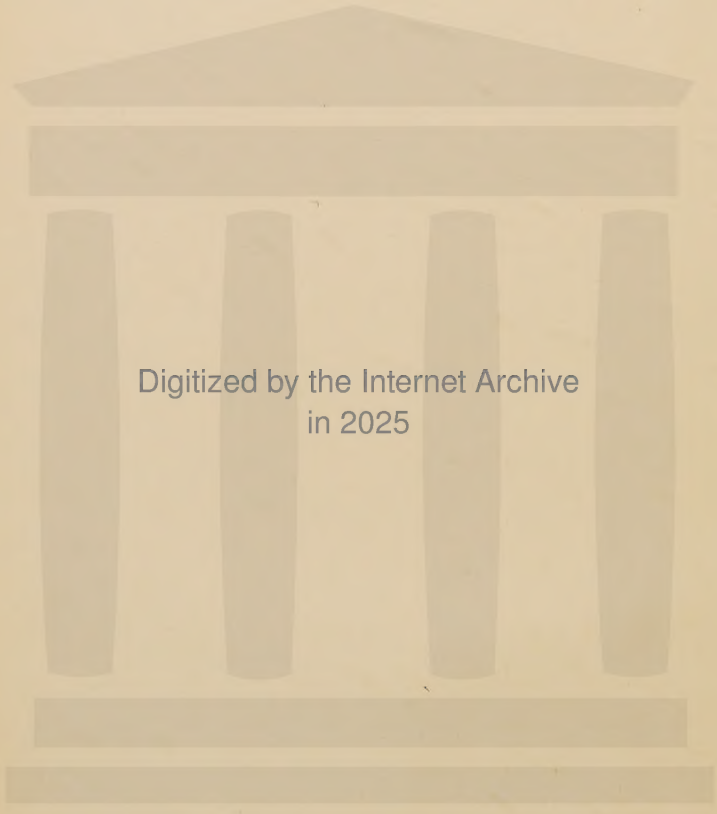
Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/anneedominicaine0000vari_p0o9

30021

ANNÉE
DOMINICAINE

CUM PERMISSU SUPERIORUM

ANNEE DOMINICAINE

OU

VIES DES SAINTS

DES BIENHEUREUX, DES MARTYRS

ET DES AUTRES PERSONNES ILLUSTRES OU RECOMMANDABLES PAR LEUR PIÉTÉ

De l'un et de l'autre sexe

DE L'ORDRE DES FRÈRES-PRÊCHEURS

DISTRIBUÉES SUIVANT LES JOURS DE L'ANNÉE

NOUVELLE ÉDITION

Revue et annotée par des Religieux du même Ordre

SEPTEMBRE

LYON

X. JEVAIN, IMPRIMEUR-EDITEUR

RUE FRANÇOIS-DAUPHIN, 18

1900

AUG 2 X

APPROBATIONS

PERMISSION DU RÉVÉRENDISSIME MAITRE GÉNÉRAL

Nos, Fr. Antoninus Cloche, Sacræ Theologiæ Professor, ac totius Ordinis FF. Prædicatorum humilis Magister Generalis, et servus, Salutem.

Cum R. P. Thomas Souèges, laboribus magis quam ætate fractus, inchoatum Opus *Anni Dominicani* ultra prosequi non possit, quo in Opere elucubrando magnam sibi Ordinique laudem comparavit, de Religione optime merito, ne egregium Opus imperfectum remaneat, sed ad calcem usque deduci possit : Harum serie, nostrique authoritate Officii, tibi R. P. Carolo a Sancto Vincentio Provinciæ nostræ Tolosanæ, facultatem ac potestatem facimus hoc Opus prosequendi, ac in meritum sanctæ obedientiæ hanc tibi provinciam demandamus. In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti : amen.

In quorum fidem His, sigillo nostro munitis, manu propria subscripsimus.

Datum Romæ, in Conventu nostro Sanctæ Mariæ super Minervam, die 19 Novembris 1697.

Fr. Antoninus CLOCHE,
Magister Ordinis

Registr. fol. 256.

Fr. Antoninus MASSOULIÉ
Inquisitor Tolosanus et Socius.

LETTRE DU RÉVÉRENDISSIME MAITRE GÉNÉRAL AU PÈRE CHARLES DE SAINT-VINCENT

R. P. Prior, Salutem. — Acceptissimum nobis est quod intermissum jam diu Opus, ob infirmam valetudinem R. P. Thomæ Souèges, prosequi velis et ad finem perducere. Ut agnoscas quam acceptum nobis sit hoc consi-

1382

lium, nulla interposita mora, licentiam mittimus ut te Parisios conferas, ac per Præsentes etiam facultatem tibi facimus, ut te Prioratu abdices, si nondum expletum tempus fuerit. Magnam hoc Opus Religioni famam comparavit, nec minus utilis fuit iis, qui ad veram perfectionem assequendam contendunt. Nihil minus ex Opere a te adjungendo expectamus, quod aliunde erit tibi facilius, cum jam instituta sit methodus componendi Operis, quam prosequaris.

Vale, Nostri et Sociorum tuis in orationibus memor.

Romæ, 13 Augusti 1697.

Fr. Antoninus CLOCHE,
Magister Ordinis.

AUTRE LETTRE

Nos, Fr. Antoninus Cloche, Sacræ Theologiæ Professor, ac totius Ordinis FF. Prædicatorum humilis Magister Generalis, et servus, Salutem.

Harum serie, nostrique authoritate Officii, tibi R° Patri Carolo a Sancto Vincentio licentiam facimus typis edendi cæteros tomos *Anni Dominicani*, tum mensis Septembris, tum deinde alios, dummodo a duobus Ordinis nostri Theologiæ Professoribus fuerint approbati, et servatis aliis de jure servandis, In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti : amen. In quorum fidem His, sigillo nostro munitis, propria manu subscripsimus.

Datum Romæ, in Conventu nostro Sanctæ Mariæ super Minervam, die 14 julii 1699.

Fr. Antoninus CLOCHE,
Magister Ordinis.

Registr. fol. 10.

Fr. Antoninus MASSOULIÉ,
Inquisitor Tolosanus et Socius.

APPROBATION DES THÉOLOGIENS DE L'ORDRE

Nous, soussignés, Professeurs en Théologie de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, ayant lu par ordre de notre Révérendissime Père Général le premier Tome de Septembre de l'*Année Dominicaine* par le R. P. Charles de Saint-Vincent, professeur en Théologie, du même Ordre, non seulement nous n'y avons rien trouvé de contraire à la foy, ni aux bonnes mœurs : mais tout y répond parfaitement à la pureté de la Religion, et à la sainteté éminente de ces grands hommes, dont les exemples merveilleux nous y sont proposés. Cet ouvrage ne marque pas moins ces mêmes sentiments gravés dans l'au-

theur qui nous les a décrits, que son érudition dans l'Histoire, dont l'Ordre doit cette continuation à ses soins.

Donné à Paris au Noviciat Général, faubourg Saint-Germain, ce 10 septembre 1701.

Fr. Jean MONTALLIER, *professeur en Théologie et Prieur du Noviciat Général de l'Ordre des FF. Prêcheurs.*
Fr. J. TARDIN, *professeur en Théologie, de l'Ordre des FF. Prêcheurs.*
Fr. Louis CHAVAIGNAC, *professeur de l'Ordre des FF. Prêcheurs.*
Fr. N. DOBSENT, *premier professeur en Théologie, d'Amiens.*

LETTRE DE S. E. LE CARDINAL COULLIÉ
Archevêque de Lyon et de Vienne,
Primat des Gaules, etc.
Au T. R. P. Prieur des Dominicains de Lyon

Archevêché de Lyon. Lyon, le 24 février 1899.

Mon Révérend Père,

C'est une tradition dans les familles de conserver les portraits et les écrits des ancêtres. En contemplant ces traits vénérés, en lisant ces écrits, les fils et petit-fils comprennent le devoir qui s'impose à eux de conserver intact l'honneur d'un nom porté noblement et l'héritage des vertus de leurs pères.

Mais c'est surtout quand il s'agit d'une famille religieuse, gloire de la sainte Eglise, et quand ces ancêtres sont des Saints, qu'il est juste de faire retracer par des mains habiles les portraits de ces ancêtres, et de conserver, avec leurs écrits, les souvenirs précis et détaillés de leurs vertus héroïques.

Tel est le travail que la famille de saint Dominique a entrepris en rédigeant et en publiant « l'*Année Dominicaine* ». C'était un devoir de piété filiale; et c'est la piété filiale qui inspire l'œuvre et lui donne sa perfection.

En vous remerciant, mon Révérend Père, du précieux envoi que je viens de recevoir, je prie Notre-Seigneur de répandre sur les heureux auteurs de cette publication et sur la grande famille de saint Dominique ses meilleures bénédictions.

† Pierre, Card. COULLIÉ,
Archevêque de Lyon et de Vienne, Primat des Gaules.

Le V. P. CHARLES DE SAINT-VINCENT,
*l'un des continuateurs de l'*ANNÉE DOMINICAINE.

(1663-1709)

Le tome de Septembre de l'ancienne *Année Dominicaine* appartient pour moitié au Père Charles de Saint-Vincent et au Père Jacques Lafon. Nous parlerons de ce dernier au tome d'Octobre, qui, en majeure partie, est également son œuvre; donnons ici la biographie du premier.

Charles de Saint-Vincent naquit à Lyon, vers 1663, d'une honorable famille dont le nom était Aroux. Il eut une sœur, appelée Antoinette, qui épousa un Jean Durand, et devint la mère du Fr. Jérôme Durand, Religieux de Notre-Dame de Confort, dans la même ville.

Quant à Jean-Charles Aroux, après une adolescence vertueuse, il prit l'habit dominicain au couvent de Chambéry, et abandonna la désignation de son nom de famille pour celle de SAINT-VINCENT, par amour pour saint Vincent Ferrier, auquel il semble avoir eu, dès le bas âge, une particulière dévotion.

Lui-même, dans une notice sur les reliques du grand thaumaturge, rapporte que le couvent de Lyon possédait une tasse de bois jadis à l'usage de l'homme de Dieu, et qui opérait de nombreux miracles. « Elle est devenue, dit-il, un remède universel en faveur de ceux qui y boivent, ayant confiance en Dieu par les mérites de son serviteur. Les malades viennent des extrémités de la ville, et même de la campagne, pour demander la grâce de pouvoir boire dedans une goutte d'eau. Et ceux qui sont alités la font porter en leur maison par un de nos Religieux. J'ai vu très souvent des personnes venir en notre église pour y remercier Dieu du rétablissement de leur santé, protestant l'avoir reçue dès le moment qu'elles avaient bu dans cette tasse, en invoquant le Saint. » Il ajoute aussitôt : « La gratitude m'oblige à dire que j'ai été moi-même de ce nombre dans une maladie que je fis à l'âge de dix à douze ans. J'avoue aussi que si j'ai l'avantage, quelque indigne que j'en sois, d'être enfant de l'Ordre de Saint-Dominique et affilié à une Province de toutes celles que l'Ordre a en France la plus régulière, je crois avoir obtenu l'une et l'autre grâce par les prières de ce grand Saint, auquel j'avais fait des

vœux, avec d'autres personnes, pour vaincre les obstacles qui de toute part traversaient mon bonheur. »

Plus loin il déclare que dans ce couvent de Chambéry, dont saint Vincent Ferrier avait posé la première pierre, l'an 1404, et qui dépendait de la Congrégation réformée de Hollande, on conservait quatre précieuses reliques du serviteur de Dieu : une chape, d'étoffe très vile, avec le chaperon y attenant, selon l'usage ancien; un bâton de voyage fort simple, un petit missel en caractères gothiques et un chapeau fait de paille recouverte d'étoffe noire. « On l'a depuis, ajoute-t-il, enveloppé d'un satin, afin de le conserver, parce qu'on est obligé de le porter à divers malades, qui se trouvent souvent guéris des maux de tête, quand on le leur a imposé. »

La tasse de bois a disparu, comme le splendide couvent de Notre-Dame de Confort, dont, à l'heure présente, il ne reste pas une pierre debout (1); mais le nouveau couvent de Lyon, dédié au très saint Nom de Jésus, a le bonheur de posséder le chapeau dont on vient de parler; il le doit au généreux désintéressement d'un curé du diocèse d'Annecy, M. Vittoz, et de son évêque, Mgr Magnin, ainsi qu'aux pieuses instances d'un Religieux de notre couvent de Lyon (2).

En mars 1681, peu après sa prise d'habit, Charles de Saint-Vincent fut envoyé au couvent d'Avignon pour y faire son Noviciat, et, sur sa demande, affilié à ce couvent : il passa ainsi de la Province de Paris à celle de Toulouse, de toutes celles que l'Ordre avait en France « la plus régulière.», nous a-t-il dit.

Ses études théologiques achevées, on l'assigna au couvent d'Alais, et dans cette ville il exerça un très fructueux ministère, tant par la prédication que par la direction des âmes.

Elu Prieur du couvent, il reçut mission, des supérieurs de l'Ordre, de relever les murs de l'ancien monastère, fondé l'an 1250, et presque entièrement détruit au XVI^e^ siècle, pendant les guerres de religion. Le vénérable Père mit la main à l'œuvre avec courage, et par ses soins, un nouvel édifice commença rapidement à s'élever.

Sur ces entrefaites, Thomas Souèges, qui venait de publier le volume d'Août de son *Année Dominicaine*, se vit frappé de paralysie et dans l'impuissance de poursuivre la composition de son grand ouvrage.

(1) Sous le titre de L'Ancien Couvent des Dominicains de Lyon, le R. P. Michel Cormier, des Frères Prêcheurs, publie à l'heure actuelle un ouvrage, de forme artistique, et de haut intérêt pour l'histoire dominicaine lyonnaise. C'est un extrait de l'*Inventaire des Jacobins*, conservé aux Archives du Rhône, œuvre patiente, consciencieuse, richement documentée, d'un Religieux de Notre-Dame de Confort, au dix-huitième siècle, le Père André Ramette.

(2) Voir *Couronne de Marie*, mai 1875.

Afin de ne pas laisser inachevée une œuvre que l'on regardait comme glorieuse à l'Ordre de Saint-Dominique et utile aux âmes chrétiennes, le R^me^ Père Antonin Cloche, Maître général, confia au Père Charles de Saint-Vincent le soin de continuer le travail, d'après la marche précédemment adoptée. C'était en 1697 ; le Père Souèges mourut le 18 janvier suivant.

Charles de Saint-Vincent quitta aussitôt Alais et se rendit à Paris, au Noviciat général du faubourg Saint-Germain. En 1702, il faisait paraître un volume de *biographies* et de *notices* se rapportant aux quinze premiers jours de septembre.

Mais bientôt, enflammé par les exemples des saints missionnaires qu'il avait sans cesse sous les yeux, il résolut de marcher sur leurs traces, plutôt que de se borner à raconter leurs travaux.

S'étant mis en relation avec Mgr Cicé, évêque de Sabula et vicaire apostolique en Cochinchine, il partit avec lui, l'an 1704, et arriva à Pondichéry. Une difficulté insurmontable pour apprendre les idiomes de l'Inde l'obligea, deux ou trois ans après, à revenir en France. Toujours désireux de se consacrer aux missions, et ne se voyant pas appelé à travailler, dans l'Extrême-Orient, à la conversion des infidèles, le zélé Religieux s'embarqua pour Saint-Domingue, en 1708, et, dès son arrivée, fut institué chef de la mission pour la partie de l'île soumise à la domination française. Il y consomma rapidement ses forces, et, le 4 juin de l'année suivante, rendit son âme à Dieu, âgé d'environ 46 ans.

Le vénérable Père se faisait remarquer par sa piété, son assiduité au travail, son attachement à l'Ordre et son amour de la discipline régulière.

Outre le tome premier de Septembre de l'*Année Dominicaine*, il publia une Vie abrégée de la V. Mère Agnès de Langeac, une autre du V. Père Jean-Baptiste de Moralès, apôtre de la Chine, une troisième du Père Antoine du Saint-Sacrement, et plusieurs opuscules sur la question des rites chinois.

Echard désirerait de sa part un peu plus de critique et moins de cette « pieuse crédulité » qui est contraire, dit-il, à l'exactitude de l'histoire.

Il semble que Charles de Saint-Vincent ait prévu ce reproche et l'ait repoussé par avance dans l'*Avertissement* qui ouvre le volume et dont on nous permettra de citer un extrait.

« La vérité n'est pas seulement le caractère de notre religion ; elle est l'âme du christianisme et elle doit être le fondement de l'histoire des Saints. Je n'ai rien omis pour chercher la vérité jusque dans son fond. La lecture que j'ai faite, soit des manuscrits, soit des imprimés qui m'ont été fournis, a été, grâce à Dieu, exempte de toute prévention et de tout autre intérêt que celui de la vérité. J'ai comparé le devoir des historiens à celui des juges équitables qui, élevés au-dessus de toute passion, regardent d'un même œil les parties en présence et ne rendent leur sentence qu'après avoir donné tous leurs soins à l'examen de la vérité.

« Comme sans la bonne foi, l'exactitude et le désintéressement, il est impossible de ne pas se tromper soi-même ou tromper les autres, en recevant et donnant le faux pour le vrai, on ne saurait imaginer à quel point de perfection un écrivain de légendes saintes doit posséder ces trois qualités. J'ai cette confiance qu'on ne me croira pas auteur de mauvaise foi, capable d'inventer et de faire illusion. Que ma langue s'attache à mon palais plutôt que d'oublier ce que je dois à Dieu, à ma conscience et à l'Eglise, dans un point de cette importance. Pour l'exactitude et le discernement nécessaires à une pareille commission, c'est au lecteur de juger si je les possède. Je me borne à dire que je n'ai rien lu, ni écrit, qu'à tête reposée, joignant à la lecture des documents placés sous mes yeux toute l'attention capable de faire discerner les faits authentiques des apocryphes et dégager la simplicité des actions des ornements du langage dont l'art les aurait revêtues. Je me suis considéré comme n'étant point membre de l'Ordre religieux auquel j'ai l'honneur d'appartenir, afin d'examiner et d'écrire avec tout désintéressement et sans nulle passion.

« Les incrédules de profession trouveront peut-être mauvais que j'aie appuyé sur des miracles et enregistré des œuvres que la grâce de Jésus-Christ a portées au delà des forces de la nature. Ils diront ce qui leur plaira : leur incrédulité n'anéantira pas l'authenticité des faits. Les auteurs les plus graves et les moins intéressés prévaudront toujours sur la prétendue sagesse des esprits forts : les dépositions de témoins oculaires seront plus recevables que leurs frivoles présomptions. Ce n'est pas pour eux que Dieu veut que les vies des Saints soient écrites, à moins que nous ne disions, avec saint Thomas, que c'est pour augmenter leur condamnation (1).

« Enfin j'espère de mes lecteurs beaucoup d'indulgence, et la grâce particulière de se souvenir de moi devant le Seigneur pour le prier que mes péchés n'empêchent pas le fruit que les âmes pures peuvent recueillir de cette lecture. L'obéissance que j'ai vouée m'a appliqué à la continuation de cette *Année* laborieuse; mais ma soumission n'est pas soutenue des talents que demande une telle entreprise. Dieu les avait donnés au R. Père Thomas Souèges de sainte mémoire, qui a consommé sa santé et sa vie dans l'impression des deux tiers de l'Ouvrage, et imité de si près les saints et les grands hommes dont il décrit les actions... »

Charles de Saint-Vincent ferme son volume par une *conclusion*, qui est une invitation chaleureuse à imiter les exemples de vertu dont on a lu le récit. Il rapporte, à cet effet, une encyclique du Maître général Jean-Baptiste de Marinis — nous la donnerons à l'Appendice — et il termine par ces paroles où se révèlent à la fois son humilité et sa piété :

« Après une aussi puissante exhortation, il ne reste qu'à nous dire à nous-mêmes ce que saint Augustin, se confondant par l'exemple des âmes

(1) Lect. 2 in I Job.

saintes, se disait à soi-même : *Pourquoi ne ferais-tu pas ce que ceux-ci et celles-là ont fait? Est-ce donc par leur propre force et non par celle de Dieu qu'ils ont agi? Le Seigneur leur Dieu leur a fait la grâce d'observer ces choses; pourquoi balancerais-tu dans l'inconstance? Jette-toi entre les bras de Dieu, ne crains rien, il ne se retirera pas pour te laisser tomber; au contraire, il te recevra et il te guérira.* Pensons que notre glorieux Père saint Dominique adresse aujourd'hui les mêmes paroles à chacun de nous, pour nous porter à suivre les exemples de ceux qui ont suivi les siens.

« Faites, ô mon Dieu, que je les suive moi-même, que tout ce que j'ai écrit m'entraîne enfin à cette imitation, pour devenir semblable à l'image de votre Fils unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, par lequel j'ose offrir à votre divine Majesté tout ce qu'il peut y avoir de bon dans ce livre, sachant bien que vous en êtes l'unique auteur; comme aussi je vous supplie humblement d'effacer et de me pardonner tout ce qui s'y trouve de défectueux et d'indigne de vos serviteurs, car le mal ne vient que de moi. Que mes péchés, ô mon divin Maître, n'empêchent pas votre gloire, ni vos desseins de salut sur ceux qui en feront la lecture. Donnez votre bénédiction à mon travail, ayez pitié de ma faiblesse et de mon néant : effacez mes crimes et mes imperfections : *vide humilitatem meam et laborem meum, et dimitte universa delicta mea*

RESPICE IN ME ET MISERERE MEI

ANNÉE DOMINICAINE

I SEPTEMBRE

L'Illustrissime et Révérendissime
Père BÉRENGER DE LANDORE,
Archevêque de Compostelle,
XIII^e Maître Général de l'Ordre(*).

(1262-1330)

Ce grand homme naquit au diocèse de Rodez, l'an 1262. Son père, Arnaud de Landore, était seigneur de Salmiech et de plusieurs autres terres que les comtes d'Estein possédaient depuis plusieurs siècles, par des alliances entre ces deux maisons, les plus distinguées du Rouergue.

(*) Bern. Gui ; Echard; Touron.

Ses parents l'envoyèrent à Toulouse et confièrent aux meilleurs maîtres de cette capitale du Languedoc le soin de cultiver les rares talents qu'ils remarquaient en lui. L'étudiant fut bientôt frappé des grands exemples de nos Pères, lesquels occupaient les premières chaires à l'Université, depuis sa fondation, due à l'initiative de l'archevêque dominicain Raymond de Falgaire. Plein d'estime pour l'érudition et la sainteté de ces dignes Religieux, il demanda le saint habit et l'obtint le 10 mai 1282. Le fervent novice fit d'étonnants progrès dans les sciences et les vertus, se distinguant surtout par une maturité de jugement bien au-dessus de son âge. L'an 1306, il fut nommé Bachelier licencié de Paris et, peu après, élu Provincial de Toulouse, au Chapitre de Figeac. C'était le troisième supérieur appelé à gouverner cette Province, depuis sa séparation de celle de Provence. Bérenger y mit tant de sagesse et de zèle, qu'il eut le bonheur de faire cesser les incroyables persécutions que souffraient nos Pères et nos Inquisiteurs de Carcassonne, de la part des hérétiques et des libertins de cette ville. Après avoir réconcilié le peuple avec l'Eglise, en vertu des pouvoirs spéciaux que le pape Clément V lui envoya à cet effet, il se rendit à Padoue, au commencement de juin 1308, pour assister au Chapitre général, qui le releva de son office de Provincial et l'assigna à l'Université de Paris. Voici les termes des Actes de ce Chapitre : « *Item absolvimus Provincialem Provinciæ Tolosanæ, ex eo quod, cum sit Licentiatus in magisterium Theologiæ, debet in studio Parisiensi remanere, pro officio Magisterii exercendo.* » Certains auteurs, Pio, Castillo et le Père Percin, affirment qu'il enseigna la théologie à Toulouse : nous ne le révoquons pas en doute, mais il est difficile d'en assigner l'époque, si l'on ne dit que ce fut avant son voyage à Paris, où l'obéissance l'envoyait pour ses grades. A peine, en effet, eut-il reçu le bonnet de docteur, qu'on l'élut pour la seconde fois Provincial de sa Province, au Chapitre de Pamiers, le jour octaval de Sainte-Madeleine 1310. L'année suivante, le R^me^ P. Aimery de Plaisance s'étant démis du généralat, Bérenger de Landore devint de plein droit Vicaire général, suivant la règle établie qu'à la mort ou retraite du Maître général, l'administration de tout l'Ordre, pendant la vacance, est dévolue au Supérieur de la Province dans laquelle doit se faire l'élection du successeur. Or, c'était à Carcassonne, dans la Province de Toulouse, que devait se tenir le futur Chapitre général.

Sur ces entrefaites, le pape Clément V, qui professait pour notre Provincial une estime particulière, lui manda de se rendre au Concile

de Vienne, dont l'ouverture était fixée au 1^er^ octobre 1311. Le V. Père s'empressa d'obéir au Vicaire de Jésus-Christ. Il soutint devant l'auguste assemblée les droits des Réguliers, en montrant combien justes et nécessaires étaient pour eux les exemptions canoniques, qui, toutes, furent honorablement confirmées dans ce Concile œcuménique. En même temps, il fit condamner comme hérétiques obstinés et scandaleux les Bégards et les Béguins, que lui-même, dans ses discussions publiques, avait maintes fois convaincus d'erreur et de mauvaise foi. De retour dans sa Province, il convoqua pour les fêtes de Pâques, à Carcassonne, comme nous l'avons dit, le Chapitre général qui devait donner un successeur au P. Aimery. Contre son attente, le sort tomba sur lui, le 13 mai 1312, mais avec tant de paix et d'unanimité, qu'au premier tour de scrutin, il recueillit trente-six suffrages sur quarante-cinq vocaux présents : les neuf autres se joignirent ensuite très volontiers à la majorité pour rendre l'élection plus parfaite. Nous tenons ces détails de Bernard Gui, apparemment témoin oculaire : et ce qui ne relève pas peu le mérite de l'élu, c'est que dans ce Chapitre se trouvaient dix-sept Provinciaux, hommes recommandables à tous égards, parmi lesquels Hervé Noël, qui lui succéda dans sa charge, et Guillaume de Laudun, devenu depuis archevêque de Vienne et de Toulouse.

Bérenger de Landore, préféré à ces illustres personnages, se soumit aux ordres de la Providence, dont il ignorait les conseils, sachant très bien, comme le dit saint Bernard, que si c'est un grand malheur d'être élevé au-dessus des autres, sans leur être utile, ce n'en est pas un moindre de mépriser le bien que nous pouvons leur faire, en refusant par une lâche crainte l'autorité qu'ils veulent nous donner sur eux(1). La sainteté, le zèle et la sagesse avec laquelle il gouverna tout l'Ordre durant cinq ans et trois mois, firent bien voir qu'il était l'homme choisi d'en haut pour le conduire en paix et tranquillité.

II. — La conduite que tenait ce digne prélat dans la correction de ses inférieurs mérite d'être signalée. S'il arrivait, au cours de ses visites, qu'on lui déférât quelque Religieux coupable de transgresser nos saintes Constitutions dans des points un peu notables, il le faisait appeler et, en présence de quatre Pères graves, lui parlait ainsi : « Mon

(1) Væ tibi, si præes, et non prodes : sed væ tibi gravius, si quia præesse metuis, prodesse refugis.

fils et très cher frère en Jésus-Christ, j'ai reçu des plaintes contre vous ; vous avez maintenant à choisir : ou d'être puni avec sévérité ou de recevoir la rémission entière des peines que vous avez encourues. Déterminez-vous. Si vous m'avouez votre faute avec humilité et en donnant les marques d'une volonté sincère de n'y plus retomber, il n'en sera plus question, vous êtes absous. Mais si, cachant votre transgression, vous ne me prouvez pas que vous êtes innocent, préparez-vous à subir le châtiment qui vous est dû. » Et, après l'avoir entendu, il faisait rédiger une sentence comme il suit : « Moi, Bérenger, etc., en présence des quatre Pères... j'accorde au Frère N... le pardon de telle faute commise par lui et pleinement avouée, comme il l'assure ; à condition toutefois qu'il n'y retombe plus. S'il se trouve, au contraire, qu'il a souillé la vérité par le mensonge, et n'a pas tout confessé devant moi, je le condamne aux peines de la plus grave faute (1). » C'est ainsi que le bon Pasteur guérissait ses brebis, suivant les traces de Celui qui a toujours préféré la miséricorde aux sacrifices, pour ne pas détruire l'homme en détruisant le péché.

Le zélé Général n'omit rien de ce qui dépendait de lui pour conserver l'Ordre dans l'éclat de la sainteté où il se maintenait depuis son origine ; et parce qu'il remarqua, en faisant ses visites, que le relâchement se glissait imperceptiblement par un peu moins d'application aux devoirs de l'étude et un peu trop de désir de paraître dans les charges et les emplois du dehors, il apporta, pour détourner un si grand mal, un soin et une vigilance qu'on ne saurait assez redire. Il tint cinq Chapitres généraux sans parler de celui de son élection, savoir à Metz, à Londres, à Bologne, à Montpellier et à Pampelune. Les ordonnances qu'il y porta, toutes marquées au coin d'une haute sagesse, eurent pour but de refréner l'ambition des uns et de secouer l'indolence des autres. En conséquence, il statua que, « indépendamment des études aux Collèges généraux déjà établis, chaque Province aurait une maison d'étude particulière, où l'on assignerait les jeunes profès, quand ils seraient suffisamment formés aux exercices de la piété ; que personne ne serait envoyé aux Etudes générales, à celle de Paris surtout, avant d'avoir fait, au préalable,

(1) Ego Berengarius, etc... coram quatuor Patribus... indulgentiam Fratri N... pro tali culpa a se admissa, et (ut is asserit) mihi plene confessa, tribuo, hac lege ne deinceps relabatur. Quod si secus factum fuerit veritatem mendacio contaminasse, nec omnia fuisse confessum coram me, pœnis gravioris culpæ eum adjudico.

trois ans de théologie et une année entière d'Ecriture sainte, sous d'habiles maîtres; que, de Pâques au 1^er août, nul ne s'absenterait des leçons journalières des deux professeurs de théologie, ni de celles du Maître des étudiants, chargé d'expliquer la morale ou un traité du V. Frère Thomas, — ainsi désignait-on l'angélique Docteur avant sa canonisation, — sous peine d'exclusion de tous les emplois du ministère. Défense aux étudiants de faire des visites ou d'en recevoir à la porte du couvent ou à celle de l'église. Tout Prieur, dispensant sans raison de l'assistance aux conférences et autres exercices scolaires, sera absous de son office et déclaré inhabile aux emplois pendant un an. Les mêmes Supérieurs doivent maintenir les écoliers dans la jouissance de leurs privilèges et exemptions, et ne point se montrer difficiles à leur adoucir, en cas de besoin, la collation, les jours de jeûnes d'Ordre. Aux Provinciaux de pourvoir de livres les Frères envoyés à Paris, et d'employer leurs soins à procurer aux étudiants des Collèges généraux un habit chaque année, à charge ensuite aux susdits Collèges de fournir le reste des menus besoins. Les Maîtres des étudiants ne se contenteront pas de veiller à l'exécution ponctuelle de ces prescriptions, mais de plus ils informeront tous les ans le R^me Père et le Chapitre du nombre et de la qualité des Lecteurs, en précisant les points suivants : 1° Si les Lecteurs achèvent de dicter leur traité; 2° s'ils n'omettent point d'expliquer chaque jour trois ou quatre articles de la Somme du V. Fr. Thomas; 3° si tous ses ouvrages sont dans nos bibliothèques, pour la commodité des Frères; 4° enfin, si les Professeurs ne s'écartent en rien de la doctrine du Maître ni des sentiments qu'on a toujours reconnus pour siens. » Car il avait été réglé depuis longtemps qu'on s'attacherait irrévocablement dans nos écoles à tout ce qu'enseigne saint Thomas dans sa Somme et ses autres ouvrages, et cela sous des peines graves pour quiconque oserait soutenir une opinion contraire. Ce fut précisément cette sage ordonnance que renouvela Bérenger de Landore au Chapitre de Metz (1).

Après avoir réglé avec tant de prudence les études de son Ordre, le Général ne mit pas moins d'empressement à maintenir sa famille religieuse dans cette simplicité évangélique qui demande que nous préférions toujours les dernières places dans la maison de Dieu. A ce

(1) Cum doctrina V. Fr. Thomæ de Aquino sanior et communior reputetur, et eam Ordo noster prosequi teneatur, inhibemus districte quod nullus Frater legendo, determinando, respondendo, audeat assertive tenere contrarium ejus quod communiter creditur de opinione Doctoris prædicti.

dessein, il confirma certaines ordonnances pour arrêter les cabales et les menées au moment des élections, et interdit aux Provinciaux d'autoriser leurs Religieux à accepter les dignités ecclésiastiques, l'épiscopat excepté, et voire même des évêchés purement titulaires. En outre, il statua qu'on ferait un volume de tous les privilèges accordés à l'Ordre, et qu'un exemplaire serait déposé dans la bibliothèque de nos principaux couvents; et que l'on écrirait fort exactement la relation des miracles qui s'obtenaient ou s'obtiendraient par l'intercession de saint Dominique et de saint Pierre Martyr; relation qu'on adresserait aussitôt au Prieur de Bologne et au Prieur de Milan, ou encore au R^me^ Père lui-même.

La troisième ordonnance de son Chapitre de Bologne porte que les Provinciaux puniront rigoureusement les Religieux qui, par un excès détestable, — c'est le terme de l'ordonnance — auront osé faire gras même en dehors du couvent. On voit ainsi, ajoute le Père Charles de Saint-Vincent, continuateur du Père Souèges, combien se trompent ceux qui cherchent des raisons là où il n'y en a point, pour prétendre qu'il était permis d'user de viande en voyage chez les étrangers.

Voilà de quelle manière ce digne chef des Prédicateurs s'appliquait, avec le concours des grands Religieux qui composaient ses Chapitres, à conserver ce double esprit de piété et de doctrine qu'il avait reçu de Dieu et dont il était tout pénétré. Les mêmes Actes montrent encore avec quel zèle il s'opposait aux tendances de l'ambition ou du relâchement. La mise en disponibilité des Provinciaux ou des Prieurs; les privations de tout privilège; les condamnations à de rudes peines en sont la preuve, surtout si l'on considère qu'il s'agissait généralement de transgressions fort légères, sur lesquelles souvent à peine fait-on réflexion.

A la tête des Actes de ses Chapitres, le R^me^ Père Bérenger de Landore a publié des Lettres adressées à tout l'Ordre pour exhorter les Frères à la paix, à l'humilité, à l'étude et à l'observance des règles. Elles se recommandent toutes par l'onction d'une piété tendre et solide et par l'application très opportune des textes de la Sainte Ecriture; on en pourra lire une ou deux à l'Appendice.

III. — Le Père Général vaquait ainsi aux devoirs de sa charge, lorsque le Souverain Pontife Jean XXII, qui connaissait sa sagesse et sa prudence, l'envoya auprès du roi très chrétien, pour négocier la paix avec les Flamands et par là même faciliter la croisade qu'il méditait pour le

recouvrement de la Terre Sainte. Cette légation empêcha le R^me Père de présider le Chapitre de Pampelune, dont il confia la direction à son Vicaire, Pierre de la Palud.

Bérenger de Landore conduisit avec beaucoup d'adresse les affaires de son ambassade: la paix, si vivement désirée, fut heureusement conclue. Ce succès engagea le Pape à lui confier une autre mission. L'Eglise de Compostelle, depuis longtemps sans pasteur, voyait ses droits et ses domaines comme abandonnés à la cupidité ou à l'usurpation de quelques seigneurs de la Galice. Déjà, sous les précédents archevêques, elle avait senti plus d'une fois les dangereuses atteintes portées par de simples particuliers aux anciens privilèges dont la piété des rois d'Espagne l'avait fait jouir pendant plusieurs siècles. Mais, par suite de la mort du dernier prélat et de la minorité de don Alphonse XI, roi de Castille, les choses en étaient venues à tel point que cette Eglise, l'une des plus riches et des plus illustres d'Espagne, se trouvait en proie à l'ambition et à l'avarice de quiconque entreprenait de la dépouiller. Ceux-ci en voulaient à sa souveraineté; ceux-là à ses châteaux et à ses terres. Chacun songeait à s'enrichir et à s'agrandir à ses dépens. Personne ne pensait à la défendre et nul n'osait réclamer en sa faveur la justice des lois ou la protection de la Cour. Jean XXII, informé de tous ces désordes, chercha un homme capable d'y remédier et le rencontra dans la personne de notre Général. Sa Sainteté avait pu apprécier par une longue expérience l'habileté de Bérenger de Landore dans le maniement des affaires, l'étendue de ses lumières, sa prudence et sa douceur propres à concilier les esprits. Il n'avait pas donné de moindres preuves de sa haute piété et de sa religion. Tous ces motifs déterminèrent le Souverain Pontife, et il lui adressa au Couvent de Saint-Jacques, à Paris, les Bulles qui l'instituaient archevêque de Compostelle et en même temps seigneur et souverain de cette métropole avec toutes ses dépendances. Les ordres du Saint-Père étaient formels: le V. Religieux ne put se dispenser d'obéir.

Il soumit donc ses épaules au fardeau, et accepta l'épiscopat dans un esprit d'humble soumission aux vues de la divine Providence (1317).

Ayant pris congé du roi de France, il se rendit près du Pape, à Avignon, et arriva à temps pour souscrire à la condamnation de Pierre Jean d'Olive, auteur d'un commentaire erroné sur l'Apocalypse: il apposa sa signature au second rang, immédiatement avant Guillaume de Laudun.

La cérémonie de son sacre eut lieu en présence du Pape, le dimanche après Pâques, l'an 1318, et, le 30 juin suivant, Bérenger de Landore s'acheminait vers l'Espagne pour prendre possession de son siège. Il avait aussi à négocier, en qualité de Légat, un accommodement entre les Princes de la Cerda et les Régents du royaume de Castille, alors en grandes discussions au sujet de la possession de certaines villes et terres du royaume. Sa rare prudence calma toute cette tempête; et, dans une assemblée générale, convoquée à Valladolid, il soutint chaudement la cause des Princes de la Cerda. Il montra l'injustice qu'on leur faisait en les excluant, par violence, du trône qui leur appartenait par droit de naissance, et en les réduisant à la dure nécessité d'errer comme des fugitifs, manquant souvent des choses nécessaires à la vie. Si le Légat n'obtint pas tout ce qu'il aurait souhaité, du moins put-il se flatter d'avoir rendu leur sort moins triste et plus assuré.

Cette réunion des Etats de Valladolid avait encore un autre objet, vers lequel Bérenger tourna toute sa sagacité et en même temps la grande autorité que lui donnait son caractère. La cour de Castille ayant pris le parti d'attaquer les Maures de Grenade, deux obstacles pouvaient compromettre le succès de l'expédition : la division déjà fort accentuée entre les deux princes régents, et l'indigne conduite de certains Espagnols, qui, poussés par l'avidité du gain, faisaient parvenir aux ennemis de la foi des provisions de bouche et des munitions de guerre, qu'on leur soldait à prix d'or. Quelques-uns même n'hésitaient pas à s'enrôler dans l'armée des infidèles.

Le Légat apostolique fulmina avec beaucoup de solennité une sentence d'excommunication contre ces téméraires et fit cesser de tels désordres. Restait à ménager une entente sincère entre les Infants don Pedro et don Juan, lesquels, ayant en mains l'administration du royaume, pouvaient décider de sa conservation ou de sa ruine, selon qu'ils voudraient agir de concert pour le bien commun ou se servir de leurs forces pour se détruire l'un l'autre. La reine Marie ne souhaitait rien tant que la bonne intelligence entre les régents, et avec l'appui et le secours du Légat du Pape, elle réussit heureusement à la procurer.

IV. — Pendant que ces princes réconciliés marchaient à la tête d'une nombreuse armée contre la ville de Grenade, Bérenger de Landore se dirigeait vers Compostelle. Résolu de soutenir avec fermeté

tous les privilèges dont ses prédécesseurs avaient joui et que lui-même devait transmettre à ses successeurs, il eut soin de faire le relevé des arrêts royaux confirmant les droits de souveraineté que les archevêques possédaient depuis longtemps sur tout ce territoire, par donations des rois d'Espagne faites à la considération de l'apôtre saint Jacques, dont le tombeau est en si grand honneur, à Compostelle. Cette précaution prise, Bérenger continua sa route, n'ayant d'autre ambition que de se dépenser à l'avantage de son troupeau. Mais, dès son arrivée, il put comprendre combien saint Augustin avait raison de dire : « Rien en cette vie n'est plus pénible, ni plus difficile, ni plus périlleux que l'épiscopat. » Cette vérité lui apparut de la façon à laquelle il s'attendait le moins. Il trouva, en effet, le peuple mutiné et révolté contre lui par les menées secrètes de l'infant Philippe, et, au lieu d'entrer dans sa ville épiscopale comme un bon Pasteur, reconnu de ses brebis, il fut obligé de chercher promptement un asile pour échapper à la fureur de ses ennemis. Quelque ménagement qu'il employât, et malgré la cession de plusieurs de ses droits, il ne put rien obtenir par les voies de la douceur : les remontrances de la cour d'Espagne et la médiation des princes ne réussirent pas davantage à désarmer ses adversaires. Pour s'être fié à leur parole, il se vit renfermé et assiégé dans sa cathédrale, au grand risque d'y mourir de faim ou de tomber sous les coups de ces forcenés. Il en sortit cependant comme par miracle : encore fallut-il qu'on le défendît à main armée, et ce ne fut, en réalité, que deux ans après, que l'on parvint à s'emparer des principaux chefs de la sédition.

En ces conjonctures, certains prodiges apparaissant dans les airs furent pris pour un signe manifeste que Dieu intervenait en faveur de son Eglise et du vertueux prélat : les habitants, saisis d'effroi et subitement changés, allèrent d'eux-mêmes se prosterner devant leur Pasteur et leur Prince, le conjurant avec larmes de leur pardonner, et de prendre enfin possession de la juridiction spirituelle et temporelle qu'il avait sur eux. Le généreux prélat accorda de grand cœur l'amnistie désirée, et sollicita même du Pape Jean XXII le pouvoir de relever de l'excommunication les violateurs des immunités ecclésiastiques, sans qu'ils fussent obligés, aux termes d'une Constitution de Clément V, de se présenter en personne devant le Saint-Siège. Ce qu'il obtint, à la condition toutefois que les coupables donneraient comme secours pour les Lieux Saints l'argent que leur aurait coûté le voyage de Rome.

Le 26 septembre 1320, les magistrats de Compostelle, les Chapitres, les Communautés, et tous les principaux citoyens se présentèrent devant le trône de leur Archevêque, pour renouveler leur serment de fidélité et lui offrir, aux acclamations du peuple entier, l'hommage de leurs respects et de leurs vœux. On vit alors la paix, la tranquillité et la plus heureuse harmonie succéder, du moins pour un temps, aux anciennes divisions. Mais tout en oubliant le passé, le vénéré Prélat devait prudemment prévoir l'avenir et se précautionner contre des revirements d'opinion toujours possibles. C'est pourquoi il fit construire ou réparer quelques travaux de défense, qu'on jugea nécessaires pour la sûreté de son Eglise, et qui portent encore aujourd'hui le nom de Bérenger.

Dès que le calme fut rétabli, le zélé Pasteur appliqua ses efforts à sanctifier les âmes et à faire refleurir la piété. Après une longue vacance du siège et de plus longues dissensions, le désordre était grand et les mœurs fort corrompues.

De là un travail immense pour corriger une infinité d'abus introduits par la superstition, le libertinage et la licence des camps. Mais la peine n'était point ce qui rebutait le saint archevêque. Attentif à visiter toutes les paroisses de son diocèse, à connaître ses prêtres, à s'informer de leur conduite, de leur doctrine et de la manière dont ils s'acquittaient de leurs devoirs, à procurer de bons ministres aux postes jusque-là abandonnés, il avait vraiment l'œil à tout. Les pauvres, les hôpitaux, les monastères, les veuves, les orphelins trouvèrent en lui un Père charitable et bienfaisant. Les prisonniers et les malheureuses victimes de la cruauté musulmane éprouvèrent également les effets de sa compatissante tendresse.

Prince et seigneur autant qu'évêque d'un grand peuple, il n'oublia pas qu'il devait à tous la justice et la protection, non moins que l'instruction et l'exemple. Aussi montrait-il la même fermeté à punir les mauvais juges qu'à éloigner de l'autel les indignes ministres, fidèle en ce dernier point à se conformer aux décisions du Concile régional, convoqué à Valladolid l'an 1322 et présidé par notre cardinal Guillaume de Godieu. L'archevêque de Compostelle prit une très large part à tout ce qui y fut réglé pour abolir les scandales et rétablir la discipline dans le clergé.

L'un des premiers décrets de ce Concile obligeait les Métropolitains à réunir, tous les deux ans, leurs Synodes provinciaux. Bérenger de Landore tint à s'acquitter de ce devoir et à donner l'exemple d'une

prompte soumission, autant que le permettaient les circonstances. Puis, sur le désir du Souverain Pontife, il quitta momentanément son diocèse pour se rendre en Portugal, afin de mettre l'accord entre don Alphonse et le roi, son père. Il n'eut pas beaucoup de peine à terminer heureusement cette négociation, car les prières de la sainte reine Elisabeth avaient déjà obtenu du Ciel tout ce qu'on pouvait désirer pour une prompte pacification. Le Prélat revint plein de vénération pour la vertu de cette princesse et comblé de joie de laisser le roi, son époux, dans une concorde parfaite avec le prince, son fils.

Est-ce à son retour de Portugal qu'il entreprit de visiter sa Province ecclésiastique? Nous l'ignorons : mais ce fut certainement à l'occasion de cette visite qu'il s'aperçut de la décadence de l'Université de Salamanque. Cette célèbre Université, fondée par le roi de Léon, Alphonse X, développée depuis par Ferdinand III, roi de Castille, et enrichie de très grands privilèges par son fils, se trouvait alors dans un pitoyable état. Les forts appointements assurés jadis aux professeurs par la libéralité des princes leur ayant été enlevés vers la fin du XIII^e^ siècle et au commencement du XIV^e^, l'émulation des maîtres et des disciples commença à se refroidir. Les uns cherchèrent un emploi ailleurs et les autres cessèrent de fréquenter une école, où ils ne trouvaient plus ni les mêmes avantages qu'auparavant, ni cet éclat qui l'avait distinguée jusqu'alors parmi les plus fameuses académies de l'Europe.

L'archevêque de Compostelle, qui semblait né pour les grandes choses, crut de son devoir de rendre son premier lustre à une institution qui intéressait au plus haut point l'honneur de l'Eglise d'Espagne. Non content d'avoir communiqué son dessein au Souverain Pontife et supplié humblement Sa Sainteté d'ordonner ce qu'elle jugerait à propos pour cela, le magnifique Prélat voulut contribuer efficacement à cette œuvre de piété, et montrer par son exemple aux autres évêques et aux princes ce qu'il convenait de faire. Dans ce but, il assigna une portion considérable des revenus de son évêché à l'entretien des professeurs, et désira même que cette donation fût confirmée par un décret apostolique, ce qu'il obtint sans peine.

Ce service, l'un des plus précieux qu'il ait rendus pendant son épiscopat à la cause de Dieu, nous est une nouvelle preuve de son désintéressement et de son attention à tout ce qui pouvait former les mœurs et favoriser les études. Il ne montra pas moins de zèle à maintenir son troupeau dans la paix et à procurer le même bienfait à

d'autres provinces. La mort le surprit dans cet exercice de charité, au couvent de Séville, le 18 ou le 20 septembre de l'an 1330. C'est ce qui ressort d'un acte authentique passé dès lors à Séville, où son corps fut primitivement inhumé, et ce que confirme le nécrologe du couvent de Rodez, où ses ossements furent portés vers le commencement du xv[e] siècle pour obéir à une disposition de son testament. Le manuscrit de Bernard Gui, conservé à Carcassonne, donne également la même date, et ajoute que le « V. Père était un excellent prédicateur, encore plus noble par ses mœurs que par l'antiquité de sa famille, puissant en œuvres et en paroles et illustre par les miracles attribués à son intercession ».

Le Martyrologe dominicain, à l'obituaire des Maîtres généraux, rappelle sa mémoire au 1[er] septembre.

V. — Ainsi qu'on l'a fait observer plus haut, Bérenger de Landore n'avait accepté l'épiscopat qu'avec répugnance, et contraint par la volonté du Souverain Pontife.

Son généralat, bien que relativement court, ne fut pas sans gloire, ni sans consolation pour lui. Déjà, au Concile de Vienne, avaient siégé neuf archevêques et un bon nombre d'évêques dominicains. A cette époque, nos trois Cardinaux Nicolas de Freauville, Guillaume de Godieu et Nicolas de Prato illustraient le Sacré Collège par leurs vertus et leurs importants services ; François de Pérouse, créé archevêque de Sultanie, partait pour la Perse, en qualité de Vicaire apostolique, avec six compagnons qui, l'année 1318, reçurent tous le caractère épiscopal ; huit autres Frères Prêcheurs se rendaient en Abyssinie et y opéraient des conversions admirables. Plusieurs enfants de saint Dominique étaient choisis comme Légats du Saint-Siège en France, en Italie, en Flandre ; d'autres résidaient, comme ambassadeurs des princes, auprès des cours royales, et même en Cour romaine ; le zèle de nos Inquisiteurs poursuivait sans merci les hérétiques et leurs erreurs dans les royaumes de Valence et d'Aragon, dans la Lombardie, le Milanais, la Provence et le Languedoc ; de 1312 à 1317, quarante-deux écrivains dominicains accrurent par leurs savantes publications l'honneur de l'Ordre. Mais la plus douce jouissance de l'illustre Général fut la sainteté vraiment éminente de tant de Religieux et de Religieuses, parmi lesquels le ciel reçut alors sainte Agnès de Montepulciano, les B. Jourdain de

Pise, Jacques Salomon, Albert de Brescia, Nicolas d'Avignon, Guillaume de Pise, Robert de Saxe.

Il est vrai pourtant que, sous le généralat du R^me Père, l'Ordre de Saint-Dominique essuya une furieuse tempête et eut besoin, pour ne pas sombrer, d'une main aussi ferme et expérimentée que la sienne.

Il y avait quinze mois à peine que Bérenger commandait aux Frères Prêcheurs, quand mourut, en Italie, l'empereur Henri VII, pendant qu'il faisait assiéger la ville de Sienne (août 1313). Le Dominicain Bernardin de Montepulciano, confesseur et aumônier du prince, fut accusé de lui avoir donné la mort, en lui présentant une hostie empoisonnée, la veille de l'Assomption. Cette noire calomnie, dont l'histoire ne nous a pas laissé ignorer l'auteur, fut répandue à plaisir par tous ceux que l'envie ou la malice excitaient contre les membres de l'Ordre. Guelfes et Gibelins accréditèrent cette fable, quoique par des motifs différents : les uns pour tenir en échec notre Cardinal de Prato, qui avait puissamment contribué à l'élection de l'empereur décédé, qu'ils haïssaient ; les autres pour se venger du roi de Naples, Robert, leur ennemi, qu'ils ne craignaient pas de rendre complice de l'attentat. Les hérétiques, principalement les Fraticelles, tâchaient d'affaiblir par cet endroit l'autorité de nos Inquisiteurs et de nos Docteurs, qui agissaient, prêchaient ou écrivaient contre eux, et le peuple, aveuglé, toujours enclin à croire le mal plutôt que le bien, faisait ressentir à l'Ordre, surtout en Allemagne et dans les Flandres, les cruelles suites d'une prévention si funeste.

Au fort d'une si rude épreuve, le premier soin du Père Bérenger fut de lever les yeux vers les montagnes d'où vient tout secours. D'accord avec son Chapitre de Londres, il ordonna que, dans l'Ordre entier, on récitât chaque jour de férie, à la suite des Matines, les Litanies des Saints, et que, chaque semaine, on chantât une Messe solennelle en l'honneur de la Très Sainte Vierge, notre toute-puissante protectrice, et une seconde pour attirer la bénédiction de notre B. Père saint Dominique. Le Chapitre de Bologne, l'année suivante, en prescrivit une troisième, tous les quinze jours, en l'honneur de saint Pierre martyr. En même temps, le prudent Général rassurait ses fils par des Lettres circulaires, où il les instruisait de la vérité des faits, et les prémunissait ainsi contre les traits envenimés des méchantes langues. Bientôt il procura à l'Ordre

un solide sujet de consolation, en faisant publier les preuves les plus authentiques de l'innocence du Religieux incriminé ; ainsi il réduisait au silence quiconque oserait le calomnier désormais.

La première de ces preuves fut la déposition juridique des médecins qui, après avoir suivi la maladie de l'empereur et fait l'autopsie de son cadavre, attestèrent de vive voix et par écrit, comme une chose indubitable, que la mort du prince avait été purement naturelle, sans aucun signe, ni marque de poison. Ils spécifièrent les trois différentes maladies compliquées dont il avait été atteint, et dont chacune pouvait être mortelle, quand le mal n'aurait pas encore été irrité par les fatigues extraordinaires que l'empereur s'était imposées à l'époque des plus fortes chaleurs.

Les grands de l'Empire, les amis intimes de Henri VII, ses plus fidèles serviteurs joignirent leurs propres témoignages à celui des médecins. Ils s'étaient trouvés auprès de la personne du prince pendant sa maladie et le jour de sa mort ; leur déclaration ne pouvait donc être que d'un très grand poids. Elle fut publiée dans trois différentes lettres datées d'Arezzo, le 14 septembre 1313, et adressées au Cardinal de Prato, doyen du Sacré Collège. La première est de Gui Tarlati, évêque d'Arezzo ; la seconde du comte de Montferrat, gouverneur de la même ville, et de son conseil ; la troisième porte le nom des généraux et des principaux officiers de l'armée impériale. Tous semblent faire, comme à l'envi, moins l'apologie que l'éloge du Père Bernardin de Montepulciano, de ses illustres parents et de son Ordre. En même temps, les signataires font toucher du doigt la fausseté du bruit répandu si malicieusement. « Il faut avoir perdu toute pudeur, disent-ils, pour oser avancer sans preuve et contre l'évidence même qu'un homme aussi saint et aussi judicieux que le Père Bernardin, ait pu seulement former le dessein de l'acte exécrable dont on cherche à le noircir. Et quand la noblesse, l'âge et la probité de ce digne Religieux, son inviolable attachement à la personne de son prince, ne parleraient pas en sa faveur, est-ce que seuls, ses propres intérêts n'étaient pas plus que suffisants pour lui faire souhaiter la conservation d'un souverain qui l'honorait de son amitié et dont il obtenait tout ce qu'il désirait? — Aussi voyons-nous, ajoute l'évêque d'Arezzo, que de tous ceux qui pleurent sincèrement la mort de notre illustre empereur, aucun n'en est plus profondément affligé que ce bon Religieux, comme tout son Ordre et ses parents. Mais ce qui ne laisse aucun doute sur son innocence, c'est que

depuis la mort du prince, loin de s'enfuir, ce qu'il aurait pu faire aisément, il a voulu au contraire rester dans la ville d'Arezzo, au milieu des plus zélés amis et serviteurs de l'empereur. » Ces pièces, contresignées et scellées par deux grands Pénitenciers, et authentiquées, en outre, par Jean, évêque de Strasbourg, se trouvent insérées dans l'*Histoire des Ducs de Luxembourg*. L'historiographe de cette illustre maison conclut ainsi : « Il est de toute évidence que ce bruit méchamment jeté dans le peuple ne repose sur aucun fondement. Et ce ne sont pas là, ajoute-t-il en rapportant les trois lettres dont nous avons parlé, les seules pièces justificatives de cette époque, car les princes, les prélats et tout ce qu'il y avait de plus uni par le sang, par l'amitié et par la justice à la couronne du monarque défunt, s'empressaient comme à l'envi (non sans un mouvement particulier du ciel) à donner les témoignages les plus incontestables de l'intégrité et de la fidélité constante de Bernardin de Montepulciano. » Ainsi parle l'abbé Epterne.

De son côté, le roi Jean I^er, fils de l'empereur Henri VII, donna, peu de jours avant la bataille de Crécy, où il trouva une mort glorieuse en combattant pour la France, une déclaration qui lave de tout soupçon injurieux le fils de saint Dominique. On en peut lire le texte et la traduction dans le Père Touron. Charles IV, fils de Jean I^er, ne cessa, lui aussi, de prodiguer publiquement, et en toute occasion, les marques de son inaltérable attachement à la famille dominicaine. Sur son désir, le Chapitre général de l'Ordre se réunit à Prague, capitale de la Bohême, l'an 1359, et non content d'honorer de sa présence plusieurs des séances, le petit-fils de l'empereur Henri VII voulut, ainsi que l'impératrice, communier de la main du Père Général, et recevoir ensuite à sa propre table les nombreux Religieux qui faisaient partie de ce Chapitre. De plus, il remit à leur chef, le R^me Père Simon de Langres, deux Bulles d'Or pour confirmer et étendre les privilèges de l'Ordre dans toutes les terres de l'Empire, particulièrement dans le royaume de Bohême. Bzovius, en racontant ces faits, a bien soin de relever que la principale intention du monarque avait été d'effacer entièrement de l'esprit des peuples les fâcheuses impressions causées par la calomnie, à l'occasion de la mort de son aïeul.

Le R^me Bérenger de Landore ne vit pas avant de mourir tous les témoignages délivrés en faveur du Père Bernardin de Montepulciano ; mais il en recueillit suffisamment pour être pleinement convaincu et

pour convaincre les autres de son innocence. Aussi s'appliqua-t-il à l'entourer de sa paternelle affection, et à le consoler religieusement par le souvenir que le disciple n'est point au-dessus du Maître, et qu'il ne doit pas être surpris ni troublé d'avoir quelque part à l'amertume de son calice.

Le V. P. JEAN ARRIAS,

Profès du Couvent de Sainte-Madeleine de Lima, au Pérou (*)

(1646)

Le roi David, réfléchissant sur les divers états de sa vie, avoue en présence de Dieu qu'il ne peut rien connaître dans les secrets de l'infinie Sagesse, qui a si bien su tirer la sainteté de la corruption dans laquelle il était tombé. « Votre science merveilleuse est au-dessus de moi, s'écrie-t-il, elle me surpasse et je ne saurais l'atteindre. » (Ps. 138.) L'histoire duPère Jean Arrias ne nous invitera pas moins à admirer la profondeur de cette même Sagesse ; car nous y verrons que Dieu s'est servi de la tiédeur et de la négligence mêmes de ce Religieux pour faire de lui un des hommes les plus fervents et les plus pénitents de son époque.

Jean Arrias naquit à Posto, petite ville du royaume de Quito, dans l'Amérique méridionale. Etant venu à Lima pour étudier, il y prit notre saint habit, au couvent de Sainte-Madeleine, le 14 août 1609, âgé de trente-six ans. A peine revêtu au dehors des marques de la milice céleste à laquelle il s'engageait, notre novice s'appliqua à se revêtir intérieurement de Jésus-Christ, afin de combattre tous les ennemis de son salut. Attiré d'un côté par la douceur du lait que Notre-Seigneur daigne communiquer à ceux qui entrent à son service, et de l'autre, confus en lui-même d'arriver à une heure tardive dans la vigne du Père de famille, il passa l'année de sa probation dans une ferveur et une régularité extraordinaires. Les jeunes

(*) Melendez.

Religieux, ses confrères, tiraient de ses exemples une sainte émulation et les anciens, même les plus parfaits, ne pouvaient assez l'admirer, bénissant Dieu de leur avoir envoyé un sujet qui, pour être venu tard en Religion, ne laissait pas d'atteindre et même de surpasser par l'ardeur de son travail ceux qui, dès leurs premières années, avaient porté le joug du Seigneur. Sa mortification était universelle, son recueillement continuel, sa modestie pleine de douceur et son humilité si sincère que, non content d'obéir très exactement à son Père Maître, il prenait toujours la dernière place, se considérant comme le serviteur de tous, et montrant la simplicité d'un enfant dans sa conversation avec des Frères inférieurs à lui par l'âge. Pour réaliser cette fin, il avait grandement à se faire violence; car, l'expérience le démontre, c'est là l'épreuve la plus pénible pour des hommes qui se présentent au couvent à un âge déjà mûr.

Après avoir rendu ses vœux au Seigneur, dans la joie de son âme, le nouveau profès fut assigné au collège du Rosaire de la même ville de Lima, afin de s'instruire, et de se rendre utile au salut du prochain par une sainteté plus éclairée. Mais les Religieux, qui avaient fondé de très grandes espérances sur une année de probation si pieusement passée, furent bien surpris d'apprendre que le novice se relâchait peu à peu de sa ferveur, et que, devenu prêtre, au lieu d'avancer dans les voies de Dieu, il semblait retourner en arrière, faisant de l'accessoire le principal, préférant l'étude des sciences profanes à celle de la science des Saints.

C'est à l'aide de cette tentation que le démon commença d'attaquer celui par lequel lui-même avait déjà été vaincu. Il lui inspira un désir immodéré de savoir ; et ce désir fut cause que, s'appliquant plutôt à connaître qu'à aimer, Jean Arrias laissa insensiblement refroidir son cœur et n'eut plus de goût pour les exercices de piété ni pour l'observance des règles. Dieu, qui permettait cette disposition fâcheuse pour rendre plus humble son serviteur et se l'attacher ensuite d'une manière plus étroite, daigna enfin secouer sa torpeur. Il s'y prit d'une façon très propre à être utile non seulement au coupable mais encore à tous ceux qui, par un malheur semblable, se trouveraient dans le relâchement.

Une nuit, pendant son sommeil, Jean Arrias aperçut devant lui Jésus-Christ, environné de gloire et de majesté, et lui adressant ces redoutables paroles de l'Evangile : « *Quid hoc audio de te? redde rationem villicationis tuæ* : Qu'est-ce que j'entends dire de vous?

rendez-moi compte de votre administration. » Le Sauveur avait un visage sévère et un ton de voix si indigné, que le Père s'éveilla en sursaut et se mit à trembler de tous ses membres. Une sueur froide se répandit sur son corps : il fut comme réduit à l'agonie. Les reproches de sa conscience, qui lui montrait combien peu il était en état de donner le compte réclamé de lui, augmentaient encore sa frayeur ; il se prosterna par terre, baigné de larmes, demandant avec instance à son Maître du temps pour faire de bonnes œuvres, reprendre sa première charité et mieux user des exemples de vertu qu'il avait sous les yeux, au couvent de Lima.

Comme cette émotion venait de Dieu, lequel, ainsi que nous lisons au livre de Job, « dans une vision nocturne, lorsque le sommeil s'est appesanti sur les mortels, leur ouvre alors l'oreille, les avertit et les instruit, pour les détourner du mal, les délivrer de l'orgueil, tirer leurs âmes de la corruption et les sauver » (Job, XXXIII, 15), cette émotion, disons-nous, ne fut point passagère ; mais, ayant pénétré notre Religieux jusqu'au plus intime de son être, elle persévéra dans les actions de sa vie par l'esprit de pénitence dont il les anima toutes désormais.

II. — Après avoir pleuré amèrement son indolence et s'être lavé dans le sang de Jésus-Christ par une confession sincère ; après avoir résolu d'extirper les moindres racines de ses défauts et de ses imperfections, le V. Père porta contre lui-même une condamnation sévère, afin de prévenir la sentence du souverain Juge, et d'éviter à l'avenir toute transgression. Examinant quelle avait été la source de son relâchement, il comprit que c'était une ambition désordonnée d'acquérir les sciences plutôt par ses propres efforts que par le secours de la prière, ou encore une délicatesse excessive dans le soin de sa santé. Dès lors il se proposa de vaquer sérieusement à l'oraison et de ne jamais accorder aucun repos à son corps. On le vit bientôt passer à l'exécution de ses desseins : car, outre l'observance rigoureuse de ce qu'il y a de plus contraire à la nature dans nos saintes Constitutions, il entoura ses reins d'une chaîne de fer étroitement serrée, et revêtit une tunique de laine tellement rude qu'elle ressemblait à un cilice. Sa pénitence dans le boire et le manger tenait du prodige. Le jeudi, le vendredi et le samedi de chaque semaine, le pain sec et l'eau faisaient toute sa nourriture ; les autres jours, il y ajoutait quelques herbes cuites ou

quelque peu de légumes, et le dimanche un œuf, pour se conformer à l'esprit de l'Eglise, qui, ce jour-là, n'ordonne point le jeûne. A l'imitation du B. Henri Suso, devenu son protecteur et son modèle, il ne buvait qu'une fois par repas, et en fort petite quantité: mortification d'autant plus pénible qu'il était d'un tempérament très propre à s'échauffer. Que dire de ses disciplines? Chaque nuit, il se flagellait avec tant de rigueur que le sang ruisselait de ses épaules.

Les fêtes les plus solennelles n'apportaient pas de relâche à de telles austérités. « Il faut, dit-il une fois à un Religieux qui blâmait cette manière d'agir, il faut que mon corps soit châtié ces jours-là aussi bien que les autres, et que la trêve dans la mortification n'augmente pas la répugnance instinctive qu'elle me cause. »

Tels sont les dignes fruits de pénitence opérés par le Père Jean Arrias, durant les années qu'il vécut depuis sa conversion, et jamais il ne voulut s'en dispenser, ni dans ses voyages, ni au plus fort de la maladie.

Mais ce ne fut pas seulement sa chair qu'il crucifia de la sorte par la crainte qu'il avait conçue des jugements de Dieu, son cœur était le premier à pâtir par une contrition vive et continuelle. Chaque jour il s'approchait du saint tribunal, accompagnant ses aveux de sanglots si amers que son confesseur en était attendri et ne pouvait assez l'admirer, vu la grande pureté de sa conscience. De cet esprit de componction procédaient aussi les torrents de larmes qui s'échappaient de ses yeux pendant qu'il célébrait à l'autel.

La Passion de Notre-Seigneur, laquelle, ayant eu pour cause nos péchés, est aussi la mesure de la pénitence que nous en devons faire, lui fournissait sans cesse de nouveaux motifs de pleurer. Il la méditait assidûment, depuis l'Office de nuit jusqu'à 6 heures du matin, demeurant au chœur tantôt à genoux, tantôt prosterné par terre, parfois debout ou assis, mais toujours dans une union si intime à Notre-Seigneur qu'au sortir de son oraison il ne reconnaissait plus personne; ce qu'il voyait, ce qu'il entendait, ce qu'il faisait, rien absolument ne pouvait le distraire du souvenir de Jésus crucifié.

En considérant le Fils, il était naturellement amené à jeter les yeux sur la Mère; de là sa dévotion si éclairée et si affectueuse envers la Très Sainte Vierge. S'il se trouvait sec et aride dans l'oraison, il s'adressait à cette Mère de miséricorde, pour obtenir par ses mérites la douce rosée du Saint-Esprit; et aussitôt sa prière était exaucée,

ainsi qu'il le découvrit à un Religieux de ses confidents. Chaque jour il récitait le petit Office de Notre-Dame et le Rosaire entier, s'interrompant fréquemment pour produire de fervents actes de contrition. Cent fois dans la journée, il conjurait la bienheureuse Vierge de le recevoir sous sa puissante protection et de faire en sorte que ses œuvres de pénitence fussent agréables à son divin Fils : pour cela, il se servait ordinairement de la prière *O Domina mea, sancta Maria.*

Par cette application continuelle à l'oraison et aux autres exercices de piété, Jean Arrias reçut des connaissances de Dieu plus sublimes et plus savoureuses que celles qu'il avait acquises avec tant de peine dans ses études sèches et arides ; et il reconnut alors par son expérience que la sainteté de la vie est de tous les moyens le plus propre pour les obtenir, selon cette parolede David : « *A mandatis tuis intellexi :* L'observation de vos préceptes m'a donné l'intelligence. »

III. — Affermi dans sa science par la méditation habituelle de la loi divine et une application soutenue à tous ses devoirs, le vénérable Père fut beaucoup plus utile au salut des âmes qu'il ne l'avait été autrefois par ses prédications ou même par les fonctions curiales qu'il avait exercées quelque temps ; comme il s'était acquis la réputation d'un Religieux saint et instruit, on venait le consulter sur les points les plus difficiles de la vie spirituelle ou de la morale chrétienne, et tous s'en retournaient aussi satisfaits de ses réponses qu'édifiés de l'humilité avec laquelle il les donnait.

Une preuve des lumières surnaturelles dont il fut gratifié se trouve dans la préférence qu'il marqua dès lors pour les pratiques essentielles de son état, leur sacrifiant à l'occasion les dévotions purement de son choix. Aussi le voyait-on très assidu aux saints Offices de jour et de nuit : il psalmodiait avec tant de modestie et d'attention qu'on l'eût pris pour un Ange revêtu d'un corps mortel. On n'admirait pas moins son exactitude pour le silence, qu'il regardait comme le principe générateur et conservateur des vertus religieuses : il ne répondait que par signes dans les temps et les lieux où il n'était pas permis de parler, évitait aussi les visites des personnes séculières, et, à l'exemple de saint Bernard, aimait et révérait sa chère cellule comme un paradis où Dieu lui était toujours présent.

Le V. Père affectionnait la pauvreté autant et plus que les riches affectionnent leurs richesses ; considérant, en outre, que par un vœu

solennel le Religieux s'est volontairement dépouillé de tout domaine sur la possession ou l'usage de ce qu'on peut appeler bien temporel, il ne souffrait pas que l'on gardât au dépôt commun des réserves particulières pour fournir à ses besoins personnels.

Un jour, on lui remit une aumône considérable pour ses œuvres. Jean Arrias, l'ayant acceptée, ne se donna pas de repos qu'il n'eût obtenu de ses Supérieurs la permission de distribuer le tout aux Indiens, dont il était devenu le père par la tendresse de sa compassion, et auxquels il abandonnait même ses propres habits.

De cet esprit de pauvreté provenait le soin qu'il mettait à enlever de sa cellule tout superflu, parfois même le nécessaire, se réduisant à prendre son sommeil sur quelques ais, qui lui servaient de lit. Et pour mieux porter tout ce que la pauvreté contient d'incommode et de rebutant, il allait volontiers dans la campagne demander l'aumône pour le couvent, endurant avec joie la rigueur des saisons, l'âpreté des chemins et les invectives de ceux qui ne voulaient ni le recevoir ni lui donner. Les désirs que lui manifestaient ses Supérieurs qu'il entreprît cette quête le trouvaient toujours prêt. En leur obéissant, il considérait Dieu, principe de toute autorité, et croyait l'écouter en écoutant ceux qui tenaient sa place auprès de lui.

Les esprits malins auraient bien voulu enlever à ce saint homme son riche trésor de vertus; mais le serviteur de Dieu qui, à travers ses pratiques de pénitence, offrait constamment au Seigneur le sacrifice d'un cœur vraiment contrit, cachait ses mérites sous le voile de la plus profonde humilité. Abaissé sous la main du Tout-Puissant, il se regardait sincèrement comme le dernier des pécheurs, et s'étonnait qu'on s'avisât de le consulter, que ses frères le souffrissent en leur compagnie, qu'ils voulussent l'assister dans ses maladies. L'humble Père avait si parfaitement renoncé à son propre sens, que jamais il ne contredisait personne : dans les conférences théologiques il s'estimait vaincu, sitôt qu'une de ses propositions était attaquée, et il se fiait si peu à lui-même que dans les cas de conscience un peu difficiles, il consultait son directeur et s'en tenait aveuglément à sa réponse. Cette même vertu lui faisait soigneusement cacher ses jeûnes et ses privations, et ceux qui se trouvaient assis auprès de lui à table s'apercevaient à peine de ses austérités. Toujours par le même principe, il évitait de parler des plus hautes maximes de la vie spirituelle de crainte de passer pour un Religieux éclairé. De là vient que nous connaissons peu de chose des grâces intérieures et des

faveurs qu'il recevait du Ciel. On aurait même ignoré qu'il possédât le don de prophétie, si par occasion et comme en riant, il n'avait annoncé des choses dont on voyait ensuite avec admiration l'accomplissement.

Cette humilité si profonde lui attira la haine de l'esprit infernal, lequel, par la permission de Dieu, l'attaqua près de douze années, avec la fureur d'un lion rugissant. Tantôt il l'injuriait dans les termes les plus offensants pour des oreilles chastes ; tantôt il le frappait rudement au visage et sur la poitrine, ou le roulait à terre ; parfois il lui mettait devant les yeux des représentations infâmes ou des spectres hideux ; parfois enfin lui rappelait sa vie antérieure, disant qu'il perdait son temps à châtier son corps et à pratiquer exactement ses règles : « Tu ne persévéreras pas, ajoutait-il, tu tomberas dans le péché et seras damné. » Bref, l'antique serpent usait envers le serviteur de Dieu des moyens qu'il avait essayés autrefois contre le grand solitaire d'Egypte, mais sans plus de succès ; car notre V. Religieux, comme l'incomparable saint Antoine, repoussait tous les assauts par sa confiance en Notre-Seigneur et la vertu du signe de la croix, qui sont, d'après saint Athanase, « un mur inexpugnable, que les traits de l'enfer ne sauraient traverser. » Toutefois, pour avoir souvent triomphé de son adversaire, Jean Arrias ne se tenait pas en parfaite assurance, sachant très bien que ce fort armé, après une défaite, retourne à la charge avec autant d'audace et de fierté que s'il avait été victorieux.

IV. — Cependant, l'heure approchait où devait se terminer la vie du saint pénitent : Dieu daigna la lui révéler. Jean Arrias, au comble de la joie, ne put s'empêcher de communiquer l'heureuse nouvelle à ses meilleurs amis.

Il alla voir l'un d'eux à la campagne et prit congé de lui en ces termes : « Adieu, Frère très intime en Jésus-Christ, nous ne nous verrons plus sur la terre ; le temps de la séparation de mon âme est arrivé, et j'espère que ce sera sans fatiguer mes frères par une longue maladie. » Il revint ensuite au couvent où, redoublant de ferveur, il disposa ses comptes pour les rendre exactement à son Juge. Il avait un tel désir de ne laisser rien en arrière que, par crainte de n'avoir pas rempli toutes les obligations de messes qu'on lui avait remises, il demanda instamment à Notre-Seigneur un délai de quinze jours pour y satisfaire lui-même. Cette grâce lui ayant été accor-

dée, sa mort n'arriva pas la veille de l'Assomption, comme il l'avait d'abord annoncé à son confesseur, mais seulement le 1er septembre de la même année 1646. Le dernier jour d'août, il sortit en ville pour se recommander aux prières du R. Père Benoît Ignace, de la Compagnie de Jésus, et à celles du F. François Corral, de l'Ordre des Frères de la Charité, tous deux grands serviteurs de Dieu et intimes amis du Père Arrias : il leur déclara positivement qu'il mourrait le lendemain. En même temps, il les invita à assister à ses funérailles, comptant bien sur leurs pieux suffrages ; ce que l'un et l'autre lui promirent, en exprimant leurs plus sincères regrets sur la perte d'un si saint Religieux. Le soir venu, Jean Arrias fit une confession générale de ses péchés ; après quoi, ayant embrassé son confesseur : « Mon cher et aimable Père, lui dit-il, je ne vous verrai plus ici-bas ; que Dieu vous récompense au ciel du soin que vous avez pris de ma conscience sur cette terre ! » Puis, s'étant retiré dans sa cellule, torturé par les douleurs de la pierre, qui ne lui laissaient presque point de relâche, depuis trois mois surtout, usé enfin par les austérités et brisé par les mauvais traitements du démon, il s'étendit sur sa couche pour chercher un peu de repos. Au son des Matines, il se leva, et resta ensuite au chœur jusqu'au moment de la Messe, qu'il célébra avec une ferveur plus aisée à imaginer qu'à décrire. Revenu au chœur pour faire son action de grâces, il s'assit dans une stalle, en face de l'autel. Là, le rosaire dans la main droite, la main gauche posée sur la poitrine et le capuce rabattu sur les yeux, le saint prêtre s'offrit au Seigneur comme un holocauste de pénitence et d'amour. Unissant à la grande Victime qu'il venait d'immoler le sacrifice de sa propre vie, il échangea l'existence mortelle pour les années qui durent sans fin. Les Religieux, arrivant au chœur à l'heure de Prime, s'approchèrent du Père Arrias, qu'ils croyaient légèrement assoupi ou plongé dans une méditation profonde : quelle ne fut pas leur surprise de le trouver mort ! Mais ils passèrent aussitôt de l'étonnement à l'hymne de la louange, en apprenant, de la bouche de son confesseur et de ses deux amis nommés plus haut, que ce trépas était prévu depuis longtemps et prédit avec toutes ses circonstances.

En considérant le vénérable défunt, revêtu de tous les insignes de la milice dominicaine, ils ne purent douter que son âme ne fût revêtue, elle aussi, de la gloire céleste, et mise en possession de la couronne de justice réservée à ceux qui ont combattu les bons combats. Toute la ville accourut pour révérer une fois encore celui

qu'elle se plaisait à honorer comme un Saint, et contribuer, par ce concours, à rendre sa sépulture glorieuse. Ainsi mourut le Père Jean Arrias : il était dans la soixante-douzième année de son âge, et depuis son entière conversion jusqu'à son dernier soupir, il ne se relâcha en rien dans l'observance des saintes Constitutions et dans les effroyables austérités qu'il s'était prescrites. Le Père Marchese a inséré sa vie dans le *Diario*, en s'inspirant de Melendez ; il fait mourir le vénérable Père à Lima. Mais les Actes du Chapitre général de 1647 affirment qu'il termina ses jours à Guamanga; c'est à cette dernière solution qu'il faut se tenir de préférence.

La pieuse Princesse BÉATRIX D'AVESNES, Fondatrice et Religieuse professe du Monastère des Dominicaines, dites vulgairement Dames de Beaumont, à Valenciennes (*)

(1321)

Le 12 décembre 1310, deux Religieuses Dominicaines de l'Abiette, à Lille, Sœurs Agnès Magnilencial et Marguerite d'Avelaines, arrivaient à Valenciennes, et descendaient à l'hôtel des seigneurs de Beaumont. A Pâques de l'année suivante, elles prenaient possession de cette demeure par leur entrée en clôture, sous la présidence du Père Hervé Noël, Provincial des Dominicains de France, et plus tard Maître général des Frères Prêcheurs.

Balduin d'Avesnes, seigneur de Beaumont, avait fait bâtir pour lui-même l'hôtel de ce nom, sur la paroisse Saint-Nicolas, et l'avait compris ensuite dans la dot de sa fille Béatrix, lors du mariage de celle-ci avec Henri III, duc de Luxembourg. Cette princesse, par reconnaissance de ce que son fils avait été élu empereur des Romains, sous le nom de Henri VII, en novembre 1308, résolut de convertir sa propriété en une maison de prière, et comme la répu-

(*) *Mémoires de Valenciennes;* Cf. *Année Dominicaine* de Paris, 1869.

tation des Dominicaines de Flandre était parvenue à sa connaissance, elle la leur donna, sous la condition que les Règles de saint Dominique y fussent perpétuellement observées.

Non contente de ce bienfait, et ne voulant point exposer les pieuses filles qu'elle avait appelées aux atteintes parfois cruelles d'une vie sans ressources, Béatrix fut pour elles et pour leurs compagnes à venir une véritable Providence. Par ses soins, la maison fut accommodée aux exigences de la clôture et plus tard, quand le besoin s'en fit sentir, considérablement agrandie et pourvue de biens meubles et immeubles, malgré l'opposition que purent faire les filles de saint Dominique, qui eussent préféré de beaucoup la pauvreté à toute cette abondance.

Elle jeta les fondements d'une église, sous le vocable de l'Assomption, au jour anniversaire de la naissance de l'empereur, son fils, qu'elle avait mis au monde dans cette habitation, et elle laissa aux Religieuses, comme gage d'affection particulière, le berceau qui avait servi au prince. Enfin, de peur que ses chères filles ne fussent inquiétées dans les âges futurs, Béatrix fit ratifier tous ces dons par Lettres impériales, en date du 5 mars 1311.

Tant de générosité de la part de la fondatrice fut récompensée largement du côté du Ciel. Le 28 mars 1312, huit postulantes de noble lignée reçurent le voile de ses mains, en présence du Père Bouchère, Vicaire du couvent. C'était d'abord l'une de ses filles, Félicité de Luxembourg, veuve à l'âge de vingt-deux ans de Jean de Louvain ; puis Chrétienne d'Ypres, Isabelle Delseaux, fille du Prévôt de Valenciennes, Béatrix de Barbunson, Agnès Daussi, Marie et Béatrix de Lasseignies. Ces exemples du mépris du monde, donnés par des jeunes personnes si distinguées, de la noblesse ou de la bourgeoisie, opérèrent un effet prodigieux sur les habitants de la ville et inclinèrent Béatrix elle-même à les imiter. L'année suivante, la noble Dame prit l'habit de Béate dans ce *jardin fermé* offert par elle au Seigneur, et, peu après, celui de Dominicaine, qu'elle porta jusqu'à sa bienheureuse mort, arrivée en 1321. L'élection de Marguerite de Luxembourg comme Prieure lui procura, pendant quatre ans, le bonheur de se trouver réunie à ses deux filles, sous le patronage et les règles du saint Patriarche.

Après la mort de la fondatrice, les Religieuses acquittèrent la dette de la reconnaissance par leurs prières d'abord, puis par l'érection, en grande partie à leurs frais, d'un splendide mausolée placé à l'entrée

du chœur. On jugera de la magnificence de ce monument par un détail : sa statue d'albâtre, de grandeur naturelle, avait deux diamants dans l'orbite des yeux.

Des deux filles de Béatrix, l'aînée, Félicité de Luxembourg, après avoir contribué avec son frère Beaudoin, archevêque de Trèves, et son neveu, Jean de Luxembourg, roi de Bohême et de Pologne, à l'achèvement de l'église, que consacra Henri d'Apremont, évêque de Verdun, et laissé de grands biens à la maison, y persévéra jusqu'à sa mort, qui fut sainte comme sa vie. La plus jeune, Marguerite, qu'il avait fallu forcer à accepter le priorat, retourna à son couvent de Marienthal, d'où elle était venue, et mourut Prieure de celui de Vaux-Notre-Dame, à Liège, l'an 1336.

Il est fait mention de cette V. Sœur dans un manuscrit de la Bibliothèque Colbertine, contenant la Vie de Beaudoin de Luxembourg, archevêque de Trèves ; et nos Chapitres généraux de ce temps-là ordonnaient souvent des prières pour elle, aussi bien que pour son incomparable mère Béatrix. Au Chapitre de Carcassonne de 1312, et en celui de Montpellier de 1316, on les recommande en ces termes : « Pour Sœur Marguerite, sœur de S. M. l'empereur, et Sœur Marie, sa fille, chaque prêtre célébrera une messe : pour Dame Béatrix, mère du seigneur Empereur, d'heureuse mémoire, chaque prêtre une messe (1). »

Tout l'Ordre tâchait par là de reconnaître les grandes obligations qu'il avait à cette illustre fondatrice, laquelle, non contente d'avoir donné à la famille de saint Dominique ses filles, ses biens, sa maison et toute son affection, s'y donna encore elle-même, vivant religieusement jusqu'au jour où il avait plu au Seigneur de la couronner dans le ciel.

II. — Le monastère où d'aussi grands exemples de générosité et de sacrifice avaient été donnés, ne dégénéra pas. On y vivait à l'abri de toute atteinte de la pauvreté, il est vrai, mais sans attache aux biens terrestres. Le culte divin et la maison du Seigneur se ressentirent surtout de l'aisance qui régnait dans le monastère. Tout y était riche. Les Sœurs avaient rassemblé une collection si nombreuse de

(1) Pro Sororibus Margarita, germana Domini Imperatoris, et filia ejus Maria, quilibet sacerdos unam missam : pro Domina Beatrice, matre quondam Domini mperatoris, rec. fel., Q. S. U. M.

reliques, qu'elles en possédaient, à elles seules, plus que toutes les églises de la ville réunies. On en comptait jusqu'à deux cent soixante et une, dont les plus précieuses étaient des morceaux de la colonne de la Flagellation, du roseau, de l'éponge, de la table de la Cène, de la sainte Crèche, de la tunique de Notre-Seigneur, du Mont du Calvaire, du Mont Sion, des langes de l'Enfant Jésus, de la maison de sainte Anne, du voile de la Sainte Vierge, de la pierre où elle mit au monde son divin Fils, du Saint Sépulcre, etc.

Bien que l'antiquité ne nous ait pas transmis les noms de ces dignes Religieuses, nous ne pouvons douter que la vertu de la plupart d'entre elles n'ait été grande et précieuse aux yeux de Dieu. Leur vie pure leur attirait des vocations extraordinaires, témoin Yolande de Mortagne, qui, après avoir noblement surmonté tous les obstacles que sa famille mit à l'accomplissement de ses désirs, vint frapper à la porte du monastère et demander un asile pour le reste de ses jours : elle y mourut pieusement l'an 1425.

Fidèles aux intentions de leur fondatrice, par rapport à la stricte observance, les Religieuses embrassèrent avec empressement la réforme établie par le Maître général Auribelli, en 1457.

Le siècle suivant nous les montre tout aussi attachées à leurs règles ; car, lorsque Valenciennes, qui avait accepté la réforme protestante, se révolta contre Philippe II, en 1567, chassées de leur monastère au nombre de quarante-neuf, toutes vécurent dans une parfaite régularité au sein de leurs familles ou dans quelque couvent éloigné de l'action des sectaires. La tourmente une fois passée, elles revinrent dans leur pieux asile, bien qu'elles sussent d'avance en quel triste état elles allaient le retrouver : le monastère presque détruit, l'église coupée par le milieu, le chœur enfoui sous les nouvelles murailles de la ville, ainsi qu'une moitié de leur cloître et leur salle capitulaire.

En 1572, le même malheur les trouva aussi résignées, aussi persévérantes. Leur infortune fut grande cependant, car elles perdirent titres, privilèges, lettres patentes, bulles, ornements, meubles, etc. A peine purent-elles sauver les précieuses reliques qu'elles tenaient de la pieuse Béatrix. Elles eurent même la douleur de voir le tombeau de leur fondatrice saccagé. La richesse du monument le perdit, mais les cendres de la défunte furent respectées.

Au milieu de cette nouvelle épreuve, ce fut pour elles une grande consolation de trouver un refuge chez leurs compagnes de l'Abiette,

qui logèrent pendant un an vingt-quatre d'entre elles. Quand elles mirent le pied dans cette sainte maison, un rayon d'espérance brilla à leurs yeux. De là étaient parties, il y avait trois cents ans, les deux premières Dominicaines qui allèrent planter l'arbre de saint Dominique à Valenciennes ; ce souvenir leur donna confiance qu'elles regagneraient l'asile séculaire dont on les avait violemment expulsées.

Bientôt, en effet, elles revinrent de leur exil et reprirent la vie régulière d'autrefois. Elles ne perdirent rien de la première ferveur ; car nous retrouvons, au siècle suivant, parmi elles, des exemples d'une grande vertu. La Sœur Marie d'Auxtru endura pendant quatorze ans, avec une patience qui ne se démentit jamais, une maladie cruelle qui lui occasionnait de fréquents vomissements de sang. Jacqueline Bertoule, une autre de leurs Sœurs, avait tellement d'attraits pour la pénitence, qu'à l'âge de cent cinq ans, elle macérait encore rudement son corps. Ces faits nous ont été conservés par l'un des nôtres, le Père Choquet, dans son ouvrage des *Dominicains célèbres,* imprimé à Douai en 1610. Quarante ans plus tard, Simon Le Bouc, Prévôt de Valenciennes, écrivait dans son *Histoire ecclésiatisque* les lignes suivantes : « Ce monastère a continuellement, depuis sa fondation, esté fourni de bon nombre de filles fort vertueuses et quantité de nobles familles, exerceantes estroictement la Règle de leur Père saint Dominique. »

Nous l'en croirons d'autant mieux que Messieurs du *Magistrat* dont il faisait partie, et qui, en toute occasion, s'étaient montrés si favorables aux Frères Prêcheurs, n'étaient pas aussi bien disposés à l'égard de leurs Sœurs. En voici une preuve.

Ayant été abondamment pourvues par leur fondatrice, les Religieuses de Beaumont n'avaient jamais songé à réclamer du Conseil de la ville l'immunité dont jouissaient tous les Ordres mendiants. Mais, après les pertes que leur avaient causées les deux pillages successifs de leur demeure, et la diminution de leurs dépendances, dont une partie avait été englobée dans les fortifications de la ville, elles présentèrent une supplique à l'effet d'obtenir l'exemption des charges dont étaient libérées les autres Communautés. Ce fut en vain. Elles eurent beau employer la protection de l'archiduc Albert et avoir recours aux tribunaux, leur requête n'aboutit qu'à les endetter davantage, car on les condamna aux dépens.

Ce différend et plusieurs autres qu'il serait inutile de rapporter n'empêchaient pas, néanmoins, Messieurs du *Magistrat* de leur

témoigner de la considération. L'an 1647, nous voyons ces derniers assister en corps à une grande cérémonie dans l'église du monastère.

Les pieuses filles s'étaient procuré quatre chefs et quarante ossements notables des compagnes de sainte Ursule. Elles les firent renfermer dans deux belles châsses en bois, construites tout exprès. Pendant huit jours, les précieuses reliques furent exposées à la vénération dans l'église des Dominicains, d'où on les transféra solennellement au monastère des Sœurs, avec un si grand concours de peuple qu'on pouvait dire que tout Valenciennes y était.

Le XVII[e] et le XVIII[e] siècles furent, pour nos Sœurs, calmes et paisibles, jusqu'à l'époque de la grande Révolution. Elles durent alors quitter leur sainte demeure pour n'y plus rentrer. Aucune, cependant, ne porta sa tête sur l'échafaud : toutefois, ce ne fut pas sans peine que quatre d'entre elles, restées à Valenciennes pendant la tourmente, échappèrent à la mort : il leur fallut se résigner à vivre cachées dans des caves. Aux jours moins mauvais, lorsqu'elles purent sortir, ruinées et sans ressources, puisque leur monastère, en partie démoli ainsi que l'église, et les biens qui y étaient attachés, se trouvaient de par la loi en mains étrangères, elles durent songer à se procurer un mode quelconque d'existence. Elles établirent donc un pensionnat qui devint assez florissant. Mais les infirmités de l'âge arrivant, elles n'eurent plus qu'un externat qui finit avec la dernière d'entre elles, dame Julie Laurent, en Religion Sœur Béatrix.

Cette sainte et courageuse personne, morte obscurément mais pieusement vers 1850, était entrée au monastère à l'âge de seize ans. Il y avait vingt-deux ans qu'elle avait prononcé ses vœux, lorsque la Révolution vint l'arracher à l'entière observance de ses engagements. Néanmoins, la Providence lui ménageait une consolation avant de mourir. En 1830, quelques travaux entrepris sur l'emplacement de l'ancienne église amenèrent la découverte d'une pierre tombale qui fut reconnue pour être celle de noble Dame Béatrix, fille de Balduin d'Avesnes, épouse de Henri III de Luxembourg, et fondatrice du monastère des Dominicaines de Beaumont. L'enlèvement de cette pierre, aujourd'hui conservée au musée de Valenciennes, mit à jour l'intérieur d'un caveau dans lequel on trouva un cercueil de bois, suspendu par deux chaînes en fer dont les extrémités étaient scellées dans la voûte. A peine l'eut-on touché qu'il tomba en poussière, ainsi que le corps qu'il renfermait depuis 1326. Prévenue du fait, Sœur Béatrix, qui demeurait vis-à-vis de son ancienne maison claus

trale, alla contempler les précieuses cendres, et, en les voyant, prononça d'une voix émue, mais non sans quelque joie, ces paroles qu'elle aimait à répéter depuis : « La dernière Religieuse de Beaumont revoit, après des siècles, les restes de la première. »

LE MÊME JOUR

1270 — A Brive, en Limousin, le B. ELIE NAVARRE. Fervent dans la dévotion, lumineux par ses œuvres, inflexible par sa constance dans le bien, zélé contre le mal, juste en toutes choses, ce V. Père parut en Religion comme un miroir de sainteté. C'était un homme apostolique dans toute la force du terme : sa parole de feu savait plaire et toucher. Il remplaça au Priorat de Limoges Etienne de Salagnac, quand celui-ci passa à Toulouse. Lui-même fut Sous-Prieur à Toulouse, puis Prieur à Narbonne, à Carcassonne et à Figeac. Il mourut à Brive, dans une heureuse vieillesse, le 1er septembre 1270, laissant de nombreux héritiers de ses vertus, entre autres, son propre frère Gui Navarre, décédé Prieur de Cahors. Il fut inhumé dans le cloître du couvent, à gauche de la porte du Chapitre. — (Bern. Gui.)

1329 — A Rimini, l'Illustrissime Père JÉROME DE FISICIS, qui, de citoyen de la même ville en fut établi le Pasteur, après avoir édifié sa famille religieuse par ses grands exemples et honoré la cour du Pape Jean XXII par la manière élogieuse dont il s'acquitta de sa charge de Pénitencier. Pendant les six années de son épiscopat, il demeura sincèrement affectionné à l'Ordre, et comme preuve de son inaltérable attachement, fit bâtir à ses Frères un couvent célèbre, qu'il choisit pour le lieu de sa sépulture, afin de s'assurer une meilleure part à leurs suffrages. Sa bienheureuse mort arriva vers l'an 1329. — (Fontana.)

1648 — A Rome, l'Illustrissime Père MICHEL MAZARIN, archevêque d'Aix et cardinal du titre de Sainte-Cécile.

Michel Mazarin, frère du célèbre Cardinal qui fut Ministre d'Etat en France, sous Louis XIII et surtout Louis XIV, naquit à Rome, l'an 1605, vers le commencement du pontificat de Paul V. A l'âge de quinze ans et demi, il embrassa l'institut des Frères Prêcheurs, au Couvent de la Minerve.

Après de brillantes études théologiques, terminées à Bologne, sous le V. Père Thomas Turco, il revint enseigner, à son couvent d'affiliation, et

entra bientôt dans les emplois. Le R^me^ Père Nicolas Ridolfi eut lieu de se louer de la manière dont il s'acquitta d'une difficile négociation à Venise. On ne tarda pas à le charger de conduire la Province de Pouille, puis celle de Rome. Partout il sut faire estimer et aimer son administration. En sortant de la supériorité, l'an 1642, il obtint du Pape Urbain VIII, pour de sérieux motifs, que désormais les chefs de cette Province ne la gouverneraient pas plus de deux années, et que les Docteurs doués de privilèges n'excèderaient plus le nombre de vingt.

Au mois d'octobre 1642, le Père Michel se vit établi par Sa Sainteté Vicaire général de tout l'Ordre, à la place de Nicolas Ridolfi, dont le Pape avait résolu la déposition. Un Chapitre assemblé extraordinairement à Gênes l'élut pour Maître de l'Ordre. Mais, en cette circonstance, le Chapitre ne procéda point suivant la teneur de nos Constitutions, et il y eut une double élection. Tandis que les Français et plusieurs Italiens élisaient Michel Mazarin, les Espagnols, les Flamands et les Allemands donnaient leurs voix au Père Thomas de Roccamora, Aragonais, aussi distingué par son mérite que par sa naissance.

La situation était critique et l'on pouvait craindre un schisme dans l'Ordre, d'autant plus que les Religieux placés sous la domination de la Maison d'Autriche, ceux d'Espagne, de Hongrie, d'Allemagne et des Pays-Bas se refusaient absolument à reconnaître pour Général Michel Mazarin, moins sans doute pour des raisons propres à sa personne, qu'à cause du crédit de son frère, dont l'ascendant était déjà fort grand à la cour de Louis XIII, et par là redoutable aux nations jalouses de la France. La divine Providence ne permit pas que la division eût des suites fâcheuses. L'amour de la paix régnait dans le cœur des deux Religieux sur lesquels s'étaient partagés les suffrages; l'un et l'autre renoncèrent de bon cœur à leur droit, afin qu'on procédât à une nouvelle élection. Ce fut alors que le Pape Urbain VIII institua Mazarin Maître du Sacré Palais, pour succéder au Père Lucarini, qui venait d'être élevé à l'épiscopat. Mais le Père Michel n'occupa ce poste que l'espace de deux ans : Louis de Bretel, archevêque d'Aix en Provence, étant mort l'an 1644, le roi de France proposa le Maître du Sacré Palais pour le siège de cette Métropole. Innocent X accorda les Bulles et l'archevêque fut sacré dans notre église de la Minerve par le cardinal Jérôme Grimaldi, en juillet 1645. Il reçut au mois d'août suivant le pallium. Etant ensuite allé à Paris, il prêta au roi le serment ordinaire, et de là, prit la route d'Aix, où il fit son entrée avec une simplicité qui édifia toute la ville.

Deux ans après, il revenait en Italie. Son frère, Jules Mazarin, qui rêvait pour lui d'autres dignités, réussit à le faire honorer de la pourpre cardinalice. Innocent X l'en revêtit, en lui assignant le titre de Sainte-Cécile (7 octobre 1647). Louis XIV n'attendait que cette occasion pour nommer le nouveau Prince de l'Eglise à la vice-royauté de Catalogne.

Dès 1640, les Catalans, secouant le joug de la domination espagnole,

s'étaient placés sous la couronne de France pour être maintenus dans la possession de leurs droits et privilèges. « Ces peuples, écrit un historien, naturellement jaloux des lois et des anciennes coutumes qui régissaient leur Principauté, n'avaient pu voir sans une extrême douleur les fréquentes atteintes que la cour de Castille y donnait. »

Mais ce qui mit surtout le comble à leur indignation, ce fut le déréglement des soldats espagnols, logés chez eux, dans leurs bourgs et villages, pendant l'hiver. Ces hommes, se croyant sans doute en terre conquise, se livraient à tous les excès familiers aux gens de guerre, et ajoutaient au scandale de leur inconduite, de leurs vols et de leurs pillages, l'impiété et le sacrilège. C'est ainsi qu'ils ne se faisaient nul scrupule d'incendier les églises, de démolir les autels et de profaner jusqu'à nos saints Mystères. Les peuples si religieux de la Catalogne pouvaient-ils supporter des attentats de cette nature? Ils s'armèrent donc contre ces impies, en firent un grand carnage et mirent en déroute les troupes que le vice-roi lança contre eux.

Après une trêve de courte durée, les Catalans, provoqués par de nouvelles injures, coururent aux armes de nouveau. Le vice-roi de Castille, imprudemment sorti de Barcelone, fut attaqué et assommé par les paysans. On lui donna pour successeur un Catalan, qui apaisa la révolte ; mais, à la mort de ce gouverneur, les hostilités recommencèrent. De part et d'autre, on mit les troupes en campagne, et après divers avantages remportés sur les Espagnols, les Catalans implorèrent la protection du roi de France, qui leur envoya les secours dont ils avaient besoin.

Le maréchal de la Mothe fut reçu à Barcelone, l'an 1643, en qualité de vice-roi. Le comte d'Harcourt lui succéda, puis le prince de Condé, enfin Michel Mazarin. Le Cardinal se montra à la hauteur de l'importante fonction dont on l'avait honoré. Il ménagea et protégea le peuple, se fit aimer des Catalans par sa piété et sa douceur, et ne leur donna jamais l'occasion de se plaindre de sa conduite ni de celle des personnes attachées à son service. Aussi laissa-t-il d'amers regrets, quand après six mois de vice-royauté, on le vit repartir pour Rome. Le roi de France venait, en effet, de le nommer son ambassadeur ordinaire auprès du pape Innocent X.

Ce dernier voyage, au milieu des plus fortes chaleurs, fut fatal à la santé de notre Cardinal, dont la complexion n'était point robuste. Arrivé à Rome, la veille de la Saint-Laurent, il se disposa pour l'audience solennelle, qui avait été fixée par le Souverain Pontife au 28 août. Mais, dès le 26, il se trouva atteint d'une maladie jugée tout de suite mortelle. On n'eut pas besoin de prendre de timides précautions pour préparer l'auguste malade à son dernier passage. Quand il comprit la gravité du danger, il ne voulut plus entendre parler d'aucune affaire terrestre afin de penser uniquement à son éternité. Il fit une confession générale dans les sentiments de la plus vive contrition, et demanda au R^me^ Père Général à être enterré sous les pieds de ses Frères. Fontana, témoin de sa mort, dit qu'il rendit son âme à Dieu avec une

grande ferveur, sur les trois heures du soir, le 1er septembre 1648, dans la quarante et unième année de son âge. Il laissa à son église d'Aix tout ce qu'il avait de plus précieux dans ses meubles, à son couvent de la Minerve un anneau de trois mille écus, et à tout son Ordre la mémoire de ses grandes vertus. Michel Mazarin aimait sincèrement son état religieux, à ce point qu'au milieu de ses honorables emplois et de la pompe des plus hautes dignités, il se glorifiait uniquement d'avoir professé l'Ordre des Frères Prêcheurs. Il fut inhumé dans notre église de la Minerve. — (Fontana; Touron.)

1655 — A Toulouse, mourut saintement le V. Père ANTOINE CUSSAC. Le couvent de Toulouse, qui a toujours été une pépinière de grands hommes, reçut un nouvel accroissement d'honneur du zèle ardent et lumineux de ce digne Religieux. Depuis sa profession jusqu'à sa mort, arrivée seulement cinquante et un ans après, le V. Père Antoine fut toujours malade, et néanmoins il ne cessa point de prêcher des stations de Carême et d'Avent; de telle sorte qu'on ne savait réellement qu'admirer le plus en lui, ou la fermeté de sa patience, soutenant le poids de ses grandes infirmités corporelles, sans rien relâcher de son austérité de vie, ou l'ardeur de son zèle à annoncer la parole sainte, à entendre les confessions, à convertir les pécheurs et à faire marcher les imparfaits dans les voies assurées de la justice. Dieu le favorisa souvent par des grâces miraculeuses de sa clémence et quelquefois par des signes terribles de sa justice, pour ébranler les cœurs des méchants et affermir ceux des bons. Jamais il ne parlait que de Dieu ou de ce qui peut conduire à Dieu. Jamais il ne s'écoutait en rien pour épargner son corps, auquel il n'accordait que trois ou quatre heures de sommeil, sur un sac de paille. Il traduisit de l'espagnol la vie du V. Barthélemy des Martyrs. Ayant communiqué son travail à quelques évêques français d'une sainteté reconnue, ceux-ci jugèrent qu'il fallait mettre sous les yeux de leurs collègues un miroir si accompli de toutes les vertus épiscopales : ce qui donna lieu à l'impression de la vie du grand archevêque. Le Père Antoine Cussac alla, peu de temps après, recevoir la récompense promise à ceux qui ont possédé leur âme dans la patience et éclairé le monde par leurs paroles et leurs œuvres. — (*Ex relat. fidel.*)

1663 — A Goa, le V. Père LUC DE LA CROIX, l'un des plus intrépides apôtres de l'Archipel Indien. Il prit le saint habit à Cochin, et fit de tels progrès dans la vertu et les sciences, qu'ayant mérité le grade de Docteur, il fut élu Prieur de notre collège de Saint-Thomas à Goa, et ensuite envoyé par le P. Michel Rangel dans les îles de Ceylan et de Manar, en qualité de visiteur.

Luc de la Croix avait autrefois porté les armes dans la milice séculière, et son âme encore toute militante devait donner un caractère chevaleresque aux luttes de la vérité contre l'erreur. Son zèle ardent pour le salut des

âmes lui faisait envisager avec tristesse le sort malheureux de tant de peuples abandonnés trop facilement aux Hollandais par les princes chrétiens. Vainement il avait soutenu de sa parole les Portugais assiégés dans Malacca. Blessé lui-même d'un coup de lance, il dut se retirer aux îles de Sotor.

Les Hollandais le poursuivirent jusque dans ce refuge. Le V. Père, qui avait déjà parcouru et évangélisé toutes ces chrétientés, visité tous les couvents de la Congrégation des Indes situés dans ces parages, et baptisé bon nombre de rois et de princes et des peuplades entières, se souvint qu'en certaines extrémités le chrétien doit se dévouer totalement à la cause de son divin Maître.

Son génie guerrier se réveilla. Il s'agissait de conserver le fruit de tant de sueurs et de sang versés pour l'Evangile; ne pourrait-on pas organiser un plan de défense? Les temps étaient fort critiques. Le commencement du XVII[e] siècle avait vu se former en Hollande la première Compagnie des Indes. Alors s'ouvrit entre les Portugais et les Hollandais une longue et sanglante lutte, qui mit à deux doigts de leur perte toutes les missions si heureusement entreprises.

Les Portugais, malgré les désordres et les rapines de leur administration, laissaient du moins à la religion la liberté d'exercer son zèle. Les Hollandais et les Anglais devinrent au contraire les persécuteurs acharnés des missionnaires. Ce n'étaient plus seulement les Mahométans et les cannibales qui poursuivaient les prêtres et les traquaient comme des bêtes fauves, mais des hommes soi-disant chrétiens et civilisés.

Le Père Luc de la Croix comprit le danger, et, après des courses, des pourparlers, des fatigues de tout genre, il obtint la formation d'une ligue entre tous les rois chrétiens de ces îles.

Cette coalition réussit à merveille. Les hérétiques, plusieurs fois repoussés et battus par les catholiques, ne firent pas tout le mal qu'ils projetaient; la Croix, plantée sur tous ces rivages, apparut de nouveau dans les nombreux détroits de l'Archipel Indien, comme le phare du salut abritant des peuples entiers, convertis et baptisés par les enfants de saint Dominique.

La gloire de ce triomphe revient en grande partie au Père Luc de la Croix, lequel fut bientôt établi Vicaire général de nos missions dans les Indes. Investi, en outre, de la qualité d'Inquisiteur et de Commissaire du Saint-Office, il eut toute autorité pour installer quelques petites colonies de missionnaires dans les centres les plus importants.

Le R. Père mourut au mois de septembre de l'année 1663, usé par ses travaux entrepris à la gloire de Dieu et au service des âmes. — (*Ex rel. Ant. ab Incarn.*)

1300 — Au Monastère de la Vierge, à Zamora, en Espagne, la mémoire de l'infante de Castille Marie, fille de don Ferdinand. Attirée dans l'Ordre par

le V. Père Jean Carrasco, confesseur de la Reine, sa mère, elle ne fut pas moins illustre par ses vertus que par la grandeur de sa naissance. — (Lopez.)

1315 — Au royal monastère de Poissy, l'illustre Princesse du sang, ISABEAU DE VALOIS, fille de Charles de Valois, l'un des petits-fils de saint Louis.

Elle imita l'exemple de son frère Charles d'Alençon, qui professa notre règle avec beaucoup de ferveur, et, ayant renoncé à tout pour Jésus, elle alla le posséder Lui-même, vers la fin du premier siècle de l'Ordre. — (Jean de Réchac.)

15.. — A Prouille, la pieuse mémoire de la vénérable Sœur HÉLÈNE D'AURIOL. Par une longue patience et une humilité très profonde, cette sainte Religieuse mérita les grandeurs et les délices de l'éternelle vie. — (*Mém. de Prouille.*)

1560 — A Valence, en Espagne, au monastère de Sainte-Catherine, la V. M. ANNE-BENOITE. Priant un jour pour l'âme de la Sœur Marguerite Etienne, elle vit entrer par l'une des fenêtres du chœur un globe de feu, portant au milieu la figure de la défunte et s'élevant ensuite vers le ciel. L'éclat trop vif des rayons lumineux qui s'en échappaient lui affaiblit la vue, de telle sorte qu'elle ne put dérober à ses compagnes la connaissance de ce qui s'était passé. Par ces ténèbres extérieures et par les saintes dispositions de recueillement qui les accompagnaient, la Providence voulut préparer la fervente Religieuse à la vision de la gloire : elle y entra trois semaines après. — (Diago.)

1570 — Au Monastère de la Visitation de Monte-Major, en Portugal, la V. Sœur ELVIRE DE MENDOZA, fille spirituelle du V. Louis de Grenade. Ce grand maître de la vie intérieure lui inspira un tel mépris du monde, qu'à la mort de son époux, don Ferdinand Mascaregnas, elle quitta le faste et l'opulence de sa maison, sa nombreuse suite de serviteurs et les délices du siècle, pour s'enfermer dans le cloître et se condamner à une perpétuelle immolation, par la pratique de l'obéissance et de l'humilité. Mais, avant d'exécuter son dessein, elle eut de terribles combats à soutenir contre les répugnances de la nature. Toutefois, faisant réflexion qu'elle avait pour chef un Dieu couronné d'épines, que le train d'une grande maison éblouit sans contenter et occasionne bien des tracas ; que bon gré mal gré il faut un jour se défaire de tout ; et finalement, que la prison volontaire d'un cloître devient un paradis à qui sait trouver Dieu, Elvire triompha dans la lutte, et une fois revêtue des livrées de l'Ordre, ne songea qu'à se perfectionner dans la vie d'abjection et de dépendance. Elle s'employait aux travaux humbles et grossiers, si opposés à sa première condition, et le faisait avec tant de joie, de

facilité et de promptitude, qu'un étranger l'eût prise pour une simple fille des champs, habituée au service dès son enfance. Près de mourir, se jugeant indigne d'être enterrée à côté des Sœurs, elle demanda pour l'amour de Dieu qu'on lui donnât la sépulture dans la partie du cimetière réservée aux pauvres. Louis de Grenade nous a laissé l'éloge de son humilité. — (Lopez.)

1676 — Au Monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Dijon, la très vertueuse Sœur ANNE, converse, laquelle couronna sa longue carrière par une mort précieuse, à l'âge de 73 ans. Son appel en Religion ne fut qu'une vue de la volonté de Dieu; et elle y adhéra fidèlement. Malgré ses belles qualités et les sollicitations pressantes de ses parents, gens très honorables, qui la voulaient Religieuse de Chœur, elle protesta que s'il y avait eu un autre état plus humble que celui de son libre choix, elle l'aurait embrassé de grand cœur pour l'amour de son Sauveur anéanti. Sur le fondement solide de cette profonde humilité, elle éleva le haut édifice d'une vie admirable de simplicité, d'innocence et de pureté angélique. L'oraison, la présence de Dieu et la récollection la rendaient toujours semblable à elle-même. Pleine de respect pour les Sœurs de chœur, elle les servait toutes indistinctement avec une modestie, une douceur et une charité sans égales. Pendant les cinquante-trois années qu'elle passa au monastère, on ne la vit jamais perdre un moment : toujours on la trouvait priant, lisant ou travaillant. Jusqu'à la mort, elle persévéra dans les pratiques d'une rigoureuse pénitence : couchant sur la paille, mangeant très peu, ne buvant que de l'eau à peine teintée d'un peu de vin, et en outre si exacte au silence qu'il fallait la voir, dit naïvement son historien, pour la savoir dans la maison. Une maladie qui exerça sa patience durant neuf mois entiers lui ouvrit les portes de la bienheureuse éternité (1676). (*Ex ejus Epist. Circ.*)

11 SEPTEMBRE

Le Bienheureux JEAN MICON, ancien Provincial de la Province d'Aragon (*)

(1492-1555)

Le B. Jean Micon naquit à Palomar dans la vallée d'Albayda, au royaume de Valence, l'an 1492. Il reçut au baptême le nom de Jean, comme un présage de ses mérites et de ses éclatantes vertus. Ses parents ne lui laissèrent d'autre héritage que celui d'une éducation fort chrétienne; mais c'était plus qu'un trésor. Son père, Jean Micon, et sa mère nommée Catherine, vivaient dans la crainte du Seigneur, occupés l'un et l'autre aux travaux des champs. Un troupeau de brebis composait toute leur richesse : ils en confièrent de bonne heure la garde à l'enfant que le ciel leur avait donné.

Dans un âge encore tendre, le petit pâtre laissait déjà percer des sentiments et des inclinations fort au-dessus de sa condition. Tout en guidant son troupeau dans les vallons ou sur les collines d'Albayda, comme s'il eût pressenti par un instinct supérieur qu'il était appelé à quelque chose de plus grand, il s'essayait, pour ainsi dire, aux fonctions de l'homme apostolique. Rencontrait-il de jeunes camarades, employés comme lui à la garde des brebis, il les réunissait autour de lui et leur parlait du bon Dieu. D'autres fois il montait sur un petit tertre, et, de cette chaire improvisée, répétait, avec autant

(*) Diago.

de grâce que de naïveté, un sermon entendu à l'église, imitant de son mieux le ton, les gestes et les manières du prédicateur. Un œil peu attentif n'eût peut-être vu là qu'un jeu d'enfant; mais la suite de sa vie et cette pureté qui déjà reflétait si bien sur son front la beauté de son âme, allaient montrer que le petit Jean agissait sous l'impulsion de l'Esprit saint. En pouvait-on douter en le voyant si modeste et si grave? Vainement on eût cherché dans la contrée son émule sous le rapport de la piété. Outre ses prières ordinaires, il assistait chaque matin à la sainte Messe, et sa mère, qui connaissait son attrait, le remplaçait volontiers aux champs pour lui permettre de satisfaire à sa pieuse habitude.

Jean grandit ainsi, et les marques extraordinaires de vocation à l'état ecclésiastique devenaient par trop évidentes pour ne pas forcer l'attention. Tous ceux qui approchaient l'enfant furent d'avis qu'on devait le faire étudier. Ses parents étaient pauvres; néanmoins ils n'hésitèrent pas à s'imposer dans ce but un réel sacrifice. Combien ils en furent récompensés!

L'élève profita tellement des leçons de ses maîtres qu'il pouvait être proposé comme modèle pour l'acquisition de la science et de la vertu. C'est vers cette époque qu'il se sentit puissamment attiré vers l'Ordre de Saint-Dominique. Il communiqua son dessein à l'une de ses tantes, qui le mit aussitôt en rapport avec les Religieux de Luchente qu'elle connaissait particulièrement. La grâce fit le reste, et bientôt, à la grande joie de son âme, le pieux jeune homme était admis au saint habit. On l'envoya au noviciat de la Province d'Andalousie, établi à Chincilla, et après l'année de probation, il fit profession pour ce couvent. Mais plus tard, sur l'ordre du Maître général, son affiliation fut transférée au couvent de Saragosse, et en dernier lieu fixée à celui de Valence.

II. — Jean Micon inaugura et poursuivit ses études dans la célèbre Université de Salamanque, attirant sur lui l'admiration de ses maîtres et de ses condisciples par son savoir et sa modestie. Ses progrès semblaient encore plus merveilleux dans la théologie mystique. Et quand arriva la fin de ses cours, il n'y eut qu'une voix pour le retenir à Salamanque, les professeurs ne doutant pas qu'un si brillant sujet ne devînt une des gloires de l'Université. Mais la Providence en disposa autrement; car, peu après, l'obéissance l'assigna à Séville pour y recevoir la prêtrise. Ce fut là qu'il célébra sa première Messe

et qu'il prit l'habitude de cette préparation immédiate, pleine de ferveur, accompagnée de larmes, dont il ne se départit aucun jour de sa vie sacerdotale. Jamais il ne montait à l'autel, sans avoir médité amoureusement sur le mystère de la Passion, que renouvelle le sacrifice eucharistique. Sa propre dévotion devenait communicative, et les fidèles ne pouvaient porter leurs regards sur lui, quand il célébrait, sans être eux-mêmes remués jusqu'aux larmes.

Après plusieurs années de résidence à Séville, le V. Père fut envoyé en Aragon, et choisi presque aussitôt pour Supérieur de la maison de Gotor, dédiée à Notre-Dame-de-Toute-Consolation. C'était un simple vicariat, récemment fondé, mais d'une grande observance; aussi fut-il érigé en couvent formel à l'arrivée du P. Micon. En remettant en si bonnes mains l'administration et la conduite de cette maison, les Supérieurs de l'Ordre savaient que nul, mieux que lui, n'aurait autorité pour y maintenir la vie parfaite, et y introduire, au besoin, ces détails pratiques si favorables à l'observance exacte des Constitutions. Il voulut, en effet, joindre les attributions de Lecteur à celles de Prieur. Plusieurs fois la semaine, il faisait un cours d'Ecriture sainte et de Théologie. On pouvait alors admirer son zèle pour l'avancement de ses frères, l'étendue de son érudition, sa prodigieuse facilité et clarté d'exposition. Afin d'entretenir ses Religieux dans la ferveur et de faire descendre la rosée céleste sur la communauté naissante, il avait prescrit pour chaque soir une procession sous les cloîtres, au chant des Litanies. Lui-même fermait la marche, portant sur ses épaules une grande croix de bois, qui fut depuis fixée au mur et longtemps vénérée comme un mémorial des actes de pénitence pratiqués par le serviteur de Dieu. Son exemple impressionnait vivement, et quand, au retour de la pieuse cérémonie, on le voyait s'infliger une rude discipline, ses fils l'imitaient à l'envi : maintes fois même le charitable Père dut intervenir pour modérer des excès de ferveur capables de nuire à leur santé.

Connaissant par ailleurs l'importance de tenir les Religieux toujours en haleine, et d'occuper d'une manière conforme à leur état les moments qui ne sont pas consacrés à l'étude ou à l'oraison, le Binheureux conduisait de temps en temps sa communauté dans une forêt voisine. Ensemble et guidés par son exemple, les Frères se mettaient au travail et coupaient joyeusement la provision de bois nécessaire au couvent. Mais en cela comme en toutes choses, le saint Prieur agissait par des vues surnaturelles, se rappelant alors la vie

des anciens solitaires, qui trouvaient dans cette sorte d'occupation un bien pour leur corps et une sanctification pour leur âme. C'était vraiment pour les gens du pays un édifiant spectacle de voir ces bons Religieux, Supérieur en tête, revenir de la forêt, portant chacun sa charge, marchant en silence ou récitant le Rosaire et souvent le Psautier.

De Gotor, Jean Micon vint au couvent de Montalvan, également de fondation récente. Les Pères qui l'habitaient y vivaient dans une exacte observance, supportant avec joie les privations d'une extrême pauvreté. Néanmoins Dieu permit qu'ils fussent persécutés dès les premiers jours de leur installation. Ils éprouvèrent même de telles avanies, qu'ils crurent devoir céder à la violence et se résoudre à quitter un lieu où tout leur était contraire. Ils écrivirent en ce sens au Provincial. Mais celui-ci leur répondit de se consoler et de prendre patience, car bientôt il leur enverrait un homme d'un courage inflexible, capable par sa sagesse et son esprit conciliant de triompher de tous les obstacles. Il entendait parler du Père Jean Micon, que le Chapitre provincial venait de nommer Prieur de leur couvent.

III. — Dès son arrivée, le V. Père se trouva aux prises avec des difficultés étranges et tout à fait imprévues. Depuis plusieurs semaines, la justice, non contente de faire saisir les modestes revenus de la maison, avait, on ne sait pourquoi, interdit aux Religieux de chanter l'Office et de célébrer la Messe dans leur église. Le Père Micon n'étant point là au moment de cette saisie et n'ayant reçu personnellement aucune défense, ne se crut point obligé de se soumettre à une pareille iniquité. Aussi, le lendemain matin, il monta à l'autel. Les Pères pleuraient de joie et de dévotion, en pensant que l'heure de la délivrance avait enfin sonné pour eux. Hélas! il n'en était rien.

Les officiers royaux, avertis par le son de la cloche de ce qui se passait, et regardant cet acte comme une provocation, accourent au couvent, pénètrent dans l'église, arrachent le saint prêtre de l'autel et l'emmènent à la prison du château, où ils le gardèrent deux ans.

Comme on lui permit cependant de célébrer la Messe chaque jour, et même de prêcher, dans la chapelle du château, cette retraite forcée lui fut plus profitable en un sens que le séjour au couvent. Il apprit mot à mot toute la Bible et contracta l'habitude de réciter un chapitre de saint Matthieu, après sa messe, en déposant les ornements sacrés, et un chapitre des Epîtres de saint Paul avant et après ses repas.

Tant que dura sa réclusion, il fut nourri par les soins d'une pieuse châtelaine, qui lui envoyait un de ses laquais matin et soir. Cette dame poussa même plus loin ses services. N'ayant pu réussir à le faire réintégrer dans son couvent, elle obtint du moins qu'il fût transféré chez elle. Là, le serviteur de Dieu se vit traiter comme un Ange du ciel. Mais, nullement accoutumé à la mollesse et sachant bien que la vie d'un Religieux doit être une continuelle pénitence, il réclama une chambre dont la pauvreté fût le seul ornement. Il jeûnait d'une manière fort austère, et passait en oraison la plus grande partie du jour et de la nuit. Il recevait dans cet exercice des faveurs nombreuses, dont ses hôtes furent plusieurs fois témoins. La vertueuse châtelaine aimait à raconter que, elle et ses gens, l'avaient souvent aperçu le visage en feu, entouré d'un nimbe lumineux que l'obscurité de la nuit rendait encore plus éclatant.

Au bout de quelques mois passés dans cette maison, le V. Père put enfin regagner son cloître; et il y fut reçu avec de grandes démonstrations de joie. Mais bientôt le Chapitre provincial, réuni à Valence le dimanche de la Septuagésime 1532, l'assigna au couvent de cette ville pour y lire les Sentences et se préparer au grade du doctorat. Ce fut à cette époque que les BB. Pères Dominique de Cordoue, Provincial, et Amator Espy, Prieur du couvent, furent assassinés au sortir du monastère de nos Sœurs, dont ils venaient de faire la visite. Leur mort fut honorée comme un véritable martyre. Les Religieux de Valence se trouvant sans chef élurent aussitôt le Père Micon, et le Provincial, Michel Genouard, confirma leur vote, le 20 juillet 1534. Mais, connaissant l'humilité du Bienheureux, et pouvant craindre qu'il ne refusât la charge qu'un Saint venait de couronner si noblement, il enjoignit à l'élu, sous les peines de droit, d'accepter le priorat, une heure après la promulgation officielle de la patente de confirmation.

L'année suivante, le R^me^ Père Jean du Fenier, qui visitait alors les maisons d'Espagne, convoqua au couvent de Valence le Chapitre provincial qu'il tenait lui-même à présider. Jean Micon y fut élu Provincial, à la grande satisfaction de l'empereur Charles-Quint, qui comptait sur son zèle pour restaurer dans l'une des principales provinces de ses Etats, l'observance et la parfaite régularité. Le Maître général, non moins satisfait, confirma sur-le-champ l'élection.

Le nouveau Supérieur se mit en devoir de faire aussitôt sa première tournée dans les couvents soumis à son obédience. Il entreprit à pied

ce long et pénible voyage, sans se dispenser d'un seul jeûne de l'Ordre. Dieu sait ce qu'il eut alors à souffrir. Un jour, la veille des Rois, comme il se rendait de Lérida à Balaguer, cinq ou six bandits l'assaillirent sur le chemin. Après l'avoir dépouillé de ses vêtements, ainsi que son compagnon, ces misérables les attachèrent l'un et l'autre à un arbre et les rouèrent de coups, bien décidés à leur ôter la vie. Cependant la patience de ces douces victimes, et surtout les paroles de tendre piété que le Provincial leur adressait à eux-mêmes touchèrent ces cœurs plus durs que le rocher : ils délièrent enfin les deux Religieux et les laissèrent partir.

Le Père Micon se rendit péniblement à Balaguer, et bien que meurtri et comme brisé dans tous ses membres, il prêcha le lendemain, fête de l'Epiphanie, avec autant de force et de ferveur que si rien ne lui fût arrivé. Mais le divin Maître se plaisait à récompenser ses travaux et à adoucir ses peines par des grâces extraordinaires. On a su qu'un jour, au couvent de Saint-Onufre, il fut merveilleusement réconforté par une apparition de saint Etienne, pour lequel le V. Père avait une grande dévotion.

Jean Micon réunit son Chapitre à Saragosse, le dimanche dans l'octave de saint Martin 1538. On y déclara que si le terme du Provincialat arrivait à un moment où l'Ordre se trouverait sans chef, le Provincial resterait en charge jusqu'après l'élection du Général. La mort du R^me^ Père Jean du Fenier, survenue à Toulouse, donna lieu à cette ordonnance, acceptée depuis et rendue obligatoire dans tout l'Ordre. C'est ce qui permit au Père Micon d'assister au Chapitre de Rome et de participer à l'élection du R^me^ Père Augustin Recuperati de Faënza.

A son retour, il déposa son office, et presque aussitôt les Pères de Saint-Onufre l'élurent Prieur, l'empêchant ainsi de jouir du repos qu'il croyait trouver dans la solitude de cette maison, bâtie dans un lieu désert, au milieu d'une magnifique forêt. Charles-Quint avait prié les Pères réunis en Chapitre, à Calatayud, de nommer quatre Religieux des plus vénérables pour visiter de temps en temps les villes et les bourgades des royaumes de Valence et d'Aragon, afin d'instruire ou d'affermir dans la foi les Maures récemment convertis. Le Chapitre accueillit avec joie la demande de l'empereur et désigna pour cette glorieuse mission les Prieurs de Saragosse, de Gotor, de Valence et de Saint-Onufre. Les deux premiers étaient chargés de la province d'Aragon et les deux autres de celle de Valence.

Pour avancer l'affaire, Charles-Quint crut devoir la soustraire au contrôle de l'Inquisition : l'évêque de Calahorra en était institué le Commissaire général. Ce Prélat, connaissant la capacité du Père Jean Micon, s'empressa de le créer son substitut ; et dans ses lettres, adressées aux principaux personnages du royaume de Valence, il releva en termes très élogieux le mérite de celui auquel il venait de remettre toute son autorité.

De son côté, l'empereur, satisfait d'un choix si heureux, engagea le V. Père à donner à l'entreprise tout son dévouement. Le saint Religieux reçut cette exhortation du prince comme un ordre du Ciel : considérant beaucoup moins les difficultés de l'œuvre que l'avantage qui en reviendrait à l'Eglise et aux âmes, il se mit en état de répondre à la confiance qu'on lui témoignait.

Il possédait un don particulier pour traiter avec les infidèles, à ce point qu'il s'attirait sans peine l'affection de ceux qu'il ne parvenait pas à convertir, et, chose plus rare, l'estime de leurs docteurs. Bien qu'il prouvât à ces derniers, et victorieusement, dans des conférences publiques, la divinité de la religion du Christ et les absurdités de la loi du Prophète, ces Mahométans, confus et réduits au silence, ne laissaient pas d'avouer leur défaite et de dire très haut que le Père Micon était réellement un grand homme, qu'ils n'en connaissaient point de plus habile parmi les chrétiens.

Le saint Religieux n'était pas moins puissant en œuvres qu'en paroles. On en peut juger par ce qui lui arriva à Lembay, où se trouvait un couvent de l'Ordre, fondé par le duc de Gandie, plus tard saint François de Borgia, troisième Général de la Compagnie de Jésus.

Un jour donc, le Père Jean Micon avait réuni sur la place publique une foule énorme de Mahométans : montant sur une estrade, il essaya de toucher par un discours très pathétique ces cœurs endurcis ; puis, poussé par l'Esprit saint, il fit à ces obstinés la proposition suivante : « Si vous voulez me promettre de croire en Jésus-Christ et de vous convertir sincèrement, je m'engage à ressusciter le premier mort que vous me présenterez. » Le croirait-on ? Une offre si étonnante ne fut pas acceptée : la crainte l'emporta cette fois sur la curiosité. Les Mahométans savaient ce que le saint homme pouvait auprès de Dieu, et ils ne voulurent pas tirer de lui une nouvelle preuve de la vérité de notre religion, qu'ils n'avaient aucune envie d'embrasser.

Au cours de cette mission, qui dura plusieurs années, Jean Micon

était sans cesse appelé à remplir les charges les plus importantes. Il fut deux fois Vicaire général de sa Province, et trois fois Prieur de Valence. Sous son second priorat, il eut l'honneur de recevoir dans l'Ordre saint Louis Bertrand. C'est en 1544 que le jeune Louis vint se remettre entre ses mains pour être formé, sur ses maximes et ses exemples, dans la profession de la même règle.

Notre Bienheureux lui donna l'habit, et comme s'il eût pressenti ce que serait un jour ce novice, il s'appliqua avec un grand zèle à cultiver les semences des vertus que la grâce avait déposées dans son âme. Avant tout il lui apprit à mourir à sa volonté propre, à aimer la croix, l'humiliation, le mépris ; à ne point rechercher les voies extraordinaires, mais à demeurer sous la main de Dieu, heureux de le servir dans l'humilité, la charité et l'obéissance.

Louis Bertrand n'oublia jamais ces grandes leçons, et, toute sa vie, il voua une inaltérable reconnaissance à celui qui l'avait revêtu des livrées de l'Ordre et formé aux vertus héroïques.

En 1550, le Père Jean Micon reprenait pour la troisième fois le priorat de Valence : c'était la dernière charge qu'il devait exercer. Il revint donc dans cette illustre maison pour n'en plus sortir. Les particularités qui signalèrent le déclin de sa vie ont été recueillies avec plus de soin par ses historiens : nous rapporterons les plus édifiantes.

IV. — Tant qu'il fut Prieur, Jean Micon ne manqua à aucune des obligations de sa charge, et ne se laissa prévenir par personne aux exercices de communauté. On le trouvait toujours occupé à prier, à étudier, à prêcher ou à rendre au prochain quelques offices de charité. Il dormait peu et passait les nuits presque entières en oraison. A quelque heure qu'ils s'éveillassent, ses voisins de cellule l'entendait pleurer, soupirer, pousser des élans vers Dieu et répéter à tout moment ces dévotes paroles : « Bon Jésus ! O aimable Jésus ! Très doux Jésus ! »

Le zèle apostolique ne lui permettait de négliger aucun des moyens propres à retirer les âmes du vice et de l'erreur, ou à les faire avancer dans les voies de la perfection. Quand la maladie lui enlevait la liberté de vaquer au ministère extérieur, il composait alors des ouvrages de piété, dont plusieurs, fort estimés, ont produit de très grands fruits. L'un d'eux a pour titre : « Le Rosaire ou Psautier du Saint Nom de Jésus. » On en a parlé dans le premier tome de l'*Année*

Dominicaine, à l'occasion de la fête du Saint Nom de Jésus (1). Ce travail a eu plusieurs éditions : celle qui fut publiée par Ponce de Léon à Rome en 1590, forme un magnifique in-4°, orné de belles gravures.

Le succès qu'obtint la pieuse pratique, dès son apparition, obligea l'auteur à retoucher l'ouvrage pour lui donner plus d'étendue et de développements. La mort l'empêcha d'y mettre la dernière main. Mais Ponce de Léon reprit le travail inachevé, et le publia sous ce titre : « Mystères du Psautier du Très Saint Nom de Jésus, expliqués par les sermons des Pères et recueillis par le Père Micon. »

Quelques années auparavant, le V. Père avait composé un Office en l'honneur du Précieux Sang, et l'avait envoyé au R^me^ Père François Roméo. Cet Office, soumis immédiatement à l'examen de la Congrégation des Rites et approuvé le 24 décembre 1545, fut trouvé si beau, qu'on permit au Maître général de le faire chanter dans toutes les églises de l'Ordre. Il était dressé, comme le remarque le pieux Général, sur le même plan que celui de saint Thomas en l'honneur du Très Saint Sacrement. On y trouve agencées d'une façon très harmonieuse et avec une onction pénétrante les paroles et les sentences de l'Ancien et du Nouveau Testament, se rapportant au Précieux Sang (2).

Ces études n'absorbaient pas toute l'activité de notre Bienheureux. Il regardait l'exercice de la prédication comme si essentiel à un Religieux dominicain, qu'il ne crut pas qu'un âge avancé et un corps usé de pénitences et de travaux fussent des raisons de s'en dispenser.

Nous avons déjà signalé l'ardeur de son zèle pour la sanctification des âmes et le ministère de la parole, dont la contrainte et les incommodités d'une prison n'avaient pu arrêter le cours. Nous avons parlé de sa mission auprès des Maures du royaume de Valence.

Les historiens nous apprennent, en outre, qu'il prêcha dans la Province d'Aragon trente-quatre stations quadragésimales. Le reste de l'année, il ne passait pour ainsi dire pas un seul jour sans annoncer l'Evangile. A Valence, il n'y avait pas de fête où il ne fût

(1) 1^er^ janvier, p. 9.

(2) Ingeniosissime consertum quam plurimis utriusque paginæ sententiis, spiritualem gustum miraculose fragrantibus, conformiter solemni Officio ab Angelico Doctore nostro in honorem venerabilis Sacramenti condito (*Lettre circ. du R^me^ P. Romeo*),

appelé à porter la parole, et l'on ne croyait pas que la solennité fût complète, s'il n'avait pu y prendre part. Recherché par les uns et par les autres, le V. Père ne se refusait à personne, et, en descendant de chaire, au lieu de prendre du repos, il s'arrêtait pour écouter les nombreux affligés qui cherchaient dans sa charité un remède à leurs maux. On l'escortait ainsi jusqu'au couvent : lorsqu'il arrivait à la porte, chacun se pressait pour lui parler avant qu'il entrât. Des femmes le priaient de venir mettre la paix dans leur intérieur ; des mères le conjuraient de s'intéresser à leurs enfants ; des malades lui demandaient le secours de leurs prières, assurés de leur guérison s'ils pouvaient obtenir sa bénédiction ; des plaideurs le prenaient pour arbitre de leurs différends ; des personnes engagées dans le vice se jetaient à ses pieds, bravant le respect humain et le priant d'entendre leurs confessions. Toute cette foule pénétrait jusque dans sa cellule, sans qu'on pût l'arrêter. Il fallut néanmoins remédier à cet excès de dévotion, qui troublait le repos du monastère et violait les prescriptions des saints canons. Le V. Père dut se résoudre à prendre l'appartement réservé au Provincial, en dehors de la clôture.

Ce n'était pas seulement à l'issue de ses prédications que le saint prêtre se voyait pressé de la sorte ; on venait encore en foule à sa messe, et quand il rentrait à la sacristie, chacun se précipitait sur ses pas pour recevoir un avis salutaire ou une nouvelle bénédiction. Néanmoins il ne put soutenir longtemps cet excès de fatigue : et pour rester plus recueilli dans son action de grâces, il prit le parti de se renfermer dans une chapelle intérieure. Mais il trouva de nouveaux moyens pour subvenir aux nécessités d'autrui ; car, il faut l'avouer, de toutes les vertus qu'il possédait à un degré héroïque, aucune ne brilla chez ce grand ami de Dieu et du peuple comme sa tendre pitié pour les misères du prochain. Il pouvait dire après Job : *La compassion a grandi avec moi dès mon enfance.* Cette pitié compatissante, fruit de son ardente charité, était le feu dont parle l'Ecriture, et qui ne dit jamais : « C'est assez ! » Quoiqu'on allât le chercher partout, et qu'on pénétrât sans discrétion dans sa chambre, jamais il ne rebuta personne, jamais il ne renvoya à plus tard ce qu'il pouvait accorder sur l'heure. On le trouvait toujours égal, d'un visage joyeux, d'un abord facile. On était toujours écouté, et on avait lieu de se retirer content. Comme les ressources du couvent ne lui permettaient pas toujours de faire face aux besoins les plus urgents, il intéressait les personnes notables de la ville à la cause de ses protégés : et toutes

répondaient avec bonheur à ses démarches. Il trouvait en particulier auprès de la duchesse de Calabre, sa pénitente, un fonds inépuisable, d'où il tirait de quoi placer honorablement des jeunes filles pauvres, exposées au danger de la séduction. Cependant, quelque assurance qu'il eût de voir ses requêtes accueillies, il n'employait souvent d'autre procédé qu'une fervente prière devant le Crucifix. Il était alors si sûr du résultat, qu'il renvoyait ses clients en leur affirmant qu'ils trouveraient chez eux, en rentrant, ce qu'ils venaient lui demander. L'historien de la Province d'Aragon cite à l'appui un grand nombre d'exemples : contentons-nous d'en rapporter deux. Un gentilhomme de Valence vint, une veille de Noël, conter au Père Micon son extrême misère. Il n'avait chez lui ni pain, ni huile, ni provision aucune, et pas une obole pour procurer à sa pauvre femme un morceau de pain. Le Père lui conseille d'aller prier à la chapelle du Rosaire et d'exposer avec confiance sa détresse à la Mère de miséricorde. « Que peut se promettre de ses prières un misérable pécheur? » répond le gentilhomme. « Allez toujours, répartit le Bienheureux, faites ce que je vous dis ; rien ne vous manquera. » Sa prière achevée, le solliciteur revint auprès du serviteur de Dieu, s'attendant à recevoir une aumône de sa main. Mais il fut bien surpris de se voir renvoyé dans sa demeure, avec de douces paroles sans doute et une belles promesse d'y être secouru sans retard. Son retour affligea encore plus sa femme, qui espérait autre chose de la charité du V. Religieux. Pendant que l'un et l'autre s'entretenaient tristement de leur mécompte, tout à coup on frappe à la porte. C'était un inconnu chargé de leur remettre une assez forte somme de la part d'une personne qu'il désignait. Le gentilhomme éprouva un certain sentiment d'amour-propre de ne pouvoir, faute de lumière, introduire l'étranger dans sa maison; il se tira d'embarras en feignant de vouloir l'emmener chez un notaire pour faire dresser le reçu. Le commissionnaire s'excusa, sous prétexte qu'il était pressé, et partit brusquement pour ne plus revenir. Le gentilhomme comprit vite le mystère : ce secours providentiel n'était-il pas l'effet des prières du Père Micon? Dès le lendemain il accourut chez son bienfaiteur et le remercia avec effusion de sa charité.

Ce fut encore par le même moyen que le serviteur de Dieu consola une mère fort affligée de la captivité de son fils, que les Maures avaient emmené dans une irruption soudaine sous les murs de Valence. L'enfant, âgé de quatorze ans, s'appelait Antoine Malines. Sa

pieuse mère, plus sensible à la crainte que les mauvais traitements n'entraînassent son fils dans l'apostasie, qu'à sa douleur de le voir captif, multipliait les pèlerinages à un autel où l'on vénérait une relique du Saint Suaire. Or un jour, en se retirant, elle fit part de sa peine au sacristain. C'était un ecclésiastique, ami du Père Micon. Ce bon prêtre la conduisit à notre Bienheureux, qui l'accueillit avec sa bienveillance ordinaire, et lui recommanda de se rendre aussitôt à l'église, d'y réciter cinq *Pater* et *Ave* en l'honneur des cinq plaies, et de revenir ensuite le trouver. Cette femme obéit et revint, impatiente de savoir ce qu'allait lui dire l'homme de Dieu. « Bien, bien, lui cria-t-il du plus loin qu'il l'aperçut : votre fils est en parfaite santé et toujours ferme dans sa foi : vous recevrez bientôt de ses nouvelles. Dieu vous fera la grâce de pouvoir payer sa rançon, et au moment où vous vous y attendrez le moins, vous le verrez tomber dans vos bras. » La prédiction se vérifia de point en point. Le jour même, la mère recevait une lettre de son fils, lui apprenant qu'il était à Alger. Bientôt, un négociant avançait la somme nécessaire pour le rachat du jeune homme, et, peu après, Antoine arrivait surprendre les siens.

V. — Nous ne pouvons raconter en détail tous les services rendus par le V. Père, à l'époque des calamités publiques qui, à trois reprises, désolèrent Valence et ses environs. Des volumes n'y suffiraient pas. Disons toutefois que sa charité lui obtint alors du Ciel une plus grande abondance de lumières, qui lui découvraient, au moment voulu, le danger auquel certaines personnes étaient exposées, soit pour le corps, soit pour l'âme ; et c'est à ces dernières qu'il accourait avec plus d'ardeur. Une nuit, il sortit précipitamment et arriva près d'une malheureuse que le désespoir conduisait au suicide. Il lui arrache des mains son arme meurtrière et lui procura tous les secours temporels et spirituels dont elle avait besoin.

Une autre fois, étant à Saragosse, il se fit ouvrir, un soir, la porte du couvent et sortit seul. Il traverse à la hâte les rues de la ville, comme un homme qui songe à prévenir un malheur. Ayant rencontré enfin celui qu'il cherche, il l'arrête brusquement, lui enlève de force une corde cachée sous son manteau et lui dit d'un ton assuré : « Malheureux ! je sais ce que tu vas faire ; tu veux te pendre et te damner ! A quoi penses-tu ? suis-moi ! » A ces paroles, l'inconnu, épouvanté et interdit, tombe aux pieds du Père et lui avoue son

dessein. Il le suit au couvent, et là, dans un entretien intime, le serviteur de Dieu engage l'infortuné à faire pénitence, et le renvoie contrit et consolé.

Après de tels faits, on croira sans peine que le saint homme pouvait opérer, par ses seules prières, de merveilleuses guérisons. Ici encore les traits abondent, il nous faut simplement glaner.

Une pieuse femme, au service de noble dame Isabelle Olivier, fut guérie d'un mal très grave, dès que le Père eut mis la main sur la plaie. Une autre, délivrée par le même moyen d'une enflure à la gorge, revêtit par reconnaissance l'habit du Tiers-Ordre, et passa très saintement le reste de ses jours.

Parfois le Seigneur récompensait miraculeusement la charité compatissante de son serviteur pour les misères morales du prochain.

Un gentilhomme, nommé Valterre, avait laissé toute pratique religieuse, ne pouvant surmonter, disait-il, certain ressentiment qui l'empêchait de pardonner. Cependant un sermon du Père Micon l'avait tellement remué qu'il était résolu à se convertir. Il vient s'aboucher avec l'homme de Dieu, et entre dans sa chambre. Il le trouve assis, la tête dans ses mains, et le siège qui le supporte suspendu en l'air. Il s'arrête quelques instants à contempler ce spectacle, puis il sort, ferme doucement la porte, et frappe quelques coups vivement. A ce bruit, le Père Micon revient de son extase et introduit lui-même le visiteur. Celui-ci, encore sous l'émotion qui l'étreint, avoue ingénument la scène dont il vient d'être témoin. Ce fut pour l'humble Religieux une peine profonde, et de crainte que ces sortes de faveurs ne fussent rendues publiques, il supplia le gentilhomme de lui promettre un secret absolu ; puis, l'ayant entendu, il le laissa partir, la joie et la paix dans l'âme. Tant que vécut le serviteur de Dieu, rien ne transpira de cette merveille ; à sa mort seulement, son pénitent se crut dégagé de toute promesse, et publia le miracle pour la gloire de Dieu.

VI. — Jean Micon éprouva la première atteinte de sa dernière maladie le 14 août 1555 ; mais il n'en parla point, plus sensible à la consternation qui régnait à Valence ce jour-là, par suite d'une terrible grêle survenue à l'improviste. Le lendemain, fête de l'Assomption, prêchant dans la paroisse Saint-Nicolas, il fut pris en chaire de défaillance, et toute illusion sur la gravité de son état devint impossible.

Dès que cette nouvelle se répandit en ville, chacun se mit à raisonner à sa manière. Le peuple, naturellement porté aux rapprochements, remarquait la coïncidence de la grêle avec les premiers symptômes de fièvre ressentis par le saint Religieux. On constatait encore que les dégâts avaient été plus considérables dans le quartier du couvent, et on en concluait que Valence allait perdre son apôtre. Les médecins, de leur côté, ne dissimulaient pas leurs appréhensions. Quant au Père Micon, il savait qu'il ne se relèverait pas ; il déclara même à un Religieux qu'il lui laisserait sa cellule au commencement de septembre. Loin de s'alarmer de l'approche du terme, il en éprouvait, au contraire, une grande joie, et, s'il remarquait de la tristesse sur le visage de ses frères, il les en reprenait doucement, promettant de leur être plus secourable au ciel qu'il ne l'avait été sur la terre. Il reçut en véritable Saint les derniers Sacrements, et, avant de communier, fit une protestation de foi et d'amour qui arracha des larmes de tous les yeux.

Saint Louis Bertrand remplissait alors au couvent de Valence l'office de Père-Maître. Il conduisit lui-même ses novices dans la chambre du vénéré malade. Celui-ci, bien que très faible, rassembla ce qui lui restait de force pour adresser aux jeunes Religieux quelques bons conseils. Il leur recommanda surtout trois choses : une entière et parfaite obéissance à leurs supérieurs ; une exacte observance des règles, même en les points les plus minutieux ; enfin, un grand zèle pour conserver intacte la pureté de cœur, de corps et d'esprit. Il insista sur cette dernière recommandation, élevant la voix comme pour mieux inculquer à ses jeunes auditeurs ce qu'il voulait qu'ils retinssent toute leur vie.

On crut qu'il allait rendre l'âme à la suite d'une syncope causée par l'effort qu'il avait dû faire, et immédiatement on lui présenta le cierge bénit qu'il avait rapporté du Couvent de la Victoire et qu'il réservait pour son heure dernière ; mais il n'eut pas la force de le tenir. Il se remit un peu et pria l'infirmier de demeurer en paix, promettant de l'avertir au moment voulu. Ce moment arriva enfin. Alors, se soulevant sur sa couche et prenant un crucifix, le V. Père se mit à réciter quelques versets de l'Ecriture. Il redit très pieusement ces paroles de David : « *Hodie, si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra :* Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, gardez-vous d'endurcir vos cœurs », et ces autres de saint Paul : « *Evigilate justi et nolite peccare :* Eveillez-vous, justes, et ne péchez

pas » ; fit signe à l'infirmier d'approcher, et, tenant d'une main le crucifix, et de l'autre le cierge bénit, il inclina la tête et rendit doucement son âme à son Créateur, un samedi, au moment où la communauté chantait pour lui la Messe en l'honneur de la Très Sainte Vierge.

A l'heure même, un petit enfant, fils du vice-roi de Valence, don Bernardin de Cardonas, duc de Maqueda, se réveilla dans son lit, en criant qu'il voyait les Anges porter au ciel le Père Micon. Son père, grand ami du Bienheureux, avait conduit l'enfant la veille pour recevoir l'une de ses dernières bénédictions. A la même heure aussi, un novice, servant la messe au Couvent de Saint-Onufre, se mit à sangloter soudain, et, comme on lui en demanda la cause, il répondit qu'assurément le Saint de Valence était mort, car il lui semblait le voir couché dans un cercueil, au milieu de l'église.

Les funérailles du Père Micon parurent moins une sépulture qu'un triomphe décerné aux reliques d'un Bienheureux. Elles furent honorées de la présence de l'archevêque, du vice-roi, de tous les corps constitués et d'une foule prodigieuse. Le chanoine Capater, orateur de mérite, prononça l'oraison funèbre sur ce texte : « *Vere hic homo justus erat* : Vraiment cet homme était juste. » Il dit deux choses particulièrement dignes d'être relevées. La première, qu'au témoignage du confident de son âme, le vénérable défunt emportait dans la tombe le lis de la virginité. La seconde, que lui-même, ayant essayé maintes fois dans les Conseils épiscopaux de combattre les sentiments du Père Micon, moins par conviction que pour éprouver son humilité et sa douceur, n'avait jamais surpris la moindre émotion sur son visage : pas une parole, pas un signe de nature à laisser percer le dépit de se voir contredit.

De nombreux miracles opérés sur la tombe du Père Jean Micon firent songer aux premières informations juridiques en vue de la canonisation. L'archevêque de Valence, Jean de Ribera, nomma, à cet effet, une commission ecclésiastique. Toutes les pièces relatives au procès se conservent soigneusement aux archives de la cathédrale. Pour satisfaire la dévotion du peuple, on dut procéder à diverses translations du corps du Bienheureux. Inhumé d'abord dans le chœur des Religieux, transporté plus tard près du maître-autel, il fut placé enfin dans un tombeau de marbre, près du superbe mausolée qui recouvre les restes de saint Louis Bertrand.

L'éloge de notre Bienheureux a été inséré, comme il suit, dans un ancien martyrologe de l'Ordre :

« Frère Jean Micon, Provincial d'Aragon, homme d'une éminente sainteté, d'une grande intégrité de vie et d'une rare sagesse, illustré par de nombreux miracles. Ses restes mortels, déposés au couvent de Valence, dans un splendide tombeau, et visités par un concours immense, sont l'objet d'une grande vénération. »

La V. Mère MARIE DE JÉSUS,
Fondatrice du Monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Toulouse (*)

(1574-1616)

QUAND sonna l'heure marquée par la Providence pour la réforme de notre Couvent de Saint-Thomas, à Toulouse, et la fondation, dans la même ville, d'un monastère de Religieuses de parfaite observance, Dieu fit naître, pour l'exécution de ce dernier ouvrage, la vénérable Mère Marie de Jésus.

Son père, messire Antoine Guibert de Costa, conseiller au Parlement, et sa mère, dame Louise de Royers, étaient tous deux également nobles, riches et vertueux. On lui imposa au baptême le beau nom de Marie, parce qu'elle était le fruit des intercessions de la Sainte Vierge, à laquelle sa pieuse mère avait fait un vœu dans le sanctuaire de Notre-Dame de Brugnières, afin de l'obtenir. L'enfant avait trois ans à peine que Jésus-Christ la marqua déjà de son sceau, c'est-à-dire de la croix ; car la roue d'une charrette pesamment chargée lui ayant passé sur la jambe, elle souffrit beaucoup mais avec grande patience.

La sainte éducation qui lui fut donnée par sa mère et par trois de ses tantes ne contribua pas peu à conserver dans le cœur de la jeune fille le trésor d'innocence qu'elle avait reçu au baptême : le bon usage qu'elle en fit, dès qu'elle eut atteint l'âge de raison, montra à tous

(*) *Mémoires de Toulouse;* J. de Rechac.

ceux qui l'approchaient qu'un jour elle serait grande devant Dieu. A sept ou huit ans, Marie s'essayait déjà à la charge de gouvernante sous le toit paternel, avec autant de zèle que de jugement. Elle conduisait à l'église ses petits frères et ses petites sœurs, et les obligeait à garder la modestie et le silence que demande le saint lieu. Il ne fallait pas que les domestiques laissassent échapper devant elle le moindre mot répréhensible, car sans pitié elle leur en faisait porter le peine. Ayant surpris, un jour, quelques familiarités entre un serviteur et une servante, elle en avertit incontinent son père et obtint de lui qu'il les congédiât. Les dimanches, elle exhortait tous les serviteurs de la maison à s'acquitter fidèlement de l'obligation d'entendre la messe, et leur tenait sous clef le pain et autres aliments jusqu'à ce qu'ils eussent satisfait à ce devoir. Elle-même faisait en sorte d'assister tous les jours au saint Sacrifice et chaque samedi elle jeûnait en l'honneur de la Sainte Vierge, ayant pour seul confident de sa pénitence son frère Etienne, qui cherchait à l'imiter. Quand ce dernier, pressé par la faim, lui découvrait sa souffrance, elle lui conseillait de mâcher quelque brin de sarment jusqu'à l'heure du repas. A dix ans, la pieuse enfant fit sa première communion, avec une dévotion et une pureté de cœur qui lui méritèrent la plénitude des grâces de l'adorable Sacrement. Cela parut aux yeux de tout le monde par sa nouvelle ardeur à pratiquer la vertu.

II. — Quoique, dans le fond de son cœur, Marie eût un grand désir de vouer sa virginité à Notre-Seigneur, croyant néanmoins que c'était le bon plaisir de Dieu qu'elle se conformât à la volonté de ses parents, elle épousa un conseiller au Parlement de Toulouse, nommé Arnaud de Borret. Dans ce nouvel état, on vit en elle la réalisation complète des paroles de l'Apôtre : *que ceux qui sont mariés vivent comme s'ils ne l'étaient pas, et que ceux qui sont engagés dans le siècle en usent sans aucune attache, car la figure de ce monde passe bien vite.* (I Cor., VII, 29 et 31.) Cette dernière parole frappait surtout la jeune épouse : elle la méditait sans cesse pour s'exciter à ce détachement du monde si expressément recommandé, comme aussi à l'accomplissement des devoirs d'une femme chrétienne, qui doit un jour rendre compte de ses actes au souverain Juge.

Ses dévotions ne l'empêchaient pas de régler parfaitement sa famille, ni ses occupations de pratiquer tous les exercices de piété et de mortification que le Ciel exigeait d'elle. Son mari ayant été envoyé

à Castres, elle séjourna dix-huit mois dans cette ville, Dieu le voulant ainsi pour confondre les hérétiques de l'endroit par les actes de vertus qu'ils lui virent accomplir. Comme si jusqu'alors elle n'eût encore rien fait, elle commença une vie toute nouvelle, sous l'impulsion et les sages conseils du Père Jacques de la Palu, Religieux de notre Ordre. Tous les jours, sans y manquer, la noble dame allait visiter les malades à l'hôpital, et deux fois la semaine les prisonniers. Par ses soins, elle procura la grâce du salut à plusieurs de ces infortunés, qui sans elle seraient morts privés des sacrements, le recteur de l'hôpital et le geôlier de la prison, hérétiques obstinés, veillant l'un et l'autre à éloigner le prêtre du chevet des moribonds. Un jour, elle arracha de la gueule du lion infernal une pauvre mère catholique, que ses enfants calvinistes tâchaient d'aveugler et de corrompre à l'heure suprême. La ville de Castres, donnant alors en plein dans l'hérésie, se trouvait par là même dans le plus grand refroidissement au point de vue de la charité. On en avait si peu pour les pauvres, que l'on se contentait de les abriter entre les murs de l'hôpital, où on leur jetait quelques morceaux de pain pour se sustenter et un peu de paille pour reposer leurs membres. Le zèle de la charitable dame pourvut chacun d'un lit, avec matelas, draps et couvertures. Elle-même préparait dans sa demeure ce qui devait servir à leurs repas et le leur faisait porter par ses domestiques : comme son mari n'aurait peut-être pas permis de si graves dépenses, elle ne craignit point de quêter en ville avec une de ses amies pour l'entretien de ses chers malades. Elle ne réserva pourtant rien de ce qui lui était propre, surtout dans une famine qui contraignit les habitants des campagnes à sortir de leurs hameaux pour venir chercher du pain dans les villes; car alors, sachant très bien que l'aumône n'est plus seulement de conseil, mais de précepte absolu, elle employa tout chez elle à secourir ces malheureux. Elle nourrissait les villageois dans les faubourgs où on les avait parqués, et les pauvres de la ville à la porte de sa maison : près de deux cents recevaient ainsi chaque jour ses aumônes, la regardant comme leur mère et leur providence. Aussi ne purent-ils retenir leurs larmes, quand elle les quitta pour revenir à Toulouse.

Là, sa charité put s'exercer plus au large. M^me^ de Borret y puisa un nouvel aliment, en lisant la vie de sainte Catherine de Sienne, que dès lors elle se proposa pour modèle. Et afin que cette imitation lui devînt un devoir impérieux, elle prit les livrées du Tiers-Ordre, d'après les conseils du Père Sébastien Michaëlis et du Père Claude du Bely

directeur de son âme. Ce dernier la revêtit lui-même du scapulaire de l'Ordre : en même temps Dieu la combla de grâces extraordinaires.

Les prisons, les hôpitaux, les maisons de libertinage furent le théâtre de son zèle et de sa charité. Par ses libéralités, ses sollicitations et son crédit, souvent elle délivrait des fers les malheureux que la cupidité ou l'inconduite avaient privés de leur liberté. Dans le même but, elle conseillait aux personnes riches et influentes, qui se trouvaient malades ou affligées, de faire vœu de travailler efficacement à la délivrance d'un captif, si Dieu leur accordait la santé ou le bon succès dans leurs affaires. A l'hôpital, elle s'attachait à servir les malades les plus abandonnés; et loin de se laisser rebuter par l'infection de leurs plaies, elle triomphait virilement des répugnances de la nature, imitant même sainte Catherine en collant ses lèvres sur des ulcères dont la seule vue soulevait le cœur.

Elle trouva chez elle, durant cinq ans, l'occasion d'exercer un semblable héroïsme envers l'un de ses fils dont le corps était rongé par une plaie hideuse. Jamais elle ne voulut que cet enfant fût pansé par d'autres mains que les siennes. Ne pouvant suffire seule au soulagement de toutes les misères, elle parvint à remettre en honneur les assemblées et les charitables exercices des Dames de la miséricorde, et, avec l'autorité de l'Archevêque et du pouvoir civil, elle établit des maisons de refuge pour les pauvres filles ou femmes abandonnées. Cette œuvre lui coûta des fatigues inouïes et des peines insurmontables à toute autre qu'elle. L'amour des âmes et la douleur qu'elle ressentait de l'offense de Dieu, la rendirent victorieuse des contradictions du monde et des persécutions du démon. Elle avait préposé une prudente et zélée Sœur du Tiers-Ordre à la conduite des pécheresses repenties, et trois ou quatre fois la semaine, elle les mettait à même d'entendre la parole divine dans la maison où elles vivaient retirées. Soixante d'entre elles se convertirent si parfaitement, que le Cardinal de Joyeuse, alors archevêque de Toulouse, leur donna le voile et la Règle de Saint-Augustin, sous le nom de Filles de Sainte-Madeleine.

L'érection de ce monastère fut l'un des premiers fruits du zèle de Sœur Marie et de notre Tiers-Ordre de Toulouse; ce ne fut pas le dernier. On peut lui attribuer l'établissement des Ursulines, dont les premières Religieuses logèrent sous son toit, une année entière; celui des Pères de la Doctrine chrétienne, aidés, soutenus de son crédit et de ses libéralités; de telle sorte qu'à défaut du titre de

fondatrice, elle garde à bon droit celui d'insigne bienfaitrice de ces deux maisons.

III. — Aux exercices de la vie active, Madame de Borret eut soin de joindre ceux de la vie contemplative, c'est-à-dire l'oraison et la mortification suivant les règles du Tiers-Ordre qu'elle observait avec la dernière exactitude. Cette fidélité lui valut d'être attirée à un état plus parfait.

Elle sentait de pressants désirs d'abandonner aussi pleinement le monde à l'extérieur qu'elle le méprisait au dedans d'elle-même, et pour cela d'être Religieuse du second Ordre de Saint-Dominique. Mais comment réaliser de si nobles aspirations ? D'un côté, elle se trouvait engagée dans les liens du mariage ; et de l'autre, Toulouse ne possédait dans ses murs aucun monastère de Sœurs Dominicaines. Dieu, l'inspirateur du généreux dessein, en procura l'exécution, et prit pour instrument le mari de notre Tertiaire.

Cet excellent chrétien, apprenant le projet de fonder un monastère de Religieuses de l'Ordre, et sachant que la première difficulté à vaincre était de trouver une somme pour l'emplacement d'une maison, donna d'initiative trois mille huit cents livres, avec lesquelles on acheta le terrain. D'autres personnes, excitées par cet exemple, se cotisèrent pour fournir une pension suffisante à l'entretien de huit ou dix Religieuses. Restait à faire les constructions. Après deux ans d'attente, tous les vœux furent exaucés : Sœur Marie engagea ses bracelets d'or pour commencer la bâtisse, et le Seigneur agit si puissamment sur les pensées d'autres personnes vertueuses, qu'à dater de ce moment, jamais l'argent ne manqua pour payer les ouvriers.

Cependant tous les désirs de la généreuse Dame n'étaient point encore satisfaits. Souhaitant passionnément d'être elle-même l'une des pierres vivantes de ce monastère, elle ne savait comment se détacher d'un époux auquel l'unissaient et le lien indissoluble du mariage et un amour mutuel, d'autant plus fort qu'il était plus épuré par la solide vertu de l'un et de l'autre. Pleine de confiance néanmoins en Celui qui tient dans ses mains les cœurs des mortels, elle s'adressa au confesseur de son mari, le priant de proposer à Monsieur de Borret ce que l'affection et le respect ne lui permettaient pas de déclarer elle-même.

Le sage directeur, qui était le P. Charles de Cluzel, de la Compa-

gnie de Jésus, se chargea de la mission, n'ignorant point, d'ailleurs, que son pénitent avait des aspirations non moins ardentes vers la perfection de la vie chrétienne. Il l'engagea à chercher dans le calme d'une retraite la volonté divine sur un point d'une telle importance. Le pieux gentilhomme obéit, et, huit jours après, remit à son confesseur le billet suivant :

« A l'honneur, gloire et louange de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la sacrée Vierge sa Mère, des BB. Anges et de tous les Saints du Paradis. Amen. — Moy, Arnaud de Borret, conseiller du roi en la cour du Parlement de Toulouse, certifie que ma bien-aimée et loyale épouse, damoiselle Marie de Costa, est appelée de Dieu, pour servir sa divine Majesté en l'état de Religion : et pour n'empêcher point la vocation de Dieu, je déclare que je consens à la séparation de notre mariage, et je donne plein pouvoir à ma digne épouse d'entrer en Religion et de prendre l'habit et le voile de Religieuse au Monastère de Sainte-Catherine, lorsqu'il plaira à Dieu et au Supérieur du susdit monastère de la recevoir en iceluy. En foy de quoy j'ay écrit et signé la présente. Fait à Toulouse, le 14 novembre 1605. »

Cette déclaration donnée, il partit pour Castres, afin de tempérer sa douleur en vaquant à l'une des obligations de sa charge. Peu après lui-même émit le vœu de chasteté entre les mains des Vicaires généraux, et quand Marie de Costa eut fait sa profession solennelle, il se retira au Noviciat de la Compagnie de Jésus, et y vécut une dizaine d'années en habit séculier, « avec toute sorte d'édification et bonne odeur de vertus ». Il laissa sur les vertus de son épouse des mémoires précieux.

Pour en revenir à notre Tertiaire, elle arrosa de ses larmes le billet libérateur, et, tout en bénissant Dieu de la tirer de la servitude de ce monde, elle rendit mille actions de grâces à son époux d'un bienfait qui la comblait de joie. Elle n'eut pas de peine ensuite à triompher des oppositions suscitées par le monde pour entraver son grand dessein.

IV. — Le 21 novembre 1605, fête de la Présentation de la Sainte Vierge, Sœur Marie s'enferma dans le Monastère de Sainte-Catherine, avec trois de ses sœurs, Arnalde, Claire et Marguerite de Costa, et trois autres demoiselles ou dames, dont la vertu ne cédait en rien à

celle des précédentes. C'étaient Anne de Boutiez, Anne de Blondeau. et Béatrix d'Ouvrier, veuve de M. de Calvet. Toutes modifièrent leurs noms et s'appelèrent : Marie de Jésus, Arnalde ou Agnès de la paix, Claire de la Mère de Dieu, Marguerite de Saint-Dominique, Anne de Sainte-Madeleine, Anne du Saint-Sacrement et Béatrix des Anges. Elles prirent aussi des robes et des voiles blancs, en attendant de recevoir de Rome les permissions requises pour revêtir les livrées du grand Ordre et en faire profession.

Cinq années entières devaient s'écouler avant la réalisation de leurs vœux. Il serait trop long de rapporter en détail tout ce que ces saintes filles entreprirent pour obtenir de Jésus-Christ dans le ciel et de son Vicaire sur la terre, une autorisation si simple en apparence, mais selon les insondables dispositions d'en haut, devenue si difficile et différée si longtemps. Du moins, le Dieu riche en miséricordes ne laissait pas de soutenir ses fidèles servantes par des consolations intérieures qui dépassaient tout sentiment.

Bien plus, il faisait des miracles de sa providence maternelle, lorsqu'elles étaient réduites à quelque nécessité pressante, en leur envoyant des provisions, sans qu'elles pussent en deviner la source.

Enfin, l'expédition de la Bulle, arrivée le 8 mai 1611, changea leur tristesse en joie. La fondatrice eut la part principale dans l'allégresse commune, de même qu'auparavant, à sa propre douleur s'était jointe la peine de chacune de ses filles. Le P. Claude du Bely avait ajouté le nom de Jésus à celui de Marie, qu'elle portait déjà : la sainte femme, après l'avoir reçu, prit soin de relever ses vertus précédentes par tant de perfections, que son nouveau nom devint réellement l'expression de son nouvel état. A la lettre, elle ne semblait plus vivre, Jésus vivait uniquement dans son cœur.

Son gouvernement, empreint de prudence et de douceur, lui concilia la confiance de ses filles. La V. Mère se montrait invincible dans les traverses de la vie et intrépide dans la pratique des règles. Elle n'admettait à la vêture et à la profession que des prétendantes dignes de l'Epoux céleste et capables de conserver son esprit. Le zèle qu'elle déployait en ce point ne fléchit jamais, et l'on admira la violence qu'elle se fit un jour pour rendre au siècle une quatrième de ses sœurs, demoiselle de Costa, nonobstant les larmes de la novice, et malgré les supplications des Religieuses, qui protestaient qu'elles ne seraient nullement scandalisées des dispenses exigées par la santé de cette jeune Sœur.

La V. Mère Marie de Jésus ne connaissait ni la chair, ni le sang, quand il s'agissait de la perfection de l'observance régulière. Elle n'épargnait pas même sa mère, M^me^ Louise de Costa, devenue Religieuse dans le monastère, sous la direction de sa propre fille. Afin de la faire progresser en vertu, elle la mortifiait comme une étrangère, non pas, il est vrai, sans éprouver intérieurement une lutte des plus vives : mais que peut la nature là où la grâce règne en souveraine?

D'après les sages avis du Père Michaëlis, elle établit des coutumes admirables d'à-propos pour perpétuer dans sa maison ce profond esprit de religion qu'elle y avait introduit. Par des retraites spirituelles, des exercices supplémentaires d'oraison, des examens de conscience, elle prémunissait ses filles contre les attaques de l'esprit corrupteur et les maintenait dans la régularité et la piété la plus solide. Sa haute réputation s'étendant au loin, on vit accourir à Toulouse quelques Religieuses Clarisses de Tulle et des Ursulines de Béziers, pour prendre les conseils de la Mère Marie de Jésus. L'édification et la sagesse de sa conduite firent une telle impression sur ces pieuses filles, qu'elles voulurent lier une union perpétuelle de bonnes œuvres entre leurs monastères et le sien.

V. — Le cadre forcément restreint de notre travail ne nous permet pas d'amples développements sur les vertus de Sœur Marie de Costa. Rappelons brièvement les principales. Avant tout, c'était une âme d'une grande foi. Dieu lui avait communiqué des connaissances particulières sur nos mystères sacrés : l'Eucharistie faisait le sujet ordinaire de ses méditations et de ses entretiens. Elle s'efforçait de réparer par de fréquentes visites au Saint-Sacrement les outrages que reçoit journellement cet aimable Sauveur dans son tabernacle, et elle aimait à rappeler que l'un des plus grands bonheurs de l'état religieux, c'est d'habiter sous le même toit que Notre-Seigneur, dans cette même maison, où il réside comme un Père de famille, laissant ses enfants venir le consulter à loisir et épancher leurs cœurs dans le sien. Elle s'approchait quatre fois la semaine de la sainte Table, avec des ardeurs vraiment séraphiques.

Les continuelles aspirations de son âme, ses désirs enflammés, ses élans vers Dieu montraient que tous ses actes avaient pour principe et pour terme le saint amour. « Aimons, disait-elle, aimons, mes chères Sœurs, puisque c'est la seule chose que nous ayons à faire en ce monde et en l'autre. »

La Passion du Sauveur lui inspirait la soif du martyre, tant elle souhaitait reconnaître la charité de Jésus pour nous ! Ne pouvant lui sacrifier sa vie par la main du bourreau, elle s'en dédommageait par une série de mortifications qui faisaient d'elle une hostie vivante, perpétuellement immolée à Dieu. Non contente des austérités de l'Ordre et des peines inséparables de notre état, elle jeûnait au pain et à l'eau les veilles de fêtes de la Sainte Vierge, et se privait habituellement de laitage, d'œufs et de poisson. En Carême, elle ne mangeait que des herbes et des légumes, assaisonnés d'absinthe. Elle portait un cilice, des chaînes de fer et prenait plusieurs disciplines par jour.

Aimant Dieu comme elle l'aimait, la V. Mère aurait-elle pu se désintéresser du prochain ? Elle le chérissait si tendrement, que les crimes des pécheurs et les imperfections des justes étaient sa plus pesante croix : néanmoins son zèle restait toujours exempt d'amertume et ses corrections de faiblesse. Elle fléchissait souvent la divine Bonté par les larmes qu'elle répandait pour la conversion des uns et la sanctification des autres. De cet acte de miséricorde spirituelle elle passait aux œuvres de la miséricorde corporelle avec un dévouement sans bornes : son monastère, quoique fondé dans la pauvreté la plus stricte, semblait devenu un hôpital richement doté pour secourir toutes les misères. Afin de suffire aux distributions quotidiennes de pain et de remèdes, la Prieure et ses filles s'imposaient mille sacrifices, et allaient jusqu'à se priver fréquemment de la meilleure partie de leur nourriture. Un Mardi gras, ces charitables épouses de Jésus-Christ, avec l'autorisation de leur V. Mère, laissèrent intactes les portions servies au réfectoire, unissant cette mortification aux mérites de Notre-Seigneur, pour arrêter les traits de sa Justice, si gravement irritée ce jour-là par les scandales des mondains. Une foule de pauvres s'étant présentée à l'issue du dîner, tous furent rassasiés abondamment ; et les Sœurs eurent ainsi la consolation de faire par un même acte l'aumône spirituelle et l'aumône corporelle, la première aux pécheurs, la seconde aux indigents.

VI. — L'humilité de Sœur Marie de Jésus, profondément enracinée dans son cœur, se faisait jour à travers toutes ses actions. Très estimée des autres, elle était un objet d'horreur à ses propres yeux. Rien ne la mortifiait comme la bonne opinion qu'on témoignait avoir de sa vertu. En revanche, ses contradicteurs furent toujours les

mieux vus, et, autant que pouvait le permettre la vérité, elle se rangeait de leur côté par son ardente passion pour le mépris.

Supérieure, elle se plaçait intérieurement sous les pieds de ses inférieures, et au dehors ne se distinguait en rien, sinon par une humilité plus profonde et par son autorité à corriger sans crainte : elle balayait les salles, faisait la lecture à son tour, servait à table ainsi que la dernière venue. A trois ou quatre reprises, elle fit en plein Chapitre sa confession générale, pensant par là détourner ses Sœurs du dessein de l'élever encore au Priorat. Un an avant sa mort, elle obtint enfin d'être délivrée d'une charge qui, dans une certaine mesure, arrêtait son penchant pour l'humiliation : dès lors, il ne fut plus possible de la retenir sur cette pente.

Il fallut condescendre à ses désirs et la remettre au noviciat, pour y vivre plus complètement dans la simplicité de l'enfance religieuse. C'était un spectacle digne de l'admiration des Anges, de voir cette Mère si respectable par sa vertu, son âge, sa qualité de fondatrice, par l'autorité de Prieure qu'elle avait exercée durant tant d'années, prendre la dernière place parmi les novices, remplir leurs humbles fonctions sans nulle dispense, se soumettre aux leçons et aux corrections de la Mère Maîtresse avec joie, promptitude et perpétuel oubli d'elle-même. Sa dépendance paraissait d'autant plus méritoire que la Religieuse à laquelle elle obéissait ainsi n'était autre que sa plus jeune sœur, qu'elle avait entourée de ses soins dès le berceau. Les abaissements au-devant desquels elle courait avaient pour motif un sentiment plus intime de la Majesté et de la sainteté de Dieu : ce qui lui faisait dire souvent avec David : « Seigneur, mon être est comme un néant devant vous. » Ses actions les plus vertueuses lui semblaient gâtées par une foule d'endroits, et elle se demandait comment Dieu pouvait les souffrir. L'établissement même de son monastère, qui devait procurer tant de gloire à Dieu et la perfection religieuse à un grand nombre d'âmes, était pour elle un nouveau sujet de s'humilier. Elle imputait à ses péchés les fâcheux événements qui affligeaient la maison, et se croyait responsable de toutes les imperfections qui pourraient s'y glisser. Pénétrée de sa propre faiblesse, elle attendait tout de Celui qui possédait son espérance et auquel elle se confiait d'autant plus fermement, que son amour pour lui était plus parfait.

Une âme si humble n'avait garde de se croire appelée à des voies extraordinaires, et ne se laissa jamais séduire par le faux brillant d'une

perfection idéale qui, sous prétexte d'élever une âme au-dessus du commun, la jette souvent hors du christianisme même. Elle savait trop bien que l'occupation principale d'une Religieuse, c'est la prière; aussi ses oraisons étaient longues, ferventes, presque continuelles, sans recherche ni raffinement. Suivant avec docilité l'attrait de la grâce, elle s'attachait intimement à la contemplation des Mystères de la Rédemption. Persuadée aussi qu'une bonne partie de la prière que Notre-Seigneur nous a commandé de ne point interrompre consiste dans l'accomplissement des devoirs d'état et dans la fidélité à la Règle, elle ne se dispensait pas de la moindre des observances. Jamais elle ne manqua d'assister aux Offices du jour et de la nuit : ses heures d'oraison, avant et surtout après Matines, la disposaient avec une rare ferveur aux louanges divines et la mettaient ainsi en mesure d'en tirer plus de fruit.

Tout cet ensemble de vertus, joint au sacrifice que lui imposaient de très vives douleurs, dont elle ne se plaignait pas, la conduisirent au don précieux de la persévérance finale.

VII. — La Mère Marie de Jésus sentit les approches de sa dernière maladie, le 26 août 1616. Comme c'était un vendredi, elle ne laissa pas de prendre part à la discipline commune.

Le samedi, elle voulut encore dîner à terre, par esprit de pénitence et d'humilité. Peu après, elle fut saisie de douleurs telles qu'on appréhenda de la perdre. Ces douleurs ayant cessé vers le soir, elle reprit courage et, le lendemain dimanche, elle descendit au chœur pour entendre la messe et y communier. Le matin du lundi, à cause de la fête de la Décollation de saint Jean-Baptiste, elle se joignit encore à la communauté et communia sans éprouver autre chose qu'un peu de faiblesse. Mais, dans la journée, les douleurs reparurent avec une intensité extrême : on crut nécessaire de la conduire à l'infirmerie. Elle fit aussitôt sa confession générale, et demanda pardon à la communauté des peines qu'elle avait pu causer à ses chères filles et des mauvais exemples qu'elle croyait leur avoir donnés. « Que j'ai mal servi mon Dieu, disait-elle ; combien je m'en repens ! Demandez grâce et miséricorde pour moi, et ne suivez pas mes traces. » On peut juger comment les Sœurs accueillirent ces derniers témoignages d'humilité et de tendresse ; avec quel respect elles admirèrent cette délicatesse de conscience et cette vive impression des jugements de Dieu, qui inspirait à leur mère l'aveu de fautes et de faiblesses que

personne, pour ainsi dire, n'avait remarquées. La mourante put recevoir encore deux ou trois fois la sainte communion : il était visible qu'elle recouvrait des forces le temps qu'elle possédait dans sa poitrine son Bien-Aimé : la rougeur qui colorait son visage était bien l'indice du feu intérieur qui la dévorait. Dans les derniers jours, ne pouvant contenir les élans de son cœur, elle dut leur donner un libre épanchement. L'infirmière, craignant que ces aspirations, prononcées d'une voix forte, ne finissent par l'affaiblir outre mesure, crut devoir les interdire : mais cette défense coûta cher à l'agonisante, par la violence qu'elle se fit pour obéir. Elle souffrait beaucoup, avec le désir de souffrir encore davantage : toutefois, malgré l'intensité du mal, elle resta fidèle jusqu'au bout à la pratique qu'elle s'était prescrite de ne jamais se plaindre. Une seule fois, il lui échappa de dire qu'elle avait soif : elle en éprouva aussitôt un vif regret et pria l'infirmière d'oublier ce mouvement de délicatesse ; tant elle craignait de l'avoir scandalisée !

Enfin, voyant sa dernière heure approcher, la Mère Marie de Jésus voulut qu'on la tînt en éveil, afin que sa pensée ne se détachât plus de Dieu. Elle demanda de nouveau pardon de ses manquements et remercia les Sœurs de leurs soins empressés. Elle eut un mot à l'adresse des novices pour les encourager à l'estime de leur vocation, et exhorta les autres Religieuses à vivre selon l'esprit de saint Dominique. La Mère Prieure, après lui avoir donné sa bénédiction, voulut qu'à son tour elle bénît la communauté réunie. A une Sœur qui lui recommandait de penser à elle et à ses compagnes en Paradis, elle répondit d'un ton affectueux : « Pourrais-je aimer Jésus au ciel et vous oublier, mes chères Sœurs? » Puis elle perdit la parole et, après quelques instants d'agonie, expira, un vendredi, 2 septembre, à 3 heures du soir, l'an 1616, dans la quarante-deuxième année de son âge.

« Tel est, conclut le Père Charles de Saint-Vincent, le court abrégé d'une vie, dont le récit ne répond que faiblement à l'idée que j'ai de la vertu de cette sainte femme. La divine Providence, en la prédestinant à la fondation du monastère de Toulouse, lui ménagea la joie de voir sept autres maisons de l'Ordre tirer de la sienne leur origine et leur première Supérieure : en permettant, en outre, que cette respectable Mère passât par tant de différents états, elle voulait la donner comme un modèle achevé aux personnes de son sexe, en quelque condition et en quelque conjoncture qu'elles se trouvassent. »

LE MÊME JOUR

1350 — A Morlaix, le V. Père GUY PENFORNOU, lequel laissa, en mourant, une suave odeur de sainteté par les rares vertus qu'il avait pratiquées durant sa vie. Il florissait vers le milieu du XIV^e^ siècle, à l'époque où le V. Charles de Blois, s'étant fait reconnaître Duc de Bretagne, à Morlaix, fit réparer à neuf les dortoirs du couvent. — (J. de Réchac.)

1407 — A Bitetto, au royaume de Naples, dans la terre de Bari, l'Illustrissime Père ANGE DE BARI, Religieux célèbre par sa science et sa piété. Il fut élevé sur le siège de Bitetto par le Pape Boniface IX, juste estimateur de ses mérites. L'affection que le Prélat garda toujours pour son Ordre l'engagea à choisir sa sépulture dans l'église de nos Pères. C'est là que son corps repose en paix depuis 1407, en attendant la résurrection glorieuse. — (Fontana.)

1578 — A Maubeuge, le martyre du R. Père MARTIN FABER, du couvent de Valenciennes. Ce V. Religieux tomba sous le fer des Calvinistes, victime de son zèle à défendre les vérités de la foi, principalement la présence réelle de Jésus-Christ au Saint-Sacrement. Il rendit ainsi à son Sauveur le suprême témoignage de son amour en mourant pour lui. Ce ne fut pas le seul des nôtres appelé à sceller de son sang la sainte cause de la foi, dans ces pays, où les hérétiques régnaient en maîtres. Les actes des Chapitres généraux de 1580 et de 1583 disent que le nombre de nos martyrs était si grand, qu'on ne pouvait énumérer chacun d'eux par son nom. Mais ces noms glorieux sont tous écrits sur le livre de l'Agneau, pour l'amour duquel ces généreux athlètes ont sacrifié leur vie, les uns par le glaive, les autres par la faim, d'autres encore par les privations de la prison et de l'exil. Comme néanmoins aucun d'eux ne cessait de prêcher, d'exhorter les catholiques à tenir ferme et à ramener les hérétiques dans la bonne voie, le prince d'Orange les chassa d'Anvers et des autres villes soumises à sa tyrannie. Après cet exploit, il démolit les couvents, profana les églises et porta défense à ses sujets, sous peine de mort, de recevoir nos Religieux dans leurs maisons, ou de leur procurer les choses nécessaires à la vie. Mais les confesseurs de Jésus-Christ, qui, dans ces conditions, ne trouvaient plus un endroit pour s'abriter, ni un morceau de pain pour se nourrir, ne laissaient pas de combattre et de confondre leurs adversaires par la parole et par la plume. L'un d'eux, le P. Damien Aling, se signala spécialement par un excellent ouvrage, qu'il fit imprimer en langue vulgaire, pour défendre le

dogme de la présence réelle. Tous enfin cueillirent avec joie la palme du martyre et reçurent au ciel la couronne immortelle des mains de Celui dont ils avaient été sur la terre les glorieux champions et les illustres témoins. — (*Ex Act. Gen.*)

1605 — A Batan, dans les Philippines, la sainte mort du V. Père JEAN DE LA CROIX, profès du Couvent de Saint-Paul de Séville. Ce digne Religieux, désireux de donner sa vie pour Celui qui lui avait donné la sienne en mourant sur une croix, passa dans ces contrées barbares, quoiqu'il fût d'une faible santé et d'une complexion très délicate. Il eut beaucoup à souffrir dans la province du Pangasinan, où l'obéissancce l'assigna tout d'abord, avec plusieurs de ses confrères, qui reçurent, eux aussi, une bonne part de persécutions et de déboires.

Envoyé plus tard à Batan, au secours des missionnaires que leur grand âge mettait hors d'état de soutenir les importants travaux qu'il y fallait entreprendre, il surmonta facilement les difficultés d'un idiome inconnu, et apprit en peu de temps les différents dialectes d'une langue qui variait avec chacune des tribus à évangéliser. Cette connaissance lui servit très utilement pour le salut de ces pauvres Indiens. Le Père Jean de la Croix était infatigable à catéchiser les nouveaux, à confesser les anciens, à porter la bonne parole de cabanes en cabanes, de villages en villages, souvent très éloignés les uns des autres, bravant en outre les influences d'un climat insalubre. Après de pénibles marches dans l'eau des torrents et la boue des marais, il ne trouvait souvent pour lit que la terre nue, et pour nourriture quelques herbes crues qu'il pouvait à peine avaler. Néanmoins, comptant pour rien tant de privations, il se traitait avec la dernière rigueur, chargeant son corps d'une chaîne de fer et d'un cilice, et le châtiant par de rudes disciplines. Ajoutons que le V. Père souffrait d'un asthme qui le fatiguait extrêmement, et qu'il était sujet aux douleurs de la pierre.

Le Père Michel de Benavidez, nommé archevêque de Manille, le prit pour confesseur et en fit son Grand Vicaire. A la mort de l'illustre Prélat, le Père Jean de la Croix s'empressa de revenir au milieu de ses chers Indiens. C'est là qu'il consomma sa vie par le feu sacré du zèle, pour les âmes rachetées au prix du sang de son Sauveur. — (*Ex hist. Philip.*)

1622 — En Allemagne, le V. Père JEAN NISY a mérité un souvenir immortel par l'ardeur de son zèle à rétablir l'observance régulière dans les couvents de l'Ordre où elle était déchue. Il fit réimprimer l'excellent opuscule que le Père Nyder avait composé à ce sujet ; il y mit d'autant plus volontiers tous ses soins, qu'il était convaincu que la lecture de cet ouvrage ferait toucher du doigt aux supérieurs l'obligation étroite où ils sont de travailler sans relâche à introduire la régularité, et les inférieurs à l'embrasser sans délai. Dans l'éducation des novices, il se montra le fidèle imitateur de saint

Louis Bertrand et le modèle de son petit troupeau par sa modestie, sa pureté, son recueillement et l'austérité de sa vie. Il ne fut pas moins utile à l'Eglise, en combattant vivement l'hérésie, en qualité de Vicaire général du Saint-Office. Il alla recevoir la récompense de ses travaux l'an 1622. — (*Ex opusc. et ex mss.*)

166. — A Toulouse, les VV. Frères CLAUDE BORREY et JEAN RAYMOND, convers, qui immortalisèrent leur mémoire en érigeant dans notre église conventuelle le splendide mausolée de saint Thomas d'Aquin, chef-d'œuvre d'architecture.

Ce monument, construit dans le goût du XVI^e^ siècle, montait presque jusqu'aux voûtes de l'église, d'ailleurs très élevées, et présentait quatre faces, toutes décorées à l'infini de colonnes, statues et autres ornementations ; sur une de ces faces était représenté saint Thomas tenant d'une main une épée flamboyante, de l'autre un ostensoir, et foulant aux pieds l'hérésie. Au centre, sous une riche arcade, se trouvait la châsse contenant les reliques de l'Angélique Docteur ; elle était de vermeil, ouvrage des meilleurs orfèvres de Paris. On l'apercevait à la fois des quatre autels placés sur les côtés du monument, de telle sorte que, sans se gêner, quatre prêtres pouvaient célébrer la Messe en même temps au tombeau du Saint. Ce magnifique mausolée fut complètement détruit pendant la Révolution : on n'en trouve plus un seul vestige, même dans les musées.

Tout en maniant le ciseau, nos deux artistes n'avaient garde de négliger l'édifice spirituel des vertus dans leur âme. Il est dit du premier qu'il avait reçu de Dieu le don des larmes et de l'oraison ; et du second, qu'il mourut dans le baiser du Seigneur, au moment où on venait de lui donner le saint viatique. — (*Ex monum. Tholos.*)

1341 — Au royal monastère de Poissy, la dévote Sœur ELISABETH DU BOIS, qui ayant pris l'habit à l'âge de douze ans, conserva son cœur pur de péché, vide de l'esprit du monde et rempli de toutes les vertus religieuses. C'est le témoignage que lui rend son épitaphe. Elle mourut en 1341, — (*Mém. de Poissy.*)

1620 — A Lima, la vertueuse Sœur LOUISE BARBE. Elle se sentait une extrême répulsion pour le Tiers-Ordre de Saint-Dominique ; puis changée tout d'un coup par les prières et les exhortations de sainte Rose, elle en revêtit les livrées avec une admirable ferveur et les honora jusqu'à la mort par la pratique des plus belles vertus. — *(Ex vit. S. Rosæ).*

III SEPTEMBRE

Le Bienheureux GUALA DE BERGAME, Evêque de Brescia (*).

(1244)

De tous les disciples que le saint Patriarche revêtit lui-même des livrées de son Ordre, aucun, semble-t-il, n'hérita à un plus haut degré de son double esprit d'oraison et d'apostolat que le Bienheureux dont nous esquissons la vie. Son nom est demeuré en grand honneur dans la famille dominicaine, à cause de la vision célèbre qui s'y rattache et que nous rappellerons plus loin.

Il naquit à Bergame, ville de Lombardie, de parents distingués dans la classe aristocratique sous le nom de Romanoni. Ses merveilleux progrès dans les lettres et dans la crainte de Dieu frappèrent d'admiration tous ses maîtres : son père et sa mère, fiers d'un tel fils, fondèrent sur lui les plus belles espérances, ne doutant point qu'il ne devînt dans la suite l'ornement et l'orgueil de leur maison. Ils ne se trompaient point. Mais la gloire réservée à leur enfant n'empruntera rien au faste et aux grandeurs de ce monde ; plus haute et plus sûre, elle tirerait sa source de l'obscurité même et de l'immolation de la vie claustrale, d'où la main de Dieu le prendrait à son heure pour l'exalter en proportion de ses abaissements.

La parole ardente de saint Dominique, que le jeune homme entendit pour la première fois à Bergame, l'an 1219, s'insinua doucement dans son cœur, et bientôt, captivé par l'attrait de la grâce, il demanda

(*) Thierry d'Apolda ; P. Danzas.

au Saint de l'admettre parmi ses disciples. Le Bienheureux Père l'accueillit avec amour, et comme s'il eût pressenti les trésors de vertu et de mérites qui devaient un jour illustrer le nouveau postulant, il le laissa à Bergame après sa réception dans l'Ordre, pour travailler à y établir les Frères Prêcheurs.

« A la suite du premier Chapitre général, écrit Borselli, le bienheureux Dominique prenant avec lui Bonviso de Plaisance fit le tour de la Lombardie presque entière, prêchant sur son chemin. En quittant Milan, il vint à Bergame, où ses Frères résidaient sur une colline, dans l'endroit appelé *Capella*, d'où leur vint le surnom de *Capellites*. Frère Guala, qui avait reçu la mission de fonder un couvent, fut maintenu dans sa charge de Prieur par le B. Dominique. »

Le couvent dont il est fait ici mention était contigu à un antique oratoire, dédié à sainte Marie-Madeleine, et situé sur une éminence à l'ouest de la ville. Le saint Patriarche y demeura quelques jours ; il prêcha à Bergame et dans le voisinage et eut la joie de grossir son petit troupeau d'excellentes recrues. Les admirables exemples de ces dignes Religieux et les grands fruits de salut opérés par leur prédication portèrent les magistrats de Bergame à désirer les voir se rapprocher de la ville. Ils en parlèrent à saint Dominique et lui offrirent l'église de Saint-Etienne, avec un terrain adjacent pour y bâtir un monastère. Le Saint accepta, et ce fut là l'origine du célèbre couvent de Saint-Etienne, dont il remit la conduite aux mains du B. Guala.

En quittant Bergame, le saint Patriarche s'arrêta à Brescia. Cette visite, dont aucun auteur dominicain du XIII^e^ siècle n'a transmis le souvenir, est cependant mentionnée par les chroniqueurs locaux, et Michel Pio a reproduit leurs récits. « En ce temps-là, rapporte Malvezzi, le Bienheureux Dominique, Père et fondateur des Prêcheurs, voyageant en Lombardie, s'arrêta dans cette ville et reçut l'hospitalité près de l'église des Saints Faustin-et-Jovite *ad Sanguinem*. Il y établit quelques Religieux sous sa sainte règle et ordonna qu'on servît le Seigneur dans ce lieu en toute dévotion et culte religieux. Après y avoir passé quelques jours, il planta près de l'église, au côté du nord, un genévrier dont les racines produisirent plusieurs rejetons : l'un d'eux, — l'auteur cité écrivait en 1432, — est maintenant devenu un arbre fort et vigoureux. On pense que le Bienheureux Dominique planta cet arbuste moins pour sa récréation que pour celle des Frères, et afin de leur laisser un souvenir de lui-même. » Caprioli, autre historien, ajoute que la ville de Brescia était alors en proie à

beaucoup d'épreuves et d'afflictions. « Notre-Seigneur, dit-il, a permis ces calamités pour notre plus grand bien et nul doute qu'il n'ait choisi à cette fin le Bienheureux Dominique, homme orné de science, d'influence et de sainteté, qu'il envoya à Brescia, où par sa miséricorde il lui donna d'établir ses Religieux dans la basilique de Saint-Faustin et de Saint-Jovite, sous le gouvernement du Bienheureux Guala. » Cette église ou basilique ajoutait à son nom celui de *ad Sanguinem*, pour rappeler qu'elle s'élevait sur un lieu sanctifié par le sang de milliers de chrétiens martyrisés sous les empereurs Adrien et Trajan.

Beaucoup de raisons contribuaient à donner une importance exceptionnelle à cette fondation d'un couvent à Brescia, et saint Dominique, désireux d'en confier la direction à un homme sur qui il pût entièrement se reposer, désigna comme premier Prieur Frère Guala, qu'il venait de quitter à Bergame. Tels furent les débuts de la carrière de ce célèbre Religieux. Ce n'était point, du reste, la seule marque de confiance que lui donnait le saint Patriarche. Précédemment, l'année même où il le revêtait de l'habit de son Ordre, il l'avait pris pour compagnon de son voyage à Bologne. Et pendant qu'il recevait les engagements de la Bienheureuse Diane, escortée de quelques dames pieuses qui aspiraient au même bonheur de se donner à Dieu par son ministère et sous sa règle, nous voyons à ses côtés, avec Réginald d'Orléans et Rodolphe de Faënza, notre Bienheureux Guala, servant de témoin, lui aussi, dans cette touchante cérémonie.

Plus tard, le Saint rappelé à Rome par les affaires de son Ordre, et ne pouvant plus lui-même s'occuper de la fondation d'un monastère de Dominicaines à Bologne, en confia l'exécution pratique à trois de ses fils les plus dignes de sa confiance, Frère Ventura, Frère Rodolphe et le Bienheureux Guala. Toutefois, les démarches de ces Religieux se heurtèrent aux plus grands obstacles. Quand, ayant mûri et pondéré toute chose, ils voulurent mettre la main à l'œuvre, des oppositions formidables surgirent et finalement le projet échoua. Saint Dominique ne devait point voir ici-bas le couronnement de l'entreprise : cette jouissance était réservée à son successeur immédiat, le Bienheureux Jourdain de Saxe. Après de longs retards et une patiente attente, Jourdain avait la joie d'installer, pendant l'Octave de l'Ascension 1223, la Bienheureuse Diane et ses premières compagnes dans leur monastère. Peut-on même donner ce nom à une masure grossièrement restaurée, près d'un oratoire de cam-

pagne? Ce fut plus tard seulement que l'organisation matérielle s'adapta d'une façon plus commode aux habitudes de la vie monastique. Dans cette occurrence, Jourdain de Saxe était accompagné des Religieux qui s'étaient dévoués à l'œuvre, et nous aimons encore à saluer auprès de lui le Bienheureux Guala.

Nous avons groupé dans un même paragraphe les différentes interventions du serviteur de Dieu dans la fondation du monastère de Sainte-Agnès de Bologne : il nous faut maintenant revenir sur nos pas.

II. — Saint Dominique, on l'a vu, avait laissé le Bienheureux à Brescia pour y dilater son Ordre en procurant l'installation d'un couvent. Le V. Religieux éprouva d'abord de grandes contradictions à son projet : cependant, sa sagesse et la réputation de sa vertu lui firent mener à bien ses généreuses tentatives, et il trouva bientôt tout ce qui lui était nécessaire au succès et à l'achèvement de l'œuvre. Les habitants furent si contents d'avoir acquis en sa personne un homme saint et parfait, que, redoutant de le perdre, ils obéissaient ponctuellement à tous ses conseils et trouvaient toujours des prétextes pour le retenir, lorsqu'il se disposait à aller prêcher ailleurs. Sa présence au milieu d'eux fut une source de bénédictions, même temporelles, car la ville s'étant trouvée, toute une année, dans une extrême disette, il y pourvut non seulement par ses soins, mais aussi par la ferveur de ses prières, qui obtinrent de Dieu un prompt et extraordinaire secours.

Pendant que ces choses se passaient, des bruits inquiétants, partis de Bologne, circulèrent tout à coup à Brescia, et bientôt éclata la navrante nouvelle : le bienheureux Père Dominique est mourant, le bienheureux Père Dominique est mort! Le 6 août 1221, au milieu des sanglots de ses fils et des concerts angéliques, le saint Patriarche venait, en effet, de monter aux joies éternelles. A la première alarme, le Bienheureux Guala se sentit accablé de tristesse, et pour conjurer la terrible épreuve qui menaçait l'Ordre entier, il s'efforça, par ses supplications et ses gémissements, d'obtenir du Ciel la prolongation d'une vie si précieuse à l'Eglise, si utile aux Frères Prêcheurs. Le Seigneur n'exauça point ses vœux, mais il modéra sa douleur en l'honorant de la plus célèbre révélation qui ait été faite de la gloire du Saint. Ecoutons Thierry d'Apolda.

« A l'heure où mourut très saintement le B. Dominique, la glo-

rieuse Vierge Marie, Mère de Dieu, avec son aimable Fils, était présente auprès de son fidèle serviteur; et de même une multitude d'Anges psalmodiant, et portant au ciel l'âme bienheureuse avec des transports de joie : c'est ce que fait connaître une révélation divine.

« Le même jour, en effet, à l'heure même de ce trépas, le V. Frère Guala du même Ordre, Prieur de Brescia et depuis évêque de cette ville, surpris par un léger sommeil, vit des yeux de l'âme les cieux s'ouvrir pour donner passage à deux échelles d'une blancheur éclatante. L'une des échelles était tenue à son extrémité par Notre-Seigneur Jésus-Christ ; l'autre par la Très Sainte Vierge, sa Mère, et les Anges allaient et venaient, en montant et en descendant le long des échelons.

« Au bas, entre les deux échelles, un siège était placé, et sur ce siège, quelqu'un était assis, ayant la ressemblance d'un Frère Prêcheur, qui avait l'air de se rendre à la Jérusalem céleste. Or, les deux échelles étaient tirées peu à peu par Jésus-Christ et par la glorieuse Vierge, sa Mère, et avec elles, le siège et celui qui était assis dessus, jusqu'à ce qu'il fût introduit dans le ciel, au chant des Anges. Puis l'ouverture se ferma et la vision disparut.

« Frère Guala, venant à Bologne pour s'informer de ce qui s'était passé, apprit que la vision céleste lui avait été montrée au moment précis où le Père saint avait quitté son corps : pour la gloire de Dieu et l'honneur du B. Dominique, lui-même raconta publiquement au peuple cette vision. »

C'est donc de ce Religieux que nous chantons dans l'Office de notre Père saint Dominique :

Scala cœlo prominens
Fratri revelatur
Per quam Pater transiens
Sursum ferebatur :

Un Frère vit une échelle mystique,
Qui de la terre au séjour immortel
Faisait monter l'heureux saint Dominique,
Et, par degrés, l'élevait jusqu'au ciel.

Cette belle antienne, le B. Guala dut la réciter lui-même bien des fois. Barthélemy de Trente, chroniqueur contemporain, nous a transmis à ce propos une particularité qui n'est pas sans charme.

Elle se rapporte, suivant toute apparence, à l'année 1235. On célébrait au couvent de Bologne la fête de saint Dominique, récemment canonisé, et on inaugurait le joyeux et triomphant Office composé en son honneur. Déjà évêque de Brescia, Guala vint en ce jour unir sa piété à celle de ses Frères. On lui fit chanter, — ce dont il s'acquitta avec la dévotion la plus vive, — l'antienne où était consigné le témoignage rendu par un fils à la gloire de son père. Barthélemy de Trente entendit en cette occasion et en plusieurs autres, devant de nombreux témoins, le B. Guala affirmer de nouveau la vérité de sa vision.

Depuis le jour où le V. Religieux reçut du ciel l'incomparable faveur que nous avons rapportée, il ne cessa plus de demander à saint Dominique son double esprit de prière et de zèle, sollicitant cette grâce avec ferveur et se servant pour l'obtenir des paroles que le prophète Elisée adressait à son maître Elie, lorsqu'il le vit monter au ciel : *Oro, Pater, ut fiat in me spiritus tuus duplex :* « Père je vous prie, que votre double esprit repose sur moi ! »

Cette demande fut entendue; on en vit bientôt l'effet à la plus grande gloire de Dieu. Elu Prieur du couvent de Saint-Nicolas, l'an 1226, il conserva dans cette maison l'esprit de pénitence et de sainteté que le bienheureux Patriarche y avait fait fleurir. Mais la Providence le destinait à de plus grandes choses.

III. — D'après les actes contemporains, le B. Guala était « un homme d'une grande prudence, sachant le monde et distingué dans ses manières, vrai Religieux et prédicateur éloquent, qualités qui lui assurèrent une condition sans égale à la cour du Pape et à celle de l'empereur. » Son nom était aussi très populaire auprès des cités lombardes.

Avant la mission dont nous allons parler, il s'était déjà dévoué à leurs intérêts, avait travaillé à leur pacification et s'était interposé près du Pape en leur faveur. Or, en 1226, l'année même de son élection au priorat de Bologne, le V. Religieux était envoyé en qualité de légat auprès de la Ligue Lombarde, afin de rendre possible la croisade que Jean le Teutonique était chargé de promouvoir en Allemagne. La tâche offrait de grandes difficultés, car le terrain sur lequel elle devait s'exercer était tourmenté par les luttes des partis. Cependant la paix demeurait la condition nécessaire de la guerre sainte. Il s'agissait de faire prévaloir les intérêts communs du monde chrétien contre les rivalités armées de la Ligue et de l'empereur

Frédéric II. Le Bienheureux réussit et l'accord fut conclu. Les Lombards s'engagèrent à fournir à Frédéric quatre cents lances pour le passage de Terre-Sainte. Sur ces entrefaites survint la mort d'Honorius III. Son successeur, l'intrépide Grégoire IX, s'empressa de confirmer les pouvoirs de légat donnés par Honorius au Frère Guala, lequel fut député de nouveau en Lombardie, afin d'obtenir des conditions de paix plus explicites encore que les premières. De là, notre Bienheureux se rendit à la cour de l'empereur avec des pouvoirs en blanc, le Pape demandant qu'il fût ajouté foi entière aux paroles de son envoyé. Le Prieur de Bologne ne cessait pas un instant d'être sur la brèche. On le retrouve à Milan prenant part aux mesures qui avaient pour objet la pacification religieuse de la cité. La Marche Trévisane était alors désolée par une lutte des plus vives. Trévise d'un côté, Padoue de l'autre, exerçaient l'une à l'égard de l'autre de cruelles représailles. Mais à la voix de Guala, les animosités s'apaisent et la réconciliation s'opère. Dans le même temps, Modène, la cité gibeline, faisait la guerre à la cité guelfe de Bologne. Ici encore rien ne résiste au talent et aux accents persuasifs du saint Religieux. Les deux partis consentent à une trêve de huit ans et se rendent mutuellement leurs prisonniers.

Après un si beau résultat, le but poursuivi était-il atteint ? Hélas ! l'illusion ne fut pas de longue durée. L'accord dû aux labeurs de notre Bienheureux, bientôt rompu, le relança dans de nouvelles négociations, celles-là plus ardues que les précédentes. Frédéric II changeant de face et devenant ennemi public, le négociateur pontifical se vit contraint d'appeler au secours de l'Eglise les cités lombardes et de venir leur prêcher la guerre sainte, non pas cette fois contre les Sarrasins, mais contre l'adversaire même de la croisade, contre l'ennemi du Saint-Siège, de la liberté de l'Italie et de celle du monde entier, contre l'empereur Frédéric.

Ce dernier, en effet, pour violer plus impunément sa parole, feignit de s'embarquer et reprit terre bientôt après. L'excommunication qu'il avait acceptée d'avance, au cas où il ne se croiserait pas, fut alors fulminée. C'était le signal de la guerre entre l'Eglise et l'Empire. Malgré le Pape, Frédéric II, laissant l'Italie en feu, partit pour la Terre-Sainte avec peu de monde « comme un pirate », dit un auteur contemporain. Le B. Guala, qui venait à peine d'achever son œuvre de pacification, fut obligé de relever la bannière de la Ligue Lombarde. Sur l'ordre de Grégoire IX, il se rendit à

Milan, réunit les chefs de la confédération et, au nom de la solidarité qui rattache la liberté de l'Italie à celle de l'Eglise, il les adjura de voler au secours de cette dernière, dont les terres étaient déjà envahies.

En travaillant à la réconciliation de la Haute-Italie avec elle-même et avec l'empereur, le serviteur de Dieu n'était en opposition qu'avec les visées secrètes de ce prince. Mais en appelant aux armes la Ligue Lombarde, il devenait son adversaire déclaré. Il contribua très certainement aux alternatives de revers essuyés par la cause de l'empereur, et toutefois le crédit qu'il conserva sur l'esprit du monarque montre avec quelle équité il dut remplir les diverses phases de sa mission. Lorsqu'au bout de deux années, les deux partis, lassés d'une lutte stérile, aspiraient également à la paix, ce fut encore l'insinuant Religieux qui en devint l'instrument.

En vain, les deux plénipotentiaires de Frédéric II, l'évêque de Reggio et le grand Maître de l'Ordre Teutonique, multiplièrent-ils les démarches. Leurs allées et venues de l'empereur au Pape et du Pape à l'empereur restèrent infructueuses. Enfin Grégoire IX leur adjoignit le Frère Guala. Porteur de l'ultimatum du Saint-Siège, il accompagna les ambassadeurs à *San-Germano*, où Frédéric était campé. Son entretien avec le prince se prolongea bien avant dans la soirée : son éloquence finit par triompher et les cloches, longtemps muettes, de San-Germano annoncèrent, par leurs volées joyeuses, la cessation des hostilités (1). L'heureux négociateur retourna auprès du Pape pour lui rendre compte de sa mission, et bientôt il revint faire lever l'interdit qui pesait sur toutes les terres du royaume de Sicile. Cependant la partie la plus épineuse de sa tâche n'était point terminée. Il fallait, après avoir appelé aux armes les cités lombardes, leur faire remettre l'épée dans le fourreau, et calmer les cœurs aigris par une série déjà longue de félonies et de déloyautés à leur égard. Soutenu par le vaillant concours de ses Frères, notre Bienheureux se consacra avec un nouveau courage à une œuvre qui, reprise et défaite tant de fois, demandait un haut degré d'abnégation.

IV. — Tous ces faits nous conduisent à l'an 1230. Or, à cette époque, vers la seconde moitié de la même année, et peu de temps après la paix de *San-Germano*, Guala était appelé par le vœu des

(1) Richard de San-Germano.

populations et par la confiance de Grégoire IX, à occuper le siège épiscopal de Brescia (1).

En effet, les habitants de Brescia ressentaient vivement la privation de l'homme de Dieu qu'ils avaient possédé plusieurs années au milieu d'eux avec tant de fruit et de consolation : voilà pourquoi, voulant se l'attacher, sans être à tout moment exposés aux alarmes de le perdre, ils confièrent au clergé le soin de l'élire pour leur évêque et leur père. L'humble Religieux fit tout ce qu'il put pour décliner cet honneur, mais en vain ; car le Vicaire de Jésus-Christ non seulement confirma l'élection, mais de plus le maintint son légat dans toute la Lombardie.

Pendant ses quatorze ans d'épiscopat, le Bienheureux Guala se montra le bon Pasteur dans toute la force du terme. Intrépide à défendre ses chères brebis, plein de zèle pour les garder, sage pour les connaître, appliqué à les nourrir spirituellement par la parole de Dieu et corporellement par ses aumônes, empressé à les arracher à la gueule du loup, clément dans le pardon, juste dans le châtiment, il n'omit rien pour conduire et maintenir son troupeau dans le bercail du Prince des Pasteurs. Cependant son âme était trop belle pour que l'épreuve ne vînt pas épurer sa charité. De fait, aucune contradiction ne lui manqua quand il voulut soutenir la liberté et l'immunité de son Eglise : cédant même à la force brutale, il dut s'enfuir et aller chercher un abri sous les cloîtres de Vallombreuse, au Monastère du Saint-Sépulcre près d'Astino. Il passa cinq ans dans cette pieuse retraite, s'adonnant totalement à la contemplation et à l'amour de son Dieu.

(1) « Contre les Bollandistes qui placent à l'année 1228 l'élévation du Bienheureux sur le siège de Brescia ; contre Echard et d'autres qui la placent en 1229 ; les continuateurs de Mamachi, dans une savante dissertation où ils apportent des arguments et des faits nouveaux, établissent péremptoirement que Guala n'était pas encore évêque lorsqu'il négociait la paix. Richard de San-Germano, quand il donne à Guala le titre de *Frère* et non celui d'évêque, doit être pris à la lettre. Le chroniqueur était présent à San-Germano au moment du traité ; il ne peut y avoir de témoin mieux informés. Dans la suite, à l'année 1242, il parle de nouveau du Bienheureux, et il sait très bien alors lui reconnaître le titre d'évêque de Brescia.

Cette observation n'est pas sans importance. Que Guala, simple Religieux, ait été comme le Bienheureux Jean de Vicence revêtu du titre de légat, c'est un de ces faits exceptionnels qui honorent trop le ministère des Frères Prêcheurs, pour qu'on le laisse s'obscurcir par une supputation chronologique inexacte. »

P. Danzas, *Etudes...* t. III, p. 375.

Il pratiquait les jeûnes, les disciplines et les veilles avec tant de ferveur, que tous s'étonnaient de voir un évêque, accablé d'années et de travaux, soutenir la sévérité de la pénitence sans relâche et sans adoucissement. Les affligés accouraient à lui pour se recommander à ses prières, et les pauvres, dont il fut toujours le vrai père, pour trouver les remèdes à leur indigence. Après cet exil forcé, le vertueux Prélat put revenir au milieu de son peuple. A cette époque, l'évêque de Bergame, plein de déférence pour un si digne Religieux, l'invita à venir consacrer la première pierre de l'église du couvent de Saint-Etienne des Frères Prêcheurs de cette ville. Notre Bienheureux présida la cérémonie le 31 août 1244, et demanda que l'on réservât dans le nouveau temple une chapelle pour être dédiée à saint Nicolas, évêque de Myre, auquel il était très dévot, imitant en cela son B. Père saint Dominique, lequel avait choisi ce Saint pour l'un des patrons de son Ordre. C'est encore pour cette raison que nous voyons dans ces temps primitifs une vingtaine de nos églises conventuelles placées sous le même vocable. Aussi, ajoute le Père Charles de Saint-Vincent, ai-je souvent remarqué dans mes lectures de nos missions de Chine et des Philippines, que nos Religieux ont maintes fois ressenti les effets particuliers et miraculeux de la protection de ce grand thaumaturge.

A peine la fonction sainte qui l'avait appelé à Bergame était-elle terminée, que le V. Prélat ressentit les atteintes de la maladie qui allait rapidement l'emporter. Il reprit aussitôt la route de Vallombreuse, demanda les derniers Sacrements et les reçut avec une foi vive, une dévotion enflammée et une humilité édifiante. Après avoir donné les marques suprêmes de sa résignation et de sa ferme confiance en son Sauveur, il rendit paisiblement son âme, le 3 septembre 1244.

La vie du B. Guala peut se résumer ainsi : en qualité de légat, il réussit à conclure la paix entre Padoue et Trévise, entre Bologne et Modène ; il tint en échec les menées de Frédéric II et se porta contre lui garant des droits du Saint-Siège. Prieur de Brescia, il en nourrit les habitants pendant une famine ; plus tard évêque de cette ville, il fut en tout et toujours la « forme de son troupeau ». Un de ses biographes a esquissé en peu de mots son portrait : « Il fut le père des pauvres, le protecteur des veuves, le médecin des infirmes, la providence des pèlerins. »

Notre Bienheureux reçut une honorable sépulture sous l'autel de

Saint-Martin dans l'église de l'abbaye de Vallombreuse ; et Dieu se plut à glorifier son serviteur par d'insignes miracles, surtout en faveur des possédés, dont un très grand nombre trouvèrent leur délivrance à son tombeau.

Plus tard, son image, entourée de l'auréole et portant le titre de Bienheureux, fut exposée à la vénération des fidèles ; enfin sur le marbre qui recouvrait ses restes, on grava ces paroles : Beatus Gualla, *Episcopus, cujus ossa hac in arca quiescunt.* Dans le trésor de la sacristie de notre couvent de Brescia, on conserva longtemps comme de saintes reliques ses habits pontificaux et sa chapelle, que le pieux Prélat avait laissés à son Ordre en signe d'une éternelle affection. Le culte public rendu au B. Guala, ayant pris dès l'origine une très grande expansion et persévéré jusqu'à nos jours, a été solennellement confirmé par un décret de la Sacrée Congrégation des Rites. Sa Sainteté Pie IX a daigné permettre à tout l'Ordre des Frères Prêcheurs de célébrer chaque année, à la date du 3 septembre, l'Office et la Messe en l'honneur du Bienheureux.

Le V. P. VINCENT-MARIE DE SCURANO (*).

(1623-1656)

Ce serviteur de Dieu naquit dans la Province napolitaine à Scurano, petite ville dont il a conservé le nom. Ses parents, le voyant dès sa jeunesse extrêmement porté vers tout ce qui regardait le culte divin, lui firent prendre l'habit clérical et le poussèrent à l'étude des sciences, où ses merveilleux progrès le rendirent en peu de temps parfait rhétoricien, excellent philosophe et solide théologien. L'évêque du diocèse, très fier des belles qualités qu'il découvrait en cet ecclésiastique, s'empressa de l'engager dans les Ordres sacrés. Il lui conféra le sous-diaconat et le diaconat. Mais lorsqu'il pensait à l'appeler à la prêtrise, la voix de la grâce se fit intérieurement entendre pour convier l'aspirant à un sacrifice plus entier de soi-

(*) Diario.

même, dans un état où il pourrait plus aisément acquérir et plus certainement conserver la pureté et la perfection angélique que demandent le caractère et les fonctions du sacerdoce. Dieu dévoilait à cette âme les dangers et les périls du monde, et par ailleurs les exemples et les continuelles occasions que l'on rencontre dans le cloître pour se purifier de plus en plus, et par là même se rendre moins indigne du sublime ministère de l'autel. A la faveur de ces lumières surnaturelles, notre pieux jeune homme se décida à embrasser l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Il en demanda le saint habit et le reçut dans notre couvent de Monopoli, le 24 juin de l'année 1646, à l'âge de vingt-trois ans.

Encore que dans le siècle il eût été parfaitement mortifié et très fidèle aux exercices de la piété, il oublia néanmoins, comme l'Apôtre, tout le bien qu'il avait fait, pour ne songer qu'à s'avancer dans la nouvelle carrière qui s'ouvrait devant lui, et arriver sûrement au terme de sa vocation : *Quæ quidem retro sunt obliviscens, ad destinatum persequor, ad bravium supernæ vocationis.* Les deux pivots sur lesquels roulait sa course toute céleste, étaient la mortification et l'union intime avec Dieu. A la plus ponctuelle observance de nos Constitutions, capable à elle seule de rendre un homme assez mortifié pour être saint, il ajouta l'usage journalier du cilice et des chaînes de fer. Il glissait adroitement dans sa chaussure de petites pierres aiguës qui lui déchiraient la plante des pieds, et tenait ordinairement dans sa bouche de la myrrhe ou quelque autre plante amère ; de la sorte, il n'y eut aucune partie de son corps qui ne fût mise à l'épreuve par son esprit de mortification. Il se défiait si fort de ses sens, qu'il veillait sans cesse sur eux pour les tenir en bride et les empêcher de se répandre au dehors. Il se privait, en outre, même des choses qui paraissaient indispensables, ne tenant dans sa chambre que quelques manuscrits ou quelques livres. Et afin de mieux se conserver dans cet esprit de dépouillement que réclame notre vœu de pauvreté, il se faisait renouveler de temps en temps auprès des supérieurs la permission de garder les ouvrages dont il avait besoin. Son confesseur a attesté que sa pureté tant intérieure qu'extérieure était en lui au degré le plus éminent.

Le Provincial de Naples, admirant ses grandes aptitudes pour l'étude, malgré le soin que l'humble Religieux apportait à cacher ses talents, l'assigna au collège théologique de Lecce, afin de le préparer à prendre ses grades de docteur.

Le P. Vincent-Marie s'en défendit autant qu'il put, représentant que pour être un vrai fils de saint Dominique, il suffisait de joindre à la piété une étude continuelle des saintes Lettres : ce qu'il aurait pu faire au couvent de Monopoli, où l'on enseignait les sciences théologiques, sans qu'il fût nécessaire de s'embarrasser dans la poursuite des grades. Si respectueuses que fussent ses observations, on ne jugea pas à propos de les écouter. Le P. Vincent-Marie partit donc pour Lecce, où il étudia trois ans encore la théologie et avec tant de succès, qu'il passa de là au couvent d'Andria, siège de l'Etude générale de la Province, avec le titre de Lecteur. Grande fut sa répugnance à recevoir ce titre, car il avait mis toute sa gloire à imiter la vie cachée du divin Maître, et tout son plaisir à vivre dans un couvent modeste, afin de s'y mieux mortifier et d'être moins remarqué.

C'est pour ce motif qu'il demanda au R^me^ Père Général l'autorisation de passer dans la Congrégation réformée et très exemplaire de Saint-Marc de Gavoti. Mais ce fut encore là que son mérite trahit son humilité : dès qu'on put l'apprécier, il lui fallut cumuler la charge de Lecteur et celle de Maître des novices profès, au couvent d'Ottajane. Envoyé ensuite à Cersa, il y prit la direction du noviciat simple. Tandis qu'il remplissait saintement les fonctions que l'obéissance lui confiait, et que sa vie était la règle vivante proposée à ses novices pour acquérir la perfection de leur état, la peste, qui affligeait tout le royaume de Naples, le consola en le frappant, pour le faire vivre éternellement avec Celui qu'il avait uniquement aimé ici-bas. Sa bienheureuse mort arriva l'an 1656. La douce mémoire du V. Religieux resta en bénédiction dans les endroits qu'il avait habités. Sa vie sainte et ses grandes vertus avaient jeté leur éclat même en dehors du cloître : aussi, bon nombre de pieux fidèles n'hésitèrent pas à confier leurs intérêts à cet ami de Dieu, dans l'espoir fondé d'obtenir par son intercession assistance et soulagement dans leurs maux.

La V. Mère COLOMBE DU SAINT-ESPRIT, Professe du Monastère de Dinan (*).

(1688)

DIEU se plaît souvent à marquer certaines familles du caractère de son esprit, et à les distinguer si manifestement des autres que l'on voit s'accomplir en elles cette parole prophétique d'Isaïe : « Tous ceux qui les verront, connaîtront qu'elles sont la race que le Seigneur a bénie. » C'est ce qui parut avec éclat dans la famille de la Mère Colombe du Saint-Esprit.

Son aïeul, Messire Guillaume Marot, avait quitté son siège au Parlement de Bretagne, dans l'espoir d'embrasser la règle du Carmel ; mais, forcé de renoncer à son pieux projet, il était devenu prêtre séculier. Le comte de la Garaye, gouverneur de Dinan, qui avait tenu à honneur d'abriter sous son toit la petite phalange de vierges dominicaines, venues de Paris pour fonder le monastère de Dinan, était petit-fils de Guillaume Marot. Sur ses neuf filles, deux furent Carmélites, trois Visitandines et quatre Dominicaines. Parmi celles-ci, nous aimons à saluer la parfaite Religieuse dont nous allons raconter la vie.

A peine eut-elle atteint l'âge de raison, que l'on découvrit dans cette âme innocente de rares trésors de retenue, d'obéissance et de dévotion. Vraiment cette petite Colombe semblait être plutôt du ciel que de la terre. Voilà pourquoi sans doute l'on s'empressait davantage autour d'elle : bientôt même son entourage, émerveillé de tant de qualités, songea à l'engager dans le monde. Toutefois sa mère, mieux avisée, qui aimait ses enfants pour les offrir à Dieu dans l'état où il lui plairait de les appeler, s'étudia soigneusement à connaître et à suivre les desseins de la Providence dans les inclinations de sa fille. A cette fin, elle l'élevait sur les plus solides fondements de la piété chrétienne. Comme l'enfant accusait un jugement bien au-dessus

(*) *Mémoires de Dinan.*

de son âge, on lui permit de communier non seulement tous les quinze jours, ainsi que le faisaient ses autres sœurs, mais même toutes les semaines. Jamais elle n'y manqua, quoique pour jouir de cette faveur, il lui fallût souffrir beaucoup ; car sa faiblesse de complexion ne lui permettait pas de rester longtemps sans prendre de la nourriture.

Le fruit qu'elle retirait de ce divin aliment était si remarquable, qu'elle n'aspirait à rien moins qu'à l'imitation des plus grands Saints et à la pratique de leurs austérités. Encore en bas âge, elle souffrit deux ans entiers des accès de fièvre avec une force surprenante, sans presque s'aliter et sans se plaindre. Elle était si charitable qu'elle se plaisait à faire du bien à tous, surtout aux indigents.

Quand la Mère Marguerite du Saint-Esprit eut jeté la base du monastère de Dinan, Colombe, alors âgée de sept ans, considéra cette nouvelle maison comme une arche de salut contre le déluge des crimes qui inondent la terre : voulant y entrer de plein vol, elle demanda incontinent l'habit de la Religion à la pieuse fondatrice. Sa jeunesse ne permit point de lui accorder cette faveur. Néanmoins l'enfant persista, huit années durant, à solliciter son admission. Dans cet intervalle, elle fut éprouvée par de longues maladies : et quand sa santé parut s'affermir, elle reprit ses exercices de mortification pour s'initier à la vie pénitente des maisons cloîtrées.

L'amour de Dieu et la douceur de ses consolations augmentèrent à proportion de ses sacrifices. A cette époque elle eut un songe dans lequel Notre-Seigneur Jésus-Christ lui apparut tout sanglant, lié et meurtri de coups, tel qu'il devait être dans le mystère de sa flagellation. Cette vue lui inspira un grand désir de participer aux souffrances de son Sauveur : elle en conserva toujours le souvenir et le sentiment avec de très affectueuses actions de grâces ; ce fut probablement à la suite de cette vision qu'elle renonça à l'usage de la viande, et commença de pratiquer l'abstinence perpétuelle observée dans l'Ordre de Saint-Dominique.

II. — A quinze ans, la jeune fille redoubla ses instances auprès de son père, et obtint enfin la permission de quitter le monde et de se retirer au Monastère de Sainte-Catherine, où elle reçut le saint habit avec un contentement indicible. On ne saurait dire ce qui éclata davantage dans sa vie, ou la patience parmi les plus longues et les plus vives souffrances, ou l'activité dévouée et infatigable, ou l'esprit

d'union avec Dieu. Sa ferveur ne lui faisant rien trouver de difficile, elle s'étonnait qu'on lui eût dit qu'elle rencontrerait des austérités et des peines en Religion. Aussi aux exercices ordinaires qui lui paraissaient peu de chose, ajouta-t-elle beaucoup de pénitences de surérogation.

Son soutien dans ces commencements fut un grand don d'oraison qui la faisait voguer pour ainsi dire à pleines voiles. Mais elle expérimenta bientôt des obstacles auxquels elle ne s'attendait pas. Eprouvée dès le début par une maladie qui la réduisit à une extrême faiblesse, on hésita beaucoup à la recevoir à la profession : elle-même y sentait de la répugnance par délicatesse de conscience, car elle appréhendait d'offenser Dieu, en s'obligeant à l'observance d'une règle qu'elle se trouvait dans l'impuissance de garder. Notre douce Colombe, dans cette épreuve, ne faisait que gémir ; retirée « dans les creux de la pierre et dans les enfoncements de la muraille », c'est-à-dire dans les plaies de son Sauveur, elle conjurait le divin Maître, au nom de son infinie bonté et par tout ce qu'il avait souffert pour elle, de ne point permettre qu'elle sortît du lieu où il avait plu à sa divine main de la placer.

Au milieu de ses angoisses, elle reçut une consolation qui vint dissiper toutes les ténèbres de son esprit et l'encourager à persévérer dans sa voie. Notre-Seigneur lui apparut de nouveau, et tenant en main une grande croix : « Prends cette croix, ma fille, lui dit-il ; ne crains rien, car je te soutiendrai toujours. » Elle l'accepta de bon cœur et, oubliant ses infirmités, ne songea plus qu'à la souffrance.

Le 24 mai 1643, neuf mois environ après la mort de sa chère Sœur Emmanuelle, Colombe fit profession, et presque aussitôt elle sentit le poids de la croix qui lui avait été montrée : durant une quinzaine d'années, il lui fallut lutter contre un mal terrible. Paralysée pendant sept ans, livrée à des médecins inhabiles qui la martyrisèrent et couvrirent son pauvre corps de plus de trois mille incisions, jamais elle ne manifesta d'impatience ; et l'état de son âme, au milieu de si cruelles tortures, est résumé dans ces paroles du Roi-Prophète qu'elle écrivait elle-même avec son sang, après deux ans de maladie : *In capite libri, scriptum est de me ut faciam, Deus, voluntatem tuam :* « En tête du livre, il est écrit de moi que je dois faire votre volonté : mon Dieu, je l'ai voulu et votre loi est au fond de mon cœur. »

Lorsque les forces lui revenaient tant soit peu, elle se mortifiait par des cilices, des chaînes de fer, des flagellations et par une si grande

abstinence, qu'elle passait des carêmes entiers sans prendre autre chose qu'une chétive pitance avec un morceau de pain.

Sa fidélité à supporter les peines intérieures fut d'autant plus remarquable, que l'enfer y déployait toute sa rage. La crainte de succomber à la tentation causait à la V. Mère une espèce d'agonie plus dure que ne l'eût été la mort même. Cependant, loin de se plaindre, elle acceptait le calice avec un mâle et généreux courage, toujours disposée à souffrir davantage. Elle savait que par la souffrance on honore Dieu, on imite Jésus-Christ, on satisfait pour ses péchés, on mérite la gloire ; et cette vue lui ôtait toute l'aigreur et l'amertume de son état. Cette parole de l'Apôtre : *Ceux que Dieu a connus par sa prescience, il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils*, faisait le thème habituel de ses méditations : elle y trouvait toujours de nouvelles lumières, une force plus grande devant l'épreuve et une grâce singulière pour consoler les affligés.

Un jour qu'elle était comme abîmée dans la contemplation des opprobres et des douleurs de son Sauveur, la pensée lui vint d'ériger une chapelle en forme de croix, en l'honneur de la Passion. La suite montra que c'était bien une inspiration céleste ; car, ne sachant comment réaliser son projet, elle reçut des secours providentiels, et ce qui augmenta la merveille, c'est que les matériaux qu'on aurait eu trop de peine à faire venir semblaient se multiplier aux mains des ouvriers. Cette chapelle, élevée entre des rochers, sur une petite éminence, fut désignée sous le nom de Calvaire ; et des grâces réputées miraculeuses ne tardèrent pas à récompenser la foi et la piété de la sainte Religieuse.

III. — La V. Mère remplit dans la communauté plusieurs charges importantes. Encore jeune, on la préféra à des Sœurs plus anciennes pour la conduite du noviciat. Son zèle, soit à étendre la Religion en attirant de nouveaux sujets, soit à cultiver les plantes délicates qui lui étaient confiées, lui mérita du ciel d'abondantes bénédictions. On avait la plus grande confiance dans cette sage Maîtresse, et quand parfois on hésitait à admettre certaines postulantes, on remettait la cause à la V. Mère et sa réponse faisait loi. Jamais du reste la communauté n'eut à le regretter, car ses novices devinrent toutes dans la suite de fermes soutiens de la régularité. Plus tard, on l'élut Sous-Prieure d'abord, puis trois fois Prieure. Ce fut surtout dans l'exercice de ce dernier emploi que les Sœurs eurent l'avantage d'admirer ses belles

vertus. Bien que la patience dans les maladies fût comme la dominante de ses qualités, néanmoins sa piété, son profond esprit religieux brillèrent du plus vif éclat dans son gouvernement. Elle agissait à la vérité dans la simplicité de la colombe, mais d'une colombe du Saint-Esprit. Son cœur et ses pensées visaient toujours à Dieu, emportés par un élan aussi fort qu'aimable. Pénétrée de cette parole du Disciple préféré : « *Deus charitas est :* Dieu est charité », elle ne cessa, durant plus de treize ans, de demander, jour et nuit, par toutes sortes de pénitences la grâce de la comprendre pratiquement. A ses filles, qui la priaient de se ménager, elle répondait avec une ferveur étonnante : « Qu'importe que je meure dans la recherche du bien que je désire : volontiers je sacrifierais mille vies pour l'obtenir ! » Elle l'obtint, en effet, et dans une mesure extrêmement rare. Elle reçut, en outre, le don d'entendement avec tant de perfection, qu'elle paraissait plutôt voir les mystères de la foi que les croire. L'Esprit saint prenait plaisir à l'instruire par lui-même et l'avertissait de ce qu'il fallait dire ou faire.

Lorsqu'elle rendit compte de cette faveur à son directeur, elle marqua qu'il y avait déjà plus de seize ans qu'elle en était gratifiée, et que c'était ordinairement par des paroles tirées de l'Ecriture que ce Maître céleste la dirigeait avec autant de clarté que de paix. Elle possédait une éloquence naturelle pour parler de Dieu à ses filles, éloquence qui allait droit au cœur et les entraînait aux pratiques d'une mortification courageuse. Elle leur interdisait toute réflexion sur certaines incommodités sans lesquelles il est bien difficile de passer cette vie, et à ce propos elle ajoutait que le mépris qu'on en faisait servait beaucoup à les moins sentir. Ses soins plus que maternels des malades lui permettaient de les assister par tous les moyens que sa charité industrieuse et bienfaisante pouvait inventer. Et comme sa conduite s'inspira toujours de ces paroles de la Règle de saint Augustin : « *Non se existimet potestate dominante, sed charitate serviente, felicem :* Que le supérieur ne s'estime point heureux parce qu'il a le droit de commander, mais plutôt de ce que la charité lui fait un devoir de servir ses inférieurs », son gouvernement, loin de porter l'empreinte de la domination, lui gagna tout de suite l'estime et l'affection des Sœurs par la douceur, l'humilité et la diligence avec lesquelles elle savait l'exercer.

Son zèle pour l'observance et pour tout ce qui intéressait l'accroissement du véritable esprit religieux était admirable : pour en suivre les inspirations, elle composa un traité intitulé : « Le petit Manuel de

la pénitence. » Elle le divisa en quatre parties pour les quatre semaines de chaque mois. La première regarde les péchés mortels dont elle représente l'horreur et le désordre, et les pénitences que l'on doit s'en imposer. La seconde, les péchés véniels contre les commandements de Dieu et dans la réception des sacrements. La troisième, l'abus que l'on fait des sens et des facultés naturelles de l'âme. Et la quatrième, les moyens de réparer par de saints exercices les injures que nous causons à Dieu par nos dérèglements. La Providence lui ménagea aussi l'occasion d'instruire les ignorants et de leur donner des conseils de salut : à l'époque de la construction du monastère, on la vit s'employer à faire le catéchisme à près de soixante ou quatre-vingts ouvriers, pendant qu'ils prenaient leurs repas.

IV. — La Mère Colombe comprenait surtout la nécessité d'entraîner les âmes par l'exemple : aussi, accablée d'infirmités, ou si gravement malade qu'on songeait à lui administrer les derniers sacrements, si elle s'apercevait que sa maladie amenait dans l'observance religieuse quelque inexactitude ou langueur, elle quittait immédiatement sa couche ; parfois même elle entendait une voix lui dire : « Lève-toi et va chanter avec tes Sœurs. » Alors elle se traînait au chœur, au chapitre, au travail, et sa présence inopinée, en de pareilles circonstances, rendait aux plus négligentes l'élan et la ferveur. Au reste, ce ne fut pas seulement contre les retours de la faiblesse humaine qu'elle eut à défendre l'intégrité des règles. L'évêque de Saint-Malo, qui en jugeait la rigueur exagérée, voulait en adoucir quelques points, notamment ce qui regarde la collation, que le monastère faisait au pain sec, conformément aux Constitutions de l'Ordre. La réponse de la Prieure fut ce qu'elle devait être. La Mère Colombe avait une vénération profonde pour les observances de son institut : elle n'ignorait point que les épines des mortifications de cette vie produisent dans l'éternité des roses d'une beauté qui ne se flétrit plus; elle savait que l'abondance de la moisson dans les greniers célestes serait proportionnée à la quantité de la semence jetée sur la terre, et qu'on ne saurait être trop fidèle à garder ce qu'on a promis à Dieu ; voilà pourquoi, avec une rhétorique toute divine, elle remontra au prélat, son supérieur, « que ses filles, loin de se plaindre du régime inauguré dans la maison, en faisaient au contraire leurs plus chères délices, et se montraient toutes incomparablement plus disposées à accepter de nouvelles austérités qu'à voir disparaître celles qu'on y avait intro-

duites et si fidèlement pratiquées. Sa Grandeur aurait sans doute plus de mérite devant Dieu en contribuant par son autorité à maintenir les Sœurs dans cette manière de vivre, qu'en l'altérant par une ordonnance contraire, au grand risque d'ouvrir par là la porte à d'autres relâchements ; et l'expérience a toujours prouvé que les maisons religieuses qui déclinent et tombent dans le désordre ont commencé par des infractions légères. La Communauté, ajouta-t-elle, jouit, grâce à Dieu, d'une paix profonde ; ne serait-ce pas l'affliger jusqu'aux larmes que de vouloir troubler par une telle innovation la pureté de son institut? » Devant la résistance si respectueuse et si ferme de la sainte Prieure, le prélat finit par renoncer à son projet.

La très pieuse Mère ne négligeait rien de ce qui pouvait contribuer à la ferveur de ses filles. La pensée d'aider leur dévotion en parlant à leurs sens, la détermina à construire l'église du monastère, telle qu'on la voit aujourd'hui (1). En même temps elle songeait aux pauvres ; elle ordonnait d'accueillir ou d'assister tous ceux qui se présenteraient, et quand les ressources de la maison étaient épuisées, elle s'adressait, pour en obtenir de nouvelles, à sa famille et aux amis qu'elle avait laissés dans le monde. On l'a vue pleurer amèrement les souffrances de ceux qu'elle ne pouvait soulager autant qu'il eût été nécessaire. Elle dotait fréquemment de pauvres filles. Elle entretenait des jeunes clercs au séminaire de Saint-Malo. Soucieuse avant tout de ce qui pouvait favoriser le salut et la sanctification des âmes, elle provoqua par son influence la fondation, dans la ville de Saint-Malo, d'une maison de retraite, où les femmes du monde auraient la facilité de se retirer de temps en temps dans le silence pour penser à leurs fins dernières.

V. — Fidèle imitatrice de son Sauveur et des Saints, qui n'ont ici-bas que des biens à donner et des services à rendre, même à leurs plus cruels ennemis, la vénérable Mère eût volontiers sacrifié son sang et sa vie pour ceux qui la faisaient souffrir.

Elle entretenait dans son âme cette flamme sacrée de la charité par de longues oraisons. Dès le début de son entrée en Religion, elle sentit que Dieu l'inondait d'une très douce lumière par l'assurance qu'il lui donnait d'être son Père ; aussi lui semblait-il qu'elle portait

(1) L'Hôtel-Dieu de Dinan et sa chapelle monumentale ne sont autre chose que l'ancien monastère dominicain de Sainte-Catherine.

profondément gravées dans son cœur ces amoureuses paroles : *Pater noster qui es in cœlis*. De là, une confiance filiale envers cette divine Bonté et une sainte hardiesse à solliciter les mille bienfaits qu'elle recevait de sa main libérale.

Son amour et son respect envers la Très Sainte Vierge ne furent pas moins remarquables. Elle regardait Marie en tout et partout comme sa bonne Mère : elle aimait à la saluer souvent par ces paroles : *Monstra te esse Matrem;* et, chaque jour, déposait à ses pieds la couronne du Rosaire et la récitation de son Petit Office. Cette douce Mère était son refuge ordinaire dans ses nécessités. Son premier acte, en prenant possession du Priorat, était d'organiser une procession vers une chapelle dédiée à sa sainte Maîtresse : là, humblement prosternée devant sa statue, elle lui offrait les clefs du monastère, en la priant de vouloir en être l'unique Prieure et d'agréer qu'elle-même n'agît qu'en qualité de sa suppléante. Cette chapelle, dédiée à Notre-Dame de Nazareth, était du reste son œuvre, car c'est elle qui l'avait érigée avec les ressources de sa famille et des personnes de sa connaissance. En retour de cet acte de piété, des grâces merveilleuses furent accordées à la Mère Colombe. Entre autres faveurs, on cite une apparition dont elle fut honorée le jour de la Purification. Toutes les particularités du mystère se déroulèrent sous ses yeux : elle eut même la joie de recevoir dans ses bras l'Enfant Jésus et de le caresser comme le Bien-Aimé de son cœur.

L'Esprit saint, par l'ornement de ses dons, l'avait rendue toute céleste et lui faisait de temps en temps prendre son vol vers la bienheureuse patrie par d'ineffables gémissements et des élans que cette colombe mystique traduisait de la sorte : « O ma gloire et ma félicité, quand romprez-vous cette muraille de boue! quand lèverez-vous ce voile funeste qui m'empêche de vous voir et de jouir de vous! Que les retards me sont à charge ! Ah ! c'est maintenant que je comprends cette parole du Sage : *La chair corruptible appesantit l'âme, et cette demeure terrestre abat l'esprit par la multiplicité des soins qui l'agitent sans cesse.* (Sap. IX, 15.)

La vénérable Mère inaugura son troisième priorat dans des dispositions de dégagement et de mort à soi-même qui édifiaient non seulement le monastère, mais la cité entière. Le nom de la sainte femme était entouré de la vénération publique. Ses sublimes connaissances, ses lumières dans la spiritualité attiraient vers elle les personnes, ecclésiastiques et laïques, les plus recommandables.

Les témoignages continuels qu'elle recevait du dedans et du dehors ne faisaient qu'accroître son amour pour Dieu et ses désirs du ciel Cinq mois avant sa mort, elle en prédit le jour et l'heure. Les mémoires du couvent ont noté avec soin les circonstances de ce bienheureux trépas : ils racontent que pendant la longue agonie de la Mère Colombe, depuis huit heures du soir jusqu'au matin, sa cellule fut éclairée d'une lumière merveilleuse, et qu'on y entendit une harmonie céleste au moment où l'âme de la mourante prenait son essor vers la patrie.

La mort de cette grande Religieuse fut un deuil public pour la ville de Dinan, qui se porta tout entière dans l'église du monastère, avide de contempler le visage radieux de la défunte. On y accourut même des campagnes voisines, et longtemps le nom de la Mère Colombe du Saint-Esprit fut prononcé par les Bretons comme celui d'une Sainte.

LE MÊME JOUR

12.. — En Tartarie, sur les confins de la Hongrie, le glorieux martyre de quatre-vingt-dix de nos premiers Pères. — Ces dignes héritiers de l'esprit de saint Dominique étant passés en Cumanie, au delà du Dniéper, vers le Pont-Euxin, convertirent un grand nombre de païens et élevèrent çà et là des couvents réguliers, où ils aimaient à se retirer pour vaquer à la prière et se préparer à de nouvelles conquêtes. Mais soudain les Tartares vinrent fondre sur eux et en firent un véritable carnage. Les uns furent brûlés, d'autres décapités, d'autres enfin tués à coups de flèches ou de lances. Leur mort, comme celle de leurs devanciers du même Ordre, devint la source d'un merveilleux accroissement pour l'Eglise. Loin de se ralentir, devant le spectacle de tant de vaillants héros tombés au champ d'honneur, le zèle des Frères pour ces missions périlleuses ne fit que s'enflammer davantage. Précédemment, à l'origine même de l'Ordre, Grégoire IX, successeur d'Honorius III, avait institué parmi les premiers enfants du saint Patriarche une Congrégation de « Frères Pérégrinants pour l'amour de Jésus-Christ chez les infidèles ».

Un peu plus tard, à la suite sans doute du martyre dont nous parlons, Innocent IV, considérant ces « Frères Pérégrinants » comme autant de victimes sacrifiées pour l'Evangile, les autorisa à porter la calotte, la ceinture et la chaussure rouges, afin de se rappeler sans cesse leur sublime

vocation et aussi comme un mémorial du sang qu'ils ont déjà versé pour la foi. Il leur assignait pour armoiries Jésus dépouillé, ouvrant son cœur à la miséricorde et laissant couler son sang précieux par la plaie du côté. « Nous nous glorifions dans le Seigneur, écrivait le même Pontife, de ce qu'il a donné à son Eglise de tels hommes, toujours disposés à souffrir pour la justice et à mourir pour l'amour de Jésus-Christ. » (Bull. Ord. — *Datum Lugduni, calendis januarii* 1247.)

Nos missionnaires acceptèrent avec reconnaissance ces marques d'honneur que leur octroyait libéralement le Saint-Siège. Non seulement les peintures, les tableaux, les statues des siècles passés les représentent avec ces glorieux insignes, mais de nos jours encore, les Dominicains polonais les portent ostensiblement. A l'époque du Chapitre général tenu à Lyon en 1891, pour l'élection du R^me^ Père André Frühwirth, nous avons pu voir ces nobles descendants des martyrs, ceints de leur large écharpe rouge, et gardant avec une fidélité toute religieuse l'antique privilège de leur Province. — (*Ex Bern. Guid. et aliis.*)

1323 — A Lyon, le V. Père PIERRE CANDELARI, né au siècle à Vienne, en Dauphiné, et à la Religion dans notre couvent de Lyon. Il fut établi Inquisiteur général de la foi dans les trois diocèses de Lyon, de Mâcon et de Clermont. Son institution fut faite par le Provincial de France, suivant le pouvoir et la forme qu'il tenait de la Bulle du Pape Martin V et des Lettres d'attache de la Cour. La cérémonie eut lieu à Paris le 4 octobre 1322, et l'année suivante, le 1^er^ avril, Pierre Candelari prenait possession de sa charge à Lyon, aux acclamations de tout le peuple. Il fut installé par les Officiaux de l'archevêque de Lyon et des évêques de Clermont et de Mâcon. Le Père Charles de Saint-Vincent atteste avoir vu le procès-verbal d'institution, signé par Jean Tricodi, notaire clerc et impérial de l'Officialité Lyonnaise, et muni des sceaux des greffiers et des jurés des Cours. Cette pièce, dit-il, conservée aux archives de notre couvent, n'est point venue à la connaissance du Père Fontana, car son catalogue de nos Inquisiteurs répandus dans le monde entier ne fait aucune mention de ceux de Lyon. Suivant la belle signification de son nom, Pierre Candelari éclaira les trois diocèses soumis à son autorité inquisitoriale, par sa doctrine et sa vie toute sainte. Après s'être consumé comme un flambeau lumineux par l'ardeur de son zèle et le feu de sa charité, il s'en alla briller dans les demeures éternelles vers l'an 1325. — (*Ex authenticis Conv. Lugd.*)

1412 — A Plaisance, la douce mémoire de l'Illustrissime P. BARTHÉLEMY CACCIA, milanais de naissance. Il avait mené une vie angélique dans notre couvent de Venise où l'observance régulière venait d'être rétablie ;

l'exemple de ses vertus confirmant les vérités qu'il prêchait, il produisit d'abondants fruits de grâce en Italie. Boniface IX voulut l'élever à l'épiscopat, pour récompenser ses mérites et le mettre en état de sanctifier un plus grand nombre d'âmes. Barthélemy Caccia fut donc créé évêque de Plaisance en 1411. Il ne siégea pas longtemps, car l'année suivante il avait déjà un successeur. Mais à sa mort, il laissa d'unanimes regrets et la réputation d'un Saint. — (Richard et Giraud.)

1548 — Dans la Province de Portugal, le dévot Frère Convers PIERRE DE SAINT-DOMINIQUE, glorifié dans le ciel, comme on peut le croire pieusement, parce qu'il a toujours porté et glorifié Dieu sur la terre dans son corps, en servant ses Frères avec autant de charité que de fatigues, et en se considérant comme l'heureux esclave de Jésus-Christ, voué jusqu'à la mort au soulagement de ses ministres. — (Sousa.)

1605 — A Chartres, le V. Père PIERRE BONVART, Prieur et fils du même couvent. Ses savantes prédications affermissaient dans la foi les catholiques et confondaient souvent les coryphées de l'hérésie régnante. Humiliés de leur défaite, les Huguenots parvinrent enfin à s'emparer de sa personne et l'étendirent sur un gril sous lequel ils allumèrent un grand feu. Mais tandis que le V. Père invoquait de tout son cœur l'assistance de la Très Sainte Vierge, ses bourreaux, pris soudain d'un lourd sommeil, laissèrent ainsi au confesseur de Jésus-Christ le moyen de se délier lui-même et de s'enfuir, Dieu le réservant à d'autres combats. Il les soutint avec une égale constance jusqu'au jour marqué pour la suprême récompense. Le saint Religieux mourut de mort naturelle au couvent de Poissy, l'an 1605. — (Nic. Lefebvre.)

1616 — A Naples, l'Illustrissime et Révérendissime Père DÉODAT GENTILI, génois de naissance, profès de notre couvent de Sainte-Marie-du-Château, Religieux très apprécié des Souverains Pontifes Clément VIII et Paul V pour sa haute vertu et sa profonde érudition. Le premier le créa Inquisiteur de Milan, ensuite Commissaire général du Saint-Office à Rome et finalement évêque de Caserte, siège dépendant de l'archevêché de Capoue ; le second l'institua Nonce apostolique dans tout le royaume de Naples. La prudence, la religion, la grande droiture qui accompagnaient toutes ses entreprises furent soutenues par une fermeté invincible dans tous ces glorieux emplois, jusqu'à ce qu'une mort prématurée le mît en possession des récompenses célestes. Il mourut l'an 1616 de Notre-Seigneur, dans la cinquante-huitième année de son âge, et voulut être enterré parmi ses Frères, au couvent de Sainte-Catherine-de-Formello. — (Fontana.)

1696 — A Alais, la mort précieuse aux yeux de Dieu et édifiante aux yeux des hommes du vénérable Prêtre de l'Oratoire de Jésus et membre de notre Tiers-Ordre, Messire JEAN-BAPTISTE DU BREUIL, originaire de Saint-Rambert au diocèse de Lyon. Entré dans la Congrégation de l'Oratoire, sur les dernières années du Cardinal de Bérulle, il reçut tout l'esprit de recueillement et d'oraison du pieux fondateur, et il le conserva jusqu'à sa mort en y joignant l'exercice le plus héroïque des vertus chrétiennes. On peut dire de lui qu'il n'a rien ignoré de ce qu'une intelligence élevée, toujours appliquée à l'étude des lettres, peut acquérir de savoir, ni rien omis de ce que doit faire un ministre du Seigneur pour sa propre sanctification.

Son rare mérite et les talents oratoires qu'il avait reçus de Dieu le faisaient rechercher par les prélats du royaume pour évangéliser leurs diocèses ou les accompagner eux-mêmes dans leurs visites pastorales. Les plus célèbres cathédrales de France entendirent sa voix. Des foules immenses se pressaient au pied de sa chaire. Chanoine, grand pénitencier et curé d'une illustre métropole, il était tout désigné pour devenir le chef de l'Oratoire, et les membres de l'institut avaient unanimement les yeux sur lui pour l'élire Général, sans un incident qui le priva de cet honneur. Des personnages aussi recommandables par leur piété que par le prestige de leur naissance, s'estimaient heureux de l'avoir pour directeur. Il passa ses dernières années à Alais, donnant à toute la ville un exemple admirable d'humilité, de charité, de patience, de piété et de résignation au bon plaisir de Dieu dans les diverses épreuves que la Providence lui envoya. Quoique très affaibli par son grand âge, par sa complexion débile et les infirmités inséparables de la vieillesse, il se livrait néanmoins au travail, jour et nuit, avec l'ardeur d'un homme de trente ans. Ce fut, en effet, à cette époque qu'il mit la dernière main à un excellent ouvrage de controverse contre les Calvinistes : la mort seule l'empêcha de le publier. Sa conversation, loin d'être à charge, était au contraire fort appréciée, parce que tout en lui allait au cœur, inspirait la piété, marquait et la profonde pénétration de son esprit et la merveilleuse fécondité de sa mémoire qui lui permettaient de discourir, malgré son âge avancé, sur toutes sortes de matières savantes, avec une rare compétence. On ne l'a jamais vu posséder une joie plus pure et plus sincère que lorsqu'il apprenait d'heureuses nouvelles sur l'Eglise ou sur l'Etat : alors il tressaillait, jouissant dans son cœur des triomphes que la sainte Epouse de Jésus-Christ ou la France, sa fille aînée, remportaient sur leurs ennemis. Dieu lui avait donné une parfaite droiture, un bon naturel, un cœur sans amertume, toujours prêt à obliger, toujours sensible aux maux du prochain, toujours reconnaissant des moindres services et disposé à en rendre de considérables. Il était égal dans tous les événements et élevé au-dessus des passions humaines. Une fièvre qui l'obligea de s'aliter lui fit comprendre qu'il approchait de sa fin. Ce fut alors qu'il redoubla de ferveur et que l'on vit en lui tous les caractères des âmes prédestinées : une paix profonde, une douceur inaltérable,

une patience héroïque et une résignation accompagnée d'un ardent désir de voir Dieu. Le vénéré malade fit appeler le Père Prieur de notre couvent, et lui dit sur un ton de voix qui marquait sa franchise : « Mon révérend Père, je suis si édifié et en même temps si touché de la piété et de la solide vertu de ceux et celles qui ont embrassé ici votre Tiers-Ordre, que je m'estimerais très heureux d'en faire partie moi-même, afin d'avoir part à leurs bonnes œuvres et de me sanctifier comme eux dans les mêmes exercices et sous la même protection de saint Dominique : recevez-moi donc, je vous prie, à l'habit et à la profession d'un si saint institut. » Le Père Prieur ne fut pas moins surpris que réjoui de cette démarche à laquelle il ne s'attendait pas. Il jugea néanmoins à propos d'en différer l'exécution pour des raisons qu'il sut lui faire goûter. Néanmoins le vénérable prêtre persévéra dans sa demande pendant sept ou huit jours ; et comme signe de la sincérité de ses désirs, on le vit une fois se donner des mouvements extraordinaires pour se lever.

Le Prieur, présent dans sa chambre, s'informa de ce qu'il souhaitait : « Je voudrais me mettre à genoux, répondit le malade, pour recevoir de votre main les livrées du Tiers-Ordre. » Le Père accéda aussitôt à sa prière, en bénissant Dieu d'avoir imprimé dans le cœur de ce vertueux vieillard une estime si persévérante pour notre institut. De son côté, le moribond témoignait à Dieu une véritable reconnaissance et invoquait de tout son cœur les Saints de l'Ordre, dont il se fit une Litanie. Le lendemain, fête de sainte Rose, il émit sa profession, et s'engagea, au cas où le Seigneur le laisserait encore sur la terre, à observer toutes les règles du Tiers-Ordre, autant que son âge et ses infirmités le lui permettraient. Il voulut garder sur lui le petit scapulaire blanc des tertiaires, comme une marque extérieure de l'affection de son cœur. Sentant ses forces baisser de plus en plus, et comprenant que son corps, exténué par les travaux et le poids des ans, ne pouvait plus guère retenir son âme, il fit une confession générale et demanda le saint Viatique.

A l'arrivée du prêtre apportant la divine Eucharistie, le malade se fit mettre à genoux, et, en présence des chanoines et des premiers magistrats de la ville, qui avaient accompagné le Saint-Sacrement, fit une solennelle profession de foi. Il déclara qu'il voulait mourir en véritable enfant de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, rejetant tout ce qu'elle réprouvait, et adhérant du fond du cœur à tout ce que les Souverains Pontifes avaient défini et constitué, notamment aux décisions d'Innocent X, d'Alexandre VII et d'Innocent XII. Il prononça ensuite des actes d'adoration, d'humilité, d'amour et d'espérance, avec une piété qui attendrissait jusqu'aux larmes. Il reçut enfin ce gage précieux de la vie éternelle avec une reconnaissance et une tranquillité d'âme qu'on ne saurait exprimer. Peu de jours après, il se fit administrer l'Extrême-Onction et voulut qu'on lui appliquât une Indulgence plénière que le Pape lui avait accordée pour l'heure de sa mort. Ensuite il supplia le Père Prieur de le recommander aux suffrages de

ses Religieux et de l'exciter lui-même à de saints mouvements et de pieuses aspirations vers les tabernacles éternels. Outre ces secours extérieurs, la grâce l'incitait intérieurement à produire des actes d'amour, de contrition et de confiance, qu'on lui entendait prononcer avec grande ferveur. Et quand il eut perdu la parole, on le vit encore constamment remuer les lèvres et baiser son crucifix d'une manière très dévote. Son agonie fut longue et douloureuse; mais loin de marquer aucune inquiétude, le saint moribond possédait une paix et une joie intérieure dont le reflet apparaissait sur son visage. Ce fut dans cette douce tranquillité qu'il passa de cette terre d'exil à la céleste patrie, pour y jouir de la perpétuelle liberté des enfants de Dieu, le 3 septembre 1696. Il était dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge. Ses funérailles eurent lieu au milieu d'un grand concours de peuple : le Chapitre et tous les corps constitués tinrent à honneur d'y assister. Suivant son désir, il emporta dans la tombe le blanc scapulaire du Tiers-Ordre ; il y emporta aussi, a-t-on lieu de croire, la belle fleur de sa virginité. Tout le cours de sa maladie, en effet, on remarqua de sa part une vigilance attentive à conserver la plus exacte modestie. Un gentilhomme d'Alais, jaloux de témoigne publiquement l'estime qu'il faisait des vertus du saint prêtre, voulut lui donner place dans son tombeau de famille, dans une chapelle de la cathédrale. — (*Ex visu et certis testimoniis.*)

14.. — Au Royal Monastère de Poissy, la V. Mère CLAUDINE DES URSINS. Placée à onze ans dans cette maison, elle y persévéra dans le mépris du monde et l'exercice des vertus religieuses jusqu'à sa soixante-dixième année, qui fut le terme de sa pénitence et le commencement de son bonheur parfait. Elle est louée, dans son épitaphe, comme très versée dans la sainte Ecriture, dont elle savait se servir fort à propos. On y signale encore son humilité, sa modestie et sa douceur. L'année où elle mourut n'est pas notée : il est dit seulement que ce fut au mois de septembre. — (*Ex tabella epitaphii.*)

1511 — Au Monastère de Sainte-Catherine de Brescia, en Italie, la Mère FRANÇOISE SUIDELLY. Cette vénérable Mère passa des combats continuels que lui livrait le démon, et des grandes infirmités dont son corps était accablé, au séjour de la paix, où la douleur n'est plus. Elle en avait eu comme des avant-goûts délicieux au *Gloria*, au *Sanctus* et à l'*Agnus* de la Messe, car alors il lui semblait que les Anges unissaient leurs voix à celle de l'Eglise, et tenaient en mains des couronnes destinées aux âmes généreuses qui auraient vaincu les distractions et la tiédeur. — (Pio.)

1585 — Au Monastère de Saint-Dominique de Ségovie, la mort précieuse de la V. Mère ELISABETH DU SAINT-ESPRIT. Durant les dix-sept années qu'elle fut affligée de maladies et de douleurs, elle pratiqua la pa-

tience et l'humilité d'une façon héroïque. Elle mérita que la Sainte Vierge la recommandât à une Sœur converse, qui commençait d'avoir moins de constance dans les services charitables qu'elle lui rendait que la patiente Mère n'en avait dans les douleurs qu'elle endurait. Elle passa au lieu du rafraîchissement et de la consolation éternelle dans le courant de septembre de l'année 1585. On rapporte que sa longue et douloureuse maladie eut pour cause l'excès du chagrin qu'elle éprouva lorsqu'elle se vit élire Prieure de son monastère. — (Lopez.)

IV SEPTEMBRE

Le V. P. JEAN GARCIA,
Missionnaire en Chine (*).

(1665)

UNE des pierres fondamentales de l'Eglise chrétienne en Chine fut, au XVII^e^ siècle, le V. Père Jean Garcia, missionnaire apostolique de notre Ordre.

Ce grand Religieux naquit sur le territoire de la Mencha, à Moral, petite localité de la Nouvelle-Castille, et prit l'habit au couvent du Rosaire d'Almagro, en Andalousie. Il fit ses études au collège de Saint-Paul de Séville, avec la réputation d'un homme ami du silence, rempli de la crainte du Seigneur, constamment appliqué aux exercices spirituels et à la lecture des œuvres de saint Thomas.

Le désir de procurer la gloire de Dieu, en coopérant au salut des âmes, le porta à se joindre, en 1632, à la troupe d'apôtres que le Père Diego Collado, de vénérée mémoire, conduisit aux Philippines. Il n'était alors que diacre, mais dès son arrivée à Manille, il reçut la prêtrise. Les supérieurs de cette Province, appréciant son mérite et son zèle, l'envoyèrent peu de temps après dans l'île de Formose, récemment tombée au pouvoir de l'Espagne. Ses prières et celles du Père Louis Muro, depuis martyr, ne contribuèrent pas peu à conserver la vie sauve à plusieurs de leurs compagnons de traversée, dont le massacre avait été résolu par les indigènes, à cause de leur nationalité

(*) *Hist. Philip.; Acta Cap. Rom.* 1678.

espagnole. Dès que le Père Garcia put parler la langue indienne, il commença à faire porter à une terre jusque-là stérile des fruits dignes de la vie éternelle. Une épidémie qui s'abattit sur l'île entière lui fournit l'occasion d'ouvrir le ciel à un nombre prodigieux d'enfants. Pour avoir le bonheur de les régénérer dans les eaux du baptême, il n'hésitait pas à s'imposer des marches de soixante lieues, le plus souvent pieds nus, dans des montagnes presque inaccessibles, et en courant les plus grands dangers. Les Indiens de ces contrées qui n'avaient jamais vu de missionnaires, trouvant celui-ci doux et aimable, se laissaient facilement persuader et lui permettaient de baptiser leurs enfants moribonds. C'était par centaines que ces petites créatures s'en allaient ainsi au ciel et devenaient comme autant d'anges protecteurs du pays. Dans une de ses courses, le vénérable Père aperçoit une petite fille de cinq ou six ans, atteinte de la variole et abandonnée sur le chemin. Il la baptise avec empressement, et presque aussitôt l'enfant vint à mourir. L'homme de Dieu, n'écoutant que sa foi et sa piété, prend ce petit corps entre ses bras, l'emporte dans un bourg assez éloigné et l'enterre à la chapelle, mais avec tant d'allégresse et de consolation qu'il aurait fait volontiers deux fois le tour du monde, disait-il, pour jouir de ce contentement. Dans les villages qu'il traversait, il arborait la sainte Croix et dressait un autel d'où il annonçait la parole évangélique.

La bourgade de Saint-Jacques, que l'obéissance lui confia, fut complètement convertie par ses soins. Il commençait toujours par l'enseignement des préceptes naturels et des vertus morales : par exemple, la pudeur, l'honnêteté, le respect des parents, la soumission aux supérieurs. Ces vérités une fois comprises et déjà réduites en pratique, il faisait plus aisément accepter les mystères du salut et les autres maximes de la religion chrétienne.

Tandis que la mission s'implantait par des débuts si heureux, le démon se servit d'un néophyte pour persuader aux Indiens que les Espagnols venaient au milieu d'eux dans l'unique but d'égorger leurs chefs et réduire les autres en esclavage. La panique fut telle que tous s'embarquèrent pendant la nuit pour aller chercher asile sur une autre plage. Le vénérable Père s'élança à leur poursuite, et de son esquif leur adressa en pleurant les paroles les plus encourageantes. Mais les sauvages ne voulurent rien entendre ; ils le menacèrent même de loin en disant : « Si vous êtes notre missionnaire et notre Père, vous êtes aussi Espagnol. »

Il fut donc contraint de revenir pour prendre son modeste bagage et rentrer au Fort Saint-Sauveur, siège de notre principal couvent. La pluie, le mauvais temps, les passages dangereux, les rivières, les mares d'eau qu'il dut traverser le réduisirent à un état de prostration indicible : peu s'en fallut, se trouvant seul au milieu de la nuit, égaré sur des routes inconnues, qu'il ne se laissât tomber par terre, épuisé, découragé, appelant la mort, comme autrefois le prophète Elie, en semblable occurrence : « C'est assez, Seigneur, recevez mon âme : *Sufficit, Domine, tolle animam meam.* »

A défaut d'un messager céleste, Dieu lui envoya un ami, chargé de lui remettre une lettre du Provincial de Manille, lequel lui enjoignait, au nom de l'obéissance, de s'embarquer sans retard pour la Chine, afin d'y prêcher notre sainte foi. La joie causée par cette nouvelle lui rendit sa vigueur, et il partit immédiatement pour la capitale de l'île, où l'attendait son supérieur.

Celui-ci, néanmoins, ayant appris ce qui s'était passé, fut d'avis qu'avant son départ définitif il retournât à sa mission pour ramener les néophytes effrayés et dispersés. Cette fois le vénérable Père eut un plein succès : il rappela son cher troupeau, le détrompa de son illusion, l'affermit dans le christianisme et laissa une tâche facile à ses successeurs.

Enfin, l'an 1635 ou 1636, Jean Garcia arrivait en Chine le 7 septembre, en compagnie des Pères Pierre Chave et Antoine De la Tour et de deux Religieux de Saint-François. Le Père Jean-Baptiste Moralès accueillit avec transports ces nouveaux missionnaires et les installa à Fou-gan, dans le Fo-Kien.

II. — Quoique la langue chinoise soit peut-être la plus difficile du monde, Jean Garcia s'y appliqua avec tant d'entrain, en demanda à Dieu l'intelligence avec une telle confiance, qu'en moins de trois mois il pouvait la parler sans le secours d'aucun interprète. Mais, comme la charité n'est jamais oisive, avant même de pouvoir se servir de l'idiome du pays, il opérait déjà de merveilleuses conversions, premiers coups d'essai, si l'on peut parler ainsi, de celles qu'il devait faire durant trente années dans ce vaste empire.

Après deux mois de séjour à Fou-gan, il comprit ce qui l'attendait, lui et ses compagnons, car on allait soulever contre eux l'une des plus terribles persécutions dont la Chine ait été le théâtre.

Le mandarin de Fo-Kien, non content d'afficher dans son district

des édits diffamatoires pour bafouer la loi de Dieu, fit rechercher en outre tous les missionnaires dominicains et franciscains, avec ordre de les châtier et de les bannir. Ainsi donc, pour avoir prêché l'Evangile de paix, source unique de bonheur pour les peuples, ces courageux apôtres furent battus de verges, chargés de chaînes, jetés dans les prisons ou exilés. On perquisitionna dans toutes les maisons des chrétiens de Fou-gan et des bourgs d'alentour : tout ce qu'on trouva d'images pieuses, de médailles et de crucifix fut profané et brûlé publiquement. Les néophytes demeurés fermes dans la foi étaient mis aux fers et condamnés à de grièves peines. Les infidèles mêmes n'étaient pas épargnés, si l'on découvrait qu'ils eussent donné asile à quelque missionnaire. Les Frères Prêcheurs, au nombre de cinq, avaient pu, non sans péril, pénétrer dans l'intérieur de la Chine. Quatre d'entre eux furent inhumainement exilés. Le Père Jean Garcia, resté seul et obligé de se cacher, allait soutenir avec une incomparable énergie le poids de la mission. Personne ne se dissimulait les difficultés à vaincre, lui tout le premier. Ne voulant pas laisser sans pasteur ses brebis exposées à la rage des loups, il prit toute sorte de précautions pour échapper à ceux qui le cherchaient. On l'aurait pourtant capturé diverses fois, si Dieu n'avait mis une providence spéciale à le conserver, afin qu'il conservât lui-même Jésus-Christ dans le cœur des nouveaux chrétiens. Mais que de peines, que d'afflictions, que de tourments n'eut-il pas alors à endurer!

Il est obligé de s'effacer le plus possible, de s'enfuir sur les montagnes sans savoir où il va, tantôt s'enfonçant dans les marais et les ruisseaux, tantôt marchant sans chaussures dans des chemins rocailleux, au bord d'affreux précipices. Il voyage la nuit pour n'être pas découvert : le jour il se retire dans les cavernes, sous les ruines de quelque vieille muraille, ou s'en va chercher un asile dans les tanières des bêtes féroces, exposé aux injures de l'air, à la fureur des tigres, à la morsure des serpents.

La première année de la persécution, il se cacha dans la ville de Fou-gan, où il entra par un canal souterrain. Un grenier lui servit de gîte. Les chrétiens de l'endroit n'avaient rien de mieux à lui offrir. Ils le gardèrent ainsi dans ce réduit, dont le toit était si bas que le V. Religieux ne pouvait s'y tenir debout. On lui mettait à manger dans un panier qu'il tirait au moyen d'une corde ; et le saint homme recevait cette pauvre nourriture comme si elle lui fût venue du ciel. Il vécut de la sorte un mois entier. Cependant ses persécu-

teurs le serraient de plus près : de nouvelles et rigoureuses perquisitions étaient faites journellement, avec défense renouvelée de recevoir aucun missionnaire, sous peine du fouet, de l'exil et de la confiscation. Dans ces circonstances critiques, les hôtes du confesseur de Jésus-Christ durent à regret lui donner son congé. Le Père sortit de la ville par le même cloaque qui lui avait servi pour y entrer et prit le chemin de la montagne, presque nu, sans vivres et n'ayant absolument aucun lieu où reposer sa tête. La mort lui apparut alors comme une délivrance : il l'attendait, n'osant plus rien espérer en ce monde. A cette heure d'angoisses et d'agonie, un jeune chrétien chinois qui l'accompagnait lui dit d'un ton ferme et consolant : « Mon Père, ce que nous souffrons, nous devons le souffrir très joyeusement, puisque c'est pour le bon Dieu ! » Cette parole fit sur cœur du missionnaire une impression ineffaçable : elle le ranima tout d'un coup et lui donna pour toujours la force de supporter avec autant d'amour que de bonheur les travaux de son apostolat. Il profitait des ténèbres de la nuit, comme nous l'avons dit, pour passer d'un lieu à un autre, et le jour, restait blotti dans des creux d'arbre, plus souvent parmi des sépulcres isolés dans la campagne, imitant les chrétiens des catacombes. Et pourtant quelle différence ! Ceux-ci trouvaient la douce compagnie et la protection des saints martyrs, tandis que le pauvre missionnaire ne rencontrait qu'horreur et effroi dans les charniers infects des païens et des damnés. C'était cependant son abri le plus sûr : là, en effet, il était moins qu'ailleurs exposé à la visite des soldats, qui fréquemment passaient tout auprès sans se douter qu'un homme apostolique pût élire domicile dans le séjour de la mort. Son charitable Raphaël lui cherchait durant le jour quelque nourriture : la nuit venue, le confesseur de Jésus-Christ prenait le peu qu'on lui apportait et qui devait suffire pour vingt-quatre heures, quoique le tout ne dépassât guère la quantité d'une médiocre collation. Ainsi vécut-il jusqu'au jour où un pieux indigène, propre frère de Grégoire Lopez, depuis Religieux de notre Ordre, et évêque en Chine, consentit à lui offrir un abri sous les combles de sa maison. Le V. Père y resta enfermé un mois entier, sans être vu ni visité de personne. Ainsi s'écoula la première année de son séjour en Chine ou plutôt de son martyre. Ces débuts extrêmement pénibles l'initièrent aux autres souffrances qui lui étaient réservées, car cet ami de Dieu devait gravir jusqu'au sommet la montagne douloureuse du Calvaire avant d'arriver au repos de la patrie céleste.

III. — Les deux années qui suivirent ne firent qu'augmenter ses épreuves. Sans gîte, sans habits, manquant de tout, il dut recommencer sa vie errante et fugitive. Mais Dieu ne laissait pas son serviteur sans consolations, consolations d'autant plus précieuses pour l'apôtre infortuné qu'à ses propres souffrances se joignait le sentiment des douleurs endurées par les chrétiens, ses enfants. On confisquait leurs biens, on les emprisonnait, on les tourmentait de mille manières. Les montagnes, où plusieurs se retiraient, n'étaient plus pour eux des asiles assurés. On les chassait de partout parce que réellement le monde n'était pas digne de les posséder. Le charitable Pasteur recevait autant de plaies dans son âme qu'ils enduraient de coups dans leurs corps. Il veillait à tout, les soutenait par ses prières, ses consolantes exhortations et ses exemples, jusqu'au moment où, pliant sous le faix de tant de fatigues, il sentit la nature prête à succomber. Comme à Job, il ne lui restait plus que ses lèvres pour bénir son Sauveur. De tant de maux, la plus grande souffrance pour son cœur était l'isolement. Le saint missionnaire nous en a laissé un témoignage écrit dans une lettre qui ne respire pas moins la vertu solide du Religieux que le zèle ardent de l'apôtre. Il écrivait de Fou-gan le 23 février 1640, au R. Père Charles-Clément Gan, Provincial des Philippines :

« Jésus soit avec vous, mon très révérend Père et avec mes frères, les Religieux de notre Province ! Qu'il vous conserve tous dans son amour, dans sa grâce et dans la consolation de son Saint-Esprit ! Amen.

« Je suis présentement en bonne santé, quoique très affligé de me voir seul et dans la gêne depuis si longtemps. Ma consolation toutefois est de savoir que c'est par obéissance, bien que la nature débile ne cesse pas d'être fatiguée et que ce mauvais cheval — c'est ainsi qu'il appelait son corps — en ressente la charge. Le pis est d'être seul, sans avoir à qui se confesser, ni à qui communiquer plusieurs doutes qui, chaque jour, naissent dans cette Babylone, pleine d'horreurs et de méchantes herbes profondément enracinées. Pour les arracher il faudrait d'autres forces que les miennes, qui sont très faibles en toutes choses. Le Saint-Esprit a dit : *Malheur à celui qui est seul !* Et Notre-Seigneur n'envoya prêcher ses Apôtres que deux à deux, quoique leur vertu fût si grande qu'ils eussent le pouvoir de faire des miracles ; parce que *le frère qui est aidé de son frère est*

comme une ville très forte. Outre que c'est peut-être tenter Dieu de laisser un Religieux seul dans un royaume d'infidèles, où il y a plus de périls que je ne saurais dire. J'ai déjà écrit deux fois sur ce point à Votre Révérence et je ne vois pas qu'elle m'envoie de compagnons. Il faut sans doute que je ne le mérite pas à cause de mes péchés : que la divine volonté soit faite ! Vous êtes mon Père : que Votre Révérence fasse donc réflexion et considère ce que c'est d'être seul, enfermé dans un pays étranger, non un mois ni deux seulement, mais depuis presque trois années, et qu'elle décide ce qu'elle jugera à propos. Sans la crainte de déplaire à Dieu, je me serais retiré à Formose, parce que je me trouve en tel état que la vie m'est à charge : *ita ut me tædeat vivere*. En voilà assez sur cet article. Que Votre Révérence agisse comme elle l'entendra, car j'obéirai en tout. »

Il n'était pas possible de résister à de tels désirs. Le Provincial des Philippines fit tous ses efforts pour lui envoyer des compagnons. Cinq Religieux partirent promptement en deux différentes fois. Mais leur entrée dans la Chine fut empêchée par la faute de ceux qui auraient dû au contraire la favoriser, s'ils avaient eu en vue la gloire de Dieu. Le P. Jean Garcia resta seul. Epuisé de toutes manières, ayant presque perdu la vue et l'ouïe, ne pouvant plus prendre de nourriture et incapable dans cet état de secourir les fidèles, il résolut de rentrer à Formose pour s'y refaire un peu, afin de revenir avec plus de forces au milieu de ses chères brebis. Les chrétiens, à cette nouvelle, fondirent en larmes. Le bon Père, plus affligé lui-même qu'aucun d'eux, essaya de les consoler en leur promettant de rentrer bientôt avec d'autres Religieux de son Ordre. Il les exhorta à s'armer de patience pour persévérer dans la foi et leur laissa des enseignements très solides et très pratiques, vu la gravité des circonstances; puis leur ayant donné sa bénédiction, il prit la mer et aborda l'île de Formose.

A son arrivée, le P. Jean des Anges eut peine à le reconnaître, tant il était défiguré : la mort était peinte sur ses traits, sa parole faible et hésitante ressemblait à celle d'un agonisant. Après quatre mois de repos et de bons soins, Jean Garcia recouvra sa première vigueur; il ressuscita pour ainsi dire.

En attendant l'occasion favorable de regagner sa mission, il se mit à évangéliser les Indiens de l'île, dont il savait la langue. Mais les chrétiens chinois, impatients de le revoir, vinrent eux-mêmes le

chercher. Le saint missionnaire monta donc sur leur navire, emmenant avec lui le P. Pierre Chave, banni de la Chine depuis quatre ans. Il arriva à Ting-Teu vers les fêtes de la Pentecôte 1641, après huit mois d'absence : il y fut reçu avec des démonstrations de joie impossibles à décrire.

Dès son retour, qui ne put demeurer secret, il fut appelé auprès d'un Lettré de Fou-gan, tombé dangereusement malade. C'était une marche de quarante lieues qu'on lui imposait : l'intrépide apôtre, qui risquait tout quand il s'agissait de sauver une âme, ne balança aucunement. Il fit ce chemin à pied, à travers mille périls et avec des fatigues incroyables. Mais trouvant le malade en meilleure santé, il comprit que Dieu l'avait attiré dans cette ville pour le salut de plusieurs autres personnes et particulièrement d'une illustre famille qu'il convertit et baptisa. Nous raconterons le fait un peu plus en détail, afin de bien montrer que cet homme apostolique ne pactisa jamais avec l'erreur, et se montra le champion résolu de la vérité dans la question alors controversée des rites malabares et des cérémonies chinoises.

IV. — Le grand retentissement de cette fameuse querelle, qui fit un mal immense dans ces missions déjà si éprouvées, la part active, noble et désintéressée qu'y prirent nos Pères, ne peuvent nous dispenser d'en parler. Nous résumerons les faits d'après Mgr Freppel, qui leur a consacré quelques pages dans son Cours d'éloquence sacrée, en laissant de côté le récit douloureux des traitements profondément regrettables qu'eurent à subir ceux qui entendaient mettre au-dessus de tout esprit de corps et de parti pris l'honneur et la pureté de la foi.

« Je ne pense pas, Messieurs, disait l'illustre professeur à ses auditeurs de la Sorbonne, je ne pense pas que vous soyez surpris de voir reparaître à des époques plus rapprochées de nous les difficultés en face desquelles se trouvaient les moralistes chrétiens pendant les premiers siècles de l'Église.

« Toutes les fois que l'Evangile pénètre dans un pays idolâtre, les questions soulevées par Tertullien, — il était question d'une controverse sur les cérémonies usitées chez les païens, — se reproduisent sous une forme ou sous une autre. En présence des coutumes invétérées qu'y rencontrent les missionnaires de la foi, il s'agit pour eux de savoir ce que le christianisme peut s'assimiler et doit repousser, quels sont

les usages propres à être tolérés comme n'ayant aucun rapport avec l'idolâtrie, et les cérémonies qu'il faut tenir pour superstitieuses. Or, il n'est pas toujours facile d'établir cette distinction, et l'on conçoit que des divergences d'opinion puissent naître à cet égard. L'histoire des missions catholiques au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles est remplie d'une discussion de ce genre au sujet des rites malabares et des cérémonies chinoises. Cette controverse forme, je ne dirai pas le pendant, mais plutôt la contre-partie de celle qui agitait l'Afrique au temps de Tertullien. Vous n'ignorez pas quels grands résultats avaient obtenus en Chine et dans l'Inde le zèle des Pères de la Compagnie de Jésus. Cette illustre société, l'une des gloires de l'Eglise catholique, était parvenue à force d'habileté et de persévérance à entamer sur tous les points ces deux pays idolâtres. Ses membres n'avaient rien oublié pour attirer à la foi chrétienne les Indiens et les Chinois, en s'insinuant dans leur esprit, par une stricte observation des coutumes nationales. Les uns n'hésitaient pas à reproduire dans leur genre de vie le régime des Brahmes les plus austères ; d'autres se faisaient parias pour trouver un accès plus facile auprès de cette classe, réputée vile et infâme par le reste de la nation. Dans le Céleste Empire on les avait vus devenir tour à tour mandarins, astronomes, géographes, médecins, ambassadeurs même, et travailler ainsi au triomphe de la foi en se rendant utiles dans toutes les branches de la science et de l'administration. Assurément on ne saurait assez louer des hommes qui s'imposaient de tels sacrifices pour gagner du terrain au milieu des contrées infidèles. C'était une application aussi ingénieuse que féconde de la grande maxime de l'Apôtre : *Il faut se faire tout à tous pour convertir les âmes au Christ* (1). Mais il y avait dans cette voie de condescendance un écueil que les missionnaires Jésuites ne surent pas complètement éviter. Partant de ce principe incontestable qu'il ne faut pas heurter inutilement des usages établis, mais écarter au contraire tout ce qui est de nature à faire obstacle au rapprochement, ils allaient jusqu'à tolérer dans leurs néophytes des pratiques plus ou moins superstitieuses. Ainsi, pour ne pas choquer les préjugés des Indiens, ils omettaient certaines cérémonies accessoires dans l'administration du baptême, cachaient les noms de quelques objets du culte catholique sous des appellations insolites, permettaient aux

(1) Le zèle des autres familles religieuses n'était pas moins recommandable. La justice et la vérité nous font un devoir de le proclamer.

femmes de porter un bijou nommé *taly*, qu'elles reçoivent le jour des fiançailles et sur lequel est gravée l'image d'une idole, etc. C'était pousser la tolérance à des limites où elle ne trouve plus dans la charité une excuse suffisante. La question des rites malabares se reproduisait en Chine sous une autre forme. Il s'agissait de savoir si l'on peut licitement rendre à Confucius certains hommages que prescrivent les lois et qui ont l'apparence d'un culte religieux; s'il est permis de prendre part aux cérémonies qui se pratiquent en l'honneur des ancêtres, de saluer le vrai Dieu des noms chinois de *Xanti* et de *Tien*, qui semblent plutôt désigner la nature extérieure ou le ciel, etc... Voyant avec quelle opiniâtreté les Chinois s'attachent à ces coutumes traditionnelles, les Jésuites croyaient devoir ménager de telles susceptibilités en fermant les yeux sur des actes qui ne leur paraissaient pas empreints d'un culte religieux. Il leur en coûtait de sacrifier l'avenir d'une chrétienté florissante à des scrupules qu'ils tenaient pour exagérés. C'est en ce sens qu'ils expliquaient leur conduite dans une lettre au pape Clément XI :

« Nous souhaiterions de tout notre cœur qu'il fût en notre pouvoir d'abolir toutes les coutumes et les rites des païens, où l'on pourrait apercevoir le moindre soupçon de mal. Mais, dans la crainte de fermer par cette sévérité l'entrée de l'Evangile et la porte du ciel à un grand nombre d'âmes, nous sommes obligés, à l'exemple des saints Pères au temps de la primitive Eglise, de tolérer les cérémonies des Gentils qui sont purement civiles; de manière cependant qu'autant que la chose peut se faire sans danger, nous les retranchons peu à peu, en y substituant des cérémonies chrétiennes. »

« On voit assez par ces paroles avec quelle entière bonne foi les Jésuites procédaient dans cette affaire : ils ne toléraient les cérémonies chinoises que par motif de nécessité, avec la ferme intention d'en faire tomber l'usage à mesure que le christianisme s'implanterait dans le pays.

« Mais n'était-ce pas une erreur de fait que d'envisager comme des usages purement civils les hommages qu'on rend à Confucius et le culte des ancêtres morts? Les missionnaires dominicains, d'accord avec les vicaires apostoliques établis dans ces contrées, n'hésitaient pas à y voir autant de superstitions païennes. De là, un grave différend qui, porté d'Asie en Europe, divisa les esprits, absolument comme

au temps de Tertullien. Les savants prenaient fait et cause pour ou contre les Jésuites de la Chine. Ceux-ci s'appuyaient sur l'opinion des mandarins et des lettrés qui, en paroles du moins, n'attribuaient aucun caractère religieux aux usages en question : l'empereur Kang-Hi, consulté à ce sujet, avait fait une déclaration dans le même sens. Aux yeux de Leibnitz, un tel jugement suffisait pour justifier les Pères de la Compagnie de Jésus. Mais d'abord, la bonne foi des Chinois n'a jamais été proverbiale : la réponse des lettrés pouvait fort bien n'être qu'un mensonge ajouté à tant d'autres. Puis, quelle que fût l'opinion de ces derniers sur les points en litige, il fallait bien aussi tenir compte de celle des bonzes et du peuple. Du moment que la masse de la nation, et cela n'était guère douteux, attachait à ces cérémonies des idées superstitieuses, les chrétiens n'y pouvaient participer sans que leur manière d'agir prît aux yeux du grand nombre une couleur analogue. La tolérance des Jésuites était en tout cas répréhensible par ce côté. Avec cette sagesse et cette longanimité qui le distinguent, le Saint-Siège différait son jugement sur une question qui, résolue dans un sens ou dans un autre, allait entraîner les plus graves conséquences. D'une part, on pouvait craindre qu'un acte d'autorité ne vînt anéantir dans l'Extrême-Orient tout un siècle de travaux; de l'autre, il fallait empêcher que la religion dégénérât dans ces contrées lointaines en un mélange bizarre de christianisme et de paganisme. Pour éclaircir les difficultés en instruisant la cause sur les lieux mêmes, Clément XI envoya comme légat aux Indes et en Chine Charles de Tournon, archevêque d'Antioche. Ce prélat ne tarda pas à se convaincre que les rites malabares n'étaient pas plus innocents que les cérémonies chinoises, et par suite il condamna hautement les uns et les autres. Appuyés dans leur résistance par quelques évêques portugais,les missionnaires Jésuites refusèrent d'obéir au mandement du légat. Un décret de l'Inquisition vint confirmer la sentence, mais sans plus de succès. Une première bulle de Clément XI ne parvint pas davantage à terminer le débat. Comme le Pape distinguait à bon droit les usages purement civils des cérémonies superstitieuses, les Jésuites se crurent autorisés à retenir certaines pratiques qu'ils rangeaient dans la première classe. Il fallut qu'une deuxième bulle, lancée en 1715, vînt couper court à leurs subterfuges en les obligeant à rompre avec toutes les coutumes chinoises. Encore la querelle fut-elle loin de s'apaiser. Dans la conviction où ils étaient que ces mesures de rigueur entraîneraient la ruine du christianisme sur les bords du fleuve Jaune

et du Gange, les missionnaires épuisaient tous les palliatifs et les moyens dilatoires pour retarder une catastrophe qui leur paraissait imminente. Un deuxième légat envoyé en Chine, Mezzabarba, leur avait fait quelques concessions, qui les encouragèrent de nouveau dans leur résistance. Enfin Benoît XIV comprit la nécessité de mettre un terme à des luttes qui pouvaient faire accuser l'Eglise de vouloir pactiser avec les superstitions païennes. Les bulles *Ex quo singulari* et *Omnium sollicitudinum* condamnèrent sans la moindre restriction les rites malabares et les cérémonies chinoises.

« Devant ce jugement solennel, toute opposition tombait d'elle-même. Ainsi que les Jésuites l'avaient prévu, les empereurs de Chine, jusqu'alors assez favorables aux chrétiens, prirent occasion de cette défense absolue pour déchaîner contre eux une persécution qui finit par détruire l'œuvre des missionnaires dans cet immense Etat.

« Mais, ce qui importait plus que tout le reste, la morale évangélique était sauve, et l'Eglise dégagée d'une solidarité qui aurait pu la compromettre aux yeux de ses ennemis et porter atteinte à l'intégrité de la foi (1). »

Jean Garcia n'eut pas la consolation de voir ici-bas le triomphe d'une cause qu'il soutint, lui et ses Frères, avec une intrépide fermeté. Il eut du moins la gloire d'y concourir, même au prix des plus grands sacrifices ; car son jugement sûr, sa foi éclairée lui firent repousser avec une indomptable énergie tout ce qui ressemblait de près ou de loin à une transaction quelconque avec l'erreur.

Dans une lettre à son Provincial, il déclarait en propres termes qu'il « préférerait être pendu, brûlé vif, perdre mille vies, plutôt que d'approuver des pratiques considérées par lui comme idolâtriques ».

Reprenons notre récit.

Il y avait donc à Fou-gan un noble mandarin, âgé de soixante ans, païen à la vérité, mais, comme le centurion Corneille, vivant moralement bien et très désireux de recevoir le baptême. Cet homme, apprenant l'arrivée du Père Garcia et l'ayant prié de venir le trouver, s'ouvrit à lui de son dessein d'abjurer l'idolâtrie. Le Père le fortifia beaucoup dans cette résolution, l'instruisit à fond, ainsi que toute sa famille, des mystères chrétiens. Toutefois il différa l'administration du baptême, parce que ce mandarin tenait dans sa maison un oratoire

(1) *Tertullien*, t. I, pp. 368 et suiv.

destiné au culte des ancêtres, et les tablettes des noms de ses aïeux, renfermées dans un riche tabernacle, devant lequel il offrait des vœux et des sacrifices, suivant la coutume superstitieuse et les lois du royaume. Très peiné de ce délai, le mandarin voulut en savoir la cause; car le missionnaire n'avait pas cru prudent de s'en expliquer encore, de crainte de jeter le trouble parmi les chrétiens de l'endroit, tous adonnés aux mêmes pratiques, par tolérance du Pére Jésuite qui les avait baptisés. Il répondit donc nettement qu'en conscience il ne pouvait pas le rendre enfant de l'Eglise catholique tant qu'il n'aurait pas détruit son oratoire et ses tablettes. Cette réponse affligea profondément le malade. « Eh ! disait-il à ses enfants, voyez ce qu'on exige ! Que deviendront nos aïeux, qui nous ont tout donné, s'il nous faut renoncer aux hommages que nous leur rendions, et mettre à la porte les tablettes sur lesquelles leurs âmes résident? » Dieu néanmoins lui communiqua force et courage pour surmonter sa répugnance. Il exécuta les conditions prescrites, renversa son autel, jeta dehors les tablettes et promit, lui et sa famille, de n'avoir plus aucune attache à ses anciennes superstitions. Après quoi, tous reçurent le baptême et persévérèrent avec une grande ferveur dans les maximes de la religion chrétienne.

V. — Ce fut vraisemblablement par l'intermédiaire de ce mandarin que le Père Garcia obtint un édit favorable qu'il s'empressa de faire afficher dans son district. Le calme, succédant à l'orage, lui permit d'exercer au grand jour son ministère apostolique ; car, sans plus tarder, il se mit à prêcher publiquement à Fou-gan, à Ting-teu, à Moyan, où il érigea trois églises et une Congrégation de Dames de la Miséricorde. Il consacra à Dieu bon nombre de vierges et admit au Tiers-Ordre des chrétiens illustres par leur foi et leurs dignités : deux d'entre eux cueillirent plus tard la palme du martyre. En même temps, sous son habile direction, le Rosaire prenait d'heureux accroissements dans le pays : les néophytes le récitaient en chœur à l'église et dans leur maison, avec une piété qui touchait les païens eux-mêmes.

Détrôné et vaincu, le démon redoubla d'efforts pour reprendre le terrain perdu et ne trouva rien de mieux que de chercher à étouffer sous le ridicule les pratiques et les mystères du christianisme. A son instigation, trois cents idolâtres imaginèrent d'organiser une procession sacrilège, dans laquelle nos missionnaires étaient représentés

sous un aspect des plus ignobles. On eût dit que Satan avait réellement pris possession de ces forcenés, pour rendre les prêtres de Jésus-Christ odieux et méprisables aux yeux de ceux qui les estimaient et les aimaient.

Tandis que Jean Garcia, François Diaz et François de Capillas servaient ainsi de jouet aux libertins et devenaient l'opprobre de la populace, retirés dans leur oratoire, ils ne cessaient d'élever vers le ciel leurs mains suppliantes pour la conversion de leurs ennemis, l'affermissement des bons et la ruine de l'empire du démon.

Or, il arriva qu'une esclave chrétienne, à la vue de la parodie infâme qui traversait les rues, saisie tout à coup d'une inspiration d'en haut, s'élança sur le porte-bannière et lui enleva bravement son trophée. La confusion se mit aussitôt dans les rangs de la troupe et les misérables se débandèrent honteusement. Ils n'allaient pas tarder à porter le châtiment de leur forfait. Quand les Tartares entrèrent par force dans la ville, comme nous le dirons ailleurs, ce fut sur les idolâtres coupables que les vainqueurs déchargèrent leur cruauté : pas un des acteurs de la détestable parodie n'eut la vie sauve; par contre, aucun mal ne fut fait aux chrétiens de l'endroit. Les missionnaires, heureux d'avoir été traités comme les Apôtres, prirent de là occasion d'inaugurer un genre de vie qui les rapprochât davantage de ces admirables modèles. Ils résolurent donc de se séparer et de confier au sort la désignation du district qui deviendrait l'apanage de chacun d'eux. Après avoir jeûné et longtemps prié, ils procédèrent au partage de la Province avec une foi entière dans la divine Providence, sachant très bien que c'était elle qui allait guider leur main, suivant cette parole du Sage : *Les billets du sort sont jetés dans un pan de la robe ; mais c'est le Seigneur qui en dispose.* (Prov. XVI, 33.) A François Diaz échut le territoire de Foning-Ken; celui de Xeu-Ning au bienheureux martyr François de Capillas et le Ning-Te à Jean Garcia.

Avant de gagner le lieu de son nouvel apostolat, le V. Religieux dut s'arrêter quelque temps auprès de François Diaz, tombé gravement malade. La peste venait d'éclater : Jean Garcia se dévoua aussitôt au service des pestiférés : idolâtres et chrétiens n'eurent qu'à admirer son courage. Il parcourut ensuite tout son district, prêchant la foi, bravant la haine des païens et déjouant leurs embûches. On aposta des gens pour l'arrêter, peine perdue : le V. Père passait, repassait, invisible et insaisissable, sous les yeux de ses ennemis.

Toutefois il savait user des précautions commandées par la prudence, et quand il se vit serré de plus près, il n'hésita pas à reprendre pour la troisième fois sa vie errante dans la montagne. Alors dans ces affreuses solitudes, au milieu des angoisses et des périls de tout genre, la voix infiniment douce de son divin Maître se faisait entendre à l'oreille de son cœur et remplissait son âme d'une consolation si grande que, ne pouvant retenir ses larmes, il s'écriait : « C'est assez, Seigneur, c'est assez : ne me donnez pas si tôt la récompense de mes légers services. » Et ne contenant plus ses transports, il s'élevait au-dessus du monde et de l'enfer, et chantait de nouvelles hymnes à son Bien-Aimé qui le plongeait sans cesse dans une fournaise d'amour. Souvent Dieu inonde ainsi de délices ceux qu'il a choisis pour porter son Nom aux nations : leur vie est pénible à la nature, mais ils goûtent comme un ciel anticipé. Le centuple n'est-il pas promis, dès ce monde, à quiconque abandonne tout pour le Seigneur ? Jean Garcia en fit la douce expérience.

Après avoir beaucoup souffert pour l'Evangile à Ning-Te et dans les environs, il s'achemina vers Fou-gan. A la faveur du flux et du reflux de la mer, il remonta en barque les courants qui le séparaient de la ville; puis, obligé de s'arrêter, à cause du calme plat qui le surprit tout à coup, il profita de ce contretemps pour descendre sur le rivage et visiter les chrétiens d'un bourg nommé Hoang-Ho. Un incendie avait presque complètement détruit ce village ; néanmoins les néophytes s'étaient empressés de rebâtir un modeste oratoire, où ils se réunissaient pour la récitation du Rosaire. Un païen, impressionné par leur dévotion, avait fini par retenir le *Pater* et l'*Ave*, qu'il redisait sur son lit de douleur, unissant son intention à celle des chrétiens et manifestant un ardent désir du baptême.

Jean Garcia se rendit auprès de lui, l'instruisit et le baptisa dans la chapelle, où il s'était fait transporter. Le lendemain, se sentant plus mal, le moribond manda le missionnaire et les fidèles pour les prières de la recommandation de l'âme. On commença la récitation du Rosaire, le mourant répondant avec une angélique dévotion ; mais quand on fut arrivé à la dernière dizaine, ses lèvres se fermèrent et il s'en alla achever au ciel ses *Ave Maria*.

A la même époque, un chrétien du nom de Matthieu, appela le missionnaire auprès de sa belle-sœur mourante, que le démon tourmentait horriblement. Jean Garcia partit sans retard pour aller combattre le « fort armé ». En arrivant, il apprend la mort de la pos-

sédée. Toutefois, il se rend auprès d'elle, et croyant remarquer quelques signes de vie sur ses traits, il récite l'évangile de saint Jean, *In principio erat Verbum*. O prodige ! cette jeune femme, qu'on disait morte, ouvre les yeux et donne à entendre qu'elle se rend compte de ce qui se passe. Le V. Père lui explique en peu de mots nos saints mystères et l'exhorte au baptême. Ranimée par un nouvel esprit, elle écoute les paroles de vie et y donne son assentiment. Le baptême lui rend la santé du corps et la confirme dans la grâce de la foi. Ce miracle eut un grand retentissement dans la contrée : beaucoup de païens se convertirent et bientôt une magnifique église fut construite pour la nouvelle chrétienté.

VI. — Le saint Religieux ne jouit pas longtemps de la tranquillité. Il fallait qu'il arrosât de son sang la précieuse semence jetée sur ce sol ingrat. La conversion d'une autre païenne faillit lui coûter la vie. Quelques forcenés, excités par le démon furieux d'avoir perdu sa proie, l'attaquèrent par surprise à l'autel, et après avoir brisé le calice et profané les saintes Espèces, le traînèrent cruellement par les rues, le chargeant de coups de pieds et de bâton et le laissant comme mort à la voirie. Dans cette extrémité, le confesseur de la foi retrouve son crucifix, l'unique trésor qui lui reste, il s'en empare, le presse contre son cœur et dans les transports de son amour, triomphe de la mort même. Il se relève et se rend à Xen-Ning avec tant d'allégresse que jamais, comme il l'avoua depuis, il n'éprouva pareil bonheur : il avait conscience, en effet, d'avoir enduré l'opprobre pour la cause du divin Maître. Quand François Diaz le vit arriver meurtri et ensanglanté, il entra dans les mêmes sentiments et rendit grâces à Dieu. Les deux missionnaires se mirent à entonner le *Te Deum* et se disposèrent à de nouveaux combats.

L'homme de Dieu ne tarda pas à rencontrer derechef l'occasion de satisfaire son désir de la souffrance. A dix lieues de sa résidence, une païenne, dénuée d'instruction, mais poussée par le seul mouvement de la grâce, réclamait sa présence. Jean Garcia partit aussitôt, en compagnie d'un chrétien qu'il se plaisait à nommer son cher Emmanuel ; et quand cette femme fut suffisamment instruite, il la baptisa, jugeant qu'elle serait bonne chrétienne. De fait, elle lui donna sur-le-champ la marque de ses heureuses dispositions en jetant au feu les tablettes superstitieuses et les idoles qu'elle tenait dans sa maison. Il n'en fallut pas davantage pour soulever contre le saint prêtre tous

les idolâtres de la localité. Ce fut à qui d'entre eux lui infligerait plus de mauvais traitements. Baigné dans son sang et près de mourir, le martyr fit effort pour s'agenouiller afin de rendre son âme à Dieu avec plus de dévotion. Ses bourreaux, s'imaginant qu'il cherche par cette humble posture à leur demander pardon, tournent leur fureur contre son fidèle compagnon et les chassent brutalement l'un et l'autre dans la forêt voisine.

Dieu tira son serviteur du danger de tomber sous la dent des tigres et autres bêtes féroces : une forte pluie retint les fauves dans leurs tanières et, au point du jour, l'apôtre rentrait à Fou-gan, sans avoir fait de périlleuse rencontre. Un édit lancé contre lui allait le rejeter dans sa vie d'expédients et de privations sans nom.

Mais sa plus poignante douleur fut de se voir privé de ses chers collaborateurs, François Diaz et François de Capillas. Le premier succomba à la peine en 1648 : le second touchait au glorieux martyre qui devait couronner son apostolat. Les deux mandarins, membres du Tiers-Ordre, et ses bienveillants protecteurs, moururent aussi pour la foi dans le même temps : ainsi réduit à l'isolement, Jean Garcia sut néanmoins faire face aux difficultés, et trouver le courage et l'habileté de garder son poste au milieu de la tourmente. Les circonstances s'annonçaient comme très critiques. La Province de Fo-Kien voyait passer sur elle une terrible persécution. Le fils ne pardonnait pas au père, ni le père aux enfants. On traînait les chrétiens devant les tribunaux, on les tourmentait pour la gloire de Dieu.

Pourchassés sans merci, ces nobles persécutés ne trouvaient qu'une sécurité fort précaire dans les antres et les cavernes des montagnes. Le zélé missionnaire n'abandonnait pas son petit troupeau. Errant comme lui à l'aventure, il le nourrissait du pain de la parole de Dieu, le fortifiait par le sacrement de l'Eucharistie, et devenu même médecin pour ces abandonnés, il guérissait leurs maux plutôt par un don du Ciel que par la vertu naturelle de ses remèdes. Ressentant tout le premier leurs angoisses et leurs privations, ses larmes étaient devenues sa nourriture quotidienne.

Sa santé, déjà si délabrée, s'altérait visiblement : il crachait le sang et voyait ses forces s'épuiser. La mort semblait prochaine. Qu'allait devenir sa petite chrétienté, sans prêtre et sans pasteur ? La Providence lui vint en aide par l'heureuse arrivée en Chine du Père Jean-Baptiste Moralès et de six autres Dominicains. La joie du Père Garcia fut telle qu'elle le ramena tout à coup à la santé : il

passa la nuit suivante entière dans l'action de grâces avec le Père François Varo, le premier de ses frères qui l'aborda dans sa retraite.

VII. — L'an 1658, les supérieurs envoyèrent notre missionnaire à Foning-Cheu. De nouvelles épreuves l'y attendaient. Tombé aux mains des satellites du mandarin, il fut traîné, la chaîne au cou, devant le gouverneur de la cité. En attendant l'audience, ce véritable fils de saint Dominique adressa la parole à la foule, attirée par la nouveauté du spectacle, et durant plus de deux heures il la tint fort attentive et bienveillante. Le gouverneur remit en liberté son captif, à condition qu'il quitterait immédiatement la ville. Un brave villageois se fit un honneur de recevoir sous son toit l'homme de Dieu, et pendant près d'un mois le Père Garcia fut à la disposition des fidèles, empressés d'accourir pour lui demander les sacrements. Deux dames veuves, de haut lignage, prenaient des vêtements de pauvres, afin de ne pas éveiller l'attention, et se rendaient ainsi chaque matin auprès du ministre de Jésus-Christ. Les vertus du saint prêtre étaient une prédication éloquente à laquelle on ne résistait pas. On le voyait à l'autel tellement pénétré des flammes de la divine charité, qu'il ne pouvait en contenir les ardeurs ni retenir ses larmes. La même chose lui arrivait pendant la Semaine sainte et chaque fois qu'il était question devant lui de la Passion du Sauveur. Toutes les consolations que le Ciel lui ménageait ne faisaient qu'augmenter son désir de la souffrance. Aussi voulut-il ajouter à son nom celui de « la Croix », que le Père de Navarette lui imposa solennellement en présence de tous les néophytes. Non content des martyres qu'il avait endurés, le courageux apôtre demanda à son divin Maître des souffrances continuelles jusqu'à sa mort. Il fut exaucé. Les peines intérieures s'ajoutèrent à des persécutions nombreuses : aucune de ses entreprises ne réussissait plus. Son cœur était souvent rempli de craintes et de désolations, qui lui arrachaient le cri de S. Paul : *Foris pugnæ, intus timores;* « au dehors je ne vois que luttes, au dedans ce ne sont que frayeurs. » Jésus cependant n'était pas loin : le missionnaire lui-même le cherchait avec une ardeur croissante dans l'oraison et dans la pratique exacte des vertus religieuses.

Pendant la grande persécution de 1665, Jean Garcia, caché dans les environs de Fou-gan, sortit prématurément de sa retraite. Arrêté aussitôt, il fut lié avec de fortes chaînes et traîné dans les rues sous une grêle de coups, qui le mirent tout en sang; Dieu le permettait

ainsi pour lui donner part à l'auréole du martyre, qu'il ambitionnait depuis si longtemps.

Indignés de voir infliger un tel traitement à un vieillard vénérable, les chrétiens obtinrent enfin, mais trop tard, sa délivrance. Le Père ne pouvant plus se soutenir s'étendit sur deux ais, dans une case étroite et humide et par une confession générale se disposa à s'en aller vers Dieu. Avant de mourir, il réunit les néophytes autour de sa couche et leur expliqua que la persécution avait toujours été le moyen dont Dieu se servait pour dilater son Eglise, que le divin Maître en use de la sorte pour engager les siens à n'espérer qu'en lui, et que ces temps d'adversité sont très utiles aux chrétientés pour les enraciner davantage dans la foi et leur faire produire des fruits de grâces plus abondants. « Ne craignez rien, ajouta-t-il, la tourmente cessera et les empereurs eux-mêmes embrasseront le joug suave de la loi divine. » Il leur recommanda ensuite la crainte du Seigneur, la soumission aux ministres de l'Evangile, le bon exemple envers les infidèles, la charité mutuelle pour vaincre l'ennemi avec plus de force, le saint usage des Sacrements et enfin une ardente dévotion au Rosaire avec une confiance sans borne à saint Joseph. Puis il les congédia affectueusement sous la bénédiction de Dieu.

A partir de ce moment, le vertueux Religieux se renferma dans la prière. Il reçut les derniers Sacrements avec la dévotion d'un Saint et expira doucement, échangeant les jours pénibles de son pèlerinage terrestre pour les années sans fin de la bienheureuse éternité.

Sa mort arriva le 8 décembre 1665, d'après l'historien de la Province des Philippines : mais comme les tourments qui le conduisirent au tombeau commencèrent au mois de septembre, nous laissons sa notice à ce jour. Au reste, la dépendance de ce récit avec plusieurs autres que nous donnerons dans ce volume nous engageait à prendre cette détermination, comme l'a fait le Père Grelon, Jésuite, qui place la mort du Père Jean Garcia en septembre, avec cet éloge : « C'était, dit-il dans son ouvrage sur la Chine, publié à Paris en 1671, c'était un Religieux fort accompli et d'une vie très pure, qui le rendit aimable à tout le monde par son humilité et par sa douceur. Il était âgé de 56 ans, dont il avait passé plus de vingt-cinq à la conversion des âmes de ce royaume. Il avait souffert dans cet emploi des fatigues incroyables. Une fois les infidèles lui donnèrent tant de coups qu'ils le laissèrent pour mort. Dans deux diverses persécutions, il fut obligé de demeurer durant l'espace de trois ans caché dans un gre-

nier, exposé aux rigueurs de toutes les saisons : il y souffrit toutes les incommodités d'une prison très étroite. »

Cet incomparable apôtre a été le maître de presque tous les missionnaires qui sont entrés en Chine après lui, car il connaissait à fond la langue et les usages du pays. Il composa plusieurs livres de piété, entre autres un excellent catéchisme qui obtint en peu de temps cinq éditions. Un Religieux d'un autre Ordre ne craignit pas de s'attribuer l'ouvrage, en changeant le nom de l'auteur et les titres des chapitres. Notre saint missionnaire, qui ne cherchait point sa propre gloire mais uniquement celle de son divin Maître, ne s'en mit pas beaucoup en peine. Il possédait parfaitement le dialecte du Fo-Kien, dont se servent surtout les femmes de la province. Cela lui permit d'instruire et de baptiser à lui seul plus qu'aucun autre missionnaire n'avait encore fait en Chine. On rapporte également qu'il avait toujours près de lui la Somme de saint Thomas contre les Gentils, et qu'il la lisait assidûment après ses exercices accoutumés, ainsi que les Œuvres de Grenade. En un mot, le V. Père a été une lampe sur le chandelier, dans le vaste Empire du milieu, lampe ardente et luisante destinée à projeter un vif éclat sur les travaux de ses successeurs.

Le Chapitre provincial de Manille en 1667 et le Chapitre général de Rome en 1668 ont conservé dans leurs Actes la précieuse mémoire de Jean Garcia, illustre par sa vertu aussi bien que par son long et pénible apostolat. C'est encore par les soins du zélé missionnaire que nous avons eu le récit des merveilles que la grâce a opérées dans les chrétiens chinois de l'un et l'autre sexe, agrégés au Tiers-Ordre, et l'histoire des persécutions que les fidèles de son Eglise endurèrent à cette époque tourmentée. Enfin nous lui sommes redevables d'une autre relation non moins importante, celle du martyre du B. Franço i de Capillas.

La V. Sœur CATHERINE SANZO, Chinoise, du Tiers-Ordre séculier (*).

(1655)

Nous allons voir en la personne de cette vénérable Tertiaire, que Dieu daigna renouveler en faveur des peuples de la Chine les mêmes miracles qu'il a opérés au commencement de l'Eglise, et que saint Paul explique par ces mots : *Dieu a choisi ce qu'il y a de plus faible au monde pour détruire ce qu'il y a de plus fort; il a pris ce qu'il y a de plus méprisable pour confondre la grandeur et la fausse sagesse du siècle.* Voici, en effet, une pauvre femme sans éducation, de condition servile, et néanmoins ornée d'une sainteté féconde en prodiges et devenue comme l'apôtre de cette nation orgueilleuse.

Elle était née dans l'esclavage à Ting-Teu. Affranchie ensuite de la servitude, elle fut mariée à un brave ouvrier nommé Sanzo. Le Père Jean Garcia, étant venu prêcher à cette époque, lui procura la vraie liberté en la rendant la servante de Jésus-Christ par le saint Baptême. Catherine conserva précieusement la grâce du Sacrement par une pratique assidue des vertus chrétiennes; elle devint solidement humble, se méprisant elle-même et aimant le mépris par-dessus toutes choses. Elle était si soumise que, non contente d'obéir aux missionnaires et aux chrétiens, elle s'abaissait encore devant les païens dans tout ce qui n'allait pas à l'encontre des préceptes de l'Evangile. Sa plus grande jouissance était d'entendre la parole de Dieu. Le feu sacré allumé dans son âme la consumait du désir d'embraser des mêmes flammes les cœurs de ses chers compatriotes. Aussi travaillait-elle sans relâche à leur conversion, les instruisant sur la loi divine et leur expliquant les articles de notre sainte foi avec une onction pénétrante. Un grand nombre, à sa persuasion, crurent en Jésus-Christ et se firent baptiser. On eût dit que la ferveur et la dévotion s'étaient transformées en elle, tant elle allait à Dieu de bon cœur. Son étude

(*) *Hist. Philip.*

et sa vigilance pour conserver son âme pure et en paix devant le Seigneur dépassaient tout ce qu'on saurait imaginer.

Le divin Maître l'éleva à un degré d'oraison très parfait : après les trois années qui suivirent son baptême, Catherine fut favorisée des grâces les plus extraordinaires qu'aient reçues les Saints dans la contemplation.

Lorsqu'elle vaquait à l'exercice de l'oraison, elle tombait dans une telle immobilité qu'aucun effort ne parvenait à la faire remuer. Ses membres et son corps tout entier semblaient devenus des colonnes de marbre ou de bronze : par un prodige habituel et pour ainsi dire journalier, elle possédait le don que sainte Lucie n'obtint qu'une fois dans sa vie, quand on voulut la conduire à un lieu infâme ; prodige néanmoins que la sainte Eglise ne se lasse pas d'admirer dans l'Office de la glorieuse martyre, par ces paroles à sa louange : « L'Esprit Saint la fixa tellement au sol qu'aucune force humaine ne put l'enlever. » Mais, chose remarquable, cette opération extatique, qui élevait la pieuse Catherine au-dessus d'elle-même et la privait de ses sens, cessait au premier signe, même purement mental, de la volonté de son directeur ou des autres missionnaires : le Saint-Esprit obéissait ainsi à la voix de l'homme pour rendre plus respectables dans ces nouvelles chrétientés ses envoyés et la parole de vie qu'ils annonçaient.

II. — La Sagesse éternelle, dont les délices sont de converser avec les simples, se montrait à Catherine sous les traits charmants d'un enfant qu'il lui était donné de contempler dans l'Hostie consacrée. Son Ange gardien l'aidait souvent à finir son travail. Le fait était même de notoriété publique : bon nombre de personnes en furent témoins, principalement lorsqu'elle s'occupait à moudre le riz. Elle fut également honorée de plusieurs visites de la Bienheureuse Vierge Marie, qui lui recommandait sur toutes choses un grand amour pour Jésus-Christ et une obéissance parfaite à ses directeurs. Elle communiait autant de fois qu'on voulait le lui permettre, mais avec tant de ferveur qu'il arriva plusieurs fois au Père Garcia de voir l'hostie sainte se détacher de ses doigts et aller d'elle-même se poser sur les lèvres de la servante de Dieu.

Le démon chercha à jeter le trouble dans cette âme privilégiée et ne lui ménagea pas ses attaques.

Un simple signe de croix suffisait à rendre victorieuse la pieuse femme ; et, afin de mieux marquer le mépris qu'elle faisait de ses

abominables suggestions, Catherine crachait à la figure de Satan quand il lui apparaissait sous une forme sensible, ou encore elle lui imposait les plus bas services au logis pour abaisser son orgueil.

Nos Pères, émerveillés de sa vertu et voulant s'assurer si elle était vraiment guidée par l'esprit de Dieu, tinrent entre eux plusieurs conférences à son sujet. Après avoir considéré que, loin de s'enorgueillir des grâces gratuites dont elle était favorisée, la sainte Chinoise se montrait de jour en jour plus humble et plus convaincue de sa faiblesse ; d'autre part, qu'elle ne parlait de ses visions et de ses ravissements qu'avec une violence visible et seulement sur un ordre formel de l'obéissance, ces sages directeurs conclurent qu'elle marchait sans illusion dans les voies de Dieu, et que la divine Majesté voulait en faire un instrument merveilleux pour l'affermissement des néophytes et la conversion des infidèles du royaume.

On ne tarda pas à en acquérir la preuve. Le Père Garcia ayant envoyé à Moyan Catherine Sanzo, ses exemples firent la plus heureuse impression sur les jeunes personnes de cette ville, jusqu'alors si tenaces dans leur opposition aux avances des missionnaires. Elle eut la grâce de ramener plusieurs apostats et elle détrompa si bien le peuple de ses préjugés, que l'on vit un réel changement s'opérer en faveur de la vérité chrétienne. Les dames de la haute société se montraient empressées à réclamer le baptême. Catherine leur ôta la vaine crainte qui les tenait éloignées de nos Pères et les engagea à venir régulièrement à la Messe et aux instructions : ce qu'elles firent, en dépit des coutumes du pays et malgré leur timidité naturelle. Bientôt même leur plus douce joie fut de pratiquer la religion, d'entendre notre Tertiaire discourir sur les mystères du salut et de méditer ensuite avec soin les saintes choses qu'elle leur avait apprises. Les prodiges qui autorisaient fréquemment sa parole produisirent un effet décisif : en peu de temps, la ville de Moyan devint la plus chrétienne de la province : elle se distingua depuis par une invincible fermeté dans la foi au milieu des persécutions les plus cruelles.

III. — La localité de Fou-gan voulut jouir du même bonheur: elle réclama la présence de Catherine pour profiter de l'exemple de ses vertus et des exhortations enflammées de son zèle. Le Père Garcia, auprès duquel on fit de vives instances, se rendit à de tels désirs et enjoignit à sa pénitente de prendre la route de cette ville. Dès son arrivée, chrétiens et païens se réunirent auprès d'elle, ne pouvant

assez admirer ses extases, son humilité, la grâce de ses discours. Les lettrés chinois étaient confondus devant cette femme du peuple qui traitait plus subtilement les matières de religion et de philosophie qu'eux tous avec leurs livres savants et leurs longues études. Cette supériorité donna une telle créance aux vérités de la foi et de la morale chrétienne, que les fidèles réformèrent complètement leur vie, pendant que les païens abjuraient leurs erreurs, s'engageaient à abandonner dorénavant les pratiques superstitieuses du culte des ancêtres et demandaient le baptême.

Au bout de quinze jours, Catherine revint à Moyan : elle y fut reçue avec d'unanimes démonstrations de joie, comme la vraie fondatrice de cette chrétienté, et y séjourna deux années entières ; après quoi, pour prévenir toute occasion de vanité, son directeur lui conseilla de rentrer silencieusement dans sa maison, d'y tenir cachées les faveurs qu'elle recevait toujours, et même de demander à Notre-Seigneur d'en être privée, si la chose était utile à son salut. L'humble femme obéit, malgré l'ardeur du zèle qu'elle se sentait pour la conversion des infidèles. Et, comme si elle n'eût jamais possédé aucun don du ciel pour enflammer les cœurs de l'amour divin, elle se retira loin du commerce du monde et passa ses jours dans la vie contemplative, sans s'inquiéter des murmures de plusieurs qui la taxaient d'inconstance et de torpeur.

Enfin, après tant d'œuvres saintes, Catherine Sanzo s'en alla recevoir la récompense de sa longue persévérance dans le bien et de son héroïque obéissance. Deux mois avant sa mort, le Père Jean-Baptiste Moralès reçut sa confession générale, qu'elle fit avec effusion de larmes et avec cette délicatesse de conscience dont parle saint Grégoire, disant que le caractère d'une âme vraiment bonne est de voir des fautes là où il ne s'en trouve point : *Bonarum mentium est ibi invenire culpam ubi non est.* Son bienheureux décès arriva vers l'an 1655.

L'illustre Dame MARIE DE LUMAGUE,
Du Tiers-Ordre de Saint-Dominique,
Fondatrice de l'Institut des Filles de la Providence, à Paris(*).

(1599-1657)

Il plut à Dieu de donner au XVII[e] siècle cette sainte femme comme un exemple de détachement des biens de la terre et de confiance en ses soins paternels, devant l'extrême avidité des hommes et les soucis qu'ils s'imposent sans mesure pour abonder ou pour ne pas manquer dans le temporel.

Marie naquit à Paris le 29 novembre 1599, d'une noble et très ancienne famille, originaire du pays des Grisons. Son père s'appelait Jean-André de Lumague et sa mère Marguerite de Drouart. La bonne éducation qu'elle reçut, jointe aux heureuses inclinations que lui avait prodiguées la nature et que la grâce du baptême avait perfectionnées, la rendit, dès son bas âge, un modèle de dévotion, de modestie, de recueillement et surtout de miséricorde envers les pauvres. A 8 ans, son bonheur était de distribuer les aumônes de la maison paternelle avec un religieux empressement : dans le même temps, elle n'hésitait pas à se charger du soin d'un petit garçon abandonné, tout couvert d'ulcères.

Elle eût vivement souhaité d'offrir à Dieu en holocauste un corps toujours vierge, mais par déférence pour ses parents, elle crut devoir accepter la main de M. Pollalion, Lyonnais de naissance, conseiller au Parlement et résident à Raguse. Elle s'appliqua à sanctifier son mari par les œuvres d'une foi vive, par l'union des cœurs la plus chaste, par les exemples d'une piété éclairée poussée jusqu'à l'héroïsme.

Restée veuve encore jeune, elle éleva dans tous les principes de la

(*) *Ex funeb. Orat. et certa Relat.*

religion son unique fille, qui devint plus tard l'heureuse héritière de ses vertus et la mère de M. l'abbé de Chatelain, chanoine de Notre-Dame de Paris, prêtre d'un rare mérite. Désormais, Marie de Lumague ne pensa plus qu'à donner tout son cœur à Jésus-Christ, par le vœu de perpétuelle continence et par la promesse de suivre en toutes choses les conseils de son directeur : en un mot, elle travailla sans relâche à l'acquisition des vertus que saint Paul recommande aux jeunes veuves. Elle s'appliqua d'abord à cacher sa noblesse sous une mise simple et modeste, et à couvrir ses qualités intellectuelles du voile d'une humilité profonde.

Dans la suite, quand elle songea sérieusement à réaliser l'attrait qui la portait à se dévouer au salut du prochain, elle se proposa pour modèle la vie de sainte Catherine de Sienne. Pour atteindre ce but, elle revêtit l'habit du Tiers-Ordre et se plaça sous la conduite du Père Dominique Le Brun, Religieux très expérimenté dans la direction des âmes. Elle devint dès lors la mère des malheureux, la consolatrice des affligés, le refuge des jeunes filles abandonnées et exposées aux séductions du vice. Lorsque la servante de Dieu considérait qu'avec un peu d'argent et de fatigue elle tirait les âmes de l'abîme et délivrait les corps de l'infamie, elle s'étonnait de l'indifférence de tant de chrétiens vis-à-vis d'une œuvre si éminemment charitable. Son zèle sur ce point s'éleva si haut qu'elle n'eut plus de bien que pour le diriger de ce côté, ni de santé et de vie que pour travailler sans relâche à fonder une maison, où les jeunes filles privées de ressources trouveraient un asile assuré pour conserver la grâce de la chasteté. L'institut de la Providence fut le fruit et la récompense de son zèle.

Aucun nom ne convenait mieux à la nouvelle fondation, car c'est sur ce fonds intarissable et nullement sur la prévoyance humaine que l'œuvre fut assise et édifiée par la vertueuse tertiaire.

II. — Sa confiance en Dieu ne connaissait point de borne : rien n'était capable de la troubler. Souvent, à l'heure du dîner, elle se voyait sans une seule bouchée de pain à offrir à ses filles; mais loin de s'en inquiéter, sa paix intérieure, fixée par l'espérance, méritait qu'elle reçût des secours extraordinaires par les admirables inventions de Celui auquel le Prophète royal disait : « Les yeux de tous, Seigneur, attendent tournés vers vous, et vous leur donnez la nourriture en son temps. Vous ouvrez votre main et vous comblez de bénédiction tout ce qui a vie. »

« Une personne très digne de foi m'a affirmé, dit le Père Charles de Saint-Vincent, qu'un jour, sur les onze heures du matin, elle apprit qu'il n'y avait à la Providence qu'une seule livre de pain pour le repas de cent quatre-vingts jeunes filles, qui composaient alors la communauté. Cette dame courut aussitôt prévenir la fondatrice. A son grand étonnement, elle la trouva parfaitement calme. — « C'est vrai, je n'ai rien, répondit-elle, mais allez au tronc de l'église. » On s'y rendit avec peu d'empressement : jamais, en effet, on n'y avait trouvé plus de quatre ou cinq deniers à la fois. Or, ce jour-là, quelle ne fut pas la surprise d'y compter cinquante écus d'or, déposés sans aucun doute par le divin Maître, qui se glorifie de porter le beau nom de Père des pauvres et de Protecteur des orphelins. »

Une grâce semblable lui fut accordée une autre fois, en présence du Père Dominique Le Brun. La bonne mère venait d'exposer à celui-ci son cruel embarras : midi approchait et elle n'avait pu rien recueillir, ni par aumône ni par emprunt, pour nourrir ce jour-là sa nombreuse famille. « Après tout, ajouta-t-elle sur un ton ferme et assuré, Dieu y pourvoira, n'est-il pas notre Père? » A l'instant même, un inconnu, se disant venir de Saint-Germain-en-Laye, se présente et remet la somme de cent cinquante livres. Que de fois Dieu se plut à renouveler ces assistances miraculeuses ! A une époque de guerre et de famine, la pauvre communauté ne manqua de rien, tandis que les maisons les plus opulentes de la capitale se ressentaient grandement de la misère publique. Cet abandon si rare à la Providence ne rendait nullement cette vertueuse femme oisive ou négligente. Elle se donnait toutes les peines imaginables pour l'entretien de sa maison. On la voyait parcourir les principaux quartiers de la ville, afin de solliciter les ressources dont elle avait besoin, et cela au prix d'immenses fatigues, fatigues d'autant plus sensibles que sa complexion très délicate la rendait sujette à mille infirmités; comme elle s'était dessaisie en faveur des pauvres de ses biens et de son carrosse, il lui fallait faire toutes ses courses à pied et il lui arrivait souvent de ne rentrer que fort tard sans avoir pris le moindre aliment. Encore se contentait-elle alors de si peu, qu'elle pouvait bien en toute vérité s'appliquer le mot du Sauveur : « Ma nourriture est de faire la volonté de mon Père ! »

Ne suivait-elle pas, en effet, les traces de ce bon Pasteur, en allant, sous l'impulsion du divin Esprit, à la recherche de la brebis errante, avec une charité et une vigueur sans rivales? Combien de fois

a-t-elle exposé sa vie et sa réputation pour retirer la colombe des serres du vautour? Combien de fois est-elle entrée dans des maisons mal famées pour en chasser le crime, couvrir de confusion les corrupteurs et fournir les moyens de vivre honnêtement aux malheureuses créatures qui vendaient leur âme pour nourrir leur corps? On la voyait fréquemment occupée dans ces œuvres si dignes de la sainteté du christianisme. En voici une fort extraordinaire qui éclipse toutes les autres. Pour délivrer de l'esclavage du péché huit pauvres filles, elle se rendit esclave elle-même. Ayant su qu'on avait besoin d'une servante dans leur maison, elle se présenta en cette qualité et fit si bien par ses exhortations enflammées et ses exemples de modestie et de pureté, qu'en moins de trois semaines elle ramenait à la vertu ces pécheresses publiques.

C'était une chose vraiment digne de l'admiration des Anges de la voir si saintement empressée à retirer les âmes de la voie de perdition : ne comptant pour rien son rang et sa condition, elle emportait dans sa poche l'unique morceau de pain qui faisait son dîner et le mangeait à la hâte dans les rues, afin qu'il n'y eût aucun moment de sa vie qui ne fût actuellement occupé à cette glorieuse conquête. Au commencement de son veuvage, elle plaça à l'hôpital de la Pitié une quarantaine de malheureuses qui vivaient dans le désordre, et se chargea seule de leur entretien. Et, comme si les pauvres et les abandonnés lui eussent tenu de plus près que sa propre fille, la charitable dame se déguisa en paysanne pour catéchiser pendant quinze jours au village de Tiverny-sur-Saint-Loup les enfants et les adultes, dans le temps même où l'on traitait le mariage de sa fille avec le secrétaire du Conseil d'Etat. Elle risquait tout, se dépouillait de tout, oubliait tout, hormis Dieu, pour sauver les âmes ou préserver celles qui étaient exposées. Les persécutions, les affronts, les calomnies, les rebuts qu'on ne lui marchandait certes pas, la laissaient bien indifférente. Jamais on ne s'aperçut qu'elle se fût ni déconcertée ni découragée. Enfin elle a pu dire tout le temps de sa vie comme l'Apôtre : « *Quis scandalizatur... et ego non uror?* Qui tombe dans le piège que je ne me sente toute consumée d'ardeur? »

III. — L'amour que cette fervente imitatrice de saint Dominique avait pour son Dieu était la source féconde du zèle qui l'animait. Elle aimait Dieu si continuellement et si solidement qu'elle ne pouvait pas en perdre la pensée ni la présence, quelque occupée

qu'elle fût à l'extérieur. Et cette divine présence causait dans son âme un si bon ordre, une paix si parfaite, que rien n'était capable de la troubler, ni de produire en elle la plus légère altération. Son confesseur l'attesta lui-même, en déclarant que durant le long espace d'années qu'il eut l'avantage de la diriger, jamais il n'avait remarqué en elle le moindre mouvement d'inquiétude ou tout autre tant soit peu répréhensible.

Dès son retour de ville, malgré la lassitude, et sans prendre le temps de changer de vêtement, quand elle arrivait trempée de pluie, sa première visite était pour le Saint-Sacrement ; elle tenait à rendre compte à son céleste Epoux du résultat de ses courses. Elle mettait une si ferme constance à ses exercices d'oraison, qu'elle fit vœu de ne jamais y manquer. Dans ce qu'elle entreprenait pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, elle agissait comme si tout eût dépendu de ses soins et de sa vigilance, et elle se confiait amoureusement en Dieu comme si tout de sa part eût dû être absolument inutile. Voilà pourquoi elle avait sans cesse sur les lèvres ces paroles de l'Evangile : *Servi inutiles sumus.*

Fixée sur ce fondement inébranlable, aucun retour d'amour-propre ne pouvait la surprendre. Ni les grandes œuvres qu'elle menait à point, ni l'applaudissement des gens de bien, ni la voix du peuple qui proclamait sa sainteté, ni la faveur des grands, ni l'affection particulière que lui portait la pieuse reine Anne d'Autriche ne donnèrent aucune atteinte à son humilité. Elle se considérait et se comportait parmi ses filles non comme leur mère et leur maîtresse, mais comme leur compagne et leur servante. S'estimant la plus indigne des créatures, elle ne pensait mal de personne et ne pouvait pas souffrir qu'on en parlât en mauvaise part. Le Père Le Breton déclara en chaire, lorsqu'il prononça son oraison funèbre, qu'il n'avait jamais pu remarquer en elle le moindre mouvement de propre estime ou de suffisance. Au lieu d'ouvrir les yeux sur les avantages de sa naissance, sur la noblesse et la fortune de sa famille, ou encore sur les belles qualités dont Dieu l'avait prévenue, elle prenait pour sujet ordinaire de ses réflexions ses défauts et sa propre faiblesse. Ce que le monde admire, tout ce qu'il recherche et ambitionne, passait dans son estime pour un peu de boue et de fumée. Aussi ne la vit-on jamais courir après le luxe ou les pompes du siècle, même au temps de sa jeunesse. Mais, nous devons le marquer à sa louange, si elle a toujours méprisé le monde et elle-même, jamais pourtant elle ne méprisa personne.

Au reste, bien que cette âme si humble fût parfaitement soumise aux sentiments d'autrui, afin de mieux renoncer à son jugement propre, néanmoins elle montra toujours dans l'exécution de ses pieux desseins une intrépidité et une fermeté rares. Tenant ainsi un juste milieu entre la pusillanimité et l'opiniâtreté vicieuse, elle réussissait dans toutes ses entreprises, à la confusion des méchants et à l'édification des bons. Plus elle rencontrait de contrariétés et d'oppositions, plus elle s'armait de force et de courage. Les fatigues, injures, souffrances, humiliations n'ébranlèrent point son cœur. Elle y trouvait même son plaisir, imitant en cela son Sauveur, qui vint au milieu de nous, selon le mot de Tertullien, pour s'engraisser par la patience en se rassasiant d'opprobres. L'amour qui la dévorait l'empêchait de faiblir au milieu des affronts les plus atroces, et elle étouffait en elle les moindres saillies d'aigreur contre ses ennemis, sachant très bien distinguer les intérêts de Dieu d'avec les siens pour abandonner ceux-ci et soutenir ceux-là.

IV. — Les austérités auxquelles elle se livrait montrent le peu de cas qu'elle faisait de son corps. Nous ne parlerons pas des secrètes inventions qu'elle employait pour se mortifier : ce que nous trouvons d'héroïque, c'est que durant vingt ans, elle ne se permit qu'une fois une honnête récréation, encore était-ce par nécessité et sur l'ordre du médecin. On peut juger par là de son éloignement des jeux, des promenades et des compagnies qui absorbent la meilleure partie de la vie des personnes de sa qualité. On la vit assez souvent s'abstenir de boire et de manger pendant trente heures consécutives ; on la vit se contenter d'un petit morceau de pain, plus propre à irriter sa faim qu'à l'apaiser, et cela pour ne rien perdre du temps qu'elle donnait au soulagement des pauvres, joignant ainsi la pénitence à la charité la plus parfaite. Cette pénitence, elle l'unissait aussi à la prière, afin d'obtenir du Ciel ce qu'elle sollicitait : souvent elle se rendait pieds nus à Aubervilliers, au célèbre sanctuaire de Notre-Dame des Vertus, pour demander la santé du monarque et des personnes royales. Elle dormait très peu et vaquait longuement à l'oraison dans le silence de la nuit.

Ce régime, les veilles prolongées jusqu'à deux heures après minuit, les jeûnes, les fatigues usèrent avant le temps la vertueuse femme et aggravèrent ses maux habituels. Pendant dix ans elle souffrit un vrai martyre d'un abcès intérieur, dont Dieu la délivra enfin miraculeusement au moment où tout semblait désespéré.

Nous rapporterons à ce propos deux grâces signalées que la vénérable Dame reçut de Notre-Seigneur, non pour elle-même mais pour autrui. L'an 1621, un jeune enfant tomba dans la fontaine du magnifique domaine de la Barre, situé près de Saint-Denis, où se trouvait actuellement son Altesse royale. La mère, folle de douleur, rencontre par bonheur Mme Pollalion, qui lui adresse tout de suite une parole de confiance et d'abandon à la divine Providence ; puis, prenant l'enfant que l'eau avait suffoqué, elle l'emporte dans une chambre, y fait faire du feu et reste seule enfermée avec lui pendant trois heures ; après quoi elle le rend plein de vie à l'heureuse mère. Une autre fois, à Lyon, une pauvre femme désolée de la mort de son fils fondait en larmes devant notre vertueuse tertiaire qu'elle venait de rencontrer dans la rue. Celle-ci, émue de compassion, entre dans la maison pour voir l'enfant, déjà enveloppé de son linceul. Elle s'agenouille pieusement, le découvre et lui distille dans la bouche quelques gouttes d'un élixir qu'elle portait sur elle. Aussitôt le petit, que tous croyaient mort, ouvre les yeux. A cette vue, la mère se jette aux pieds de sa bienfaitrice. Mais Mme Pollalion fit tant qu'elle obtint la promesse que l'on garderait sur ce fait un silence absolu.

Plusieurs agonisants, ayant perdu l'usage des sens, ressentirent les effets de ses prières pour revenir à un état qui leur permît de recevoir dignement les Sacrements avant de mourir. Le père de la servante de Dieu fut un de ceux qui furent favorisés de cette grâce.

La foi de la sainte femme ne fut pas moins efficace pour obtenir à plusieurs une prompte guérison, par la simple application d'une relique de la Vraie Croix, ou même par l'offrande d'une image pieuse.

V. — Tant d'actions éclatantes que son humilité s'ingéniait à cacher, et encore plus sa vie sainte, lui méritèrent l'estime générale des gens de bien, grands et petits, ecclésiastiques et laïques, évêques, archevêques et personnes du sang royal. La reine, allant au-devant de ses désirs, voulut être la principale bienfaitrice de la maison de la Providence. La princesse d'Orléans fit de Marie Lumague sa dame d'honneur et la gouvernante de ses filles.

Mme Des Bordes, parente de la duchesse douairière de Lorraine, s'enferma dans sa maison de refuge, déguisée en servante, afin d'avoir le profit d'être placée sous la discipline d'une Mère et Supérieure dont les vertus répandaient dans le monde une si agréable

odeur. Ceux qui la connaissaient s'estimaient heureux de pouvoir se recommander à ses prières.

Mais qui saurait dire la gêne et la torture que causaient à l'humble femme ces honneurs et ces applaudissements ? Loin de s'enorgueillir, elle s'anéantissait de plus en plus sous le regard de Dieu et voyait en cela plutôt l'effet de son mécontentement que les marques de sa bienveillance.

De telles vertus, appuyées sur une si profonde humilité, méritaient une récompense surabondante qui ne fût point différée jusqu'à la caducité de l'âge ; car sa charité, l'ayant maintes fois exposée à la mort pour retirer les âmes du péché, avait atteint le degré de perfection que Jésus-Christ demande des siens. N'ayant donc vécu que pour la gloire de Dieu et le salut du prochain, Marie de Lumague trouva la mort dans l'exercice de son labeur pour procurer l'une et l'autre. Appelée à Rouen pour la vérification d'un don considérable que le roi mettait à sa disposition en faveur de son institut, elle s'imposa durant quatorze mois des fatigues immenses qui achevèrent d'épuiser sa frêle santé. Elle n'eut pas de peine à comprendre qu'elle serait bientôt affranchie des misères de cette vie corruptible et mortelle. Redoublant de ferveur, et tirant force de sa faiblesse, la pieuse Tertiaire se faisait traîner jusqu'à l'église, afin de recevoir plus souvent sous les espèces eucharistiques Celui qui avait toujours été l'unique objet de son amour et qui allait être sa récompense. Elle souhaita de passer ses derniers moments au milieu de ses chères filles, pour lesquelles elle avait consumé ses jours, espérant que leurs prières adouciraient le souverain Juge, dont l'approche lui causait tant d'effroi. On la porta de Rouen à Paris sur un brancard, non sans beaucoup de risque de la voir mourir en chemin. A son départ, elle reçut son Sauveur comme un précieux viatique pour le voyage de la terre au ciel, bien plus encore que pour celui de Rouen à Paris.

Sur la route, elle s'oubliait elle-même afin de secourir les pauvres qu'elle rencontrait, et elle laissa à notre monastère de Poissy ce qu'elle avait de plus cher en ce monde, M^lle^ de Chatelain, sa petite-fille, qu'elle aimait tendrement, à cause de sa grande vertu et de son excellent naturel. La V. Mère arriva à la Providence avec une tranquillité d'âme qui marquait assez que son cœur était uniquement rempli par l'espérance des Saints. Son premier soin fut de demander qu'on la portât à l'église et qu'on avertît son ancien directeur, le Père Le Breton. Mais à peine ses filles eurent-elles pensé à la conten-

ter, que son âme prenait le chemin du Paradis. Elle eut néanmoins le temps de recevoir les saintes onctions pour remporter un dernier triomphe sur l'ennemi du salut. Cette admirable fille de saint Dominique et fidèle imitatrice de sainte Catherine de Sienne reçut des funérailles dignes de son mérite : le Père Le Breton y prononça une éloquente oraison funèbre.

VI. — Marie de Lumague ne fut point la seule de sa famille à illustrer l'Eglise par sa vertu. Elle eut six sœurs qu'on pourrait bien appeler des héroïnes en leur siècle. Quatre s'établirent dans le monde et ne brillèrent pas moins par la splendeur de leur rang que par l'éclat de leur sainte vie. Les deux autres choisirent la meilleure part et entrèrent en Religion. L'une d'elles, nommée Anne du Saint-Esprit, mourut en grande opinion de vertu à Béziers, après y avoir fondé un vaste hôpital qu'elle gouverna pendant seize ans. Son zèle et sa charité rayonnèrent dans d'autres provinces et les villes de Limours et de Bourg-en-Bresse furent dotées par ses soins de deux hôpitaux. Son gendre, M. de Chatelain, laissa aussi de beaux exemples à la postérité. Il se montra insigne bienfaiteur de la maison de la Providence, versa, au début, la somme de dix mille livres et continua de soutenir l'œuvre de ses aumônes et de son crédit. Cette fondation, une fois réalisée et bien assise, donna naissance à une vingtaine d'autres du même genre, notamment aux maisons de l'Union chrétienne, dont les premières directrices et institutrices sortirent toutes de la Providence. Les enfants spirituelles de la pieuse et illustre Dame, comme la vertueuse fille que lui laissa son époux, formaient ainsi cette postérité des justes dont parle l'Ecriture, sur laquelle le Seigneur aime à répandre ses meilleures bénédictions.

Nous donnerons à la suite de cette biographie l'épitaphe que fit graver sur la tombe de notre Tertiaire le chanoine de Chatelain, son petit-fils. Mais auparavant, il ne semble pas hors de propos de mentionner, à la gloire de notre Père saint Dominique, une grâce reçue par ce vertueux prêtre et racontée par lui-même au Père Charles de Saint-Vincent.

Il voyageait en Italie, et, passant à Bologne, tomba, d'après une fausse indication, sur un hôtel qui n'était rien moins qu'honnête et sûr. Vivement contrarié, il se rendit, dès le lendemain matin, au tombeau du bienheureux Patriarche et supplia le Saint, en considé-

ration des bienfaits que lui et ses premiers Religieux avaient autrefois reçus des chanoines de Paris, de lui obtenir la faveur de trouver un logis bienséant et chrétien. A peine sorti de l'église, il est accosté par un inconnu qui lui demande avec courtoisie ce qu'il désire. Le chanoine répond qu'il cherche un hôtel plus convenable que celui où il était descendu la veille. — « Demandez donc celui de Saint-Damien, reprit son interlocuteur, vous y serez chez d'excellents chrétiens. » L'abbé de Chatelain suivit le conseil et se voyant logé chez d'honorables personnes, où toute liberté lui serait donnée de vaquer à ses exercices de piété, il y amena ses gens et demeura convaincu que la rencontre faite à la porte de l'église, avec ses heureuses conséquences, lui avait été ménagée par le Ciel comme fruit de sa prière et de sa confiance en notre glorieux Père.

Le vertueux chanoine ne fut pas seulement respectable par son application à imiter les Saints ; il se rendit, en outre, fort recommandable en consacrant ses labeurs à écrire leurs vies. On lui doit de précieux commentaires écrits en langue française sur le Martyrologe romain, sur celui de France et ceux de différents Ordres religieux. Les Bollandistes se sont loués grandement des savantes remarques qu'il leur a soumises, et en témoignage de leur gratitude, ont voulu lui dédier l'un de leurs volumes.

L'auteur de l'ancienne *Année Dominicaine* termine la biographie de la vénérable Tertiaire par les lignes suivantes : « Je viens d'apprendre deux grâces insignes que dame Marie Maudier, veuve de Nicolas Guignard et fille de la maison de la Providence, croit avoir reçues par l'intercession de notre Sœur Marie de Lumague. Cette femme, âgée présentement de soixante ans, dit avoir été, en 1678, réduite à l'agonie par une fièvre continue, et elle en fut délivrée au contact d'une robe qui avait servi à la fondatrice, avec l'engagement par vœu d'aller prier sur sa tombe et de faire célébrer une messe en son honneur. La même personne affirme avoir été guérie, le 4 septembre de cette année 1699, d'un rhumatisme très douloureux dont elle souffrait depuis dix mois, grâce à sa confiance dans les prières de la servante de Dieu, tandis que M. l'abbé de Chatelain, son petit-fils, célébrait son anniversaire, non par une messe de *Requiem*, mais par une messe de la Très Sainte Trinité, d'après l'ordre de Mgr l'Archevêque défunt. »

Voici l'épitaphe posée sur la pierre sépulcrale :

Hic jacet Maria de Lumague, illustris viri Francisci Pollalion,
Regis apud Epidaurios Oratoris, Uxor,
In qua mulierem fortem invenit Gallia, et perdidit.
Confidit in ea cor viri sui.
Pauperes Matrem, afflicti Patronam, omnes exemplum habuere.
Genere illustris, ingenio clara, formâ præstans, præstantior animo,
Pietate clarior, omnium laude virtutum illustrissima.
Hanc generositas Principibus familiarem, modestia gratiosam,
Prudentia Regiæ Aurelianensis Familiæ moderatricem,
Charitas Puellarum hujus domus Parentem,
Constantia morborum diuturnitati parem, fortitudo fortunæ superiorem,
Vera pietas tot inter prodigia humilem fecit.
Digna, quæ superioribus Ecclesiae sæculis nasceretur,
Quæ non eriperetur nostro, quæ in omnium memoria vivat.
Obiit in hac domo, 4 septembris 1657.

LE MÊME JOUR

1250 — A Halicz, en Russie, le glorieux martyre du B. Père ADRIEN Prieur du couvent de cette ville, et des vingt-six Religieux qui composaient la communauté.

Tous furent attachés à des poteaux et moururent en croix, à l'imitation du divin Crucifié. Les documents authentiques, conservés dans les archives de Léopol, font foi de ce martyre. — (*Ex Russia florida.*)

1546 — A Aveiro, en Portugal, le V. Père CHRISTOPHE DE VALBONNE. Il était Religieux du couvent de Saint-Etienne de Salamanque, dans la Province de Castille : mais la vertu, la sagesse et le zèle de l'observance régulière, qui éclataient en toute sa conduite, attirèrent sur lui l'attention du R^me^ Père Jean de Fenario; et, sur son ordre, il passa en Portugal avec le Père Jérôme de Padilla, comme compagnon, afin de travailler à la réforme de nos couvents, selon le désir et la demande du roi Jean III. Ce pieux monarque, en effet, était convaincu que les royaumes ne prospèrent jamais temporellement qu'autant qu'ils abondent en biens

spirituels par la vertu et la religion, et que cet heureux résultat dépend surtout du bon règlement des maisons religieuses et de la sainte vie de ceux qui les habitent. Le Père Christophe de Valbonne ne trompa point l'attente de son Supérieur : ses exhortations, ses exemples, sa prudence dans le ménagement des esprits, pendant son priorat de Lisbonne et sous son provincialat, lui concilièrent l'estime et le filial attachement de ses subordonnés. Il se montrait exact dans la visite des couvents et dans la correction des abus. Une mort prématurée l'enleva de ce monde presque au début de son provincialat, dans les premiers jours de septembre 1546. — (Sousa.)

1612 — A Mexico, l'Illustrisssime P. GARCIAS DE GUERRA, qui mérita le surnom de père des pauvres durant les quatres années qu'il occupa le siège archiépiscopal de cette ville. Il était fils du couvent de Valladolid et l'avait gouverné en qualité de Prieur. Le roi d'Espagne, plein d'estime pour sa personne, le nomma vice-roi du Mexique. Le saint Religieux mourut dans cette charge, plus grand par son humilité que par ses emplois relevés. — (Fontana).

1648 — A Jukian, province du Fo-Kien, la mort précieuse de deux grands dévots du Rosaire, AUGUSTIN CHIN et ANNE, son épouse. Celle-ci reçut la première le saint baptême ; elle avait soixante-dix ans. Son mari, qui était encore plus âgé, fut sanctifié par elle, selon l'expression de saint Paul ; car, peu de temps après, il se fit baptiser par nos fervents missionnaires en résidence à Fou-gan, son pays. A cette époque, le trouble suscité par la persécution les contraignit de passer à Jukian, pour y vivre plus tranquillement dans l'exercice des pratiques chrétiennes. Au bout de quatre ans, Anne fut attaquée de sa dernière maladie et les médecins ne lui donnèrent plus que deux jours de vie. Mais cette pieuse femme, pleine de foi, répondit hardiment qu'elle ne mourrait certainement pas avant d'avoir eu la grâce de se confesser à un de nos Pères ; et comme le V. Jean Garcia restait le seul Religieux dans la contrée, errant de forêt en forêt, elle demanda instamment qu'on voulût bien aller le chercher. Ses enfants, encore infidèles, refusèrent de s'imposer cette peine.

Augustin, son mari, nonobstant le poids des années, passa trois ou quatre jours à la recherche du missionnaire, sans toutefois le rencontrer. De retour au logis, il retrouva vivante sa pauvre femme, qui depuis son absence ne pouvait plus rien prendre : mais elle conservait son bon sens et la parole, et avec plus d'instance que jamais elle réclamait la présence du Père afin de mourir en bonne chrétienne. Dieu récompensa sa foi. Le Père Jean Garcia survint au dernier moment, reçut sa confession, lui administra l'Extrême-Onction, lui fit les recommandations suprêmes et la remit aux mains de son Créateur.

Le vénérable Augustin lui survécut de trois années, dans un exercice admirable de toutes les vertus. Sa foi était chaque jour exposée aux épreuves les plus dangereuses par la persécution des habitants, tous païens, et par les sollicitations de ses propres enfants, opiniâtrés dans l'erreur, malgré les exhortations et les enseignements de leur vertueux père. Il avait dressé dans sa chambre un oratoire avec des images, et là, sur l'autel de son cœur, il offrait des hosties saintes, parfaites, agréables à Dieu. Il lui faisait le sacrifice de ses lèvres par la récitation du Rosaire, qu'il disait chaque jour tout entier ; les jours de fête, il en récitait trois, et avec tant d'exactitude, qu'aux heures marquées, il l'annonçait au son d'une clochette, dont il se servait aussi pour l'*Angelus*, à la manière des églises les mieux réglées d'une ville chrétienne. Les infidèles et ses enfants eux-mêmes s'en moquaient ; mais il était ravi de passer pour un insensé à leurs yeux, afin d'être réputé sage aux yeux du Seigneur. En dépit de son grand âge, il faisait de longs voyages à pied pour aller se confesser, communier, ouïr la parole de Dieu. Enfin, il était l'admiration de tous les chrétiens de la Province, aussi bien que du Père Jean Garcia, son directeur, lesquels voyaient en sa personne la force de la grâce dans un cœur fidèle.

Se sentant près de sa fin, il pria ses enfants de lui amener son Père spirituel. Mais loin de répondre à ses désirs, ceux-ci résolurent de faire un sacrifice solennel aux idoles pour obtenir sa santé. Le bon vieillard, l'ayant su, les reprit avec autorité et les menaça même de sa malédiction, s'ils persistaient dans leur dessein. Sa fermeté en imposa assez pour les arrêter. Dieu lui envoya alors un pauvre infidèle, fort âgé, qui consentit plutôt par bonté qu'en vue d'une récompense pécuniaire à aller à la recherche du Père Garcia. Quand le moribond vit entrer le prêtre, il pleura de consolation, et rendant grâces à Dieu de lui avoir envoyé son ange et son apôtre pour l'assister dans une heure si périlleuse, il lui remit aussitôt un papier sur lequel il avait écrit de sa main ce qui suit :

« Notre-Seigneur s'étant fait homme et ayant souffert mort et passion pour sauver nos âmes, moi, Augustin Chin, je proteste que je veux mourir sous l'obéissance de la sainte loi que j'ai suivie jusqu'à présent. Au cas où mes enfants idolâtres feraient au démon quelques sacrifices à mon intention, en disant que je le leur ai ordonné, et donnent par là à entendre que j'ai tourné le dos à Dieu, je proteste par cet écrit que ma dernière volonté est de ne jamais abandonner la loi divine que j'ai crue et pratiquée, et que l'on doit plutôt ajouter foi à cette déclaration écrite de ma main, qu'à ce que pourraient inventer mes enfants, auxquels je laisse ma malédiction s'ils osent sacrifier aux idoles pour faire croire que je suis retombé dans le paganisme. » En lisant ce papier, le Père Garcia ne pouvait contenir son émotion : il y remarquait la sincérité de la foi de ce fervent chrétien et l'onction du Saint-Esprit, qui l'avait instruit de tout ce qu'il était bon qu'il fît dans cette occasion pour prévenir les mauvais effets qu'auraient pu causer dans ces

chrétientés la malice et les calomnies de ses enfants endurcis. Le saint homme se confessa ensuite, reçut le saint Viatique et l'Extrême-Onction, et après avoir remis au Père Garcia une aumône pour quelques messes à son intention, il rendit tranquillement son âme à Celui qui l'avait sanctifiée, laissant des marques évidentes que son nom était écrit au livre de vie. Par testament, il chargea ses fils de vendre une de ses terres et d'en remettre le prix au missionnaire pour s'assurer des suffrages pour lui et pour leur mère. Mais sa volonté ne fut point exécutée. Il y a beaucoup d'apparence que ce chrétien si parfait, parent de Pierre Chin, fervent tertiaire, ait été agrégé lui-même au Tiers-Ordre. Quoi qu'il en soit, sa mémoire mérite d'être éternellement conservée sur la terre comme au ciel. — *(Hist. des Philip.)*

1649 — Au couvent de Saint-Pierre-Martyr, à Lucente, en Andalousie, le très pieux Frère PIERRE DE QUIROGA a laissé un exemple admirable de charité envers les pauvres, et de dévotion envers la glorieuse Reine du ciel, pendant les quarante-cinq ans qu'il a exercé l'office de sacristain. Il expira en prononçant l'*Ave Maria* avec beaucoup de ferveur. Les Actes du Chapitre général de l'année 1650 marquent qu'il s'est rendu jusqu'à la mort un modèle accompli de toutes les vertus religieuses, particulièrement d'humilité, d'obéissance et de modestie. (*Act. Cap. Gen.* 1650).

1407 — Au Royal Monastère de Saint-Louis de Poissy, la très illustre Sœur MARIE DE LUXEMBOURG.

Son épitaphe, placée près de la porte de l'église, dit qu'elle fut donnée au monde ainsi que l'étoile du matin: « *ut Lucifer orbi data* », sans doute par la lumière de ses vertus et de ses exemples, qui faisaient connaître que le Soleil de justice était bien près de son cœur. Elle mourut n'étant encore que novice, le 4 septembre 1407. (*Ex Epitaph.*)

1615 — A Avignon, au Monastère de Sainte-Praxède, la V. Sœur ANNE BLÉDIER. Elle naquit à Carpentras et prit l'habit au monastère de Sainte-Praxède en 1606, à l'âge de quinze ans.

Elle fut un exemple bien frappant de la puissance de la grâce pour réformer la nature. Son caractère, en effet, joint au peu d'éducation qu'elle avait reçu dans le monde, ne lui laissait qu'une médiocre aptitude pour les choses de la vie spirituelle et intérieure; néanmoins, par suite des prières qu'elle adressait continuellement à la Sainte Vierge, elle y devint si savante et si expérimentée, qu'elle égala les Religieuses les plus accomplies de la maison.

Elle vivait dans un amour de Dieu si épuré qu'elle ne savait plus parler d'autre chose que des motifs d'aimer le divin Maître et des moyens de nous avancer dans cet amour. Elle ne pouvait souffrir qu'on témoignât la moindre affection sensible ou la plus petite tendresse pour aucune chose d'ici-bas.

Dans toute sa personne, on voyait reluire la modestie d'une âme toute céleste. Elle aimait si sincèrement les rebuts et les réprimandes, qu'elle tâchait de se les procurer, sans néanmoins se rendre ni répréhensible ni coupable. Son obéissance était simple ; son silence perpétuel ; son zèle pour l'observanee régulière sans bornes, et sa patience invincible. Ce qui l'affligeait le plus dans ses maladies, qui ont été longues, c'était de ne pas assez souffrir et d'être obligée d'user de quelques légères dispenses relativement aux austérités de la Religion.

Lorsqu'on lui apprit que son mal était sans remède et qu'elle devait se préparer à la mort, elle en ressentit plus de joie que les gens du monde les plus attachés à la terre n'éprouvent de tristesse à l'annonce de ce terrible moment. Elle appela aussitôt l'incomparable Mère Julienne Morell, pour lui faire part de son bonheur et l'inviter à remercier Dieu avec elle. Toutes deux passèrent la nuit en action de grâces, et le firent avec tant de ferveur, qu'on eût dit que la malade avait recouvré une parfaite santé. Elle reçut les Sacrements avec une piété touchante, et voulut, à l'exemple de plusieurs Saints, faire une confession publique de toutes les fautes de sa vie. Puis elle entonna, à haute voix, le *Salve Regina*, et le continuant tout bas, à cause de sa faiblesse, elle alla jouir, en le finissant, de la présence de son aimable Jésus, « le fruit béni de Marie. » Elle quitta cette vallée de larmes, le 4 septembre 1615, âgée de vingt-quatre ans. — (*Mém. de Sainte-Praxède.*)

1642 — A Dinan, en Bretagne, la bienheureuse mort de la jeune novice EMMANUELLE MAROT, fleur délicate et parfumée, plantée un instant en ce jardin béni, et qui s'en alla presque aussitôt s'épanouir au ciel.

Elle appartenait à une famille qui a donné à l'Eglise, à la vie religieuse, en même temps qu'à la haute magistrature, des recrues illustres, et son nom patronymique, perdu souvent dans les titres du Seigneur des Alleux et du comte de la Garaye, se retrouve notamment dans les Annales dominicaines, entouré plus d'une fois d'une véritable auréole de sainteté. A l'arrivée de la M. Marguerite du Saint-Esprit à Dinan, la maison hospitalière qui avait accueilli la fondatrice était celle de Guillaume Marot, seigneur des Alleux, qui avait quitté son siège au Parlement de Bretagne, dans l'espoir d'embrasser la règle du Carmel, comme l'avait fait son fils, et qui, forcé de renoncer à son pieux dessein, était devenu prêtre séculier. Le comte de la Garaye, gouverneur de Dinan, qui s'était fait un devoir de sortir de la ville, à la tête de la noblesse et de la bourgeoisie, pour aller au-devant de la sainte colonie, était petit-fils de Guillaume Marot. Lui-même, dit le vieil historien que nous suivons, eut neuf filles, dont deux furent Carmélites, trois Visitandines et quatre Dominicaines ; et parmi celles-ci brille comme une pierre précieuse la jeune Emmanuelle, dont nous publions la notice.

Entrée à Sainte-Catherine comme pensionnaire à l'âge de neuf ans, elle y parut si consommée dans la solide dévotion et si ardemment désireuse de

faire sa première communion, qu'à l'annonce de ce prochain bonheur, elle versa un torrent de larmes, et s'écria : « Enfin, j'aurai donc la joie de recevoir mon Dieu ! » Elle restait si longtemps à genoux devant le Saint-Sacrement, qu'elle tombait quelquefois en défaillance, mais sitôt qu'elle revenait de son évanouissement, elle reprenait avec courage son oraison.

Dès son entrée au pensionnat, elle voulut suivre exactement la règle du monastère, et on avait de la peine à la soustraire en partie à un régime qui semblait bien au-dessus de son âge. Son plus grand plaisir était d'aider la Sœur sacristaine à préparer les ornements de l'autel, accompagnant ses petits services d'une gravité et d'une piété merveilleuses, fruits de son grand esprit de foi. On pense qu'elle eut quelques pressentiments de sa mort ; car ayant assisté à une procession que les Sœurs venaient de faire dans leur monastère, la veille de la Saint-Dominique, pour demander au saint Patriarche humblement pardon des fautes qu'elles pouvaient avoir commises dans toute l'année contre sa Règle, et s'étant trouvée ensuite à la Recommandation de l'âme que ces vierges sages récitaient au retour de la procession, pour marquer que chacune d'elles doit être prête à comparaître devant Dieu le jour de la fête de leur saint Fondateur, Emmanuelle déclara naïvement que cette recommandation était pour elle, parce qu'assurément elle mourrait la première. Ce qu'elle prédit avec une joie dont le reflet parut sur ses traits tout le reste de la journée.

Dieu imprima si profondément dans cette âme innocente les caractères de son amour, que durant sa maladie, elle désirait le voir, avec une ardeur de Séraphin : et elle s'anéantissait en sa présence, comme si elle eût été la plus grande pécheresse du monde. Etant à l'agonie, elle dit qu'elle voyait trois Religieuses, aux vêtements plus blancs que la neige. Elle réclamait avec empressement l'habit de l'Ordre, qui lui fut donné bien qu'elle n'eût que douze ans : liée ensuite au céleste Epoux des vierges par les vœux solennels qu'on lui avait permis de prononcer en face de la mort, elle rendit doucement son âme, laissant après elle, de ses précoces vertus et particulièrement de son ardente dévotion envers l'adorable Eucharistie, un souvenir semblable à celui de la B^se^ Imelda, cette autre fleur dominicaine, qui, après avoir communié pour la première fois, quitta cette vie dans la joie et l'extase de son amour. — (P. Chapotin : *Souvenirs dominicains dans le diocèse de Saint-Brieuc.*)

V SEPTEMBRE

La Bienheureuse
CATHERINE DE MATTEI DE RACCONIGI,
Du Tiers-Ordre séculier.

(1486-1547)

CATHERINE DE RACCONIGI est une des vierges les plus illustres du Tiers-Ordre de la Pénitence de Saint-Dominique. Sa vie est toute merveilleuse, sa sainteté extraordinaire et ses vertus vraiment héroïques : prophéties, extases, visions, grâces, miracles de toutes sortes remplirent son existence. Les Anges, les Saints, spécialement saint Dominique, saint Pierre martyr et sainte Catherine de Sienne, qu'elle considérait comme son père, sa mère et ses maîtres, lui apparaissaient fréquemment. L'Esprit saint descendit visiblement sur elle : la Reine des Anges la réjouit souvent de sa douce présence; Notre-Seigneur en fit son épouse bien-aimée. Il la combla de présents, lui donna des anneaux, des croix, et même lui plaça sur la tête une couronne d'épines, la favorisa des sacrés stigmates; enfin, par une faveur toute spéciale, il lui enleva son cœur et le lui rendit ensuite avec ces mots écrits en lettres d'or : « *Jesus, spes mea :* Jésus, mon espérance. »

Un grand nombre d'auteurs, surtout dans l'Ordre des Frères Prêcheurs, ont écrit sur cette sainte Tertiaire ; mais tous ont puisé à une source commune, dans l'histoire qu'en a donnée Jean-François Pic, prince de la Mirandole, neveu du fameux savant du même nom. C'est

là qu'il faut recourir pour connaître à fond cette illustre Dominicaine, dont la sainte Eglise, répétant le mot d'un ancien auteur, a fait un si grand éloge, en disant : « Entre la vierge de Racconigi et la vierge de Sienne, il n'y a de différence que la canonisation. »

Dans cette notice, nous ne ferons qu'abréger l'ouvrage composé par Pic de la Mirandole et revu par le Père Pierre-Martyr Morelli, Dominicain, dernier confesseur de la Bienheureuse. Le V. Religieux le compléta en y ajoutant des choses que ce savant avait ignorées, ou n'avait pu savoir, puisqu'il était mort quinze ans avant le départ de Catherine pour le ciel. Ainsi s'est accomplie la prophétie où la vierge annonçait que les grâces qu'elle avait reçues du Seigneur seraient rendues publiques dans l'Eglise par deux personnes différentes qu'elle connaissait bien. Voilà pourquoi, en lisant cet ouvrage, on y trouve avec surprise des chapitres, les uns de Pic de la Mirandole, les autres de Morelli, et plusieurs de l'un et de l'autre (1).

I. — Racconigi, délicieuse localité du Piémont, reçut du ciel l'honneur de donner le jour à notre Bienheureuse, en l'an du Seigneur 1486. Ses parents, Grégoire-Georges de Mattei et Billia Ferrari, étaient tombés dans une grande gêne à la suite des guerres qui depuis longtemps désolaient l'Italie. La mère, ne pouvant plus allaiter sa fille, la faisait porter tous les jours à quelques nourrices du voisinage qui en prenaient soin par charité.

Dieu se plut à répandre sur l'âme candide de l'enfant ses miséricordieuses prévenances. A cinq ans, l'aimable fillette n'éprouvait pas de plus grand bonheur que de rester agenouillée devant une statue de la Sainte Vierge ou de se retirer à l'écart pour vaquer tranquillement à la prière. Elle était là, un matin, dans sa petite chambre, quand une blanche colombe vint se poser sur son épaule. Catherine, effrayée, s'écria : « Jésus, Jésus ! » Aussitôt un rayon de lumière, partant du bec de la colombe, s'en alla mourir sur ses lèvres. En

(1) L'ouvrage a pour titre : *Compendium des choses admirables faites par la Bienheureuse Catherine de Racconigi, vierge très pure de l'Ordre de la Pénitence de Saint-Dominique,* divisé en dix livres, et composé par Jean-François Pic, prince de la Mirandole et comte de la Concorde, et terminé par le Père Pierre-Martyr Morelli de Garessio, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, avec notes. — Chieri et Turin, 1858. — Une Tertiaire de Turin a généreusement fait les frais de l'édition de cette précieuse histoire, qui contient en outre les deux testaments de la Bienheureuse Catherine, et une belle préface du P. Dominique Massoli, Maître en sacrée théologie.

même temps, une belle dame revêtue de lumière apparut et dit : « Que le nom de Jésus soit toujours dans ton cœur, ma fille. — Qui êtes-vous, Madame, demanda Catherine, et comment êtes-vous entrée sans ouvrir la porte? — Je suis la Mère de Jésus-Christ, et je veux que tu te donnes tout entière à mon Fils. — Où donc est-il, votre Fils ? — Bientôt tu le verras ; mais il faut te donner à lui avec tout ce que tu as de plus cher. — Hélas ! moi si pauvre, que pourrai-je bien lui offrir ? — Mon Fils ne veut que ton cœur ! — Mon cœur, où est-il ? Si vous le trouvez, bien volontiers je le lui donnerai ! »

La Reine des vierges, avec un sourire, mit la main sur la poitrine de Catherine et lui dit : « Là est ton cœur, tu le donneras à mon Fils, chaque fois que tu obéiras à ses commandements et souffriras quelque chose pour son amour. »

A ce moment parut un enfant merveilleusement beau, vêtu d'une robe immaculée et entouré d'un chœur d'Anges : « Voici mon Fils, dit Marie, voici Jésus, ton Rédempteur, Celui que tu dois choisir pour Epoux. — Non, jamais, répondit l'humble petite, je n'oserai faire une si grande chose. — Ne crains rien, je veux qu'il en soit ainsi et que tu gardes à Jésus ta virginité. — Hé bien, je suis prête à faire tout ce qui vous plaira. » Notre-Dame présentant à son Fils la nouvelle fiancée, Jésus dit aussitôt : « Je l'épouse avec joie, parce qu'elle est une perle précieuse que j'ai acquise de mon Sang. »

Alors la divine Mère prit la main de son Fils et celle de Catherine, en disant : « Ma fille, je t'unis présentement à Jésus dans la foi, l'espérance et la charité. » Puis elle tira de son doigt un magnifique anneau et le passa au doigt de Catherine. Jésus, de son côté, chargea un séraphin de veiller désormais sur son épouse, de concert avec l'Ange gardien qu'elle avait reçu en naissant, et il donna pour maîtres à l'heureuse vierge saint Pierre martyr et sainte Catherine de Sienne.

Une autre vision, qu'eut notre vierge à l'âge de sept ans, fut la marque des tribulations dont son âme serait abreuvée. Elle priait, dans l'église des Pères Servites, devant l'image de saint Pierre martyr. Le Saint lui apparut, tenant en main une coupe pleine de sang. « Prends ma fille, lui dit-il, prends cette coupe, et goûte le précieux sang de Jésus-Christ : sache qu'un jour tu boiras au calice de son amère Passion. » Il achevait à peine que l'Enfant divin se montra, portant une croix sur l'épaule et s'adressant à Catherine : « Pierre, mon fidèle serviteur, que je t'ai donné pour maître, a souffert le martyre pour

mon amour ; afin que tu puisses lui ressembler, je te laisse cette croix. Au début, elle te paraîtra dure et pesante, mais, par l'accroissement de mon amour en toi, tu la trouveras bientôt douce et légère. »

Dès ce moment Catherine éprouva une merveilleuse ardeur de souffrir pour son Bien-Aimé, à ce point qu'elle souhaitait vivement d'aller en pays infidèle dans l'espoir d'y cueillir la palme du martyre.

Le démon, jaloux des dons parfaits que cette enfant recevait du Seigneur, chercha par tous les moyens en son pouvoir à la détourner du droit chemin. Vains efforts : une jeune fille de dix à douze ans le couvrait de confusion par des réponses pleines d'à-propos qui démasquaient sa malice et déconcertaient sa fierté. Un jour Satan, transformé en ange de lumière, réclamait ses hommages. « Si tu étais vraiment Celui que tu oses représenter, dit Catherine, tu ne demanderais pas de moi l'adoration, tu la voudrais pour Dieu seul. Inutile de feindre, tu es le déchu du ciel, puisque tu t'obstines dans ton antique orgueil : rentre dans l'abîme. »

Un autre jour, deux malins esprits apparurent à Catherine avec les insignes du martyre, lui offrant leurs blessures à vénérer. La pieuse enfant comprit tout de suite à qui elle avait affaire. « Vous êtes martyrs ! dites-vous ; oui martyrs non de la foi, mais de l'enfer, et vous pouvez bien vous glorifier de vos peines, parce que votre orgueil les a méritées. »

Une autre fois encore, c'était vers la fin de sa vie, le démon chercha à la jeter dans le désespoir par le raisonnement suivant :

« A quoi bon te fatiguer en vain ! Tu serais mieux inspirée de songer à ton repos, car après la mort tu ne pourras jouir d'aucun bien : l'âme meurt en même temps que le corps, nous en avons la certitude. De tant de milliers de personnes qui ont vécu saintement, aucune n'est jamais revenue porter des nouvelles d'au delà du tombeau, et consoler ses amis : ce qu'elles n'auraient pas manqué de faire, si les âmes étaient véritablement immortelles. »

« Mensonge ! mensonge ! répondit Catherine, sous le coup d'une sainte indignation. Comment oses-tu me tenir un pareil langage, toi qui as éprouvé à ta honte que plusieurs âmes bienheureuses, unies autrefois à un corps mortel, sont venues à mon aide lorsque tu m'outrageais ? Tu ne peux mourir, toi : il en est de même de toute âme humaine créée à l'image de Dieu. Mais tu es banni pour toujours de cette paix que goûtent les élus, et si grande est l'envie qui te ronge que tu mets en œuvre toutes les ruses pour priver nos âmes

de la gloire céleste. Quant au retour des âmes en ce monde, la chose n'est pas comme tu dis, puisque de temps en temps, selon qu'il plaît à Dieu, elles viennent fortifier notre foi et nous consoler ; et de mes propres yeux j'en ai vu plusieurs, revêtues d'un corps, apparaître à mes yeux. »

II. — Déjà le Seigneur manifestait au dehors la sainteté de Catherine. Un matin, un vertueux prêtre de la ville était en prières : tout à coup son Ange gardien l'invita à quitter pour un moment les hauteurs de la contemplation, afin de voir une admirable créature. « Il m'est pénible de laisser Dieu pour une créature, répondit le saint homme ; toutefois si telle est la volonté du Seigneur, je n'ai qu'à obéir. » Revenant donc à ses sens, il aperçut près de lui une enfant de dix ans, revêtue d'une robe tout éblouissante. « Qui êtes-vous? » lui demanda-t-il. — « Je suis Catherine de Racconigi, pauvre des biens temporels, mais, par la grâce du Dieu tout-puissant, riche en biens spirituels. Je vous prie de vous souvenir de moi dans vos oraisons, afin que j'obtienne du Ciel tous les secours qui me sont nécessaires. C'est pour ce motif que j'ai été amenée ici. » A ces mots, elle disparut. Un ami de ce bon prêtre, ayant su le fait, vint trouver Catherine et lui demanda comment elle s'était introduite à une heure si matinale chez le serviteur de Dieu. Malgré sa vive répugnance, elle finit par répondre : « Je ne saurais vous l'expliquer ; tout ce que je puis dire, c'est qu'un Ange m'y a conduite. »

A treize ans notre Bienheureuse fit vœu de virginité. La nuit suivante, sainte Catherine de Sienne lui apparut et l'assura que son vœu avait été fort agréable à Jésus et à Marie. Puis elle lui présenta deux belles roses, l'une rouge, l'autre blanche, que lui envoyait son divin Epoux, la rouge pour lui rappeler l'amour ardent que Jésus a montré aux hommes en répandant son sang afin de les sauver ; la blanche, pour marquer l'innocence de vie qui seule la rendrait digne de l'Agneau sans tache. Catherine ressentit dès lors de plus vifs désirs de la retraite et de la solitude. La conversation lui était devenue si insupportable qu'elle fuyait le monde autant qu'il lui était possible, excepté lorsque l'honneur de Dieu et le bien du prochain étaient en cause.

Nous n'entrerons pas dans le détail des assauts qui lui furent livrés par les hommes et les démons pour l'induire en tentation et l'amener au mal. La lutte dépassa en violence ce qu'on pourrait

imaginer et dura de longues années. Mais soutenue par la force d'en haut, l'intrépide vierge remporta une victoire éclatante sur ses ennemis et mérita comme récompense d'insignes faveurs. Rapportons-en quelques-unes.

Le jour de la fête de saint Etienne, la Bienheureuse demandait avec larmes au premier martyr de lui obtenir la grâce de rester pure de cœur, de corps et d'esprit, comme lui-même l'avait été, une fois élu par les Apôtres pour remplir le ministère du diaconat. Saint Etienne se montra entouré d'une splendeur céleste : « O ma sœur, dit-il, sèche tes larmes, car Dieu a exaucé tes prières. Oui, bientôt tu seras délivrée de toute tentation. Prépare-toi à recevoir le Saint-Esprit. » En même temps le Séraphin chargé de sa conduite lui dit à son tour : « Oui, prépare-toi, car la vertu du Tout-Puissant va descendre ! » A l'instant même une lumière merveilleuse vint se poser sur la tête de Catherine. Une douceur inexprimable envahit son âme avec une chaleur si vive qu'il lui semblait être toute en feu, et elle entendit distinctement ces paroles : « Je viens habiter en toi afin de purifier, d'illuminer, d'embraser ton cœur et de te donner la vie. »

Depuis ce jour, il resta sur les traits de la jeune vierge un reflet visible de la grâce reçue. Les voisins très étonnés, soupçonnant Catherine de recourir à quelque essence pour colorer son teint, lui demandèrent ce qu'elle mettait ainsi sur son visage. La jeune fille répondit en souriant que sa recette n'était autre qu'un peu de pain, voulant parler de la sainte Eucharistie. La surprise de ses parents fut plus grande encore, car ils savaient bien qu'elle n'usait d'aucune industrie, mais qu'au contraire, elle jeûnait fréquemment au pain et à l'eau et différait souvent son repas jusqu'au soir. Pendant nombre d'années, Catherine pratiqua cette austérité tout le temps de l'Avent et du Carême, et il n'était pas rare qu'elle restât un jour entier sans boire ni manger. Plus tard, elle ne prenait de nourriture que trois fois par semaine ; et cela dans l'unique but de perdre sa beauté naturelle, de crainte qu'elle ne lui devînt une occasion de péché. Non contente de ces jeûnes rigoureux, la servante de Dieu se serrait la taille d'une grosse corde qu'elle changea contre une ceinture de fer très aiguë. Elle portait en outre un cilice qu'elle ne quitta qu'au déclin de sa vie, lorsque l'âge eut sensiblement diminué ses forces.

Le démon, sans cesse repoussé et vaincu, revenait toujours à la charge, amenant avec lui les esprits les plus immondes pour livrer à

cette âme angélique de nouveaux combats. La plus grande épreuve que la Bienheureuse eut à endurer lui advint en l'année 1512, au mois d'avril. Pendant sept jours consécutifs, elle se vit harcelée de tentations horribles sans un instant de répit. Ses larmes coulèrent en abondance mais n'apportèrent point d'allègement à son état. Le Ciel semblait sourd à la voix de ses gémissements. Dans cette cruelle angoisse, elle alla trouver son confesseur. L'homme de Dieu lui conseilla de se jeter en posture de suppliante devant son crucifix et d'attendre de lui seul le secours dont elle avait besoin. Catherine obéit ; retirée dans sa chambre, elle supplie, elle conjure son Sauveur bien-aimé de la traiter selon sa grande miséricorde et les mérites infinis de sa Rédemption : « O Jésus, mon espérance, s'écrie-t-elle, envoyez-moi la mort ou telle affliction qu'il vous plaira, plutôt que de me laisser exposée au danger d'une tentation si importune. » Jésus-Christ parut alors et dit : « Ne crains rien, puisque je suis avec toi. Moi qui me fais appeler ton espérance, je ne t'ai jamais abandonnée ; pendant l'épreuve, j'habitais au fond de ton cœur et j'affermissais ta volonté dans la résolution de demeurer toujours vierge. » Pendant qu'il parlait de la sorte, deux Anges se présentèrent et ceignirent les reins de Catherine avec un cordon d'une blancheur céleste. « Au nom du Seigneur, lui dirent-ils, nous te ceignons de la ceinture de la chasteté, qui ne se déliera jamais. » Depuis lors et jusqu'à la fin de sa vie, Catherine ne fut plus molestée ni par les aiguillons de la chair, ni par les troubles de l'esprit : au contraire, on eût dit qu'elle infusait le don de pureté à tous ceux qui avaient le bonheur de l'entretenir.

III. — Cependant le bruit de sa sainteté se répandait de plus en plus ; on venait la consulter de fort loin, ce qui alarmait grandement son humilité. Pour échapper aux sollicitations des foules, il lui vint en pensée de prendre la fuite et de chercher dans un petit coin des Alpes le moyen de mener la vie érémitique. On était au mois de novembre, la neige couvrait tous les chemins. N'importe, la sainte fille, encore mal remise d'une longue maladie, se leva dès quatre heures du matin, à l'insu de sa mère, pour mettre son projet à exécution. Au moment de franchir le seuil de la maison, elle entendit une voix qui disait : « Arrête : où veux-tu aller! » C'était un ordre du Ciel, devant lequel elle dut s'incliner. Quelques jours après, Notre-Seigneur lui apparut et lui remit un étendard

blanc et rouge dont la hampe était surmontée de la croix. « Prends, ma fille, lui dit-il, quiconque demeurera sous cet étendard sera sauvé. » Et dans une vision subséquente, Catherine fut transportée au ciel, et vit clairement rangés sous son étendard une foule de chrétiens qui, par son entremise, devaient se sauver. « Vois, ajouta Jésus, combien de pécheurs et de pécheresses te doivent le salut. Si je t'avais laissée entrer dans un monastère ou vivre en recluse, ils se seraient perdus. » Paroles qui la remplirent d'une douce consolation.

Pressée de plus en plus par l'ardeur de son amour, la Bienheureuse demandait au divin Maître la grâce de lui ressembler dans ses souffrances. Un mardi de Pâques, l'an 1509, tandis qu'elle repassait dans son âme les souvenirs de la Passion, elle vit paraître Jésus-Christ vêtu d'une robe d'un rouge enflammé, et tout resplendissant de rayons lumineux qui s'échappaient de ses plaies sacrées : « Mon épouse, dit-il, tu désires souffrir, mais connais-tu bien ta faiblesse? — O mon Espérance, répondit la pieuse fille, mes forces sont moins que rien ; de moi-même je suis incapable de tout, il me faut absolument votre puissant secours. — Ta grande foi, reprit Jésus, mérite d'être exaltée, c'est pourquoi je me fais une joie de te rendre participante des douleurs que j'ai endurées aux pieds et aux mains. » A ces mots le Sauveur étendit ses divines mains vers celles de Catherine, et il jaillit de ses plaies comme un dard de sang qui traversa les mains de l'épouse bien-aimée. La même merveille eut lieu aux pieds ; elle était accompagnée d'une souffrance telle que la Bienheureuse sentait ses forces l'abandonner sous la violence du tourment. Longtemps ses membres gardèrent la trace des blessures : grand nombre de témoins affirmèrent avoir vu ses stigmates, entre autres Pic de la Mirandole, qui l'attesta sous la foi du serment. Sur la requête de l'humble vierge, Dieu rendit ces signes cachés au dehors, mais les mains restèrent faibles et endolories ; à grand'peine Catherine pouvait s'occuper de son métier et vaquer aux divers services de la maison. En outre, elle portait la plaie du côté et la couronne d'épines. Parfois ses vêtements demeuraient trempés du sang qui coulait de ses stigmates, et sa tête paraissait entourée d'un cercle si profondément creusé, qu'on eût pu y insérer le petit doigt d'un enfant.

Le Seigneur gratifia d'autres libéralités sa fidèle épouse. A diverses reprises, il lui posa lourdement la croix sur l'épaule, en lui rappelant que sa vie serait un portement de croix continuel. Un jour qu'elle

avait de nouveau médité sur la Passion, elle vit deux Anges tenant en mains une robe blanche parsemée de croix. Ils dirent à Catherine : « C'est de la part de Dieu que nous t'apportons ce vêtement. Tu seras toujours dans une grande amertume jusqu'à la mort. » Catherine prit la robe et répondit : « Que la volonté de Dieu soit faite ! »

Il ne lui restait plus qu'une faveur à recevoir, pour être complètement l'émule de sa sainte patronne : elle l'obtint bientôt.

Le 3 août 1512, dans la vingt-sixième année de son âge, s'étant levée de très bon matin pour prier Dieu, la Bienheureuse aperçut Jésus, accompagné d'un cortège de Saints, parmi lesquels se trouvaient saint Dominique, sainte Catherine de Sienne et saint Pierre martyr. Ce dernier lui ouvrit le côté gauche, et lui retira son cœur. Elle en ressentit des douleurs si vives qu'elle pensa mourir. Un peu revenue à elle-même, elle vit le saint martyr, tenant à la main ce cœur, le lui montrer tout livide, souillé de terre, un endroit excepté, où était écrit en caractères d'argent : *Jesus spes mea :* « Jésus mon espérance ! » Puis, se tournant vers le Sauveur, il le pria de vouloir bien purifier ce cœur de toute tache.

Jésus, avec un visage serein, y consentit, et, ayant rendu clair et vermeil le cœur de son épouse, le lui remit en la bénissant. Alors Catherine éprouva une souffrance telle qu'elle paraissait sur le point d'expirer. Ses parents envoyèrent chercher le prêtre. Celui-ci, voyant le teint de Catherine frais et coloré comme de coutume, fut saisi d'étonnement et soupçonna que la cause de cette maladie n'était pas ordinaire. Il lui ordonna de parler sans rien cacher. Contrainte par l'obéissance, mais humiliée profondément, Catherine dut raconter son merveilleux secret.

IV. — Pour mieux conserver les grâces de choix dont elle était favorisée, la Bienheureuse désirait ardemment revêtir l'habit de la *Pénitence de Saint-Dominique*. La Très Sainte Vierge lui avait annoncé d'ailleurs, dès sa plus tendre enfance, qu'elle le porterait un jour. Mais des obstacles de tout genre semblaient devoir entraver ce dessein. Catherine avait alors pour confesseur un Père Servite, lequel, connaissant son désir de prendre le vêtement religieux tout en restant dans sa famille, lui proposa celui des Sœurs de son institut. « Non, répondit-elle, ce n'est pas celui-là que je dois revêtir, mais celui de saint Dominique. — Vous savez bien, répartit le Père, qu'il n'existe ici aucun couvent de Frères Prêcheurs. — Dieu fera en sorte

qu'il y en ait un, » reprit Catherine. Sa prophétie se réalisa, et la servante de Dieu prit solennellement le saint habit, en présence du seigneur de Racconigi, Claude de Savoie, et d'un grand nombre de personnages marquants, ecclésiastiques ou laïques, qui avaient Catherine en profonde vénération.

A quelque temps de là, une vision symbolique la confirma dans l'estime qu'elle avait pour sa famille religieuse.

Il lui semblait voir une fontaine très limpide, disposée en forme de puits. L'eau de cette fontaine paraissait profonde, mais en même temps si claire et si transparente qu'il n'était objet si petit qu'elle ne distinguât, et bien que des feuilles et des paillettes surnageassent à la surface, sa vue ne laissait pas d'aller jusqu'au fond et d'y reconnaître une réunion variée de pierres précieuses, aux couleurs et aux qualités différentes. « Maintenant lève les yeux au ciel », lui dit une voix. A cette invitation Catherine aperçut dans une lumière surnaturelle la très sainte Trinité, qui lui semblait une réunion de trois visages en un seul et de trois soleils en un soleil. Il en descendait dans la fontaine une si merveilleuse splendeur que jamais son œil ne vit rien de plus beau. Tout à coup se montrèrent une troupe d'esprits malins. Les uns avaient la forme de loups, de lions, de sangliers; d'autres la forme humaine avec des mains hérissées d'ongles longs et crochus. Ils cherchaient à tarir la fontaine ou du moins à troubler la limpidité de son onde. Trois jeunes hommes, armés de la tête aux pieds, et portant au front une petite croix d'or, se présentèrent aussitôt et chassèrent au loin les esprits malins.

L'un des jeunes gens découvrit à Catherine le sens de la vision. « Cette fontaine, lui dit-il, représente la famille des Frères Prêcheurs à laquelle tu appartiens. De même que le fond de ce puits laisse sourdre sans interruption une eau très limpide, de même de cette famille dominicaine découlent les vraies et saines doctrines, où les peuples peuvent connaître ce qui est utile à leurs âmes. Les feuilles et les pailles qui nagent à la surface marquent les manquements légers qui ne sont pas de nature à obscurcir tout à fait le cristal de cette mystérieuse fontaine, grâce à la vigilance des supérieurs. Les pierres précieuses placées au fond représentent les bons et vertueux sujets qui, par humilité, se tiennent au rang le plus bas. Différentes de nuance et de grandeur, ces pierres indiquent la diversité des mérites et des dons accordés à chacun, et aussi les degrés distincts de leur amour pour Dieu et de leur gloire future. Que ces vertus cachées les

rendent odieux aux démons, et à leurs suppôts, les voluptueux, les hypocrites, les orgueilleux, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Mais sois sans crainte, ma fille, la foi et la lumière surnaturelle préserveront si bien cette famille dominicaine que le trouble et la confusion ne pourront s'y établir. En outre, la Vierge Marie et les Anges l'environneront toujours d'une spéciale protection. »

Fidèle à l'esprit de son Ordre, Catherine s'offrit en victime pour le salut des pécheurs, et l'on peut dire que ses vœux furent satisfaits en partie par ses grandes et continuelles souffrances. A dater surtout de son entrée dans le Tiers-Ordre, sa vie ne devint plus qu'un long martyre. Rien ne l'affligeait autant que l'offense de Dieu et la perte des âmes. A la nouvelle que tel homme venait de tomber dans une grave faute, elle répandait un torrent de larmes, et souvent sa douleur la rendait malade. Alors naquit en elle le désir de porter les peines dues aux pécheurs, afin de fermer ainsi la porte de l'enfer.

Une fois, le Sauveur lui apparut armé d'une épée sanglante avec laquelle il se préparait à frapper ses ennemis. A cette vue, Catherine redoubla ses prières. Mais Jésus lui déclara que le nombre et la gravité des crimes l'empêchaient de se laisser fléchir. « O mon espérance, reprit Catherine à genoux, je confesse que mes péchés me rendent indigne d'être exaucée, mais j'espère tout de votre clémence infinie. » Se levant alors, elle va droit au Sauveur : « Il est convenable, s'écrie-t-elle, que l'épouse retire l'arme des mains de l'époux irrité. Je veux cette épée. » Et Dieu fit grâce aux coupables, à sa considération.

Au carnaval de 1519, tandis que de malheureux chrétiens se livraient à tout le débordement des passions, Catherine s'établissait en état de victime jour et nuit au profit des pécheurs. Jésus lui fit cette réponse : « J'accepte ton offre, mais tu auras à endurer des douleurs si violentes qu'à peine échapperas-tu à la mort. » En effet, peu de jours après, une recrudescence de maux l'obligèrent à garder le lit pendant onze semaines.

Ce n'était pas seulement pour tous les hommes en général, ou pour le salut de sa patrie, théâtre de guerres incessantes, mais encore pour ceux dont les besoins particuliers lui étaient connus, qu'elle offrait ses prières et sa personne même à Notre-Seigneur. Ainsi ayant appris, par une lumière divine, qu'à trois jours de là on devait pendre trois malfaiteurs, l'un à Carmagnole, l'autre à Montalto, et le troisième à Albe, elle demanda leur salut éternel avec toute l'ardeur dont son âme charitable était capable.

Vers la même époque se trouvait dans la prison de la ville un jeune homme fort peu soucieux de ses intérêts éternels. Il fut condamné à mort et recommandé à Catherine. Pendant un mois, elle conjura Dieu de toucher son cœur. Au jour fixé pour le supplice, elle entendit une voix qui lui dit : « Je te fais don de cette âme selon ta demande. » Elle apprit ensuite que l'infortuné s'était montré repentant.

On peut dire que jamais personne ne recourut à ses suffrages, sans en recevoir quelque secours. Un noble habitant de Racconigi étant sur le point de mourir, sa mère vint le recommander aux prières de Catherine. Sans délai, la servante de Dieu se transporte au lit du malade, puis fait le signe de la croix sur la poitrine du moribond, où était le siège du mal, et le guérit entièrement.

Une dame venue d'une ville voisine visiter Claude, seigneur de Racconigi, fut atteinte subitement d'une maladie grave et conduite aux portes du tombeau. Le noble seigneur, fort affligé, vint supplier Catherine de demander à Dieu la guérison de cette dame. Lorsqu'il fut sorti, la Bienheureuse se tourna vers les personnes de sa maison et leur dit : « Vous savez combien nous avons d'obligations au seigneur Claude pour ses grands bienfaits à notre égard, prions avec ferveur pour que ses désirs soient exaucés. » Chose admirable! la malade commença incontinent à aller mieux, et en peu de jours se vit complètement rétablie.

Pic de la Mirandole raconte que dans le courant de l'année 1521, un jour que la Sainte était en oraison, deux Anges lui apparurent : ils placèrent devant elle un cercueil où se trouvait un cadavre en putréfaction. Elle comprit aussitôt que sa patrie devait être ravagée par la peste, qui sévissait déjà à Turin et dans les contrées environnantes. Emue de pitié, Catherine pria le Seigneur de la frapper elle-même, mais d'épargner son pays natal. Dieu écouta sa prière. Autour de Racconigi les morts se succédaient sans interruption, mais il en fut autrement pour la ville ; et bien qu'une foule de malades, atteints de la peste, vinssent se réfugier dans les murs de Racconigi, la ville n'eut pourtant à pleurer aucune victime (1).

(1) La commune, sans doute, pour accomplir un vœu et perpétuer le souvenir de cette grâce, avait construit une chapelle dans l'église des Frères-Prêcheurs. Mais en 1600, l'on éleva un autre temple plus grand et plus riche à la place même du pre-

Le pouvoir de la Bienheureuse sur la nature n'est pas moins admirable.

Un violent orage, accompagné de coups de tonnerre et de grêle, s'était déchaîné sur les campagnes. Sitôt que le péril fut annoncé à Catherine, alors malade, elle se leva, et arrivée à la fenêtre, fit un signe de croix sur les nuages. En un instant, d'après l'attestation d'un témoin, ils se dispersèrent ; la ville et ses environs furent épargnés.

Une autre fois que la servante de Dieu gisait sur sa couche, en proie à une fièvre violente, elle entendit que le feu avait pris à une maison voisine. Elle se lève, comme si elle n'eût plus eu de mal, et s'acheminant vers le lieu du sinistre : « J'espère, dit-elle, que le Seigneur nous aidera. » Comme elle arrivait, les flammes gagnaient déjà les planchers ; elle fit le signe de la croix et le feu s'éteignit.

V. — Malgré l'estime profonde dont elle jouissait, notre Tertiaire ne manqua ni de censeurs ni d'ennemis. Le divin Maître permit ce trait de ressemblance avec lui-même. Calomnies, persécutions, délaissements, elle connut toutes ces épreuves. Les Religieux de son Ordre, traîtreusement circonvenus, en vinrent à se tourner contre elle. Les choses s'envenimèrent au point qu'on la chassa de la ville, sous les huées et les insultes des libertins, avec défense aux couvents

mier : et la peste menaçant de nouveau Racconigi, le Conseil y établit une autre chapelle avec cette inscription :

D. O. M.
Epidemiæ lue
Toto Pedemonte invalescente
Racconisii populus
Incolumitati suæ consulens
Antiqui voti non immemor
Catharinæ de Matteis
Sacellum extruxit et dicat
Anno Domini
M DC XXX

« Menacé par l'épidémie qui ravageait le Piémont, le peuple de Racconigi, pour détourner ce danger, et instruit par le vœu qu'il avait fait autrefois, a élevé ce sanctuaire à Catherine de Mattei, en l'an du Seigneur 1630. »

— La chapelle est élégante, enrichie de dorures, de statues et de fresques. Le tableau placé au-dessus de l'autel représente la Sainte Vierge, la B^se Catherine et quelques-uns des Saints qui lui apparaissaient pendant sa vie. Sur le côté, on voit un cœur entouré de rayons et environné d'Anges. Le conseil municipal se rend à cet autel le 29 août, y fait une offrande et entend la Messe.

de la région de s'occuper de sa direction spirituelle. Catherine se retira à Caramagna, bourgade éloignée d'environ deux milles de Racconigi. Son bannissement dura plus de deux ans, jusqu'à sa mort. En ces douloureuses circonstances, la charitable vierge ne cessait de prier pour ses ennemis. Elle obtint ce qu'elle demandait : Dieu fit même un miracle de grâce pour ramener l'un deux à de meilleurs sentiments. C'était un prédicateur très en vogue, qui la poursuivait, on ne sait pourquoi, de ses attaques méchantes et passionnées. Or, une nuit, Catherine lui apparut et lui dit d'un ton sévère : « Vous devriez au moins respecter Dieu, qui peut faire de sa servante ce qu'il plaît à sa divine Majesté. » Ce prêtre n'avait jamais vu la Bienheureuse ; mais, s'étant présenté chez elle le lendemain, il reconnut parfaitement celle qui s'était montrée en songe, et dès lors il devint l'un de ses meilleurs amis et de ses plus constants apologistes.

Rien ne devait être aussi fréquent dans la vie de la servante de Dieu que ce don d'apparaître auprès de ceux qu'elle pouvait instruire, reprendre ou sauver. La merveille était de notoriété publique, si bien que les habitants de la région lui avaient donné un surnom qui dans le patois du pays signifiait « Sorcière de Dieu ».

On l'invoquait de toute part ; elle répondait à l'appel, apportant toujours par sa présence visible, bénédiction et salut. Quelquefois, elle se trouvait transportée tout d'un coup à de grandes distances toujours dans un but de miséricordieuse charité. En voici des exemples.

Un certain Antonio de Montaperto, naviguant au-dessus du port de Pise, courait risque d'être submergé. Il se souvint de Catherine et la pria avec grande confiance de venir à son aide. Il achevait à peine que Catherine lui apparut et le tira du danger. Un secours aussi prompt accrut sa confiance envers la Sainte, en sorte que depuis il l'invoquait dans tous ses périls. L'an 1527, il se trouvait sur la flotte génoise, quand s'éleva une bourrasque furieuse, menaçant de tout engloutir. Antonio persuade au capitaine de se recommander à Catherine de Racconigi. Au même instant, il la voit apparaître en l'air au-dessus du vaisseau ; la fureur des vents s'apaise et peu à peu le ciel redevient serein. Deux mois après, Antonio venait remercier sa libératrice qu'il ne connaissait encore que par ses miraculeuses apparitions.

Pendant le feu des guerres dont la péninsule fut le théâtre entre les Italiens, les Français, les Espagnols et les Allemands, la servante de Dieu multipliait ses prières en faveur de la paix. Notre-Seigneur lui

apparut un jour et lui dit : « Je suis venu du ciel en terre pour y apporter les semences de la paix ; mais les hommes les rejettent et provoquent mes châtiments par leur inconduite, leur orgueil et leur obstination. — O mon espérance, reprit l'humble fille, vous pourriez les convertir et les ramener à vous. — Ce que tu dis est vrai, mais ce procédé ne convient pas à ma justice, et je respecte leur libre arbitre. Résistant à toutes mes avances, ils se rendent indignes de recevoir la plénitude de ma miséricorde. Et pour que tu reconnaisses la vérité de ma parole, je veux que tu reprennes de ma part tel prince et que tu lui annonces sa mort prochaine et sa damnation, s'il n'a hâte de changer de vie. »

A l'instant même, une main invisible la souleva et lui fit franchir avec la rapidité de l'éclair un espace de cent soixante milles. Le prince se promenait seul dans une salle, quand la Sainte parut devant lui. « Au nom du Sauveur Jésus, lui dit-elle, cessez, je vous en prie, d'entretenir le feu de la discordre et de la guerre dans la république chrétienne. »

En voyant une femme entrer tout à coup et lui parler de la sorte, le prince se troubla, et pensant qu'il avait affaire à un esprit surnaturel : « Ne serais-tu pas le diable, venu pour me tenter ? » lui dit-il. — « Ni le diable, ni aucun esprit, reprit Catherine, mais une simple fille envoyée de Dieu pour vous avertir de votre perte éternelle, si vous ne vous arrêtez sur le chemin où vous courez. » Là-dessus elle disparut, le laissant rempli d'épouvante. Loin de profiter de l'avertissement, le prince persévéra dans ses mauvaises dispositions et mourut impénitent. Il fut donné à la Sainte d'être témoin des opérations de la justice divine sur ce damné. Transportée auprès de ce malheureux, elle le vit dans les tourments de l'enfer. « Me reconnaissez-vous? » lui dit-elle. — « Oui, tu es Catherine de Racconigi : c'est toi qui m'as annoncé ma mort prochaine et la damnation que je subis en punition de mon impénitence. — O infortuné, reprit-elle, si vous aviez fait ce que je vous disais au nom de Jésus-Christ, vous seriez maintenant dans le royaume des élus! »

VI. — Citons encore quelques-uns des miracles que le Ciel opéra en elle ou par son intercession. Dieu daigna accorder à Catherine le don de prédire des événements futurs et de connaître les secrets des cœurs.

Le comte Pic de la Mirandole, qui ressentait une grande joie de

la conversation de la pieuse fille, avait obtenu à force d'instances qu'elle vînt passer quelques jours à son château. Avant d'arriver, Catherine se mit à pleurer abondamment. Interrogée sur le sujet de ses larmes, elle répondit : « Je pleure la ruine qui va fondre sur ce pauvre pays. » L'événement vérifia sa prédiction.

Elle annonça au comte que lui et son fils Albert seraient tués dans l'année 1533, et les engagea à se tenir prêts pour paraître devant Dieu. Après leur tragique fin, elle se vit accablée de souffrances extraordinaires pendant quatre mois, après quoi le comte et son fils lui apparurent, le front orné d'une couronne, et la remercièrent d'avoir abrégé leur purgatoire, en se chargeant elle-même d'une partie de leur expiation.

Parmi ceux qui venaient converser avec Catherine, il y en avait fort peu à qui elle ne dévoilât, en totalité ou en partie, la raison de leur visite, et d'autres secrets dont personne n'avait pu l'instruire. Le Père Morelli, Dominicain, qui fut son confesseur vers la fin de sa vie, a rapporté qu'elle savait lorsqu'il devait venir la voir, et annonçait son arrivée avant qu'il entrât. Elle lui manifestait les désirs ou les peines qu'il éprouvait dans son âme, lui révélait même certaines imperfections secrètes que le vénérable Père cherchait à détruire.

Plusieurs fois il arriva à la Sainte de signaler à tels de ses visiteurs des fautes cachées qu'une fausse honte les avait empêchés d'avouer en confession.

L'an 1544 eut lieu la bataille de Cérisoles, dans laquelle restèrent sur le terrain dix mille hommes entre les deux armées. Catherine vit les morts de l'un des partis presque tous aller en enfer, et au contraire, ceux de l'autre parti presque tous sauvés. On en devina la cause, quand on sut que les premiers étaient pour la plupart infectés de l'hérésie luthérienne, et les seconds bons catholiques, purifiés depuis peu par la confession et la communion pascales.

Non seulement elle savait les secrets des vivants, mais parfois aussi le sort des trépassés. On l'entendit nommer telles ou telles personnes jouissant de la gloire du Paradis, et d'autres retenues encore dans les flammes expiatrices.

La Bienheureuse employait ainsi pour la gloire de Dieu et le bien des âmes les dons merveilleux qu'elle avait reçus d'en haut. Son action sur les corps n'était pas moins puissante.

La comtesse Francesca de Cacconato fut guérie de cruelles douleurs de côté, sitôt qu'elle eut fait à Dieu cette prière : « Seigneur, si ce qu'on dit de Sœur Catherine de Racconigi est vrai, je vous supplie humblement de me rendre la santé par ses mérites. »

La même prière eut un effet semblable sur un Religieux de Saint-Augustin et le délivra d'une fièvre qui résistait à tout remède. Une autre personne, nommée Véronique, fut guérie d'hémorragies de longue date, dès que l'exprès qu'elle envoya à la Sainte, alors éloignée de vingt lieues, se fut acquitté de son message.

Depuis nombre d'années, un brave homme tombait du haut mal. En vain avait-il employé tous les remèdes connus pour se guérir : son état ne faisait qu'empirer. Il alla trouver Catherine et se recommanda à ses suffrages avec une pleine confiance. A partir de ce moment, il ne ressentit jamais plus la moindre attaque, ni aucune des crises qui se renouvelaient jusqu'alors à de fréquents intervalles.

Mentionnons encore ce trait charmant. Le 5 du mois de juin 1519, un bon prêtre, venu de loin à Racconigi pour jouir d'un entretien avec la servante de Dieu, l'accosta en plein midi sur la grande place. Pendant qu'ils conversaient, un petit nuage fit ombre sur eux deux seulement et ne disparut qu'au moment où ils se séparèrent. Dieu accomplissait ainsi à la lettre, en leur faveur, les promesses spirituelles qu'il a faites à ceux qui le craignent, de les mettre à couvert des brûlantes ardeurs du soleil.

Mais de toutes les merveilles dont fut remplie la vie de cette fille de saint Dominique, la plus extraordinaire peut-être, et à coup sûr l'une des plus remarquables, a été la haute estime et la profonde vénération que les grands du monde, ecclésiastiques et séculiers, professaient pour cette humble enfant du peuple, née dans l'obscurité, élevée avec le pain de l'aumône, destituée de tout ce que la nature peut offrir pour attirer les yeux et les cœurs. Le seigneur de Racconigi, de la royale maison de Savoie, lui avait voué un sincère et respectueux attachement. Il aimait à la visiter et se donnait volontiers le plaisir de procurer le même avantage aux personnages illustres de passage à Racconigi. C'est ainsi qu'il put faire admirer à l'évêque de Marseille, en le conduisant chez la Sainte, l'esprit de grâce qui parlait par sa bouche. Un moine de Saint-Benoît s'imposa la fatigue d'une marche de soixante lieues, uniquement pour la voir et pour contracter avec elle une liaison de prières qui ne finit qu'à leur mort. Dieu, il est vrai, avait révélé à ce vénérable Religieux la grande

conformité que cette vierge devait avoir avec Jésus-Christ, son divin Fils, et son intime participation à toutes les douleurs de la Passion.

VII. — La vie de la Bienheureuse touchait à son terme, et, comme pour combler ses mérites, Dieu lui envoya des angoisses spirituelles qui, au témoignage du Père Morelli, remplissaient son âme d'une affliction sans pareille. En même temps se déclara une grave maladie qui devait être la dernière. Un jour que le médecin lui proposait divers remèdes, elle répondit : « Tout remède est inutile, je n'ai plus que quatre mois à vivre. » On était alors aux premiers jours de mai.

Il faut renoncer à peindre la patience, la résignation, la sainte joie avec lesquelles Catherine supporta ses cruelles douleurs, ainsi que les élans de son âme vers Dieu. Elle ne paraissait plus être une créature de la terre, mais un Ange du ciel.

Son état s'aggravant, on lui administra les Sacrements de l'Eglise. Elle les reçut avec de grands sentiments de dévotion. Après la communion, son cœur fut inondé d'un tel amour qu'elle fut contrainte de s'écrier : « Il me semble avoir une fournaise dans la poitrine. Ah ! pourquoi tarde tant le moment où je volerai dans les bras de mon céleste Epoux ? »

Ses enfants spirituels entouraient sa couche. Après avoir doucement reposé ses yeux sur chacun d'eux, elle leur adressa quelques paroles pour les engager à fuir le monde et ses maximes, à aimer Dieu de tout leur cœur, à mettre leur unique confiance en Jésus et Marie.

Elle promit de les protéger et de veiller sur eux avec la tendresse d'une mère : puis élevant son regard vers le ciel, elle remit dans un angélique sourire son âme à son Créateur, le dimanche 4 septembre 1547.

Le corps de Catherine exhala, après sa mort, un parfum des plus suaves. Tout le peuple de Caramagna accourut pour le vénérer et l'escorter ensuite au cimetière public, où se fit l'inhumation.

Cependant la dépouille mortelle de la servante de Dieu ne devait point rester dans cette localité. Pendant l'un de ses séjours à Garessio, notre Bienheureuse avait fait son testament. Après avoir écrit en tête ces paroles qui lui étaient si familières : « Jésus, Marie, ma ferme espérance et mon repos », elle ordonne qu'on ensevelisse son corps dans l'église de son Ordre de Garessio, et non pas dans la chapelle du Rosaire des Frères Prêcheurs de Racconigi, comme elle l'avait demandé antérieurement dans un acte testamentaire daté

de 1535. Sa volonté fut religieusement exécutée, au grand regret assurément des habitants de Caramagna.

La translation eut lieu cinq mois après sa mort. Tout le peuple, le clergé, les Dominicains, allèrent hors des murs de Garessio recevoir sous un baldaquin la précieuse relique. Le corps était parfaitement conservé et répandait une odeur céleste. Au son joyeux des cloches, à la lueur des flambeaux et au chant des hymnes, il fut porté à l'église et déposé sous un autel. Dès lors, il devint l'objet d'une vénération qu'autorisaient les nombreux miracles obtenus par l'intercession de la Sainte. Son culte se répandit rapidement dans les provinces de Piémont, de Naples et jusqu'en Espagne. Les reliques de Catherine furent exposées publiquement, sa statue, ses images portaient l'auréole avec la couronne d'épines et les stigmates. Enfin, tous les ans, les fidèles célébraient sa mémoire par des fêtes solennelles.

En présence de ces faits, dûment constatés, le Rme Père Pie-Joseph Gaddi, Maître général des Frères Prêcheurs, sollicita du Saint-Siège la reconnaissance du culte public. Pie VII, faisant droit à sa requête, permit à l'Ordre entier, ainsi qu'aux différents diocèses de Turin, de Saluces et de Mondovi, de célébrer chaque année, à la date du 5 septembre, la Messe et l'Office en l'honneur de l'illustre Tertiaire dominicaine. Le décret est du 9 avril 1808 (1).

Ajoutons à cette biographie un épilogue.

Quiconque me glorifiera, je le glorifierai moi aussi.

Voilà déjà bien des années que cette parole du Seigneur est vérifiée, même sur la terre, pour la Bse Catherine de Mattei. Par

(1) Le Père Pie-Antoine Molinieri, de Chieri, fut l'un des plus ardents promoteurs de la cause de Catherine. Avant lui, certainement, d'autres avaient travaillé efficacement à sa gloire. Catherine d'Autriche, duchesse de Savoie, les princes, ses enfants, le vénérable Jean d'Ancina, évêque de Saluces, demandaient depuis longtemps que notre Sœur fût déclarée Bienheureuse. La mort de tous ces personnages, les guerres qui eurent lieu de leur temps, les empêchèrent de conduire à terme cette sainte entreprise. Le Père Molinieri fut plus heureux. Il porta la cause devant le Siège apostolique et obtint une glorieuse victoire. — La nouvelle lui en avait été donnée; il apprenait que de grandes solennités se célébraient en l'honneur de la Bienheureuse; lui-même avait composé les belles leçons et les oraisons de l'Office et de la Messe; mais alors il passa au repos éternel, la veille de la fête de la Bienheureuse, l'an 1811, au milieu des regrets de son Père et ami, le Rme Père Gaddi, Maître général de l'Ordre

l'exercice des plus sublimes vertus, par ses souffrances extraordinaires et continuelles pour l'Eglise, pour les pécheurs, les âmes du Purgatoire, pour ses amis et ses fils spirituels, par ses salutaires conseils donnés à tous, cette humble fille a procuré une grande gloire à Dieu : Dieu, à son tour, l'a comblée d'honneur et de gloire.

Le Sauveur, toujours généreux à l'égard de ses Saints, a voulu que cette âme d'élite jouît sur la terre d'un culte étendu et constamment vivant.

Sa ville natale fut la première à payer à la Bienheureuse le tribut de ses respectueuses vénérations. On voit encore aujourd'hui la maison de Catherine, au centre même de la ville, et depuis longtemps une rue porte son nom. Une antique et constante tradition indique dans cette demeure privilégiée une chambre assez grande, de forme irrégulière, lambrissée en bois, respirant la pauvreté la plus absolue. C'est là que l'illustre vierge reçut le jour et vécut pendant trente-huit ans.

Cette chambre a été, de temps immémorial, convertie en oratoire. Au-dessus de l'autel est représenté le Rédempteur rendant à l'épouse bien-aimée son cœur enrichi de rayons en forme de croix, avec ces mots écrits : *Jésus, mon espérance*. Sur l'autel, on voit exposé, dans un élégant reliquaire, don de l'archevêque de Turin, Mgr Fransoni, un os de la Bienheureuse ; c'est un *fémur* tout entier et parfaitement conservé. Cette relique était un présent fait, en 1751, par les Dominicains de Garessio à la cité municipale de Racconigi, et on venait visiter ces précieux restes dans l'église des Frères Prêcheurs de cette ville.

Claude de Savoie était, comme nous l'avons dit au cours du récit, un ami et un bienfaiteur de la Sainte ; il l'appelait sa chère petite fille et vivait dans un château voisin. Souvent il aperçut au-dessus de la chambre de Catherine une grande lumière, semblable à un incendie. Ce phénomène se produisait quand le Sauveur, la Reine du Ciel, les Anges et les Saints descendaient pour visiter la Bienheureuse.

Lorsqu'une souffrance publique vient frapper la contrée, les habitants de Racconigi, même ceux de provinces éloignées, se rendent aussitôt en pèlerinage à cette sainte demeure. Là, ils entendent la Messe, accomplissent des vœux, demandent des grâces et remercient la Sainte des bienfaits obtenus par son intercession. De nombreux ex-voto, laissés par les fidèles reconnaissants, prouvent que la servante de Dieu prête toujours une oreille attentive aux prières de ses

compatriotes. Attiré par la sainteté du lieu, le R^me P. Alexandre-Vincent Jandel, Maître général, de 1851 à 1873, voulut donner à sa piété la consolation de visiter ce sanctuaire, si riche pour tous en bénédictions.

Cependant Racconigi n'avait pas encore d'église en l'honneur de son illustre enfant. Depuis longtemps, il est vrai, on parlait d'ériger un temple sous le vocable de la Bienheureuse, mais la Providence réservait cette œuvre à notre époque. En 1835, le choléra vint s'abattre dans les murs de la cité. Pleins d'effroi, les habitants recourent à Catherine avec confiance; ils portent processionnellement son image, promettent de jeûner, la veille de sa fête, pendant vingt ans, et de lui donner un riche calice: bientôt le mal cessa de faire des victimes. En reconnaissance d'un si grand bienfait, on résolut d'ériger près de la demeure de la Bienheureuse le temple anciennement projeté. La pieuse reine Marie-Thérèse obtint de son auguste époux, le roi Charles-Albert, la cession gratuite d'une maison voisine pour faire place à une église. L'année suivante, on en jeta les fondements, et l'on mit une inscription latine dont voici la traduction :

« A la Bienheureuse Catherine de Mattei, en reconnaissance de leur délivrance du fléau asiatique, avec l'aide du roi Charles-Albert et de Marie-Thérèse Aura, avec l'assistance du Prieur D. Piasco et du prévôt Sacco, en présence du clergé, tant séculier que régulier, du municipe et du peuple, ses concitoyens, pour accomplir le vœu fait par la ville, ont posé la première pierre de ce temple, la veille des Nones de septembre 1836. »

L'édifice s'éleva aux frais des fidèles, et fut construit de manière à ce que de l'intérieur on pût apercevoir la chambre de la Sainte et y monter par un petit escalier.

L'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste, rebâtie, il y a deux siècles, à la place même de l'ancienne église où Catherine fut baptisée, renferme une chapelle qui lui est consacrée. Chaque année, le premier dimanche de septembre, diverses confréries s'y rassemblent pour célébrer solennellement la fête de la Bienheureuse.

A Caramagna, la maison de Catherine existe encore, et porte ces mots au-dessus de l'entrée :

« Maison où a vécu et est morte saintement la Bienheureuse Catherine de Racconigi. »

Sa petite chambre est devenue une chapelle, visitée par grand nombre de prélats, de prêtres, de hauts personnages et de fidèles de toute condition.

Le Père François Josa, des Frères Prêcheurs, ancien professeur de théologie à l'Université de Turin, et plus tard recteur du séminaire pontifical à Rome, composa jadis, pour être placée dans la chapelle, l'inscription suivante qui en rappelle l'histoire :

« La Bienheureuse Catherine de Mattei de Racconigi, tertiaire de Saint-Dominique, a, dans cette maison, mené pendant de longues années une sainte et merveilleuse vie ; et de cette petite cellule, changée plus tard en oratoire, la Sainte est partie pour le ciel, le 4 septembre 1547. Cette demeure, après plusieurs siècles, fut achetée par le théologien Jacques Gallo de Caramagna, chanoine archidiacre de la cathédrale d'Ivrea. Il en fit son presbytère, et y ajouta la chapelle actuelle et l'enrichit d'or, de marbre et de peintures. Cela était bien juste ; car dans un lieu témoin des mystères d'une si haute sainteté, la cité de Caramagna ne pouvait offrir ni moins de reconnaissance, ni moins de piété, à la mémoire de l'épouse de Jésus-Christ. »

Le peuple de Caramagna est plein de dévotion pour sa céleste patronne et célèbre annuellement sa fête avec une solennité touchante ; il lui donnait naguère un nouveau témoignage d'amour en chargeant des Tertiaires dominicaines de la Congrégation de Mondovi de diriger un Asile établi pour les enfants pauvres.

Garessio, nous le savons, devait posséder la tombe de Catherine.

Lors de la suppression des Réguliers en Piémont, au commencement du XIX^e^ siècle, notre couvent et son église furent vendus, et détruits en partie. On transporta les restes de la Bienheureuse dans l'église paroissiale du faubourg supérieur ; on les revêtit d'un corps en cire, suivant l'usage italien, et des vêtements du Tiers-Ordre. C'est là qu'ils demeurent exposés à la vénération publique, dans une chapelle dédiée à la Sainte.

Mentionnons encore les honneurs rendus dans la capitale du Piémont à notre illustre Sœur.

Un saint Religieux, le Père Bernard Sapelli, mort en 1823, gouvernait le couvent et l'église de Saint-Dominique de Turin, au commencement de ce siècle. A la publication du décret apostolique approuvant le culte de la Bienheureuse, il fit célébrer un triduum solennel, et érigea, dans son église, une chapelle à Catherine de Racconigi. L'empereur Napoléon donna l'autel, qui fut consacré par l'archevêque, Mgr Costa de la Tour, sénateur de l'empire.

Catherine est encore vénérée dans d'autres églises de Turin. Les fabricants et les ouvriers en rubans l'ont choisie pour patronne ; car,

d'après l'usage des jeunes filles de Racconigi, la Bienheureuse, durant sa vie, exerçait leur métier.

A Chieri, son culte est très florissant. Notre Ordre possédait autrefois deux couvents dans cette ville. On y remarquait surtout celui de Sainte-Marguerite, dont il ne reste plus que l'église. Les Dominicaines qui l'habitaient professaient pour Catherine de Racconigi une extraordinaire dévotion. Son image, mise en une place d'honneur, la représentait entourée de l'auréole, couronnée d'épines, portant une grande croix sur l'épaule, une petite sur le cœur, les stigmates et un lis dans les mains. Au-dessus de sa tête planait le Saint-Esprit en forme de colombe.

L'autre couvent est actuellement encore celui de nos Pères. L'une des plus belles chapelles de leur vaste église est dédiée à la Bienheureuse, devenue l'aimable Patronne des Tertiaires de la localité.

Plus loin, vers l'orient, à cinq lieues de Racconigi, on rencontre la petite ville de Poirino, habitée par une population très sympathique à notre Ordre. Nos Pères y desservent une paroisse. Là encore, la fidèle amante de Jésus reçoit des honneurs et une vénération que rien ne peut interrompre. La chapelle, où se réunissent les confrères du Saint-Nom de Jésus, est décorée d'une riche peinture représentant le Seigneur Jésus et deux enfants de saint Dominique agenouillés devant lui. L'un est Henri Suso, qui se découvre un peu la poitrine et montre au Sauveur son Nom adorable qu'il y a gravé avec un stylet ; l'autre est Catherine de Racconigi, tournée avec amour vers Notre-Seigneur et lui présentant son cœur, sur lequel on lit ces mots : *Jesus spes mea.*

L'une des dernières œuvres de Dom Bosco, celle qui couronna sa sainte vie et qu'il eut le rare bonheur de conduire à terme, fut l'érection sur le Mont Esquilin, à Rome, d'une magnifique basilique dédiée au Cœur de Jésus.

La coupole, d'une hardiesse pleine de grâce et de majesté, retrace un sujet merveilleusement traité par le peintre Monti : la glorification du Sacré-Cœur. Dans cette peinture, le Sauveur montre son Cœur à Marguerite Alacoque et à *Catherine de Racconigi :* les deux Bienheureuses, le visage resplendissant, le contemplent en extase (1).

(1) Les détails qu'on vient de lire sur la gloire posthume de la servante de Dieu furent communiqués jadis par le Père Jean-Dominici Vaccarino, du couvent de Racconigi, à l'*Année Dominicaine* de Paris, qui les a publiés en 1861.

L'Illustrissime P. VINCENT DE VALVERDE,
Premier évêque et premier martyr du Pérou (*).

(1543)

Ce n'est pas sans raison que la divine Providence permit que ce V. Religieux portât le nom de Vincent ou de Victorieux, car il a remporté une éclatante victoire sur le siècle, en méprisant ce qu'il a de plus éclatant ; sur le démon, en renversant ses temples et ses idoles ; sur les armées des infidèles par le signe adorable de la Croix ; sur la cruauté et l'avarice de ses compatriotes en guerre contre les Indiens, par sa douceur et sa constance ; sur lui-même enfin, en mourant comme le grand Pasteur de nos âmes par les mains sacrilèges de ceux qu'il voulait appeler ses enfants. Nous pouvons donc lui appliquer cette parole de saint Ambroise à l'adresse du Précurseur de Jésus-Christ : « *Hoc habent merita sanctorum ut a Deo nomen accipiant ;* les mérites des Saints leur obtiennent de recevoir leur nom de Dieu. »

Vincent de Valverde — en latin *Valleviridi,* Val verdoyant — était originaire de *Truxillo*, ville d'Espagne en Estramadure, et natif d'*Oropesa*, dans la Nouvelle-Castille. Son père, François de Valverde, étroitement allié avec les marquis de Pizarre, premiers conquérants du Pérou, et sa mère, Anne Alvarez de Vallegeda, sœur du comte d'Oropesa, lui firent donner une éducation chrétienne et distinguée à l'Université de Salamanque. Là il étudia les lettres et la théologie, et lorsqu'on y pensait le moins, il dit adieu à la brillante carrière qui allait s'ouvrir devant lui et revêtit l'habit de saint Dominique, dans le courant d'avril 1523.

L'année suivante, il prononça ses vœux solennels à Oropesa, sa patrie, comme l'affirme Alphonse Fernandez, ou au couvent de Saint-Paul de Séville, d'après la tradition fondée de cette communauté.

(*) Melendez, Echard, Touron.

Le nouveau Religieux s'appliqua avec ardeur à la science des Livres saints et du Droit canon, et dès qu'il eut terminé ses cours, il fut employé à l'enseignement de la philosophie et de la théologie au collège de Saint-Grégoire de Valladolid.

Le Roi catholique méditait alors la conquête du Pérou, et pendant qu'il organisait ses préparatifs, il invitait les Religieux des différents Ordres à se joindre à François Pizarre, le directeur de l'expédition, afin de porter la lumière de l'Evangile aux vastes contrées ensevelies dans les ténèbres du paganisme et de la mort. A cette nouvelle, Vincent de Valverde sollicita la faveur de partir avec la petite caravane des six Religieux qu'emmenait le Père Pedrazza par autorisation du R^me^ Père Paul Butigella. Il l'obtint sans peine, et tous s'embarquèrent au port de *San-Lucar*, en Andalousie, au commencement de l'année 1530.

La navigation fut heureuse, et quand les vaisseaux espagnols eurent touché aux côtes d'Amérique, nos missionnaires, impatients de remplir leurs fonctions, se dispersèrent dans les différentes provinces pour y répandre la semence évangélique. En 1531 ou 1532, ils partirent de Panama pour ce fameux Pérou, dont la conquête eut tant de retentissement en Europe.

Nous avons raconté sommairement, dans la biographie du Père Réginald de Pedrazza (1), les principales péripéties de cette expédition: nous avons dit notamment les efforts tentés par le Père de Valverde pour sauver la vie de l'Inca vaincu et détrôné. N'ayant pu l'arracher au supplice, il eut du moins la joie de l'instruire suffisamment pour lui conférer le saint Baptême.

II. — La mort du malheureux prince fut pour le V. Religieux un coup fort sensible: il comprit tout de suite qu'une fois maître du pays, Pizarre en deviendrait bientôt le fléau, et les faits furent loin de démentir son pronostic. En violant toutes les lois de l'humanité et de la justice, les Espagnols mettaient le plus grand obstacle à la prédication de l'Evangile et à la conversion des infidèles. En face des atrocités commises par les conquérants, les Frères Prêcheurs élevèrent la voix avec le plus grand courage, exhortant les vainqueurs à ne pas se déshonorer eux-mêmes en faisant blasphémer le nom de Jésus-Christ parmi ces nations barbares. Mais, comme leurs remon-

(1) *Année Dominicaine*, au 2 août.

trances restaient sans fruit, le Père de Valverde prit le parti de revenir en Espagne, pour instruire le roi de la conduite de ses agents et solliciter justice en faveur des Indiens.

Admis dès son arrivée devant le grand Conseil des Indes, dont le président était alors le cardinal de Loyasa, ex-général de l'Ordre de Saint-Dominique, il fit un rapport exact de la situation du Pérou et s'appliqua à montrer le tort que la manière de faire des vainqueurs causait à la gloire de la nation et de la religion. Tous les membres du Conseil comprirent la force de ses raisons et la nécessité de remédier aux désordres dont on se plaignait : mais les conquérants avaient à la cour des protecteurs intéressés à les défendre ; en sorte que l'examen de l'affaire traîna en longueur, et la décision des juges ne fut donnée que trois ans après.

Pendant que cette question se traitait, la ville de Cuzco fut érigée en siège épiscopal et le Père de Valverde choisi pour en être le premier titulaire.

Avant que ses Bulles d'institution parvinssent à Madrid, le saint Religieux, sur le désir du roi, reprit la route du Pérou, où la guerre civile venait d'éclater entre Pizarre et Almagro. Sa Majesté, qui avait pu apprécier la sagesse et la vertu de l'homme de Dieu, jugeait sa présence indispensable en ces fâcheuses circonstances. Le V. Père partit donc, l'an 1536, emmenant avec lui vingt Frères Prêcheurs.

L'année suivante, il reçut ses Bulles du Pape et en même temps une patente du roi, le nommant Protecteur des Indiens au Pérou. Il se trouvait, par ordre de date, le troisième à posséder ce titre ; mais le premier, Fernand de Luque, associé de Pizarre et d'Almagro, et évêque nommé de Tumbez, était mort avant de prendre possession de sa double charge, et le second Protecteur, Réginald de Petrazza, de notre Ordre, était resté deux ans seulement en fonctions.

Voici la traduction des Lettres royales, si honorables pour le Père de Valverde.

« Juillet 1538.

« Don Carlos, etc... A vous, Révérend Père Vincent de Valverde, évêque élu de la Province du Pérou, salut :

« Notre plus grand désir est que les indiens se conservent et viennent à la connaissance de notre vraie foi catholique ; c'est pourquoi, plein de confiance en votre fidélité et conscience, et per-

suadé que vous donnerez à cette œuvre les soins et attentions nécessaires, nous vous déclarons Protecteur et Défenseur des Indiens au Pérou.

« En conséquence, Nous ordonnons qu'en ladite Province vous visitiez les Indiens et veilliez avec soin qu'ils soient élevés et instruits dans les choses de la foi et bien traités par ceux qui les ont en charge.

« En outre, Nous ordonnons que vous fassiez toutes les informations et perquisitions nécessaires pour vous assurer du bon traitement des Indiens; et, si vous trouvez ceux à la garde de qui ils sont confiés coupables sous ce rapport, Nous vous donnons le droit de les punir, soit par la prison, soit par une amende pécuniaire, tout en laissant cependant à ces derniers le droit de recours au gouverneur contre votre sentence.

« De plus, selon les lois et ordonnances de Nos ancêtres et prédécesseurs, et selon celles promulguées par Nous-même, au sujet du bon traitement des Indiens, Nous vous autorisons, lorsqu'il ne vous sera pas possible de visiter en personne les Provinces soumises à votre protection, à envoyer en votre lieu et place les personnes que vous jugerez les plus convenables, pourvu qu'elles soient approuvées par le gouverneur.

« Moi, le Roi... »

III. — Le V. Prélat arriva heureusement au lieu de sa résidence vers le milieu de l'année 1537. Tout aussitôt il s'appliqua à exécuter les ordres qu'il avait reçus de la cour, autant que les circonstances pouvaient le permettre; mais surtout il chercha à réunir dans le bercail de la sainte Eglise les brebis confiées à sa sollicitude pastorale. Dans ce but, il parcourait les montagnes, s'enfonçait au sein des forêts et ne reculait devant aucun obstacle pour le salut des âmes. Jamais on ne vit Pasteur plus saintement empressé à prêcher, à catéchiser, à baptiser les Indiens, ni plus prudent pour arrêter ou prévenir les vices ou cruautés de ses compatriotes. Il n'était pas moins soigneux d'animer ses Frères à travailler, à son exemple, sur une terre qui n'attendait que la main de l'ouvrier pour porter des fruits en abondance. Par ailleurs, il réglait son diocèse selon les Constitutions apostoliques et les dispositions spéciales des saints canons. Il mit également tout son cœur à s'acquitter de sa charge de Protecteur général des Indiens, prenant la défense des pauvres indigènes contre

leurs vainqueurs, auxquels l'avarice n'inspirait que des sentiments d'injustice et de cruauté.

Enfin, le V. Père, après avoir reproduit dans sa conduite les éminentes vertus des évêques de la primitive Eglise, mérita la même récompense, nous voulons dire le martyre.

L'ambition des deux chefs espagnols qui s'étaient emparés du royaume devait fatalement amener de cruelles divisions.

Quand Pizarre fut tombé sous le poignard de son compétiteur, Vincent de Valverde, ne pouvant apporter aucun remède à la situation devenue si critique, abandonna Cuzco et se retira dans l'île de la Puna, Province de Quito. Les insulaires étaient beaucoup plus sauvages que les autres peuples de l'Amérique, et de mœurs tout à fait barbares. Avant d'en faire des chrétiens, il fallait en faire des hommes, et rien ne paraissait plus difficile. Mais les obstacles, loin d'abattre la constance du saint Religieux, ne faisaient, au contraire, que ranimer son courage.

La charité de Jésus-Christ le pressant, il osa essayer ce que personne n'avait encore entrepris. Il lui en coûta la vie ; car tandis qu'il prêchait, catéchisait, renversait les idoles, le démon mit au cœur de ces sauvages tant de haine pour sa doctrine et de prévention contre sa personne, qu'ils se ruèrent sur lui, pendant qu'il célébrait les saints Mystères et lui fendirent la tête. Puis, l'ayant traîné au dehors, ils mirent son corps en pièces et se nourrirent de sa chair. Dieu leur fit porter aussitôt la peine de ce forfait : une troupe de tigres, sortis des forêts voisines, s'élancèrent sur ces cannibales et les dévorèrent jusqu'au dernier. En outre, l'île de Puna, jusqu'alors si fertile, fut frappée d'une telle stérilité que depuis elle ne porta aucun fruit. Les fidèles honorèrent le saint évêque comme un martyr, et les auteurs contemporains lui ont décerné ce titre.

Peu de jours après sa mort arrivaient au Pérou les Brevets du Roi catholique, nommant le P. de Valverde, conjointement avec le P. Thomas de Saint-Martin, gouverneur et vice-roi de tout ce grand royaume. Mais Dieu lui avait déjà donné une autre royauté plus glorieuse et plus sûre dans son Paradis.

Le vertueux Frère JEAN DE SAINT-DENIS, *Religieux convers de la Province des Philippines*(*).

(1638)

Ce bon Frère était né dans la ville d'Aguilar, en Espagne, et avait pris l'habit de Convers dans celle de Cordoue, au couvent de *Scala Cœli,* fondé par le B. Alvarez de Cordoue et restauré par l'incomparable Louis de Grenade, qui y a composé son livre de la Guide des pécheurs. Le Frère Jean, nommé dans le monde Héredia, fit profession dans cette sainte maison, et suivit le chemin qui seul peut conduire au ciel ceux de son état, savoir : le chemin de l'humilité, de la charité et du travail des mains.

Chargé de quêter en ville pour le couvent, il trouva dans cet office, durant vingt ans, un exercice continuel de vertus. Sa modestie, son recueillement, sa dévotion, sa régularité et sa confiance en Dieu le rendirent si recommandable que les gens du monde le tenaient en grande vénération; et les Religieux admiraient autant sa vertu que les prodigieuses aumônes qu'il recevait de la libéralité des fidèles.

Le zèle des âmes l'engagea à donner son nom au Procureur des missions des Philippines, afin d'obtenir l'autorisation de s'embarquer avec les Pères envoyés dans ces terres lointaines. Mais l'estime générale que ses précieuses qualités lui avaient acquise à Cordoue devinrent un obstacle à ses pieux désirs; car pour ce motif, il fut retenu par son Prieur et même par l'évêque, don Paul de Laguna, qui pria le Procureur général de ne pas priver son diocèse d'un Religieux aimé et révéré de tout le monde. Dieu néanmoins qui appelait le saint homme en pays étranger, fit naître une autre occasion à laquelle nul ne put résister : l'archevêque de Saint-Domingue, membre de l'Ordre, le prit pour compagnon et bientôt le V. Frère passa aisément aux Philippines, à la grande jubilation de son âme et au contentement des Religieux de cette Province. Dès son arrivée à Manille, il

(*) *Hist. Philip.*

reçut le surnom de Saint-Denis pour se conformer à l'usage, alors en vigueur, de ne plus porter le nom de famille. On lui confia l'office de portier, office qui ne demande pas moins de gravité et de prudence que d'affabilité et de douceur.

Jean de Saint-Denis ajouta à ces belles qualités celle d'être le père des pauvres par l'effusion de sa charité et l'abondance de ses aumônes. Il se privait de presque tout ce qu'on lui servait au réfectoire pour en rassasier les membres souffrants de Jésus-Christ : afin de nourrir en même temps leurs âmes, il leur faisait toujours la lecture d'un chapitre de Louis de Grenade, avec tant d'onction et de piété que ses protégés, attendris parfois jusqu'aux larmes, se montraient bien résolus à vivre avec plus de patience et de pureté. Employé ensuite au service des malades de l'hôpital Saint-Gabriel, fondé et entretenu par nos Pères en faveur des Chinois et des Espagnols, le vertueux Frère signala sur ce nouveau théâtre son immense charité. Il soignait ces infortunés comme l'eût fait la meilleure des mères pour le plus aimé de ses enfants. Il les portait entre ses bras, se chargeait pour eux des plus lourds fardeaux, n'avait point horreur de leurs plaies et dominait, pour leur être utile, toutes les répugnances de la nature.

A la vérité, il ne savait point parler le chinois ; mais il lui suffisait de laisser parler sa charité, et les Chinois, profondément remués par son dévouement, demandaient d'eux-mêmes le baptême au Père François de Saint-Joseph, Recteur de l'hôpital, heureux de le leur conférer, après les avoir instruits.

II. — Les fatigues et les travaux ayant épuisé les forces du saint Religieux, ses supérieurs le rappelèrent au couvent de Manille, où il remplit encore l'emploi de portier, malgré son âge avancé. Là il se trouvait dans son centre, au milieu des pauvres sur lesquels il ne cessait de répandre les trésors de sa charité éclairée et compatissante. Il les accueillait à toute heure et, afin de ne point les faire attendre, il devançait de beaucoup son second lever, dans le temps qu'il assistait à l'Office de la nuit avec les autres Religieux. On le dispensa de cette pénitence, à raison de son extrême vieillesse. Il se dédommageait alors en se levant à deux heures du matin pour vaquer à l'oraison. Il visitait ensuite les autels, priait pour les âmes du Purgatoire et restait dans la chapelle du Rosaire jusqu'après Prime. Puis il servait plusieurs messes avec une dévotion remarquable. Il communiait trois fois la semaine et passait toute la soirée retiré dans sa

cellule, loin du commerce des créatures, pour mieux s'entretenir avec son Dieu.

Telle fut la vie que mena le dévot Frère Jean de Saint-Denis jusqu'à sa quatre-vingt-dixième année : usé plus encore par ses travaux que par son grand âge, il laissa son corps à la terre pendant que son âme s'envolait au ciel. Dieu ne permit pas que son fidèle serviteur quittât ce monde sans être muni des derniers Sacrements, et l'on vit en cela l'effet d'une assistance toute providentielle. Le Prieur venait d'administrer le V. Père Jean de Saint-Thomas, quand il se sentit fortement inspiré de rendre le même service au Frère Jean de Saint-Denis. Le bon Frère expira peu d'heures après. Le soin que Dieu avait mis à purifier de plus en plus cette âme, déjà si sainte, donna une pieuse assurance que le dernier jour de la vie mortelle du Frère Jean avait été le premier de sa vie bienheureuse. Le corps du défunt resta souple et maniable comme celui d'un enfant. On ne trouva dans sa cellule qu'une robe grossière et une couverture : ses vertus seules formèrent un riche héritage, et sa mémoire demeura en bénédiction dans son couvent.

LE MÊME JOUR

1260 — A Limoges, le V. Père JEAN DE BÉNÉVENT, l'un des premiers fondateurs de cette sainte maison. La régularité de sa vie et sa précieuse mort nous sont une preuve qu'il fut un Religieux dans lequel l'esprit de saint Dominique parut avec plus de fidélité. Notre glorieux Patriarche avait témoigné beaucoup d'empressement pour cette fondation de Limoges, parce que, disait-il, le peuple y est bien dévot. C'est ce qu'on peut conclure de ces paroles de Bernard Gui. : *Siquidem B. Dominicus antea prædixerat hoc esse suæ voluntatis, ut apud Lemovicas, ubi homines esse devotos audierat, Fratres in proximo mitterentur.* — (Bern. Guid. *ad annum 1219.*)

1269 — Au même couvent et au même jour, mais non dans la même année, le V. Père BARTHÉLEMY D'AGEN mourut également en odeur de sainteté, après avoir été un Prédicateur plein de zèle et de grâce. Il fut

l'un des premiers déposés sous le cloître. — (Bern. Guid. *inter Relig. Lemov. sanctitate præditos.*)

1278 — A Bayonne, le V. P. GARCIAS ARNAUD, septième Prieur. Il se rendit recommandable par un esprit de ferveur qui ne se démentit point et le fit élire, malgré son grand âge, pour gouverner cette nombreuse communauté.

Dieu, à qui le saint Religieux avait cherché uniquement à plaire, l'éleva plus haut en le conviant aux récompenses de la Patrie, la première année de son priorat, et la 1278me de notre salut. — (Bern. Guid. *inter Priores Bayon.*)

1317 — A Halicz, en Pologne, l'Illustrissime Père BERNARD, évêque de la même ville. A l'imitation du Prince des Pasteurs, il donna sa vie pour le salut de son troupeau. Les Tartares, l'ayant scié en deux, brûlèrent ensuite son corps, l'an 1317, selon le manuscrit de Cracovie, ou, quelques années plus tôt, d'après l'auteur de la *Russia florida.*

1550 — A Huesca, en Aragon, le V. Père ROLDAN, qui toujours attentif au but de l'Ordre, travailla infatigablement à la sanctification et au salut des âmes, sans rien omettre de tout ce qui pouvait le rendre parfait lui-même et lui mériter la place que Dieu lui avait préparée dans le ciel. Il mourut en odeur de sainteté vers l'an 1550. — (Diago.)

1614 — A Rome, le Révérendissime Père LOUIS YSTELLA, 56e Maître du Sacré Palais.

Il était natif de Valence en Espagne et occupa dans cette ville la première chaire d'Écriture sainte depuis l'an 1580 jusqu'à l'an 1600. Il alla ensuite à Rome, où il fut deux fois Vicaire général de son Ordre et enfin Maître du Sacré Palais. Paul V l'éleva à cette dignité par la seule considération de son mérite. Sa prudence, sa religion, sa modestie et sa profonde érudition le faisaient respecter de toute la cour du Pape, et l'on se flattait de le voir appelé à des dignités plus hautes encore dans l'Église militante, quand le Seigneur le jugea mûr pour l'honneur qu'il lui destinait dans l'Église triomphante. Il décéda le 5 septembre 1614, dans la quatrième année de son office, et fut inhumé dans notre église de la Minerve, sous les marches du sanctuaire. On a de lui des commentaires sur la Genèse et sur l'Exode, imprimés à Rome en 1601 et 1609. — (Echard.)

1647 — A Melfi, au royaume de Naples, l'Illustrissime Père HYACINTHE PETRONI. Il naquit à Rome d'une très noble famille, et se montra plus illustre par sa vertu dans la Religion de saint Dominique.

Il prit l'habit et fit profession au couvent de la Minerve, se rendit ensuite en Espagne et suivit avec un succès bien vite remarqué les cours de l'Université de Salamanque. Avant de reprendre la route de Rome, il passa quelques années dans l'enseignement au couvent d'Avila. De retour dans sa patrie, il fut chargé des leçons de théologie à la Minerve et après avoir suivi la marche régulière obtint tous ses grades. L'an 1608, il était installé bachelier, et, trois ans plus tard, le Chapitre de Paris lui décernait solennellement le titre de Maître en théologie.

A la mort du R^me^ Père Louis Ystella, Paul V l'éleva à la dignité de Maître du Sacré Palais, dignité qu'il garda huit ans. Placé ensuite sur le siège de Melfi par le Pape Grégoire XV, il fut en outre honoré de l'office de grand Inquisiteur dans tout le royaume de Naples par Urbain VIII. Sa foi et sa vigilance parurent avec éclat dans ces deux emplois.

Le magnifique couvent qu'il fit construire à ses Frères en Religion dans sa ville épiscopale, et qu'il choisit pour le lieu de sa sépulture après vingt-cinq années d'épiscopat, est une preuve parlante de son amour sincère pour son Ordre. Il nous a également donné des marques de sa haute intelligence dans de savants commentaires sur la Logique et la Physique d'Aristote, et dans un ouvrage qu'il composa en vue de prouver que l'eau doit être préalablement changée en vin, pour être transsubstantiée au Sang précieux de Jésus-Christ dans le Sacrement de l'Eucharistie. — (*Syllabus Magistr. S. Pal.;* Echard.)

1662 — A Toul, en Lorraine, le V. Père FRANÇOIS CHEVALIER signala sa piété et sa religion en commençant la réforme de son couvent. Il vécut avec une régularité et une ferveur exemplaires, principalement en ce qui concerne la retraite et l'assiduité aux divins Offices de jour et de nuit.

A sa mort, on crut voir des signes manifestes de sa prédestination dans la beauté surhumaine de ses traits et dans le concours prodigieux du peuple qui assista à ses funérailles, en le proclamant Bienheureux et Saint. (*Ex fid. Rel.*)

141. — A Poissy, l'Illustrissime Princesse MARIE DE FRANCE, fille de Charles VI.

Pour devenir l'épouse de Jésus-Christ, elle refusa avec une grande constance la main du Prince de Galles que le roi, son père, désirait vivement lui voir accepter. Elle mourut n'étant encore que novice, dans l'innocence et dans la ferveur la plus édifiante. — (*Mém. de Poissy.*)

1570 — Au monastère de Prouille, la V. Mère JEANNE DE SÉVERAC, Religieuse très pure dans ses mœurs, ardente dans sa piété, humble dans les mortifications et les croix qu'elle a souffertes. Le Père Jean de Réchac ou de

Sainte-Marie en fait mention au premier tome de son ouvrage. Elle retourna à Dieu vers l'an 1570. — (*Ex Martyr. Soror.*)

1574 — Au Monastère de Notre-Dame, à Salamanque, la Sœur FRANÇOISE DE HERRERA. Quand elle entra en agonie, plusieurs Saints de l'Ordre la visitèrent, ce qui lui fit dire avec un profond soupir : « Ah ! mes Sœurs, pourquoi vos habits ne sont-ils pas aussi blancs que ceux de ces bienheureux Pères que je vois ici ! » — Une heure après, elle expirait, et s'en allait au ciel dans leur douce compagnie — (Lopez.)

1580 — A Saragosse, au Monastère de Sainte-Agnès, la très dévote Sœur ANNE SANZ, Religieuse converse. Elle brilla en toute sorte de vertus, mais spécialement en humilité, en obéissance et en charité, vertus les plus indispensables à son état. Elle recevait avec joie et remplissait avec fidélité tous les offices qu'on lui confiait, quelque embarrassants qu'ils fussent; elle ménageait si bien son temps qu'elle en trouvait toujours assez pour ses exercices d'oraison et de mortification. Elle jeûnait fréquemment au pain et à l'eau, et ses rigoureuses disciplines lui occasionnèrent à la longue un mal dont Dieu la délivra miraculeusement, afin qu'elle pût servir plus longtemps ses Sœurs à l'infirmerie.

C'était là, en effet, l'occupation préférée que lui imposait l'obéissance. Sa seule présence réjouissait les infirmes, et la charité avec laquelle elle se dévouait leur procurait une prompte santé. Elle fut très dévote à la Sainte Vierge. Le démon, voulant la détourner de ses pieuses pratiques, lui apparaissait sous des formes hideuses. Un jour qu'elle était en prières à l'église, elle vit tout à coup rôder près d'elle un énorme chien noir. Sans se troubler, la sainte fille se munit du signe de la croix et mit l'animal en fuite en se servant de quelques gouttes d'eau bénite. Elle vainquit toujours son adversaire par ce moyen et par le mépris qu'elle faisait de ses stratagèmes et de sa malice.

Notre-Seigneur, exauçant ses prières, accorda une contrition parfaite à un malheureux condamné à mort, auquel elle avait écrit pour l'exhorter à la patience. Cet homme, après son exécution, apparut à Sœur Anne, pour la remercier, lui disant avoir obtenu la rémission de ses crimes, grâce à elle. Les âmes du Purgatoire furent aussi soulagées de leurs peines par ses satisfactions. Plusieurs d'entre elles vinrent la supplier de recommander aux supérieures du monastère plus d'exactitude à faire acquitter les suffrages prescrits par la Règle en faveur des défunts. On avait généralement en si haute opinion la vertu de cette humble Converse que les Sœurs se plaisaient à lui recommander tous leurs intérêts, pour qu'elle daignât les présenter à Dieu, dès qu'elle paraîtrait devant Lui.

L'effet de son crédit fut très visible à l'égard de l'une d'entre elles. Cette Religieuse était atteinte d'une plaie incurable : or, six heures après le décès

de la Sœur Anne Sanz, à laquelle elle s'était humblement recommandée, elle se sentit instantanément guérie.

Notre V. Sœur mourut au milieu de la nuit du 5 septembre 1580. — (Lopez.)

1651 — A Chalon-sur-Saône, la V. Mère MARIE LANGUET. Elle entra au monastère de cette ville, l'an 1628, dans un âge mûr et commença dès lors à courir avec une grande ferveur dans les voies de la perfection. Elle donnait les preuves de son amour pour Dieu par l'affection spéciale qu'elle portait à tout ce qui concernait son service, quittant ses occupations avec une sainte hâte, pour arriver des premières au chœur. Tout son temps libre, après s'être acquittée de l'Office divin et de ses pratiques de dévotion, elle l'employait avec une diligence merveilleuse à la confection des ornements sacrés ou à la parure des autels. Son courage et sa magnanimité paraissaient dans tout ce qu'elle entreprenait, et son exemple animait les Sœurs à la générosité dans leurs actions. Cet élan provenait de son grand zèle pour la gloire de Dieu et pour l'observance régulière, aussi demeurait-elle toujours parfaitement humble. Sa patience, longuement exercée dans sa dernière maladie, embellit sa couronne et mit le sceau à ses mérites. Elle mourut le 4 septembre 1651. — (*Mém. de Chalon.*)

1659 — Au monastère de Lisbonne, Sœur CLAIRE DU SAINT-SACREMENT supporta avec une merveilleuse patience les continuelles maladies dont il plut à son divin Epoux de l'affliger. La ferveur de sa charité triomphait de la faiblesse de la chair, et la soumission de son esprit lui fit joyeusement accepter la mort, le 5 septembre de l'année 1659. Au moment où sa sainte âme se séparait de son corps, une lumière éblouissante, dont les rayons rejaillissaient sur les assistants, apparut tout à coup sur ses traits. C'est le témoignage que les Actes du Chapitre général de 1670 nous ont laissé de sa vertu.

1676 — Au Monastère de l'Abiette, en Flandre, le précieux souvenir des admirables vertus de la R. Mère FRANÇOISE DOUAI. Elle entra fort jeune dans cette maison, et y prit l'habit avec une ferveur extraordinaire qu'elle conserva toute sa vie. Elle ne pouvait concevoir comment une personne consacrée à Dieu s'attachait encore aux choses d'ici-bas. Elle en éloignait tellement son cœur, que ne perdant jamais la présence de son Bien-Aimé, elle n'avait de pensées, d'aspirations et de paroles que pour Lui. Mais plus l'amour qu'elle lui portait s'enflammait, plus sa haine contre elle-même augmentait : de là, cette adresse remarquable à se priver de tout ce qui flattait les sens, à s'humilier en vaquant avec joie aux occupations les moins apparentes et aux offices les plus bas du monastère ; à se charger d'instru-

ments de pénitences, surtout la veille de ses jours de communion. Elle jeûnait alors rigoureusement, prenait le cilice et passait toute la nuit en oraison pour se disposer à la visite de son Seigneur. Le vif sentiment de ses misères et de son indignité lui faisait craindre d'entendre à sa mort le Souverain Juge lui adresser ces deux terribles paroles de l'Evangile aux vierges folles : *Nescio vos :* « Je ne vous connais point. » Ce fut là le tourment de toute sa vie, aggravé d'une peine intérieure qui lui arrachait de continuels gémissements.

Dans l'office de Maîtresse des novices, elle usait d'une grande charité à l'égard de ses filles ; jamais elle ne s'impatienta contre elles pour les fautes où elle les voyait tomber ; mais supportant leurs faiblesses, elle les redressait par ses paroles, par ses exemples et par la sainte sévérité de nos Constitutions. Elle aimait véritablement ses supérieures et compatissait cordialement à leurs soucis. Quand la mort les frappait, elle leur procurait des suffrages extraordinaires : « Le compte qu'elles ont à rendre, disait-elle, est bien rigoureux : qui sait si par mes manquements je ne suis pas le sujet de leur détention dans les flammes expiatrices ? » Trois mois avant sa mort, elle prédit qu'elle ne passerait pas le mois de septembre ; ce qui arriva, car le vendredi 4, elle entra doucement dans le séjour de la paix, à l'âge de soixante-quatre ans. — *(Ex Mem. Monasterii ejusd.)*

VI SEPTEMBRE

Le B. BERTRAND DE GARRIGUE, l'un des premiers Compagnons de Saint Dominique, et premier Provincial de Provence (*).

BERTRAND, dit de Garrigue, du nom de son pays natal, près d'Alais, maintenant au diocèse de Nîmes, s'associa des premiers au Bienheureux Dominique, fondateur des Frères Prêcheurs, pour son apostolat parmi les Albigeois. »

Ainsi s'exprime le Bréviaire dominicain, ainsi rapporte-t-il les origines de notre Bienheureux. Son sentiment s'appuie sur l'autorité des plus anciens historiens de l'Ordre, notamment sur celle de Bernard Gui, écrivain très sûr.

Toutefois, nous devons le mentionner pour être impartial, le diocèse de Valence, en Dauphiné, revendique l'honneur de compter Bertrand de Garrigue parmi ses enfants. Une tradition locale place, en effet, le berceau du serviteur de Dieu sur le territoire de Bouchet, en un endroit maintenant encore appelé Garrigue, où l'on montre un manoir en ruines qui fut, dit-on, la demeure des parents du Bienheureux.

Pour concilier les deux opinions, certains auteurs émettent l'hypothèse que Bertrand de Garrigue, né près d'Alais, aurait été amené à Bouchet, encore à la mamelle, et y aurait grandi à l'ombre de Notre-

(*) Bern. Gui et divers auteurs dominicains du XIII^e^ siècle.

Dame du Bosquet, célèbre abbaye où, nuit et jour, des vierges cisterciennes, dépendantes de l'Abbé d'Aiguebelle, faisaient monter vers le ciel les louanges du Très-Haut.

Ne cherchons pas à dirimer le débat : remarquons plutôt que la Providence, en enveloppant d'un certain mystère les premières années du Bienheureux Bertrand, a voulu nous prêcher la douce et sainte humilité qui fut constamment la vertu préférée de cet ami de Dieu.

Ame candide et simple, d'après les données fournies par l'histoire sur le caractère du Bienheureux, Bertrand goûta dès son adolescence le bonheur d'être à Dieu sans réserve. Il s'épanouit avec amour sous l'action vivifiante du divin Soleil, et but à longs traits cette rosée des douceurs célestes dont il plaît au Seigneur d'enivrer par avance ses prédestinés.

Cependant la vie contemplative, malgré le charme de son intimité avec Dieu, ne suffisait point à cette nature zélée pour le salut des âmes. Une voix intérieure l'avait invité à gravir la montagne sainte du sacerdoce, et il fallait à son cœur de prêtre des fidèles à éclairer, des pécheurs à convertir, une abondante moisson à déposer aux pieds du Père de famille.

Pour réaliser ce désir, Bertrand conçut l'idée d'aller se joindre aux hommes apostoliques chargés par le Saint-Siège de combattre l'hérésie albigeoise, dans le Midi de la France.

II. — Les temps étaient vraiment critiques. A l'esprit de corruption scandaleuse qui régnait dans les capitales et rappelait Sodome et Gomorrhe, s'ajoutaient le relâchement dans la conduite d'un clergé tourné en ridicule, l'astuce et l'hypocrisie des propagateurs du manichéisme, la brutalité des mercenaires, toujours au service des mauvaises causes, sous la bannière de petits tyrans seigneuriaux. « Leur industrie, dit Michelet, était la guerre. Ils maltraitaient les prêtres tout comme les paysans, habillaient leurs femmes de vêtements sacrés, battaient les clercs et leur faisaient chanter la messe par dérision. C'était encore un de leurs plaisirs de briser les images du Christ, de lui casser les bras et les jambes, de le traiter plus mal que les Juifs à la Passion. Ces rentiers étaient chers aux princes, précisément à cause de leur impiété qui les rendait insensibles aux censures ecclésiastiques. La guerre était effroyable, faite ainsi par des hommes sans foi et sans patrie, contre lesquels l'Eglise elle-même n'était plus un obstacle, impies comme nos modernes et farouches

comme des barbares. C'était surtout dans l'intervalle des guerres, lorsqu'ils étaient sans solde et sans chef, qu'ils pesaient cruellement sur le pays, volant, rançonnant, égorgeant au hasard (1). » Tel était le chaos d'erreurs, d'impiétés, de désordres et de crimes où était plongé tout le Languedoc.

« Dès son enfance, écrit la Mère Drane, Bertrand avait pu se rendre compte de la misérable condition à laquelle les ravages des hérétiques avaient réduit la Provence. C'était une armée d'Albigeois conduite par Raymond VI de Toulouse qui, en l'an 1200, avait dévasté ces contrées, dirigeant ses principales attaques contre les églises et les couvents. Les Religieuses de Notre-Dame du Bosquet, à Bouchet même, avaient cherché leur salut dans la fuite, abandonnant la défense de leur monastère à leurs vassaux. Ceux-ci n'auraient opposé qu'une bien faible résistance à cette horde de brigands qui entouraient l'abbaye et cherchaient à en escalader les murs, si l'un d'eux n'eût commis la maladresse de renverser quelques ruches placées sur les remparts. Les abeilles irritées se répandirent au dehors, s'abattirent sur les assiégeants et blessèrent cruellement tant d'hommes et de chevaux, que cette troupe scélérate dut se retirer en grande confusion. Bertrand connaissait donc par expérience les calamités apportées soit dans son pays, soit dans la Provence et le Comtat Venaissin par les Albigeois et leur protecteur. Voilà pourquoi il n'hésita pas à se joindre volontairement à la mission dirigée par les Cisterciens. »

Suivons-le sur cet important théâtre.

III. — Les envoyés du Siège apostolique travaillèrent longtemps ; hélas ! le succès ne répondait point à leurs labeurs ! Ce n'était pas le zèle qui faisait défaut, ce n'était ni l'énergie, ni la sainteté. Mais il est écrit que si le Seigneur n'édifie lui-même, en vain l'on voudrait construire la cité. Encore quelques instants, et l'heure marquée par la divine Providence aura sonné.

Un prêtre, jeune encore, qui suivait le saint évêque d'Osma, Diégo d'Azevedo, venait d'apparaître dans ces contrées désolées : c'était Dominique de Guzman. Travaillant d'abord sous la conduite du saint Prélat, il n'avait qu'à suivre l'impulsion forte et généreuse qui lui était imprimée ; mais la mort enleva bientôt celui qui paraissait être ici-bas son plus ferme appui.

(1) Michelet, *Hist. de France*, t. II, p. 472.

Loin de se décourager, Dominique n'en continua son œuvre qu'avec plus de zèle, et sa grande sainteté le mit promptement à la tête de la mission catholique.

Au milieu des guerres, des désordres et des troubles de tout genre qui désolèrent cette malheureuse contrée, on voit toujours sa noble figure dominer, calme et sereine, et, comme un rayon de soleil s'échappant du sein de l'orage, faire briller partout une lueur d'espérance, de bonheur et de paix.

Bertrand de Garrigue eut bientôt compris ce qu'il y avait de grand et de généreux dans le cœur de Dominique. Il s'établit toujours entre les âmes saintes un courant surnaturel formé par la grâce ; et la charité, cet aimant divin, plus puissant que toute chose créée, commence dès ici-bas cette étroite union qui sera consommée dans la bienheureuse patrie.

C'était en l'année 1207. Dès lors la vie du Bienheureux Bertrand ne peut être séparée de celle de saint Dominique. Il fut certainement l'une des pierres fondamentales de l'édifice dominicain, et le compagnon par excellence du glorieux Patriarche. Dans sa Chronique, le B. Humbert nous apprend en ces termes quels étaient ces nouveaux apôtres.

« Saint Dominique, resté seul avec quelques compagnons qui ne lui étaient attachés par aucun vœu, soutint pendant dix années la foi catholique en divers lieux de la province de Narbonne. On les voyait se donner tout entiers au salut des âmes par l'office de la prédication et souffrir de grand cœur beaucoup d'affronts, d'ignominies et d'angoisses pour le nom de Jésus-Christ. C'est alors que s'élaborait l'Ordre illustre des Prêcheurs. L'œuvre de Dieu doit toujours avoir pour fondement les croix et la persécution : c'est un axiome dans l'Eglise qui peut nous faire comprendre les fatigues sans mesure de ces évangélisateurs intrépides. »

Au cours de ces premiers travaux se forme cette union si intime entre le bienheureux Patriarche et celui qui devait être son fils spirituel. Bertrand de Garrigue suivait Dominique en toute rencontre, « pas à pas, dit Bernard Gui, mortifiant continuellement sa chair pour glorifier Notre-Seigneur Jésus-Christ. Par ses veilles, ses pénitences, ses jeûnes, il réussit tellement à imprimer en lui-même la ressemblance de son bien-aimé Père, qu'on eût pu dire en le voyant passer : « Vraiment le disciple est semblable au Maître : voilà le portrait « vivant de saint Dominique. »

« C'était un homme d'une grande sainteté et d'une austérité étonnante », écrit de son côté le B. Jourdain. Et il semble que la divine Providence l'eût choisi pour tenir dans la confiance de S. Dominique la place laissée vide par la mort de Diégo. Dès le premier jour où ils se rencontrèrent, une même intelligence des choses de Dieu unit leurs cœurs par une mutuelle sympathie. Aussi les anciens auteurs nomment-ils Bertrand « le bien-aimé disciple de saint Dominique, son plus cher coopérateur dans tous ses travaux, l'émule de sa piété et l'imitateur de sa sainteté, enfin l'inséparable compagnon de ses voyages ». Et Thierry d'Apolda d'ajouter: « Comment en être surpris, puisqu'il était également le compagnon fidèle de sa dévotion et de sa sainteté ! »

Les mortifications, la piété et le zèle de ces deux apôtres ne pouvaient manquer d'être agréables à Dieu. Aussi le Ciel proclamait-il leur sainteté par de nombreux miracles. Ici, nous renvoyons forcément à la vie de saint Dominique pour le récit circonstancié des prodiges qui consacrèrent l'apostolat de ces deux âmes d'élite. Le rôle de Bertrand de Garrigue n'était, il est vrai, que secondaire, mais en se mettant à la suite du Saint, il partageait devant Dieu le mérite de ses courses et de ses labeurs, et plus d'une fois il bénéficia lui-même de ses bienfaits miraculeux.

Ils cheminaient un jour dans le voisinage de Montréal, quand une violente tempête les surprit tout à coup. Le B. Jourdain raconte ainsi cet épisode:

« Je tiens le fait de la bouche même du B. Bertrand, dit-il; un jour qu'il voyageait avec son saint Père, un effroyable orage éclata sur leur tête et une pluie diluvienne inonda toute la région. Mais Maître Dominique fit le signe de la croix, et ce déluge d'eau se retira devant lui. Le Saint et son compagnon purent continuer leur marche en toute sûreté; ils voyaient les torrents de pluie tomber devant eux, à la distance d'environ trois coudées, mais sans mouiller le bord même de leurs tuniques. »

Pendant la vie de saint Dominique, son disciple garda sur ce miracle le silence qui lui était recommandé, et lorsqu'il crut devoir en parler pour rendre gloire à Dieu, il ne s'attribua rien, il ne fit pas même connaître la part qu'il avait eue à cette dernière faveur.

Le lieu où s'accomplit le prodige est situé, comme nous l'avons dit ailleurs, entre Montréal et Carcassonne, et se nomme *le champ de l'Oratoire de Saint Dominique*: ce nom lui vient d'une petite chapelle

érigée là en l'honneur du Saint, et tenue en grande vénération par le peuple des campagnes, dévotement persuadé que jamais la pluie ne tombait dans un rayon de six pas de ses murs. Aussi, lorsque la foudre grondait, accourait-on s'y réfugier. Cette chapelle, détruite en 1793, fut depuis remplacée par un monument rappelant le miracle. « Le 25 novembre 1868, écrit M. l'abbé Isnard, la religieuse population de Montréal, pleine de respect pour la tradition de ses ancêtres, inaugurait sur les ruines de l'antique chapelle, renversée à la Révolution, un monument de 3 mètres 60 de haut et de 90 centimètres de large. Il porte une statue de saint Dominique avec cette inscription sur le piédestal :

Ici au XIII^e^ siècle
Furent miraculeusement préservés
Des atteintes d'un orage diluvien
Le glorieux saint Dominique
Et son compagnon saint Bertrand
De Garrigue.
Saint Dominique et saint Bertrand de Garrigue,
Priez pour nous et préservez-nous de l'orage.

Voilà comment les siècles, ajoute l'historien précité, rendent encore témoignage aux vertus sublimes de ces hommes de Dieu, dont l'influence fut immense pour la soumission du Languedoc à la foi catholique (1).

IV. — Près de dix années s'étaient donc écoulées dans les travaux d'un apostolat incessant. Il était temps enfin d'en recueillir les premiers fruits. La grâce venait de faire entendre à Dominique ses irrésistibles accents. Faibles étaient les moyens, mais grandes son espérance et sa confiance en Dieu. Six hommes seulement avaient eu le courage de s'attacher à lui sans réserve, il les rassembla dans la maison de l'un d'eux, les revêtit de l'habit qu'il portait lui-même, et tous ensemble entreprirent de mener une vie uniforme et commune. Au premier rang se distinguait Bertrand de Garrigue : il fit ainsi le généreux sacrifice de sa liberté, se dévouant pour le reste de sa vie aux

(1) *Saint Bertrand de Garrigue,* par M. l'abbé Isnard, curé de Tulette, Valence, 1885.

fonctions du saint ministère. Comme s'il eût commencé dès lors à vivre pour le prochain, pour le service de l'Eglise et pour la gloire de Dieu, écrit le Père Touron, il augmenta ses austérités, ses jeûnes, ses prières et redoubla de vigilance sur lui-même, afin d'arriver à la parfaite pureté de cœur par la mortification des sens et des désirs de la chair.

Dans le cours de cette année 1215, des événements importants étaient survenus. Dieu avait béni et multiplié le petit troupeau, composé maintenant de seize membres. Dominique avait soumis ses projets au glorieux Pontife Innocent III ; il avait été favorablement accueilli de Sa Sainteté, et dès le printemps de 1216, il revenait en France, assemblait au monastère de Prouille les premiers éléments de son Ordre, pour en arrêter la constitution définitive. Désormais les vœux de notre Bienheureux seront accomplis ; il pourra trouver à la fois et le calme et la contemplation de la vie monastique dont son âme, jeune encore, avait été charmée ; mais de plus, il sera un apôtre, en un mot, un moine prédicateur.

Les Chroniques ne disent point quelle part dut prendre Bertrand de Garrigue dans cette mémorable assemblée de Prouille. Cependant la confiance que saint Dominique allait bientôt lui témoigner nous laisse soupçonner l'influence que ses sages conseils durent exercer. Bertrand était, en effet, regardé comme le premier de l'Ordre après le fondateur ; il avait toutes les qualités requises pour diriger l'institut dans la maison que Pierre Seila venait d'abandonner au saint Patriarche à Toulouse, et pour surveiller les travaux du monastère qui allait s'élever avec célérité sur le flanc de l'église de Saint-Romain. Or, à quelques mois de là, Dominique était contraint de traverser les Alpes une fois encore et de se rendre, au milieu de fatigues inouïes, dans la capitale du monde chrétien. Il quittait une famille religieuse née d'hier, ne pouvant s'appuyer sur le présent, n'ayant aucun avenir assuré : mais il trouvait dans Frère Bertrand un autre lui-même, il pouvait donc partir sans crainte, sachant que l'esprit de Dieu dirigeait celui qu'il aimait de la plus noble charité. « Saint Dominique, dit Jean de Réchac, prend congé de ses fils, laissant encore à son poste son cher et ancien compagnon, le B. Bertrand de Garrigue. » Jean de Réchac est ici l'écho d'un témoignage plus autorisé. Quatre siècles auparavant, Jourdain de Saxe écrivait : « En 1215 et 1216, lorsqu'il prit le chemin de la Ville éternelle, le Saint laissa Fr. Bertrand à Toulouse, à la tête de sa compagnie. »

Cet honneur déféré à notre Bienheureux, dans des circonstances aussi graves, est pour nous le plus sûr garant de son éminente sainteté.

Quelques actes de son administration sont parvenus jusqu'à nous : ce sont des donations faites « à Maître Dominique et à Fr. Bertrand, *Prieur de la maison et de l'église de Saint-Romain* » ; les titres portent la seule signature du Bienheureux et appartiennent à la gestion de 1215 et 1216.

Le nouveau Prieur, tout en s'occupant du matériel, ne négligeait pas le côté, bien autrement relevé et important, du spirituel. Par ses exemples, par ses paroles, il s'efforça d'établir la vie religieuse de ses Frères sur les fondements inébranlables de la perfection évangélique. Aussi tous étaient-ils préparés aux plus généreux sacrifices, et quand le bienheureux Patriarche revint de Rome, vers le mois de juin de l'année 1217, il trouva la petite communauté florissante. Tous furent convoqués au monastère de Prouille, pour la fête de la glorieuse Assomption de la Très Sainte Vierge. Ce jour est à jamais mémorable dans les annales de l'Ordre. De pauvres Frères, au nombre de seize seulement, telle était la première génération dominicaine. Mais ils étaient des Saints, et dans ce seul mot est renfermé le secret d'une énergie et d'une confiance que le monde ne saurait comprendre. Ils pouvaient donc partir sans crainte, emportant pour toute richesse la grâce de Dieu et la bénédiction de leur Père : ils étaient assez nombreux pour occuper la France, l'Espagne et l'Italie. Bertrand de Garrigue reçut la mission d'accompagner Frère Matthieu à Paris avec cinq autres Religieux, et de l'installer avec le titre d'abbé dans le futur monastère de la capitale.

V. — Les nouveaux apôtres se mirent en route vers la fin du mois d'août, sans argent, sans ressource, avec la difficile mission de prêcher et de fonder des couvents. Pendant le voyage, la petite troupe de missionnaires crut devoir se partager en deux bandes, dans le dessein d'annoncer avec plus de fruits, et selon l'habitude de l'Ordre, la parole de Dieu dans les villes et les bourgades échelonnées sur leur route. Or, il arriva que les plus âgés ne parvinrent à leur destination que trois semaines après l'arrivée des plus jeunes. Ecoutons sur ce fait le B. Jourdain.

« Frère Matthieu, l'abbé élu, et Frère Bertrand, qui fut ensuite Provincial de Provence, ces deux Religieux, dis-je, munis d'un

rescrit pontifical qui les autorisait à propager leur institut, se dirigent vers Paris avec deux autres Frères, Jean de Navarre et Laurent d'Angleterre. Avant leur entrée dans la ville, Dieu, par révélation, fait connaître à ce dernier ce qui arriverait aux Frères, c'est-à-dire plusieurs particularités relatives à leur logement, à la situation de leurs cellules et à la prospérité future de l'établissement, qui devait admettre dans son sein un grand nombre de Religieux. Sa prédiction fut ensuite confirmée par l'événement. D'autre part, voyageaient ensemble Frère Mannès, frère du B. Dominique, et Michel d'Espagne, ayant avec eux un Frère convers de Normandie, nommé Odéric. Ce sont là tous les Religieux qui devaient se rendre à Paris. Les trois derniers, plus expéditifs dans le voyage, arrivèrent les premiers et firent leur entrée dans la capitale le 12 septembre 1217; ce ne fut que trois semaines après que Frère Bertrand et ses compagnons purent les rejoindre. »

Leur réunion eut donc lieu au commencement d'octobre. Ils se logèrent au centre de Paris, aux portes de l'évêché, dans une humble maison qu'ils avaient louée près de l'hôpital de Notre-Dame. Dix mois entiers, ils vécurent dans une disette extrême, n'ayant pour tout soutien que leur confiance en Dieu. Le souverain Maître ne les abandonna pas, et bientôt la ville entière fut remplie de leur sainteté. L'évêque de Paris, Pierre de Nemours, devint leur protecteur; le docteur Jean de Barastre, doyen de Saint-Quentin, chapelain du roi et professeur à l'Université, leur offrit sa chapelle de Saint-Jacques pour leur collégiale, et son hospice pour y bâtir leurs cellules.

Mais dès que l'Université eut connu le dessein de son professeur de loger Frère Bertrand et ses compagnons dans l'hôpital de la porte d'Orléans, elle prétendit avoir des droits sur son emplacement et déclara hautement qu'elle voulait les conserver. De là d'interminables pourparlers qui durèrent plus de trois ans, et se seraient prolongés bien davantage sans l'intervention de l'autorité pontificale.

Honorius III donna gain de cause à Jean de Barastre, lequel put enfin confirmer, par acte authentique du 3 mai 1221, la donation déjà faite aux Frères de Paris, tandis que l'Université, à la prière du Pape, abandonnait ses droits sur la maison de Saint-Jacques, stipulant toutefois qu'à titre de confraternité, les docteurs universitaires à leur mort y seraient honorés des mêmes suffrages que les membres de l'Ordre.

Notre Bienheureux, il faut le dire, n'était plus à Paris depuis longtemps. Il n'avait pas même assisté aux démêlés dont nous venons de parler. Après avoir contribué pour sa part à préparer les bonnes dispositions de Jean de Barastre à l'égard de sa petite communauté, logée près de Notre-Dame, il dut reprendre le chemin de Toulouse. Certains auteurs le font assister, au mois de janvier 1218, à la fondation du couvent de Bologne. C'est, croyons-nous, une erreur : les Chroniques de l'Ordre sont formelles à cet égard. Il faut donc voir dans ces paroles de Thierry d'Apolda : « Dans la sollicitude miséricordieuse que le B. Père éprouvait pour le salut d'un grand nombre et dans le soin vigilant qu'il mettait à dilater son Ordre, il envoya de Rome à Bologne les Frères Jean et *Bertrand* » et dans ces mots du B. Jourdain, sur le même sujet, *quidam frater Bertrandus*, il faut voir un Frère Bertrand autre que celui dont nous nous occupons. Pendant ce temps, une quatrième fois, le saint Patriarche était allé à Rome pour établir un couvent de son Ordre dans le centre du monde chrétien : il repassa les Alpes dans le courant de l'automne, et prit le chemin du Languedoc, où de graves événements s'étaient accomplis. « Dominique, dit Echard, arriva de Rome en Occitanie, vers le mois d'octobre 1218. Plusieurs motifs urgents l'amenèrent dans la province : la mort de Simon de Montfort, son ami le plus intime, tué le 25 juin, après un siège de neuf mois devant les murs de Toulouse, par un coup de pierre lancé d'une catapulte ; les consolations à donner à ses disciples dans l'accablement où les avait laissés la perte de l'illustre héros, leur protecteur le plus serviable ; les affaires de l'Ordre bien en souffrance dans la contrée, depuis les dernières victoires des hérétiques. » Autant que pouvait le permettre sa courte visite, il releva le moral des Frères, encore abattus et terrifiés au souvenir des fâcheux événements qu'ils avaient eus sous les yeux, remédia à la triste situation de la maison et assigna une seconde fois pour Prieur Bertrand de Garrigue. Puis il poursuivit son voyage vers l'Espagne. Au mois d'avril de l'année suivante, Dominique se trouvait de nouveau à Saint-Romain, dirigeant ses pas vers la capitale de la France. Cette fois encore, le B. Père se rappelle l'ancien compagnon de ses travaux et de ses courses apostoliques, il le prend avec lui. « En l'année 1219, écrit Jourdain de Saxe, saint Dominique quitta l'Espagne et entra en France pour aller jusqu'à Paris. Selon la manière de compter de ce temps-là, ajoute Echard, il repassa les Pyrénées, après le 25 mars, c'est-à-dire après la fête de Pâques, qui fut le 7 avril, il

regagna ensuite l'Occitanie, embrassa pour la dernière fois ses enfants de Toulouse, prit pour compagnon de voyage Frère Bertrand de Garrigue et avec lui se dirigea vers la capitale à marche forcée. »

Toutefois, contre leur usage, nos pieux voyageurs se détournèrent de la ligne directe, pour prendre une autre voie. Ce qui les attirait, c'était le parfum de sainteté qu'exhalait le sanctuaire vénérable de Notre-Dame de Roc-Amadour. Comment n'auraient-ils point salué sur leur passage l'auguste Vierge Marie? Elle pouvait être nommée à bon droit la tendre Mère des Frères Prêcheurs ; de son côté Dominique était pour elle un fils plein d'une respectueuse tendresse. Il allait prêchant partout son Rosaire avec une ardeur infatigable, et cet amour, il le légua à ses enfants.

Les deux Saints passèrent une nuit entière à Roc-Amadour, abimés dans la contemplation au pied de l'autel de Marie. « Une des peintures dont est enrichi le vénéré sanctuaire transmet à la postérité le souvenir de cette nuit mémorable : les deux Bienheureux y paraissent comme deux Anges en admiration devant la Reine du Ciel ; et le pèlerin qui va s'agenouiller en face de l'image de la Vierge-Mère semble respirer encore, sous ces voûtes noircies par le temps, le parfum de sainteté qu'exhalèrent dans l'oraison les lèvres pieuses de ces infatigables propagateurs du Rosaire (1). »

Le lendemain matin, Maître Dominique et Frère Bertrand reprenaient leur route, n'ayant sur eux ni or, ni argent, ni provisions. Ils cheminaient sous l'œil de Dieu, demandant humblement l'aumône et se contentant de la nourriture la plus grossière que voulait bien leur accorder la charité des cœurs compatissants. Leur silence n'était interrompu que par les accents de la prière et des colloques spirituels.

Parfois, comme pour réveiller leur courage, ils chantaient des hymnes, les Litanies de la Sainte Vierge, l'*Ave, maris Stella*. « Or, il arriva que le jour même où ils avaient quitté Notre-Dame de Roc-Amadour, ils furent rejoints sur la route par des pèlerins allemands qui, les ayant entendus réciter des psaumes et des litanies, se mirent pieusement à leur suite.

« Au prochain village, leurs compagnons les invitèrent à dîner avec eux, et ils agirent de même pendant quatre jours consécutifs. Le cinquième, le bienheureux Dominique dit en gémissant à Ber-

(1) *Lettre postulatoire de l'évêque de Cahors dans la cause du B. Bertrand ;* Cahors, 23 décembre 1878.

trand de Garrigue : « Frère Bertrand, j'ai conscience de voir que nous moissonnons le temporel de ces pèlerins sans pouvoir semer en eux le spirituel. C'est pourquoi, s'il vous plaît, mettons-nous à genoux, et demandons à Dieu la grâce d'entendre et de parler leur langue, afin que nous leur annoncions le Seigneur Jésus. » Ce qu'ayant fait, ils commencèrent à s'exprimer en allemand, à la grande surprise des pèlerins, et pendant quatre autres jours qu'ils furent ensemble, jusqu'à Orléans, ils s'entretinrent du Seigneur Jésus. A Orléans, les pèlerins suivirent la route de Chartres et laissèrent Dominique et Bertrand sur celle de Paris, après avoir pris congé d'eux et s'être recommandés à leurs prières.

« Le lendemain le bienheureux Père dit à Bertrand : « Frère, voici que nous arrivons à Paris ; si les Frères apprennent le miracle que le Seigneur a fait pour nous, ils nous regarderont comme des Saints, tandis que nous ne sommes que des pécheurs ; et s'il vient aux oreilles des gens du monde, notre humilité courra de grands risques ; c'est pourquoi je vous défends d'en parler à personne avant ma mort (1). »

Cette défense fut religieusement observée : mais après le décès de S. Dominique, Bertrand raconta le fait aux Frères les plus pieux.

Une année à peine s'était écoulée depuis la fondation du couvent de Paris, et déjà trente Religieux y étaient assemblés, quand arrivèrent nos deux Saints. Le B. Patriarche dispersa promptement ses nouveaux fils sur toute l'étendue de la France, et, en quelques mois, cette semence, fécondée par les bénédictions célestes, avait produit le centuple. Le séjour de Dominique et de Bertrand dans la capitale fut de courte durée.

Mais ces quelques semaines leur suffirent pour convertir un grand nombre de pécheurs : satisfaits des progrès de l'Ordre, l'un et l'autre quittèrent Paris vers le mois de septembre. Dominique se dirigea vers Bologne et Bertrand descendit en Languedoc, avec mission de reprendre le gouvernement de Saint-Romain.

En rentrant dans son prieuré, le Bienheureux parut aux yeux de ses Frères comme le vrai type du Religieux dominicain : il laissait briller en lui toutes les vertus qu'il avait acquises en vivant dans la

(1) Gérard de Frachet : *Vitæ Fratrum ;* traduction du P. Lacordaire dans sa *Vie de saint Dominique.*

plus parfaite intimité avec saint Dominique. Aussi avait-il contracté l'habitude d'imiter constamment la sainteté de son maître dans la pratique de l'oraison, dans les disciplines, les veilles et autres mortifications.

Selon toute apparence, il resta au couvent de Toulouse jusqu'en l'année 1221. Des changements importants furent alors introduits dans l'organisation de l'Ordre. Il fut divisé en huit provinces, et Bertrand de Garrigue fut institué Provincial de la Provence, dont le territoire comprenait la partie méridionale des Gaules, depuis Marseille jusqu'à Lyon, sur toute la zone qui s'étend des Alpes à l'Océan.

Les vertus de notre Bienheureux, qui avaient jeté un si vif éclat dans ces contrées, le rendaient assurément digne d'un tel choix, et les progrès de l'Ordre, pendant les années qui suivirent, prouvèrent assez que saint Dominique ne s'était point trompé en lui donnant un tel chef dans ces belles provinces du Midi.

VI. — Dès son entrée en charge, Fr. Bertrand se trouva en face d'une situation difficile : les deux Raymond de Toulouse, le père et le fils, toujours zélés partisans de l'hérésie, avaient reconquis leurs Etats par la force des armes et y régnaient paisiblement. Pour ne pas éveiller dans leur esprit le plus léger soupçon, le Provincial agit avec sagesse et prit le parti de la prudence. Résolu à se tenir à l'écart des affaires publiques, il se renferma scrupuleusement dans les limites de son humble ministère et recommanda à ses Religieux d'exposer la foi catholique avec la simplicité et la douceur de la charité chrétienne, sans mêler à leurs discours des questions politiques toujours irritantes.

D'autre part, comprenant qu'il est l'auxiliaire des évêques et que le bien ne peut se faire sans eux, il tint à honneur de les entretenir fréquemment sur les moyens à prendre pour réveiller la foi dans les âmes. Les Prélats de la Province secondèrent son zèle, et nombre de leurs collègues firent, de concert avec eux, de sages règlements pour obliger les ecclésiastiques séculiers à imiter la pauvreté et la chasteté des enfants de saint Dominique, déjà en grande vénération parmi le peuple. Ce résultat doit être attribué en partie à l'initiative et à la généreuse impulsion de notre Bienheureux.

Au milieu de la régénération morale qui s'opérait autour de lui, Bertrand ne restait pas inactif. « Sans jamais interrompre l'exercice de la prédication, écrit l'abbé Nadal, dans son *Histoire hagiologique*

du diocèse de Valence, il remplissait les fonctions de sa charge avec toute l'attention, le zèle et cet amour de la régularité qu'on peut attendre d'un homme tout rempli de l'esprit de Dieu. » On le voyait partout où l'appelait le devoir. En 1222, il contribua par son vote à l'élection du B. Jourdain de Saxe, au troisième Chapitre général, tenu à Paris : puis, dans ses fréquentes visites à Prouille, par ses prédications et ses exemples, il ne cesse d'affermir dans l'esprit de leur vocation les saintes Religieuses du célèbre monastère. Une de ses lettres, datée du 5e jour des calendes d'avril 1223, trouvée à Prouille au XIVe siècle, par Bernard Gui lui-même, témoigne de sa sollicitude pour cette maison et pour tout ce qui pouvait intéresser l'œuvre dominicaine. En un mot, tous les instants de sa vie sont consacrés à l'édification et à l'instruction des autres, au service de l'Eglise et à la gloire de Dieu. Aussi, sans autre prestige que la simplicité d'une vie irréprochable, attire-t-il autour de lui, par ses vertus, les hommes les plus recommandables, qui viennent à l'envi se mettre sous sa conduite : il les recueille dans les couvents de Toulouse et de Montpellier, et après les avoir façonnés aux exercices de la prière et de la discipline, il les envoie dans les villes épiscopales de sa Province, prêcher et fonder des monastères.

Ainsi furent établis, dès la première année de son Provincialat, les couvents de Bayonne et du Puy-en-Velay.

Le couvent de Lyon, fondé l'an 1218, par ordre de saint Dominique lui-même, et situé à la limite du territoire de Provence, se trouva d'abord sous l'autorité immédiate du B. Bertrand ; mais, en 1224, pour des raisons relatives peut-être à la politique, il fut placé sous la juridiction du Provincial de France, résidant à Paris ; la maison de Limoges fut donnée en échange.

Au moment où s'opérait cette séparation, le Provincial de Provence jetait les fondements du couvent d'Avignon, et il le faisait dans une circonstance qui honore tout particulièrement son zèle.

Cette ville formait alors une petite république, gouvernée par sept consuls et deux juges : depuis longtemps, elle servait avec ardeur la cause de Raymond VII, et, comme on le croira sans peine, donnait en plein dans l'hérésie. Privée de son évêque, elle se trouvait actuellement sous le poids de l'excommunication et de l'interdit.

Bertrand de Garrigue n'hésite pas à lui envoyer des Religieux. Ses fils gagnent tout d'abord l'estime et la confiance d'une partie de la population ; puis, écrit le Père Jean Mahuet, « considérant qu'une

maison de leur Ordre sera bien placée dans une ville aussi importante, ils achètent dans l'un des faubourgs une parcelle de terrain, pour mener à bonne fin le projet de leur Provincial (1) ».

Le couvent fut, en effet, commencé la même année; mais des dissensions survenues parmi les citoyens contraignirent les Frères à fuir devant l'orage, laissant inachevés leurs travaux de construction, jusqu'au retour de jours meilleurs. Sur ces entrefaites, l'évêque de Cahors, Guillaume de Cardaillac, sollicita le concours de quelques Prêcheurs pour le soutenir dans ses luttes contre les hérétiques. Le zélé Provincial se rendit immédiatement à son appel et installa lui-même ses Religieux dans la ville épiscopale.

Cet avantage le dédommageait de l'échec subi à Avignon. Mais bientôt cet échec lui-même était glorieusement réparé. Le 12 septembre 1226, après trois mois de siège, les Avignonnais ouvraient leurs portes à l'armée croisée, commandée par Louis VIII en personne. Le roi de France, le légat du Pape, d'autres prélats, le clergé expulsé naguère de la cité, y rentraient en triomphe et célébraient une procession d'expiation.

Les Frères Prêcheurs, précédés de leur Provincial, firent-ils partie du cortège? c'est possible : toujours est-il que le vénérable Père put sans obstacle achever son œuvre, et peupler d'un grand nombre de Religieux le célèbre couvent qui devait, un siècle plus tard, s'honorer de la présence réitérée des souverains Pontifes, et de la canonisation de saint Thomas d'Aquin.

Après Avignon et Cahors, Marseille, Bordeaux : il serait difficile de nommer toutes les maisons de l'Ordre qui doivent leur origine au premier Provincial de Provence : c'est au souvenir de ces nombreux établissements, créés dans le midi de la France par son zèle infatigable, que sa postérité religieuse a pu dire de lui, en faisant son éloge : « Durant plusieurs années, le B. Bertrand de Garrigue a administré notre Province naissante avec le plus grand succès, et en a prodigieusement reculé les limites (2). »

VII. — L'homme de Dieu visitait souvent ses colonies monastiques, suivant les devoirs de sa charge : mais il en était une où on le voyait plus fréquemment, c'était celle de Montpellier. Après de rudes fati-

(1) *Prædicatorium Avenionense*, c. II.
(2) *Acta Capituli provincialis Provinciæ*. Aix, 1633.

gues, il aimait à y venir retremper son esprit et son cœur dans les doux exercices de la retraite et de la prière.

Le couvent de Montpellier était d'ailleurs son œuvre : il l'avait fondé avant de devenir Provincial, en l'année 1220 : cinq ans plus tard, à sa demande, l'évêque de Maguelone, Bernard de Mezoa, venait en consacrer la magnifique église. Dans les entretiens qu'il avait alors avec ses Frères, le saint Provincial ne cessait pas de les exhorter à s'occuper avant tout du salut des âmes. « La conversion des pécheurs, disait-il, doit être la principale préoccupation des enfants de saint Dominique. » Voilà pourquoi, chaque matin, il se faisait à lui-même un devoir d'offrir le sacrifice de la Messe pour les pécheurs, mais rarement pour les trépassés.

Or, il y avait à cette époque, au couvent de Montpellier, un Frère du nom de Benoît, bon et prudent Religieux, lequel s'étant aperçu de la chose, se permit de demander à son Provincial pourquoi il célébrait si souvent pour les pécheurs et si rarement pour les morts. — « C'est, répondit celui-ci, que les morts, pour qui l'Eglise ne cesse de prier, sont en sûreté et parviendront certainement au salut, tandis que nous, pauvres pécheurs, n'avons pas cette assurance et sommes environnés de dangers. — Très cher Prieur, reprit le Frère, s'il y avait ici deux mendiants également pauvres, l'un ayant son corps en bon état et l'autre privé de tous ses membres, lequel, dites-moi, vous empresseriez-vous de secourir? — Sans nul doute, celui qui est incapable de s'aider lui-même. — Eh bien! continue Frère Benoît, les morts sont dans ce cas; ils n'ont plus ni bouches pour se confesser, ni oreilles pour entendre, ni paupières pour pleurer, ni mains pour opérer le bien, ni pieds pour faire des pèlerinages : de nous seulement ils attendent assistance et secours. Les pécheurs, au contraire, sans parler de nos prières, peuvent s'aider de toutes les manières que je viens d'indiquer. » Le Provincial ne fut pas pleinement convaincu. Mais voici que, la nuit suivante, un défunt à la face hideuse apparut, et faisant peser sur lui une lourde bière, le réveilla en sursaut. Frère Bertrand se rendormit; mais le spectre revint et par dix fois s'efforça d'opprimer sa victime et de la terrifier. Dès l'aurore, l'homme de Dieu manda Frère Benoît, lui raconta sa vision, et montant à l'autel célébra pour les trépassés avec larmes et grande dévotion. A partir de ce moment, il joignit dans ses suffrages les pécheurs de la terre et les âmes du Purgatoire (1).

(1) *Vitæ Fratrum.*

VIII. — Bertrand de Garrigue était encore Provincial en 1230, année de sa mort. Dans l'histoire, il ne nous apparaît plus qu'à l'heure suprême de son union avec le Seigneur. Sa réputation de sainteté s'étant répandue au loin, le monastère du Bouchet désira jouir de l'avantage de sa parole évangélique. Le Bienheureux voulut bien se rendre aux désirs des Religieuses, et il vint les animer par ses discours à persévérer dans une entière séparation du monde. Pendant le temps de ses prédications, il tomba malade, et, après quelques jours de souffrances, abandonna cette misérable terre, humble dans sa mort comme il l'avait été dans sa vie. « Il mourut, disent Gérard de Frachet et Humbert de Romans, ses contemporains, dans la maison des Religieuses du Bosquet, près d'Orange, en Provence (1). » Mais en lui, tout devait être caché. Durant sa vie, il abritait ses vertus à l'ombre des vertus de son bien-aimé Père, et c'est au milieu d'une forêt d'yeuses, dans un monastère ignoré, qu'il remet entre les mains de son Créateur son âme sainte et virginale.

Cependant les premiers écrivains en parlent tous avec le plus grand respect. C'était, nous disent-ils, un homme saint et d'une dévotion parfaite, d'une grande vigilance sur lui-même (2). Sa vie était digne de toute louange, et il possédait une admirable sincérité. Sans pitié pour lui-même, il mortifiait sa chair par la plus rigoureuse pénitence, car il avait pris saint Dominique pour exemple et règle de toutes ses actions (3). Chaque jour, il offrait le saint sacrifice de la Messe avec une ferveur et une abondance de larmes extraordinaires (4). Son humilité était extrême ; malgré son angélique pureté, dit encore Gérard de Frachet, il se considérait comme le dernier des pécheurs et ne cessait de pleurer nuit et jour les péchés par lesquels il craignait d'avoir offensé Dieu. Le saint Père Dominique jugea qu'il y avait là un excès et lui enjoignit de ne plus pleurer ses péchés mais ceux des autres. Et telle était la puissance des paroles de Dominique, ainsi que la parfaite obéissance de son humble disciple, qu'à partir de ce jour, il lui devint impossible, le voulût-il, de pleurer sur ses propres misères, tandis qu'il versait d'abondantes larmes sur celles du prochain.

Tel fut Bertrand de Garrigue, modèle parfait du Frère Prêcheur.

(1) Ms. de Bern. Gui. (*Vit. Fratr.*, libr.II, c. VI.)
(2) B. Jourdain ; *Vitæ Fratrum*.
(3) B. Jourdain.
(4) *Vitæ Fratrum*.

« Il décéda, disent les historiens, plein de mérites et accablé de vieillesse, emportant dans la tombe la réputation et l'honneur d'un homme célèbre en vertus et puissant en miracles. Il avait parcouru sa carrière comme un astre lumineux ; c'est pourquoi il passa de la lumière terrestre à la splendeur inaccessible des cieux. »

IX. — Les Religieuses de Notre-Dame du Bosquet firent inhumer le corps du Saint dans leur cimetière conventuel, non loin du chevet de leur église abbatiale (1). Une pierre tombale, conservée encore aujourd'hui, désignait autrefois la place de sa sépulture. Sans nul doute, ce fut autour de cette pierre que commença le culte public du Saint. Des grâces et des guérisons miraculeuses, dont la renommée ne dépassa guère d'abord les barrières du cloître, furent obtenues par son intercession. Mais bientôt des prodiges plus éclatants se manifestent et l'on voit alors les foules accourir à l'abbaye et mettre leurs familles sous la protection du Bienheureux. En foulant chaque jour la terre sanctifiée par le corps de l'homme de Dieu, le peuple s'habitue à ne plus appeler le cimetière de Notre-Dame que le *cimetière de Saint-Bertrand.* C'est le nom qu'il porte encore de nos jours.

« Vingt-trois ans après sa mort, on leva de terre le saint corps de Frère Bertrand qui fut trouvé entier et sans corruption, et on le plaça dans un honorable sépulcre. » Ainsi s'exprime Bernard Gui.

Après cette translation dans l'église du monastère, les Cisterciennes de Notre-Dame du Bosquet nous apparaissent, durant près de deux siècles, comme faisant une garde d'honneur autour de son tombeau.

« Là, nous disent les chroniques contemporaines, on veille honorablement à la conservation du saint corps, là se manifeste une dévotion convenable » ; et ailleurs : « On conserve dans le monastère des Religieuses du Bosquet le corps de Frère Bertrand, corps que le peuple, dans sa pieuse vénération, honore comme *saint,* tant à cause de sa parfaite conservation que pour les miracles fréquents qui s'opèrent à son sépulcre (2). »

Nous ne saurions redire le zèle de ces pieuses vierges pour le culte de leur protecteur, qu'elles vont invoquer, chaque jour, avec les pèlerins qui pendant deux cents ans affluent à l'abbaye. Avec une charité toute chrétienne, elles accueillent les visiteurs dévots à saint

(1) Nous abrégeons dans ces dernières pages les recherches historiques de M. l'abbé Isnard, dans l'ouvrage déjà cité, sur le culte du B. Bertrand.

(2) Ms. de Bernard Gui ; Malvenda.

Bertrand, s'empressent auprès des malades qu'on amène de toute part, reçoivent les offrandes, entretiennent jour et nuit des lampes sur le mausolée et l'ornent de fleurs ou d'ex-voto.

Ainsi en fut-il jusqu'à l'époque du grand schisme d'Occident. Les maisons religieuses devaient, les premières, en ressentir le fatal contre-coup.

Les splendeurs antiques allaient donc faire place à la désolation, et quand le Bosquet, décimé et ruiné, n'offrit plus l'image que d'un affreux désert, le culte de Bertrand de Garrigue, lié à sa prospérité, connut comme lui ses jours de déclin. L'abbaye, qui depuis son origine avait compté sous le patronage de notre Bienheureux près de deux siècles de gloire, finit par être incorporée à l'abbaye d'Aiguebelle. Cet acte, en complétant sa ruine, consommait celle du culte public de son glorieux Protecteur. L'abbé ne comptait plus lui-même dans son monastère en décadence que quelques Religieux, et se trouvait par là même impuissant, malgré sa piété et celle de ses fils, à renouer la chaîne des anciens pèlerinages.

Devant cet état de choses, les Frères Prêcheurs d'Orange voulurent à tout prix arracher à l'oubli celui qu'ils regardaient comme leur Père. Ils parvinrent donc à s'emparer de ce corps, qui n'avait rien perdu de son incorruptibilité, et le placèrent au nombre de leurs plus précieuses reliques. Nous n'avons pas à nous prononcer ici sur la légitimité du fait. Dieu, sans doute, permit cet excès de zèle dans le dessein de rallumer au fond des âmes la dernière étincelle de la piété pour le culte de son serviteur, près de s'éteindre entre les mains des Cisterciens d'Aiguebelle. Selon les vues de la Providence, ce culte devenu impossible à Notre-Dame du Bosquet, devait briller encore avec éclat durant plus d'un siècle dans une cité populeuse. Quatorze ans après l'enlèvement du saint corps, les Dominicains d'Orange obtinrent de Martin V, par l'entremise du doyen de Saint-Agricol, l'autorisation de l'exposer à la piété des fidèles dans leur église. Vraisemblablement, la glorieuse dépouille fut alors placée dans le tombeau du maître-autel, dont les portes mobiles s'ouvraient à certaines fêtes, afin de permettre au public de pouvoir contempler cette étonnante merveille. « Jusqu'à présent, dit Ambroise Taëgius, on voit le saint corps et il demeure incorruptible. » — (Ms. du commencement du XV^e^ siècle : Echard, t. II, p. 35.)

A son tour, Léandre Albert atteste le même fait (1). Un siècle plus

(1) *De viris illustr. Ord. Prædicat., Bononiæ*, 1517.

tard, Razzi vient encore le confirmer de son témoignage (1). Cette marque éclatante de sainteté attirait au couvent d'Orange des foules de fidèles. « Les habitants d'Orange, dit Dominique Herman, avaient de sa sainteté une opinion si excellente qu'ils le comptaient au nombre des Bienheureux et croyaient l'avoir pour protecteur dans le ciel. La postérité a gardé le souvenir qu'à son tombeau beaucoup de malades obtinrent miraculeusement leur guérison (2). »

De fait, soit à Orange, soit à Bouchet, on l'invoqua surtout durant les calamités publiques, très fréquentes au XVI^e^ siècle.

A cette époque apparurent les symptômes effrayants d'un orage qui allait éclater sur la vieille société catholique, l'œuvre du Christ et des Saints, et diriger ses fureurs contre les antiques monuments élevés à leur gloire.

Les partisans des doctrines nouvelles s'installèrent en maîtres à Orange en 1545.

Seize ans plus tard, l'église des Frères Prêcheurs, tombée entre leurs mains, fut complètement ravagée : les statues, les tableaux, le tabernacle avec les saintes hosties, et le *corps de saint Bertrand* furent livrés aux flammes; le lendemain, les hérétiques tinrent dans cette église leurs assemblées profanes.

Ainsi l'abomination et la désolation remplacèrent dans l'église des Dominicains le culte de vénération que la ville d'Orange avait rendu jusqu'alors à Bertrand de Garrigue.

L'impiété et la tyrannie pesèrent moins lourdement sur la paroisse du Bouchet. Les habitants, quoique dépouillés du corps du Bienheureux depuis 1413, n'avaient cessé d'honorer le serviteur de Dieu. Grâce à leur piété, tout ce qui pouvait intéresser son culte échappa à la profanation. L'ancien autel, érigé en son honneur dans la vieille église, était encore intact après un siècle de troubles environ, et quand les guerres de religion cessèrent enfin, le culte forcément comprimé s'afficha sans crainte au grand jour. Les jeunes filles de la paroisse donnèrent l'élan : elles aimaient à venir s'agenouiller au pied de cet autel, qui portait toujours le nom de leur Saint bien-aimé. En l'année 1643, l'évêque de Saint-Paul-trois-Châteaux reconnut officiellement cet autel érigé depuis longtemps à la mémoire de saint Bertrand et décida qu'on pourrait y célébrer la sainte Messe.

(1) *Delle vite*, etc. Paris 1615.

(2) Ms. conservé à Rome, biblioth. de la Casanate.

Par là même, le prélat sanctionnait l'exercice de son culte immémorial, en autorisant de nouveau la célébration du saint Sacrifice dans le petit sanctuaire dédié en son honneur. Enfin, au siècle dernier, le Père Boyer de Sainte-Marthe, du couvent de Saint-Paul-trois-Châteaux, affirmait que de son temps on voyait dans l'église paroissiale du Bouchet une ancienne statue regardée comme étant celle du grand serviteur de Dieu, et devant laquelle le peuple allait faire ses prières.

Les révolutions ont passé. Elles ont pu détruire ce que la main de l'homme avait édifié à la gloire du B. Bertrand, mais son nom et son souvenir sont restés gravés dans le cœur des bons habitants du Bouchet. Ils ne rappellent que saint Bertrand, racontent encore les circonstances de sa vie, que leur a transmise la tradition, et le considèrent toujours comme leur protecteur. A la fin du XVIII^e^ siècle, l'impiété triomphante fit disparaître son autel. La statue du Bienheureux, dont on voyait encore des restes, il y a quelques années, avait été indignement mutilée, et l'on gardait une sorte de respect pour ces débris toujours désignés du nom de *saint Bertrand*. Le cimetière a conservé le glorieux patronage du serviteur de Dieu, et quand un enfant est sur son lit de mort, le peuple, dans son langage naïf, dit encore qu'il veut aller voir saint Bertrand, montrant par ces paroles sa croyance inébranlable à la sainteté du Bienheureux. Et c'est aussi le témoignage que rend à ce peuple fidèle la légende de l'Office approuvé par la Sacrée Congrégation. « Depuis ce temps, c'est-à-dire depuis la mort du Saint, y lisons-nous, il régna parmi les religieux habitants de Bosquet une telle piété envers le B. Bertrand que, même après que son corps eut été transféré à Orange et finalement brûlé au milieu des troubles suscités dans les Gaules par l'hérésie au XVI^e^ siècle, son culte public n'a jamais été interrompu et on n'a point cessé de l'invoquer. » L'honneur et la joie de voir ce culte authentiquement confirmé étaient réservés à notre époque. En 1870, l'évêque de Valence approuva juridiquement le culte maintenu de temps immémorial dans son diocèse. Dès lors, la cause portée à Rome fut poursuivie régulièrement, à la demande de l'Ordre et des Cardinaux, des archevêques et évêques de Paris, Valence, Marseille, Nîmes, Bologne, Avignon, Toulouse, Besançon, Carcassonne, Montpellier, Orléans, Cahors et Cordoue.

La Sacrée Congrégation des Rites, dans sa séance du 12 juillet 1881, rendit un décret favorable, que Sa Sainteté Léon XIII

ratifia le 14 du même mois. Un Office avec oraison et leçons propres fut ensuite accordé pour la fête du Bienheureux, fixée au 6 septembre dans l'Ordre des Frères Prêcheurs et dans les diocèses de Valence et de Nîmes.

L'Illustrissime Père AUGUSTIN GALAMINI, LIII^me^ Général de l'Ordre, Cardinal et Evêque d'Osimo(*)

(1552-1639)

Il n'est pas toujours vrai que les grandeurs de la vie présente fassent oublier les biens et la gloire de la vie future. Nous en trouvons une preuve dans la personne du vénérable Religieux dont nous esquissons l'histoire. Les honneurs d'ici-bas lui ont servi comme d'échelons pour monter jusqu'au ciel, parce qu'il eut l'esprit de les recevoir de la main de Dieu avec humilité et action de grâces, sans aucunement y attacher son cœur.

Augustin Galamini naquit en 1552, à Brisighella, petite localité de la Romagne, au diocèse de Faënza. Ses ancêtres, assure-t-on, originaires de Florence, avaient occupé un rang honorable parmi la noblesse. Mais leurs descendants étaient bien déchus de cet éclat au XVI^e^ siècle. Réduits à une fortune médiocre et placés dans une obscure condition, ils ne se distinguaient que par la probité et la piété, deux vertus qui semblaient héréditaires dans leur famille. Le jeune Augustin était destiné à donner à sa maison un lustre qu'elle n'avait plus.

Vers l'âge de 17 ou 18 ans, il prit l'habit de l'Ordre au couvent de Modène, pour celui de Faënza, dans la Province de Lombardie. Dès lors, il parut uniquement préoccupé d'assurer sa vocation par la prière et l'étude. Ses progrès surprenants portèrent bientôt ses supérieurs à lui confier la chaire de philosophie au Collège de Bologne, puis l'enseignement de la théologie à Faënza et à Mantoue. Dans chacune de

(*) *Diario*; Echard; Touron.

ces villes, Augustin Galamini s'acquit la réputation d'un grand serviteur de Dieu et de l'un des meilleurs esprits de son siècle.

L'Inquisition de Brescia venant à vaquer, on le jugea digne d'un poste de si grande importance. Toutefois il ne le garda pas longtemps. Son rare mérite répandant sur ce tribunal le plus vif éclat, il fut presque aussitôt pourvu des Inquisitions de Plaisance, de Gênes et de Milan, d'où Clément VIII le tira derechef pour l'élever plus haut, en lui donnant à Rome la charge de Commissaire du Saint-Office. Paul V, son successeur, le créa Maître du Sacré Palais. Il y avait un an que Galamini occupait cet emploi, lorsque le Chapitre général, réuni à Rome en 1608, l'élut Maître de l'Ordre, pour remplacer Jérôme Xavierre, honoré de la pourpre romaine.

Cette élection fut d'autant mieux agréée du Souverain Pontife qu'il l'avait vivement souhaitée. Connaissant le zèle et la capacité du nouveau Général, il ne doutait point qu'il ne soutînt de toute son autorité l'entier rétablissement de la discipline régulière, en appuyant, en France notamment, le zèle et les démarches du V. P. Sébastien Michaëlis. Son attente ne fut point vaine, et l'on vit tout de suite que le R^me^ P. Galamini n'avait qu'une volonté avec le Vicaire de Jésus-Christ. Dans le Chapitre même de son élection, il mit la main à l'œuvre ; car, se conformant aux désirs du Pape et du roi Henri IV, il érigea les couvents déjà réformés, y compris celui de Saint-Maximin et ses différents vicariats, en Congrégation indépendante de toute autre autorité subalterne à la sienne, et il y établit le P. Michaëlis premier Vicaire général.

Ces sages dispositions prises, Galamini se mit en route pour se rendre compte par lui-même de l'état dans lequel se trouvait son Ordre. Il commença ses premières visites dans les royaumes de Sicile et de Naples, marchant toujours à pied, gardant rigoureusement l'abstinence, les jeûnes de Constitutions et ne déposant jamais sa tunique de laine, quelque fatigué qu'il fût. Il jeûna même des carêmes entiers au pain et à l'eau, et il aurait continué cette pénitence sans les instantes sollicitations qu'on lui fit pour l'obliger de se modérer en ce point, afin de pouvoir suffire à ses rudes labeurs. L'adoucissement qu'il apporta à son régime fut de garder une alternative régulière dans ses jeûnes au pain et à l'eau. Il restait même quelquefois tout le jour à jeûn, nonobstant la fatigue de ses voyages et l'embarras de ses visites.

Le 12 janvier 1612, le R^me^ Père arrivait à Paris où la reine-mère

Marie de Médicis, qui connaissait son mérite et le motif de sa venue, l'accueillit de la manière la plus gracieuse et le présenta à son fils, le jeune roi Louis XIII. Le premier soin du Maître général fut de mander auprès de sa personne le P. Michaëlis, afin qu'aidé de ses conseils, il pût travailler plus utilement à la réforme de l'Ordre en France. Il lui enjoignit de faire beaucoup prier à cette intention et d'amener avec lui les Religieux qu'il jugerait les plus propres à le seconder. Le saint Général trouva les consolations qu'il avait souhaitées. Il eut la joie d'embrasser le vénérable Réformateur, d'être le témoin oculaire de ses grandes vertus et des talents que Dieu lui avait donnés pour la prédication, et de se l'associer pour fonder le couvent de la rue Saint-Honoré.

II. — Dans le Chapitre qui se tint à Paris, le Père Galamini affermit la Congrégation réformée du Languedoc, devenue plus tard la Province de Toulouse. Il ordonna, en outre, que dans chaque Province on établirait quelques maisons de stricte observance, et cela, sous des peines sévères, si dans quatre mois sa volonté n'était pas exécutée. Et comme de la bonne éducation des novices dépend tout l'avenir d'un institut, il enjoignit très expressément qu'on ne leur donnât pour Maîtres que des Religieux graves, zélés, intérieurs, auxquels il concéda plusieurs privilèges pour les dédommager de leurs pénibles fonctions. Par ces sages règlements, son but était d'inaugurer dans toutes les Provinces françaises ce qui se faisait déjà avec succès dans celle du Languedoc. Il ne gouverna pas assez longtemps son Ordre pour lui procurer un si précieux avantage, mais il en fit assez pour mériter d'être considéré comme le principal promoteur du bien qui se répandit de la nouvelle Congrégation réformée dans toute l'Eglise de France, comme on peut l'inférer de cet extrait des Actes du Chapitre :

« Le très révérend Père Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, homme d'une admirable sainteté et du plus grand zèle pour le salut des âmes, désirant avec ardeur l'extirpation de l'hérésie qui désolait les Eglises de France, a établi, avec l'agrément du Pape et par la faveur du roi Henri IV, une nouvelle Congrégation de Religieux, également zélés et réguliers, lesquels, sous la conduite du Père Sébastien Michaëlis, ne cessent de combattre l'erreur par la sainteté de leurs exemples, par leurs prières, leurs jeûnes, leurs écrits et leurs prédi-

cations. Cette Congrégation, approuvée par l'Ordre dans ce Chapitre de Paris, s'est tellement accrue par le grand nombre de sujets qui s'y rendent de toutes les Provinces du royaume, que déjà elle fournit à toutes les villes et à tous les diocèses des apôtres puissants en œuvre et en parole, qui répandent la bonne odeur de Jésus-Christ parmi les fidèles, confondent les sectaires et en ramènent un bon nombre dans le sein de l'Eglise catholique. »

A ce même Chapitre, on remarquait des missionnaires venus des extrémités les plus reculées, non seulement de l'Europe, mais encore des Indes orientales et occidentales, tous recommandables par la profondeur de leur savoir, l'élévation de leur piété et les services rendus à l'Eglise. Diégo Advarte, mort depuis évêque de la Nouvelle-Ségovie, y assistait comme Définiteur de la Province des Philippines, du Japon et de la Chine. Ce fut à sa demande que le couvent fondé à Macao, par les premiers Pères de sa Province, fut détaché de la Congrégation des Religieux Portugais établie dans les Indes, et revint à sa Province d'origine. Des comptes rendus fort exacts sur les progrès de la prédication de l'Evangile parmi les nations infidèles furent entendus, à la grande satisfaction des Pères capitulaires. Diégo Advarte donna entre autres lecture de la lettre intéressante que lui adressaient du Japon, à la date du 10 mars 1608, les PP. Alphonse de Mena et Thomas du Saint-Esprit. Nous la reproduisons pour l'édification des lecteurs.

« Depuis votre départ du pays, y est-il dit, le roi de Figen a toujours continué de nous favoriser. L'année dernière, il nous accorda une place dans ses terres pour y bâtir une église que nous avons dédiée à Notre-Dame du Rosaire. Nous concevons de nouvelles espérances pour l'avancement de la religion ; car les Japonais, sensibles à la tendresse que nous leur portons, demandent tous les jours à se faire chrétiens. Le roi ne s'oppose point à leurs désirs ; il les favorise au contraire, puisque encore cette année, il nous a donné des terrains considérables dans les deux plus grandes villes de son royaume. Ce prince fait sa résidence ordinaire dans l'une de ces villes : l'un de ses oncles demeure dans l'autre. Ce dernier, ayant séjourné quelques jours à Figen, est venu avec la reine dans notre maison et s'est entretenu familièrement avec les Religieux sur les moyens d'établir solidement la foi dans ce pays. Grâce à sa protection, le christianisme y fait beaucoup de progrès. Au moment où je vous trace ces lignes, on nous amène du bois pour bâtir notre maison, et je suis extrêmement

pressé parce qu'il y a plusieurs personnes qui demandent le baptême. Vous savez, mon Révérend Père, que ce pays est bon, l'air y est plus sain que dans le reste du Japon. Les habitants, affables et honnêtes, brillent par leur jugement, ce qui nous donne lieu d'espérer qu'on pourra aisément les instruire des vérités de notre foi, et qu'avec le secours du Seigneur, nous ferons tous les jours de nouvelles conversions, sans être exposés aux contradictions que nous avons essuyées au royaume de Satzuma. Au reste, comme Votre Révérence n'ignore pas quelle est la vie pénitente de nos Religieux dans la Province du Saint-Rosaire, en ce qui concerne le vêtement, la nourriture, l'assistance au chœur, les prédications et les courses continuelles que nous sommes obligés de faire pour visiter et encourager les chrétiens dispersés dans divers quartiers, il me suffit de vous dire que nous suivons ici les mêmes pratiques, et quoiqu'il n'y ait que deux Religieux dans chaque maison du Japon, ils se lèvent exactement à minuit pour réciter Matines et vaquer à l'oraison. Nous nous appliquons avec d'autant plus d'ardeur à l'étude de la langue du pays, que nous espérons y faire de plus grands fruits. Je ne dois pas vous le dissimuler, l'estime que les grands du royaume font de la science et de la sainteté de nos Religieux, et le motif qui a porté le roi à nous donner une maison dans sa capitale, sont principalement fondés sur l'idée qu'ils ont de notre désintéressement. Le prince a cru avoir tout dit à notre éloge en nous appelant *Xaxinosin*, c'est-à-dire des hommes qui méprisent les choses de ce monde et n'ont d'autre désir que de travailler au salut des âmes. Tant que les prédicateurs se comporteront de manière à convaincre ceux à qui ils annoncent l'Evangile qu'ils n'ont que du mépris pour les biens de la terre, ils feront des merveilles, car c'est le procédé le plus efficace pour mériter la confiance des Japonais. Par ce moyen les Religieux de Saint-François ont obtenu de l'empereur du Japon l'autorisation de bâtir un couvent dans la ville de Nangasaki, où un habitant de Manille leur a acheté une maison. Nous espérons avoir bientôt une permission semblable, car les Portugais et les Japonais, mêlés dans cette ville, témoignent la même affection pour nos Pères. Que Notre-Seigneur vous conserve dans sa grâce ! De Figen, dans le Japon, ce 10 mars 1608. Fr. Alphonse de Mena, Fr. Thomas du Saint-Esprit. »

Le Père Général et tout son Chapitre, animés d'un même zèle pour la propagation de la foi, prirent de nouvelles dispositions en

vue de développer les missions lointaines : il fut ordonné que dans chaque Province dominicaine, notamment dans les états du Roi catholique, on rétablirait incessamment l'étude des langues orientales. Les Provinciaux, chargés de l'exécution de ce décret, furent en même temps avertis de veiller attentivement au choix des missionnaires, afin de ne destiner au ministère des Indes que des Religieux dont la capacité et les vertus pouvaient faire espérer le succès désiré. Le Révérendissime Père séjourna quelques mois encore à Paris, et pendant qu'on jetait les fondations de l'église et du couvent de Saint-Honoré, il s'occupait à mettre celui de Saint-Jacques sur un pied capable de servir de modèle à toutes les maisons de la Province de France.

On espérait ainsi beaucoup de son zèle, quand tout à coup on se vit privé de sa sage conduite. En effet, le 17 août de la même année, Paul V le créait Cardinal du titre de Sainte-Marie *de Ara cœli*. Cette nomination fut pour son humilité une cruelle épreuve. Il y voyait comme un châtiment dont Dieu le frappait en l'arrachant du sein de sa famille religieuse pour le lancer dans les dignités et les grandeurs ecclésiastiques. De là, de profonds gémissements dans le secret de sa cellule et une peine que l'obéissance seule eut la grâce de lui faire surmonter. Toutefois le Saint-Père le laissa à la tête de son Ordre jusqu'à la convocation du Chapitre général, qui se réunit à Rome dans le courant du mois de septembre de la même année. Le pieux et savant cardinal le présida et contribua à l'élection du R^me^ Père Séraphin Sicchi, lequel se fit toujours un mérite de suivre les plans de son illustre devancier.

III.— L'année suivante, le 1^er^ février 1613, Augustin Galamini fut nommé évêque des deux diocèses réunis de Récanati et de Lorette. Il s'y rendit aussitôt avec la ferme résolution de remplir les devoirs de sa charge selon l'esprit des saints canons.

Durant les sept années qu'il gouverna ces deux évêchés, il fut véritablement « la forme et la règle de tout son troupeau ». Il ménagea si bien les revenus de son Eglise pour les employer en aumônes, en œuvres pies ou à la décoration de la maison de Dieu, qu'il augmenta les rentes et les bâtiments de son séminaire, dota sa cathédrale d'ornements précieux, acheva l'édifice du palais épiscopal, bref, montra par sa conduite qu'il est très aisé de faire des réserves pour nourrir les pauvres et orner les églises, lorsqu'on sait se retrancher tout le superflu et mépriser le faste du m rde.

Tandis que son peuple et son clergé se réjouissaient d'avoir un si bon Pasteur, ils en furent privés par le Pape même qui le leur avait donné. En 1620, Paul V transférait le Cardinal d'*Ara-Cœli* sur le siège d'Osimo, dans la Marche d'Ancône, où le saint Prélat devait passer les dix-neuf dernières années de sa vie.

Il se montra constamment occupé à procurer le bien de son Eglise, à former son clergé, à instruire les fidèles, à corriger les abus. Quelque désir qu'on eût de le voir à Rome, il ne sortit que très rarement de son diocèse, et toujours pour des raisons indispensables. Assista-t-il à la mort de Paul V? Nous l'ignorons, mais il se trouva certainement dans le Conclave pour le choix de ses deux successeurs et favorisa l'élection de Grégoire XV (1621) et celle d'Urbain VIII (1623).

Dans cette double circonstance, le vénéré Cardinal signala sa prudence, sa fermeté et sa modération. Etranger à tout intérêt particulier, il n'eut en vue que le bien de la chrétienté et l'honneur du siège apostolique, sans s'immiscer le moins du monde dans les intrigues de parti. Il obtint lui-même quelques suffrages. Mais bien éloigné de se croire pourvu des qualités nécessaires pour une si haute dignité, il demeura inflexible à n'accorder son vote qu'au plus digne. L'élection terminée, il regagna aussitôt son diocèse, persuadé, dit un historien, que rien ne saurait être plus avantageux au troupeau que la présence du Pasteur.

Il remplit ce devoir dans toute son étendue selon l'esprit et la lettre du Concile de Trente. On ne citerait pas une seule paroisse qu'il n'ait visitée plusieurs fois et où il n'ait laissé des marques de sa tendre charité; point d'abus, de scandale qu'il n'ait aboli; point d'inimitiés dont il n'ait essayé de couper la racine ou de prévenir les suites. Après la publication de ses actes synodaux et des instructions familières adressées à son peuple, toute son attention se porta à faire observer ce qui avait été ordonné.

Mais ce fut moins par ses discours que par la sainteté de ses exemples qu'il réussit à remettre en honneur les pratiques de la religion. Ses vertus, plus éminentes que sa pourpre, lui acquirent la réputation d'un Saint, entièrement dégagé de la terre et n'aspirant qu'au ciel pour y conduire les âmes. A Osimo, ainsi qu'à Lorette et à Récanati, il se considéra toujours comme le père et l'économe des pauvres, regardant ses revenus comme leur patrimoine. Son plus grand bonheur était de les leur distribuer. Dans ce but, il établit plusieurs monts-de-piété, qui furent autant de ressources ouvertes

aux besoins des indigents et mises à leur portée. Deux fois l'an, à Noël et au jour du Patron du lieu, il envoyait une aumône de cinq écus aux églises, aux monastères et aux chapelles de son diocèse. Son zèle ne connaissait point de borne. On avait pu déjà le remarquer dans le soin qu'il prit, étant Général, d'exhorter ses Religieux à partir pour les missions et à créer dans chaque Province de l'Ordre un collège pour l'étude des langues grecque, hébraïque, chaldéenne et arabe. Aussi voulut-il n'avoir d'autres héritiers que la Congrégation de la Propagande, afin que de ses biens on érigeât une maison uniquement destinée à élever dans la foi et la piété divers sujets des nations étrangères, capables ensuite de travailler utilement à la conversion de leurs compatriotes.

Dans chacune de ses actions, il tendait toujours à Dieu, vers lequel il inclinait tout son cœur : et pour entretenir ce feu sacré de l'amour divin, jamais il ne consentit, Religieux, cardinal et évêque, à omettre l'exercice de l'oraison mentale. Sa ferveur était telle, qu'on le voyait à genoux des heures entières, immobile et comme ravi en esprit. Son exactitude sur ce point était devenue proverbiale. Voilà pourquoi, durant son généralat, il avait prescrit des peines sévères contre les Frères qui se montreraient négligents à vaquer deux fois le jour à la méditation.

Non moins remarquable était sa délicatesse à observer la plus rigoureuse modestie. Atteint des cruelles douleurs de la pierre, il préféra souffrir sans se plaindre et refusa tout médicament. Un Religieux, bien intentionné, se permit un jour de lui conseiller un remède spécial dont il augurait bon succès. Le vertueux Prélat le repoussa par ces paroles mémorables : « Quoi, sur le déclin de ma vie, vous voudriez me faire perdre la modestie et l'honnêteté que j'ai toujours gardées ! » Pour mieux dompter sa chair et la soumettre à l'esprit, il porta le cilice jusqu'à la mort en y joignant une chaîne de fer. Sans pardonner à son âge avancé, il prenait chaque jour une rude discipline, et ne se dispensait pour aucun motif des jeûnes de Constitutions.

Jamais non plus il ne consentit à quitter l'habit de l'Ordre. Il logeait dans son palais des Religieux, qu'il vénérait comme ses maîtres en tout ce qui concernait les pratiques monastiques. Toute sa vie, ce véritable fils de saint Dominique nourrit une tendre dévotion envers la Très Sainte Vierge. Pendant son trop court passage au généralat, il prescrivit que le petit Office *de Beata* serait d'obligation

tous les jours, comme le grand Office, excepté aux fêtes de précepte, celles des Saints de l'Ordre et quelques autres, spécifiées dans son Ordonnance. Il avait obtenu du Saint-Siège une indulgence de deux cents jours pour l'assistance au *Salve Regina* que nous chantons après Complies, et pour mieux favoriser le ministère de ses fils, il sollicita en cour de Rome un indult en vertu duquel les fidèles qui se confesseraient et communieraient dans le temps et le lieu où nos Pères donnent une mission, gagneraient une indulgence plénière.

IV. — Le V. cardinal atteignait sa 87e année, quand, soit par révélation, soit par conjecture, il connut que sa fin était proche. Il se prépara au dernier passage avec une ferveur extraordinaire. On le trouvait dans sa chambre la face contre terre, les bras en croix, tellement perdu dans la contemplation, que rien n'était capable de le tirer de ce doux sommeil des âmes parfaites. Malgré sa faiblesse, il voulut encore jeûner la veille de Saint-Laurent : mais le lendemain, deux attaques d'un caractère très dangereux le forcèrent à s'aliter. Il resta fort mal jusqu'à la fête de saint Augustin. Ce jour-là cependant il se leva, célébra la Messe avec beaucoup de consolation intérieure et donna ensuite audience aux pauvres, comme à tous ceux qui avaient besoin de lui parler.

Le soir, ses violentes douleurs l'ayant repris lui arrachèrent quelques larmes. Au plus fort de ses crises, le saint évêque trouvait son unique consolation dans le souvenir des souffrances de l'Homme-Dieu : il unissait les siennes à celles de son Sauveur, pour accomplir, selon l'expression de l'Apôtre, ce qui manquait à la Passion de Jésus-Christ, et malgré son accablement, il répétait souvent ces paroles de saint Augustin et de saint Louis Bertrand en semblable occasion : « Brûlez, coupez, Seigneur, et ne m'épargnez point en cette vie, mais pardonnez-moi dans l'autre. » S'apercevait-il que ses fidèles serviteurs ne pouvaient s'empêcher de pleurer en le voyant tant souffrir, il les consolait lui-même par des paroles pleines de douceur et de religion : « Ne pleurez pas, mes enfants, si nous avons reçu tant de biens de la main du Seigneur, pourquoi ne recevrions-nous pas avec soumission une partie des châtiments que nous avons mérités? Que son saint Nom soit béni! » Avec une patience si tranquille, il reçut le saint Viatique le 3 septembre en présence de son Chapitre. Il pria humblement ses chanoines d'oublier ce en quoi il aurait pu les contrister, de le considérer comme le premier et le

plus grand de tous les pécheurs et de compatir charitablement à ses misères. Et les ayant exhortés à vivre selon la sainteté de leur état et à prendre grand soin des pauvres, il leur donna sa bénédiction et se recommanda à leurs prières.

Il passa les trois derniers jours de sa vie dans un profond recueillement et dans une continuelle union avec Dieu. Il n'avait retenu auprès de lui que le Prieur des Dominicains, avec lequel il récitait de temps en temps les Psaumes de la Pénitence. « Hé! mon Père, lui dit-il une fois, en lui prenant la main, à quoi me sert maintenant d'avoir passé par tant de charges et d'être parvenu à la dignité de cardinal? — C'est, répondit le Père, que votre Eminence a été en état de rendre des services plus considérables à Dieu, à son Eglise, et de faire plusieurs autres bonnes œuvres. — C'est quelque chose, répliqua le malade, si la grâce de Dieu en a été le principe et sa gloire l'unique fin. »

Le matin du 6 septembre, il tomba en agonie, mais si doucement qu'il semblait plutôt entrer dans une profonde contemplation que dans la lutte suprême. Il tenait ses yeux constamment élevés vers le ciel et suivait d'une oreille attentive les prières de la recommandation de l'âme. Quand le Prieur arriva à ces mots : « N'entrez point, Seigneur, en jugement avec votre serviteur, parce que nul homme vivant ne sera trouvé juste devant vous », il fit signe qu'on les lui répétât. Il en fut de même pour ces autres paroles : « Seigneur, ayez pitié de moi, très grand pécheur! » Puis, baissant les yeux sur son crucifix, il remit tranquillement son âme entre les mains de son Sauveur, dans la quatre-vingt septième année de son âge. Il portait l'habit de saint Dominique depuis soixante-dix ans.

Sa mort arriva l'an 1639, le *6 septembre*, bien que le Nécrologe de nos Maîtres généraux, placé à la suite du Martyrologe dominicain, rappelle sa mémoire à la date du 30 août.

Le corps du serviteur de Dieu demeura exposé pendant quatre jours à la dévotion des fidèles, accourus de toutes parts pour rendre un suprême hommage aux mérites de leur Pasteur. Des grâces, réputées miraculeuses, furent obtenues à l'invocation de son nom. Un Religieux de Saint-François, confesseur d'un monastère de la ville, affligé depuis longtemps d'un très grand mal de tête qui le rendait inhabile à toute occupation, plein de confiance dans la vertu du saint Cardinal, le pria en ces termes : « O vénéré Pasteur, si vous êtes déjà dans le ciel, comme je le crois, priez le Seigneur de me délivrer

de cette douleur ! » A l'instant même, son mal cessa et ne reparut plus. Une dame d'Osimo souffrait depuis plusieurs années d'une douleur dans le bras, qui lui causait de fâcheuses insomnies. Elle se recommanda aux suffrages du serviteur de Dieu, et, s'appliquant sur la partie endolorie un morceau du drap dans lequel il était mort, elle fut subitement et parfaitement guérie. D'autres personnes, parmi lesquelles un chanoine et plusieurs gentilshommes de la ville, ont attesté avoir vu dans la chambre du défunt, au moment où il expira, une grande lumière, indice, sans doute, de la grâce qui brillait dans son âme et qui allait le conduire à la lumière de la gloire.

Les pauvres, qu'il n'avait point oubliés en mourant, ne furent pas les seuls à le regretter. Sa mort fut sincèrement pleurée dans les trois diocèses qui l'avaient eu pour Pasteur : tous, jusqu'aux enfants, publiaient ses louanges. Le Maître général, Nicolas Ridolfi, en annonçant cette perte à toutes les Provinces de l'Ordre, sut relever en termes émus le grand caractère et la haute sainteté du V. Prélat. L'abbé Ughelli, témoin de ses actions, le cite comme « l'ornement de l'Ordre de Saint-Dominique, le miroir et le modèle des évêques, la lumière du Sacré Collège, un homme supérieur à lui-même dans la plus éminente dignité, plus distingué par ses vertus que par ses charges ».

Par les soins des cardinaux Lante, Spada et Borghèse, la Propagande tint à honneur de faire graver sur son tombeau une épitaphe qui contient l'abrégé de sa vie et résume ce que nous avons dit.

D. O. M.

Fr. Augustinus S. R. E. Presbyter card. de Ara Cœli, ex Galaminâ et Recuperatâ Familiis antiquis et Rònestis, in terra Brisighellæ ortus, ex Caligariâ Florentinâ oriundis, Prœdicatorum Ordini ab adolescentiâ adscriptus, per omnes ejusdem Ordinis gradus ad Commissariatum sancti Officii, ad Magistratum Sacri Palatii, ad Generalatum Dominicanorum evectus; exinde ad Cardinalitiam purpuram, ad Episcopatum Recinatensem, et Lauretanum, ac demum ad Auximanum promotus, magna sanctimoniæ famâ vixit, et obiit. Hœrede scripto Sacrâ Congregatione de Propagandâ Fide : quæ, ut tantæ beneficentiæ gratitudo, tanti viri memoria, ac tantum virtutis exemplum, posterorum exemplo, et stimulo conserva-

retur, in hoc sacello, ex supremâ ipsius Testatoris voluntate ornato, præsens voluit extare Monumentum, curantibus M. Cardinale Lante, Episcopo Ostiensi, B. Cardinale Spada, Episc. Albanensi, P.M. Diacono Cardinale Burghesio, Executoribus testamentariis. Natus an. sal. 1552, obiit 1639.

La vertueuse Sœur
GABRIELLE DU VIVIER DE MONTFORT,
Professe du Monastère de Prouille(*)

(1699)

Sœur Gabrielle du Vivier de Montfort, née au diocèse d'Alet, descendait de la noble famille du Vivier, l'une des plus illustres du Languedoc, issue des comtes de Narbonne. La grandeur de sa naissance n'enfla point le cœur de la jeune fille. Jugeant à leur vrai niveau les vanités du monde, elle résolut de bonne heure d'y renoncer et vint demander l'habit de la Religion au monastère de Prouille. La Supérieure était alors Mme Jeanne-Antoinette d'Albret, sortie de l'Ordre de Saint-Benoît pour gouverner Prouille en qualité de Prieure royale perpétuelle. Cette Supérieure, disent les mémoires, « n'était pas marrie de recevoir des filles de cette condition »; remarquant d'ailleurs dans la postulante une éducation digne de sa noblesse, un esprit vif et pénétrant, un jugement ferme et solide, un caractère doux et affable, elle ne différa pas de l'introduire dans le cloître. On lui donna le voile avec la solennité d'usage. Gabrielle, se voyant revêtue des livrées de l'Ordre, ne pouvait se lasser de remercier la divine Bonté d'une si haute faveur. Elle passa le temps du noviciat conformément aux pratiques du monastère ; puis s'étant engagée définitivement au service de Dieu par l'émission des vœux solennels, elle suivit d'abord le train ordinaire de la communauté. Or, comme on s'attire aisément l'affection des personnes même les

(*) *Mémoires de Prouille.*

plus difficiles, quand on s'attache à la vie commune, sans se mettre en peine de redresser ceux qui sont dans l'égarement, notre jeune Religieuse qui, outre ses qualités naturelles, avait une grande facilité à se conformer au mode de vivre de son entourage, eut bientôt gagné le cœur de toutes ses sœurs. La Prieure royale surtout lui donna des marques de spéciale bienveillance, et Sœur Gabrielle devint bientôt sa fille de prédilection, puis son amie, sa confidente et sa favorite. Ne pouvant plus se passer d'elle, et désireuse de l'avoir constamment à ses côtés, à cause du charme de sa conversation, la peu scrupuleuse M^me^ d'Albret crut pouvoir la dispenser de suivre les exercices de la communauté.

Cette irrégularité dura plusieurs années. Mais enfin, Dieu qui a fait ressentir en tout temps aux Religieuses de Prouille un amour singulier et une protection particulière, voulut susciter une libératrice, pour affranchir le monastère d'une oppression pénible et relever le courage de celles qui, n'ayant point oublié les obligations contractées au jour de leur profession, appelaient de leurs vœux une réforme générale.

Cette libératrice fut Gabrielle du Vivier de Montfort.

Le Seigneur permit donc qu'elle éprouvât un profond dégoût pour sa manière de vivre. Les peines intérieures et les inquiétudes de conscience commencèrent à l'agiter jour et nuit. Elle comprit quelle était sa servitude, et soupira dès lors après une sainte liberté. A la suite de ces remords salutaires, correspondant par ailleurs au travail secret de la grâce, elle reconnut clairement que la profession qu'elle avait volontairement embrassée exigeait une fidélité parfaite, et qu'elle serait sans excuse au tribunal de Dieu si elle ne gardait ponctuellement sa Règle et ses Constitutions : qu'il ne lui était point licite d'alléguer, suivant les occurrences, son ignorance ou toute autre raison, puisqu'en prononçant ses vœux, elle s'était engagée à observer, non ce qui se pratique dans tel ou tel monastère, mais ce qui est écrit ; qu'il n'y avait du reste qu'une seule Constitution dans l'Ordre de Saint-Dominique, que les Souverains Pontifes n'avaient autorisé de mitigation d'aucune sorte ; et qu'enfin, si elle ne se décidait sérieusement à suivre la Règle et à réparer, selon son pouvoir, les maux que le relâchement avait introduits dans la maison, elle s'exposait à la damnation éternelle. Ces réflexions souvent réitérées en la présence de Dieu, et la grâce divine opérant avec une force de plus en plus grande dans son cœur, amenèrent Sœur Ga-

brielle à prendre la généreuse résolution de remplir exactement tous les devoirs de son état et de s'appliquer désormais à plaire, non plus aux créatures, mais uniquement à Jésus-Christ, son céleste Epoux.

A partir de ce moment, on la vit entièrement changée, suivre assidûment tous les exercices de communauté, et ne plus faire usage d'aucune dispense en ce qui regardait l'observance. Mais, non contente de régler désormais sa conduite personnelle d'après les véritables principes de la vie religieuse, cette courageuse fille de saint Dominique entreprit de faire entrer ses compagnes dans les mêmes sentiments et, convaincue qu'il s'agissait là d'une obligation commune à toutes, résolut de travailler de toutes ses forces au rétablissement de la vie régulière. Par son exemple et par ses paroles elle gagna à cette sainte cause plusieurs Sœurs des plus ferventes et les embrasa du zèle qui la dévorait pour remettre en vigueur les Constitutions.

II. — Un changement si inattendu causa une vive surprise dans la maison ; et comme l'amitié des créatures n'est ordinairement fondée que sur la chair et le sang, ou sur les intérêts particuliers, à peine Gabrielle du Vivier eut-elle commencé à mener une vie plus religieuse, à peine fut-elle soupçonnée de vouloir introduire dans la communauté quelque règlement de réformation, qu'on s'éleva contre elle avec énergie. Plusieurs même de celles qui lui étaient le plus attachées l'abandonnèrent. On lui fit de sanglants reproches, on la traita de visionnaire, on l'accabla d'injures. Et comme il n'y a point de plus violentes passions que celles de ces personnes orgueilleuses qui, se croyant au-dessus des autres, se sentent extrêmement choquées si l'on veut censurer ou condamner leur conduite, il n'y eut aussi ni indignités, ni persécutions que la V. Sœur ne fût obligée d'essuyer de leur part (1). Mais on avait beau faire, rien n'était capable d'abattre le courage de cette courageuse chrétienne. Elle avait jeté les fondements de sa perfection, non sur le sable mouvant, mais sur la pierre solide, le Christ : aussi, ni les vents, ni les tempêtes des persécutions, ni les reproches, ni les mauvais traite-

(1) Ceci s'adresse évidemment à Madame d'Albret et à ses intendants ou gouverneurs. L'auteur de cette notice ne les nomme pas ; mais il faut songer qu'il l'écrivait peu après la mort de Madame du Vivier, à une époque où l'on avait à ménager, de toute façon, le pouvoir établi, et à user de beaucoup de prudence.

ments, ni les insultes, ni les railleries, ne purent en rien ébranler sa fermeté, ni ralentir sa ferveur. Elle devint, au contraire, plus constante et plus intrépide pour soutenir les intérêts de la Religion. Contrainte d'avoir, pour ainsi dire, toujours les armes à la main, durant l'espace de trois ans, elle eut l'avantage de triompher de l'ennemi par la régularité et les vertus dont elle donnait de si beaux exemples.

Cette grandeur d'âme et cette fidélité inviolable à remplir ses devoirs auraient dû être plus que suffisantes pour arrêter les persécutions. On n'en vit pourtant pas la fin de longtemps ; mais les suites en furent heureuses, car un grand nombre de Religieuses qui, au début, n'agréaient pas le changement de conduite de la Sœur du Vivier, finirent par en juger autrement et se rangèrent de son côté. Du reste, comme on voyait en cette sainte fille de bas sentiments d'elle-même, un amour tendre et dévoué pour celles qui la maltraitaient, une charité sans exemple pour toutes les Sœurs malades et affligées, un parfait détachement du monde, un extraordinaire empressement à rechercher ce qu'il y avait de plus insipide pour la nourriture, de plus pauvre pour les vêtements ; et qu'en outre, l'exercice de l'oraison, la fréquentation des sacrements, la pratique de la pénitence, le zèle pour la gloire de Dieu et pour son culte, faisaient ses plus chères délices, on modifia peu à peu les dispositions à son égard. Mais, bien que le nombre de celles qui souhaitaient rendre son antique ferveur à la première maison de l'Ordre de Saint-Dominique augmentât chaque jour, les combats de la vertueuse Sœur ne prirent point fin ; ils devinrent au contraire plus violents, et il fallut pour perfectionner cette âme héroïque qu'elle fût mise à l'épreuve d'une plus rude attaque.

III. — La Supérieure qui gouvernait, pour lors, le monastère, ne pouvait souffrir une telle transformation dans son ancienne confidente : elle n'oublia rien pour l'engager à reprendre le train commun. Sœur Gabrielle demeura inébranlable, et plus que jamais résolue à poursuivre son dessein, elle répondait à toutes les objections avec douceur et patience. Aveuglée par le sentiment excessif de son autorité et de sa propre dignité, la Prieure royale en vint à regarder comme une révolte et une rébellion la fermeté de cette Religieuse à garder sa Règle et ses Constitutions ; qualifiant du nom de cabale la sainte liaison qui existait entre elle et plusieurs autres Sœurs, à l'effet de

soutenir la vie régulière, elle ne put contenir davantage son exaspération. Elle en fit hautement ses plaintes, employa tout son crédit et mit en œuvre toutes ses industries afin de faire sortir du monastère Gabrielle du Vivier. Elle y parvint. Bientôt on obligea la fervente Sœur à s'éloigner de Prouille, et elle reçut l'ordre de se transporter au monastère des Religieuses de la Vierge à Bordeaux. Cette conduite si extraordinaire et si peu conforme à l'esprit de Dieu surprit bien des personnes; mais quelque douleur qu'on en ressentît au fond du cœur, il fallut la dissimuler, et la V. Religieuse fut obligée d'exécuter sans délai ce qui lui était commandé. Cet exil ne l'affligea point; elle se réjouit, au contraire, de ce que, pour l'amour de Jésus-Christ et pour la cause de l'observance régulière, elle avait été trouvée digne de subir cette humiliation. Les Sœurs de Bordeaux la reçurent avec une effusion de charité sans pareille, et si la Sœur Gabrielle avait eu quelque occasion d'exercer sa patience vis-à-vis de celles de Prouille, elle ne trouva en son nouveau monastère qu'un sujet de s'humilier et de se confondre, eu égard à la bienveillance et à l'estime qu'on n'y cessa de lui témoigner. La haute réputation qu'elle s'était acquise par sa piété et son amour des Règles augmenta de jour en jour. Car se voyant dans ce cloître avec une entière liberté de servir son Epoux céleste, et considérant les exemples de sainteté qu'elle avait sous les yeux, elle y vécut avec une telle ferveur qu'elle se montra un exemple accompli de toutes sortes de vertus. Toutefois, son éloignement de Prouille ne dura pas longtemps. On finit pas découvrir la vérité; et ceux de qui l'on avait obtenu l'obédience, ayant été pleinement éclairés sur ce qui s'était passé à ce sujet, intimèrent à la Sœur l'ordre de retourner à son premier monastère. Elle y revint donc, après avoir passé deux ans dans celui de Bordeaux. Elle fut reçue à Prouille avec beaucoup de joie par les Religieuses observantes et par celles qui n'étaient pas entièrement dévouées aux auteurs de son exil : ses épreuves jointes à ses vertus la leur rendirent plus chère. Ce retour, si honorable pour la vertueuse Sœur et si humiliant pour ses adversaires, n'eut point pour résultat d'enfler son cœur. Au contraire, ayant soin de se tenir toujours dans l'humilité, elle rendit, en toute occasion, à ses Supérieures l'honneur et le respect qui leur étaient dus, et jamais l'on ne remarqua en elle le moindre signe de ressentiment, d'indignation ou de mépris envers qui que ce fût.

On croira peut-être que là se terminèrent enfin les épreuves de

cette admirable Religieuse : mais qui pourra jamais comprendre les aberrations auxquelles peuvent se porter certains esprits illusionnés, lorsqu'ils croient voir dans les autres des censeurs et des accusateurs secrets de leur vie molle et relâchée? On se plaignit donc encore de la Mère Gabrielle, l'on s'adressa même au cardinal Mazarin, en lui représentant qu'il y avait au royal monastère de Prouille une Religieuse menant une vie tout à fait singulière.

Le Cardinal, homme de jugement, comprit bien vite quel était le caractère de ces plaintes, soit qu'on l'eût prévenu, soit qu'il se souvînt encore de la réintégration de Sœur Gabrielle dans son monastère. Aussi répondit-il « qu'il voulait qu'on la laissât vivre tranquillement selon sa Règle, attendu que son exemple pourrait être d'un grand secours pour faciliter la réforme du monastère de Prouille que l'on désirait entreprendre ». Cet ordre du cardinal-ministre procura la paix et le repos à la V. Mère Gabrielle de Vivier pour le reste de ses jours. Elle continua à vivre, comme elle l'avait fait jusqu'alors, dans la pratique exacte des saintes observances. Et après avoir grandement édifié la maison par sa vie exemplaire, remporté d'éclatantes victoires au profit de la réforme, et contribué beaucoup aux sages règlements qui furent faits par les commissaires du roi, les évêques de Saint-Papoul et de Mirepoix et le Procureur général de Toulouse, pour le rétablissement et le maintien de la régularité, elle mourut de la mort des justes le 6 septembre 1699, étant âgée de 70 ans.

LE MÊME JOUR

1426 — A Arras, l'Illustrissime MARTIN PORÉE. Il naquit à Sens, vers le milieu du XIV^e^ siècle, et prit l'habit religieux dans la même ville. Ses progrès dans les sciences théologiques, au collège de Saint-Jacques, lui méritèrent le grade de docteur. On peut juger de la réputation qu'il s'était acquise par le choix que le duc de Bourgogne, Philippe II, fit de sa personne pour le mettre auprès de son fils aîné, Jean, comte de Nevers, avec la qualité de prédicateur ordinaire et de confesseur du jeune prince. L'Université de Paris ne donna pas de moindres témoignages de son estime pour le mérite et la probité de Martin Porée, puisque ce fut à la considération du V. Père, et grâce à son habile médiation, que la paix fut enfin rendue, après

les longues brouilles survenues à cette époque, et les Religieux de son Ordre rétablis dans leurs chaires (1403).

A la mort de Philippe, son père, Jean de Nevers, surnommé Jean sans Peur, devenu duc de Bourgogne, s'attacha plus que jamais à la personne de son confesseur, pour lequel il demanda au Pape le siège d'Arras, dans les premiers mois de 1408. L'année suivante, Martin Porée dut se rendre au Concile de Pise, où il fit remarquer son esprit et sa prudence. Dans la session du 23 mai 1409, il eut l'honneur de chanter la Messe en présence de tous les Pères. Rentré dans son diocèse, il mit aussitôt la main aux graves devoirs de la sollicitude pastorale. Au mois d'octobre 1410, il convoqua son premier Synode. Les sages règlements qu'il y proposa, et fit approuver, furent imprimés à Anvers en 1588. Ce ne fut pas un moindre sujet de contentement pour notre Prélat de n'avoir point à lutter dans son diocèse contre les divisions qui déchiraient alors tant d'autres Eglises. Grâce à l'appui de son prince, il eut la joie de faire accepter sans conteste le Pape Alexandre V, fidèle en cela aux décisions du dernier Concile.

Les fruits que produisaient ses instructions, ses visites, ses exemples, eussent été beaucoup plus abondants sans ses absences forcées, et les missions diplomatiques que lui confia le duc de Bourgogne.

C'est ainsi qu'il dut se rendre en Angleterre pour y traiter certaines affaires épineuses, et il réussit pleinement. A peine de retour, Jean sans Peur le députa vers Charles VI, roi de France, pour lui présenter ses excuses d'avoir quitté un peu brusquement la cour. Enfin, l'an 1415, l'évêque d'Arras prit la route de Constance, où un Concile général venait d'être convoqué pour mettre un terme au grand schisme d'Occident.

Au début, Martin Porée eut à rompre des lances avec le célèbre Gerson, au sujet du libelle de Jean Petit, docteur de Paris, qui s'efforçait de justifier l'assassinat du duc d'Orléans, frère unique du roi.

La position délicate que faisaient à l'évêque d'Arras ses relations avec le duc de Bourgogne, auteur du meurtre, n'empêcha nullement les Pères du Concile de lui conserver toute leur estime. Ce fut lui, en effet, qui, à leurs prières, se chargea de persuader à Jean XXIII la nécessité de se démettre du souverain pontificat : lui-même encore prononça du haut de l'ambon la sentence de déposition, telle qu'elle avait été rédigée le 29 mai, dans la dernière session. Le Concile l'envoya ensuite avec le prévôt de Saint-Donatien de Bruges vers le roi d'Angleterre, pour lui rendre compte de ce qui s'était passé à Constance. Enfin, l'an 1418, Martin Porée fut député de nouveau, avec Henri, archevêque de Sens, Claude de Langres et Louis, évêque de Boulogne-sur-mer, pour négocier la paix entre le Dauphin et le duc de Bourgogne. Le succès de cette démarche parut d'abord heureux : les deux princes firent alliance, se pardonnant leurs torts et s'engageant, en cas de difficulté, à se soumettre à l'arbitrage du Saint-Siège. La chose ainsi conclue, Martin Porée rentra dans son diocèse, bien résolu de ne plus s'occuper que du soin

de son troupeau et de sa sanctification personnelle. Mais son repos fut bientôt troublé par la mort tragique du duc de Bourgogne, assassiné sur le pont de Montereau en 1419.

Cette terrible catastrophe, qui devint pour la France une cause de guerres et de malheurs, vérifia la parole de Notre-Seigneur : *Celui qui frappe du glaive périra par le glaive.*

La mort d'un prince qu'il aimait porta un coup terrible au cœur du Prélat. Pendant les six ou sept années qu'il vécut encore, il ne cessa de donner des marques de sa douleur et aussi de sa charité sincère. Il profitait de toute occasion pour exciter son peuple à la pratique de la vertu et pour inspirer au souverain des sentiments de pardon et de paix.

Son affection pour son Ordre ne se démentit jamais. Désireux d'entretenir parmi ses frères une louable émulation, il sollicita d'Alexandre V la faveur de conférer lui-même à trois Religieux de son choix le grade et les prérogatives du doctorat. Le Pape acquiesça volontiers à sa demande par une bulle datée de Pise, le 6 août 1409.

Le V. Prélat mourut à Arras en 1426, après avoir occupé le siège de cette ville pendant dix-huit ans. Son épitaphe, gravée sur une table de cuivre, dans sa cathédrale, fixe sa mort au 6 septembre.

Il composa plusieurs ouvrages de liturgie, de discipline ecclésiastique et de controverse, mais aucun ne fut imprimé, à l'exception de ses Actes synodaux. — (P. Touron.)

1547 — A Rome, l'Eminentissime Cardinal THOMAS BADIA. Cet illustre Religieux naquit à Modène, l'an 1483, sous le pontificat de Sixte IV et prit l'habit de Saint-Dominique dans sa ville natale. Joignant à toutes les qualités de l'esprit une grande application à l'étude et le plus vif désir d'acquérir le trésor des sciences, il fut bientôt en état de prendre rang parmi les professeurs de notre Ordre. Il enseigna la théologie avec beaucoup de réputation à Ferrare, à Venise, à Bologne, et ne se fit pas moins distinguer par sa piété que par sa doctrine. Appelé à Rome, l'an 1520, par le R^me^ Père Garcias de Loaysa, Général de l'Ordre, il y fut honoré de la confiance des Papes Léon X, Adrien VI et Paul III. Dès le commencement de l'année, le Maître du Sacré-Palais, Sylvestre de Prierio, ayant été chargé par Sa Sainteté d'une légation auprès de quelques princes d'Italie, Thomas Badia fut désigné pour remplir en son absence les fonctions de cet emploi. Or, à ce sujet, l'évêque de Pesaro, maître des cérémonies, rapporte dans le Journal de Léon X un incident arrivé le Dimanche des Rameaux. « Maître Thomas Badia de l'Ordre des Frères Prêcheurs, écrit-il, après avoir prêché avec beaucoup d'éloquence dans la chapelle du Pape, se présenta à moi, et m'ayant signifié que le Maître du Sacré-Palais l'avait chargé de le remplacer, il me pria d'agréer qu'il prît son rang. Je lui répondis que l'usage ne le permettait pas.

Aussitôt il me montra les Bulles du pape Eugène, qui l'ont expressément accordé aux substituts du Maître du Sacré-Palais. Je répliquai que ces Bulles avaient été révoquées par une coutume contraire, depuis l'édition du nouveau cérémonial. Le Père s'adressa alors au Pape, et comme Sa Sainteté aimait beaucoup ce Religieux, à cause de ses vertus, je reçus l'ordre, nonobstant toutes les raisons que je pouvais alléguer à l'encontre, de lui donner le même rang qu'au Maître du Sacré-Palais. »

A la mort de Sylvestre de Prierio, survenue en 1523, Thomas Badia fut immédiatement confirmé dans la charge vacante. Il se trouvait donc parmi les théologiens du Pape presque au début de l'apparition du luthéranisme. De ce fait, pendant vingt-six ans, il prit une très large part aux actes du Saint-Siège contre l'hérésie naissante, soit en qualité de Maître du Sacré-Palais, soit comme nonce apostolique, soit enfin comme cardinal.

On le trouve, en effet, mêlé aux affaires les plus délicates et les plus importantes qui s'agitèrent dans l'Eglise à cette époque. Quand Paul III, avant la convocation du Concile qu'il méditait, songea à la réforme des mœurs et au rétablissement de la discipline ecclésiastique, il tint à s'entourer de plusieurs hommes d'une science et d'une probité reconnues, afin de s'inspirer de leurs lumières. Le Maître du Sacré-Palais fut adjoint avec l'Evêque de Vérone et l'Abbé de Saint-Georges de Venise aux quatre cardinaux et aux deux archevêques, qui composaient la commission chargée de présenter au Souverain Pontife la nomenclature des principaux abus à corriger. Leur mémoire, élaboré en commun, devait être utilement consulté au Concile de Trente : il servit même de base et de règle aux prescriptions qui furent depuis édictées par l'illustre assemblée.

Dans l'intervalle, Thomas Badia avait failli être placé à la tête de son Ordre dans les deux Chapitres de 1530 et 1539 : mais Dieu le réservait à d'autres fonctions qui intéressaient plus directement le service de l'Eglise. En 1540, le V. Père est à Worms, où l'empereur Charles-Quint avait convoqué une diète et des conférences publiques entre catholiques et protestants. Comme il fallait s'y attendre, les novateurs empêchèrent le succès de la réunion projetée. Thomas Badia put néanmoins se faire entendre : il défendit avec tant d'intrépidité et d'érudition les dogmes de l'Eglise et les droits du Saint-Siège, qu'il confondit les sectaires, raffermit les catholiques et mérita les faveurs de la cour de Rome. Dès son retour en Italie, Paul III l'éleva au cardinalat, sous le titre de Saint-Sylvestre au Champ-de-Mars (2 juillet 1542).

Peu de mois après cette promotion, le Pape convoqua le Concile de Trente et nomma ses Légats pour le présider en son nom. C'étaient les cardinaux Paul Parisio, Réginald Paulus et Thomas Badia.

Cependant ce dernier ne partit point pour Trente, retenu au dernier moment auprès du Saint-Père, qui lui confia l'examen des questions de foi et de discipline agitées dans le Concile. Ce n'était point, du reste, la seule

preuve de haute confiance dont l'honorait le Saint-Siège, car avant son élévation à la pourpre, Paul III l'avait chargé d'examiner les Règles de l'institut de saint Ignace de Loyola, que le bienheureux Fondateur avait présentées à Sa Sainteté pour en obtenir l'approbation. Le V. Père les étudia avec tout le soin qu'elles demandaient, et, sur son rapport très élogieux, le Pape les approuva par sa Bulle du 27 septembre 1540. C'est ce que nous apprend le cardinal Pallavicini, et après lui Fontana (1).

On comprend ainsi pourquoi le Père Maffei, dans l'*Histoire de la Compagnie de Jésus*, remercie les Frères Prêcheurs de l'assistance aussi active qu'opportune qu'ils ont apportée au nouvel institut.

Thomas Badia ne resta que cinq ans sous la pourpre, l'honorant plus peut-être qu'elle ne l'avait honoré lui-même, par l'éclat de sa doctrine et de ses vertus. Profondément attaché à son Ordre, il en porta toujours l'habit et garda fidèlement les abstinences et les jeûnes prescrits par nos saintes Constitutions. Il mourut à Rome le 6 septembre 1547, âgé de soixante-quatre ans. Par humilité, il voulut être inhumé à la porte de notre église de la Minerve, auprès des restes du cardinal Cajétan. François Badia, son frère, composa son épitaphe qui fut fixée sur le mur intérieur de l'église. Elle relève la sainteté de ses mœurs et la profondeur de sa science.

D. O. M.
Thomæ Badia Mutinensi
Eruditione, continentia, ac sanctitate
Clarissimo, Cardinali D. Sylvestri :
Qui et amplissimo Ordini Senatorio,
Et cunctis mortalibus
Miræ cujusdam frugalitatis,
Religionis, atque omnis vitæ
Incredibile exemplum reliquit.
Aliis vero quibuscumque honoribus
Non tam uti voluit,
Quam dignus videri;
Quos tamen sola morte existimatus est
Effugere potuisse.
Franciscus Badia Fratri optimo posuit.
Vixit annos 63, menses 9, dies 27.

Entre autres ouvrages écrits par le V. Religieux, nous citerons : un traité de la Providence ; un autre de l'Immortalité de l'âme, et quelques livres contre l'hérésie de Luther, dont on conserve les originaux dans la bibliothèque des Dominicains de Florence. — (Echard ; Touron.)

(1) Institutum a sancto Ignatio Loyola Paulo III pro Societate Jesu oblatum, eodem Pontifice mandante, recognovit et approbavit, teste cardinali Pallavicino, in Historia Concilii Trident., Lib. IV, Cap. XI, n. 9. — (*Fontana in theat, p. 144.*)

1550 — A Saint-Omer, l'Illustrissime Père PASCHASE MAUPAJETS, évêque titulaire de Silivri et coadjuteur des évêques d'Arras, Eustache de Croye et Antoine Perenot.

Doué d'une rare intelligence et d'une piété solide, il fut sans peine reçu au saint habit. A Paris, où on l'envoya étudier, il se fit admirer en Sorbonne par son érudition. Bourges voulut l'avoir pour maître de la chaire de théologie et d'Ecriture sainte. Dès son retour à Saint-Omer, il fut élu Prieur de son couvent et peu après Inquisiteur de la foi dans tout l'Artois. C'est ce que nous lisons dans les Actes du Chapitre provincial de 1525.

Il s'attira l'estime et la familiarité des gens de bien par le grand talent qu'il avait reçu de Dieu pour annoncer sa parole et diriger les consciences. L'une de ses plus illustres pénitentes, la comtesse de Rœux, qui connaissait son mérite et sa vertu, persuada à son fils, l'évêque d'Arras, de le demander au Pape pour coadjuteur. Le diocèse n'eut qu'à s'applaudir d'un pareil choix. En effet, le V. Religieux ne tarda pas à se signaler par son dévouement intrépide à poursuivre partout les hérétiques. Il en convertit un bon nombre, châtia les plus obstinés et ne souffrit pas qu'aucun d'eux restât dans le diocèse. En chaire, sa parole ardente flagellait sans merci les vices du peuple et de certains clers infidèles à la grâce de leur vocation. Bref, il paissait les brebis et les agneaux de sa bergerie avec une vigilance sans pareille. Il fit achever les trois nefs de notre église, commencées sous son priorat ; donna sa maison, sa bibliothèque et ses ornements pontificaux à notre couvent et laissa le surplus aux pauvres, afin d'avoir des amis prêts à le recevoir dans les tabernacles éternels, où il eut le bonheur d'entrer le 6 septembre 1550. — Jusqu'à l'époque de la destruction du couvent, on voyait son épitaphe près de la porte de la sacristie avec la statue en pierre qui le représentait à genoux, adorant le Christ ressuscité. Il avait fait mettre dans l'écusson de ses armes trois casques, en souvenir de l'humble profession de son père, qui était armurier à Saint-Omer, et, pour se rappeler les obligations de son état religieux, il y fit ajouter le chien de saint Dominique, avec cette devise : « *Domini est salus :* du Seigneur vient le salut. » — (*Mem. Audom.*)

1575 — A Reggio, l'Illustrissime Père EUSTACHE LOCATELLI. Ce grand Religieux, l'un des plus doctes théologiens de son siècle, s'est rendu recommandable à tout l'Ordre par les charges qu'il a saintement remplies comme Prieur et Régent du couvent de Bologne, Consulteur du Saint-Office et Procureur Général. Ce fut le R^me^ P. Vincent Justiniani qui lui confia ce dernier emploi. Saint Pie V, qui l'avait pris pour confesseur, ne voulant pas laisser cette brillante lumière sous le boisseau, l'éleva sur le siège épiscopal de Reggio.

Durant six ans, le charitable Pasteur sut montrer à son troupeau le vrai chemin du ciel. Sa bienheureuse mort arriva le 6 septembre 1575.

Eustache Locatelli a laissé un certain nombre d'ouvrages, notamment le recueil des discours prononcés par lui à Rome devant les Souverains Pontifes Paul IV, Pie IV et Pie V, et ses statuts diocésains. — (Echard.)

15.. — Au Monastère de Sainte-Catherine de Horo, la V. M. ANTOINETTE DES ANGES. Ayant peu vécu, elle remplit néanmoins la course d'une longue existence; la dernière année de sa vie, qui fut la vingt-septième de son âge, elle redoubla ses exercices d'oraison et de mortification avec une ferveur extraordinaire. Elle mérita par là d'être invitée aux noces de l'Agneau, et d'être introduite au ciel par sa chère compagne, la B. Sœur Antoinette de Villoa.

On garda précieusement la chaîne de fer dont elle usait et qu'on eut beaucoup de peine à détacher de son corps. — (J. de Réchac.)

1572 — A Faënza, au Monastère de la Vierge, la V. Mère URSULE LUZAN. Elle était sur le point de s'engager dans les liens du mariage, quand, éclairée soudain par une apparition de la Sainte Vierge, elle renonça au parti qui se présentait pour se consacrer uniquement au service du Seigneur. Elle vécut en Religion donnant un admirable exemple de l'observance régulière, du silence surtout, qu'elle considérait à bon droit comme le gardien de la paix et du bon ordre qui doivent régner dans les cloîtres. Sa charité et son amour pour les pauvres furent aussi très remarquables, car elle se dépouillait de tout pour les assister. Elle mourut dans l'exercice actuel de la pauvreté religieuse, laissant à la postérité la mémoire de ses héroïques vertus. — (Plodius.)

VII SEPTEMBRE

La Bienheureuse ESPRITE DE JÉSUS, Du Tiers-Ordre séculier (*).

(1628-1658)

ESPRITE de Jésus naquit l'an 1628, sous le pontificat d'Urbain VIII, dans la ville de Carpentras, capitale de cette petite partie de la Provence, connue dans l'histoire sous le nom de Comtat Venaissin. Son père, Laurent Jossaud, homme droit et craignant Dieu, jouissait tranquillement de l'héritage de ses aïeux, sans prétendre à une plus haute fortune. Sa mère, Hélène Durand, était une femme d'une habileté reconnue. Elle avait plus d'ambition que son époux, mais le même fond de religion et la même estime pour la vertu. L'enfant fut baptisée le 2 février dans l'église cathédrale et reçut le nom d'Esprite.

Toutes les mères aiment leurs enfants. M^me^ Jossaud eut pour sa dernière née une affection toute particulière. Elle voulut la nourrir de son lait; et n'osant la confier à des mains étrangères, elle la portait entre ses bras toutes les fois qu'elle allait à l'église. La petite fille méritait bien une telle attention; car, dans un âge incapable de

(*) Cette vie, que nous n'avons pu insérer au mois d'août, a été écrite par Jean Dupont, docteur en droit, trésorier et pénitencier de l'église d'Avignon, et publiée en 1705. — Le Père Marie-Ambroise Potton, des Frères Prêcheurs, en donna une nouvelle édition, revue et corrigée, en 1862, et la dédia aux Tertiaires dominicaines qui vivent dans le monde. Nous suivons ici, en l'abrégeant, le travail du Révérend Père.

discernement, elle témoigna tant d'horreur pour le vice, qu'elle s'obstina plusieurs jours à souffrir la faim, plutôt que de sucer le lait d'une nourrice qui devait à un crime sa fécondité.

Le démon prévit bientôt les coups que lui porterait cette enfant de bénédiction : et pour se prémunir contre elle, il chercha le moyen de s'en défaire, en inspirant à la bonne chargée du soin d'Esprite le funeste dessein de l'étrangler. Cette femme prêta l'oreille à la suggestion ; enlevant le ruban qui retenait sa chevelure, elle se disposait à accomplir son forfait, quand M^me^ Jossaud, qui assistait alors à la messe, se sentit subitement pressée par un mouvement intérieur de rentrer en toute hâte à la maison. Elle accourut à la chambre où reposait sa fille, et bien qu'elle n'eût même pas aperçu le cordon fatal déjà passé au cou de l'enfant, sa brusque apparition déconcerta la servante. Celle-ci se jette à ses pieds, lui demande pardon du crime qu'elle allait commettre et avoue en tremblant qu'elle a aperçu près du berceau un dragon, aux regards de feu, qui faisait mine de s'élancer sur elle, si elle hésitait un instant. Vrai ou supposé, ce récit s'accrédita dans la famille et se répandit aussi parmi le public.

Ce n'était point sans raison que l'ennemi s'alarmait : on le reconnut sans peine. La grâce de Jésus prévenait si doucement le cœur d'Esprite, que le démon n'eut sur elle aucune prise. Elle ne paraissait sensible qu'à la satisfaction de prier et de louer Dieu. Les premières paroles qu'elle prononça furent les noms sacrés de Jésus, Marie, Joseph. Elle parlait de Dieu avec des sentiments de foi et d'amour qu'on eût admirés chez les personnes les plus pieuses, et s'élevait courageusement contre ce qui était opposé aux saintes maximes de l'Evangile. Un jour que sa mère disait devant elle, en pleurant, qu'elle ne pouvait se consoler de la mort d'un fils qu'elle venait de perdre, Esprite, qui n'avait que cinq ans, ne put s'empêcher de condamner cette légère faiblesse. « Mère, reprit-elle vivement, est-ce que mon petit frère n'a pas été baptisé ? N'est-il pas mort enfant de Dieu ? Ne jouit-il pas avec les Saints d'un bonheur éternel ? Si vous le croyez, comme je n'en doute pas, pourquoi vous attrister de sa félicité ? » L'apostrophe ranima la foi de la mère, qui remplaça par des larmes de joie les larmes de douleur que lui arrachait la tendresse naturelle.

M. le Pénitencier Maignan, oncle d'Esprite et en même temps son directeur, formait avec beaucoup d'application le cœur de sa nièce : Dieu se servit de son ministère pour répandre dans cette belle âme

la semence des vertus qui portèrent dans la suite de si beaux fruits. Le bon prêtre, admirant les dispositions de l'enfant, crut pouvoir l'admettre à la Table sainte avant ses neuf ans accomplis. Esprite, de son côté, reconnut combien il importait de se préparer à la première communion. Une lumière intérieure lui fit comprendre que pour obtenir la grâce de manger dignement la chair du Fils de Dieu, elle devait rechercher la protection de saint Joseph, et qu'elle mériterait les faveurs du saint Patriarche, en faisant vœu de virginité.

A dater de ce moment, les liens qui l'unirent à l'Epoux de son âme furent si doux et si forts, que le monde avec tous ses charmes ne devait jamais parvenir à les briser. Jaloux de son bonheur, le démon partit en guerre et le premier ennemi qu'il déchaîna contre elle fut sa mère.

M^me^ Jossaud aimait tendrement sa fille et comptait bien l'établir honorablement. L'esprit de malice lui insinua que les dispositions de l'enfant seraient tout autant d'obstacles à ses desseins. La retraite et l'oraison lui donnaient un profond mépris pour le monde, il fallait donc la charger du soin du ménage pour la détourner de ses saintes pratiques, attendu que le commerce des créatures interrompt l'attention à la présence de Dieu et dégoûte insensiblement l'âme des choses pieuses. La foi d'Esprite se montra à l'épreuve d'une tentation si délicate, et l'obéissance qui la contraignit de se répandre au dehors lui fit trouver Dieu dans le travail comme dans la prière.

C'était un spectacle édifiant de voir cette enfant de neuf ans sanctifier par des vues surnaturelles les actions les plus ordinaires et se montrer en toutes choses humble et exacte. Plus elle s'affermissait dans la pratique de la vertu, plus elle se sentait pressée de se donner entièrement à Dieu ; et ce désir redoublait toutes les fois qu'elle s'approchait de la Sainte Table. Le sang du Sauveur lui communiquait un si grand amour de la pureté, qu'elle demandait avec beaucoup de larmes l'honneur de prendre place parmi les vierges dont la vie s'écoule à l'ombre du cloître. Le monastère des Ursulines de Caromb parut lui offrir toutes les garanties désirables : et ses parents, vaincus par ses instances, la conduisirent eux-mêmes dans cette maison, les derniers jours de l'année 1640. Esprite avait alors douze ans.

Dès son entrée, elle fit briller les grâces dont le Ciel l'avait prévenue. A voir son silence et son recueillement, on l'aurait prise pour une recluse consommée en perfection. Les plus anciennes Religieuses admiraient la ferveur de cette jeune fille, et l'exemple de ses vertus

laissa de si fortes impressions que, soixante-dix ans plus tard, les personnes élevées avec elle en parlaient encore avec enthousiasme.

Esprite eut une peine extrême à apprendre à lire : soit que Dieu voulût exercer sa patience et l'accoutumer au travail par cette difficulté, soit que l'attrait intérieur empêchât l'opération de son intelligence, elle ne pouvait ni recueillir son imagination, ni appliquer ses sens à la lecture ou à la formation des caractères. Elle ne dissimula pourtant pas sa faiblesse; l'insuccès la rendant plus humble et plus vigilante, rien ne put la décourager de l'étude. Sa patience et sa modestie restaient à l'épreuve de toute sorte de railleries. Lorsqu'elle prononçait mal quelque mot ou lisait péniblement un passage difficile, elle ne s'offensait nullement de voir rire à ses dépens. Elle souffrit même, pendant plusieurs mois, les procédés indignes d'une pensionnaire qui se permettait de la mordre ou de la frapper, et ne fit entendre contre elle aucune parole de plainte ou de ressentiment.

La charité la rendait cependant fort sensible aux maux de ses compagnes; elle devinait leurs peines et n'omettait rien pour les consoler. A la récréation, son cœur, embrasé du divin amour, ne savait ni dissimuler sa tendresse, ni modérer ses transports : « Mon doux Jésus, disait-elle, en élevant ses yeux au ciel ou en versant des larmes de joie, que vous êtes aimable et digne d'être servi! » Et aussitôt, avec une naïve simplicité, elle entonnait un cantique sur un ton de voix si mélodieux qu'on se rangeait en cercle autour d'elle pour jouir d'un si beau spectacle.

Bien que l'enfance ne soit pas l'âge des austérités, Esprite trouvait néanmoins mille moyens de se mortifier. Elle mangeait si peu que sa vie ressemblait à un jeûne perpétuel : ses veilles et son application au travail l'affaiblissaient beaucoup : elle se levait ordinairement à minuit et priait pendant une heure devant un tableau de la Très Sainte Vierge placé auprès de son lit. Une de ses compagnes, qui l'observait, a dit plusieurs fois qu'après la récitation de son chapelet, elle s'abandonnait à des élans et des transports d'amour pour la Mère de Dieu qu'elle appelait sa Dame, sa Reine, sa Souveraine, sa Protectrice, en faisant une profonde inclination à chaque titre d'honneur qu'elle lui donnait.

Elle avait en outre une grande dévotion aux plaies du Sauveur. Tous les vendredis, elle récitait cinq fois le *Pater* les bras en croix, et pour faciliter cette pieuse pratique à ses jeunes amies, elle les engageait à demander une vertu particulière en adorant chacune des plaies

de Jésus, puis à se renfermer dans son Cœur sacré, comme dans le centre de la charité, d'où elles sortiraient, leur disait-elle, et plus pures et plus parfaites.

Ce fut à cette époque qu'elle réalisa son désir de consacrer sa virginité à l'Epoux de son âme. Dès l'âge de huit ans, elle avait, nous l'avons dit, songé à faire à Dieu cette offrande; mais le Saint-Esprit lui inspira d'attendre encore afin de mieux comprendre l'importance de cet acte. Elle choisit à dessein le Vendredi saint de l'année 1641 et promit à Jésus de lui conserver son corps pur jusqu'au tombeau. Esprite avait alors treize ans.

A partir de cette date, elle ne cessa plus de conjurer la Supérieure du monastère de l'admettre au noviciat. Son ambition était bien modeste, car elle demandait l'humble rang de Sœur converse. Toutefois, la V. Mère jugea qu'elle serait mieux à sa place parmi les Religieuses de chœur. Elle lui répondit qu'elle l'accepterait très volontiers et lui enjoignit en même temps d'en écrire à ses parents. La docile enfant adressa aussitôt une lettre respectueuse et précise à sa mère pour lui faire part de sa vocation.

M^me^ Jossaud avait en tête d'autres projets. Au lieu de répondre, elle se présenta le lendemain au monastère, et commanda brusquement à sa fille de la suivre; celle-ci, accoutumée à obéir, n'osa résister. La pauvre enfant partit tout interdite, sans même pouvoir prendre congé de ses maîtresses. Tel était l'ordre éternel de la Providence, qui voulait exposer aux regards du monde les vertus de cette vierge admirable, pour l'édification et l'avantage spirituel d'un grand nombre d'âmes.

Il serait difficile d'exprimer la douleur d'Esprite lorsqu'elle s'éloigna de son aimable solitude ; mais la vertu était déjà si bien affermie en elle que son silence et ses pleurs furent les seules marques de sa souffrance.

Touchée d'une si parfaite soumission, sa mère n'oublia rien pour la consoler et lui permit de vivre dans le recueillement et la mortification, jusqu'au jour où elle crut devoir modérer et empêcher ce qu'elle considérait comme une exagération indiscrète.

Esprite s'aperçut vite du changement; prévoyant toutes les contradictions qu'elle éprouverait sous le toit paternel, elle ne pensa plus qu'à retourner au monastère des Ursulines de Caromb. Vains efforts : par un contre-coup qui s'explique, M^me^ Jossaud résolut de la produire dans le monde. Elle ne laissa plus sa fille en repos ; mais, ne pou-

vant la faire tomber dans les pièges qu'elle lui tendait, elle l'enchaîna aux soucis du ménage et la contraignit de remplir tous les offices d'une servante.

Cette nouvelle persécution ne servit qu'à rendre Esprite plus exacte dans sa fidélité à Dieu et sa soumission aux volontés de ses parents. Pour la récompenser, le divin Maître la sépara du monde d'une manière si complète, qu'il ne lui permit plus de regarder avec plaisir les créatures, même dans les circonstances les plus indifférentes. Un jour, elle allait s'arrêter sur le seuil de sa porte pour satisfaire une curiosité innocente, quand une voix intérieure se fit entendre : « Que fais-tu là ? » Elle-même raconte dans les mémoires de sa vie que cette voix fut sensible et qu'une main invisible la repoussa dans sa demeure.

Esprite comprit l'avertissement et résolut de fermer les yeux à tout ce qui pouvait la flatter ou la distraire. Dès lors, elle eut l'héroïque courage de se renfermer dans une sorte de cécité volontaire, en se condamnant à ne plus rien voir : de telle sorte que ses yeux ne lui servirent presque plus qu'à la conduire, à pleurer ses péchés et ceux des autres.

Cependant, l'attrait pour l'état religieux la poursuivait sans cesse. Devant l'inutilité de ses instances auprès de ses parents, elle prit une autre marche : malgré la timidité naturelle à son âge, elle alla se présenter à l'évêque du diocèse, Mgr le cardinal Bichi, dans l'espoir d'obtenir gain de cause par l'autorité de ce Prélat. Le cardinal, voyant à ses pieds une jeune fille toute baignée de larmes, fut impressionné et charmé de sa modestie. Mais, connaissant les dispositions de sa mère, il n'osa s'interposer pour demander une grâce qu'il ne croyait point obtenir. Il se contenta d'exhorter la suppliante à persévérer dans la pratique des vertus chrétiennes, en attendant humblement les ordres d'en haut.

Si toutes les aspirations d'Esprite vers la vie religieuse paraissaient condamnées à une stérilité complète, si tous les plans les mieux conçus pour réaliser ses bons desseins ne pouvaient aboutir, c'est que Dieu avait d'autres conseils. La Providence lui avait préparé dans le Tiers-Ordre de Saint-Dominique un refuge, une forteresse, où elle serait à l'abri des assauts du monde et du démon, et d'où cependant elle pourrait sortir à toute heure pour attaquer et vaincre les ennemis de Dieu, éclairer les ignorants, convertir les pécheurs et travailler efficacement au salut du prochain.

Esprite s'adressa au Prieur de notre couvent de Carpentras et fut admise sans difficulté dans la Fraternité, sous le nom d'Esprite de Jésus. Quand la sainte jeune fille se fit inscrire sur le registre du Tiers-Ordre, où son nom se lit encore, peu de personnes de la ville composaient cette pieuse association. Mais ses vertus et son zèle allaient accomplir en peu de temps un heureux changement. A cause de ses mérites, Dieu répandit sur la famille dont elle faisait partie des bénédictions abondantes. On vit alors entrer dans la fraternité de Carpentras bon nombre de dames et de demoiselles remplies de l'esprit de saint Dominique, et remarquables, dans la suite, par l'éminence de leurs vertus.

II. — Le nouvel engagement qu'Esprite venait de prendre ne lui fit négliger aucun de ses anciens devoirs : bien loin de faire de sa qualité de Tertiaire un titre de repos et de liberté, elle rendit bon compte à Dieu de toutes les grâces qu'elle en avait reçues.

Sa fidélité et son attention lui procurèrent le moyen de soulager la misère des pauvres. Elle se privait de tout pour consacrer à la charité ce que la pénitence lui faisait retrancher sur ses propres besoins. Elle alla même si loin qu'elle en vint à donner ses draps de lit. Sa mère s'en étant aperçue la reprit sévèrement. La charité de la pieuse fille aurait perdu la moitié de son prix, si elle n'avait été couronnée par l'humilité avec laquelle elle souffrit les reproches de ses parents.

Sur ces entrefaites, la mort de son unique frère porta un coup bien sensible à son affection ; cependant elle ne versa aucune larme avant d'avoir consolé tous les siens. Puis, comprenant que le temps de la vie est court et l'heure de la mort incertaine, elle voulut mettre à profit tous les moments et ne plus épargner un corps que la mort devait bientôt détruire.

Le jeûne et l'abstinence devinrent son régime habituel, le pain et l'eau son alimentation de choix.

M^me^ Jossaud reporta sur les trois filles qui lui restaient, notamment sur Esprite, ses affections maternelles ; mais les inclinations de sa préférée ne répondaient nullement à ses vues. En vain voulut-elle la forcer à embrasser la vie du monde ; en vain chercha-t-on dans son entourage à l'arracher à ses goûts de solitude et de mortification.

Esprite aima mieux désobéir aux hommes que de manquer à ce qu'elle devait à son Epoux. Elle tempéra seulement la rigueur de ses

jeûnes, consentit à prendre des habits un peu moins austères, suivit sa mère à l'église et à la demeure de ses proches, mais elle rejeta constamment ce qui n'était propre qu'à flatter les sens et la vanité. Une maladie dangereuse lui fournit de nouveaux et pressants motifs de se donner toute à Dieu : et dès qu'elle se sentit hors de danger, elle s'empressa de reprendre ses exercices avec une ferveur croissante. Sa mère, qui la destinait obstinément au mariage, se flattait toujours d'amener sa fille à goûter la satisfaction de se voir élégamment vêtue. Elle fit tant de bruit et de démarches qu'Esprite crut devoir donner à sa famille cet exemple de docilité. Elle prit donc, un jour de fête, les habits somptueux qu'on lui avait préparés, elle arrangea sa chevelure à la mode des jeunes filles de son âge et sortit avec sa mère. A peine avait-elle fait quelques pas dans la rue, qu'elle sentit sur ses épaules comme un cercle de fer rouge qui la brûlait aux endroits où la dentelle de son collet était placée. En même temps la crainte, la honte et la douleur la saisissant, elle trembla, pâlit et s'affaissa sur le seuil même de l'église.

Dans cette défaillance, elle comprit la faiblesse de sa foi, et crut entendre au-dedans d'elle-même une voix lui crier : « Oserais-tu paraître devant Dieu en cet état? » Elle reconnut sa faute, et, se relevant pénétrée de repentir, courut se dépouiller de ses vains ajustements, reprit ses habits ordinaires et revint à l'église. Là, en présence des autels, elle promit au divin Maître que nul respect humain n'aurait plus désormais le pouvoir d'empêcher sa parfaite obéissance. Dès lors elle renonça à tout ce qu'on appelle élégance et parure pour prendre à son usage les habits usés que sa mère et ses sœurs ne portaient plus.

III. — En même temps elle s'ingénia à chercher un directeur sage et éclairé. « J'avais lu, dit-elle dans ses *Mémoires*, le livre de l'*Introduction à la vie dévote* par le Bienheureux Evêque de Genève; et j'y avais vu qu'il faut demander à Dieu un directeur spirituel. Aussi le demandais-je de tout mon cœur à mon céleste Epoux, en lui disant : « Enseignez-moi, vous que j'aime plus que moi-même, en quel endroit vous reposez à l'heure du midi, et ne permettez pas que je m'égare en suivant des pasteurs étrangers, incapables de me conduire à vous. »

Dieu ne se rendant pas sitôt à ses désirs, elle redoubla ses jeûnes et sa vie pénitente; sa ferveur et sa persévérance lui méritèrent enfin

la grâce qu'elle sollicitait. Dans la nuit qui devança le premier jour de l'an 1649, une lumière intérieure lui fit connaître qu'elle trouverait à la cathédrale l'homme désigné par Dieu pour prendre soin de sa conduite. Elle se rendit donc à l'église de grand matin. Au moment où le chanoine d'Andrée, passant près d'elle, fléchissait le genou pour adorer le Saint-Sacrement, Esprite entendit une voix qui lui disait : « Ma fille, le prêtre qui vient de m'adorer est celui que ma grâce a choisi pour être le père de votre âme. » Immédiatement la jeune vierge se présenta au confessionnal ; mais, sous l'émotion du trouble qu'elle ne put maîtriser, elle perdit la parole et répandit beaucoup de larmes. Le saint prêtre, attendri par ses pleurs, crut que la vue de ses péchés l'avait alarmée et que la honte et la douleur la rendaient muette. Il l'avertit doucement de découvrir sans crainte les plaies de sa conscience au ministre de ce Dieu de bonté qui reçoit favorablement les pécheurs lorsqu'ils reviennent à lui de bonne foi. Ces paroles rendirent le calme au cœur d'Esprite. Elle s'accusa de ses péchés avec une douleur extraordinaire. Mais ses fautes parurent si légères, que le confesseur, également surpris et de l'innocence de sa pénitente et de la grandeur de sa contrition, passa tout d'un coup de la pitié à l'admiration et conçut une grande estime pour cette âme.

Peu de jours après, Esprite fit sa confession générale. Elle détailla toutes ses pensées et tous ses désirs : rien n'échappa à la délicatesse de sa conscience. Elle se reprocha les faiblesses que ne remarquent pas toujours les yeux des plus sévères censeurs et que les plus détachés d'eux-mêmes savent encore excuser. A cette époque, elle était livrée à deux sortes de tentations : les doutes contre la foi et la résistance de ses sens. La paix dont elle avait joui jusqu'alors avait été profondément troublée. Des doutes confus se formaient dans son esprit et y répandaient des ténèbres épaisses. Dans cet état, son cœur faisait mille efforts pour retrouver Celui qu'elle croyait avoir perdu. Pendant trois mois elle ne cessa de répéter : « O mon Dieu, j'attends le jour après les ténèbres ! » Mais elle ne devait point être exaucée alors ; elle devait voir sa conscience en proie aux agitations les plus pénibles jusqu'à ce que son confesseur y ramenât la tranquillité et le bonheur.

Esprite avait encore à lutter contre les révoltes de ses sens. Quoiqu'elle n'eût jamais péché que bien légèrement, elle était pourtant fille d'Adam et, à ce titre, sentait la violence des passions qui nous attaquent. Ses sens n'obéissaient qu'en murmurant à la loi de l'esprit,

et l'homme charnel souffrait d'étranges peines, lorsque la grâce entreprenait de le soumettre. Elle avait beau sacrifier sans merci tous ses désirs ; malgré son énergie à se vaincre, la difficulté demeurait toujours la même.

Telle était la double peine qui travaillait Esprite, quand elle vint trouver M. d'Andrée. Cet excellent confesseur l'interrogea sur ses dispositions intimes avec une attention qui ressemblait à celle du médecin interrogeant le pouls du malade pour découvrir la nature de sa fièvre. Après l'avoir examinée avec la dernière exactitude, le prêtre fut ravi de la trouver si vertueuse. Ses conseils la soutinrent contre les faiblesses de la nature et contre les ennemis de son salut : le démon, honteux d'être tous les jours aux prises avec une jeune fille et d'en être vaincu, mit bas les armes et prit la fuite. Avant la fin de l'année 1649, Esprite put jouir de cette douce paix que Dieu accorde souvent aux âmes qui lui sont unies. Un peu plus tard, craignant d'abuser de ses lumières et de sa liberté, elle comprit qu'elle devait porter la croix de l'obéissance aveugle pour suivre son Epoux avec plus de fidélité.

Ce fut le Jeudi saint de l'année 1650 qu'elle promit à Dieu d'obéir toute sa vie au chanoine d'Andrée. Elle avait lu que sainte Jeanne de Chantal, sous l'inspiration d'une même grâce, avait donné par écrit à saint François de Sales son vœu de se soumettre en tout à ce saint Prélat. Esprite voulut l'imiter et remit sa promesse écrite à son confesseur. Or l'un et l'autre, sans s'être communiqué leurs pensées, furent remplis du même esprit. En recevant le vœu d'obéissance de sa pénitente, le vertueux prêtre unit son intention à celle de saint François recevant celui de la baronne de Chantal, et dit à haute voix à Esprite : « Ma fille, je vous reçois de la part de Dieu comme le B. François de Sales reçut Madame de Chantal. »

IV. — Le jour même où Esprite de Jésus venait d'accomplir un acte si parfait, Dieu lui fit connaître que l'obéissance qu'elle venait de promettre était un état d'enfance et d'humilité, et qu'elle devait non seulement se soumettre au jugement de son directeur, mais se placer encore au-dessous de toutes les créatures. Dès lors elle fut remplie d'une si grande estime pour la vertu d'humilité, qu'elle eût préféré la vie cachée et méprisée aux plus brillantes dignités du siècle. « Je me trouve au milieu du monde comme dans un grand désert, disait-elle à son confesseur. Dans cet espace immense je vois sans

peine que je ne suis rien. » Sur l'ordre de son directeur, elle dut communier tous les jours : avant de venir s'asseoir à la Table sainte, elle se présentait chaque matin au tribunal de la Pénitence, toujours pénétrée de profonds sentiments de contrition et d'humilité. Après une longue station à l'église, elle rentrait chez elle, mais au lieu de prendre place à la table commune, elle se tenait debout comme une servante en égrenant tout bas son rosaire jusqu'à ce qu'elle eût desservi. Alors elle se contentait pour toute nourriture de quelques morceaux de pain à demi rongé ou des restes d'un potage maigre.

Sa mère, jugeant par ce jeûne rigoureux des autres privations que s'imposait sa fille, l'observa de plus près et ayant mis la main sur ses disciplines ensanglantées, ses chaînes de fer hérissées de pointes, elle apporta ces instruments de pénitence à Mgr Bichi, son évêque. « Voici, Monseigneur, lui dit-elle, les larmes aux yeux, avec quelle cruauté ma fille se détruit, sur l'avis de son confesseur ! » Puis tournant sa fureur contre le digne prêtre, elle l'accusa publiquement d'être le meurtrier de sa fille.

M. d'Andrée écouta tranquillement ce qu'on lui racontait des colères de cette femme emportée, et vit en même temps dans la fermeté de sa pénitente comme une preuve de la bénédiction que Dieu donnait à sa conduite. Cependant les récriminations de la famille faisaient leur chemin ; bientôt toute la ville prit parti pour Esprite ou pour sa mère ; chacun s'arrogea le droit de s'ériger en censeur. Le démon, à son tour, se plaisait à répandre le trouble dans le cœur des hommes du siècle pour les soulever contre la vertueuse fille. Les uns blâmaient son assiduité à la prière ; les autres ses communions quotidiennes. On se moquait de ses entretiens pieux, de ses mortifications : bref, sa vie entière était passée au crible, et tout devenait une raison de blâme.

Le P. Lambert, recteur du collège des Jésuites, qui confessait Madame Jossaud, étourdi par ce bruit, crut qu'il serait prudent d'en faire cesser la cause en séparant le confesseur de sa fille spirituelle. Il s'en ouvrit en secret à l'évêque, lequel goûta l'idée et promit d'y donner suite.

Esprite de Jésus ignorait ce qui se tramait dans l'ombre et peut-être aurait-elle été abattue par ce coup terrible, si la divine Bonté ne l'eût prévenue par des avis intimes qui lui présageaient cette séparation. C'est ainsi qu'en contemplant la mort de son Sauveur, elle était in-

vitée intérieurement à venir se cacher dans la plaie de son côté, parce qu'elle serait bientôt seule et qu'elle aurait besoin d'y chercher un appui.

A l'heure marquée par la Providence, M^me^ Jossaud conduisit sa fille chez le cardinal : le Père Lambert s'y rendit également. Là, elle fit un suprême effort pour obtenir défense formelle à M. d'Andrée de s'occuper dorénavant de son enfant. Le Père Lambert, soit qu'il fût de bonne foi, soit qu'il parût partager l'avis de la mère afin de gagner sa confiance pour la détromper ensuite plus facilement, s'il y avait lieu, appuya ses raisons. Le cardinal, de sa propre autorité, établit aussitôt le V. Religieux directeur de la jeune fille et congédia celle-ci en l'exhortant à se confier entièrement à son nouveau guide.

Les âmes chrétiennes ont toujours regardé avec respect les Prélats de l'Eglise et suivi leurs avis comme ceux mêmes de Jésus-Christ. Esprite, voyant que son évêque lui interdisait de communiquer avec M. d'Andrée, adopta les ordres de Dieu sortant de la bouche du premier Pasteur du diocèse. Le changement de direction ne modifia en rien ses dispositions intérieures, et le Seigneur répandit sur elle les mêmes bénédictions, bien que par un canal différent. Elle vit même le mépris sans se troubler ; car on ne se gêna ni pour attaquer son ancien directeur ni pour l'attaquer elle-même. « Doux Jésus, disait-elle, vous ne trompez personne. Vous me donnez la croix que vous m'aviez promise : je la reçois de vos divines mains comme un gage de votre amour et je la renferme dans mon cœur pour ne la montrer qu'à votre sainte Mère et à mon Père saint Joseph. »

Le P. Lambert eut à cœur d'étudier l'âme de sa pénitente avec une attention minutieuse ; afin de ne négliger aucune précaution, il prit la qualité de censeur et commença par condamner en apparence toutes ses actions et toutes les grâces qu'elle prétendait recevoir. Esprite, sans se justifier, répondait avec respect qu'elle était une fille ignorante, capable d'être trompée et de se tromper elle-même, mais qu'elle avait une horreur extrême de l'illusion et qu'on lui faisait plaisir en la redressant. Tandis que les hommes exerçaient ainsi sa patience, afin que rien ne manquât à cette épreuve, Dieu se mit de la partie. Elle fut privée des douceurs de sa présence et n'aperçut plus le ciel ouvert comme auparavant. Toutefois, dans les plus cruels moments de cet abandon, elle crut un jour entendre au fond de son âme ces douces paroles : « Je suis dans ton cœur. » Ce ne fut pas du reste la seule fois que le divin Maître daigna la consoler. Le huitième

jour du mois d'août 1650, comme elle montait les degrés de la maison de son père en revenant de l'église, une voix sensible lui dit distinctement : « Tu ne monteras plus ces degrés que huit ans, après lesquels je te conduirai dans la maison de ton Père céleste. » — « Ces paroles, dit-elle, me donnèrent de grands sentiments de reconnaissance envers la divine Bonté, qui promettait une récompense éternelle à une pauvre fille pour quelques années de peine et d'humiliation. » L'événement justifia cette prédiction, qu'elle avait donnée par écrit à M. d'Andrée plusieurs années avant de mourir. Elle décéda, en effet, le septième jour du mois d'août de l'an 1658, c'est-à-dire le dernier jour de la huitième année.

Cependant le Père Lambert examinait toujours les lumières et les paroles dont Dieu favorisait sa pénitente. Avant de se prononcer, il l'adressa au Père de Bus, très saint Religieux de sa Compagnie, neveu du V. César de Bus, fondateur de la Congrégation de la Doctrine chrétienne. La Providence permit que le savant Jésuite prît le change : il regarda cette jeune fille comme trompée par le démon et l'avertit de sortir de cette voie dangereuse. Mais le lendemain, il reconnaissait déjà son erreur et venait lui-même désavouer tout ce qu'il avait dit la veille. Le Père Lambert rompit alors le silence, publia la vertu d'Esprite, et, par ordre du cardinal, la remit à M. d'Andrée, comme au fidèle ministre auquel la Providence l'avait destinée. L'épouse de Jésus, après cette rude épreuve, put enfin jouir d'un tranquille repos.

IV. — Une fois rendue à son directeur, la vertueuse vierge se montra plus attentive que jamais à ses devoirs et plus fidèle à la loi divine. Elle s'appliqua surtout à la pratique d'une grande indifférence vis-à-vis des créatures. Rien ne pouvait lui plaire que Dieu seul. « Il me semble, écrit-elle dans ses *Mémoires*, que je ne suis plus à moi-même, que j'ai perdu le souvenir de mon frère, de ma mère, de mes proches, et je les regarde comme s'ils n'étaient plus. Mon confesseur m'est aussi indifférent que tout le reste. Tout est comme effacé de ma mémoire, et il n'y a que Dieu qui puisse faire impression sur mon cœur. Un jour, j'ai cru deux fois qu'il me présentait dans l'oraison la mort ou la vie ; je n'ai choisi ni l'une ni l'autre : j'ai été insensible à tout, pensant que Dieu devait me tenir lieu de toutes choses. » A Jésus-Christ elle consacra toutes ses pensées, toutes ses paroles, tous les mouvements de son cœur. La belle prière qu'elle faisait

chaque matin et que nous allons transcrire, porte le cachet de ses grands sentiments de piété. « A mon réveil, dit-elle, je rends grâces à Dieu des biens que toutes les créatures ont reçus de sa main libérale ; je lui demande les vertus dont j'ai besoin, comme sa crainte et son amour, la patience et l'humilité... Je lui dis : Mon Dieu, éclairez-moi afin que je découvre l'état de ma conscience ; accordez-moi la pureté de cœur, une véritable et fervente dévotion, et une parfaite chasteté. Mon Dieu, mon bon Père, je vous recommande mon âme : je vous fais savoir tous mes besoins, je vous demande tout ce qui peut procurer votre gloire et mon salut... Mon Dieu, je me jette entre vos bras ; je m'abandonne entièrement à vous ; je vous fais maître de tous mes intérêts ; prenez-en soin, s'il vous plaît. Je vous offre mon âme, donnez-moi, s'il vous plaît, votre sainte bénédiction.

« Père Éternel, au nom de votre cher Fils, remplissez-moi d'un grand mépris de moi-même ; faites-moi connaître mon néant, et par les mérites de votre Fils bien-aimé, faites que je passe et la nuit et le jour sans vous offenser et sans mourir soudainement. Glorieux Saint-Esprit, conduisez-moi, venez habiter dans mon âme, et rendez-vous-en le maître absolu...

« Vierge toute pure, je me tourne vers vous, je me place sous votre protection ; recevez-moi au nombre de vos servantes. Je vous promets une fidélité inviolable. Soyez, s'il vous plaît, ma Maîtresse et mon Avocate... Assistez-moi toujours, surtout à l'heure de ma mort. Si l'ennemi me trouble, s'il s'efforce dans ce dernier moment de me tenter de désespoir, dissipez par votre doux regard les brouillards de cet esprit de ténèbres et ne m'abandonnez pas...

« Saints et Saintes, je viens à vous, je vous invoque tous ; je m'unis à vous comme à mes frères et à mes sœurs... Mon bon Ange, rendez grâces à Dieu de tous les biens qu'il m'a faits, présentez-lui mes prières ; saluez en mon nom la Mère de mon Dieu ; veillez sans cesse autour de moi ; défendez-moi de mes ennemis, combattez-les, et quand je tournerai mes pas vers quelque endroit, devancez-moi toujours, afin que je vous suive....

« Je prie ensuite pour l'Église. Je présente à Notre-Seigneur les païens, les juifs, les hérétiques, les schismatiques, je lui demande leur conversion et je le supplie de faire miséricorde à tous les pécheurs. Je prie Dieu pour mes ennemis. Je fais un amas de toutes les personnes tentées, persécutées, malades d'esprit et de corps et

des agonisants, et je demande au divin Maître de leur accorder une goutte de son Sang et de faire part de ses mérites infinis à mes parents et aux âmes du Purgatoire... »

Sa prière achevée, Esprite se rendait à l'Eglise. Après la mort de sa mère, elle prit l'habitude de sortir de la maison à l'heure des Matines, et n'y manqua jamais plus sans une réelle nécessité. Ce n'était point l'usage, il est vrai, que les personnes de son sexe assistassent à l'office de nuit ; mais Dieu l'avait invitée à cette sainte pratique par le son d'une voix mystérieuse, et il lui accorda diverses grâces surprenantes pour témoigner qu'il agréait sa fidélité. Arrivait-elle à l'église avant qu'on en eût ouvert les portes, elle se mettait à genoux sur le seuil sans craindre ni le vent, ni la pluie. Or, maintes fois, une main invisible l'introduisit dans le saint lieu. Le sacristain, vieillard vénérable, qui remplissait cet emploi depuis cinquante ans, s'aperçut du prodige et en parla à plusieurs personnes. Il disait qu'en revenant d'ouvrir la porte au peuple, il trouvait ordinairement Esprite à genoux devant l'autel du Saint-Sacrement. Un jour, il voulut éclaircir ce mystère, et bien que la sainte fille lui eût répondu qu'elle entrait par la porte, ce qu'elle pouvait dire sans mentir, il la pria de lui déclarer qui l'avait introduite avant les autres. Esprite avoua sans détour « que son Époux céleste lui avait ouvert les portes de sa maison, quoiqu'elle ne fût qu'une misérable pécheresse, indigne de cette faveur. »

Elle priait longtemps et avec un recueillement qui édifiait tout le monde. On la voyait immobile, à genoux, cinq ou six heures de suite tous les matins, sans parler, ni ouvrir les yeux, ni changer de position. L'abondance de ses larmes ravissait ceux qui la considéraient attentivement, car l'amour de Dieu la faisait pleurer sans cesse, et tous les endroits où elle se mettait à genoux étaient baignés de ses pleurs. Sa piété fut souvent récompensée par des lumières très pures et des instructions qui la confirmaient dans la pratique de ses exercices et lui en donnaient une haute intelligence.

C'est ainsi qu'en méditant un jour sur l'obéissance que le Sauveur avait rendue pendant tant d'années à la Très Sainte Vierge et à saint Joseph, elle crut entendre dans le fond de son âme ces paroles : « Vous admirez les vertus que Jésus a pratiquées dans son enfance. Cette admiration est juste, mais il faut que vous considériez attentivement l'obéissance qu'il rend au prêtre à la Messe, et vous verrez qu'il y pratique des vertus plus héroïques que dans l'atelier de saint

Joseph. La parole d'un homme le fait descendre de son trône sur l'autel ; il se laisse élever, abaisser, donner en nourriture à ceux qui le demandent. Admirez son amour qui l'a réduit dans cet état de soumission, de prières et d'anéantissement. »

Pour n'être pas exposée aux regards, Esprite priait dans le recoin d'une chapelle où son Epoux la comblait de faveurs. « J'ai reçu plusieurs grâces dans mon oratoire, disait-elle, quoique je n'en mérite aucune; mais rien n'égale les miséricordes qui m'ont été faites dans l'église, où j'ai toujours trouvé mon Bien-Aimé. Je l'ai reçu en personne dans la sainte Eucharistie; je l'ai écouté au milieu des docteurs, en recevant les avis de mon confesseur; je l'ai reconnu dans la foi des justes et dans l'humilité des pauvres ; je l'ai béni dans la conversion des pécheurs, mais il ne m'a jamais paru si admirable que dans le Sacrement de son corps, où j'ai goûté les douceurs de sa chair et de son esprit... »

V. — Toute la journée d'Esprite était partagée entre la prière et le travail. Comme Marie, elle passait la première moitié aux pieds du Sauveur, et employait comme Marthe l'autre moitié à faire du bien à toute la ville de Carpentras. Elle fut surtout invitée à prier, à souffrir et à se sacrifier pour les pécheurs. Le jour de la Purification de l'an 1651, pendant qu'elle contemplait la Très Sainte Vierge offrant son Fils au Père Eternel, elle comprit que elle et son confesseur devaient être immolés, comme deux tourterelles, afin de racheter le Sauveur que les pécheurs mettent à si bas prix pour contenter leurs passions. Elle comprit encore que Dieu désirait qu'elle imitât en cela le zèle dont saint François de Sales et Jeanne-Françoise de Chantal avaient été animés. Elle lut leur vie, et cette lecture lui donna tant d'estime pour leur saint Ordre, qu'elle souhaita d'y entrer. Mais tous ses vœux furent inutiles. Après avoir fait les démarches que la prudence lui inspira pour arriver à cette fin, elle pensa que si l'on bâtissait un monastère de la Visitation à Carpentras, les Religieuses, persuadées de la vérité de sa vocation, l'agréeraient sans peine. Dans cette vue, elle redoubla ses prières : ses cris montèrent jusqu'au ciel; son Epoux en fut attendri, et elle assure dans les *Mémoires* de sa vie qu'au fort de l'un de ses sommeils mystiques, une voix lui déclara qu'il se bâtirait un monastère de la Visitation dans une maison de son père, que M. d'Andrée en serait le fondateur, mais que pour elle, il lui fallait faire son sacrifice, parce qu'elle ne verrait point ce couvent.

La prédiction se trouva vérifiée. Quelques années après la mort d'Esprite, le chanoine d'Andrée acheta une maison de M. Jossaud, à dessein d'y assembler des dames qui se destineraient aux œuvres de miséricorde. La Providence fit de cette maison le monastère annoncé à sa servante. M. d'Andrée la donna, en effet, aux Visitandines, qui vinrent s'y établir en 1673. La nièce du fondateur y fit profession, comme la pieuse fille l'avait également annoncé, et mourut peu de temps après dans le baiser du Seigneur. La prophétie avait été écrite de la main d'Esprite et remise par elle à M. d'Andrée, vingt ans avant l'établissement du monastère.

Notre vertueuse Sœur possédait les vertus et les talents que Dieu demande de ceux qu'il destine à la conversion des pécheurs. Elle était pleine d'une incroyable bonté, qui la rendait propre à toutes les impressions de la grâce. On reconnaissait dans ses actions cette aimable tranquillité d'esprit qui arrêtait les saillies des passions et inspirait même aux plus grands pécheurs le repentir de leurs crimes. En un mot, on était bien aise de la voir, et on ne la quittait qu'à regret.

Sans cesse au milieu des pauvres, des malades, des affligés, ni le peu d'esprit des uns, ni la mauvaise humeur des autres ne purent jamais rebuter l'ardeur de sa charité, pas plus que l'ingratitude de plusieurs offenser sa tendresse. De fait, tout lui était indifférent, hormis la sainte volonté de Dieu. Son mérite était si généralement reconnu que les plus rebelles l'écoutaient encore avec déférence ; et ceux-là mêmes auxquels elle arrachait par force les complices de leurs désordres s'emportaient, il est vrai, contre les compagnes d'Esprite, mais ne lui manquèrent jamais de respect à elle-même.

Nous venons de parler de ses compagnes; sa douceur et l'attrait irrésistible de sa vertu lui avaient, en effet, procuré bon nombre d'amies, qui la suivaient assidûment dans les hôpitaux, les prisons, au chevet des malades. De la sorte, elle arriva à grouper autour d'elle une petite famille spirituelle qui lui survécut et continua longtemps ses œuvres de miséricorde et de charité. Sous sa conduite, ces vertueuses filles s'adonnaient au soulagement de toutes les misères humaines et profitaient surtout des dispositions de leurs obligés pour leur faire sonder les plaies autrement hideuses de leur conscience. Esprite se distinguait entre toutes par sa ferveur et son application au travail. Une longue habitude lui avait rendu faciles ces exercices : à elle seule, elle faisait ce que trois personnes robustes n'auraient

pu faire. Mais sa charité s'exerçait surtout vis-à-vis des agonisants. Dieu daigna lui montrer le trouble et le danger des âmes en ce dernier combat, en la mettant pendant son oraison dans l'état d'abandon qu'éprouvent ceux qui vont mourir. Elle tomba en défaillance, et croyant que son âme se séparait de son corps, elle se vit comme suspendue entre le ciel et la terre, délaissée des hommes, attaquée par les démons, troublée par l'image de ses fautes, privée des célestes consolations, tout en faisant de violents efforts pour produire des actes d'amour et de contrition. Cette expérience lui donna de grands sentiments de pitié pour les âmes en danger de se perdre, sentiments qu'elle inspira à ses compagnes en les exhortant à méditer souvent sur les douleurs de Jésus agonisant.

Il serait difficile de préciser le nombre de ceux qu'elle conduisit à une heureuse fin, car bien rarement elle échoua dans ce ministère de charité suprême. Nous ne saurions non plus nous étendre sur les conversions merveilleuses qu'elle opéra par la force de ses discours et de ses prières. Nous citerons seulement un exemple choisi entre beaucoup d'autres.

Un jour qu'elle priait son Bien-Aimé de faire cesser certains scandales qu'une personne d'un rang illustre donnait à toute la ville, elle fut soudainement élevée à une haute contemplation, et crut voir en esprit trois Anges qui parcouraient les rues et s'entre-disaient : « La majesté et la patience de notre Dieu sont trop indignement outragées. — Sacrifions à sa juste colère ces cœurs impénitents, disait le premier de ces Esprits. — Frappons les pécheurs des fléaux que le Seigneur a mis dans nos mains, ajoutait le second. — Le temps d'exécuter les arrêts de la Justice divine est arrivé, continuait le troisième. » — « Mon cœur, dit la Bienheureuse dans ses *Mémoires*, comprit ce redoutable langage, et je fus touchée d'une si grande compassion, que je répandis d'abondantes larmes en présence de mon Sauveur crucifié, que je tenais entre mes bras. Le zèle de sa gloire m'inspira le dessein d'apaiser sa colère et de le conjurer de faire grâce aux pécheurs. Mais il me fit cette tendre et affligeante réponse : « Ma fille, tu ne t'aperçois pas que ceux pour qui tu pries savent bien qu'ils m'offensent d'une manière scandaleuse, et pourtant ils préfèrent leurs plaisirs à mes lois et à leur salut. » — A ces mots, mes larmes coulèrent plus abondamment, je parlai par ma douleur et mes soupirs, jusqu'à ce qu'étant attendri par mes peines, Jésus me dit intérieurement : « J'exaucerai tes prières et je pardonnerai à ces

coupables, mais dis-leur que je demande telle ou telle satisfaction. » Elle porta la réponse et ne reçut que mépris. Mais bientôt la prospérité qui avait aveuglé le coryphée de la bande fit place à de cruelles persécutions. Le malheur fit rentrer cet homme en lui-même; l'adversité lui ouvrit les yeux ; il pleura les égarements de sa vie et mourut dans de tels sentiments de pénitence qu'on ne put douter qu'il n'obtînt l'entière rémission des scandales qui avaient fait longtemps soupirer une province entière.

Ce n'était pas seulement pour certains cas plus notoires que Sœur Esprite s'affligeait ainsi : elle était émue des péchés de tous les hommes. Voici en quels termes elle s'en explique : « Non seulement dans mes oraisons et communions, je me regarde comme une étrangère sur la terre, mais dans mes occupations j'ai les mêmes sentiments, quand je pense que tout n'est ici-bas qu'injustice et vanité. Il me semble que je vois recommencer l'ancienne captivité d'Egypte, puisque tant de personnes commettent divers péchés d'idolâtrie en adorant l'ambition, la volupté, la vengeance, l'avarice, l'impiété... Je m'afflige cruellement de voir que Dieu est si peu connu, si faiblement aimé et presque jamais servi. J'ai besoin d'une force extraordinaire pour ne pas mourir de douleur devant mon impuissance à procurer le salut des âmes. »

Elle priait cependant beaucoup à cette intention, ordinairement dans l'église des Pères de l'Observance, au pied du grand crucifix, placé sur le maître-autel. Là, elle ne pouvait contenir ses transports et sans prendre garde qu'elle était entendue : « Miséricorde, Seigneur, s'écriait-elle, miséricorde aux pécheurs, à la pauvre Esprite et à tous ceux qui vous offensent ! » Un des Religieux, le P. François Blétus, avait souvent remarqué la Bienheureuse en prières : frappé de son angélique modestie, il eut maintes fois la curiosité de chercher à voir la couleur de ses yeux, mais il ne put y parvenir, tant la sainte fille mettait de soin à les tenir fermés. Un matin, en revenant de dire la Messe, au moment où il saluait le crucifix de l'autel, il s'aperçoit que la figure du Christ change subitement son expression de douleur et d'agonie, et prend un air tout souriant en regardant Esprite. Sa surprise fut telle qu'il ne put la dominer, et bien qu'il fût revêtu encore des ornements sacerdotaux : « Miracle ! s'écria-t-il à haute voix, voyez donc le Christ qui fixe en souriant la Sœur Esprite ! » Le Sauveur faisait ainsi connaître combien il avait pour agréables les prières de sa servante.

L'ardeur de notre Bienheureuse allait aussi loin que ses désirs : on peut dire qu'il n'y eut pas une contrée, pas une île reculée qui ne reçût la rosée vivifiante de ses supplications. Son regard embrassait la terre entière, et quand son cœur allait fléchir sous le poids de l'angoisse au spectacle de tant de peuples, toujours assis à l'ombre de la mort, de douces paroles, comme celles-ci, venaient attiser son zèle : « Prie, ma fille, lui disait Notre-Seigneur; ne te lasse pas : dans ces provinces infidèles, je trouve encore des cœurs qui m'aiment et que je n'abandonne pas. »

VI. — De toutes les grâces dont fut honorée Esprite de Jésus, aucune peut-être ne fut rendue plus manifeste que l'apparition des âmes du Purgatoire.

Jusqu'à sa dernière heure, elle se vit harcelée par les visites de ces saintes âmes. Les morts qui s'adressaient à elle, pour implorer le secours de ses suffrages, poussaient des soupirs et faisaient entendre leurs cris dans toute la maison.

Le chanoine d'Andrée a parlé de ces apparitions à tant de personnes, qu'on ne saurait douter de la vérité de son témoignage : les deux sœurs d'Esprite ont assuré qu'elles avaient souvent entendu les cris de ces âmes dans la chambre d'Esprite, non seulement la nuit mais encore pendant le jour. Elles distinguaient la voix de plusieurs personnes de leur connaissance, notamment celle de leur mère, et elles ajoutaient que certaines âmes avaient continué de se faire entendre jusqu'au trépas de leur sœur.

Voici comment la servante de Dieu fut amenée à cette dévotion. Un jour de fête, la foule fut si grande autour du confessionnal de M. d'Andrée, qu'Esprite ne put parvenir à recevoir la bénédiction de son confesseur avant d'approcher de la Sainte Table. Dans cet embarras, elle s'adressa intérieurement au divin Maître et lui découvrit ses fautes comme elle l'eût fait à son confesseur, mais avec une douleur plus sensible et des larmes plus abondantes. Elle crut que son Sauveur avait accueilli sa confession, l'avait absoute et pour pénitence lui avait imposé un certain nombre de prières vocales, surtout plusieurs *De profundis*. « Hélas, écrit-elle dans ses *Mémoires*, une vanité insupportable me fit trouver cette pénitence trop rude. Mais mon doux Jésus me reprit de ma faute, en me disant : — « Si tu savais, ma fille, combien d'âmes abandonnées brûlent dans les fournaises du Purgatoire, sans que personne ne se mette en peine de les

secourir, tu me rendrais grâces de ce que je te fais l'honneur de te confier le soin du salut de ces âmes, rachetées de mon Sang. »

Depuis ce moment, Esprite offrit à Dieu pour ces âmes délaissées les prières et les bonnes œuvres qu'elle fit par le secours de sa grâce. Dans ce but, elle prit la sainte habitude de réciter chaque jour les sept Psaumes de la Pénitence, l'Office des défunts et une multitude de prières vocales, qu'elle accompagnait de ses larmes. Elle criait avec gémissement pour être plus tôt exaucée; elle jeûnait jusqu'à la défaillance et déchirait sa chair à coups de discipline pour unir la voix de son sang à la force de ses supplications.

Dieu lui accorda la grâce de voir ces âmes et d'entendre leurs plaintes. La première apparition dont elle fut gratifiée fut celle de l'une de ses premières compagnes qui avait eu beaucoup de part à ses bonnes œuvres, en la suivant dans les prisons et les hôpitaux. Quoique cette jeune personne, nommée Marguerite de Moureton, fût morte dans la pratique de la vertu, le feu du Purgatoire ne la trouva pas sans défaut. Esprite, qui n'avait point encore eu de commerce avec les morts, entendait souvent des gémissements dont elle était épouvantée. Quelquefois elle distinguait la voix de cette jeune fille qui lui criait : « Je brûle ! Esprite, ma bonne amie, priez Dieu pour moi ! » Surprise de tels accents, la pieuse vierge répondit en fuyant : « Laissez-moi ; vous me faites peur ! » M. d'Andrée, qui a fait le récit de cette apparition, reprit sa pénitente et lui commanda de répondre à cette âme de se montrer, si Dieu le permettait, sous une figure qui n'eût rien de trop effrayant. Elle vit alors son amie environnée de flammes. « Je vous conjure, lui dit cette pauvre âme, d'offrir à mon intention toutes vos bonnes œuvres de cette année : faites célébrer une messe dans la chapelle du Rosaire et appliquez-moi le mérite de votre communion. » Esprite obéit : la messe fut célébrée, la sainte Communion reçue, l'offrande des bonnes œuvres faite au souverain Juge, et l'âme, affranchie de ses peines, vint remercier sa charitable libératrice.

La plus célèbre de ces apparitions fut celle de François de Thomassi, neveu du célèbre cardinal Jacques de Sadolet et proche parent de trois autres évêques de Carpentras. Ce gentilhomme était mort depuis trente ans, et ses cendres reposaient dans l'église des Augustins. Il avait longtemps commandé les troupes qué le Saint-Siège entretenait dans le Comtat pour arrêter les incursions des hérétiques du Dauphiné sur les terres de l'Eglise. Or, depuis trente ans, comme

nous l'avons dit, cet homme expiait ses fautes en Purgatoire, sans que le mérite d'avoir exposé sa vie pour la défense de la religion, sans que ses nombreuses aumônes eussent suffi à éteindre les flammes qui le tourmentaient.

Esprite allait chaque jour faire oraison dans l'église où il avait été déposé. Très souvent elle aperçut à la porte un vieillard à l'aspect vénérable, paraissant abîmé dans une profonde mélancolie. Il était couvert de vêtements usés et semblait attendre une aumône. Esprite, qui était pauvre, lui répondait qu'elle ne pouvait rien lui donner. Comme ce mendiant insistait et affirmait qu'elle avait de quoi le soulager, elle communiqua l'aventure à son confesseur. M. d'Andrée, qui rapporte lui-même le fait, lui ordonna de demander à cet homme des détails sur son nom, sa naissance et la nature de ses peines. Dieu bénit le conseil du directeur et l'obéissance de l'humble vierge. Le mendiant fit savoir à Sœur Esprite ce que l'on vient de raconter, ajoutant qu'il était retenu à la porte de l'église sous les haillons qu'elle voyait, en punition de la vanité qu'il avait eue de porter des habits trop pompeux. Terrible exemple de la rigueur des jugements de Dieu !

Racontons encore une autre apparition : celle de la mère d'Esprite.

M^me^ Jossaud mourut le 19 mai de l'an 1653. Elle fut préparée à son dernier passage par une longue maladie et par les prières, les mortifications et les encouragements de sa sainte fille. Esprite lui parlait sans cesse des bontés de Dieu, pour lui inspirer une grande confiance en sa miséricorde. Elle lui faisait observer adroitement les symptômes de son mal, pour lui en faire craindre les suites; elle lui parlait des dangers du dernier moment, pour lui en découvrir l'importance, et lui mettait devant les yeux, avec beaucoup de prudence et de charité, le nombre et la malice de ses fautes, afin de lui en faire concevoir un profond repentir.

M^me^ Jossaud n'eut pas de peine à profiter de ces bons offices. Elle s'avança vers sa fin dans les admirables dispositions d'une âme fidèle, pleinement soumise aux ordres de la Providence, et impatiente d'aller jouir de la bienheureuse éternité. Esprite la tint entre ses bras pendant les dernières défaillances de l'agonie ; elle ne cessa de protéger son âme par ses prières, et lui ayant obtenu du Seigneur une sainte mort, elle recueillit son dernier soupir.

Quoique sa douleur fût extrême, elle sut la dissimuler, d'abord pour consoler son père et ses sœurs. Mais le troisième jour, elle ne

retint plus ses larmes et demeura longtemps dans une profonde tristesse.

Deux ans et huit mois s'étaient écoulés depuis la mort de M^me^ Jossaud, et malgré tous les suffrages d'une fille si chérie de Dieu, cette mère endurait encore les peines dues à ses péchés. Enfin la miséricorde divine permit à son bon Ange d'emprunter un corps pour venir implorer le secours de notre Sœur. Le jour où l'on célébrait la fête de saint Siffrein, évêque et patron de la ville, Esprite, en rentrant de la cathédrale vers midi, aperçut dans une chambre de la maison, près de la cheminée, un fantôme dont le visage avait les traits de sa mère. Il se tenait debout, immobile, gardant un morne silence. Ouvrant enfin la bouche, il vomit du fond de sa poitrine un torrent de flammes et dit d'une voix entrecoupée de soupirs : « Esprite, ma chère fille, vois les peines que j'endure pour avoir parlé trop librement. Prie le Seigneur qu'il mette fin à mes maux, et aide-moi à expier le reste de mes fautes. »

Pendant six mois, la pieuse enfant s'imposa les plus dures austérités, et racontant elle-même l'apparition, demanda de nombreux suffrages. Ce temps écoulé, sa mère entra dans le séjour des Bienheureux et vint faire part à sa fille de son bonheur.

Ces apparitions fréquentes et publiques, avaient naturellement grand retentissement dans la ville : ce fut même la principale raison qui avait amené le cardinal à interdire à la V. Sœur tout rapport avec le chanoine d'Andrée. Mais le Père Lambert ayant reconnu la vérité des faits, et Son Eminence l'ayant pleinement justifiée, il serait téméraire de regarder ces choses comme suspectes d'illusion.

VII. — Avant de clore notre récit, jetons un coup d'œil rapide sur les vertus dont fut parée l'âme d'Esprite de Jésus.

La foi résidait en elle à un degré éminent. Dans un âge très tendre, Esprite possédait déjà tous les articles de la religion et prenait un singulier plaisir à les enseigner aux autres. Elle conserva les mêmes sentiments jusqu'à sa mort; car dans l'après-midi, elle ne manqua jamais d'instruire les pauvres auxquels elle faisait l'aumône à la porte de sa maison. Cet esprit de foi lui montrait Jésus-Christ dans la personne du Souverain Pontife, des évêques et des prêtres : de là cette soumission entière à ceux qui avaient autorité sur elle et le profond respect qu'elle portait à tous indistinctement. De là encore, ce

recueillement avec lequel elle assistait au sacrifice de la Messe et cette attention continuelle qui lui rendait Dieu toujours présent.

L'espérance chrétienne, soutien des justes au milieu des pressants dangers de la vie, avait jeté ses profondes racines dans l'âme de notre Bienheureuse. De Dieu seul elle attendait le pardon de ses fautes et le salaire de ses bonnes œuvres. L'Esprit saint, il est vrai, tout en la sollicitant sans relâche à s'immoler pour la conversion des pécheurs, pour la perfection des justes, pour le soulagement des âmes du Purgatoire, lui donnait en même temps la secrète assurance qu'elle serait exaucée : néanmoins cette confiance ne la rendit jamais présomptueuse. Elle se reposait sur Dieu pour la réalisation de ses entreprises, ne comptant ni sur son empressement, ni sur ses soins, ni sur son adresse personnelle ; rien ne la touchait tant que l'espérance d'être bientôt séparée de tout ce qu'elle voyait ici-bas. La mort qui effraya même de grands Saints, était le bonheur qu'elle demandait tous les jours avec beaucoup de larmes. « J'irai en Paradis, je verrai ce beau Paradis ! » répétait-elle. Une fois, ce désir la pressant plus fort que d'habitude, elle reprit son refrain : « Oh ! quand irons-nous en Paradis? quand irons-nous en Paradis?... »

Une de ses sœurs, fatiguée peut-être de l'entendre toujours répéter la même chose, se permit de l'interrompre : « Nous irons en Paradis quand Dieu voudra. » Cette réplique la calma, parce qu'elle trouvait dans cette adorable volonté la règle de ses désirs.

Assurément c'était bien l'amour divin qui la remplissait de cette noble et ferme espérance des biens à venir. Tout dans sa conduite n'était qu'amour de Dieu, et ce feu si pur se reflétait sur son visage. Chaque fois qu'elle prononçait le Nom de Jésus, il lui semblait que ce bon Sauveur lui répondait dans le fond de son cœur : « Je te regarde. » Et lorsqu'elle disait : « Où êtes-vous, mon Dieu? » une voix lui disait : « Dans ton cœur, mon amour ! » Un jour, après la sainte Communion, elle entendit ces paroles : « Mon épouse, ma fille, mon cœur est à toi ; tous les Anges te regardent et sont ravis de voir l'amour que je te porte ! » Elle assure qu'elle entendait sans cesse, soit le jour, soit la nuit, ces mêmes paroles : « Je te regarde ! » — Cela, dit-elle, me donne un grand respect pour Dieu, lorsque je m'aperçois qu'il est dans mon cœur. Quand je salue l'image de la Mère de Dieu ou que j'adore mon Sauveur entre les mains du prêtre, une voix me redit la même chose. Lorsque j'ai quelque sujet de crainte, on me répond intérieurement : « Ne crains rien, car je te

regarde! » Ces paroles m'attendrissent ; j'en pleure de joie, et je sens un si vif attrait pour la présence de Dieu que je lui demande à tout moment de ne le perdre jamais de vue. »

Une fois, pendant qu'elle récitait le Rosaire, le Sauveur lui murmura à l'oreille du cœur ces douces paroles : « Si les hommes savaient combien je les aime, que ne feraient-ils pas pour me plaire et se rendre dignes de mon amour ? Tu ne sais même pas, ma fille, comme je t'aime ! Il y a peu de personnes qui me donnent entièrement leur cœur, et c'est pourtant la seule chose que je leur demande. Je leur ai intimé dix commandements, mais je ne leur demande qu'une chose : leur cœur, que j'ai créé pour moi... Et ils me le refusent ! » Ces paroles étaient comme des traits enflammés qui la jetaient dans d'indicibles transports : elle eût voulu ne jamais faire autre chose qu'aimer. « Je ne travaille, écrit-elle dans ses *Mémoires*, que par obéissance, et lorsqu'on me l'ordonne. Il faut que l'attrait intérieur m'éveille et m'y porte en me disant : « Marthe, Marthe, je te regarde. » Ces mots me donnent des forces nouvelles, car je ne m'engage aux œuvres extérieures que pour obéir à la loi de la charité ou bien à la voix de l'obéissance. »

Cette flamme de l'amour s'allumait dans son cœur en trois occasions : à la communion, à l'oraison et toutes les fois qu'elle avait quelque chose à souffrir : « Le feu dont je brûle, dit-elle, paraît sur mon visage, quelque soin que je prenne pour le cacher. Mes amies, qui s'en aperçoivent, m'en demandent la cause, et je suis toute confuse quand je remarque que les créatures découvrent les mystères du divin amour. Mais mon Epoux me rassure en me faisant comprendre que c'est Lui qui me brûle de la sorte, pour consumer tout ce qui n'est pas digne de Lui ! »

On se tromperait étrangement si l'on pensait que ces grâces exceptionnelles portèrent quelque atteinte à l'humilité de la servante de Dieu. Les lumières qu'elle recevait d'en haut, si pures et si abondantes, ne servirent toutes qu'à la corriger de ses défauts et à la soutenir dans ses faiblesses. Inondée et comme abîmée sous les flots de ces clartés merveilleuses, Esprite ne s'apercevait que de ses misères. Plus Dieu lui faisait de grâces, plus elle s'enfonçait dans son néant, à ce point qu'elle n'osait plus paraître en public sans rougir, tant elle était pénétrée de la pensée de ses fautes, pourtant bien légères. Il y a plus. Non contente de demander pardon pour elle-même et pour les autres, elle s'imaginait sincèrement être la cause

des scandales du monde, et ainsi, par le plus saint des aveuglements, cette vierge innocente s'accusait des péchés qu'elle n'avait pas commis et ne remarquait pas les vertus dont elle était ornée!

Cette conscience approfondie de ses misères la faisait trembler au moment de la communion, et elle se serait éloignée de la Table sainte si Notre-Seigneur ne l'eût maintes fois rassurée. « Pourquoi craignez-vous, lui dit-il un jour, de manger ce Pain qu'on vous donne avec tant d'amour : vous ne le mangerez plus que huit ans. » Cette parole lui fut dite le 7 août 1650. Elle en prit note aussitôt et la consigna dans ses *Mémoires* : l'événement en justifia la vérité. Le saint Sacrement de l'autel faisait sur elle de telles impressions, que toutes les fois qu'on ouvrait la porte du tabernacle, elle se sentait comme éblouie par un jet de lumière qui s'échappait du ciboire. Ses jeûnes rigoureux, ses longues stations à l'église, ses veilles, toutes ses austérités enfin devaient naturellement l'épuiser. Mais la contemplation des choses divines lui était une source de vie et la réception du Corps de Jésus-Christ opérait en elle un miracle en l'empêchant de mourir. Lorsqu'elle allait tomber en défaillance, elle avait recours à la communion spirituelle, et à l'instant elle recouvrait ses forces et se relevait pleine de vaillance pour reprendre son travail ou son oraison. Elle a écrit cette merveille tant de fois, et tant de faits sont venus justifier ses dires, qu'il est impossible de mettre en doute l'existence de cette grâce. Souvent, c'est elle qui l'affirme encore, Dieu lui fit voir dans la sainte Hostie l'Enfant Jésus, au moment de l'Élévation ou à la Communion. Plus elle recevait, plus elle s'anéantissait. « Seigneur, s'écriait-elle, quelle est votre complaisance!... Daignez-vous regarder une créature si indigne de vos faveurs?... » — Une voix lui répondait : « Vous me rendez grâces, ma fille, des moindres de mes faveurs : ne suis-je pas plus grand que tous mes dons? Et lorsque vous me recevez dans la sainte Eucharistie, ne recèvez-vous pas tous les biens? » Ces paroles, vraie semence de vie, lui faisaient sentir plus vivement les vérités qu'elle connaissait déjà par la foi, et l'obligeaient à remercier avec une ardeur nouvelle Celui qui se livrait à elle-même avec tant d'amour.

Que dire maintenant de sa dévotion envers l'auguste Reine des cieux, envers saint Joseph et les saints Anges? Une de ses plus douces jouissances était de se placer en esprit sur le cœur de Marie et de savourer le lait céleste dont la Vierge-Mère avait nourri son

divin Fils, de même qu'elle avait eu souvent l'attrait d'approcher ses lèvres de la plaie béante du côté du Sauveur, pour recueillir les flots de sang qui s'en échappaient. Elle s'appliquait surtout à imiter les vertus de la Sainte Vierge et se signalait par son amour pour le Rosaire, qu'elle ne se lassait point de réciter. Ses sœurs ont affirmé que les grains de son chapelet étaient tout usés, tant ils avaient glissé de fois entre ses doigts.

Saint Joseph fut le Saint de prédilection de la Bienheureuse. « Entre toutes les grâces que je reçus de la bonté de Dieu, dit-elle, celle de la protection de saint Joseph m'a toujours été d'un profit et d'une consolation inconcevables. Je reconnus cette vérité, lorsque ayant désobéi à une inspiration que la grâce de mon Dieu m'avait donnée, parmi plusieurs reproches que mon Bien-Aimé me fit pendant l'oraison, il me dit qu'il m'avait honorée de la protection de saint Joseph, à qui le Père éternel l'avait confié lui-même. » Et dans un autre endroit de ses *Mémoires* elle ajoute : « Je n'ai jamais prié sans l'invoquer et j'ai toujours eu un sincère désir d'imiter sa vie humble, cachée et laborieuse, car on m'a fait souvent connaître que ce Saint demande plutôt l'imitation de ses vertus que nos admirations et nos louanges. »

Les Anges sont les guides et les défenseurs des hommes. Esprite ne l'ignorait point : elle savait même que l'envoyé céleste préposé à sa garde était doué d'une puissance incomparable pour repousser le démon et la soutenir dans ses entreprises extraordinaires. Elle était ingénieuse à lui payer le tribut de sa juste reconnaissance : elle l'invoquait comme un ami et déclarait avoir éprouvé maintes fois les effets de sa protection. De fait, il la tira de divers dangers : chaque nuit, il prenait soin de l'éveiller pour l'avertir de se mortifier ou de se livrer à l'oraison. Il lui montrait encore avec quelle exactitude on doit obéir à toutes les cérémonies de l'Eglise ; car un jour qu'elle restait à genoux par respect pendant la lecture de l'Evangile à la messe, son Ange gardien la tira fortement par le bras, afin de la faire lever.

Tant de vertus devaient rendre cette vierge redoutable aux démons. Dieu permit plus d'une fois que leur terreur en présence d'Esprite se manifestât par des effets extérieurs et sensibles. Le chanoine d'Andrée affirme que si les énergumènes refusaient de se rendre à ses exorcismes, il lui suffisait, pour se faire obéir, d'appeler Esprite et de lui commander de soumettre ces esprits rebelles. Jamais son intervention ne fut vaine. « Ah ! s'écriaient les démons en pous-

sant des cris horribles, l'humilité de cette fille fait trembler tout l'enfer »

Un jour, il arriva qu'une possédée, lasse des objurgations de M. d'Andrée, s'enfuit de l'église vers la porte de la ville, emportée par le démon qui avait peine à résister aux prières liturgiques. Le peuple courut après cette femme, que sept hommes robustes saisirent, s'efforçant de la ramener. Mais la malheureuse se riait de leurs efforts. Le vénérable chanoine manda Esprite et lui enjoignit de ramener la fugitive. Le père Jérôme de Grâce, des Frères Prêcheurs, mort depuis Inquisiteur de la foi dans la ville d'Avignon, faisait à cette époque ses premières classes à Carpentras. Il a souvent raconté la scène dont il fut témoin au moment où il sortait du collège. Il vit Esprite s'approcher, les yeux fermés, de la malheureuse qui luttait en se débattant, la prendre par un pan de sa robe, en lui disant modestement : « Venez ! venez ! » A cette seule parole, elle fut obéie. Esprite put ainsi conduire tranquillement à l'église cette énergumène, devenue plus douce qu'un enfant. Le savant Religieux ne perdit jamais le souvenir de ce fait : peu de temps avant sa mort, il en parlait encore avec admiration.

Nous aurions beaucoup d'autres traits à rapporter, mais il est temps de conclure.

VIII. — Le moment approchait enfin où le Seigneur allait couronner dans le ciel le mérite et les vertus de sa servante. La dernière maladie d'Esprite commença par un épuisement général, suivi de violentes douleurs et d'une tumeur sur la cheville du pied droit. Elle vit croître l'enflure sans en être alarmée et sans interrompre aucun de ses exercices de piété envers Dieu et de charité envers le prochain. Quand elle s'aperçut que son mal devenait considérable, elle se fit un plaisir de penser que c'était la main de son Epoux céleste qui l'avait blessée, et elle s'efforça de le cacher à sa famille. Cependant, le premier dimanche d'octobre 1657, la tumeur devint si grosse et la douleur si forte qu'Esprite ne put plus se soutenir. Elle se traîna pourtant à l'église, revint avec la même peine au logis et y commença cette retraite de longs mois qui lui servit de préparation à la mort. Nous ne dirons rien de ses ardents désirs d'être unie pour jamais au Bien-Aimé de son cœur. Ses larmes, ses soupirs, les aspirations qu'elle ne pouvait retenir sur ses lèvres, montraient assez avec quelle impatience elle attendait la venue du divin Maître.

Toutefois, la sainte fille ne pécha ni par témérité, ni par présomption. L'heure très proche du jugement lui inspirait un réel effroi. « Seigneur, s'écriait-elle en pleurant, n'entrez point en jugement avec votre servante! » Elle avait même prié ses sœurs de lui redire dans les tristes moments de son agonie : « Pauvre Esprite, souvenez-vous que Jésus-Christ est mort pour vous! » tant elle craignait de tomber dans le désespoir au souvenir de ses fautes! En même temps, elle disposait ses comptes afin que tout fût prêt et réglé avant l'heure de sa mort.

Ses douleurs dans le principe ne furent pas intolérables comme elles le devinrent dans la suite. Dieu la traitait comme l'or que l'on purifie par degrés dans le creuset. Mais bientôt aux souffrances physiques s'ajoutèrent des souffrances morales qui lui causèrent un vrai martyre : privations des consolations célestes, de cette paix du cœur dont elle jouissait depuis tant d'années, de cette ferveur sensible qui l'élevait au-dessus du trouble de l'esprit et de la révolte des sens. Esprite tomba dans des sécheresses et des ténèbres qu'elle n'avait point connues; et si le bon Maître lui parlait encore intérieurement, il y avait je ne sais quoi dans ses paroles qui l'empêchait de reconnaître le son de la voix divine. Les visites de son Epoux lui faisaient alors autant de peine que les élancements de son mal, et elle aurait pu dire comme un illustre affligé : « Seigneur, vous êtes devenu cruel pour moi! » Néanmoins, rien ne fut capable d'abattre sa constance. Une aveugle soumission aux dispositions de la Providence la soutenait dans ses rudes épreuves. Ses amies qui connaissaient sa dévotion au sacrifice de la Messe et à la communion quotidienne, étaient édifiées de voir qu'elle s'estimait aussi heureuse d'accomplir la volonté de Dieu en faisant la communion spirituelle, qu'elle l'était autrefois, lorsqu'elle entendait toutes les messes de la cathédrale et venait s'asseoir chaque matin au banquet sacré.

Les médecins, étonnés de l'opiniâtreté d'un mal qui depuis huit mois résistait à leurs médicaments, déclarèrent qu'il fallait en venir à une opération dangereuse. Esprite prévit que ce serait pour elle le coup fatal : elle s'y soumit toutefois, mais n'en reçut aucun soulagement. Dès lors, on comprit dans son entourage que tout espoir était perdu. Le chanoine d'Andrée, devant l'inutilité des remèdes humains, pensa justement que les remèdes spirituels seraient sans aucun doute plus profitables à sa pénitente. On y eut recours avec succès. L'eau bénite que la malade buvait pieusement éteignait le feu

intérieur qui la consumait. « Dieu soit béni! » disait-elle à son confesseur, votre présence, mon Père, me procure la paix et le repos; je ne sens plus mon mal! » Mais, dès que M. d'Andrée s'éloignait, ses souffrances reprenaient plus vives que jamais.

Le Sauveur n'abandonna pas sa servante à cette heure suprême : sa grâce la protégeait visiblement. Peu de semaines avant de mourir, Esprite avouait naïvement n'éprouver aucun ennui de son état : « Il me semble, disait-elle à ses sœurs, qu'il n'y a que très peu de jours que je suis malade : si Dieu me laissait ainsi jusqu'au jugement dernier, je m'en estimerais bienheureuse. Que Dieu m'aime tendrement! J'espère que mon mauvais pied me conduira en Paradis! » Jamais elle ne consentit à demander la santé, sauf une fois pour faire plaisir à sa sœur. « Oui, répondit-elle, je le veux bien; je demanderai ce que vous désirez, si c'est la volonté de Dieu; mais à condition que je mènerai une vie plus régulière, que je travaillerai sans relâche et que je me punirai sans pitié d'avoir souffert qu'on me traitât avec tant de délicatesse! » Mais elle était mûre pour la récompense céleste.

Le chanoine d'Andrée lui administra les derniers Sacrements. Le lendemain, la trouvant dans un recueillement profond et voulant s'assurer qu'elle avait bien l'usage de ses sens, il lui demanda si elle le voyait. Esprite lui fit cette belle réponse : « Mon Père, je ne vous ai jamais vu le visage, mais j'espère que nous nous verrons en Paradis. » Ce fut sa dernière parole.

L'agonie commença aussitôt, accompagnée d'un peu de trouble que trahissait le mouvement de ses yeux, et qui se calma bientôt. M. d'Andrée se pencha sur la mourante et lui dit d'une voix forte : « Courage, ma fille, voici l'Epoux qui vient : il vous dit : Levez-vous, ma toute belle, mon amie, ma colombe! L'hiver est passé : les pluies ont cessé; le printemps est de retour, et vous allez recevoir la récompense de vos travaux et de votre fidélité. » A ces mots, Esprite baissa les paupières et, quelques instants après, rendit son âme à son Créateur.

La mort rendit à cette vierge cet air de majesté sereine qu'une longue maladie lui avait enlevé. Ses traits prirent d'eux-mêmes une expression merveilleuse et un éclat de pourpre qui pouvait donner le change; à ce point que ses sœurs crurent devoir se plaindre du coloris qu'une main étrangère, pensaient-elles, avait mis sur les joues de la défunte. Il fallut leur prouver qu'on n'avait pris aucun soin de

peindre ou d'embellir ce corps vénérable, si précieux par sa pureté et par le sceau de l'Esprit de Dieu dont il était le temple.

Une foule énorme envahit la maison. On mit en lambeaux les vêtements de la sainte Tertiaire, on lui coupa même un doigt de pied : pour éviter de nouvelles indiscrétions, on dut avant le temps renfermer la pieuse dépouille dans la bière et l'entourer de gardiens.

Esprite de Jésus fut inhumée dans l'église cathédrale, au milieu de la grande nef.

Cinquante ans après son décès, son premier historien écrivait : « Il y a un demi-siècle qu'elle n'est plus parmi nous; mais le souvenir de ses vertus est si vif, les peuples ont une vénération si extraordinaire pour ses mérites, qu'on trouve à toute heure du jour des personnes qui prient sur son tombeau, pour obtenir de Dieu diverses grâces par son intercession, sans que le cours des années, qui d'habitude fait oublier aux hommes le souvenir de ce qu'ils ont aimé le plus, ait pu faire perdre en plusieurs provinces les sentiments d'estime qu'ils avaient pour cette Epouse de Jésus-Christ. Il semble même que le temps augmente la vénération, et que, comme les hommes se multiplient avec les années, de même le zèle et la dévotion que l'on a pour cette vierge, s'étendent et se fortifient tous les jours dans le cœur des descendants de ceux qui l'ont connue par eux-mêmes. »

Quelques années après la mort d'Esprite, une pierre de la voûte tomba sur la dalle qui recouvrait ses restes et la brisa. Une personne passant près du cloître qui conduit à l'église sentit une odeur agréable qui venait de cet endroit : attirée par ce parfum, elle entra dans l'église. A mesure qu'elle s'approchait du tombeau, le parfum devenait de plus en plus pénétrant. Elle vit la pierre brisée, et elle put s'assurer que l'odeur céleste, dont elle ne s'expliquait pas la cause, s'échappait réellement par cette ouverture. Plusieurs autres personnes firent la même expérience. Le chanoine d'Andrée, qui ferma l'entrée du tombeau, en y faisant remettre une pierre neuve, assura qu'il avait senti lui-même cette douce odeur.

Le même phénomène se renouvela pour le doigt de pied qu'on avait coupé à la Bienheureuse après sa mort, et que M. d'Andrée conservait précieusement dans une boîte d'argent. Il en sortait un parfum semblable à un mélange de musc et d'ambre. Tant de milliers de personnes ont senti cette odeur délicieuse que le fait ne saurait être révoqué en doute.

L'acte de décès de la Bienheureuse est consigné aux registres

publics de Carpentras dans les termes suivants, que nous traduisons du latin :

« L'an 1658, le 7 août, mourut dans le Seigneur demoiselle Esprite Jossaud, de Carpentras, âgée de 30 ans, et munie des sacrements de Pénitence, d'Eucharistie et d'Extrême-Onction. Elle a été enterrée dans la Basilique de Saint-Siffrein.

Elle fut ornée de toutes les vertus, célèbre par des miracles, illustre dans la ville de Carpentras par sa renommée de sainteté, de telle sorte qu'on ne la nomme jamais sans l'appeler Bienheureuse. J'ai ajouté ce qui précède pour la gloire de Dieu, et pour la justification de notre Père qui est dans le ciel.

LAMOTTE, *chanoine théolog.*
MARTIN, *curé.*

En marge on lit :

« Esprite Jossaud, *communément appelée la Bienheureuse Esprite de Jésus* » (1).

Mettons ici, pour finir, la pieuse prière qui sert de conclusion à la *Vie de la Bienheureuse Esprite de Jésus*, corrigée et publiée, en 1862, par le P. Marie-Ambroise Potton.

« Chère Esprite, bonne Sœur que nous a donnée saint Dominique, voyez combien nous sommes loin de marcher vaillamment sur les traces que vous nous avez laissées! Combien nous sommes, hélas! tièdes et pâles! languissants et découragés, assoupis et demi-morts. Nos péchés, nos péchés en sont la cause, et nous tiennent ainsi captifs loin de ces régions de la lumière, où votre âme avait ses entrées toujours ouvertes... Mais prenez pitié de nous, ô vous que nous invoquons avec plus de confiance, comme étant de notre Famille! Etendez jusqu'à nous les effets de ce zèle ardent qui vous consumait autrefois, et que la félicité de la Patrie fait brûler plus puissamment

(1) Les lignes soulignées furent ajoutées de la main de Mgr Orléans de la Motte, le pieux et illustre évêque d'Amiens. Né à Carpentras le 13 janvier 1683, il avait pu connaître dans sa jeunesse M. d'Andrée, mort en 1697, et l'entendre parler des vertus de sa pénitente. Nommé chanoine théologal en 1708, il remplit ces honorables fonctions pendant de longues années. C'est donc cinquante à soixante ans après la mort d'Esprite qu'il attestait ainsi l'universelle vénération dont la mémoire de la pieuse vierge était alors entourée. Son témoignage, qu'il voulait insérer avec sa signature dans un registre public, ne pouvait être sollicité par aucun motif, si ce n'est par le désir de laisser à la postérité une pièce authentique touchant l'admiration universelle qu'avaient méritée les vertus et les miracles d'Esprite.

encore en votre cœur. Souvenez-vous de vos frères, qui cherchent à rallumer autour d'eux, par leur parole, le feu divin près de s'éteindre. Souvenez-vous de vos sœurs, qui combattent comme vous au milieu des dangers du monde. Priez pour elles sans relâche! Priez pour elles votre Epoux, qui, maintenant plus que jamais, est prêt à vous accorder tout ce que vous désirez obtenir de sa tendresse! Qu'aidées par votre assistance, elles deviennent comme vous, humbles et mortifiées, amies du silence et de la prière, parées d'une chaste modestie, pleines de zèle pour les âmes, détachées de tout soin terrestre, vraies imitatrices de Marie, et vraies servantes de Jésus, afin que, s'étant largement sanctifiées dans cette vallée de larmes, elles méritent de régner avec vous, près de Marie, et de Jésus son divin Fils, pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

La dévote Sœur HIÉRONYME SCALZO, Tertiaire de Saint-Dominique, à Polzuolo (*)

(1577-1632)

La servante de Dieu, Hiéronyme Scalzo, naquit à Polzuolo, au diocèse de Syracuse, l'an du salut 1577. Ses parents étaient considérés comme les plus riches et les plus vertueux du pays. Antoinette Luparelli, sa mère, ne ressentit avant la naissance de l'enfant ni les peines, ni les incommodités ordinaires à son état. Elle remarqua seulement une particularité assez singulière : si délicate qu'elle fût, jamais elle ne put manger que du pain grossier. Peut-être était-ce un indice de la vie pénitente que devait mener l'enfant qu'elle portait. Ces circonstances, peu importantes en soi, firent néanmoins concevoir d'heureuses espérances. Les pieux parents ne furent point déçus, car Dieu prévint de ses meilleures bénédictions la petite créature qu'il leur donna, et sembla s'appliquer à façonner lui-même, dans ce cœur si tendre encore, le grand ouvrage de la grâce. Hiéronyme — c'est le nom

(1) *Diario.*

que reçut l'enfant au baptême — se montra toujours fort éloignée des amusements de son âge : on observait dans ses manières une gravité surprenante. Un jour, on la surprit agenouillée devant une image de saint Jean-Baptiste. — « Que fais-tu là? » lui demanda-t-on. — « Je m'occupe, répondit-elle, à considérer les grandeurs de Dieu, et les belles choses que je découvre me dégoûtent complètement des créatures. »

Le Saint-Esprit, qui embrasait déjà de son amour cette âme privilégiée, lui inspirait en même temps une ardeur précoce pour la pénitence. A 12 ans, Hiéronyme couchait sur la dure et jeûnait plusieurs jours de la semaine au pain et à l'eau, mais avec tant de prudence et d'adresse, qu'autour d'elle personne ne parut s'en apercevoir. Outre cela, elle pratiquait de très grandes mortifications; encore qu'elle ait conservé toujours son innocence baptismale, elle n'a toutefois rien omis de ce qui pouvait soumettre la chair à l'esprit. L'oraison avait le pas sur ses autres exercices de piété; la pieuse enfant était, en effet, convaincue que l'âme qui s'habitue à converser avec le Père des lumières, trouve dans ce commerce intime tout ce qui peut contribuer à sa perfection. Dans cette prière assidue, elle comprit sans peine la vanité et les dangers du monde, et conçut une résolution plus généreuse pour progresser dans les voies du renoncement. Afin de faire de son corps une hostie agréable au Seigneur, elle déclara une guerre ouverte à toutes ses inclinations, augmenta ses veilles, redoubla ses jeûnes, et entrant dans le sentiment de l'Apôtre, qui voulait suppléer à tout ce qui manquait aux souffrances de Jésus-Christ, s'appliqua avec une vigilance continuelle à ne jamais écouter la chair et le sang.

Cependant, malgré tous ses soins à s'établir solidement dans la retraite et la pénitence, elle rencontra plusieurs occasions qui la firent grandement gémir devant Dieu. Douée d'une rare beauté, elle dut s'entourer de toutes les précautions dont sait user une jeune fille au cœur chaste et pudique. Dans ce but, elle recherchait la solitude, fuyait les réunions et les compagnies où les plus sages font souvent naufrage, et si parfois la charité ou la bienséance l'obligeait à se produire au dehors, elle se comportait toujours avec la retenue d'une véritable épouse de Jésus-Christ.

Néanmoins, elle ne put se soustraire à des sollicitations plus qu'importunes, et ne triompha qu'à l'aide de nombreuses prières, et par une protection spéciale de sainte Agnès, vierge et martyre.

Son naturel lui fournit également un moyen de s'humilier et de s'anéantir devant Dieu, à cause d'un fort penchant à la colère ; longtemps il lui fallut combattre contre cet ennemi domestique. Malgré son attention à étouffer jusqu'aux premières saillies de son humeur irascible, la pieuse enfant endurait un vrai martyre pour se dominer entièrement. Elle pria, supplia, importuna si souvent le divin Maître qu'à la fin elle eut la joie de se voir à jamais délivrée d'une lutte quelconque de ce côté.

II. — A cette époque de sa vie, Hiéronyme Scalzo fut confiée à l'une de ses tantes, tertiaire de Saint-François, pour apprendre les travaux de couture et de broderie des jeunes filles de sa condition.

Cette dame, qui connaissait les excellentes dispositions que le Seigneur avait mises au cœur de sa nièce, s'étudia à cultiver cette bonne terre, afin de lui faire produire avec abondance des fruits de salut.

Sous sa conduite, la jeune fille devint bientôt un modèle accompli de vertu. Son amour pour l'oraison et la retraite s'accrut de nouveau. Une partie de ses nuits se passait en prières, et comme elle désirait se réveiller à heure fixe pour reprendre son pieux exercice, sa tante l'engagea à réciter le soir en se couchant un *Pater* et un *Ave* en l'honneur de saint Dominique, moyen aussi facile qu'infaillible, lui dit-elle, de s'éveiller au moment voulu.

C'était la première fois que Hiéronyme entendait parler du saint Patriarche : elle se sentit même très confuse de n'avoir point eu jusqu'alors connaissance de ce grand Saint. Elle suivit le conseil de sa tante et obtint aussitôt ce qu'elle souhaitait. Ce succès lui donna une confiance sans borne dans les mérites de notre glorieux Père.

Sous l'action de la grâce, qui opérait en elle avec force et suavité, la pieuse enfant n'était point satisfaite de son état. Il lui manquait quelque chose, elle le sentait bien ; aussi soupirait-elle après un genre de vie plus parfait. Elle redoubla ses instances pour connaître la volonté d'en haut, s'adonna à de nouvelles mortifications et ne cessa d'implorer jour et nuit l'assistance de Marie et de son grand serviteur Dominique. Ses prières et ses pénitences lui attirèrent du Ciel la lumière si ardemment désirée.

Elle connut par révélation qu'elle devait embrasser la Règle de notre Tiers-Ordre. Cependant elle n'avait jamais vu aucun Frère Prêcheur ; aucun couvent n'existait alors dans la contrée. Le confesseur de Hiéronyme crut bon, pour ce motif, de l'en dissuader et de

l'engager à entrer plutôt dans le Tiers-Ordre de Saint-François ou dans toute autre Congrégation locale ; mais les raisons alléguées par lui ne firent aucune impression sur son cœur. Un jour qu'elle considérait un tableau du Rosaire, elle y aperçut l'habit dominicain. A cette vue, elle déclara que c'était celui-là qui lui avait été montré par Dieu.

Aussitôt sa résolution fut prise, et rien au monde ne put l'ébranler. Elle s'ouvrit de ses intentions à deux de ses parentes, qui tout d'abord hésitèrent à la suivre : puis gagnées par ses instances, toutes trois partirent ensemble pour Noto, afin de s'entendre avec les Frères Prêcheurs établis dans cette ville.

Le Provincial les accueillit avec bonté et chargea le Père Joseph Fidi, Religieux d'une sainteté reconnue, de se rendre à Polzuolo avec mission de donner l'habit aux trois postulantes. La cérémonie eut lieu avec une grande solennité, et comme on posait dans cette ville les fondements d'une congrégation de tertiaires, sœur Hiéronyme en fut établie Supérieure.

La servante de Dieu prit au sérieux les devoirs de son nouvel état et chercha à se rendre vraiment digne de sa vocation. Elle visitait régulièrement les malades et les prisonniers, consolait les affligés et procurait aux uns et aux autres les secours temporels et spirituels dont ils avaient besoin. Cet exercice de charité lui attira l'estime de tout le pays.

On écoutait volontiers les avis de la vertueuse supérieure : il est certain que Dieu répandait sur ses paroles une grâce étonnante et que ses conseils attirèrent dans la maison bon nombre de jeunes filles désireuses d'embrasser l'état religieux. Grande fut donc la joie de la vénérable Sœur en voyant sa ville natale enrichie d'une congrégation florissante : aussi ne cessait-elle de faire monter vers le ciel les élans de sa reconnaissance.

Cependant ses vœux n'étaient pas pleinement satisfaits : son zèle pour le salut des âmes réclamait autre chose. Elle sentait qu'elle n'aurait aucun repos tant que les Religieux de son Ordre ne seraient pas établis à Polzuolo. L'espérance de procurer par ce moyen à ses compatriotes un secours considérable, ses vœux ardents de les voir instruits des voies du salut par les dépositaires d'une saine doctrine, la poussèrent à tout entreprendre pour faciliter la venue des Frères Prêcheurs.

Mais, qui l'ignore? les fondations de ce genre rencontrent presque toujours des difficultés, parfois même insurmontables : si les hommes

n'y font obstacle, le démon, lui, n'omet rien pour s'y opposer. Sœur Hiéronyme allait en faire l'expérience. A la vérité, ni l'évêque, ni le seigneur du lieu ne refusèrent leur autorisation, sachant bien qu'une communauté très régulière est un immense secours pour le peuple, un asile et un boulevard pour la piété, un moyen solide pour fomenter la paix et l'union dans les esprits. Mais l'enfer, ennemi de tout bien, sembla soulever la cité entière contre l'entreprise. Rien toutefois ne rebuta le zèle de la vertueuse femme : avec une énergie indomptable elle surmonta les contradictions, s'imposa tous les sacrifices imaginables, implora jour et nuit l'assistance de Marie et de saint Dominique, et finalement vit le succès couronner ses efforts.

Nous ne saurions dire la joie dont déborda son cœur dans cette occasion : elle se sentait heureuse au delà de toute expression, de laisser à ses compatriotes un bien supérieur à tous les autres, le bien le plus enviable au point de vue de la foi et des intérêts des âmes. C'était là, il faut l'avouer, l'unique mobile qui inspirait les démarches de la servante de Dieu et lui donnait ce mâle courage dont elle fit preuve en face des ruses et des menées de l'ennemi.

III.— Cette soif du salut des âmes fut le tourment de toute sa vie : dès sa jeunesse, on le reconnaissait sans peine aux ardentes prières qu'elle répandait au pied des autels pour la conversion des pécheurs. Ces dispositions s'accrurent merveilleusement quand Dieu lui eut découvert, à la lumière de l'oraison, quelque chose des excès de son infinie charité pour les hommes. A dater de ce moment, la vie de notre Sœur se consuma tout entière pour le salut du prochain. Elle éprouvait d'indicibles angoisses à la vue de tant de crimes qui se commettent dans le monde.

On la vit, malgré ses graves infirmités, s'imposer la fatigue de longs voyages, dès que l'intérêt des âmes était en jeu. Un jour elle apprend qu'un scandale est sur le point d'éclater à l'autre extrémité de la Sicile. Aussitôt, elle se met en route et arrive à temps pour prévenir le mal. Souvent même, et sans préméditation, elle se sentait subitement excitée à reprendre avec charité diverses personnes de leurs égarements, à consoler les autres dans leurs peines, à les animer toutes à la vertu. Dieu communiquait à sa parole une grâce telle que des prélats se plaisaient à entretenir la V. Sœur sur les moyens à prendre pour le bon règlement de leurs diocèses.

Une conduite si exemplaire, si utile au prochain, ne pouvait

manquer d'irriter le démon : nul doute, en effet, que son orgueil ne souffrît grandement de voir une humble femme jeter ainsi le désarroi dans son royaume : de là, des tentatives désespérées pour faire tomber sur elle tout le poids de sa rage et de sa fureur. Ne pouvant agir directement, il se servit d'une indigne créature qui diffama la sainte tertiaire de la façon la plus odieuse. Comme il fallait s'y attendre, la calomnie fit son chemin et porta ses fruits. Un coup si sensible à une âme pure, préoccupée uniquement de sa sanctification personnelle et du salut de ses frères, causa sur le moment à la V. Sœur une peine profonde ; mais bientôt, s'abandonnant sans réserve à Celui qui permettait cette humiliation, elle ne proféra aucune plainte et se contenta de dire qu'elle était innocente. Sa conduite fut admirable à l'égard de la malheureuse qui avait osé la perdre de réputation : elle s'infligea les plus dures pénitences afin de fléchir la justice divine et l'empêcher de frapper la coupable. Longtemps elle persévéra dans la prière et les gémissements, demandant toujours miséricorde, malgré la crainte qu'elle ressentait au fond de son cœur de n'être point exaucée. Saint Vincent Ferrier lui apprit lui-même que Dieu allait punir rigoureusement la criminelle. L'avertissement se réalisa à la lettre : la pécheresse mourut misérablement, emportée par un mal mystérieux, après six mois d'effroyables tortures. Terrible exemple qui nous montre que les calomniateurs des serviteurs de Dieu portent souvent, dès cette vie, le châtiment dû à leurs crimes.

Ce ne fut pas la seule circonstance où Sœur Hiéronyme eut l'occasion de faire éclater sa patience : elle en donna bien d'autres marques dans ses longues infirmités. Pendant près de sept ans, elle demeura étendue sur son grabat, accablée de douleurs, privée du soulagement et des consolations qu'elle était en droit d'attendre de sa famille et de ses amis. Pas un mot cependant de retour sur elle-même n'effleura ses lèvres. Que de belles vertus brillèrent encore dans cette véritable fille de saint Dominique ! Sincère en humilité, elle se regardait comme digne de tout mépris, s'estimant indigne même de la vie.

Sa dévotion à la Passion fut très remarquable : la contemplation de ce mystère, devenu le thème habituel de ses méditations, lui apporta la grâce d'une joie sensible dans ses souffrances et d'une vaillance à toute épreuve au milieu des plus dures infirmités.

Elle se signala également par sa tendre piété envers la Sainte Vierge et sa confiance sans borne en saint Dominique : dans ses

nécessités spirituelles et temporelles, elle éprouvait visiblement les effets de leur protection. L'oraison lui apportait des faveurs insignes : l'expérience montra maintes fois combien la servante de Dieu était puissante auprès du divin Maître. Elle chassa le démon du corps d'un possédé par un simple signe de croix; l'un de ses parents, sur le point de faire naufrage, échappa au danger en se recommandant à son intercession.

Une mort précieuse allait couronner une vie si bien remplie. La V. Mère, tombée gravement malade, se prépara à son dernier passage par un redoublement de ferveur et d'abandon à la volonté suprême. Elle reçut les derniers Sacrements avec une angélique piété, qui communiqua à son visage même un reflet de beauté toute céleste; et le 7 septembre 1632, elle rendait sa sainte âme à son Créateur, dans la cinquante-cinquième année de son âge. Son corps resta flexible et maniable longtemps après sa mort : il fut ensuite inhumé au Couvent de Saint-Paul de Polzuolo, où il devint l'objet de la vénération des fidèles.

LE MÊME JOUR

1312 — Au Couvent de Saint-Dominique de Xérez, en Andalousie, le très dévot Frère JEAN DE TORIBIO, Religieux convers. Il était Castillan de nation. Sitôt qu'il eut quitté le monde pour embrasser la vie parfaite au couvent de Xérez, ce vénérable serviteur de Dieu ne regarda jamais en arrière. Son horreur des plaisirs sensuels était extrême. Il chercha toujours à plaire uniquement au Seigneur par l'entière obéissance qu'il rendait indistinctement à tous les Religieux, les regardant comme ses pères et ses maîtres plutôt que comme ses frères. Fort assidu à la pratique de la pénitence, on l'entendait dire souvent : « De même que je ne puis déposer mon habit, de même je ne puis me relâcher de la mortification, qui m'est signifiée par mon scapulaire noir. » Aux austérités communes de la Règle il ajoutait de sanglantes disciplines. Le pavé de l'église lui servait de lit, et le plus bas degré de l'autel d'oreiller, quand il ne préférait pas s'appuyer sur le piédestal de la statue miraculeuse de Notre-Dame de Consolation. De cette manière, son corps, aussi bien que son âme, ne prenait de repos qu'entre les bras de Jésus et de Marie. Sa journée était donnée au travail, sa nuit presque entière à l'exercice de l'oraison.

La charité de l'homme de Dieu apparut d'une façon remarquable aux yeux mêmes des séculiers. A l'époque d'une famine qui enleva le quart de la population du pays, Frère Jean allait par les rues de la ville demandant à haute voix l'aumône pour les pauvres ; il distribuait ensuite, à la porte du couvent, ce qu'il avait recueilli, et le faisait avec une telle effusion de cœur, une si pleine confiance en Dieu, qu'il nourrissait chaque jour près de trois cents indigents.

Le Prieur du couvent — c'était alors le B. Père Dominique de Rolcedo — faisait un très grand cas de la vertu de ce bon Frère. Il le consultait dans les circonstances difficiles, le sachant du nombre de ces vrais spirituels qui, selon l'Apôtre, sont capables dè bien juger de toute chose. Ces deux grands serviteurs de Dieu restèrent unis par les liens d'une très étroite charité. Lorsque le V. Prieur fut près de mourir, voyant la douleur et les larmes du Frère Jean, il lui dit : « Ne vous affligez pas tant, mon pauvre ami, car Dieu nous fait la grâce de nous enlever de ce monde pour nous faire jouir de sa présence. Soyez sûr qu'avant peu nous nous retrouverons ensemble dans le ciel. » C'est ce qui arriva. Le B. Père Dominique de Rolcedo mourut le jour de saint Thomas apôtre, l'an 1311, et le V. Jean le suivit dans la gloire le 7 septembre de l'année suivante. — (Lopez.)

1564 — A Rome, le R^me^ Père PIERRE-PAUL GIANNERINI, originaire d'Arezzo, profès du couvent de Sasso-Ferrato et Maître du Sacré-Palais. Il avait glorieusement rempli la fonction de Régent au collège de Pérouse, gouverné plusieurs couvents à titre de Prieur, même toute sa Province dont il fut le réformateur en même temps que Provincial, quand le Souverain Pontife Jules III l'envoya au Concile de Trente en qualité de théologien.

Il donna sujet aux Pères du Concile d'apprécier sa piété et sa doctrine. A son retour, le Pape le nomma Maître du Sacré-Palais. L'an 1564, une mort prématurée enleva de ce monde le saint Religieux et le mit en possession des récompenses promises à ceux qui ont fait et enseigné le bien. — (Fontana.)

1642 — A Lima, le vertueux Frère MICHEL DE SAINT-DOMINIQUE, Convers du Couvent de Sainte-Rose.

Parfois on a vu des roses naître du milieu des ronces, et des enfants de bénédiction sortir de familles peu honorables : c'est un jeu de la puissance de Dieu, qui fait triompher la vertu de sa grâce partout où il lui plaît. Michel de Saint-Dominique naquit à Cuzco d'une union illégitime, et passa son enfance dans sa ville natale. Le vice-roi du Pérou, traversant le pays, eut l'occasion d'accoster l'adolescent, et, frappé de son sérieux, de son bon sens, de sa capacité pour l'écriture et les comptes, le prit à son service en qualité de secrétaire. Dans cet emploi, tout en s'acquérant la réputation d'une belle intelligence et de rares aptitudes dans l'expédition des affaires, notre prudent jeune homme apprit du Saint-Esprit à mépriser le monde et

ses grandeurs. Voilà pourquoi, devenu libre par le retour de son maître en Espagne, il ne pensa qu'à quitter le siècle, malgré les partis avantageux qui lui furent offerts, soit aux Indes, soit en Espagne, s'il consentait à venir s'y établir. Il reçut l'habit de Frère convers au couvent de Lima, le 3 janvier 1581. Dès le premier jour, Michel de Saint-Dominique donna des marques éclatantes de son renoncement sincère à toutes les pompes d'ici-bas. L'humilité, l'obéissance accompagnaient chacune de ses actions, et il se regardait comme le plus heureux des mortels de pouvoir servir de pauvres Religieux.

Après sa profession, on le nomma Procureur, office qu'il exerça durant quinze années, d'une manière également utile pour le spirituel et le temporel de la maison; tant sa conduite s'inspirait en toutes choses des principes de la foi et d'une véritable sagesse! Ni la multiplicité, ni le tracas des occupations, quelque embarrassantes qu'elles fussent, ne l'empêchèrent jamais d'assister aux Matines, chantées à minuit, ou de remplir ponctuellement ses autres exercices de piété et d'oraison.

Le V. Frère, qui possédait une égale aptitude pour la direction de la Procure et pour la transcription des livres choraux, reçut une obédience pour ce dernier emploi. Il en remercia la divine Providence, parce que ce travail lui fournissait le moyen de vaquer plus librement à la prière et au recueillement.

L'estime que les Pères professaient pour son rare mérite, les engagea à déroger aux règles de l'Ordre pour lui confier l'office de dépositaire, qu'il garda jusqu'à sa mort. Bienveillant envers tous, il n'avait pas de plus grand plaisir que d'obliger les Religieux et de les servir avec un profond respect. Sa modestie extérieure marquait la pureté de son cœur et la placidité de son âme. Il s'entretenait avec Notre-Seigneur depuis Matines jusqu'à quatre heures, et se retirait ensuite dans sa cellule pour prendre une heure de repos. Puis il descendait à la sacristie et se mettait à la disposition des Pères pour le service des messes. Le soir venu, il se contentait de deux heures de sommeil avant minuit et revenait aussitôt à son centre : l'église et l'autel.

Après avoir mis le comble à ses mérites par une vie si bien remplie, Frère Michel de Saint-Dominique se présenta au Père de famille pour recevoir sa récompense. De violentes douleurs qu'il souffrit patiemment lui ouvrirent les portes de la bienheureuse éternité, l'an 1642. Il était dans la quatre-vingt-septième année de son âge. — (Melendez.)

1375 — Au Monastère de Mont-Sion, à Barcelone, la V. Mère CONSTANCE DE BELLÈRE. Elle était Religieuse de Prouille. Or, l'an 1359, l'Espagne ayant redemandé des *Prêcheresses* à Prouille, — une première colonie était partie un demi-siècle plus tôt pour la fondation de Sainte-Agnès, à Saragosse, — six Sœurs furent envoyées à Barcelone, capitale de la Catalogne, sur la demande de la reine Marie d'Aragon. La pieuse souveraine les introduisit elle-même dans le Monastère de Mont-Sion, qu'elle venait d'édifier

pour les recevoir. La V. Mère Constance de Bellère, nommée Prieure, gouverna longtemps la maison, n'ayant en vue que la gloire de Dieu et le maintien de l'observance la plus exacte dans ce nouveau sanctuaire. Elle mourut l'an 1375. — *(Mém. de Prouille.)*

1632 — Au monastère de Prouille, la V. Mère ISABEAU DE ROQUETAILLADE, non moins noble par sa naissance que par sa vertu. Elle reçut l'habit dès son bas âge et s'imprégna si bien de l'esprit de piété et de religion, qu'étant professe elle pratiqua avec ferveur les austérités de nos saintes Règles. Et comme celle de l'assistance au chœur, jour et nuit, sans aucune dispense, n'est pas une des moindres dans une maison où l'office divin se chante tout entier, de Matines à Complies, cette bonne Mère, qui faisait son élément des louanges divines et de la visite au très saint Sacrement, s'y rendait singulièrement remarquable. Elle eut toute sa vie une admirable pureté de cœur, au point d'avouer un jour qu'elle ignorait vraiment ce qu'était une pensée déshonnête.

Placée à la tête du monastère et douée d'une rare énergie, elle résista tant qu'elle put aux empiètements des Prieures royales, et mit tout en œuvre pour sauvegarder les droits et les privilèges de sa maison. On ne saurait redire tout ce qu'il lui en coûta. Dans cette situation critique, elle était arrivée à un si haut degré de patience, que jamais elle ne se plaignit des odieux procédés employés à son égard, et se maintenait dans une paix et une consolation admirables. Elle engageait ses sœurs à faire de même et à souffrir tout avec résignation.

Obligée de céder le priorat par l'autorité d'une puissance souveraine, elle fit voir qu'elle ne savait pas moins obéir que commander, se montrant toujours humble, recueillie et amie de l'oraison. Elle était très dévote aux âmes du Purgatoire, et s'efforçait de les soulager continuellement par ses prières et d'autres pieux suffrages. Avant son élection au priorat, elle avait exercé l'office de Sous-Prieure *in capite*. C'est elle qui établit dans la maison la sainte coutume de réciter à haute voix, chaque jour, le chapelet après Vêpres.

Saisie de sa dernière maladie dans les premiers jours de septembre, elle reçut dévotement les sacrements : et proférant ces paroles : *Illuminare his, qui in tenebris sedent, ad dirigendos pedès nostros in viam pacis* : « Eclairez ceux qui sont assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort, pour diriger nos pieds dans les voies de la paix », elle prit le chemin de la gloire éternelle, le 7 du même mois, en l'année 1632. — *(Mém. de Prouille.)*

VIII SEPTEMBRE

Le Bienheureux DOMINIQUE CASTELLET, et ses Compagnons, martyrisés au Japon (*).

(1592-1628)

DOMINIQUE Castellet naquit à Esparraguera, en Catalogne, le 7 octobre 1592, de Vincent Castellet et de Louise Vinale. Il prit l'habit de l'Ordre au couvent de Sainte-Catherine de Barcelone, le 23 octobre 1608, à l'âge de seize ans. Là, dans cette nombreuse communauté, il trouvait tout ce qu'il fallait pour embraser son âme du feu sacré de la charité. Sa principale attention fut de se dépouiller entièrement du vieil homme et de se revêtir du nouveau: il y réussit si parfaitement, qu'à l'époque venue de sa profession, il n'hésita pas à échanger son nom de François, malgré son ardente dévotion au Patriarche séraphique, pour celui de Dominique. Dès lors il apparut aux yeux de tous comme un homme plutôt descendu du ciel que sorti du siècle mauvais et corrupteur.

On l'envoya sans retard suivre les cours de théologie au couvent de Sainte-Croix de Ségovie, dans la Province de Castille, l'une des maisons les plus régulières de toute l'Espagne, afin que ses succès dans les lettres égalassent ses progrès dans la sainteté de son état.

Notre jeune profès s'appliqua aux études avec beaucoup de vigilance et d'assiduité, joignant aux pures lumières de l'école le feu d'un zèle ardent pour la gloire de Dieu et le salut des âmes: à mesure

(*) Bulle de Béatification; *Hist. Philip.*

qu'il enrichissait le trésor de ses connaissances, il croissait également en piété et en vertu. Bientôt même, le zèle qui le dévorait le pressant de plus en plus, il s'offrit pour faire partie des trente missionnaires que le Père Didace Advarte emmenait d'Espagne aux Philippines. Cet homme apostolique déclarait plus tard que le jeune Religieux, en se présentant à lui, n'avait point agi à la légère, emporté par un élan irréfléchi, mais uniquement sous la motion de l'Esprit saint qui l'avait déjà doté de ces deux ailes que David sollicitait avec ardeur en disant : *Qui me donnera des ailes comme à la colombe, pour que je puisse m'envoler et me reposer en Dieu?* Sa demande ayant été agréée, Dominique Castellet s'embarqua pour les missions de l'Extrême-Orient. C'était en l'année 1613. Il avait alors vingt-et-un ans. Cette vocation précoce venait réellement d'en haut, comme l'ont prouvé dans la suite les fruits merveilleux de l'apostolat du bienheureux martyr. Son repos fut le travail, comme son vol n'avait été qu'un exercice continuel de charité, de patience, de mortification, de recueillement, d'oraison. Il servit avec une effusion de cœur digne de la tendresse d'une mère ou d'une sœur ses compagnons de route, qui tombèrent tous malades pendant le voyage. Sur l'océan comme sur la terre ferme, il n'y eut ni tourmentes, ni périls, ni lassitudes, ni froids, ni chaleurs qui fussent capables d'altérer tant soit peu la paix de son âme, ou de lui donner à lui-même un visage moins serein et moins joyeux. Les fâcheuses péripéties d'une longue traversée et d'un stage d'une année au Mexique ne lui firent jamais perdre de vue la présence de Dieu. Pendant son séjour à l'hospice de Saint-Hyacinthe, à Mexico, il se distingua par le soin qu'il apportait à ne se laisser surpasser par personne en vertu. C'était, du reste, l'un des traits de pieuse émulation qu'on avait déjà remarqué à l'époque de ses études au couvent de Ségovie. Voulant devenir un Saint à tout prix, il n'hésitait pas à prendre sur son sommeil un temps notable pour vaquer à l'oraison. Non content des pénitences imposées par la règle, il surajoutait encore dans le secret de sa cellule, et ses disciplines creusaient sur ses épaules des sillons sanglants. La pratique de jeûnes extraordinaires lui fut familière. L'une de ses jouissances, le soir venu, était d'aller s'asseoir près d'un ruisseau, au fond du jardin, et là, comme les enfants d'Israël sur les bords de l'Euphrate, d'élever son cœur en soupirant vers sa chère patrie, la céleste et véritable Sion.

C'est ainsi que ce digne Frère Prêcheur faisait son apprentissage du martyre, grâce à laquelle Dieu le préparait à son insu.

II. — A son arrivée à Manille, les supérieurs jugèrent tout de suite quelle excellente recrue la Providence leur envoyait : aussi s'empressèrent-ils d'employer le jeune Religieux au saint ministère dans la Nouvelle-Ségovie.

Dès le premier jour, Dominique Castellet apparut consumé des ardeurs qui avaient transformé les Apôtres au cénacle; ou, comme un autre Paul, il se faisait tout à tous, pour gagner ces gentils à Jésus-Christ. Infirme avec les infirmes, compatissant aux affligés, infatigable à les délivrer de leurs peines, patient dans les travaux, doux au milieu des injures, zélé sans mesure pour le salut des âmes, tel il se montra dans cette mission laborieuse. L'ascendant de sa vertu lui concilia l'estime et la confiance de son troupeau : chrétiens et païens rendaient un hommage unanime à ses rares qualités. Sa facilité à parler la langue du pays semblait tenir du prodige : les indigènes eux-mêmes en étaient émerveillés.

Cependant un théâtre plus vaste allait s'ouvrir devant lui. Une persécution atroce décimait alors les ouvriers évangéliques au Japon. Les uns et les autres tombaient à tour de rôle au champ de l'honneur, sous les coups d'une force brutale qui ne se lassait pas de frapper.

Dans des circonstances aussi critiques, il fallait qu'un homme d'une trempe énergique se levât pour soutenir, par ses exemples et par sa parole, les malheureuses chrétientés, à la merci de farouches tyrans.

Cet homme fut vite trouvé. Dominique Castellet, désigné pour ce poste périlleux, accepta résolument l'obédience qu'on lui imposait. Nous ne saurions dire les regrets que laissa son départ au cœur de ses chers Indiens; il leur avait consacré les six premières années de son ministère! Mais l'Ange du Japon l'emporta sur celui de la Nouvelle-Ségovie, parce que le serviteur de Dieu devait, sur cette plage, donner à Dieu l'acte suprême de l'amour par l'effusion de son sang.

Il aborda à Nangasaki, le 22 juillet 1621, avec le B. Pierre Vasquez, son émule dans l'apostolat et dans la vie de perfection. L'un et l'autre avaient embrassé la croix avec une ardeur digne de ce que l'on raconte des plus grands Saints. Le B. Vasquez remporta la couronne de gloire après trois ans de labeurs et de souffrances : Dominique Castellet dut attendre sept ans pour conquérir le même triomphe. Malgré les entraves apportées à son ministère par la tempête qui entassait ruines sur ruines dans cette partie de l'empire, notre Bienheureux se mit héroïquement à l'œuvre, et rien ne fut

capable d'abattre son courage. Il n'esquivait point lâchement le péril et se souciait même assez peu de trouver un refuge quelconque, dès qu'il s'agissait d'aller fortifier les fidèles; s'abandonnant aux soins paternels de la Providence, il se faisait comme le bras droit des autres missionnaires, vu surtout l'aisance avec laquelle il maniait la langue japonaise. Non content de se rendre dans les maisons particulières pour exhorter, instruire, administrer les sacrements, il pénétrait jusque dans les prisons les mieux gardées, afin de consoler et de bénir ceux qui s'y trouvaient détenus pour la foi. C'est ainsi qu'en 1622, il parvint à porter lui-même les secours de la religion au B. François Moralès, ainsi qu'à ses six compagnons de captivité. Peu de jours après, il assistait à leur triomphe, saintement jaloux de partager leur sort. Pendant qu'on les traînait au supplice, il avait pu s'approcher de son vénérable ami, lui baiser la main et se recommander à ses prières. S'il ne fut pas arrêté cette fois, c'est que le Seigneur le réservait pour la consolation et le salut de cette chrétienté désolée. Mais, pour être différée, sa couronne n'en serait que plus belle.

Dominique Castellet, nous devons l'avouer, n'envisageait pas les choses de cette façon. Convaincu que ses péchés mettaient seuls obstacle à la réalisation de ses désirs, il chercha par tous les moyens en son pouvoir, et au péril de sa propre vie, à témoigner de plus en plus son amour à Notre-Seigneur par le soin délicat qu'il prenait, soit pour nourrir spirituellement son troupeau, soit pour le soutenir dans la lutte, soit enfin pour l'arracher à la gueule du loup. Bientôt il eut l'occasion d'exercer son zèle dans toute son étendue ; car pendant plus d'un an, il se trouva seul, réduit à lui-même, au milieu de la terrible tourmente, en attendant l'arrivée de trois de ses confrères, qui purent enfin aborder la terre du Japon.

Dans ces conjonctures si douloureuses, notre Bienheureux s'abandonna entièrement à la conduite de Dieu. On ne saurait dire l'activité qu'il déploya alors. Là où il voyait une nécessité surgir, nul obstacle n'était capable de l'arrêter.

Tantôt par lettres, tantôt de vive voix, tantôt par ses larmes, toujours par ses exemples, il ranimait, vivifiait, soutenait les chrétiens agités, abattus. Il écrivait à Manille, suppliant les supérieurs de lui envoyer à tout prix quelques recrues : ses lettres étaient si pressantes, que ses confrères auraient volontiers exposé mille fois leur vie pour voler au secours de l'Eglise du Japon, pour laquelle cet homme apos-

tolique mourait pour ainsi dire à chaque heure de ne pouvoir seul parer aux besoins les plus urgents.

III. — Cependant Dominique Castellet, dévoré du zèle de la maison de Dieu, parcourait dans tous les sens les différentes provinces du Japon : à lui seul, il semblait tenir lieu d'une armée de missionnaires. On le voyait à Nangasaki, à Omura, à Firando, bravant la faim, la soif, la fatigue. Il profitait des ombres de la nuit pour courir partout où l'appelait une âme à sauver, allant parfois pieds nus dans la neige, la boue, par les chemins rocailleux, sans prendre garde à la souffrance ni au péril.

Il plut enfin à la Miséricorde divine de donner à ce fervent ouvrier le salaire que ses compagnons avaient déjà reçu.

Les émissaires du gouverneur le découvrirent le 15 juin dans la maison d'une tertiaire de Saint-Dominique, Louise-Lucie. Le V. Père se laissa lier et garrotter sans résistance. Les témoins de cette scène fondaient en larmes ; lui, au contraire, au comble de ses vœux, tressaillait d'une sainte allégresse. Plusieurs des assistants n'hésitèrent pas à déclarer qu'eux aussi, comme chrétiens, ne demandaient qu'à sceller de leur sang la défense de leur foi. Ils furent immédiatement arrêtés et conduits dans les prisons de Nangasaki, avec le missionnaire et la pieuse tertiaire qui lui avait donné l'hospitalité. Là, se trouvaient réunis bon nombre de chrétiens et de Religieux, en particulier deux novices convers de notre Ordre, originaires du Japon, Thomas de Saint-Hyacinthe et Antoine de Saint-Dominique, le premier âgé de trente ans, le second de vingt. Impossible d'exprimer la joie que tous deux ressentirent à l'arrivée de leur Père spirituel et de leur vénéré Supérieur ; car à cette époque le Bienheureux était Vicaire provincial dans le Japon. Ils firent profession entre ses mains. Les autres prisonniers, parmi lesquels se distinguaient vingt-trois personnes professes du Tiers-Ordre, ne furent pas moins consolés de voir à leur tête le saint Religieux, qui allait signer de son sang les vérités qu'il leur avait enseignées, bien que tous comprissent la perte irréparable que sa mort causerait aux chétientés du Japon.

L'arrivée du bien-aimé Père dans la prison fut pour les détenus une source de grâces. Le cœur d'un Saint n'a-t-il pas toujours des richesses spirituelles à communiquer aux âmes qui s'en approchent de plus près? Le cachot devint donc aussitôt une véritable école de perfection et comme la porte du ciel. Voici de quelle manière Domi-

nique Castellet régla l'ordre de la journée, pour lui et ses compagnons. Tous se levaient à minuit, observant à la lettre la Règle du grand Ordre, et faisaient oraison pendant une heure. Sur les quatre heures, ils quittaient de nouveau leurs couches et vaquaient à la prière jusqu'à six. Le V. Père célébrait alors la sainte Messe avec une dévotion tout angélique et les Frères y communiaient; le reste de la matinée se passait encore en prières. A midi, on dînait d'une manière plus que frugale. Sur les trois heures, on disait Vêpres et Complies avec les litanies de la Sainte Vierge; l'oraison mentale suivait jusqu'à cinq heures et demie. Ne pouvant réciter l'Office dans l'obscurité de la nuit, ils commençaient alors Matines, qui étaient suivies du chant des hymnes, de colloques spirituels et de l'examen de conscience. Plusieurs prenaient chaque jour la discipline.

Tels furent les saints exercices de nos fervents tertiaires durant le cours de leur captivité. Comment n'auraient-ils pas été animés de l'esprit de Notre-Seigneur? Dominique Castellet marchait à leur tête. Un jour on l'entendit s'écrier : « C'est maintenant que je suis chrétien : c'est maintenant que je puis me glorifier d'être le disciple de Jésus-Christ, puisque je commence à suivre mon Sauveur et mon Maître. Mes désirs sont satisfaits; je n'ai plus rien à demander, si ce n'est de voir mes souffrances couronnées par un sanglant et dernier supplice. »

IV. — Dieu exauça les prières de son fidèle serviteur. Après trois mois d'emprisonnement, les persécuteurs se lassèrent : ils avaient hâte d'en finir avec ces généreux athlètes de la foi, qu'ils ne pouvaient pas espérer de gagner à l'apostasie.

Le 8 septembre 1628, on en choisit douze pour être brûlés vifs et dix pour être décapités.

Dominique Castellet, accompagné des Frères Thomas de Saint-Hyacinthe et Antoine de Saint-Dominique, sortit de la prison pour aller au supplice. L'allégresse éclatait sur son visage.

Chemin faisant, il rencontra son disciple et ami Edouard Correya, zélé Portugais, qui ne pouvait retenir ses larmes : « Ne vous désolez pas, mon cher Edouard, lui dit le saint martyr, nous resterons unis plus que jamais. Je vais au ciel, priez Dieu pour moi et remerciez-le de la faveur qu'il m'accorde. »

Puis il trempa un linge dans le sang d'un de ses compagnons qu'on venait de décapiter, et se le posa respectueusement sur la tête en

disant : « Voilà l'échelle pour monter au ciel. » Du poteau où il était lié, il se tourna vers le président idolâtre et le cita, lui et l'empereur, au tribunal du Souverain Juge, pour y rendre compte de leur injustice. Il mourut dans les flammes avec une grande constance. Les deux convers, pleins de foi et de force, rendirent à leur Créateur leurs âmes entièrement purifiées par le feu, comme l'or dans le creuset.

Parmi les victimes immolées le même jour et de la même manière, se trouvaient deux membres de notre Tiers-Ordre, Jean Tomaki, très dévot au Rosaire, et Louis Nifaki, hôte habituel des missionnaires. Les païens mirent tout en œuvre pour ébranler leur courage. Le premier avait quatre jeunes garçons : Dominique, âgé de seize ans; Michel, âgé de treize; Thomas, âgé de dix ans, et Paul, de sept seulement. On dit au père : « Si tu n'abjures pas, tes quatre fils vont mourir sous tes yeux. » Le généreux soldat du Christ n'hésita point; il répondit d'un ton ferme : « Pour une vie éphémère et des biens qui passent en une matinée, je ne veux point perdre la vie et les biens qui dureront toujours. »

Des menaces les bourreaux passèrent aux effets. Ils lièrent à des poteaux les quatre enfants, et en présence du malheureux père, qui les animait avec une force d'âme surhumaine à souffrir pour Dieu, ils leur tranchèrent la tête. Jean Tomaki endura ainsi cinq martyres, quatre dans la personne de ses bienheureux enfants, et un dans son propre corps, purifié et sanctifié par les flammes.

Bien que vaincus par cet héroïsme, les juges ne se rebutèrent pas; ils essayèrent du même piège pour faire tomber Louis Nifaki. Ses deux enfants, François et Dominique, avaient, l'un cinq ans, l'autre deux. Les tyrans comptaient sur les larmes de ces innocentes créatures pour émouvoir les entrailles du père. Ils dirent à ce dernier : « Louis, renonce à la religion de Jésus, ou l'on va trancher la tête à tes enfants. » A ces mots, son cœur paternel fut comme percé d'un glaive ; mais l'amour de Dieu l'emporta sur les sentiments de la nature. Louis préféra la mort de ses enfants et la sienne propre à l'apostasie. D'un œil intrépide, il vit immoler les chers objets de sa tendresse, sachant d'ailleurs par la foi qu'il les retrouverait dans le sein de Dieu, couronnés d'une gloire immortelle.

Venait encore Jean Imamura. Ce digne chrétien, tertiaire lui aussi, avait mis sa barque au service des missionnaires : il les transportait au milieu de mille périls, sans hésiter jamais dans l'exercice de ses volontaires et laborieuses fonctions. On l'avait vu encore aller sans

cesse dans les prisons pour consoler les captifs. Les deux suivants, Paul Aybara, et Romain, que l'on croit être son père, étaient voisins de la Bienheureuse Louise, chez laquelle on arrêta le B. Dominique Castellet; pour cette seule raison ils avaient été emprisonnés, car aux yeux des persécuteurs, le christianisme méritait d'être poursuivi comme une peste abominable. Paul prenait soin d'instruire les néophytes, Romain préparait les infirmes à recevoir les derniers Sacrements.

Signalons encore deux autres tertiaires : Matthieu Alvarez et Michel Yamada. Ce dernier vit conduire au lieu du supplice son jeune fils Laurent, âgé seulement de trois ans, et qui eut la tête tranchée.

Enfin la dernière victime fut la Bienheureuse Louise-Lucie, une des plus célèbres héroïnes du Japon (1). Cette sainte fille pouvait être considérée comme l'un des principaux soutiens de cette chrétienté. Elle était née en 1548, un an avant l'arrivée de saint François Xavier : elle avait donc quatre-vingts ans quand elle fut conduite au martyre. Elle s'était consacrée à Jésus-Christ dès sa jeunesse, et plus tard, avait embrassé le Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Sa maison devint l'asile des missionnaires. Louise-Lucie imita sainte Catherine de Sienne par le zèle qu'elle montra à convertir les païens et à instruire les fidèles. Le Bienheureux Dominique Castellet l'aida beaucoup à s'avancer dans les voies de la perfection. Elle lui témoigna sa reconnaissance en lui donnant fréquemment l'hospitalité, en le nourrissant et en lui rendant beaucoup d'autres services. On la brûla vive en compagnie du saint Religieux.

Telles étaient les douze victimes destinées au supplice du feu. Les dix autres confesseurs de la foi furent décapités. C'étaient les quatre fils de Jean Tomaki, que nous avons nommés plus haut; Laurent, fils de Michel Yamada; trois tertiaires de Saint-Dominique : Léon Combioge, Jacques Fayaxida, Louis Nifaki et ses deux enfants, Dominique et François.

Dominique Castellet était vraiment digne d'être le chef et le conducteur de cette phalange de héros chrétiens.

Tous reçurent la palme du martyre sur la sainte colline de Nangasaki, et leurs cendres furent jetées à la mer.

(1) Dans la glorieuse phalange des martyrs du Japon, se trouve une autre sainte femme du même nom et du même âge : Louise-Lucie Fleitès, du Tiers-Ordre de Saint-François, martyrisée le 10 septembre 1622, à l'âge de quatre-vingts ans.

Le 8 juillet 1867, les honneurs de la béatification solennelle leur ont été décernés par S. S. le pape Pie IX, et leur fête est célébrée dans notre Ordre, conjointement avec celle du B. Alphonse Navarrete, le 1er juin de chaque année.

Le Bienheureux ALAIN DE LA ROCHE, Restaurateur de la dévotion du Rosaire (*).

(1428-1475)

Le 8 septembre, jour béni qui a rempli le monde entier de joie et les enfers de terreur par la naissance de Marie, devait ouvrir le ciel au Bienheureux Alain, l'un des enfants favoris de cette douce Mère de miséricorde.

Nous ne savons rien des parents de ce grand homme ; mais il est hors de doute qu'il naquit en Bretagne : Cornelius de Snecka, son contemporain, et Michel de Lille qui avait été son disciple à Cologne, l'ont expressément marqué dans leurs ouvrages. C'est donc en Armorique, sur la terre de granit et de chênes chanté par les poètes, que fut déposé, vers l'an 1428, le berceau d'Alain de la Roche, Religieux prédestiné à être le continuateur de saint Dominique par la renaissance de la dévotion au très saint Rosaire.

Il prit l'habit de l'Ordre au couvent de Dinan et y fit profession. Lui-même avoue humblement dans ses écrits que les commencements de sa vie religieuse furent bien indignes de la sainteté de l'état qu'il avait embrassé. On peut croire vraisemblablement ce langage empreint d'exagération. Quoi qu'il en soit, Alain ne fit pas long séjour en Bretagne, et devenu profès, il eut pour premier souci de rechercher la pratique de l'observance primitive. Pour y parvenir, il n'hésita pas à quitter son pays natal, où le malheur des temps avait amené le relâchement non seulement parmi les fidèles mais aussi parmi les clercs et les Religieux. Plusieurs lettres de saint Vincent Ferrier en témoignent.

(*) Choquet : *De SS. Belg.* ; Brév. dominic. : *Leçons de l'Octave du Rosaire* ; Echard.

Les éclipses de la foi sont possibles en tous les temps et dans tous les lieux : la Bretagne subissait cette épreuve. Au dire du grand thaumaturge, en certaines parties de son territoire, on trouvait à peine un homme qui sût le *Pater*, et peu d'ecclésiastiques étaient en état de comprendre le latin de leur Office. Rien donc d'étonnant à ce que la vie monastique eût suivi la même pente : rien d'étonnant non plus à ce que des âmes généreuses sentissent une aspiration féconde vers un idéal plus élevé, dont la réalisation se conserve toujours quelque part dans l'Eglise. La Congrégation de Hollande était florissante alors et son influence allait s'étendre peu à peu sur l'Ordre de Saint-Dominique, jusqu'à toucher les frontières de la Bretagne, où elle eut bientôt de nombreux adhérents. Alain de la Roche remonta donc vers le Nord et vint demander aux couvents d'études des Pays-Bas la double science de la nature et de la vie surnaturelle (1).

Le Père Excuria, Vicaire de la Congrégation, le reçut d'autant plus volontiers, que les aptitudes qu'il accusait semblaient annoncer un fervent et très utile Religieux.

Cette espérance ne fut point trompée. Rostock et Cologne donnèrent au B. Alain et en reçurent tour à tour des enseignements également fructueux. Ses prédications ne tardèrent pas à lui valoir l'estime générale, et, ce qui vaut mieux, d'admirables succès dans les âmes. Au dire de Trithème, qui vivait de son temps, notre Bienheureux interprétait les Saintes Lettres avec une netteté et une facilité merveilleuses ; il était excellent prédicateur, tout dévoué à Dieu par une vie régulière et édifiante. Mais le trait distinctif de sa vertu fut une dévotion tendre et filiale envers Marie. L'auteur que nous venons de citer se plaît à le reconnaître et n'hésite pas à surnommer Alain l'*amant passionné de la Très Sainte Vierge*. Le Bienheureux aimait si cordialement sa Mère du ciel, qu'il ne pouvait penser qu'à Elle, rien dire, rien entreprendre, rien terminer qu'il ne l'eût saluée par l'*Ave Maria*.

Sans cesse cette prière revenait sur ses lèvres, dans ses prédications, dans ses entretiens privés, dans ses voyages et ses travaux : *Semper in ore Salutationen Angelicam, ambulando, loquendo et prœdicando habuit*, écrit Michel de Lille, son disciple, plus tard évêque de Silivri.

Cet attrait remarquable pour le culte de Marie préparait, à son insu, le serviteur de Dieu à la mission dont il allait être investi : celle

(1) R. P. Ollivier : *Sermon sur le Rosaire*. Lille 1896.

de ressusciter la dévotion presque oubliée du Rosaire et de la propager avec un zèle et un succès merveilleux. Et pourtant cette mission, qui allait faire sa gloire, remplit un court espace de temps. Un ouvrage de l'époque lui assigne un laps de deux années. Cette affirmation étonne de prime abord. En la comparant aux Actes capitulaires de la Congrégation réformée de Hollande, à laquelle le Dominicain Breton appartenait, on en reconnaît la justesse. Jusqu'en 1473, le Bienheureux Alain est retenu par les attributions essentiellement sédentaires des actes scolastiques et du professorat ; et il meurt en 1475. On en jugera par le simple aperçu des dates mentionnées dans les Archives. En 1459, il fut désigné par le Chapitre général de Nimègue pour commenter le Maître des Sentences aux Petites Ecoles de Saint-Jacques de Paris, où il avait étudié. L'année suivante, il enseignait au couvent réformé de Lille ; en 1461 à celui de Paris, et en 1462 il revenait à Lille comme lecteur. Ce fut deux ans plus tard que Lille se donna à la Congrégation naissante, et dès lors Alain de la Roche lui appartint aussi. A ce titre, on l'assigne comme *lector primarius*, d'abord à Douai, puis à Rostock, où il resta quatre ans et devint maître en théologie, l'an 1474. Le Chapitre de la Congrégation l'amène en 1475 à Douai, où il séjourna deux mois. Il était depuis la fin de l'année précédente assigné à Zwoll : il n'y arriva guère que pour mourir.

D'autres auteurs, nous devons le dire, affirment que la mission du Bienheureux dura quinze ans. Dans cette hypothèse, il faudrait convenir, à tout le moins, que l'ardeur qu'il mettait à l'étude et à l'enseignement ne diminuait rien de celle qu'il apportait à ses chères prédications.

II. — Quand arriva le moment fixé par la Providence pour rallumer le feu sacré de la dévotion du Rosaire, Marie se fit elle-même la messagère de la bonne nouvelle, et daigna se montrer à son serviteur dans l'éclat de sa beauté céleste. Elle l'exhorta amoureusement à embrasser de tout son cœur la pratique du Rosaire, telle que son Père Dominique l'avait instituée, et à la prêcher aux peuples avec ferveur. Elle lui prédit en même temps les contradictions et les épreuves qu'il rencontrerait dans l'accomplissement d'une œuvre si sainte ; puis elle ajouta : « Confie-toi en ma protection maternelle ; je ne t'abandonnerai jamais. »

Alain mit aussitôt à profit les instructions de sa divine Maîtresse,

et s'attacha avec beaucoup de fidélité au Psautier de Marie. Non content de dire un seul rosaire chaque jour, il en récitait plusieurs et s'infligeait même un coup de discipline à chaque *Ave Maria*.

Toutefois, pour annoncer publiquement l'auguste dévotion, il lui fallait imposer à son amour-propre une violence extrême. Le Rosaire n'avait plus ce retentissement que, suivant la tradition, il obtint au temps de saint Dominique et durant le premier siècle de l'Ordre. Soit à cause des horribles pestes qui vinrent dévaster l'Europe et dépeupler les couvents, soit par suite du schisme funeste qui divisa si longtemps la sainte Eglise, soit enfin par artifice du démon, la pratique du Rosaire avait déchu peu à peu, et se trouvait, un siècle après son institution, généralement négligée et oubliée. Dans ces conditions, il paraissait impossible à notre Bienheureux de la prêcher avec espoir de succès, du moins en certaines provinces, où elle était complètement tombée en désuétude. Tandis qu'il restait flottant et indécis, lui vint du ciel un nouvel ordre de la répandre parmi les peuples, à cause des périls extraordinaires dont le monde était menacé : sous peine cette fois d'un châtiment sévère, s'il persistait dans son inaction. Le témoignage d'Alain lui-même nous l'apprend. Un document émané primitivement de sa plume porte que « la sainte Mère de Dieu lui apparut plusieurs fois avec son Fils; l'un et l'autre lui recommandèrent, au nom de la Passion douloureuse, et afin de conjurer les effets de la colère divine, de prêcher le Rosaire. Et cela, à cause des difficultés et maux inexprimables qui allaient fondre sur l'Eglise de Dieu, sur les Ordres religieux et sur le monde entier. En ces temps périlleux et pleins d'angoisses, suprême épreuve de la chrétienté, Marie voulait par son Psautier renouveler la face de la terre et ramener les hommes à l'observation de la loi divine ». Au moment où ces lignes étaient traduites dans un opuscule allemand, Luther venait au monde; quand elles furent livrées à l'impression, le novateur avait une dizaine d'années (1).

III. — Ainsi pressé du côté du Ciel et favorisé de diverses grâces, même du don des miracles, Alain de la Roche parut dans les chaires chrétiennes pour prêcher le Rosaire, inviter les fidèles à réunir les confréries désagrégées, remettre en honneur la méditation sur la vie, la Passion et les gloires du Sauveur, rétablir enfin l'usage de l'Orai-

(1) *Unser lieben Frauen Psalter* ou « Psautier de Notre-Dame bien-aimée. »

son dominicale et de la Salutation angélique. On le rencontre sur tous les chemins. Il parcourut la Saxe, la Germanie inférieure, les dix-sept Provinces de la Flandre, la Picardie, l'Ile de France et la Bretagne. A sa voix, les foules s'émeuvent et s'engagent avec enthousiasme sous la bannière de Marie. La foi renaît, les mœurs s'épurent, la charité refleurit, et l'on revoit les prodiges du XIII[e] siècle, alors que Dominique pacifiait le Languedoc et raffermissait le règne de l'Eglise.

Il enrôla dans la sainte milice des milliers de personnes de tout sexe, de tout état, de toute condition, auxquelles il remettait un chapelet de quinze dizaines, à charge pour elles de le réciter chaque jour : ce qu'elles faisaient avec une admirable dévotion et un fruit merveilleux : *ita ut quilibet diceret omni die Psalterium B. Virginis cum mira devotione et multifario fructu.* C'est le témoignage que nous a laissé sur ce point Corneille Snecka : l'évêque de Silivri ajoute que le Bienheureux engagea plus de cent mille personnes à se servir de cette pratique. — « Va et prêche mon Rosaire, » lui avait dit la Reine du ciel, « s'il a pu sauver le monde au temps de mon serviteur Dominique, il le peut encore aujourd'hui. » L'effet suivait donc de près la promesse.

L'enfer ne put voir cette rénovation salutaire sans essayer d'y mettre obstacle. Il entreprit d'abattre le courage du fervent prédicateur en l'obligeant à se renfermer en lui-même, par une lutte incessante contre les productions les plus désordonnées de l'imagination. L'infortuné Religieux se débattait dans des angoisses cruelles. Son cœur, épris d'amour pour la vertu des Anges, lui faisait considérer comme des coups de verges les charges de l'ennemi, et la crainte d'offenser Dieu lui causait nuit et jour un martyre indicible. En cet état, il priait, jeûnait, macérait rudement sa chair. Mais, bien qu'il fût préservé de tout consentement au péché, il ne l'était point de la tentation. A cette attaque principale l'enfer en ajouta d'autres non moins pénibles. Maintes fois Satan se jeta sur l'homme apostolique et lui livra de furieux assauts. Il le meurtrissait brutalement, l'affligeait de mille manières et l'aurait cent fois fait mourir, si, comme le Bienheureux l'affirme, la glorieuse Vierge ne l'eût secouru à temps. De guerre lasse, le démon chercha à le pousser au désespoir ; Alain aurait succombé sans une assistance spéciale d'en haut. Un jour, des ténèbres plus épaisses avaient envahi son esprit, une force aveugle semblait s'être emparée de tous ses sens ; à bout de force et de courage, le V. Religieux se sentit littéralement anéanti. Que pouvait-il faire? Qu'allait-il devenir? Soudain Marie, l'étoile de la mer, l'espoir du

malheureux ballotté par les flots tumultueux du monde, lui apparut. Elle dissipa la tentation, calma la tempête, et, par sa puissante intercession, délivra son serviteur des terribles secousses qui l'agitaient depuis sept ans.

Mais si le Bienheureux fut affranchi ainsi des persécutions de l'esprit mauvais, il n'en fut pas de même de celles des hommes, opposés en beaucoup d'endroits à l'établissement des confréries. Ces saintes associations, écoles de vertu, refuges de pénitence, asiles de piété, devinrent occasion de murmure pour ceux qui recherchaient plutôt leurs avantages personnels que les intérêts de Dieu. Ils s'en prirent au rénovateur de cette institution. Tandis que l'homme de Dieu s'efforçait de prêcher aux peuples les grandeurs et les humiliations de Jésus et de Marie, tandis qu'il leur mettait en mains une pratique très utile pour faire monter vers le ciel le tribut de leur reconnaissance et leur obtenir des bénédictions infinies, non seulement les mondains et les impies, mais encore nombre de ceux qu'on a coutume de regarder comme les appuis naturels de la religion, des ecclésiastiques et des prélats, décriaient sa conduite, la blâmaient ouvertement, censuraient les merveilles qu'il prêchait et le taxaient lui-même de fanatique et visionnaire.

Qui ne se fût troublé d'un déchaînement si furieux des passions humaines? Le coup fut d'autant plus sensible au Bienheureux, qu'aux yeux de ceux qui le connaissaient, il passait pour un profond théologien, un homme de bon conseil, un Religieux de vie irréprochable, l'émule de plusieurs de ses devanciers dans les voies de la sainteté. Alain souffrit tout avec patience, sachant du reste que l'épreuve lui avait été prédite. Mais, comme ces bruits fâcheux pouvaient retomber sur sa chère dévotion, il crut devoir faire une apologie du Rosaire et l'adressa à Ferry de Cluny, l'un des prélats qui s'étaient montrés les plus hostiles à sa mission.

IV. — L'autorité de ses contradicteurs avait fait sur l'âme de notre Bienheureux une impression pénible et refroidi son zèle. Il ne prêchait plus avec la même ferveur la dévotion à Marie et aux mystères du Rosaire. Insensiblement il se laissait glisser sur la pente en voulant temporiser. Une nouvelle vision le ranima. Notre-Seigneur daigna se montrer à lui attaché à la croix, et d'une voix triste et sévère il lui dit : « Tu me crucifies de nouveau ! — Comment, Seigneur, répondit Alain, comment serais-je assez malheureux pour commettre pareil

forfait? —Tes péchés me crucifient, reprit Jésus, péchés non d'action mais d'omission ; ayant reçu l'ordre d'exercer le ministère apostolique, tu hésites à te soumettre, et par là tu es responsable des maux que tu n'empêches plus; tu les arrêterais certainement en reprenant la prédication du Rosaire. Tu ressembles à un chien muet, qui ne veut plus aboyer, quoique le monde soit rempli de loups. Regarde et comprends ce qui t'est réservé! »

Le Bienheureux aperçut alors comme un gouffre béant, d'une profondeur infinie, où se trouvaient entassés pêle-mêle des gens de toute condition, n'ayant en partage que les tourments et les remords. « Voilà ton séjour éternel, ajouta le Sauveur, si tu t'obstines à garder le silence. » Les yeux pleins de larmes, Alain sentait son cœur se briser, quand la Reine des Anges intervint et adoucit l'amertume de sa douleur, en lui montrant les joies que le ciel destine aux apôtres dévoués du Rosaire. Elle déroula sous ses yeux le tableau d'une grande et magnifique cité, semblable à celle que décrit saint Jean dans son Apocalypse, et lui promit, ainsi qu'à tous ceux qui pratiqueraient fidèlement la dévotion du saint Rosaire, une place de choix dans les parvis de la Jérusalem céleste.

Ainsi réconforté par la crainte et l'espérance, le V. Père reprit sa campagne contre l'erreur et l'indifférence religieuse et la vit aboutir au plus complet triomphe. Il recommença donc ses courses apostoliques. Il allait de bourgade en bourgade, de ville en ville, de province en province, portant partout les noms sacrés de Jésus et de Marie. Rien n'arrêtait son zèle, pas même la difficulté de prêcher devant des foules dont il ignorait la langue. A Rostock, le P. Palma, Prieur du couvent, traduisait ses paroles à mesure qu'il les prononçait. Sa ferveur et ses travaux furent si agréables à Dieu et à sa mère, que cette auguste Souveraine voulut le lui marquer par des faveurs toutes suaves et des consolations intimes, rappelant la manière dont elle avait traité son dévot serviteur saint Bernard.

Un jour que, l'esprit troublé de fantômes importuns et le cœur agité de tentations violentes, le Bienheureux se plaignait de ne pouvoir réciter dévotement sa prière favorite, Marie lui apparut, pleine de grâce et de majesté, et l'ayant rassuré, lui parla en ces termes : « Sache, mon enfant, qu'on ne peut vivre en ce monde sans affliction. Ni moi, ni mon divin Fils, n'en avons été exempts. Prépare-toi donc, comme un vaillant soldat, à combattre courageusement avec les armes de la foi et de la patience. C'est pour cela que je t'ai choisi,

et non pas pour que tu te consumes dans la mollesse et l'oisiveté. Ne t'étonne pas de l'aridité que tu ressens dans la prière. Accepte-la comme la peine due à tes péchés, comme un exercice avantageux à l'acquisition de la vertu, comme un moyen très utile pour obtenir le salut des vivants et le soulagement des morts. »

V. — Nous ne finirions jamais, s'il fallait rapporter en détail les grâces, privilèges, assistances, encouragements, que cet ami de la Bienheureuse Vierge reçut de cette auguste Princesse et de son Fils Jésus. Souvent le divin Maître daignait le gratifier de ses visites et lui communiquait des secrets intimes sur les mystères de son enfance, de sa Passion, de ses triomphes sur la mort. Un jour, il lui déclara qu'à aucun moment de son existence terrestre, depuis sa conception divine jusqu'à son dernier soupir, il n'avait été à l'abri de la souffrance. En même temps, il lui découvrit les peines intérieures et extérieures qui avaient pressuré son âme et broyé son corps, au jour de sa Passion : il lui expliqua comment chaque péché des hommes lui avait causé une douleur telle qu'il serait mort mille fois sans un miracle de sa divinité. Enfin, il lui avoua que pour mériter le salut à ses créatures, il eût volontiers sacrifié autant de vies, s'il les avait eues, qu'il y a de grains de sable sur tous les rivages de l'Océan ; car aimant les hommes sans mesure, il regrettait sans mesure aussi leur perte éternelle.

On comprend combien ces révélations étaient de nature à enflammer le cœur d'Alain et à lui faire trouver son bonheur dans une ressemblance, si imparfaite fût-elle, avec son divin Modèle.

Ce ne fut pas non plus une moindre grâce pour lui que d'avoir été choisi, de préférence à tant d'autres, pour restaurer la pratique du Rosaire ; d'apprendre des lèvres de Marie les circonstances de temps, de lieu de son institution, les succès de la prédication de saint Dominique et de ses premiers disciples, en un mot les excellences, les avantages et les privilèges de cette incomparable dévotion.

La Très Sainte Vierge avait pour son serviteur les attentions, les prévenances les plus délicates. Elle lui obtint de son divin Fils le don des miracles, et lui-même semblait aux yeux de tous un prodige vivant, tant il avait d'autorité pour amener ses Frères à user des mêmes armes que lui pour triompher du monde et de l'enfer, et pour rétablir la gloire d'Israël, c'est-à-dire celle de leur propre maison, par une vie digne de leur vocation sublime. Marie elle-même lui en

donna l'assurance : « La famille des Prêcheurs, lui dit-elle, conservera sa régularité, sa ferveur, sa sainteté, l'éclat de son nom, dans la mesure de sa fidélité à garder la dévotion du Rosaire. » Paroles vraiment prophétiques. Les destinées de l'Ordre paraissent, en effet, si intimement liées à celles du Rosaire, qu'ensemble on les a vus décliner pour refleurir ensemble. Le R^me^ Père Monroy, Maître Général, le constatait dans une circulaire de 1671 : « Le Rosaire, écrivait-il, est le plus beau fleuron de l'Ordre. Lorsque cette fleur commence à se flétrir, le charme et la splendeur de notre Institut décroissent également... mais quand elle reprend sa fraîcheur, elle fait descendre sur nous une abondante rosée du ciel. » Notre histoire démontre péremptoirement cette assertion : on y voit la restauration du Rosaire préludant à celle de l'observance régulière ou l'accompagnant toujours.

VI. — Pendant que le Bienheureux, fidèle à sa mission, parcourait de nombreux pays, y semant partout avec succès la bonne parole du Rosaire, l'obéissance, qui le retenait ainsi loin de sa terre natale, ne pouvait toutefois la lui faire oublier. Il fut assez heureux pour se ménager, parmi ses courses apostoliques, le moyen de revoir la Bretagne. Nous l'y trouvons apportant ses pieuses exhortations à la Bienheureuse Françoise d'Amboise, dans cet austère couvent des Couëts, près Nantes, qu'elle venait d'échanger contre son palais ducal (1). Il prêcha à ses compatriotes sa chère dévotion du Rosaire, qu'ils ne connaissaient plus, et il érigea la confrérie dans plusieurs églises, particulièrement au monastère des Carmélites des Couëts. Seulement, les vieux chroniqueurs qui nous ont conservé le souvenir du voyage d'Alain en Bretagne se sont trompés en le fixant à l'année 1479 ; il y avait alors quatre ans que le Bienheureux avait quitté ce monde. Cette erreur de date ne saurait faire rejeter la substance même de leur récit, emprunté sans doute aux traditions locales et aux archives des couvents de Nantes et d'ailleurs, que le Bienheureux aurait habités dans sa réapparition sur le sol d'Armorique.

Que de monuments de ce genre manquent de date précise ! Dans le cas en question, les auteurs se sont vraisemblablement trop préoccupés de la pensée de faire coïncider avec les prédications d'Alain de la Roche en Bretagne une Bulle donnée par Sixte IV le 12 mai 1479. Par ce document, cédant aux instances du duc de Bretagne François II

(1) Mgr Richard : *Vie de la B. Françoise d'Amboise.*

et de son épouse Marguerite de Foix, le Pape, pour fermer la bouche aux ennemis du Rosaire, approuvait formellement cette dévotion et l'enrichissait d'indulgences. Or, il est évident que, si l'apostolat spécial confié par le Ciel au B. Alain avait rencontré de son vivant tant de contradicteurs, en Flandre et autres lieux, à plus forte raison, des attaques pouvaient se produire quand il n'était plus là pour les relever ; et c'était un motif de plus pour que le Saint-Siège prît en main la cause du Rosaire. Il n'était pas inutile d'insister sur ce point, parce que le voyage d'Alain en Bretagne, assigné à une date évidemment fausse, a été pour cette raison même absolument nié, et parce que plusieurs, ne trouvant qu'à peine la trace de ses pas dans ce pays, ont nié même qu'il fût breton (1).

VII. — A mesure que le Bienheureux Alain s'avançait vers le terme de sa carrière, ses progrès dans la sainteté s'accusaient de jour en jour et faisaient l'admiration de ceux qui l'approchaient. Bon prêtre, excellent Religieux, grand serviteur de Dieu, tel il apparut aux yeux de ses contemporains. L'obéissance consommée, la pauvreté austère, la ferveur de l'esprit, l'oraison continuelle, la mortification sans réserve, le silence, l'étude, toutes ces vertus qui sont la gloire du vrai Frère Prêcheur non seulement étaient l'objet de ses désirs, mais constituaient l'élément et comme la forme de sa vie.

Alain célébrait chaque jour les augustes mystères avec des sentiments d'amour et de piété vraiment extraordinaires. Il y apportait une pureté de conscience si exacte et un recueillement si intime, que Celui qui a promis de se révéler aux cœurs purs se montrait à découvert à son serviteur fidèle. Fréquente était cette grâce des ravissements, des extases, des visions intellectuelles. Ecoutons le Bienheureux nous en donner lui-même le témoignage. Dans un de ses ouvrages il parle des faveurs qu'il reçut du Ciel et se désigne sous le couvert d'une tierce personne qu'il appelle le nouvel époux de la Sainte Vierge. « Cet époux, dit-il, avait été gratifié dans une mesure si parfaite du don de pénitence et du don des larmes, qu'il sentait en lui-même comme une assurance infaillible que tous ses péchés lui étaient pardonnés. Il jouissait ainsi de cette certitude de l'espérance qui est le comble de la perfection chrétienne. »

L'Esprit saint exerçait donc plein empire sur le cœur du Bienheu-

(1) P. Chapotin, *Souvenirs dominicains dans le diocèse de Saint-Brieuc.*

reux. L'onction céleste le pénétrait tout entier et lui communiquait un rare discernement sur les mouvements de la grâce et ceux de la nature. Alain était réellement du nombre de ces brebis fidèles qui savent reconnaître la voix du Pasteur, sans jamais la confondre avec celle du mercenaire. Outre ce discernement précieux qui lui permettait d'accomplir en tout la volonté de Dieu et d'observer parfaitement sa loi sainte, le bienheureux Père était doué d'une science infuse qui le rendait maître dans les connaissances de tout ce que l'intelligence humaine est capable d'approfondir par l'étude. Mais ces lumières n'étaient chez lui ni sèches ni cofnuses, comme le sont celles que nous puisons aux écoles des hommes : elles étaient savoureuses, claires, faciles, l'inclinant sans cesse à la recherche et à l'amour du souverain Bien. Voilà pourquoi, quelque savant qu'il eût été dans le monde, avant de devenir le disciple privilégié de la Sagesse Eternelle, Alain de la Roche déclarait n'avoir jusque-là rien su ni rien compris, en comparaison de cette science suréminente de Dieu qu'il posséda depuis.

Dès lors, soit qu'il prêchât, soit qu'il enseignât, il touchait ses auditeurs jusqu'au fond de l'âme, et leur exposait les vérités du salut avec une évidence capable de leur ôter toute excuse et toute réplique. On sentait que c'était l'Esprit saint qui parlait par sa bouche. Jamais il ne monta en chaire ou ne répondit aux difficultés, parfois très épineuses, de l'école, sans s'être mis en oraison.

Le cœur de ce pieux enfant de saint Dominique était devenu comme un vase d'honneur d'où s'épanchait sur l'Eglise et sur les âmes l'odeur suave des vertus. Il sentait en lui-même une force toute-puissante qui l'inclinait à ce qui est bien et le retirait de l'ombre même du mal. On eût dit que tous les traits de la vie du Sauveur, ses humiliations, ses souffrances, ses anéantissements demeuraient gravés au plus intime de son âme, tant il avait de conformité avec le Modèle des prédestinés. C'était un Ange par la pureté, un Chérubin par la sagesse, un Séraphin par l'amour, bref, un vif portrait de Jésus crucifié. Il fut appelé, à juste titre, l'amant passionné de la Très Sainte Vierge, car on le vit, plus que personne, dévoué à sa gloire, engagé à ses intérêts, zélé dans la prédication de son Rosaire, ardent à son service, favorisé de son amour et de ses bienfaits. Voici en quels termes reconnaissants et humbles il s'exprime au sujet du choix fait de sa personne pour la mission de prêcher le Rosaire.

« Cet époux fut toujours un grand pécheur, lié pendant longtemps

par toute sorte de fautes; ainsi en est-il, afin qu'à cette vue les pécheurs prennent confiance. La B^se^ Marie, en effet, n'a pas choisi un homme innocent, mais un pécheur, comme le Christ choisit Madeleine pour en faire son épouse. » (1)

A l'appui de son dire, il cite ces autres paroles de Marie, pleines de consolation pour nous, qui sommes très réellement pécheurs : *Sponse novelle, peccator eras magnus : Ego rogavi pro te, cum desiderio sustinendi, si fieri posset, omnes pœnas, ut salvareris, quia peccatores conversi sunt gloria mea :* « Nouvel Epoux, tu étais un grand pécheur : mais j'ai prié pour toi, ayant un extrême désir de souffrir, s'il eût été possible, toutes les peines du monde, pour te procurer le salut, car les pécheurs convertis sont ma gloire. »

VIII. — Enfin cet homme apostolique, après avoir éclairé le monde par la prédication du Rosaire, après avoir opéré pour la conversion des pécheurs et pour la propagation de la sainte confrérie de grands miracles, que nous ne rapporterons pas ici, s'en alla recevoir dans la patrie céleste la récompense due à ses travaux et à ses héroïques vertus. Il venait de rentrer à Zwoll, en Flandre, où l'obéissance l'assignait, quand le jour même de l'Assomption, il fut frappé du mal qui allait rapidement le conduire au tombeau. La mort l'enleva de ce monde le 8 septembre 1475, au jour qu'il avait tant désiré et qui convenait à la fin d'un si grand serviteur de Marie. Alain de la Roche était dans la quarante-septième année de son âge. Il fut inhumé à l'endroit où devait bientôt s'élever le chœur de l'église conventuelle, alors inachevée.

Le Bienheureux Alain de la Roche a laissé de nombreux écrits. L'année qui suivit sa mort, c'est-à-dire en 1476, le Chapitre de la Congrégation de Hollande, réuni à Harlem, pourvut par une ordonnance expresse à la conservation de ses œuvres. On lit en effet dans les Actes de ce Chapitre : « Il est enjoint à tous les Prieurs de faire rechercher avec le plus grand soin les livres, traités ou notes de Maître Alain de pieuse mémoire : tout ce que l'on en trouvera, originaux ou copies, devra être transmis sans retard au Révérend Père Vicaire Général. » — Mais, en 1478, cette ordonnance fut, on ne

(1) « Iste sponsus, dudum magnus fuit peccator, a multis peccatorum speciebus undique tempora per multa legatus : ut hoc viso, confidant peccatores; ideo enim B. Maria innocentem non elegit, sed peccatorem, sicut Christus Magdalenam in sponsam.

sait pourquoi, rapportée et cassée. Longtemps gardées à l'état de manuscrits et répandues seulement par des copies, les œuvres du Bienheureux devaient fatalement subir plus d'une altération. Un siècle et demi plus tard, un essai de publication fut tenté : malheureusement elles ont perdu, sous la plume de l'éditeur, une partie de leur caractère original. Nous n'entrerons ni dans l'énumération de ces écrits, ni dans la discussion de leur authenticité.

La V. Sœur URSULE DE VALENCE, Du Tiers-Ordre séculier (*).

(1608)

Cette pieuse vierge, que certains auteurs appellent Bienheureuse, et qui fut l'une des gloires de saint Louis Bertrand, son directeur, naquit à Valence, en Espagne, vers l'an 1554. Ses parents étaient d'humble condition, mais foncièrement chrétiens. Elle perdit son père, Etienne Aguir, presque à l'époque de sa naissance. Mais Celui qui est le père de toutes les créatures la prit alors sous sa tutelle spéciale pour l'enrichir de ses faveurs. Sa mère, Marianne Vigoros, donnait à sa fille, autant que ses occupations le permettaient, une éducation fort religieuse. Elle aimait à la conduire de temps en temps à l'église : la petite s'y comportait avec une telle modestie qu'une dame du Tiers-Ordre, frappée de son maintien angélique, s'offrit pour élever cette enfant, assurant à la mère qu'elle en prendrait le plus grand soin. Sous la conduite de cette prudente maîtresse, Ursule avança rapidement dans les voies de la perfection. Elle se mortifiait, jeûnait, priait et s'humiliait en toutes choses. L'attrait qu'elle ressentit de bonne heure pour l'oraison lui fit ardemment désirer de se consacrer à l'Epoux des Vierges et de courir, sans s'arrêter, à l'odeur de ses parfums. Mais à peine eut-elle parlé de son dessein que la chair et le sang mirent tout en œuvre pour l'obliger à changer de résolution. Sa mère entendait bien la marier : des partis avantageux

(*) J. de Réchac.

se présentaient comme par enchantement. Qu'allait faire la nouvelle amante de Jésus? Sans la moindre hésitation, elle court au couvent de nos Pères et supplie saint Louis Bertrand, alors Prieur, de la revêtir des livrées du Tiers-Ordre et de lui permettre de vouer pour toujours sa virginité à Jésus-Christ. L'homme de Dieu approuva son projet : il lui donna l'habit de la Pénitence et, dès lors, toute espérance de l'attacher au monde fut perdue pour les siens. Ursule avait vingt-trois ans.

On eut bientôt la conviction que ce n'était point le feu d'une ferveur passagère, qui l'avait poussée à cette démarche, car elle parut réellement transformée, en même temps qu'elle revêtit l'habit blanc des Tertiaires. On la vit exceller dans toutes les vertus de son saint état, et Dieu récompensa sa ferveur par des dons extraordinaires. On eût dit qu'il existait une sorte de rivalité entre cette âme privilégiée et son divin Maître ; plus elle s'abîmait dans la connaissance de son néant, plus l'Epoux céleste mettait d'empressement à l'exalter et à la combler de ses caresses. Miséricordieux à l'excès, il s'accommodait à la portée de son esprit. Comme Ursule était d'une grande simplicité, et que pour être plus suavement attirée à l'amour de Dieu, elle avait besoin d'images sensibles, le Seigneur la prévint d'une façon merveilleuse par des visions imaginatives et des représentations toutes célestes qui tombaient sous ses yeux. Le Père Jean Vidal, successeur de saint Louis Bertrand au priorat de Valence, l'avait reçue à la profession : à peu de jours de là, la pieuse fille crut voir le Saint-Esprit descendre sur sa tête en forme de blanche colombe : de fait, elle se sentit intérieurement toute transformée par l'amour divin.

En la fête de la Conversion de saint Paul, l'an 1590, Dieu lui découvrit la beauté d'une âme en état de grâce, sous l'emblême d'un brillant soleil, mais d'un éclat bien supérieur à celui qui éclaire la nature. Cette vision s'imprima profondément dans son cœur : durant trois mois, elle ne put en détacher sa pensée, ni même cesser de pleurer sur la perte des âmes, comme aussi sur le peu de reconnaissance de celles qui, ayant le bonheur d'être régénérées, blanchies, lavées dans le sang de l'Agneau, ne remarquent pas assez à quel prix elles ont été rachetées.

II. — Notre-Seigneur donnait fréquemment à cette vierge de très vives impressions sur sa douloureuse Passion : Ursule sentait quel-

quefois son âme transpercée de tous les traits qui avaient atteint le Sauveur. Un jour qu'elle était en prières, dans une chapelle longtemps sanctifiée par les oraisons et les pénitences de saint Vincent Ferrier et de saint Louis Bertrand, elle reçut les stigmates. Néanmoins, les cicatrices ne parurent pas au dehors, car au moment où le mystère allait s'accomplir, Ursule, qui en avait conscience, s'écria : « O bon Jésus ! des souffrances, tant qu'il vous plaira : mais des plaies apparentes, non, je n'en veux point. » Dès ce moment, elle endura, le vendredi surtout, d'indicibles souffrances à chacun des endroits que l'amour avait blessés; désormais la croix serait son partage : elle le comprit à la couronne d'épines qui lui fut présentée, et qu'elle accepta généreusement.

Bientôt, en effet, elle tomba dans un état de langueur qui la tint, six années durant, comme suspendue entre la mort et la vie.

Mais, rémunérateur fidèle, le divin Maître savait relever par l'abondance des célestes consolations, selon la multitude de ses douleurs, le cœur de cette vierge patiente. Il lui apparaissait quelquefois, et par un seul de ses regards, dissipait tous ses maux. On assure même qu'il lui permit d'approcher ses lèvres de la plaie de son côté. Elle se préparait avec une angélique piété aux fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte ; il était rare, ces jours-là, qu'elle n'en fût pas récompensée par des grâces extraordinaires. Les mystères de la sainte Enfance lui étaient représentés sensiblement, afin d'exciter davantage sa dévotion. En un mot l'Esprit saint répandait ses dons dans cette âme avec une telle effusion, que les merveilles de la primitive Eglise se renouvelaient en sa faveur.

Elle prédit bien des événements que l'avenir se chargea de justifier. Elle avait annoncé que la peste qui ravagerait bientôt l'Aragon épargnerait toutefois la ville de Valence, grâce aux mérites de plusieurs Saints de l'Ordre des Frères Prêcheurs : la prédiction se réalisa à la lettre. Voyant un jour partir pour les missions lointaines deux Religieux de Saint-Dominique, elle affirma sans hésiter que l'un mourrait dans la traversée, tandis que l'autre arriverait à bon port. Ce qui eut lieu.

Enfin, après avoir fait savoir à son directeur, le R. Père Vidal, alors malade, qu'il touchait au terme de son exil, elle déclara qu'elle le suivrait de très près dans la gloire, car elle savait que son nom était écrit dans les cieux. La sainte mort qui couronna sa vie innocente et parfaite nous donne lieu d'augurer que cette prophétie

s'accomplit, à son avantage, dans la bienheureuse patrie, comme toutes les autres tombées de ses lèvres s'étaient réalisées sur la terre.

Elle décéda le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, assistée des Sœurs du Tiers-Ordre et des Religieux du couvent de Valence, l'an 1608.

Les Actes du Chapitre de Paris de l'an 1611 lui consacrent une mention très honorable; mais par erreur elle est désignée sous le nom d'Ursule de Sepen, au lieu d'Ursule d'Aguir, comme le fait justement remarquer le Père Guavaston de Valence, l'un de ses historiens.

LE MÊME JOUR

1259 — A Constance, le V. Père CONRAD, le quàtrième de ce nom qui illustra l'Ordre en Allemagne.

Il était né à Constance et avait embrassé notre institut au couvent de cette ville. Ses progrès dans l'étude des lettres et dans la science des Saints furent si admirables qu'il fut jugé digne de prendre en main la direction du monastère qui avait abrité ses premières années de vie religieuse. La prudence et la droiture relevaient chacune de ses actions : la joie et la sérénité de sa conscience se lisaient sur son visage. Sa patience, pendant sa dernière maladie, fut inaltérable. Avec le sourire le plus doux et les sentiments les plus tendres, on l'entendait répéter ce texte du Cantique des cantiques : *Mon bien-aimé est à moi, et moi je suis à lui. J'attends que le jour paraisse et que les ombres se dissipent.* Il avait annoncé le terme de sa vie pour la fête de la Nativité de Notre-Dame, ce qui se vérifia. Sa dernière messe avait été *de Beata,* de la Bienheureuse Vierge; ce fut en son honneur qu'il prononça son dernier sermon. Quand, au moment suprême, les Frères entouraient sa couche : « Sachez, mes Pères, leur dit-il, que je meurs fidèlement; je m'en vais comme un ami va à son ami, je quitte la vie avec confiance et joyeusement. » Quatre termes qu'il expliqua de la sorte : « *Fidèlement,* car je meurs dans la foi de Jésus-Christ; *comme un ami,* car j'espère avoir persévéré, depuis mon entrée en Religion, dans la charité de Dieu; j'ai tâché surtout d'accomplir ce que j'ai cru lui être le plus agréable; *avec confiance,* car je sais que je vais à Dieu; *joyeusement,* car je passe de l'exil à la patrie, des larmes aux joies éternelles. » Qand on lui eut apporté le Corps du Seigneur, il étendit les bras et s'écria : « Voici mon Dieu, mon Sauveur! O mon âme, reçois-le avec

allégresse; c'est un suave ami, un prudent conseiller, un protecteur puissant. »

Ce saint Religieux, dont l'histoire a conservé si peu de traces, avait, comme beaucoup de ses frères, oubliés eux aussi, opéré de nombreux miracles pendant sa vie. Mort, il ne cessa point d'exciter l'admiration des fidèles par des prodiges surprenants. Après quelques mois, les Frères ayant ouvert sa tombe, une odeur délicieuse s'en exhala; elle portait les assistants à la dévotion et s'attachait aux mains de ceux qui avaient touché la sainte dépouille. A ce contact un Frère paralytique fut guéri. — *(Vitæ Fratrum.)*

1291 — A Provins, la mort de l'Illustrissime Père JEAN II, archevêque d'Upsal, originaire, croit-on, de Sigtun, ville de Suède.

Parmi les jeunes gens que saint Hyacinthe attira à sa suite, dans le cours de ses missions apostoliques, celui-ci se distingua par sa docilité et sa ferveur A l'école d'un tel apôtre, il parut bientôt formé aux fonctions du ministère, qu'il remplit longtemps avec succès. Certains historiens font de lui le fondateur du couvent que l'Ordre posséda pendant près de trois siècles à Sigtun : il est du moins certain qu'il en fut l'un des premiers supérieurs, et que, plus que tout autre, il contribua à y établir, conserver et perfectionner l'amour de la prière et de l'étude, et cet esprit de zèle qui fit de cette maison un séminaire d'ouvriers évangéliques, toujours prêts à rompre le pain de la parole pour attirer les pécheurs à la pénitence et les infidèles à la foi.

Mais là ne se bornaient pas ses soins.

A l'exemple du grand Hyacinthe, qu'il avait pris pour modèle, il se mettait ordinairement à la tête de ceux qui s'en allaient prêcher l'Evangile aux gentils; et, en supportant le premier avec une admirable patience le froid, la faim, la soif et toutes les rigueurs attachées au saint ministère, il montrait à ses Frères la pratique des maximes de perfection qu'il leur avait enseignées dans la retraite.

Ses travaux si utiles à l'Eglise et sa réputation de sainteté étant parvenus jusqu'à Rome, le pape Clément IV le jugea mûr pour un évêché et le plaça, l'an 1268, sur le siège d'Abo, ville de la Finlande. Le V. Père, bien loin de considérer cette dignité comme une récompense due à ses mérites, se relança avec une nouvelle ardeur dans les fatigues de l'apostolat, et reprit ses missions dans toutes les parties de son vaste diocèse et au delà. Durant son épiscopat, qui fut long, il ne cessa de catéchiser et d'instruire, accompagnant ses travaux de rigoureuses mortifications. Une vie aussi laborieuse et si saintement remplie ne pouvait manquer d'attirer sur sa parole d'abondantes bénédictions. Le fait est qu'il contribua beaucoup à implanter la foi là où elle était encore peu connue.

Sur ces entrefaites, le pape Nicolas IV transféra le vertueux prélat sur le siège métropolitain d'Upsal. Cette Eglise, privée de pasteur depuis quatorze

ans, se trouvait dans un état lamentable. Jean II pourvut d'abord au plus pressé par ses mandements, ses visites et par les prédications de nos Pères; puis il porta ses vues plus loin. Instruit par une longue expérience que la corruption des mœurs était fatalement la suite de l'ignorance des ministres ayant charge d'âmes, le charitable archevêque conçut le dessein d'un établissement spécial, destiné à la formation d'excellents clercs pour les différents diocèses du Nord.

Le doyen du Chapitre d'Upsal applaudit de grand cœur au projet, et mit aussitôt à la disposition de son supérieur ecclésiastique une somme considérable, dans le but d'établir à Paris un collège où seraient envoyés les aspirants suédois au sacerdoce. De son côté, l'archevêque assigna, du consentement du Chapitre, une part des revenus de son Eglise à cette fondation, et rédigea lui-même les statuts qui devaient faire loi dans cette maison d'études.

Toutes choses ainsi réglées, le Prélat se dirigea vers la France, désireux de mettre la dernière main à cette œuvre et de présider à l'ouverture du collège. Il touchait au terme de son voyage, quand une mort presque soudaine l'enleva de ce monde à Provins, le 8 septembre 1291. Il fut inhumé dans l'église des Dominicains de cette ville, où jusqu'à la Révolution on voyait encore son premier tombeau. Le saint archevêque était représenté en habits pontificaux; au bas, on lisait cette épitaphe:

« Ci-gît le vénérable Père, Frère Jean, qui fut Lecteur et Professeur à Sigtun.

« Ensuite il devint évêque d'Abo, puis fut transféré au siège archiépiscopal d'Upsal, au royaume de Suède.

« Il mourut l'an 1291, en la fête de la Nativité de Notre-Dame (1). »

Huit ans après sa mort, ses restes furent transportés à Upsal, et de là à Sigtun, au couvent de nos Pères, où ils devinrent l'objet d'un culte qu'autorisa plus d'un miracle.

Cette fin prématurée n'arrêta point l'établissement du collège, qui se fonda à Paris et subsista jusqu'au commencement du XVI^e^ siècle. A cette époque, l'invasion du protestantisme en Suède, en paralysant l'élan de la jeunesse pour les études religieuses, tarit à sa source une œuvre qui, durant près de trois siècles, avait donné de merveilleux résultats. — (Echard; Touron.)

14.. — A Vienne, en Autriche, le V. Père FRANÇOIS RETZA, Religieux de grand talent et d'une remarquable piété envers la Sainte Vierge. Il

(1) Hic jacet Venerabilis Pater Frater Johannes, qui fuit Lector et Professor Sigtunensis. Postea factus est Episcopus Alboensis. Deinde translatus est ad Archiepiscopatum Upsalensem in regno Suetiæ, qui obiit anno 1291, in Nativitate sanctæ Mariæ.

reçut l'habit au couvent de Vienne, qu'il honora par sa sainteté et l'élévation de son esprit. Après son stage régulier comme lecteur de philosophie et de théologie, il obtint ses grades et fut alors choisi par l'archiduc d'Autriche pour la régence et le rectorat de l'Université de Vienne. Ce V. Père portait une telle dévotion à Marie, trouvait tant de goût et de fruit à lui adresser la Salutation angélique, que sans cesse l'auguste prière revenait sur ses lèvres. En ouvrant un livre, en commençant sa leçon, en la continuant, en la finissant, il récitait toujours l'*Ave Maria*. Durant les douze années consécutives qu'il commenta les Proverbes de Salomon, jamais il n'omit une seule occasion d'appliquer à la Mère de Dieu, et d'une façon très heureuse, les paroles du texte sacré. Chaque jour, il récitait le Petit Office, sans pouvoir retenir ses larmes. Tout ce qu'il recevait de la libéralité de l'archiduc ou des émoluments de sa charge était employé, avec l'agrément de ses supérieurs, à la restauration ou à l'ornementation des chapelles pauvres dédiées à la Sainte Vierge. En un mot, il se sentait des attraits si puissants pour cette Reine du ciel, qu'il semblait ne vivre que pour l'honorer, la bénir et la faire louer. Après soixante-dix années de vie religieuse, dont trente-six consacrées à l'enseignement, le vertueux Père sentit les atteintes de sa dernière maladie, dans l'octave de l'Assomption. Le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, il se confessa au Père Nyder, vint ensuite communier à l'église et, sur sa demande, y reçut l'Extrême-Onction. Puis s'étant retiré dans sa chambre, il expira sans agonie, en récitant l'*Ave Maria*, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Parmi ses ouvrages, on cite un commentaire en trois tomes du *Salve Regina;* une savante exposition du Livre des Proverbes et un volume in-folio sur les Vertus et les Vices. — (*Diario.*)

1452 — A Cali, en Ombrie, l'Illustrissime Père PIERRE DE VITERBE. Ce V. Religieux remplissait l'office prioral au couvent de Sainte-Marie-des-Degrés à Viterbe, quand le pape Martin V le plaça sur le siège de Cali. Il mourut en 1452, dans la cinquième année de son épiscopat. — (*Fontana.*)

1494 — A Cologne, le V. Père JACQUES SPRENGER. Ce grand Religieux, allemand de nation et fils du couvent de Cologne, fut assigné dans cette même ville par le Chapitre de Rome de 1468, pour y lire les Sentences. Après l'obtention de ses grades, élu Prieur de son couvent, il en prenait la direction en 1475. Un peu plus tard, nous le trouvons à la tête de toute sa Province. A la même époque, Sixte IV l'investissait de la fonction d'Inquisiteur général de la foi dans la Germanie, et plus spécialement dans les diocèses de Cologne et de Mayence, en lui associant le Père Gérard de Elten, Religieux du couvent de Cologne, Maître en sacrée théologie. A la mort de ce dernier, Innocent VIII le confirma dans sa charge et lui donna pour soutien le Père Henri d'Institor. L'un et l'autre déployèrent une égale intrépidité à démasquer

les erreurs pernicieuses qui commençaient à infester ces contrées et s'acquittèrent de leur périlleuse mission avec un courage digne des plus beaux éloges. Jacques Sprenger vivait encore en 1494.

Nous avons de lui plusieurs ouvrages. Signalons seulement celui qui a pour titre : « De l'établissement et de l'approbation de la Confrérie du Rosaire, érigée à Cologne le 8 septembre 1475, avec le récit de plusieurs miracles et la nomenclature des Indulgences qui lui furent accordées. » Voici ce qui donna lieu à cette érection. Charles de Bourgogne, à la tête d'une nombreuse armée, entourait l'une des places fortes avoisinant Cologne. Le siège durait depuis quelque temps déjà, et la place allait capituler. Devant l'imminence du danger qui menaçait leur ville, les magistrats et les principaux citoyens vinrent trouver le Père Sprenger pour lui demander conseil, afin de détourner, s'il était possible, la calamité qu'ils redoutaient. Le saint Religieux répondit qu'à ses yeux il n'y avait plus de salut que dans le recours à Marie ; et partant de là, il les engagea à embrasser la dévotion du Rosaire que venait de restaurer le B. Alain de la Roche, à se faire inscrire dans la confrérie qu'il se proposait de rétablir solennellement au couvent, et de prendre tous l'engagement d'en accomplir avec fidélité les prescriptions.

La proposition fut acceptée. Le 8 septembre, jour fixé pour la cérémonie, la pieuse Confrérie fut érigée avec le plus grand éclat dans notre église conventuelle. Tout ce qu'il y avait de distingué dans le clergé, la noblesse, la bourgeoisie, demanda à être affilié. C'était un enthousiasme qui tenait du prodige. Le résultat ne se fit pas attendre. Charles de Bourgogne profita de sa victoire pour entrer en composition avec l'empereur, et un traité honorable mit la paix entre les deux antagonistes. Dès lors Cologne était délivrée.

Devant ce fait, Alexandre Nanni de Malatesta, évêque de Forli et légat de Sixte IV, confirma la Confrérie et l'enrichit d'indulgences, le 10 mars de l'année suivante.

Ce fut, dit-on, la première Confrérie du Rosaire confirmée et approuvée par l'autorité apostolique. Dès ce jour, la dévotion au Rosaire prit de merveilleux accroissements sous la protection du Saint-Siège. Les Souverains Pontifes se plurent à la combler de grâces, de privilèges et de faveurs. C'était là, non pas l'acte de la fondation du Rosaire, mais plutôt comme la charte de sa reconstitution et de sa restauration. Jusqu'alors, pendant près de trois cents ans, le Rosaire avait vécu privé de ces approbations autorisées, de ces indulgences sans lesquelles aucune œuvre catholique ne pourrait subsister aujourd'hui. La Sainte Vierge, en le permettant, montrait au monde que le Rosaire était véritablement tombé de son cœur. Or, coïncidence remarquable, cette Confrérie était rétablie solennellement, le 8 septembre 1475, l'année et le jour même où mourait à Zwoll le Bienheureux Alain de la Roche. La Sainte Vierge, d'après la légende du Bréviaire dominicain, serait alors apparue au V. P. Sprenger pour l'exhorter à continuer l'œuvre du Bienheureux lancée si fort à-propos. Ce fut donc sous l'inspiration de Marie que le

saint Prieur établit dans son couvent la Confrérie du Rosaire, devenue l'une des plus fameuses du monde entier (1).

A partir de ce moment, la rénovation du Rosaire s'opéra dans toutes les maisons de l'Ordre de Saint-Dominique : avant la fin du XV^e^ siècle, elle était achevée. — (Echard *et alii auct.*)

1350 — A Porto, au Monastère du *Corpus Christi*, la V. Mère MARINE-ALPHONSE LERETTE. Elle vint se réfugier, comme au port assuré du salut, dans cette maison, nouvellement fondée par dona Maria Menendez. Ses excellentes qualités portèrent ses compagnes à la choisir pour leur première Prieure. Cette V. Mère établit l'observance au plus haut point : ses filles étaient considérées dans tout le Portugal comme autant de modèles de sainteté et de miroirs de pénitence religieuse. Les jeûnes, les macérations, l'oraison, les exercices de charité remplissaient leur vie. Leur bienheureuse Prieure fut jugée digne des récompenses éternelles, promises aux épouses fidèles du Très-Haut, vers l'année 1350. — (Lopez.)

14.. — A Séville, au Monastère des Grâces, la V. Mère MARIE DE LA PASSION. — Notre-Seigneur lui fit part du don des larmes dans une telle plénitude, que son scapulaire était ordinairement tout inondé. Son temps libre se passait en adoration au pied du tabernacle. A certains jours de fêtes, on la vit rester au chœur dix heures de suite. Après l'avoir purifiée, comme l'or dans la fournaise, par de longues infirmités, le divin Maître lui ouvrit les secrets de sa demeure éternelle et révéla à un de ses serviteurs qu'il l'avait introduite au ciel, le jour même de sa mort, qui fut en la fête de la Nativité de Marie. La vénérable Sœur était dans la 33^e^ année de son âge. — (Lopez.)

1581 — A Lisbonne, au Monastère du Saint-Sauveur, la V. Mère MARIE-BAPTISTE, qui mourut dans la douce compagnie des Saints. Elle avait fait preuve d'une admirable régularité et d'une dévotion extraordinaire envers le glorieux Précurseur, saint Jean-Baptiste; ce qui lui mérita d'en être visitée au moment de son trépas. On rapporte que ce Saint lui fit lui-même les onctions des mourants. En effet, on en vit la trace sur ses mains et sur ses pieds, car on la trouva expirée lorsqu'on la croyait endormie; et le secret du ciel fut révélé à la V. Mère Jérôme de la Crèche, décédée depuis en grand renom de sainteté. — (Sousa; *Diario.*)

1596 — A Bologne, la mort précieuse de la V. Mère LOUISE FAVA. La pieuse fille avait prédit que le jour de la Nativité de la Sainte Vierge serait

(1) Leçons du second Nocturne, au jour octaval du S. Rosaire.

celui de sa sortie de ce monde; ce qui arriva. Elle fit tant auprès de sa supérieure, qu'elle obtint la promesse de n'être point déposée dans le caveau de ses Sœurs, se jugeant indigne de partager leur asile suprême. Mais il plut à Dieu de relever son humilité, car, au bout de deux ans, le fossoyeur, en creusant auprès de l'endroit où on l'avait inhumée, donna par mégarde un coup de bêche à son corps, et vit avec étonnement jaillir un sang vif et vermeil, comme si la sainte Religieuse n'eût fait que d'expirer. Les Sœurs informées du fait accoururent et trouvèrent ses habits parfaitement conservés. Ce qui les engagea à transférer respectueusement la sainte dépouille dans un lieu moins indigne d'un si précieux dépôt. — (Pio.)

1580 — A Rome, la V. M. GABRIELLE DE SPOLÈTE donna l'exemple de l'humilité, de l'oraison et de la régularité la plus parfaite. Elle fut l'une des premières compagnes de la V. Mère Marie des Ursins, à Rome, et son bras droit dans la fondation que la sainte Religieuse eut la grâce de conduire à bon terme dans la Ville éternelle. Elle obtint même par ses prières que le pape Sixte-Quint, alors régnant, lequel avait la réputation de ne revenir jamais sur ses décisions, changeât tout à coup de sentiment, en faisant abattre certains remparts, élevés par ses ordres, qui donnaient vue, sans qu'il s'en fût aperçu, dans la clôture du monastère. La V. Mère Gabrielle de Spolète florissait vers l'an 1580. — (J. de Réchac.)

1598 — Au Monastère de l'Assomption à Moura, la V. Mère ANTOINETTE DE NAZARETH se disposa à une sainte mort par un détachement absolu, même des choses indispensables à la vie. Elle gouverna son monastère en zélée et prudente Supérieure pendant vingt-quatre ans, et mourut, après avoir été prophétiquement avertie de sa dernière heure, en prononçant avec confiance ces paroles d'une antienne de la Vigile de Noël : *Hodie scietis quia veniet Dominus* : « Vous saurez aujourd'hui que le Seigneur viendra », et qu'il me sauvera, ajouta la moribonde. Ce jour heureux fut le 8 septembre 1598. — (Sousa.)

1598 — A Leyra, en Portugal, la mort précieuse d'une Sœur du Tiers-Ordre, dame de haut lignage, laquelle, privée de la vie du cloître, s'en dédommagea en vivant dans le siècle comme une vraie Religieuse. Elle choisit sa sépulture au milieu de nos Sœurs, et leur laissa, à sa mort, tous ses biens, qui étaient considérables. — (Lopez.)

IX SEPTEMBRE

L'Eminentissime THOMAS DE VIO, surnommé CAJETAN, XXXVIII^e Général de l'Ordre, Premier Commentateur de la Somme de S. Thomas, Evêque, Archevêque, Cardinal et Légat apostolique (1)

(1469-1534)

LES actions de ce grand homme furent si mémorables, ses lumières si pures, ses sentiments si pieux, sa vie si sainte, l'honneur qu'il a procuré à son Ordre et les services qu'il a rendus à l'Eglise si glorieux, que pour relever dignement ses mérites, il faudrait entreprendre l'histoire de tout son temps. »

Ainsi s'exprime l'ancien auteur de l'*Année Dominicaine*, en présentant à ses lecteurs la vie de l'illustre Religieux.

Sans vouloir prévenir le jugement à porter sur Cajetan, nous chercherons, avec l'aide de Dieu, à le montrer tel qu'il a été : un homme d'une sainteté peu commune, l'un des princes de la théologie dont la réputation, loin de diminuer, n'a fait que grandir, si bien qu'après saint Thomas, il n'est peut-être pas, dans l'Ecole, de nom plus autorisé que le sien. Voilà pourquoi S. S. Léon XIII, en ordonnant la réimpression des œuvres complètes du Docteur Angélique, a voulu qu'on publiât en même temps les Commentaires de Cajetan et de Ferrari, ses deux plus célèbres interprètes, qu'il consi-

(1) *Ex variis et probatis Authoribus.*

dère comme des sources très pures où l'on peut puiser en toute sûreté la vraie pensée du Maître : *Ex iis rivis, quos ab ipso fonte deductos, adhuc integros et illimes decurrere, certa et concors doctorum hominum sententia est.* (Lettre au cardinal de Luca, 15 octobre 1879.)

I. — Sur les bords de la Mer Tyrrhénienne, au royaume de Naples et dans la Terre de Labour, s'élève une ville du nom antique de Cajeta ou Gaëte. C'est là que naquit, en 1469, Thomas de Vio, plus connu sous le nom de Cajetan, qu'il retint de sa patrie. Son père, François de Vio, et sa mère, Elisabeth de Syeria, jouissaient d'une condition très aisée et vivaient dans la crainte du Seigneur. Avant qu'il vînt au monde, sa mère avait vu en songe saint Thomas d'Aquin faisant la leçon à l'enfant qu'elle portait dans son sein et l'attirant ensuite au ciel. Ce présage la consola merveilleusement : elle en fit part à son mari, et l'un et l'autre restèrent convaincus que Dieu destinait à de grandes choses l'être chéri qu'ils attendaient. L'avenir allait se charger de justifier ce pressentiment.

Le nouveau-né reçut au saint Baptême le nom de Jacques, que, plus tard, en Religion, il devait échanger pour celui de Thomas. Si la nature se montra pour lui peu prodigue des avantages extérieurs, en revanche elle le fut jusqu'à l'excès pour les qualités de l'intelligence et du cœur. Ses parents se hâtèrent de le confier à des maîtres habiles, capables de seconder et de développer ses prodigieuses dispositions. Une éducation chrétienne et sérieuse obtint ce grand résultat ; et bientôt on pouvait admirer dans cet adolescent une sagesse consommée, une piété tendre et solide, une application soutenue à l'étude et surtout une réserve angélique, qui le portait à fuir avec soin tout ce qui aurait pu blesser la délicatesse de la vertu.

De tels commencements auraient dû faire comprendre à ses parents qu'un jeune homme si pur n'était point fait pour demeurer dans le siècle. Mais le père, aveuglé sans doute par son affection, s'obstinait à vouloir le destiner au monde. Pour échapper aux séductions qui le menaçaient, Jacques de Vio consacra au Seigneur sa virginité par un vœu spécial, et peu après se retira chez les Frères Prêcheurs de Gaëte, qui lui donnèrent le saint habit, l'an 1484, dans la seizième année de son âge. Selon la remarque d'un historien, ce n'est pas sans une disposition providentielle que le novice reçut pour patron l'Angélique Docteur, car il fut réellement un autre Thomas d'Aquin dans l'Ordre de Saint-Dominique.

Envoyé à Naples, puis à Bologne et à Padoue, c'est-à-dire dans les trois plus fameuses Universités de la péninsule, notre jeune étudiant s'y rendit fort célèbre et fit aisément prévoir qu'il serait la gloire de sa famille religieuse. Dans les joutes de l'école, soit qu'il attaquât, soit qu'il défendît, il argumentait et répondait avec autant de charité que de modestie, ne cherchant que la vérité et laissant de côté toute contestation et querelle. Ses maîtres, Valentin de Pérouse entre autres, philosophe et théologien consommé, ne se lassaient pas d'admirer la pénétration de leur disciple. Les questions les plus abstraites n'avaient pour lui aucun mystère : il portait la lumière et répandait un nouveau jour sur les sujets qu'il avait à traiter. Dès ce moment, on ne le désigna plus que sous le nom de Cajetan, c'est-à-dire le Cajetan ou citoyen de Gaëte par excellence.

Les progrès du jeune Religieux le placèrent au rang des maîtres avant qu'il en eût l'âge. Vers 1491, il fut choisi à Padoue comme *Lector artium*. Sa réputation s'étendit bientôt dans toute l'Italie. On citait non seulement son application et sa modestie, mais encore l'inflexible rigueur de sa logique, la fécondité de son esprit et sa prodigieuse mémoire. Le Chapitre général de l'Ordre s'étant réuni à Ferrare, la Province de Lombardie choisit Cajetan pour y soutenir, suivant l'usage, une thèse publique de théologie. La solennité fut rehaussée par la présence du duc de Ferrare, Hercule I, du sénat de la ville et des professeurs les plus distingués. Thomas eut pour antagoniste Pic de la Mirandole, réputé le Phénix de son siècle. La rare érudition du prince fit ressortir celle du répondant. Pic de la Mirandole proposa ses difficultés avec tant de subtilité et de force, qu'au dire du Père Echard, ses arguments paraissaient comme autant de coups de foudre qui devaient pulvériser les preuves développées par le jeune Dominicain. Mais celui-ci, sans perdre contenance, reprit un à un les arguments de son redoutable adversaire, et leur opposa des preuves si péremptoires, amenées avec un enchaînement et une netteté si précise, que la brillante assistance éclata en applaudissements chaleureux. A la fin de la discussion, Cajetan fut porté en triomphe entre les bras de ses admirateurs : le R^me^ Père Joachim Turriani lui décerna séance tenante, sur la demande de Pic de la Mirandole et de toute l'assemblée, le titre de Docteur en Sacrée Théologie. Thomas ne comptait alors que vingt-cinq ans. A Padoue, après une victoire de même sorte, humblement alarmé de son succès, il disparut en descendant de chaire, pour se dérober à l'ovation qu'on lui préparait. Il

avait terrassé ce jour-là Antoine Trombetta et Maurice, deux docteurs de réputation, devant un auditoire nombreux, formé de maîtres et d'écoliers. C'est une autre couronne qu'il demandait à Dieu, non celle que les hommes peuvent décerner. Il s'était épris d'une ardente passion pour le Docteur Angélique, et savait par cœur les dix mille articles de la Somme. « Si l'œuvre de l'incomparable Maître venait à se perdre, disait-on familièrement, elle se retrouverait dans le cerveau de son disciple. » Cajetan parut encore en d'autres joutes scolastiques, et toujours avec un égal succès.

II. — Attentif à partager son temps entre la prière, la lecture, la conversation avec les savants, Thomas de Vio faisait tout converger vers son avancement dans la vertu et dans les sciences. Sa maxime était de ne passer aucun jour sans écrire quelque chose : il y fut fidèle jusqu'à sa mort. En santé, en maladie, dans le cloître ou en voyage, Professeur, Général de l'Ordre, Evêque, Cardinal et Légat apostolique, il sut toujours dérober quelques bons moments à ses labeurs écrasants pour prendre la plume. On peut s'en convaincre, en remarquant à la fin de chacune de ses œuvres le lieu, l'année, le jour, où il y mit la dernière main. Aussi n'hésitait-il pas à dire qu'un Religieux de son Ordre qui ne consacrerait pas habituellement quatre heures de la journée au travail intellectuel ne pourrait pas sans peine être excusé de péché grave : *Unde fertur dicere solitum, sodalem Prædicatorum vix se a peccato mortali excusare, qui quoto die quatuor horas studio non impenderit* (Echard).

Ce sentiment, que les casuistes d'aujourd'hui trouveraient plus que sévère, nous fait du moins juger des dispositions de ce grand homme par rapport à l'étude.

Sa conversation était si religieuse, sa condescendance et sa bonté si prévenantes, qu'on lui donnait plus ordinairement le nom de Père que celui de Maître.

En 1496, Cajetan publia son traité : *Du précepte de l'aumône*, d'après les principes de saint Thomas. Il enseignait alors à Brescia dans la Vénétie. Pavie le posséda peu après. Un jour, le duc de Milan, Ludovic le More, se trouvant au couvent de Notre-Dame des Grâces, remarqua avec surprise un Frère, fort laid de visage et d'une toute petite stature. Il se permit de demander pourquoi on gardait dans la maison un sujet de si chétive apparence. Thomas de Vio, car c'était lui, répondit à l'irrévérencieux propos par cette parole de l'Ecriture :

Ipse fecit nos, et non ipsi nos; « C'est Dieu qui nous a faits, et non pas nous-mêmes », et il passa outre. Mais le Prieur ne s'en tint pas là, et releva le mérite du modeste Religieux en déclarant à son interlocuteur que sous cette enveloppe, peu gracieuse et si frêle, se cachaient de vastes trésors d'érudition et des talents hors ligne. Le duc en eut bientôt la preuve ; dès lors il voua à l'éminent professeur une estime profonde et l'obtint plus tard comme Lecteur à l'Académie de Pavie.

Pendant son séjour dans cette ville, Cajetan composa quelques nouveaux ouvrages : nous signalerons son traité sur l'*Infinité de Dieu;* un autre sur l'*Analogie des noms,* et un opuscule *sur les Monts-de-Piété,* disons mieux, CONTRE *les Monts-de-Piété.* Thomas de Vio était un subtil argumentateur, un théologien rompu aux disputes de l'école, un casuiste érudit, mais surtout un Religieux de vive foi et de mœurs exemplaires. Or, il voyait dans l'institution des Monts-de-piété, tels qu'ils fonctionnaient en Italie, une usure déguisée qu'il combattit à outrance. En rigide thomiste, écrit l'auteur de la Vie de Léon X, il désapprouvait le prêt à intérêt, quelque forme qu'il revêtît, et accusait formellement les fondateurs de ces banques populaires de désobéissance aux commandements de Dieu et de l'Eglise. Les Pères de Saint-François étaient d'un avis tout opposé, et la querelle dura longtemps. Les deux Ordres Mendiants entrèrent en lice ; celui de Saint-Dominique se signala par sa polémique toute théologique ; celui des Mineurs par une notion plus pratique peut-être des besoins de la société. Devant cet antagonisme de couvents, l'attitude du Saint-Siège resta dans une prudente expectative : la Papauté se tut et écouta. Cependant Sixte IV, à Savone, en 1484, et plus tard Jules II s'étaient formellement prononcés en faveur des Monts-de-piété. Si le dogme eût été mis en cause, Rome aurait imposé silence à qui l'aurait attaqué ; mais elle ne voyait dans cette institution qu'une œuvre humaine dont il était permis à un simple Religieux de contester l'efficacité.

Toutefois, quand la question agitée de part et d'autre prit des proportions capables de troubler les consciences, en divisant les Ordres religieux et en jetant dans les monastères des germes d'inquiétude qui menaçaient le repos de ces saintes retraites, la Papauté résolut de terminer le conflit, et tout ce bruit de paroles, qui du couvent et de la chaire avait passé dans l'école et jusque dans l'intérieur de la famille, s'éteignit comme par enchantement, après le décret du

Concile de Latran approuvant les Monts-de-piété comme de véritables institutions de charité, qu'il était utile de protéger et de répandre (1). Rome avait officiellement parlé, la cause était finie. Aucun blâme ne fut porté sur l'ouvrage de Cajetan. Léon X reconnut qu'un vif amour de la justice, un zèle éclairé pour la vérité, une charité ardente envers le prochain avaient toujours animé ceux qui soutenaient ou combattaient les Monts-de-piété, tout en déclarant qu'il était temps de metre fin à des débats qui compromettaient la paix du monde chrétien. Cajetan se tut et avec lui tous ceux qui s'étaient ligués contre cette institution.

En 1499 et en 1500, nous trouvons le V. Père à Mantoue et à Milan. Durant son rapide passage dans ces deux villes, il édita douze ou treize opuscules de circonstance. Ce sont généralement les réponses développées qu'il donnait aux consultations qu'on lui adressait de toutes parts, sur les vœux, les contrats, la simonie et autres questions abstruses et difficiles; sur le *Concept de l'Etre*, par exemple, réponse envoyée au Père François de Ferrare, si célèbre par ses Commentaires sur la Somme contre les Gentils; une autre au Père Chérubin de Florence, grand prédicateur; au Père Matthieu de la Paix, professeur de théologie à Salamanque; au Père Conrad Koëlin, docteur de l'Ordre en Allemagne, qui a écrit sur la *Prima Secundæ* de saint Thomas, et au Père Thomas de Raguse, qu'il appelle son très cher fils.

Mais bientôt, il dut prendre la route de Rome, appelé par le cardinal Caraffa, désireux de le charger des affaires de l'Ordre dont il était le Protecteur. Dès lors, la vie de Cajetan va changer; ce ne sera plus cette douce et paisible existence partagée uniquement entre l'étude, l'enseignement et la prédication, mais une vie de luttes et de combats, où le V. Père se livrera tout entier aux intérêts supérieurs de l'Eglise et de l'Ordre de Saint-Dominique, et trouvera moyen de faire briller d'un éclat incomparable sa science ainsi que ses vertus.

III. — L'arrivée de Cajetan dans la Ville éternelle coïncida avec la

(1) Cajetan n'était pas le seul à soutenir une opinion contraire. Au moment où le Pape, après lecture du décret, se tourna, suivant la coutume, vers les Pères pour leur demander s'ils approuvaient « ce qui était contenu dans la cédule », l'archevêque de Trani se leva et refusa son approbation, parce qu'il savait par expérience, disait-il, que les Monts-de-piété sont plus nuisibles qu'utiles. Sa protestation fut enregistrée dans les actes du Concile, mais n'eut au dehors aucun écho.

convocation du Chapitre général de 1500. Il parut devant l'illustre assemblée et y fut applaudi comme il l'avait été, sept ans auparavant, au Chapitre de Ferrare.

Le Pape et le Sacré Collège ne tardèrent pas à reconnaître que les mérites du célèbre théologien étaient encore au-dessus de sa réputation. Aussi fut-il élu presque aussitôt Procureur de l'Ordre en cour de Rome, et Préfet des Etudes dans les Ecoles du Palais apostolique. Pendant les sept années qu'il occupa ce double emploi, Thomas de Vio s'attira l'estime des Souverains Pontifes Alexandre VI et Jules II. Il eut plusieurs fois l'honneur de porter la parole devant ces deux Papes et fit paraître à cette époque divers ouvrages importants. Dans ces traités, il combat les avares, les ambitieux, les simoniaques, les libertins et certains philosophes qui attaquaient l'immortalité de l'âme. Il mettait la dernière main à ses commentaires sur la première partie de la Somme, quand le R^me^ Père Jean Clérée vint à mourir, après quelques mois de gouvernement (août 1507). Jules II, qui connaissait la prudence et la sagesse de Cajetan, lui confia aussitôt la conduite de l'Ordre, en l'établissant Vicaire général jusqu'au prochain Chapitre, convoqué pour le mois de juin de l'année suivante. A cette date, notre saint Religieux comptait à peine quarante ans : mais cette considération n'empêcha point les suffrages presque unanimes des Pères capitulaires de se réunir sur son nom. Le Pape avait grandement souhaité cette élection : tout le Sacré Collège s'unit à son auguste chef pour y applaudir. Le Général ne trompa l'attente de personne. Les honneurs qui changent si souvent les mœurs, au dire du Proverbe, n'altérèrent en rien la simplicité et la profonde vertu du nouveau Supérieur. Il prit d'abord pour principe inviolable de n'accepter aucun présent, de qui que ce fût. Tenter pareil moyen pour essayer de capter ses faveurs, c'était s'exposer à encourir son indignation ou à se rendre inhabile à toutes les charges de l'Ordre. Il entendait n'avoir d'égard qu'au mérite : sur ce point, il ne transigea jamais.

Dans le cours de ses visites, il imposait la même règle à ses compagnons, prenant à son compte leur entretien, malgré la modicité de ses revenus; et, afin que les Religieux fussent exactement informés de ses intentions, il fit insérer dans les Actes du Chapitre de son élection cette clause significative : *Et quoniam Reverendissimus Magister Ordinis, sua spontanea voluntate, statim post electionem declaravit hoc se velle omnino a se, et a suis observari, ordinamus ut ex nunc a reliquis observetur* : « Le R^me^ Maître de l'Ordre, de sa propre volonté, ayant

déclaré aussitôt après son élection qu'il voulait absolument n'accepter aucun présent, et que ses compagnons fissent de même, nous ordonnons que, dès à présent, tous les Frères se soumettent à sa décision. »

Mais ce qui contribua le plus à lui attirer la confiance et l'affection de ses fils en Religion, ce furent ses exemples et sa bonté. Il n'ordonnait rien qu'il ne pratiquât le premier. Tous et chacun indistinctement pouvaient l'aborder avec une entière liberté. Il écoutait leurs vœux, répondait simplement et réglait tout avec une extrême promptitude.

Très austère et très sobre, il prenait à peine le suffisant pour se soutenir. Général et plus tard devenu Cardinal, il se distingua toujours par un grand esprit de pauvreté dans sa mise, sa table et son ameublement. C'est ce que nous apprend Flavius d'Aquilée, dans le poème latin qu'il composa à sa louange, et où il nous le montre plus riche, dans son dénuement volontaire, que ne l'étaient Crésus, Midas, Crassus, au milieu de leur opulence, tant renommée parmi les anciens (1).

Les premières visites du Maître général furent pour les couvents d'Italie. A la fin de l'année 1508, il se rendit à Florence, l'année suivante à Pise : mais la sollicitude du gouvernement de l'Ordre ne le détourna jamais de ses études. Dans ces deux villes, il publia de nouveaux écrits, et en composa d'autres dès son retour à Rome, en 1510.

On a peine à s'expliquer comment Thomas de Vio pouvait conduire à terme des productions demandant tant de réflexion et de calme d'esprit, au milieu des labeurs incessants de sa nouvelle charge et des troubles qui agitaient alors la péninsule. La guerre était à l'ordre du jour entre les peuples et les souverains. Jules II, après avoir menacé la ville de Ferrare et tenté inutilement d'enlever Gênes aux Français, avait mis le siège devant la Mirandole. S'il réussit à reprendre cette dernière ville, il eut d'autre part la douleur de perdre Bologne et de voir son propre neveu, le duc d'Urbino, assassiner lâchement, presque sous ses yeux, le cardinal de Pavie.

(1) Divitias contempsit inops : sed ditior ipso
Pauper erat Crœso, atque Myda, Crassoque, superbis
Non opibus, gemmisque aut fulvo ditior auro :
Sed modicis contentus erat, fictilibus usus,
Et tenui mensa, qualem natura poposcit :
Virtutum omnium erat specimen, morumque Magister.

A tous ces maux s'en joignit un autre mille fois plus redoutable, qui semblait menacer d'un schisme prochain l'Eglise entière. Trois cardinaux, mécontents de certaines mesures du Saint-Père, s'étaient retirés à Milan et avaient convoqué un concile. Ils en firent l'ouverture à Pise et y tinrent trois sessions, dans le mois de novembre 1511. En réalité, quels que fussent leurs prétextes, ils n'avaient d'autre but que de satisfaire contre le Pape leurs rancunes mal déguisées ; et ils s'y prétendaient suffisamment autorisés par l'assentiment de jurisconsultes célèbres, entre autres, de Philippe Dèce, noble Milanais, lequel fit paraître un opuscule sur la convocation de ce conciliabule, qu'il n'hésitait pas à déclarer légitime, tant il est vrai qu'il n'y eut jamais de cause si injuste qui ne rencontrât même d'illustres défenseurs.

Au milieu des cruelles inquiétudes que lui causait une entreprise de cette nature, Jules II trouva un secours très opportun dans le zèle de notre Général et un grand sujet de consolation dans ses lumières. La première chose que fit Cajetan fut d'envoyer à Pise trois habiles théologiens, célèbres prédicateurs de son Ordre, qui arrêtèrent en partie les progrès du schisme et forcèrent les cardinaux rebelles à quitter la ville. Lui-même était apparu dans la cathédrale, et avait reproché, en pleine chaire, aux cardinaux schismatiques leur désobéissance. Il attaqua, à front découvert, avec une foudroyante éloquence, Caravajal et San-Severino, sans craindre leurs puissants appuis, les clouant au pilori du schisme, et les citant au tribunal de Dieu, s'ils ne rentraient dans l'unité catholique.

Pendant que ses trois Religieux, lesquels, comme nous l'avons dit au 29 juillet, étaient Matthieu di Lolmo, Augustin di Nale et Barthélemy Rondinini, prenaient en mains la cause du Vicaire de Jésus-Christ, le Général s'armait de sa plume pour soutenir avec une rare vigueur les droits du Saint-Siège. Il composa coup sur coup trois remarquables traités qui font loi sur cette matière : *1° De l'autorité du Pape et du Concile ; 2° Apologie du traité précédent d'après le droit naturel et divin ; 3° De l'institution et de l'autorité du Pontife romain.*

Cependant les écrits lancés de part et d'autre n'avaient pas éteint complètement le feu de la rébellion. Jules II eut alors recours à un moyen plus efficace. Sur le conseil de son savant ami, il convoqua un Concile à Rome et en fit l'ouverture dans l'église du Latran, le 3 mai 1512. Cajetan eut l'honneur d'y prononcer le second discours. Il prit pour texte ces paroles : *Vidi civitatem sanctam, Jerusalem*

novam, descendentem de cælo : « J'ai vu la cité sainte, la Jérusalem nouvelle, descendant de Dieu », et montra que l'Eglise romaine seule réalisait pleinement toutes les conditions énumérées dans son texte, à l'opposé du conciliabule de Pise, qui ne pouvait en revendiquer pour lui aucune. Dans une magnifique péroraison, s'adressant au Saint-Père, il l'exhortait à imiter la puissance, la perfection et la sagesse de Celui dont il était le Vicaire sur la terre. « *Accingere gladio tuo super femur tuum, potentissime :* Ceignez-vous de votre glaive, ô tout-puissant, lui disait-il, par l'autorité que vous avez reçue de Dieu lui-même pour terrasser les hérésies, les erreurs et les schismes. *Prospere procede, et regna :* Marchez victorieusement et régnez, à l'imitation de Celui qui, étant Pontife et roi tout ensemble, s'appelle aussi le Prince de la paix. La grande perfection de Dieu, ajouta-t-il, c'est la miséricorde, qui le porte à faire luire son soleil sur les bons et sur les méchants, et à faire pleuvoir les eaux du ciel sur les justes et sur les pécheurs. Vous l'imiterez, Très Saint Père, en invitant, non seulement vos amis, mais encore vos ennemis, au respect qu'ils doivent à votre dignité, à l'unité de l'Eglise et à la soumission aux décrets de ce Concile; car il n'y a pas de vertu plus digne d'éloge dans un prince que la bonté. Et de même que Dieu atteint par sa sagesse d'une extrémité du monde à l'autre, en disposant toutes choses avec une merveilleuse suavité, de même Votre Sainteté conduira à son heureux terme ce qu'elle a si bien commencé... »

Ce discours causa dans l'enceinte la plus vive émotion : le Pape et tous les Pères décidèrent qu'il serait intégralement imprimé à la suite des Actes du Concile.

Jules II, étant mort au mois de février 1513, eut pour successeur Léon X, qui continua les sessions de l'auguste assemblée.

IV. — Thomas de Vio, tout en restant mêlé activement aux affaires de l'Eglise, n'omettait rien de sa sollicitude pour le sage gouvernement de l'Ordre. Il réunit le Chapitre général à Gênes, au mois de mai 1513, et à Naples, l'an 1515. Non content de prévenir ou de corriger les abus et de maintenir la discipline dans sa vigueur, il portait encore plus loin sa vigilance, afin d'employer ses Religieux, selon leurs talents, à l'instruction des peuples, à la conversion des pécheurs et à celle des infidèles. Il envoya un certain nombre de missionnaires en Afrique, dans les Indes et en différentes contrées de l'Amérique. Il défendit toujours avec un zèle intrépide la juridiction

et la liberté de son Ordre. Le Pape, qui ne savait rien lui refuser, lui accordait tout ce qu'il sollicitait. Il obtint ainsi le pouvoir de créer lui-même des Docteurs, en dispensant certains Religieux du stage requis dans quelque Université par la loi pour les grades. Par là, il rendait un réel service aux Provinces qui ne pouvaient, sans de graves inconvénients, se priver de leurs meilleurs sujets.

Ce ne fut pas non plus l'une des moindres marques de sa haute piété, d'avoir introduit dans notre liturgie dominicaine les fêtes de saint Joseph et de sainte Anne, qui ne s'y trouvaient pas jusqu'alors. Il fit, en outre, accepter certaines dispositions pour interdire dans nos églises conventuelles la musique profane et séculière.

On conserve encore dans les archives du couvent de Valladolid quelques-unes des Lettres circulaires que le sage Général adressa à la Province de Castille. Une entre autres montre avec quelle circonspection il entendait qu'on procédât à l'examen des âmes que Dieu semblait conduire par des voies extraordinaires. La vertu suréminente de Sœur Marie de Saint-Dominique faisait alors grand bruit en Espagne. Pour mettre les Religieux en garde contre le double écueil de tout croire ou de ne rien croire du tout, le prudent Supérieur les engage à bien examiner devant Dieu les phénomènes réputés surnaturels.

Il parlait de la sorte à cause d'un fait récemment arrivé en Allemagne. Quelques Pères, manquant de tact et de prudence, n'avaient pas craint de publier comme véritables de prétendues prophéties, bien vite démenties par les événements. Voilà pourquoi, ne voulant pas exposer les Frères à des inconvénients regrettables, Cajetan recommandait au Provincial de lui envoyer une relation exacte de la vie de la Sœur, et défendait expressément de rendre publiques ses révélations.

« Il est bien vrai, dit un ancien auteur, que ceux qui traitent des questions de spiritualité sont obligés d'y apporter toute la circonspection désirable ; néanmoins, comme ils ne sont point tenus pour cela d'être prophètes ni de pénétrer les cœurs, ils ne doivent pas s'abstenir d'écrire ce qui peut servir à l'édification des âmes, par crainte de tomber dans des erreurs involontaires. Quiconque crierait alors au scandale, si par hasard on venait à découvrir une hypocrisie cachée sous le manteau de la dévotion, témoignerait n'avoir pas l'expérience des voies de Dieu, ainsi que l'explique Louis de Grenade, dans l'un des derniers sermons qui couronnèrent ses écrits. De son temps, une personne religieuse dont toute l'Espagne publiait la haute sainteté

laissa finalement percer sa fourberie, et l'on reconnut que tout ce qu'elle avait dit et fait était l'œuvre de l'esprit de mensonge. Le vénérable auteur en prend occasion pour dire :

« De tous les mauvais exemples que l'on rencontre dans la vie humaine, le plus pernicieux se présente lorsqu'une personne en grande réputation de sainteté vient à tomber publiquement dans une faute. C'est alors que les bons gémissent, que les méchants éclatent de rire, que les faibles perdent courage, que tous, pour ainsi dire, se scandalisent et n'ont plus de confiance dans la vertu des justes. En pareil cas, je ne saurais opposer de meilleure réponse que celle de saint Augustin, touchant la chute d'un des membres de sa compagnie. Le saint Docteur, blâmant le scandale du peuple, s'exprimait en ces termes : « Dites-moi, mes Frères, est-ce que par hasard ma « maison est meilleure que l'arche de Noé, dans laquelle, parmi les « trois enfants de ce saint patriarche, se trouva un prévaricateur? « Est-ce que par hasard elle sera meilleure que la maison de Jacob, « où, sur les douze fils qui y vivaient ensemble, un seul, Joseph, « mérita des louanges? Est-ce que par hasard elle serait meilleure « que la maison du patriarche Isaac? Or, des deux fils qui lui « naquirent en même temps, l'un fut élu et l'autre réprouvé de Dieu. « Serait-elle meilleure que la maison de Notre-Seigneur Jésus-Christ? « Cependant des douze qu'il avait choisis l'un fut un traître et le « vendit. Serait-elle meilleure que la société des sept diacres ? Et « pourtant parmi ces hommes remplis du Saint-Esprit, et auxquels « les Apôtres confièrent le soin des pauvres et des veuves, il y en eut « un, nommé Nicolas, qui devint hérésiarque. Serait-elle meilleure « que le ciel lui-même, qui fut témoin de la chute d'un si grand « nombre d'anges? Serait-elle meilleure que le paradis terrestre, qui « vit tomber les premiers parents du genre humain, favorisés pour- « tant, dès leur création, de la justice et de la grâce originelles (1)? »

Cajetan n'ignorait point ces vérités, et sans regarder comme une chose nouvelle les scandales de quelques particuliers, il savait relever l'honneur flétri de la religion par les exemples et les belles actions d'une infinité d'autres qui persévèrent jusqu'à la mort dans la pratique de toutes les vertus. Il procura la réforme de plusieurs couvents, étant lui-même d'une conduite fort exemplaire, comme il le laisse voir, à son insu, dans ses écrits, où ce qu'il dit de l'état religieux

(1) *Œuvres complètes*, édit. Vivès, t. XVII, p. 389.

suffirait à ramener à une vie très régulière les communautés les plus relâchées.

Au dire de Fontana, Léon X consultait le savant Général dans les plus importantes affaires de l'Eglise et déférait toujours à son sentiment. La confirmation des privilèges des Réguliers, que Cajetan demanda et défendit au Concile, lui fut accordée. Il y avait plusieurs années qu'il avait publié ses commentaires sur la *Prima Secundæ* de la Somme de saint Thomas, lorsqu'il présenta au Souverain Pontife ceux qu'il venait de terminer sur la *Secunda Secundæ* (26 février 1517). Quatre mois plus tard, il était agrégé au Sacré Collège. Lui-même, en reprenant ses études favorites, a eu soin de noter sa promotion au cardinalat. Voici de quelle manière. Commentant la question septième de la troisième partie de la Somme, il se demande avec saint Thomas : *Si la grâce de Jésus-Christ est infinie?*

« Pour ne pas manquer à la grâce divine, il est juste, dit-il, que je continue l'ouvrage que j'ai entrepris ; d'autant mieux que cette grâce de Dieu, et celle de son Vicaire, notre Très Saint Père et Seigneur Léon X, qui m'a élevé à la dignité cardinalice, ayant été surabondantes à mon égard, je dois m'employer avec plus de soin encore à la recherche des mystères de Jésus-Christ et des sacrements de son Eglise pour en dévoiler les merveilles. En cette même année donc la mil cinq cent dix-septième de notre salut, et la quarante-neuvième de mon âge, douze jours après ma promotion au cardinalat et le commencement du mois de juillet, je poursuis l'ouvrage commencé, et je réponds qu'il faut entendre le Titre de ce 11[e] Article de la Question septième selon le propre sens de l'énoncé (1). »

V. — Léon X avait conçu le projet d'augmenter notablement le Sacré Collège. Il voulait, au rapport de ses historiens, que le cardinalat romain offrît au monde catholique la réunion de tout ce que les nations chrétiennes possédaient de plus éminent dans les sciences et

(1) Divinæ ut non desim gratiæ, par est ut cæptum opus prosequamur, et quanto amplius Dei sanctissimique Domini nostri Leonis Decimi Pontificis Maximi gratia, Cardinea me dignitate attollens abundavit, tanto magis debeo Christi mysteria, Ecclesiæque Sacramenta scrutari in lucemque proferre. Hoc igitur eodem anno, salutis quidem millesimo quingentesimo decimo septimo, ætatis autem propriæ nono supra quadragesimum, inchoatum opus die duodecima Cardinalatus simul et mensis Julii prosequendo, Titulum hujus undecimi Articuli Quæstionis septimæ intelligendo ut sonat dicimus.

la vertu. Voilà pourquoi il n'hésita pas à créer jusqu'à trente-et-un cardinaux en un seul jour. Un autre motif l'avait aussi poussé à faire cette promotion : c'était le peu de confiance que lui inspirait son entourage. Ne venait-il pas, en effet, de se trouver dans la cruelle nécessité d'user de sévérité à l'égard de quelques Princes de l'Eglise ? et cet acte de rigueur avait indisposé contre lui la plupart des anciens cardinaux.

Dans cette circonstance, le Pape ne pouvait oublier l'un des plus illustres défenseurs de l'Eglise. Déjà, son prédécesseur, Jules II, s'était proposé de décorer notre Général de la pourpre romaine. La mort l'en avait empêché. Son successeur se chargea d'accomplir ce grand acte de justice, et conféra en même temps au nouveau cardinal le titre de Saint-Sixte qu'il conserva toujours. Cette élévation allait mettre Cajetan à même de travailler avec plus d'ardeur et d'efficacité que jamais pour la gloire de Dieu.

L'occasion ne tarda pas à s'en présenter. Selim, sultan des Turcs, voyant les affaires de l'Eglise si troublées, résolut d'envahir l'Occident et de guerroyer contre les souverains chrétiens. Or, les conquêtes de l'Islamisme étaient autant de menaces pour la religion du Christ. Léon X, fort inquiet des mouvements de l'ennemi, fit appel au patriotisme des princes, qu'il voulait voir unis dans une pensée commune de charité pour refouler au loin les hordes barbares. Puis, voulant s'assurer le secours du Ciel, il prescrivit des prières publiques. On le vit alors présider en personne les processions, traverser pieds nus les rues de Rome pour se rendre aux tombeaux des martyrs, assister, dans notre église de la Minerve, à une prédication donnée par Jacques Sadolet, un des orateurs les plus éloquents du siècle. En même temps, il chargea le cardinal Cajetan d'une légation auprès de l'empereur Maximilien I et du roi de Danemark, Christian II, surnommé, pour son caractère féroce, le tyran ou le Néron du Nord.

Cette ambassade était de la plus haute importance. Il s'agissait, d'un côté, d'étouffer les premiers germes de l'hérésie naissante de Luther, et d'un autre, de ménager un accord entre l'empereur et le roi de Danemark, Suède et Norvège, pour opposer les armes de ces souverains à celles des Turcs. Le légat était également chargé de présenter une épée d'honneur à l'empereur Maximilien, de la part de Sa Sainteté, et d'offrir les insignes du cardinalat au prince André de Brandebourg, archevêque de Mayence. Il quitta Rome au mois de mai 1518.

Tandis que notre zélé cardinal tentait l'impossible pour attendrir l'empereur et appeler l'Allemagne aux armes, Luther jetait feu et flammes, se faisait des adeptes et des protecteurs, menaçant l'Eglise entière d'un embrasement dont les premières étincelles jetaient l'effroi dans tous les cœurs vraiment catholiques.

On sait à quel propos le moine augustin arbora l'étendard de la révolte. En 1516, Léon X avait accordé de grandes indulgences aux fidèles qui contribueraient par leurs aumônes à la croisade qu'il méditait contre les Turcs et à l'achèvement de la Basilique Vaticane. La promulgation de ces Indulgences fut confiée, en Allemagne, aux Religieux de Saint-Dominique, en particulier au Père Jean Tetzel, savant Docteur et Inquisiteur de la foi.

Il n'en fallait pas davantage pour envenimer la jalousie qui rongeait le cœur de Luther, alors professeur à l'Université de Wittemberg, et qui ne put cacher son dépit de voir, en cette occasion, les Frères Prêcheurs préférés aux Augustins. Il fit aussitôt éclater ses rancunes dans plusieurs traités qu'il publia sur le libre arbitre, sur le mérite des bonnes œuvres et sur les traditions humaines ; puis, comme il l'avait annoncé, il se mit, à son tour, à prêcher sur les Indulgences. Jamais, jusqu'à lui, pareille prédication n'avait retenti dans le lieu saint. Ironies, bouffonneries, grossièretés de langage, insolences contre l'enseignement catholique, tout lui fut permis.

« As-tu de l'argent de reste, disait-il en apostrophant l'un ou l'autre de ses auditeurs, donne à celui qui a faim, cela vaudra beaucoup mieux que de donner pour élever des pierres. — Je te dis que l'Indulgence n'est ni de précepte ni de conseil divin. — Que les âmes soient délivrées du Purgatoire par la vertu de l'Indulgence, c'est ce que je ne sais pas, c'est ce que je ne crois pas... »

Il y eut plus, et pour ajouter un nouveau scandale à ceux qu'il venait de donner, Luther édita en langue vulgaire toutes ses diatribes. L'effet en fut si désastreux sur les populations que l'évêque de Brandebourg le conjura de s'arrêter. Tout ce que le prélat put obtenir, c'est que dorénavant les thèses du novateur seraient écrites en latin. Le jour de la Toussaint, Luther fit afficher à la porte de son couvent un manifeste violent dans lequel il traitait à sa manière la question des Indulgences, bien qu'il affirmât plus tard « ne savoir pas plus, en ce temps-là, ce qu'était une Indulgence que le premier manant qui venait le consulter ». Il affirmait que le Pape n'a pas d'autre pouvoir sur le Purgatoire que le simple curé de village, et cherchait à couvrir

sous le ridicule et la calomnie ses adversaires, auxquels il prêtait avec une insigne mauvaise foi les propositions les plus effrontées. L'Inquisiteur Tetzel prit alors la plume et n'eut pas de peine à venger le dogme catholique des insanités du moine saxon.

Pour toute réponse, Luther adressa ces mots au savant Dominicain : « Je me moque de tes cris comme des braîments d'un âne ! » Et poussant le sarcasme jusqu'aux dernières limites, il l'invitait à venir humer le fumet appétissant d'une oie rôtie : « Viens à Wittemberg, si le cœur t'en dit. Moi, Docteur Martin Luther, à tout Inquisiteur de la foi, à tout mangeur de fer rouge, faisons savoir qu'on trouve ici bonne hospitalité, porte ouverte, table garnie, soins empressés, grâce à la bienveillance de notre duc et prince, l'Électeur de Saxe ! »

Cherchez donc dans tous les couvents d'Allemagne, s'écrie l'historien de Léon X, auquel nous empruntons ces détails et les suivants, un moine qui osât répondre à un semblable défi !

A la lecture de cette pièce, les écoliers de Wittemberg se mirent en liesse, et ayant rencontré un Frère qui portait dans sa besace huit cents exemplaires des *Contre-thèses* de Jean Tetzel, ils s'en emparèrent et les brûlèrent sur l'une des places publiques de la ville, aux cris de « Vive Luther ! Mort à Tetzel ! »

Cependant le Souverain Pontife, informé de ce qui se passait, crut de son devoir d'arrêter ces désordres; et, tout en consentant à ce que l'affaire fût jugée en Allemagne, il adressa au cardinal de Saint-Sixte, à la date du 23 août 1518, un Bref dans lequel il lui traçait la ligne de conduite à suivre à l'égard d'un homme dont la révolte semblait bien près d'être consommée. Il lui ordonnait de faire comparaître Luther en sa présence, de l'écouter et de le réconcilier, s'il donnait des marques sincères de repentir, ou de le traiter comme hérétique, s'il persistait dans ses errements. Et pour empêcher que les princes d'Allemagne ne missent obstacle à l'exécution des ordres du Légat, le Pape leur écrivit en même temps, menaçant d'excommunication et d'interdit ceux d'entre eux qui recevraient ou protégeraient le novateur.

Nous connaissons Cajetan : c'était un des oracles de la science théologique en Italie, un exégète habile, qui toute sa vie avait médité l'Écriture, un homme de cœur, par-dessus tout ennemi de la violence. Il devait échouer ; car, avant de se rendre auprès de lui, Luther avait formellement déclaré qu'il préférait la mort à la rétractation.

Bien que le Légat ne fût point agréable au moine saxon, comme le

remarquent les historiens, celui-ci cependant ne le récusa point pour juge. Muni de lettres de recommandation de l'Electeur de Saxe, il partit de Wittemberg et se rendit à Augsbourg. Le 12 octobre, il paraissait plein de confiance devant le représentant du Saint-Siège. Le Cardinal vint au-devant du moine, qu'il embrassa tendrement. Luther se jeta aux genoux du nonce, en protestant qu'il était prêt à désavouer les paroles qu'on lui reprochait, si on pouvait lui montrer qu'elles étaient coupables. Cajetan le releva : « Mon fils, lui dit-il, mon intention n'est pas de discuter ; je vous demande, par ordre de Sa Sainteté, que vous rétractiez vos erreurs. — Montrez donc, répondit Luther, en quoi j'ai péché. — Encore une fois, reprit Cajetan, je ne suis pas votre juge ; vous avez promis de vous en rapporter, en enfant soumis, au jugement de Sa Sainteté : le Pape vous condamne, rétractez-vous ! »

Luther s'obstinait, et demandait qu'on lui signalât les propositions condamnables qu'il avait enseignées. Cajetan en signala deux que l'hérésiarque voulut défendre. L'entretien dura plus d'une heure ; malgré lui, le cardinal discutait. A la fin, il se ressouvint de la promesse qu'il avait faite à Luther, et la lui rappela en souriant : « Finissons, ajouta-t-il : voulez-vous vous rétracter, oui ou non? »

Luther demanda trois jours pour répondre. Mais le lendemain, il retourna chez le cardinal, accompagné du Vicaire général de son Ordre, Jean Staupitz, de quatre conseillers impériaux et d'un notaire, et remit au nonce une note où il protestait de son respect pour l'Eglise romaine, désavouait toute parole imprudente qu'il aurait pu prononcer, et se soumettait, lui et ses écrits, au jugement du Saint-Père et des Universités de Bâle, Fribourg, Louvain et Paris.

« Vous rétractez-vous? » répéta Cajetan. Luther resta muet. Alors le Vicaire général des Augustins s'approcha du cardinal et sollicita comme une grâce que Luther pût se défendre par écrit, « Et devant témoins », ajouta l'hypocrite.

Le nonce hocha la tête en signe de refus ; mais comme on insistait : « Eh bien, soit, reprit-il, je vous attendrai. »

Luther apporta, le jour suivant, une thèse qu'il avait passé la nuit à rédiger, et où il soutenait qu'en matière de foi le simple fidèle est supérieur au Pape, s'il a pour lui l'autorité et la raison. « Vous voudriez, lui dit Cajetan, que je misse sous les yeux de Sa Sainteté de si odieuses paroles ! — Mais, reprit Luther avec un dépit marqué,

qu'on lise donc : après tout, je n'affirme pas, je dis que je m'en rapporte au jugement du Pape.

— Frère, frère, comme vous vous emportez ! » répondit Cajetan... Puis, se rapprochant du moine dont il prit les deux mains : « Allons, dit-il avec douceur, il en est temps encore, j'intercéderai pour vous auprès de Léon X ; rétractez-vous. » Luther garda le silence. — « Eh bien ! dit le nonce, tout est fini, ne revenez plus. »

On se sépara. Mais, le soir même, Cajetan eut un entretien avec Staupitz et Linck, compagnons du malheureux prêtre, et les décida à faire une dernière tentative pour le ramener. En écoutant ces voix amies, le Religieux augustin fondit en larmes, et promit d'écrire au cardinal une « belle lettre, bien affectueuse, toute filiale » : il l'écrivit, en effet, mais après avoir déclaré, dans un billet à l'un de ses intimes, qu'il préparait un appel au futur Concile, qu'il ne se rétracterait pas d'une syllabe, et qu'il allait publier sa réponse au cardinal pour le confondre aux yeux du monde chrétien, s'il continuait de procéder par la violence, comme il l'avait fait jusqu'à cette heure.

Et de la même plume dont il s'était servi pour tracer ces lignes incroyables, il écrit à Cajetan :

« Je reviens à vous, mon Père, je suis ému, mais je n'ai plus de crainte ; ma crainte s'est changée en amour : vous auriez pu employer la force, vous n'avez eu recours qu'à la charité... Je l'avoue maintenant, j'ai été violent, hostile, insolent envers le Pape... Je suis repentant, et je vous demande pardon : je dirai mon repentir à qui voudra m'entendre. Quant à la rétractation, mon révérend et doux Père, ma conscience ne me permet en aucune manière de la donner. Je vous supplie en toute humilité de porter cette question sous les yeux de Sa Sainteté, afin que l'Eglise prononce. »

Le 20 octobre, de grand matin, Luther sortait d'Augsbourg par une porte dérobée qu'un des conseillers impériaux lui fit ouvrir ; et l'un de ses complices placardait sur la cathédrale l'appel « du Pape mal informé au Pape mieux informé » ; et le moine hérétique préparait d'avance un autre appel « au futur Concile », dans le cas où le Pape le condamnerait sur le premier appel (1).

Cajetan ne répondit point à la lettre de Luther : il se contenta d'écrire à l'Électeur de Saxe pour l'instruire de ce qui s'était passé, et se plaindre de la fuite du novateur aussi bien que de son opiniâ-

(1) Audin : *Histoire de Léon X*, ch. 28.

treté à persévérer dans ses erreurs. Luther présenta aussi un écrit au même prince, et l'assura qu'il aurait contenté le Légat si l'on s'était borné à la question des Indulgences ; mais ayant eu à traiter de la foi nécessaire pour la réception des Sacrements, il n'avait pu se dispenser de soutenir que les bonnes œuvres étaient inutiles.

C'était en peu de mots ajouter une hérésie à un mensonge ; car, bien loin d'avoir satisfait le Légat sur l'article des Indulgences, ce fut, au contraire, le point sur lequel il se montra le plus intraitable. Cette obstination détermina le Pape à donner une Bulle, dans laquelle le Souverain Pontife exposait la doctrine de l'Eglise touchant les Indulgences.

Cette Bulle, datée du 15 décembre 1518, fut adressée au cardinal Cajetan, qui devait la notifier à tous les archevêques et évêques d'Allemagne. Le Légat se trouvait à Lintz, capitale de la Haute-Autriche, lorsqu'il reçut ces Lettres apostoliques : il les fit immédiatement imprimer, distribuer et publier dans tout le pays.

VI. — Pendant son séjour à Augsbourg, tous ses moments avaient été si bien ménagés que, sans rien négliger de ce qui faisait l'objet de sa légation auprès de l'Empereur et des Princes de l'empire, alors assemblés dans la même ville, il avait pu écrire un important traité sur la matière disputée. Notre illustre cardinal fut le premier, croyons-nous, à éclaircir et à traiter à fond la question difficile des Indulgences.

Après la diète d'Augsbourg, Cajetan accompagna l'empereur à Lintz. Mais dès son arrivée dans cette ville, ce prince tomba malade, et mourut le 12 janvier 1519, à l'âge de 63 ans. L'attention du Légat fut de prévenir les suites fâcheuses que pouvait amener un tel malheur. Il agit avec tant de dextérité, qu'il amena les électeurs à donner la couronne impériale au roi catholique, qui prit le nom de Charles-Quint. C'était ce que désirait le Pape. Le nouvel empereur lui en témoigna toute sa gratitude par la lettre suivante :

Charles, par la grâce de Dieu, auguste roi des Romains, des Espagnes, des Deux-Siciles et de Jérusalem, archiduc d'Autriche, au très illustre Seigneur et Père en Jésus-Christ, Thomas, cardinal de la Sainte Eglise Romaine, du titre de Saint-Sixte, salut et prospérité.

« Très révérend Père et très cher ami,

« Ayant été informé de notre élection à l'improviste, par les suf-

frages unanimes des électeurs, et ne pouvant ignorer ce que vous avez fait, tant en votre propre nom qu'en exécution des ordres de Sa Sainteté, pour l'heureux succès de cette grande affaire ; nous avons cru de notre devoir de vous donner un témoignage d'affection en vous écrivant cette Lettre, pour vous affirmer que, reconnaissant le bienfait de Dieu dans la suprême dignité qui nous a été conférée, nous l'acceptons volontiers et sans aucun retard, moins pour notre utilité particulière que pour celle de l'Eglise universelle. Oui, toutes nos vues, en recevant ce titre d'auguste roi des Romains, se portent vers les avantages que nous pourrons procurer à la République chrétienne et au Saint-Siège.

« Notre conduite passée a fait suffisamment connaître nos sentiments ; elle ne changera pas sur le trône de l'Empire, parce que nous voulons nous inspirer des grands principes de la justice, de la vérité et de la clémence. Nous aurons soin de prouver, à l'occasion, notre respect envers notre Saint-Père le Pape et notre profonde gratitude pour les services que vous nous avez rendus. Nous vous souhaitons une longue et heureuse vie. Fait dans notre ville de Barcelone, le 19 juillet 1519. »

Le nonce passa une grande partie de cette année en Allemagne. Il était à Mayence au mois de mars, comme nous l'apprend un ouvrage qu'il y publia contre Luther, pour prouver que le Siège apostolique n'abuse jamais dans les saints canons des paroles de l'Ecriture. Son but, en composant cet ouvrage, avait été de mettre entre les mains des fidèles un écrit substantiel, afin de les prémunir contre les diatribes, les mensonges et toutes les erreurs pernicieuses, qui s'étalaient à chaque page des productions du moine hérétique.

De Mayence, il se rendit à Francfort et prit ensuite la route de Rome. Son premier soin, en arrivant, fut de remettre sa renonciation à l'archevêché de Palerme, que Léon X lui avait donné l'année précédente. Il s'en démettait volontairement pour faire cesser le grave conflit soulevé par le sénat de Sicile, à propos de sa nomination.

A la mort de Léon X, arrivée sur la fin de l'année 1521, les avis se trouvèrent partagés au Conclave pour la nomination du successeur ; mais grâce à l'influence de notre cardinal, tous les votes se reportèrent sur Adrien Florent, évêque de Tortose, cardinal-prêtre du Titre des Saints-Jean-et-Paul, ancien précepteur de Charles-Quint. L'élu garda son nom et se fit appeler Adrien VI.

Cajetan terminait à cette époque ses Commentaires sur la troisième Partie de la *Somme*, qu'il dédia au nouveau Pontife. Dans le courant de cette même année 1522, il publia divers traités, en réponse aux difficultés que lui avaient soumises plusieurs savants éminents. Peu après, Adrien VI le chargeait d'une importante légation dans la Hongrie, la Bohême et la Pologne. Les lettres dont il était porteur, adressées à l'évêque de Varadin, nous apprennent le motif de cette nouvelle ambassade.

Adrien VI, à notre vénérable Frère, François, évêque de Varadin salut et bénédiction apostolique.

« Les affaires de la République chrétienne prenant tous les jours une plus mauvaise tournure, par les hostilités continuelles des Turcs, qui, après s'être emparés des villes de Scardona, Belgrade et Rhodes, semblent vouloir tout envahir, il est du devoir de Notre sollicitude pastorale de Nous opposer de toutes Nos forces aux injustes prétentions de ces infidèles. C'est pourquoi, jetant les yeux sur Frère Thomas de Vio, cardinal-prêtre du Titre de Saint-Sixte, dont l'expérience, l'habileté, la doctrine, la religion, la sagesse dans le conseil Nous sont parfaitement connues, Nous l'avons choisi, de l'avis de Nos Frères les Cardinaux, et l'avons nommé Notre Légat *a latere* dans les royaumes de Hongrie, de Bohême et de Pologne, ainsi que dans toute l'Allemagne et les autres provinces limitrophes. Nous l'envoyons avec tous Nos pouvoirs et des secours qui sont en quelque sorte au-dessus de Nos moyens, en attendant qu'il plaise au Seigneur de Nous mettre en état de faire davantage. Nous vous exhortons et vous conjurons d'agir en tout de concert avec Notre Légat, de le recevoir, de l'écouter avec respect et d'employer ce qui dépendra de vous pour seconder ses desseins, puisqu'il ne se propose que le bien des peuples et la défense de la religion, pour laquelle vous ne devriez pas refuser de donner votre vie. Le Cardinal-Légat vous expliquera plus amplement Nos intentions, et vous ne sauriez rien faire de plus avantageux, de plus digne de vous, de plus agréable à Dieu que de vous conformer à tout ce qu'il vous prescrira. Donné à Rome, sous l'anneau du Pêcheur, le premier jour de juin 1523, la seconde année de Notre Pontificat. »

Le cardinal de Saint-Sixte arriva en Hongrie au moment où le royaume était sérieusement menacé d'une formidable invasion des

Turcs. Sa présence et les sommes qu'il apportait pour mettre le pays sur le pied de la défense, écartèrent pour quelque temps l'orage amoncelé à l'horizon. Mais à la mort d'Adrien VI, Clément VII, son successeur, croyant ne pouvoir se passer des conseils du Légat, le rappela à Rome. La Hongrie se vit alors précipitée dans des malheurs jugés irrémédiables. Son roi, Louis II, jeune homme de 22 ans, plein de valeur, mais sans expérience, pensant pouvoir, avec vingt-cinq ou trente mille hommes, s'opposer aux forces ennemies, attaqua Soliman, le 22 août 1526. En trois quarts d'heure d'une lutte désespérée, les Hongrois, écrasés par le nombre, furent vaincus. La déroute avait été complète. Tous leurs chefs, sans en excepter un seul, restèrent sur le champ de bataille. Le jeune prince, après avoir montré beaucoup de courage et d'intrépidité, parvint à s'échapper à la faveur de la nuit. Surpris par un orage et ne sachant plus où il était, il dut s'abandonner à sa monture et tomba dans un marais d'où il ne parvint pas à se dégager. On le trouva étouffé dans la vase. La perte du royaume suivit de près la mort du roi. Les Turcs le livrèrent au pillage et y mirent tout à feu et à sang,

Flavius d'Aquilée n'hésite pas à dire que l'absence du grand cardinal, à un moment si critique, fut aussi funeste à la Hongrie, que sa sagesse lui avait été utile tout le temps qu'il s'y était arrêté.

Ses importantes négociations à Presbourg et à Bude (1523-1524) ne l'empêchèrent point de faire une explication littérale de soixante-quatre passages du nouveau Testament, que Luther avait sciemment détournés de leur véritable sens. Ce traité, divisé en douze chapitres, fut imprimé à Rome. Clément VII en accepta la dédicace et donna en retour à l'auteur le palais de Capranica.

Cajetan, comptant sur une vie moins agitée, commença ses Commentaires sur la Bible. Il espérait pouvoir les mener assez tranquillement à bonne fin; mais son calcul allait être cruellement déjoué. Charles-Quint, mécontent, a-t-on dit, de voir Clément VII préférer à son amitié celle de la France, envoya une armée en Italie. On sait à quels ravages se vit alors exposée la péninsule, par la fureur de bandes infâmes recrutées en grande partie de Luthériens allemands, trop habitués à considérer le Pape et les Italiens comme les pires ennemis de leur nation. De fait, ces hommes excités par les provocations de Luther, n'avaient tous qu'un désir : mettre Rome à sac et s'emparer de ses trésors. Un prince, rebelle à son roi et traître à sa patrie, le connétable de Bourbon, à la tête de ces forcenés, attaqua

la Ville éternelle et s'en empara. Dieu ne lui laissa pas le temps de jouir de sa triste victoire. Au moment où il lançait ses aventuriers à l'assaut, il fut tué d'un coup d'arquebuse. Sur sa tombe on plaça pour couronne l'épitaphe suivante, digne de sa lâche perfidie :

Dedecus Arvernæ gentis, patriæ improba labes,
Transfuga, qui levis et perfidus hostis erat.
Ictu uno stratus temeratæ in limine Romæ,
Ne se victorem cerneret, occubuit.
Debuit haud alias Superis persolvere pœnas,
Perfidus ante homines, impius ante Deos.

Opprobre de l'Auvergne, souillure de sa patrie,
Il fut un transfuge, un vil et perfide ennemi.
Frappé d'un coup mortel au seuil de Rome assiégée,
Il succomba de crainte de voir son triomphe.
C'était le digne châtiment que devait payer au Très-Haut
Ce traître devant les hommes, cet impie devant Dieu.

La soldatesque, furieuse et sans frein, se répandit dans l'intérieur de la ville, semant partout le pillage et la mort. Rome, au dire de César Cantù, perdit une valeur de cent millions : quant aux actes de violence, aux orgies sacrilèges dont elle fut le théâtre, la plume se refuse à les décrire. Près du pont Saint-Ange, où ils retenaient prisonnier le Saint-Père, les vainqueurs se saisirent de la personne de Cajetan, menaçant de le tuer, s'il ne se rachetait à prix d'or. Clément VII voit le danger et se met à crier aux meurtriers : « Arrêtez ! n'allez pas éteindre le flambeau de l'Eglise ! » Les soldats, frappés de terreur comme s'ils avaient entendu la voix de Dieu, laissèrent le cardinal en paix, moyennant cinq mille ducats que lui prêtèrent des âmes généreuses, et qu'il remboursa plus tard avec les revenus de son évêché de Gaëte.

Flavius d'Aquilée, témoin de cette scène, loue grandement la fermeté de Cajetan dans cette périlleuse rencontre, la noble liberté avec laquelle il reprocha aux officiers d'excéder les ordres de leur souverain, sa charité enfin, en voulant que la somme qu'il consentit à verser servît aussi au rachat de ses domestiques et de pauvres gens du voisinage dont plusieurs lui étaient complètement inconnus.

VII. — En renonçant à l'archevêché de Palerme, Thomas de Vio avait accepté le siège de Gaëte, sa patrie, que Léon X lui avait offert. Mais toujours retenu à Rome, malgré lui, il n'avait point encore pris possession de son diocèse. Après les événements que nous venons de raconter, Rome ne lui assurait plus la tranquillité nécessaire pour la continuation de ses études : il avait hâte de rejoindre son troupeau. Pour ces motifs, il se retira à Gaëte, et sut pendant ses trois ans d'épiscopat, mener de front, avec une rare activité, les devoirs de la charge pastorale et ses travaux théologiques.

D'après Echard, il ne revint à Rome que sur la fin de l'année 1530 A dater de cette époque jusqu'à sa mort, Cajetan, moins accablé d'affaires extérieures, put se livrer davantage à l'étude de la Sainte Ecriture et continuer ses savantes publications, dirigées contre les hérésies luthériennes. Tels sont les traités de la Communion sous les deux espèces; de l'intégrité de la confession; du culte et de l'invocation des Saints; de la foi et des bonnes œuvres; du sacrifice de la Loi nouvelle et des cérémonies de la Messe.

Consulté par le Pape et par le roi d'Angleterre Henri VIII sur le mariage de ce prince avec Catherine d'Aragon, il soutint avec fermeté la validité du mariage, qui ne permettait point au monarque d'en contracter un autre du vivant de sa légitime épouse. Henri VIII proposa de nouvelles difficultés et publia même un opuscule pour affirmer ce qu'il appelait son droit. Notre illustre cardinal prit à son tour la plume et adressa au roi une lettre commençant par cette phrase pleine d'une fine ironie : « Je me suis réjoui d'apprendre que ce n'est point par l'autorité du sceptre mais par le témoignage des Saintes Ecritures que Votre Majesté s'était portée à quitter sa première femme pour s'attacher à une seconde. » Puis, après avoir remercié Dieu qui a daigné honorer le siècle d'un roi théologien, il se permet d'exposer au docte prince certaines raisons qui lui semblent péremptoires, pensant, ajoute-t-il, que deux yeux y verraient plus clair qu'un seul (1). Cajetan expose alors sa thèse et prouve que le premier mariage ayant eu toutes les conditions de validité requise, un autre devient par le fait même illicite. En terminant, il conjure le roi d'Angleterre d'épargner au peuple chrétien le scandale d'une conduite coupable.

(1) Henri VIII était un prince savant. Il avait même combattu dans des ouvrages particuliers les extravagances de Luther et mérité du Saint-Siège le beau titre de « défenseur de la foi ». Malheureusement il se laissa entraîner à ses passions et perdit ainsi le mérite du bien qu'il avait fait.

Comprenant que sa cause était perdue au point de vue du droit, Henri VIII tenta une autre voie pour obtenir le suffrage du savant Cardinal. Ce fut peine perdue : Cajetan demeura inébranlable, et l'on put voir à sa conduite, comme à ses écrits, qu'il faisait moins de cas de la faveur des rois et de leurs trésors que des droits de la vérité, qu'il n'est jamais permis de trahir. Sa probité était à l'épreuve des plus fortes tentations.

Cet écrit contre le divorce, qu'il développa suivant sa méthode doctrinale, est le dernier qu'il ait composé sur les faits historiques auxquels il se trouva mêlé.

Malgré des labeurs incessants, le célèbre cardinal reprenait à temps libre ses Commentaires sur la Bible. Il avait déjà publié une explication littérale de presque tout le nouveau Testament, à l'exception de l'Apocalypse, qu'il n'osa pas entreprendre, « parce que, dit-il, ce livre mystérieux demande, pour être compris, les lumières d'un prophète et non celles d'un simple exégète ». Il écrivit alors sur le Pentateuque, sur Josué, les Juges, les Rois, les Paralipomènes, sur Esdras, Néhémie, Esther, Job, le Psautier, les Proverbes et l'Ecclésiaste. Il commençait son commentaire sur Isaïe, quand la maladie l'arrêta.

Ayant connu par expérience combien il importait de fixer avant tout le sens littéral, Cajetan s'était livré tout entier à cette étude dans les dernières années de sa vie. Suivant lui, les interprètes de la Sainte Ecriture ne s'étaient pas assez attachés à cet objet ; voilà pourquoi il entreprit de faire un commentaire sur les seules paroles des textes originaux, sans avoir égard aux explications données avant lui. Dans ce but, il se servit de deux habiles interprètes, l'un juif, l'autre chrétien, très versés dans l'hébreu. Il leur faisait rendre mot pour mot les paroles du texte, et sur cette version composait son commentaire. Il a soin d'avertir le lecteur de ne pas rejeter *a priori* ses explications, lors même qu'elles paraîtraient différentes de celles qui avaient cours jusqu'à ce jour, mais d'examiner avec plus de soin les paroles et la suite du texte ; et, si le sens donné y convient mieux, de l'adopter sans difficulté, pourvu qu'il ne contienne rien de contraire à l'Ecriture et à la doctrine de l'Eglise.

Nous ne l'ignorons pas, cette méthode d'interprétation a été sévèrement jugée, et plusieurs théologiens de mérite n'ont pas hésité à reprocher à l'illustre cardinal « ses hardiesses pleines de péril ». Ambroise Catharin s'est particulièrement distingué parmi ses plus ardents adversaires ; il l'accuse d'avoir avancé des choses évidemment

fausses. Pallavicini lui reproche, de son côté, de s'être trop attaché à la grammaire et à la critique ; ce qui pourtant n'empêche pas l'auteur de s'élever jusqu'à la théologie et d'établir les vérités de la religion avec les textes qu'il expose, quand l'occasion s'en présente. Son commentaire est, en effet, très souvent accompagné de réflexions judicieuses auxquelles un simple critique n'aurait certes pas pensé.

Il n'entre point dans notre cadre de justifier sans restriction la méthode de l'illustre cardinal et les opinions qu'il avance çà et là, moins encore de prendre fait et cause contre lui avec ses adversaires ; nous dirons seulement que saint Pie V, loin de partager le jugement sévère des détracteurs de Cajetan, s'est simplement borné à faire disparaître de son commentaire certains passages peu conformes à une rigoureuse orthodoxie, et à corriger les endroits où l'auteur semblait trop s'écarter de la doctrine de saint Thomas.

Mais ces quelques taches n'enlèvent point aux œuvres de Cajetan la juste réputation qu'elles se sont acquises. A côté d'une science vraiment prodigieuse et d'une profondeur de vue peu commune, on y trouve à chaque page le reflet de sa grande âme, l'âme d'un Saint, qui cherche à inspirer l'amour de Dieu et de la vertu. De là, la haute estime et la vénération qu'ont toujours eues pour lui les Maîtres de la vie spirituelle, aimant à citer les plus beaux passages de ses différents traités.

Louis de Grenade, parlant de la considération dans l'oraison, remarque que saint Thomas signale deux sortes de considérations auxquelles il attribue la vertu d'exciter en nous la ferveur et la piété. Ce sont, d'un côté, les perfections et les bienfaits de Dieu ; de l'autre, nos défauts et nos péchés ($2^a\,2^{ae}$, q. LXXXII, art. 3). La première de ces considérations nous fait croître dans la charité, la seconde dans l'humilité. L'une nous permet de pousser dans le sol de profondes racines, l'autre de nous élever vers le ciel. Pour plus de clarté, ajoute-t-il, je rapporterai le commentaire remarquable de Cajetan sur ce passage du Docteur Angélique.

« Vous observerez en cet article, dit l'éminent cardinal, que le saint Docteur indique deux causes intrinsèques de dévotion ; à savoir, la méditation des perfections de Dieu et de ses bienfaits, et la considération de nos propres défauts. A la première de ces causes se rapporte la considération de la bonté, de la miséricorde, de la justice, de la charité, de la beauté de Dieu, de tous ses attributs, de toutes ses perfections, et en particulier de son amour soit envers les hom-

mes en général, soit envers chacun d'entre eux. A la même cause se rapporte la considération des bienfaits divins, de la création, de la rédemption, du baptême, du Sacrement de l'autel, des inspirations divines, de l'appel que le Seigneur nous fait entendre, tant par lui-même que par l'entremise des causes secondes; de sa patience à attendre notre repentir, du soin avec lequel il nous a préservés d'une foule de dangers soit corporels, soit spirituels, et de la mission qu'il a confiée à ses Anges en notre faveur.

« A la seconde cause appartient la considération de soi-même : je veux dire de nos défauts et de nos misères, de nos fautes présentes comme de nos fautes passées, de la facilité et de la promptitude que nos penchants nous donnent pour le mal, du mauvais usage que nous pouvons faire des qualités et des biens que le Seigneur nous a départis, par suite des mauvaises habitudes que nous avons contractées; du milieu dans lequel nous nous sommes fixés, milieu si éloigné de l'amitié de Dieu et de tout commerce avec lui; de la perversité de notre âme, qui sent plus vivement les dommages temporels que les pertes spirituelles; de notre pauvreté et de notre dénûment en fait de vertus; de nos blessures et de nos plaies spirituelles qui sont l'aveuglement, la malice, la concupiscence et la faiblesse; des chaînes qui nous lient les pieds et les mains, à savoir des obstacles que la chair nous suscite pour la pratique du bien; de l'insensibilité qui nous enlève le sentiment des ténèbres, des amertumes, de la corruption qui nous environne; de l'attention que nous refusons à la voix de Dieu qui nous appelle intérieurement; des mortelles offenses qui ont fait si souvent de Dieu notre ennemi capital; de l'injure que nous lui avons faite par cette conduite, ne voulant pas de sa divinité et offrant nos adorations à l'argent, aux honneurs, aux passions et à toutes les choses que nous avons préférées à Dieu lui-même.

« Ces méditations, qui doivent être quotidiennes chez les Religieux et toutes les personnes de piété, et qui doivent remplacer les longues prières vocales de pure dévotion, ces méditations, dis-je, font naître dans l'âme la ferveur et toutes les autres vertus. Ils ne méritent pas le nom de Religieux et de Religieuses, ou de personnes de piété, ceux qui ne pratiquent pas au moins une fois le jour ce genre d'exercice. De même qu'on n'obtient pas l'effet sans la cause, ni la fin sans le moyen; de même qu'on n'arrivera pas au port, si on ne fait la traversée nécessaire, ainsi est-il impossible d'arriver à la vertu de religion sans recourir fréquemment aux actes qui en sont la cause et le moyen. »

On voit par ce langage du cardinal Cajetan l'estime et le cas qu'il faisait de la méditation. — Toutes les fois que je relis ce passage, reprend Grenade, je ne puis m'empêcher d'admirer ce grand théologien, qui a su condenser en si peu de mots les exercices et la doctrine de la plupart des ouvrages de spiritualité. — (*Mémorial*, liv. v, ch. II.)

Le Père Louis Dupont, de la Compagnie de Jésus, traitant des avantages de l'oraison mentale, cite un article de la Somme où saint Thomas enseigne que les vertus morales, qui arrêtent les passions, sont des dispositions indispensables à la parfaite contemplation. (2ª 2ª, q. 92). Puis il ajoute : « Le cardinal Cajetan, un des commentateurs du Docteur Angélique, a fait là-dessus une glose qui mérite d'être reproduite ; voici ses paroles : « Si les directeurs veulent procurer à leurs disciples un grand profit spirituel et les conduire à la contemplation, qu'ils aient bien soin de les exercer dans les pratiques de la vie active. Pour arriver, en effet, à ce repos sublime, il faut avant tout que l'âme s'applique à dompter ses passions, par les habitudes d'humilité, de libéralité, de douceur, de patience, etc. Cette vérité est trop peu connue. Voilà pourquoi on rencontre tant d'hommes spirituels qui sautent plutôt qu'ils ne marchent dans les voies de Dieu, et se trouvent, après un long exercice de la contemplation, entièrement dénués de vertus ; d'où il paraît que leur vie n'a été ni vraiment active, ni vraiment contemplative. Dans la réalité, ils n'ont rien fait, et leur édifice, bâti sur un sable mouvant, ne peut manquer de tomber en ruines. » (*Vie du Père Balthasar Alvarez*, ch. 42.)

Nous pourrions multiplier les citations : celles qui précèdent suffisent.

VIII. — L'année qui précéda sa mort, le pieux cardinal ne parlait que de son désir d'aller à Dieu, et ne soupirait qu'après la possession de l'éternité bienheureuse.

Clément VII approchait lui-même de sa fin ; et, quand on vit qu'il ne restait plus aucun espoir, on donna, à Rome, comme chose certaine la future élection de Cajetan. Ce bruit parvint aux oreilles du cardinal de Saint-Sixte, car dans son entourage on n'hésitait pas à lui prédire avec une imperturbable assurance qu'il monterait sur la chaire de saint Pierre. Le serviteur de Dieu, qui avait d'autres lumières, fit à ces flatteurs la réponse qu'ils méritaient : « J'ai assez vécu, et je sens que ma mort est proche : ce sentiment intime est plus sûr que

vos vaines prédictions. Vos vues sont courtes. Vous ne considérez que l'extérieur et les apparences dans le pontificat suprême, et vous ne faites pas attention aux périls sans nombre et aux sollicitudes qui l'accompagnent. En parlant comme vous le faites, vous plaidez votre cause et non la mienne. Mon véritable bonheur, c'est à Dieu seul qu'il faut le demander, et je ne l'attends que de sa miséricorde. » Puis, toujours humble, il ajoutait : « Je suis vieux, inutile, et peut-être à charge. » Il fit alors appeler le Procureur de l'Ordre et lui ordonna de préparer sa sépulture à la porte de la Minerve, en dehors de l'église, dans la plus grande simplicité, sans autre inscription que celle que nous rapporterons plus bas. On voulut s'opposer à cette résolution. « Je sais très bien ce que je dis, reprit le modeste cardinal, mes faibles ressources ne me permettent point de songer à un autre mausolée : du reste, elles seront employées plus utilement au soulagement des pauvres : sachez-le bien, ce n'est pas seulement par nos paroles que nous devons instruire les fidèles, mais encore et surtout par nos exemples. »

Ces dispositions prises, Cajetan envisagea la mort avec calme et l'attendit avec confiance. Il eût vivement souhaité quitter la terre en la fête de l'Assomption ; mais Dieu, qui tient à sa disposition les jours et les moments de notre vie, l'appela à Lui le jour de saint Laurent.

La veille, il se confessa très pieusement comme il le faisait chaque semaine : quand on lui apporta le saint Viatique, il se leva de son lit, se mit à genoux, et, après avoir adoré la sainte Hostie, dit en pleurant : « Seigneur, vous êtes véritablement la nourriture de notre âme : ceux qui vous reçoivent dévotement sont pleinement rassasiés à votre table. Vous êtes le viatique très salutaire des mourants. Je vous honore, je vous adore, je vous reconnais pour mon Dieu. Je n'étais pas digne que vous vinssiez jusqu'à moi, car une seule de vos paroles pouvait guérir et sanctifier mon âme. » Tous les assistants fondaient en larmes. Après la cérémonie, il s'étendit de nouveau sur sa couche et donna l'ordre de distribuer aux pauvres, après son trépas, tout son petit mobilier. Le lendemain, 10 août 1534, il rendait le dernier soupir, emportant dans la tombe, selon le sentiment commun, le lis de la virginité.

Le Nécrologe de nos Maîtres généraux rappelle sa mémoire au 9 septembre, date que nous avons adoptée pour l'insertion de sa biographie.

Thomas de Vio fut inhumé, comme il l'avait souhaité, devant la porte de notre église de la Minerve, avec ces simples mots pourépitaphe :

Thomas de Vio Cajetanus, cardinalis Sancti-Sixti, Ordinis Prædicatorum.

Nos Pères cependant, pour relever cette profonde humilité, complétèrent plus tard l'épitaphe et firent graver sur la pierre tombale d'autres paroles que nous mettons en note, et dont voici la traduction :

La modeste tombe que tu vois en avant, lecteur,
Conserve les restes de Thomas de Vio, des Frères Prêcheurs,
Cardinal Cajetan, d'heureuse mémoire.
Durant sa vie, il rendit tant de services à l'humanité,
Par ses vertus et sa doctrine universelle, que pour un tel bienfait
Nous devons rendre grâces à Dieu, et prier pour l'âme du défunt.
Cet homme, déclinant le vain faste étalé par certains autres,
Voulut être inhumé sous cette humble pierre.
Il vécut 65 ans, 29 jours, et mourut l'an du Seigneur 1534 (1).

Les éloges que les plus grands hommes lui ont décernés à l'envi peuvent donner l'idée de la réputation et du crédit dont jouissait l'illustre Religieux.

Le cardinal Sadolet le vénérait comme son maître et prenait plaisir à lui rappeler dans ses lettres ses sentiments d'estime et d'admiration.

« Mon âme est à votre égard ce qu'elle a toujours été, merveilleusement dévouée, admiratrice enthousiaste de vos éminentes vertus, que, presque dès mon adolescence, j'ai entourées de tout honneur et vénération (2). »

(1) Hac anteriori fossula, quam, lector, inspicis,
Felicis memoriæ Thomæ de Vio, O. P.
Cardin. Cajetani conservantur ossa.
Qui, dum vixit, ita moribus atque omni doctrina
Humano generi profuit, ut pro tanto beneficio
Deo gratias agere, ac pro ejus anima preces fundere teneamur.
Hic, quorumdam aliorum inanem declinans fastum,
Humili hoc se condi jussit tumulo.
Vixit an. LXV, dies 29. Obiit an. Christi MDXXXIV.

(2) Animus quidem meus erga te idem est qui semper fuit, tibi mirifice deditus, et tuarum praestantissimarum virtutum admirator et cultor, quas ego, ab ineunte ferme adolescentia, omni semper honore et observantia prosecutus sum.

Une autre fois, après l'avoir consulté sur la conduite à tenir au Concile de Latran, il ajoutait :

« Voilà ce que je requiers de vous, comme d'un père, si je m'arrête à considérer la gravité et la dignité de votre personne, et si je regarde votre science excellente et vraiment unique, comme de celui qui peut être non pas seulement mon maître, mais notre maître à tous. J'estime donc que, si vous jugez la chose compatible avec mon office, vous ne négligerez rien qui soit de nature à me renseigner ; la connaissance de votre sentiment et de votre volonté sera pour moi supérieure à toute autre instruction (1). »

Sixte de Sienne, publiant dans le quatrième livre de sa *Bibliothèque sainte* la nomenclature des Œuvres de Cajetan, commence ainsi l'éloge de ce grand homme :

« Thomas de Vio, Cardinal du titre de Saint-Sixte, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Italien de nation, Cajetan de patrie et évêque de sa ville natale, fut aussi illustre par la sainteté de sa vie que par l'élévation de son esprit : dialecticien très subtile, philosophe admirable, théologien incomparable, dépassant de beaucoup les plus érudits de son siècle, pourtant si docte, il fut, à l'âge de 39 ans, élu à Rome 38° Maître général de son Ordre, pour l'excellence de ses vertus et de sa doctrine, et quelques années après, agrégé par Léon X au Collège des Cardinaux, etc. (2). »

Ughelli, dans son *Italia sacra*, parlant des évêques de Gaëte, rend à notre Cardinal le témoignage qui suit :

« Cet homme est un second Thomas, génie hors ligne, la merveille des savants, la terreur de l'hérésie, la lumière et le flambeau des saintes Ecritures, l'athlète invincible de la scolastique, le défen-

(1) Hæc ego a te, si tua spectetur gravitas et dignitas, tanquam a patre requiro, si excellens singularisque doctrina, tanquam ab eo qui non meus, sed omnium magister esse possis. Hoc quidem sic existimo, si salvo officio fieri posse decreveris, te nihil in hac re prætermissurum esse, quod ad me monendum instruendumque pertineat, etsi nulla major mihi futura sit instructio, quam exploratio judicii ac voluntatis tuæ.

(2) Thomas Vius Cardinalis tituli Sancti Sixti, Ordinis Prædicatorum, natione Italus, patria Cajetanus, ejusdemque urbis episcopus, vir tam vitæ sanctimonia quam ingenii præstantia illustris, subtilissimus dialecticus, admirabilis philosophus, theologus incomparabilis, et inter eruditissimos doctissimi sui sœculi longe eruditissimus, anno trigesimo nono ætatis suæ, propter singularem morum et doctrinæ excellentiam, trigesimus octavus Magister generalis Ordinis sui Romæ electus est, et post aliquot annos in Collegium Cardinalium a Leone decimo assumptus, etc.

seur armé de l'enseignement thomiste, le rempart de la plus sûre doctrine, la citadelle et l'arsenal de la plus subtile argumentation; en un mot, la splendeur et l'ornement de la chaire. Ses écrits sont immortels et paraissent devoir durer aussi longtemps que retentiront les bancs de l'Ecole des leçons de la divine Sagesse (1). »

Nous laissons de côté une foule d'autres citations non moins flatteuses, pour conclure par une belle remarque du P. Nicolas de Branlion, de l'Oratoire. Ce vénérable Religieux composa un livre sur les *Curiosités de Rome,* dans lequel il passe en revue les principaux monuments de la Ville éternelle. Après avoir fait la description des tombeaux que renferme l'église de la Minerve, l'auteur ajoute cette réflexion toute chrétienne : « Mais certes, de toutes les sépultures qui sont dans cette église, je n'en sais point qui mérite plus attention que celle du très docte, très célèbre et très pieux cardinal Thomas de Vio, dit communément le cardinal Cajetan. A l'opposé des autres sépultures, ce n'est pas pour sa magnificence et ses ornements que celle-ci est digne d'être considérée : mais c'est pour sa simplicité, son humilité et sa bassesse. Cependant ce sont ces louables qualités qui la rendent inconnue et font qu'on la foule continuellement aux pieds, sans daigner la regarder, comme si elle était méprisable. En certains siècles, il est vrai, on a porté tant de respect aux églises, qu'on n'y enterrait personne, pas même les papes ni les empereurs : on se contentait d'inhumer les corps sous les portiques situées à l'entrée des Basiliques : ces sépultures, néanmoins, ne laissaient pas d'être magnifiques, selon la condition des personnes. Mais ce grand Cardinal, de son vivant, par un mouvement tout spontané, choisit la sienne, non seulement en dehors de l'église, mais au lieu le plus humble, et sans aucun signe de sa dignité et de son mérite. Sa tombe est placée tout à fait hors du saint lieu et à découvert, sous la première marche d'entrée, de sorte qu'on y pose le pied à tout instant sans même la remarquer ; ou si quelque curieux l'aperçoit à cause de l'inscription qu'elle porte, il s'imagine voir une pierre sépulcrale sans intérêt, apportée là pour le besoin de la cause ou par l'effet du hasard. »

(1) Hic ille est alter Thomas, ingeniorum extrema linea, doctorum virorum miraculum, hæreticæ pravitatis terror, sacrarum Scripturarum lumen ac fax, scolastici pulveris athleta invictus, thomisticæ doctrinæ galeatus defensor, sincerioris doctrinæ propugnaculum, arx ac promptuarium subtilissimum argumentorum, cathedræ demum splendor ac decus, cujus adeo immortalia scripta sunt, ut tamdiu videantur permansura quamdiu divinam Sapientiam scolastica subsellia personabunt.

Les détails de cette notice sur l'illustre Cardinal sont tirés en grande partie d'une vie composée par Flavius d'Aquilée, secrétaire de Cajetan, lequel prononça, en outre, une magnifique oraison funèbre à sa mémoire, devant le Sacré Collège. Dans la péroraison, il releva chacune de ses vertus, en particulier sa douceur et sa modération, notant à sa louange que jamais il n'avait entendu tomber de ses lèvres une parole tant soit peu dure à l'adresse de ses familiers. Et, comme il avait sincèrement protesté qu'après l'avoir servi avec une affection toute filiale pendant sa vie, il ne cesserait pas de lui rendre ses devoirs au delà du tombeau, il tint parole, et célébra ses gloires et ses mérites, dans un poème latin conforme au goût de la Renaissance et se terminant par les strophes suivantes :

I

Tel est l'hymne chanté en ton honneur par Flavius, natif d'Aquilée, qui fut à ton service dans la vie et dans la mort.

II

Entassez pour d'autres des vertus fabriquées à force d'or ou de marbre de Paros ; à d'autres érigez des mausolées somptueux.

Cet humble sépulcre renferme tout ce qu'il y a eu nulle part et ce qu'il y aura jamais de vertu parmi les mortels.

Autour de ce monument se tiennent les vraies vertus et la vraie science, avec les ornements de la vraie Sagesse.

III

A considérer ta vertu et tes mœurs, je ne trouve point de l'homme en toi. Mais ta mort, Cardinal de Saint-Sixte, me contraint d'avouer que tu es homme.

Un corps débile t'avait rangé au-dessous des mortels : la puissance de ton génie te plaça au-dessus d'eux.

Tu n'eus donc nul souci de posséder un splendide sépulcre. Tu montes aux cieux, il ne peut être rien de plus beau.

I

Flavius ista tibi cecinit, Jovis alite natus,
Officium vivo præstitit et cineri.

II

Ponite virtutes aliis de marmore fictas,
Vel Pario, aut multo auro, aliis ornate sepulchra,
Exiguo hoc tumulo, quidquid virtutis ubique,

Inter mortales unquam fuit, aut erit unquam,
Conditur. Hunc veræ virtutes veraque Pallas,
Circumstant, et veræ ornant monumenta Minervæ.

III

Virtutem et mores si spectem, hominem esse negabo ;
Esse hominem ut fatear, mors tua, Sixte, facit.
Infra mortales fuerat tibi debile corpus,
Supra mortales vis fuit ingenii.
Ergo nulla fuit varii tibi cura sepulchri :
Astra petis, nullum pulchrius esse potest.

Le V. P. JULIEN ROIG,

Profès du Couvent de Saint-Dominique de l'île Majorque (*)

(1613)

Ce grand serviteur de Dieu naquit dans une humble bourgade, aux environs de la capitale de l'île Majorque. Ses parents, honnêtes cultivateurs, vivaient du travail de leurs mains. Etant encore au berceau, l'enfant tomba dans le feu et se brûla la moitié de la joue jusqu'à l'os. Sa mère, très affectée de cet accident, craignant même que la violence du mal n'amenât la mort, promit à Dieu, s'il lui plaisait de conserver son fils, de faire tous ses efforts pour le pousser aux études, afin qu'il pût un jour se consacrer à son service dans l'état ecclésiastique ou religieux. Le Seigneur, qui inspirait lui-même ce vœu, donna au père et à la mère le moyen de l'accomplir. Placé de bonne heure au couvent de Notre-Dame de Orito, qui appartenait alors aux Religieux de Saint-François et passa depuis à l'Ordre de Saint-Dominique, l'enfant s'initia aux maximes de la vertu comme aux premiers rudiments des lettres et devint un écolier modèle. Un peu plus tard, on l'envoya à Monte-di-Ronda. Là, son assiduité à la prière, sa docilité, sa modestie, sa prudence et les beaux talents qu'il avait reçus du ciel jetèrent un si vif éclat, que son maître s'appuyait sur lui en toutes choses. Les parents mêmes des enfants élevés en ce

(*) D'après le procès d'information relevé par l'autorité de l'Ordinaire.

lieu n'avaient rien de plus à cœur que de les voir confiés à son habile direction. C'est ainsi que le chevalier Gaspard de Fortessa voulut à tout prix lui remettre l'éducation de ses fils, et le chargea ensuite de les conduire à Lérida pour surveiller le couronnement de leurs études à l'Université de cette ville.

La Providence avait ménagé cette occasion pour réaliser les grands desseins qu'elle avait formés sur les destinées futures du V. Père. Pendant son séjour dans cette ville, Julien Roig suivit les cours de philosophie chez les Dominicains, et tout en vaquant à l'étude, il s'affectionna si fort à leur genre de vie et à la solidité de leur doctrine que, de retour dans son pays, il s'empressa de demander l'habit de l'Ordre au couvent de Majorque. Il le reçut des mains du Père Antoine Creus, le 17 décembre 1571, à l'âge de 27 ans.

En revêtant ces blanches livrées, le pieux jeune homme se mit à réfléchir sur les vertus auxquelles il devait principalement s'attacher pour se rendre digne de sa vocation ; et remarquant que l'Ordre des Frères Prêcheurs fait une spéciale profession de l'obéissance, il tourna tous ses efforts à l'acquisition de cette vertu. Il renonça absolument à sa propre volonté, et se rendit docile à la conduite de ses supérieurs, au point de ne savoir présenter une observation, si difficile que lui parût une chose commandée. Le nombre des Frères convers était alors plus restreint qu'aujourd'hui ; il arrivait par suite qu'on lui imposait souvent des travaux de nature à rebuter tout autre Religieux moins soumis. Il les faisait néanmoins avec promptitude et venait ensuite se prosterner aux pieds de son supérieur, pour demander pardon des fautes qu'il pouvait avoir commises dans l'exécution de ses ordres. Il vivait si peu satisfait de lui-même et si détrompé de toute estime personnelle, que par un vif sentiment d'humilité il se chargeait, auprès des malades, des corvées les plus basses et les plus pénibles. Volontiers il lavait les habits des Religieux; s'apercevait-il que sa tunique fût tant soit peu meilleure que celle de l'un de ses Frères, il changeait avec celui qui paraissait plus mal vêtu, s'estimant trop heureux de porter des vêtements en partie usés par d'autres. Il vaquait à l'oraison tout le temps que lui laissaient les exercices du chœur ou ceux que l'obéissance lui prescrivait. Il prenait son sommeil sur deux planches nues, qu'il couvrait d'une paillasse durant le jour, pour cacher sa mortification. Presque toutes ses nuits se passaient en prières, à genoux ou la face prosternée contre terre. Non content des jeûnes de l'Ordre, il demeurait deux ou

trois jours sans prendre d'autre nourriture qu'un morceau de pain rassis et déjà très dur.

Tels furent les coups d'essai du fervent novice; mais, sa profession faite, à quel degré de perfection n'éleva-t-il pas sa pratique des vertus religieuses! Frère Julien devint un parfait observateur de la Règle, un homme céleste par son détachement des créatures, un séraphin en charité, une copie vivante de l'Homme des douleurs par l'austérité de sa vie. Chaque jour, il recueillait pour son usage les fragments de pain qui provenaient de la distribution faite à la porte du couvent et ne mangeait au réfectoire qu'une très faible portion de sa pitance, laissant le reste aux pauvres. Il ne buvait que de l'eau, ou, s'il y ajoutait parfois quelques gouttes de vin, c'était assez pour voiler sa mortification, pas assez pour goûter la saveur du breuvage.

Tant qu'il demeura sous la gouverne du Père-Maître, il ne put donner libre cours à ses aspirations de pénitence; mais une fois qu'il eut été promu au sacerdoce, son esprit de sacrifice se déploya plus à l'aise. L'austère Religieux ceignit ses reins d'une lourde chaîne, se couvrit d'un cilice, et il se flagellait avec une rigueur qui semblait renouveler la cruauté des bourreaux à l'égard des martyrs. Supérieur, il se faisait frapper par ses frères, leur ordonnant de ne pas l'épargner. Pendant le temps des jeûnes d'Eglise, jamais il ne touchait à sa collation; il se privait même, le soir, d'un verre d'eau, quelle que fût sa soif, alors même qu'il dût la nuit suivante veiller un infirme.

L'attrait le plus fort que la grâce ait donné à ce véritable enfant de saint Dominique fut l'exercice de la charité envers les malades et les moribonds. Il n'est œuvre de miséricorde spirituelle et temporelle qu'il ne pratiquât à leur endroit, sans se laisser arrêter ni par son grand âge, ni par aucune difficulté du dehors. Hiver, été, la nuit, le jour, à la neige, à la pluie, comme aux plus vives ardeurs du soleil, il allait en tout temps visiter ses protégés, consolant les uns, exhortant les autres, et administrant les sacrements à ceux qui se trouvaient en danger. On ne saurait dire combien de mouvement il se donna pour les malades pauvres, ni combien de fatigues il s'imposa auprès des mourants. Il se rendait plus volontiers chez les gens du peuple que chez les riches : et se ressouvenant de Celui qui a porté nos plaies, nos infirmités et nos douleurs, il souffrait de bon cœur l'infection qu'exhalaient parfois de misérables masures où gisaient dans le dénuement quelques malheureux abandonnés.

II. — La ville de Manacor, où le vénérable Père fut envoyé en compagnie du Père Antoine Creus, pour y fonder un couvent de l'Ordre, devint, durant la plus grande partie de sa vie, le principal théâtre de son dévouement envers les malades. Dès qu'il y fut connu, on venait le chercher de fort loin pour le prier de les visiter. Il y allait à toute heure : et pour joindre à l'exercice de la charité la pratique de la mortification et l'observation ponctuelle de sa règle, il refusait tout véhicule qu'on lui eût amené. Arrivé au but, il se faisait une loi de ne rien accepter, quelque fatigué ou affaibli qu'il fût. Souvent même il passait la nuit au chevet des moribonds et, le matin, rentrait à jeûn à son couvent. Etait-il obligé de prolonger son séjour, il se contentait pour nourriture de la soupe préparée pour les ouvriers de la campagne. Jamais on ne put le décider à accepter d'autres aliments, ni le moindre présent ; ce qui édifiait d'autant plus qu'on n'ignorait point l'extrême pauvreté dans laquelle vivaient les Religieux, ses Frères, depuis leur installation, encore toute récente. Les pasteurs des paroisses partageaient cette édification, et se rassuraient sur le salut de leurs ouailles, quand ils les savaient entre les mains de ce saint prêtre. Plus d'une fois aussi, il plut à Dieu de favoriser sa charité, en lui révélant les nécessités de gens inconnus, auprès desquels le vénérable Père se rendait incontinent. Son compagnon de route était fort surpris de le voir aller frapper, même la nuit, à la cabane de paysans qui ne l'avaient point appelé, et qui semblaient n'attendre que son ministère pour paraître devant leur Juge.

La sainte vie du Père Julien et de ses confrères attira au couvent un certain nombre de vocations, et il fallut songer à l'établissement d'un noviciat en cet endroit même. La direction en fut confiée au vénérable Père. Son humilité et sa miséricordieuse compassion pour les malades unirent leurs voix afin de l'engager à décliner cet honneur ; mais l'obéissance demeura victorieuse, et il se soumit sans excuse aux ordres de ses supérieurs.

Dans ce nouvel emploi, le Père Julien parut tout renouvelé en ferveur et en mortification. Persuadé que l'exemple a beaucoup plus de force sur les jeunes gens que toutes les paroles, il devint « la forme » de son petit troupeau par la récollection, la pénitence et la ponctualité à toutes les prescriptions de nos saintes Constitutions : à dire vrai, il pratiquait ces vertus dans un degré et d'une manière si sublimes, que ses novices, en dépit de leur bonne volonté, ne pouvaient approcher de sa perfection.

Il avait pour eux une tendresse de père, et l'effusion de son cœur leur adoucissait les inconvénients qui provenaient de la pauvreté de la maison. Cette pauvreté, en effet, était telle qu'au réfectoire il fallait se contenter du pain quêté çà et là, ordinairement assez dur, et quelquefois même de simples légumes cuits à l'eau. Arrivait-il au Père-Maître de trouver à sa place un morceau de pain un peu plus frais, il le changeait aussitôt avec celui de ses novices ; ainsi faisait-il pour les autres choses à son usage.

Il prenait grand soin de former ses disciples à l'oraison, se rappelant ce qu'a dit saint Thomas, après les anciens Pères du désert, qu'un Religieux sans oraison est un soldat sans armes, un corps sans vie. Lui-même donnait l'exemple, et d'une façon héroïque, car plusieurs de ses novices ont déposé qu'il passait ordinairement la nuit entière en oraison, tantôt à genoux, tantôt prosterné, tantôt les bras en croix. Il avait aussi reçu en partage le don des larmes, avec une componction intérieure qui le portait à se frapper la poitrine comme le plus grand des pécheurs.

Tant de vertus excitèrent la rage de l'esprit infernal. Satan commença par inquiéter les novices de fortes tentations. Puis, voyant ses efforts rendus inutiles par les exhortations et les prières de leur supérieur, il se mit à l'attaquer lui-même. Une nuit que le vénérable Père prolongeait son oraison dans l'église, un autre Religieux, le Père Onufre Amoras, qui priait lui aussi, entendit soudain un bruit terrible. Il s'approche, et voit avec surprise une main invisible traîner par terre le Père Julien. On pourrait citer bien d'autres traits, si l'humilité du saint Religieux ne les eût soigneusement laissés dans l'ombre. Il se contentait de souffrir avec patience les mauvais traitements et de vaincre le démon par sa confiance en Dieu. Nous ne devons pourtant pas omettre la glorieuse victoire qu'il remporta dans une circonstance critique. Une misérable, poussée par l'esprit impur, simula une grave maladie et manda le Père Julien, soi-disant pour entendre sa confession. Quand elle fut seule avec lui, elle osa lui faire des propositions infâmes. L'homme de Dieu, se souvenant du chaste Joseph, agit comme lui : il s'esquive à la hâte, déclarant aux personnes de la maison que la malade a besoin d'examiner davantage sa conscience avant de se confesser. Toute sa vie, il garda le secret de ce triomphe sur l'enfer, et n'en parla qu'à sa mort au directeur de son âme, afin d'en rendre gloire à Dieu. Mais, à partir du jour où il avait ainsi couvert de confusion le prince des ténèbres, il se vit déli-

vré de ses obsessions. Un jour même, Satan dit à une énergumène ces paroles significatives : « Oh ! que je t'aurais fait de mal, sans la présence de ce visage brûlé ! » Ainsi désignait-il le P. Julien, par allusion à la cicatrice que, depuis son enfance, il portait sur la joue.

Les Pères du couvent de Majorque, désireux de posséder au milieu d'eux un homme d'une sainteré si éminente, firent tant d'instances auprès du Provincial, que celui-ci crut voir dans leurs manifestations l'appel de la Providence. Il envoya donc au vénérable Religieux l'ordre de revenir à sa maison d'origine, nonobstant les réclamations et les larmes des habitants de Manacor, qui tous regardaient le Père Julien comme leur soutien et leur consolation. Dès son arrivée à Majorque, on le chargea de l'éducation des novices. Il y introduisit les mêmes pratiques et y établit le même ordre qu'au noviciat de Manacor. Il eut la joie de former des sujets qui depuis honorèrent grandement par leur mérite le cloître et l'Eglise. A la longue, ses infirmités et les fréquentes sorties que lui imposaient les intérêts des malheureux contraignirent les supérieurs à le relever des fonctions de Père-Maître.

Dès lors, il s'abandonna totalement à l'exercice de la charité. On le vit passer jusqu'à huit nuits de suite au chevet des malades, et le matin venu, loin de prendre quelque repos, il célébrait la Messe à son retour au couvent, et se mettait ensuite au confessionnal pour trois ou quatre heures.

III. — Le serviteur de Dieu fut doué du don des miracles. Il en opéra plusieurs, avant et après sa mort, qui furent dûment constatés au procès juridique instruit par l'évêque diocésain. Un jour, il ne restait au couvent qu'une quantité de pain à peine suffisante pour cinq ou six personnes ; avec si peu, le bienheureux Père rassasia cinquante-six ouvriers venus par charité pour faire la cueillette des olives. Une autre fois, il fit un miracle semblable en faveur de ses novices, qu'il avait emmenés dans la campagne, et auxquels on avait oublié de porter à manger.

Le seul contact de sa main guérit un nommé Pierre Favre d'un mal d'yeux presque désespéré.

Sa prière affranchit du même mal une jeune personne pour laquelle on l'avait supplié : il dit à la mère, comme autrefois Notre-Seigneur en une circonstance analogue : « Allez en paix, votre fille est guérie. »

Un gentilhomme, appelé Antoine Pastour, se blessa si grièvement

d'une chute de cheval, que la mort paraissait inévitable, et il ne donnait aucun signe de connaissance. Le Père Julien se mit en prières : aussitôt le blessé recouvra la parole et peu après une parfaite santé

Dieu lui révélait aussi les besoins spirituels et temporels des malades. Nous en avons déjà marqué quelques exemples. Un jour, sous une inspiration spéciale, il se rendit de lui-même dans une maison, où il trouva une femme de mauvaise vie qui allait mourir sans sacrements. Il l'exhorta efficacement à renoncer à ses désordres, la confessa et lui obtint avec la santé la grâce de réparer sa vie scandaleuse par une conduite régulière et chrétienne. Cette même lumière surnaturelle lui ayant fait connaître l'innocence d'une femme faussement accusée d'adultère, sa charité n'eut aucun repos qu'il ne l'eût délivrée de la prison et réconciliée avec son mari.

Le zèle du V. Père pour le secours des moribonds et des affligés devait être l'occasion de sa mort comme elle était la raison de sa vie. Appelé par une affaire qui intéressait le salut des âmes à Muro, petite localité distante de Majorque d'une journée de marche, il s'y rendit à pied et revint de même sous les ardeurs brûlantes du soleil. Malgré sa lassitude, il s'arrêta par esprit d'obéissance au Monastère de Sainte-Marguerite, dont il était le confesseur extraordinaire. Il y entendit toutes les Religieuses qui étaient au nombre de soixante, et se retira saisi d'une forte fièvre. L'homme de Dieu comprit que sa fin approchait et s'y disposa par une humble confession générale. Ensuite il reçut avec grande dévotion les Sacrements de l'Eglise, et, ne voulant plus s'occuper que du soin de sa conscience et de la pensée de Dieu, il pria de ne plus laisser entrer personne dans sa chambre.

Cependant on ne put refuser la consolation de le voir à l'évêque Simon de Banza, Religieux de l'Ordre, son compagnon de vêture et de noviciat, ni à Don Jérôme Fortessa, chanoine de la cathédrale. « Eh quoi! Père Julien, lui demanda le prélat, vous ne me dites mot! — Ce que j'ai à vous dire, répondit le mourant, c'est de prendre grand soin des pauvres, et de les secourir de tout votre pouvoir, car c'est là l'une de vos plus graves obligations. » Don Fortessa, l'ayant prié de se souvenir de lui devant Dieu, reçut cette réponse : « Monsieur le Chanoine, faites toujours ce que vous voudriez avoir fait à l'heure de la mort. »

Le 9 septembre 1613, le V. Père s'en allait recevoir la récompense des bonnes œuvres qu'il avait pratiquées dans l'Ordre durant l'espace

de quarante-deux ans. Il était dans la soixante-neuvième année de son âge.

Dieu voulut que les funérailles de cet humble Religieux fussent relevées par l'assistance et le concours de toute la ville et des environs. Son sépulcre devint glorieux. L'évêque ordonna que le corps du défunt demeurât trois jours exposé dans l'église. Des personnages illustres par leur noblesse ou par leur rang dans l'état ecclésiastique vinrent s'offrir à porter la vénérable dépouille de l'infirmerie à l'église. Prêtres, laïques, chevaliers, officiers de justice et de ville, aussi bien que le commun du peuple, s'empressèrent de baiser ses pieds et ses mains, avec un religieux respect.

Le vice-roi et les seigneurs du Conseil royal s'estimèrent heureux de lui donner cette marque de vénération : tous purent constater avec admiration, en lui prenant les mains pour les baiser, qu'elles étaient douces et flexibles comme celles d'un homme vivant. On ne put empêcher que les habits ne fussent coupés en morceaux et emportés comme des reliques. Les malades réclamaient à haute voix l'intercession du Père Julien et plusieurs furent guéris par l'attouchement de son corps ou de quelque parcelle de ses vêtements. Il fallut faire la garde autour du cercueil. Six Religieux suffisaient à peine à recevoir les objets que chacun désirait faire toucher aux restes du saint homme. On fit approcher de petits enfants malades, au nombre de plus de six cents ; plusieurs d'entre eux reçurent le bienfait de la santé.

On dut enfin fermer l'église et procéder de nuit à l'inhumation. Le corps fut déposé sous un sarcophage au-dessus du sol, dans la chapelle de Sainte-Catherine de Sienne. Quand, le lendemain, on rouvrit les portes, les cris du peuple privé de voir le cher objet de sa dévotion remplirent le saint lieu. De toutes parts on se porta vers le tombeau : on le couvrait de baisers, on y appliquait chapelets et médailles, on invoquait à haute voix le serviteur de Dieu. Toutes les paroisses et les communautés de la ville vinrent spontanément à notre église pour y chanter un Répons de l'Office des morts. Le Prieur du couvent célébra la Messe qui fut chantée solennellement par la maîtrise de la cathédrale, et l'évêque prononça lui-même l'oraison funèbre. Des miracles continuèrent à s'opérer au sépulcre du Père Julien Roig. Le procès entrepris par ordre de l'Ordinaire en choisit une dizaine des principaux, avec toutes les constatations juridiques, pour être soumis à l'examen du Saint-Siège, en vue de la béatification.

LE MÊME JOUR

1286 — A Metz, le V. Père ANDRÉ D'AYEST, de haute extraction, d'une vertu plus haute encore. Il fut appelé à la récompense éternelle le 9 septembre 1286, après avoir eu la joie d'assister aux fêtes splendides de la consécration de notre église de Metz. A sa prière, son frère « qui était le refuge commun de la noblesse incommodée », donna sans compter aux travaux de la construction conventuelle et notamment orna de vitraux les fenêtres du réfectoire. — (Père Chapotin : *Hist. des Dominicains de la Province de France.*)

13.. — Au royaume de Naples, le V. Père JACQUES CAIAZA, originaire de Capoue, remarquable par sa piété et son érudition. Le roi de Naples, Charles II, qui le tenait en profonde estime, le chargea, l'an 1303, d'une ambassade spéciale auprès du pape Boniface VIII. Le prince retira de sa prudente négociation toute la satisfaction qu'il pouvait attendre d'un Religieux qui n'avait à cœur que Dieu et les intérêts de sa couronne. Nous ignorons la date de la mort du vénérable Père, arrivée très probablement vers la fin du premier siècle de l'Ordre. Il vivait encore à l'époque de la fondation du couvent d'Aversa, placé sous le vocable de saint Louis, car nous savons qu'il assista à la cérémonie de la pose de la première pierre, cérémonie présidée par son souverain, le roi Charles II. — (*Theat. Dom.*)

1519 — A Leipsig, le V. Père JEAN TETZEL, Inquisiteur de la foi.

Pour avoir été le premier adversaire de Luther dans la question des Indulgences, ce vaillant athlète de la vérité catholique s'est attiré toutes les colères de l'hérésie. Il n'est inventions odieuses, sanglantes railleries, calomnies et persécutions que les prétendus réformés n'aient déversées sur sa personne. Tantôt ils en font un charlatan allant de ville en ville, avec un compère, Fra Bartholomée, montant un char magnifique où la Bulle, étalée sur un coussin de velours, occupe la place d'honneur, et, après le sermon, vendant de petites cédules de pardons aux foules éblouies ; tantôt ils le dépeignent comme un moine ignorant, ayant pour toute éloquence une parole fougueuse, offensante des oreilles pies, blasphématoire à l'égard de la sainte Vierge. Faut-il avouer que, pendant un temps, pareils mensonges trouvèrent crédit jusque dans le camp des catholiques?... Mais enfin, la vérité s'est fait jour, et, chose digne de remarque, la réhabilitation du fils de

saint Dominique est venue, en partie, d'auteurs protestants, impartiaux et mieux renseignés sur l'exactitude des faits.

Né à Pirna, près de Dresde, vers 1460, Jean Tetzel fit d'excellentes études dans l'Université de Leipzig, et, l'an 1487, fut reçu bachelier en philosophie, sixième sur cinquante-six candidats. Il entra dans l'Ordre des Frères Prêcheurs, dont il devint une des lumières en Allemagne, au dire du luthérien Lindner, non moins qu'un orateur entraînant, d'après Buddée, autre écrivain de la Réforme. Pour sa science et ses vertus, Thomas de Vio, Général de l'Ordre, lui conféra, dit Echard, le titre de Maître en théologie, et plus tard l'institua Inquisiteur de la foi en Pologne. L'an 1516, on trouve Tetzel remplissant le même office à Francfort-sur-l'Oder. C'est alors que parut la fameuse Bulle des indulgences. L'archevêque de Mayence, Albert de Brandebourg, délégué par Léon X pour la promulguer en Allemagne, en confia le soin à Tetzel qui « peu auparavant, écrit Pallavicini, s'était acquitté heureusement d'une commission semblable pour les chevaliers teutons, et qui, par ses connaissances, autant que par son titre d'Inquisiteur, offrait des garanties suffisantes de talent et de probité » (1).

Avant d'aborder sa délicate mission, le V. Père publia une *Instruction sur les devoirs des prédicateurs d'indulgences*, vrai programme, contenant, entre autres déclarations, que « le pécheur doit se repentir et se confesser pour gagner les indulgences ».

Outre ce petit traité, il reste de Tetzel des fragments de sermons ; la doctrine catholique pour le gain des indulgences y est clairement exposée dans les mêmes termes que le Souverain Pontife emploie de nos jours, comme aux siècles passés, toutes les fois qu'il annonce au monde l'un de ces grands bienfaits spirituels destinés à ranimer les saintes énergies du christianisme : confession, communion, visite d'églises, jeûnes et aumônes.

Enfin, parmi les cent six propositions que le docteur dominicain fit imprimer à Francfort, en réponse aux thèses du novateur, on y trouve les suivantes, directement opposées à la doctrine protestante du libre examen d'après la Bible : « Il faut enseigner aux chrétiens que l'Eglise tient pour catholiques nombre de vérités qui ne sont explicitement consignées ni dans l'Ancien, ni dans le Nouveau Testament. »

« La tradition et l'enseignement oral sont plus anciens que l'Ecriture. » Après trois siècles, des docteurs protestants, sincères et éclairés, ont répété presque mot pour mot les déclarations de Tetzel.

Dans la biographie de Thomas de Vio, on a vu Luther aux prises avec Tetzel, avant de comparaître devant le cardinal lui-même ; on l'a vu opposer un débordement d'injures à la dialectique puissante du docteur dominicain. On a vu les écoliers de Wurtemberg, sûrs de plaire au maître, brûler,

(1) *Histoire du Concile de Trente*, Liv. I, ch. III.

aux cris de « Mort à Tetzel ! vive Luther ! » les réponses de l'Inquisiteur aux sophismes de l'hérésiarque. A partir de ce moment, l'infortuné Tetzel, en butte à tous les sarcasmes, toutes les avanies, tous les genres d'embûches, dut abandonner la lutte. Du moins, de sa retraite, goûta-t-il encore la satisfaction de voir d'autres champions catholiques se dresser en face de l'hérésie naissante.

Il est vrai, ce fut avec peu de succès. Silvestre de Priéro, maître du Sacré-Palais, se heurta, à son tour, contre la mauvaise foi du novateur.

Cajetan, chargé par le Saint-Père de réconcilier avec l'Eglise le moine en révolte, échoua pareillement.

Léon X, ami de la paix, désireux d'épuiser toutes les ressources de la miséricorde et les moyens de persuasion, avant de lancer la foudre, choisit pour nonce un chanoine de Mayence, nommé Charles Miltitz. Ecclésiastique d'un rang inférieur à celui du cardinal-légat, homme au caractère doux et conciliant, Saxon comme Luther, il paraissait plus propre que tout autre à dissiper les antipathies et à prévenir les défiances du moine augustin.

Le plan de Miltitz fut promptement dressé : pour calmer les dissensions, il imposerait en même temps silence aux partis opposés. Sur la fin de décembre 1518, il arrive à Altenbourg, et, tandis qu'il écrit à l'Electeur de Saxe Frédéric, pour solliciter son concours, et obtenir d'être mis en rapport avec Martin Luther, il mande également à Tetzel de venir le trouver.

Le V. Père, malade à Leipzig, s'excusa par une lettre qui mérite d'être citée en entier.

« Votre Seigneurie me prie de me rendre à Altenbourg, pour une communication importante qu'elle veut me faire. J'obéirais avec empressement si je n'en étais empêché par les douleurs qui m'accablent et les périls qui m'environnent. Frère Martin Luther a soulevé contre moi, non seulement en Allemagne, mais en Bohême, en Hongrie, en Pologne, tant de préventions et de haines, que je ne suis en sûreté nulle part. A Augsbourg, et dans sa conférence avec le cardinal Cajetan, et dans son appel au Pape, il m'a fait passer pour un hérétique et un blasphémateur. Malgré l'évidence, il s'obstine à m'accuser surtout d'avoir indignement insulté la Sainte Vierge.

« C'est en vain que, dès l'origine, j'ai détruit cette calomnie, de bouche et par écrit, et que j'ai mis mon sermon sous les yeux du Saint-Père. Frère Martin n'abandonne pas son odieux système ; il s'est emparé de l'opinion, il a fanatisé le peuple. Il a ameuté contre moi les esprits, si bien que, lorsqu'après avoir prêché, je descends de chaire, j'aperçois en face de moi des regards menaçants. De braves et pieux catholiques m'ont averti d'être sur mes gardes, car plus d'un disciple de Luther n'hésiterait pas à me donner la mort.

« Je vous verrais avec autant de bonheur que si je voyais un ange ; mais, au nom de Dieu, ayez pitié de mes réelles souffrances et de mes justes frayeurs. Que Votre Seigneurie veuille bien comprendre que je ne puis aller la trouver sans péril pour mes jours. Je n'ai cessé d'aimer le Saint-Siège ; je

l'aimerai jusqu'à mon dernier soupir. Depuis cette malheureuse révolte, j'ai défendu ses droits et soutenu sa doctrine, au détriment de ma réputation et de ma sécurité. Que je meure à la peine, il importe peu, pourvu que l'Eglise triomphe ; dois-je cependant aller au-devant de la mort ? Que Votre Grandeu daigne me dire ce que j'ai à faire. Je suis prêt à lui obéir, si je le puis sans danger. — Leipzig, le dernier jour de décembre 1518. »

De son côté, le Provincial des Dominicains, Hermann Rab, appuya la réponse de son subordonné, en écrivant au nonce.

« Vous savez tout ce que le Révérend Père Maître Jean Tetzel a eu à souffrir de la part de Frère Martin Luther, en prenant en mains les intérêts du Siège apostolique, qu'il n'a cessé de défendre, au péril de sa réputation, comme le prouvent assez et les sermons qu'il a prêchés en public et le témoignage de tous ceux qui l'ont entendu. Qui a lu l'appel de Luther et ses autres écrits peut se faire une idée des fureurs de ce moine contre Tetzel. Je ne sais, en vérité, si l'on trouverait un autre homme qui, pour l'honneur de la religion et la suprématie du Saint-Siège, ait autant fait et souffert que lui. Ah ! si notre Saint-Père le savait, je ne doute pas qu'il ne récompensât un si beau dévouement. Les maux qu'a supportés et que supporte encore ce bon Religieux, nous ne saurions les énumérer. Ce qu'on accumule sur sa tête d'outrages, d'insultes, d'atroces calomnies, nos places publiques sont là pour le dire. Je me permets donc de le recommander à Votre Paternité ; qu'elle veuille bien le prendre sous sa protection, sous la protection du Saint-Siège, qu'il continue à défendre courageusement, malgré ses entraves. Je voudrais que Votre Seigneurie eût entendu le sermon qu'il a prononcé le jour de la Circoncision, et vous auriez jugé quel amour il porte à la Chaire de saint Pierre. Encore une fois, je vous le recommande. »

Ces deux lettres étaient de nature à dissiper les nuages. Mais, en traversant la Saxe, Miltitz avait recueilli les propos diffamatoires lancés contre Tetzel, et ses préventions, loin de tomber, n'avaient fait que s'affermir dans les colloques d'Altenbourg. Après quelques semaines, il se rendit lui-même à Leipzig, fit appeler le prédicateur des indulgences, et devant ses supérieurs atterrés, menaça de le dénoncer au Pape. Tetzel essaya vainement de détromper le nonce : explications, prières n'y purent rien. Il se retira sans murmurer, mais ce fut pour tomber sur sa pauvre couche, en proie à une fièvre ardente. Il comprit que tout était fini pour lui sur la terre ; qu'il allait descendre dans la tombe, frappé au cœur par le ministre du Pontife pour lequel il mourait.

Quand les Dominicains virent que la dernière heure de leur frère était arrivée, ils se rangèrent, selon l'usage de l'Ordre, autour de son lit pour chanter le *Salve Regina*. L'antienne terminée, au moment où toutes les voix réunies murmuraient : *Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei genitrix*, l'agonisant poussa un léger cri, leva les yeux au ciel et rendit l'âme.

En apprenant la maladie du Frère Prêcheur, Luther s'était « empressé de

lui écrire une lettre bienveillante pour le consoler, l'engager à prendre courage, disant qu'il avait tout oublié ».

C'est Luther qui se rend ce témoignage. On voudrait croire à la sincérité d'un si généreux langage ; malheureusement l'histoire montre l'hypocrite poursuivant sa victime jusque dans la tombe. Le véritable bourreau de l'infortuné Tetzel, n'est autre que Martin Luther. (Pallavicini ; Echard et *alii aut. prob.*)

1537 — A Rome, mourut au couvent de la Minerve, l'Illustrissime Père NICOLAS DE SCHOMBERG, archevêque de Capoue, légat apostolique, cardinal du Titre de Saint-Sixte.

Nicolas, fils de Thierry de Schomberg, issu d'une noble et antique famille, dans la Misnie, naquit le 23 août 1472. Jeune encore il entreprit le voyage de Rome, soit dans un but de piété, soit par le seul désir de satisfaire sa curiosité ou même de se perfectionner dans les arts.

Il se trouvait à Pise en 1495, suivant le cours de droit dans l'Université de cette ville, lorsque Jérôme Savonarole y fut envoyé par la République de Florence vers le roi Charles VIII. Nicolas de Schomberg entendit plusieurs fois ses prédications, et, touché par l'onction de la grâce, résolut de mépriser les plaisirs d'ici-bas pour mériter les joies du ciel. La haute idée qu'il conçut en même temps de la sainteté de Savonarole l'engagea à le suivre à Florence, afin d'être mieux à même de profiter de sa direction. Pendant plusieurs mois, le jeune homme continua ses études dans les écoles de cette ville ; mais on remarquait qu'il fréquentait encore plus les églises que les cours de l'Université. En quelque endroit que Savonarole dût prêcher, on était sûr d'y trouver notre étudiant.

Il avait éprouvé par une heureuse expérience que Dieu attachait toujours une grâce particulière et une secrète onction aux paroles du célèbre prédicateur. Celui-ci, de son côté, n'avait pas tardé à distinguer dans son auditoire cet adolescent, qui ne montrait de goût que pour la vertu. Il le prit en affection, et ses entretiens particuliers ne lui furent pas moins profitables que ses discours publics. Le docile disciple ne quittait jamais le Maître que plus désabusé des vanités du monde, plus instruit de ses devoirs et plus embrasé du désir de mener une vie cachée en Dieu avec Jésus-Christ. Bientôt il vint demander l'habit de Saint-Dominique, et avant la fin de l'année 1497, à l'âge de 25 ans, il faisait sa profession solennelle, au couvent de Saint-Marc, entre les mains de son guide et Père spirituel.

Tous les historiens qui ont parlé des personnages illustres attirés à la vie parfaite par le ministère de Savonarole, ont fait mention de Nicolas Schomberg, dont la piété et la ferveur ne se démentirent jamais, pas plus que son attachement à celui qu'il vénérait comme son Maître. Il ne parut ni troublé, ni scandalisé de tout ce que le serviteur de Dieu eut à souffrir de la malice des hommes ou des démons. Rien ne fut capable d'affaiblir les sentiments de

confiance et d'affection dont il était rempli pour un homme juste, indignement persécuté. Il l'avait admiré lorsque tout le monde accueillait ses paroles comme des oracles; il le respecta davantage peut-être, quand une vile populace le chargea d'anathèmes. Fidèle à ses maximes, il persévéra avec le secours de la grâce dans la vie pénitente qu'il avait embrassée. Ses vertus et ses talents, en attendant de plus hautes dignités, allaient recevoir une juste récompense. L'Université de Florence le décora du titre de docteur, et ses collègues de Saint-Marc l'élurent pour supérieur.

Le R^me^ Père Jean Clérée le prit ensuite pour l'un de ses Assistants et le nomma Provincial de Terre-Sainte en 1507, dix ans seulement après sa profession. L'année suivante, Nicolas Schomberg succédait à Cajetan, nommé Général, dans sa charge de Procureur de l'Ordre. Ce nouveau poste mit en pleine lumière ses rares qualités. Estimé de tout le Sacré Collège, il se fit des Cardinaux autant d'amis et d'admirateurs. Plusieurs Souverains Pontifes l'employèrent dans d'importantes commissions; c'est ainsi que nous le voyons assister au cinquième Concile de Latran, et au consistoire où fut examinée et condamnée l'hérésie de Luther.

Le V. Père prononça en présence de Jules III plusieurs discours, qui furent fort applaudis, et Léon X ayant fondé le Collège de la Sapience, confia la première chaire de théologie au docte Religieux. A la mort du cardinal Hippolyte d'Este, le même Pape le nomma archevêque de Capoue, le 12 septembre 1520.

Nicolas Schomberg alla aussitôt occuper son siège. Ses soins pour le troupeau qui lui était confié ne l'empêchèrent point de continuer à s'employer dans les affaires qui intéressaient le bien général de l'Eglise et la paix des peuples. Clément VIII le mit au nombre de ses amis et de ses conseillers de confiance, honneur que le vénérable prélat méritait à tous égards pour son intégrité, sa droiture, son zèle et ses lumières. Dans les rudes épreuves du pontificat suprême, le Pape trouva toujours en lui un ami sincère, fidèle et prudent, capable de compatir à ses peines et de lui inspirer les moyens propres à éviter de plus grands maux ou à en faire son profit.

Après les révolutions causées en Italie par les armées de Charles-Quint et de François I^er^, les puissances chrétiennes envoyèrent leurs ambassadeurs à Cambrai pour s'entendre sur un traité de paix qui fît cesser ces luttes désastreuses et conciliât les intérêts de tous. Notre archevêque fut choisi par Clément VIII pour cette importante négociation : les auteurs italiens prétendent que, par sa prudence et son habilité, il contribua beaucoup à l'heureux succès du congrès. Ce fut d'abord vers François I^er^ que le Légat apostolique fut envoyé; mais ce prince le pria de s'arrêter à Avignon jusqu'à ce que, mieux instruit des intentions de Sa Sainteté, il lui laissa la liberté de remplir sa légation. L'archevêque se rendit à la cour de France et de là à Cambrai, où il ménagea les choses avec tant de dextérité, que le traité fut enfin signé à la satisfaction générale. Cela se passait en 1529. Pendant les quatre ou

cinq années suivantes, Nicolas Schomberg s'occupa presque exclusivement de la conduite de son diocèse. Mais l'éclat de ses vertus et sa réputation allaient grandissant et donnèrent de si avantageuses impressions de son mérite, qu'il fut sur le point, à deux conclaves, d'être placé sur la chaire apostolique, bien qu'il n'eût pas encore été promu au cardinalat.

Paul III, dès son élection, eut à cœur de lui déférer des marques publiques de son estime. Ayant résolu de convoquer un Concile général pour travailler à l'extinction du luthéranisme, il comprit qu'il devait s'entourer d'hommes expérimentés, capables de le soutenir dans cette grande entreprise. Ce fut pour ce motif que le 20 mai 1535, il fit une promotion de sept cardinaux. Nicolas de Schomberg, le premier nommé dans cette création, eut le titre de Saint-Sixte.

Eloigné de tout esprit d'ambition et d'orgueil, notre prélat n'avait point désiré ce nouveau degré d'élévation : l'éclat de la pourpre ne devait point l'éblouir. Il parut dans cette éminente dignité ce qu'il avait été dans le cloître et l'épiscopat : régulier, modeste, pénitent, ennemi de l'avarice et du faste. Sa conduite, au dire d'un de ses historiens, pouvait servir aux autres de modèle et d'exemple, conforme de tous points aux maximes de l'Evangile et à l'esprit des saints Canons.

Le cardinal de Saint-Sixte était si persuadé que la résidence est un des premiers et plus essentiels devoirs d'un Pasteur que, dès qu'il se vit dans la nécessité de s'arrêter à la cour de Rome pour aider le Pape dans le gouvernement de l'Eglise, il se démit de son archevêché de Capoue, au grand regret du clergé et du peuple, qui avaient goûté pendant quinze ans, sous son administration, les douceurs de la paix. Sa Sainteté lui donna une riche abbaye de Florence, que le pieux cardinal n'accepta qu'afin de lui rendre son ancienne splendeur. Et quand, par son crédit, il y eut fait tout le bien qu'il s'était proposé, il la remit au Souverain Pontife et obtint qu'elle serait désormais et à perpétuité unie à l'hôpital de Florence.

De tels exemples de charité et de désintéressement le rendaient véritablement précieux à l'Eglise, dans un temps surtout où l'on sentait un besoin particulier d'hommes de ce caractère. On comptait beaucoup sur son habileté, et personne ne doutait qu'il ne serait l'un des plus beaux ornements du prochain Concile. Mais la mort l'enleva de ce monde avant la convocation projetée, le 9 septembre 1537. Ce fut un deuil universel. Les Florentins surtout, qui le considéraient comme leur concitoyen, leur bienfaiteur et le protecteur de leur République, le pleurèrent longtemps. Les monastères, l'hôpital, qui avaient tant reçu de ce généreux cardinal, furent unanimes à lui payer le tribut de la reconnaissance par leurs prières et leurs larmes.

A l'exemple du cardinal Cajetan, qui avait porté le même titre de Saint-Sixte, Nicolas de Schomberg demanda à être inhumé à la porte de notre église de la Minerve, sans aucun faste, ni aucune distinction. On respecta sa dernière volonté, mais on eut soin de faire graver sur la simple pierre qui

recouvrait ses restes, une épitaphe digne de la mémoire de ce grand homme (1). Nous n'avons de lui que cinq sermons, sur la tentation de Jésus-Christ dans le désert, prononcés devant le Pape Jules II et quelques lettres conservées dans le recueil de celles des Princes. — (Touron,)

1647 — A Valence, en Espagne, au Monastère de Sainte-Marie-Madeleine, la mort du V. Père JEAN-BAPTISTE BENET, profès du couvent de Saint-Onufre. C'était un homme plein de religion, grand en humilité admirable en modestie, et une colonne de l'observance régulière. Il baisait les pieds des novices, quoiqu'il fût leur Père Maître. Il suivait le chœur sans dispense, bien que lecteur de philosophie et de théologie : outre les jeûnes de l'Ordre, qu'il gardait exactement, il jeûnait au pain et à l'eau les veilles des fêtes de la Sainte Vierge, des Saints Apôtres et tous les vendredis de l'année. Il portait sous sa tunique un âpre cilice et se disciplinait jusqu'au sang. Il passait plusieurs nuits dans des veilles sacrées : tout son temps était partagé entre l'oraison, l'étude, le ministère du confessionnal et les œuvres de miséricorde envers le prochain. L'ennemi commun du genre humain le persécuta souvent à outrance ; mais le V. Père le mettait ordinairement en fuite par ces paroles du Prophète : « Eclairez mes yeux, afin que je ne m'endorme jamais dans la mort ; de peur que mon ennemi ne dise : J'ai eu l'avantage contre lui. » Plein de l'esprit des prophètes, il pénétra les secrets des cœurs et prédit plusieurs événements que l'avenir se chargea de réaliser. Enfin, le 9 septembre de l'année 1647, muni des sacrements de l'Eglise, il remit son âme aux mains de son Créateur. Le concours du peuple à ses funérailles tient du prodige : ses vêtements furent mis en lambeaux ; on dut les renouveler plusieurs fois. On crut, non sans fondement, que le Monastère des Religieuses de notre Ordre, où le serviteur de Dieu termina sa sainte vie, fut préservé par ses mérites du fléau de la peste, qui ravageait alors toute la ville. — (*Acta cap. gen. anno* 1650).

14.. — Au Royal Monastère de Saint-Dominique de Tolède, la V. Mère SANCHE PONCE. L'évêque de Monopoli a écrit à son sujet, qu'après avoir passé sa vie dans l'exercice continuel des vertus religieuses, elle eut le bonheur, à sa mort, d'être favorisée de la musique des Anges que ses

(1) Hoc vili, quem a tergo, lector, habes tumulo
Conditus est is, in quo mira rerum peritia,
Catholica Doctrina, atque Religio fuit,
Nicolaus Schomberg, natione Suevus, Ord. Prædicatorum,
Cardinalis Capuanus a Paulo III, P. M., creatus.
Quem nobilem genere ipsa nobiliorem dedit virtus;
Qui tanto majori laude post mortem efferendus est,
Quanto ipse moriturus eam fugere curavit.

compagnes entendirent également. Ces dernières virent en même temps de brillantes lumières se lever dans l'air, ce qui leur fit comprendre que la V. Mère allait s'éclipser sur la terre pour luire éternellenment dans le ciel. — (J. de Réchac.)

15.. — Au monastère du Tiers-Ordre, dans la ville de Valence, en Espagne, la V. Mère ESPÉRANCE DE BORNEGALA. Elle se conserva toujours pure de corps et d'esprit. Son âme innocente éprouvait tant de douceur à s'entretenir avec l'aimable Jésus, qu'elle restait au chœur tous les soirs jusqu'à minuit en méditant uniquement sur le mystère de sa naissance. Cette pratique lui attira d'abondantes bénédictions. Une fois, entre autres, le divin Enfant lui apparut et vint se placer dans ses bras, comme le bien-aimé de son cœur. La chose fut remarquée par une de ses compagnes qui passait alors devant la porte de la chapelle, et cette vue lui inspira une singulière estime pour celle qui était ainsi favorisée du Roi du ciel. — (Pio.)

1669 — A Albi, la vertueuse FRANÇOISE DE RAVAILLE, du Tiers-Ordre, sœur du V. P. Réginald, l'une des gloires de l'Ordre et de l'Université de Toulouse et nièce de la V. Mère Marguerite de Barthe, dont nous avons parlé ailleurs. Dès son enfance, elle s'adonna au service de Dieu et lui consacra le lis de sa chasteté, qu'elle entoura des épines d'une rigoureuse mortification. Elle se macérait par de fréquentes disciplines et portait constamment une chaîne de fer. De la fête de Sainte-Croix de septembre à l'entrée du carême, elle jeûnait le lundi, le mercredi et le vendredi : quatre fois la semaine elle se levait à minuit pour faire oraison et s'approchait de la Table sainte. Elle souffrit sa dernière maladie sans s'aliter, se tenant seulement assise sur une chaise. Son unique consolation était de penser à son Sauveur crucifié, et de lui adresser de fréquents soupirs. Enfin les forces venant à lui manquer, elle prit le crucifix, le serra sur son cœur et mourut en le couvrant de baisers. Aussitôt qu'elle eut rendu le dernier soupir, son visage, depuis longtemps défait par les austérités de sa vie, apparut tout éclatant de beauté : ceux qui vinrent visiter sa dépouille publiaient hautement n'avoir jamais contemplé une morte d'un si suave aspect. Son heureux trépas arriva le 9 septembre 1669. — (*Mém. d'Albi.*)

X SEPTEMBRE

Le grand martyre de 1622 au Japon,
ou les Bienheureux
FRANÇOIS MORALÈS, ANGE ORSUCCI,
ALPHONSE DE MENA,
JOSEPH DE SAINT-HYACINTHE,
HYACINTHE ORFANEL,
Prêtres de l'Ordre de Saint-Dominique,
et leurs quarante-sept compagnons (*).

SAINT François Xavier, en mourant, laissait au Japon une riche moisson d'âmes qu'il fallait entretenir et augmenter encore, s'il était possible. Ne pouvant plus suffire à la tâche le Père Gaspard Coëllo, vice-Provincial des Jésuites, s'adressa, en 1584 et en 1585, aux Dominicains de la Province des Philippines pour réclamer leur concours. Malgré cet appel, il fallut attendre. Certains membres de la Compagnie, guidés par une prudence excessive et une émulation trop personnelle, retirèrent ensuite cette demande, alléguant un bref de Grégoire XIII, qui leur donnait cette mission à l'exclusion de tout autre Ordre religieux. Sixte-Quint abrogea, en faveur des Franciscains, cette disposition de son prédécesseur, et les enfants de saint Dominique auraient pu, ce semble, bénéficier de la concession du Souverain Pontife : Dieu qui tient en sa main les événements et les hommes fit entrer nos Pères au Japon par une autre voie.

En 1587, le grand mandarin du royaume de Firando écrivait à

(*) D'après la relation authentique de trois témoins oculaires, religieux de l'Ordre ; *Hist. Philipp.*; Bulle de béatification.

l'évêque de Manille pour lui demander des prêtres de Saint-François, désireux qu'il était de recevoir le baptême de leurs mains.

Un peu plus tard, l'an 1592, Taïcosama sollicita du même prélat des missionnaires appartenant aux Ordres de Saint-Dominique, de Saint-François et de Saint-Augustin. Enfin en 1601, un vaisseau du Japon abordait à Manille. Nos Pères édifiés de la bonne tenue des chrétiens japonais, qui s'empressèrent de fréquenter l'église, s'informèrent auprès d'eux de la religion de leur pays, et comprirent, sur leurs réponses, combien la présence de missionnaires serait précieuse dans le royaume de Sat-suma, vu le grand nombre de fidèles et le manque absolu d'apôtres dans cette région. Cependant, pour ne point brusquer les choses, ils remirent au capitaine du vaisseau, à l'adresse du roi, une lettre par laquelle ils offraient leurs services à Sa Majesté. Ils en reçurent la réponse suivante, que nous transcrivons mot à mot de l'original japonais :

« Tintionguen, le tono (ou roi) du royaume de Sat-suma écrit avec soin, diligence et respect aux Pères de Saint-Dominique du royaume de Luçon. L'année dernière un vaisseau marchand de mon royaume alla au royaume précieux de Luçon. Ceux qui l'avaient monté prièrent les Pères de venir avec eux dans mon royaume : ce qui pourtant ne fut pas alors accompli. Or, j'ai ouï dire que vous traitez parfaitement bien ceux qui de mes Etats passent vers vous. Cela a été rapporté à mes sujets qui sont ici. Ils en éprouvent de la joie; je vous attends donc avec grand plaisir. Venez au plus tôt sans rien craindre de fâcheux. Je vous prie, n'oubliez pas cette mienne lettre. L'an sixième de Keycho, le 22 du neuvième mois. »

On délibéra sur le contenu de la missive, et après avis favorable des deux états ecclésiastique et séculier, on conclut qu'il ne fallait pas balancer, car cette mission ne pouvait manquer d'être très utile à la propagation de l'Evangile. On eut recours à la prière, et le Père François Moralès, Prieur de Manille, fut désigné pour chef de cette expédition pacifique.

II. — Avant de continuer la narration, indiquons sommairement quelle avait été la vie antérieure de ce grand Religieux.

François Moralès naquit à Madrid, le 14 octobre 1567, et entra jeune encore au couvent des Frères Prêcheurs de Saint-Paul de Valladolid. Vers cette époque, Michel de Benavidès, l'un des premiers fondateurs de la Province des Philippines, devenu plus tard évêque de

la Nouvelle-Ségovie et archevêque de Manille, vint en Espagne pour servir les intérêts de son Ordre et chercher des ouvriers évangéliques. Le récit des périls et des conquêtes de ses missions lointaines détermina le Père Moralès à suivre le saint Religieux; ils partirent ensemble de Cadix avec plusieurs autres Pères, en 1598. Arrivé aux Philippines, François Moralès fut successivement employé à l'enseignement et à la prédication, ce qu'il fit avec un égal succès et une modestie exemplaire. Il fut élu Prieur par les Religieux du couvent de Manille, qui espéraient le garder encore longtemps auprès d'eux. Mais Dieu appelait son serviteur au rude et difficile ministère de la conquête du Japon. Sans cesse il soupirait après cette mission : « Au Japon! s'écriait-il, au Japon! ô mes frères, la belle chose que le Japon! »

Cette grâce lui fut enfin accordée : il fit partie de la première expédition, en qualité de Vicaire provincial, l'an 1602, comme nous venons de le dire. Avec lui s'embarquèrent les Pères Thomas Fernandez, Alphonse de Mena, Thomas du Saint-Esprit et le Frère Jean de Abadia. Ils mirent à la voile le jour de la Sainte-Trinité, partant, comme les Apôtres, dépourvus de biens temporels mais riches des dons de la grâce, et pleins de confiance en Dieu. Pour mieux pratiquer la pauvreté, ils abandonnèrent entre les mains du capitaine japonais qui les conduisait les aumônes que de pieuses personnes leur avaient faites.

Le calme plat retint nos voyageurs quelque temps sur mer; puis, un vent favorable s'étant levé, ils abordèrent sains et saufs au port de Sat-suma, dans la petite île de Kosigi. Les habitants pensèrent faire honneur aux missionnaires en les logeant dans une pagode. La Providence en avait disposé ainsi pour permettre à nos Frères de changer en une maison du vrai Dieu le temple consacré aux idoles. Ils bénirent le lieu, y dressèrent un autel, l'ornèrent de l'image de la Sainte Vierge et y célébrèrent les mystères divins. Les excellents rapports publiés sur leur compte par les officiers du vaisseau leur attirèrent une foule de visiteurs. Ils eurent la joie de baptiser plusieurs de leurs compagnons de traversée qu'ils avaient commencé d'instruire sur le navire, et qui devinrent dans la suite, par leur vie vraiment chrétienne, les nobles prémices de cette mission.

Les Japonais, d'un naturel curieux, observaient de près les nouveaux venus : tout dans leur conduite était pour eux motif d'édification, parce que tout ce qui paraissait au dehors était le reflet des vertus que possédaient leurs âmes. On voyait ces Religieux passer la nuit en prière, et, par le moyen d'interprètes, travailler le jour à l'instruction du peuple.

A peu de jours de là arrivèrent les députés du roi de Sat-suma, escortés d'une suite nombreuse et chargés de leur offrir, au nom de leur souverain, de magnifiques chevaux, sortis des écuries royales. Les Pères refusèrent modestement et se rendirent à pied à la cour. Après trois jours de marche, ils entrèrent dans une ville où résidait l'ancien roi, qui avait abdiqué en faveur de son fils. Le prince les reçut honorablement et les traita avec magnificence. Le lendemain, ils étaient dans la capitale de l'île. L'accueil qu'on leur fit, tout en blessant leur humilité, leur parut d'heureux augure pour le progrès de la religion chrétienne. Pendant l'un des repas donnés en leur honneur, un seigneur de la cour, remarquant l'esprit de pénitence de ces Religieux, leur dit : « A quoi bon vivre d'une manière si austère, vous, si éloignés du vice et de toute occasion de péchés? Si c'est pour le salut que vous attendez dans l'autre monde ou pour l'expiation de fautes passées, vous n'avez qu'à invoquer notre grand Amida, — la principale idole de la Chine. — Il a mené durant plusieurs années une vie austère et extrêmement pénitente pour les péchés de la nation ; reposez-vous sur lui et vivez comme nous. » Les Pères lui répondirent : « Mais, seigneur, croyez-vous qu'il soit raisonnable ou possible qu'un homme vive bien pour permettre aux autres de vivre mal? qu'un homme soit innocent et pénitent, afin que les autres s'abandonnent au vice avec plus de licence? Non, une telle conduite est trop irrégulière, et la soi-disant vie pénitente et austère de votre Amida ne serait dès lors qu'une vie criminelle et hypocrite, sur laquelle on ne peut faire aucun fonds. » L'assistance parut très satisfaite de la réponse.

Les visites aux principaux personnages de la ville et des environs demandèrent encore quelques jours. Dieu donnait à ses ministres une grâce singulière pour être partout les bienvenus. Leur modestie, leurs manières affables et honnêtes et jusqu'à leur habit religieux plaisaient extrêmement aux grands de la cour ; leur désintéressement attirait également sur eux l'estime générale, à la réserve néanmoins des bonzes, qui se déclarèrent aussitôt leurs ennemis jurés, et entreprirent de les faire chasser de la contrée. Dans ce but, ils vinrent exposer au roi les raisons que le démon inspire toujours aux princes infidèles quand il les voit portés à favoriser la véritable religion.

« Les chrétiens, lui dirent-ils, sont toujours malheureux, et les rois qui leur prêtent la main ne demeurent jamais longtemps sur le trône : tôt ou tard, ils tombent devant leurs ennemis et deviennent

les esclaves de ceux qui tremblaient au seul nom de leur pouvoir. Vous en avez, prince, des exemples sous les yeux. Le célèbre Zunotami, si puissant dans tout le Japon, n'a-t-il pas été vaincu par l'empereur dès qu'il eut embrassé la religion de ces gens que vous avez appelés? Le roi de Bongo, qui prit le nom de François au baptême, n'a-t-il pas fait place à ses ennemis? N'est-il pas mort sur le champ de bataille? Tant il est vrai que les dieux de l'Empire n'aiment point les chrétiens! Ils vous ont favorisé jusqu'ici, parce que vous n'aviez pas encore reçu ces prêtres dans vos états. Si votre royaume est resté debout au milieu de tant de secousses, n'en cherchez point d'autre cause que dans votre refus opposé aux tentatives d'établissement de la religion étrangère sur votre territoire. »

Ce discours n'eut point le résultat qu'escomptaient les bonzes : toutefois il refroidit le prince à l'égard des missionnaires et lui fit ajourner l'autorisation qu'il s'était promis de leur accorder de bâtir des églises et de prêcher sur ses terres.

III. — En attendant, les Pères se retirèrent dans une pauvre case, où ils vécurent avec une admirable régularité. Ils se levaient au milieu de la nuit pour chanter matines, faire oraison, prendre la discipline et pleurer sur l'aveuglement de ces peuples infidèles, ils récitaient l'Office à heures fixes et célébraient les saints Mystères chaque jour. Une petite portion de riz que le roi leur envoyait faisait toute leur nourriture. Leurs hôtes, émerveillés d'une vie si édifiante, demandèrent le baptême, qu'ils reçurent après une instruction de quelques semaines.

Les fervents Religieux adressaient au Ciel d'ardentes prières pour que le mensonge ne l'emportât point sur la vérité : jour et nuit ils se tenaient prosternés aux pieds de la douce image de Celle qui a détruit toutes les hérésies, la suppliant d'écraser la tête du démon qui régnait en maître dans ce vaste royaume.

Leurs larmes et leurs gémissements ne furent point perdus. Les premiers convertis parlèrent de la vie angélique que menaient les enfants de Saint-Dominique, du tableau religieux qu'ils avaient dressé dans leur chambre, et de toutes parts, on accourait pour voir de près ces hommes dont on chantait les louanges. La reine et les dames de la cour demandèrent qu'on leur apportât l'image de Notre-Dame du Rosaire et prirent grand plaisir à entendre l'explication des articles de notre foi. De son côté, le roi se laissait désabuser des fausses

idées que lui avaient suggérées les bonzes. Un événement fortuit vint tout à coup l'éclairer. Il eut occasion de découvrir et de déjouer un complot que tramait depuis longtemps son gendre contre sa personne et ses états : les ennemis des Pères l'avaient donc trompé, en affirmant que les princes qui les favorisaient étaient toujours malheureux. Dans le même temps, un seigneur de son entourage, grièvement blessé, recouvra une santé parfaite sitôt qu'il eut reçu le saint baptême. Toutes ces circonstances frappèrent le roi de Sat-suma : malgré son esprit craintif et ses hésitations, il finit par abandonner aux missionnaires la petite île de Kosigi, avec pleine liberté d'y construire une chapelle et d'annoncer l'Evangile.

Dans cette île retirée, où la charité de pauvres pêcheurs était leur unique ressource, les ministres de Jésus-Christ éprouvèrent de cruels embarras, et des cœurs moins fermes eussent faibli cent fois. Au milieu des plus vives angoisses, la Reine du Très Saint Rosaire ne les délaissa point : son image vénérée réconfortait leurs âmes.

Le roi de Sat-suma, instruit enfin de tant de souffrances, entreprit d'y porter secours. Il assigna pour l'entretien des hommes de Dieu les revenus d'un très riche domaine. Désormais les missionnaires pouvaient vivre dans une véritable aisance. Mais comme ils préféraient la pauvreté du Christ à l'opulence la plus somptueuse, ils remercièrent Sa Majesté, et lui firent entendre qu'après avoir renoncé pour l'amour de Dieu à la possession de leurs propres biens, ils ne pouvaient en conscience assumer des richesses étrangères. Une réponse si désintéressée charma le païen ; il insista du moins pour que les Pères acceptassent douze hommes, entretenus à ses frais, et chargés de les conduire dans tous les endroits du district où ils désireraient prêcher.

Cette offre, qui ne blessait aucunement le vœu de pauvreté, fut accueillie avec reconnaissance : des guides, en effet, leur étaient indispensables pour se mouvoir à l'aise sur un terrain inconnu. Bientôt même, en s'avançant dans la province, ils obtinrent un petit établissement dans le centre populeux de Quiodemari ; là ils purent donner à leur zèle toute l'étendue que la prudence pouvait permettre. Des localités voisines, on fit appel à leur bonne volonté. Heureux de répondre à ces avances, nos Religieux se rendirent dans ces chrétientés délaissées pour confesser les uns, communier les autres, instruire les catéchumènes, affermir les néophytes, consoler les moribonds, se faire en un mot tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ.

Ils eurent la consolation d'administrer souvent les sacrements à une princesse nommée Isabelle, qui devint dès lors leur principal appui dans le royaume de Sat-suma. Quand elle se vit près de la mort, elle manda les PP. François Moralès, Alphonse de Mena et Thomas du Saint-Esprit; en leur présence, elle donna au jeune prince, son fils, des enseignements dignes d'une souveraine en qui la foi vivait plus que la nature. Ce prince, appelé Jacques, profita si bien des avis de sa pieuse mère, qu'en un temps de persécution, il préféra perdre ses états plutôt que de renoncer à la foi de son baptême.

Bien d'autres personnages distingués, bravant les édits de l'empereur, suivirent son exemple. De ce nombre fut un noble chevalier, baptisé sous le nom de Léon, et qui se signala par une rare dévotion pour le Rosaire. Quelques mois après sa conversion, il remportait la palme du martyre.

IV. — Tandis que François Moralès et quelques-uns de ses compagnons travaillaient sans relâche à l'évangélisation des Gentils au royaume de Sat-suma, Thomas du Saint-Esprit et Alphonse de Mena dirigeaient leurs pas vers d'autres contrées. Le district de Firando fut le premier qu'ils abordèrent. Depuis de fort longues années, aucun missionnaire n'avait traversé ces territoires : il fallait remonter à dix, vingt et quarante ans pour y signaler le rapide passage d'un apôtre. C'est dire avec quelle joie l'arrivée des deux Religieux fut accueillie. Les fidèles s'affectionnaient aux Pères et ne pouvaient admirer assez leur détachement et le zèle qu'ils montraient pour le salut des peuples. On affluait de tous les côtés à la fois pour les entendre et se réconcilier avec Dieu; c'était, il est vrai, à la faveur des ténèbres, par crainte du roi, alors extrêmement opposé au christianisme. Les missionnaires confessaient jusqu'à minuit, célébraient la messe sur les trois heures et communiaient ceux qu'ils avaient disposés. On cite une femme qui depuis quarante ans n'avait pu, faute de prêtre, s'approcher des Sacrements. Son mari, malheureux apostat, ne cessait de la tourmenter pour qu'elle imitât sa perfidie. Mais la courageuse chrétienne se recueillait tous les jours en présence de Dieu et lui offrait le mérite de ses luttes sans cesse renouvelées. Elle vint trouver les missionnaires, remplit ses devoirs religieux et mourut deux jours après, comme si le Seigneur n'eût attendu que ce moment pour la couronner.

Les deux apôtres passèrent ensuite dans le royaume d'Omura, où

le roi venait de rompre avec les Pères de la Compagnie de Jésus. Pour éviter le courroux du prince, le peuple chrétien, en majorité, avait fait semblant d'apostasier. Alphonse de Mena et Thomas du Saint-Esprit comprirent le danger d'une telle situation et s'efforcèrent de relever les courages. Ils purent s'entretenir avec les confesseurs de la foi, cernés dans leur église comme dans une prison, et passer une partie de la nuit avec eux. Toutefois leur ministère demeura à peu près nul en ce pays, à cause du trouble et du scandale que venait d'y causer la défection d'un malheureux prêtre japonais.

Les ouvriers évangéliques se faisant rares, on songea au plus pressé. Mais que pouvaient seuls deux Religieux perdus sur cet immense territoire? Voyant l'impossibilité de suffire à la tâche, ils appelèrent leurs Frères à leur aide, et se déterminèrent à fonder un établissement plus central que n'était celui de Sat-suma, situé aux confins de l'empire.

Le Père Alphonse se rendit à Nangasaki : la Providence lui ménagea aussitôt un moyen de réussite dans ses projets.

Un Espagnol, capitaine de vaisseau, ami de nos Pères de Manille, était abordé depuis peu à deux lieues de Nangasaki, dans un port du royaume de Figen. Ce fervent chrétien, assailli en pleine mer par une tempête, n'avait dû son salut qu'à un vœu fait à Notre-Dame du Rosaire; cette circonstance le rattachait davantage aux Religieux de l'Ordre, qu'il considérait comme les chapelains de cette Reine du ciel. Le P. Alphonse étant allé le voir lui parla de son désir de se fixer dans le royaume de Figen, resté rebelle jusqu'alors à toute tentative d'évangélisation. Le capitaine l'adressa à un personnage de sa connaissance, très influent sur l'esprit du roi. L'accueil fut gracieux. L'ami du capitaine, ravi d'entendre un étranger parler le japonais avec une merveilleuse facilité, frappé en même temps de son air de modestie, promit de l'appuyer auprès du souverain, sans pourtant lui cacher les motifs qui rendaient difficile le succès de sa démarche. Il lui fit souvent l'honneur de l'appeler à son château et l'autorisa à demeurer sur ses terres.

De si heureux débuts donnèrent espoir au missionnaire qu'il obtiendrait gain de cause sur toute la ligne, par l'intermédiaire de son nouveau protecteur. Cette attente ne fut point vaine. Le roi, informé de sa présence, lui accorda audience, et sur les bons rapports qu'on lui fit des Religieux de Saint-Dominique, il donna toute liberté au P. Alphonse de Mena et à ses compagnons de s'installer dans son

royaume et d'y construire des églises, à la réserve toutefois de la ville royale et à la seule condition d'en informer le chef des bonzes.

Mais cette condition n'allait-elle pas entraîner un échec? La religion chrétienne n'avait-elle pas dans ces ministres de Satan ses pires ennemis? Dieu, qui avait tourné à bien le cœur du roi, fléchit en même temps celui du pontife des idoles. Celui-ci fit savoir à Sa Majesté qu'il ne croyait pas qu'on pût rien refuser à des hommes qui n'avaient en vue aucun intérêt personnel, mais cherchaient uniquement à assurer le bonheur de ses sujets dans l'autre vie. Le roi, satisfait de la réponse, promit de favoriser les Pères de tout son pouvoir. Il tint parole, car à l'époque où, sur l'ordre de l'empereur, on abattit les églises du Japon, le roi de Figen conserva celles que nous avions dans son royaume et nous pûmes les reprendre après la persécution.

On ne saurait dire la joie qu'éprouva le P. Alphonse. Ses confrères la partagèrent tout entière, et remercièrent du même cœur la douce Providence qui avait béni un pauvre Religieux, au point de lui faire obtenir, sans promesses ni présents, la permission de prêcher l'Evangile dans ce riche royaume, fermé jusqu'ici aux Pères Jésuites, malgré leurs offres avantageuses.

L'an 1606, le Père Alphonse bâtit deux églises : l'une à Fammaki sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire; l'autre, dédiée à saint Vincent, dans le bourg populeux de Caxima. Un peu plus tard, ce fut à la cour même qu'il érigea la troisième. Ces églises étaient fort pauvres et le logement des missionnaires encore plus réduit. Le prudent Religieux avait à cœur de ne pas éveiller l'envie et la cupidité des bonzes : faute de ces précautions, on avait vu ailleurs des églises somptueuses renversées de fond en comble, et leurs desservants obligés de prendre la fuite. Pour le même motif, le vénérable Père ne demandait pas même un morceau de pain aux Japonais, fidèles ou infidèles : mais il se rendait de temps en temps à Nangasaki et priait les Portugais et les Castillans qui y résidaient de l'assister par charité. De la sorte, il n'entravait aucunement les quêtes des bonzes, et ôtait à ces derniers tout prétexte d'accuser les ministres de la religion chrétienne de nuire à leurs intérêts. Des procédés si sages lui valurent, chose digne de remarque, l'estime de ces malheureux suppôts du démon.

V. — Le B. Alphonse, après avoir arboré la Croix, se mit à l'œuvre de la conversion des gentils. Son premier soin fut d'instruire

certains fidèles, baptisés jadis en d'autres districts, et maintenant plus païens que chrétiens dans leurs mœurs. Entre les infidèles de distinction que Dieu lui amena on cite deux gentilshommes de la plus haute noblesse. Le premier, depuis longtemps pressé intérieurement de rechercher la religion seule capable de le conduire au salut, entendit parler du Père Alphonse de la Mena et vint le trouver. Vaincu par les raisonnements du missionnaire et plus encore par l'onction de l'Esprit saint qui parlait par sa bouche, il embrassa le christianisme et s'y tint inviolablement attaché. Le second, peut-être plus ferme encore que le premier, gagna à la vraie religion son épouse, ses enfants et tous ses gens de service : à l'époque de la persécution, il signala sa constance dans la foi en souffrant l'exil et la perte de ses biens.

Combien d'autres, non moins illustres, devinrent aussi les disciples de Jésus crucifié et préférèrent son saint amour à la faveur des rois de la terre ! Tels furent les débuts de la première installation de nos Pères au royaume de Figen. Le Père Jean des Anges vint s'y établir à son tour l'an 1607. Il y demeura longtemps et eut sa bonne part dans les labeurs et les fruits de cette mission.

Mais revenons au royaume de Sat-suma, où nous avons laissé le Père François Moralès et ses compagnons, occupés à défricher cette terre, pleine de ronces et d'épines.

Il y avait six ans qu'ils y semaient la parole de Dieu avec des travaux immenses. Le Ciel avait béni leurs efforts, et ils commençaient à moissonner. L'un de leurs néophytes avait déjà remporté la palme du martyre ; c'était trop pour ne pas exciter l'envie du démon et des bonzes, ses ministres.

Le roi de Sat-suma, si bien disposé dans le principe à l'égard de nos Pères, commença à les inquiéter sournoisement afin de les faire partir. Il épiait les saints missionnaires pour les prendre en faute et avoir l'occasion d'exécuter son dessein d'une manière moins odieuse. Il prétexta d'abord que l'empereur trouverait mauvais qu'il eût laissé prêcher la foi chrétienne dans ses Etats, sans autorisation préalable de Sa Majesté, d'autant plus que l'édit impérial ne tolérait l'exercice public de la religion chrétienne qu'en trois ou quatre villes. A cela, les missionnaires pouvaient répondre qu'ils étaient en règle, puisque le Père Alphonse de Mena s'était présenté en personne devant l'empereur, et avait obtenu la permission de demeurer au Japon avec ses

Frères. Mais, ne voulant rien répliquer à un prince dont ils prévoyaient assez les dispositions hostiles, ils se contentèrent d'envoyer à la cour le Père François Moralès. Il y fut très bien reçu, et ne s'entendit adresser aucun blâme sur l'apostolat inauguré dans le royaume de Sat-suma. La malveillance du prince apparaissait donc dans tout son jour ; on le vit mieux encore quand, prévenant le retour du Père Moralès et sans aucun prétexte, il ordonna, sous peine de confiscation et de bannissement, qu'aucun de ses sujets ne se fît chrétien à l'avenir, et que les adeptes anciens de la religion de Jésus cessassent d'en pratiquer le culte.

Le seigneur Jacques, dont nous avons parlé, fut la première victime de cette inique ordonnance. Fidèle aux exhortations que sa pieuse mère lui avait adressées à son lit de mort, il aima mieux perdre ses biens que de renoncer au Christ, son Maître. Il préféra la séparation de son épouse et l'exil aux promesses que le roi lui faisait pour l'amener à renier la foi.

VI. — Cependant, les missionnaires, voyant la persécution à l'ordre du jour, redoublèrent de sollicitudes pour fortifier leurs néophytes. Ils allaient de maison en maison encourager les faibles, instruire les ignorants, préparer les fidèles au martyre. Le Père Joseph se rendit au palais du roi dans l'espoir d'adoucir l'esprit du prince ; mais il remarqua que ses paroles, empreintes d'une affabilité apparente, déguisaient mal des intentions perfides. Bientôt même, défense fut intimée aux Pères de sortir de leurs demeures, et à tout sujet de leur fournir à manger. Dieu pourvut alors à leurs nécessités par l'intermédiaire d'un pauvre lépreux qui apportait aux confesseurs la nourriture dont ils avaient besoin.

On s'étonnera peut-être d'un changement de conduite si brusque dans le roi de Sat-suma, après des marques nombreuses d'estime et d'amitié pour nos Religieux. Mais quiconque connaît tant soit peu l'histoire du Japon ne saurait en être surpris. A cette époque surtout, les Japonais se montraient très inconstants dans le gouvernement de leur Etat, et les princes, extrêmement sensibles à l'influence des bonzes; d'ordinaire, ils ne montaient sur le trône que par la violence, ne s'y affermissaient que par la guerre, et croyaient ne pouvoir longtemps régner que par le crédit et les prières de leurs bonzes. Ceux-ci les menaient donc à leur guise ; rien ne leur était plus facile que de les prévenir contre la religion chrétienne en les

menaçant de la colère de leurs dieux et de la perte de leur couronne, s'ils laissaient la foi s'implanter dans le royaume.

Saint François Xavier avait commencé son apostolat dans ce même district de Sat-suma. Mais il en fut chassé presque aussitôt. Il passa dans un autre, et on ne l'y souffrit guère davantage. Enfin il se réfugia à Firando où il put faire une résidence un peu plus longue dès l'année 1555. Les bonzes avaient prévenu l'empereur et les mandarins subalternes que la présence des chrétiens était une menace permanente contre la sûreté de l'état, aussi voyons-nous l'année suivante la chrétienté de la ville d'Amaguchi entièrement détruite, et l'an 1564, celle de la ville royale de Méaco subir à peu près le même sort. Les églises de Firando furent aussi abattues et deux Pères Jésuites qui habitaient le voisinage emprisonnés. Taïcosama promulgua en 1590 un édit solennel pour bannir de l'empire tous les prédicateurs de l'Evangile ; il est vrai, avant la pleine exécution de cet édit, l'empereur promit au Père Jean de Cobo de le révoquer en partie et consentit à ce que des missionnaires, autres que les Pères de la Compagnie de Jésus, vinssent de Manille pour exercer l'apostolat. Les Religieux de Saint-François mirent le pied sur ses terres en 1593. Le roi les reçut pour ainsi dire à bras ouverts, puis peu après, changeant son amour en haine, les fit tous crucifier.

C'est donc beaucoup que nos Religieux, appelés par le roi de Satsuma en 1601, aient conservé ses bonnes grâces jusqu'en 1609, époque où les bonzes gagnèrent tout à fait le prince à leur cause en lui prédisant, au moment du départ pour une expédition militaire, qu'il échouerait infailliblement s'il ne se débarrassait auparavant des chrétiens et de leurs prêtres.

Le V. Père François Moralès, voyant le mal sans remède et les permissions qu'il obtenait à la cour de demeurer dans le royaume rester inutiles, prit à la lettre le mot de l'Evangile : « Si l'on vous persécute dans une ville, passez dans une autre, *fugite in aliam* », et songea au moyen de se fixer ailleurs. Il envoya Joseph de Saint-Hyacinthe à Méaco, tandis qu'il se disposait, lui et ses autres compagnons, à emmener leurs chers néophytes à Nangasaki.

Le Père Joseph, arrivé dans la ville impériale au mois de mai 1609, se présenta à l'empereur et put bâtir dans la capitale une église qu'il dédia à Notre-Dame du Rosaire. Il en érigea une nouvelle à Oxaca, autre ville principale de l'empire, le 6 juillet 1610, et la plaça sous le vocable de notre Père saint Dominique. De là, il se rendit à Yendo. Le

prince héritier présomptif de la couronne lui accorda toute liberté d'exercer sur son territoire le ministère apostolique. Le roi d'Oxu, l'un des plus puissants de l'empire, lui laissa également plein pouvoir de construire des églises et d'instruire les peuples dans la science du salut, soit par lui-même, soit par quelque autre Religieux de son Ordre.

C'est ainsi que Notre-Seigneur réconfortait ses serviteurs. S'il permettait qu'ils fussent chassés d'un royaume où on les avait appelés, il leur ouvrait la porte de plusieurs auxquels ils n'auraient osé penser, et qui leur réservaient plus de consolations et de fruits que celui de Sat-suma. Le Père Joseph de Saint-Hyacinthe prit la sage précaution de déclarer à ces princes qu'ils ne devaient point espérer, en retour des autorisations qu'ils lui accordaient, la protection des missionnaires, pour recevoir dans leurs ports quelques vaisseaux de Manille : « Nous ne faisons profession, disait-il, que de promettre le ciel, de la part de Dieu, aux souverains et aux sujets qui veulent vivre dans la foi et la sainteté de la religion chrétienne ; pour ce qui est du commerce de la terre et du royaume de ce monde, nous ignorons le premier et nous ne sommes pas du second. » Ainsi parlait ce Religieux au nom de tous ses confrères : et par là il les mettait à couvert d'un prétexte allégué communément par les princes du Japon pour persécuter et chasser les apôtres du Christ, sur le motif qu'ils n'attiraient aucun des navires marchands, ainsi qu'on l'avait espéré de leur établissement sur le territoire. Au reste, l'eussent-ils voulu, la chose n'était nullement en leur pouvoir.

Pour en revenir une fois encore à Sat-suma, nos missionnaires versaient des larmes abondantes sur la désolation de cette chrétienté. Ils voyaient leurs néophytes privés de leurs biens, exilés de leur pays avec infamie, peine plus sensible au cœur du Japonais que la mort même. D'autre part, ils trouvaient quelque consolation à considérer la fermeté des fidèles, sachant très bien que la persécution a toujours été la marque d'un vrai et solide progrès pour le christianisme en pays infidèles.

A la fin de mai 1609, le Père François Moralès, suivi de presque tous ses chrétiens, s'achemina vers Nangasaki, emmenant ainsi les dépouilles de son Eglise et son église même, car l'oratoire où il célébrait les saints Mystères se composait de planches et de poutres, qu'il était aisé de transporter. Il prit, en outre, les restes précieux du B. Léon, le premier indigène qui scella de son sang la foi de son baptême.

Les chrétiens de Nangasaki accueillirent leurs frères persécutés avec les démonstrations d'une charité digne des disciples de Jésus-Christ, et les Pères de Saint-François reçurent nos missionnaires comme leurs propres frères. Les habitants, édifiés de leur vie sainte, s'empressèrent de les retenir. Ils leur offrirent un terrain pour y construire une église, qui fut placée sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire et de Saint-Dominique, et subsista jusqu'à l'époque de la grande révolution japonaise.

Tandis que François Moralès travaillait en cet endroit à la gloire de Dieu, Hyacinthe Orfanel se rendait dans le royaume de Figen pour aider le Père Alphonse de Mena et ses deux compagnons, occupés depuis trois ou quatre ans à étendre la foi dans cette contrée. Sous la bénédiction de Dieu, leurs églises ne pouvant suffire, ils transformaient les maisons les plus convenables des chrétiens en autant de chapelles, où ils célébraient, baptisaient, instruisaient et administraient les Sacrements. Le Père Jean de Saint-Thomas, ancien Provincial des Philippines, s'estima heureux de venir rejoindre nos Pères. Il arriva au milieu d'eux avec le Frère Antoine de Saint-Vincent, au mois de juillet 1609. Ce renfort permit de s'avancer dans d'autres districts sans être inquiété ni par les infidèles, ni par le roi qui accordait toujours pleine liberté de publier l'Evangile dans les provinces de sa juridiction. Le Père Alphonse se rendait deux fois l'an auprès de lui, et les témoignages d'estime qu'il recevait à la cour ne laissaient pas d'inspirer aux bonzes une jalousie secrète. Deux faits, qui prouvent les admirables voies de Dieu sur ses élus, consolèrent grandement l'un des nôtres, le Père Jean des Anges.

Un jour que le vertueux missionnaire passait sur un pont, il entendit une voix plaintive qui semblait partir du bord de la rivière. Il descendit aussitôt et trouva une femme de 70 ans, jetée en cet endroit par les siens pour que la mort achevât plus vite le peu de vie qui lui restait. Le missionnaire lui donna un cordial, la tira de son bourbier, l'instruisit sommairement et la baptisa : peu après, elle expira. Un semblable bonheur advint à un pauvre aveugle traité aussi inhumainement que cette malheureuse femme. Le Père l'ayant aperçu tendu dans la boue, mourant de faim et de froid, le prit dans ses bras, le lava, l'instruisit et le baptisa. Quelques instants plus tard, cette âme régénérée s'en allait jouir du bonheur du ciel.

VII. — La religion, qui jouissait d'une paix si profonde dans ce

royaume et y étendait ses branches comme un arbre vigoureux, se trouvait alors broyée sous le marteau de la persécution dans les autres parties du Japon. Le roi de Bugen chassait de ses terres les Jésuites après avoir fait abattre leurs églises ; celui de Firando faisait martyriser trois chrétiens : Gaspard, Ursule, son épouse, et Jean, leur fils. Enfin, le gouverneur de Caratzu, après une honteuse apostasie, bannissait de sa province tous les chrétiens. Encore n'était-ce que le commencement des douleurs. Il en restait bien d'autres à souffrir.

Dieu y prépara les fidèles par des signes miraculeux. A Omura, à Nangasaki, partout où le feu de la persécution devait s'allumer davantage, on remarqua sur les feuilles des arbres des croix très visibles, gages des victoires qu'allaient remporter les chrétiens au milieu de la tourmente.

L'arrivée de deux nouveaux missionnaires combla de joie la petite colonie dominicaine. C'étaient les PP. Alphonse Navarrete et Dominique de Valderama. Enfin, l'année suivante, 1614, le Père Balthazar Fort était envoyé dans la mission en qualité de Vicaire général. Sa venue allait coïncider avec l'époque de la grande persécution.

Jusqu'ici, il est vrai, les attaques contre la religion n'avaient point manqué ; mais elles restaient isolées, pour ainsi dire, n'atteignant ni toutes les personnes ni tous les lieux à la fois, ou si elles s'étaient généralisées, elles n'avaient duré que fort peu. Plusieurs ministres du Seigneur avaient été chassés, mais non dans tout l'empire, et si un édit général de proscription avait été porté, l'exécution en avait été ajournée. On avait défendu à la noblesse d'embrasser le christianisme ; le peuple, lui, pouvait le faire librement. La foi, persécutée dans une province, était en même temps reçue et couronnée dans une autre. A l'époque où nous conduit notre récit, la persécution prit un caractère d'ensemble qui embrassait les temps, les lieux et les personnes. La religion fut cernée de plus près à Nangasaki comme dans son fort principal. Cette ville était devenue, en effet, le refuge de tous les chrétiens : leur nombre grandissant à vue d'œil ne laissait pas d'effrayer les empereurs.

Il y avait longtemps que celui du Japon affichait ses intentions malveillantes à leur égard, dominé qu'il était par un hérétique anglais, nommé Guillaume Adams. Cet homme avait voué une haine mortelle à l'Eglise romaine, et se servait de son ascendant sur le prince pour lui inspirer la plus grande défiance à l'endroit des missionnaires, qu'il

lui représentait comme les agents secrets des rois catholiques d'Europe, chargés de préparer la conquête des Indes. L'empereur prêtait l'oreille à ces inepties et cherchait le moyen de porter un coup mortel au christianisme. L'occasion se présenta d'elle-même. Un chrétien, nommé Paul Dayfaki, secrétaire d'un seigneur de la cour, s'était engagé dans une intrigue pour faire recouvrer au roi d'Arima certaines terres qu'il avait perdues dans une expédition. Par malheur, il manqua de parole après avoir reçu une forte somme. Le roi d'Arima, irrité de cette conduite, se plaignit à l'empereur, et celui-ci attribua à la qualité de chrétien une faute qui ne procédait que de la faiblesse de la personne. Non content de le punir de mort, il répandit sa colère sur plusieurs fidèles pour le seul motif de leur religion. Il bannit de la cour quatorze nobles chevaliers, avec leurs femmes et leurs domestiques, après avoir confisqué tous leurs biens; il en usa de même à l'égard d'une dame de haut lignage, qu'il relégua dans une île déserte : puis tournant son courroux contre le roi d'Arima, qui était chrétien, il le fit mourir sous un prétexte spécieux, mais au fond, uniquement à cause de ses croyances. Sa haine grandissant de plus en plus, il donna l'ordre d'abattre les églises, à la réserve de celles des Franciscains, de la nôtre à Méaco et de l'une des deux que les Jésuites possédaient dans cette capitale.

Ce qui acheva de mettre le feu aux poudres, ce furent les plaintes adressées à l'empereur par le gouverneur de Nangasaki, nommé Sasioye, homme ambitieux et cruel, qui se trouvait alors en différend, pour une question d'intérêt, avec les Pères de la Compagnie de Jésus.

L'empereur ordonna aussitôt de détruire toutes les églises, de contraindre les chrétiens à l'apostasie et de chasser tous les missionnaires. Quelques néophytes apprirent aux autres par une triste chute combien peu ils devaient se fier à leurs propres forces. L'un d'eux, Michel, prince d'Arima, élevé dans la foi par les Pères Jésuites, fut l'un des plus ardents à persécuter les prédicateurs de l'Evangile.

Il commença par chasser les Jésuites établis sur ses terres, fit abattre les églises et condamna au bannissement ceux qui refusaient de le suivre dans son apostasie. Les chrétiens généreux se virent alors obligés de passer l'hiver, très rude au Japon, parmi les neiges et les glaces, manquant de tout, sans que l'époux pût secourir son épouse, ni le père son enfant.

Les autres gouverneurs adoptèrent la même conduite, à proportion de la haine que chacun portait à la religion chrétienne ou de la crainte de tomber dans la disgrâce de l'empereur.

Les Franciscains durent abandonner leur florissante chrétienté de Yendo.

Le roi de Figen, cédant lui aussi à la peur, pria nos Pères de se retirer, malgré les marques d'affection qu'il n'avait cessé de leur donner. Ils partirent de leur résidence au mois de septembre 1613. Le Père Jean des Anges, déguisé en Japonais, se rendit à Omura pour voler au secours des chrétiens qui y étaient cruellement persécutés, et relever ceux que la crainte des tourments avait fait tomber dans l'apostasie extérieure. Alphonse de Mena et Hyacinthe Orfanel prirent la route de Nangasaki, où s'étaient retirés les missionnaires des autres Ordres. On tolérait encore la présence des Religieux dans cette ville, soit à cause du commerce des Portugais, soit aussi parce que cette capitale était toute chrétienne ou peu s'en fallait. Avant leur arrivée, la Providence leur ménagea une rencontre qui mérite d'être rapportée.

VIII. — En quittant le royaume de Figen, ils traversèrent un petit district appelé Conga. Le mandarin de l'endroit, informé de leur passage, les fit prier de se rendre auprès de lui pour une affaire de la plus haute importance. En les voyant entrer, cet homme se mit à sangloter : « Ah! mes Pères, leur dit-il, je suis le plus indigne de vivre qui soit au monde : mes valets devraient me fouler aux pieds, et ce ne serait pas encore assez. Le roi d'Arima, cédant aux perfides conseils de sa femme, nièce de l'empereur, et Sasioye, le grand favori, voulant donner des marques à Sa Majesté de la sincérité de son apostasie, résolut de faire partager son crime à huit que nous étions des plus haut gradés à la cour. Caresses, menaces, tout fut employé; finalement, il nous conjura de renoncer à la foi au moins en apparence, sans quoi il était perdu, disait-il, et passait pour un hypocrite dans l'esprit du souverain. Trois restèrent inébranlables, mais les cinq autres cédèrent, je suis de ce nombre. J'ai abandonné mon Seigneur Jésus-Christ, le Roi des rois, pour ne pas perdre la faveur d'un roi de la terre : que deviendrai-je? Que puis-je faire pour apaiser sa justice? Me voici prêt à tout ce que vous m'ordonnerez et à répandre mon sang pour la foi que je n'ai point perdue, mais que je n'ai pas confessée lorsque j'étais obligé de le faire! »

Les Pères, admirant la force de la grâce dans le cœur de ce prince, le consolèrent, et, vu ses bonnes dispositions, l'admirent à la réconciliation. Ils agirent de même à l'égard de sa famille : les quatre

gentilshommes, qui l'avaient suivi dans sa prévarication, le suivirent également dans sa pénitence. Tous rétractèrent devant l'empereur leur défection sacrilège. Ils échappèrent à la mort, mais non leurs trois compagnons, restés fermes dans la foi, lesquels furent brûlés à petit feu avec leurs femmes et leurs enfants. L'héroïsme avec lequel souffrirent ces nobles victimes confondit les idolâtres et ranima les chrétiens. Dans le groupe, on remarquait une jeune fille de dix-huit ans, nommée Madeleine, qui avait fait vœu de virginité. Consumée peu à peu par la flamme, elle se mit à genoux pour adorer Dieu et le remercier de la miséricorde qu'il lui faisait de mourir pour son amour. Son frère Jacques, âgé de treize ans, sentant la douleur du feu et voyant ses habits enflammés, s'écria : « Jésus ! Jésus ! » et courut vers sa mère. Cette sainte femme, comme une autre mère des Macchabées, lui dit d'un ton ferme et avec une présence d'esprit admirable : « Jacques, mon fils, regarde le ciel ! » A ces mots, l'enfant revint à son poteau pour y consommer son sacrifice. Le premier de ces martyrs s'appelait Adrien Tacafaxi et son épouse Jeanne. Le second, Léon Fajaxinda, son épouse Marthe et leurs deux enfants Jacques et Madeleine. Le troisième, Léon Taquedomi et son fils Paul, âgé de vingt-quatre ans.

IX. — Cependant, en face de la tourmente qui sévissait dans les provinces de Sat-suma, de Figen et de Méaco, le Père Balthazar Fort crut de son devoir de disperser les Religieux réunis momentanément à Nangasaki. L'un fut envoyé à Arima, un autre sur le territoire de Figen. Les fruits abondants qu'ils recueillirent dans ces chrétientés désolées les convainquirent, plus que jamais, de la nécessité urgente de ne pas s'éloigner. Rois et princes conspiraient à l'envi contre Jésus-Christ et sa loi sainte. On exilait, on tuait les chrétiens. Les missionnaires persécutés en un lieu passaient dans un autre. Mais ce n'était point assez pour assouvir la haine de l'empereur, excitée par les calomnies de Sasioye. Il eût voulu exterminer jusqu'au dernier des fidèles : leur grand nombre l'obligeait à temporiser.

D'autre part, en immoler quelques-uns, n'était-ce pas émonder l'arbre pour qu'il portât plus de fruits ? Il résolut donc d'en arracher les racines, c'est-à-dire de bannir du Japon les missionnaires qui entretenaient la chrétienté de Nangasaki et la rendaient si florissante. Ce projet, il l'exécuta avec le concours du cruel Sasioye.

Les chrétiens en furent avertis cinq ou six mois auparavant. Dès

les premiers jours de janvier 1614, les lettres qu'ils recevaient de la cour ne leur laissaient pas le moindre doute à cet égard. Pour les intimider, Sasioye leur déclara qu'après le départ des Religieux, on renverserait les églises et qu'on soumettrait aux tourments ceux d'entre eux qui ne voudraient pas renier la foi chrétienne. Dans ce même mois de janvier, l'empereur publia un édit, enjoignant à tous les princes subalternes de se saisir des prêtres restés dans leurs districs, de les conduire à Nangasaki, où ils seraient aussitôt embarqués, soit pour Macao, soit pour Manille. Ordre était aussi donné de détruire tous les édifices consacrés au culte sans aucune exception, de brûler les images, les croix, les chapelets, et de contraindre les chrétiens, sous peine d'une mort cruelle, à adorer les idoles.

Cet édit courut tout le Japon et fut appliqué avec une extrême rigueur. Les fidèles qui craignaient de fléchir dans leur constance quittèrent les villes et se mirent à errer sur les montagnes et dans les lieux déserts. D'autres s'embarquèrent pour longer les côtes de royaume en royaume, à la façon des étrangers, afin qu'on ne les obligeât point à l'apostasie. D'autres enfin se cachèrent dans des cavernes ténébreuses.

On ne saurait se faire une idée de la rage avec laquelle les rois et les tyrans se ruaient sur ces innocentes victimes. Les uns étaient pendus par un pied à un arbre; d'autres attachés nus à des poteaux. Tantôt on les traînait par les rues dans des balles de paille ou des paniers pour être le jouet de la populace ; tantôt on leur coupait le nez, les oreilles, les doigts des pieds et des mains, afin de leur arracher par la souffrance une parole d'apostasie. Ceux qu'on ménageait à raison de leur qualité se voyaient privés de leurs biens, et défense était faite de leur donner n'importe où asile et nourriture. Nombre de jeunes filles, de femmes, d'enfants, élevés dans l'aisance et la délicatesse, erraient à l'aventure à travers les champs, les bois, les montagnes, sans gîte ni aliment. Trois de nos Pères, sous un habit d'emprunt, passaient les nuits à leur recherche, pour les secourir au temporel et au spirituel : comment ces nobles persécutés auraient-ils supporté tant de maux sans la grâce toute-puissante du Sauveur et l'espérance assurée d'une meilleure vie?

A l'annonce de ces calamités devenues de plus en plus générales, la célèbre chrétienté de Nangasaki se prépara au sort qui allait l'atteindre, elle aussi. Les Religieux n'omirent rien pour tenir leurs néophytes dans les dispositions de force surnaturelle nécessaires au jour de

l'épreuve. Le Père Thomas du Saint-Esprit, Vicaire provincial, se distinguait par son zèle à les encourager. A tous il inspirait un sérieux exercice de la pénitence chrétienne, afin qu'ils apprissent à être martyrs avant le martyre même, et qu'étant morts à toutes choses selon l'esprit, ils pussent mourir dans leur corps pour le Seigneur, suivant la parole de saint Grégoire: « *Nec mori pro Domino hæc virgo potuisset in corpore, si non prius a terrenis desideriis mortua fuisset in mente.* » Ils se mortifiaient effectivement en tout, jeûnaient, priaient et s'approchaient fréquemment des Sacrements.

Pour mieux s'animer à la constance, les chrétiens établirent entre eux une sainte société que l'on pourrait justement appeler la Confrérie des martyrs. Elle consistait en plusieurs pratiques pieuses et surtout dans l'engagement écrit de leur main, souvent même de leur sang, de souffrir tous les tourments et la mort plutôt que de manquer à la foi de Jésus-Christ. André Tocuan, le fils du gouverneur de la ville, fut le principal promoteur de cette association. Les femmes en firent une semblable entre elles, et des enfants de treize à quatorze ans s'unirent aussi dans le même but. De plus, tous s'engagèrent à donner aux martyrs une honorable sépulture, autant du moins que le permettraient les circonstances.

On organisa des processions publiques afin de fléchir la miséricorde divine en faveur des persécuteurs, et d'obtenir du ciel, avec la force de souffrir, la grâce de triompher. Tour à tour Franciscains, Dominicains, Augustins, Jésuites, sortirent de leurs églises, précédés d'un cortège de fidèles, enfants, femmes, hommes, au nombre de huit à dix mille, rangés sur deux files, et alternant la récitation du Rosaire avec le chant des Psaumes et des Litanies.

C'est ainsi que tous se préparaient au combat. L'heure suprême allait bientôt sonner.

X. — Sasioye, ayant apporté de la capitale les ordres nécessaires pour faire embarquer les missionnaires et persécuter sans merci les habitants de la ville qui persévéreraient à confesser la foi chrétienne, s'adjoignit un homme fier et cruel, nommé Surugadono, que l'empereur mit à sa disposition avec un renfort de soldats. Le 15 août 1614, le tyran signifia à tout prêtre et Religieux de se pourvoir d'un navire dans le plus bref délai et de se retirer à Macao ou à Manille. Cet ordre fut renouvelé le 13 septembre : les juges et officiers publics durent prêter le serment, sous peine de mort, qu'ils ne cacheraient chez eux ou dans la ville ni clerc, ni prêtre, ni missionnaire.

Les ministres de l'Evangile, serrés de près, furent obligés de monter sur les vaisseaux qui les attendaient. De nombreux soldats les suivirent à deux lieues en mer pour empêcher les chrétiens d'essayer de les ramener. Mais que peut la prudence humaine contre la sagesse de Dieu ? Sitôt après le départ des gardes, des embarcations s'approchèrent des vaisseaux et plusieurs Religieux, bien décidés à braver la mort pour le salut de ces chrétiens, descendirent dans ces esquifs et reprirent clandestinement le chemin du rivage laissé peu auparavant. Tous les prêtres auraient voulu suivre cet exemple ; mais la prudence commandait une grande réserve, afin de n'éveiller aucun soupçon.

Sept des nôtres rentrèrent au Japon : en plus, cinq prêtres japonais, six Pères Franciscains, un Religieux de l'Ordre de Saint-Augustin et dix-huit Pères de la Compagnie de Jésus, sur soixante qu'ils étaient.

Les chrétiens, se croyant sans pasteurs, car le secret le plus absolu avait été gardé, se rendaient d'église en église, gémissant comme des orphelins abandonnés. Sasioye leur ordonna de démolir tous les lieux consacrés au culte divin. Aucun ne s'y prêta. Le tyran manda alors de Figen et de Firando une troupe de soldats qui se firent un jeu de renverser toutes les églises de la ville, dont plusieurs étaient vraiment magnifiques.

Après cet exploit, on s'attaqua aux personnes. Sasioye, laissant pour un temps la florissante chrétienté de Nangasaki, se rendit dans le royaume d'Arima, et s'en prit d'abord aux chrétientés des Pères Jésuites, pour se venger du démêlé d'intérêt temporel qu'il avait eu avec eux.

Escorté de juges iniques et de gens sans aveu, il exerça dans cette région une persécution inouïe. Tout en infligeant d'horribles supplices, il prenait bien soin d'épargner la vie des chrétiens, « de peur, disait-il par ironie, qu'ils ne remportassent la palme du martyre. » Quelques timides regardèrent en arrière; d'autres, stimulés par le danger même, vinrent au contraire se présenter devant le tribunal, pensant que la charité leur demandait ce sacrifice, pour l'exemple et le réconfort de leurs frères chancelants. Au nombre de ces vaillants confesseurs se trouvèrent vingt nobles gentilshommes du royaume de Figen. « Nous sommes chrétiens, dirent-ils au président avec un intrépide courage, nous voulons persévérer jusqu'à la mort dans cette sainte religion : nous sommes venus pour faire cet aveu en votre

présence et en celle des chrétiens qui sont ici ; faites de nous ce qu'il vous plaira. » On les accabla de coups, et contrairement aux termes de l'édit impérial, on leur trancha la tête. Leur mort devait être la force des autres fidèles. Elle fut la consolation et l'honneur du Père Alphonse de Mena, leur père spirituel, qui les avait saintement affermis dans la pratique héroïque des vertus chrétiennes. Deux de ces martyrs portaient le nom de Jean, quatre celui de Dominique, trois celui de Michel ; quatre s'appelaient Louis, deux Adrien, deux autres Pierre et les derniers Cosme, Martin et André.

Le Père Hyacinthe Orfanel s'était caché dans la capitale d'Arima, dès l'arrivée de Sasioye. Jean des Anges s'enfonça dans les forêts ou erra sur les montagnes. Le Père Joseph de Saint-Hyacinthe se fixa dans la ville de Méaco et aux environs. Son habileté à parler la langue des Japonais et à imiter leurs usages lui permettait d'entrer au palais du roi sans être remarqué. Le Père Alphonse de Mena passa dans le royaume de Figen, tandis qu'Alphonse Navarrete élisait domicile sur les bords des fleuves ou de la mer, pour porter secours aux chrétiens réfugiés dans des barques. Enfin les Pères François Moralès et Thomas du Saint-Esprit demeurèrent à Nangasaki. Ce ne fut pas sans une inspiration céleste que nos Pères se partagèrent ainsi ce vaste empire, avant que le tyran en eût fermé toutes les entrées par les gardes qu'il aposta sur les routes. Un retard de quelques jours les eût mis dans l'impossibilité de faire avec succès toute tentative ultérieure, comme il arriva aux Religieux des autres Ordres. On ne saurait imaginer les travaux, les souffrances que s'imposèrent ces hommes apostoliques. C'était, on peut le dire, l'heure de la puissance des ténèbres. Comme des agneaux au milieu des loups et des brebis destinées à la boucherie, ils enduraient la faim, la soif, le froid, la lassitude, mille morts, en un mot, avant de mourir en réalité. Mais aussi quelles consolations, et pour eux et pour les chrétiens ! ces derniers reprenaient courage à la pensée de n'être pas totalement délaissés, et les Pères trouvaient légères leurs fatigues et leurs peines, n'eussent-ils fait qu'affermir un cœur chancelant, consoler un affligé, réconcilier avec Dieu une conscience coupable !

XI. — Tandis que nos saints Religieux s'occupent de la sorte dans ces différents royaumes du Japon, que devient l'impie Sasioye? Il a laissé les juges et les bourreaux à la besogne dans le royaume d'Arima, pour venir jouer son personnage à Nangasaki. Il s'imagi-

nait qu'à l'annonce de ses sanglants exploits, tout tremblerait dans la ville et plierait devant ses ordres. Il reconnut bien vite son erreur. Les chrétiens se montraient plus résolus que jamais à braver la mort pour rester fidèles à leur Dieu. Sachant d'autre part par ses espions que plusieurs missionnaires étaient rentrés sur le sol japonais, Sasioye prit le parti de dissimuler, de peur de se compromettre auprès de l'empereur, qui n'eût pas manqué de l'accuser d'avoir mal exécuté ses ordres d'expulsion pour tous les Religieux, d'apostasie pour les chrétiens de Nangasaki. N'osant affronter ces derniers à cause de leurs dispositions et de leur nombre, il se contenta de brûler en public les images, croix, médailles saisies à Arima, et revint à la cour, en décembre 1614, après avoir choisi pour lieutenant son neveu Goronco, qui l'égalait en cruauté.

Une guerre qui menaçait la sûreté de l'empire amena un moment de relâche dans la persécution. Les préfets et les gouverneurs fort inquiets ne cherchèrent plus à sévir contre les chrétiens. Cette trêve donna plus de liberté aux missionnaires pour approcher des fidèles, relever les cœurs abattus et munir de nouvelles forces les âmes vaillantes.

Le Père Thomas du Saint-Esprit dispersa sa petite troupe et envoya ses Religieux, deux à deux, de province en province, de royaume en royaume. Jean des Anges fut celui des nôtres qui parcourut peut-être le plus de pays et dont Dieu se servit pour opérer plus de merveilles. Dans le seul royaume d'Arima, il réconcilia à l'Eglise douze cents chrétiens que la crainte des tourments avait amenés à l'apostasie, extérieurement du moins, car tous, au fond du cœur, avaient conservé l'attachement à la foi. Le Père Joseph de Saint-Hyacinthe ne s'éloigna point de Méaco, où sa présence était indispensable, vu la haine du fils de l'empereur pour le nom chrétien. Hyacinthe Orfanel faisait à lui seul ce que vingt missionnaires n'auraient osé entreprendre. Il faudrait plusieurs volumes pour raconter les détails de son apostolat dans les six royaumes qu'il évangélisa tant que dura la tourmente.

L'empereur ayant eu l'avantage dans la lutte contre son compétiteur reprit la guerre qu'il avait déclarée aux adorateurs du vrai Dieu. Deux religieux de Saint-François furent arrêtés avec les chrétiens qui leur donnaient asile. Thomas du Saint-Esprit, qui se trouvait avec l'un d'eux, échappa comme par miracle aux mains des satellites. Sur le désir du B. Alphonse Navarrete, il quitta Omura et

prit la route de Méaco au mois de septembre 1615, pour remplacer le Père Joseph de Saint-Hyacinthe, obligé par la maladie de venir chercher du repos à Nangasaki. Telle fut la vie de nos missionnaires jusqu'en l'année 1616, qui mit fin aux crimes et à la vie de l'empereur, mais non pas à la persécution; car son fils, Xogun-Sama, ne l'imita que trop dans sa haine et sa cruauté. C'est sous ce prince que nos Pères couronnèrent leurs travaux par un glorieux martyre.

XII. — Comprenant que sans violence il n'arriverait jamais à vaincre la constance des fidèles de Nangasaki, Xogun-Sama envoya au roi d'Omura l'ordre de faire arrêter tout ce qu'il pourrait découvrir de prêtres et de Religieux. Un Franciscain espagnol et un Jésuite portugais furent saisis, conduits en prison et décapités, le 22 mai 1617.

Le 1er juin de la même année, notre B. Alphonse Navarrete était martyrisé à son tour.

Sa mort donna un nouvel élan au zèle de ses confrères. Pendant les cinq ans qui suivirent, la lutte fut continuelle : ce n'était, il est vrai, que des combats d'avant-postes relativement aux sanglantes hécatombes qui devaient dans la suite illustrer à jamais l'Ordre de Saint-Dominique et la courageuse Eglise du Japon : mais il y a dans les travaux de cette époque assez de gloire pour immortaliser la mémoire de ces Prêcheurs, qui affrontèrent les difficultés les plus graves, les peines les plus dures, pour planter et cultiver la vigne du Seigneur dans ces pays désolés.

C'est ainsi que nous voyons le Père Jean des Anges et le Père Thomas du Saint-Esprit marcher sur les traces du B. Alphonse Navarrete dans les environs de Nangasaki, de Nangayé et jusque sous les murs d'Omura. Partout ces deux zélés missionnaires recueillaient les fruits les plus consolants.

Toutefois le Père Thomas du Saint-Esprit, après quelques semaines passées au district d'Omura, tomba aux mains des satellites. On le garrotta à la manière japonaise; on en fit autant à son hôte Benoît, à son catéchiste, Mancio de Saint-Thomas, et à quatre chrétiens indigènes : Paul Nangaxi, Thomas, André et Jacques. Tous furent conduits la corde au cou dans les prisons d'Omura.

L'année suivante (1618), trois Dominicains allaient en Corée. Deux d'entre eux furent obligés de retourner à Manille; le troisième, Jean de Saint-Dominique, entra au Japon et y fut fait prisonnier en compagnie du Père Ange Ferrier Orsucci. Le premier devait, après trois

mois de captivité, mourir en prison des souffrances qu'il y endura : le second, comme une victime de choix tenue en réserve pour un sacrifice plus solennel, resta quatre ans prisonnier à Omura.

On demanda à ces vénérables confesseurs quelle était leur profession ; ils répondirent avec une sainte allégresse :

« Nous sommes Religieux et enfants de saint Dominique.

— Comment, poursuivit le juge, avez-vous osé venir en ces régions, contre la volonté de l'empereur?

— C'est, répondirent les deux captifs, pour obéir à notre Dieu, qui est le Roi des rois et l'Empereur des empereurs. Il nous envoie prêcher sa loi sainte par toute la terre, afin que tous les hommes apprennent le chemin du ciel, et, qu'en l'apprenant, ils soient sauvés. »

Après un interrogatoire qui se prolongea longtemps encore, Jean de Saint-Dominique et Ange Ferrier furent conduits le plus secrètement possible à Omura. Deux prêtres indigènes, saisis avec eux, les accompagnèrent : c'étaient Frère Thomas du Rosaire et Frère Jean Nangorichi, surnommé Dominique du Rosaire (1). Ils éprouvèrent tous une si grande joie à la vue de la prison, qui renfermait déjà un nombre considérable de victimes, qu'en y entrant ils entonnèrent le psaume *Laudate Dominum, omnes gentes.*

Thomas du Saint-Esprit, qui les y avait précédés, répondit par le second verset *Quoniam confirmata est super nos misericordia ejus.* Et tous de s'embrasser avec l'effusion de la plus vive tendresse; leurs cœurs ne cessèrent qu'avec la mort de répéter ce cantique d'action de grâces : « Ah! qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble!... »

Le 14 mars 1619, le Père Alphonse de Mena, qui vivait caché à Nangasaki, animant les chrétiens avec un zèle tout apostolique, fut trahi par un misérable et livré au tyran. On lui lia les mains derrière le dos, on lui mit la corde au cou comme à un malfaiteur et on le traîna devant le juge avec Jean Xoum, son hôte, et quatre autres chrétiens, voisins de la maison où on l'avait arrêté. Interrogé s'il était Religieux, il répondit qu'il tenait à grande gloire de l'être et en

(1) Au catalogue officiel des 205 martyrs, Thomas du Rosaire et Dominique du Rosaire, tous deux Japonais, figurent avec la simple mention de *Chorista*, Religieux de chœur ; le R^mo^ Père Nicolas Ridolfi, dans son Encyclique relative à la persécution de 1622, leur donnent le titre de prêtres.

outre d'appartenir à l'Ordre de Saint-Dominique. Le juge, étonné de la fermeté de sa réponse, le fit enfermer dans un cachot. Le lendemain, un jeune garçon de sa compagnie ayant été soumis à une très dure question, fit connaître la maison où logeait ordinairement le Père François Moralès. Séance tenante, on députa des émissaires avec un juge au lieu indiqué; mais comme il s'agissait de personnes très considérées à Nangasaki, ordre fut donné de n'agir à leur égard qu'avec une extrême réserve.

André Tocuan, chef de la famille, jouissait en effet d'une haute considération : c'était un fervent chrétien tout dévoué à l'Ordre de Saint-Dominique et très affectionné au Rosaire. Depuis cinq ans il donnait l'hospitalité au Père François Moralès. C'en fut assez pour le vouer au martyre avec sa femme et une partie de sa nombreuse parenté. François Moralès achevait de prendre sa réfection, quand les satellites se présentèrent. Le chef de la bande, s'approchant, le salue poliment en disant : « Mon Père, ce m'est une peine extrême d'être chargé par un ordre supérieur de vous faire aujourd'hui prisonnier, je vous prie de me le pardonner. » Le B. Père répondit avec un accent de joie surhumaine. « Soyez le bienvenu, mon ami; accomplissez votre mission sans craindre que je vous en veuille, et soyez sûr que, requis ou non pour remplir ce ministère, vous ne pouviez me faire un plus grand plaisir que de m'enchaîner pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Mon Père, répliqua l'émissaire, j'ai ordre de vous conduire les mains liées et la corde au cou. — Faites, mon ami, c'est le plus insigne honneur qui puisse m'arriver; permettez-moi seulement d'entrer un instant dans ma chambre. » Quelques minutes après, il revint revêtu de ses habits religieux, qu'il n'avait pas portés depuis cinq ans. Les témoins de cette scène ne purent retenir leurs larmes, en voyant le V. Père se présenter lui-même à ses bourreaux avec cet air doux, tranquille et majestueux qu'il conserva jusqu'à la mort. « On nous enlève le Père de nos âmes, la colonne de toute la chrétienté du Japon, s'écriaient-ils; ayez au moins compassion d'un vieillard, si respectable par sa vertu, sa science et ses autres qualités. » On voulut desserrer un peu ses liens; mais le serviteur de Dieu pria les archers de ne point l'épargner.

On le conduisit avec André Tocuan et plusieurs fidèles Japonais, dans le même cachot où se trouvaient Alphonse de Mena et les autres confesseurs.

XIII. — Pendant huit jours, les serviteurs de Dieu eurent la consolation de converser ensemble et de s'encourager mutuellement dans l'amour des souffrances. Mais cette joie ne fut pas de longue durée : on vint chercher les deux Pères pour les conduire à Yuquinoxima, île du royaume de Firando, à trente lieues de Nangasaki. Les soldats, pour éviter le tumulte et les manifestations du peuple, mirent leurs captifs dans deux chaises à porteurs bien couvertes. Malgré cette précaution, les chrétiens se précipitèrent partout sur leur passage, et quand les Pères, au moment de monter dans la barque, se retournèrent une dernière fois pour bénir cette foule attendrie, des cris déchirants s'élevèrent et firent retentir longtemps encore les échos d'alentour. Mais la barque avait pris le large et s'éloignait rapidement; elle arriva le Jeudi Saint à Yuquinoxima. Les marques de respect, d'affection et de piété que les chrétiens donnèrent en cette circonstance à leurs missionnaires avaient remué profondément les satellites eux-mêmes. « Avons-nous jamais rien vu de pareil en faveur de nos bonzes? se disaient-ils. Il est impossible à des hommes de se comporter de la sorte s'ils n'ont pas des croyances et des espérances qui nous sont inconnues. »

François Moralès et son compagnon ne restèrent point insensibles aux démonstrations sincères de leurs fidèles. Ecrivant à Manille, le vénéré Père en parlait de la sorte : « Notre bon Maître et Seigneur s'est montré magnifique dans ses miséricordes à mon égard, tandis que l'on me conduisait en prison. Non seulement j'ai reçu de sa libéralité plus de joie et de contentement que je n'en avais eu dans ma vie; mais encore je ne crois pas qu'il soit possible à un mortel de ressentir rien de pareil à ce que j'éprouvai dans le fond de mon âme. »

Les deux Religieux furent dirigés d'abord vers le palais du gouverneur. Un héraut criait devant eux : « Il est défendu sous peine de mort de donner à ces hommes ni eau, ni viande, ni habits, ni quoi que ce soit. » Cette rigueur promettait aux confesseurs de la foi une dure captivité. En effet, ils se virent bientôt jetés dans une étroite prison ayant à peine deux brasses de long et une demi-brasse de large ; les parois étaient faites avec de gros pieux rapprochés les uns des autres et la fenêtre était si petite qu'à peine pouvait-on regarder le ciel. Outre qu'il s'exhalait de ce cachot une odeur fétide et malsaine, la nourriture ne se composait que d'un peu de riz cuit à l'eau, de bouillon de fèves, de raves et, par extraordinaire, d'un hareng saur.

A la suite de ces privations, le Père Alphonse de Mena tomba malade. Aux souffrances physiques venaient encore se joindre les douleurs de l'âme. Une ancienne maladie qui l'avait beaucoup affligé le reprit alors. C'était une mélancolie profonde dont seules avaient pu le distraire les occupations et les fatigues de l'apostolat. Dieu y pourvut d'une autre manière en cette occasion : la compagnie du Père François Moralès, la consolation qu'ils eurent l'un et l'autre de célébrer la sainte Messe, et aussi l'espérance du martyre finirent par guérir complètement Alphonse de Mena. Cependant l'épreuve était loin de toucher à son terme. Après cinq mois d'une dure captivité à Yuquinoxima, les deux Pères furent conduits à Omura, dans une prison plus étroite et plus rigoureuse, où ils restèrent trois ans.

Le 26 avril 1621, Hyacinthe Orfanel vint les rejoindre. C'était l'un des plus anciens Religieux de l'Ordre au Japon, après ceux que nous avons nommés. Il était né à Iana, dans le royaume d'Aragon, au diocèse de Tortose, le 8 novembre 1578. Il prit le saint habit au couvent de Barcelone et partit pour les Philippines en 1604. Arrivé au Japon au mois de juin 1607, âgé seulement de 28 ans, il commença de bonne heure à y faire de grandes œuvres (1). C'était, en effet, une excellente recrue, et Dieu l'appelait à rendre d'importants services, surtout aux jours difficiles de la persécution. Il parcourait alors les chrétientés éloignées et bravait les plus grands périls pour affermir les âmes dans la foi. Un apôtre si intrépide ne pouvait échapper toujours aux investigations habiles et minutieuses du gouverneur de Nangasaki. Comme on le conduisait dans les geôles d'Omura, un malheureux apostat lui dit : « Que je vous plains, vous allez horriblement souffrir dans cette prison !

— Que dites-vous? répond le généreux confesseur, vous ne connaissez pas le prix de mon sacrifice : c'est à présent que je commence à souffrir pour Jésus-Christ. »

Avec Hyacinthe Orfanel était arrivé au Japon, en 1607, un Religieux non moins illustre, Joseph de Saint-Hyacinthe, natif de Villarejo de Salvanès, au diocèse de Tolède, et fils du couvent de Saint-Dominique d'Ocaña. Lui aussi échappa longtemps aux recherches des persécuteurs et évangélisa avec grand fruit pour les âmes la plupart des provinces du Japon. Il avait succédé à François Moralès dans la

(1) Nous avons d'Hyacinthe Orfanel une « Histoire des succès du christianisme au Japon », continuée par Diégo Collado.

charge de Vicaire provincial : il fut pris dans la nuit du 17 août 1621 et conduit, le surlendemain, dans les prisons d'Omura.

Enfin, le dernier arrivé sur cette terre inhospitalière du Japon, et le premier qui tomba aux mains des satellites, était le Père Ange Orsucci, originaire de Lucques en Toscane.

Il n'avait pas encore quatorze ans quand il prit l'habit au couvent de Saint-Romain de Lucques : sa profession eut lieu deux ans et demi après, le 18 juin 1589. On l'envoya successivement pour ses études au couvent de la Quercia, à Viterbe, au couvent de Saint-Dominique de Pérouse, et enfin au collège de Saint-Thomas, à la Minerve. Son désir ardent de partir pour les missions idolâtres le conduisit à Valence, en Espagne, et de là aux Philippines, où il arriva en 1602. Selon la coutume reçue en Espagne, on lui fit changer son nom d'Orsucci contre celui de Ferrier, en mémoire de saint Vincent Ferrier, qu'il avait appris à vénérer au couvent de Valence.

Ce Bienheureux était ange de nom et de mœurs, au dire de ses historiens. Sa vie aux Philippines étonna les plus courageux : rien ne pouvait arrêter son intrépidité dans l'évangélisation des peuples les plus barbares de la Nouvelle-Ségovie et du Pangasinan, mais cela ne suffisait pas à son zèle. Les merveilles qu'il entendait raconter du Japon lui inspiraient depuis longtemps un grand attrait pour cette mission. Dieu se plaît souvent à contrarier nos meilleurs desseins : c'est ainsi qu'il nous prépare par le renoncement et par un complet dépouillement de nous-mêmes aux grandes choses que sa divine miséricorde nous réserve. Au moment où Ange Orsucci croyait ses projets sur le point de se réaliser, il lui fallut interrompre l'apostolat des Philippines et ajourner son départ pour le Japon : on venait de le charger de la direction du couvent de Saint-Hyacinthe de Mexico.

Trois ans plus tard, à son retour aux Philippines, il songea de nouveau à partir pour son cher Japon ; mais il avait alors quarante-quatre ans, et il crut téméraire d'entreprendre, à cet âge, un ministère si difficile, sans consulter des hommes prudents et animés de l'esprit de Dieu. On lui répondit qu'il pouvait aller à coup sûr, et qu'il serait très utile à la cause de la religion. Il partit donc en 1618, et quatre mois après son arrivée, il était fait prisonnier, comme nous l'avons dit, en compagnie de Jean de Saint-Dominique.

XIV. — Pendant que les prisons d'Omura se remplissaient de Religieux, les simples fidèles payaient aussi la dette du sang et se mon-

traient inébranlables dans la foi. Au premier rang, nous aimons à saluer nos frères et sœurs dans le Tiers-Ordre et les confrères du Saint-Rosaire.

André Tocuan, hôte de François Moralès, et arrêté en même temps que lui, mourut sur le bûcher huit mois plus tard.

Marie Tocuan, sa femme, restait veuve avec un jeune enfant. Dieu voulut fortifier cette âme déjà si courageuse en l'abreuvant de douleur. Son petit Paul lui fut bientôt enlevé : il alla rejoindre au ciel son bienheureux père. Les bourreaux n'avaient pas voulu permettre à Marie Tocuan de suivre son époux dans la prison et sur l'échafaud, mais ils la réduisirent à la plus grande misère : ses biens furent confisqués ; l'épouse de l'un des plus nobles Japonais se vit réduite à mendier son pain.

Dieu veillait sur elle et lui préparait une seconde famille, en l'unissant aux Frères Prêcheurs par les liens du Tiers-Ordre. Depuis longtemps, la sainte femme aspirait à cet honneur. Après la mort de son mari, elle n'a plus qu'une pensée, qu'un désir, qu'une affection sur la terre : l'Ordre sacré qui l'adoptera pour son enfant.

Le 1er mars 1620, elle écrit au Père Jean de Saint-Hyacinthe, Vicaire provincial pour le Pangasinan :

« Mon Père, je vous remercie mille fois de la grande aumône que vous m'avez envoyée et surtout de la lettre que vous m'avez écrite à cette occasion. Les saintes instructions qu'elle contient me sont bien nécessaires en ce moment. La plupart des Pères de notre Ordre sont maintenant en prison et attendent le martyre ; les autres sont cachés à cause de la persécution qui règne au Japon. Que vous dirai-je de mon âme? J'ai perdu tout ce que je possédais sur la terre ; mon vertueux époux et tous mes biens m'ont été enlevés : chassée de ma maison, je suis réduite à demander l'aumône. Retirée dans une petite cabane, je vis de ce que vous m'envoyez et de ce que vos Pères me procurent. Mais là réside toute ma joie, tout mon bonheur ; surtout quand je suis persécutée pour avoir accueilli les serviteurs de Dieu, les enfants de notre Père saint Dominique. Laissez-moi vous dire que je donnerais mille fois ma vie pour chacun d'eux. Après Dieu, je n'ai maintenant d'autre consolation sur la terre que de leur être utile ; en les servant, il me semble que je sers les Anges du ciel. J'espère bien vous voir un jour dans la bienheureuse patrie, ainsi que tous mes Pères. Si j'y arrive en souffrant le martyre, ce sera pour le mieux : bien que je sois une grande pécheresse, je n'ai pas d'autre

désir, et j'espère que Dieu me fera un jour cette grâce, par l'intercession d'André Tocuan, mon époux, et par les prières de mes Pères de Saint-Dominique, auxquels je me recommande fort affectueusement.

« Marie Tocuan. »

Cette sainte femme, malgré son indigence, était pour ainsi dire la providence visible de cette pauvre Eglise persécutée. Elle écrivait quelque temps après au même Religieux :

« Mon Père, tout soit pour l'amour de Dieu! J'ai reçu, au printemps dernier, la lettre de Votre Révérence : elle m'a bien consolée. Je vous remercie très affectueusement des cinquante peaux de cerfs et de la grande caisse de sucre : tout cela me servira à faire un peu d'argent pour vivre. Ce souvenir m'est d'autant plus cher que je ne vous suis pas connue personnellement. Je ne vous entretiendrai pas des souffrances de nos Pères, de ceux de Saint-François et de la Compagnie de Jésus qui sont dans la prison d'Omura, et des autres qui nous assistent en cachette : vous savez tous ces détails. Mais je vous supplie de nous envoyer des Religieux de notre Ordre, parce qu'il en reste peu et qu'il faudra remplacer ceux que la persécution nous enlève.

« Je remercie Dieu tous les jours de l'honneur qu'il m'a fait de donner à mon époux la couronne du martyre. Si je n'étais pas si misérable, j'ambitionnerais la même faveur ; mais j'en perds l'espérance. Dieu vient de m'enlever mon petit Paul en punition de mes péchés; il ne me reste plus qu'à pleurer dans l'amertume de mon âme. Ma seule consolation est de penser que le Père François Moralès, mon confesseur, est encore en vie, et qu'il prie pour moi dans sa prison. Vous prierez aussi pour cette grande pécheresse : nul n'en a plus grand besoin... Le P. Joseph de Saint-Hyacinthe, notre Supérieur, m'a fait depuis quelques jours une grande grâce; il m'a reçue Sœur du Tiers-Ordre. Envoyez-nous des Religieux, je serai trop heureuse de les servir de mon mieux... »

Marie Tocuan rendit, en effet, de grands services à la religion et à l'Ordre de Saint-Dominique jusqu'au jour de son glorieux martyre. Nous la verrons, au moment fixé pour le sacrifice, se présenter d'elle-même comme une victime volontaire et dire à ses juges : « Vous voulez me condamner à mort si je persévère dans la foi, c'est tout ce que j'ai désiré. Je sais le lieu du supplice, je saurai m'y

rendre pour mourir avec les autres. Ne m'envoyez pas d'escorte, j'irai bien toute seule. »

Ab uno disce omnes, dirons-nous. Tels étaient les admirables sentiments des membres du Tiers-Ordre et des confrères du Rosaire, au moment de leur détention dans les prisons, d'où ils ne sortiraient que pour aller à la mort.

XV. — Nous avons vu les cachots d'Omura se remplir successivement. La plupart des captifs y firent un long et pénible séjour. Le Père Thomas du Saint-Esprit, le Frère Mancio de Saint-Thomas et Paul Nangaxi du Tiers-Ordre y restèrent cinq ans; le Père Ange Ferrier Orsucci, le Père Thomas du Rosaire, Japonais, et le Père Jean Mangoriki, quatre ans. Jean de Saint-Dominique, pris avec eux, y mourut au bout de quelques mois. François Moralès et Alphonse de Mena subirent une détention de trois ans et demi. Le Père Hyacinthe Orfanel y passa seize mois et le Père Joseph de Saint-Hyacinthe une année. Se trouvaient aussi dans cette même prison, d'autres membres de la famille dominicaine, tertiaires et associés du Rosaire ; et en outre neuf Religieux de Saint-François, trois Pères et six Frères ; deux Pères de la Compagnie de Jésus, quatre novices et trois catéchistes du même Institut. On ne se fait pas une idée des atroces souffrances qu'endurèrent les illustres captifs. « Cette prison, dit le Père de Charlevoix, se trouva bientôt trop petite pour le nombre des chrétiens qu'on y amenait de toutes les parties du Figen, et il en fallut construire une plus grande, qui ne consistait qu'en quatre murailles épaisses, sans rien qui défendît les prisonniers contre les injures de l'air. Elle était environnée d'une double palissade, où les confesseurs de Jésus-Christ eurent quelque temps la liberté de se promener ; mais cela dura peu, et la dureté de leurs gardes alla même dans la suite jusqu'à les empêcher de sortir pour les plus pressantes nécessités. D'ailleurs ils étaient à la fin en si grand nombre, qu'ils n'avaient pas assez d'espace pour se coucher. Leur nourriture ne pouvait être ni plus modique, ni plus insipide ; les fidèles s'empressaient, il est vrai, à leur faire tenir les choses dont ils pouvaient avoir besoin ; mais il en parvenait rarement quelque partie jusqu'à eux. Au bout de quelque temps, les gardes, touchés de leur pitoyable état et charmés de leur douceur, devinrent plus traitables ; on ne s'en fut pas plutôt aperçu, qu'on les changea, ce que l'on fit plusieurs fois.

« A tant de souffrances les prisonniers ajoutaient des jeûnes et des

macérations. Dès le commencement ils s'étaient prescrit une forme de vie, qu'ils gardèrent jusqu'à la fin : chaque jour les prêtres disaient la messe et tour à tour étaient supérieurs pendant une semaine. L'Office se récitait à deux chœurs. »

Après les Matines, dites toujours au milieu de la nuit, il y avait une heure d'oraison mentale, suivie d'une discipline. Marie, Reine du Rosaire et Reine des martyrs n'était pas oubliée : tous les soirs on chantait le *Salve Regina*, et le samedi les mystères du Rosaire. Cette prison était devenue comme un couvent très régulier, une véritable maison de prières et une école de toutes les vertus; Dieu y versait en échange un flux inouï de délices spirituelles. L'arrivée de nouveaux confesseurs de la foi était toujours saluée par des chants d'allégresse, de reconnaissance et d'amour.

XV. — On possède un touchant témoignagne de ces saintes ardeurs dans quelques lettres écrites par les vénérables prisonniers.

François Moralès disait dans l'une d'elles : « La nécessité des chrétiens du Japon me perce le cœur; mais puisque Notre-Seigneur m'a conduit dans cette prison par des voies si extraordinaires, je l'en remercie. La bonté de Dieu me paraît si grande en cette circonstance qu'une vie, si longue fût-elle, me semblerait courte pour le reconnaître. Je ne lui demande plus qu'une chose, c'est qu'il ne permette point que je sorte d'ici, si ce n'est pour donner ma vie et répandre mon sang pour la défense de son Nom. Néanmoins, que sa volonté soit faite ! Je ne changerais pas cette prison, qui me semble un paradis, pour les plus somptueuses demeures. Dès le jour de mon arrivée, je l'ai prise pour mon épouse, et depuis je l'ai aimée comme si réellement je lui eusse dédié mes plus chères affections. Pour moi, elle est toute belle et infiniment aimable. »

Le P. Alphonse de Mena datait ses lettres ainsi : « De ma bienheureuse prison qui est mon paradis. »

Le P. Ange Ferrier s'écriait : « Bonnes nouvelles ! Bonnes nouvelles ! Tout va bien ! Je suis en prison pour Jésus, mon amour, et j'espère donner ma vie pour lui. Hélas ! qu'ai-je fait pour mériter un si grand honneur? Je me confonds devant Dieu à la vue d'un pareil bienfait accordé à un indigne pécheur. Que voulez-vous? Dieu agit selon qu'il est bon en lui-même et non selon ma malice. J'espère que ce bon Maître achèvera son œuvre. Je ne pourrai jamais assez reconnaître les obligations dont je lui suis redevable, quand ce ne serait

que d'avoir eté prisonnier pour son amour. Nous ne craignons ici qu'une chose, c'est d'être renvoyés à Manille et privés ainsi de nos espérances. Patience! Nous ne voulons que la volonté de Dieu : il est bien vrai que nous ne méritons pas de souffrir pour son saint Nom ! »

Le P. Thomas du Saint-Esprit s'exprimait ainsi : « On ne saurait croire quel est notre épuisement et tout ce que nous avons à souffrir; mais nous acceptons tout avec bonheur et avec joie. Nous désirons plus ardemment la croix et les supplices que les ambitieux ne convoitent les plus hautes dignités. Ah! mes bien chers Pères, qui pourra reconnaître toutes les grâces que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous fait !... Quand je pense que peut-être nous sortirons d'ici pour aller au martyre, je tressaille de joie et ne peux contenir les élans de mon cœur : mais aussi je tremble. Notre divin Maître, pour de justes raisons, peut ne pas me faire cette grâce, que j'espère cependant de sa bonté et de sa miséricorde. »

Il ne nous est pas parvenu de lettre du P. Hyacinthe Orfanel, mais les historiens nous disent que sa joie dans les fers égalait sa patience et sa douceur.

Le P. Joseph de Saint-Hyacinthe, qui avait succédé au P. François Moralès dans la charge de Vicaire provincial, arriva le dernier, comme nous l'avons vu, dans la prison d'Omura; mais durant l'année qu'il y passa, son âme forte et généreuse eut le temps de se livrer aux saintes folies de la croix. « L'aspect de cette prison a quelque chose qui révolte, écrivait-il; cependant je ne la changerais pas pour les plus superbes palais du monde : je ne donnerais pas non plus les menottes, les cordes et les chaînes dont je suis chargé pour toutes les pierres précieuses ou pour des chaînes d'or enrichies de saphirs, rubis ou diamants. J'aime cent fois plus la faim que je souffre, le mépris que j'endure et les incommodités de ce cachot, que les tables les mieux garnies, les compliments les plus flatteurs ou toutes les délices de la terre. J'ai choisi cette prison pour mon paradis en cette vie et je prie la sainte Mère de Dieu et tous les Saints d'en rendre grâces pour moi à la divine Bonté. »

On ne sait qu'admirer le plus dans de si précieux documents. Tantôt les feux du divin amour soulèvent ces âmes vers la céleste Patrie ; elles ne peuvent supporter les chaînes qui les retiennent captives et elles s'écrient avec le Psalmiste : « Malheur à moi, parce que mon exil s'est prolongé ! » Tantôt plongées dans les abîmes de l'humilité,

elles cherchent à calmer leur crainte en pratiquant le plus parfait abandon à la volonté divine. Il y avait dans ces véritables enfants de saint Dominique et dans leurs généreux compagnons toutes les vertus qui font des victimes d'agréable odeur : foi vive, humilité profonde, ardent amour. Le divin Époux ne pouvait se faire attendre plus longtemps à des cœurs ainsi préparés. Ils entendirent enfin cette parole si ardemment désirée : « *Ecce sponsus venit, exite obviam ei :* Voilà que l'époux arrive, sortez à sa rencontre ! »

XVI. — La journée du 10 septembre 1622 est la plus mémorable de toutes dans l'histoire du christianisme au Japon, Il y eut ce jour-là *cinquante-deux* martyrs appartenant, les uns à trois Ordres religieux, les autres aux diverses classes de la société japonaise, de tout sexe et de tout âge.

Les persécuteurs avaient résolu de frapper un grand coup ; et tout était disposé dans ce but à Nangasaki comme à Omura. Les captifs eux-mêmes s'attendaient à un dénouement prochain : Gonroco pouvait donner ses ordres, les victimes étaient prêtes.

Un chef militaire de Nangasaki se rendit à Omura pour signifier aux prisonniers leur condamnation à mort. Plusieurs devaient être décapités, les autres étaient désignés pour le supplice du feu.

Des deux côtés, dans les prisons de Nangasaki comme dans celles d'Omura, les serviteurs de Jésus-Christ accueillirent avec joie la nouvelle de leur délivrance. « Les prisonniers d'Omura, dit le Père de Charlevoix, furent embarqués sur un petit bâtiment qui les porta en peu d'heures à Nangayé, où on les fit monter à cheval.

« Un officier marchait devant eux avec des gardes bien armés ; les confesseurs, escortés d'une troupe de soldats, suivaient, la corde au cou ; chacun ayant près de lui son bourreau qui tenait l'extrémité de la corde. On ne permettait à personne de les approcher. La nuit les surprit dans un lieu appelé Voracami et l'on fut obligé de s'y arrêter. Le lendemain on les fit remonter à cheval : ils commencèrent alors à trouver les chemins bordés d'une multitude de chrétiens, qui se jetaient à genoux pour recevoir leur bénédiction. On ne laissa point entrer les prisonniers d'Omura dans les murs de Nangasaki, mais on les fit attendre sur la colline jusqu'à ce que ceux de la ville fussent venus. Des corps de gardes, renforcés pour la circonstance, se tenaient de distance en distance pour contenir la foule, évaluée à près de quarante mille personnes. Il se trouva là au moins trente mille

chrétiens, sans compter les idolâtres. Certains historiens affirment qu'il y avait bien en tout soixante mille personnes. »

Le lieu du supplice était admirablement choisi, sur une petite colline, éloignée de cinq cents pas environ de celle où avaient été crucifiés, vingt-cinq ans auparavant, les vingt-six martyrs, canonisés par Pie IX en 1862. Cette colline s'offrait aux regards des spectateurs comme le centre d'un vaste amphithéâtre, ayant d'un côté la montagne, qui s'élève par degrés sur un plan très incliné ; de l'autre la mer, qui s'ouvre par trois baies, et laisse la colline isolée, en relief, ce qui permettait aux barques de suivre à distance toute la scène qui se déroulerait. On avait planté sur la colline vingt-cinq grands poteaux. A leur arrivée, les confesseurs d'Omura purent contempler cette glorieuse arène, où ils allaient offrir le sacrifice de leur vie pour l'amour de Jésus-Christ.

Après une heure d'attente, on vit venir les prisonniers de Nangasaki. Ils formaient une procession s'avançant en bon ordre. Marie de Fingo, tertiaire, marchait en tête, portant l'étendard de la croix, suivie de femmes et d'enfants. Toute remplie d'une sainte allégresse, elle entonna un cantique que ses compagnes chantèrent d'un même cœur, avec un tel enthousiasme que la foule en était attendrie jusqu'aux larmes. On voyait dans les rangs de cette troupe glorieuse l'élite de la société japonaise. C'étaient Agnès, veuve du martyr Cosme Taquéa, tertiaire ; Catherine de Fingo, Prieure de la Confrérie du Rosaire et de celle du Saint Nom de Jésus (1) ; une autre Marie de Fingo avec ses deux enfants, Jean et Pierre, l'un âgé de quinze ans et l'autre de trois ; Thècle, femme de Paul Nangaxi, tertiaire, et son fils Pierre âgé de sept ans ; Isabelle Fernandez, femme de Dominique Georges, et son fils Ignace, âgé de quatre ans ; Marine, Apollonie, Claire et Madeleine, associées du Rosaire, et une foule d'autres que nous ne pouvons nommer. Pierre, jeune enfant de cinq ans, fils de Jean Matoyma, suivait de près et marchait seul. Marie Tocuan, revêtue des livrées du Tiers-Ordre, s'était fait transporter en litière sur le théâtre du combat.

Les hommes s'avançaient à leur tour : c'étaient Rufus Iximola, Prieur de la Confrérie du Rosaire ; Dominique Nacano ; Damien Iamiki avec son fils Michel âgé de cinq ans ; Clément Vom avec son fils Antoine

(1) Cette illustre tertiaire aimait si passionnément le Saint Nom de Jésus, qu'après avoir eu la tête tranchée, elle le prononça, dit-on, trois fois encore.

âgé de deux ans ; Barthélemy Xikiyemon ; Dominique Xamada ; Dominique Ongata ; Paul Tanaca ; Antoine Sanga ; Antoine Coréa et Thomas Xikiro, tous associés du Rosaire. Il y avait aussi dans la troupe des captifs venus de Nangasaki, deux tertiaires de Saint-François : Léon de Sat-suma et Lucie de Fleitès, cette dernière âgée de quatre-vingts ans.

Les deux escortes étant réunies, Xouchendaiu, grand officier de Gonroco, parut sur une tribune couverte de riches tapis : à peine y eut-il pris place qu'il donna le signal de l'exécution.

C'était l'heure solennelle des adieux, des pieuses et émouvantes recommandations.

XVII. — D'un côté vingt-cinq poteaux attendaient vingt-cinq glorieux martyrs, qui s'y précipitèrent comme sur un lit de repos ; après s'être mis dévotement à genoux, ils embrassèrent avec amour le bois de leur sacrifice. D'autre part, les trente prisonniers de Nangasaki, auxquels se joignirent quelques prisonniers d'Omura, se mirent également à genoux et attendirent paisiblement, les yeux levés au ciel, le signal de la mort.

François Moralès aperçut Marie Tocuan, sa fille spirituelle, prosternée devant lui et implorant une dernière fois sa bénédiction. Le B. Père lui demanda où était son petit Paul.

« Il est, répondit l'héroïque chrétienne, où nous serons bientôt, vous et moi. Dieu me l'a enlevé pour le mettre en son paradis. »

Ayant dit ces mots, elle rejoignit la compagnie de ceux qui devaient être décapités.

Le Père Charles Spinola, jésuite, adressa une question semblable à Isabelle Fernandez : « Qu'avez-vous fait de mon petit Ignace ? »

Le V. Religieux s'était trouvé à Nangasaki le jour de la naissance de l'enfant, et l'avait baptisé sous le nom d'Ignace. Quand son père eut été martyrisé, l'enfant commença à déclarer en balbutiant et ne cessa plus de répéter que lui aussi serait martyr. Il ajoutait en parlant à sa mère : « Je serai martyr, et vous, ma mère, vous le serez aussi ; mais ma sœur ne le sera pas. » Prédiction qui s'accomplit. Lorsqu'il faisait de petits cadeaux à ses compagnons d'âge, il avait coutume de dire : « Gardez précieusement ce que je vous donne ; un jour ce seront des reliques. » Et si on lui demandait comment cela se ferait : « C'est que je serai martyr, » répondait-il. Quand il voyait un sabre : « C'est une arme comme celle-là, disait-il, qui me tranchera la tête. » Alors

sa joie était si grande, que les païens eux-mêmes n'en revenaient pas de surprise.

Sa mère, ne doutant point que son enfant ne fût inspiré du Ciel, se prépara au martyre. La dévotion du Rosaire, qu'elle avait embrassée avec son mari, contribua beaucoup à l'affermir dans ses sentiments généreux. En allant au lieu du supplice, elle était revêtue de ses plus précieux habits ; d'une main elle tenait la croix, de l'autre le rosaire. L'enfant la suivait, portant ses habits de fête.

A la demande du P. Spinola, Isabelle répondit : « Mon petit Ignace, le voici ; » et le prenant dans ses bras : « je n'ai eu garde de le priver du seul bonheur que je suis en état de lui procurer. » Quand Isabelle vit le bourreau s'approcher, elle leva la main, comme l'avait fait son mari, en signe de persévérance dans la foi ; elle agita son mouchoir pour prendre congé des chrétiens et elle s'offrit modestement à l'exécuteur. L'enfant, voyant rouler à ses pieds la tête de sa mère, ne se laissa pas troubler. Il se mit à genoux, croisa ses petites mains sur sa poitrine et baissa la tête qui fut enlevée d'un seul coup.

Une autre scène non moins émouvante se passait au même instant. Deux Religieux japonais de l'Ordre de Saint-Dominique, Thomas du Rosaire et Dominique du Rosaire, avaient été désignés pour le supplice du feu. Les bourreaux n'avaient préparé que vingt-cinq poteaux et l'édit portait que vingt-sept détenus seraient brûlés vifs. Cela ne faisait pas le compte des deux fervents Religieux : ils réclamèrent avec énergie et voulurent à toute force être consumés à petit feu, comme leurs Frères. C'était leur droit, disaient-ils, et s'il n'y avait pas assez de poteaux pour tous, on pouvait lier deux condamnés ensemble, comme la chose s'était pratiquée en d'autres circonstances. Bref les deux athlètes du Christ ne voulaient céder à personne la gloire de souffrir davantage pour son amour. Mais ils ne purent vaincre l'inflexibilité des bourreaux, qui parfois savaient montrer une humanité cruelle : ils eurent la tête tranchée.

Cette première exécution terminée, on exposa sur une planche les têtes des trente martyrs, en vue de ceux qui allaient être livrés aux flammes, et l'on commença d'allumer les bûchers. Les condamnés étaient retenus à peine et pouvaient aisément rompre leurs liens. Le bois était disposé à une certaine distance des poteaux ; dans l'intention des persécuteurs, le feu ne devait consumer que lentement ses victimes ; s'il s'approchait trop vite, les bourreaux avaient ordre de l'arrêter avec des fourches et de le rallumer ensuite. Il y avait là toute une

stratégie habile pour augmenter les souffrances et ménager les apostasies.

Voici, d'après une peinture japonaise, l'ordre dans lequel étaient rangées les victimes. Aux premiers poteaux, vers la mer : Antoine Sanga, Paul Nangaxi, Antoine Coréa, tous confrères du Rosaire ; Lucie Fleitès, tertiaire de Saint-François ; Charles Spinola, Jésuite. Venaient ensuite trois Pères dominicains : Ange-Ferrier Orsucci, Joseph de Saint-Hyacinthe et Hyacinthe Orfanel ; Sébastien Kimura, Jésuite japonais ; Richard de Sainte-Anne, Franciscain ; Alphonse de Mena, Dominicain ; Pierre d'Avila, Franciscain ; Vincent de Saint-Joseph, Franciscain ; François Moralès, Dominicain ; Léon de Satsuma, tertiaire de Saint-François ; six Japonais, scolatisques de la Compagnie de Jésus : Antoine Kiuni ; Gonsalve Fusai ; Jean Cungoco ; Thomas Acafoxi ; Pierre Sampo ; Michel Xumpo : après ce dernier, trois Japonais qui faiblirent devant la mort ; enfin Louis Cavara, autre scolastique japonais Jésuite, et Alexis Xambaxi ou Zambura, Dominicain japonais. Par un étrange retour de la justice japonaise, tous les Religieux avaient obtenu de mourir avec l'habit de leur Ordre.

Au milieu de la fumée et des flammes, dans l'intensité des plus atroces douleurs, trois jeunes Japonais eurent un instant de faiblesse et s'enfuirent. Paul Nangaxi, le courageux enfant de Saint-Dominique et du Rosaire, les ayant vus se détacher, courut après eux, les exhortant à accepter les tourments de l'heure présente en vue des éternelles récompenses. « Que faites-vous, leur cria-t-il ; la souffrance passera bientôt et vous serez au nombre des Bienheureux. Un peu de courage, implorez le secours de Dieu et venez mourir avec nous pour l'amour de votre Sauveur. »

Les pauvres jeunes gens ne refusaient pas la mort, mais une mort aussi cruelle les effrayait. Cependant raffermis par des paroles si ardentes, ils retournèrent au milieu des flammes, où ils expirèrent peu après. Toutefois ils ne sont pas inscrits au catalogue des martyrs béatifiés. Quant à Paul Nangaxi, sa mission de charité remplie, il revint au travers du feu jusqu'à son poteau, et l'embrassant de nouveau avec effusion y mourut saintement.

Les confesseurs de la foi montrèrent presque tous une fermeté allant jusqu'à l'héroïsme. François Moralès se promenait au milieu des flammes et semblait les défier.

Ange Orsucci chantait le *Te Deum ;* on l'aperçut élevé de deux

coudées au-dessus des flammes et le front tout radieux. Quand il eut expiré, il retomba sur le brasier incandescent, le visage toujours tourné vers le ciel, et sans que ses vêtements eussent été consumés.

Joseph de Saint-Hyacinthe avait transformé son poteau en une chaire chrétienne, d'où sa voix puissante et sympathique exhortait encore les fidèles à persévérer dans la foi, et dans la pratique du saint Rosaire. Après avoir ainsi prêché du milieu des flammes, il demanda à boire, témoignant qu'il avait soif. Les soldats se moquèrent, comme jadis les bourreaux du Sauveur ; mais une brave femme apporta au V. Père un vase plein d'eau. La joie qu'il avait d'aller en Paradis lui fit accomplir alors une curieuse cérémonie japonaise. Il leva bien haut sa tasse en saluant toute l'assistance. Le calme surhumain de cette action, cette marque de déférence aux usages du pays consola grandement les chrétiens.

Au milieu de l'incendie, on essaya de gagner notre Frère Alexis Xambaxi par des promesses captieuses : le bienheureux martyr répondit d'une voix ferme « qu'il n'avait pas d'autre désir que de mourir pour Dieu et pour sa loi. »

XVIII. — Il serait trop long de raconter les nombreux traits d'héroïsme de ce drame sanglant. Tous ces généreux confesseurs étaient dans les transports d'une joie vraiment divine et criaient avec des accents tout célestes : « Vive Jésus ! Vive Marie ! » Mais bientôt ils allèrent terminer parmi les concerts des Anges leurs hymnes d'allégresse. On les vit successivement s'affaisser sur eux-mêmes ; les uns au bout d'une heure, d'autres après deux et même trois heures d'affreux tourments. Hyacinthe Orfanel souffrit plus que tous les autres : le bois qui l'entourait était vert et parvenait difficilement à s'enflammer ; la pluie tomba pendant la nuit et prolongea son supplice. Au point du jour, il invoquait encore les noms de Jésus et de Marie. Son agonie avait duré seize heures !

Les martyrs ne donnant plus signe de vie, continue le Père de Charlevoix, on mit des gardes à toutes les avenues de la sainte montagne, et les corps y restèrent exposés trois jours pour inspirer de la terreur aux fidèles : mais une telle vue était bien plus propre à ranimer leur ferveur. Un grand nombre restèrent tout ce temps aux environs, dans l'espoir de pouvoir enlever quelques-unes de ces saintes reliques ; ils furent trompés dans leur attente, et il en coûta la vie à Léon Fracuzayemon. Celui-ci, voulant profiter de l'obscurité

de la nuit pour commettre ce pieux larcin, s'était habillé comme les gardes. Mais il fut surpris, arrêté et mis en prison. On lui offrit la vie s'il voulait abandonner la religion chrétienne : sur son refus, il fut brûlé vif. Enfin, au bout de trois jours, on alluma un grand bûcher et on y jeta tous les corps. Il fallut de longues heures pour réduire en cendres les restes de cette troupe considérable de victimes avec leurs habits, leurs croix, leurs rosaires, les poteaux et les liens qui avaient servi à les attacher. Un seul cadavre résista à la violence des flammes : ce fut celui du P. Hyacinthe Orfanel. Les bourreaux stupéfaits coupèrent en menus morceaux les chairs et les ossements du Bienheureux, et ayant mis ces restes dans un sac, le jetèrent au fond de la mer, bien au large. On jeta de la même manière les cendres de tous les autres martyrs, afin de les soustraire à la vénération des chrétiens.

De telles mesures n'empêchèrent pas Dieu de manifester la gloire de ses confesseurs, et de montrer par des signes éclatants combien il avait agréé leur sacrifice.

Le soir de la grande immolation, entre huit et neuf heures, Emmanuel de Sousa, Portugais, vit sur le lieu du supplice une brillante lumière formée de plusieurs rayons réunis, et fit remarquer le prodige à Simon Paëz, l'un de ses compagnons. Ce spectacle dura deux heures. Les deux témoins l'affirmèrent sous la foi du serment.

Le lendemain, Emmanuel de Sousa, craignant d'avoir été la veille le jouet d'une illusion, revint du même côté pour voir s'il se passerait quelque chose d'extraordinaire. La lumière de la nuit précédente apparut encore à ses regards; elle était même plus vive et se prolongea plus longtemps.

Ce n'est pas tout. La même nuit, à cinq ou six cents mètres du rivage, par un temps serein, des marins chrétiens naviguaient et disposaient les voiles de leur embarcation. En jetant les yeux vers le champ du martyre, ils aperçurent plusieurs lumières marcher ensemble comme en procession. Le bruit de cette merveille se répandit aussitôt dans Nangasaki. On interrogea les soldats païens préposés à la garde des cadavres : ceux-ci affirmèrent qu'à l'heure où les marins avaient vu le défilé des cierges allumés, eux-mêmes avaient observé, non sans stupeur, que les corps décapités, après s'être rejoints à leurs têtes respectives, s'étaient redressés soudain; il en avait été ainsi des corps soumis aux tourments du feu, et tous ensemble, des flambeaux en mains, chan-

tant les cantiques des chrétiens, avaient organisé un cortège triomphal sur le lieu du supplice. La marche terminée et les lumières s'étant éteintes, on avait vu les cadavres reprendre chacun sa position sur le sol, où on les avait retrouvés au lever du jour, comme s'ils n'eussent fait aucun mouvement (1).

Cette nouvelle parvint aux oreilles de Gonroco, qui défendit aux gardes, sous peine de mort, de rien dire de ce qu'ils avaient vu.

Le Ciel ne laissa pas impunis les cruels excès des tyrans. L'un d'eux, Xoukendaïou, celui-là même qui avait présidé à l'exécution en qualité de grand mandarin, n'échappa pas à la main de Dieu. Un jour que plein de force et de vie, il assistait à un festin, on le vit soudain s'affaisser et tomber à terre foudroyé. « Lorsqu'on voulut le relever, dit le Père de Charlevoix, son corps parut grillé comme s'il eût été brûlé à petit feu. »

La journée du samedi 10 septembre 1622 restera glorieuse entre toutes pour l'Eglise du Japon. Cinquante-deux martyrs étaient tombés dans l'arène. On n'avait jamais vu, même au Japon, cette patrie du courage et de l'héroïsme religieux, autant de fermeté, de ferveur et de mépris des souffrances.

Aussi est-ce avec raison que les historiens qualifient unanimement ce triomphe du nom de *Grand Martyre*. L'Ordre de Saint-Dominique y eut sa large part : sept Religieux, plusieurs Frères et Sœurs du Tiers-Ordre et de nombreux Associés du Saint Rosaire.

La mémoire de tous ces martyrs est réunie à celle du B. Alphonse Navarrete, dans le culte que l'Eglise nous autorise à leur rendre, le 1^er^ juin de chaque année.

(1) *Positio rom.*, p. XIII, undec. signum.

La V. Mère ANNE BOURSAUT,

Professe du Monastère de Sainte-Catherine de Dijon & fondatrice de celui de Beaune (*).

(1638)

La maison de Boursaut, autrefois très connue dans les villes de Dijon et de Beaune, a d'autant plus glorieusement relevé son lustre, que ses derniers représentants ont consenti à l'extinction de leur race pour se consacrer à Jésus-Christ.

La V. Mère Anne était fille de messire Pierre Boursaut, premier conseiller du roi au parlement de Dijon, homme si pieux qu'on le surnommait le Saint. Lorsqu'elle eut atteint l'âge nubile, et que le monde lui tendait les bras pour l'engager dans le mariage, elle eut assez d'énergie pour ne chercher d'autre époux que Jésus-Christ. Ni les caresses, ni les larmes d'une mère aimante et aimée, ni l'exemple d'une sœur qui vivait très chrétiennement dans l'état conjugal, ne purent lui faire changer de résolution. Il lui semblait entendre au fond du cœur une voix lui dire sans cesse : « Quitte tout pour aller à la suite de l'Epoux des vierges » ; et chaque jour, elle faisait de nouveaux efforts pour répondre à l'appel d'en haut. Sa mère, femme de piété, n'avait d'autre défaut que celui que saint Jérôme reprochait jadis à sainte Paule : celui d'aimer trop passionnément ses enfants; aussi la séparation lui fut-elle des plus pénibles. Anne, victorieuse des oppositions de la chair et du sang, reçut l'habit de la Religion et fit un noviciat plein de ferveur, comme on pouvait s'y attendre d'une vocation si remarquable. Le démon, irrité des progrès de la jeune fille, mit tout en œuvre pour les arrêter. Il lui livra de furieux assauts. La novice les soutint quelque temps sans en parler à personne; mais se défiant de ses forces, elle prit le moyen le plus sûr d'en triompher, ce fut de les découvrir au directeur de son âme. A cette époque, le monastère avait pour confesseur le Père Clément Oudin, Religieux de

(*) *Mém. de Dijon.*

sainte vie, destiné par la Providence à soutenir la fondation récente et à l'affermir dans la bonne voie. Il consola de son mieux la pieuse enfant, et, comme les embarras où la jetait le démon étaient parfois difficiles à débrouiller, lui-même, un peu déconcerté, eut recours à la prière. Il plut au Seigneur de lui découvrir dans une vision la pureté de conscience de sa pénitente et la fidélité qu'elle gardait à l'Epoux céleste, au milieu des attaques de Satan.

Une nuit, Anne, ressentant plus que d'ordinaire les impuissances de sa nature, crut s'être laissé prendre aux amorces de la tentation. Or, au même instant, le V. Père voyait en songe un abîme sans fond, et sur le bord une colombe, blanche comme la neige, luttant contre un dragon qui cherchait à l'attirer dans le gouffre : la colombe se défendait si bien, à coups de bec et d'ongles, qu'elle évitait toujours les griffes de son ennemi. Enfin, elle prit son vol et disparut au-dessus du précipice.

Le Religieux saisit tout de suite le sens de ce songe. Il jugea qu'il s'agissait de la novice affligée de pénibles tentations, se rendit de grand matin au monastère et, malgré l'heure indue, la fit venir au parloir. Dès qu'elle se présenta : « Ah ! mon Père, s'écria-t-elle, je suis perdue : je crains d'avoir été infidèle au Seigneur Jésus ! » — « Courage, ma fille, reprit le Père, tout va bien » ; et l'ayant éclairée sur ses doutes, il l'exhorta à la persévérance et la laissa remplie de paix et de consolation.

II. — Anne fit profession au grand contentement de toutes les Religieuses, auxquelles elle était très sympathique, à cause de sa précoce vertu. Dès ce jour, elle inaugura une vie nouvelle : obligée par ses engagements de travailler sans relâche à acquérir la perfection, elle y mit tout son cœur et fit de tels progrès que les Sœurs de Dijon l'envoyèrent au monastère de Semur, qu'on venait de fonder, pour prendre la direction du noviciat. Elle y resta un an et revint ensuite à Dijon, où elle eut à remplir le même emploi. Elevée peu après à l'office de Sous-Prieure, elle conserva néanmoins sa première charge, avec un succès qui s'accentuait de jour en jour et mettait en relief son esprit d'observance, sa sagesse, sa douceur et sa charité. Les Sœurs, profondément édifiées, étaient impatientes de la voir dans la douzième année de sa profession pour lui confier le gouvernement du monastère. L'esprit de Dieu, qui régnait dans le cœur de ces bonnes filles, leur faisait ainsi désirer de vivre sous la conduite de celle qui

n'agissait que par les mouvements d'en haut. Le moment venu, elles furent donc unanimes à la placer à leur tête. Il fallut employer le précepte formel pour amener la V. Mère à accepter le résultat de l'élection : ce qu'elle fit enfin par obéissance à la volonté du souverain Maître.

Tandis qu'elle remplissait dignement ses fonctions, bénie du ciel et chérie de ses filles, la vertueuse Prieure se sentait en même temps fortement poussée à travailler à la dilatation de son Ordre en procurant l'établissement d'un monastère à Beaune. Dans ce but, elle s'adressa à son frère, M. Boursaut, lieutenant du roi dans cette ville, lequel se chargea volontiers d'obtenir toutes les autorisations nécessaires. Il aménagea également une maison pour les Sœurs, avec une petite chapelle. Alors six Religieuses, ayant à leur tête la V. Mère, vinrent sous la conduite de deux Pères de l'Ordre faire la fondation.

Lorsqu'elles approchèrent de Beaune, les officiers du roi et les principaux habitants allèrent à leur rencontre, et, les ayant complimentées, les accompagnèrent jusqu'à la maison qu'on leur avait préparée. En y entrant, les deux Pères entonnèrent le *Te Deum*. C'était le 13 février 1632. Le lendemain, le Saint-Sacrement fut exposé et le chanoine théologal prononça un beau discours à la louange de notre B. Père saint Dominique.

Les fondatrices reçurent, ce même jour, trois petites pensionnaires, qui étaient les propres filles de M. Boursaut. Cet excellent chrétien était veuf depuis un an. Peu après, il quitta le monde et entra dans les Ordres sacrés. Ses filles se firent aussi toutes trois Religieuses.

L'aînée, âgée de 12 ans 1/2, demanda avec tant d'instances le saint habit, afin d'être, disait-elle, la première fille de ce monastère et obligée, par conséquent, de devenir vraiment sainte, que l'on se vit contraint d'acquiescer à son désir. Elle reçut les livrées dominicaines six mois après la fondation. Elle resta ensuite deux ans au noviciat : quatre Sœurs la précédèrent en rang, mais non dans son désir ni dans son obligation d'être la Sainte du monastère.

Ses deux autres sœurs ne tardèrent pas à suivre son exemple. Toutes jeunes enfants qu'elles étaient, elles comprirent que leur aînée leur laissait la terre et prenait pour elle le ciel. Le partage leur parut par trop inégal. Elles demandèrent aussi l'habit avec les plus vives instances. On fut obligé, pour arrêter leurs larmes, de les revêtir toutes deux des blanches livrées de l'Ordre. L'une, appelée Anne, pouvait compter 13 à 14 ans ; l'autre, nommée Marguerite, 12 à 13.

Telles furent les prémices de la fondation. Dieu répandit de grandes bénédictions sur ce monastère, et les postulantes se présentèrent en bon nombre pour y embrasser la vie religieuse.

III. — La V. Mère Anne fit de sa maison un sanctuaire de piété et d'observance. Sa conduite était mélangée du zèle d'Elie et de la douceur de Moïse. Elle corrigeait les défauts de ses filles avec une douce sévérité et une constance inaltérable. Elle prenait un soin extrême à ce que toutes conservassent la paix du cœur, si nécessaire pour plaire à l'Epoux céleste. Si elle les voyait dans quelque trouble intérieur, les manières obligeantes et charitables avec lesquelles elle les prévenait dissipaient les nuages qui obscurcissaient la sérénité de leur âme. Au Chapitre, sa parole pleine d'onction attendrissait jusqu'aux larmes, et ranimait sans peine le feu de l'amour divin. Son frère, de son côté, attirait au monastère les prêtres les plus instruits et les plus pieux pour exciter la ferveur des saintes filles par leurs prédications. Il fit tant de bien à cette maison qu'il mérita de porter le titre de fondateur, dont l'honora le R^me^ Père Général Nicolas Ridolfi.

Vers l'année 1638, la Mère Anne Boursaut eut encore la consolation de donner l'habit à deux jeunes filles de douze à treize ans. Mais les pauvres enfants ne devaient pas le porter longtemps sur la terre : six semaines après l'avoir reçu, elles étaient frappées du fléau de la peste et s'en allaient ensemble en Paradis. Elles furent les premières inhumées dans la chapelle des Sœurs.

Ce fléau allait faire d'autres victimes. La sainte Prieure en ressentit bientôt les atteintes. Elle se disposa aussitôt à aller au-devant de l'Epoux par un redoublement de ferveur, un attachement inséparable de son esprit avec celui de Dieu, une dévotion plus affective envers le Bien-Aimé de nos âmes voilé sous les Espèces eucharistiques. Elle mourut en l'année 1638, munie des Sacrements qu'elle reçut très dévotement des mains du Père Pierre-Alexandre, confesseur du monastère. Ce vénérable Religieux, frappé à son tour, après avoir exposé sa vie pour la sanctification des épouses de Jésus-Christ, s'en alla recevoir dans le ciel la récompense de sa charité. M. Boursaut, devenu prêtre, comme nous l'avons dit, voulut bien alors le remplacer et consentit à entendre les confessions des Religieuses. Il leur continua cet office les huit dernières années de sa vie et mourut saintement le 9 mai 1646. Son corps fut enseveli dans la chapelle de la communauté, dont il avait été tout à la fois le fondateur et le père.

LE MÊME JOUR

12.. — A Périgueux, le V. Père GÉRARD DE TERRASSON. Ce saint Religieux qui vivait dans le premier siècle de l'Ordre, après s'être rendu recommandable par sa doctrine et la juste réputation de sa haute vertu, alla jouir de la vision béatifique vers le milieu du XIIIe siècle. Il avait été Prieur du couvent de Périgueux. — (Bern. Guid.)

1372 — A Camerino, l'Illustrissime Père MARC ARDINGELLI se distingua sur le siège épiscopal de cette ville par sa vigilance, sa bonne doctrine, sa modération, l'austérité de sa vie et par toutes les vertus que saint Paul recommande à son disciple Timothée. Innocent VI l'avait transféré d'Adria à Camerino vers 1361. Le V. Prélat mourut en 1372. — (Fontana.)

1552 — A Beauvais, la mémoire d'un illustre Religieux, conventuel de la maison que l'Ordre possédait en cette ville. Il s'appelait JEAN DE THIEL. Grand orateur, docteur de l'Université de Paris, il fut en outre vicaire de l'Inquisiteur général de France au diocèse de Beauvais. Il décéda dans cette ville et mérita qu'on lui gravât une épitaphe pour fixer le souvenir de ses rares qualités. Il avait gouverné plusieurs couvents de sa Province avec le zèle et la prudence d'un parfait Supérieur : ses prédications et ses savantes discussions le rendaient extrêmement redoutable aux hérétiques. — (*Ex lapide sepulchr.*)

1607 — A Toulouse, le V. Père JACQUES DE LA PALU, cinquante-cinquième Inquisiteur de cette ville. Il naquit à Souyet, dans l'ancien diocèse de Lombez, reçut l'habit de l'Ordre dans notre couvent de Saint-Thomas et fit profession le 30 novembre 1559. Au milieu du relâchement général, le V. Père se maintint ferme, sans jamais fléchir dans sa constance, et se distingua par sa doctrine, sa piété, son amour de la discipline et son zèle pour la foi. Il obtint tous ses grades en sacrée Théologie à l'Académie de Toulouse et fut ensuite chargé de la régence de l'Etude générale. De 1586 à 1590, il gouverna comme Provincial la Province Occitaine et eut pour successeur dans la même charge son intime ami, le V. Père Sébastien Michaëlis. Trois ans plus tard, les Pères de Fanjeaux le choisissaient pour Prieur, et ceux de Marseille en 1597. Enfin, en 1599, il était nommé Inquisiteur de Toulouse. Tout en conservant cet office, il dut accepter le Priorat

de Toulouse l'an 1605. Ce fut le dernier emploi qu'il remplit sur la terre. Ame ardente, il ne pouvait souffrir le relâchement : de plein cœur il s'était associé à l'œuvre de la réforme qu'inaugurait alors le Père Michaëlis : et pour en faciliter l'exécution, il contribua grandement, avant son Provincialat, à l'élection du saint Religieux au Priorat de Toulouse ; puis, l'un des premiers, embrassa généreusement l'observanee de l'illustre réformateur. Devenu son vicaire et son Sous-Prieur, pendant le voyage du Père Michaëlis à Rome, il s'estima très heureux de mériter le titre de son fidèle coadjuteur.

En 1605, Jacques de la Palu était élu, comme nous l'avons dit, Prieur de Toulouse. Prévoyant qu'il ne verrait pas le terme de sa charge, il dit à ses Religieux : « Vous m'avez choisi pour votre Supérieur, mais je mourrai avant d'achever mon triennat. » Il gouverna effectivement cette communauté en homme qui doit bientôt rendre ses comptes au souverain Juge. Son plus grand soin était de faire marcher ses Frères dans une présence de Dieu presque continuelle et dans un esprit de recueillement qui marquât à tout le monde, même aux Anges, qu'ils étaient des hommes d'oraison.

Pour cela il exigeait une inviolable observance de la loi du silence, telle qu'elle est fixée dans les Constitutions. Des Chartreux étant venus le visiter, et ayant remarqué dans tous les lieux du couvent ce silence, cette tranquillité, qui est l'âme de la solitude, protestèrent hautement que les règles du silence étaient aussi sévères chez nous que chez eux. On rapporte que le V. Prieur imposa la peine griève à deux Religieux, qui, revenant de prendre les saints Ordres, s'étaient écartés en chemin d'environ une lieue pour aller visiter un lieu de dévotion, tant était saintement rigide ce digne Supérieur. Il était si pénétré de la Majesté divine, devant laquelle pâlissent toutes les grandeurs humaines, qu'un jour, au moment où il récitait son Office avec le Père Pierre Girardel, le Procureur général de la cour entrant dans sa cellule pour lui faire visite, son compagnon se leva et voulut interrompre la prière. Mais son Prieur l'arrêta : « Non, non, mon Père, continuons de parler à Dieu : il ne faut pas interrompre son service ; M. le Procureur général le trouvera bon. » Cette conduite donna au magistrat plus d'estime pour le saint Religieux que s'il l'avait vu laisser son Office pour recevoir sa visite. Il n'estimait rien de bas dans la maison de Dieu et disait qu'il ferait très volontiers acolyte si on le souhaitait. Au lit de mort, on l'entendit demander pardon aux Religieux des petites dépenses qu'il croyait avoir faites, sans en communiquer avec la Communauté. Souvent il aimait à répéter dans les derniers jours ces paroles : « Je meurs avec une grande foi. » Enfin, sentant sa fin approcher, il s'écria : « Courage, pauvre Frère Jacques, tu vas à Dieu ! » Il mourut plein de cette espérance, le 10 septembre 1607, vers le commencement de la troisième année de son Priorat. Le Père Claude Du Bely, son successeur immédiat en charge, avait un soir prolongé son entretien, après Complies, avec quelques Pères du Conseil pour affaire intéressant la maison. Or, pendant la nuit, le Père Jacques de la Palu

lui apparut et d'un air sévère lui dit : « Est-ce ainsi qu'on garde le silence? » Le Père Du Bely se leva, et trouva le Livre des Constitutions ouvert sur sa table au chapitre qui ordonne le silence inviolable depuis Complies jusqu'à Prime.

Nous sommes redevables à ce grand serviteur de Dieu de l'impression des savants ouvrages sur la réforme des Couvents de l'Ordre, composés par le B. Raymond de Capoue, par le Père Jean Excuria, premier Vicaire général de la Congrégation de Hollande, Jérôme Savonarole et Jean de Monte-Negro. Il les édita à Toulouse en l'année 1605 et mit en tête du volume une Lettre pleine d'érudition, adressée à tous les Religieux de sa Province. On voit, par les expressions dont il se sert, que son cœur était rempli de zèle pour la régularité et que son âme tressaillait de joie en voyant l'œuvre du Père Michaëlis s'implanter dans une douzaine de couvents. Il y déplore les tristes effets de la décadence dans ces mêmes maisons. Ce que le prophète Joël appelait « La beauté du désert, la force du pays : *Speciosa deserti, ligna regionis* », il gémit en constatant l'accomplissement trop réel de cette antique prédiction : « Ceux mêmes qui étaient renfermés (dans les citadelles) ont péri ; quant au reste, leur ruine a été complète : *et clausi quoque defecerunt, residuique consumpti sunt.* » Il montre que les raisons alléguées contre l'introduction de la parfaite observance sont précisément celles dont s'est servi autrefois le démon pour empêcher l'établissement du bien ; de là, ajoute-t-il, nécessité d'y répliquer par les mêmes arguments dont se sont servis tous les anciens réformateurs. Enfin il remarque fort judicieusement que les Souverains Pontifes et les Généraux de notre Ordre ont toujours séparé les Religieux réformés des non réformés et leur ont donné un Supérieur, tiré du groupe de ceux qui vivent dans la régularité ; car l'expérience l'atteste, il suffit d'un peu de levain pour corrompre la meilleure pâte, et celui qui n'a pas la pratique de la perfection religieuse est absolument incapable de l'inspirer aux autres, au moins d'une manière durable. — *(Ex Manusc. Tolos. et libr. de reform.)*

1608 — A Rome, au Monastère de Sainte-Madeleine, la mort précieuse du V. Père SANCTÈS TOSINI, vicaire et confesseur de cet illustre sanctuaire des Epouses de Jésus-Christ. Il faudrait un livre entier pour rapporter les admirables actions de ce vertueux Religieux : nous ne pouvons en donner qu'un rapide abrégé. Il était fils selon la chair du fameux peintre de Florence, Michel Tosini. Son affiliation, selon l'esprit, fut au couvent de Fiesole. Il y apporta le parfum et le trésor de son innocence ; car son père, très digne chrétien, qui avait la louable coutume de ne jamais commencer un tableau de piété sans s'être mis à genoux pour demander à Dieu que son travail fût exécuté de manière à exciter la dévotion des fidèles, avait veillé avec le plus grand soin sur son éducation. L'enfant correspondit

parfaitement à sa sollicitude : loin de se laisser aller au penchant de la jeunesse, il refrénait ses appétits, mortifiait sa chair et évitait la compagnie de ceux qui aimaient le monde et le plaisir.

Les études achevées, son père, ne le croyant pas appelé au service des autels, lui fit apprendre sa propre profession. Mais Dieu, qui le destinait à retracer les traits de son Fils dans les cœurs des fidèles, lui montra la voie qu'il devait suivre. Un jour que le jeune homme, alors âgé de dix-sept ans, travaillait à la peinture dans l'église des Annonciades de Florence, à deux reprises, ces paroles frappèrent très distinctement son oreille : « Va à Fiesole et demande l'habit de l'Ordre de Saint-Dominique. » Il se hâta de raconter la chose à son père qui en remercia Dieu ; et tous deux se rendirent à Fiesole pour obéir à l'inspiration divine. Nouvel Abraham, le généreux chrétien sacrifia son fils, et celui-ci s'offrit en victime entre les mains du V. Prieur du couvent. On ajouta le nom de Sanctès à celui de Jacques qu'il avait reçu au baptême, pour lui marquer que si sa qualité de chrétien l'obligeait à combattre les ennemis de notre salut, celle de Religieux l'engageait à devenir un Saint.

Il prit, en effet, toutes les maximes de la sainteté pour son partage, avec une ferveur qui semblait croître chaque jour. Il s'habitua à dormir peu pour veiller beaucoup avec Dieu dans l'oraison.

Le caractère sacerdotal donna un nouvel élan à ses vertueuses dispositions, parce qu'il augmentait ses engagements envers Dieu. Jamais on ne vit un jeune prêtre plus recueilli, plus modeste, plus dévot, plus régulier ni plus zélé pour la sainteté de la maison de Dieu.

Nommé Maître des novices, il devint le miroir de la perfection des Religieux de Saint-Dominique. Il formait ses disciples sur le modèle de leur Père, et il voulait qu'ils ne perdissent jamais de vue la fin de leur vocation et que toutes leurs actions y fussent rapportées. « Car, disait-il, tire-t-on une flèche sans considérer le blanc où l'on vise ? Peut-on faire un tableau sans en avoir conçu l'idée ? » Il leur pardonnait leurs fautes, mais ce n'était qu'après les en avoir vus verser des larmes de douleur. Il leur prodiguait ses exhortations, mais après leur avoir donné l'exemple de toutes les vertus, comme des mortifications qu'il voulait les voir pratiquer. Il leur inculquait souvent ces paroles du Sage : « Que ceux-là soient purs et immaculés qui doivent porter les vases du Seigneur ; que ceux qui ont à offrir l'encens et les pains sacrés dans la maison de Dieu, se sanctifient de plus en plus. »

Le V. Père, sur l'ordre de ses supérieurs, s'employa au ministère apostolique. Voulant attirer sur ses auditeurs des grâces victorieuses, il se préparait à ses missions par des jeûnes fréquents au pain et à l'eau, par des disciplines sanglantes et des veilles prolongées.

Il prêchait au peuple non ce que l'amour-propre suggère, mais ce que le Saint-Esprit lui inspirait. On ne pouvait résister à cet esprit de Dieu qui par-

lait par sa bouche: les plus endurcis se laissaient fléchir, les gens de bien fondaient en larmes, les ignorants étaient éclairés, et les savants trouvaient dans son exposition l'intelligence des passages de l'Écriture et des Pères; car à l'oraison et à la mortification le V. Père ajoutait l'étude sérieuse et approfondie, cette qualité indispensable à tout prédicateur évangélique.

Son humilité le porta d'abord à refuser le Priorat du couvent de Sainte-Marie-sur-la-Pierre ; mais l'obéissance dont il fit toujours sa principale vertu le contraignit enfin à l'accepter. Sa vie exemplaire ne servit pas seulement à former ses Religieux aux pratiques de la perfection et de la régularité, elle contribua de plus et grandement au bien des habitants des villages d'alentour: par ses paroles et sa conduite si digne, il leur inspira à tous la crainte du Seigneur et l'amour de sa loi. Il avait reçu du ciel un don particulier pour réconcilier les ennemis, pour consoler les affligés et pour encourager les pusillanimes. Il ne se montrait pas moins empressé dans l'exercice de la charité envers les malades et de l'hospitalité envers les étrangers. Exact observateur de la Règle et des Constitutions de l'Ordre jusque dans les moindres détails, il voulait que ses Religieux l'imitassent en cela, et il ne pardonnait aucune trangression qui pût avoir des conséquences ou passer en coutume.

Dès qu'il eut achevé son triennat, il fut destiné à la direction des Religieuses. Dans cet emploi, il signala davantage sa prudence, sa douceur, sa fermeté, sa régularité et son zèle pour la pureté de cœur des Epouses de Jésus-Christ. Il recommandait à ses filles l'amour du silence et de la retraite, et afin de leur en donner l'exemple, il n'allait à la grille que pour les choses absolument indispensables.

Il ne voulait pas que, sous prétexte de communiquer quelque légère peine de leur intérieur, elles perdissent des heures entières en explications superflues ou en d'ennuyeuses répétitions. « Un seul mot suffit, disait-il; une âme de bonne volonté doit s'en contenter; il n'en faut pas davantage pour la faire agir selon Dieu. » On était également frappé de son exactitude. Bien qu'il eût cent cinquante Religieuses à diriger et à confesser, jamais néanmoins il ne se dispensait d'aucun exercice conventuel, le jour comme la nuit. Ce gouvernement si sage lui valut l'honneur d'être appelé au poste de Vicaire et de Confesseur du grand monastère de Sainte-Madeleine au Mont Quirinal à Rome. C'est sur ce nouveau théâtre que Dieu mit en plus grande évidence la vertu de son serviteur. Les papes Clément VIII et Paul V recherchaient sa conversation comme celle d'un saint. Les gens de qualité, désireux d'embrasser une vie plus parfaite, remettaient leurs intérêts spirituels entre ses mains et s'abandonnaient à sa conduite.

Mais plus il avançait en âge, plus il devenait petit à ses propres yeux. Le mépris qu'il faisait de sa personne le portait à se contenter de peu, à chérir la pauvreté, à éviter le commerce des grands, à garder la solitude et

même à quitter Rome pour se retirer dans son couvent, si le Saint-Père y eût consenti. Il semblait dominer tous les besoins de la nature. Son corps était si exténué par les jeûnes et les austérités, qu'on pouvait presque dire qu'il ne vivait plus et que Jésus-Christ seul vivait en lui. Il s'unissait constamment à ce divin Rédempteur par l'amour et la prière, et il recevait dans ce commerce intime des connaissances et des lumières prophétiques fort remarquables. Sa dévotion à la Passion était aussi tendre que solide. Il la méditait assidûment avec larmes : et, par ses prières, il obtint d'en ressentir quelques impressions dans sa chair infirme. Notre-Seigneur, toujours empressé à seconder les désirs de ses serviteurs, lui fit part, pour le reste de ses jours, des cruelles douleurs de son couronnement d'épines. Il lui parla une fois par la bouche d'un crucifix, et il l'éleva à une haute contemplation. Souvent, en effet, on trouvait le V. Père agenouillé, immobile comme une statue, étranger à tout ce qui se passait autour de lui, semblable à un homme qui jouit déjà des ineffables douceurs de la patrie.

La modestie qui brillait sur son visage inspirait l'amour de cette vertu à quiconque le fixait. Il fuyait la conversation des femmes et ne parlait aux Religieuses qu'autant que son devoir l'y engageait. « La chasteté, disait-il à ce propos, tremble au milieu même de l'assurance; sa compagne inséparable doit être la défiance de soi-même et aussi de la vertu de celles avec qui l'on parle, fussent-elles des âmes angéliques ! »

Le saint Religieux prédit à plusieurs personnes qu'elles embrasseraient la croix de Jésus-Christ dans l'état parfait, ce qui arriva malgré la répugnance qu'éprouvaient ces mêmes personnes pour cet état. Il annonça à d'autres le jour de sa propre mort.

Comme ce moment, objet de tous ses vœux, approchait, le V. Père demanda au Seigneur la grâce de mourir au milieu de ses Frères. Mais une voix lui répondit : « Que crains-tu? Si tes Frères ne peuvent pas t'assister, les Anges seront là pour les remplacer. » Il tomba malade. Le Pape lui envoya son médecin; de nobles personnages de la ville lui rendirent visite. Tout fut employé pour conserver cet homme, « pour qui Dieu, dit un ancien auteur, conservait le monde, parce qu'il était vraiment juste et saint ». Mais le fruit était mûr et allait être cueilli pour le ciel. Le vénérable malade reçut les Sacrements avec une dévotion, une ferveur et une humilité indicibles. Il embrassa ensuite affectueusement son compagnon et lui demanda pardon des peines qu'il croyait lui avoir faites. Après la cérémonie, il promena ses regards autour de lui et sembla se délecter dans la vue d'un objet tout aimable, ce qui donna lieu de penser qu'il voyait les Anges tenir la place des Religieux qui ne pouvaient l'assister. Toutefois, le P. Antoine Berti et quelques autres se trouvaient réunis auprès de lui, lorsque son âme, doucement attirée par son bien-aimé, quitta cette vallée de larmes pour aller jouir du repos éternel. Ce fut le 10 septembre 1608, dans la soixante et onzième

année de son âge. Nos Pères de la Minerve voulurent l'ensevelir dans leur église, mais le saint Religieux avait annoncé qu'il serait inhumé dans le monastère des Sœurs et sa prédiction s'accomplit. Les Religieuses de Sainte-Madeleine firent, en effet, tant d'instances pour le garder, qu'elles obtinrent gain de cause, en s'autorisant du haut crédit d'un cardinal. Le peuple romain se porta en foule auprès de la sainte dépouille de ce grand Religieux pour se recommander à ses prières. Le corps fut déposé dans l'intérieur de l'église, au côté droit de l'autel majeur, sous une pierre de marbre, don de l'évêque d'Arezzo. Six ans après, la tombe ayant été ouverte, le corps fut trouvé intact et exhalait un parfum tout céleste.

La vie du P. Sanctès Tosini a été écrite par le R. P. Réginald Cecchini, son successeur dans l'office de Vicaire et de Confesseur du monastère de Sainte-Madeleine. Le Chapitre général, tenu à Rome sous le R^me^ P. Séraphin Sicchi, lui a consacré dans ses Actes un magnifique éloge dont nous extrayons les lignes suivantes :

P. Fr. Sanctes Tosinus, regularis observantiæ studiosissimus, magnæ humilitatis, patientiæ, paupertatis cultor, orationi adeo addictus fuit, ut die noctuqne in eâ persisteret. Sese bonorum omnium exemplum adeo præbuit, ut vivens nullum sacrarum Constitutionum rigorem prætermiserit, et moriens magnam opinionem apud Fratres et sœculares jure optimo sit adeptus. — (Ex vita ipsius italice scripta.)

1573 — Dans un de nos plus anciens monastères de France mourut la V. Mère MADELEINE CONSTANT. On peut dire que sa profonde humilité avança ses jours pour la faire entrer en possession de la véritable grandeur. Elle venait d'être élue Prieure, mais l'affliction qu'elle en ressentit fut telle qu'elle supplia le divin Maître de la retirer de ce monde avant qu'elle reçût sa confirmation. Le messager, chargé de la lui notifier de la part du Père Provincial, entrait dans la ville quand il entendit sonner les cloches du monastère. C'était le glas annonçant la mort de la bonne Mère. Ce sacrifice fut offert à Dieu le 10 septembre 1573. — (*Ex Mss.*)

1615 — A Aumale, la dévote Sœur ANNE DE SAINT-BERNARD a donné dans l'âge le plus tendre des fruits de toutes les vertus. A l'âge de seize ans, elle demanda l'habit à nos Sœurs d'Aumale, qui, reconnaissant en elle les marques d'une bonne vocation, l'admirent très volontiers comme religieuse de chœur. Mais la pieuse postulante choisissant de préférence l'humble état des converses, ne voulut point accepter cette offre. Elle s'employa à la cuisine avec une ferveur, une régularité et une charité tout à fait exemplaire. On remarqua que jamais elle ne manqua au silence dans cet office, d'ailleurs si plein d'embarras. Au bout d'un an de postulat, elle tomba

gravement malade le jour même où elle devait recevoir le saint habit. Les Mères la voyant en danger lui firent administrer les Sacrements, puis procédèrent à sa vestition, et immédiatement après on la reçut à la profession sous les conditions d'usage en pareil cas. Ainsi dotée de toutes les grâces de la Religion, l'humble vierge s'en alla au devant de l'Epoux et prit rang dans le chœur des âmes privilégiées qui suivent l'Agneau partout où il va. — (*Ex Mss.*)

1678 — A Temsche, à quatre lieues d'Anvers, la mémoire d'une illustre tertiaire, qui laissa sa dépouille mortelle au monastère de cette ville, après avoir honoré notre institut de sa bienveillance et de ses bienfaits, et pratiqué très exactement les règles du Tiers-Ordre. C'était demoiselle Christine de Hennin de Bournonville, sœur de M. le duc et prince de Bournonville, vice-roi de Navarre. Elle se sentait tellement affectionnée à nos Sœurs de Saint-Omer, qu'elle faisait de leur chapelle le lieu ordinaire de ses dévotions. Aux grandes fêtes, et durant les dix jours de sa retraite annuelle, elle s'enfermait dans le Monastère pour vaquer tranquillement aux exercices de la prière. Alors, sa ferveur à suivre la communauté, dans tout ce qu'il y avait de plus austère, excitait l'admiration de toutes les Religieuses. Sa piété fut encore plus remarquée dans les octaves de la canonisation de sainte Rose et des autres Saints de l'Ordre. Non contente de subvenir aux frais nécessaires pour rendre la solennité plus pompeuse, elle donnait, en ces circonstances, un nouvel élan à sa piété éclairée, car elle s'abîmait dans un recueillement plus profond et passait presque tout son temps au pied des autels. Il suffisait de la voir pour juger qu'elle s'appliquait incomparablement plus à célébrer la fête par une vie pure, qu'à la décoration du saint lieu par une magnificence tout extérieure. Ainsi mérita-t-elle une très abondante participation aux suffrages des Saints que l'Eglise propose au culte des fidèles. Elle avait choisi sa sépulture dans cette même chapelle, témoin de sa dévotion, au cas où elle viendrait à mourir à Saint-Omer, afin que les bonnes Religieuses qui possédaient tout son cœur pendant sa vie, possédassent aussi son corps après sa mort. Obligée de se retirer à Bruxelles pour suivre son frère, attaché à la personne de l'empereur, elle décéda pleine de mérites en son château de Temsche et voulut être inhumée dans le Monastère de l'Ordre, fondé dans cette localité en 1507 par la pieuse libéralité de Messire Roland Lefebvre de Liesvelt. Sa mort arriva l'an 1678. — (*Ex libello fundationum Monasterii Audomarensis*, P. de la Haye.)

XI SEPTEMBRE

Martyre du B. GASPARD COTENDA, Tertiaire de Saint-Dominique, & de deux enfants, membres de la Confrérie du S. Rosaire (*).

(1622)

La sainte montagne de Nangasaki était encore toute fumante de l'holocauste du 10 septembre, quand trois nouveaux martyrs y furent décapités. C'était d'abord Gaspard Cotenda, originaire de Nangasaki, d'une famille alliée au sang des rois de Firando. Les Pères Jésuites firent son éducation ; l'enfant répondit à leurs soins par un grand progrès dans la vertu et dans les saintes lettres, tellement qu'ils l'enrôlèrent parmi leurs catéchistes. Plus tard, il se mit entre les mains de nos Pères, qui l'affilièrent progressivement à la confrérie du Rosaire et au Tiers-Ordre de Saint-Dominique. Il devait même embrasser l'état religieux parmi les nôtres, mais la persécution l'empêcha d'exécuter ce dessein. Son zèle attira l'attention des persécuteurs qui le condamnèrent à mort. Ce courageux Japonais confessa la foi dans les tourments avec une fermeté inébranlable. La vue des précieux restes des martyrs de la veille l'affermit davantage, et sans balancer un instant, le sourire sur les lèvres, il présenta sa tête au bourreau.

Avec Gaspard Cotenda furent décapités deux enfants que nous comptons justement parmi nos martyrs. Le premier, François, âgé

(*) *Hist. Philip. ; Process. apost.*

de 12 ans, était fils du B. Cosme Taquéa, martyrisé trois ans auparavant, le 18 novembre 1619, et de la B. Agnès Taquéa, immolée le 10 septembre 1622. Le second, Pierre, qui ne comptait que 7 ans, avait le jour précédent accompagné au martyre son père Barthélemy Xikiemon et devait avoir la tête tranchée comme les autres. Mais dans la confusion de ce massacre, les bourreaux ne le virent pas ou ne l'appelèrent pas. Alors l'enfant retourna tranquillement à la maison paternelle. Gonroco n'était pas homme à épargner un enfant de 7 ans. On poursuivit ce petit et on menaça de le tuer s'il persistait à rester chrétien. On voulait aussi savoir comment il était parvenu à s'échapper.

« Voyant que personne ne s'occupait de moi, répondit avec candeur le jeune enfant, je suis retourné à pied à la maison. »

Quant à l'apostasie, il n'en fallut pas parler. Pierre était digne d'aller rejoindre son père dans l'arène des martyrs.

Pendant qu'on le conduisait au supplice avec son compagnon, les chrétiens se portèrent en foule sur leurs pas. On vit avec admiration ces innocentes créatures marcher intrépidement à la mort, saluer tous les assistants d'un visage gai en se recommandant à leurs prières. Comme on se pressait autour d'eux, François, l'aîné, s'imagina qu'on désirait avoir de lui quelque souvenir. Il mit en pièces un linge qu'il tenait à la main et le distribua aux plus proches. Pierre, à cette vue, s'imagina que c'était là une règle pour tous ceux qui vont au martyre, et n'ayant rien à donner, il détacha avec une simplicité charmante quelques petits morceaux de sa robe que les chrétiens se disputèrent à l'envi.

Les bourreaux eurent un instant de pitié pour ces enfants. On leur proposa de les conduire un peu plus loin pour leur épargner la vue du sang et des cadavres qui couvraient le sol de la colline. Pierre et François s'y refusèrent énergiquement, s'estimant très heureux de pouvoir mêler leur sang à celui des autres martyrs, au nombre desquels l'un comptait son père et l'autre sa mère.

Leurs saintes reliques furent confondues avec celles de leurs devanciers, réduites en cendres et jetées ensuite à la mer. Tous les trois sont inscrits au catalogue des 205 martyrs béatifiés.

Le V. P. CHARLES-CLÉMENT GAN,
Missionnaire apostolique aux Philippines & Provincial de la même Province (*).

(1655)

De tous les Supérieurs qui ont gouverné la Province des Philippines, aucun peut-être n'a su mieux que ce grand Religieux unir le zèle d'Elie à la douceur de Moïse dans la conduite du peuple de Dieu.

Charles-Clément Gan, originaire de l'Aragon, prit l'habit au couvent de Saint-Dominique de Saragosse.

Il était encore adolescent : mais ni la noblesse de sa naissance, ni les grands biens qu'il pouvait espérer dans le monde, ni la tendre affection de ses parents ne parvinrent à l'ébranler dans la résolution de se donner tout à Dieu.

Dès son admission au noviciat, il s'achemina vaillamment, sans retour en arrière, vers la plus haute vertu et remporta en même temps de brillants succès dans la science. Ses progrès, sous ce double rapport, furent si bien remarqués que le R^me^ Père Jérôme Xavierre, de passage à Saragosse en 1605, n'hésita pas à le prendre pour *Socius*, presque au lendemain de son ordination sacerdotale. Le jeune Religieux, voyant qu'on se proposait de l'élever aux charges de l'Ordre, pour lesquelles son humilité ressentait une sincère répugnance, porta aussitôt ses regards du côté des Philippines, où son âme trouverait à souhait l'humiliation et la fatigue. Il partit donc pour ces lointaines contrées l'an 1611, sous la conduite du B. Alphonse Navarrete. A peine arrivé, il fut chargé d'évangéliser le populeux district de Cagayan, et ne tarda pas à se concilier l'affection de tous, séculiers et Religieux. Sa douceur attirait les Indiens à la foi et au service de Notre-Seigneur. Diégo Advarte, évêque de la Nouvelle-Ségovie, l'institua Proviseur général de son vaste diocèse et

(*) *Hist. Philip.*

l'Inquisition l'honora du titre et de la fonction de Commissaire dans ce pays. Tandis qu'il ne songeait qu'à remplir selon Dieu ses différentes obligations, ses confrères, réunis en Chapitre le 2 mai 1637, l'élisaient Provincial à l'unanimité des suffrages. Le Père Dominique Gonzalez, son prédécesseur, connaissant le mérite, la régularité et la prudence du vénérable missionnaire, l'avait proposé aux électeurs, qui l'acceptèrent d'emblée.

II. — Le Père Charles-Clément Gan eut à démêler, durant son Provincialat, deux affaires fort importantes et des plus épineuses. Il sut les conduire avec non moins de sagesse que d'énergie, et le succès qu'on pouvait espérer vint couronner ses efforts. La première concernait sa Province. Il s'agissait de lui conserver tous les couvents qu'elle avait fondés, et, à cette fin, il fallait commencer par abattre le mur de séparation qui en avait divisé neuf du corps de la Province. Ce mur n'était autre que l'autorité de Don Sébastien Hurtado de Corcuera, alors gouverneur de Manille. Cet homme, après avoir fort injustement persécuté l'archevêque de cette ville, reporta toute sa haine sur les Religieux, demeurés attachés au prélat. Il sépara leurs couvents les uns des autres, sans tenir compte des respectueuses observations qui lui furent adressées, ni même des informations envoyées à Rome et à Madrid pour montrer le préjudice que cette scission allait infailliblement causer à la conversion des âmes et à l'affermissement de la vie régulière. Notre sage Provincial eut cependant raison de cette fière nature, si absolue dans ses résolutions. Il persuada au gouverneur de révoquer ce qu'il avait fait et de remettre les choses dans l'état primitif, jusqu'à ce que le Pape et le Général de l'Ordre eussent reçu plus ample information sur l'exécution du Bref et des ordres donnés jadis au P. Diégo Collado. Il lui représenta que dans l'érection de la Congrégation de Saint-Paul, le V. missionnaire avait été mû sans doute par un bon zèle, mais n'avait pas prévu les suites fâcheuses qui pourraient résulter de la désunion des couvents de cette Province.

La seconde affaire portait sur la fameuse question des rites chinois, que les néophytes de ces pays prétendaient pouvoir unir avec le culte du vrai Dieu. On les voyait, en effet, se prosterner devant l'idole de Chin-hoang, devant l'image de Confucius, devant les tableaux de leurs ancêtres, leur faire des offrandes solennelles et respectueuses, et s'approcher ensuite sans scrupule de la Table

sainte avec la volonté bien arrêtée de retourner à leurs sacrifices antichrétiens. Le Père Jean-Baptiste Moralès et ses compagnons, témoins de ces criants abus, adressèrent au Père Clément Gan une relation très détaillée de ces sortes de cérémonies. Le Provincial la communiqua à l'archevêque de Manille, à l'évêque de Zébu, aux Supérieurs des maisons religieuses de la ville et aux Docteurs de l'Université de Saint-Thomas. Tous ces savants personnages furent unanimes à réprouver de telles pratiques et n'hésitèrent pas à les déclarer mauvaises, superstitieuses, et, par conséquent, absolument intolérables. Notre V. Père, ne voulant rien brusquer et souhaitant une entente avec les missionnaires de la Compagnie de Jésus, écrivit dans ce but au Père Manuel Diaz, leur Visiteur en Chine.

Dans sa lettre, il rappelait un écrit du Père Barthélemy Roberdo, Jésuite, publié à Manille, dans lequel les Révérends Pères partageaient pleinement les avis donnés par les Dominicains et les Franciscains sur les sacrifices en question. Il priait ensuite le Père Visiteur de consentir à ce que ces points fussent de nouveau examinés à Manille, et qu'on s'en tînt de part et d'autre à tout ce qui serait arrêté, sans porter les choses en Europe, de peur, ajoutait-il, qu'on n'en fût scandalisé.

Le Père Manuel Diaz répondit à notre Provincial qu'il ne pouvait consentir à ce que l'examen de ces questions se fît à Manille, et qu'il venait d'informer le Père Jean-Baptiste Moralès qu'il députait à Rome le Père Semédo, de sa Compagnie, pour instruire le Saint-Siège de l'état de la question. Le Père Clément Gan réunit aussitôt les Pères de sa Province, consulta l'archevêque et les Franciscains, et, après mûre délibération, chargea le Père Jean-Baptiste Moralès de partir immédiatement pour Rome avec le Père Antoine de Sainte-Marie, afin que le Pape, instruit de part et d'autre, pût décider en pleine connaissance de cause sur des points si importants. Le V. Religieux, de retour en 1645, apportait de Rome un décret qui défendait, sous peine d'excommunication, la pratique et la tolérance des cérémonies chinoises. Dans l'intervalle, le zélé Supérieur n'avait pas cessé de soutenir le Père Jean Garcia, resté seul en Chine, en butte à une malveillance et à une persécution des plus odieuses. Son premier soin, à l'arrivée du Père Moralès, fut de le faire repartir pour sa mission, en lui prescrivant, ainsi qu'à tous ses Religieux, de se conformer à la teneur du décret sans restriction aucune. Ainsi, par une permission spéciale de la Providence, le P. Clément Gan, qui

avait entamé cette grande affaire, eut le mérite d'y donner la dernière main ; car il se trouva Provincial pour la seconde fois, lorsque le Père Jean-Baptiste Moralès revint de Rome. Ce même Religieux était, en outre, porteur d'une Bulle d'Innocent X, datée du 20 novembre 1645, par laquelle Sa Sainteté, à la requête du Roi catholique, érigeait notre Collège de Saint-Thomas de Manille en Université, avec tous les privilèges, droits et pouvoirs accordés aux autres établissements de même genre dans le monde chrétien, à l'instar des Universités d'Avila, de Pampelune, d'Orihuella, de Lima, de Santa-Fé et de Mexico, dépendant directement de l'Ordre de Saint-Dominique, et qui, pour cette raison, doivent avoir pour Recteur et Chancelier un membre du même Ordre. Le Père Provincial, ayant fait enregistrer cette Bulle à l'Audience royale et à la Curie archiépiscopale, institua pour premier Recteur le Révérend Père Martin Réal de la Croix, Religieux d'une érudition et d'une piété consommées. Ils dressèrent ensemble les statuts de la nouvelle Université, et grâce à la sagesse et à l'esprit de Dieu qui les inspira, cette grande œuvre est restée debout, toujours florissante et prospère.

III. — Le P. Clément Gan a publié dans ses Chapitres provinciaux un certain nombre d'ordonnances, preuves incontestables de son grand zèle pour le bien spirituel de la Religion. Il prescrivit qu'on n'appliquerait à l'enseignement de la philosophie et de la théologie aucun lecteur qui ne possédât pas au moins l'un des idiomes des différents districts où la Province avait une mission ; et que nul Religieux ne se permettrait d'employer une somme quelconque dans sa mission sans avoir déclaré au préalable à son supérieur l'objet de la dépense, ne voulant pas que l'on se contentât d'une autorisation vague et indéterminée. Il renonça, avec toute la Province, aux grades et aux privilèges que le Chapitre général de l'an 1644 accordait bénévolement aux Religieux les plus méritants. Sur ses raisons fortes et pressantes, le Chapitre de Rome de 1650, vaincu par ses instances, accepta la renonciation et accorda la révocation demandée.

On ne saurait assez exprimer le courage et la vigilance de ce saint Provincial. Presque chaque année il faisait la visite de tous ses couvents et des missions qui en dépendaient, s'imposant pour cela les fatigues inouïes d'une marche de deux cents lieues, par des chemins souvent impraticables. Escorté d'un jeune Indien chargé d'une natte, d'une couverture et d'un rideau en forme de pavillon, pour lui servir

de couchette dans les déserts et les montagnes, il se mettait en route n'ayant d'autre appui que la Providence de Dieu pour se défendre des bêtes sauvages et aussi des hommes, parfois plus féroces que les animaux mêmes. Il ne souffrait pas que ses inférieurs lui donnassent quelques témoignages d'honneur, ni qu'on lui servît à table aucun mets particulier. Ses voyages n'interrompaient point ses jeûnes : et lorsqu'il arrivait dans un couvent, il assistait à la première Heure canoniale qui se récitait en chœur, fût-ce celle de minuit. Il adressait à ses Religieux une docte et pressante exhortation. Jamais il ne s'abstenait d'aucun Office ni d'aucun exercice de communauté ; si bien que son apparition au chœur était toujours l'avertissement pour sonner le second coup de la cloche. Ce genre de vie, il est vrai, était celui de tous les Provinciaux de sa Province : mais ce que plusieurs font ne diminue pas le mérite de ce qu'a fait le V. Père Charles-Clément.

A l'expiration de son second Provincialat, il demanda qu'on le laissât sans emploi au couvent de Manille pour lui permettre de se disposer à la mort avec plus de tranquillité et de soin. On fit droit à sa prière. Religieux et séculiers admirèrent alors ce vieillard vénérable, le plus humble dans les exercices du cloître, le plus fervent dans l'oraison, le plus dévoué au culte du Rosaire, le plus inviolable dans l'observance de la règle, le plus austère dans sa vie et le plus solitaire de cette sainte communauté. Il était Père de la Province plutôt par sa vertu que par son rang. Il en donna de nouvelles preuves en renonçant à son repos et aux douceurs de la vie privée.

Ses supérieurs lui ayant représenté que sa présence était nécessaire à Cagayan pour y exercer ses anciennes fonctions apostoliques, il s'y rendit avec joie. Là, se consumant peu à peu par le feu de la charité, il reçut l'annonce de sa mort prochaine avec action de grâces, pans l'espoir d'aller jouir des fruits de la Passion de son Sauveur dont il s'était efforcé, pendant une longue carrière, de s'assurer les mérites par l'imitation de ses divines vertus. Il décéda à l'âge de soixante-deux ans, laissant d'universels regrets. Les Religieux et les Indiens honorèrent ses funérailles de leurs prières et de leurs larmes, pendant que son âme, introduite dans les parvis célestes, allait jouir pour toujours de la présence du Dieu qu'il avait servi avec tant de persévérance et de ferveur.

La V. Mère ANNE DE SAINTE-MADELEINE, Religieuse du Monastère de Ste-Catherine de Toulouse (1).

(1607)

DIEU, qui a tiré la lumière des ténèbres, retira cette jeune fille de l'hérésie pour en faire une éclatante lumière dans le cloître et l'une des fondatrices du monastère des Sœurs Dominicaines à Toulouse.

Elle était née dans le Limousin de parents nobles et riches, mais infectés des erreurs de Calvin. Dès qu'elle fut en âge de réfléchir, elle se demanda si la religion qu'on lui avait enseignée était bien la véritable. Elle s'en ouvrit à son frère qui lui avoua ingénûment éprouver le même doute. Alors tous deux, sous l'inspiration de la grâce, s'unirent pour faire des prières, des aumônes, même des jeûnes, afin d'obtenir du Seigneur qu'il les éclairât de sa lumière et daignât dissiper leurs ténèbres. Dieu exauca de si légitimes désirs. Le frère, en voyageant dans les principales villes de France et d'Europe, fut vivement frappé d'un songe mystérieux. Il lui sembla se trouver dans une magnifique chapelle et apercevoir un riche tabernacle d'où jaillissait une grande lumière, au milieu de laquelle il lisait ces mots : *Hic Deum adora :* « Adore Dieu ici ! » *Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, et habitabit cum eis; et ipsi populus ejus erunt, et ipse Deus cum eis erit eorum Deus :* « Voici le tabernacle de Dieu parmi les hommes, et il demeurera avec eux. Ils seront son peuple, Dieu lui-même se tiendra au milieu d'eux et sera leur Dieu. » (Apoc. XXI.) A son réveil, il n'eut plus qu'une pensée : retrouver à tout prix la chapelle et le tabernacle de sa vision. Sur ces entrefaites, le hasard le conduisit dans une église de notre Ordre : c'était précisément celle qui lui avait été représentée pendant son sommeil. Mais quand il reconnut le tabernacle qu'il avait vu, il ne put dominer son émotion ni s'empêcher d'adorer Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu et homme, caché sous le

(1) *Mém. de Toulouse.*

voile des espèces sacramentelles. Il se fit aussitôt instruire, embrassa de bon cœur les vérités catholiques et raconta à sa sœur, en rentrant au pays, ce qui lui était arrivé. Celle-ci, au comble de la joie, voulut l'imiter. Mais pour ne point éveiller les soupçons de son père, elle prétexta un voyage d'agrément avec son frère et se retira, non loin de Toulouse, dans une maison religieuse où elle abjura ses erreurs.

Dieu, qui voulait conduire cette âme dans les sentiers de la perfection chrétienne par les croix et les humiliations, permit que son frère, malgré les meilleures intentions, ne put lui continuer son appui, de sorte que la pauvre jeune fille se vit abandonnée de tout le monde, même de sa famille. Elle se rendit à Toulouse, comptant uniquement sur la Providence, et ne doutant point que Celui qui lui avait donné la foi lui ferait la grâce de la lui conserver. Elle se plaça, afin de pourvoir à sa subsistance, dans une modeste mais honnête condition.

La grâce de son maintien, ses procédés distingués, le sérieux de sa conduite frappèrent son entourage : on ne tarda pas à reconnaître quelle était sa qualité, et on la fit entrer dans la Congrégation du Tiers-Ordre, récemment établi à Toulouse, et qui se recrutait surtout parmi l'aristocratie. Notre Sœur donna des preuves remarquables de vertu dans le service d'une malade confiée à ses soins : et comme le divin Maître récompense d'ordinaire la vertu par la vertu, il arriva que l'une des fondatrices de la Fraternité, celle qui en était l'appui et l'ornement, fut ravie des beaux exemples de la jeune fille et la prit chez elle comme compagne de ses exercices de piété. Il y eut bientôt une sorte d'émulation entre ces deux grandes âmes, si bien faites pour s'entendre : c'était à qui serait la plus humble, la plus patiente, la plus mortifiée, la plus détachée des choses d'ici-bas. Sœur Anne s'interdit pour toujours l'usage de la viande, adopta de misérables vêtements, s'appliqua à de longues méditations et n'omit jamais sa visite quotidienne aux hôpitaux et aux prisons. Elle savait dérober sur son sommeil le temps dont elle avait besoin pour ses autres occupations.

Sa maîtresse, M^me^ de Calvet, s'étant retirée au Monastère de Sainte-Catherine de Sienne, du second Ordre, obtint une place pour sa compagne, assurant les Sœurs que la vertu de cette jeune fille valait incomparablement plus que la dot la mieux garnie. Elle disait vrai. Le peu de temps que Sœur Anne passa dans cette maison fit connaître aux Religieuses le trésor sans prix dont elles étaient gratifiées.

Mais la mort enleva l'arbre, pour le transplanter en Paradis, avant qu'il eût donné tout son fruit.

II. — Pendant son année de probation, Sœur Anne fut pour la Communauté un modèle de ferveur et d'édification. Ses paroles ne respiraient que l'amour de Dieu. Elle apprenait à ses compagnes à le louer dignement en les instruisant sur les règles du plain-chant et des rubriques qu'elle possédait à merveille.

Douée d'une belle intelligence, elle unissait à la culture de son esprit une force, une vigueur d'âme qui la rendait incapable de s'attacher à aucune bagatelle. Sa prudence était vraiment celle de l'Evangile, toujours alliée à l'aimable simplicité, ennemie du déguisement et de la finesse sur laquelle se fonde la prudence des gens du monde. Nulle affectation dans ses paroles, mais une admirable droiture, où se reflétait celle de son jugement. Elle avait beaucoup d'adresse pour toute sorte d'ouvrages et un rare savoir-faire dans les emplois de la maison. Elle les acceptait tous par le pur motif de l'obéissance et s'en acquittait avec ardeur. On s'étonnait de voir cette Religieuse unir en sa personne les offices les plus incompatibles, sans manquer à aucun devoir des exercices communs, car elle était tout à la fois sacristaine, chantre, procureuse et lingère. Elle avait en outre la charge de réveiller la Communauté, à minuit et au matin ; ce qui ne l'empêchait point de prolonger de deux heures l'oraison fixée par la Règle.

Mais ce qui rehaussait davantage le prix de tant de perfections, c'est que la V. Sœur était véritablement humble. On le savait autour d'elle; voilà pourquoi aucune de ses compagnes ne s'avisa jamais de lui adresser ne fût-ce qu'un mot de louange ou d'estime. Elle se considérait comme la servante des autres, et leur rendait effectivement tous les services en son pouvoir. Cette humilité de cœur provenait du très bas sentiment qu'elle avait d'elle-même : elle en était si pénétrée, qu'elle ne pouvait s'empêcher de le faire éclater au dehors avec des expressions d'un naturel tout chrétien. Elle se croyait surtout la plus pauvre, la plus ignorante, la plus coupable des créatures. Par un vif sentiment de componction, elle avait sans cesse sur les lèvres le *Miserere* et le *Deus misereatur nostri.* Souvent encore, prosternée devant ses Sœurs, elle se jugeait indigne de leur baiser les pieds. Elle prenait toujours pour elle les corrections générales que la Mère Prieure adressait en Chapitre, et elle demandait en grâce qu'on ne la renvoyât pas dans le siècle, à cause de ses défauts.

La pauvreté, qu'elle cultivait autant que l'humilité, lui inspirait l'horreur de toute superfluité et un saint empressement à rechercher ce qu'il y avait de plus vil et de plus usé. Elle ne gardait à son usage que trois livres : Grenade, l'*Imitation* et la Règle. Au réfectoire, elle préférait un pain dur et moisi, que les domestiques n'auraient pas accepté, à celui qu'on lui servait. C'était à peu près son unique nourriture, car elle passait toutes ses pitances aux pauvres, en vertu d'une permission générale que la Supérieure avait donnée. Les chaînes et les ceintures de fer, les disciplines sanglantes lui étaient familières, et lui rappelaient sans cesse le souvenir des douleurs de Jésus crucifié. L'amour lui faisant trouver trop douces ces austérités pour une Religieuse pénitente, elle y surajouta encore jusqu'au jour où la nature, ne pouvant plus soutenir la force de l'esprit, dut s'avouer vaincue.

Durant plusieurs mois, Anne souffrit d'une hémorragie qui s'aggrava d'autant plus qu'elle y apporta moins d'attention : la ferveur qui régnait dans le monastère empêcha ses compagnes de s'en apercevoir à temps. Jésus au Saint-Sacrement, qu'elle recevait tous les jours, semblait être son unique force et la seule nourriture qui réparât l'extrême faiblesse où le mal la réduisait.

Contrainte enfin d'entrer à l'infirmerie, la V. Sœur se soumit aux remèdes que la charité la plus ingénieuse ne manqua pas de lui prodiguer. Mais il était trop tard : aucun médicament ne parvint à enrayer son mal, et au bout de peu de jours on lui administra les derniers sacrements. Elle les reçut avec une grande piété. Pour supplier la Vierge Marie de la secourir dans son agonie, elle répétait souvent ces paroles de la liturgie :

Maria, Mater gratiæ,
Mater misericordiæ,
Tu nos ab hoste protege
Et hora mortis suscipe!

Elle confessait que c'était par la puissante intercession de cette Mère de miséricorde qu'elle avait reçu de Jésus-Christ les grâces victorieuses pour sa conversion : son dernier mot fut une parole d'action de grâces, et elle rendit paisiblement son âme à Celui qui l'avait créée pour sa gloire.

La chambre où elle expira garda longtemps, comme tout ce qui avait servi à l'usage de la sainte fille, une odeur très suave qui se

faisait encore sentir plusieurs années après sa mort. Dieu le permettant ainsi pour marquer que le parfum de ses vertus embaumerait toujours la maison dont elle avait été l'une des pierres fondamentales. Son corps fut trouvé intact, sans la moindre trace de corruption, quatorze ans plus tard, bien que l'endroit où on l'avait inhumé fût fort humide. *Mirabilis Deus in sanctis suis!*

Sœur Anne mourut pendant son noviciat, dans la trentième année de son âge.

LE MÊME JOUR

1310. — A Vence, l'Illustrissime Père PIERRE MALIRAT, originaire d'Avignon, et affilié au couvent de cette ville. Sa vertu, son mérite, sa sagesse le rendirent très cher au prince Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, et comte de Provence. Ce fut à la requête de ce prince qu'il fut élevé sur le siège épiscopal de Vence, sous le pape Nicolas IV, qui lui envoya ses Bulles, l'an 1290. Il gouverna durant vingt années cette Eglise, en véritable Pasteur, se dépouillant de tout et vivant dans une extrême indigence, afin de vêtir et de nourrir son troupeau. Il ne se dispensa aucunement des austérités de l'Ordre ni de l'exercice de la prédication. Il persuada au prince de porter des lois sévères contre les usuriers qui commençaient à infester tout le pays. Nous ne savons si le conseil fut suivi. Une lettre du comte de Provence, à la date du 23 février 1294, enjoignait aux Frères Prêcheurs et aux Frères Mineurs d'Avignon de cesser désormais toute attaque en chaire contre la pratique de l'usure. Notre V. Prélat eut néanmoins la consolation de voir quelque amendement à un mal si détestable. Il alla recevoir la récompense de son zèle et de ses travaux apostoliques vers la dixième année du XIV^e^ siècle. — (Fontana.)

1530 — Aux Iles Canaries, l'Illustrissime Père JEAN DE PEDRAZA. Il appartenait à la noble famille des ducs d'Infantado : mais son mérite plutôt que l'illustration de sa naissance porta Charles-Quint à le proposer pour le siège des Canaries. Il s'y fit grandement estimer de tout son peuple et mourut après cinq ans d'épiscopat, en 1530.

Il eut pour successeur le V. Père JEAN DE SALAMANQUE, qui gouverna cette Eglise avec autant de sagesse que de vigilance durant l'espace de trois années. A sa mort, arrivée en 1534, il fut sincèrement regretté des

bons, mais non des méchants, qui ne pouvaient supporter ni sa vertu ni ses corrections. — (Fontana.)

1546 — A Paris, au couvent de Saint-Jacques, le V. Père RENÉ LE MOINE a donné l'exemple d'un parfait Frère Prêcheur ; car unissant la vertu à l'étude, il devint un saint Religieux et un savant théologien. Il appartenait au couvent de Rennes, mais il mourut à Paris, en 1546. — (*Ex Mss.*)

1571 — A Campagna, au royaume de Naples, l'Illustrissime Père MARC LAUREI DE TROPEA, transféré sur ce siège par le pape Pie IV, le 26 janvier 1560, de celui de Sutri qu'il occupait depuis cinq ans. Il avait été agrégé au collège des théologiens de Naples en 1540. C'était un prélat des plus distingués par son savoir. Il assista au Concile de Trente dont il fut nommé secrétaire. Il mourut dans son évêché en 1571, sous le pontificat de saint Pie V. — (*Hist. du Concile de Trente.*)

1596 — A Chateaudun, le V. Père NICOLAS BOUTISSEAU a donné des marques de sa foi et de sa charité jusqu'à la mort. Il était fils selon la Religion du couvent de Chartres. Ses talents lui avaient acquis un grand renom dans l'Eglise et son zèle lui mérita l'auréole du martyre. Après avoir énergiquement combattu, par de savantes prédications, les maximes et les pratiques des novateurs dans la ville de Chartres, il se rendit à Chateaudun pour y poursuivre les hérétiques jusque dans leurs derniers retranchements. Il plut au Seigneur de lui accorder la récompense de ceux qui défendent la vérité au péril de leur vie. Il mourut, en effet, de la main des Calvinistes, qui eurent recours au poison pour se défaire d'un adversaire si redoutable. Le saint Religieux fut inhumé dans l'église de Sainte-Madeleine, au pied de la chaire. — (Lefèvre ; J. de Réchac.)

1638 — Au Noviciat général de Paris, la mort précieuse devant Dieu et édifiante aux yeux des hommes du très fervent novice JEAN DE SAINT-ANDRÉ, âgé de 22 ans. Il naquit dans les envrions de Cologne et prit l'habit à Paris. Mais comme il était mûr pour l'éternité et chargé de mérites malgré son âge peu avancé, Dieu couronna sa jeunesse par une mort très sainte, le 11 septembre de l'année 1638. — (*Ex Libro Profession.*)

1640 — En Sicile, la mémoire du V. Père PIERRE CALTAGIRONE. Les Actes du Chapitre généralissime de 1644 disent de ce Religieux qu'il garda les Constitutions de l'Ordre à la lettre sans aucune dispense, qu'il fut un parfait obéissant, que sa vie a été presque sans tache et qu'il est illustre dans tout le pays par l'odeur de sa sainteté et par les miracles qu'il a opérés. — (*Acta Cap. Generalissimi*, 1644.)

15.. — A Valladolid, au Monastère de Sainte-Catherine de Sienne, mourut une pieuse Sœur converse, nommée CATHERINE DE LA MÈRE DE DIEU. Elle fut appelée à la Religion après avoir triomphé de la tentation la plus funeste aux personnes de son sexe. Un jour qu'elle se trouvait seule sur le bord d'une petite rivière, où elle lavait du linge, elle vit s'approcher d'elle un jeune libertin. Elle eut recours à Dieu de tout son cœur et invoqua saint Pierre pour lequel elle professait une tendre dévotion. Le prince des Apôtres vint au secours de sa protégée, car elle se trouva miraculeusement transportée à l'autre bord de la rivière. Devenue Religieuse converse au monastère de Valladolid, la V. Sœur unit à la pureté de son corps celle de son esprit par le retranchement de toute pensée inutile et par l'uniformité de sa volonté avec celle du céleste Epoux des âmes. Elle fut honorée de plusieurs faveurs sensibles.

Une fois, en récréation, il lui était échappé quelques paroles un peu vives à l'adresse d'une compagne. La pauvre fille reconnut aussitôt son tort et se rendit à l'église pour demander pardon à Notre-Seigneur. Or, en s'agenouillant, elle crut apercevoir devant elle le Fils de Dieu, le plus beau des enfants des hommes, mais qui détournait d'elle son visage pour ne point la voir. Sœur Catherine, tout interdite, en demanda la raison. « On ne peut voir la face de Jésus-Christ, tandis que le cœur du prochain est aigri par notre faute, lui fut-il répondu : humiliez-vous devant la Sœur que vous avez offensée ; après cela, vous aurez le bonheur de contempler cette divine Face. » Catherine de la Mère de Dieu obéit à ce conseil : elle pleura, elle s'humilia et obtint son pardon de ce clément Seigneur qui a dit : « Ce que vous avez fait au moindre des miens, c'est à moi-même que vous l'avez fait. » Lopez, qui nous a conservé ce trait si instructif, n'a point marqué en quelle année mourut la servante de Dieu. La V. Sœur eut sans doute en partage la mort des justes. — (Lopez ; Réchac.)

1545 — A Lodi, en Piémont, la V. Sœur LUCRÈCE DE CADEMUSTA. Elle était née dans cette ville l'an 1478. Prévenue des grâces célestes, elle se consacra au Seigneur dès sa jeunesse et choisit le divin Crucifié pour époux. Ayant embrassé le Tiers-Ordre, elle s'occupa toute sa vie à plaire à Celui qui s'est donné à nous avec tant de bonté. Elle était saintement avide du pain adorable de l'Eucharistie. Dieu, pour marquer qu'il approuvait ses fréquentes communions et qu'il fait ses délices d'être reçu par les âmes innocentes, permit qu'une fois l'Hostie consacrée s'élevât d'elle-même au-dessus de la patène et vînt se poser sur les lèvres de la pieuse fille. Elle goûtait toute la saveur de cette céleste nourriture, mais elle s'y préparait par beaucoup de mortifications et d'anéantissements.

Notre-Seigneur, désireux de la rendre semblable à lui-même, l'affligea de maladies très aiguës durant quarante-cinq ans. Clouée sur son lit de douleur,

comme sur une croix qui lui était très chère, Sœur Lucrèce mettait son bonheur à baiser la main qui la frappait. Ce bon Maître la faisait respecter des ennemis même de la vertu par le don de prophétie et de miracle qu'il lui communiqua. Elle obtint qu'un muid de vin se remplît pour la consolation de plusieurs personnes qui étaient venues la visiter. Elle prédit la défaite de l'armée française qui devait entrer à Lodi en 1544. Mais sa patience dans ses maux fut le plus grand de tous les miracles. Elle alla recevoir la récompense de ses mérites en l'année 1545.

Ses funérailles furent honorées par le concours de tout le clergé de la ville et du peuple. Son corps repose dans notre église, au côté droit du grand autel. — (*Diario.*)

1633 — A Toulouse mourut de la mort des justes la V. Mère MARIE DE COSTA, sœur de la fondatrice du Monastère de Sainte-Catherine de la même ville. Dès ses plus tendres années, touchée par un sermon qu'elle entendit sur la Samaritaine, et altérée des eaux vives que le Sauveur présenta à cette pécheresse, elle voua sa virginité au Seigneur. Elle vivait dans la pensée habituelle de la présence de Dieu : la plus grande peine de son intérieur, la matière la plus considérable de ses confessions étaient les distractions et les écarts de son imagination, cette croix insupportable aux âmes saintes, qui cherchent uniquement la possession de Dieu.

Elle entra d'abord au Monastère de Sainte-Claire à Toulouse, et passa ensuite dans celui de Sainte-Catherine ; mais la Providence ne la voulait ni dans l'un ni dans l'autre. De fait elle tomba dans des maladies et des infirmités habituelles qui obligèrent, à leur grand regret, les Religieuses des deux maisons à la renvoyer au siècle. Elle y vécut trente-deux ans, éprouvée sans relâche par la souffrance, dans le Tiers-Ordre de Saint-Dominique qu'elle avait embrassé. Sa maison de retraite fut celle de la Congrégation des Sœurs. Là, accompagnée seulement d'une fille de service, elle goûtait les douceurs de la solitude et les fruits de l'oraison. L'Epoux des vierges l'élevait de plus en plus à l'union intime de l'âme avec sa divinité. Les maux qu'il voulait que son corps endurât, les mépris qu'il permettait que l'on fît de sa vertu ne servaient qu'à l'acheminer plus promptement et plus sûrement vers le ciel, suivant cette parole de saint Grégoire : « *Mala, quæ nos undique premunt, ad Deum ire nos compellunt.* » Sa charité était héroïque. Non contente de tirer des forces de sa faiblesse pour assister les malades et s'imposer de rudes pénitences à l'intention des pécheurs, elle s'offrit en sacrifice dans un temps de peste, suppliant le divin Maître de la frapper elle-même, mais d'épargner tant de malheureux qui, bien loin de s'amender sous la menace du fléau, cherchaient au contraire à se distraire en s'abandonnant aux désordres d'une vie plus criminelle encore. Sa prière fut exaucée.

Atteinte du mal contagieux, la pieuse tertiaire put, par une grâce spéciale, faire venir auprès d'elle un prêtre qui lui administra les derniers Sacrements.

Puis abandonnée de tout le monde et heureuse d'imiter en cela le délaissement de Notre-Seigneur sur la croix, elle remit son âme entre les mains de son Sauveur, dans le courant de septembre de l'année 1633. Dieu ne permit pas que ce corps virginal fût confondu avec ceux des autres pestiférés que l'on jetait pêle-mêle dans des fosses communes. Il fut inhumé convenablement dans l'église des Pères de Saint-François, où il attend la résurrection et la vie éternelle. — (*Ex Mss.*)

164. — A Beaune, la V. Mère JEANNE GALLOIS, l'une des premières et zélées fondatrices du monastère de cette ville. Elle était professe de celui de Dijon. Son attachement à la vie régulière et ses vœux ardents pour la dilatation de l'Ordre la firent choisir pour la fondation de Beaune, où elle se rendit en qualité de Sous-Prieure. Elle introduisit dans cette nouvelle maison l'esprit d'oraison, de pauvreté, d'observance qui y jetèrent toujours un vif éclat. Supérieure, elle ne commandait aucune pratique de vertu qu'elle ne l'eût observée la première. Elle eut le bonheur d'être conviée aux noces de l'Epoux dans le temps où elle ne travaillait qu'à procurer sa plus grande gloire, — (*Ex Mss.*)

1686 — A Bordeaux, la V. Mère JEANNE DE L'ENFANT-JÉSUS a embaumé le Monastère de Sainte-Catherine de Sienne du suave parfum de ses belles vertus. Entrée dans cette maison à l'âge de 15 ans, elle y apporta le trésor de son innocence, et sut le conserver intact, au milieu des combats contre les ennemis du salut, grâce à une admirable exactitude à observer tous les points de la Règle. Elle fut quatre fois Maîtresse des novices et deux fois Prieure.

Dans ces différents emplois, elle fit bien voir qu'elle abhorrait plus que la mort le monde, ses maximes et ses flatteries. Ce sont là les sentiments que cette parfaite Religieuse inculquait à celles qui lui étaient soumises. Dieu permit qu'elle fût longtemps tourmentée par le scrupule : mais à son dernier jour, il lui communiqua le don d'une paix sereine, comme un avant-goût des joies de la bienheureuse éternité. — (*Ex Mss. Monast. Burdigal.*)

XII SEPTEMBRE

Le Bienheureux
THOMAS ZUMARRAGA DU SAINT-ESPRIT,
et ses deux compagnons
MANCIO DE SAINT-THOMAS
& DOMINIQUE DE FIUNGA, Martyrs(*).

(1622)

Le surlendemain du *Grand Martyre,* il y eut à Omura un nouveau triomphe. Lorsque le sacrifice des saintes victimes de Nangasaki eut été consommé, Gonroco, qui avait reçu de Xongun, par une délégation spéciale, la surintendance de toutes les exécutions de la justice en matière de religion, envoya un commissaire à Omura pour prononcer la sentence capitale contre les confesseurs de la foi restés dans la prison de Sat-Suma, après le départ des vingt-quatre chrétiens qu'on avait expédiés à Nangasaki pour y être suppliciés.

Ils se trouvaient au nombre de six : trois Religieux de Saint-Dominique et trois autres de Saint-François.

Thomas Zumarraga, surnommé du Saint-Esprit, le premier des nôtres, comptait alors quarante-cinq ans. Natif de Vittoria, en Biscaye, il avait pris l'habit de l'Ordre au couvent de Saint-Dominique de sa ville natale, et fait profession le 19 janvier 1594, au couvent de

(*) *Hist. Philip.; Process. apost.*

Saint-Etienne de Salamanque. Ses Supérieurs l'envoyèrent ensuite terminer ses études au collège de Saint-Grégoire de Valladolid : c'est de là qu'il partit pour l'Extrême-Orient avec la caravane de missionnaires que conduisait le B. François Moralès. Il arriva donc l'un des premiers au Japon, y remplit avec une rare prudence la charge de Vicaire provincial et fut l'un des plus infatigables apôtres de la mission.

Au cours d'un long et pénible voyage que le Père entreprit pour obéir à ses Supérieurs, il se trouva exposé aux dangers et aux périls de tous genres qui accompagnaient alors la navigation dans les mers de la Chine. Mais Notre-Dame du Rosaire lui vint en aide d'une manière vraiment prodigieuse. Le feu prit au navire en pleine mer, et l'on pouvait craindre un sinistre affreux, sans aucun espoir de secours. Quelques matelots, croyant tout perdu, se précipitèrent dans un canot. Thomas du Saint-Esprit, se confiant en Dieu, jeta son Rosaire au milieu des flammes, et à l'instant le feu s'éteignit. Tout le monde admira la protection de Marie. On fut non moins touché de la charité du saint Religieux, lequel obtint du capitaine le pardon des matelots qui avaient en cette circonstance écouté la peur plus que le devoir. On le croira sans peine, ces actes de foi et de mansuétude apostolique n'étaient point isolés : de tels hommes devaient opérer bien d'autres prodiges dans la conversion des âmes et le salut de leurs chers chrétiens du Japon.

Notre Bienheureux travailla plusieurs années à la vigne du Seigneur, convertissant beaucoup d'idolâtres et entretenant la ferveur des néophytes par la prédication de la parole de Dieu et l'administration des Sacrements. Lorsque la persécution éclata, il ne craignit pas de demeurer dans le pays, afin de continuer, sous un habit japonais, à soutenir les fidèles au milieu de leurs tribulations.

II. — Le B. Alphonse Navarrete avait fait un bien considérable en se rendant, par l'effet d'une inspiration divine, à Omura, où il fut saisi et mis à mort. François Moralès, son successeur dans la charge de Vicaire provincial, se hâta d'envoyer le P. Thomas du Saint-Esprit, avec un autre Religieux de l'Ordre et deux Frères faisant les fonctions de catéchistes, sur les traces de l'apôtre, afin de recueillir ce que celui-ci avait semé. Le Bienheureux marcha de succès en succès : à sa voix, les apostats se réconciliaient avec l'Eglise, les païens embrassaient la foi, et les fidèles, soutenus et affermis, se montraient résolus à donner généreusement leur vie pour la cause du divin Maître.

Tant de travaux allaient lui mériter la seule couronne qu'il ambitionnât : le martyre.

Dieu permit, en effet, aux ennemis de la religion de mettre la main sur son serviteur et sur ses compagnons. Tous trois furent arrêtés le 22 juillet 1617 et jetés dans l'horrible prison de Sat-suta, où, pendant près de cinq ans, ils supportèrent avec une héroïque patience des privations inouïes. Durant cette longue détention, Thomas Zumarraga gémissait dans les chaînes, appelait le martyre avec une ardeur et une humilité qui semblaient lui promettre un plus heureux succès. « Je tressaille de joie et ne peux contenir les doux élans de mon cœur, écrivait-il, en songeant au sort qui m'est réservé quand il me sera donné de quitter mon cachot! Mais aussi je tremble, car le divin Maître, pour de justes raisons, peut me refuser la grâce après laquelle je soupire et que j'espère cependant de sa bonté et de sa miséricorde. »

On comprend la tristesse du saint Religieux lorsqu'on vint annoncer l'exécution générale qui devait se faire à Nangasaki, de s'en voir exclu, lui et quelques-uns de ses compagnons de captivité! Il s'en prit à lui-même et, persuadé que ses fautes étaient la cause de cette exception, il se frappait la poitrine et s'humiliait en la présence de Dieu. « Seigneur, s'écriait-il, comment permettez-vous que je sois rejeté du nombre de vos élus? N'ai-je pas été amené ici le premier? Je le comprends : c'est la peine de mes péchés! » Se jetant ensuite au cou du Frère Mancio : « Je vous ai perdu, ô mon fils, en vous faisant suivre un pécheur comme moi. La punition de mes péchés rejaillit jusque sur vous. Le même malheur nous enveloppe. Hélas! quel mal ne cause pas une mauvaise compagnie! »

Cependant Thomas du Saint-Esprit se confiait toujours en la miséricorde de Dieu : il eut encore le temps d'écrire au Provincial de l'Ordre à Manille : « O mon Père, j'ai toujours craint ce qui m'arrive aujourd'hui, quand je voyais mes péchés si nombreux et mon amour pour Dieu si imparfait. Je n'ai jamais rien eu de ce qu'il faut pour faire un martyr; cependant j'espère encore de l'infinie Bonté et du secours de vos prières. »

Trois jours se passèrent dans une peine extrême. Mais la grâce divine vint dissiper les alarmes des saints confesseurs. A peine eurent-ils repris leur calme qu'arriva la nouvelle de leur prochain martyre. Ils accueillirent cette communication par des cantiques d'allégresse et par des remerciements empressés à ceux qui leur firent la lecture de l'arrêt porté contre eux.

Le 12 septembre, on vint les chercher. Tous devaient être brûlés vifs à une lieue de la ville, dans un endroit appelé *Socobata*. La constance et la fermeté qu'ils montrèrent dans le supplice jetèrent les idolâtres dans un étonnement dont ils ne pouvaient revenir. Le bois était à une certaine distance des patients. Quand les flammes les atteignirent, les Bienheureux se mirent à chanter des hymnes et des cantiques avec un entrain et une allégresse surprenante. Les païens s'écriaient stupéfaits : « Que signifie ceci? Ils ne sentent donc pas le feu? Quoi! ce tourment ne leur cause aucune peine! Non, ce n'est pas possible, ces hommes sont de pierre ou de marbre! » Les martyrs demeurèrent immobiles dans les flammes, bien que les liens qui les attachaient au poteau, étant fort peu serrés, leur permissent de se mouvoir.

Au bout de quelques heures, leurs âmes, lavées dans le sang de l'Agneau et purifiées par le feu des tyrans, allèrent au paradis jouir de la récompense éternelle. Leur mémoire est jointe à celle du B. Alphonse Navarrete, au 1[er] juin.

L'Eminentissime P. JÉROME XAVIERRE, LII[e] Maître général de l'Ordre, & Cardinal du titre de Saint-Sixte(*).

(1608)

JÉROME Xavierre naquit à Saragosse d'une famille noble, et après de brillantes études littéraires, prit l'habit de Frère Prêcheur au couvent même de sa ville natale.

Ses talents, cultivés avec soin, le mirent en état de répondre à sa vocation et de remplir avec succès les emplois que l'obéissance lui réservait. Pendant quatorze ans, il occupa la première chaire de théologie à l'Université de Saragosse, aux applaudissements de ses nombreux disciples. Sans négliger ses cours, il s'appliquait au ministère

(1) Echard, Touron.

de la prédication : d'après le témoignage de ses contemporains, le V. Père était un merveilleux orateur, et il se fit entendre avec un rare bonheur dans les principales villes de la péninsule hispanique.

Le couvent de Saragosse, frappé de sa prudence et de la justesse de son esprit, l'élut pour Supérieur ; mais il n'occupa ce poste que peu de temps, ayant été appelé à gouverner la Province d'Aragon. L'amour de la régularité et le zèle de la discipline, dont s'inspiraient tous ses actes, ne le portèrent néanmoins jamais à contrister le moindre de ses Frères par une correction trop forte ou hors de propos. D'autre part, l'aménité de son caractère, la douceur de ses procédés ne l'empêchèrent jamais d'user de la fermeté nécessaire au gouvernement. De la sorte, il savait se faire aimer et craindre tout à la fois.

A l'époque où le Père Jérôme Xavierre se trouvait à la tête de de la Province d'Aragon, on travaillait à Rome à la canonisation de saint Raymond de Pennafort. Le zélé Provincial n'épargna ni soins, ni dépenses pour l'heureux succès d'une cause que les rois catholiques, les évêques d'Espagne et la nation entière depuis fort longtemps appelaient de tous leurs vœux. Il se rendit à Rome l'an 1601, et le 29 avril de la même année, il avait la joie d'assister aux fêtes de la canonisation du savant casuiste. Quinze jours après, le Chapitre se réunissait pour donner un successeur au R^me^ Père Hippolyte Beccaria. A l'unanimité des suffrages, Jérôme Xavierre fut élu Général. Ce résultat plut beaucoup au pape Clément VIII, qui connaissait les vertus et la haute capacité du V. Religieux. Aussi s'empressa-t-il de lui donner aussitôt les marques de sa particulière estime et de l'assurer qu'il ne lui refuserait jamais rien de tout ce qui serait nécessaire pour le maintien des privilèges et pour le rétablissement de la régularité dans son Ordre.

Une grave question s'agitait alors en cour de Rome. Les célèbres discussions théologiques sur les *Secours divins*, commencées en Espagne dans les dernières années du siècle précédent, se continuaient depuis dans la capitale du monde chrétien. Le R^me^ Père assista à presque toutes les séances qui se tinrent en présence du pape Clément VIII durant les années 1602, 1603 et 1604. Il y prit quelquefois la parole et vit avec une légitime satisfaction les applaudissements qui ne furent point ménagés au célèbre Thomas de Lemos. Il lut avec une scrupuleuse exactitude les mémoires et les autres écrits, présentés à Sa Sainteté et aux Congrégations par les théologiens des deux écoles. Sans entrer dans des détails, rapportés du reste en d'autres

biographies, nous pouvons dire qu'au cours de ces savants démêlés, notre Général se fit remarquer par sa sagesse, sa prudence, sa modération et par son inviolable attachement à la pure doctrine de saint Augustin et de saint Thomas.

Si importante que lui parût, et que fût, en effet, une affaire de cette nature, elle ne lui fit point perdre de vue les intérêts des âmes. Le vénéré Supérieur n'eut garde d'oublier que la prédication de l'Evangile était la principale fin de son Ordre : aussi donna-t-il une vigoureuse impulsion à l'établissement de missions nouvelles dans les pays étrangers, comme au maintien et à la défense de la foi dans les Provinces où la religion se trouvait attaquée par l'hérésie. A l'exemple de ses prédécesseurs, il ranima par ses exhortations et ses Lettres circulaires le zèle des Religieux. Il soutint et consola ceux de ses fils qui se trouvaient les plus persécutés dans le nord de l'Europe, notamment dans la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies. Il fit partir d'Espagne de nombreux missionnaires, les uns pour l'Amérique ; les autres pour l'Arménie, les Philippines, la Chine et le Japon. Enfin il approuva hautement les demandes de ceux qui s'offraient pour l'évangélisation du Congo et de l'Abyssinie.

II. — Un supérieur aussi zélé pour la gloire de Dieu et l'honneur de son Ordre ne pouvait manquer de vigilance pour le soutien de la régularité, ni d'estime pour les Frères qui travaillaient à la faire fleurir. Cependant il se laissa prévenir contre un des plus saints Religieux que l'Ordre eût alors en France. Sébastien Michaëlis, tout rempli de l'esprit de son bienheureux Patriarche, ne pensait qu'à faire revivre la ferveur des temps primitifs. Il avait déjà réuni plusieurs Religieux, dévoués comme lui à la pénitence, et dont la sainte vie, au couvent de Toulouse, répandait au loin la bonne odeur de Jésus-Christ. Ce fut contre ce restaurateur de la discipline régulière qu'on osa porter des plaintes en le représentant comme un homme qui ne travaillait qu'à la désunion de l'Ordre, et partant à sa destruction.

Jérôme Xavierre l'ayant mandé à Rome lui fit sentir son vif mécontentement. Mais le serviteur de Dieu n'eut point de peine à le détromper. Il lui déclara la pureté de ses intentions et lui prouva que loin de causer la moindre division, dans l'Ordre, sa réforme ne tendait, au contraire, qu'à l'affermir dans l'unité, par la fidélité des Religieux à garder unanimement la même Règle et les mêmes Constitutions que tous avaient primitivement professées. Le R^me^ Père admira le zèle et le

courage de ce vrai fils de saint Dominique, l'encouragea à la persévérance et lui accorda volontiers, ainsi qu'à ses fervents compagnons, toute l'autorité dont ils avaient besoin, pour n'être plus inquiétés par ceux qui prenaient ombrage de leur vertu.

Après le départ du P. Michaëlis, le Maître de l'Ordre quitta Rome à son tour et fit la visite des couvents d'Italie. De là il se rendit en Espagne pour présider le Chapitre général, assigné à Valladolid aux fêtes de la Pentecôte de 1605.

Le roi Philippe III honora l'assemblée de sa présence. A diverses reprises, il assista avec toute sa cour aux thèses théologiques et aux prédications qui rehaussèrent encore la solennité du Chapitre. Les fréquents entretiens que le souverain eut alors avec le R^me^ Père, les vertus, la sagesse, la science profonde qu'il remarquait en lui, le décidèrent à le retenir dans la péninsule. Il lui donna toute sa confiance, le prit pour confesseur et le mit au nombre de ses conseillers d'état.

Déjà il était Grand d'Espagne, distinction que les Rois catholiques accordaient à tous les Généraux de l'Ordre, à la considération de saint Dominique, Espagnol de nation (1).

Philippe III s'adressa ensuite à Rome et sollicita pour son vénérable ami le chapeau de cardinal, avec la faveur de continuer sous la pourpre à gouverner son Ordre, comme il le faisait auparavant. Paul V, successeur du pape Clément VIII, accorda volontiers la première de ces demandes : mais ce ne fut que dans la promotion des Quatre-Temps de décembre 1607, que Jérôme Xavierre fut honoré de la pourpre romaine, avec le titre de Saint-Sixte.

Entre temps, le Maître général travaillait avec son zèle ordinaire aux affaires de son Ordre. Dans le Chapitre de Valladolid, il porta d'admirables ordonnances pour l'observation du vœu de pauvreté, pour l'administration des biens temporels des couvents et chargea le P. Thomas Malvenda d'écrire l'Histoire générale de l'Ordre. Ce docte Religieux ne nous a laissé qu'un tome de cette Histoire, mais d'une exactitude, d'un charme et d'un intérêt merveilleux. Toujours porté à favoriser la réforme, le R^me^ Père érigea dans ce but deux Congrégations : l'une dans la Province de Saint-Pierre martyr; l'autre dans celle de Sainte-Catherine. Et afin d'assurer la tranquillité des Religieux,

(1) En 1895, à l'occasion du Chapitre tenu à Avila, le R^me^ Père André Frühwirth, notre Maître général, fut reçu en audience par le jeune roi Alphonse XIII, et sa mère; la reine régente, suivant l'étiquette en usage pour les *Grands d'Espagne de premier ordre.*

et de rendre plus ferme ou plus parfaite la régularité que le P. Michaëlis établissait en France, il fit ordonner par un décret capitulaire que les couvents et les monastères de son obédience ne seraient point visités par un Provincial qui n'aurait pas lui-même embrassé la réforme. Sa piété envers la Sainte Vierge par la dévotion du Rosaire parut singulièrement dans ce même Chapitre; car il fit enjoindre à tous les Pères de la prêcher et d'en publier partout les merveilles, d'établir la Confrérie dans les endroits où ils donneraient des missions, et à tous les supérieurs de faire réciter publiquement les trois parties du Rosaire dans nos églises conventuelles, de telle sorte que chaque semaine on prendrait trois jours pour proposer aux fidèles des méditations sur les mystères, afin d'occuper le cœur et l'esprit, tandis que chœur à chœur on dirait ensemble les *Pater* et les *Ave Maria*.

Le Père Nicolas Lefèvre nous apprend dans son ouvrage sur la défense du Rosaire, que le pieux Général, vivement désireux de rétablir cette ancienne pratique de l'Ordre, composa un livre en italien, dans lequel il en prescrivait la méthode avec des méditations adaptées aux mystères dont on pouvait se servir fort utilement. La fondatrice des Religieuses Ursulines trouva que cette manière de réciter le Rosaire ne pouvait être que d'un très grand fruit pour toutes sortes de personnes, quelque parfaites qu'elles fussent. C'est pourquoi elle ordonna à ses Religieuses de le dire ainsi toutes ensemble le matin, à midi et le soir. Ce qui fut approuvé par le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, et par le pape Paul V. Tout notre Ordre exécuta si bien les intentions du Père Xavierre, qu'il n'était point de Province où cet exercice ne fût solidement établi, et où l'on ne récitât le chapelet en commun, en proposant les méditations aux fidèles, du moins le dimanche et les jours de fêtes. Il existait même des Provinces, notamment celles d'Allemagne, de Pologne, de Lithuanie et de Russie, où on le disait régulièrement tous les matins à la première messe; les fidèles de l'un et l'autre sexe s'y rendaient en foule et en rapportaient des fruits merveilleux. On voit même par les Actes du Chapitre général de 1686 que l'usage de la Province de Sainte-Marie des Iles Canaries était de faire réciter le chapelet publiquement trois fois chaque jour, d'en expliquer les indulgences tous les samedis et dimanches de l'année, et enfin de faire nommer par le Chapitre provincial deux Religieux dont l'unique charge serait de prêcher les mystères du Rosaire et d'exciter partout le peuple à la vraie et solide dévotion envers la sainte Mère de Dieu, protectrice des vrais enfants de saint Dominique.

III. — La gloire d'avoir rétabli cette pratique doit être attribuée au Révérendissime Père Xavierre ; et il ne fut pas longtemps sans recevoir, même en cette vie, la récompense de l'honneur qu'il faisait rendre à Marie, laquelle se plaît toujours à aimer ceux qui l'aiment et à honorer ceux qui l'honorent. Car ce fut à cette époque que Philippe III remit entre ses mains la direction de sa conscience. Le vénérable Religieux remplit dignement tous les devoirs de cette charge, sans en omettre aucun de son généralat. Au contraire, il se servit du pouvoir que son mérite lui donnait pour dilater la gloire de Dieu, l'avantage de l'Eglise et l'honneur de son Ordre. Il fit ériger en Universités privilégiées nos Collèges de Saragosse, de Valladolid et de Lérida. Il fonda dans la ville de Koniggratz, en Bohême, une Etude générale, où l'on instruirait des Religieux destinés à aller ensuite combattre les hérétiques dans la Styrie et la Carinthie. Il avait stimulé le zèle de ses fils pour les missions lointaines et vu partir avec bonheur un certain nombre d'entre eux pour les Indes ; il n'eut garde d'oublier la détresse des catholiques persécutés en Angleterre. Il fit entrer plusieurs bons Religieux dans ce royaume et chargea particulièrement le Provincial d'Irlande de veiller à ce que les fidèles anglais ne manquassent pas de secours spirituels dans un temps où le feu de la persécution les leur rendait si nécessaires. Enfin, grâce aux généreuses offrandes qu'il reçut de la cour d'Espagne, il fit faire de grandes réparations aux couvents de Saint-Sixte, à Rome, et de Caleruéga, en Castille, par un motif de tendre dévotion à saint Dominique, lequel avait fondé le premier et était né dans le lieu où est bâti le second.

Le Pape et le Roi, ne pensant pas trouver un homme plus capable que Xavierre pour la réforme des Ordres religieux en Espagne, le nommèrent Visiteur apostolique et commissaire sur trois importantes abbayes : le vénérable Père s'acquitta avec autant de prudence que de sagesse de cette difficile mission.

Il fut consulté par la Congrégation des cardinaux sur le projet que le Supérieur général de la Merci soumettait à Rome, en voulant faire de la Province d'Aragon deux provinces pour mieux conserver dans son Ordre l'esprit et la pratique de la vie régulière. Il donna son avis par écrit, et son conseil fut suivi de point en point, avec l'approbation de Sa Sainteté. Il s'était du reste attiré fort justement la réputation d'un homme de grand sens ; voilà pourquoi on le désirait toujours dans l'exécution des affaires importantes, car il était également

généreux pour entreprendre les choses les plus hardies, et constant pour les soutenir et les achever. On put s'en convaincre lorsqu'il fut agrégé au Collège des cardinaux. Mais l'heure de la récompense éternelle approchait. Jérôme Xavierre n'était point destiné à vivre longtemps sous la pourpre. Les honneurs du cardinalat, écrit un historien, ne devaient, semble-t-il, le faire briller avec plus d'éclat que pour le faire disparaître tout à coup plus subitement. Le saint Religieux mourut dans la première année de sa promotion, au moment où il se disposait à quitter l'Espagne pour retourner en Italie. Son corps fut transporté de Valladolid à Saragosse et inhumé honorablement dans notre église conventuelle.

Le vénérable Général nous a laissé une marque insigne de sa piéte et de son zèle dans une lettre adressée aux jeunes Religieux de son Ordre, et placée, en guise de préface, dans le traité de la doctrice spirituelle du Vénérable Barthélemy des Martyrs, qu'il avait fait lui-même imprimer. Ce volume a été depuis traduit en français par Antoine Godeau, évêque de Vence, ainsi que la Lettre aux Novices.

LE MÊME JOUR

131. — A Bologne, le V. Père ARMANIN GHISLIERI. On a peu de détails sur ce Religieux : on sait seulement qu'il assista à un Concile provincial tenu à Ravenne au mois de juin 1310, comme représentant et député de l'évêque de Comachio, son propre frère. Il y soutint avec fermeté la cause de Dieu contre les Templiers, avec l'aide et l'appui de deux Inquisiteurs de l'Ordre, nommés Jean et Nicolas.

A défaut de plus amples renseignements sur ce vénérable Père, nous avons du moins une nouvelle preuve que la famille Ghislieri, d'où sortit plus tard saint Pie V, était originaire de Bologne et l'une des plus considérables de la ville, puisque deux ou trois siècles avant la naissance de ce grand Pontife, elle avait donné des évêques à l'Eglise et d'excellents sujets à l'Ordre de Saint-Dominique. — (Labbe : *collect. des Conciles.*)

1430 — En Russie, le martyre du V. P. VALENTIN, Religieux du couvent de Kaminieck, dans la Poldavie. Sa fermeté à encourager les chrétiens dans la défense de la foi lui procura cette couronne par la main des Tartares. — (*Ex Hist. prov. Russiæ.*)

1435 — A Trieste, ville impériale sur les confins de l'Allemagne et de la Vénétie, on conserve la mémoire de l'Illustrissime Père JACQUES ARAGONI DE BALLARDIS. Il était né à Lodi, dans le Milanais, de parents fort peu accommodés des biens de ce monde ; et pour gagner sa vie, il dut apprendre dans sa première enfance le métier de tailleur. Un jour, soit par inadvertance, soit par colère, il lui arriva de blesser grièvement un de ses camarades. Devant ce fait, et craignant peut-être de comparaître en justice, il se réfugia dans une église, où un Franciscain lui fit conter son aventure. Le Père, frappé de l'air distingué de cet enfant, qui accusait beaucoup d'esprit et de bon sens, proposa de l'emmener en France. Dieu, qui voulait tirer sa gloire de la faiblesse et soulever de terre ce petit pauvre, en le faisant sortir de son humble condition pour l'élever parmi les princes de son Eglise, permit qu'effectivement il se rendît en France. Il y étudia et reçut l'habit de Saint-Dominique dans un couvent que les auteurs n'ont pas marqué. De retour en Italie, l'érudition profonde qu'il avait acquise le signala bientôt à l'attention de ses supérieurs : en peu de temps, il était déjà cité comme l'un des plus savants Religieux de l'Ordre. Il enseigna la théologie en plusieurs villes et fut nommé Régent de l'Etude de Bologne par le Chapitre général de Nuremberg.

Sa réputation grandissant de jour en jour, Boniface IX l'appela à Rome et le créa Maître du Sacré Palais. Le vénérable Père s'acquit beaucoup d'honneur dans l'exercice de cette charge, parce qu'il y recherchait uniquement la gloire de Dieu. Grégoire XII le nomma à l'évêché de Lodi, lieu de sa naissance, et deux ans après, en 1409, le docte Prélat assista au Concile de Pise, où fut élu Alexandre V, dont il soutint les droits avec beaucoup de zèle. En 1414, il se rendit à Constance. Ecouté par l'assemblée du Concile comme un oracle, il réfuta avec autant de solidité que d'éloquence l'hérésiarque Jérôme de Prague. Le fameux discours qu'il prononça dans cette circonstance nous a été conservé par Cochlée, auteur de l'*Histoire des Hussites*. Il fut transféré, en 1418, sur le siège de Trieste et devint encore évêque d'Urbino l'an 1424. Il mourut enfin plein de jours et de mérites, le 12 septembre 1435. — (Pio.)

1535 — A Lyon, le V. Père CLAUDE DE ROTA, que certains auteurs disent Français et fils du couvent de Lyon. Mais Echard adopte un autre sentiment et pense que ce Religieux était plutôt Allemand et qu'il prit l'habit dans la Province de Germanie. D'après cette opinion, qui semble la plus probable, ce vénérable Père ne serait autre que ce même Claude de Rota, déjà maître en théologie, que le Chapitre général de Pavie, en 1507, assigne à Trèves pour y être régent de l'Etude.

Mallet prétend qu'il aurait pris ses grades à notre couvent de St-Jacques ; mais comme son nom ne figure sur aucun des actes de l'Université de Paris, il serait plus juste d'admettre qu'il reçut ses palmes dans quelque académie d'Allemagne.

Plus tard, il se rendit à Lyon et demanda à être affilié au couvent de cette ville. Il occupa ses dernières années à revoir, à corriger et à compléter l'œuvre si connue de la Légende dorée de Jacques de Voragine, et la publia en 1519 sous un titre nouveau (1).

Le consciencieux travail du docte Religieux eut de nombreuses éditions. De 1519 à 1555, on en comptait déjà six. Les Bollandistes, dans la préface générale des *Acta Sanctorum*, parlent avec éloge de celle de 1531 qu'ils avaient sous les yeux. Nous avons tout lieu de penser qu'en écrivant la vie des principaux Saints qui ont illustré l'Eglise dans tous les siècles, le vénérable Père s'appliqua à imiter leurs vertus et partagea leur récompense à sa mort, arrivée vers 1535. — (Echard.)

159. — A Mexico, le V. Père FRANÇOIS D'ARAGON s'est rendu recommandable par une science profonde, unie à la pratique continuelle des vertus religieuses. Homme d'oraison, il eut sur les voies de Dieu de sérieuses conférences avec le V. Grégoire Lopez, qui jouissait dans tout le Mexique d'une rare réputation de sainteté. Il disait que jamais il n'avait quitté ce pieux solitaire sans emporter de nouvelles lumières, des connaissances particulières sur les secrets de la vie spirituelle. L'évêque de Guajaca, Don Juan de Borques, a rendu ce témoignage sur notre saint Religieux, qu'il était homme de grande vertu et d'un savoir éminent. François d'Aragon florissait l'an 1590. — (*Ex vita Gregorii Lopez.*)

164. — A Xuyteng, en Chine, on conserve la mémoire du zèle et de la piété d'un enfant spirituel de nos Pères, nommé ANDRÉ, confrère du Tiers-Ordre. Ce bon chrétien fut persécuté par les ennemis de la religion et les membres de sa famille ; mais la vertu de la foi de Jésus-Christ lui fit tout surmonter. On l'accusa devant le mandarin de Fo-gan d'avoir tué et vendu ses bœufs, chose rigoureusement interdite en Chine à cause de l'extrême besoin qu'on a de ces animaux pour le labour. André, sans se mettre en peine de cette fausse accusation, continua tranquillement ses dévotions de la Semaine Sainte où on était entré, et se rendit dans ce but au bourg de Moyan, espérant avec raison que le mérite de la Passion du Sauveur ferait évanouir cette calomnie.

Ses ennemis, irrités de cet échec, inventèrent un autre motif de dénonciation. Ils déposèrent devant le mandarin de Foning-cheu que cet homme, contre la défense de l'empereur, s'était entendu avec des étrangers pour des transactions commerciales sur mer. Le mandarin assigna l'accusé à sa barre.

(1) Legenda, ut vocant, Sanctorum nunc demum summa cura diligentiaque Fr. Claudii a Rota sacræ theologiæ professoris Ordinis Prædicatorum recognita, infinitisque mendis repurgata : adjectis denuo præter historiam Lombardicam aliquot Sanctorum Sanctarumque vitis antehac non excusis.

André, après s'être recommandé dévotement aux prières des chrétiens, s'achemina plein de foi et de confiance vers le juge, sans autre recommandation que celle de son innocence. Le mandarin fit lire en sa présence et devant ses accusateurs l'exposé des griefs portés contre lui. Alors le serviteur de Dieu, levant les mains et les yeux au ciel, d'où il attendait tout son secours, fit le signe de la croix avec un courage intrépide et confondit si ouvertement ses calomniateurs, que le juge ne put s'empêcher de les condamner sur-le-champ aux galères et de proclamer publiquement l'innocence de l'accusé.

Mais son zèle lui attira une troisième citation : et Dieu montra qu'il approuvait sa conduite en le tirant une fois encore des mains des infidèles. Un jour qu'il passait devant un temple, il aperçut une idole précieusement ornée et exposée à la vénération du peuple. N'écoutant que sa foi, le généreux chrétien s'approche, jette à bas la fausse divinité et lui coupe la tête et les bras, afin qu'elle ne servît plus d'instrument au démon pour ravir à Dieu l'honneur dû à lui seul. Le bonze, qui montait la garde à l'entrée de la pagode, s'alarma et réunit les gens du village pour venger ce forfait. André avait déjà disparu. Plainte fut portée contre lui : l'un des lettrés de l'endroit l'accusa même d'imposer sa religion et de forcer les jeunes filles du pays à se faire chrétiennes contre leur gré. Mais il plut au Seigneur de dissiper toutes ces calomnies. L'accusateur, ne pouvant prouver ses dires et redoutant le sort qui le menaçait, déclara s'être trompé.

André jouit tranquillement des fruits de son zèle et continua de pratiquer la vertu et tous les exercices de la charité la plus parfaite, pour mériter de voir au ciel le Dieu qu'il avait si bien servi sur la terre. — (*Hist. Philip.*)

1640 — A Posnac, en Pologne, le V. Père GRÉGOIRE TRÉBINE, docteur en théologie, fameux prédicateur, deux fois Provincial, et grand observateur de ses règles. Il avait celle du silence en si haute estime qu'il la gardait dans ses voyages de la manière la plus exacte. Il attirait à lui tous les cœurs par la sagesse de son gouvernement et il rendait ses fils attentifs à leur perfection par l'exemple de ses vertus. Austère dans son abstinence, pauvre dans ses habits, laborieux dans son office, assidu à la prière, zélé pour la prédication de l'Evangile, il corrigeait les faibles, soutenait les forts et était le modèle de tous. Il mourut dans l'exercice de ces belles vertus, laissant après lui un délicieux parfum de sainteté. — (*Acta Cap. gen. Valent.*)

1650 — Dans la Province de Cagayan aux Philippines, décéda le très dévot Frère FRANÇOIS DE SAINT-AUGUSTIN, Religieux convers d'une humilité profonde, d'une charité empressée et d'une rigoureuse observance. Il plut à Dieu de manifester sa vertu plus visiblement après sa mort que durant sa vie ; car les Indiens, qui ne le connaissaient en aucune sorte, se sentirent intérieurement poussés à aller dans notre église honorer sa pieuse dépouille. Ils lui baisaient les mains et les pieds, se prosternaient devant son

cercueil, et par mille marques de respect prouvaient à nos Pères que ce Religieux était digne de toute vénération sur la terre et comblé de gloire dans le ciel. Ceux qui avaient eu sa conscience entre leurs mains et qui en avaient considéré souvent la pureté parfaite, n'en furent pas surpris : tous en louèrent le Seigneur Jésus, auteur et consommateur de notre sanctification. — *(Hist. Philip.)*

1653 — Au Monastère de Sainte-Catherine, au Puy, la V. Mère CATHERINE DE MAYRAS. Appelée en Religion par une spéciale faveur de la Très Sainte Vierge, elle conserva tous les jours de sa vie une si grande dévotion à la Mère de Dieu qu'elle semblait ne respirer que son amour. Sa plus douce consolation était de la louer, et son occupation ordinaire de la prier et d'orner ses images. Elle reçut plusieurs grâces insignes de cette douce Mère de la belle dilection, celle entre autres de mourir, selon ses désirs, dans l'Octave de la Nativité, qui était celle où elle avait pris le saint habit de notre profession. La dévotion de la Mère Catherine pour la Sainte Vierge était accompagnée de toutes les vertus, particulièrement d'un grand amour de Dieu et d'une soumission filiale envers ses supérieures. Un jour qu'elle était tombée sans connaissance, presque complètement asphyxiée par un réchaud qu'on avait laissé par mégarde dans sa chambre, l'obéissance la ramena des portes de la mort d'une façon en quelque sorte miraculeuse ; car le seul commandement de sa Prieure, qui lui ordonna de desserrer les dents et de reprendre son état normal, opéra sur-le-champ ce que les efforts de la médecine n'avaient pu réaliser. La V. Mère mourut saintement, après avoir obtenu la bénédiction de la Sainte Vierge, dans la 24e année de son âge et la dixième de son entrée dans l'Ordre. — *(Ex Mss. Monast.)*

1656 — A Paris, au Monastère de la Croix, la V. Mère MARIE DE LA PURIFICATION a répandu un agréable parfum de patience et de ferveur. Elle surmonta la délicatesse de sa complexion et les oppositions de sa famille pour entrer dans la maison de Dieu. Elle y souffrit, sans mot dire, de grandes incommodités qu'elle n'osait point découvrir de peur d'être dispensée de plusieurs exercices de communauté. Durant les six années de sa vie religieuse, elle fut clouée sur un lit comme sur une croix. Les frayeurs de la mort et la crainte des supplices éternels la tenaient jour et nuit dans les transes les plus pénibles. Elle supporta tout avec patience jusqu'à ce qu'il plut au Seigneur de lui « rendre la joie de son salut », dans laquelle, pleine de foi et d'amour, elle exhala le dernier soupir. A ses Sœurs éplorées, elle dit qu'elle s'en allait en Paradis. — *(Ex Mem. Monast.)*

XIII SEPTEMBRE

L'Illustre Seigneur et Mandarin JOACHIM KHO, Du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, Martyr en Chine.

(1649)

L'AUTEUR de l'*Histoire des Philippines* déclare qu'il faudrait composer un fort volume pour écrire toute la sainte vie et la mort précieuse de ce noble Chinois, et il ne fait nulle difficulté de l'appeler un très célèbre martyr ; parce qu'ayant vu la relation du Père Jean Garcia, son directeur, il est persuadé, avec tous les missionnaires et les anciens chrétiens, que l'unique cause de sa mort a été la foi catholique, professée par lui jusqu'au dernier soupir avec la ferveur et la charité la plus vives. Après ces témoins autorisés, nous lui conservons ce beau titre.

Joachim Kho était né à Fo-gan de parents infidèles, mais nobles et très honorables, qui le poussèrent à l'étude des lettres et des sciences, la seule voie ouverte pour parvenir aux charges et aux honneurs de l'Empire. Le jeune homme répondit à l'attente de sa famille : esprit vif et sérieux, il fit de rapides progrès dans la connaissance des lois, des livres classiques, de la philosophie de Confucius, des sectes et des religions de la Chine. Bientôt même il surpassa par son savoir ses contemporains les plus habiles ; aussi fut-il agrégé avec honneur aux académies des Docteurs et des Lettrés de la province.

Ayant eu le bonheur d'entendre parler du christianisme, il n'eut

pas de peine à se convaincre de la vérité de cette croyance. Son jugement solide, son intelligence élevée lui fit comprendre tout de suite que les sectes chinoises n'étaient que chimères et illusions. Son parti arrêté, il se rendit à Fou-tchéou et reçut le baptême des mains d'un Père Jésuite avec le nom de Joachim.

Le zélé néophyte n'omit rien pour s'instruire à fond des devoirs d'un chrétien ; mais, comme il se trouvait extrêmement éloigné de la résidence du missionnaire, force lui était d'entreprendre de longs et pénibles voyages pour aborder le prêtre. Il souhaitait donc avec une ardeur incroyable la venue de quelque apôtre dans son malheureux pays, alors plongé tout entier dans les ténèbres du paganisme.

La divine Providence combla ses vœux. En 1631, le Père Ange Cocchi, Dominicain, aborda, non sans péril, dans la province du Fo-kien. Le vertueux Joachim cacha le missionnaire à Fo-gan, lui apprit la langue chinoise, l'instruisit des usages de la nation et de tout ce qui importait pour se bien gouverner et se mettre en état d'opérer des conversions durables. Ce qu'il fit avec le dévouement et l'empressement qu'y eût mis le meilleur fidèle de l'Europe.

Deux ans plus tard, Joachim passa dans l'île de Formose pour favoriser l'entrée en Chine des PP. Jean-Baptiste Moralès, François Diaz et Pierre de Chaves, qui n'attendaient que l'occasion de s'embarquer.

Il abandonna ainsi généreusement la poursuite des dignités de l'Empire et sacrifia les douceurs d'une vie facile que sa qualité et son mérite lui assuraient, afin de s'appliquer uniquement à la propagation de la foi dans son pays.

Fidèle à l'esprit de l'Evangile, le noble chrétien employait la plus grande partie de ses revenus en aumônes, dont bénéficiaient surtout nos Religieux. Il se servait aussi très adroitement de l'ascendant que lui donnait sur le peuple sa réputation de savoir pour parler avec une éloquence persuasive de la religion qu'il avait embrassée : et comme l'exemple de sa vie soutenait la sainteté de ses paroles, et que ses manières affables attiraient tous les cœurs, il parvint à gagner un grand nombre d'âmes à Jésus-Christ et à les maintenir dans une ferme persévérance. En peu de temps une célèbre chrétienté, dont il fut proclamé le père, florissait dans sa ville natale.

Nos missionnaires n'entreprenaient rien sans le consulter, ainsi qu'un autre noble mandarin, nommé Joachim Mieu, mort depuis dans la confession de sa foi. Le premier s'attacha tellement aux PP. Jean-Baptiste et François Diaz, qu'il ne pouvait s'en séparer. Il

les suivit dans toutes leurs courses apostoliques jusqu'à Macao, lorsque ces deux hommes évangéliques s'y rendirent, chassés par des mains ennemies inattendues.

Le docte Joachim, après un an de séjour dans cette localité, accompagna les deux saints Religieux à Manille, pour y exposer la nature et les détails des cérémonies chinoises devant les tablettes des ancêtres et les images de Confucius et de Chin-Hoang. Son rare bon sens et son instruction ne lui permettaient pas de comprendre comment certains missionnaires toléraient sans mot dire chez leurs néophytes des pratiques qui frisaient de si près l'idolâtrie. Et plutôt que d'être témoin de ce mélange du sacré avec le profane ou de cette malheureuse société de Jésus-Christ avec Bélial, il refusa de rentrer dans son pays et attendit que nos Pères et ceux de Saint-François eussent consulté sur ce point le Souverain Pontife et rapporté ses ordres pour condamner une superstition qui lui paraissait à lui-même si évidente.

Tandis que Jean-Baptiste Moralès traitait l'affaire en cour de Rome, son vénérable ami occupait le temps à Manille en travaillant à la conversion des Chinois que le commerce attirait dans cette ville. De là, il passa avec le Père Diaz à Batan, et fut d'un très grand secours à ce Religieux pour la composition de sa grammaire et de son dictionnaire en langue chinoise. Son séjour dans cette partie des îles Philippines dura trois ans. Ce parfait chrétien vivait dans le couvent comme s'il eût professé notre Règle : il se levait régulièrement toutes les nuits pour Matines, récitait son Office à genoux dans une tribune et faisait ensuite une heure d'oraison mentale. Il prenait la discipline tous les jours, gardait l'abstinence perpétuelle, le silence, la retraite, et tous les jeûnes de Constitution, avec une régularité qui faisait l'admiration des Pères. Ce fut à cette époque qu'il demanda l'habit du Tiers-Ordre ; on le lui donna avec une grande consolation. L'année suivante, on l'admit avec non moins d'empressement et de joie à la grâce de la profession.

II. — Le pieux tertiaire reçut dans son nouvel état un merveilleux accroissement de zèle pour le salut de ses compatriotes : pressé par une sainte ardeur, il reprit la route de la Chine sous la conduite du Père François Diaz. Des circonstances particulières les retinrent un an à Formose. Ils entrèrent enfin dans la province de Fo-kien et arrivèrent à Fo-gan avec le B. martyr François de Capillas, en 1643.

Les grâces et les bénédictions qu'apporta à cette chrétienté l'arrivée de cet illustre serviteur de Dieu sont fort grandes, et paraîtraient incroyables, si nos Pères, qui en furent les témoins, ne nous en avaient laissé le récit par écrit.

Depuis six ou sept ans, la persécution sévissait sans trêve ni merci dans ces contrées. Le Père Jean Garcia n'avait d'autre asile que les forêts impénétrables ou les tombeaux abandonnés. Dès que le vertueux Joachim parut sur ces terres, il usa du crédit que lui donnaient sa qualité et ses mérites, et plus encore la grâce que Dieu avait répandue sur ses lèvres, pour ramener les apostats, fortifier les faibles, animer les forts, propager partout la dévotion du Rosaire, et conduire à nos missionnaires, contraints de se tenir cachés, les pénitents et les infidèles gagnés par ses exhortations enflammées. Il prêchait à tous avec une force, une ferveur et une éloquence qui donnaient à la mission les plus heureux accroissements. Il se servit encore de l'amitié qui l'unissait au vice-roi, pour obtenir un Edit dans lequel la religion chrétienne était déclarée pure et sainte, et lavée de toutes les calomnies dont l'avaient chargée jusqu'ici les païens. Par cet édit, on défendait, sous les peines les plus graves, d'attaquer ou de persécuter les chrétiens. Joachim, au comble de ses vœux, fit afficher dans tout le district de Fo-gan cette pièce de si haute importance. On vit aussitôt grandir le nombre des fidèles, et nos Religieux, ravis de leurs dispositions, ne cessaient de bénir le Seigneur du secours providentiel qu'il daignait leur envoyer dans cette chrétienté longtemps désolée et captive.

Bien loin de se laisser enivrer par le succès, Joachim continuait à donner au peuple l'exemple des plus solides vertus. Il assistait tous les jours à autant de messes qu'il pouvait, restant pendant toute la durée du Saint Sacrifice la face prosternée contre terre. Il prolongeait ensuite son oraison pendant deux heures, toujours à genoux et immobile comme un homme ravi en Dieu. Il se contentait de peu à ses repas et s'imposait de dures abstinences, outre celles de l'Ordre. Depuis sa conversion, il s'interdit à jamais l'usage du vin, par un vœu qu'il garda jusqu'à la mort avec une exactitude inviolable.

Un jour, le vice-roi l'ayant invité à sa table, lui fit servir plusieurs vins excellents ; mais, s'apercevant qu'il n'y touchait pas, il lui en demanda la raison. — « J'ai promis à Dieu de ne jamais plus goûter au vin », répondit Joachim. — « Croyez-vous que Dieu serait offensé, répartit le prince, si pour ne pas me contrister, vous me donniez

cette marque de civilité? » — Alors prenant sa tasse, Joachim porta à ses lèvres le liquide mais n'avala rien, tant il avait à cœur de rester fidèle à sa promesse.

La croix, ce sceau du véritable chrétien, ne pouvait manquer à cette âme généreuse. A l'époque d'une invasion subite des Tartares, Joachim Kho dut imiter le vice-roi et prendre la fuite comme lui. L'ennemi, après l'avoir inutilement poursuivi, pénétra dans sa demeure, se saisit de tout ce qu'il put emporter et mit ensuite le feu aux murailles. Poussant leur rage plus avant, les forcenés pillèrent sa maison de campagne, en coupèrent les arbres, brûlèrent les moissons, ne laissant partout que désolation et ruines. Le V. tertiaire reçut la nouvelle du désastre chez un de ses amis, où il se tenait caché : il n'eut pour réponse que ces paroles de Job : « Puisque nous avons reçu ces biens de la main de Dieu, il est juste que nous en recevions la privation de la même main. » Et il bénit la Providence de tout son cœur. Il resta une année entière dans cette maison et paya son hôte à la façon des Saints, en le convertissant, lui, sa femme et ses domestiques, qui reçurent le baptême de la main d'un de nos Pères, de passage en ce lieu.

Le vice-roi, rentré dans son district, leva une puissante armée pour chasser l'usurpateur, et appelant auprès de lui Joachim Kho, dont il connaissait la valeur, la sagesse, la rare fidélité, il le nomma mandarin général et le créa du même coup grand amiral de la flotte. Le serviteur de Dieu eut bien de la peine à accepter ces emplois, si opposés à la vie cachée qu'il se proposait de mener : mais la pensée que dans ce poste il pourrait rendre d'éminents services à la religion, lui fit sacrifier son propre repos. Au reste, il était résolument décidé à ne rien entreprendre de tant soit peu contraire aux maximes du christianisme et à ne rien omettre du devoir d'un grand capitaine.

Il ne regarda plus ses intérêts particuliers, pour n'envisager que ceux de Jésus-Christ et de son prince. Son administration s'inspirait avant tout de l'esprit d'équité et de justice. Il porta de sages ordonnances, veillant à ce que ses soldats ne causassent aucun dommage à qui que ce fût, se contentassent de leur solde et ne s'abandonnassent pas au libertinage. Toute contravention à ces règles était rigoureusement châtiée, sans acception des personnes, fût-on capitaine ou premier officier. Son propre fils lui-même ne dut son salut qu'à l'intervention de tous les chefs du régiment. Cette fermeté dans l'exécution de la consigne n'excluait pas la bienveillance et l'affabilité :

le pieux mandarin avait toujours le Seigneur devant les yeux ; la loi divine était l'unique règle de sa conduite, et il ne laissait échapper aucune occasion de servir le christianisme. Ayant appris que nos Pères cherchaient à bâtir une église et une résidence à Ting-teu, il leur envoya aussitôt une somme considérable ; puis, par son autorité et sa présence, il y contribua encore plus que par ses largesses.

III. — Une circonstance se présenta bientôt pour Joachim Kho d'exercer son zèle d'une autre manière. Le vice-roi de Fo-kien, sous les ordres duquel l'illustre général exerçait son commandement, nourrissait une secrète hostilité à l'égard des chrétiens, par suite de la conversion de l'une de ses concubines, nommée Bibiane, dont il avait eu deux enfants. Cette personne, d'une naissance distinguée et d'une rare beauté, avait été attirée à la foi par le Père Jean Garcia ; depuis son baptême, elle refusait énergiquement de retourner à la cour, bravant les sollicitations, les offres, les menaces. Retirée chez les dames du Tiers-Ordre, elle passait son temps dans l'exercice de la prière et des œuvres saintes. Le vice-roi, ayant découvert sa retraite, se présenta lui-même. Mais la pieuse femme ne se leva point de l'oratoire où elle était à genoux, pleurant et priant comme une autre Madeleine convertie. Elle essuya sans mot dire les injures et les mauvais traitements de son persécuteur, mais resta inébranlable, forte du secours de Dieu qui la soutint dans cette pénible lutte.

Elle allait donner une preuve plus éclatante encore de sa vertu. Le vice-roi avait enjoint à tous ses sujets de s'associer au sacrifice solennel qu'il voulait offrir aux ancêtres, en action de grâces de la victoire qu'il venait de remporter sur ses ennemis. Toutes les dames de la cour étaient particulièrement conviées à cette fête. Les personnes chrétiennes, entre autres Bibiane, qui savaient que ces sortes de cérémonies païennes sont absolument interdites par la loi divine, refusèrent de se rendre au temple au jour fixé. Le vice-roi s'aperçut vite de leur absence. Furieux comme un lion, il court chez sa concubine et l'eût immolée dans l'excès de sa rage, si la puissance de Celui pour lequel elle souffrait ne l'eût préservée de sa rage. Il la traita de la façon la plus barbare, fit ensuite flageller une esclave qui avait détourné le jeune fils de Bibiane de se rendre à la pagode et porta enfin ses mains homicides sur sa propre fille, âgée de 12 ans, laquelle, devenue chrétienne en même temps que sa mère, abhorrait comme elle les superstitions idolâtriques.

La vengeance du vice-roi n'était point encore satisfaite. N'osant pas cependant tourmenter ouvertement les chrétiens à cause de l'empereur qui les favorisait, il se contenta de porter un édit de proscription contre les femmes chrétiennes de Foning-cheu, qu'il exilait à Ting-teu pour les punir de leur abstention à la cérémonie des ancêtres.

La sentence de bannissement arriva à la connaissance de Joachim : on ne saurait croire la douleur qu'il en ressentit. Ce grand homme écrivit d'abord au vice-roi, dont il avait été jusque-là l'ami et le confident, et se plaignit hautement de ce qu'il traitait de la sorte les chrétiens du district, lui, qui s'était montré leur défenseur et leur protecteur, en reconnaissance des services signalés qu'il en avait reçus.

Le prince lui répondit par la lettre suivante, que nous trouvons dans le second tome de l'*Histoire des Philippines* : « Quoique je ne sois pas chrétien, j'ai eu de fréquents rapports avec les Pères Aleni et Martinez de la Compagnie de Jésus; j'ai lu également bon nombre d'ouvrages des chrétiens, et jamais je n'y ai trouvé que la loi de Dieu ordonnât de mépriser les parents et de s'opposer aux supérieurs, encore moins de s'oublier jusqu'à ce point de se moquer des âmes de nos défunts. Votre Seigneurie aura su ce qui est arrivé depuis peu dans ma maison; la chose est de notoriété publique, je n'ai pas à vous la rappeler ici. Les Pères qui circulent dans ces contrées ne sont que des imposteurs, que j'aurais dû chasser comme des sorciers de ce district, ainsi que plusieurs me l'ont conseillé : mais je ne l'ai pas fait à votre considération. Cependant il pourrait arriver que je finisse par céder, si on m'y pousse encore, pour être délivré des graves soucis dont ils sont l'occasion. Il me semble que Votre Seigneurie fait mal de soutenir ces gens-là et qu'elle aura un jour à s'en repentir. »

Joachim Kho, à la réception de cette missive, ne put assez s'étonner des artifices dont se servait le démon pour tourner l'esprit de ce gouverneur, qui s'était montré auparavant si bienveillant en faveur des chrétiens et si plein d'estime pour les Pères. Il vit alors jusqu'à quelles extrémités peut pousser une passion impudique, quand elle s'est rendue maîtresse d'un cœur. Il écrivit au prince pour le détromper des erreurs contenues dans sa lettre. Il lui dit « que la loi de Dieu est partout la même, que les vrais ministres évangéliques n'étaient point opposés les uns aux autres dans les articles de foi, bien que sur certains points libres, non déterminés par l'Eglise, chacun pût suivre

son sentiment. Qu'il se donnât la peine d'examiner de plus près les livres des chrétiens, il y verrait que le quatrième commandement de la loi divine ordonne d'honorer ses père et mère, par conséquent tous les supérieurs, auxquels la nature même nous inspire de porter honneur et respect : que cette même loi enseigne à la femme d'obéir à son mari, comme à son chef, mais en même temps elle condamne et interdit formellement la polygamie. »

Parlant ensuite des sacrifices aux ancêtres, il représenta que la religion chrétienne recommandait de respecter les âmes des personnes décédées dans la véritable foi, et que le respect devait s'adresser surtout aux parents et aux supérieurs, par le grand devoir de la prière : mais leur offrir des sacrifices, hommage qui n'est dû qu'à Dieu seul, ou tenir pour saints tous les ancêtres indistinctement, ce n'était point permis. « La religion chrétienne, ajoutait-il, a prescrit de quelle manière il faut prier pour les morts, mais jamais elle n'a autorisé à rendre à la créature, quelque sainte et parfaite qu'elle fût, le culte qui ne convient qu'au Créateur. Il terminait sa lettre en le suppliant de prendre de meilleurs conseils et de ne point se déclarer ennemi de la foi de Jésus-Christ, puisqu'il savait si bien la triste fin de tous les persécuteurs. »

Nous ignorons quelle suite fut donnée à ces sages avertissements : ce qui est sûr, c'est que le vice-roi, comme le lui prédisait son ami, périt misérablement. Poursuivi de nouveau par les Tartares et ne pouvant leur échapper, il prit un verre de poison et mourut foudroyé en présence de ses soldats.

IV. — La défaite des troupes du malheureux prince atteignit indirectement l'invincible défenseur de la foi, Joachim Kho. Ce valeureux capitaine s'était retiré de Fo-gan avec une partie de ses vaisseaux pour aller rejoindre l'armée de l'empereur, son prince légitime. La fidélité constante avec laquelle il l'avait servi lui faisait attendre de sa part secours et renfort pour revenir chasser les Tartares. Mais ses soldats refusèrent de le suivre et l'abandonnèrent. Joachim se trouva donc à la tête de deux navires, montés par une quarantaine d'hommes, outre ses enfants et sa famille. Il remonta le fleuve et rejoignit le corps d'armée de l'empereur. Dieu permit, pour éprouver la vertu de son serviteur, qu'il fût accusé d'avoir abandonné la ville afin de satisfaire sa cupidité ; il avait emporté sur ses deux navires, disait le dénonciateur, toutes les richesses de Fo-gan. Par suite du rang qu'il

tenait à l'armée, Joachim échappait de droit à la juridiction du général devant lequel on avait osé le citer. Néanmoins il se soumit sans protester à sa visite et à ses enquêtes ; il écouta avec une patience héroïque les injures, qui ne lui furent point ménagées. Mais le Seigneur, qui ne voulait pas laisser davantage sous l'oppression l'innocence et la fidélité, prit en main sa cause et rendit manifeste toute la vérité.

Le général, qui avait reçu la dénonciation, en reconnut si bien la fausseté qu'il condamna sur-le-champ le calomniateur à la peine capitale. Toutefois, il refusa de rendre à Joachim Kho ses deux navires, neufs et bien équipés, et lui en donna deux autres très usés et depuis longtemps mis au rebut. Le vénérable chrétien endura cette nouvelle injustice avec tranquillité, offrant ses peines à Jésus-Christ et le remerciant de lui faire part des opprobres de sa croix.

Il avait eu la consolation, avant de mettre à la voile, de faire venir à bord le Père Jean Garcia, alors caché dans les montagnes, pour se confesser avec sa famille et tous les fidèles qui l'accompagnaient. Le saint Religieux laissa son fils spirituel comblé de consolation et de joie. En lui disant adieu, Joachim l'embrassa tendrement et lui dit que c'était leur dernière entrevue en ce monde : ce qui arriva.

A peine fut-il hors des mains du juge dont nous venons de parler qu'il tomba dans celles du plus grand persécuteur de la Chine. Ce dernier, nommé Singli, avait déclaré hautement qu'il ne souhaitait rien tant en ce monde que de se voir en place pour anéantir tout d'un coup le nom chrétien dans l'empire. C'est lui qui ne cessait d'exhorter le vice-roi à bannir les missionnaires et les fidèles du royaume. Il exerçait la charge de mandarin à Foning-cheu et était sorti depuis peu de cette ville avec la garnison, à l'approche des Tartares. Joachim Kho venait d'être jeté par la tempête sur la côte où s'était retiré ce méchant gouverneur. Lorsque le mandarin aperçut le généreux capitaine, au lieu d'être ravi de cette rencontre, car il n'ignorait pas qu'il allait rejoindre l'empereur pour le secourir contre l'invasion de l'ennemi, il se laissa emporter à sa haine contre les chrétiens ; et se prévalant d'une si belle occasion, il cita devant lui le vénérable vieillard. « Enfin le ciel t'a livré à ma puissance, lui dit-il tout écumant de rage, afin que tu payes les fautes que tu as commises dans tes charges, en t'enrichissant de l'argent des soldats et en t'engraissant du sang des pauvres. Tu es le plus grand ennemi qu'ait jamais eu notre nation. Loin de l'aider à sortir de ses

angoisses dans le poste que l'imprudent vice-roi t'a confié, tu es devenu son pire fléau. Mais je saurai bien laver dans ton sang les taches dont tu es souillé et je ferai un exemple redoutable pour tes successeurs. »

Philippe, le petit-fils de Joachim, qui se trouvait présent à cette scène, voulut prendre la parole pour repousser de si odieuses accusations ; mais le bon vieillard savait bien de quel principe elles partaient : « Mon fils, dit-il, il est inutile de répondre ; notre heure est venue ; nous n'avons qu'à implorer le secours de Dieu et à nous disposer à la mort. » Il aurait pu, cet incomparable soldat de Jésus-Christ, intimider le tyran, lui représenter que, loin d'être soumis à sa sentence, il était lui-même son juge par les charges qu'il possédait ; mais, ne voulant pas perdre l'occasion du martyre et jaloux d'imiter le silence du Sauveur devant Pilate, il prit son Rosaire à la main et dit encore à son petit-fils : « Courage, mon enfant, invoquons la Sainte Vierge afin qu'elle nous obtienne la persévérance finale. Dieu voit tout : mettons en Lui notre confiance. » A l'instant ils commencèrent la récitation du Rosaire. Le mandarin, ne se possédant plus, envoya sur-le-champ chercher le bourreau pour leur trancher la tête. Les deux nobles seigneurs se laissèrent emmener comme d'innocentes victimes. On les dépouilla de leurs habits : mais, sur leur demande, on consentit à leur laisser le Rosaire en mains. Joachim se mit à genoux le premier, leva les yeux au ciel, supplia le Seigneur d'éclairer des lumières de la foi les infidèles et de pardonner à ses ennemis; puis, inclinant la tête, il reçut le coup fatal et son âme monta au ciel.

Un autre bourreau procura le même bonheur à Philippe, son petit-fils.

La mort de Joachim Kho causa la plus vive douleur aux chrétiens de Fo-gan et des alentours. Ils perdaient dans cet illustre seigneur un exemple et un appui. Depuis son baptême, la lumière de l'Evangile avait brillé dans la contrée d'un plus vif éclat. Il fut pleuré comme le père des chrétientés nouvelles. Mais son directeur, le Père Jean Garcia, fut celui qui ressentit le plus vivement cette perte. Il venait de voir ses incomparables compagnons, les bienheureux François de Capillas et François Diaz, conduits dans les cachots et au martyre. Il chercha néanmoins à se consoler dans l'espérance que son vénérable ami, mort pour la foi, serait un puissant protecteur dans le ciel pour les fidèles de la province. Il eut aussi la joie d'apprendre qu'un des domestiques de Joachim Kho avait donné la sépulture à ses restes avec

beaucoup de soin et de piété. Le tyran expia bientôt son crime. Saisi par les Tartares, il assista au supplice de sa femme et de ses enfants, qu'on égorgea sous ses yeux; après quoi on le coupa en trois, et son âme alla dans le lieu qui lui convenait.

Les chrétiens et les missionnaires ont toujours tenu le vénérable Joachim Kho pour un véritable martyr. Voici comment s'exprime le Religieux qui a fait la relation de sa mort : « *Es cosa costante que solo murio in odio de nuestra sancta fè :* C'est chose constante qu'il mourut uniquement en haine de notre sainte foi. »

L'admirable Vierge chinoise PÉTRONILLE, *Du Tiers-Ordre de Saint-Dominique* (*).

(1657)

Pour faire pendant à la vie du vénérable martyr chinois qu'on vient de lire, donnons la biographie d'une vierge chinoise, contemporaine de Joachim Kho, et son émule en vertu, bien que parmi des circonstances toutes différentes.

On verra, une fois de plus, qu'au XVII^e^ siècle, Dieu se plaisait à susciter des âmes d'élite pour servir d'ornement et de soutien aux chrétientés de la Chine.

I. — Pétronille était née de parents infidèles, riches et nobles, dans la bourgade de Hyapoëy, au district de Fonen-tcheu. Douée d'une rare beauté, d'un esprit vif, d'un jugement solide et d'un grand cœur, ayant, en outre, une sorte d'inclination naturelle pour le bien, elle posséda on peut dire à un degré exceptionnel toutes les qualités de son sexe. Elle reçut le baptême à onze ans, des mains du V. François Diaz, et fut amenée à la foi par des voies surprenantes, qui méritent d'être rapportées.

Son père et sa mère étaient si fortement attachés aux superstitions

(*) *Hist. Philip.*

païennes, qu'ils ne craignaient rien tant que la conversion de leur fille au christianisme. Afin de l'en éloigner, ils eurent à cœur de lui inspirer, dès son bas âge, un profond respect pour les idoles, une grande dévotion pour les sacrifices d'usage et en même temps une horreur extrême pour la religion des chrétiens. L'enfant prit si bien les idées et les sentiments de ses parents, qu'à sept ou huit ans, elle s'adonna avec ardeur au culte des faux dieux. Non contente de participer aux rites cérémoniels, elle voulut encore s'imposer en leur honneur des pratiques de surérogation, telles que prières, jeûnes et abstinence de chair et de tout ce qui avait vie. Aux yeux des païens, de tels débuts étaient du plus heureux présage. — Cette petite, disait-on dans son entourage, sera bientôt la grande favorite de la divinité. — L'augure devait se réaliser, mais dans un tout autre sens, car elle allait être l'objet des plus grandes faveurs du Maître du ciel.

Sa mère, appelée à Ting-teu, son pays natal, emmena avec elle sa fille pour la divertir et lui faire connaître sa parenté. Avant le départ, amis et voisins s'empressèrent à l'envi de prémunir l'enfant contre les chrétiens de Ting-teu, l'avertissant de se tenir soigneusement sur ses gardes, pour ne point se laisser entraîner à leur parti. « Moi, chrétienne, reprit vivement l'enfant, jamais de la vie! On me mettrait plutôt en pièces que de me voir adopter les erreurs de telles gens! Soyez sans crainte, s'ils essayent de m'accaparer, ils perdront leur temps et leur peine; je me sens assez forte pour me défendre contre eux! »

Arrivée au terme de son voyage, la jeune païenne se fit admirer de tout le monde par sa précoce intelligence et la maturité de sa conduite. On l'entourait à plaisir, car on la considérait comme un petit prodige. Une des femmes de service de la maison la prit surtout en affection. De son côté, l'enfant se sentait portée vis-à-vis d'elle à une plus grande ouverture de cœur.

Or, un jour, fatiguée sans doute des attaques qu'on renouvelait sans cesse en sa présence contre les chrétiens de la localité, pour l'entretenir dans une aversion mortelle à leur endroit, elle demanda à sa confidente quelle était au juste leur loi. Celle-ci de répondre: « Bien que je n'appartienne point à cette religion maudite, je la connais assez cependant par la relation qui m'en a été faite. Les chrétiens adorent un seul Dieu, indépendant de tout et au-dessus de tout. Ils disent que ce Dieu a créé le ciel et la terre, qu'il n'a point eu de commencement et n'aura jamais de fin ; que tout ce que

nous voyons et même les esprits que nous ne voyons pas ont reçu leur être de lui. Ils affirment de plus qu'il a réservé pour les bons qui suivent sa loi des récompenses éternelles dans l'autre vie, où il doit les faire jouir d'une tranquillité et d'un bonheur parfaits ; qu'au contraire, il a destiné pour les méchants qui transgressent ses préceptes, des châtiments éternels et inexprimables. »

Tandis que ces paroles tombées d'une bouche idolâtre frappaient les oreilles de la jeune fille, l'Esprit saint les gravait profondément dans son cœur et lui inspirait un puissant désir de connaître et d'aimer ce grand Dieu, en même temps qu'une crainte salutaire des peines réservées aux contempteurs de sa loi sainte. Ces pensées la préoccupant beaucoup, elle chercha l'occasion de conférer secrètetement avec l'un de ses oncles, lettré chinois et chrétien fervent. Elle lui découvrit le tourment de son âme, en le priant de lui apprendre tout ce que les chrétiens professaient et les fondements sur lesquels s'appuyait leur croyance. Le vertueux lettré, après avoir remercié le Ciel des semences de foi jetées dans le cœur de sa nièce, lui expliqua nos principaux dogmes avec une admirable précision, éclaircit ses doutes, la détrompa des superstitions païennes; bref, il fit si bien, que l'enfant n'eut plus qu'un désir, rencontrer un missionnaire qui achevât son instruction et la purifiât dans les eaux du baptême.

Elle crut bon de s'ouvrir de ses dispositions à sa mère, ne jugeant pas utile de renvoyer à plus tard une chose de si haute importance. Elle lui raconta donc naïvement ses entretiens avec son oncle, lui avoua qu'elle trouvait la loi divine très raisonnable, qu'elle voulait l'embrasser et renoncer à tout jamais aux superstitions des idoles.

La mère comprit bien vite qu'il lui serait impossible de la faire changer d'avis ; mais elle s'efforça de la gagner par de nouvelles marques de tendresse, cherchant en même temps à insinuer dans son cœur des sentiments contraires à notre foi. La jeune fille évita le piège : elle retournait avec tant d'à-propos les objections que la mère, à bout de réplique, crut devoir user d'un stratagème : « Moi aussi, lui dit-elle, je désire me faire chrétienne : attendons un peu l'une et l'autre une occasion propice. — Pourquoi pas tout de suite ? répondit l'enfant ; si en embrassant cette loi nous devons trouver notre bonheur éternel, et en ne l'embrassant pas un malheur sans fin, je vous le demande, mère, que gagnons-nous à différer ? Sommes-nous sûres de notre lendemain ? Dieu nous appelle, répon-

dons sur-le-champ ; il pourrait arriver qu'en frappant plus tard à la porte du paradis, nous fussions repoussées, et qu'ainsi périssent à jamais notre espérance et notre félicité ! »

II. — La réplique était sage. Mais la mère, prudente selon la chair et non selon l'esprit, au lieu de s'avouer vaincue, se raidit contre l'évidence.

« C'est très bien, ma fille, répondit-elle avec une feinte sincérité ; je me rends à tes raisons, rien ne s'oppose donc à ce que moi, je devienne chrétienne ; mais pour toi, si jeune encore et débile, la chose est présentement impossible. Il faut bien te l'apprendre : quand les maîtres de la religion font un chrétien, ils lui ouvrent la poitrine et la lavent énergiquement avec une eau mystérieuse, parce que, disent-ils, il se trouve dans l'intérieur de la poitrine des replis où les péchés se cachent. Comment pourrais-tu affronter une opération pareille? »

L'enfant parut ajouter foi à la parole de sa mère; mais bientôt elle lui dit avec une grâce naïve et un sérieux surprenant : « Mère, tout ce village est plein de chrétiens, hommes, femmes, garçons et filles; parmi ces derniers, il en est de plus jeunes que moi ! Le Maître du ciel qui les a tous assistés m'assistera également. Et puis, si je meurs purifiée par le baptême, je serai heureuse pour toujours ! Un seul regret me restera, c'est de ne point voir celle que j'aime partager mon bonheur. »

Un tel langage dans la bouche d'une enfant frappa si vivement la mère qu'elle prit la résolution sincère de se convertir à la foi. Toutes deux s'empressèrent de chercher les moyens de s'instruire à fond des vérités chrétiennes. Quand le Père François Diaz, qui parcourait la province, put leur réserver quelques journées, elles complétèrent sous ce maître habile leur instruction religieuse et reçurent le baptême de ses mains. A l'enfant le missionnaire donna le nom de Pétronille et celui de Paule à sa mère, pour leur marquer par ce double patronage, qu'à l'avenir l'une et l'autre devraient être dans la chrétienté de Hyapoëy ce que les saints apôtres Pierre et Paul avaient été à l'égard de la primitive Eglise : par l'exemple de leur foi et de leur vertu, elles s'efforceraient d'entraîner à la suite du Sauveur toutes les femmes de la localité. Lui-même prit soin de leur conduite, les fit progresser notablement par le fréquent usage des Sacrements, l'exercice de la méditation, la dévotion à la Sainte Vierge, la mortification des sens. Aussi, rentrées dans leur pays, elles y devinrent des modèles qui frappèrent d'admiration les infidèles eux-mêmes.

Parvenue à sa dix-huitième année, Pétronille ne crut pas devoir se borner aux pieuses pratiques dont elle avait fait profession jusqu'alors. Destinée, dans les vues de Dieu, à être donnée en spectacle au monde, aux Anges et aux hommes, comme une merveille de chasteté, elle reçut d'en haut l'inspiration de consacrer sa vertu au Seigneur ; ce qu'elle fit dans toute la joie et l'élan de son âme. Mais, afin que l'odeur de son sacrifice devînt plus suave devant le trône de la divine Majesté, elle immola la victime sur le bois de la croix par des austérités volontaires. Se retirer des compagnies, quelque honnêtes qu'elles fussent, renoncer aux divertissements licites des jeunes filles de son âge et de sa condition, remplacer ses habits précieux par les humbles livrées des Sœurs du Tiers-Ordre ; en un mot, faire au sein de cette Chine païenne sa loi et sa vie des conseils évangéliques ne fut, pour ainsi dire, qu'un jeu pour sa ferveur. Elle prit tout au pied de la lettre, et l'exécuta avec une générosité que plus d'un couvent d'Europe n'eût pas égalée. A dater de son entrée dans la famille dominicaine, cette jeune vierge s'interdit absolument l'usage de la viande ; toutes les nuits elle se levait à minuit pour la récitation des Matines, suivies de l'oraison et de la discipline, usages alors en vigueur parmi les Pères de la Province des Philippines. En outre, elle s'ingéniait à inventer chaque jour de nouvelles pénitences, sachant très bien que pour maintenir dans les bornes légitimes la nature, toujours portée au relâchement, il était indispensable de l'enserrer dans les œuvres de surérogation, destinées à servir de contreforts aux pratiques de l'état religieux. Plus que jamais, elle s'adonna au saint exercice de l'oraison, afin de se rendre sainte de corps et d'esprit et de plaire davantage à l'unique Epoux de son âme.

III — Dès sa naissance, ses parents l'avaient promise en mariage et avaient touché, selon la coutume chinoise, en retour de cette promesse, une forte somme d'argent : or, le temps arriva où, bon gré mal gré, l'engagement devait être exécuté. On ne saurait dire combien de peines et de combats la généreuse vierge eut à souffrir pour ne pas manquer de fidélité à Jésus-Christ. Vainement elle représentait qu'on n'avait pu la marier sans son consentement ; son père, guidé par l'intérêt, ne voulait rien entendre. De son côté, le fiancé ne mettait pas moins d'ardeur à faire valoir ses prétentions, soit par crainte de perdre la somme que sa famille avait avancée, soit plutôt en vue du gros héritage que cette union devait un jour lui assurer, et qu'il

convoitait déjà très avidement. On interrogea de part et d'autre les jurisconsultes du pays, chrétiens et païens. Mais quelque décision que l'on prît, on trouvait Pétronille inébranlable, bien résolue de perdre mille fois la vie plutôt que sa virginité. A toutes les raisons apportées, elle répondait avec une sagacité qui fermait la bouche à ses contradicteurs. Le père du fiancé comprit le premier qu'on n'arriverait pas à s'entendre et fit réclamer par un chrétien de l'endroit la somme qu'il avait versée. A cette demande, le père de Pétronille devint furieux. « Je vous la livrerai, répondit-il, avec ses habits de noces; mais pour vous rendre votre argent, jamais de la vie. Adressez-vous aux chrétiens de Ting-teu : ce sont eux qui ont renversé l'esprit de ma fille en lui mettant dans la tête une résolution si étrange. »

Le réclamant, chrétien lui-même, n'osa porter l'affaire devant le tribunal; mais il eut recours au P. Garcia, en le priant d'examiner par quel expédient il pourrait recouvrer la somme qu'il était en droit de revendiquer par voie judiciaire. Le missionnaire fut très affligé de cette tempête, dont les suites pouvaient devenir désastreuses pour la chrétienté de la région. Tout en bénissant Dieu des admirables dispositions de la jeune fille, il pria beaucoup afin de connaître les moyens les plus capables d'apaiser l'orage, et d'assurer néanmoins le triomphe de la chasteté. Après de longues prières et beaucoup de démarches, il réfléchit que la maison où devait aller Pétronille étant une maison chrétienne, il pouvait, sans grave inconvénient, engager sa pénitente à y passer les huit jours consacrés par l'usage chinois pour la remise des cadeaux de noces: elle y laisserait en sortant ses parures et ses bijoux, à titre de compensation pour la somme versée autrefois. D'autre part, afin de protéger davantage sa vertu, le prêtre exigea du beau-père et du jeune homme, chrétiens l'un et l'autre, un serment sur les Evangiles et devant témoins, par lequel ils s'engageaient à ne solliciter aucunement au mariage la jeune fiancée et à la laisser absolument libre, les huit jours écoulés, de revenir soit à la maison paternelle, soit à Ting-teu, dans la compagnie des Sœurs du Tiers-Ordre. En outre, il fut convenu qu'on lui réserverait une chambre où elle passerait seule ses nuits avec une fille de service, et qu'elle serait traitée en tout respect et honnêteté, comme appartenant à Jésus-Christ et non point à une créature mortelle.

En apprenant cette convention, la jeune vierge hésita, pensant d'abord qu'elle ferait mieux de prendre la fuite. Néanmoins, confiante dans le secours d'en haut, elle pria avec larmes le divin Maître de ne pas

l'abandonner un seul moment et de lui donner pour protectrice spéciale la glorieuse martyre sainte Cécile, restée vierge dans le mariage. Elle passa tout le Carême dans la pratique d'une pénitence très rigoureuse. Quand arriva Pâques, époque où elle devait entrer dans l'arène, elle endossa le cilice en guise de cuirasse, ceignit ses reins d'une chaîne aiguë et, s'étant purifiée par une humble confession, reçut à la Table sainte le pain des forts et le vin qui fait germer les vierges. Puis, couverte extérieurement de pierreries et revêtue d'habits somptueux, elle fut portée en palanquin, accompagnée de son oncle lettré et suivie d'une troupe de valets de pieds. C'est dans cet apparat qu'elle arriva à la demeure de son fiancé, présente de corps seulement, comme le remarque son historien, le cœur et l'esprit invinciblement unis à Jésus-Christ.

Après les premiers compliments d'usage, Pétronille, apercevant dans la salle une image du Sauveur, vint aussitôt s'agenouiller devant elle. Sa prière achevée, elle déposa sur la table ses colliers, bracelets, pendants d'oreilles, son manteau de gala, ses ornements de fête et, s'adressant aux personnes convoquées pour la réception : « Je ne suis point venue ici, dit-elle avec une noble assurance, pour devenir l'épouse d'un homme mortel, l'étant déjà de mon Seigneur Jésus ; j'y viens uniquement pour restituer au maître de la maison, avec ces bijoux et ces parures, l'équivalent de la somme remise jadis par lui à mon père. S'il est juste de rendre à chacun ce qui lui est dû, il n'est pas moins conforme à l'équité que, moi qui vous parle, ne m'appartenant plus à moi-même, mais à mon Epoux bien-aimé, Notre-Seigneur Jésus-Christ, je me rende à Lui, comme toute sienne. Car j'entends que vous le sachiez, j'ai consacré ma vie et ma virginité à sa gloire, pour imiter sa bienheureuse Mère, la très sainte Vierge Marie. J'ai cru devoir faire cette déclaration publique et je vous prie de la recevoir comme un renoncement absolu à l'époux que l'on prétend m'imposer, afin qu'il comprenne le premier qu'il est libre de chercher la main d'une autre épouse. »

On ne saurait exprimer le trouble où ce fier langage jeta toute l'assemblée : le père et le fils étaient seuls à savoir la convention. Les dames montrèrent le plus d'empressement pour essayer de fléchir un cœur d'apparence si ferme ; les unes, par une fausse compassion, jugeant sa condition malheureuse ; les autres, par un zèle aveugle pour l'observance des coutumes chinoises. Tantôt on lui alléguait des raisons d'état, tantôt celles de la religion chrétienne dont son obsti-

nation compromettrait la sécurité dans le district. On faisait miroiter devant elle tout ce que la chair et le sang pouvaient suggérer de plus spécieux : le chagrin et peut-être la mort de ses parents, les séditions dans la localité, le scandale qui aurait du retentissement dans toute la Chine, le désespoir enfin de son fiancé. Aux batteries de l'ennemi Pétronille n'opposait qu'une simple réponse : « Non, non, je ne trahirai jamais mon Dieu, auquel j'ai consacré mon âme et mon corps. » On revenait à la charge avec de si pressantes persuasions qu'il était aisé de voir que le diable parlait lui-même par la bouche de ses suppôts. La chaste jeune fille restait immobile comme une tour inexpugnable. La nuit venue, chacun se retira. Pétronille fut alors conduite dans son appartement où elle s'enferma avec la compagne que les Sœurs de Ting-teu lui avaient choisie, et décidée à passer toute la nuit en prières pour obtenir du Ciel consolation et force dans la lutte.

IV. — Nous n'entrerons pas dans le détail des représailles suggérées par l'enfer, furieux de perdre une riche proie : disons seulement qu'on ne tint compte ni des promesses faites ni du serment juré. Mais Dieu protégea visiblement sa généreuse épouse et rendit sa vertu invincible.

Contrainte par la violence de demeurer sous un toit inhospitalier, exposée comme une brebis sans défense à la rage du loup, Pétronille eut de plus la douleur de voir chasser de la maison, avec insulte et menace pour sa vie, le Père François Diaz, venu tout exprès pour ramener au devoir le jeune homme et son père. François de Capillas se présenta à son tour pour consoler l'héroïque jeune fille et l'assurer des prières faites pour elle dans toutes les chrétientés de la province. Pétronille voulut profiter de sa présence pour faire parvenir à son père certains bijoux étrangers à sa dot et dont elle avait la libre disposition. Le fiancé, ayant eu vent de la chose, entra en fureur et lança sur les traces du Religieux quelques libertins, en vue de l'arrêter, de le battre, de lui arracher tout ce qu'il portait. Du moins ils n'arrivèrent pas à le dépouiller de sa patience, car ce véritable disciple de l'Evangile endura les coups et les outrages avec une tranquillité qui confondit ses agresseurs.

Le Père Garcia eut aussi sa part dans cette persécution. Introduit secrètement dans l'appartement de l'innocente captive, il se préparait à y célébrer la messe quand une tante du fiancé, s'en étant aperçue,

appela à grands cris tout le voisinage. En un clin d'œil les païens s'assemblent et pénètrent en tumulte dans la maison, bien résolus de surprendre le missionnaire à l'autel et de le traduire devant le mandarin, lui, Pétronille et la mère, qui depuis quelques jours avait rejoint sa fille, afin de les faire châtier tous les trois d'une façon exemplaire. Dieu, qui voulait soumettre à une plus longue épreuve la chasteté de notre vierge, dérangea le complot. Le Père Garcia, entendant les clameurs, s'esquiva promptement derrière une courtine, eut le temps de consommer les saintes espèces et de se réfugier dans un galetas. On l'eût infailliblement découvert si, par une permission providentielle, un enfant ne se fût écrié : « Ne montez pas là-haut, le missionnaire est dans telle maison ! » On courut aussitôt au lieu indiqué et l'on trouva le Père François Diaz, qui arrivait de Ting-teu, et que nul ne songea à inquiéter. Quand l'alerte fut passée, Jean Garcia sortit de sa cachette et bénit la généreuse enfant et sa mère avant de les quitter. Puis, rejoignant le Père Diaz, il remercia avec lui la divine Bonté, qui accordait une si merveilleuse constance à leur vaillante chrétienne et venait en même temps de les tirer l'un et l'autre d'un redoutable danger.

Cependant le démon, pris dans ses pièges, eut recours à de nouvelles armes. Il fit intervenir les grands-parents.

On sait que les Chinois professent pour leurs aïeux un culte qui va même jusqu'à l'idolâtrie. Les grands-parents de Pétronille tentèrent de fléchir l'enfant par leur autorité, leurs raisonnements, leurs menaces ou leurs larmes étudiées. La trouvant inébranlable, ils en vinrent aux injures, l'appelèrent ingrate, obstinée, fanatique, sacrilège. Pétronille endura tout sans ouvrir la bouche. Lasse enfin de lutter ouvertement, elle se retire dans sa chambre, coupe sa blonde chevelure et la rapporte à la famille en déclarant que les uns et les autres se donnaient en vain tant de mouvement, qu'elle mourrait de bon cœur, un million de fois s'il le fallait, plutôt que d'être infidèle à Dieu ! Après cette scène, on tint conseil : l'opinion qui prévalut fut qu'on la traiterait avec plus de rigueur encore et qu'on ne permettrait à aucun missionnaire l'entrée de la maison.

L'effet suivit de près la menace. Les sévices dont on usa vis-à-vis des deux captives devinrent tels que toutes deux n'hésitèrent plus à s'enfuir précipitamment. Par malheur une rivière profonde leur coupa le passage et les arrêta en chemin. La nuit les surprit : elles la passèrent dans des angoisses mortelles à la recherche d'une barque, et

finalement tombèrent aux mains des gens sans aveu lancés à leur poursuite. Saisies et garrottées, sans nul égard pour leur qualité et leur sexe, elles furent ramenées à la maison qu'elles venaient de quitter. On les accabla d'outrages et la mère fut conduite ignominieusement devant les tribunaux de Ting-teu.

Qui pourrait dire la douleur de Pétronille de se voir retirer le seul appui qui lui restât, dans des circonstances aussi critiques ! Toutefois l'épreuve n'abattit pas son courage.

Chaque jour, il est vrai, lui apportait de nouveaux combats à livrer, de nouvelles violences à subir ; mais l'habitude de vaincre et la confiance en Dieu laissaient son âme sans trouble ni inquiétude. Toutefois, la brutalité de ses bourreaux augmenta à ce point qu'il fallut éloigner de force le fiancé, de peur qu'il ne mît à exécution la menace de mort lancée par lui contre l'innocente victime. Ce fut pour cette héroïne de la chasteté chrétienne l'heure de la délivrance, la fin d'une lutte qui avait duré sept mois, sans merci ni trêve.

V. — Pétronille sut se venger à la façon des Saints de son cruel persécuteur : les mérites de ses souffrances et de ses prières lui obtinrent une entière conversion. Cet homme, touché par la grâce, vint lui-même demander à la noble épouse du Christ le pardon de tant d'outrages. Il fit plus ; après s'être réconcilié avec Dieu, il s'adonna aux pratiques de la piété, vécut chastement et s'appliqua à vérifier l'étymologie du nom de Jean qu'il avait reçu au baptême, en devenant un enfant de grâce et de bénédiction.

Pétronille revint à Hyapoëy, son pays natal, avec une escorte d'honneur. Pour elle, toute à la joie de son salut, elle faisait monter vers le ciel l'hymne de sa reconnaissance et chantait dans l'élan de son cœur les paroles de Judith, rentrant à Béthulie victorieuse de l'impudique Holopherne : « Le Dieu vivant m'en est témoin : son Ange m'a gardée quand je suis sortie d'ici, que je demeurais là-bas, et quand je suis revenue en ce lieu ; le Seigneur n'a point permis que sa servante fût souillée ; il m'a ramenée sous mon toit sans aucune tache de péché : *Et non permisit Dominus ancillam suam coinquinari.* » Par une aimable disposition de la Providence, la fête de son retour fut honorée de la plus heureuse des rencontres. Le V. Père François Diaz, passant dans la rue, demanda qui l'on portait ainsi en palanquin. Quand il apprit que c'était sa généreuse fille spirituelle, il s'arrêta, et pénétré d'une sainte jubilation, entonna le *Te Deum*, les yeux inondés de larmes.

L'héroïque vierge fut reçue au milieu des acclamations universelles. Missionnaires, chrétiens, catéchumènes, néophytes des villages d'alentour se réunirent pour venir la féliciter et louer le Ciel des deux éclatants prodiges opérés en sa faveur, savoir : la conservation de sa chasteté parmi de si grands périls ; sa délivrance providentielle au moment où tout semblait désespéré.

Pétronille resta auprès de sa mère, vivant comme elle d'une vie tout angélique, et se préparant, sans le savoir, à de nouvelles épreuves, par une prière habituelle et un généreux amour pour Dieu.

Bientôt, en effet, les Tartares envahirent le pays et y exercèrent d'affreux ravages. Contraintes de chercher leur salut dans la fuite, nos deux chrétiennes errèrent sur les montagnes, où elles apprirent que tous leurs biens avaient été saccagés. Poursuivies jusqu'au sein de leur retraite, elles tombèrent aux mains des vainqueurs. Mais, chose remarquable ! ces barbares, guerriers cruels et insolents, ne leur firent aucun mal. Bien plus, dominés sans doute par l'ascendant de leur vertu, ils remirent d'eux-mêmes au Père Grégoire Lopez, missionnaire de la contrée, les objets de piété qu'ils avaient dérobés aux deux fugitives dans le pillage de leur maison. Parmi ces objets se trouvait un magnifique reliquaire renfermant un morceau de la Vraie Croix, donné jadis à Pétronille.

Ce ne fut pas, du reste, la seule consolation que Dieu réservait à la pieuse vierge. Son père, touché par ses larmes et par ses prières, se convertit et mourut aussi fervent chrétien qu'il avait vécu opiniâtre infidèle. L'épreuve fut le chemin qui le conduisit à cette grâce ; car ayant été fait prisonnier, il fut traité comme esclave. Cela même servit à sa conversion. La charité du Père Grégoire Lopez pour obtenir sa mise en liberté acheva de lui ouvrir les yeux, et il ne put se défendre d'embrasser une religion aussi féconde en miséricorde qu'éminente en sainteté.

Sa bienheureuse fille passa le reste de ses jours dans l'exercice de la contemplation et de la pénitence, jointes aux œuvres de zèle et d'apostolat ; elle travaillait à la conversion des Gentils et ne donnait que des exemples admirables de vertu. Nous ignorons la date et les circonstances de sa mort ; mais nous pouvons juger des dispositions qui couronnèrent sa sainte vie par la haute estime qui entoura sa mémoire. Bien longtemps après son trépas, elle était encore l'objet de la vénération populaire. On l'appelait la généreuse Chinoise, la fondatrice de la chasteté au sein de cette Chine orgueilleuse et sensuelle,

qui n'avait pu jusqu'alors comprendre une vertu si haute et si belle.

Avec son auréole de virginité, la vénérable Tertiaire nous apparaît comme la condamnation de tant de chrétiens bien moins exposés à la tentation, et, pourtant, nullement préoccupés d'offrir à Dieu un corps chaste et une âme pure.

LE MÊME JOUR

12.. — A Prague, l'Illustrissime PEREGRINI, prévôt de Mielnicz puis évêque de Prague. Mais bientôt séduit par la sainte vie de nos Pères du couvent de Saint-Clément, fondé par le B. Ceslas, il entra dans leur compagnie pour vivre sous la même profession, après avoir obtenu sa démission du Pape Honorius III.

Il laissa à notre Eglise de précieux ornements. C'était un homme au cœur droit, menant une vie innocente et sans cesse appliqué à la contemplation des choses célestes. Sa persévérance dans la vie cachée du cloître lui mérita la possession des biens éternels. — (*Pridichov.*)

1334 — A Meaux, l'Illustrissime Père DURAND DE SAINT-POURÇAIN.

Durand de Saint-Pourçain, ainsi nommé du lieu de sa ville natale dans la basse Auvergne, prit l'habit de l'Ordre au couvent de Clermont, à l'âge de dix-huit ans. Les remarquables talents qu'il avait reçus du Ciel lui acquirent en peu de temps une estime générale. Envoyé dans les écoles de Paris, il y continua avec succès ses études de philosophie et de théologie, et après avoir expliqué aux applaudissements unanimes les quatres Livres des Sentences, il obtint le doctorat l'an 1312. On peut conjecturer quelle était déjà la réputation de ce grand homme par l'empressement qu'on mettait à prendre ses écrits, empressement dont il se plaignit lui-même dans la suite, et par la confiance dont l'honorèrent les Souverains Pontifes Clément V et Jean XII. Le premier lui donna la charge de Maître du Sacré Palais, et le second, l'ayant sacré évêque, lui confia la direction de deux importants diocèses. Il l'appela tout d'abord au Puy en Velay. En souscrivant à la condamnation de quelques articles sur lesquels il avait été consulté l'an 1318, Durand de Saint-Pourçain signait déjà comme évêque du Puy. Il gouverna cette Eglise pendant huit ans avec tout le zèle et la charité bienfaisante d'un vigilant Pasteur. Dans le Synode qu'il présida l'an 1320, il porta de très beaux statuts pour le rétablissement

ou le maintien de la discipline dans le diocèse. L'année suivante, il obtint du roi de France Philippe V un édit de bannissement contre les Juifs réfugiés dans sa ville épiscopale, à cause des troubles qu'y soulevait leur présence, et à la suite de l'assassinat d'un prêtre de sa cathédrale, commis par l'un d'eux.

L'an 1326, il était transféré sur le siège de Meaux. Parmi tous les embarras de la sollicitude pastorale, le vénérable Prélat ne discontinuait point ses savantes occupations. De temps à autre, il publiait quelques nouveaux ouvrages, et la Cour de Rome le consultait souvent sur les questions difficiles qui partageaient les théologiens. Il donna, à cette époque, une belle preuve de son érudition dans un opuscule composé par ordre du Pape Jean XXII contre les erreurs des Fraticelles, et dans lequel il expliqua le véritable sens de la Bulle de Nicolas III, dont ces hérétiques abusaient pour éluder et mépriser les décisions du Saint-Siège qui étaient opposées à leur système.

Son traité des lois et de la juridiction ecclésiastique est resté en grande vogue auprès des érudits. Les vives discussions qui agitaient alors les savants de la capitale sur la distinction et les sphères respectives des deux puissances donnèrent lieu à l'apparition de ce travail. Durand de Saint-Pourçain assista à Paris avec un grand nombre de prélats aux conférences qui roulèrent sur cette matière. Il n'y prit pourtant pas la parole, malgré sa haute réputation d'éloquence; mais l'un des orateurs de l'illustre assemblée, Pierre Bertrandi, alors évêque d'Autun et depuis cardinal, affirmait que tout ce qu'il avait dit de meilleur et de plus sensé, en présence du roi, de son conseil et des évêques, il l'avait puisé dans les écrits du savant évêque de Meaux.

Durand de Saint-Pourçain qui s'était toujours conservé l'estime et l'amitié du sacré collège et la confiance particulière du Pape Jean XXII, ne sut pas plus tard se tenir dans les limites du respect et de la modération. Le Souverain Pontife avait enjoint à un certain nombre de prélats et de théologiens d'examiner la fameuse question du délai de la vision béatifique : or, le bruit se répandit que le Pape était favorable au sentiment d'après lequel les âmes des justes ne verraient point l'essence divine avant la résurrection générale. L'évêque de Meaux, l'ayant su, prit aussitôt la plume, soit pour défendre la vraie doctrine qu'il croyait en péril, soit peut-être aussi pour satisfaire aux désirs de ceux qui l'avaient consulté. Il fit donc un traité contre l'opinion attribuée au Saint-Père, et ne craignit point de la condamner sévèrement. Il adressa même son opuscule au Pape, qui fut extrêmement choqué d'un pareil procédé. L'auteur fut cité à Rome : l'intervention du roi de France le retint à Meaux, mais son ouvrage remis aux mains des théologiens du Pape fut examiné avec la dernière rigueur.

Le Prélat, nous devons le dire, avait traité la matière avec beaucoup d'érudition : cependant on y releva quelques inexactitudes et ses adversaires crurent y trouver plus d'une erreur. Cet écrit donna lieu à de nouvelles disputes : s'il fut attaqué avec vivacité par un certain nombre de théologiens, d'autres

ne montrèrent pas moins d'empressement à le louer et à le défendre. Le cardinal Jacques Fournier, depuis pape sous le nom de Benoît XII, se déclara l'un des plus fermes partisans des thèses magistralement soutenues par l'évêque de Meaux.

Cette discussion, commencée vers le milieu de l'année 1333, se poursuivit sous le reste du pontificat de Jean XXII. Durand de Saint-Pourçain n'en vit point la fin : la mort l'enleva de ce monde le 13 septembre 1334. Son corps repose dans la cathédrale de Meaux. Il fut l'un des vingt-deux évêques qui assistèrent en 1330 à la consécration de l'église de notre monastère de Poissy.

Au dire d'Echard, le vénérable Prélat était un homme d'un génie fort élevé et d'une profonde érudition. Sa mémoire heureuse, son éloquence naturelle, une rare facilité à exprimer noblement ses pensées et à parler savamment sur toutes sortes de matières lui avaient justement acquis une réputation dont il se laissa peut-être éblouir. Trop attaché à son sens, il préféra, dans les questions qui n'étaient pas nettement définies par la foi, ses lumières particulières à celles des plus grands docteurs, qu'il aurait dû toujours révérer comme ses maîtres.

Toutefois, alors même que la subtilité de son esprit l'entraînait à des raisonnements singulièrement aventureux, il eut assez de prudence et de sagesse pour user d'une certaine réserve et retenue à l'égard des vérités révélées, et soumit humblement ses écrits au jugement et à la correction de l'Eglise. Il s'en explique ainsi dans la préface d'un de ses ouvrages, que l'on peut regarder comme son apologie.

« C'est une nécessité, dit-il, de parler du mystère de Jésus-Christ et généralement de tout ce qui touche la foi, selon ce qui est écrit dans les Livres canoniques. C'est pourquoi, dans le cinquième chapitre de l'Evangile de saint Jean, Notre-Seigneur disait aux Juifs et à leurs Docteurs : *Scrutez avec soin les Écritures; ce sont elles-mêmes qui rendent témoignage de moi.*

« Si l'on s'écarte donc de cette règle, on ne parle point du mystère de Jésus-Christ et des autres vérités qui appartiennent directement à la foi de la manière voulue. Et l'on devient semblable à ceux que saint Paul reprenait dans sa première Epître aux Corinthiens, lorsqu'il disait : « Si quelqu'un se flatte de savoir quelque chose, il ne sait pas même encore de quelle façon il le doit savoir. » Car cette manière consiste à ne pas excéder la mesure de la foi, suivant la recommandation du même Apôtre aux Romains : « Ne vous élevez point au delà de ce que vous devez, dans les sentiments que vous avez de vous-mêmes; mais tenez-vous dans les bornes de la modération, selon la mesure de la foi que Dieu a départie à chacun de vous. » Or, cette mesure consiste en deux choses : à ne rien ôter et à ne rien ajouter à l'objet de la foi. Ce serait, en effet, contredire l'Ecriture de ne point regarder comme de foi tout ce qui appartient véritablement à la révélation, ou de mettre au rang des vérités révélées quelques opinions qu'on n'est point obligé de croire.

« Et voilà, continue l'auteur, la règle que nous nous proposons de suivre, afin de ne rien écrire, de ne rien enseigner que de conforme aux Saintes Ecritures. Que si, par ignorance ou défaut d'attention, il nous arrivait de dire quelque chose de contraire à ce que nous apprennent les auteurs sacrés, nous le révoquons dès à présent. Nous le savons, c'est à l'Eglise romaine à expliquer ce qu'il y a d'obscur dans les Livres saints et à fixer notre foi sur ce qui pourrait paraître douteux : c'est pourquoi nous soumettons cet ouvrage et tous nos autres écrits à la correction du Saint-Siège ; car, dès notre enfance, nous avons été élevé dans la foi et l'obéissance à la sainte Eglise catholique : nous avons expliqué les divines Ecritures dans les Ecoles du Sacré Palais ; et quoique nous ne l'eussions point mérité, nous avons été honoré de la dignité épiscopale, par la grâce du Siège apostolique (1). »

Rien de plus clair ni de plus concluant. Ce qu'on a reproché, et avec raison, à Durand de Saint-Pourçain, ce fut d'avoir secoué le joug de l'autorité humaine, mais la plus respectable, dans les questions qui ne ressortent pas directement de la foi. Tant qu'il enseigna dans son Ordre, il se montra un zélé défenseur de la doctrine de saint Thomas : théologien du pape et sous l'habit de Frère Prêcheur, il s'attacha toujours aux principes du Docteur angélique. Mais plus tard, consulté par les savants de son siècle, les prélats, les cardinaux, le Souverain Pontife lui-même, il se crut de taille à devenir le chef d'une nouvelle école : de là bien des opinions qui n'avaient point cours jusqu'alors et qui, pour le moins, parurent trop hardies. En s'écartant du chemin battu et du commun sentiment des Docteurs, de saint Thomas entre autres, il a fait plus d'un faux pas et s'est quelquefois écarté de la vérité.

Le Saint-Siège, au jugement duquel ce grand savant est resté humblement soumis, ne s'est point prononcé sur les propositions qu'il a soutenues, et Durand de Saint-Pourçain garde sa place parmi les Théologiens catholiques. — (Echard ; Touron.)

15.. — A Chonad, en Hongrie, sur les confins de la Transylvanie, fut martyrisé le V. Père JÉROME CIRAN. Il avait été confesseur du roi de Pologne, Auguste Sigismond ; mais le zèle qui le dévorait lui fit demander la permission de se retirer de la cour et de se rendre à Chonad, pour secourir ses compatriotes catholiques exposés aux menées des hérétiques. Ces derniers, exaspérés par l'intrépidité du saint prêtre, l'immolèrent à leur rage en haine de la religion. Peu de temps après cette mort glorieuse, la malheureuse cité portait le poids de son crime et tombait au pouvoir des Turcs. — (Sigism. Ferr. : *Hist. Prov. Hungariæ.*)

(1) Quoniam interpretatio dubiorum sacræ Scripturæ ad sanctam Ecclesiam Romanam et Catholicam pertinet, omnia opera mea ejus correctioni totaliter suppono.

1544 — A Neumünster, en Styrie. le martyre du V. Père WOLSANGS. Les Tartares l'ayant trouvé sur une petite colline adossée au couvent, l'égorgèrent inhumainement et laissèrent son corps exposé à la pluie et aux ardeurs du soleil. La sainte dépouille fut retrouvée quelques jours après dans un parfait état de conservation. L'odeur très douce qui s'en exhalait fit comprendre que le saint Religieux était allé prendre rang dans le chœur des martyrs. Tous ses confrères du même couvent, emmenés en captivité par les infidèles, triomphèrent généreusement des supplices et moururent pour la foi. — (Fernandez.)

1567 — A Venosa, ville épiscopale du royaume de Naples dans la Basilicate, sous la métropole de Matera, l'Illustrissime Père PAUL OBERTI. Il était originaire de Bergame. Saint Pie V, juste estimateur du mérite, fut frappé de la grande vertu et du savoir de ce Religieux, et l'éleva sur le siège de Venosa, l'an 1567.

Le Prélat n'eut que le temps de prendre en main la conduite de son troupeau, car le 13 septembre de la même année, il était convié aux récompenses de l'éternité. — (Fontana.)

1590 — A Goa, dans les Indes Orientales, le R^me^ Père THOMAS PINTO a brillé par son érudition, et a montré, par ses exemples, le chemin de la véritable vie. Bien que l'Inquisition de Goa, établie dans cette ville par Jean III, roi de Portugal, ne fût pas annexée à l'Ordre de Saint-Dominique, puisque ordinairement c'étaient les prêtres du clergé séculier qui en exerçaient les fonctions, néanmoins les vertus hors ligne de ce vénérable Religieux fixèrent sur lui le choix des Supérieurs pour cet office, et son zèle pour la foi le lui fit accepter. Sa constante persévérance dans tous ses devoirs de Frère Prêcheur et d'Inquisiteur le disposa à la possession des joies du ciel, vers l'année 1590. — (Fontana.)

1600 — A Caorle, dans les lagunes de Venise, l'Illustrissime Père ANGE CASARINI, l'un des hommes les plus remarquables de son temps par ses grandes aptitudes pour les sciences exactes, mais non moins recommandable par sa prudence et sa piété. Il était originaire de Trévise et avait fait profession dans le couvent de cette ville. Le pape Clément VIII le nomma, le 21 juillet 1593, à l'évêché de Caorle, petite localité située vers la limite extérieure du littoral qui forme la lagune de ce nom, près de l'embouchure de la Livenza et du Lemène, dont le port fut longtemps l'un des principaux entrepôts maritimes de la république de Venise. Quand le V. Père prit possession de son siège, la ville était surtout fréquentée par les marins et les pêcheurs.

Il gouverna son Eglise avec une sagesse qui lui concilia l'amour de tout

son peuple et lui attira les bénédictions du clergé. Savant comme il l'était, il sut communiquer à ses prêtres une noble ardeur pour la culture des sciences propres à leur ministère. Après sept ans d'épiscopat, il mourut dans sa ville natale, l'an 1600, et fut inhumé dans l'église de Saint-Nicolas.

Sur le socle du mausolée érigé à sa mémoire, on grava une inscription, en forme de dialogue, qui perdrait tout son charme à être traduite en français.

M. M. M. M. M.
Quid vis, vive? — Loqui defuncto. — Siste. Quid urges?
Quis sit hic? — Excelsi pars quotacumque poli.
Quis fuerit? — Fuit Angelus. — Ex quo stemmate natus?
Ex Casarinis civibus. — Unde? — Solo.
Qualis? — Mytratus. — Cujus? — Crapulensis. — An istic
Vixerit? — Haud vixit. — Quomodo? — Vivit adhuc.
Qui sic? — Quod fato nil dignum gesserit. — A quo
Grandis? — Dic quatuor lustra sed adde decem.
Qua fuerit vita? — Sancta. — Qua veste professus?
Hac quæ fert summi mystica verba Dei.
An tibi sit præsens? — Præsens. — Quidnam velit? — Unum:
Ut miseris discas vivere. Lector, abi.
Fr. Joan-Franciscus Marcheti Tar. O. P. observantiæ ergo.
S. S. S. S. S.
M D C

La lettre M placée en tête, et répétée cinq fois, veut dire:

Mortalis Monumentum Monet Mentem Moriendum.

Et les cinq lettres S finales:

Suo Sumptu Statuendum Statuit Sepulcrum. — (Fontana; Echard.)

1513 — A Modène mourut la B^se^ MARGUERITE FONTAINE, du Tiers-Ordre, âme privilégiée que le Ciel gratifia de ses dons. Ayant reçu l'habit du Tiers-Ordre dès sa première jeunesse, elle vécut jusqu'à un âge avancé dans l'exercice de la pénitence et de la charité la plus pure. Non contente d'observer ponctuellement la lettre de la Règle, elle surajouta la dureté de la couche, le jeûne presque continuel, le cilice et la chaîne de fer.

La compassion pour les malheureux était née avec elle. Sœur Marguerite ne pouvait les voir souffrir sans verser des larmes et sans chercher quelque moyen de les soulager. Notre-Seigneur approuva par deux miracles le zèle de sa charité. Un jour qu'elle s'en allait porter des morceaux de pain à des pauvres, elle fut rencontrée par son frère. Celui-ci, qui trouvait à redire à tant d'aumônes, voulut voir ce qu'elle cachait dans son tablier. Quelle ne

fut pas sa surprise, en le trouvant rempli de belles roses, alors qu'on était en plein hiver ! Dieu fit un autre miracle pour récompenser la charité de la vénérable Mère, en remplissant un tonneau de vin qu'elle venait de vider en faveur des pauvres.

Honorée elle-même du don des miracles, elle rendit la santé à des malades désespérés, et la vue à une personne depuis longtemps aveugle. Enfin, après avoir remporté de grandes victoires sur les démons par sa foi en Jésus-Christ, elle eut le bonheur d'aller jouir de la compagnie des Anges à l'âge de 74 ans, le 13 septembre 1513. Des grâces vraiment extraordinaires furent obtenues sur sa tombe, notamment pour la délivrance des possédés. Ce qui porta un Père de la Compagnie de Jésus, son parent, à élever une chapelle où les reliques de la sainte femme demeurèrent longtemps en grande vénération. — (J. de Réchac.)

1620 — A Tolède, la V. Mère MARIE SOTELLO a brillé dans le Monastère de *Jesus-Maria* comme une vivante image des vertus de Jésus et de Marie. Agrégée d'abord au Tiers-Ordre de Saint-François, elle se sentit dans la suite fortement pressée d'embrasser la règle de saint Dominique. Dans ce dessein, elle se recommanda aux prières de la V. Mère Marianne de Jésus. Cette grande servante de Dieu fit une neuvaine, durant laquelle saint Dominique et saint François lui apparurent, l'assurant l'un et l'autre que la pieuse fille devait entrer dans l'Ordre de notre saint Patriarche. Le Seigneur, qui l'appelait d'une manière si extraordinaire, lui donna les grâces voulues pour remplir dignement sa vocation d'abord de tertiaire, puis de Religieuse dans le second Ordre. Elle fut, en effet, une pierre précieuse de l'illustre sanctuaire de Tolède, l'un des plus recommandables de toute l'Espagne par l'austérité de vie et l'esprit d'oraison qui y régnaient. Elle y mourut en odeur de sainteté. — (*Ex vita Marian. a Jesu.*)

1667 — A Avignon, la mémoire de la très dévote Sœur ÉLÉONORE ARNAUD, du Tiers-Ordre, Prévenue dès son enfance des grâces célestes, elle brûlait de zèle pour le salut des âmes, mais surtout pour celles qui, vendues au péché, sont la cause de tant de maux. Elle arrachait ces malheureuses victimes des mains de l'esprit impur, les amenait dans sa maison ; et par ses exhortations, ses prières, ses exemples, leur conversion devenait sincère et constante. Dieu lui fit entendre, dans un temps de contagion, que si l'on purgeait la ville de cette peste des âmes, plus redoutable que celle des corps, son bras cesserait de frapper le peuple. La sainte fille se rendit aussitôt auprès du vice-légat, le conjurant de faire enfermer les femmes de mauvaise vie dans une maison spéciale, où on les exhorterait à la pénitence, et l'assurant de la part du divin Maître, qu'après cela, le fléau disparaîtrait. Le vice-légat, certain de la vertu d'Eléonore, déféra à son conseil. Mais

comme les gardiens de la maison où l'on avait relégué ces malheureuses se laissaient aller au mal, la peste continuait de sévir. La V. Sœur reçut d'amers reproches qu'elle endura sans mot dire : puis bientôt instruite par révélation de ce qui se passait au refuge, où l'on croyait toutes choses en sûreté, elle y apporta le remède nécessaire ; et dès ce moment la peste s'arrêta.

Pour se venger de l'affront qu'il venait de recevoir, le démon tourmenta pendant plusieurs années, même sensiblement, celle dont le zèle lui arrachait tant de victimes. Maintes fois il la laissa comme morte sous ses coups. Notre-Seigneur, qui ne permettait ces vexations que pour le plus grand mérite de sa servante, la consola et la fortifia dans le combat.

La V. Sœur a écrit des lettres d'une haute spiritualité à des personnages de distinction qui la consultaient. Elle mourut l'an 1667. Son corps fut déposé dans le caveau des Sœurs du Tiers-Ordre, dans notre église d'Avignon. — (*Prædic. Avenion.*)

1686 — A Avignon, au Monastère de Sainte-Praxède, la V. Mère PAULE D'AGARD, originaire de Carpentras. Elle quitta sa famille à l'âge de 16 ans et vint, à l'insu de ses parents, s'enfermer dans le Monastère de Sainte-Praxède. Elle eut à surmonter les plus fortes oppositions de la chair et du sang, car elle était ornée de talents précieux et de ces dons brillants de la nature qui sont si fort appréciés dans le monde. Mais elle fut heureuse de tout ensevelir dans le sépulcre de Jésus-Christ. Elle vécut dans une grande humilité, et se tint, pendant seize ans, sous la conduite de la V. Mère de Ventabren, comme si elle eût toujours été sa novice.

Les Supérieurs l'envoyèrent à Marseille pour travailler à rétablir le monastère de nos Sœurs. Elle y resta seize ans, ayant à lutter contre des difficultés de toute sorte, sans excepter la calomnie. De retour à Sainte-Praxède, elle y passa le reste de sa vie dans une admirable pratique des vertus religieuses, mais principalement de l'humilité et de l'oraison.

« Elle avait, lisons-nous dans l'obituaire des Sœurs, un grand amour pour Jésus-Christ, une dévotion si tendre à sa douloureuse Passion, qu'elle fondait en larmes lorsqu'elle la méditait ou qu'elle en parlait. Elle mettait aussi une grande exactitude à tous les exercices de communauté : elle était toujours la première à entrer au chœur et la dernière à en sortir. »

Outre le grand Office, Sœur Paule récitait chaque jour l'Office de la Sainte Vierge, celui des Morts et le Rosaire. Elle mourut en 1686, à l'âge de 82 ans, dans la confiance des bonnes œuvres qui attendent la joie du Seigneur. — (*Ex litter. Encyclic.*)

1698 — A Coyrens, en Provence, la fervente Sœur GENEVIÈVE BRENGNIÈRE a illustré le Tiers-Ordre par ses vertus. On ne pouvait voir de son temps une fille plus mortifiée ni plus charitable. Son occupation ordinaire

était de visiter les malades, d'assister les moribonds, de secourir les pauvres, de consumer ses forces pour procurer la santé aux autres. Tandis qu'elle servait une pauvre femme atteinte d'une fièvre putride, il lui arriva plusieurs fois d'imiter sainte Catherine de Sienne en portant à ses lèvres le sang corrompu rendu par la malade ; elle agissait ainsi sous l'inspiration de la grâce qui voulait nous laisser un exemple du triomphe remporté sur la nature, dans la faiblesse même de l'âge.

Aux jeûnes, à l'abstinence, aux pratiques de piété prescrites par la Règle, elle ajoutait bien d'autres mortifications ; le désir de souffrir que lui inspirait la Passion du Sauveur, toujours présente à son esprit, lui faisait obtenir de ses directeurs la permission de se crucifier jour et nuit. Elle portait sur ses reins un cilice ou une chaîne de fer, se frappait, deux fois la nuit, avec une discipline à rosettes et appliquait ensuite sur ses plaies un linge trempé dans du vinaigre. Elle avait en outre un cercle de fer, armé de pointes, qu'elle s'enfonçait dans la tête en mémoire de la Couronne d'épines. Elle couchait sur la dure, et se levait à minuit pour réciter son Office et faire oraison. Le matin elle reprenait sa méditation, qu'elle prolongeait deux heures consécutives, toujours sur la Passion. On admirait son humilité, sa modestie et la douceur qu'elle conservait dans les événements les plus fâcheux. Trois fois la semaine, l'austère pénitente faisait dissoudre de la suie dans du vinaigre pour la mêler à son breuvage.

Bien que sa carrière ait été de courte durée, la ferveur de notre Sœur multiplia ses années, pour ainsi dire, en lui assurant le mérite et les vertus d'une longue existence. Elle mourut dans la vingt-cinquième année de son âge, munie des secours de la religion.

Le peuple, pénétré d'estime pour elle et persuadé que son âme était devant Dieu, coupait son scapulaire et ses habits avec autant d'empressement que de piété. — (*Ex litter. Encyclic.*)

XIV SEPTEMBRE

Le V. P. DOMINIQUE DE BETANZAS,
Fondateur de la Province du Mexique,
Evêque nommé de Guatemala (*).

(1480-1549)

DOMINIQUE DE BETANZAS, à qui Dieu réservait d'implanter l'Ordre de Saint-Dominique au Mexique, naquit à Léon, cité d'Espagne, de parents nobles et riches autant que pieux, dont il reçut la meilleure éducation.

Pendant qu'il étudiait à l'Université de Salamanque, il se lia d'amitié avec un de ses compatriotes, nommé Pierre d'Arconada. Ils suivaient les mêmes cours et tous deux étaient animés d'un profond esprit de religion.

Aussitôt que nos deux jeunes gens eurent eu le temps de s'apprécier l'un l'autre, ils résolurent d'habiter sous le même toit, afin de pouvoir plus facilement se livrer aux œuvres de charité.

Ensemble ils visitaient les hôpitaux et soulageaient les malheureux. Souvent même il leur arriva d'amener à leur maison les pauvres les plus nécessiteux ou les plus abandonnés qu'ils rencontraient dans la rue. Après leur avoir lavé les pieds, ils leur servaient à table les mets préparés pour eux-mêmes ; et si l'état de ces pauvres le demandait, ils leur abandonnaient leurs propres lits, se contentant alors de

(*) Davila : *Histoire de la Province du Mexique ;* P. Roze : *Les Dominicains en Amérique.*

dormir sur le plancher. Quand ils congédiaient leurs obligés, c'était après les avoir munis de bonnes aumônes, et en les priant de garder un silence absolu sur la charité dont ils avaient été l'objet.

Quelles que fussent les précautions prises par les deux amis pour dérober au public la connaissance de leurs bienfaits, il en transpira cependant assez pour alarmer leur modestie. Déjà en ville, on ne les désignait plus que sous le nom de saints étudiants : aussi le jeune de Betanzas, craignant pour lui-même les dangers de l'amour-propre, résolut-il d'y échapper par la fuite. Un jour il dit à son compagnon : « Les louanges qu'on nous prodigue ne peuvent que nous être nuisibles : il importe avant tout de sauver nos âmes. Pour moi, mon parti est pris : je veux quitter ce monde dangereux et me retirer dans les déserts, afin de vivre uniquement pour Dieu. »

Son ami, dont les sentiments et les craintes étaient les mêmes, ne put que l'encourager dans sa résolution : et avant de se séparer, il lui fit promettre de revenir le chercher dès qu'il aurait trouvé un lieu convenable, où tous deux pussent vivre dans la solitude, sous le regard de Dieu seul.

Le jeune de Betanzas, ayant distribué aux pauvres tout son avoir, se mit en route, vêtu en mendiant et le bâton de pèlerin à la main.

Sa première halte fut dans les montagnes de la Catalogne, à l'abbaye bénédictine de Montserrat.

Les Religieux de ce monastère habitaient pour la plupart des grottes isolées, creusées dans les flancs des rochers. A la vue de ces divers ermitages, notre pèlerin crut avoir trouvé ce qu'il cherchait : il était sur le point de demander l'habit de l'Ordre, lorsque sous le coup d'une inspiration soudaine, il résolut de se rendre à Rome pour consulter le Vicaire de Jésus-Christ et obtenir sa bénédiction.

De Rome, il prit la direction de Naples et s'embarqua pour la petite île de Ponzo, qu'on lui avait indiquée comme un sanctuaire béni, habité depuis un temps immémorial par de saints solitaires.

Arrivé dans cette île, il rencontra près d'une caverne un vieillard dont le corps exténué attestait la plus rude pénitence. L'anachorète accueillit l'étranger avec affabilité et lui demanda ce qui l'amenait en ce lieu. Le gentilhomme lui dit qui il était et ce qu'il désirait. Alors le vieillard lui indiqua dans le voisinage une grotte, où le jeune ermite établit aussitôt domicile.

Qui pourrait raconter les prodiges de pénitence dont furent témoins les pierres de cette caverne? et aussi les joies ineffables, les consola-

tions célestes qu'un commerce assidu avec le divin Maître fit descendre dans le cœur du jeune contemplatif?

De Betanzas vécut ainsi cinq années, sans voir d'autres êtres humains que de pauvres pêcheurs qui venaient de temps en temps lui apporter de chétifs légumes secs, dont il faisait sa nourriture ordinaire.

Cependant Pierre d'Arconada, se fiant à la parole de son ami, l'attendait toujours. Au bout de trois années, voyant qu'il ne revenait point et n'envoyait pas de ses nouvelles, il se décida à prendre l'habit des Frères Prêcheurs au couvent de Saint-Etienne de Salamanque.

Notre jeune ermite pourtant n'avait point oublié Pierre d'Arconada, ni sa promesse à celui-ci. Chaque jour, au contraire, il avait employé quelques heures à lui creuser de ses mains une petite grotte, non loin de la sienne.

Le travail fini, de Betanzas se mit en devoir d'aller chercher son ancien compagnon pour l'amener avec lui dans sa chère solitude.

Il reprit donc le chemin de l'Espagne, mendiant sur la route son pain de chaque jour.

En traversant sa ville natale, à l'exemple de saint Alexis, il eut l'humilité de se mêler aux pauvres qui stationnaient devant la maison paternelle, en attendant qu'on leur offrît le pain de la charité. Tout à coup la porte s'ouvre, et un brillant cavalier s'élance dans la rue. Notre mendiant le reconnaît, c'est son père. Il s'approche modestement et demande l'aumône : « Allez travailler, lui fut-il répondu : quand on est jeune et fort, il vaut mieux gagner sa vie que de mendier. » Après cette nouvelle épreuve, il se dirigea vers Salamanque.

A son arrivée dans cette ville, il apprit que son ami avait pris l'habit des Frères Prêcheurs au couvent de Saint-Etienne. Il s'y rendit à l'heure de la distribution du pain, qui se faisait à la porte, après le dîner de la communauté. Le Frère chargé de cet office reconnut son nouveau client. Vite il rentre à l'intérieur, en s'écriant : « De Betanzas est à la porte avec les pauvres ! »

Pierre d'Arconada accourt, suivi des autres Religieux, tous profondément émus à la vue des haillons dont était couvert ce pauvre volontaire. On l'accueille comme un Ange du ciel : on entend le récit de ses pérégrinations. Il parle du bonheur dont il a joui dans son île solitaire, de la grotte qu'il a préparée pour son ami et ne cache point la peine qu'il éprouve à la pensée que celui-ci est désormais hors

d'état de venir l'occuper. Alors les Religieux lui disent gracieusement que si son ancien compagnon n'a plus la liberté de le suivre, lui du moins a toujours celle de rester près de son ami : puis ils lui représentent tout le bien qu'avec ses talents et sa connaissance des choses de Dieu, il pourra faire dans un Ordre essentiellement consacré à l'apostolat.

De Betanzas hésita : obéissant enfin à la voix de Dieu, il consentit à prendre l'habit au couvent de Saint-Etienne, avec le nom de Dominique.

II. — A peine eut-il reçu l'onction sacerdotale, que son Provincial, prévenu de la trempe vigoureuse de son âme, l'envoya à Saint-Domingue, au couvent de Sainte-Croix dont Pierre de Cordoue était le Supérieur.

Ce dernier ne tarda pas à apprécier le trésor dont on venait d'enrichir sa communauté; dès les premiers jours, il voua au nouveau missionnaire la plus vive et la plus profonde affection.

Sans perdre de temps, Dominique de Betanzas se mit à apprendre la langue, et aussitôt qu'il put l'entendre et la parler, il se livra à toute l'ardeur de son zèle apostolique.

Ses prédications rendirent bien vite son nom populaire dans toute l'île, en même temps que ses vertus lui attiraient tous les cœurs.

Les Indiens, dont le sort malheureux excitait ses continuels gémissements, devinrent surtout les fils de sa prédilection, et toujours il sut se montrer leur énergique défenseur. Sa charité pour ces pauvres insulaires, dépouillés et opprimés, n'avait point de bornes : il se privait de tout afin de pouvoir les soulager. La sainte ambition de les convertir lui fit entreprendre à travers l'île les voyages les plus rudes et les plus périlleux. Plusieurs fois sa vie fut en danger sous ce ciel meurtrier : et s'il put résister aux fatigues et aux privations, ce ne fut, sans aucun doute, que par une grâce spéciale de la Providence, qui le destinait à de plus grandes choses.

Il y avait douze années qu'il travaillait sans relâche à Saint-Domingue, lorsque arriva le P. Thomas Ortiz, à la tête d'une petite colonie dominicaine, en destination pour le Mexique. Le vénérable Père avait l'ordre du Révérendissime Père Général de prendre quelques Religieux du couvent de Sainte-Croix, et en particulier le P. Dominique de Betanzas, dont les lumières et l'expérience ne pouvaient être que d'un très grand secours pour la nouvelle mission.

En fils d'obéissance, le P. de Betanzas se mit immédiatement sous la conduite du P. Thomas Ortiz, et bientôt tous nos missionnaires s'embarquèrent pour le Mexique.

Nous avons dit ailleurs la cruelle épreuve qui les assaillit dès la première année de leur installation à Mexico. Par suite de la mort de cinq d'entre eux et du départ de quatre autres, il ne restait plus que le P. Dominique de Betanzas, le diacre Lucero et le novice Vincent de Las Casas, neveu du grand évêque de Chiapa. Ce fut en de si tristes circonstances que notre saint Religieux déploya cette énergie suprême et cette confiance illimitée en Dieu qui étaient les grands traits de sa physionomie. A lui seul, il résolut de parer à tous les besoins et de faire face à toutes les difficultés.

Il commença par ouvrir un noviciat : et telle était l'influence dont il jouissait déjà à Mexico, que son appel eut les plus heureux résultats.

Plusieurs jeunes Espagnols, venus au Mexique en vue d'y faire fortune, renoncèrent tout à coup à leurs humaines ambitions et vinrent demander au Père de Betanzas l'habit de son Ordre. Plus tard, ils devinrent tous de dignes disciples d'un tel maître, et la Province de Saint-Jacques du Mexique les a toujours honorés comme les premiers auxiliaires de son fondateur.

Le V. Père, se trouvant alors le seul prêtre de son Ordre à Mexico, crut devoir, dans l'intérêt de l'œuvre naissante, prier le gardien des Pères Franciscains, au cas où il viendrait à mourir, de lui envoyer un de ses Religieux pour remplir l'office de Père Maître des novices dans son nouveau noviciat, en attendant l'arrivée de quelques Dominicains d'Espagne.

Dominique de Betanzas comprenait toute l'importance d'une première impulsion pour le succès de son entreprise. Du noviciat devait dépendre l'avenir entier de la Province. Aussi résolut-il de fonder son édifice spirituel sur l'observance littérale des Constitutions, afin de tenir toujours en éveil dans les âmes cet esprit de générosité et de sacrifice sans lequel il n'y a point de vrais apôtres.

Il eut la consolation de voir les Religieux et les novices partager ses vues. Bientôt ce nouveau couvent de Mexico devint un sanctuaire où fleurirent dans toute leur beauté les vertus monastiques. L'obéissance était parfaite, le silence rigoureux, la nourriture austère, la pénitence et la mortification en honneur, la pauvreté si aimée que les Pères refusèrent les rentes qu'on voulait affecter à l'entretien de leur

communauté, et la confiance en Dieu si grande qu'ils se firent une loi de ne voyager qu'à pied, sans argent et sans provision aucune.

Telle fut la puissance de cette impulsion initiale que, même à l'époque où la Province de Saint-Jacques du Mexique vint à perdre de sa régularité, elle ne cessa de produire de grands Religieux, vrais héritiers de la perfection de leur illustre fondateur.

Sous la direction du Père de Betanzas, la Province prenait de merveilleux accroissements, soit comme nombre, soit comme vertu. De même qu'un habile horticulteur élague dans une plante les branches qu'il ne juge pas nécessaires à son existence, afin de donner plus de force à ses racines, de même, semble-t-il, la divine Providence ne s'était plu à dépouiller la nouvelle colonie dominicaine de la plupart de ses membres que pour donner plus d'unité et de solidité à ses fondements.

Non seulement les novices se recrutaient dans d'excellentes conditions, mais de plus chaque navire, touchant à la côte, y débarquait des renforts de Religieux, déjà formés et prêts à se jeter avec ardeur dans les périls de la vie apostolique. Le Père Dominique se trouva bientôt à la tête d'un corps considérable d'ouvriers évangéliques.

Avec ces recrues, il commença par établir dans les localités qu'il jugea les plus convenables de petites missions pour travailler à la conversion des Indiens : puis il fonda dans les villes de Tlascala, Puebla, Oaxaca, et autres encore, de vastes couvents destinés à former à la vie apostolique non seulement les Espagnols, mais encore les indigènes en qui la grâce de la vocation opérerait plus visiblement. Ainsi, pendant que ses Frères se dévouaient uniquement au ministère de la prédication, Dominique de Betanzas, en Supérieur sage et éclairé, s'occupait surtout à élever des sujets, qui pussent les aider dans le présent et les remplacer dans l'avenir.

III. — Mais, si vaste que fût le champ offert à son zèle dans le grand empire du Mexique, le V. Père n'en était pas moins désireux de l'agrandir. Dans ce but, il résolut de passer à Guatemala, et de fonder des couvents dans ce pays, dont les habitants n'avaient point encore ouvert les yeux à la lumière de l'Evangile.

Après avoir désigné comme Vicaire provincial le Père Vincent de Sainte-Marie, il se mit en route avec deux Religieux, à pied, sans argent, sans provisions, pour cette nouvelle destination. C'était un trajet de près de trois cents lieues.

L'homme de Dieu ne dut pas rester longtemps à Guatemala, car en 1530 nous le retrouvons à Mexico : mais si court que fut son séjour en ce pays, il n'en laissa pas moins de magnifiques traces de son passage. Il y fonda un couvent et une église, et il y acquit par ses vertus une telle réputation de sainteté, que son nom seul devint une protection puissante pour les missionnaires qui vinrent plus tard s'y établir après lui (1).

Le Père Torquemada, Franciscain, dans son beau livre de la *Monarchia Indiana*, s'exprime ainsi : « La Province religieuse que l'illustre Père de Betanzas fonda dans le pays de Guatemala, fut telle que, par sa piété, son zèle, sa régularité et son amour des saintes observances, elle rappelait parfaitement les temps primitifs de l'Ordre, où l'esprit de saint Dominique était en vigueur. L'exemple de son fondateur servait comme d'aiguillon et de modèle à tous ceux qui travaillaient avec lui ou vivaient sous sa direction. »

Dominique de Betanzas avait été rappelé de Guatemala pour être envoyé à Rome, afin d'y traiter la question de la séparation de la Province du Mexique de celle de Saint-Croix de Saint-Domingue. Il partit, en compagnie d'un Frère, nommé Jacques Marin, et arriva en Espagne en 1531.

D'Espagne il se dirigea sur l'Italie, voyageant toujours à pied et mendiant son pain de porte en porte. Il traversa ainsi tout le midi de la France, et, après quelques heures de repos à Marseille, se rendit à la Sainte-Baume. Telle était sa dévotion pour sainte Marie-Madeleine qu'il eut le courage de faire à genoux les deux dernières lieues de son pèlerinage. « Mode très rare de voyager, écrit Melendez, et qui jusqu'alors n'avait point encore été adopté par aucun des nombreux pèlerins qui ont visité ce sanctuaire ou tout autre dans l'Eglise. »

Le Père Dominique passa trois jours et trois nuits en prières dans la sainte grotte, et poursuivit son voyage à travers l'Italie, laissant partout sur son passage la bonne odeur de ses vertus. Il arriva ainsi

(1) En 1540, lorsque le Père Pierre de Angulo et les Pères Jean de Torrez et Mathieu de la Paix, envoyés par le Père Pierre Delgado, second Provincial de la Province du Mexique, arrivèrent à Guatemala pour reprendre la mission fondée par le Père de Betanzas, mais qu'il avait dû abandonner, ils furent étonnés de voir combien son nom était en vénération dans ce pays : chacun ne parlait que de ses vertus et des bienfaits qu'il en avait reçus. Cette heureuse circonstance ne favorisa pas peu le succès de leur entreprise. — En 1551, la mission possédait assez d'hommes pour former une Province distincte, qui prit le nom de Saint-Vincent.

à Naples, où se trouvait alors, par suite d'une grave maladie, le R^me^ Père Paul Butigella, Général de l'Ordre.

Celui-ci, sur le bord de la tombe, n'était plus en état de traiter avec le Provincial du Mexique la grave question qui l'avait amené. Néanmoins après avoir complimenté le Père Dominique sur ses grandes vertus et sa haute mortification, « il eut encore la force, dit le Père Davila, de lui faire un précepte formel de ne plus voyager à genoux, ni déchaussé, et de se contenter d'aller à pied. »

Le R^me^ Père Butigella eut pour successeur le Père Jean Fenario. Ce fut devant le nouveau Général, pendant le Chapitre réuni à Rome en 1532, que le Père de Betanzas fut appelé à défendre la cause de la Province de Mexique, et il eut la gloire de la gagner. Cette nouvelle érection fut confirmée quelques jours après par une Bulle du pape Clément VII (1532).

L'affaire heureusement conclue, le V. Religieux reprit la route d'Espagne et ensuite celle du Mexique, emmenant avec lui les Pères Pierre Delgado et Louis Saavadra, qui lui succédèrent l'un après l'autre dans le gouvernement de la Province.

Arrivé à Mexico, le Père de Betanzas convoqua un Chapitre pour l'élection du Provincial, et tous les suffrages se portèrent sur lui. Malgré son refus, motivé sur sa vieillesse et ses infirmités, il fut obligé de se rendre aux vœux de ses Frères.

En cette circonstance, il proposa de donner à la Province le nom de Sainte-Marie-Madeleine, à cause de sa dévotion pour la grande contemplative. Mais les Pères capitulaires crurent devoir conserver le vocable de Saint-Jacques, imposé par le Chapitre général de Rome. En compensation, le nouveau Provincial ordonna que tous les lundis, après le chant du *Salve Regina*, il serait fait mémoire de la Sainte par une antienne, un verset et l'oraison propre. Cette coutume fut longtemps suivie.

Comme les idiomes indigènes variaient non seulement de province à province, mais encore de peuplade à peuplade, les missionnaires se trouvaient à chaque pas en face de nouveaux obstacles, qui rendaient le ministère extrêmement difficile. Afin de remédier à cet inconvénient, le Provincial établit des maisons spéciales pour l'étude des langues ; et cette institution obtint bientôt les plus heureux résultats.

Mais ces travaux, quelque absorbants qu'ils fussent, n'empêchèrent pas le Père de Betanzas de donner un soin spécial à l'observance,

qu'il désirait rapprocher autant que possible de celle des temps primitifs de l'Ordre.

« Les vertus apostoliques dans notre Ordre, disait-il, ne sont jamais plus puissantes que lorsqu'elles ont leurs racines dans les vertus monastiques ; négliger les unes, ce serait vouloir tuer les autres. »

Sur ce principe et dans le but de former de vrais apôtres, il ne négligea rien de ce qui pouvait conduire les âmes à la perfection de la vie religieuse. Ses efforts furent couronnés de succès: car, sous ce rapport, la Province du Mexique ne le céda en rien à la Province de Saint-Domingue, sa mère. Et ce succès, après la grâce de Dieu, fut dû surtout à l'influence des exemples donnés par le vénérable Religieux.

Avant tout, le Père Dominique de Betanzas s'efforçait de mettre lui-même en pratique ce qu'il exigeait des autres. Jour et nuit, il était le premier au chœur, ne s'exemptant d'aucun exercice de communauté. Son habit était très pauvre, sa nourriture fort austère, sa mortification telle que, pendant les vingt-quatre années qu'il passa dans la mission, nous dit le Père Davila, jamais il ne goûta ni viande ni vin. Loin donc de profiter de sa haute position pour se procurer les adoucissements que d'ailleurs son âge et ses infirmités pouvaient réclamer, il se montra au contraire, une fois nommé Provincial, plus sévère pour lui-même et plus mortifié que jamais.

Quand ses amis l'exhortaient à modérer son genre de vie, il répondait qu'il devait, comme Supérieur, le bon exemple à sa communauté ; que l'amour de la santé était la mine qui faisait sauter le mur de la pénitence, de même que la considération des fatigues du corps était l'avant-courrière de l'oisiveté.

Aussi la Providence bénit-elle tout particulièrement l'œuvre du P. de Betanzas. Jamais peut-être Province de l'Ordre ne se développa avec tant de rapidité, et ne produisit, dès son berceau, autant d'hommes illustres que celle de Saint-Jacques du Mexique.

A la mort du saint Religieux, elle possédait trois grands couvents dans les villes de Mexico, Puebla, Oaxaca : deux moins vastes, l'un à Vera-Cruz, et l'autre dans l'île de Saint-Jean de Ulloa, et un collège sous le nom de Saint-Louis-des-Prédicateurs, à Los Angelos, près de Tlascala. En outre, elle comptait vingt-deux maisons dans le district de Mexico, dix-sept dans celui de Misteca et vingt-et-une dans celui de Zapoteca.

La quatrième année de son provincialat venait à peine d'expirer

quand le V. Père apprit sa nomination au siège épiscopal de Guatemala. A la pensée de cette haute dignité, l'humilité du saint Religieux fut tellement alarmée, qu'il refusa net et résolut de s'enfuir aux Philippines et jusqu'en Chine, pour finir plus facilement ses jours dans l'oubli et l'obscurité.

Le P. Zumaraga, évêque de Mexico, son vieil ami, vint alors le féliciter, et le pria au nom de l'amitié de ne point repousser la dignité épiscopale. Le Père de Betanzas ne voulut point y consentir, et telle fut la force des arguments dont il se servit pour appuyer son refus, que, non seulement il parvint à justifier sa répugnance aux yeux de son ami, mais il finit par le persuader lui-même de renoncer à son propre siège et de partir avec lui sous d'autres cieux, où il leur serait plus facile de travailler à leur sanctification : en sorte que tous deux prirent la résolution de quitter ensemble le Mexique pour les Philippines ou la Chine.

A la suite de cette conversation, le vieil évêque écrivit à Rome pour envoyer sa renonciation et demander un successeur. Sa démarche n'aboutit pas. De leur côté, les Religieux firent comprendre au Père de Betanzas les avantages immenses pour tous de son séjour au milieu d'eux, dans cette Province dont il avait été le fondateur et dont il était toujours le modèle. Le bon vieillard dut ainsi se résigner à demeurer parmi eux. Quelques années plus tard, malgré son grand âge et ses infirmités, il lui fallut, pour la troisième fois, repasser l'Océan : des affaires urgentes, intéressant la Province, réclamaient sa présence à Rome.

Sa mission terminée, il résolut de se rendre à Jérusalem et de finir ses jours aux lieux témoins de la vie et de la mort du divin Maître. Mais Notre-Seigneur l'appela à lui avant qu'il pût mettre ce projet à exécution. Il mourut saintement, plein de jours et de mérites, le 14 septembre 1549, à Valladolid. Son corps repose dans l'église conventuelle de cette ville.

La Mission du V. P. GONZALEZ FRANÇOIS en Guinée, sur les côtes d'Afrique.

(1688)

Les pas et les travaux des hommes apostoliques sont précieux aux yeux du Seigneur; le prophète Isaïe les salue avec enthousiasme : « Qu'ils sont beaux sur les montagnes les pieds de celui qui proclame la paix, qui annonce la bonne nouvelle, qui prêche le salut, qui dit à Sion : Ton Dieu va régner ! » Et nous aussi, parmi tant de saintes entreprises de la famille dominicaine, nous ne pouvons nous lasser d'admirer de préférence les œuvres des missionnaires. N'est-ce pas là, en effet, comme le point culminant et le but par excellence de ce grand Ordre, l'une de ses gloires les plus pures?

A défaut de données plus complètes sur la vie du Père Gonzalez François, nous sommes heureux de publier le rapport qu'il adressa, en 1688, au R^me^ Père Antonin Cloche, Maître général, sur sa mission en Guinée. On jugera par là de la sagesse et du zèle du vénérable missionnaire. Tout ce que nous savons de sa personne, c'est qu'il était originaire du Puy, et qu'il se fit remarquer dès son bas âge par la vivacité de son esprit, la solidité de son jugement, l'assiduité au travail, et, ce qui vaut mieux, par sa douceur, sa piété, son obéissance et une modestie tout angélique.

Or, pour conserver ces vertus, si exposées à s'étioler et à périr dans la corruption du siècle, surtout sa virginité, qui trouvait dans la virile beauté dont il était doué un nouvel ennemi à surmonter, il entra dans l'Ordre de Saint-Dominique, où ce lis précieux se conserve et reçoit sa perfection.

Il prit notre habit au Puy, mais fit son noviciat et ses études dans la Province de Toulouse.

Partout il s'attira l'estime d'un pieux et savant Religieux. Pour empêcher le fruit de ses actions et de ses paroles, le démon dressa des pièges à sa vertu. Le V. Père, nous l'avons dit, possédait à un rare degré les grâces extérieures qui impressionnent. Un jour, il fut

sollicité au crime; mais il trouva son salut dans la crainte de Dieu et une fuite précipitée. Plus tard, sous le ciel brûlant de l'Afrique, l'ennemi lui tendit de nouvelles embûches : là encore, tout vint se briser devant l'austérité et la modestie de ce Religieux, dont l'unique passion était de vivre et de mourir pour l'amour de Jésus-Christ et des âmes.

A la fin de notre XIX[e] siècle, si fécond en œuvres apostoliques, notamment pour l'évangélisation du *Continent noir*, la relation du missionnaire dominicain offrira, sans nul doute, un spécial intérêt.

On y reconnaîtra, à deux cents ans de distance, la même disposition favorable des peuples nègres à recevoir la bonne nouvelle du salut; l'on s'instruira en même temps des labeurs que s'imposèrent, sous le ciel brûlant de l'Afrique, les précurseurs des « Pères du Saint-Esprit », des « Pères blancs » et autres missionnaires chargés à l'heure présente de porter la civilisation chrétienne en des régions si longtemps plongées dans la barbarie.

Relation abrégée du voyage des Pères de l'Ordre des Frères Prêcheurs, missionnaires en Afrique et en Guinée, adressée au R[me] Père Général du même Ordre, par le Supérieur de cette mission, le Père Gonzalez François.

Mon Révérendissime Père,

Pour obéir aux ordres que votre Révérendissime Paternité me donna, au moment de mon départ de France, je lui adresse cette relation abrégée de notre voyage. Elle y verra les grandes bénédictions que le Seigneur commence à répandre sur cette mission naissante, qu'elle m'a chargé de conduire, malgré mon indignité; mais le Ciel, je l'espère, qui s'est servi de ce qu'il y avait de plus faible pour faire prêcher l'Evangile et pour établir la religion de Jésus-Christ, me fortifiera de ses grâces pour amener nos zélés missionnaires dans tous les pays barbares de l'Afrique. C'est cette confiance qui m'a porté à entreprendre ce dessein, qui intéresse le salut de tant d'âmes, ensevelies depuis si longtemps dans les ténèbres de l'infidélité et de l'idolâtrie.

Sept Religieux de différentes Provinces de notre Ordre en France se joignirent à moi pour aller travailler à ce grand ouvrage, et le zèle de notre invincible monarque pour la propagation de la religion catholique nous fait trouver les moyens de pouvoir signaler le nôtre.

Ce prince, songeant plus à gagner des âmes à Jésus-Christ par l'apostolat, qu'à enrichir ses sujets par le commerce, transporte des missionnaires dans toutes les parties du monde où les Français ont des correspondances pour le négoce. Informé de ces pieuses intentions de notre monarque, je m'adressai aux agents de la Compagnie de Guinée, résidant à Paris, et dès que je leur eus exposé notre dessein, ils m'offrirent tous les secours nécessaires pour le voyage et me promirent de favoriser notre établissement dans les royaumes des côtes d'Afrique.

Sur cette bonne parole, qui nous combla de consolation, nous nous rendîmes à La Rochelle pour nous embarquer sur les vaisseaux de la Compagnie, et après nous être préparés par la retraite à une si longue navigation, nous montâmes quatre sur le premier navire qui mit à la voile. Ce fut le 28 août de l'année 1687. Mais le vent étant devenu contraire, on fut obligé de jeter l'ancre dans le même port et d'attendre que le Ciel exauçât nos vœux et nos prières. Le 30 au matin, on donna le signal du départ, et nous quittâmes les côtes bien-aimées de la France, pour aller chercher sur celles de la Barbarie l'occasion de travailler au salut des âmes et à la conversion des infidèles.

La divine Providence nous favorisa d'un vent arrière très puissant, qui nous fit doubler heureusement le Cap Finistère, si redouté des passagers pour ses fréquentes tempêtes. Depuis notre départ de France jusqu'à notre arrivée en vue des côtes d'Afrique, nous avons pu célébrer la Messe presque chaque jour. Nous la chantions les dimanches et les fêtes : le capitaine, les officiers et les matelots y assistaient avec dévotion. Nous faisions tour à tour des prédications trois fois la semaine à tout l'équipage. Les valets des officiers et les matelots disaient le Rosaire en chœur avec nous, et nous ne doutons point que nous ne devions attribuer le succès de notre navigation à l'auguste Sacrifice qu'on offrait si souvent à bord, et aux exercices de piété que nous avons pris soin d'y faire pratiquer.

Du Cap Finistère que nous doublâmes le 3 septembre, nous continuâmes notre route vers les îles Canaries, qui appartiennent aux Espagnols. Mes compagnons et moi souhaitions d'y mettre pied à terre pour saluer les Religieux de l'Ordre établis dans ces parages et pour admirer la beauté et la fertilité de ces îles, si vantées par les voyageurs.

Mais, à cause du vent toujours très favorable, M. Vignier, capitaine

de notre vaisseau « *Le Saint-Louis* », jugea prudent d'en profiter, pour ne pas nous exposer à être arrêtés par le calme dans ces détroits, où tout concourt, marées et courants, à pousser les navires sur les côtes, au grand risque de s'y briser. Dans mon premier voyage en Afrique, sur ce même bâtiment, que commandait alors M. le chevalier d'Aram, je me souviens que nous faillîmes nous perdre précisément en cet endroit : sans son rare sang-froid et sa grande expérience, nous allions infailliblement sombrer, car sur les 3 heures du matin, nous n'étions, à notre insu, séparés des rochers des côtes de Barbarie que par cinq ou six brasses d'eau, alors que les matelots se croyaient encore près de Lancerota, l'une des îles Canaries.

Poursuivant notre route, à la faveur du même vent, nous arrivâmes au Cap Vert, d'où nous découvrîmes dans une baie, à trois ou quatre lieues de distance, la petite île de Gorée sur laquelle se dresse une très belle forteresse, qui appartient aux agents de la Compagnie du Sénégal, ainsi appelée pour la distinguer de la Compagnie royale de Guinée, bienfaitrice insigne de notre mission, comme votre Révérendissime Paternité a pu s'en convaincre d'après les Mémoires que j'ai eu l'honneur de lui adresser.

Les saisons de l'année sont sujettes au changement et à de continuelles révolutions; nous allions bientôt l'expérimenter à nos dépens. En effet, le beau temps dont nous avions joui depuis notre sortie de France jusqu'au Cap Vert ne favorisant plus notre navigation, nous fûmes affligés du calme et des vents contraires, ce qui nous causa d'extrêmes fatigues et quelques maladies. Enfin la divine Providence, exauçant nos prières et nos vœux, vint à notre secours, et nous entrâmes dans les eaux de Sierra-Leone, où nous jetâmes l'ancre le 1^er^ novembre pour refaire nos provisions.

Le royaume de Sierra-Leone est situé entre la Ligne du Cancer et le Tropique et distant de France de huit à neuf cents lieues. Le soleil y donne à plomb deux fois l'année et y produit deux étés. Le pays est beau et la terre fertile. A mon avis, c'est une des contrées les plus riches de toute l'Afrique. L'eau douce y est admirable. Il y croît des oranges et des citrons, des bananes, des cocos, des raisins, des cannes à sucre et toute sorte de fruits. Le poisson y est excellent et en quantité. Les rochers que nous aperçûmes étaient couverts de grands et fertiles oliviers. Les campagnes abondent en arbres fruitiers et en cèdres qui forment les plus belles perspectives qui puissent

s'offrir à la vue. Le blé du pays, appelé millet, et le riz y viennent à foison et sont d'un grand secours pour les étrangers.

J'aurais bien de la peine, mon Révérendissime Père, à exprimer la joie que je ressentis en voyant ce pays, que je croyais idolâtre, favorisé des lumières de la foi, et arrosé des eaux salutaires de la grâce. Il m'arriva quelque chose de semblable à ce que l'Ecriture raconte de Jacob, lequel se croyant entouré des ronces et des précipices d'une affreuse solitude, se trouva en s'éveillant dans un lieu saint qui lui parut le vestibule de la maison de Dieu. Au point du jour, en effet, j'aperçus des canots : c'était le fils du roi de Sierra-Leone avec ses *capruces* ou seigneurs qui venait pour négocier selon la coutume. Je regardais ce jeune prince et ceux de sa suite avec compassion, les croyant ensevelis dans les ténèbres de l'idolâtrie : mais lorsque je vis qu'ils embrassaient nos Pères, qu'ils demandaient leur bénédiction, j'entrai dans les sentiments de l'ancien Patriarche pour m'écrier avec lui : « O mon Dieu, je pensais habiter parmi les idolâtres et être dans une terre maudite, et je suis parmi les chrétiens dans une terre éclairée des lumières du ciel et arrosée du sang de Jésus-Christ! »

Quelle consolation pour nous d'entendre le fils du roi de Sierra-Leone nous prier de rester au milieu d'eux, pour instruire les néophytes, baptiser les catéchumènes, etc.; car le pays n'avait plus de prêtre depuis la mort du missionnaire que Dieu leur avait envoyé. Mais quel comble de joie, d'apprendre par eux-mêmes que ce missionnaire, dont ils regrettaient la mort et qu'ils appelaient le bon prêtre de *Dios,* était habillé de blanc et disait la messe de la même manière que nous. Nous avons lieu de croire que c'était un de nos Pères portugais, lesquels ont encore un petit établissement près de la rivière de Cachaux.

Le lendemain, 2 novembre, je me préparai avec nos Pères à aller rendre nos hommages au roi, dans sa résidence peu distante du port où nous avions mouillé : une indisposition m'empêcha de descendre du navire. Je priai mes Religieux de me remplacer et de m'excuser auprès du souverain. Ce dernier, ravi de leur visite, leur promit sa protection et leur offrit une belle maison et tout le terrain voulu pour s'y établir à leur guise. Puis il insista pour que nous lui donnions le baptême ainsi qu'à son peuple.

Je vous laisse à penser, mon Révérendissime Père, le bonheur que j'éprouvai en constatant que ce roi et ses sujets se trouvaient instruits des vérités de l'Evangile et parfaitement disposés à la grâce du saint

Baptême. Mais aussi quel motif de douleur pour moi de ne pouvoir laisser dans ce royaume aucun Religieux pour l'éducation de ces nouveaux fidèles, quoiqu'il n'y eût aucun des nôtres qui ne souhaitât d'y rester et de consacrer sa vie et ses travaux à la culture de cette vigne du Seigneur. Obligé, bien malgré moi, de poursuivre ma route, je promis au roi de lui envoyer au plus tôt quelques-uns des Pères que j'avais laissés à La Rochelle et qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour venir me rejoindre.

Ma réponse satisfit le prince : le 5 novembre, il nous envoyait à bord son fils Louis et son petit-fils Bonaventure pour nous honorer d'une visite et recevoir de nouveau l'assurance qu'avant peu il aurait des missionnaires.

II. — Le vent tenant bon, nous passâmes le banc de Sainte-Anne, dont les fonds inégaux offrent de réels dangers. Dieu nous ayant tirés de ce mauvais pas, nous fîmes voile dans la direction du royaume de Setre avec l'espoir d'y rencontrer monsieur Du Casse, capitaine du vaisseau *La Tempête* sur lequel devaient se trouver deux missionnaires partis de La Rochelle. Ce vaisseau n'ayant pu gagner la rade, comme nous l'avons su depuis, nous continuâmes notre route le long des côtes pour atteindre le royaume d'Issiny. Là, le capitaine me pria de descendre à terre avec M. Desroches, pour parlementer avec le roi et ses officiers au sujet de l'établissement que la Compagnie de Guinée désirait installer sur cette côte, à condition qu'on souscrivît à tous les articles que nous avions à proposer, soit pour une entière liberté d'y professer notre sainte religion, soit pour la sûreté des Français qui resteraient au pays, soit pour la facilité de la traite de l'or, très bon et très commun dans la contrée.

Ayant mis pied à terre le 21 décembre, nous trouvâmes sur le rivage, à l'ombre de quelques palmiers, un officier et un grand nombre de nègres que le roi, informé la veille de notre arrivée, nous avait envoyés avec mandat de ratifier de sa part nos propositions, en considération des bienfaits que ses sujets avaient reçus du roi de France.

Il ne sera pas hors de propos de marquer ici que dans mon premier voyage en Afrique, je reconnus que les indigènes appréhendaient extrêmement les Français, qu'ils regardaient comme des pirates. M. le chevalier d'Aram, malgré ses manières d'agir si obligeantes, ne put jamais les attirer à bord de notre navire, tant ils craignaient

que nous ne missions la main sur eux pour les réduire en esclavage. Mais depuis que le roi de France a renvoyé, sains et saufs, à Issiny des nègres pris par le capitaine Thomas, homme cruel et sans religion, cet acte produisit de si bons effets sur l'esprit du roi d'Issiny que ce prince regarde maintenant les Français comme les protecteurs de son royaume et de ses sujets. C'est aussi ce qui nous valut un accueil si favorable. Pour reconnaître la politesse du roi et des grands de sa cour, nos officiers leur firent servir un somptueux festin sur le rivage.

Le 24, je descendis encore pour saluer le roi et lui présenter le missionnaire qui désirait se fixer à Issiny. Arrivé au bourg où réside le souverain, je fus introduit dans le palais par le grand majordome Agasiny.

La première chose qui frappa nos regards à l'entrée de la maison royale fut la présence des fétiches. Ce sont des têtes de chevreaux, de poules ou autres animaux, que les baboumets, prêtres indigènes, ont soin de barbouiller tous les jours de différentes couleurs; ce sont encore quelques morceaux d'un certain bois jaunâtre, ou bien un petit panier de riz : le tout enfermé dans une espèce de niche, au côté droit de laquelle je vis un plat rempli de millet et de divers fruits que les baboumets ne manquent pas de changer souvent, croyant que les dieux du pays, qui sont le soleil et la lune, s'en nourrissent.

A propos de religion, je pense que votre Révérendissime Paternité sera bien aise de savoir celle qu'on suit en Afrique. Il y a autant de religions différentes qu'il y a de royaumes dans cette partie du monde. Les uns sont idolâtres, d'autres sans religion, d'autres mahométans. Quelques-uns reconnaissent un premier être, qui a créé toutes choses, sans se croire obligés de l'adorer : cependant, lorsqu'ils sont près de mourir, ils lui demandent pardon des fautes qu'ils ont commises pendant leur vie. J'ai moi-même eu l'occasion d'en faire la remarque dans le royaume de Setre. Ils craignent beaucoup le diable, qu'ils appellent Mabriau. C'est pourquoi ils le prient et lui sacrifient pour détourner les maux dont ils sont menacés. Ceci me porte à croire que les démons prennent des corps pour leur parler et les battre — ce qui arrive fréquemment — comme j'ai pu le constater au royaume de Juda, où l'on adore les serpents et les crocodiles. A Benin, les indigènes ont une idée confuse des Anges, d'Adam et d'Eve, et même du Sauveur. Mais cela n'opère chez eux aucun bon effet : s'ils ont des fêtes et des jeûnes, cela tient uniquement au pur caprice

d'une tradition, qui s'est transmise jusqu'à eux de père en fils. On m'a néanmoins certifié que le roi de Benin avait été baptisé assez récemment par un missionnaire portugais, mort depuis, et qu'il réclame des apôtres. Je ferai tous mes efforts pour satisfaire ses désirs. A ces rapides renseignements sur la diversité des religions en Afrique, j'ajouterai un mot sur les cérémonies funèbres de ces pauvres peuples idolâtres et superstitieux. Quand quelqu'un meurt, toute la parenté se réunit pour laver le corps. Ensuite on pare le défunt de ses plus beaux atours, on lui met des bagues et des pendants, on l'enveloppe dans une toile et on le porte au tombeau sur une natte. Tel est le programme pour le petit peuple. Mais le cérémonial des personnes de qualité est tout autre. Lorsqu'on a lavé le corps, on lui met sur la tête une couronne des plus belles fleurs qu'on puisse trouver. Parents et amis pleurent auprès du sépulcre avec des grimaces et des contorsions horribles. On fait ensuite une pause, et le plus ancien prononce une espèce d'oraison funèbre qui retrace la vie et les principales actions du défunt. Les instruments de musique et les danses complètent la séance.

Entre temps, quelques-uns quittent l'orchestre et le ballet pour aller s'entretenir avec le mort. On lui demande pourquoi il a laissé la vie ; s'il lui manquait quelque chose ; s'il n'avait pas d'or, d'argent, de bétail, d'esclaves à discrétion. Après ce colloque, qui se prolonge jusqu'au soir, on tue un bœuf dont on distribue la chair, bouillie ou rôtie, à l'assistance. Le lendemain, nouveau repas funèbre, interrompu par de fréquents soupirs. Enfin le troisième jour, on dépose le corps dans deux troncs d'arbre, creusés en forme de cercueil, et on le porte dans une hutte neuve, où il est descendu dans une fosse de six pieds de profondeur. Tout auprès on a soin de placer un panier de riz, une pipe, différents ustensiles dont on présume qu'il aura besoin dans l'autre monde. Une grosse pierre ferme la hutte et on immole des animaux pour que les dieux lui soient favorables. Mais ce qu'on ne saurait assez réprouver, ce sont les massacres de prisonniers et de prisonnières qui accompagnent ces cérémonies, dans la croyance qu'ils iront servir le défunt. Jamais rien ne m'a si profondément ému que de voir de pareilles atrocités.

Je reprends maintenant le fil de mon récit où je l'avais laissé.

III. — Ce fut le grand chambellan Agasiny, qui nous intro-

duisit dans les appartements du roi. Dès que le souverain nous aperçut, il daigna se lever de son siège pour venir à notre rencontre. Après les saluts d'usage, il nous donna la main et nous fit asseoir auprès de lui. Puis il nous témoigna une haute bienveillance et nous assura qu'il serait heureux de nous favoriser de tout son pouvoir, en considération des obligations infinies qu'il avait vis-à-vis du roi de France.

Je pris occasion de ces bonnes dispositions pour lui parler de la religion catholique et je commençai l'explication sommaire des principaux mystères. Le prince parut surpris d'entendre des choses si relevées et des vérités si terribles. Volontiers il eût voulu recevoir le baptême. Comme je ne pouvais rester moi-même pour l'instruire, il me demanda un missionnaire, que je lui accordai avec plaisir ; et afin d'assurer notre prise de possession sur ce territoire, je sollicitai des Lettres Patentes, m'autorisant à bâtir une église, un cimetière et quelques chambres pour nos Religieux dans le bourg d'Issiny. Ma demande fut immédiatement agréée.

Je me persuade, mon R^me^ Père, que vous serez bien aise de lire la copie de cette concession.

Lettres Patentes du roi d'Issiny accordant aux missionnaires de l'Ordre des Frères Prêcheurs l'autorisation de bâtir des églises et des couvents dans tout son royaume.

« Nous, Aniabas, par la Providence divine Roi et Seigneur Souverain du royaume d'Issiny, fils et légitime successeur du roi Zena, ayant entendu le Père Gonzalez François, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Supérieur des missions de la Guinée et de l'Afrique, nous prêcher la vérité de la religion de Jésus-Christ et la fausseté de la nôtre, l'avons prié de rester avec nous pour instruire nos sujets des mystères de cette religion que nous croyons véritable. Ce que n'ayant pu, le dit Père nous a laissé un de ses compagnons pour cet effet. A ce Religieux et à tous les Pères missionnaires qui viendront dans la suite, nous promettons toute notre protection. Donnons aux dits missionnaires de Saint-Dominique autant de terres qu'ils en auront besoin pour bâtir des couvents dans tous les lieux qui relèvent de notre autorité souveraine. Et pour rendre cette concession authentique et digne d'un éternel souvenir, nous l'avons signée de notre marque dans notre Palais royal et scellée d'une petite pièce d'or

en présence des capitaines du royaume et des dits Pères qui ont signé aussi et posé le sceau de leur mission, le 24 décembre 1687. »

Le lendemain 25, jour de Noël, le roi n'ayant pu, pour cause de maladie, assister à nos Offices, commanda à tous les grands de sa cour de se rendre à la case que nous avions préparée pour y chanter la Messe et faire les autres cérémonies, comme il conste par le procès verbal qui en a été dressé et dont voici la teneur.

« Nous Frère Gonzalez François, professeur en théologie, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Missionnaire apostolique et humble supérieur des missions de la Guinée et de l'Afrique, salut en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Le R^me^ Père Antonin Cloche, Maître général de tout l'Ordre des Frères Prêcheurs, nous ayant fait connaître l'intention de la Sacrée Congrégation de la Propagande, qui désire que les missions de la Guinée et de l'Afrique soient désormais remplies par les Religieux de Saint-Dominique, et nous ayant envoyé à ces fins tous les pouvoirs nécessaires pour travailler à une si grande et si sainte entreprise, nous déclarons que nous nous sommes embarqués à La Rochelle avec trois de nos Religieux. Dieu nous ayant accordé une heureuse traversée, nous mouillâmes au royaume d'Issiny, où nous avons été reçus du roi et des grands de sa cour avec des témoignages d'une affection particulière. Ce prince, goûtant les vérités de notre sainte religion, nous pria de rester dans son royaume. Nous accueillîmes cette offre avec des consolations inexplicables, et, après avoir planté une Croix, nous chantâmes le *Te Deum* en action de grâces. Je célébrai la sainte Messe le jour de Noël. Le roi n'ayant pu y assister, vu ses infirmités et son grand âge, les capruces, les capitaines et une grande foule de peuple s'y rendirent, marquant par leur dévotion et leur modestie qu'ils étaient ravis de voir les cérémonies de nos mystères. Obligé de partir d'Issiny pour me rendre au royaume de Juda, je laissai un de nos Pères missionnaires pour cultiver cette vigne naissante et pour la consolation de ce bon roi dont je pris congé, accompagné de nos Religieux et de Messieurs Louche et Bourdalou qui, à ma requête, ont signé le dit procès verbal, afin de rendre témoignage à la vérité de tout ce qui s'est passé en leur présence. Fait à Issiny le 29 décembre 1687. »

Le 30, au moment du départ, je vis accourir le fils du roi, m'an-

nonçant que son père désirait qu'il fît un voyage en France. J'appuyai moi-même le projet, qui offrait de réels avantages, et je confiai le jeune prince à M. Vignier, capitaine du *Saint-Louis*.

Avant que le dernier signal de lever l'ancre fût donné, nous eûmes la consolation d'apercevoir les mâts du vaisseau *Le Joli*, commandé par le chevalier d'Amon. J'attendais avec impatience l'arrivée de ce navire, espérant trouver à son bord les trois Pères que j'avais laissés à La Rochelle. Malheureusement mon espoir fut déçu: ces Religieux ne purent s'embarquer; ce qui m'affligea grandement, car je me voyais dans l'impuissance d'envoyer des ouvriers là où leur présence eût été si utile. Je sus bientôt la raison de ce contretemps. L'intendant général du commerce de France en Guinée eut alors la bonté de me promettre de faire passer par les premiers vaisseaux qui partiraient de France les missionnaires retenus à La Rochelle. Il m'assura qu'il les eût pris très volontiers sur *Le Joli* sans la crainte des Hollandais. Ces derniers, non contents d'avoir insulté le pavillon de France, s'étaient de plus permis de maltraiter plusieurs Français. La prudence commandait de prendre certaines mesures pour ne point exposer les passagers à de regrettables avanies et à de nouveaux affronts.

Il me chargeait par la même lettre de le mettre exactement au courant de tout ce qui viendrait à ma connaissance. C'est ce que j'ai fait par les mémoires fidèles que je me suis donné l'honneur de lui adresser. Et afin qu'il ne fût plus en peine à l'avenir de trouver des Religieux pour nos missions, je le priai de s'adresser au R. Père Moisset, Prieur du noviciat du faubourg Saint-Germain, que votre R^me^ Paternité a institué commissaire de nos missions comme il l'est de celles d'Amérique. Cette nomination m'a causé une grande joie, car j'espère qu'il partagera également ses soins et son zèle sur cette mission naissante et sur celle des îles, et qu'il nous procurera des apôtres zélés et infatigables.

Le second jour de janvier de l'année 1688, nous levâmes l'ancre sur les 9 à 10 heures du matin pour cingler vers le royaume de Comendo. Nous y trouvâmes en rade deux navires français qui nous attendaient. Après avoir salué de neuf coups de canon le vaisseau *La Tempête*, nous allâmes complimenter M. Du Casse, en qualité d'amiral de notre flotte. Il parut très satisfait de cette visite et nous parla des mauvais traitements infligés à nos compatriotes par les Hollandais. Nous en vîmes nous-mêmes quelques jours après les effets funestes.

Profitant d'une absence du roi de Comendo, ces ennemis soudoyèrent quelques misérables nègres qui mirent le feu à l'habitation française, élevée sur le bord de la mer, ainsi qu'à notre église et à nos cellules.

Après sept ou huit jours de stage en rade, je priai nos Pères de venir nous trouver à bord du vaisseau *Le Joli* afin de nous entendre sur le parti pratique à prendre. Tous furent d'avis qu'il était préférable de s'éloigner, plutôt que d'exposer sans profit à de nouvelles insultes ou à de nouveaux sacrilèges ce qu'il y a de plus grand et de plus saint dans la religion.

Je pris alors congé de M. Vignier et des autres officiers pour faire voile sur *Le Joli* vers le royaume de Juda. Mon intention était de saisir l'occasion favorable qui s'offrait pour notre installation sur ce territoire. Le roi, en effet, m'avait manifesté dans mon premier voyage un pressant désir de nous voir fonder un établissement sur ces terres, et je m'étais engagé, sous votre bon plaisir, à tenter l'affaire dès mon retour dans ces parages.

A la faveur d'un bon vent, M. le chevalier d'Amon fit mettre à la voile le 7 février, et nous arrivâmes le 28 du même mois à Juda, après une fort heureuse navigation. Le P. Fraisse, qui avait pris les devants et avait eu déjà l'honneur de saluer le roi, m'ayant assuré que le prince restait toujours dans les mêmes sentiments et réclamait au plus tôt ma présence, je ne pouvais devant cet accueil, joint aux grandes bénédictions que Dieu commençait à répandre sur les peuples de ce royaume, me lasser de faire monter vers le Ciel le tribut de ma vive reconnaissance.

Nous prîmes terre le 1^er^ mars de l'année 1688. Dès notre arrivée à l'habitation française, M. Du Casse, après m'avoir reçu avec une extrême honnêteté et m'avoir fait part des excellentes dispositions du roi à notre égard, voulut bien me permettre de lui demander son interprète pour aller remercier ce prince de tant de prévenance, et de la confiance dont il nous honorait en nous remettant ses propres enfants pour leur éducation dans les lettres et dans la religion.

Notre éminent compatriote daigna m'accompagner et me servir lui-même d'interprète, désireux de coopérer ainsi à la conversion de ce peuple et de témoigner en outre à notre Ordre, en ma personne, son inaltérable dévouement. Je savais à la vérité que depuis longtemps c'était un homme d'un très grand mérite, mais ce que j'ai vu de mes yeux surpasse de beaucoup ce que d'autres m'en avaient dit.

Le lendemain nous prîmes des *amais*, c'est-à-dire quelques tapis

fort bien travaillés qu'on attache par les extrémités à de gros bâtons, sur lesquels on se fait porter. Quoiqu'il y ait d'excellents chevaux dans ces quartiers, néanmoins cette sorte de véhicule est la plus commune. Le palais royal n'est éloigné de là que d'environ deux lieues. Nous y arrivâmes en cet équipage, accompagnés de quelques Français et d'un certain nombre de nègres, marchant en bon ordre auprès du pavillon de France que l'on portait avec beaucoup de pompe, et que l'on saluait de temps en temps de plusieurs décharges de mousquets. Dès que nous fûmes descendus de ces amais, nous entrâmes dans une belle allée, formée de grands arbres, à l'extrémité de laquelle se trouve l'habitation du roi. Le capitaine Agon, très affectionné à la France, nous y conduisit. Ce palais, vaste et étendu, n'a rien de régulier au point de vue de l'architecture ; toutefois son irrégularité même ne laisse pas d'offrir quelque agrément.

Quand nous eûmes traversé les deux premières cours, nous entrâmes dans une troisième, qui répond immédiatement à l'appartement du roi. Je remarquai tout de suite un grand nombre de personnes des plus qualifiées du pays, qui se couvraient les deux yeux avec les mains et se couchaient à terre : c'est, paraît-il, la principale marque de respect que l'on puisse donner au souverain, lequel ne nous eut pas plutôt aperçus, qu'il nous tendit la main avec un visage souriant et plein de bonté. Je le remerciai de toutes les grâces que nous en avions reçues ; et M. Du Casse qui lui traduisait mes paroles en sa langue agit de la manière du monde la plus obligeante à notre égard.

Ce prince semble tourner autour de la cinquantaine. Sa taille est médiocre mais assez bien prise. Très serviable vis-à-vis de tous les étrangers, il se surpasse peut-être envers les Français. Il aime beaucoup ses peuples et il en est beaucoup aimé. Selon toutes les apparences, sa conversion entraînerait celle de tous ses sujets. On compte parmi ses tributaires les rois d'Anfro et de Papo, ses voisins.

L'audience terminée, on nous servit à dîner. M. Du Casse, ayant pu de nouveau aborder le roi, le supplia de se souvenir des promesses qu'il nous avait faites deux ans auparavant par l'intermédiaire du capitaine du vaisseau *Saint-Louis*. Le prince parut fort attentif à son discours. Il me présenta trois fois sa main, ce qui est regardé en ce pays comme une marque d'estime fort particulière, et il enjoignit sur-le-champ à son chambellan d'examiner le lieu le plus convenable à la construction d'une église et d'une maison, qu'il voulait près de

son palais. Voici la copie de cette concession, rédigée par nous et acceptée du monarque nègre.

« Nous Bangaza, par la divine Providence Souverain du royaume de Juda. Les témoignages que nous avons reçus de la bonne vie des Religieux missionnaires français, qui sont venus en notre royaume depuis plusieurs années, nous ont fait souhaiter qu'il en restât toujours plusieurs au milieu de nous, à cause de l'estime et de l'attachement que nous avons pour Sa Majesté très chrétienne, et sur les assurances particulières qui nous ont été données du zèle et de la probité du P. Gonzalez François, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Préfet apostolique et Supérieur général des missions d'Afrique, et nous ont porté à le prier, comme nous l'avions fait il y a deux ans, de vouloir fonder une maison pour le bien et la commodité de nos sujets. C'est pour cela qu'en vertu de ces Présentes, nous lui avons accordé l'endroit nécessaire pour bâtir une église et un couvent pour la demeure des Religieux, sans qu'ils puissent être troublés dans le libre exercice de leur religion, ni dans les autres privilèges et prérogatives que nous leur avons accordés ou que nous pourrons leur accorder. Pour assurance de quoi, nous avons signé de notre propre main et scellé de notre marque ordinaire ces Présentes. Fait dans notre palais royal de Juda, le quinzième jour du mois de mars 1688. »

Les choses ne traînèrent pas en longueur. Le 23 du même mois, une partie du matériel destiné à la construction était déjà prêt. M. le chevalier De l'Agneaux, Ingénieur de Sa Majesté très chrétienne, eut la bonté de nous en tracer lui-même le plan que je vous envoie. M. Du Casse, toujours zélé pour la gloire de Dieu et pour notre établissement, se rendit au lieu assigné, avec plusieurs Français que j'avais invités à la cérémonie de la pose de la première pierre du nouvel édifice, que nous dédiâmes au Prince des Apôtres. Après quoi je fis une prédication.

Voilà, mon R^me^ Père, une relation abrégée de nos débuts en Afrique. Je me donne l'honneur de vous l'adresser pour obéir aux ordres que vous m'avez faits sur ce point. Trois Religieux seulement ont pu rester avec moi dans ces vastes pays : le Père Henri Serizier, de la Province de Paris, du couvent d'Annecy, que j'ai assigné au royaume d'Issiny; le P. Melchior Vachet et le Frère Antonin Poulalion, le premier de la Province de France et le second de celle de Toulouse.

Quant aux Pères Braguès et Fraisse, de la Province de Toulouse, j'ai dû les laisser tous deux en qualité d'aumôniers sur les vaisseaux du roi qui retournaient en France. Je supplie très humblement votre Révérendissime Paternité de nous envoyer au plus tôt, s'il se peut, d'autres Religieux remplis de l'esprit de notre saint Ordre, pour cultiver et augmenter ce nouveau champ du Père de famille. Nous commençons déjà à voir les fruits de nos travaux au milieu de ces pauvres peuples. Ces fruits se développeront par vos prières, par vos secours et par vos soins. Je me ferai cependant une gloire d'être avec toute la soumission et tout le respect imaginable, mon R^me^ Père, etc. »

« Le Père Gonzalez, continue Charles de Saint-Vincent, revint en France pour chercher des ouvriers apostoliques, amenant avec lui le jeune prince Aniabas, fils du roi d'Issiny. Puis de retour en Guinée, il travailla avec le plus consolant succès à la propagation de la foi. Les hérétiques hollandais eurent tant de haine de son zèle, qu'on nous écrivit depuis qu'ils avaient empoisonné le saint Religieux avec ses compagnons. Un Père portugais de notre Ordre vint le remplacer pour conserver et augmenter la chrétienté qu'il avait si heureusement fondée dans ce royaume. Le Père Henri Serizier demeura à Issiny jusqu'à sa mort. Le roi de ce district ne se démentit jamais dans ses bonnes dispositions vis-à-vis des missionnaires et quand son fils, qui allait lui succéder, quitta la France, des Dominicains l'accompagnèrent à son retour comme ils l'avaient fait à son départ.

« A la même époque, le Père Godefroy Loyer, de la Congrégation de Bretagne, arriva de Rome avec le titre et l'institution de Préfet apostolique sur les missions de la Guinée. Il amenait avec lui cinq compagnons du même Ordre. Dieu lui a fait la grâce de vaincre de fortes oppositions et nous avons tout lieu d'espérer que ses efforts seront couronnés de merveilleux succès dans le royaume d'Issiny et bien au delà. Le jeune prince dont nous avons parlé accuse une prudence, une générosité et des sentiments de justice et d'équité qui serviront grandement à l'extension de la foi. Daigne le Ciel favoriser de si belles intentions ! Nous aimons à penser que le bien qui s'est fait jusqu'ici dans ces contrées est une récompense et une suite des prières, des mérites et de la sainte mort du V. Père Gonzalez François. »

LE MÊME JOUR

12.. — A Parme, en Lombardie, le martyre d'un V. Religieux du couvent de Saint-Dominique. Les hérétiques, ne pouvant souffrir le zèle que mettaient nos Pères à poursuivre leurs erreurs, pénétrèrent dans la maison conventuelle, forcèrent l'église et blessèrent plus ou moins grièvement tous les Religieux. Celui dont nous parlons mourut des suites de ses blessures, et eut ainsi le bonheur de donner à son Dieu le témoignage du sang. — (Fernandez.)

1363. — A Cerignola, en Italie, l'Illustrissime P. RICHARD DE THEBALDIS, Florentin de naissance, profès du couvent de Sainte-Marie-Nouvelle et théologien de grande réputation. Il sut porter la grâce et le caractère de l'épiscopat avec autant de dignité personnelle que de profit pour son troupeau. Sa mort, arrivée prématurément sous le pontificat d'Innocent VI, laissa d'unanimes regrets dans son diosèce. — (Fontana.)

...— A Alberstadt, en Allemagne, la mémoire de quatre illustres Prélats de notre Ordre. Le premier, évêque de Bude, s'appelait Jean. Le second, évêque d'Assema, Henri. Le troisième, nommé Martin, était évêque d'Acre. Enfin, le quatrième, Jean, évêque de Gradisca. Ces trois derniers, autant que nous pouvons le conjecturer, n'étaient qu'évêques titulaires, coadjuteurs de l'évêque de Mayence. Ils reposent dans notre église. C'est au Père Damascène Lubinicchi, célèbre docteur de l'Ordre, théologien de la Casanate, à Rome, que l'auteur de l'*Année Dominicaine* se dit redevable de cette notice. Le V. Père, de passage à Alberstat, eut l'obligeance de copier les épitaphes. des quatres Prélats en question et de les envoyer au Père Charles de Saint-Vincent.

16.. — A Saint-Jean-d'Acre, en Palestine, le V. Frère NICOLAS, diacre, du couvent de Limoges. Sa ferveur et le zèle du salut des âmes le firent passer, avec l'autorisation de ses Supérieurs, dans les pays où les ouvriers évangéliques étaient plus rares. Mais la mesure de ses mérites étant pleine, Dieu l'appela à la récompense suprême avant qu'il eût atteint le but de son voyage. — (J. de Réchac.)

1617 — A Lima, la mort précieuse de l'un des plus fervents Religieux du Pérou, le V. Père NICOLAS AGUERO, originaire de Lima, fils du général Diégo Aguero, dit le Jeune, et de dame Beatrix Bravo de Laguna, par conséquent petit-fils des deux grands conquérants du Pérou. Il prit l'habit

de l'Ordre au couvent du Saint-Rosaire de Lima et y fit profession l'an 1582; puis, envoyé en Espagne pour ses études, il y resta dix ans. De retour au Pérou, il y acquit la réputation d'un des meilleurs orateurs de son temps. On lui donna dans sa Province le grade de Présenté et le titre de Prédicateur général. Il fut élu Prieur de Potosi en 1606; de Lima en 1609, et finalement Provincial le 13 juin 1611. Comme les Pères du Chapitre n'avaient pas attendu le Vicaire que le R^me^ Père Général leur envoyait pour présider l'élection, le nouveau Provincial fut déposé de sa charge par le Vicaire général, ce à quoi il se soumit de bon cœur, car il était véritablement humble. Il aimait si fort l'humiliation, qu'étant Supérieur, applaudi de tout le monde, honoré des grands à cause de l'illustration de sa famille, il ne se dispensait point d'aller par la ville, la besace sur le dos, en demandant le pain nécessaire pour la communauté. Non content d'être un parfait observateur des Constitutions, il ajoutait aux jeûnes prescrits par la règle plusieurs autres jeûnes de dévotion. L'usage du cilice lui était familier, ainsi que la pratique des disciplines.

Il s'occupait toujours dans de pieuses méditations. En voyage, il priait ses compagnons de le laisser seul avec Dieu. Le Père Martin et le Frère Jean-Baptiste, faisant route avec lui, le virent entrer en extase sur le chemin, où il s'était arrêté pour se délasser.

Il fonda un couvent de l'Ordre à Oruro et établit la stricte observance dans celui de Potosi. Ce zèle lui attira des contradictions de la part de Religieux moins fervents qui prévinrent même contre lui le Père Provincial. Ce dernier était résolu, sur leurs plaintes, à l'absoudre de son office dans sa prochaine visite canonique. Néanmoins, il eut le bon esprit de recommander la chose à Dieu avant de rien décider, et s'étant rendu la nuit devant le Très Saint Sacrement, il se mit en prière. Tout à coup, il aperçut le P. Nicolas — lequel ne soupçonnait nullement sa présence — les bras en croix, soupirant pour le salut des âmes et la sanctification de son troupeau; puis, s'armant d'une discipline, se mettre tout en sang. A cette vue, le Provincial, profondément ému, n'eut pas de peine à se convaincre de la droiture du vertueux Religieux; et le lendemain, au lieu de lui infliger aucun blâme, il le loua hautement de sa conduite et le pria de continuer ce qu'il avait commencé. Ce couvent devint l'un des plus réguliers de la Province.

L'humilité du V. Père parut avec plus d'éclat encore, lorsqu'il fut déposé de sa charge de Provincial. Il ne proféra pas une seule parole amère et ne se plaignit pas davantage des procédés fâcheux qu'il eut à subir, l'espace de trois ans, pendant lesquels on le fit voyager de couvent en couvent, de province en province. Dieu récompensa sa patience par des secours tout miraculeux. Après cette dure épreuve, il permit qu'il devînt Prieur du couvent de Lima et en cette qualité Vicaire de toute la Province, par la mort inopinément survenue du Provincial. Comme tel, il eut à convoquer le Chapitre qui devait se réunir au mois de septembre pour l'élection du successeur. Tous

les Pères avaient les yeux sur lui et songeaient à l'honorer de leurs suffrages, mais il était déjà mûr pour le ciel. Etant tombé malade et comprenant que sa fin était proche, il pria séculiers et Religieux de ne plus le détourner des affaires de son salut, auxquelles il voulait uniquement vaquer. Il se confessa plusieurs fois au P. Louis de Bilbao, Prieur de Potosi. Le 12 septembre, il demanda le saint Viatique qu'il reçut avec une grande dévotion ; un peu plus tard, on lui porta l'Extrême-Onction. Le lendemain, vers dix heures du soir, comme on le trouvait plus mal, on se réunit autour de sa couche. Le malade crut bon d'engager la communauté à aller se reposer, son heure n'étant point encore venue. A minuit, au son de la cloche des Matines, le V. Père se découvrit la tête et dit aux Religieux présents : « Faisons mémoire de la sainte Croix. » Il commença l'antienne *Super omnia ligna*, le verset *Tuam Crucem* et récita l'oraison *Deus, qui nos hodie Exaltationis sanctæ Crucis*, etc. Puis s'étant couvert, il inclina la tête et rendit paisiblement son âme à son Créateur et Rédempteur.

Le P. Vincent Vernedo, qui était à Potosi, c'est-à-dire à trois cents lieues de Lima, connut par révélation la sainte mort du P. Nicolas. A douze ans de là, on trouva le corps du saint Religieux parfaitement intact et flexible, exhalant une odeur des plus suaves. Le capitaine Sébastien Messia en fut si touché qu'il renonça au monde, embrassa notre institut et devint un fidèle imitateur des vertus du P. Nicolas. — (Melendez.)

1323 — A Avignon, l'auguste princesse CLÉMENCE, fille de Charles I^er^, roi de Hongrie, et femme de Louis X, dit le Hutin, roi de France. De graves auteurs, René Chopin, Egidius, Dominique de Suarès, affirment que cette pieuse reine, à la mort de son époux et de son fils Jean, qui ne vécut que huit jours, se retira à Avignon, sous le prétexte d'y voir son oncle Robert, roi de Sicile, mais au fond pour quitter la cour et le monde. Le pape Jean XXII, qui tenait son siège à Avignon, lui fit le plus gracieux accueil. Ces mêmes historiens ajoutent qu'elle professa la règle des Religieuses de Saint-Dominique, et qu'après avoir édifié le monastère par l'exemple d'une humilité héroïque, elle passa au séjour de la bienheureuse éternité. Elle avait quitté les pompes du siècle sur la fin de l'année 1317 : Dieu lui donna la couronne céleste l'an 1323. Elle fut inhumée dans l'église des Frères Prêcheurs, sous un magnifique sarcophage, surmonté de sa statue en pied. Cette statue, qui représentait la princesse revêtue de tous les habits de l'Ordre, fut transportée plus tard dans une chapelle, au fond du cloître de nos Pères d'Avignon. — (D'après les auteurs cités dans la notice.)

1620 — A Lisbonne, la V. Sœur CATHERINE DES MARTYRS embauma le Monastère du Saint-Sacrement de la suave odeur des plus belles vertus, surtout d'humilité, d'oraison, d'esprit de pauvreté et de dévotion tant à la Croix du Sauveur qu'au Rosaire de la Sainte Vierge. Dans

toutes ses peines, son recours était au Crucifix. Une fois, elle en fut consolée sensiblement, car il lui sembla que le bras du Christ se détachait de la croix pour la bénir. Son assiduité à réciter dévotement le Rosaire lui mérita la faveur de connaître l'heure de sa mort et de se sentir visiblement assistée à ce moment suprême par l'auguste Reine des cieux. Les Chapitres généraux ont conservé la mémoire de cette V. Religieuse. — (*Acta Cap. gen. et ex Mss.*)

1624 — A Abbeville, la V. Mère ANTOINETTE MAILLY. Issue d'une illustre famille, elle a profondément édifié les Religieuses de Saint-Dominique par ses nobles vertus. Lorsqu'elle se présenta comme postulante, elle tenait en main une image de la Sainte Vierge : « Voilà, dit-elle en entrant au parloir, Celle qui m'amène ici et qui sera le modèle et l'appui de ma vocation. » Déjà, dans le monde, elle s'était signalée par sa dévotion et sa charité ; devenue Religieuse, elle progressa dans toutes les voies de la sainteté. Elle se donna à Dieu sans réserve et sans retour. La ferveur de son noviciat l'accompagna jusqu'au lit de la mort. Le jour de sa profession, aux trois vœux d'usage elle ajouta celui de ne jamais sortir du monastère : ce qui surprit d'autant plus qu'elle n'en avait parlé à personne et qu'alors la clôture n'était pas encore établie. Son frère, présent à la cérémonie, en eut tant de chagrin que, transporté de colère, il lui donna un violent soufflet devant toute l'assistance. La pauvre fille reçut cette confusion sans se troubler le moins du monde.

Le reste de sa vie répondit à ces heureux débuts. Elle se délectait dans les actions les plus viles, prêtant son aide aux converses avec une grande effusion de charité, mais surtout pleine de prévenance vis-à-vis des Mères anciennes dans les misères et les faiblesses de la vieillesse. Elle traitait son corps comme un ennemi et ne lui accordait qu'avec une rare parcimonie le strict nécessaire, soit pour la nourriture, soit pour le sommeil. Jamais on ne la vit se glorifier de sa noblesse, pas plus que de la vivacité de son esprit. Recueillie devant Dieu, elle vaquait à la prière avec une aisance parfaite, exempte de recherche. L'habitude des vertus intérieures lui en facilita merveilleusement les actes dans sa dernière maladie. Elle voulut mourir étendue sur la paille, comme son Sauveur était né : l'on peut croire, en effet, que le jour de son trépas fut bien celui de sa naissance au ciel, 1624. — (*Ex Mss. monast.*)

1650 — A Moyan, dans la Province de Fo-Kien, la noble dame ELISABETH donna des marques d'une vraie pénitence et d'un retour parfait à Dieu. Citée devant le mandarin par son mari, docteur chinois apostat, elle se présenta avec joie ainsi que trois autres personnes, sous la conduite des archers. Elle ne put cependant faire briller toute sa constance ; car les poursuites furent arrêtées par le désistement de celui-là même qui les avait

engagées. Peut-être s'enorgueillit-elle de sa conduite ! Ce qui est certain, c'est qu'elle finit par céder aux mauvais traitements qu'on lui infligeait à la maison, pour la contraindre d'adorer l'idole domestique. Elle s'y prêta, extérieurement du moins, sans perdre la foi que Dieu lui conservait au fond du cœur. Elle fut punie de sa faiblesse par les remords de sa conscience, qui ne lui laissait aucun repos. Elle pleurait nuit et jour, sans pouvoir ni dormir, ni manger, pensant uniquement à gémir de sa faute et cherchant le moyen de se réconcilier avec l'Eglise, dût-il pour cela lui en coûter la vie.

Notre-Seigneur eut compassion d'elle. Il lui inspira la pensée de se rendre à Moyan, à l'époque où s'y trouvait encore le V. Père Jean-Baptiste Moralès. Elle rencontra le saint missionnaire dans une maison chrétienne, auprès du lit d'un moribond. Son premier acte fut de se prosterner à ses pieds et de les arroser de ses larmes comme une autre Madeleine. Le Père, touché de sa douleur, la reçut au sacrement de la réconciliation, après lui avoir représenté la grandeur de sa faute. Quelques mois après, il l'admit au banquet eucharistique.

On ne saurait croire le long martyre qu'endura la sainte femme, à cause de son retour à l'Eglise. Les coups, l'emprisonnement, la privation de toute nourriture et bien d'autres traitements non moins pénibles se renouvelaient sans cesse pour l'entraîner de nouveau au culte des idoles. Mais la généreuse Elisabeth, résolue de perdre mille vies plutôt que de condescendre à ces sollicitations importunes, donnait à toutes les chrétientés de la Chine un exemple héroïque de constance. Elle demeura victorieuse : son mari, voyant que tout devenait inutile, la laissa vivre désormais dans les exercices de la foi et de la piété la plus fervente.

Cette conduite si belle encouragea grandement les autres dames chrétiennes. On les voyait, contre leur naturel timide, surmonter toutes sortes de difficultés pour conserver le trésor de la vraie religion, et mettre en œuvre tous les pieux stratagèmes de la prudence afin de pouvoir se confesser, assister à la messe et entendre la parole de Dieu.

Une d'entre elles fit pour cela une chose des plus étonnantes qu'on puisse lire. Ayant vainement employé plusieurs moyens pour aborder un de nos missionnaires, qui administrait en secret les Sacrements dans la maison de campagne d'un brave chrétien, elle s'enferma dans une bière et se fit porter comme un cadavre, suivie d'un homme chargé d'une pelle, jusqu'à l'endroit où se trouvait le Religieux. Quand elle eut satisfait sa dévotion et rempli ses devoirs de religion, elle inventa un autre stratagème pour couvrir son retour et tenir secrète l'action qu'elle venait d'accomplir pour le salut de son âme, sous la grâce de cette *charité qui est forte comme la mort.*

Mon Dieu ! que pourront dire, au jour de votre vengeance, tant de chrétiens qui ont sous la main tous vos Sacrements et qui les négligent? — *(Hist. Phil.)*

ANNÉE
DOMINICAINE

CUM PERMISSU SUPERIORUM

ANNEE DOMINICAINE

OU

VIES DES SAINTS

DES BIENHEUREUX, DES MARTYRS

ET DES AUTRES PERSONNES ILLUSTRES OU RECOMMANDABLES PAR LEUR PIÉTÉ

De l'un et de l'autre sexe

DE L'ORDRE DES FRÈRES-PRÊCHEURS

DISTRIBUÉES SUIVANT LES JOURS DE L'ANNÉE

NOUVELLE ÉDITION

Revue et annotée par des Religieux du même Ordre

SEPTEMBRE

LYON

X. JEVAIN, IMPRIMEUR-EDITEUR

RUE FRANÇOIS-DAUPHIN, 18

1900

XV SEPTEMBRE

Commémoraison de notre B. P. SAINT DOMINIQUE à Soriano (1).

L'ITALIE, on le sait, forme une longue presqu'île, coupée par la chaîne des Apennins. Aucun climat n'est plus doux que le sien, aucun ciel n'est plus pur ; mais c'est surtout dans la partie méridionale, dans le royaume de Naples, que la nature revêt une beauté sans pareille.

Soriano est une petite ville de ce pays privilégié. « Elle est bâtie, dit le Père Rouard de Card, sur une colline qui forme comme l'un des derniers contreforts des Apennins. Rien de pittoresque comme son site, qui est dominé par le sommet aigu de l'Aspromonte et s'encadre gracieusement entre deux forêts d'oliviers. A ses pieds se déroule une immense plaine, qui a pour horizon, à droite, le château féodal de Monteleone ; en face, la mer avec les îles de Lipari et le cratère encore fumant du Stromboli ; à gauche, le Phare de Messine et les montagnes de la Sicile. » Elle se divise en deux parties séparées par un torrent : la ville haute, Sorianello, et la ville basse qui a gardé le nom de Soriano. C'est dans ce lieu charmant que la divine Providence voulut glorifier saint Dominique en y répandant des bienfaits innombrables et véritablement inouïs.

I. — L'an 1510, vivait à Cantanzaro, ville de la Calabre supérieure, un Frère Prêcheur, homme de grande piété, parfait observateur des

(1) *Ex chronicis et chronologia conventus Suriani ;* Père Rouard de Card.

règles monastiques ; il s'appelait Vincent. Une nuit de décembre, après un court sommeil, il aperçut au-dessus de son lit, environné d'une éclatante lumière, notre Père saint Dominique, qui l'avertit de se rendre sans tarder à Soriano, où il devait trouver des hommes tout disposés à bâtir un couvent de son Ordre. Le Père Vincent comprit, à l'émotion intérieure de son âme, à une sorte de douce violence qui le forçait à obéir, la nature céleste de la vision. Toutefois il ne partit pas immédiatement. Il voulait d'ailleurs en référer au Père Provincial et obtenir son agrément, pour ne pas commencer d'une façon téméraire une si grave entreprise. La nuit suivante, étendu sur sa couche, il repassait en son esprit ce qui lui était arrivé, et, l'âme pleine d'anxiété, ne savait à quoi se résoudre, lorsque de nouveau s'offrit à lui le céleste et suprême Maître de l'Ordre, saint Dominique. Cette fois, il reçut un commandement exprès de mettre fin à ses lenteurs, et de mépriser tous les scrupules et les doutes qui avaient envahi son âme. Aussi, dès l'aurore, le Père Vincent va trouver son Prieur, lui révèle le mystère, lui demande la permission de se mettre en route, et l'obtient. Mais, ce jour-là encore, l'hésitation l'empêche de partir. Alors pour la troisième fois, une lumière éclatante interrompt son sommeil. Saint Dominique, beaucoup plus majestueux que les deux nuits précédentes, lui apparaît avec un visage presque irrité, et lui reproche sévèrement ses délais. A cette troisième apparition, le Père Vincent sentit tomber toutes ses perplexités. Dès le lever du jour il se hâta de partir pour Soriano. O merveille ! en arrivant, il apprend que les notables de la ville sont actuellement à discuter sur la fondation d'un monastère dans la localité. Aussitôt, il est introduit dans leur réunion, et leur expose tout au long le motif de son voyage. Impossible de peindre l'étonnement et la joie des habitants de Soriano. Ils reçoivent Vincent comme un Ange du ciel, et se rendent avec empressement à ses désirs. Au milieu des manifestations de l'allégresse publique, il fut décidé qu'on élèverait une église à saint Dominique et un monastère à ses enfants ; le jour même, pour en marquer l'emplacement, on dressa une grande croix, à égale distance des deux quartiers de la ville. C'est par cette croix que commença la série de prodiges dont Soriano allait devenir le théâtre.

Du lieu planté d'oliviers où elle avait été élevée, la croix se transporta d'elle-même en un autre endroit rocailleux et escarpé, près d'une chapelle consacrée à l'Annonciation de la Vierge Marie. Le

lendemain, lorsqu'on vit la croix changée de place et plantée plus haut sur la colline, le peuple de la ville basse crut à une ruse des habitants de la ville haute, qui auraient ainsi voulu rapprocher l'église et le couvent de leurs maisons. Bientôt la foule s'assemble ; on apporte la croix à son premier emplacement, et on en fixe le pied en terre plus solidement que la veille. Bien plus, malgré les protestations d'innocence des habitants de Sorianello, des hommes veillent la nuit autour du signe sacré, pour empêcher toute fraude. Précautions vaines ! ils l'aperçurent, au lever du jour, plantée au même endroit où s'était opéré le transfert, la nuit précédente. Tous reconnaissent alors la puissance et la volonté de Dieu. D'un commun accord on se met à l'œuvre, et l'église s'élève bientôt, soit aux frais de la commune, soit à l'aide de dons généreux. Dieu récompensa tant de zèle et de piété par deux grâces merveilleuses qui aidèrent puissamment l'exécution des travaux.

Quelques habitants désiraient voir bâtir un four à chaux dans le voisinage, pour éviter la peine d'aller la chercher à une grande distance et à grands frais. Mais la plupart, surtout les anciens, étaient d'un avis contraire, sachant qu'on avait autrefois tenté l'entreprise près de Soriano sans y réussir, à cause de la dureté des pierres du pays. Cependant, à la vue des travaux et des fatigues des ouvriers, le Père Vincent, ému de compassion et plaçant toute sa confiance en son bienheureux Père saint Dominique, commanda de construire le four, le fit remplir et y mit le feu. Tout réussit à merveille ; les pierres, autrefois rebelles à l'action de la chaleur, se ramollirent, et on obtint une chaux excellente.

Le second prodige n'est pas moins digne d'admiration. Chaque soir, les ouvriers transportaient à côté de l'édifice les pierres nécessaires à la construction ; mais le lendemain, ils en retrouvaient une égale quantité sur le bord de la carrière, sans savoir qui les avait extraites. Naturellement la curiosité s'efforça de pénétrer le secret de ces travaux accomplis pendant la nuit, et d'en découvrir l'auteur. Voici le résultat des investigations. Ceux qui passèrent la nuit près de la carrière entendirent très distinctement des bruits de rochers frappant les uns contre les autres, des coups donnés pour les briser, et comme les pas de ceux qui portaient les matériaux sur le bord de la carrière. Toutefois on ne put apercevoir aucun ouvrier : quelques-uns distinguèrent pourtant, sous l'habit de Frère Prêcheur et doué d'une beauté surhumaine, celui qui paraissait présider aux travaux. On en conclut que c'était saint Dominique lui-même.

Ces choses se passaient l'an 1511. Or, la même année, la mort prématurée du roi Jean d'Aragon occasionna de longues et terribles guerres dans la Calabre. Ces malheurs publics ralentirent la construction commencée à Soriano, et une vingtaine d'années s'écoulèrent avant l'achèvement de l'église; au début, on n'avait bâti que le chœur. C'est là que les offices étaient récités par les Religieux qui habitaient le couvent, savoir : Dominique Galiano, remplaçant du Père Vincent de Cantanzaro, et deux autres Pères. Modestes étaient les ornements; quelques rares tableaux pendaient aux murailles, indice de la pauvreté monastique. Mais la parfaite fidélité à la Règle faisait de l'âme de chacun des Religieux un temple richement orné de vertus, où le Seigneur trouvait ses délices.

II. — Telle fut l'origine merveilleuse du couvent de Soriano. Saint Dominique l'avait choisi pour en faire son sanctuaire de prédilection. La Sainte Vierge se chargea de le doter du céleste objet, au moyen duquel le saint Patriarche comblerait de grâces tous ceux qui viendraient l'invoquer.

L'an 1530, pendant la nuit de l'octave de la Nativité, le 15 septembre, Frère Laurent de Grotaria, sacristain du couvent de Soriano, vint à l'église allumer, suivant sa coutume, les cierges pour les Matines. Or, en revenant de l'autel, quelle n'est pas sa surprise de voir devant lui trois dames pleines de majesté et vêtues d'habits somptueux ! Stupéfait d'étonnement, il se dirige vers la porte; mais il ne l'a point laissée ouverte la veille au soir : elle est bien fermée. Hésitant, inquiet, il s'entend alors appeler par celle des trois dames qui se tenait au milieu, et semblait l'emporter sur les autres en noblesse et en beauté. Elle lui demande quel est le patron de cette chapelle et l'image suspendue à la muraille. Le sacristain répondit que l'image, œuvre grossière d'une main inhabile, représentait le B. Dominique, et que l'église lui était consacrée. La dame sortit alors des plis de son manteau une toile enveloppée et la remit au Religieux en disant : « Puisqu'il n'y a pas dans ce temple d'autre image de votre Fondateur et de votre Père, prends celle-ci, porte-la au Supérieur de la maison, et avertis-le de lui donner une place d'honneur en cet édifice. »

Le Frère sacristain, bien qu'étonné de la présence de ces dames et incapable de comprendre comment elles avaient pu entrer, sentait pourtant une joie toute céleste s'insinuer dans son âme. Il reçut avec

respect le don mystérieux et s'empressa d'aller chercher le Supérieur. Il le rencontre descendant pour Matines, lui raconte ce qui vient d'arriver, et lui présente, renfermée encore dans son enveloppe, la toile remise entre ses mains. Survient un second Père qui suivait le Supérieur, et tous deux, saisis de stupéfaction devant un fait si étrange, commencent par reprocher au sacristain de n'avoir pas fermé la porte de l'église. Ensuite ils déploient la toile et considèrent l'image : sa vue excite en leurs cœurs de si vives flammes de dévotion et de piété que, sans rien soupçonner encore, tout entiers à l'admiration pour un présent de si grand prix, ils se dirigent vers la chapelle afin de rendre grâces aux nobles dames, bienfaitrices de leur monastère. Mais celles-ci avaient disparu. On les chercha; impossible de les trouver. On découvre avec un profond étonnement qu'elles sont sorties, les portes fermées.

Pressés d'éclaircir le mystère, les Religieux, malgré la nuit, franchissent la clôture et les cherchent avec soin dans tout le village. Ils adressent des supplications au Seigneur; ils implorent le secours de la Bienheureuse Vierge Marie et de saint Dominique, afin de connaître la mystérieuse origine de cette image, devant laquelle ils soupçonnent à bon droit quelque chose de divin. Ils passèrent ainsi tout le jour à prier et à conférer entre eux sur l'étrange événement. La nuit suivante, ils furent complètement éclairés et satisfaits. La B^se^ Catherine, vierge et martyre, se fit voir après Matines à l'un des Pères. Elle lui apprit que cette image de saint Dominique n'était pas l'œuvre d'un artiste humain, mais d'un peintre céleste; que la Mère de Dieu l'avait de ses propres mains remise au sacristain, et qu'elle-même avec sainte Marie-Madeleine avait servi de compagne à la Vierge Marie.

A cette nouvelle, le Prieur se hâta de faire encadrer l'image venue du ciel, et de la placer au-dessus du maître-autel.

Dire ce qu'est cette image, exprimer avec la plume combien elle surpasse les plus beaux chefs-d'œuvre de l'art humain, nous semble aussi impossible qu'il l'a été aux peintres les plus habiles d'en prendre copie. Malgré leurs tentatives réitérées, ils n'ont jamais pu y réussir. Devant les uns s'interposait une éclatante lumière, qui dérobait le tableau à leurs regards. D'autres, effrayés par la majesté du Saint, sentaient trembler leur main et ne pouvaient poursuivre.

La longueur de la toile est environ de quarante centimètres. Saint Dominique, vêtu aux couleurs de l'Ordre, tient de la main droite un livre et de la gauche un lis, double symbole de sa science et de sa

virginité. On admire en lui une beauté pleine de noblesse, et tout ensemble une extrême humilité et un profond mépris de lui-même. Son visage calme et ses yeux pleins de sérénité provoquent la joie de ceux qui le regardent : mais en même temps une pieuse tristesse répandue sur ses traits porte le cœur à la crainte et au repentir de ses fautes. On y voit réunies la maturité du vieillard et la grâce de la jeunesse. Rude et sévère pour lui-même, il paraît rempli de suavité et de bonté pour les autres. Enfin, pendant que la garde des sens extérieurs laisse deviner un homme très vigilant sur lui-même, on est attiré vers lui, gagné par une douce bienveillance. Tout ce tableau révèle le pinceau d'un artiste céleste.

Le caractère miraculeux de cette image est attesté par deux décrets de la Congrégation des Rites, de 1692 et de 1722, qui permettent à l'Ordre des Frères Prêcheurs de « *célébrer le 15 septembre une fête de l'image de saint Dominique à Soriano* »; d'appeler « *miraculeuse cette image dans le titre de la fête et dans le Martyrologe* »; comme aussi, d'ajouter dans la sixième leçon de l'Office « que cette image de saint Dominique, célèbre par la dévotion des peuples, l'est aussi par les miracles que la toute-puissance de Dieu veut bien opérer tous les jours à la gloire du saint fondateur (1) ».

III. — Le sanctuaire de Soriano acquit bientôt une grande célébrité. L'Italie entière apprit la merveilleuse histoire, et ce fut dès lors un concours immense de pèlerins, qui accouraient implorer saint Dominique au pied de son image. Un grand nombre y venaient pieds nus, unissant ainsi la pénitence à la prière.

Entre toutes les fêtes de ce grand pèlerinage, les auteurs distinguent surtout celle du 15 septembre. Ce jour-là, la foule se pressait dans l'église dès le milieu de la nuit, pour faire ce qu'on appelait « la veillée du Saint », et assister aux Matines de saint Dominique, chantées avec la plus grande solennité. L'illumination de l'image miracu-

(1) Sacra eadem Cong. Rituum censuit, tam in Martyrologio, quam in Officio prædictorum Patrum occasione festivitatis Imaginis S. Dominici in Suriano ad formam decreti sacræ Rit. Cong. de anno 1692 jam impressis apponi in titulo commemorationis etiam verba : *Imaginis miraculosæ sancti Dominici in Suriano*, nec non addi posse in fine sextæ lectionis sequentia verba : « Ad cujus majorem gloriam cumulandam Deus omnipotens celebrem ejus imaginem, quæ in oppido Suriani asservatur maximaque populi devotione colitur, miraculorum frequentia quotidie illustrare dignatur. » Hac die 22 Augusti 1722. (*Bull. Domin.*, tom. VI, p. 527.)

leuse, qui apparaissait resplendissante au-dessus du maître-autel, la majesté imposante du chant liturgique, le calme de la nuit, le souvenir du grand fait accompli à cette heure même et dans ce lieu, remplissaient tous les cœurs des sentiments les plus vifs de piété. Tous se sentaient heureux et priaient avec ardeur aux pieds du glorieux Patriarche, qui d'ailleurs choisissait souvent cette sainte veille pour accorder ses grâces les plus signalées. Les Matines finies vers deux heures, au lieu de se retirer, les pèlerins passaient le reste de la nuit dans le sanctuaire : on chantait des cantiques et on récitait en chœur le saint Rosaire. Une chose manquait pourtant, tout le monde le sentait, c'était le saint sacrifice de la Messe. Il convenait que Notre-Seigneur ne fût pas absent d'une fête si belle, célébrée en l'honneur de sa sainte Mère et de son fidèle serviteur. Le couvent de Soriano s'adressa donc au pape Benoît XIII, qui accorda volontiers la dispense de l'heure trop matinale. Dans le langage populaire, cette messe, célébrée à 2 heures du matin, était « *la messe du cadre* », parce que, suivant la tradition, l'image de saint Dominique fut apportée du ciel à cette heure par la Sainte Vierge et ses deux compagnes.

Le jour venu, les processions se déroulaient, en files immenses et recueillies, sur la sainte colline, avec bannières et étendards déployés; des rosaires, continuellement récités par des milliers de voix, envoyaient comme un parfum d'agréable odeur, qui montait jusqu'au trône de Marie : les chants de pieux cantiques faisaient résonner les échos de tous les vallons, en ce pays accidenté. Soriano devenait un vrai paradis sur terre; la nature déjà si belle s'animait d'une nouvelle vie au souffle de ces ferventes multitudes.

« On ne peut rendre, disent les Bollandistes, l'extraordinaire piété avec laquelle tous, grands et petits, implorent la protection du Saint. Les uns, le front dans la poussière, s'avancent lentement sur les genoux depuis le seuil du temple jusqu'à l'autel : d'autres se donnent avec force de rudes disciplines et font jaillir le sang en abondance; d'autres, la tête et les épaules découvertes, entrent tout hérissés de piquantes épines, ingénieusement disposées pour percer leur chair, et ne déposent leur vêtement douloureux qu'après avoir répandu devant l'image leurs prières avec leurs larmes. Des Prélats et des grands du royaume font, pieds nus, pour s'y rendre plusieurs journées de marche. »

Ces pratiques d'un autre âge aident à comprendre pourquoi le Ciel ouvrit si largement en ce lieu les trésors de ses grâces.

Ce fut seulement à partir de 1609, quatre-vingts ans après le commencement du pèlerinage, que l'on songea à enregistrer ces faits miraculeux. En cette année le R^me^ Père Galamini, qui devait être honoré plus tard de la pourpre romaine, visita par dévotion le sanctuaire de Soriano. Il voulut y arriver pieds nus, usage imité depuis par plusieurs Maîtres Généraux. Le R^me^ Père fut si frappé de l'éclat et du nombre des miracles opérés par saint Dominique, il déplora si vivement le peu de soin qu'on avait mis à en conserver le souvenir, qu'il établit deux notaires spécialement chargés d'écrire fidèlement ce qu'il plairait au Seigneur d'opérer pour sa gloire en ce lieu béni.

Cette mesure ne devait pas être superflue. Quelques années plus tard, dans un ouvrage considérable et trois fois édité qu'il écrivit sur saint Dominique de Soriano, Ignace Ciantès, depuis évêque en Lombardie, dit avec toute l'assurance d'un homme qui ne craint pas d'être démenti que, de 1609 à 1620, on avait compté à Soriano douze morts ressuscités et vingt-neuf personnes délivrées de maladies mortelles. « Ce qui est arrivé depuis, continue-t-il, n'est ni moins avéré, ni moins capable de nous faire admirer la bonté infinie de Dieu et le crédit de son fidèle serviteur, le glorieux Dominique. »

Un écrivain français, M. Charles Aroux, dans ses Vies des Saints et Bienheureux de notre Ordre, publiées en 1802, nous offre un témoignage encore plus précieux. Après avoir déclaré qu'il n'avançait rien qu'il n'eût tiré, ou des dépositions faites avec serment devant un tribunal ecclésiatisque, ou des premiers auteurs, qui protestent n'avoir écrit que sur des relations authentiques, il s'exprime ainsi : « J'ai actuellement sous les yeux une chronologie de miracles, qui se sont faits en faveur de ceux qui ont cru pieusement l'histoire de ce tableau, invoquant avec foi le secours de saint Dominique. Elle commence en l'année 1609 et finit en 1687. Elle rapporte le temps, le lieu, le nom, le surnom, les circonstances et les dépositions des personnes en faveur desquelles les miracles ont été faits. Les transcrire ici en détail, ce ne serait que prolonger une histoire qui est déjà assez longue. Mais je déclare devant Dieu, mon Maître et mon Juge, que j'en ai compté quinze cent quatre-vingt-quatre. L'importance de la matière et l'incrédulité du siècle où nous vivons me forcent à cette déclaration... Les notaires qui ont reçu les dépositions sur ce grand nombre de miracles ont juré eux-mêmes que, s'ils avaient voulu ouïr toutes les personnes qui se présentaient chaque année, pour attester

les grâces qu'elles avaient reçues par l'intercession de saint Dominique, en promettant de visiter son image à Soriano, le nombre aurait été presque infini.... On voit dans cette chronologie, continue le même auteur, les miracles les plus extraordinaires qu'on ait lus dans l'histoire ecclésiastique. Il n'est genre de maux dans la vie humaine dont on n'ait été délivré, et cela une infinité de fois et d'une manière si évidemment miraculeuse qu'il faudrait avoir renoncé au bon sens pour douter d'un seul de ces miracles. Quiconque lira ces dépositions y verra que les aveugles ont reçu la vue, les boiteux la faculté de marcher... » L'auteur fait ici une très longue énumération des maladies diverses guéries à Soriano. Puis il continue : « Et ce qui est plus que tout cela, on a vu les cœurs des princes changés, plusieurs Turcs et plusieurs hérétiques convertis, des libertins contraints à la pénitence qu'ils fuyaient auparavant.

« Depuis 1609 jusqu'à 1687, il y a eu environ 60 morts ressuscités, parmi lesquels sont des enfants, et autres personnes de tous les âges de l'un et l'autre sexe, les uns morts subitement, les autres de mort violente, d'autres de maladies naturelles, qui avaient été très longues. J'en trouve six qui ont été ressuscités vingt-quatre heures après leur mort, trois autres ayant été deux jours dans le cercueil. Les cadavres de deux enfants étaient déjà dans la pourriture, quand ils furent rappelés à la vie par les vœux de leurs parents. Plusieurs se levaient de leur bière dans le temps qu'on les portait à la sépulture ; et d'autres étaient déjà portés à l'église pour être mis dans le tombeau. »

Après ce sommaire, l'auteur entre dans de longs détails de faits particuliers, qu'il serait superflu de raconter dans cette notice. On peut d'ailleurs suffisamment juger par ce qui précède, de la puissance que saint Dominique exerce en son sanctuaire de prédilection. Ce n'est donc pas sans fondement que les Italiens ont coutume de dire que, si le corps de saint Dominique repose à Bologne, son esprit réside à Soriano : *ut vulgo diceretur Corpus sancti Dominici quiescit Bononiæ, sed anima in Soriano.* Le tableau miraculeux n'était pas en Italie seulement l'intermédiaire des faveurs célestes. Il produisait de semblables prodiges dans toutes les parties du monde, où les disciples du saint Patriarche, en prêchant l'Evangile, apportaient une copie de son image. De nombreux miracles étaient opérés par elles à Avignon, à Maëstricht, en Bohême, en Chine, au Mexique,

au Pérou, au Guatemala, au Chili et dans l'île espagnole, baptisée du nom de saint Dominique (San-Domingo).

Le bruit des miracles continuels opérés à Soriano, leur nombre incalculable et leur éclat firent tant d'impression sur le Saint-Siège, qu'il résolut d'instituer une fête afin d'en célébrer à perpétuité le souvenir. D'autre part, le roi de Naples ne trouva pas de patron plus favorable et de protecteur plus assuré pour son royaume que saint Dominique, auteur de tant de merveilles au milieu de son peuple.

N'est-ce pas un fait unique, dans l'histoire des fêtes ecclésiastiques, que cette glorification spéciale de l'image d'un Bienheureux et des miracles opérés par elle ? Cette fête, d'un ordre à part, fut approuvée par la Sacrée Congrégation des Rites, après mûr examen, le 22 août 1722, sous le Pape Benoît XIII.

Nous serions trop long si nous voulions citer tous les Brefs Pontificaux, en vue de développer la dévotion à saint Dominique de Soriano. Le pape Alexandre VII, ayant été personnellement témoin du mouvement puissant qui portait les masses à ce pèlerinage, y établit par un Bref, daté de 1656 et valable pour cinq ans, un Dominicain comme grand pénitencier, et lui conféra les mêmes pouvoirs dont jouissent les pénitenciers de Lorette et ceux des grandes Basiliques de Rome. On peut voir plusieurs autres Brefs, confirmant ce premier, au tome VI[e] du Bullaire de l'Ordre.

Une Confrérie avait été érigée à Soriano en l'honneur du Saint. Elle expérimenta aussi la bonté du Saint-Siège. La principale Constitution qu'elle reçut est de 1661. Le pape Alexandre VII commence par y rappeler les pieux exercices de la Fraternité ; il accorde ensuite l'indulgence plénière à tous les membres, le jour de l'admission, le 15 septembre de chaque année, et à l'article de la mort. De plus, outre les fêtes de saint Dominique et de saint Antoine, abbé, il concède une indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, pour celles de sainte Marie-Madeleine et de sainte Catherine martyre, qui avaient accompagné la Sainte Vierge apportant du ciel l'image miraculeuse. Enfin, pour exciter les fidèles, déjà si fervents, à toutes les pratiques de la piété chrétienne, il leur accorde 60 jours d'indulgences toutes les fois qu'ils assisteront soit aux messes ou aux Offices dans la chapelle de Soriano ; soit aux réunions publiques ou privées de la Confrérie ; qu'ils donneront l'hospitalité à des pauvres ; qu'ils réconcilieront des ennemis ; qu'ils suivront le corps des confrères à la

sépulture ; qu'ils feront partie d'une procession ; qu'ils accompagneront le Saint-Sacrement porté aux malades ; qu'ils instruiront les ignorants de leurs devoirs religieux, et feront quelques œuvres de piété ou de charité.

Le pouvoir civil ne resta pas en arrière dans l'élan général qui portait les âmes vers Soriano.

Dès l'année 1609, les évêques de Sicile et de Naples, témoins des miracles rapportés plus haut, avaient placé les diocèses de ces deux pays sous la protection de saint Dominique.

En 1635, le roi lui-même témoigna sa piété envers le Saint. Il prit spécialement sous sa protection le couvent de Soriano et tout ce qui lui appartenait. Dans les lettres patentes qu'il fit expédier le 15 août de cette année, il s'exprimait en ces termes : « Nous prenons volontiers sous notre royale protection la maison de saint Dominique de Soriano, tant à cause de notre dévotion particulière envers lui, que parce que, dans la même église, on conserve l'original du Tableau miraculeux, par lequel Dieu fait des grâces extraordinaires aux fidèles, et dont le culte, comme on le sait, s'est étendu dans toutes les parties du monde. »

En 1639, l'Assemblée générale des Deux-Siciles, composée de vingt archevêques, vingt-six évêques et des députés de toutes les Provinces, et présidée par un descendant de la famille des Guzman, donna encore une plus belle preuve de piété envers le glorieux thaumaturge de Soriano ; il y fut choisi solennellement, au milieu des acclamations enthousiastes du peuple, pour patron du royaume. Voici comment l'Assemblée explique les motifs de son choix : « Ce qui intéresse principalement la ville et le royaume en cette circonstance, c'est le grand nombre de miracles qu'il a plu au Seigneur d'opérer, et la multitude de grâces singulières qu'il continue d'accorder au moyen de la sainte Image, que la Mère de Dieu, par une faveur spéciale, a donnée au couvent de Soriano, ville de ce royaume dans la Calabre. Nous voyons tous les jours avec quel pieux empressement on y accourt en foule des pays les plus éloignés, comme à un asile assuré dans tous les besoins, et avec quelle joie pleine de foi on en revient, après avoir obtenu les bienfaits qu'on y était allé chercher. »

L'acte dont nous extrayons ce passage fut envoyé au pape Urbain VIII alors régnant, avec prière de confirmer de son autorité apostolique la décision prise au nom de toute la nation. Le Souverain Pontife répondit favorablement à cette lettre par un bref, daté du

23 août 1640. Après avoir déclaré qu'il doit, à titre de Vicaire de Jésus-Christ, travailler à faire croître de jour en jour la vénération des fidèles envers les Saints, dont la gloire rejaillit sur Dieu lui-même, il proclame solennellement saint Dominique Patron et Protecteur de la ville de Naples, de toutes les communes et de tout le royaume des Deux-Siciles.

Les miracles de plus en plus fréquents accomplis à Soriano et la dévotion toujours grandissante du peuple, qui en était le résultat, firent faire un nouveau pas dans cette voie des honneurs rendus au serviteur de Dieu. En 1652, les députés des Deux-Siciles firent serment, au nom de tout le pays, de chômer tous les ans, le 4 août, la fête de saint Dominique. Le 20 juin 1653, Philippe IV, roi d'Espagne, confirma cette ordonnance de son autorité suprême, et prescrivit à tous les prêteurs des cités de faire respecter avec soin cette promesse, en faisant fermer ce jour-là les boutiques et les magasins, et en exigeant avec rigueur qu'on s'abstînt de toutes les œuvres serviles, comme on le faisait les autres jours de précepte. Sur la demande des Napolitains, cette décision royale fut confirmée par Innocent XI, le 18 décembre 1654.

Enfin la piété croissant toujours envers le grand bienfaiteur de toute la contrée, les communautés des provinces prièrent le Saint-Siège de faire célébrer l'Office de saint Dominique avec octave solennelle par tout le clergé séculier et régulier des Deux-Siciles. Ce qui fut encore accordé par une Constitution apostolique du 28 juin 1664.

Il ne nous reste plus qu'un mot à dire sur la merveilleuse protection à laquelle nous devons de posséder encore l'Image miraculeuse. Le 5 novembre 1659, un grand tremblement de terre, comme il en arrive souvent dans ces régions voisines du Vésuve et de l'Etna, se fit sentir dans tout le sud de l'Italie (1). Des secousses multiples et violentes renversèrent ou endommagèrent extrêmement la plupart des villes de la Calabre. Celle de Soriano et le couvent dominicain eurent le même sort. L'église elle-même s'écroula au milieu de la catastrophe générale. L'un des premiers soins de nos Pères fut de retirer les débris accumulés dans la partie où était conservée la sainte Image. On s'attendait à la trouver en pièces. Mais,

(1) En juillet 1883, un semblable tremblement de terre renversa des villes et des bourgades entières, et fit périr 5.000 personnes, dans l'île d'Ischia, située vis-à-vis de Naples.

nouveau prodige de l'intervention divine ! les poutres et les pierres n'avaient pas même brisé la glace qui la couvrait.

Ce bienfait du ciel consola grandement les Religieux, au milieu de leur détresse, et donna du courage à la population désolée de Soriano, qui voyait toutes ses maisons en ruines.

L'accident offrit lui-même une nouvelle occasion au roi d'Espagne et à son vice-roi de Naples de montrer leur persévérante dévotion envers saint Dominique. Le premier fit d'abord compter dix mille ducats, pour rebâtir le couvent. Le second pensa que Dieu, qui avait sauvé la petite église de Soriano dans les tremblements de terre de 1627 et de 1638, n'avait peut-être permis cette fois qu'elle fût ruinée, que parce qu'elle n'était ni assez proportionnée à la dignité du dépôt sacré qu'on y gardait, ni assez vaste pour cette multitude de fidèles qui avaient coutume de s'y rendre.

En conséquence, il envoya un architecte à Soriano, et fit rebâtir sur un plus vaste plan l'église et le couvent, tels qu'on les voit encore aujourd'hui. Le monastère peut contenir cent Religieux, qui s'y sont trouvés réunis à certaines époques. L'église est justement regardée comme un chef-d'œuvre. D'ailleurs le roi ne fut pas seul à faire face aux frais de rétablissement de ces deux édifices. Un grand nombre de fidèles et de personnes de qualité y contribuèrent aussi par de larges aumônes.

IV. — Jusqu'en 1863, le 15 septembre était resté la date d'une grande fête et d'un grand pèlerinage à Soriano. L'assemblée populaire, connue sous le nom de « foire de saint Dominique », continuait à s'y tenir avec un grand concours. En cette année 1863, par suite d'un décret, semblable à celui qui a si douloureusement atteint les Religieux français, en 1880, les Dominicains italiens furent expulsés de leur couvent, et la fête de notre Saint perdit tout aussitôt de sa solennité. Plus de Matines au milieu de la nuit, plus de grand'messe à deux heures du matin, plus rien de ce mouvement que les Frères Prêcheurs savaient imprimer en cette occasion.

En 1870 surtout, les préparatifs furent presque nuls. Les esprits étaient alors en grand émoi dans l'Italie. On venait d'apprendre l'attentat sacrilège du roi de Piémont, lequel, profitant du rappel de nos troupes en garnison à Rome, fondait à l'improviste sur la Ville éternelle, pour ravir à Pie IX le dernier reste des Etats pontificaux.

Les membres de la Confrérie du Rosaire s'étaient seuls chargés de

l'ornementation de l'église de Soriano, qui consista presque uniquement dans une statue de saint Dominique, placée sur une estrade, au milieu de la nef, devant le maître-autel.

La suite du récit nous oblige à en donner ici une courte description. « Cette statue, dit un rapport du temps, est de bois de tilleu et taillée d'un seul bloc; elle est sculptée debout sur un piédestal également de bois; elle a 1 m. 75 de haut. Les vêtements du Saint sont peints aux couleurs dominicaines; la figure et les mains représentées au naturel; au-dessus de la tête resplendit une auréole avec une étoile d'argent. La main gauche porte un livre sculpté du même bois, et un rosaire, également taillé dans le bloc, pend à sa ceinture. Sur le piédestal, qui ne fait qu'un avec la statue, est sculpté un chien tenant une torche en sa gueule et sous son pied une petite sphère que surmonte une croix. Le poids total est d'environ 300 livres; quatre jeunes gens vigoureux ont de la peine à la porter en procession. » L'estrade où elle trônait ce jour-là se composait de deux tables réunies et couvertes d'un tapis; on l'avait ornée de candélabres, de vases de fleurs et de quatre colonnes en draperie, qui semblaient supporter une couronne suspendue de la voûte sur la tête du Saint, en forme de pavillon.

Jusqu'à cette époque, tous les ans, une procession se faisait à onze heures du matin, après une grand'messe solennelle. Cette année, elle n'eut pas lieu, au grand désappointement des fidèles.

Pendant la nuit, la *Messe du Cadre* avait cependant été chantée par le R. P. Sarraco, Provincial des Frères Prêcheurs de Calabre, resté à Soriano, après l'expulsion de 1863, par dévotion pour l'Image miraculeuse. Beaucoup de pieux fidèles y assistèrent : on y pria aux intentions du Souverain Pontife, alors si violemment attaqué. Or, la messe finie, une des assistantes, Annunziata Sabbatine, qui, avec plusieurs de ses compagnes, se proposait de faire la *veillée du Saint*, c'est-à-dire de ne pas sortir de l'église et de ne prendre aucune nourriture jusqu'au soir, vit un phénomène surprenant : la statue de saint Dominique semblait, à certains moments, s'agiter et se mouvoir en divers sens.

Dans la matinée, quelques observations du même genre furent faites par Maria Concetta di Nardo, tertiaire de Saint-Dominique, par Maria Antonucci et par Carolina Console; cette dernière adressa au Saint la prière suivante : « Faites que les autres contemplent aussi votre gloire et que la charité divine s'allume dans tous les

cœurs. » Beaucoup d'autres personnes pieuses observèrent le même phénomène. On peut en voir le détail dans l'opuscule du R. Père Rouard de Card, intitulé : *Le Miracle de saint Dominique à Soriano.*

Parmi ces pieuses filles, premiers témoins du miracle, une seule put signer son nom. Dans notre siècle orgueilleux, le Ciel s'est constamment servi des instruments les plus faibles et les plus humbles pour manifester ses volontés à la terre. A La Salette, à Lourdes, à Pontmain, quels sont les élus de Marie? Des enfants... De même à Soriano, saint Dominique se manifeste tout d'abord à des femmes ignorantes et simples. Un homme pourtant fut aussi témoin de ce premier miracle : c'était Francesco Schiavello, geôlier de la prison. Nous reproduisons sa déposition presque tout entière :

« C'était le 15 septembre de l'année dernière et il était un peu plus de midi; voulant satisfaire ma dévotion, je me rendis à l'église de Saint-Dominique dont on célébrait ce jour-là la fête, dite du *Cadre miraculeux*. Etant entré, je m'agenouillai près de la grande porte et j'entendis une voix qui criait : « San Domenico mio! » Je levai les yeux. Il y avait en ce moment quelques femmes seulement dans l'église. L'une d'entre elles, Marie-Anne Bruni, paraissait tout épouvantée auprès de la statue de saint Dominique, et, en même temps je remarquai avec une incroyable surprise que cette statue se portait en avant et retournait en arrière. Ne pouvant en croire mes yeux, je me levai et m'approchai, et j'observai que la statue se mouvait comme un objet qui flotte sur l'eau. Tous ses mouvements étaient variés, et avaient lieu *en avant et en arrière, à gauche et à droite en forme de croix*. Le visage du Saint, pendant ce temps, présentait des expressions différentes et changeait à vue d'œil. Un instant il paraissait triste et sévère, un moment après il était plein de vie et exprimait la bienveillance. Plus tard, lorsque la foule est arrivée, j'ai remarqué encore qu'il était très ému et que ses yeux semblaient exprimer une grande tristesse comme celle d'un homme qui va pleurer. »

La foule, en effet, apprenant le miracle, commença à se porter vers le sanctuaire. Il était midi, la dernière décharge venait d'être faite en l'honneur du Saint (1).

(1) On fait, en Calabre, un grand emploi de *boîtes* pour fêter les Saints : le coup de midi surtout est salué par de nombreuses détonations.

On court en ce moment avertir le R. Père Provincial, dont la maison est à peu de distance. Ecoutons son récit : « Entré dans l'église, je m'arrête vers la porte majeure, et d'abord je ne remarque rien d'extraordinaire; mais m'étant approché davantage, je fixe mes regards sur deux points : le pavillon et la statue. Le pavillon était immobile : mais, au contraire, la statue se mouvait en divers sens. Je remarquai qu'elle faisait un mouvement en avant, puis en arrière; qu'elle s'inclinait du côté de l'autel dédié au saint Nom de Jésus, et à gauche du côté de Notre-Dame du Rosaire. J'observai, en outre, que le visage du Saint était plus coloré que d'ordinaire. Ce spectacle m'émut si profondément que je sentis mes cheveux se dresser sur ma tête et tout mon corps saisi d'un tremblement nerveux. Ne pouvant plus résister à mon émotion, je me précipitai comme machinalement hors de l'église. Ce ne fut pas sans difficulté, car la foule accourait de toutes parts et entravait ma marche. A ceux qui m'interrogeaient, je répondais : « J'ai vu ; allez, à votre tour, contempler le prodige et glorifier le Seigneur. »

Au moment où le Père Provincial était entré, il ne se trouvait dans l'église qu'un petit nombre de personnes; à son départ, elle pouvait à peine contenir les flots de la foule. L'un des premiers qui accourent est Joseph Colace, marchand d'étoffes, qui avait fait tout près de là l'étalage de ses marchandises. « Un peu après midi, dit-il, je vis la foule qui se précipitait du côté de l'église de Saint-Dominique. Craignant quelque bataille, et remarquant qu'il se faisait grand bruit à l'intérieur, j'entrai à mon tour. Je regardai la statue et je vis qu'elle se mouvait en avant et en arrière. Trois fois j'observai qu'elle s'élevait d'un demi-palme au-dessus de sa base. Ce mouvement me parut évidemment prodigieux. »

Il serait facile d'apporter ici vingt autres témoignages écrits du même genre. Quel a pu être le nombre des personnes qui ont observé le prodige à ce moment de la journée? Nous répondrons avec Dominique Schiavello, huissier à Soriano et peintre : « L'église était pleine, et on voyait à chaque instant entrer et sortir des gens de divers pays, qui se trouvaient à Soriano ce jour-là à cause de la foire. Je suis persuadé qu'à certains moments l'assistance dépassait deux mille personnes. » L'église de Soriano est située près du champ de foire et de la grande rue de la ville, et elle compte plus de 450 mètres de superficie. Or, il est bien peu de familles qui n'aient alors été représentées devant la statue. On comprendra ainsi à quel nombre a

pu s'élever une foule pressée pendant deux heures et se renouvelant sans cesse.

De l'enquête, faite avec le plus grand soin par l'autorité ecclésiastique, il résulte : que la statue se mouvait sur sa base, pendant que celle-ci restait immobile ; que ce mouvement avait lieu en forme de croix ; qu'il n'était pas continu, n'avait pas toujours la même intensité, mais qu'il était très varié ; que la statue s'avançait d'un demi-mètre, avec une merveilleuse agilité ; qu'elle faisait des bonds, comme si elle eût voulu s'élancer de l'estrade ; qu'elle se tournait comme une personne vivante, le plus souvent vers *Notre-Dame du Rosaire;* qu'elle s'est élevée à la hauteur d'environ 15 centimètres ; que le mouvement s'étendait à tous les membres et spécialement aux pieds : « Comme je suis arpenteur, explique Joseph Luciano, j'ai pris soin d'observer le mouvement des pieds ; je puis affirmer qu'ils suivaient le mouvement du corps. J'ai observé cela très attentivement, et je puis l'attester sans ombre d'hésitation. »

Il est encore constaté que la main droite, qui est *sculptée et fermée*, s'est ouverte et s'est agitée en tournant sur elle-même ; que les mouvements de cette main, qui imitait les gestes d'un prédicateur, étaient les plus fréquents et les plus marqués ; que la main gauche s'est agitée aussi avec le lis et le livre qu'elle porte ; que la tête suivait les mouvements du corps, regardait le ciel en suppliant ou se tournait vers Notre-Dame du Rosaire ; que l'étoile et l'auréole qui entourent la tête du Saint battaient comme si l'on eût voulu les arracher ; qu'il en était de même du rosaire suspendu à la ceinture ; que le visage de saint Dominique changeait parfois de couleur, passant d'une pâleur extrême à un rouge très prononcé, exprimant successivement la sévérité, le calme, la confiance, l'indignation, la menace, la compassion ; que le visage était baigné de sueur ; que le front était ridé comme celui d'une personne vivante ; que les yeux regardaient dans tous les sens, spécialement le ciel ; que leur expression inspirait surtout la joie et la confiance ; qu'ils devenaient sévères en regardant le peuple ; qu'ils avaient une attitude semblable à celle d'un homme qui veut pleurer ; que les lèvres s'agitaient comme celles d'un orateur en train de prononcer un discours.

V. — Tel est le miracle opéré par saint Dominique à Soriano le 15 septembre 1870. Tous les témoins, parmi lesquels on comptait des hommes de toute condition, depuis les agents de l'administration

et les négociants jusqu'aux mendiants des environs de Soriano, ont d'abord éprouvé une grande terreur à ce spectacle. Le chancelier de la Préture résume les sentiments de la population en ces quelques mots : « Impressions de la grandeur de Dieu qui peut démontrer aux hommes son existence et se manifester quand il lui plaît. » Pas un des témoins interrogés qui n'ait éprouvé ce sentiment de crainte religieuse ; mais il était bientôt suivi d'une grande confiance, effet que les maîtres de la théologie mystique nous présentent comme le signe des apparitions divines.

Plusieurs grâces signalées furent aussi obtenues ce jour-là. Nous n'en mentionnerons qu'une.

Marie-Rose Ruffo veillait au chevet de son fils âgé de 10 ans et dangereusement malade. Entendant crier ; *au miracle* ! elle court à l'église et est bientôt suivie de son mari. L'enfant a le désir de voir aussi ; il se lève, vient à l'église, voit le prodige et revient à la maison *en voie de guérison*, selon les parents, *complètement guéri*, suivant ses propres paroles.

Des événements aussi extraordinaires excitèrent vivement, on le comprend, la confiance et la piété du peuple de Soriano. Quelques personnes influentes s'adressèrent au syndic de la ville, qui autorisa le soir même une procession solennelle d'actions de grâces, malgré les règlements de police qui l'interdisent en Italie dans l'après-midi. Plus des deux tiers de la ville et une foule innombrable d'étrangers prirent part au défilé. La statue de saint Dominique fut portée en triomphe ; mais on remarqua que le visage avait encore une grande pâleur et conservait un air menaçant. « Jamais de mémoire d'homme, écrit Don Bruno Ferrari, témoin de ce qui se passa en cette soirée, jamais aucune procession n'avait été célébrée à Soriano avec un si grand enthousiasme et de telles démonstrations de piété. »

Ces faits merveilleux furent portés immédiatement à la connaissance de l'Evêque de Mileto, la ville épiscopale, par des personnes venues au pèlerinage et à la foire de Soriano. Une enquête minutieuse et complète commença par les ordres de Sa Grandeur, Mgr Philippe Mincione, sous la direction du R. Père Rouard de Card, Provincial des Frères Prêcheurs et docteur en théologie. Il se présenta un si grand nombre de témoins qu'on ne put les entendre tous : on se contenta de l'attestation par serment de soixante et une personnes, des plus notables, qui avaient vu le prodige. Mais que de fois le délégué de Monseigneur (c'est lui-même qui le raconte), que de fois

pendant ses promenades autour de la ville de Soriano, n'a-t-il pas été arrêté par de pauvres femmes le suppliant de recevoir leurs dépositions ? Combien de fois n'a-t-il pas vu accourir à lui des gens du peuple, quittant leurs travaux pour raconter les faits dont ils avaient été témoins ? Combien de fois aussi n'a-t-il pas recueilli cette narration de la bouche des petits enfants qui reproduisaient, avec la mimique naïve de leur âge, tous les mouvements de la statue ? Le Père Rouard de Card ajoute que ces dépositions enfantines ont été d'un grand poids dans ses appréciations personnelles sur le miracle. « Comment, en effet, dit-il, récuser la vérité d'un témoignage présenté avec tant de naturel et cette grâce particulière de l'enfance, et comment ne pas répéter avec le prophète : *Vous avez tiré la louange de la bouche des petits enfants, pour confondre vos ennemis et anéantir leur vengeance.* »

Le 11 février 1871, l'Evêque de Mileto s'étant éclairé par tous les moyens en son pouvoir, sur la nature des faits arrivés à Soriano, les déclara solennellement « *miraculeux* ». Après avoir rappelé dans sa sentence les phases principales du miracle du 15 septembre, Sa Grandeur terminait ainsi :

« Le saint Nom de Dieu invoqué; « Nous déclarons que *tout est surnaturel et miraculeux dans les mouvements de la statue de saint Dominique*, remarqués le 15 septembre 1870, ainsi que nous venons de l'exposer. »

En apposant sa signature et son sceau au bas de cette sentence, l'Evêque de Mileto était visiblement ému, et cette émotion était partagée par la pieuse assistance, réunie dans la salle de réception du palais épiscopal. Tous, tombant à genoux, rendirent grâces à Dieu, et la même invocation se trouva sur toutes les lèvres : « Saint Dominique, priez pour nous ! »

VI. — Comme conclusion, on nous saura gré de placer ici la Lettre par laquelle le R^me^ Père Jandel, Maître général, instruisait les couvents de l'Ordre de ce fait miraculeux.

« Mon Très Révérend Père, nous souvenant des paroles de l'Esprit saint qui recommande de publier les œuvres de Dieu parce qu'elles lui rendent gloire (Tob. XII), nous désirions depuis le mois de septembre vous faire connaître un événement prodigieux, par lequel il a plu à Dieu d'illustrer encore une fois le sanctuaire de notre saint Patriarche Dominique à Soriano, en

Calabre. Mais en des faits de cette nature, il eût été imprudent de donner aussitôt créance à la voix publique, très souvent sujette à l'erreur. C'est pourquoi nous avons voulu différer de vous écrire jusqu'à ce que l'évêque du diocèse eût, sur notre demande, fait procéder à une enquête régulière. Cette enquête ayant eu lieu, Sa Grandeur nous en a envoyé les pièces authentiques par l'entremise du R. P. Provincial de Calabre et nous nous empressons de vous en communiquer le résultat.

« Tous, vous connaissez le sanctuaire de Soriano, dédié à notre Père saint Dominique et l'antique image, qui y attire, par sa merveilleuse origine et par les grâces continuelles qu'on y obtient, la vénération et le concours de la province, des contrées voisines et même des pays étrangers. Le 15 septembre, jour consacré dans l'Ordre à la *Commémoraison de la sainte Image*, se célèbre à Soriano avec la plus grande solennité : la fête se termine par une procession où l'on porte une statue du Saint, en bois, de grandeur naturelle. Or, cette année, à pareil jour, cette statue était exposée à la vénération publique, près du maître-autel, du côté gauche ; les cérémonies religieuses étant terminées un peu avant midi, trente personnes environ passaient devant elle. Tout à coup l'on vit la sainte statue s'animer, avancer, puis reculer, lever le bras droit, puis le laisser retomber. Pendant ces mouvements, son front se ridait, ses regards paraissaient tantôt sévères, menaçants, tantôt tristes, tantôt remplis de douceur et de respect, surtout quand ils se tournaient vers l'image de la Vierge du Rosaire. On eût cru voir, nous disent les témoins, *un prédicateur en chaire*.

« Il serait difficile de peindre l'émotion des assistants à ce spectacle : la crainte, l'étonnement se succédaient en eux ; ils étaient comme attérés. Aux premiers instants, ils n'osaient ajouter foi à leurs propres yeux. Mais bientôt se consultant, ils s'assurèrent par leur impression commune que ce n'était point une illusion mais une réalité. L'église aussitôt retentit des cris : « Saint Dominique ! Saint Dominique ! Miracle ! Miracle ! » Il leur était impossible de prononcer d'autres paroles.

« L'événement, comme il fallait s'y attendre, se répandit avec la rapidité de l'éclair. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, la population entière abandonna ses travaux et accourut en foule au sanctuaire. Deux mille personnes purent être témoins des mouvements prodigieux de la sainte statue : ils durèrent environ une heure et demie. Pendant tout ce temps, et les premiers spectateurs et ceux qui arrivaient toujours, multipliaient leurs prières, leurs larmes, leurs cris d'étonnement et leurs acclamations. Un aussi grand nombre de témoins, attestant d'une voix unanime le prodige, ôtait tout soupçon d'illusion ou de fraude. On voulut néanmoins enlever tout prétexte au doute et à l'incrédulité : le miracle n'en devint que plus évident et entièrement à l'abri des attaques.

« Pour satisfaire ceux qui redoutaient une illusion d'optique, on arracha les ornements de la guirlande entourant en forme d'arc, mais sans la tou-

cher, la statue vénérée : on dépouilla ensuite la table qui lui servait de piédestal, et ainsi s'évanouit toute supposition de supercherie. Les objections de moindre valeur, qui auraient pu se produire, tombent devant l'opinion commune des assistants. Aucune cause naturelle d'ailleurs, telle que le vent, très violent ce jour-là, ne pouvait communiquer un mouvement aussi accentué à une statue de bois fort pesante, tandis que les cierges ne s'éteignaient pas et que les objets légers restaient immobiles. Tout donnait ainsi plus de certitude au prodige. Aussi, quand il eut cessé, les pieux habitants de Soriano voulurent, dans leur reconnaissance, porter le soir en procession la statue miraculeuse. Telle était la coutume de nos Pères, gardiens du sanctuaire, avant les lamentables vicissitudes qui sont venues affliger l'Italie.

« Voilà, très Révérend Père, l'événement extraordinaire. Certifié déjà par des lettres privées d'une entière unanimité, il vient d'être confirmé par le révérend vicaire-forain de Soriano. Ce dignitaire en a fait, par l'ordre de l'Evêque de Mileto, une relation authentique, signée sous la foi du serment, par trente témoins oculaires, choisis parmi les personnes les plus éclairées et les plus honorables du pays. Il ajoute que beaucoup d'autres auraient de même attesté le miracle si la demande leur en avait été faite.

« Il ne nous appartient pas de scruter les jugements de Dieu : adorons-les humblement : ses décrets sont impénétrables : *Quis cognovit sensum Domini, aut quis consiliarius ejus fuit?...* « Mais nous savons que toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et vérité : *Universæ viæ Domini misericordia et veritas :* aussi les douloureuses conjonctures dans lesquelles ce prodige s'est accompli nous permettent de le regarder comme un avertissement d'en haut. Ne semble-t-il pas que Dieu ait voulu nous montrer par ce signe que les péchés du monde ont comblé le calice de sa colère, et nous animer à redoubler notre ferveur afin de désarmer sa justice ?

« Mais quelle que soit l'intention de Dieu dans cet événement de *famille*, enflammés d'un saint zèle, marchons en dignes fils sur les traces de notre saint Patriarche : implorons, par des prières assidues, la miséricorde de Dieu afin qu'il daigne apaiser sa colère et accorder des jours tranquilles à l'Eglise et à la société.

« Attendu la dispersion presque générale des Religieux, à cause des circonstances actuelles, nous n'avons pu, selon notre désir, envoyer cette lettre à chacun d'eux. Nous sommes persuadé, T. R. Père, que vous la leur ferez connaître. Dans cet espoir, nous vous bénissons, T. R. Père, vous et votre Province et nous nous recommandons aux prières de tous.

« Rome, couvent de Sainte-Marie-sur-Minerve, le 8 décembre 1870.

« Fr. A. Vincent Jandel,
« *Maître général des Frères Prêcheurs.* »

VII. — Mentionnons ici une épisode à la louange de saint Dominique de Soriano, au cours de la fameuse possession des Ursulines de Loudun. Tout le monde sait qu'au XVII^e^ siècle, par le fait, croit-on, d'un prêtre adonné à la sorcellerie, une fervente communauté de Religieuses se trouva, durant plusieurs années, sous l'empire d'une obsession diabolique.

« *Attestations des RR. PP. Jésuites et d'un Religieux Carme sur ce qui s'est passé à Loudun en 1636, à l'occasion de l'Image de saint Dominique de Soriano.*

« Puisque ce qui va à la gloire de Dieu ne doit pas être celé, il a été trouvé à propos de mettre par écrit ce qui est arrivé en cette ville de Loudun depuis mercredy dernier vingt et neuvième jour d'octobre de cette présente année mil six cent trente-six, au sujet d'une image en toile, qui est la copie de celle du Père saint Dominique, fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs, laquelle a été apportée du Ciel par Notre-Dame, accompagnée de sainte Marie-Madeleine, et de sainte Catherine la Martyre, comme en fait foy le livre imprimé pour cela en langue italienne, et depuis traduit en français. Le Révérend Père Dominique, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, du couvent de Chartres, a apporté cette copie de ladite figure de Suriane (Soriano) — qui est un village en Calabre, province du royaume de Naples, en Italie, — lequel étant arrivé en ces quartiers, auroit désiré de la porter à Loudun, et pour cet effet auroit eu pour l'y accompagner le Révérend Père Jean Faix, du couvent des Frères Prêcheurs de Poitiers. Ayant rencontré à leur arrivée dans l'église des Révérendes Mères Religieuses Ursulines dudit Loudun, un des Révérends Pères Exorcistes, ils lui ont déclaré qu'ils avaient un portrait miraculeux de leur Père saint Dominique. Ce qu'ayant oüy ledit Père Exorciste, il les a priez de lui faire voir dans la Sacristie, où étant, et l'ayant déplié, y est venue tout aussitôt une des Religieuses Ursulines, possédée, laquelle jetant l'œil dessus l'image dépliée, le diable a paru incontinent en son visage d'une figure épouvantable, criant et hurlant, ne pouvant en supporter la vue, et venant à l'église, y a continué les mêmes cris et hurlemens avec mines étranges. Les Pères Exorcistes voyant que cette figure épouvantoit les démons, firent venir les autres Religieuses possédées : et lors l'image fut attachée à la tapisserie proche du grand autel, où l'on exorcise la Révérende Mère Prieure, laquelle la voyant, a dit ou plutôt le démon : *Voilà le portrait d'un homme, qui en l'état de sa nature a été autant ardent à gagner des âmes à son Maître, que moy à les perdre.* Une autre Religieuse possédée, appelée Sœur Catherine, en fut effrayée, la regardant de loin : et lorsqu'on luy apporta, elle dit qu'elle ne craignait point cette figure ; mais le Père Exorciste l'ayant fait découvrir, et mettre devant ses yeux, elle commença à crier et à hurler, tirant la langue dehors fort grosse et noire, se jetant par terre : et enfin étant adjurée par les mérites de saint

Dominique de rendre à la figure de ce Saint l'honneur qui luy est dû, après plusieurs résistances et secousses de corps, elle se prosterna de tout son long, honorant par là cette figure, laquelle étant présentée à d'autres Religieuses possédées, leur a causé de très grandes frayeurs, jusques-là qu'une dit qu'elle était contente de révérer ladite figure, pourvu qu'on luy couvrît les yeux. Pour ce, disait-elle, qu'elle ne pouvait la regarder, à raison de la grande clarté qui y éclatait. Le Père Exorciste, voyant la peine qu'elle souffroit, voulut qu'elle la vénérât. Alors elle prit son mouchoir, et alla en grande furie couvrir toute la face de l'image.

Le Père Exorciste voyant cela luy commanda, par les mérites de saint Dominique, d'ôter le mouchoir, de l'honorer toute découverte : et lors après beaucoup de résistance, elle ôta le mouchoir, et tout aussitôt elle commença à crier et hurler, se sentant extrêmement tourmentée : et enfin elle fit l'adoration de dulie devant la figure du Saint : et étant interrogée qu'est-ce qu'il y avait aux yeux de cette image qui l'effrayait tant : — *C'est que nous nous sommes regardés nous-mêmes, et non pas Dieu : et ce Saint ne s'est jamais regardé soy-même, ains Dieu seul : et de plus il s'est servy de ses yeux comme s'il n'en eût point eu.* — Une autre Religieuse possédée, après que son démon fût adjuré de révérer et reconnaître l'image dudit Saint, que l'on posa devant le grand autel, y apporta les mêmes résistances que les autres ; mais enfin elle fut contrainte de l'honorer....

Le démon Uriel, qui possède Mademoiselle de Rassily, regardant l'image de saint Dominique, a dit : *Quand il n'aurait fait autre chose qu'instituer le Rosaire, il a beaucoup fait.* Montrée à une veuve qu'on exorcisait dans l'église du château : — *Je ne scay quel peintre l'a tirée : mais voilà bien son vray portrait.*

« Jean Doamlup, de la Compagnie de Jésus ; Antoine Resses, Exorciste de la Compagnie de Jésus.

« Pierre Thomas, de la même Compagnie, Exorciste ; Jean Bachelerie, de la même Compagnie, attestons ce que dessus. »

« Le Révérend Père Thomas de Saint-Charles, Religieux du dévot monastère de Notre-Dame de Recouvrance, exorcisant la Vigile de la Toussaint en son couvent des Révérends Pères Carmes de Loudun, sur les neuf heures du matin, Isabelle Blanchard, adjurant le démon qui la possède de reconnaître l'image du Père saint Dominique, qui luy fut présentée, il s'effraya en la voyant, et le Père luy demandant quelle était cette image, il dit que *c'était l'image de celuy qui en sa vie avait été humble, pur, chaste, fort zélé du salut des âmes.* Puis il se jeta aux pieds du Saint et les baisa.

« Je, Frère Pierre Thomas de Saint-Charles, Exorciste, atteste ce que dessus.

« Le dimanche, second jour de novembre 1636, le Révérend Père Alange, de la Compagnie de Jésus, exorcisant une Sœur, commanda au démon

d'honorer l'image de saint Dominique, qui luy fut présentée. Alors ce dernier dit : *Je ne scay pourquoi l'on me met devant les yeux ce miroir ; car je ne deviendray jamais semblable à luy.* Il s'agenouilla néanmoins après devant ladite image, et après plusieurs reprises, il joignit les mains, et dit : *Pour être saint, il faudrait avoir le nom de ce Saint, qui est Dominique ; car il faudrait tout dominer. N'est-il pas vray que s'il n'eût dominé toutes ses passions, etc. Si un homme ne se domine soy-même, il ne sera jamais saint. Il luy a fallu devenir grand pour devenir saint, et pour être bienheureux. Je suis bien marry d'être venu ce jour, car hier les saints se ruaient tous sur nous, et aujourd'huy je suis combattu par un seul.* Un autre démon regardant la même image, dit aux deux Religieux de Saint-Dominique présents : *Vous avez un Père qui possède de grands biens dans le ciel : si vous luy en demandez, il vous en fera part. Voilà ce que c'est de bailler sa volonté à Dieu.* Puis apostrophant le Saint. *La peine*, dit-il, *que nous t'avons donnée, est finie ; mais celle que tu nous donnes est infinie : Si nous luy avons fait faire quelque chute par terre, il nous en fait faire maintenant une à ses pieds qui est éternelle : Plus je voy ton portrait, plus je suis tourmenté, je ne voy guères de monde de ta robe, ni ne sens, qui ne me tourmente.*

« Je, Religieux de la Compagnie de Jésus, et Exorciste à Loudun, confesse ce que dessus être arrivé ce second de novembre 1636. François Alange.

« A Poitiers, ce 15 décembre 1636. »

Voilà quels furent les témoignages de respect que les démons furent contraints de rendre devant la copie de l'image de saint Dominique. Ils ont donné des marques plus éclatantes encore de leur terreur devant le tableau du Saint à Soriano. A sa présence, on les a vus prendre la fuite et laisser en liberté ceux qu'ils possédaient.

Certes, il faut en convenir, heureux le sort de ceux auxquels Dieu a donné pour Père un Saint si puissant sur la terre et dans les enfers, un Saint dont les vertus sont si éminentes, si conformes à celles du Saint des saints, source et consommation de toute justice. Après la grâce de leur appel au christianisme dans la foi catholique, ils ne doivent rien tant estimer que celle de leur vocation à un si saint Ordre. Ils doivent glorifier et remercier Dieu dans leur saint Patriarche, mais aussi louer le Saint, dont la fidélité a mérité tant de grâces célestes. Pénétré de ses grands mérites, continue le Père Charles de Saint-Vincent, je ne saurais m'empêcher de lui adresser ce cantique qu'un digne prêtre du Tiers-Ordre a composé à sa louange, et qu'il chante souvent sur le ton du *Te Deum*.

HYMNE A L'HONNEUR DE SAINT DOMINIQUE

Te Dominicum laudamus, te Domini Icon confitemur.
Te amabilem Patrem tuus Ordo veneratur.
Tibi omnes Angelici, tibi cœlestes, et veri Prædicatores.

Tibi cherubim Thomas et Seraphica Catharina humili voce proclamant.
Sancte, sancte, sancte Pater Dominice.
Pleni sunt cœli et terra odore sanctitatis tuæ.
Te gloriosus virorum apostolicorum chorus.
Te virginum sacrarum laudabilis numerus.
Te Rosarii et Martyrum ingens exercitus.
Te per orbem terrarum sancta agnoscit Ecclesia.
Patrem eximiæ pietatis.
Venerandum tuum magnum et fervidum zelum.
Sanctum quoque divinæ charitatis spiritum.
Tu Regis Christi lucerna.
Tu Patris sempiterni es nuntius.
Tu ad liberandum captivum ab infidelibus non horruisti fieri pauperem.
Tu, devicto mundo et dæmone, ostendisti credentibus Regna cælorum.
Tu in æternum Christum possides in gloria Patris.
Inter judicantes tu es sessurus.
Te ergo, quæsumus, tuis alumnis subveni, quos tantis laboribus in Christo adunasti.
Æterna fac, precibus tuis, cum sanctis in gloria numerari.
Salvum fac gregem tuum, Dominice, et benedic posteritati tuæ.
Et protege eos, et serva eos usque in æternum.
Per singulos dies invocamus te.
Et laudamus nomen Jesu in sæculum et in sæculum sæculi.
Dignare, Pater, die isto tuis meritis nos custodire.
Miserere, Pater, filiorum et ora pro eis.
Fiat spiritus tuus duplex super nos, quemadmodum promisisti.
In tuis precibus speravi, ne confundar in æternum.

Le V. Père THOMAS DE CHAVES,
l'apôtre des Sauvages du pays des Andes, dans l'Amérique (*)

(1657)

L'HISTORIEN qui nous a conservé la relation des faits apostoliques de ce grand missionnaire, ne nous a rien dit de précis sur le lieu de sa naissance. Il marque simplement qu'il était originaire du

(*) Melendez.

Pérou et qu'il fit profession dans la Province de Saint-Jean-Baptiste, ajoutant qu'il y vécut toujours dans la pratique de l'observance régulière et des vertus les plus nécessaires à un enfant de saint Dominique. C'est dire que le mépris du monde, le renoncement aux créatures, la sainte pauvreté, le zèle du salut des âmes, l'étude des sciences sacrées, la prédication faisaient ses plus chères délices et les occupations de son choix.

Il eut à administrer plusieurs paroisses en qualité de curé. Sa vie exemplaire, son zèle et sa douceur lui conciliaient tous les cœurs. Cependant le feu dont il se sentait dévoré pour la gloire de Dieu ne trouvait pas assez d'aliment dans les fonctions curiales. Il lui fallait autre chose : des pays plus reculés, des montagnes plus inaccessibles, en un mot des âmes ensevelies dans les ombres de la mort et n'attendant qu'un apôtre pour entrer dans la vraie lumière.

Le V. Père s'ouvrit de ses désirs à ses Supérieurs. Il leur soumit son projet de tenter l'évangélisation de l'une des plus vastes contrées de l'Amérique : la province des Andes, qui ne comptait pas moins de deux mille lieues d'étendue, et qu'aucun missionnaire jusqu'alors n'avait abordée. Les Supérieurs, connaissant sa sagesse et sa vertu, entrèrent dans ses vues, l'encouragèrent à une si haute entreprise et lui donnèrent pour compagnon le Frère Sébastien de Mena, Religieux convers qui se présenta de lui-même pour suivre le Père Thomas.

Celui-ci quitta donc tout pour courir à la conquête des âmes abandonnées. Il était alors bachelier et présenté au doctorat. Ses rares qualités pour l'école et pour la prédication lui eussent sans aucun doute assuré les premiers emplois dans sa Province. Mais que sont ces avantages temporels pour un Religieux affectionné uniquement à la gloire de Dieu et aux saintes obligations de son état ? Thomas de Chaves partit du bourg de Chupaca, dans la vallée de Xauxa, sans autre défense qu'une croix. Chemin faisant, il pouvait dire comme le prophète : « *Virga tua et baculus tuus ipsa me consolata sunt :* Votre houlette, votre bâton, Seigneur, voilà toute ma consolation. » Cette croix, en effet, fut sa force et son unique appui.

Après une marche de deux cents lieues, il arriva au pied des montagnes des Andes, qu'il traversa avec une vigueur et une agilité surhumaines.

Les sauvages de ces contrées, prévenus des violences employées par les Espagnols pour soumettre les indigènes, reçurent d'abord l'homme de Dieu avec une méfiance non déguisée : ils ne voyaient

en lui qu'un espion, arrivé dans ces parages pour reconnaître le pays et en faciliter l'accès à ses compatriotes. En vain le saint Religieux leur déclara-t-il qu'il venait à eux dans l'unique dessein de leur apporter la bonne nouvelle de l'Evangile et de leur faire prendre les seules armes de la foi pour combattre les démons ! Pour toute réponse, ces sauvages se saisissent de leur carquois et s'apprêtent à percer de leurs flèches ces audacieux étrangers. Dieu qui veillait sur eux les tira du danger. Les Indiens se contentèrent de les chasser de leurs terres avec menace de mort, très certaine cette fois, s'ils osaient y reparaître. Le Père Thomas, contraint de s'éloigner, abandonna donc ces malheureux, quitta leur pays selon le précepte du divin Maître, pour aller offrir à des cœurs mieux disposés la lumière et la paix évangéliques.

Il errait péniblement dans ces terres inconnues, sans autre consolation que celle de la charité qui le faisait agir et souffrir. Ses yeux versaient des larmes en abondance et ses pieds meurtris par les épines ruisselaient de sang. Longtemps il chemina ainsi à l'aventure, quand tout à coup il se retrouva en face de ces mêmes Indiens qui avaient voulu le tuer. Son premier mouvement fut celui de la frayeur ; puis, s'étant dominé par la considération de l'immortalité bienheureuse, il s'avança avec intrépidité au-devant des sauvages. Quelle ne fut pas sa surprise quand il les entendit lui dire : « qu'ils venaient le rappeler, parce que la nuit précédente, tandis que tous se trouvaient réunis au même lieu, une vénérable Dame, vêtue de blanc, d'une beauté ravissante, leur était apparue et leur avait commandé d'aller à la recherche du missionnaire, de l'écouter, sous peine d'encourir son indignation. »

L'homme de Dieu, au comble de la joie, entoura les Indiens de son affection paternelle, leur promit ses soins, retourna avec eux et commença à les catéchiser. Il prêcha ensuite avec tant d'onction que douze d'entre eux, des plus qualifiés, résolurent d'aller à Lima avec leur apôtre pour se présenter au vice-roi et promettre devant lui obéissance et fidélité au Roi catholique au nom de toute la province. Ils exécutèrent leur projet et, après une marche de quatre à cinq cents lieues, arrivèrent dans la capitale du Pérou avec leur saint conducteur. Le vice-roi les accueillit le plus paternellement possible et voulut même leur servir de parrain à la cérémonie de leur baptême. Toute la ville était dans l'admiration à la vue de ces hommes, auparavant si farouches, devenus soudain doux et traitables. Le Père Thomas les

conduisit dans toutes les églises de la ville, les fit assister aux fêtes religieuses et reprit ensuite avec eux le chemin de la montagne, où d'autres brebis attendaient les soins du bon Pasteur.

Après de tels débuts, qui n'eût osé espérer la plus abondante moisson ? Hélas ! il ne devait pas en être ainsi. L'homme ennemi, profitant de l'absence du Religieux, avait semé la zizanie dans son champ : malgré ses efforts, le courageux apôtre ne parvint pas à l'extirper. Tout ce qu'il put faire fut de s'employer auprès des enfants moribonds pour les régénérer dans les eaux du baptême. Quant aux adultes, connaissant leur inconstance, il se trouvait dans la stricte obligation de ne leur accorder la même grâce qu'à la dernière extrémité. Il se contentait de les entretenir dans de bons sentiments en attendant des jours meilleurs. Durant quatorze années, il resta dans ce triste milieu, vivant comme un Ange du ciel et versant des larmes continuelles pour la conversion de ces malheureux, toujours rebelles à l'action de la grâce.

II. — En 1654, le Père Thomas pénétra un peu plus avant dans l'intérieur du pays. Des choses merveilleuses lui arrivèrent : nous en citerons quelques-unes sur le témoignage du Père Melendez, lequel affirme les tenir de la bouche même du Frère Sébastien de Mena, compagnon du Père Thomas, ou les avoir copiées sur la relation écrite de la main du saint Religieux.

Etant donc entré dans la province de Moxos, Thomas de Chaves trouva le cacique gravement malade d'une plaie à l'estomac. Les entrailles de ce malheureux étaient découvertes et paraissaient à jour. L'entourage du cacique, composé de sacrificateurs des idoles, avait déclaré qu'il ne guérirait qu'en immolant un certain nombre d'enfants. Déjà les innocentes victimes étaient choisies pour être égorgées. Le missionnaire ne put s'empêcher de pleurer sur le malheur de ces enfants et sur l'aveuglement de ces âmes tyrannisées par le démon. Animé du zèle de la foi et plein de cette confiance que l'amour de Jésus-Christ inspire en semblable rencontre, il aborda le cacique et lui dit hardiment que l'action cruelle qu'il se proposait de faire, loin de le guérir, irriterait davantage la colère de Dieu et lui vaudrait une double mort; qu'on le trompait indignement en lui donnant un aussi abominable conseil; bref, que s'il consentait à abjurer l'idolâtrie et à se faire chrétien, il y avait tout lieu d'espérer qu'à cette condition il serait guéri. Le moribond goûta la proposition et accepta

le parti qu'on lui offrait, avec cette restriction toutefois qu'il serait guéri en présence du peuple avant de recevoir le baptême: « sans cela, dit-il, je perdrai toute autorité aux yeux de mes sujets, en changeant si facilement ma religion pour en embrasser une nouvelle, dont ils n'ont jamais entendu parler. »

Le Père Thomas passa trois jours dans le jeûne et la prière, suppliant la divine Majesté d'opérer ce miracle pour la manifestation de la foi chrétienne et la confusion du paganisme. Le matin du troisième jour, il célébra la Messe en plein air sous les yeux de deux mille Indiens, fit ensuite la bénédiction de l'eau, puis y trempa quelques linges qu'il appliqua lui-même devant tout le peuple sur la plaie du malade, en traçant sur cette plaie le signe de la croix. A l'instant même, cet homme fut délivré : et quand on leva le linge, le mal avait disparu sans laisser la moindre trace. Le cacique tint parole, et sa conversion fut suivie de celle de tous ses Indiens, lesquels se firent instruire par le Père et ses compagnons aidés de quelques chrétiens du Pérou qui vivaient dans ces contrées.

Le bruit de ce miracle arriva aux oreilles du grand cacique, regardé comme l'empereur de la vaste province des Andes. Depuis longtemps, sa femme était gisante, atteinte d'un mal très grave et désespérée des médecins. En apprenant les détails de la guérison dont nous venons de parler, le grand cacique envoya six cents hommes à la recherche du Père, en menaçant le cacique, son subordonné, s'il s'opposait au départ des Religieux, de le déposer à jamais de sa charge et d'envahir son territoire à main armée.

Malgré sa douleur de se séparer de son bienfaiteur insigne, le cacique de Moxos dut s'exécuter, et le Père Thomas se mit en route avec la nombreuse escorte chargée de le conduire. Après trente jours de marche dans la montagne et douze jours de navigation sur des rapides, le missionnaire rencontra de vastes plaines qu'il mit près d'un mois à franchir. Arrivé au terme de son voyage, il fut introduit devant le roi qui le reçut avec les plus grandes marques de respect et d'amitié. Il le fit manger à sa table, puis lui déclara qu'il l'avait fait venir pour guérir la reine, son épouse. Le Père Thomas répondit par interprète que jamais il n'avait exercé la médecine, ni guéri personne. « Ma fonction, dit-il, est de prêcher la loi de Dieu aux nations qui vivent dans l'erreur et qui rendent à des pierres, à des arbres, même au démon, l'honneur dû à Celui qui les a créés et qui veut les rendre infiniment heureux dans son paradis. — Je n'en-

tends rien à tout cela, répliqua le prince : nous en reparlerons plus tard; présentement, il s'agit de guérir la reine comme vous avez guéri le cacique de Moxos. »

Le Père répondit que Dieu, et non pas lui, avait opéré ce prodige pour montrer la vérité de la foi qu'il prêchait ; qu'il demanderait volontiers la santé de la reine dans les mêmes conditions ; mais que, quand bien même l'épouse du grand cacique ne guérirait pas, la religion chrétienne ne perdrait rien pour cela de sa certitude, Dieu n'étant point obligé de faire des miracles pour plaire à ses créatures.

Sur le désir du missionnaire, on lui bâtit une petite chapelle : lui-même y mit la main ; or en creusant, il trouva une plaque de cuivre sur laquelle était gravée l'image de Notre-Dame-du-Rosaire. Comment cette plaque était-elle arrivée en ce pays, à plus de six cents lieues du Pérou ? C'est ce qu'il ne put comprendre, tout en inclinant à penser que ses frères en Religion auraient pu aborder, bien avant lui, ces contrées perdues. Il adora les secrets de Dieu et se plut à voir dans ce fait une rencontre de bon augure pour le succès de l'entreprise.

La chapelle achevée, le V. Père y dressa un autel sur lequel il plaça l'image qu'il venait de découvrir, une autre de la même Reine du ciel qu'il avait apportée avec lui et un crucifix. Pendant trois jours il vaqua à une prière assidue, accompagnée d'un jeûne rigoureux. Le quatrième jour venu, il fit apporter la reine dans la chapelle et monta aussitôt à l'autel. A peine avait-il achevé l'introït, qu'il entendit la malade se plaindre en latin de ce que ce Père était venu la tourmenter dans ses terres. A ce signe, il comprit qu'elle était possédée. Se tournant vers elle, il lui ordonna au nom de Jésus-Christ de ne causer aucun trouble durant la Messe. Il put achever en paix l'auguste sacrifice ; puis, prenant l'étole, il se mit à lire les prières de l'exorcisme et délivra cette malheureuse. Mais le démon en se retirant la fit tomber dans d'horribles convulsions et la laissa comme morte.

A cette vue, le roi transporté de fureur, saisit son arme et leva le bras pour frapper le Religieux. « Calmez-vous, répondit le Père, sans montrer la moindre crainte devant le danger qui le menaçait, la reine n'est pas morte. » Et ce disant, il la prit par la main, et lui commanda de se lever et de déclarer publiquement ce qu'elle avait vu, ce qui lui était arrivé.

Elle se leva sur-le-champ et dit au roi : « La puissante Dame

dont vous voyez l'image sur cet autel m'a délivrée du démon qui me tourmentait depuis longtemps. Ce Père, ici présent, est venu par sa disposition premièrement dans la Province de Moxos, où il a guéri miraculeusement le cacique, et ensuite ici pour me guérir moi-même et me baptiser, car il n'y a de salut pour les hommes que dans la foi que l'on professe par le baptême. » Elle expliqua, chose merveilleuse, les principaux articles de notre sainte religion, ajoutant que c'était la même Dame qui les lui avait enseignés en lui marquant sa volonté expresse qu'elle embrassât le christianisme. Le saint Religieux, admirant les incompréhensibles secrets de la Providence pour le salut des hommes, crut ne devoir par différer le baptême à celle qui était préparée et instruite d'une manière si relevée et si extraordinaire. Il le lui administra, séance tenante, et aussitôt on la vit reprendre sa beauté et ses agréments naturels, dont le démon l'avait privée depuis longtemps.

Au comble du bonheur, le roi voulut ramener lui-même sa compagne dans ses appartements : mais la reine s'y refusa en disant qu'elle ne saurait plus vivre avec lui, s'il ne consentait à abjurer l'idolâtrie et à se faire chrétien. Le prince répondit qu'il n'hésiterait pas à combler ses désirs et qu'il allait obliger ses sujets à suivre son exemple. Comme preuve de ses dispositions, il envoya à tous ses caciques tributaires des courriers, avec ordre de se présenter à la cour sans retard.

Tous répondirent à l'appel et vinrent suivis d'une multitude innombrable de seigneurs. Il fallut dresser une sorte de camp pour les loger et les réunir. Ayant pris place au milieu d'eux, le grand chef raconta ce qui venait de se passer, déclara qu'il était décidé à embrasser la religion chrétienne, mais qu'il entendait que tous ses sujets en fissent autant.

A ce discours, les princes se mirent à conférer entre eux. L'un d'eux, prenant la parole : « Le changement de religion, dit-il, est chose grave : il importe de prévenir les inconvénients qui pourraient en résulter. Vous savez ce qu'on nous raconte des Indiens du Pérou : le bruit en est venu de bouche en bouche jusqu'à nos oreilles, bien que cet empire soit fort éloigné du nôtre. Cette célèbre monarchie, naguère encore si florissante, n'est plus : elle a disparu sans laisser la moindre trace. » Et partant de là, l'orateur montra le danger qui menaçait la province des Andes, une fois subordonnée aux étrangers et finalement aux rois d'Espagne. Il conclut par ces paroles significatives :

« Qu'on nous donne l'assurance que les compatriotes du missionnaire ne passeront pas jusqu'à nous pour nous dominer et je consens à tout avec les autres caciques. »

Il n'en fallut pas davantage pour arrêter l'élan donné. L'assemblée se dispersa : chacun des caciques regagna son district, et le Père Thomas se trouva seul en face du grand chef, qui se contenta de vagues promesses tout en laissant percer ses sentiments hostiles.

III. — Les détails qui précèdent sont extraits de la relation du Père Thomas; ceux qui vont suivre appartiennent à la déposition de son compagnon.

Frère Sébastien de Mena se promenait seul devant la grande croix qu'il avait plantée, tandis que le Père, retiré à la chapelle, récitait son Office, quand le roi, sortant de ses appartements, le rejoignit. « Combien y a-t-il de dieux, lui demanda-t-il en l'abordant. — Un seul, répondit le Frère. — Mais non, il y en a trois. — A la vérité, il y a trois personnes en Dieu, mais ces trois personnes ne sont qu'un seul Dieu, n'ayant qu'une même essence et une même divinité. »

Le roi contredit à cette réponse, en soutenant qu'il y avait trois Dieux : celui des Espagnols, celui des Indiens, et celui de son empire.

Nouvelle réplique du Frère, qui s'échauffa un peu dans la dispute comme son contradicteur.

Le Père Thomas, les entendant, sortit de la chapelle, et ayant fait sa révérence au Souverain, expliqua la matière de son mieux; et comme le prince prenait goût à l'entendre, il profita de l'occasion pour pousser plus loin ses instructions. Il parla donc avec force contre la fausseté des divinités qu'il adorait, et la malice de ses magiciens qui le circonvenaient pour l'empêcher de donner suite à sa promesse.

Le roi répliqua vivement : « Tu n'oserais pas tenir un pareil langage dans le temple de mes dieux ! — A vos dieux, répondit le Père, qui sont sans âme et sans sentiment, à vos prêtres qui ne sont que des hommes, aux démons qui vous trompent, je le dirai hardiment, car la vérité ne craint rien : pas un d'eux, ni même le monde entier ne pouvant me faire d'autre mal que celui que Dieu permettra ! — Allons au temple, ajouta le roi de plus en plus courroucé, et tu verras les lions en sortir pour te mettre en pièces ! »

Le Père Thomas et son compagnon ne se firent nullement prier;

ils se rendirent au temple, suivis d'une foule immense, accourue de toute part et sottement convaincue que des lions allaient réellement s'élancer du temple sur les deux étrangers, dès qu'ils en auraient franchi le seuil. Le missionnaire, avec cette sérénité de visage et cette sainte audace que le christianisme inspire, pénétra tranquillement dans l'enceinte sacrée. Puis se tournant vers le roi : « Vous voyez maintenant, ô Prince, dans quelle erreur vous avez vécu, en croyant les aberrations de vos prêtres, les ministres de Satan ! Où sont ces lions dont vous m'avez menacé? N'avez-vous pas la preuve sous vos yeux qu'il n'y a dans tous ces contes qu'une invention calculée, pour vous intimider et vous détourner du chemin du ciel que je vous montre et de la vérité que je vous prêche? Patientez un peu et vous allez voir que tout ce que vous adorez n'est que fausseté et tromperie. » A ces mots, le vénérable Religieux abat le grand rideau qui cachait le sanctuaire; monte sur l'autel, jette à terre les idoles et les brise sous les yeux des prêtres, du roi et du peuple, muets de stupeur devant un tel spectacle.

Mais bientôt le prince, honteux de sa défaite, ordonne aux soldats de son escorte de s'emparer de l'homme apostolique, de le traîner devant son palais et de le percer de flèches avec son compagnon.

Le Père se rendit avec joie sur le lieu du supplice, s'agenouilla devant la croix et offrit généreusement le sacrifice de sa vie. Dieu se contenta de sa bonne volonté : l'exécution, qui devait être imminente, fut ajournée. Tandis que le Père Thomas se retirait à la chapelle, son compagnon regagna la chambre contiguë qui leur servait d'habitation. Il y était à peine arrivé quand la reine se présenta, apportant secrètement quelques vivres. Le bon Frère courut aussitôt chercher son supérieur : mais celui-ci lui répondit : « Mon fils, ce n'est point le moment de donner des aliments à nos corps qui peut-être mourront demain : nourrissons nos âmes par l'oraison; demandons au Seigneur qu'il nous pardonne nos péchés et nous accorde la grâce de souffrir la mort pour la défense de la vérité et la conversion de ces infidèles. » Il voulut cependant que le Frère acceptât les mets avec action de grâces; pour lui, il passa le reste du jour et la nuit entière à savourer cette nourriture invisible dont parle le saint archange Raphaël : « *Cibo invisibili utor.* »

Le lendemain, grâce sans doute à l'intervention de la reine, le roi avait renoncé à tout projet de vengeance, et abordait le Père avec une grande affabilité. Profitant de ces heureuses dispositions, Thomas de

Chaves employa tout ce que sa sagesse et son zèle lui inspiraient pour le convertir. Il le pressait de mille manières, l'instruisait, lui rappelait sa parole donnée et priait sans cesse pour lui. Mais, ô jugements de Dieu, que vous êtes terribles ! Ce prince eut le cœur de Pharaon et persévéra dans son aveuglement jusqu'à la fin. Le saint missionnaire, après avoir inutilement consommé onze mois entiers auprès de lui, n'ayant plus de vin pour dire la messe, ni de farine pour faire des hosties, prit congé de la reine qu'il avait bien affermie dans la religion et même dans un haut degré de perfection. Il lui recommanda la persévérance à méditer assidûment la parole de Dieu ; puis s'excusant auprès du roi de ne pouvoir accepter ses présents, il se retira de ses Etats et regagna le Pérou. Il passa par la ville de Cochabamba et de là vint à celle de Chuquiabo, dite de la Paix. Là il demeura le reste de ses jours, menant une vie toute cachée en Dieu.

Il vaquait continuellement à l'oraison, et, pour n'être point détourné de ce doux exercice, ne franchit jamais le seuil de sa cellule que pour se rendre aux exercices communs. Il vécut plusieurs années dans les saintes pratiques de cette vie contemplative, soupirant sans cesse après la vue de son Dieu.

Il plut au souverain Maître d'accomplir les désirs de son serviteur. Mais, parce qu'il était comme mort deux fois par le martyre auquel il s'était disposé, Notre-Seigneur voulut qu'il quittât ce monde sans maladie, sans peine et sans douleur. Sa mort ne parut effectivement qu'un doux sommeil : et il sembla ne mourir que par les douces violences de l'amour. Il en connut le jour et l'heure. Aussitôt il se rendit auprès du Père Prieur, lui demanda sa bénédiction, « parce que, dit-il, demain j'ai un grand voyage à faire dans un pays où il n'y a ni froid, ni chaud, ni aucun mauvais air. » Le Supérieur, sans trop remarquer ces paroles, lui répondit que rien ne pressait pour partir en si grande hâte. Le P. Thomas répliqua qu'il fallait nécessairement qu'il fît ce voyage, ne pouvant pas le différer.

Le lendemain, levé de grand matin, il descendit pour dire la Messe : puis soudain, au moment de revêtir les ornements sacrés, il dit au servant : « Mon heure est venue : je ne célébrerai plus ici-bas. » Il regagna sa cellule. Le Prieur et les Religieux, informés de ce qui venait d'arriver, accoururent auprès de lui, et le trouvèrent agenouillé dans sa cellule. « Qu'est-ce donc, mon ami ? » lui dit le Prieur. — Rien, mon Père, si ce n'est que je meurs. — Voulez-vous recevoir

les sacrements? — Très volontiers, je les désire : mais, croyez-moi, vous n'avez plus le temps de me les administrer ; aidez-moi à bien mourir en implorant le secours de Dieu. » Et ce disant, le saint Religieux expira paisiblement, en invoquant d'une voix forte Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa divine Mère, entouré de ses Frères qui priaient avec lui et fondaient en larmes.

Adorons la profondeur impénétrable des jugements divins sur les enfants des hommes, et souvenons-nous de ces paroles de l'Apôtre : « *Deus cujus vult miseretur, et quem vult indurat :* Dieu a pitié de qui il veut, et laisse dans l'endurcissement qui bon lui semble. »

Sa main conduisit ce saint homme dans ces pays si reculés et lui fit opérer d'éclatants prodiges pour cette seule pauvre reine qui persévéra dans la grâce de son baptême : mais il abandonna le roi et ses sujets à leur aveuglement : de telle sorte, écrit notre auteur, qu'aucun prédicateur évangélique n'a encore pu, depuis ce temps-là, reprendre l'œuvre du Père Thomas de Chaves. Toutefois nous savons que le vénérable Religieux déclara en mourant que ce royaume serait un jour l'une des plus belles conquêtes du catholicisme. Fasse le Ciel que cela arrive, que ce vaste empire, incomparablement plus beau, plus riche, plus étendu que le Pérou, passe tout entier de la domination du Prince des ténèbres au joug suave et mille fois béni du Sauveur !

Le Père Thomas de Chaves, son premier apôtre, mourut vers l'année 1657.

LE MÊME JOUR

1483 — A Rome, le R^me^ Père SALVI CASSETA, XXXIII^e^ Maître général. Ce grand homme, originaire de Palerme en Sicile, reçut l'habit de l'Ordre dans le couvent de sa ville natale et l'honora toujours par l'éclat de ses vertus. En 1448, il fut appelé à prendre les grades à l'Université de Florence, et bientôt après il inaugurait ses cours publics avec le plus grand succès. Comme il joignait beaucoup d'érudition à une grande présence d'esprit, on redoutait dans les disputes de se mesurer avec lui : mais cette supériorité de talent ne le rendait ni moins modeste, ni moins affable à tous.

Obligé de remplir successivement l'office de prédicateur, de professeur, de supérieur dans différentes maisons, il se montra à la hauteur de ces différentes charges, par la manière dont il s'en acquitta. Nommé Procureur général de l'Ordre, il gagna l'affection de Pie II et la confiance de plusieurs cardinaux. Toutefois, écrit le Père Touron, il eut peut-être moins d'égard au mérite du R^me^ Père Martial Auribelli qu'aux désirs du Souverain Pontife, lorsque pour plaire à l'un il consentit à donner un successeur à l'autre, au Chapitre de Sienne, où il siégea parmi les Définiteurs. Deux ou trois ans après, Paul II ayant fait rétablir le supérieur déposé, Salvi Casseta perdit sa charge de Procureur général ; mais le même Pontife lui donna celle d'Inquisiteur général dans le royaume de Sicile. Il exerça ce laborieux office pendant dix ans, après quoi il fut nommé Maître du Sacré Palais par le Pape Sixte IV.

Sa conduite en Sicile avait toujours été irréprochable. Aimé des grands, respecté du peuple, il ne fit usage de son autorité que pour l'honneur de la religion. Il en fut ainsi dans son nouveau poste. Même dans ce double emploi il trouva l'occasion de rendre des services signalés à la ville de Rome. Avant la fin de l'année 1473, les vivres commencèrent à manquer. Les magistrats, le Pape lui-même craignaient une émeute. On en trouve la preuve dans une Lettre que le Souverain Pontife adressa le 21 janvier au vénérable Père. Celui-ci répondit aux vœux de Sa Sainteté en faisant transporter une grande quantité de grains de Sicile à Rome et ramena ainsi l'abondance dans la Ville éternelle. Maître du Sacré Palais, il travailla de toutes ses forces à faire refleurir les études, tournant tous ses efforts vers cet objet. Sa réputation de science attirait des savants qui venaient de fort loin pour recevoir de sa main leurs grades théologiques.

La confiance dont l'honorait le Saint Père croissait de jour en jour. La place de Général étant devenue vacante par la mort de Léonard Mansueti, Sixte IV manifesta hautement le plaisir que lui causerait l'élection du Maître du Sacré Palais, et le proposa lui-même au Chapitre de 1481. Les vocaux, qui connaissaient le mérite de l'excellent Religieux, concoururent d'une commune aspiration à ce choix, de telle sorte que l'élection ne se fit pas par la voie ordinaire du scrutin, mais par acclamation : chose qui ne s'était vue jusqu'alors dans aucun Chapitre général.

Le Vicaire de Jésus-Christ daigna témoigner sa satisfaction par un Bref ainsi conçu :

« A notre cher fils, Salvi Casseta, Maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, etc...

« Les fruits abondants que votre Ordre a produits, et qu'il produit tous les jours dans le champ de l'Eglise militante, et le zèle de la religion, l'éclat de la doctrine, la pureté de vie et tous les autres dons, dont le Seigneur des vertus vous a enrichi, méritent bien que nous ajoutions le sceau de notre approbation à tout ce qui peut contribuer à la gloire et à la prospérité d'un

Ordre que nous affectionnons particulièrement, afin qu'une plus grande autorité rende aussi plus stable ce qui a été fait avec sagesse. La place de Supérieur général de votre Ordre étant venue à vaquer par la mort de Léonard Mansueti de Pérouse, décédé dans cette ville de Rome, et tous ceux qui avaient droit de nommer un autre Supérieur s'étant assemblés, selon vos lois, dans le couvent de la Minerve, le Saint-Esprit les a d'abord unis dans les mêmes sentiments, afin que Vous, qui les gouverniez déjà comme notre Vicaire, fussiez par leurs suffrages leur chef et leur Général. Le décret de votre élection qu'on nous a présenté en fait foi ; et du jour que vous l'avez accepté, vous avez été mis dans la place que vous remplissez aujourd'hui. Mais, parce qu'il nous est revenu que quelques-uns semblaient douter de la validité de cette élection, s'appuyant sur ce qu'elle a été faite par acclamation, et non par la voie ordinaire du scrutin, ce qui pourrait dans la suite faire naître quelque difficulté : Nous avons jugé à propos de dissiper ce doute, pour votre tranquillité et celle de vos Frères. Etant donc bien instruit de tout ce qui s'est passé dans votre élection, Nous déclarons expressément que l'élection a été légitimement faite et qu'elle doit être approuvée et confirmée, ainsi que Nous l'approuvons et la confirmons par ces Présentes, n'étant porté à cela ni par vos sollicitations ni par la considération de personne qui nous ait parlé de votre part, mais par notre connaissance particulière et de notre propre mouvement (1)... »

A peine le nouveau Général était-il entré en fonction, que le Souverain Pontife l'envoya en Allemagne, en qualité de Légat *a latere*, auprès de l'empereur Frédéric III et des autres Princes pour démêler certains différends qui s'étaient élevés entre eux et le Saint-Siège, et les porter à prendre part à la croisade contre les Turcs. Les négociations heureusement terminées, selon les désirs du Saint-Père, le Maître Général profita de sa présence en Allemagne pour visiter ses maisons ; il soumit au Provincial de Saxe les couvents dits de la Congrégation réformée de Hollande, et, s'étant rendu à Cologne, assista à une translation des reliques du B. Albert le Grand, le 11 janvier 1482. De retour dans la Ville éternelle, tandis que les uns le félicitaient du succès de sa légation, et que les autres se flattaient de le voir bientôt agrégé au Sacré Collège, le Seigneur l'avertit par une courte maladie qu'il ne devait plus songer qu'au bonheur de l'éternité. La mort l'enleva le 15 septembre 1483, dans la soixante-dixième année de son âge. Il portait l'habit de Saint-Dominique depuis près de cinquante ans et l'avait reçu des mains du B. Pierre de Jérémie.

Il fut enterré à la Minerve, et l'épitaphe gravée sur sa tombe contient l'abrégé de sa vie.

Il composa une Vie de saint Vincent Ferrier, qui n'a point été imprimée, non plus que ses Lettres, remplies, assure-t-on, de lumière et d'onction.

(1) *Bullar. Ord.*, t. III, p. 603.

« Casseta, dit Léandre Albert, gouverna très peu de temps la famille dominicaine ; il avait conçu de grands desseins qui auraient fort illustré son Ordre ; mais un flambeau éteint ne jette plus de clarté. » — (*Leand. Alberti, et alii auth. prob.*).

1484 — En Galicie, on conserve la mémoire du dévot Frère FÉLIX FRANCHIOTE. C'était dans le siècle un chrétien de grande vertu. L'an 1465, il obtint du Pape Paul II l'autorisation d'unir une église qui dépendait de Saint-Jean de Latran à ses biens qu'il donnait pour fonder un couvent destiné au service des malades. Il abandonna ensuite cette maison à l'Ordre et prit l'habit de Frère convers. Il est à présumer que ce bon Religieux, après s'être offert sans réserve et de si grand cœur à Dieu, aura reçu en cette vie la paix qu'apporte la pratique soutenue de la vertu et qui est le centuple de l'Evangile, et dans l'autre, la récompense éternelle. — (*Lopez.*)

1538 — A Saint-Gaudens, de l'ancien diocèse de Cominge, en Gascogne, l'Ill^me^ Père JEAN DE RIPARIA, évêque de Gallipoli, en Roumélie, sous la métropole d'Héraclée. En un temps malheureux de relâchement, ce vénérable Religieux, profès du couvent de Saint-Gaudens, s'était distingué par l'exactitude de son observance régulière, sa science dans les chaires théologiques, son zèle pour la prédication et sa ferveur dans les bonnes œuvres.

Les mérites de l'homme de Dieu le placèrent sans doute en très haute estime auprès du Saint-Siège et de la cour de France, pour lui valoir le caractère épiscopal. On ne sait rien de sa vie d'évêque. Les seuls détails concernant Jean de Riparia se rapportent à sa carrière religieuse. Il fut Prieur de Saint-Gaudens et de quelques autres maisons de la Province, puis Provincial. Il mourut le 15 septembre 1538. — (*Ex mss. conv. S.-Gaud.*)

1610-1659 — Au couvent de Soriano moururent en odeur de sainteté, de 1610 à 1659, époque du tremblement de terre qui renversa le couvent et l'église, plusieurs Religieux dont les noms suivent. Premièrement le V. Père DENIS DE LA PLACANICA. Il était doué d'une simplicité vraiment évangélique : il avait à cœur le bien commun de la religion et l'observance régulière. Il développa l'un et l'autre par ses exemples et par ses paroles dans plusieurs couvents de la Province, qu'il gouverna comme Prieur, surtout à Soriano, où il était considéré comme un Saint. Il prédit au marquis d'Arena qu'il aurait, par l'intercession de saint Dominique, un fils qui porterait le nom du grand Patriarche. On tient qu'il est mort avec l'innocence baptismale et le précieux trésor de sa virginité.

Le Père JEAN-BAPTISTE GUZZARI, qui vivait en même temps, n'a pas moins illustré cette maison par les vertus éminentes qu'il a pratiquées. On dit qu'afin de vivre dans l'observance la plus rigoureuse, il n'est jamais sorti de son couvent de Soriano. Il y exerçait l'humilité dans un degré

héroïque, s'appliquant aux actions les plus viles jusqu'à balayer les chambres des Frères convers infirmes, sans permettre qu'aucun autre y mît la main. Assidu au chœur en tout temps, appliqué à l'oraison mentale durant une grande partie du jour et de la nuit, jeûnant sans relâche, souvent même au pain et à l'eau, se disciplinant toutes les nuits jusqu'à perdre haleine, ne dormant que sur la terre nue, il ne laissait pas de vaquer aux fonctions apostoliques de l'Ordre. Le démon lui apparut dans sa dernière maladie et chercha à lui arracher son Rosaire : mais la Sainte Vierge qu'il avait tant honorée par ses prédications sur le Rosaire, prit visiblement sa défense: l'ennemi n'eut rien à reprocher à ce saint homme dont il n'eût fait pénitence et une pénitence très rigoureuse, qui lui ouvrit le ciel.

Le Père FRANÇOIS DU LUNGRO est le troisième en rang, mais des premiers en mérite dans cette sainte maison. Sa belle intelligence et son application à l'étude le rendirent très capable pour l'enseignement. Sa modestie, son humilité, son assiduité à la prière, de même que ses grandes mortifications le conservèrent pur et chaste jusqu'à la mort. Il jeûnait souvent au pain et à l'eau et donnait aux pauvres ce qu'on lui servait. Il se disciplinait jusqu'au sang. Il se méprisait jusqu'à n'avoir jamais voulu accepter d'autre cellule que celle des Frères convers et ne manquait aucun jour d'assister aux Offices du chœur, bien qu'il fût sacristain majeur. Il était distingué d'esprit et de corps, toujours affable et honoré comme un Saint, quoiqu'il s'estimât le plus grand pécheur de la terre. Ayant eu révélation de sa fin prochaine, il fit sa confession générale et mourut peu après, emportant dans la tombe son innocence baptismale.

JEAN DE GAËTE, le quatrième, ne mérite pas moins que les autres d'avoir place dans cette notice. Il était de la Province du royaume de Naples Le R^me^ Père Ridolfi, Général de l'Ordre, le députa à Soriano, pour y exercer. l'emploi laborieux et important de Maître des novices. Il a toujours vécu dans cette maison avec une régularité ponctuelle et intérieure. Tout dévoué à ses chers novices pour leur donner une bonne éducation religieuse, il ne les quittait jamais de vue, vivant enfermé dans le noviciat avec ses chers enfants et n'en sortant qu'avec eux. Il les instruisait et les corrigeait en vrai père, c'est-à-dire avec un cœur plein d'amour. Il enseignait la philosophie aux profès, sans néanmoins se dispenser d'aucun exercice de communauté, d'aucun Office du chœur, ni même des trois heures d'oraison qu'il faisait chaque jour, avec une dévotion et une ferveur d'esprit qui lui valurent plus d'une fois d'entrer en extase. Il secourait ses novices dans leurs infirmités spirituelles et corporelles avec une charité sans égale. On le considérait comme un Ange revêtu d'un corps humain. Il prédit l'heure de sa mort, et étant à l'agonie, il chanta à haute voix le verset : *Asperges me, Domine* ; puis demanda l'aspersion, et bénit ses novices, qui fondaient en larmes autour de

son lit. Dès qui eut ainsi béni ses enfants, il expira pour aller louer dans le ciel Celui qui l'avait prévenu ici-bas de tant de bénédictions. Sa mémoire est restée très précieuse dans toute la région.

Le couvent de Soriano s'étant conservé dans l'observance la plus étroite, plusieurs Religieux, soucieux de leur salut, s'y retirèrent. Le P. SANCTES DE MONTANO sacrifia les honneurs et les charges qu'il portait si dignement dans sa Province de Lombardie, pour vivre en meilleur Religieux à Soriano. Il prêchait à peu près chaque jour dans notre église avec une ferveur qui pénétrait les cœurs. Il entrait au saint tribunal, conduit par la charité et le désir de faire un grand bien aux âmes. Il célébrait la Messe avec une dévotion sensible, comparable à celle de saint Philippe de Néri. Il ne pouvait parler de Notre-Seigneur Jésus-Christ sans que les larmes ne lui vinssent aux yeux. Enfin, il échangea cette vie pour une meilleure vers le milieu du dix-septième siècle. Citons encore deux Frères convers bien méritants. Le premier, nommé COSME DE LA TOUR DE SPATOLA était pharmacien et très honorablement établi dans le monde, quand il abandonna ces avantages pour entrer dans le couvent de Soriano. Il y porta l'habit de Tertiaire durant plusieurs années, et montra tant d'humilité, de ferveur et de religion sous ces livrées que les Pères lui donnèrent ensuite le vêtement de Frère convers et le chargèrent de la pharmacie du couvent. Il remplit cet office laborieux avec non moins de charité, de soins, de vigilance pour les malades que d'édification et de respect pour tous les Religieux. Il fut lui-même longtemps infirme et mourut dans la paix du Seigneur en couvrant de baisers son crucifix,

Le second, nommé GRÉGOIRE DE GEMILLIANO, se sanctifia par l'obéissance et le soin qu'il avait de plaire à Dieu dans les emplois qui lui furent confiés, notamment dans celui de sacristain, auquel il fut appliqué plusieurs années. Il s'occupait de la sacristie avec une diligence et un esprit intérieur qui le faisaient chérir de Dieu et des hommes. On le voyait toujours d'une modestie affable à tout le monde, plein de charité pour les pauvres, dur à lui-même, jeûnant sans relâche et s'infligeant de sanglantes disciplines toutes les nuits. On se recommandait à ses prières comme à celles d'un Saint, car on l'estimait grandement, à cause de sa vertu, de son esprit d'humilité, de modestie et de mortification. Une paralysie, qui lui tomba sur la langue, le priva longtemps du moyen de parler ou de se faire aisément comprendre. Il supporta cette infirmité avec une patience héroïque et sut même s'en servir pour s'entretenir assidûment avec Dieu. Il mourut vers l'année 1660, — (*Ex Chronic. Conv. Suriani.*)

1647 — Parmi les martyrs dominicains d'Irlande, on en rencontre peu qui aient versé leur sang d'une façon plus glorieuse que le Père RICHARD BARRY, Prédicateur général et Prieur du couvent de son Ordre à Cashel, couvent connu sous le nom d'abbaye de Saint-Dominique. Ce titre de Prédi-

cateur général nous fait assez connaître quels furent la science et le zèle du saint Religieux, et comment, selon la parole de l'Ecriture, il enseigna à un grand nombre la voie de la justice avant de mériter la couronne du martyre par la patience avec laquelle il supporta les plus cruels tourments.

Quand la ville de Cashel, en 1647, ouvrit ses portes à Murroug O'Brien (Lord Inchiquin), les habitants, parmi lesquels se trouvaient une quarantaine d'ecclésiastiques, cherchèrent un refuge dans la cathédrale. C'est à peine si, pour défendre le rocher sur lequel se dressait cette église, on comptait trois cents hommes capables de porter les armes, tandis que les forces d'Inchiquin se montaient à 7.000 combattants. Mais comme ce rocher passait, et non sans raison, pour inexpugnable, ceux qui y demandaient un abri espéraient sauver le temple de la profanation et en même temps disputer chèrement leur vie à leur implacable ennemi. Après une lutte des plus vives, Inchiquin offrit une capitulation aux termes de laquelle la garnison serait autorisée à quitter la place, drapeau en tête, tambours battant et avec tous les honneurs de la guerre, à la seule condition que les prêtres et le peuple resteraient en son pouvoir. On doit dire à leur louange que les trois cents braves soldats repoussèrent ces offres avec indignation.

La lutte recommença, inégale, terrible. En même temps qu'à coups de canon, Inchiquin ouvrait une brèche dans les murs de la cathédrale, il faisait mettre le feu à l'édifice et brûler vifs ceux qui s'y étaient réfugiés. Une fois la brèche rendue praticable, après une résistance héroïque, le rocher fut escaladé et la cathédrale prise d'assaut. D'après Dominique du Rosaire, huit cents soldats de l'armée protestante avaient été tués ou blessés ; Rinuccini dit au contraire que les pertes furent égales des deux côtés ; d'après un autre auteur contemporain, les catholiques perdirent trois cents hommes et Inchiquin six cents. Des quarante prêtres, le Père Barry fut le seul qui survécut au désastre.

Frappé de son grand air et de sa haute stature, le capitaine qui entra le premier dans la cathédrale lui offrit la vie sauve s'il consentait à quitter son habit, « ses insignes », comme disait le puritain.

— « Jamais, répondit fièrement le Père Barry : mon habit, c'est mon drapeau ; il me rappelle la Passion et la mort de notre Sauveur : il est le signe de mon Ordre. Je l'ai porté depuis ma jeunesse et je mourrai en le portant. »

Le capitaine lui représente le sort qui l'attend s'il résiste à ses ordres, et essaie, mais vainement, d'ébranler sa constance : « Les souffrances seront les bienvenues, réplique le saint Religieux, et mourir m'est un gain. » Immédiatement saisi par les soldats, il est frappé, couvert de crachats, attaché et brûlé à petit feu. Les pieds et les jambes du martyr se consument peu à peu ; et ces atroces souffrances ne durent guère moins de deux heures. Alors seulement on acheva la victime en lui plongeant une épée dans le cœur.

Quand, après un pillage de trois jours, l'armée d'Inchiquin eut quitté Cashel, une tertiaire dominicaine se mit à la recherche des restes mutilés du

Père Barry. Les ayant retrouvés, elle en donna avis au Vicaire général de Cashel, qui invita les prêtres et les fidèles à accompagner l'inhumation du saint Religieux.

Avant de l'ensevelir, on fit la reconnaissance officielle du corps du martyr. Henri O'Cuillenan, notaire apostolique, affirme qu'il vit alors, ainsi que tous les assistants, couler un sang vermeil des blessures du Père Barry, bien qu'il se fût écoulé quatre jours depuis sa mort.

Les restes de l'héroïque Prieur furent portés processionnellement à l'église des Dominicains et, après un *Te Deum* d'actions de grâces, pieusement ensevelis dans le cloître. Son martyre eut lieu le 15 septembre 1647, jour de la fête de l'image miraculeuse de saint Dominique à Soriano.

Des quarante-trois églises que possédait notre Ordre, en Irlande, celle de Cashel était certainement la plus belle. Aujourd'hui, le transept est devenu un cimetière, et plusieurs arbres ont grandi au milieu des tombes. En traversant le chœur et la grande cour centrale, on pénètre dans le cloître qui, dans tous les monastères dominicains, sert de lieu de sépulture. Là se voit encore la tombe du saint martyr.

Sous un magnifique tilleul reposent ses restes mortels qui sont, depuis des siècles, un objet de vénération pour les catholiques irlandais. Tant que dura la persécution protestante, une humble chapelle, couverte de chaume, adossée aux murailles en ruines du prieuré dominicain, servit d'église aux catholiques. On voit encore des vestiges de cette construction à côté de l'arbre qui abrite la tombe du martyr.

Il y a une centaine d'années, ce monument disparut : et le cloître des Frères Prêcheurs fut transformé en jardin. Le propriétaire actuel a, dans ces derniers temps, fait pratiquer des fouilles à une profondeur de trois pieds auteur des racines du tilleul, sans découvrir aucune trace de sépulture. Mais l'auteur de l'ouvrage « Cashel des Rois » qui, en matière d'antiquités locales, jouit à juste titre d'une grande autorité, dit que par suite de l'exhaussement du sol, le Père Barry doit reposer à une profondeur d'au moins six pieds. — (*Ex Act. Cap.* 1650 *et ex Relat. Hybern.* — *L'Année Dominicaine 1889.*)

1651 — Le V. Père ÆNEAS-AMBROISE O'CAHIL souffrit pour la foi vers la même époque. Il avait fait ses études au couvent du *Corpo Santo*, à Lisbonne, un des trois collèges fondés à l'étranger pour servir de maisons d'études aux jeunes novices dominicains de la Province d'Irlande. Les deux autres établissements du même genre étaient Saint-Clément de Rome et Sainte-Croix de Louvain.

Le Père Ambroise O'Cahil remplissait à Lisbonne la charge de sacristain avec ce zèle et cet amour envers l'adorable Sacrement, qui sont de tradidition dans l'Ordre, lorsqu'il fut envoyé dans sa patrie, au couvent de Saint-Marie à Cork, où il devint un ardent missionnaire et un prédicateur de grand talent. Fait prisonnier aux environs de Cork par un détachement de cavaliers

puritains et reconnu comme Religieux, il fut immédiatement massacré. Les soldats s'acharnèrent sur le corps de leur victime, qu'ils dépecèrent littéralement ; ses membres déchirés furent abandonnés dans les champs pour servir de pâture aux oiseaux de proie, 1651. — (Acta Cap. Gen., 1656 ; — *L'Année Dominicaine, 1889.*)

1665 — A Saragosse, au couvent de Saint-Dominique, le V. Père THOMAS DE VALGORNERA, profès du couvent de Barcelone, recommandable par sa doctrine et sa piété, et regardé comme l'un des plus grands théologiens de son temps. Quand la Catalogne, détachée de l'Espagne, passa sous la domination du roi de France, le V. Père fut donné comme Vicaire général aux maisons de l'Ordre de cette principauté (1642).

Thomas de Valgornera recherchait par goût la retraite et l'obscurité religieuse. Il resta près de vingt ans enfermé, pour ainsi dire, dans sa cellule, ne s'occupant qu'à la contemplation et à la lecture des Œuvres du Docteur angélique. Il devint un excellent théologien dans la mystique chrétienne, comme le prouve un grand ouvrage publié par lui sur cette matière, sous ce titre : « *Mystica theologia divi Thomæ.* » On possède aussi du docte religieux un autre travail sur le Rosaire de la Bienheureuse Vierge Marie. Elu deux fois Provincial d'Aragon, il refusa l'honneur et la charge : mais la troisième fois, il dut se soumettre par obéissance et prendre en main la direction des couvents de la Catalogne. Il mourut le 15 septembre 1665, à l'âge de soixante dix ans. — (Echard.)

1678 — A Toulouse, le V. Père PIERRE FORCADA, profès du couvent de cette ville. Le zèle dont il était dévoré lui fit sacrifier son repos et les emplois honorables que son mérite et ses talents devaient lui procurer, et, poussé par le seul motif du salut des âmes, il s'en alla dans les Antilles françaises. Il s'y dévoua sans réserve à la conversion des infidèles, y fonda plusieurs églises, baptisa un grand nombre de nègres et de sauvages, et fit tant que la Congrégation de la Propagande l'institua, en 1667, préfet apostolique de nos missions de la Guadeloupe et des îles d'alentour. Cette nouvelle dignité donna plus d'élan encore à ses travaux. Après s'être consumé de fatigues et de labeurs pour cultiver dans ces pays la vigne du Seigneur, il revint en France et se prépara religieusement à paraître devant Dieu. Il vit la mort arriver avec joie et emporta dans l'éternité une abondante moisson de fruits de grâces.

Ce V. Père eut pour successeur durant vingt ans, le R. Père Raymond de Carbonnières, auquel succéda le Père Gabriel Caumels de Toulouse, mort dans cette charge comme il avait vécu depuis son entrée en Religion, c'est-à-dire d'une manière très édifiante et avec tous les signes de la prédestination.

Le Père Pierre-Paul, du couvent de Saint-Maximin, dont la réputation s'est

répandue tant en France qu'en Amérique, le remplaça et eut à son tour, pour successeur, le Père Pierre de la Fraîche, profès de Carcassonne, mort la seconde année de son office, laissant après lui un grand exemple de zèle et de ferveur. Depuis, le Père Jean-Ignace Cabasson fut nommé Vicaire général de toute la mission, érigée en Congrégation, sous le vocable du Saint Nom de Jésus.

Nous renvoyons à l'*Appendice* la lettre du R^me^ Père Antonin Cloche, exhortant les Religieux de l'Ordre à partir pour ces missions lointaines. — (*Fontana.*)

1687 — A Paris, au couvent de l'Annonciation, le V. Père LOUIS LE BRETON a donné l'exemple d'une parfaite observance régulière et d'un grand esprit d'oraison. Il avait pris l'habit et fait profession à ce même couvent. Il en fut Supérieur, ainsi que de toute la Province, qui ne formait alors qu'une Congrégation. Il exerça longtemps l'office laborieux de Maître des novices : les sujets formés par ses soins devinrent dans la suite la gloire de la religion et ont maintenu le couvent dans une régularité très édifiante. Le V. Père se montrait d'une rigidité inflexible pour conserver le bien spirituel de la Province et en éloigner les moindres relâchements. La haute réputation que lui avait acquise son mérite reconnu, lui attirait les personnes les plus élevées en perfection, désireuses de se placer sous sa conduite pour être dirigées dans les voies du salut par ses conseils : car Dieu lui avait communiqué un admirable discernement des esprits. Plusieurs ont affirmé qu'au premier mot il allait droit au but, et découvrait dans les consciences ce qu'on se cachait à soi-même. Une personne m'a écrit — dit à ce sujet le Père Charles de Saint-Vincent — que se trouvant un jour dans une terrible angoisse, elle s'en alla répandre son cœur et ses larmes aux pieds de la Sainte Vierge, la suppliant de lui envoyer quelque consolation.

Cette Mère de miséricorde, touchée de sa peine, fit connaître au Père Le Breton, par une inspiration vive et pressante, que l'âme de cette personne qu'il conduisait était dans l'amertume. Il vint, pénétré de cette pensée, pour tâcher de la remettre. Quand elle le vit, elle lui demanda ce qui l'amenait. Il lui fit entendre que c'était la connaissance qu'il avait eue de sa peine. Alors elle lui ouvrit son cœur et éprouva qu'il avait reçu autant de grâces pour calmer les esprits que de lumières pour distinguer ceux qui étaient dans le trouble.

Ce grand Religieux était véritablement un homme d'oraison. Tous les vendredis il y consacrait trois heures de suite. Les autres jours de la semaine, il prolongeait d'une demi-heure le temps affecté à la méditation de la communauté. Chaque nuit, il faisait des stations aux différentes chapelles de l'église, et arrivé le premier au chœur, il n'en sortait que le dernier. Convaincu des grands fruits que les Religieux recueillent par les retraites de dix jours, il ne manquait aucune année de vaquer à ces exercices. Il

y prenait des résolutions solides pour régler de plus en plus ses actions sur les vérités de l'Evangile et les maximes des Saints. Il m'est venu en main, dit le Père Charles de Saint-Vincent, quelques fragments de ce qu'il avait écrit sur ce sujet durant ses retraites. J'y ai remarqué un détachement général des créatures, un abandon total de sa volonté à celle de Dieu, des promesses généreuses de ne chercher que Dieu seul, de se mortifier en tout, de garder la plus ponctuelle observance de nos Constitutions, de jeûner au pain et à l'eau toutes les vigiles des fêtes de la Vierge et de précepte, de porter la haire le lundi, la chaîne de fer les mercredis et vendredis, de prendre la discipline les mardis et jeudis et enfin de visiter les pauvres tous les samedis. Par ces exercices de mortification, ce fervent Religieux se tenait toujours prêt, comme un bon serviteur, à recevoir son divin Maître et à lui ouvrir dès qu'il frapperait à la porte. Il mourut dans une présence d'esprit et une tranquillité d'âme admirables, après avoir récité avec une piété angélique tout son Office du jour. — *(Ex fid. Relat.)*

1696 — A Amiens décéda dans la paix du Seigneur le V. Père JOSEPH TALIER. Il descendait d'une illustre famille d'Irlande. Son grand-père, premier magistrat de la capitale du royaume, eut l'honneur de mourir dans les fers pour la défense de la foi catholique. Son oncle, prêtre de l'Oratoire, le fit venir en France et prit grand soin de son éducation. Dieu lui donna la grâce de la vocation à notre Ordre, grâce qu'il estima tant et conserva si bien qu'il ne se relâcha jamais de sa ferveur du noviciat. Loin de là, il travailla à l'augmenter par des exercices continuels de piété et de religion. On eût dit qu'il avait pris à tâche de réparer à lui seul les impiétés et les sacrilèges de ses compatriotes, tant il témoignait de piété, de respect et de vénération pour les Saints, leurs statues et leurs images, et surtout pour Notre-Seigneur caché sous les espèces sacramentelles.

Le feu sacré du divin amour éclatait dans ses prédications et portait son fruit partout où il annonçait la sainte parole. Il prêcha presque toutes les années de sa vie des stations d'Avent et de Carême, et sa mémoire demeura en bénédiction dans tous les lieux, villes et villages où il parut. Sa vie, tout apostolique, pouvait servir d'exemple aux Religieux les plus observants. Sa modestie, son attention à la présence de Dieu ravissaient les personnes du dehors : sa piété à l'Office et aux exercices de l'oraison édifiaient profondément ses Frères et lui obtinrent du Ciel une sainte persévérance jusqu'à la mort. Il aima mieux se laisser consumer durant plusieurs heures par les ardeurs d'une fièvre brûlante que de se désaltérer, afin de n'être point privé de recevoir la sainte communion, le dernier jour de sa vie ; car on lui avait déjà administré le saint Viatique. Il mourut âgé de 85 ans, encore plus chargé de mérites que d'années. Les séculiers, écrit l'auteur que nous suivons, viennent en pèlerinage à son tombeau.

Cette même communauté d'Amiens avait eu la consolation, trois ans

auparavant, de voir, en la personne du Père FRANÇOIS VASSEUR, la mort la plus édifiante qu'on puisse lire dans les chroniques. Ce bon Religieux avait été conduit par la voie des croix et des peines intérieures. Tout l'embarrassait. Il ne pouvait se résoudre à prendre les ordres sacrés : il fallut pour l'y contraindre employer le précepte formel; encore moins se serait-il mis à confesser dans l'église. Il n'ouvrait jamais les yeux là où il y avait des femmes, quelque nécessité qu'il y eût d'ailleurs. Toujours dans les appréhensions d'une vive terreur, il pouvait prendre pour devise ces paroles de David : *In me transierunt iræ tuæ et terrores tui conturbaverunt me.* Mais il fut affranchi de ces frayeurs, le jour de sa mort, d'une manière à ne pas laisser le doute que ce ne fût de la main de Dien; car, bien qu'on n'aperçût pas en lui les indices d'une fin prochaine, il pria son Supérieur de lui apporter le saint Viatique à l'infirmerie, et cela avec une tranquillité et une insistance qui ne permettaient pas de refus. Sur son désir, on lui administra ensuite l'Extrême-Onction et on lui fit à la même heure les prières de la recommandation. Il répondit d'un ton ferme aux litanies et aux oraisons, et quand on fut à la dernière, il répéta deux fois : *Amen, Amen,* et expira au même moment. Sa mort arriva dans le mois de septembre de l'année 1696. — (*Ex relat. app. Conv.*)

1647 — En Irlande, MARGUERITE DE CASHEL, membre de notre Tiers-Ordre, reçut la couronne du martyre vers la même époque que le Père Richard Barry. Elle avait passé de longues années dans la pratique des plus sublimes vertus, et son héroïque sainteté éclata dans la constance avec laquelle cette généreuse Dominicaine confessa la foi de ses Pères. Marguerite avait soixante-dix ans quand les puritains, avec leur cruauté ordinaire, la rencontrant sous les murs de Cashel, la tuèrent d'un coup d'épée. Nous aimons à penser que cette bienheureuse fille fut la tertiaire qui découvrit les restes sanglants du Père Barry, et que celui-ci lui obtint la couronne du martyre en récompense de son héroïque dévouement. Dans tous les cas, son martyre suivit de près celui du Prieur de l'abbaye de Saint-Dominique. — (*Acta Gen. Cap. 1650.*)

1648 — A Steinach, en Allemagne, au Monastère de la Vierge, la V. Mère MARIE DE ANDRIAN mourut dans la joie du Seigneur. Elle avait été durant sa vie un miroir d'innocence.

Elle avait toujours méprisé le monde et fui les honneurs : elle s'attachait à l'oraison où elle trouvait son véritable bonheur. Au soir de sa vie, clouée sur un lit de douleur, elle prédit le jour et l'heure de son trépas, assurant que notre Père saint Dominique lui avait annoncé que ce serait le 15 septembre. Elle mourut, en effet, ce jour-là, l'an 1548.— (*Acta Cap. Gen. 1650.*)

XVI SEPTEMBRE

La Bienheureuse IMELDA LAMBERTINI.

(1322-1333)

L'ANGÉLIQUE enfant dont nous entreprenons d'esquisser la vie admirable et la très douce mort vécut dans la première moitié du XIV^e^ siècle, et eut pour patrie la grande et célèbre cité de Bologne, en Italie.

La Providence confia son berceau et le soin de ses plus tendres années à une famille dont Bologne s'honore, et qui a donné à l'Eglise, avec de vaillants défenseurs, l'un de ses plus illustres Pontifes, l'immortel Benoît XIV.

Les vieilles chroniques nous ont conservé d'édifiants détails sur les pieux parents qui, après avoir obtenu de Dieu par leurs prières cette enfant de bénédiction, l'ont élevée avec autant de vigilance que de tendresse.

Le comte Egano Lambertini, père de notre Bienheureuse, était, au commencement du XIV^e^ siècle, un haut et puissant seigneur, possesseur de fiefs que ses ancêtres tenaient de la libéralité de l'Eglise. Il fut successivement gouverneur de Pérouse, d'Orviéto et de Citta-di-Castello, administrateur de Brescia, au nom de Robert, roi de Naples, et ambassadeur auprès de la République de Venise. La ville de Florence

(*) *La Bienheureuse Imelda, Vierge de l'Ordre de Saint-Dominique, par une Religieuse du même Ordre.*—Cette belle Vie, que nous donnons ici en abrégé avec la permission de l'auteur, a été publiée en 1896, et se trouve au monastère des Dominicaines de Prouille (Aude).

l'admit au nombre de ses défenseurs; Bologne le nomma son capitaine général et lui donna le commandement d'un château-fort et d'une tour de la ville, le château et la tour de l'Ocellino.

Dans ces diverses situations, toutes importantes et délicates, le comte Lambertini se distingua toujours par sa sagesse, son intégrité et une remarquable valeur militaire.

Des médailles furent frappées en son honneur; quelques-unes se voyaient encore au siècle dernier (1776), à l'Académie des sciences de Bologne : on y lisait cette inscription : « *Egano Lambertini de Bologne, plein d'humanité, 1307.* » Eloge simple et touchant qui achève de nous révéler ce noble cœur, dont la foi était aussi vaillante que l'épée, mais où la piété, la compassion, l'amour des pauvres et des petits avaient aussi une large place.

Il aimait surtout ces pauvres du Christ qui prodiguent à leurs frères le pain de la divine parole, attendant de la Providence celui qui sert à soutenir la vie du corps. Les descendants des Lambertini pourraient encore montrer les Lettres authentiques par lesquelles les Frères Prêcheurs, les Carmes et les Frères Mineurs cédaient « une part de leurs oraisons, jeûnes, pénitences et autres œuvres pies, à noble et sage guerrier Egano Lambertini, à son épouse Castora Galluzzi et à ses enfants, avec, après leur mort, les suffrages en usage chez ces Religieux. » Le noble comte en était le bienfaiteur généreux autant que le haut protecteur, s'estimant heureux d'obtenir, en échange des biens qui passent, des trésors qui ne passeront pas.

Non moins illustre, la famille des Galluzzi dotait alors Bologne d'hommes éminents, qui se distinguèrent surtout dans les lettres, et furent mêlés, eux aussi, aux grandes affaires de leur pays. Ardents champions du Christ et de la vérité, leur foi se traduisait par de pieuses largesses. Bologne leur doit la fondation de plusieurs églises; citons entre autres celle de Saint-Jean-Baptiste qu'ils donnèrent aux Célestins en 1369, l'année même de la mort de la comtesse Lambertini. Les Célestins du XVIII^e^ siècle n'avaient pas oublié ce bienfait ; et les armes des Galluzzi, gravées en marbre sur une des portes latérales de leur église, restaurée ou reconstruite à cette époque, disent à tous que la reconnaissance des moines ne meurt pas.

Les noms de deux vénérables Religieux, proches parents et même, d'après certains auteurs, frères de la mère de notre Sainte, sont arrivés jusqu'à nous.

L'un, fra Napoleone Galluzzi, de l'Ordre de Saint-Augustin, reçut

du Pape Jean XXII, en 1324, une bulle l'autorisant à établir deux couvents de son Ordre entre Bologne et la Toscane. L'autre, fra Egidio Galluzzi, des Frères Prêcheurs, appartenait au couvent de Bologne : élevé au siège métropolitain de Crète, il gouverna très sagement ce diocèse pendant plusieurs années et revint mourir dans sa patrie en 1340. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Dominique, en face du maître-autel et honoré d'un beau sépulcre de marbre avec cette épitaphe :

Ci-gît Révérend seigneur
Fra Egidio Galluzzi de Bologne
des Frères Prêcheurs
Par la grâce de Dieu archevêque de Crète
mort en l'an du Seigneur 1340
le 11 décembre.

Dans le même temps (1324), Gizèle Galluzzi fondait à Bologne le monastère des Franciscaines des Saints Louis et Alexis, qu'elle gouverna en qualité d'abbesse, pendant qu'une sœur du comte Lambertini, renonçant à la haute position qu'elle occupait dans le monde, se retirait dans la solitude et entraînait à sa suite l'élite de la noblesse bolonaise. Elle mourut en odeur de sainteté l'an 1344, et les annales des Servites lui donnent le titre de Bienheureuse.

Dieu se plaisait ainsi à entourer l'enfant prédestinée que nous fêtons aujourd'hui, d'âmes grandes et nobles, afin que leurs exemples contribuassent à l'élever au-dessus d'elle-même et amenassent de la sorte l'accomplissement des meilleurs desseins de la grâce sur elle.

II. — Les actes officiels de la naissance et du baptême de notre Bienheureuse ne nous sont pas parvenus. Fleur modeste et cachée, apparition angélique sur notre pauvre terre, elle a si peu attiré l'attention du monde, qu'il n'a pas gardé le souvenir de ce jour, « pourtant bien digne d'être célébré et marqué d'un blanc caillou », nous dit, avec le charme de son vieux langage, un historien, son compatriote. Toutefois, la tradition constante de Bologne et le témoignage unanime des plus graves auteurs italiens, placent sa naissance en l'an 1322.

Ce dut être un jour de fête pour la famille Lambertini, et le vénérable archevêque de Crète, fils de saint Dominique, associa ses actions

de grâces à celles de l'heureuse mère, en voyant enfin exaucé un vœu qu'il avait sans doute inspiré.

En effet, un pieux historien nous raconte que la comtesse Lambertini, désolée de n'avoir pas d'enfants, avait ardemment prié Marie, la Reine du Rosaire, de lui donner une fille. Aussi, poursuit le même auteur, cette mère tendre et aimante, après avoir été exaucée, prenait souvent dans ses bras l'objet de sa tendresse et l'offrait à Marie en disant : « O ma Souveraine, combien belle vous me l'avez donnée ! elle est à vous, acceptez-en l'offrande. »

L'enfant reçut au baptême le nom suave sous lequel nous la vénérons, nom qui fut plusieurs fois porté avec honneur dans sa famille, mais dont personne n'a aussi bien qu'elle réalisé la gracieuse et aimable signification, Imelda : « Va et donne du miel. »

Dans la petite Imelda, la grâce, prévenant la raison, donnait à cette enfant prédestinée des inclinations toutes surnaturelles. Lorsqu'elle pleurait, les deux noms de Jésus et de Marie réussissaient seuls à sécher ses larmes; quand ses petites lèvres s'ouvrirent, ce furent ces noms bénis qu'elle prononça le plus souvent et avec le plus de complaisance.

Dès l'âge le plus tendre, on la surprenait levant vers le ciel ses mains innocentes, mais c'était surtout à l'église, la demeure de Jésus-Hostie, qu'elle manifestait une étonnante piété. Paisible, souriante, ravie, les yeux fixés sur la porte du tabernacle, elle paraissait déjà comprendre le prix infini du trésor que cette porte dérobe à nos regards et se livrer à des colloques d'amour avec le divin Prisonnier.

On ne remarquait en elle aucune légèreté enfantine. S'agissait-il de la réjouir ou de la distraire, il ne fallait point de ces contes futiles dont on amuse d'ordinaire les enfants. Elle semblait dire avec saint Bernard : « Votre conversation n'a pour moi aucun charme, si le nom de Jésus ne s'y trouve. » C'était donc de Jésus qu'il fallait lui parler, et son jeune cœur se fondait d'amour en apprenant que ce même Jésus, pour arriver jusqu'à elle, voulait demeurer nuit et jour enfermé dans la prison du Tabernacle !

Elle aimait aussi à apprendre comment les Saints avaient prouvé leur amour à Jésus, et elle s'ingéniait à les imiter. Paraissait-elle au milieu des siens, la céleste beauté de ses traits, la gravité précoce unie chez elle aux aimables qualités de l'enfance, le charme indéfinissable que la nature et la grâce donnaient à toute sa personne, lui gagnaient tous les cœurs. Mais plus souvent on la voyait se dérober

à l'admiration et aux caresses, s'isoler autant qu'elle le pouvait des réunions brillantes du siècle, et, retirée dans un oratoire solitaire du palais paternel, se livrer à l'attrait de son cœur devant un autel qu'elle avait orné de ses propres mains.

Ses dévotions préférées, il nous est doux de les connaître. La première, c'était le Rosaire de Marie; elle l'avait appris sur les genoux de sa mère. L'autre, plus surprenante dans une enfant aussi jeune, mais qu'aucun de ses historiens n'a oubliée, c'était le Psautier de David. Imelda se plaisait donc à réciter les Psaumes, mieux encore, à les chanter. Elle aimait à s'écrier avec le Roi-Prophète : « De même que le cerf altéré soupire après les sources d'eau vive, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu! — Oui, mon âme a soif de vous, et ma chair elle-même se consume de désirs. — Oh! qui me donnera des ailes comme à la colombe, et je volerai et je me reposerai. »

C'est qu'en effet, le monde était loin de lui suffire. Déjà un aimant mystérieux attirait l'âme de cette enfant, et l'appel d'en haut devint bientôt irrésistible.

Elle était bien jeune, il est vrai; neuf ans à peine! de là, la grande objection de ceux qui l'entouraient. Et pouvait-on ne pas s'apitoyer sur cette petite fille aux qualités séduisantes, unique héritière d'un beau nom et d'une immense fortune, qui songeait à échanger les délicatesses d'un palais pour un austère cloître? Mais, plus grande que le monde qui cherchait à la retenir, Imelda fut aussi plus forte que lui.

Il fallait à cette âme candide, toute d'ardeur et de pureté, ce chant des louanges divines que la nuit même ne vient pas interrompre, et ce silence sacré qui permet de continuer sans fin avec Dieu le colloque intime commencé au pied de l'autel; en un mot, il fallait Dominique avec sa blanche robe, son étoile et son lis.

Née auprès du tombeau du saint Patriarche, elle devait y demeurer comme la plus fidèle expression de sa virginale pureté et de son ardent amour.

III. — Le sanctuaire béni qui allait s'ouvrir devant les aspirations de notre Bienheureuse, où elle allait se disposer, par une vie toute céleste, au doux ravissement d'amour qui devait l'enlever à la terre, était celui de Sainte-Marie-Madeleine de Val-di-Pietra.

Situé tout près de Bologne, à l'ombre des vertes collines qui pro-

tègent la ville contre les vents brûlants du midi, ce cloître, déjà ancien au XIII^e^ siècle, a vu dans son enceinte les plus illustres familles religieuses. Les fils de saint Benoît en avaient élevé les grands murs ; puis ils avaient cédé la place aux Religieuses de l'Ordre de Saint-Marc de Mantoue.

Ces Religieuses, entraînées par l'exemple de la plupart des monastères de Bologne, qui, après la fondation de celui de Sainte-Agnès par la B^se^ Diane, avaient demandé successivement à passer à l'Ordre de Saint-Dominique, demandèrent, elles aussi, de chanoinesses qu'elles étaient, à devenir d'humbles Sœurs Prêcheresses.

Leur requête, appuyée par le cardinal Lavelli, ami et protecteur de la famille dominicaine, fut enfin exaucée l'an 1299.

Le Monastère de Val-di-Pietra se distingua par son attachement à l'Ordre qui l'avait adopté. Dès les premiers jours de son affiliation, on y trouve observées jusque dans leurs moindres détails d'organisation les traditions de Prouille.

IV. — L'heure était enfin venue où Imelda Lambertini, ce beau lis que le souffle du monde n'avait pu ternir, allait être transplantée dans le jardin fermé de l'Epoux des Vierges.

Une pieuse légende nous la représente mettant toute la délicatesse de son cœur d'enfant à adoucir à ceux qui la chérissaient cet instant si douloureux, surtout pour une mère.

Avant que les portes du cloître se referment, contemplons un moment cette petite fille, candide comme les anges et vaillante comme ces nobles guerriers dont le sang coule dans ses veines. Figure douce et généreuse, virile et ingénue, ne devait-elle pas être radieuse et charmante, le jour où elle se donna à Dieu dans l'innocente ferveur de ses neuf ans? D'une taille élancée, bien au-dessus de son âge, d'une complexion frêle et délicate, elle apparut ornée de toutes les grâces de la nature; car, au dire de ses historiens, elle était remarquablement belle, mais d'une beauté plus angélique qu'humaine, qui faisait rêver au ciel et inclinait doucement le cœur à l'amour de Jésus.

On ne tarda pas à revêtir Imelda des blanches livrées de l'Ordre. La sainte Eglise qui n'avait pas, à cette époque, fixé rigoureusement l'âge de l'entrée en Religion, avait déterminé moins encore la durée de cette première épreuve. La tunique de bure, le blanc scapulaire, le Rosaire de Marie et le voile des vierges remplacèrent les parures

mondaines. Loin d'effrayer cette enfant d'opulente famille, les austérités de la nouvelle vie qu'elle embrassait, la pauvreté, l'abstinence, les longues veilles, l'obéissance, le silence, le travail, l'assujettissement de toutes les heures à la vie régulière, tout lui parut sublime, dit un auteur, sublime la souffrance, sublime l'obéissance, sublime surtout l'amour qui soutient et récompense, même dès ce monde, tous ces sacrifices.

Avec le saint habit de la religion, Imelda reçut l'esprit de force chrétienne qui lui permit dès le premier jour de marcher d'un pas ferme et assuré dans la voie de son libre choix. Car le divin Maître avait résolu, dans ses insondables desseins, de faire de cette novice de 9 ans un modèle de perfection religieuse.

Fidèle à cette grâce, on la vit s'adonner avec joie à toutes les pratiques monastiques, exercer sur son corps innocent d'étonnantes rigueurs, et remplir ses nouveaux devoirs, souvent rudes et pénibles, toujours contraires à ses habitudes, avec une admirable générosité.

On la voyait comme ses grandes sœurs, quitter à minuit sa dure couche ; toujours la première, au chœur surtout, chantant avec une angélique ferveur les louanges divines, et, à l'oraison, ravie en Dieu, étrangère et insensible à ce qui se passait autour d'elle, absorbée dans la contemplation d'un mystère, toujours le même, le mystère de l'amour de Jésus au Très Saint Sacrement.

Enfant, dans la maison paternelle, elle se plaisait à faire l'aumône aux pauvres de Jésus; Religieuse, elle aimait la nourriture des pauvres, dont l'abstinence et le jeûne sont les plus ordinaires assaisonnements.

C'est ce que nous apprend d'elle la sainte Eglise elle-même dans sa liturgie. Ce qui est attesté, dit encore le Bréviaire dominicain, c'est que toutes ses Sœurs, même les plus anciennes, la prirent pour modèle.

Certains auteurs abondent en traits pleins de charme et d'édification sur cette existence toute séraphique.

Elle avait, lisons-nous, dressé de ses faibles mains une sorte de Calvaire, dans un endroit écarté du vaste jardin, et elle aimait à s'y retirer pour compatir aux douleurs de son Bien-Aimé. Au cloître, comme dans le palais des Lambertini, un berceau de verdure devenait pour elle une thébaïde et voyait se renouveler les merveilles de la solitude; souvent, en effet, le regard indiscret des Sœurs la surprit ravie en extase.

Agnès, la douce martyre de treize ans, était la Sainte préférée d'Imelda. L'héroïque exemple de la jeune vierge romaine la soutenait surtout au moment de l'épreuve, car elle avait aussi ses épreuves. « Agnès, se disait alors notre Bienheureuse, courut avec joie au lieu du supplice, et, courageuse, présenta elle-même sa tête innocente au glaive du bourreau. Que votre amour pour Jésus était pur et généreux, ô vaillante martyre!... »

Et l'ardente novice courait, elle aussi, à ce martyre de la perfection religieuse, martyre de tous les jours et de toute une vie, où la vierge consacrée donne goutte à goutte le sang de son âme dans une immolation d'autant plus méritoire qu'elle est plus lente et plus cachée.

Un autre auteur nous la représente échangeant avec les fleurs de charmants colloques. « Fleurs embaumées, disait-elle, savez-vous de qui vous tenez vos brillantes couleurs et votre suave parfum?... et cependant, plus heureuses que moi, vous irez, déposées par une main pieuse, orner l'autel de Jésus et reconnaître sa souveraineté et son amour en expirant à ses pieds!... Oh! quand vous serez près de Lui, dites-Lui que je l'aime, que je meurs du désir de le posséder!... » Et sans nul doute, l'ange des fleurs, ravi, presque jaloux, recueillait la prière d'Imelda pour la porter à l'Hôte béni de nos tabernacles.

Car le tabernacle était toujours le pôle vers lequel se dirigeait son cœur. Parfois c'était la nuit entière qu'elle passait au pied des autels, dédommageant, sans s'en douter, et consolant à son insu le cœur de Dieu de l'indifférence et des outrages qui, si souvent, sont l'unique réponse à la continuelle charité dont il brûle pour l'homme!

Pendant le divin sacrifice, la contemplation de ce mystère ineffable absorbait tout entière la pieuse enfant, et l'ardeur de sa dévotion se trahissait, comme celle de saint Dominique, par des larmes et des soupirs que le désir de recevoir Jésus dans son cœur rendait plus brûlants et plus intarissables. Et lorsque sonnait l'heure des fraternelles causeries, Imelda ne trouvait qu'une question à adresser à ses Sœurs, qu'elle répétait sans cesse : « Oh! dites-moi, comment peut-on recevoir Jésus dans son cœur et ne pas mourir? »

V. — Recevoir son Bien-Aimé dans la communion, le posséder pleinement après s'être donnée pleinement à Lui, c'était bien là l'unique désir de notre Bienheureuse, modèle admirable de la perfection religieuse aussi bien que des jeunes cœurs qui attendent la première visite du divin Maître. Elle l'attendait, elle aussi, car son âge trop ten-

dre la tenait éloignée du céleste banquet. Elle était trop petite!... Mais ne la voyait-on pas toujours plus grande qu'elle-même, sur les hauts sommets de la perfection, non comme une enfant, mais comme une âme aguerrie dans l'immolation et le sacrifice?

Il n'y avait pas, disent ses historiens, de si rudes combats à livrer à sa volonté et à ses affections personnelles dont elle ne sortît toujours victorieuse; pas de point si difficile de la Règle qu'elle n'accomplît avec une générosité pleine d'amour!

Elle était trop petite!... Mais par quel prodige de modestie était-elle parvenue à voiler si bien les trésors de grâces dont Dieu l'avait enrichie, qu'on ne la trouvât pas digne d'une exception pour l'âge de sa première communion?

Certains auteurs parlent de mesures prises par l'évêque de Bologne à la suite de graves abus. Quel abus pouvait-on craindre à donner Jésus à l'angélique enfant qui ne soupirait qu'après Lui?... « Ne blâmons pas cependant, écrit un Religieux dominicain, compatriote d'Imelda, la conduite du ministre du Seigneur, par l'ordre duquel Imelda était éloignée de la Table sainte; cela devait être ainsi. Dieu voulait la Bienheureuse comme un phare dans l'avenir, comme un étendard lumineux rassemblant les jeunes bataillons du Dieu de l'Eucharistie. » Or, quand une âme se dispose à recevoir Jésus, une de ces âmes d'enfant dans laquelle il va descendre pour la première fois, ce qu'il demande d'elle, c'est un ardent désir de l'Eucharistie.

Il fallait donc à Imelda un désir immense; c'est pourquoi Dieu voulut que son épreuve fût portée jusqu'à la dernière limite.

Mais comment décrire les ardeurs de ce désir? Chaque jour, l'auguste sacrifice de nos autels venait augmenter en elle cette soif que peut seul apaiser Celui qui est la source de cette eau rejaillissant jusqu'à la vie éternelle. Elle pleurait de dévotion, d'amour, de sainte envie.

Quand arrivait le moment où ses Sœurs s'approchaient du festin des Anges, en vain essayait-elle d'étouffer ses sanglots; son âme s'épanchait en plaintes naïves et enflammées : « Vous avez dit, très bon Jésus : *Laissez venir à moi les petits enfants!* et vous vous êtes fait tout petit vous-même pour les engager à s'approcher de vous. Pourquoi donc mon âge me tient-il éloignée de vous, alors que mon âme vous aime et vous désire tant?... Votre cœur si aimant sera-t-il longtemps encore insensible à ma prière et à mes larmes ?... Quand sera-ce enfin, qu'on ne me dira plus : Attendez, attendez encore? »

Ainsi priait Imelda. Mais Jésus semblait ne pas entendre, et ceux qui le représentent ici-bas répondaient, en son nom, aux instances de l'ardente novice, par cette parole du Seigneur à Augustin : « Grandis et tu me mangeras (1). »

Mais loin d'être apaisé, son désir devenait chaque jour plus ardent et plus pur. Enfin, sa véhémence fut telle que Jésus ne put y résister, et, par la plus merveilleuse faveur, il se plut à le satisfaire.

C'était le 12 mai 1333. L'Eglise célébrait la solennelle vigile de l'Ascension. L'approche de la grande fête qui, en ravissant à la terre la présence sensible du divin Maître, rattache les cœurs aimants à l'adorable Eucharistie, avait accru sans mesure la ferveur d'Imelda; mais ce fut en vain qu'elle renouvela auprès des supérieurs ses humbles supplications. L'âme de l'enfant n'en demeura pas moins pénétrée d'une invincible confiance. La sainte Liturgie, en effet, ne mettait-elle pas sur ses lèvres, depuis deux jours, les plus encourageantes promesses? — « De son temple saint, Dieu a exaucé ma prière, alleluia ! le cri que j'ai poussé en sa présence a pénétré jusqu'à son Cœur, alleluia ! » chantait-elle avec l'Eglise. — « La prière persévérante du juste est toute-puissante », disait à son tour dans l'épître du jour l'Apôtre saint Jacques.

Chacune de ces paroles était un trait enflammé, cette « flèche aiguë » qui transperce le cœur.

Cependant l'oblation du sacrifice se poursuit; la porte dorée du tabernacle s'ouvre, puis se referme, sans toutefois déconcerter l'espérance de la séraphique petite novice.

Tout semble fini, bien fini. Les flambeaux jettent une dernière lueur; le prêtre quitte l'autel; la plupart des Sœurs s'en vont où les appelle l'obéissance, emportant avec elles leur Jésus, tandis que Sœur Imelda, prosternée par terre, pleure, prie et espère toujours.

Tout à coup, ô merveille ! le chœur s'illumine d'une ébouissante clarté, un délicieux parfum envahit le monastère et attire les Sœurs qui avaient déjà quitté l'église : elles accourent et voient une blanche hostie, qui paraissait venir du ciel et se dirigeait vers l'enfant agenouillée.

Avertie par un pressentiment intime et surnaturel, Imelda se redresse et voit le Pain sacré dont son âme avait faim, miraculeusement suspendu devant elle.

(1) *Cresce et manducabis me.*

Ses petites mains jointes, les yeux fixés sur l'hostie sainte avec une avidité immense, frémissante de joie, de désir et d'amour, l'enfant sent son cœur se fondre sous l'action du divin soleil des âmes. Quelle joie, mais aussi, quel martyre!

L'avoir si près, et ne pouvoir l'atteindre, ne pouvoir l'attirer jusqu'à ses lèvres et jusqu'à son cœur!

Le miracle persévère; l'hostie sacrée semble soutenue par une main invisible, et son doux rayonnement entoure déjà d'un nimbe d'or le front de l'enfant, tandis que les heureux témoins de cette scène toute céleste se sentent pénétrés d'une crainte respectueuse et d'une indicible émotion.

Jésus attendait... O Jésus, ami sans pareil des âmes pures et virginales, qu'attendez-vous donc?...

Précieux enseignement qui n'était pas inutile au siècle d'Imelda, et qu'il nous importe de recueillir. — Jésus venait de montrer qu'il est bien vivant dans l'Eucharistie, qu'il entend la prière des tout petits, et que les battements mêmes de notre cœur ne lui échappent pas. Mais c'est par les mains du prêtre qu'il veut arriver jusqu'à nous : gardien du corps du Christ, c'est lui qui doit déposer sur nos lèvres le pain descendu du ciel à sa voix sur nos autels.

Le prêtre vint donc; il constata le prodige et y vit la manifestation certaine de la volonté divine, car il connaissait mieux que tout autre les ardents désirs d'Imelda. Il revêtit les ornements sacrés qu'il venait de quitter, entra dans le cloître, recueillit sur la patène l'hostie miraculeuse qui attendait toujours, et, accomplissant avec un pieux respect tous les rites liturgiques, il communia la préférée du divin Maître.

Quand la bienheureuse enfant posséda son Jésus, elle joignit les mains sous son blanc scapulaire, ferma les yeux à tous les objets extérieurs, et inclina doucement la tête. On crut alors l'entendre murmurer ces paroles des saints Cantiques : « Mon Bien-Aimé est à moi, et je suis toute à Lui!... J'ai trouvé Celui qu'aime mon âme! Je l'ai trouvé, je le tiens et ne le laisserai point aller. »

Bientôt le léger frémissement de ses lèvres s'arrêta; l'ardente expression du désir qui animait ses traits avait fait place à la paix la plus douce, et son visage, empourpré un instant, avait pris le teint immaculé du lis. Elle semblait envahie par un délicieux sommeil...

Les heures s'écoulèrent rapides dans cette extase de l'amour. Que se passa-t-il alors entre cette âme d'enfant et son Jésus? Nul ne saurait le dire, le Ciel en garde le secret.

Longtemps les Sœurs la contemplèrent... Et l'enfant demeurait toujours immobile et prosternée. Alors un mystérieux pressentiment les agite : elles s'approchent d'Imelda, l'appellent, la touchent; l'enfant n'entend rien, elle n'a pas senti. On parle d'obéissance, mot magique qui fait tressaillir les Saints sur la terre et les arrache à leurs plus profonds ravissements : cette fois, la première fois de sa vie, la petite novice n'obéit pas.

On la relève. Elle était morte! Le vase fragile de son cœur s'était brisé sous l'étreinte de l'amour, et son âme, comme une blanche colombe, dégagée des liens qui la retenaient, s'était envolée au ciel avec Celui qu'elle aimait uniquement.

VI. — A l'heure où la jeune fiancée du Christ montait avec son Epoux vers les régions célestes, les Anges, nous dit un pieux auteur, accoururent au-devant d'elle se disant entre eux : « Quelle est celle-ci qui s'élève du désert, radieuse comme l'aurore d'un jour splendide et qui s'avance, comblée de délices, appuyée sur son Bien-Aimé ? elle est bien vraiment notre petite sœur. »

Cependant le parfum surnaturel et l'éblouissante lumière qui avaient envahi le monastère au moment de l'apparition de l'hostie sainte, avaient franchi les grilles et pénétré d'une mystérieuse émotion ceux qui se trouvaient dans le saint lieu. La nouvelle de la communion miraculeuse, puis celle de la mort de la jeune novice se répandirent bientôt dans Bologne.

On accourut en foule à Val-di-Pietra pour contempler la Bienheureuse : elle était délicieusement belle dans son extatique sommeil. De douces larmes étaient dans tous les yeux, et de toutes les lèvres s'échappaient des prières d'autant plus confiantes que Jésus partageait déjà avec elle, comme il partage avec ses élus, non seulement sa divine béatitude, mais encore les richesses de sa grâce.

Le cœur brisé du noble comte Egano Lambertini en ressentit le premier la consolante efficacité. On vit cet homme de foi, partagé entre une immense douleur et une joie indéfinissable, fermer de ses propres mains les paupières entr'ouvertes de son enfant bien-aimée, et déposer un dernier baiser sur ce jeune front qu'illuminait déjà l'auréole des Saints.

Une châsse de marbre blanc reçut ensuite ce corps virginal, et l'Ange de l'Eucharistie ne fut pas séparé du tabernacle tant aimé. C'est, en effet, à l'entrée du chœur qu'était élevé ce gracieux

mausolée, le plus ancien des monuments en l'honneur de la jeune Sainte. Il était formé de quatre colonnes sur lesquelles on avait peint l'image du Seigneur Jésus, celles de sa divine Mère, de Jean, le disciple vierge, et de l'aimante Madeleine. Dans le fond, la Bse Imelda était représentée à genoux, revêtue de la blanche livrée des novices dominicaines et recevant la sainte communion de la main d'un prêtre, tandis que les Religieuses la contemplaient avec admiration.

Le touchant récit des merveilles divines, en ce jour à jamais mémorable, fut gravé sur le marbre du sépulcre.

Les Religieuses inscrivirent le nom de leur Bienheureuse Sœur dans le Martyrologe du couvent, et, chaque année, le 12 mai était célébré à Val-di-Pietra par des chants de fête et des prières particulières en son honneur.

Ainsi, pendant plus de deux siècles, les âmes privilégiées qui vécurent dans ce cloître béni ne cessèrent de rendre à la Première Communiante les hommages de la plus tendre piété, l'invoquant dans leurs nécessités et se transmettant, avec le doux parfum de ses vertus, les miracles toujours plus nombreux par lesquels Dieu se plaisait à glorifier sa petite servante.

La voix populaire l'avait proclamée Bienheureuse. Le culte intime et privé qui, dès le premier instant, avait franchi l'enceinte du cloître, devait aller grandissant jusqu'au jour où la sainte Eglise le confirma en plaçant la jeune vierge sur les autels.

Val-di-Pietra devint un lieu de pèlerinage et un centre de prodiges. Aussi, en 1566, ne fallut-il rien moins qu'un bref de saint Pie V pour obliger les Dominicaines à quitter ce monastère où des souvenirs si doux rattachaient leurs cœurs.

De fréquentes guerres dévastaient le pays ; les alarmes étaient continuelles et les dangers incessants hors des murs de la ville, de sorte que les Sœurs se trouvaient dans l'impossibilité d'observer les lois de la clôture monastique. Pie V, obéissant aux prescriptions du Concile de Trente, leur ordonna d'échanger leur couvent avec celui des Pères Servites établis dans l'intérieur même de Bologne.

Dans leur trouble, les Dominicaines n'osèrent emporter leur trésor le plus cher, le corps de la Bse Imelda.

Mais comme la douce Agnès qu'elle s'était proposée pour modèle, l'aimable vierge de Bologne devait trouver, pour l'exalter, de grands et saints Pontifes. En effet, seize ans plus tard, le cardinal Paleotti, qui occupait alors le siège épiscopal de cette ville, résolut de rendre ce corps béni à sa famille religieuse, qui le réclamait instamment.

Une commission d'hommes éminents fut nommée pour reconnaître et transférer ces virginales dépouilles. Le chanoine A. Paleotti, parent du cardinal, était président de cette commission ; plusieurs comtes et sénateurs tinrent à honneur d'en faire partie ; les plus célèbres docteurs de l'Université voulurent y prêter leur concours. Le comte Jules-César Lambertini représentait dans cette commission la noble famille dont les plus illustres noms s'éclipsaient en ce jour devant celui de l'humble enfant.

Le tombeau fut ouvert le 24 février 1582. Les sacrés ossements, recueillis avec un pieux respect, furent examinés avec soin par les hommes de l'art. Le chaste corps de la jeune vierge put être aisément reconstitué. Enveloppé dans l'or et la soie, il fut transporté avec allégresse et grand honneur au nouveau monastère. Une châsse de bois sculpté et doré avait été préparée pour le recevoir : elle fut fermée par deux clefs différentes et placée dans le chœur des Religieuses.

La commémoration de cette translation solennelle vint alors s'ajouter à la fête du 12 mai. Chaque année, le 24 février, près du tombeau, transformé en autel, les Dominicaines de Sainte-Marie-Madeleine chantaient en l'honneur de leur aimable protectrice un motet avec le verset et l'oraison : touchante prière qui nous a été conservée à cause de sa merveilleuse efficacité (1).

Une des clefs de la châsse fut confiée à la Prieure du monastère, l'autre à une des Religieuses qui en était nommée custode à vie. Propriétaires de droit de l'inestimable trésor, les Dominicaines en devinrent ainsi les gardiennes officielles. Elles le gardèrent avec un si fidèle amour, qu'à l'occasion d'une nouvelle enquête faite par l'archevêque de Bologne, en 1725, la Mère Thérèse Baraldi, Prieure,

(1) *Antienne.* — O Imelda, glorieuse vierge, épouse de Jésus, pierre très précieuse parmi les vierges, comblée des dons célestes, écoutez les prières que nous répandons devant vous ; obtenez-nous d'être admis parmi les chœurs éternels ; en priant pour nous, soutenez-nous dans les épreuves que nous traversons.

℣ — La grâce est répandue sur vos lèvres.

℟ — C'est pourquoi Dieu vous a bénie pour l'éternité.

Priez pour nous, Bienheureuse Imelda.

Afin que nous soyons dignes des promesses de Jésus-Christ.

Oraison. — Que l'intercession de la B^se^ Imelda, votre vierge, nous vous en supplions, Seigneur, nous protège contre toute adversité, afin que, par son intervention, nous méritions de recevoir, par une vraie pénitence et une pure confession avant le jour de notre mort, le sacrement du très saint Corps et Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Par N.-S. J.-C., etc. Ainsi soit-il.

la Sœur Livie Brusi, custode des reliques et cinq Religieuses des plus anciennes purent, à 143 ans de distance, en attester l'authenticité sous la foi du serment, et témoigner aussi des miracles nombreux opérés par l'intercession de la Bienheureuse.

C'était peu pour leur piété. Depuis le jour où elles furent remises en possession du corps virginal d'Imelda, elles parurent ne s'occuper que de sa glorification, et l'histoire du couvent se confond avec celle de son culte.

Dès 1599, la Mère Lupari, noble Bolonaise, Prieure du monastère, profitait des dispositions bienveillantes du cardinal Paleotti pour obtenir de lui l'autorisation d'exposer les reliques à la vénération des fidèles. L'éminent Prélat avait gardé de la translation opérée par ses soins, dix-sept ans auparavant, le plus doux souvenir ; depuis ce jour il aimait, honorait, invoquait comme une Bienheureuse la novice dominicaine. La proposition des Sœurs le remplit de joie, disent les vieux documents, et Bologne put enfin vénérer, à certains jours, les reliques de celle qui depuis longtemps était auprès de Dieu son avocat de prédilection.

L'illustre maison Lambertini associa constamment son zèle à celui de l'Ordre de Saint-Dominique pour honorer cette enfant bénie, la plus pure gloire de sa race.

Le noble représentant de cette famille à la translation de 1582 ordonna par testament qu'une chapelle serait construite à ses frais dans l'église des Sœurs de Sainte-Marie-Madeleine sous le vocable de l'Annonciation, pour recevoir le corps de la Bienheureuse ; en même temps, il exprima le désir de reposer dans la même chapelle auprès de sa sainte parente.

C'est encore aux Lambertini que l'on doit les détails intimes des premières années de la Bse Imelda. La plus ancienne vie connue, celle du moine Sassoferrato, a été écrite vraisemblablement sur leur demande et d'après les documents conservés dans leurs archives. Elle y demeura jusqu'à ce que Jean Lambertini, sénateur d'Anvers, au retour d'un voyage à Rome en 1625, s'arrêtant à Bologne pour y vénérer la Bienheureuse, emportât le pieux récit et le fit imprimer en Belgique pour l'édification des jeunes étudiants.

Elle fut accueillie par la jeunesse des écoles avec un pieux enthousiasme : toutes les lyres vibrèrent devant une si poétique figure. En Italie, elle inspirait déjà à la musique ses harmonies les plus suaves et à la peinture les traits les plus gracieux de son pinceau.

De célèbres docteurs plaçaient sous la protection de cette enfant qui « ne savait que Jésus », leurs thèses de philosophie et de théologie, et, en reconnaissance, se plaisaient à lui dédier leurs œuvres.

En Belgique, on la chantait dans toutes les langues, en latin, en grec, en hébreu, et les plus barbares semblaient s'imprégner de la douceur de son nom. Les grâces de ses premiers ans, ses précoces aspirations vers Jésus, son désir de le recevoir dans l'hostie, ses soupirs et ses larmes, sa douce et sainte mort, tels étaient les sujets de ces élans poétiques, auxquels des bienfaits signalés venaient souvent ajouter un thème nouveau.

D'autres rayons de gloire devaient encore illuminer l'auréole de l'aimable fiancée de Jésus-Hostie.

Lors de l'enquête ordonnée par l'autorité épiscopale en 1725, diverses parcelles furent détachées de ses reliques. Imelda parut alors se multiplier comme la présence eucharistique de Jésus. Partout où se trouvait un tabernacle, il semblait qu'elle dût s'y trouver aussi, pour dire à tous d'en aimer l'Hôte divin.

La famille Lambertini reçut une de ses côtes et un os du bras. Les églises et les abbayes dépendant de leurs domaines eurent toutes une relique, un tableau, un autel de la Bienheureuse. Le couvent des Frères-Prêcheurs de Saint-Nicolas, les sept autres monastères de Dominicaines que possédait Bologne réclamèrent leur part de ce trésor. Les Servites de Val-di-Pietra firent également valoir leurs droits, et la parcelle qu'ils reçurent est demeurée célèbre par un grand nombre de miracles.

Vers cette époque le cardinal Prosper Lambertini fut élevé sur le siège épiscopal de Bologne. En l'honneur de la B^se^ Imelda, il fit reconstruire presque entièrement et richement orner l'église des Sœurs de Sainte-Marie-Madeleine, ainsi que l'atteste une antique inscription. Le corps de la petite Sainte fut placé dans la plus belle chapelle, et l'autel qui lui servait de tombeau, cité parmi les œuvres d'art remarquables, fut bientôt entouré des ex-voto de la reconnaissance.

Grâce aux largesses du comte Jean Lambertini, la figure de la petite Prêcheresse, peinte à fresque, orna aussi le cloître des Frères-Prêcheurs de Saint-Nicolas de Bologne, tandis que la Mère Imelda Lambertini, nièce du cardinal, « très sainte Religieuse et très digne Prieure des Dominicaines de Sainte-Marie-Nouvelle », faisait élever à celle qui était deux fois sa sœur un magnifique autel dans le chœur des Religieuses de son couvent et obtenait que, tous les ans, l'anniver-

saire du jour où elle avait reçu la relique si ardemment désirée serait célébré par une fête particulière.

Elevé au Pontificat suprême, le cardinal Lambertini n'oublia pas l'enfant bénie, objet de sa vénération. Le nouveau Pape voulut que l'image d'Imelda fût imprimée sur les *Agnus Dei*, et il consigna sa touchante histoire dans son magnifique ouvrage sur la béatification des Saints, où il lui donne le titre de Bienheureuse. Pour lui plaire, le savant Flaminio Scarselli consacra sa vaste érudition à exalter l'aimable Bienheureuse et à recueillir tout ce qui concernait sa vie et son culte. Benoît XIV agréa avec bonheur cette œuvre qui lui était dédiée et la fit admirer aux hommes éminents qui l'entouraient. Ceux-ci, non contents de louer le talent de l'auteur, dit un contemporain, en prirent occasion de demander au Souverain Pontife d'introduire la cause de la béatification, car si Imelda était priée, honorée et chantée, cependant ni la Messe, ni l'Office divin ne pouvaient être célébrés en son honneur.

Ces requêtes ne pouvaient manquer de trouver de l'écho dans le cœur de Benoît XIV : toutefois l'heure de la suprême glorification n'avait pas encore sonné. Quelques mois plus tard, le grand Pape allait rejoindre dans le ciel celle qui avait été sur la terre son ange protecteur, et à laquelle il aurait voulu décerner les triomphes de la solennelle béatification.

Les ombres et les désastres d'une révolution ont passé sur ces doux et glorieux souvenirs, mais la mémoire de l'angélique Première Communiante n'a point péri dans l'antique cité lombarde ; l'Ordre de Saint-Dominique n'a point oublié les droits sacrés d'Imelda. La confirmation de son culte, demandée à la Sacrée Congrégation des Rites le 6 mai 1826, était accordée le 6 décembre suivant. Un décret approuvé par Sa Sainteté Léon XII, le 20 décembre de la même année, déclarait enfin Bienheureuse la jeune vierge dominicaine et autorisait sa famille religieuse et le diocèse de Bologne à célébrer l'Office et la Messe en son honneur.

Quant à ses reliques, nous laissons la parole à deux pèlerins, un Père Dominicain et une Tertiaire, qui ont eu la joie récemment de les vénérer, et ont recueilli à Bologne même d'intéressants détails.

« Me rendant à Rome, raconte le vénérable Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, je passai à Bologne. Après avoir vénéré cette table sur laquelle les Anges ont déposé le pain miraculeux et avoir célébré le saint Sacrifice sur le tombeau de notre saint Patriarche, je

désirai visiter celui de la B^se^ Imelda. Un de nos Pères m'accompagna à l'église Saint-Sigismond et comme je m'étonnai de ce que l'enfant dominicaine ne reposât pas au milieu des siens, mon aimable guide m'en donna l'explication.

« Lors de l'occupation de l'Italie par les Français, sous Bonaparte, à la fin du siècle dernier, les Religieux et les Religieuses furent chassés de leurs couvents, les églises furent profanées, les archives des monastères pillées : beaucoup de documents précieux et de saintes Reliques disparurent dans la tourmente. Les Dominicaines ne furent pas épargnées; mais plus avisées que leurs devancières, à l'époque où elles quittèrent Val-di-Pietra, elles emportèrent avec elles les restes précieux de leur bienheureuse petite Sœur, qu'elles durent probablement se partager entre elles.

« La noble famille Malvezzi de Bologne, qui donna asile à un certain nombre de Religieuses expulsées, reçut pour prix de sa charité la plus grande partie de ces reliques, et, la tourmente passée, les déposa avec honneur dans l'église Saint-Sigismond sur laquelle les Malvezzi ont encore un droit de patronage.

« Arrivés à l'église qui est toute petite, nous adorons d'abord le Très Saint Sacrement, puis nous nous rendons auprès de la chère Sainte. Ce n'est plus la splendide chapelle élevée par Benoît XIV, mais quel parfum de piété s'exhale de ce modeste et gracieux monument! Derrière une grille, dans une châsse d'or et de cristal, on voit les ossements de la Bienheureuse, rangés avec ordre et ornés de fleurs : au-dessus repose la plus ravissante créature que l'on puisse imaginer : c'est une effigie en cire de grandeur naturelle. La Bienheureuse est représentée couchée, revêtue de l'habit dominicain. Les bras croisés sur le scapulaire, elle semble dormir son dernier sommeil, le sommeil de l'extase... Comme on prie bien auprès de ces reliques!

« Un délicieux parfum vint accroître encore ma dévotion et je priai longtemps, nullement surpris de ce qu'un privilège dont jouissent les restes mortels de plusieurs autres Saints eût été accordé à cette angélique enfant, fleur odorante d'amour et de pureté. Or, nous étions en décembre et l'église était sombre ; en me relevant, de grands bouquets que je n'avais pas aperçus d'abord me rappelèrent, sans diminuer en rien ma première impression, que le beau ciel d'Italie donne des fleurs en tout temps... »

Plus heureuse encore fut la Tertiaire dominicaine. Auprès de la

châsse bénie, elle trouva mieux qu'un bouquet de fleurs, une couronne de jeunes âmes. « Dans la chapelle, racontait-elle avec émotion, un prêtre faisait le catéchisme à des enfants qui se préparaient à la première Communion. »

Dans ces dernières années, grâce au zèle infatigable de Mgr Billiard, évêque de Carcassonne, pour tout ce qui intéresse la gloire de la famille dominicaine, une pieuse Association, connue sous le nom de « Confrérie de la Bonne Première Communion et de la Persévérance » sous le patronage de l'aimable Sainte, a été érigée canoniquement dans l'église votive du Rosaire au monastère de Notre-Dame de Prouille, le 7 mai 1891, et affiliée à l'Ordre de Saint-Dominique par le Rme Père André Frühwirth, Maître général, par Lettres patentes en date du 21 août 1893.

Plusieurs évêques l'ont honorée de leur approbation, et S. S. Léon XIII a daigné accorder aux Associés cinq indulgences plénières : 1° le jour où les Associés recevront pour la première fois la sainte Eucharistie ; — 2° tous les ans, le jour anniversaire de la Première Communion ; — 3° les jours de fête de la Bse Imelda, 12 mai et 16 septembre ; — 4° à l'article de la mort.

Les conditions d'admission sont des plus simples :

1. — Faire inscrire son nom sur les registres de l'Œuvre. — Ecrire à l'aumônier des Dominicaines de Notre-Dame de Prouille, par Fanjeaux (Aude).

2. — Dire matin et soir les invocations suivantes :

« Notre-Dame de Prouille, Reine du Très Saint Rosaire, priez pour nous !

« Bse Imelda, patronne de la bonne première Communion, p. p. n. »

3. — Faire une aumône applicable à l'Œuvre de Notre-Dame de Prouille, le jour de l'inscription.

4. — Célébrer la fête du 16 septembre par la réception des Sacrements.

5. — Peuvent faire partie de cette confrérie, non seulement les enfants, mais aussi les parents et les amis qui feront à cette double intention une communion mensuelle.

Val-di-Pietra existe encore, bien qu'il reste peu de souvenirs de ce monastère dont le nom a été illustré par une toute petite enfant. Les guerres incessantes dont l'Italie a été le théâtre, un incendie qui semble avoir surtout ravagé les archives, nous ont privés de bien des documents précieux. Ainsi a disparu le recueil des nombreux miracles opérés par la Bse Imelda.

Deux monuments, l'un dans le cloître, l'autre dans le chœur des Religieux, érigés par la famille Lambertini, rappellent son souvenir que ni les guerres, ni les révolutions n'ont pu effacer. Le chœur a été rebâti sur le même emplacement par respect pour le miracle qui s'y est opéré ; mais les cloîtres et les grandes salles communes, le réfectoire, par exemple, sont encore là, après cinq siècles, redisant le nom d'Imelda aux fils du Patriarche d'Assise, qui en sont aujourd'hui les heureux possesseurs.

Les Bienheureux MICHEL FIMONOYA, PAUL FIMONOYA & DOMINIQUE XOBIOYE, Martyrs japonais.

(1628)

Tous les trois appartiennent au Tiers-Ordre de Saint-Dominique; le dernier même remplissait les fonctions de Prieur de la Confrérie du Saint-Rosaire à Nangasaki. Comme nous n'avons aucun détail spécial sur leur vie, nous nous contenterons de rapporter ici ce que Jérôme Diaz de Barreda a déposé à leur sujet dans les procès-verbaux de Macao. « Le témoin dit savoir de science certaine que les martyrs Michel et Paul Fimonoya et Dominique Xobioye, tertiaires de Saint-Dominique furent décapités par ordre de l'empereur du Japon en haine de la foi de Jésus-Christ, des chrétiens qui la professent, des Religieux qui prêchent, et de quiconque les aide dans ce but, ainsi que faisaient les susdits serviteurs de Dieu pour les Religieux prêtres de l'Ordre de Saint-Dominique dans la chrétienté du Japon. Il ajoute qu'ils furent martyrisés dans la ville de Nangasaki, le 16 septembre 1628, et il déclare savoir ces choses d'une manière certaine parce que ce martyre des serviteurs de Dieu Michel et Paul Fimonoya et Dominique Xobioye était très public dans cette ville, aussi bien que dans la chrétienté du Japon, et qu'il est encore rendu notoire à Macao par la présence de beaucoup d'hommes honorables, portugais et japonais, qui en ont été témoins et qui racontent publiquement comment l'empereur du Japon a fait couper la tête à ces chrétiens en haine de la foi de Jésus-Christ. De plus on a répandu des relations imprimées de leur martyre qui sont très certaines, et on a reçu dans cette ville des lettres de Religieux graves, écrites du Japon, dans lesquelles ils racontent la mort des trois serviteurs de Dieu de la manière qu'on vient de le dire. » Tous les trois, en effet, furent décapités sur la sainte montagne de Nangasaki. Ils sont du nombre des martyrs béatifiés par Pie IX, le 7 juillet 1867.

Le V. P. THOMAS DE TURRECREMATA,

Confesseur du roi et de la reine d'Espagne et premier Inquisiteur général (*)

(1420-1498)

Parmi les grands hommes que l'Ordre de Saint-Dominique a donnés à l'Eglise et à l'Espagne pour soutenir la foi et les intérêts de la religion, le V. Père Thomas de Turrecremata a été, au dire de tous les historiens, l'un des plus recommandables. On peut lui attribuer avec justice l'éloge que le Saint-Esprit a fait du prophète Elie : « *In diebus suis non pertimuit principem:* pendant sa vie, il ne redouta point les princes » ; en effet, ni la crainte, ni la complaisance, ni l'intérêt personnel ne furent capables de refroidir son zèle pour la gloire de Dieu, pas plus que sa dignité de confesseur à la cour ne lui permit d'atténuer ou de dissimuler ce qui importait à la sanctification des souverains et au bien du royaume.

Thomas, fils de Pierre Ferdinand, seigneur de Torquémada, et neveu du cardinal du même nom, dont nous donnerons la vie le 26 de ce mois, naquit dans la petite ville de Torquémada ou, comme on dit plus communément, de Turrecremata, dans la Vieille-Castille, sous le règne du roi Jean II et vers la fin du pontificat de Martin V. Il reçut une éducation conforme à sa haute noblesse et, prévenu dès son enfance des grâces divines, fit bientôt augurer ce qu'il serait plus tard. L'éclat et les richesses de sa famille auraient pu lui suggérer l'espérance de paraître avec honneur dans le siècle ; mais apercevant, à la lumière de la foi, la fragilité et l'inconstance des grandeurs de la terre, il résolut d'y renoncer absolument et d'embrasser l'état monastique.

Il reçut l'habit de l'Ordre au Couvent de Saint-Paul de Valladolid avec une satisfaction extrême, et ne songea plus qu'à servir fidèle-

(*) Castillo ; Lopez ; Pio ; Touron.

ment Celui qui avait daigné l'appeler dans sa maison. Grande fut sa ferveur pendant son noviciat, et comme le jeune Religieux concevait chaque jour une plus haute idée de sa vocation, il n'oublia rien pour en remplir les devoirs avec toute la perfection désirable.

Après sa profession, il s'appliqua à l'étude avec autant d'énergie que d'assiduité; aussi fut-il de bonne heure jugé apte à communiquer aux autres les trésors de science qu'il avait sagement amassés. Il enseigna la théologie dans plusieurs couvents de sa Province et fut ensuite présenté pour recevoir le grade de docteur. Le dessein de ses supérieurs était de récompenser par là son mérite et de lui donner plus d'autorité dans son Ordre; mais le Père Thomas avait d'autres vues. Préférant de beaucoup l'humble condition de simple Religieux et fuyant avec empressement ce qui était de nature à l'élever au-dessus des autres, il refusa modestement, et avec une fermeté que rien ne fut capable de vaincre, le titre et les privilèges qu'on se proposait de lui décerner, ainsi que toutes les dignités du cloître. La seule qu'on put le résoudre à accepter fut le priorat de Sainte-Croix de Ségovie. Malgré son éloignement instinctif pour toute charge, et une volonté bien arrêtée de vivre et de mourir comme un autre Job « dans son petit nid », il dut cependant se soumettre aux ordres de ses supérieurs et prendre en main la conduite de ce grand couvent. Sa sagesse et son zèle lui eurent bientôt conquis l'amour et la vénération de la communauté, et comme il pratiquait le premier ce qu'il enseignait aux autres, il eut la consolation de voir ses Religieux animés d'une sainte ferveur pour la régularité. Ceux-ci, de leur côté, éprouvaient une telle joie de voir à leur tête un homme si méritant, qu'ils le maintinrent au priorat pendant vingt-deux années consécutives : aussi le titre de Prieur de Sainte-Croix fut-il le seul que le V. Père prit le reste de sa vie, celui que lui donnèrent toujours les rois d'Espagne dans leurs lettres et plusieurs papes dans leurs Brefs apostoliques.

Thomas de Turrecremata comptait bien terminer sa carrière dans cette maison à laquelle tant de liens l'attachaient : c'était là son unique ambition; mais la Providence allait en disposer autrement. Une dame de la cour vint un jour se confesser à lui : la satisfaction qu'elle reçut dans cette occasion fut extraordinaire, et se persuadant qu'un confesseur si éclairé était capable de faire un bien immense dans une condition plus élevée, elle ne put s'empêcher d'en parler. Elle en conféra avec la reine et donna une idée si avantageuse de la piété

et de la science du vénérable Père, que cette princesse résolut de le mander à la cour. Sans autre préambule, elle déclara au saint Religieux qu'elle lui remettait la direction de sa conscience, espérant bien que par son secours elle vivrait en parfaite chrétienne au milieu de tous les embarras de la souveraineté. Cette ouverture inattendue fut comme un coup de foudre pour le Prieur de Ségovie. Après quelques instants de réflexion, il n'eut pas de peine à se persuader que le palais des rois devient vite un écueil pour les vertus les plus solidement trempées, qu'on n'y voit de religion qu'autant que la politique et les intérêts le permettent; sachant d'ailleurs que la vérité en est bannie presque toujours, il crut, vu sa disposition d'esprit de ne rien dissimuler, que la prudence lui commandait de décliner cette offre. Mais les raisons qu'il allégua eurent pour effet de faire concevoir une idée plus haute encore de sa piété et de sa droiture, et la reine exigea impérieusement qu'il acceptât.

Elle s'abandonna dès lors à sa direction et lui remit également celle de l'infante Isabelle de Castille. Thomas de Turrecremata comprit la valeur du dépôt confié à sa prudence, et, dès ce jour, il commença à assurer le repos et le bonheur du peuple en travaillant, comme il le fit, à former le cœur d'une princesse destinée à le gouverner plus tard. Ses premières leçons l'habituèrent à considérer le pouvoir comme un moyen de faire respecter les droits sacrés de Dieu et de maintenir dans le royaume la pureté de la foi. C'est ce que Fléchier, après un ancien auteur espagnol, a fort bien remarqué dans l'histoire du cardinal Ximénès : « Thomas de Torquémada, dit cet illustre évêque, avait été confesseur d'Isabelle dès son enfance, et il lui avait fait promettre que si Dieu l'élevait un jour sur le trône, elle ferait sa principale affaire du châtiment et de la dispersion des hérétiques, lui remontrant que la pureté et la simplicité de la foi catholique étaient le fondement et la base d'un règne chrétien, et que le moyen de maintenir la paix dans la monarchie, c'était d'y établir la religion et la justice. » Ces beaux enseignements allaient porter leur fruit. Quand, plus tard, la jeune princesse fut unie par les liens du mariage à Ferdinand d'Aragon, déclaré depuis peu roi de Sicile et proclamé dans la suite roi de Castille et de Léon, la pieuse reine parla à son époux des grandes qualités de son confesseur et lui fit concevoir une si haute opinion de ses mérites, que ce prince, solidement vertueux, n'hésita pas à s'adresser, lui aussi, au Père Thomas de Turrecremata.

Le jugement du roi, en faveur de ce grand homme fut très équi-

table. Il reconnut bien vite que, si sa qualité de sujet et de Religieux lui inspirait pour sa personne un profond respect et une entière déférence, celle de confesseur lui assurait par ailleurs le droit et l'autorité voulue pour ne rien dissimuler de ce qui importait à son salut, aux intérêts de l'Eglise et au bien de son peuple. Il ne vit jamais dans sa conduite ni respect humain, ni vaine complaisance : loin de là, au tribunal de la Pénitence, l'homme de Dieu savait lui parler en toute liberté, comme il l'eût fait avec le moindre des sujets.

Est-il besoin d'ajouter que la religion et la piété eurent dans le Prieur de Ségovie un défenseur et un appui? L'innocence opprimée trouva en lui un asile assuré en même temps que son zèle pour la répression du mal jetait la terreur parmi les coupables. Doué d'une rare sagacité, il démêlait facilement le vrai du faux, la calomnie de la vérité, et faisait rendre la justice à chacun.

Jamais il ne regarda que les intérêts des âmes et l'utilité de l'Etat, et bien éloigné de chercher ses propres avantages, il ne songea pas plus à lui-même qu'à sa famille. Il eut en main la collation de plusieurs évêchés et de nombreux bénéfices : il les réserva pour les plus dignes et c'était assez pour en être exclu, que de se faire solliciteur, d'affecter de se mettre à sa suite ou de fréquenter la cour.

Pour lui, il n'y paraissait que rarement, jamais sans y être appelé, et s'il s'absentait quelquefois de la communauté, c'était pour le temps où sa charge l'obligeait à accompagner les souverains à Valladolid, à Avila ou dans quelque autre ville de Castille.

II. — Tout le royaume connut bientôt la respectueuse déférence que le roi portait à son directeur et la générosité avec laquelle le vénérable Religieux soutenait les intérêts de Dieu. Certains hérétiques, affiliés aux Juifs dont ils imitaient et favorisaient les impiétés, avaient été arrêtés par ordre de l'Inquisition : convaincus d'erreurs et reconnus coupables, ils ne doutèrent pas du sort qui les attendait et qu'exigeait en outre l'énormité de leurs crimes. L'hérésie qu'ils professaient obstinément demandait vengeance au ciel, et les fidèles, témoins attristés de leurs infâmes pratiques, attendaient comme une sorte de soulagement un châtiment exemplaire. Quelques hommes d'Etat cependant, qui n'avaient d'autre religion que la politique, crurent faite acte de sagesse en se servant de cette occasion pour obtenir de fortes sommes en faveur du trésor. Dans cette vue, ils écoutèrent volontiers ces hérétiques, riches et puissants pour la plupart, s'enga-

geant à racheter à prix d'or leur liberté et leur vie si compromise. L'affaire fut débattue en conseil, et le roi, ébloui sans doute par les offres des détenus et convaincu que le bon usage de l'argent proposé excuserait sa complaisance, finit par consentir à la relaxation des prisonniers.

Le Père Thomas de Turrecremata ressentit vivement le coup dont on frappait la religion, et comme il s'agissait de la gloire de Dieu, il s'opposa fortement à cette résolution. La chose était des plus délicates, et il n'ignorait point combien il lui serait difficile de faire révoquer la parole donnée par le monarque. Il recommanda instamment cette affaire à Celui qui change comme Il lui plaît le cœur des princes, et muni des armes invincibles de l'oraison, tout rempli de cet esprit de Dieu qui « chasse dehors la crainte », il se présenta devant le roi et la reine, portant sous sa chape un grand crucifix.

Avec beaucoup de respect et d'humilité, le vénérable Religieux représenta les suites fâcheuses qu'entraînerait inévitablement la décision du conseil.

Le prince essaya aussitôt de justifier la mesure et répondit que la situation du trésor exigeait qu'on en usât de la sorte à l'égard des prévenus. Mais le Père Thomas, qui se plaçait à un point de vue plus élevé et plus vrai, et faisait peu de cas de toutes les raisons politiques, tira son crucifix, et avec un accent de conviction profonde : « Voilà, sire, s'écria-t-il, Celui que Judas a vendu trente deniers à ses mortels ennemis ; livrez-le donc aussi vous-même aux hérétiques pour trente mille : je décharge ma conscience de ce trafic, afin que ceux qui s'y engagent soient les seuls à ressentir la main pesante d'un Dieu vengeur ! » Le roi fut extrêmement impressionné par ce langage, et, revenant à de meilleurs sentiments, il révoqua la délibération du conseil, refusa la somme promise et ordonna que le tribunal procédât en toute liberté contre les coupables.

C'est ainsi que Dieu bénit, ajoute l'auteur que nous suivons, quand les confesseurs des rois, foulant aux pieds leur intérêt particulier, n'envisagent que sa gloire ou la pureté de la foi ou encore la sanctification de ceux dont ils gouvernent les consciences : le succès est toujours assuré, mais par contre, l'expérience l'a souvent démontré, si les souverains se sont éloignés des règles de la justice et de l'équité, les prêtres qui étaient dans la position et l'obligation de faire d'humbles remontrances, ont été la source malheureuse de leurs prévarications. Saint Grégoire de Tours rapporte que Clotaire, roi de France, ayant porté un édit pour

obliger toutes les églises du royaume à payer au fisc le tiers de leurs revenus, plusieurs prélats, attachés à la cour, y consentirent sans peine. Saint Injurieux, évêque de Tours, instruit de cette grande injustice et persuadé qu'on avait trompé le roi, eut assez de courage pour lui représenter que s'il usurpait ce qui appartenait à Dieu et voulait remplir ses greniers des biens des pauvres, qu'il devait lui-même nourrir, il perdrait avant peu son royaume : *Si volueris res Dei tollere, Dominus regnum tuum velociter auferet, quia iniquum est ut pauperes, quos tuo debes alere horreo, ab eorum stipe tua horrea repleantur.*

Ce prince écouta l'évêque avec une soumission chrétienne, le remercia de ses avis salutaires et sur-le-champ révoqua son édit.

Cette sainte liberté que le P. Thomas fit paraître dans cette occasion auprès du roi, eut un effet semblable à l'égard de la reine en une autre matière. On avait fixé à une certaine date des courses de taureaux, et les ouvriers qui disposaient les choses pour ce divertissement y travaillaient les jours de fêtes et les dimanches, sous prétexte que c'était par ordre du roi. Cette conduite parut criminelle au V. Père, aussi voulut-il faire cesser ce scandale. S'étant fait porter à la cour, car les douleurs de la goutte l'empêchaient alors de marcher, il représenta à la reine combien il était peiné de voir le jour du Seigneur odieusement profané pour des réjouissances publiques. La pieuse souveraine reçut avec douceur l'observation et fit immédiatement cesser le travail du dimanche. Ce ne fut point du reste la seule remontrance que se permit le saint Religieux. Toute l'Espagne connaissait sa droiture et sa piété, et on avait souvent recours à lui contre les persécutions que les ministres du roi exerçaient quelquefois sur des innocents, à l'insu de leur maître. Un jour, on vint lui recommander une grave affaire qui réclamait une prompte exécution. Le P. Thomas en conféra aussitôt avec la reine et reçut d'elle l'assurance que cette cause, fort juste, serait prise en considération après la naissance de l'enfant qu'elle était sur le point de mettre au monde. « Mais, Madame, repartit le Père, est-il bien convenable de différer jusque-là une affaire d'une telle importance ? Ne serait-ce pas un moyen très efficace d'attirer sur vous la bénédiction du Ciel en donnant présentement des ordres très précis, et le danger où vous vous trouvez ne doit-il pas, au contraire, vous engager à ne point prendre de délai ? » La reine se rendit immédiatement à ses raisons et lui accorda tout ce qu'il demandait.

III. — Une vie si pure, une si rare indépendance parmi la foule des flatteurs, mettaient en très haut relief les éminentes qualités du Père Thomas de Turrecremata, et le roi ne tarda pas à vouloir récompenser un tel mérite par les plus grandes dignités ecclésiastiques. Il lui offrit donc l'archevêché de Séville, dans le dessein de l'élever plus tard à celui de Tolède : mais quelles que fussent ses instances et celles de la reine, il ne put rien obtenir. Le saint homme préféra l'humble condition de l'état religieux, se contentant de son titre de Prieur de Ségovie, plutôt que d'habiter sur ces sommets et de s'exposer à glisser dans le précipice.

Il évita ainsi par sa fermeté les honneurs et les périls qui le menaçaient : cependant, bien malgré lui, il allait se voir élevé à une dignité non moins importante. Les Juifs et les Maures occupaient depuis plusieurs siècles une grande partie des Espagnes, répandant leurs erreurs et affichant impunément leur malice et leur impiété. Les maux causés à la religion par leurs rapports avec les fidèles étaient montés à leur comble : la foi faiblissant partout, le peuple se laissait facilement gagner pour suivre la secte de Mahomet ou s'attacher au rite judaïque; bien peu échappaient à tous les pièges que leur tendaient les ennemis du nom chrétien. Le Père Thomas gémissait de ce lamentable état de choses : jour et nuit, il répandait ses larmes et ses prières au pied de l'autel, cherchant en même temps le moyen d'obvier à tant de maux. On avait pris, il est vrai, sur le conseil de saint Vincent Ferrier, certaines précautions, en renfermant les Juifs dans les banlieues des villes, avec défense de communiquer avec les chrétiens. Ces mesures ne furent point capables d'arrêter le torrent toujours montant des crimes et des apostasies. Tout récemment un enfant chrétien avait été crucifié à Séville, et de toute part on n'entendait parler que d'horribles sacrilèges. L'homme de Dieu n'omettait rien pour abolir ces monstrueuses iniquités et sur ses instances si souvent réitérées, il fut enfin résolu en conseil de remédier au mal. On décida, en conséquence, l'institution d'un Inquisiteur général sur toute l'Espagne, avec plein pouvoir d'établir comme de destituer d'autres inquisiteurs, soumis à son autorité, dans les provinces du royaume. Thomas de Turrecremata présenta pour ce poste don Gonzalez de Mendosa, archevêque de Tolède.

Le mérite reconnu du Prélat rendait le jugement du confesseur du roi très juste et très équitable; mais le Conseil d'Espagne pensa que cette dignité revenait de droit à l'Ordre de Saint-Dominique, et, vu le

courage intrépide que montraient dans cet emploi certains Frères Prêcheurs, comme le prouve l'exemple récent du P. Alphonse Hoxéda, lequel, au péril de sa vie, avait fini par découvrir les Juifs auteurs du meurtre du jeune enfant dont nous avons parlé, il n'y eut qu'une voix dans l'assemblée pour confier cette charge au Père Thomas de Turrecremata dont on connaissait la science, la sagesse, le zèle et le désintéressement.

Il fut donc institué Inquisiteur général des royaumes de Castile et de Léon, et ensuite de ceux d'Aragon, de Valence, de Sicile et de Catalogne. Le Pape Sixte IV confirma cette nomination par un bref du 17 octobre 1483; un autre fut expédié dans le même but un peu plus tard, l'un et l'autre ratifiés l'an 1485 par Innocent VIII donnant, comme son prédécesseur, au vénérable Père toute autorité pour établir où il jugerait bon des inquisiteurs, à condition qu'ils fussent tous docteurs en théologie.

Une fois investi de son office, Thomas de Turrecremata se mit à poursuivre avec une énergie invincible les renards et les loups qui ravageaient la vigne du Seigneur, et, suivant la teneur des décrets pontificaux, il nomma d'autres inquisiteurs, là où l'intérêt de la religion réclamait leur présence, afin de veiller sur le troupeau du Christ et de le garantir des maux qui le menaçaient. Pour cela, il choisit des hommes recommandables par leur piété, leur érudition et leur prudence.

Il plaça à Valladolid le Père Alphonse de Saint-Cyprien qui mourut l'an 1493, et le Père Barthélemy Ferra. Michel Marillo remplissait déjà cet emploi à Séville; il fut confirmé en charge et eut pour collègues les Pères Jean de Saint-Martin et Jean de Epila. Tolède reçut pour Inquisiteur le Père Pierre de Ocana, et Avila, le Père Ferdinand de Saint-Dominique. Il eut les mêmes attentions pour le royaume d'Aragon, où le danger pour la religion n'était pas moindre. Don Alphonse Alarcom, chanoine de Palencia, Jean de Colmenar, abbé d'Aguilar, de l'Ordre de Citeaux ou de Prémontré, furent destinés pour l'Inquisition de Saragosse avec le Père Jean de Colivera, de notre couvent de Catalayud, à la mort de Pierre Arbué, nommé précédemment à cette charge par l'Inquisiteur général, et qui paya de sa vie son zèle ardent pour la pureté de la foi.

Une troupe de scélérats avaient résolu de se défaire à tout prix d'un homme qui savait châtier en conscience et ne laissait impuni aucun crime. Leur premier dessein avait été de le poignarder dans sa

maison ; mais, n'ayant pu y réussir, ils se déterminèrent à exécuter leur forfait dans la cathédrale, pendant l'Office des Matines, auquel le chanoine assistait très régulièrement. Un mercredi, 14 septembre 1485, pendant que l'Inquisiteur faisait sa prière, près de la balustrade du chœur, les assassins se jetèrent sur lui et le percèrent de plusieurs coups de poignard. Le chanoine, blessé mortellement, vécut jusqu'au lendemain, ne s'occupant qu'à louer et à bénir le Seigneur. Son corps fut inhumé au lieu même où il avait été assassiné. La ville de Saragosse lui fit de splendides funérailles : plus tard on plaça une lampe sur son tombeau, et dans la suite Charles-Quint obtint de Paul III sa canonisation et la permission de célébrer tous les ans sa fête, le 15 septembre.

Enfin le Père Dominique de Léon fut installé à Barcelone et le Père Jean Ortiz à Valence. Tant de soins et de travaux furent pour le cœur du Souverain Pontife un grand sujet de joie ; Sixte IV, qui occupait alors la chaire de saint Pierre, tint à en remercier l'Inquisiteur général par un Bref particulier.

Thomas de Turrecremata s'inspira dans sa conduite d'une charité et d'une sagesse toutes chrétiennes : bien qu'il se montrât inflexible vis-à-vis des Juifs, des Maures et des apostats qui n'entendaient ni se reconnaître, ni cesser leurs violences et leurs cruautés, il fut pourtant toujours disposé à faire grâce à quiconque, après ses crimes, abandonnait l'erreur ou se relevait sincèrement de ses chutes. Il publia d'abord une amnistie générale en faveur de ceux qui embrasseraient la religion chrétienne ou répareraient le scandale de leur apostasie. De ces derniers, dix-sept mille répondirent à l'appel et rentrèrent généreusement dans la bonne voie. Les autres, s'opiniâtrant plus que jamais et continuant leur vie criminelle, furent traités en conséquence.

De ce nombre se trouvait un personnage d'un rang distingué : convaincu d'hérésie, il comprit qu'il n'éviterait la peine portée par les saints canons qu'en éludant la juridiction du grand Inquisiteur ; car on savait partout qu'il ne faisait acception de personne. Dans ce but, ce personnage fort compromis se servit de l'intermédiaire du roi de Naples et obtint par lui un Bref pontifical qui répondait à ses désirs. Le prince s'empressa de le faire signifier à l'Inquisiteur par son représentant à la cour d'Espagne et le ministre exécuta fidèlement l'ordre de son souverain. Le Père Thomas de Turrecremata, ayant pris connaissance de la pièce, déclara hardiment que le Bref était

subreptice et que le roi de Naples serait puni comme un simple particulier, — ce qui arriva en effet — pour oser favoriser les hérétiques ; puis il ajouta qu'il allait lui-même écrire au Pape afin de l'éclairer sur toute cette affaire.

L'ambassadeur se montra extrêmement blessé de cette réponse ; mais, sans avoir égard à ses plaintes, le Père Turrecremata représenta avec force, dans un mémoire adressé au Saint-Siège, combien ces sortes d'appel étaient préjudiciables à la religion et funestes même à ceux qui les provoquaient : le Souverain Pontife, mieux informé, voulut que la cause fût entièrement jugée par l'Inquisition d'Espagne.

Tant de fermeté à soutenir les intérêts de Dieu et de son Eglise ne pouvait manquer d'attirer au grand Inquisiteur un travail accablant et beaucoup de persécutions. Tel est, du reste, l'apanage des fidèles disciples du Christ, la récompense promise, dès ce monde, à ceux qui ont du zèle pour son honneur. Le V. Père ressentit bientôt les coups de ses adversaires, qui semblaient vouloir soulever contre lui une partie de l'Espagne. On n'oublia rien pour le diffamer auprès du Pape, afin de le dépouiller par la calomnie de sa redoutable autorité, et d'assurer en même temps liberté entière à l'erreur sous toutes ses formes. Trois fois, il lui fallut prendre le chemin de Rome pour se justifier ; il le fit d'une manière si éclatante, que le Pontife conçut pour lui une nouvelle affection et une très haute estime. Sa vie fut exposée à de continuels dangers ; on lui dressa mille embûches ; on gagna des gens pour le massacrer ou l'empoisonner, et, ainsi pressé de toutes parts, il dut pour sa sauvegarde avoir toujours près de lui une escorte de deux cents soldats et se précautionner contre le poison.

IV. — La conduite barbare de ses ennemis n'empêchait point le Père Thomas de travailler à leur conversion. Par sa douceur et sa fermeté tour à tour, il eut la joie de faire rentrer dans le sein de l'Eglise près de cent mille hérétiques, mais il fut moins heureux du côté des Juifs : tous ses efforts vinrent se briser contre leur rage invétérée. Cet endurcissement obligea l'Inquisiteur à recourir à la dernière extrémité. Leur malice s'aggravant de plus en plus et leur haine aveugle montant toujours, nonobstant les peines rigoureuses employées contre eux et tous les appels à la miséricorde, Thomas de Turrecremata n'hésita plus à purger toute l'Espagne d'hommes corrompus et pervers, dont la conduite et les doctrines exerçaient sur les fidèles des ravages incalculables. Il parla dans ce sens au roi et à la reine et s'efforça de les amener à ses vues.

L'entreprise était d'une très difficile exécution et les suites en paraissaient encore plus fâcheuses. Le nombre des Juifs et des Maures répandus dans toutes les provinces étant considérable, et la Couronne en retirant annuellement de grosses sommes, il ne s'agissait de rien moins que de dépeupler la péninsule dans de très fortes proportions et de priver le trésor d'un revenu énorme, jugé indispensable alors, à cause de la guerre qu'il fallait soutenir contre ceux des Maures qui étaient maîtres du royaume de Grenade. Ces raisons politiques, appuyées par tous les ministres du roi, semblaient rendre impraticable le dessein de l'Inquisiteur, et tout fut employé pour le faire échouer. Mais Thomas de Turrecremata n'était pas homme à se laisser démonter facilement. Il insista avec force et représenta l'urgente nécessité de recourir au moyen proposé, le seul assez puissant pour arrêter le mal qui débordait de toutes parts, et finalement il fut convenu que l'on déférerait à ses instances dès que les circonstances le permettraient. La partie était gagnée. Voici comment un auteur espagnol, Mariana, s'explique sur cette grave décision et sur ses suites « Aussitôt que leurs Majestés catholiques se virent débarrassées de la guerre des Maures, elles prirent la résolution de chasser de leurs états les Juifs qui s'y étaient établis. En conséquence, Ferdinand et Isabelle, alors à Grenade, firent publier, au mois de mars de l'année 1492, une déclaration par laquelle on ordonnait à tous les Juifs ou d'embrasser la religion chrétienne ou de sortir des divers états qui dépendaient des couronnes de Castille et d'Aragon. On leur donna quatre mois pour se déterminer, et on permit pendant ce laps de temps à tous ceux qui ne voudraient point changer de religion de vendre leurs biens et d'emporter leurs effets.

« Dès le mois d'avril suivant, le Père Thomas de Torquémada, le premier qui ait été revêtu de la dignité de grand Inquisiteur, fit une autre ordonnance par laquelle il était défendu à tous les chrétiens d'avoir aucun commerce avec les Juifs, dès que les quatre mois seraient expirés, de ne leur fournir ni vivres, ni autres choses nécessaires à la vie, avec des menaces très sévères et des peines très rigoureuses contre quiconque contreviendrait à la défense.

« Ces deux édits firent sortir d'Espagne une multitude infinie de Juifs, qui s'embarquèrent en divers ports pour aller chercher en des terres étrangères une demeure plus tranquille. Les uns passèrent en Afrique, les autres en Italie, mais la plupart se retirèrent dans le Levant et dans les provinces les plus éloignées, où leurs descendants ont

toujours constamment conservé l'usage de la langue espagnole dont ils se servent encore dans le commerce et dans la société de la vie.

« Plusieurs allèrent chercher un asile en Portugal et s'y établirent avec la permission du roi don Jean II, permission qui ne leur fut accordée qu'à la condition que chacun d'eux payerait au trésor huit écus d'or par tête, et qu'au bout d'un temps fixé, ils seraient obligés de quitter le royaume, sous peine, après le terme expiré, de se voir réduits en esclavage, ce qui s'exécuta à la lettre. Un certain nombre préféra subir la condition d'esclaves plutôt que d'aller chercher encore ailleurs un autre séjour. Don Emmanuel, successeur de Jean II, apporta quelque adoucissement aux dures conditions de son prédécesseur et leur rendit la liberté dès le commencement de son règne.

« On ne peut savoir au juste, continue Mariana, le nombre des Juifs qui sortirent de Castille et d'Aragon : presque tous les historiens le font monter à cent soixante-dix mille familles, ce qui pourrait donner un total de six à huit cent mille personnes. Bien des politiques blâmèrent la conduite de Ferdinand en cette occasion et refusèrent de trouver bon qu'un roi, qui passait pour l'un des princes les plus avisés de son siècle, chassât de ses états un peuple si riche et si industrieux à trouver le moyen d'amasser de l'argent, et par là même si utile à un souverain pour les besoins de son royaume, car on ne saurait croire quelles immenses richesses sortirent de l'Espagne avec les Juifs et dont profitèrent les pays étrangers. »

Sur ces paroles de l'auteur cité quelques réflexions se présentent. En premier lieu, tous les historiens ne conviennent pas que cette expulsion des Juifs ait été aussi préjudiciable à l'Espagne, soit qu'on considère le nombre de ceux qui émigrèrent ou les richesses qu'ils purent emporter avec eux. Nancler retranche d'abord quarante-six mille familles du chiffre fixé par Mariana : il assure en outre qu'il leur fut expressément interdit d'emporter ni or ni argent. D'ailleurs tous payèrent au royaume une certaine somme pour leur embarquement et plusieurs eurent leurs biens confisqués pour avoir contrevenu à l'ordonnance marquant le terme de leur départ.

Le peuple juif, il est vrai, a toujours été industrieux, mais par quels moyens et au profit de qui ? Leurs usures, source principale de leurs richesses, ne sont que les dépouilles des chrétiens, et ce n'est pas seulement en Espagne qu'on a vérifié que, par ces pratiques criminelles, une grande partie des biens d'un pays a passé en peu de

siècles des mains des chrétiens dans celles des Juifs, usuriers de profession. Peut-on regarder de tels hommes et un tel trafic comme un secours et une ressource pour un état?

Ces considérations si justes, sans parler des intérêts supérieurs de la religion et des âmes, n'empêchèrent pas certains politiques, ainsi que nous l'avons remarqué, ceux particulièrement auxquels les Juifs avaient offert de grosses sommes pour détourner l'orage, de se déclarer en leur faveur. Ils s'en prirent à la fermeté du roi et surtout au zèle de Thomas de Turrecremata, qu'ils regardaient comme le premier auteur de l'expulsion de ces infidèles. Il l'était, en effet, et comme il agissait d'après d'autres principes que ces hommes, guidés par l'ambition ou l'intérêt personnel, il ne fut ni surpris, ni ébranlé par leurs plaintes: de leur côté, les souverains se trouvèrent bien dédommagés de cette perte, non seulement par les conquêtes qui venaient de les mettre en possession du beau royaume de Grenade, mais aussi par celles que firent bientôt après les Espagnols dans les Indes occidentales.

Car à l'époque même où le roi Ferdinand purgeait ses états de la lie des juifs, Christophe Colomb partait d'Espagne, avec trois vaisseaux, à la découverte des nouveaux pays qu'il promettait. On connaît le succès de cette entreprise hardie, à combien de nouvelles provinces s'étendit dès lors la monarchie espagnole, et quels trésors les couronnes de Castille et d'Aragon retirèrent de ces contrées lointaines. L'or et les marchandises précieuses dont Christophe Colomb chargea ses vaisseaux dans la Floride furent les prémices des richesses immenses que la péninsule devait retirer annuellement de cette partie de l'Amérique soumise à sa domination.

Ceux qui ne méconnaissaient point l'intervention de la Providence dans les événements de cette vie, comprirent par là que le ciel prenait plaisir à favoriser tous les desseins de Ferdinand et d'Isabelle ; ils rendirent justice, comme on l'a fait depuis, au zèle aussi sage que désintéressé du P. Thomas, et ne s'imaginèrent point que ce fût un malheur pour des états catholiques d'être délivrés d'une nation infidèle, toujours ingrate et perfide, moins capable de les enrichir que de les corrompre. Le bonheur de l'Espagne eût été complet si tous les Juifs, à l'exception du petit nombre qui embrassa de bonne foi la religion chrétienne, avaient pris le parti d'aller chercher ailleurs un asile ; car parmi ceux qui consentirent à recevoir le baptême, beaucoup le firent par intérêt et nullement par conviction. Aussi leur présence

continua de causer un très grand mal dans la Castille et l'Aragon. Mariana avoue lui-même qu'ils ne tardèrent pas à montrer, que sous les dehors du christianisme, ils restaient toujours Juifs : et bientôt ils l'affichèrent ouvertement. Thomas de Turrecremata était trop attentif aux devoirs de sa charge pour ignorer leur conduite et trop ferme, en même temps, pour ne pas faire sentir aux coupables qu'on ne se moque pas toujours impunément des lois et de la religion. Pour marquer aux Inquisiteurs la conduite à tenir à l'égard des chrétiens judaïsants, il les réunit en assemblée générale, la quatrième qu'il tenait depuis sa nomination de grand Inquisiteur d'Espagne. Il y publia de nouveaux règlements, renouvelés depuis par l'archevêque de Séville et imprimés à Madrid l'an 1576.

V. — Bien que le V. Père eût en main des revenus considérables, il resta toute sa vie aussi pauvre que le jour de sa profession religieuse. Ce qu'il recevait de la cour, comme tout ce qui revenait de droit à l'Inquisition, était immédiatement distribué en aumômes. Il s'en servit aussi pour restaurer l'église de Sainte-Croix de Ségovie dont il conservait toujours la qualité de Prieur ; il l'enrichit de magnifiques ornements et obtint de nombreux privilèges en sa faveur. Il bâtit en outre un couvent à Grenade et un autre à Avila : ce fut dans ce dernier qu'il se retira sur la fin de ses jours pour ne plus vaquer qu'à la prière et à la pénitence. Il ne voulut pas néanmoins donner de trop fortes rentes à ces maisons, car il était convaincu que les grandes richesses sont souvent très pernicieuses aux couvents réguliers, et qu'un moyen de les conserver dans l'esprit de la religion était de les laisser dans une honnête médiocrité : par là, pensait-il, on évite des bassesses indignes, suite ordinaire d'une excessive pauvreté, et aussi la vanité et le luxe, apanage funeste et presque inséparable d'une trop grande aisance.

Le V. Père se sentait déjà vieux et en même temps tourmenté par les douleurs de la goutte. Il se servit de ce prétexte pour solliciter sa retraite et se démettre des dignités et des charges dont il était revêtu. Le roi et la reine éprouvèrent une véritable peine quand il leur fit cette ouverture : mais devant ses instances réitérées, ils durent se résigner à la séparation. Sur sa proposition, le Père Diégo Deza, précepteur de l'infant Don Juan et devenu plus tard archevêque de Séville, fut désigné pour le remplacer en qualité de confesseur à la cour et d'Inquisiteur général. Une fois libre et déchargé de toute respon-

sabilité, le saint Religieux se retira à Avila, pour s'occuper uniquement des affaires de son salut. Son assiduité à l'oraison et son exactitude à observer la règle furent inviolables; on l'eût pris, dans un âge si avancé, pour un jeune novice qui commence à entrer dans la carrière de la perfection. Sa ferveur se renouvelait chaque jour; oubliant les services signalés qu'il avait rendus à l'Eglise et à l'Espagne pendant un quart de siècle, il se regardait comme le dernier de ses frères. Tandis qu'il jouissait ainsi des consolations que goûte une âme à qui Dieu parle dans le secret de la solitude, il fut bientôt obligé de quitter le repos de la contemplation, afin de reprendre le mouvement de la vie active. Ferdinand venait de se brouiller avec le pape Innocent VIII. Il lui avait demandé un bénéfice considérable pour l'archevêque de Palerme, son parent, et avait obtenu d'abord de Sa Sainteté deux Brefs favorables. Puis, pour des motifs ignorés, le Souverain Pontife était revenu sur sa décision, en permettant aux chevaliers de l'Ordre de Malte, duquel dépendait le bénéfice, de procéder à une élection, qui par le fait même avait exclu l'archevêque de Palerme. Le roi se trouva blessé du procédé, et malgré les respectueuses remontrances qui lui furent adressées, il persévéra dans son ressentiment. Cependant Innocent VIII voulut parler d'accommodement et dans ce but il envoya un nonce extraordinaire en Espagne. Mais le prince fit signifier au ministre du Saint-Siège qu'il n'avait pas à mettre les pieds sur son territoire. Le nonce n'eut point égard à la défense et continua sa route, persuadé que sa présence dissiperait tout malentendu. Cet acte eut de fâcheuses conséquences : croyant que le nonce entendait le braver, le roi le fit arrêter à Médina del Campo et emprisonner dans la forteresse de la ville. Quand la nouvelle en parvint à Rome et dans les autres cours, elle y causa une extrême surprise. Le pape fit agir immédiatement pour obtenir la mise en liberté de son messager : les autres puissances, qui redoutaient les suites d'une action si violente, n'omirent rien de leur côté auprès du roi pour le ramener à de meilleurs sentiments : mais malgré ces démarches, l'envoyé du Saint-Siège resta prisonnier une année entière.

Thomas de Turrecremata, extrêmement peiné de la conduite du roi et toujours zélé pour le salut de son âme, n'écouta que sa conscience et se rendit à la cour. Ferdinand vint au-devant de lui, et après l'avoir salué affectueusement, lui demanda des nouvelles de sa santé. « Hélas ! illustre prince, pourrais-je me bien porter, en voyant celui que je chéris dans la charité du Christ courir volontairement à la

perdition et s'opiniâtrer dans sa dureté à l'égard d'un ministre du Vicaire de Jésus-Christ, détenu depuis si longtemps dans une sorte de captivité ? »

Et continuant son discours avec force, il obtint séance tenante la délivrance de l'illustre prisonnier.

Ce succès, là où les plus hautes dignités avaient échoué, remit la joie et la confiance dans tous les cœurs. Le Souverain Pontife y fut particulièrement sensible et ne pouvant oublier le service que le Père Thomas de Turrecremata lui avait rendu, et, en sa personne, à toute l'Eglise, il lui adressa un Bref très élogieux pour le remercier de ses soins et de son zèle à négocier une affaire si délicate.

De retour dans son couvent, l'homme de Dieu reprit ses pieux exercices. Il y recevait fréquemment la visite des souverains : le roi venait le surprendre dans sa cellule pour conférer avec lui, dans l'intimité, des choses qui regardaient son salut ou le gouvernement du royaume, car il eut toujours cette déférence pour son ancien confesseur de n'entreprendre jamais rien d'important sans son conseil.

La retraite du vénérable Père dura deux ans. L'augmentation de ses souffrances lui fit comprendre que sa fin était proche. Il se disposa à aller au-devant du Maître avec l'empressement d'un bon et fidèle serviteur. Sa patience, au milieu des douleurs les plus aiguës, ne se démentit jamais. Toujours occupé de la pensée de Dieu et des grâces dont il l'avait comblé durant sa vie, il ne cessait de le louer, de le bénir et de le prier. On lui administra les derniers Sacrements le 14 septembre, et deux jours après, le V. Père s'endormait saintement dans le baiser du Seigneur, l'an 1498. Les historiens espagnols sont unanimes à reconnaître que, grâce à la vigilance et à la sage fermeté de l'éminent Religieux, on constata dans toute la péninsule une amélioration des plus heureuses, aussi profitable à l'Etat qu'à l'Eglise.

« Les choses changèrent de face, écrit Mariana, dès que le tribunal de l'Inquisition y fut établi et que les magistrats, prenant en mains l'autorité, fort affaiblie jusqu'alors, commencèrent à s'en servir pour administrer la justice, réprimer le vice, arrêter le brigandage, punir les meurtres et châtier les méchants. Alors une nouvelle lumière se répandit sur l'Espagne et ses forces devinrent capables d'abattre la puissance des Maures et leur orgueil. » Ces paroles retracent en peu de mots toute l'œuvre de Thomas de Turrecremata.

On rendit à ce grand homme les honneurs que ses qualités méri-

taient : toutefois, par déférence aux désirs de son humilité, on se contenta de lui donner la sépulture commune. Plus tard, le P. Ulloa, Provincial d'Espagne, fit déposer ses restes mortels dans une chapelle construite à dessein. A l'ouverture du tombeau, en présence du clergé, de la noblesse et du peuple, on sentit une odeur délicieuse qui surprit agréablement tous les assistants : le même phénomène s'était produit quelques années auparavant, lorsque le Père Etienne Cuello, alors Provincial, avait fait lever de terre la dépouille du serviteur de Dieu.

Le Chapitre de Tolède, tenu en 1500, parle en termes très élogieux de cet illustre enfant de saint Dominique, à qui l'Espagne est redevable de la pureté de la foi qu'elle a depuis conservée sans mélange d'hérésie : et le martyrologe du couvent de Saint-Ildefonse de Toro le représente comme un homme très recommandable par son zèle pour la religion, orné de toutes les vertus, digne des suffrages de plusieurs cardinaux qui songèrent à l'élever au Souverain Pontificat dans l'élection d'Alexandre VI, et honoré, dit-on, du don des miracles : « *Hispaniæ agens in electione Alexandri sexti quamplures habuerit cardinales, Pontificem acclamantes... Fuit vir fidei zelo clarissimus, vita et religione ornatissimus : miraculis fertur clarere, maxime odore mirifico.* »

LE MÊME JOUR

1306 — A Cadillac, près Bordeaux, mourut le V. Père ARNAUD DUPRÉ. C'était un Religieux d'un mérite distingué, qui parut dans la province comme une lumière éclatante. Il fut deux fois Prieur du couvent de Condom, sa ville natale, et il le gouverna comme un parfait Supérieur. Le Chapitre provincial, réuni à Castres l'an 1295, l'institua Prédicateur général et l'envoya en même temps à Toulouse pour y enseigner la théologie. La circonstance de ce Chapitre nous porte à croire que le Père Percin s'est trompé en disant que le Chapitre de Valence de 1294 le nomma Lecteur de théologie pour cette maison ; car, outre qu'il n'y eut point de Chapitre général à Valence, cette année, mais à Montpellier, où le Père Etienne de Besançon, huitième Général, assembla l'Ordre pour la troisième fois, quelle apparence que le Chapitre provincial de Castres eût nommé Lecteur à Toulouse celui qui l'avait été depuis peu par un chapitre général ?

Le Père Arnaud Dupré, s'étant acquis une haute réputation de science et de piété, enseigna treize ans la théologie au couvent de Toulouse et dix-sept ans à Montpellier et ailleurs. Il assista en qualité de Provincial au Chapitre de Perpignan en 1299, où il fut élu définitivement avec le Père Bertrand de Clermont, pour lors Inquisiteur de Toulouse, comme l'affirme Bernard Gui. Il faut donc encore corriger ici la chronologie du Père Percin : comme il avoue, en effet, que le Père Bertrand de Clermont fut nommé Inquisiteur de Toulouse en 1292, ce qui est véritable, il n'a pu ajouter qu'il ne garda cet emploi que deux ans, puisqu'il assista en cette qualité au Chapitre de Perpignan en 1299 et qu'entre lui et le Père Foulques de Saint-Georges, il n'y en a eu aucun autre, ainsi qu'il conste par le catalogue des Inquisiteurs que lui-même a dressé. Mais laissant à part ces petites difficultés pour revenir à notre sujet, le Père Dupré remplit si bien tous ses emplois, qu'il fut élu Prieur de Toulouse à l'époque où il enseignait dans ce même couvent. Son amour pour la régularité, son zèle pour la gloire de Dieu et les intérêts de l'Eglise parurent alors avec éclat, et sa réputation grandissant de jour en jour, il fut nommé Inquisiteur dans cette région l'an 1304. Cette charge considérable mit son mérite en très haut relief : on remarqua tant de prudence dans sa conduite, tant de sagesse dans les affaires les plus épineuses, que le pape Clément V, ancien archevêque de Bordeaux, l'appela auprès de lui, l'honora d'une bienveillance particulière et se servit même de ses conseils dans des matières très importantes. Ce V. Père avait un grand talent pour la poésie. Il composa l'Office de saint Louis dont on se servit longtemps dans l'Ordre. Enfin, en se rendant de Toulouse à Bordeaux pour y voir le pape, il tomba malade à Cadillac et y mourut de la mort des justes, l'an 1306, après avoir porté saintement l'habit de l'Ordre pendant cinquante ans. Sa dépouille mortelle fut inhumée dans notre couvent de Condom, où on lui grava une épitaphe très honorable. — (B. Guid. Mss.)

1482 — A Schaven, en Danemark, la mémoire du B. STENO est restée longtemps en bénédiction. Danois d'origine, il avait vécu dans le monde avec la réputation d'un saint et d'un savant : après sa profession religieuse dans l'Ordre, sa vertu et sa science jetèrent encore un plus vif éclat, et de toute part on accourait à lui pour s'édifier de ses exemples et s'instruire à son école. On l'appelait surtout pour aider les moribonds à bien mourir. Un jour qu'on était venu le chercher pour recevoir la confession d'un capitaine très gravement malade, le bon Religieux se mit aussitôt en chemin, mais par malheur il arriva trop tard. Il en eut un profond chagrin ; puis, sous une inspiration d'en haut, il fit porter le défunt dans le chœur de notre église et là, se prosternant devant l'autel, il pria son Sauveur de ressusciter cet homme pour le salut de son âme. Or, en présence du peuple et des Religieux, le mort se leva de son cercueil et demanda au

V. Père ce qu'il voulait : « Votre salut, » répondit le serviteur de Dieu. — « C'est bien ce que je désire moi-même ; et pour cela, il est nécessaire que je me confesse — Faites-le, » répliqua le Père. Cet homme se confessa avec beaucoup de douleur de ses fautes, reçut ensuite l'absolution et les autres Sacrements, puis mourut une seconde fois pour vivre d'une meilleure vie.

Notre bienheureux Steno, l'instrument d'une si grande merveille, mourut aussi peu de temps après, pleuré et regretté de tout le monde. On peut juger par le miracle de la résurrection que nous avons rapporté, combien saintes et illustres ont été les actions de sa vie. Il s'en alla dans la Patrie, l'an 1482. — (Léandre Albert.)

1558 — Dans la Province de France, le V. Père PIERRE SPECCHI, recommandable par son zèle à défendre l'honneur de la Très Sainte Vierge contre les hérétiques. Comme il était un Docteur puissant en œuvres et en paroles, ses adversaires le redoutaient à ce point que presque jamais ils ne se seraient hasardés à le provoquer dans des discussions publiques. L'un d'entre eux toutefois, plus téméraire que les autres, se crut de force à se mesurer avec lui dans une conférence qui eut lieu à Ham en Picardie. Le Religieux accepta. Son antagoniste, nommé Lirciera, voulut combattre la virginité de la Mère de Dieu. Les assistants fort nombreux étaient réunis sur la grande place du marché. Le Père Specchi, en arrivant, se mit à genoux pour invoquer le secours de la Vierge Marie dont il allait défendre la pureté. Il chanta l'Antienne *Sub tuum præsidium* et récita le verset *Dignare me laudare te.* Tous les bons catholiques s'unirent à lui. La prière achevée, voici que tout à coup l'impie tombe à la renverse, frappé par une main invisible, au moment où il allait ouvrir la bouche. La mort fut foudroyante. Le cadavre exhalait une telle infection que personne ne s'avisa de l'ensevelir, et on laissa ce malheureux devenir la proie des chiens. Par ce châtiment terrible, Notre-Seigneur entendait montrer qu'il ne voulait pas que la pureté immaculée de sa Mère fût même mise en discussion. Plusieurs hérétiques, profondément remués par ce coup imprévu, retournèrent au sein de l'Eglise catholique et abjurèrent leurs erreurs. C'est tout ce que nous savons de ce zélé controversiste. Il est à croire que la sainteté de sa vie appuyait sa confiance à l'auguste Vierge et qu'il reçut la récompense des imitateurs de son Père saint Dominique. Nous pensons qu'il appartenait au couvent de Saint-Quentin en Vermandois, car c'était le plus rapproché du lieu de la conférence. — (Fontana.)

1630 — Dans les Indes, mourut le V. Père DOMINIQUE DALMAS, profès du couvent de Notre-Dame-de-Consolation d'Avignon. Il quitta la cour d'Espagne, où il avait été appelé en qualité de Prédicateur de la Reine pour s'en aller annoncer à de pauvres sauvages les vérités du salut. On dit que ses travaux ont été récompensés par un glorieux martyre, sans que

nous puissions l'affirmer ici, les relations suffisamment authentiques faisant défaut. Ce V. Religieux a eu deux parentes de même nom, Religieuses dans le dévot monastère de Sainte-Praxède. — *(Ex Prædic. Aven.)*

1632 — Au couvent d'Avignon, le V. Fr. GERVAIS THONAT, convers, a laissé en mourant des marques sensibles de prédestination. Ce Religieux fit voir par sa vie pure et innocente que si l'on doit redresser avec zèle ceux de son état qui s'écartent des voies de l'humilité et de la pénitence, les autres, au contraire, fidèles dans la pratique de ces vertus, méritent toute notre estime puisqu'ils sont nos Frères, qu'ils ont part aux mêmes privilèges, et que dans tous les âges et dans tous les couvents, depuis la fondation de l'Ordre, il a plu au Seigneur d'en choisir pour les remplir de ses dons, les rendre ses dignes serviteurs et les instruments de sa gloire. Le Frère Gervais, qui savait que son état ne le sauverait pas, s'il n'était pas véritablement attaché à ses engagements et tout converti à Dieu, demanda au R^me^ Père Ridolfi de passer de son couvent de profession, peu régulier, à celui d'Avignon, où les Constitutions étaient pratiquées à la lettre. On ne saurait exprimer la ferveur qu'il apportait dans toutes ses actions, l'humilité avec laquelle il vivait dans cette maison, le respect dont il entourait les prêtres et les clercs, mais surtout son amour pour le travail et sa charité pour les malades. Dans un temps de peste, il n'hésita pas à exposer sa vie pour le salut du prochain. Il continua d'édifier le couvent et la ville par ses grands exemples de vertu jusqu'en l'année 1632, qui fut celle où il fut convié aux récompenses éternelles. — *(Ex Præd. Aven.)*

1639 — A Urgel, en Catalogne, mourut le V. Père HYACINTHE VALLÉ, Il avait mérité le nom de prédicateur puissant en œuvres et en paroles; on le comparait même à saint Paul, quand il était en chaire, tant son zèle était ardent et son éloquence persuasive. Il ne manquait jamais de recommander à ses auditeurs la pratique du Rosaire. C'était sa principale dévotion et la cause des fruits merveilleux qu'il opérait. Les couvents d'Aragon s'empressaient de se placer tour à tour sous sa conduite. Il fut théologal de la Collégiale de Cervère. Il remplissait l'office prioral au couvent d'Urgel, quand Dieu l'appela à jouir de la récompense de ses travaux. Le Père Dominique Sugner de Perpignan a conservé la mémoire de ce dévot Religieux dans son livre des miracles de Soriano, où il rapporte que lui-même fut guéri par les mérites de notre B. Père d'une maladie contagieuse qu'il contracta en administrant les Sacrements aux pestiférés de la ville. — *(Ex libr. Dominic. Sugner.)*

1642 — A Manille, mourut en odeur de sainteté le V. Père JEAN DE MORAL, profès du couvent de Saint-Paul de Cordoue, natif de Rembla, au même diocèse. A dater de son entrée en Religion, il ne cessa de progresser dans la perfection de son état. Encore assez jeune, il fut chargé de la

conduite des novices dans cette célèbre maison, et il s'acquitta de ses fonctions avec un étonnant succès. Sa conduite s'inspirait d'un heureux mélange de force et de condescendance. Il savait que si Dieu ne bâtit lui-même, les hommes se consument en travail inutile, et que si le feu sacré de son amour ne donne l'accroissement aux jeunes plantes du cloître, c'est en vain que les Maîtres et les Pères spirituels les arrosent et les cultivent. Pénétré de cette vérité, il avait recours à la prière, aux jeûnes, aux mortifications qu'il s'imposait pour ses chers enfants, leur donnant en tout l'exemple d'une parfaite régularité et d'une humilité très profonde.

Sa santé gravement altérée le contraignit à quitter le noviciat. Il fut nommé collégial du couvent de la Reine des Anges à Séville. Là, il continua ses exercices de récollection, de prédication, d'étude, en se montrant assidu au chœur et au confessionnal. Mais comme Notre-Seigneur voulait se servir de son ministère dans le Nouveau-Monde, il lui inspira le désir de se joindre aux Missionnaires de l'Ordre qui allaient s'embarquer pour les Philippines. Son désir se réalisa : le bon Père donna en chemin des exemples de vertu et de charité envers les malades, qui firent bien juger de ce qu'il serait un jour. Il s'oubliait lui-même pour être tout à tous, et servait jusqu'aux moindres de l'équipage. Il continua ce même dévouement à son arrivée à Manille. Sa modestie, sa mortification, son humilité, toutes ses belles vertus religieuses portèrent les Supérieurs à lui confier la direction du noviciat. Le Père Jean de Moral mourut dans cette charge avec les marques de la prédestination (1642).

Il avait passé la plus grande partie de sa vie à instruire les jeunes gens dans les voies de la justice et de la sainteté, et bon nombre de ses disciples se sont signalés dans le ministère apostolique, au grand bien de l'Eglise entière. (*Hist. Philip.*)

1652 — A Lima, au couvent de Sainte-Marie-Madeleine, le Frère SIMON GARCIA, convers. Il s'est distingué par son amour de la pauvreté, amour qui lui faisait rechercher, pour son usage personnel, ce qu'il y avait de plus vil, et ne lui permettait jamais de se servir de quoi que ce fût sans le consentement de son Supérieur. Il eut une humilité profonde et il se réjouissait de rendre service aux prêtres comme aux ministres du Seigneur. Cette conduite religieuse lui attira l'estime et l'affection de tout le monde. Sa charité pour les pauvres et les malades parut avec éclat, et dès qu'on lui eut donné le soin de l'une des portes du couvent, il voulut se charger d'un pauvre mulâtre, atteint d'une cruelle maladie. Il s'en acquitta avec une grande vigilance, et après avoir donné dans cette sainte maison l'exemple des plus belles vertus, il fut frappé d'un érésipèle qui lui fournit matière à une patience héroïque. Il mourut de la mort des justes, muni de tous les Sacrements. Le Chapitre de Lima, réuni en 1653, en fait une mention honorable. — (*Melendez.*)

1653 — En Irlande, martyre du V.Frère BERNARD O'KELLY, convers, profès du couvent de Roscommon. Emprisonné, chargé de chaînes et réduit à une telle extrémité qu'il dut se défaire de son vêtement pour se procurer un morceau de pain, il fut enfin condamné à mort et pendu publiquement à Galway. Sa fermeté au milieu des tourments édifia grandement les témoins de sa mort. — (*Acta Cap. Gen.* 1656.)

1500 — A Séville, au Monastère de la Mère de Dieu, la V. FRANÇOISE DE LA SAINTE-TRINITÉ, qui parut avec éclat par la beauté de ses vertus. Elle fut honorée surtout du don d'oraison et obtint par ce moyen des faveurs extraordinaires. Sa fidélité à ce saint exercice fut inviolable malgré les violentes attaques du démon, qui souvent l'accablait de coups. Elle ne se montra pas moins exacte à observer le silence ; les auteurs de sa vie nous assurent qu'elle demeura neuf ans sans presque dire un mot. Une mort précieuse couronna ses mérites vers l'an 1500. Dieu releva sa sainteté par les miracles qui s'opérèrent sur son tombeau. — (Lopez)

164. — En Chine, au Fo-Kien, la V. Sœur et illustre vierge MARIE DE MUTING. Elle était, par sa naissance, proche parente du noble mandarin Jean Mieu. L'innocence, la foi, la dévotion, l'humilité, l'amour de Dieu, que nos missionnaires remarquèrent dans cette jeune fille, nouvellement régénérée, les portèrent à lui accorder non seulement de faire profession dans notre Tiers-Ordre et d'y pratiquer, comme les autres Sœurs de la Chine, les austérités du grand Ordre, mais de plus de se consacrer à Dieu par les trois vœux de virginité, de pauvreté et d'obéissance. Dieu lui donna la grâce de rendre jusqu'à la mort ce qu'il lui avait inspiré de lui promettre. Il la protégea même d'une façon miraculeuse lors des guerres civiles qui ravageaient toute la province. Les bandits et les révolutionnaires prenant les armes, sous le prétexte spécieux de sauver la patrie, pillaient, volaient, commettaient des atrocités et des impudicités sans nom. Ils vinrent fondre comme des loups sur les terres de la noble vierge, qui se croyait en sûreté dans la montagne. Au premier bruit de leur arrivée, elle ne se troubla pas, se confiant à la sauvegarde de son céleste Epoux. Or, il se trouva que la troupe infâme, à l'aspect de la sainte fille, fut subitement frappée d'épouvante et s'enfuit précipitamment sans toucher à aucun objet de la maison. Notre vertueuse Sœur s'affermit de plus en plus jusqu'à la mort dans sa confiance en Notre-Seigneur.

Dans le même temps, le Père Timothée de Saint-Antonin était délivré des mains de ces brigands par un semblable miracle. Le Seigneur imprima le même effroi au cœur d'une bande de forcenés qui avaient enfoncé la porte de la maison du missionnaire. Ces seules paroles les déconcertèrent : « Je suis le ministre de la loi de Dieu : prenez garde à ce que vous allez faire. » A ces mots, tous prirent la fuite sans faire le moindre mal. Dieu

délivra aussi de l'esclavage trois bons chrétiens, enfants spirituels de nos Pères, dès qu'ils eurent achevé la récitation du Rosaire. L'un d'eux, nommé Dominique, savant lettré, était le meilleur chrétien du pays. Il se montrait toujours empressé à secourir nos missionnaires, et il avait même préféré demeurer dans l'esclavage plutôt que d'accepter l'offre que lui firent nos Pères, à l'exemple des premiers évêques de l'Eglise, de le racheter en vendant quelques calices pour sa rançon. — (*Hist. Philip.*)

1676 — A Lima, la dévote Sœur JEANNE DE SAINT-JOSEPH, illustre en pureté et humilité, pleine de mépris pour elle-même et d'un amour tendre et respectueux pour les autres. Elle conserva jusqu'à la mort l'innocence de son baptême, mais elle ne cessa jamais d'affliger son corps par des pénitences rigoureuses. Ses excellentes vertus la rendirent agréable au Seigneur, qui, pour la purifier davantage, lui envoya une pénible infirmité. Elle se soumit humblement à la volonté divine et endura tout avec une héroïque patience. Les hommes l'exercèrent aussi quelquefois ; rien cependant ne la jeta dans le trouble ou ne lui arracha un mot de plainte. Elle comptait à peine vingt ans quand elle fut conviée aux noces de l'Epoux. Son corps ayant été transporté dans la chapelle de la Vraie-Croix de notre couvent, une foule énorme, où se confondaient tous les rangs, y accourut aussitôt pour lui rendre hommage, bien qu'on n'eût lancé aucune invitation. Chacun voulait baiser ses mains et ses pieds et la couvrir de fleurs : et tel fut le concours des fidèles, qu'il fallut différer de trois jours la cérémonie des obsèques. On put enfin, après avoir fermé les portes, procéder à la sépulture, en présence de tous les curés de la ville, du vice-roi, des auditeurs de la Chambre royale et de quelques autres personnes qualifiées, qui eurent la consolation de voir les traits de cette pieuse fille prendre une beauté surhumaine, bien que pendant sa vie et un peu avant sa mort, ils parussent défigurés sous la violence de la maladie. — (*Melendez.*)

1700 — A Agen, au Monastère du Chapelet, la V. Mère ANNE DE BARBIER.

Elle eut l'avantage d'entrer dans cette sainte maison à l'âge de quinze ans, et de goûter de bonne heure combien le joug du Seigneur est doux : aussi conserva-t-elle toute sa vie une grande ferveur dans l'exercice des actions de la religion. L'esprit de pénitence l'a particulièrement distinguée. Non contente, en effet, d'embrasser avec plaisir ce qu'il y avait de plus rebutant à la nature, de répudier avec courage tout ce qui favorisait la chair et le sang, elle déchirait son corps par de sanglantes disciplines et le chargeait de chaînes et de cilices : son sommeil fort court était pris sur un lit plus propre à la faire souffrir qu'à lui procurer du soulagement ; en un mot, elle n'omettait rien de ce qui peut faire mourir à soi-même. Elle ne fut pas moins soigneuse de se rendre agréable à Dieu par son assiduité à l'oraison, à

laquelle elle consacrait plusieurs heures de la nuit et du jour. Elle trouva dans cette pratique des trésors inouïs d'humilité, d'obéissance, de charité pour le prochain, de compassion pour les âmes du Purgatoire et de constance inébranlable parmi les plus violentes attaques. Cet esprit de force lui fut nécessaire pour triompher du démon qui, ne pouvant l'entraîner dans ses pièges par des tentations fréquentes et importunes, l'attaquait visiblement et avec fureur. Les coups et les blessures dont son corps était couvert témoignaient assez la rage de son adversaire; mais la fidélité de cette V. Mère à persévérer quand même publiait en même temps son inviolable attachement à son divin Epoux. Le Ciel voulut encore purifier son âme par de grandes peines intérieures, par les abandons, les sécheresses, les obscurités: rien cependant ne parvint à éteindre ni à diminuer sa ferveur. Après avoir souffert durant vingt-cinq ans des infirmités et des maladies douloureuses, pendant lesquelles elle persévéra constamment dans ses pratiques de piété et de pénitence, la V. Mère Anne, chargée de mérites et munie des Sacrements, se reposa en Notre-Seigneur dans la nuit du 15 au 16 septembre, à l'âge de soixante-sept ans. — (*Mém. d'Agen.*)

XVII SEPTEMBRE

Le R^mc Père BERNARD DE JUZIC, XI^e Maître Général des Frères Prêcheurs (*).

(1303)

FRÈRE Bernard de Juzic, originaire d'une petite localité voisine de Bazas, en France, donna dès sa jeunesse des marques de ce qu'il serait un jour. D'un esprit distingué, d'un goût prononcé pour les belles lettres, il fut envoyé à Bordeaux afin d'y terminer ses études. Les exemples de nos Pères, qui jouissaient dans cette ville d'une grande réputation de vertu, touchèrent le jeune Bernard. Il sollicita la faveur d'entrer dans leur compagnie. Après avoir surmonté divers obstacles qui s'opposaient à ce dessein, il fut admis à prendre l'habit, et plus tard fit profession pour le couvent de Bordeaux.

La vie de notre novice fut conforme à la sainteté de son état : il s'efforça de devenir un modèle en toute sorte de vertus, et se proposa principalement d'observer avec grande exactitude les Constitutions. Comme il possédait à un rare degré les qualités de l'enseignement, il fut institué Lecteur de philosophie pour le couvent de Périgueux, au Chapitre de Béziers, l'an 1269. Le Chapitre tenu à Castres, en 1282, l'assigna au couvent d'Agen comme second professeur de théologie : bientôt on lui confia la première chaire en la même maison d'études. Les fonctions de l'enseignement, dont le V. Père s'acquittait à la

(*) Bern. Guid.; S. Anton., *Hist.* 3^e P.; Echard.

satisfaction universelle, ne l'empêchaient pas d'annoncer souvent aux fidèles la parole de Dieu, si bien que le Chapitre provincial de Bergerac, l'an 1286, sollicita pour lui le titre de Prédicateur général, honneur qui n'était conféré qu'à des hommes d'une érudition et d'une éloquence remarquables.

Son attachement inviolable pour la régularité, sa rare prudence et sa discrétion dans les affaires le firent estimer et aimer de tout le monde. Aussi fut-il placé plusieurs fois à la tête de ses frères. L'an 1293, il était Prieur de Bordeaux, et assistait en cette qualité au Chapitre de Carcassonne, convoqué pour la fête de sainte Marie-Madeleine. Il fut élu Définiteur dans ce Chapitre, et choisi pour accompagner le Père Raymond Hunaud, Prieur de Toulouse, qui se trouvait électeur du Père général, le cas échéant. L'année suivante, il succédait à ce Religieux dans le gouvernement du couvent de Toulouse, et au Chapitre de Castres, tenu la même année, il était désigné à son tour comme électeur du Maître de l'Ordre, avec ce même Père Hunaud pour compagnon. Ecoutons Bernard Gui nous parler de l'administration du V. Religieux à Toulouse.

« Bernard de Juzic, dit-il, dix-neuvième Prieur de Toulouse, resta en charge quatre ans. Il fut absous de son office par une Lettre du Père Général que lui-même provoqua, et qu'il lut devant tous au Chapitre provincial de Cahors, l'an 1298. Sous son priorat fut construit et achevé le pinacle qui surmonte les murs de l'église; également une partie du grand dortoir; enfin l'on plaça la grosse cloche qui sert à appeler les étudiants de l'Université. Pendant le même temps, le seigneur évêque de Toulouse, Hugues Mascaron, grand ami et bienfaiteur des Frères, mourut en cour romaine le 11 décembre 1296, et fut gardé chez nos Pères de la Ville éternelle. Son corps, trouvé intact, fut rapporté à Toulouse, comme lui-même l'avait ordonné avant sa mort, et inhumé dans l'église des Frères à droite du maître-autel, le lundi après l'Epiphanie, l'an 1300, nouveau style. »

Les emplois exercés avec succès par Bernard de Juzic ne firent que le rendre plus vénérable et plus cher à sa Province : on pensa ne pouvoir mieux reconnaître son mérite, ni contribuer plus efficacement à la conservation de la ferveur qui animait les Religieux, qu'en le nommant Provincial.

« L'élection se fit au Chapitre de Perpignan, dit encore Bernard Gui, le samedi 18 juillet 1299, et comme l'Ordre se trouvait à ce

moment privé de son chef, le nouveau Provincial fut confirmé par les trois plus anciens électeurs, savoir : Frère Raymond Sévère, qui comptait cinquante-et-une années de religion, Frère Jean de Genestète, qui en avait cinquante, et Frère Jean Vigouroux, Prieur de Saint-Maximin, quarante-neuf ans de vie religieuse, tous trois de la « Prédication » de Montpellier. »

Le serviteur de Dieu fit tous ses efforts pour éviter le fardeau : ses soins ayant été inutiles, il ne songea qu'à remplir avec perfection tous ses devoirs, tant par la parole que par l'exemple. Il fit plusieurs règlements importants pour soutenir la régularité. Voulant aussi soulager les couvents, qui, par la multiplicité des Chapitres généraux ou provinciaux, se trouvaient souvent accablés, il tâcha d'amasser, avec un léger subside des diverses maisons, un fonds assez considérable pour subvenir aux frais occasionnés en ces circonstances.

On lui remit à cette intention deux cents livres tournois, somme importante pour l'époque; il donna cet argent au monastère de Prouille, et en constitua, au nom de la Province, une rente de dix livres tournois que les Religieuses devaient payer annuellement aux couvents où les Chapitres s'assembleraient. L'Acte, dont Bernard Gui nous a conservé la teneur, fut passé, à la date du 18 janvier 1299, entre le Père Bernard de Juzic, Provincial, et le Père Arnaud de Jean, Prieur de Prouille.

II. — La Province qui recueillait les soins vigilants de son excellent Pasteur, ne jouit pas longtemps de ce bonheur. L'an 1300, le R^me Père Albert de Gênes, dixième Maître général, fut enlevé par la mort, après avoir gouverné l'Ordre trois mois seulement. Aux fêtes de la Pentecôte de l'année suivante, les représentants des Provinces dominicaines s'assemblèrent à Cologne, pour lui donner un successeur. Notre B. cardinal Nicolas de Trévise, plus tard Benoît XI, dans son zèle ardent pour conserver l'éclat et la sainteté de l'Ordre, proposa au choix des électeurs plusieurs Religieux d'un mérite distingué. De ce nombre se trouvaient le V. Père Lambert de Lodi, homme d'une vertu universellement reconnue, et l'illustrissime P. Rambert de Bologne, nommé peu après évêque de Castello, près de Venise.

Les qualités éminentes de ces grands hommes les rendaient dignes de gouverner l'Ordre entier; d'autre part, la vénération dont tous les Religieux entouraient le cardinal de Trévise, ancien Général, uniquement préoccupé du bien commun, leur inspirait d'écouter et

de suivre son sentiment. Toutefois les vocaux se placèrent à un point de vue plus élevé. Il leur sembla que d'accorder leurs suffrages à des hommes recommandés par des dignitaires ecclésiastiques, c'était ouvrir la porte aux intrigues et à l'ambition, et favoriser une tendance dont les indices étaient alors par trop manifestes. C'est pourquoi, usant d'une noble indépendance, ils laissèrent de côté les protégés du pieux Cardinal, et jetèrent les yeux sur Bernard de Juzic, comme étant le plus capable, par sa prudence et son zèle, de soutenir les intérêts de l'Eglise et ceux de l'Ordre. C'était le 20 mai 1301.

A peine revêtu d'une dignité qu'il n'avait point ambitionnée, l'humble Général se mit à l'œuvre généreusement pour affermir la régularité dans toutes ses maisons. Il réussit dans ses pieux desseins, et l'on convient que, pendant les deux seules années de son gouvernement, il a égalé les plus illustres Généraux restés longtemps en charge. Il faisait à pied les visites des couvents, sans se mettre en peine de prendre quelque soulagement dans de si pénibles voyages. En revenant de Cologne, où il avait été élu, il passa par Metz, et comme il savait que le B. Robert d'Uzès y était décédé en opinion de sainteté, l'an 1296, au retour du Chapitre général de Strasbourg, il fit transporter son corps à Avignon.

Outre le Chapitre de son élection, Bernard de Juzic tint deux autres Chapitres généraux, l'un à Bologne, l'an 1302, l'autre à Besançon, l'année suivante.

Dans ce dernier, les Provinciaux lui représentèrent que les Provinces de l'Ordre étant d'une très grande étendue, il leur devenait impossible, sans une fatigue extrême, d'en faire la visite à pied, comme le prescrivaient alors les Constitutions, et qu'ainsi il serait expédient de les diviser en multipliant les Provinces. Au surplus, la vie régulière étant partout en honneur, il n'y avait à redouter de ce partage aucun danger de relâchement.

Le sage Général goûta ces raisons, d'ailleurs conformes à sa conviction personnelle. La division fut résolue. La Province d'Espagne forma les deux d'Espagne et d'Aragon ; la Province de Provence celle du même nom et celle de Toulouse, ainsi des autres.

Le Chapitre de Besançon terminé, le R^me^ Père se mit en devoir de visiter l'Allemagne, voyageant à pied, selon sa coutume, et observant avec une sainte sévérité tous les jeûnes de l'Ordre. Mais cette vie pénible et la rigueur de ses pénitences l'affaiblirent à tel point qu'il arriva à Trèves entièrement épuisé, et presque dans l'impuissance de

prendre la moindre chose pour se sustenter. Ses forces diminuèrent bientôt, et l'on fut obligé de lui administrer les derniers Sacrements. Il les reçut avec une piété exemplaire, et expira le 17 septembre 1303, avec le mérite devant Dieu et devant les hommes d'avoir contracté sa maladie pour rester fidèle à son état, notamment aux prescriptions de la Règle de ne point aller à cheval et de ne point manger de viande, même en voyage. On a de lui deux Lettres encycliques, que Dom Martène a insérées dans son Nouveau Trésor Anecdotique.

Le R^me P. PAUL CONSTABLE, XLIX^e Maître général des Frères Prêcheurs (*).

(1520-1582)

Paul Constable naquit à Ferrare, l'an 1520, d'une famille illustre, riche des biens de la fortune et de ceux de la grâce. Sa mère, tandis qu'elle le portait, eut un songe où il lui sembla mettre au monde un flambeau qui dissipait les ténèbres et répandait une très vive lumière. Cette circonstance, jointe à l'inclination naturelle des parents pour leurs enfants, fit qu'on eut soin de procurer au petit Paul une éducation très chrétienne. L'enfant se montra susceptible de recevoir l'empreinte des meilleures impressions, et, tout jeune encore, ne faisait paraître rien de puéril dans sa manière d'agir. Ennemi des amusements frivoles, il recherchait la retraite et témoignait une horreur profonde pour l'oisiveté.

On le mit aux études. Il s'y appliqua si bien qu'en peu d'années il devint bon humaniste, éloquent rhétoricien, excellent poète. Toute sa vie, il cultiva ses goûts littéraires, en y ajoutant une connaissance profonde de la langue grecque, et une science peu commune du droit. Enfin, il allait devenir fort habile en philosophie et théologie, et très versé dans l'Ecriture Sainte et la doctrine des Pères.

Les heureux débuts de notre étudiant n'enflèrent point son cœur ;

(*) Lopez, Pio; Marchese, etc.

par ailleurs, les avantages que lui offrait la noblesse de sa maison ne servirent qu'à lui inspirer de l'aversion pour les faux biens du monde et les vains honneurs du siècle. Aspirant à monter plus haut, il vint demander l'habit des Frères Prêcheurs au couvent de Sainte-Marie-des-Anges, et le reçut, étant âgé de quatorze ans seulement.

Il passa son noviciat avec grande ferveur, et, l'année écoulée, se consacra entièrement à Dieu par la profession des vœux solennels. Alors on l'envoya au couvent de Bologne, pour apprendre la théologie. Frère Paul y mit beaucoup d'application, afin de répondre aux intentions de ses Supérieurs, et de servir utilement plus tard l'Eglise et l'Ordre. L'étendue et la vivacité de son esprit accrurent les espérances que l'on avait déjà conçues de lui, et on le jugea bientôt en état d'enseigner aux autres ce qu'il avait appris lui-même. Il fut institué Lecteur de philosophie à Murano, Rimini et Modène tour à tour.

Le soin qu'il prit de former de vrais disciples de saint Thomas et ses rares talents pour la scolastique obligèrent les Supérieurs à l'occuper longtemps dans les emplois honorables de l'enseignement. Nommé Lecteur de théologie au couvent de Mantoue, puis aux deux que nous possédions à Gênes, il s'acquitta de ses fonctions avec tout le succès désirable. Mais, ce qui lui attira beaucoup de renommée, c'est que, nonobstant des occupations propres à refroidir la dévotion, Paul Constable demeurait recueilli au milieu des subtilités de l'école. Joignant aux études abstraites une piété tendre et une exacte observance des Constitutions, il devint à la fois et un zélé défenseur de la doctrine thomiste et un parfait disciple de saint Dominique.

Tandis qu'il travaillait ainsi pour la religion, Dieu permit que le V. Père essuyât une humiliation profonde devant les hommes.

Un hérétique, convaincu d'erreur et condamné aux peines canoniques, réussit à s'échapper de prison, avec la connivence de quelques amis. En dépit d'une recherche diligente, on ne put d'abord ressaisir le coupable, ni découvrir les complices de l'évasion. Le prévenu, cependant, par un artifice diabolique, et afin de mieux dépister la justice, écrivit une lettre au Père Constable, comme s'il eût été d'intelligence avec lui, et s'arrangea de manière que la lettre fût surprise et présentée aux officiers de l'Inquisition. Ce témoignage suffit pour rendre suspect le vénérable Religieux et le faire jeter en prison.

Un événement si étrange et si inopiné surprit bien des gens qui, connaissant la piété du P. Constable et son zèle pour la foi, ne pouvaient se persuader qu'il fût coupable. Pour lui, sous la confusion

d'être au moins soupçonné de favoriser les hérétiques, il ne trouva d'autre consolation à sa tristesse que dans le souvenir du Saint des saints, lui aussi injustement accusé et condamné devant les tribunaux des hommes. En même temps, il apprit par sa propre expérience combien sages et précautionnés doivent être les Supérieurs pour ne pas accueillir légèrement les plaintes ou accusations portées contre leurs sujets.

L'Inquisiteur de Milan, à qui fut dévolu l'examen de la cause, était bien convaincu intérieurement de l'innocence du Père Paul ; cependant, il agit avec une impartialité rigoureuse pour arriver à une certitude absolue. Ses soins et sa vigilance eurent un heureux succès. Dieu voulut justifier son serviteur d'une façon bien authentique : les fauteurs de l'évasion furent découverts, et ils avouèrent que la malice seule avait dicté le langage dont le Père Constable était victime.

Son innocence ainsi reconnue, les Supérieurs l'envoyèrent au couvent de Bologne, avec le titre de Régent des études. Il ne remplit pas longtemps cette charge. Ayant été élu Prieur de Sainte-Catherine de Formello, à Naples, il fut contraint de s'y transporter. Les Religieux de Ferrare le choisirent aussi pour gouverner leur maison. Dans ces emplois, le V. Père donna la preuve de sa capacité et de sa prudence ; il fit paraître également un attachement inviolable pour la régularité, et pour la pratique du jeûne et de l'abstinence. Continuelle était sa vigilance à promouvoir l'observation exacte des Constitutions, et son amour de la règle le portait à punir sévèrement les transgresseurs.

Dévoré du zèle de la gloire de Dieu et pénétré des sentiments de notre glorieux fondateur, il souhaitait ardemment verser son sang pour la cause de la religion. Il montra toujours une très grande retenue dans ses relations et ses entretiens, évitant surtout les conversations inutiles avec les personnes du sexe. Il était même si jaloux de la vertu de pureté qu'il prenait garde de ne pas laisser voir ses pieds à découvert. Non moins affectionné à la pauvreté religieuse, il cherchait toujours pour son usage les vêtements rapiécés et les objets les moins commodes. Ce détachement des choses temporelles lui fut à cœur toute sa vie. Il en donna des preuves particulières, devenu Général. Car alors il ne voulut point avoir l'administration des moindres biens, ni porter de l'argent sur lui. Ses aumônes furent considérables. Il se plaisait beaucoup plus à donner qu'à recevoir : aussi refusait-il tous les présents, et si les bienséances l'obligeaient à accepter quelque chose, il avait soin de le distribuer ensuite aux pauvres,

sans tarder. Plusieurs maisons de l'Ordre ressentirent les effets de sa charité. Ayant égard à la situation difficile où se trouvaient parfois les couvents, non seulement il leur remettait avec plaisir les contributions d'usage, mais encore les soulageait de son propre avoir. C'est ainsi que furent bâtis à ses frais divers couvents ou noviciats, en vue d'y faire observer la régularité plus parfaitement.

II. — Une vie si religieuse valut au Père Constable l'estime générale dans la Province de Lombardie, et comme son zèle pour la foi et sa fermeté à soutenir les intérêts de l'Eglise étaient connus, il fut nommé Inquisiteur de Ferrare. Cette charge considérable, qui l'engageait à veiller soigneusement, comme un chien fidèle, sur la bergerie du Christ, pour en écarter les loups, c'est-à-dire les hérétiques, exposa ses jours à mille dangers. Mais le généreux ministre de la vérité, qui ne souhaitait rien tant que de mourir pour une cause si juste, brava tous les périls, ne cessa, dans l'intérêt des âmes, de multiplier ses poursuites et ses enquêtes. Il livra au bras séculier un chrétien relaps, malgré l'illustration de sa naissance, punit rigoureusement plusieurs autres hérétiques et jeta l'épouvante dans le camp des impies. Cette sévérité, absolument nécessaire pour arrêter l'hérésie, en voie de se glisser dans la partie la plus saine de l'Eglise, lui attira beaucoup d'ennemis ; plusieurs même essayèrent secrètement de se défaire de sa personne. Lui seul se montra intrépide, alors que tous les Frères tremblaient ; et, parcourant à pied le territoire de Ferrare avec un simple compagnon et un notaire apostolique, il fit bien voir qu'il craignait beaucoup moins de mourir que de manquer aux devoirs de sa charge.

La constance et la fidélité de l'homme de Dieu à s'acquitter des fonctions d'Inquisiteur à Ferrare le firent transférer à Milan, pour y exercer le même emploi. Mais, peu après, Grégoire XIII, informé de ses qualités exceptionnelles, le manda à Rome pour être Maître du Sacré Palais, à la place du Père Thomas Manriquez, récemment décédé. Cette haute dignité, dévolue toujours à un Frère Prêcheur depuis saint Dominique, qui en fut investi le premier, faisait du Père Paul Constable le théologien du Pape, le gardien de la doctrine catholique, et donna par suite un nouveau lustre à son mérite. Il mit tous ses soins à empêcher la diffusion en Italie des livres hérétiques, que les Luthériens et les Calvinistes faisaient répandre par l'Europe entière, afin de corrompre à la fois les esprits et les cœurs. Il ne fut

pas moins vigilant à l'égard des auteurs qui enseignaient des maximes contraires à la morale évangélique. Sa conduite en pareilles conjonctures fut exempte de tout soupçon et de tout intérêt propre. Il n'eut jamais ni respect humain, ni acception des personnes; ami de la justice et de la vérité, il défendait et soutenait le droit partout où il le trouvait.

Paul Constable remplit pendant sept ans les fonctions de Maître du Sacré Palais, à la satisfaction de toute la cour romaine. Grégoire XIII était le premier à lui donner des marques flatteuses d'estime et aimait à conférer avec lui sur des affaires importantes.

Vers cette époque vint à mourir le R^me^ P. Séraphin Caballo, Maître général, et les principaux représentants des Provinces de l'Ordre s'assemblèrent à Rome pour lui donner un successeur.

L'état déplorable de l'Eglise, qui gémissait des maux sans nombre engendrés par les erreurs modernes, et la désolation presque universelle de l'Ordre, exposé à tant de ravages par la malice des hérétiques, demandaient le choix d'un Général dont la piété et la science, secondées par le zèle de ses Religieux, pussent défendre la sainte épouse de Jésus-Christ contre ses ennemis, et rendre à l'institut des Frères Prêcheurs son antique beauté.

On proposa dans l'auguste assemblée quatre Religieux aux qualités éminentes : Paul Constable, Maître du Sacré Palais ; Thomas Bzobius, Commissaire du Saint-Office ; Paulin Bernardini de Lucques, illustre réformateur de la Province des Abruzzes ; enfin Timothée Botoni, Prieur de Pérouse, et l'un des plus célèbres personnages de l'Italie. Le mérite de ces grands hommes sembla d'abord partager les sentiments; mais à peine les vocaux furent-ils en Chapitre qu'ils élurent unanimement le Père Paul Constable.

III. — L'Ordre entier reçut une grande joie de cette élection, se confiant que le nouveau Général n'oublierait rien pour réparer les pertes et les dommages essuyés tant en Allemagne qu'en France. Lui seul, affligé de son élévation, fit tout ce qu'il put afin de l'écarter. Il se présenta même devant le Pape, pour solliciter l'annulation de l'élection. Ce fut peine inutile. Le Souverain Pontife le contraignit, en le consolant, de prendre en mains le gouvernement de tout l'Ordre.

Impuissant à éviter le fardeau, Paul Constable songea désormais à le porter virilement, pour le profit de ses frères. Il choisit d'abord deux compagnons parmi les Religieux les plus sages et les plus éclairés

qu'il connût. C'étaient les vénérables Pères Paul Isarez de la Mirandole et Jérôme Joannini da Capugnano. Les ayant entretenus séparément, il leur fit ensuite jurer sur le Crucifix qu'ils lui diraient sans déguisement tout ce que les visites des couvents leur feraient découvrir de répréhensible par rapport à la conduite des Frères et à l'observance des Constitutions. Il leur déclara qu'il les accuserait au tribunal de Celui devant lequel ils avaient fait le serment, si, en quelque occasion, ils avaient usé de lâcheté, de complaisance humaine ou de dissimulation.

Ces précautions prises, le Maître général quitta Rome pour entreprendre la visite des Provinces. Il commença par Naples, la Sicile et la Calabre; reprit ensuite la route de la Toscane et de la Lombardie, voyageant toujours à pied, et revint à Rome, désolé que des infirmités sérieuses l'empêchassent de continuer une œuvre si nécessaire à ses yeux. Il fit paraître beaucoup de sagesse et de charité dans son gouvernement. Préoccupé du désir de restaurer l'observance régulière, il établit plusieurs noviciats, en diverses Provinces de l'Ordre, afin d'y élever les jeunes Religieux. Il introduisit encore la réforme dans quelques couvents de Naples, et favorisa celle que le Père Bernardini de Lucques avait si saintement établie.

La prudence et le zèle de Paul Constable pour le bien de l'état religieux lui acquirent une haute réputation Mais, quelque applaudissement ou éloge qu'on lui décernât, rien ne put altérer sa profonde modestie. Pénétré de bas sentiments de lui-même, détaché des honneurs qu'on lui rendait, il aimait à se considérer comme le serviteur de tous. Un jour qu'il devait entrer à Bologne, la noblesse et le peuple voulurent lui faire une réception honorable, conforme à sa dignité. L'humble Général, jugeant cette pompe plus convenable à des gouverneurs de provinces qu'à des Religieux, refusa obstinément, disant qu'un successeur de saint Dominique ne devait pas entrer avec magnificence dans une ville que ce grand Saint avait tant honorée par son humilité.

Il ne fut pas moins éloigné de tout sentiment d'ambition. Il tâcha d'inspirer son esprit à tous ses Religieux, et punit sévèrement ceux qui se procuraient quelque charge par leur initiative privée. Pour réprimer cet esprit d'intrigue qui se glissait en certains endroits, il obtint du Pape un Bref, inséré depuis, quant à la substance, dans les Constitutions, contre les Frères qui recourraient à des personnes étrangères à l'Ordre, afin d'obtenir quelque grâce, dignité ou emploi.

Ils en sont déclarés incapables et frappés d'excommunication par le fait même. Il se montra sévère également à l'égard des Supérieurs qui auraient cherché quelque moyen de rendre leurs emplois réversibles sur des membres de leur famille ou sur des amis particuliers.

Le prudent Général évitait la multiplicité des ordonnances, mais il était d'une vigilance extrême à faire observer ce qu'il prescrivait. Cette salutaire précaution le rendait inflexible envers les coupables, et bien loin d'écouter les plaintes de ceux qui se prétendaient lésés par leurs supérieurs immédiats, il leur faisait une verte réprimande et leur défendait de s'adresser à lui pour ces sortes d'affaires. De la sorte il réprima certains esprits inquiets et remuants qui, par des rapports indiscrets et malins, causaient la division dans les communautés et sapaient les bases de la vie régulière.

Paul Constable fit divers règlements très utiles par rapport à l'Office divin. Il ordonna qu'on fléchît les genoux, quand seraient chantées ces paroles de l'évangile de l'Epiphanie : « *Et procidentes adoraverunt eum* » ; celles du *Te Deum* : « *Te ergo quæsumus tuis famulis subveni quos pretioso sanguine redemisti* » ; enfin la strophe : « *Tantum ergo Sacramentum veneremur cernui.* »

Il gouverna l'Ordre deux ans et quelques mois, avec beaucoup de sagesse ; il était fort adonné à l'oraison, dormait peu, vivait dans une grande tempérance, et donnait à tous l'exemple d'une vertu accomplie.

Le V. Père se trouvait au couvent de Saint-Dominique de Venise quand il tomba malade, et il connut bientôt que sa fin approchait. L'infirmité le retint au lit trente-cinq jours, en proie à de très vives douleurs. Sa patience fut inaltérable et la tranquillité d'esprit ne l'abandonna pas. Il eut soin de purifier son âme par une confession générale, et le Religieux qui reçut ses aveux déclara, après sa mort, que l'homme de Dieu avait gardé jusqu'à la fin l'innocence baptismale. Le mal augmentant, Paul Constable demanda les Sacrements, les reçut avec de grands sentiments de foi et d'amour, et proféra, dans les derniers moments de sa vie, des paroles si touchantes que les assistants en étaient remués jusqu'au fond des entrailles. Son agonie dura quatre jours, pendant lesquels il conserva néanmoins sa connaissance, et consolait la douleur de ses fils. Il mourut le 17 septembre 1582, âgé de 73 ans.

On lui rendit à Venise de grands honneurs. Son oraison funèbre fut prononcée par Pierre Rodolfi, des Frères Mineurs, et l'on déposa

son corps sous le cloître de Saint-Dominique, dans un monument de marbre surmonté de sa statue, avec une épitaphe composée par son *socius*, Frère Paul de la Mirandole, et rendant hommage à sa vertu.

Son autre *socius*, Jérôme Joannini, écrivit l'histoire de sa vie dans un italien fort élégant ; il y ajouta la première allocution adressée par le Père Constable à ses frères, après son élection au généralat, et aussi une seconde oraison funèbre prononcée au couvent des Saints-Jean-et-Paul par Louis Grotto d'Adria, orateur distingué.

Le V. P. DENIS MARTINI DE LUCQUES(*)

(1559-1608)

L'antique cité de Lucques, qui a donné de grands hommes à l'Eglise et à l'Ordre de Saint-Dominique, fut le berceau du serviteur de Dieu.

Il naquit le 6 juillet 1559, de parents recommandables à la fois par leur noblesse et par leur vertu. Son père se nommait Louis Martini, et sa mère Elisabeth de Terretini.

A cet enfant de bénédiction on imposa au baptême le nom de Jean, et rien ne fut oublié pour lui inspirer dès l'âge le plus tendre une solide piété. Dieu, qui en voulait faire un chef-d'œuvre de sa grâce, favorisa les pieux desseins des parents, et l'on put conjecturer de bonne heure que l'enfant arriverait un jour à une éminente sainteté. Rien de plus affable que ce jeune seigneur. Il obéissait sans réplique aux moindres ordres et montrait pour les pauvres une charité tendre et compatissante. Sa modestie le rendait aimable à tout le monde, et la vertu semblait innée en lui.

Ces heureux débuts, soutenus par une éducation toute chrétienne, prirent avec le développement de l'âge un éclat nouveau. Jean Martini avait pour confesseur le V. Père Benoît Honesti, de notre couvent de Saint-Romain à Lucques. Ce grand serviteur de Dieu,

(*) Marchese ; Echard.

remarquant dans ce jeune homme une dévotion précoce, l'amour des exercices de piété, l'inclination à l'usage fréquent des Sacrements, prit de lui un soin particulier, afin de seconder les desseins de la Providence sur cette âme privilégiée. Le succès répondit aux efforts du confesseur. Jean s'avança de jour en jour dans les voies de la perfection : il aimait la retraite et la solitude pour converser avec le Ciel, s'adonnait aux pratiques de la pénitence, et animait ses actions de la pensée de Dieu, si bien qu'il devint un modèle achevé de toutes les vertus.

L'Esprit saint l'éclairant de ses lumières, il comprit quel danger offrait le monde à un jeune gentilhomme, grandement favorisé de la nature et de la fortune, et il résolut de se mettre à l'abri dans le port assuré de la Religion. Il découvre son dessein au père de son âme, lui en explique les motifs et le conjure de favoriser son entreprise. Le Religieux, d'un jugement fort éclairé, se convainquit sans peine que le monde n'était pas digne de posséder un tel trésor. Il écouta son pénitent, et lui représenta tous les avantages que présente la vie du cloître ; mais en même temps il lui dit que l'exécution de son dessein paraissait très difficile ; car bien qu'âgé déjà de dix-huit ans, il ignorait les éléments des lettres.

Cette déclaration, propre à décourager une âme vulgaire, ne fit qu'exciter l'ardeur de notre postulant ; il promit de s'appliquer fortement à l'étude, affirmant qu'il était prêt à tout pour se procurer l'entrée en Religion. Il commença donc les rudiments de la grammaire ; mais bien persuadé que toutes les lumières viennent d'en haut, et que Dieu seul est le maître des sciences, il s'adonna en même temps à la prière avec une nouvelle ardeur, s'y employant, le jour dans notre église, et une partie de la nuit dans son oratoire privé.

C'est alors que Jean Martini parut un flambeau lumineux, pour éclairer non seulement la maison de ses parents, mais encore toute la ville de Lucques. L'estime qui s'attachait à sa vertu le faisait déjà considérer comme un Saint. On se recommandait à ses prières avec d'autant plus de confiance que peu auparavant, se disait-on, il avait obtenu de Dieu la guérison de sa sœur, très dangereusement malade, et avait prédit à son père longtemps d'avance un incendie terrible, qui réduisit en cendres la moitié de son riche hôtel. Toutefois, le respect qu'on lui portait, la vénération qu'entourait sa vertu ne provoqua en lui aucun sentiment de vaine gloire. Anéanti devant Dieu, il regardait les honneurs qu'on lui rendait comme autant de

pièges tendus à son humilité par le démon, et cherchait dans la retraite et la prière le moyen de les éviter.

Trois ans environ se passèrent, après lesquels, étant devenu bon humaniste, le pieux jeune homme se crut en état de réaliser son projet.

Voulant une communauté parfaitement régulière, il résolut d'entrer dans la Congrégation des Clercs de la Mère de Dieu, fondée par le V. Père Jean Léonard, et confirmée par Clément VIII. Mais comme la vie de ces prêtres était fort austère, les parents de Jean Martini s'opposèrent à son entrée, à cause de sa complexion délicate. Ces obstacles permis par la Providence, qui avait d'autres desseins sur notre jeune homme, ne diminuèrent en rien son désir d'embrasser l'état religieux. Après de nouvelles prières et de rigoureuses pénitences, il se détermina enfin pour l'Ordre de Saint-Dominique et pour la Congrégation de Sainte-Catherine-de-Sienne, établie dans la plus étroite observance par le V. Père Paulin de Lucques, son compatriote. Le Père Benoît Honesti approuva cette résolution et le jeune soldat du Christ, ayant pris la bénédiction de ses parents, se présenta au couvent d'Aquila, dans les Abruzzes. Le Prieur de cette maison, Augustin de Pérouse, ravi de recevoir un jeune homme que la nature et la grâce avaient enrichi de si rares qualités, lui donna l'habit, ainsi qu'à plusieurs autres postulants, le 9 octobre 1580, lorsqu'il était âgé de 21 ans, et lui imposa le nom de Denis, comme devant être un parfait disciple de ce premier théologien mystique.

II. — Il n'y avait point de noviciat au couvent d'Aquila; c'est pourquoi on l'envoya à celui de Chieti. Frère Denis remplit, pendant son année de probation, tous les devoirs d'un parfait novice. Il faisait paraître une modestie angélique, un grand amour pour le silence et la retraite, une soumission aveugle aux ordres de son Père-Maître, ensevelissant sa propre volonté dans la sienne, et n'ayant d'autre crainte que de suivre ses inclinations personnelles. Une telle conduite, accompagnée d'une exacte observance des moindres points de Constitutions, confirma les Religieux dans la haute idée qu'ils avaient déjà conçue de sa vertu, et ils le reçurent avec beaucoup de joie, l'année suivante, à la profession solennelle, qu'il fit également le 9 octobre, entre les mains du Père Petrucci di Castro.

Il fut ensuite appliqué aux études dans le couvent de San-Severo, à Naples, où ses talents se déployèrent avec avantage. Ayant chanté

sa première messe, le 6 juillet 1584, il fut rappelé par le V. Père Paulin de Lucques, et chargé d'entendre la confession des séculiers. Cet emploi lui causa une peine extrême, et il fit valoir toutes les raisons capables d'épargner à son inexpérience une mission si délicate. Mais le Supérieur de la Congrégation, qui savait combien le Père Martini était avancé déjà dans les voies de Dieu, maintint sa volonté, et le jeune prêtre, avec la bénédiction spéciale que confère l'obéissance, exerça un ministère très fructueux pour les âmes.

Son zèle parut avec plus d'éclat lorsqu'on lui eut donné commission de prêcher. Car, comme il était rempli de l'esprit de Dieu et des vérités de la sainte religion, il les annonçait aussi avec un grand fruit, et il y eut bien peu d'auditeurs qui ne ressentissent au fond de l'âme combien grand était son désir de procurer la gloire de Dieu et la conversion des pécheurs. Il prêcha le Carême à Chieti, puis à Parme, à Naples, et en plusieurs villes de la Province des Abruzzes : partout il opérait des prodiges, tant par la force de ses exemples que par l'énergie de ses paroles.

Il semblait que cet emploi, si convenable à un Frère Prêcheur, était celui où la Providence voulait pour toujours le Père Denis Martini. Cependant, comme ses talents distingués le mettaient à même de remplir avec succès tous les emplois de l'état religieux, on l'institua Maître des novices à Chieti, en même temps que Lecteur de philosophie. Deux ans se passèrent dans cet exercice, et il fut assigné au couvent de Vasto, pour y enseigner la théologie. Etant dans cette ville, sa piété et sa science le firent consulter sur des affaires très épineuses. Le V. Père remplit les devoirs de Lecteur aux applaudissements de tous : inspirant à ses disciples la dévotion et la sainteté, non moins qu'une saine doctrine, il en forma d'excellents Religieux. Il composa pendant ce temps un savant commentaire sur le Pentateuque, et après être resté deux ans à Vasto, fut envoyé derechef à Naples, pour y être Maître des étudiants au couvent de Jesus-Maria.

A peine eut-il commencé l'exercice de ses nouvelles fonctions qu'il apprit son élection comme Prieur d'Aquila. Cette nouvelle l'affligea outre mesure, et bien convaincu de son indignité, il refusa constamment, malgré les instances des Religieux, ses amis, et du Père Provincial lui-même. Il fallut que ce dernier recourût au précepte formel pour vaincre sa résistance.

Contraint par l'obéissance, mais non pleinement rassuré, le Père

Martini ne vit d'autre ressource que de s'abandonner entre les mains de Dieu et de se mettre tout entier à l'accomplissement de sa tâche. On le trouvait toujours le premier aux exercices de communauté, apportant une vigilance continuelle à ce que chaque Religieux observât les moindres règles et demeurât fidèle à sa vocation. Il fit paraître une grande prudence dans le maniement d'affaires délicates; sa tendre charité pour ses frères, jointe à une humilité qui le portait à laver lui-même leurs vêtements, jeta un si grand éclat dans la communauté qu'il s'attira l'affection et la vénération universelles.

Les Religieux malades éprouvaient tout particulièrement l'effusion de son cœur ; non seulement il les faisait traiter avec tous les égards que réclamait leur état, mais encore il les visitait trois et quatre fois le jour, pour s'assurer qu'on avait bien exécuté ses recommandations : il les servait à table, leur adressait des paroles réconfortantes, les exhortait surtout à bien faire valoir le talent que la Providence leur mettait en main pour gagner le ciel.

Sa charité n'était pas moindre envers les hôtes et les étrangers. Il les recevait avec cordialité, leur lavait les pieds et leur procurait tout ce qui pouvait soulager leur fatigue. Son attention, néanmoins, à les bien traiter ne le poussait pas hors des limites d'une réserve modeste et toute religieuse, se rappelant que les Supérieurs réguliers sont non les propriétaires mais les économes des biens de leurs couvents, et qu'ils les doivent gérer en fidèles dispensateurs et pères charitables.

Le Père Denis tenait chaque jour le Chapitre des coulpes : bien qu'il ne laissât aucune faute impunie, afin de serrer les nœuds de l'étroite observance, ses corrections, tempérées de douceur, ne préjudiciaient aucunement à l'estime et à l'affection des Religieux pour sa personne. Aussi, quand arriva la fin de son triennat, la communauté voulut à toute force le réintégrer dans la charge de Prieur, et la ville elle-même, édifiée de ses prédications et de ses exemples, joignit d'instantes prières pour qu'il en fût ainsi. Mais on ne put rien gagner sur l'esprit de l'humble Père qui n'avait accepté la charge, une première fois, que par la contrainte de l'obéissance, et les Supérieurs ne jugèrent pas opportun de la lui imposer de nouveau.

Denis Martini fut envoyé à Rome. N'ayant à s'occuper que de sa propre perfection, il s'exerça avec ferveur à la pratique de toutes les vertus religieuses. Son zèle pour le silence fut extraordinaire et l'on remarqua qu'il ne transgressa jamais cette sainte règle. Il était égale-

ment assidu aux exercices de communauté et tellement fidèle à l'assistance au chœur que si quelqu'un venait le consulter, il n'hésitait pas à prier son interlocuteur d'agréer qu'il se retirât, sitôt que le signal du silence ou de l'Office venait à retentir. Très assidu à l'oraison, il passait une grande partie des nuits à s'entretenir avec Dieu. On observa pareillement que, pendant le jour, on allait rarement à sa chambre sans le trouver en prières. Dans ce pieux exercice, il puisa un esprit de pénitence qui le portait à la pratique de rigoureuses austérités et à une lutte incessante contre ses inclinations naturelles. Il y puisa aussi un respect profond et une dévotion très tendre pour le plus auguste de nos Mystères. L'amour de Jésus pour les hommes dans le Sacrement de l'Eucharistie le mettait hors de lui et il célébrait avec un recueillement et une modestie qui le faisaient paraître absorbé en Dieu tout le temps du saint Sacrifice. Son zèle lui fit introduire dans le couvent de Vasto, quand il y était Lecteur, l'adoration des Quarante-Heures ; on y assistait en foule et, chaque jour, il prononçait une allocution sur l'Eucharistie et sur la Passion du Sauveur avec une onction qui montrait combien son cœur était embrasé d'amour pour le Dieu crucifié.

III. — Une vie si édifiante attira au vénérable Religieux la confiance de plusieurs personnes de distinction qui voulurent se placer sous sa direction, à Rome. La sœur du Pape le prit pour confesseur. Loin de se prévaloir de ces marques d'estime, l'humble Père en était confus devant Dieu ; et, saisi de la crainte de témoigner dans la conduite de ces pénitentes une complaisance trop humaine, il demandait sans cesse au Seigneur de lui donner cette sainte liberté avec laquelle il saurait avertir et corriger énergiquement, quand il en serait besoin. Bien qu'à la disposition de tous pour le saint Tribunal, il avait néanmoins plus de penchant pour écouter les pauvres, à cause de leur situation plus modeste ; et si ces derniers, tombés malades, réclamaient son ministère, il se transportait nuit et jour à leur chevet.

La prudence et la discrétion de ce saint directeur furent très avantageuses à ceux qui lui ouvraient leur âme et les faisaient progresser merveilleusement dans les voies de la sainteté. Ses vertus d'ailleurs, jetant de jour en jour un nouvel éclat, on le regardait, à Rome, comme un grand serviteur de Dieu. C'est dans cette vue que maintes personnes affligées allaient lui confier leurs épreuves ; et il est hors de doute que le Vicaire général de l'évêque d'Aquila fit des informa-

tions juridiques sur plusieurs miracles que Dieu avait daigné opérer par ses mérites. A Vasto, la baronne de Fosseneuve l'ayant mandé pour confesser un de ses fils réduit à l'extrémité par une attaque d'épilepsie, le Père Martini récita sur l'enfant l'oraison de saint Vincent Ferrier ; aussitôt le malade revint à la vie et, deux jours après, se trouvait parfaitement guéri.

Un pauvre, dangereusement malade, obtint une grâce semblable, dès qu'il se fut confessé au Père Martini.

Lélia Antorelli, atteinte d'une grosse fièvre jointe à une violente maladie d'estomac, fut entièrement délivrée par un signe de croix de l'homme de Dieu.

Dame Angiolini, abandonnée des médecins, recouvra la santé par ses prières : l'époux de cette dame, tourmenté lui-même par un mal prolongé, eut la consolation de se voir guéri en peu de jours par les mérites du saint Religieux.

La Sœur Chérubin de Simon, tertiaire dominicaine, recouvra l'ouïe grâce à ses prières. Nombre de personnes, en un mot, ont ressenti combien ce serviteur de Dieu était puissant auprès de la divine Majesté.

Tandis que le V. Père jouissait à Rome d'une si juste renommée, les Religieux d'Ascoli l'élurent Prieur. Le Maître Général reçut le scrutin, confirma le choix, et obligea l'élu à se transporter à son nouveau couvent, si grande que fût sa répugnance. Le Père Martini se soumit à l'ordre de celui qui tenait pour lui la place de Dieu; mais le pressentiment fondé d'une fin prochaine diminua beaucoup l'affliction où il se trouvait d'être obligé de commander à ceux qu'il jugeait bien au-dessus de lui. Il quitta donc la Ville éternelle, après avoir pris congé de ses pénitents, et s'être recommandé à leurs prières.

Il arriva à pied au couvent de Rimini, où il se consola beaucoup avec un saint Frère convers, nommé Paul de Popiglio, de ce qu'il allait à Ascoli, non pour y exercer la charge de Prieur, mais pour y mourir. La prédiction se vérifia; car, à peine fut-il arrivé à son couvent, qu'il tomba dangereusement malade. Le bruit s'en répandit aussitôt dans la ville, et les habitants, qui connaissaient déjà la sainteté du vénérable Religieux, allèrent en foule lui demander sa bénédiction.

Le Père Denis connut clairement que Dieu voulait l'appeler à lui. Pour se disposer au dernier passage, il réclama les Sacrements de l'Eglise et les reçut avec grande piété. Dès lors, il n'occupa plus son

esprit que de saintes pensées et paraissait tout ravi et absorbé en Dieu. Même, en ces heureux moments, il fut favorisé d'une grâce particulière : ses actes et ses paroles firent assez connaître qu'il avait reçu la visite de quelque Saint de l'Ordre, et l'assurance de son salut éternel, bien qu'il ne voulût jamais s'en expliquer avec détails. Il entra bientôt en agonie, et, la recommandation de l'âme terminée, il alla se reposer dans le Seigneur, le 17 septembre 1608.

Dès que la mort du serviteur de Dieu fut connue au dehors, l'église et le cloître se remplirent d'une foule avide d'honorer sa sainte dépouille. Et comme les habitants d'Aquila s'étaient vantés jadis qu'ils enlèveraient ce trésor, ceux d'Ascoli se mirent promptement en armes pour le conserver dans leurs murs. On célébra ensuite des obsèques magnifiques, auxquels assistèrent les principaux seigneurs; puis le cadavre fut déposé dans un sépulcre élevé de terre, proche de l'autel du Rosaire, et on l'entoura de grilles de fer afin d'éviter toute surprise.

Parmi les fidèles, plusieurs reçurent des grâces importantes par les mérites du bienheureux défunt, et en laissèrent des marques authentiques sur son tombeau. La ceinture du V. Père opéra divers miracles, tant en faveur des habitants d'Ascoli que pour ceux d'Aquila : l'on voyait venir de toutes parts quantité de personnes, pour rendre grâces de leur guérison. Le Chapitre général, tenu à Paris l'an 1611, fait en ces mots l'éloge du saint Religieux.

« Dans la Province de Sainte-Catherine-de-Sienne mourut le R. Père Frère Denis de Lucques, Prieur du nouveau couvent de Saint-Pierre-Martyr, à Ascoli : homme éminemment attaché à l'observance régulière, en opinion de sainteté auprès des Frères comme auprès des séculiers : ses mérites et ses prières opérèrent, dit-on, des miracles : la cité d'Ascoli, avec le concours universel du peuple, voulut que le corps du défunt fût enseveli dans un tombeau spécial et élevé du sol. »

In Provincia Sanctæ Catharinæ Senensis obiit R. P. Fr. Dionysius de Lucca, Prior novi Conventus S. Petri Martyris, civitatis Asculanæ; vir regularis observantiæ tenacissimus, cum opinione sanctitatis, tam apud Fratres quam apud seculares : cujus meritis et precibus dicuntur patrata miracula : et dicta civitas Asculana magno totius populi concursu voluit peculiari et eminentiori loco corpus ipsius defuncti sepeliri.

LE MÊME JOUR

1239 — A Gand, mourut le B. ODON, lequel s'étant acquis une haute réputation dans le monde par sa qualité de docteur en droit, renonça pour toujours à son honorable carrière, afin d'embrasser l'humilité de Jésus-Christ, sous l'habit de Frère Prêcheur. Il vécut en Religion dans une exacte observance des règles et y parut comme une lumière éclatante. La science et la piété dont ce saint Religieux était enrichi, le rendirent respectable à tout le monde. Pour lui, pénétré des plus bas sentiments de soi-même, il se plaisait dans le mépris, et ne ressentait point de plus vive affliction que de s'entendre louer. Il se fit remarquer par une rigoureuse pénitence, ne mangeant ni œufs, ni poisson. Du pain et des légumes composaient toute sa nourriture. Une vie si sainte fut couronnée par une mort précieuse, que lui-même prédit aux Religieux de son couvent. Thomas de Cantimpré, qui nous rapporte comme témoin oculaire ce peu de choses sur cet homme de Dieu, ne marque point l'année de sa mort; mais les autres auteurs contemporains nous assurent que ce fut en 1239. — (Thom. Cantimpr..)

1280 — En Allemagne, le martyre d'un saint Religieux qui se montra prédicateur infatigable contre la secte des Flagellants. Tout le monde sait que sous ce nom l'on désigne certains hérétiques des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, qui faisaient consister toute leur vertu à se frapper jusqu'au sang avec des cordes à nœuds, armées de pointes de fer. Ces fanatiques allaient de ville en ville, y entrant processionnellement et attirant le peuple par l'ostentation de leur pénitence. Puis, sans être prêtres, pour la plupart, et souvent d'une ignorance profonde, ils dogmatisaient contre la foi catholique et répandaient les plus grossières erreurs. Leurs mœurs ne valaient pas mieux que leurs croyances. Commencée vers l'an 1274, cette hérésie se répandit surtout en France et en Allemagne, au grand préjudice des âmes. Les Frères Prêcheurs y opposèrent avec ardeur toute l'autorité de leurs paroles et de leurs écrits. Ils réussirent à en convertir un bon nombre, mais s'attirèrent la haine des plus obstinés. C'est ainsi que le Religieux dont il est question ici fut lapidé, près de la Meuse, par un peuple en fureur ; son compagnon put échapper, en fuyant à travers les champs. Le nom du martyr est resté inconnu, mais il est écrit au livre de vie, pour l'éternel honneur de ce vrai fils de saint Dominique. — (Mich. Pio, et *alii*.)

1300 — A Barcelone, l'illustre RAYMOND BÉRENGER, comte des Ampuries, second fils de Jacques I, roi d'Aragon. Ce prince, dégoûté des plaisirs de la cour et fatigué des grandeurs du siècle, choisit pour sa retraite l'Ordre des Frères Prêcheurs. Sous l'inspiration du roi et de la reine, ses père et mère, il avait conçu dès l'enfance une profonde estime et affection pour la famille dominicaine. Son frère, Don Jacques, Infant d'Aragon, n'avait pu obtenir du roi, malgré ses instantes prières, la permission de prendre notre saint habit, parce qu'il était fiancé à la princesse Eléonore, fille de Ferdinand, roi de Castille. Raymond Bérenger, ne rencontrant point un obstacle semblable, préféra la bure à la pourpre royale.

Sa ferveur, son amour de la régularité n'eurent d'égal que l'éclat de sa naissance. Il conserva toujours dans la vie religieuse un esprit humble et docile : ce qui lui attira l'estime et la vénération universelles. L'ancien calendrier de notre couvent de Castello des Ampuries contient en ces termes son acte de décès : *Obiit inclytus Infans Raymundus Berengarius, illustrissimi Domini bonæ memoriæ Regis Aragonum, filius, et Comes Ampuriarum, qui recepit habitum Fratrum Prædicatorum;* « Mort du noble Infant Raymond Bérenger, fils de l'illustrissime seigneur, roi d'Aragon d'heureuse mémoire, et comte des Ampuries, lequel reçut l'habit des Frères Prêcheurs. »

Son tombeau sculpté, en albâtre, se trouvait dans la grande chapelle de l'église de notre couvent à Barcelone, entre l'autel et la porte de la sacristie. — (Diago.)

1571 — A Cracovie, le V. Père LAURENT ZEMBROW mourut glorieusement, pour soutenir la foi en Pologne contre les Zwingliens, Luthériens et autres hérétiques. Divers apostats, ayant infecté presque toute l'Allemagne de leurs erreurs, passèrent dans la Pologne, afin d'y établir leur réforme scandaleuse. Ils y trouvèrent un accès facile, grâce au libertinage du peuple, à la connivence des princes et à la négligence des prélats eux-mêmes, tous gagnés à l'hérésie, à l'exception de cinq.

Les fils de saint Dominique, voyant le danger, s'opposèrent avec courage, comme une forte muraille, aux torrents de l'iniquité, multipliant pour cela non seulement les larmes et les prières qu'ils répandaient aux pieds des autels, mais encore les prédications et les écrits. Le V. Père Melchior de Moscisk, dont on a donné la biographie au 19 mai, homme véritablement apostolique et Inquisiteur de Cracovie, n'oublia rien pour obvier à tant de maux : tantôt il conférait avec le roi, pour affermir les croyances du monarque, tantôt il découvrait aux princes de la cour la mauvaise doctrine des hérétiques, les ruses et les pièges dont ils se servaient pour l'étayer. Les Pères Cyprien et Léonard, Polonais de nation, en renversant les projets des palatins Agostomky et Sbovory, fauteurs et protecteurs avoués des sectaires, s'attirèrent beaucoup de persécutions et d'insultes. Mais les mauvais traite-

ments ne diminuaient en rien le zèle de ces généreux champions des vérités catholiques, et c'est à leur courage, à leur intrépidité, qu'on dut la conservation de la foi dans le royaume de Pologne, comme l'écrivait l'évêque de Cracovie, Pierre Tylichzki, au Pape saint Pie V. « *Si Fratres Prædicatores in Polonia contra hæreticos non stetissent, Beatissime Pater, vix vestigium aliquod in eo regno orthodoxæ veritatis remansisset.* »

Cependant, comme les hérétiques se voyaient confondus par les Frères Prêcheurs, soit dans les prédications, soit dans les discussions publiques, ils tournèrent toute leur fureur contre eux. Le perfide Samuel Sbovory, entre autres, qui protégeait l'erreur avec la dernière violence, cherchait jour et nuit les moyens d'exterminer ces Religieux. Il en aperçut deux dans une rue de Cracovie, et ne voulant pas laisser passer une occasion si favorable, envoya sans différer des satellites pour se saisir de leurs personnes. On les lui amena liés et garrottés. L'un des deux néanmoins réussit à s'échapper ; mais notre vénérable Père Laurent Zembrow comparut devant le tyran, qui lui demanda s'il ne voulait pas renoncer à sa religion. Il répondit avec une fermeté toute chrétienne que ni les menaces, ni les tourments ne seraient capables de lui faire commettre une si grande iniquité. Alors on le dépouilla pour le frapper. La joie que fit paraître le saint confesseur à souffrir toute sorte d'indignités, confondit le cruel Sbovory. Outré de fureur, il le fit précipiter violemment du haut d'un escalier, et ses membres furent tout brisés. On le transporta demi-mort à son couvent, et peu de jours après il expira, l'an 1571. — (Bzovius.)

1607 — A Tecapatlan, dans la Province de Chiapa, le V. Père ANTOINE DE PAMPELONNE, Espagnol de nation. Il avait pris l'habit au couvent de Salamanque, où ayant vécu avec beaucoup de régularité et d'application aux études, il s'acquit la réputation d'un parfait Religieux. Savant théologien, il était en état de remplir les plus utiles fonctions dans l'Ordre. Le Chapitre général, tenu à Rome l'an 1553, voulant seconder les pieuses intentions du Roi catholique, qui demandait des missionnaires pour le Nouveau-Monde, résolut d'y envoyer un certain nombre de Religieux zélés pour la conversion des infidèles.

Antoine de Pampelonne fut un des dix-sept que conduisit le V. Père Jérôme de Saint-Vincent. Ils s'embarquèrent avec une joie extrême, et pendant la traversée, qui ne fut pas exempte d'incommodités et de fatigues, ils conservèrent l'exacte observance de leurs Constitutions, comme dans un couvent.

Arrivés au port de Cavallos, le jour de la Très Sainte Trinité 1554, le Père Provincial envoya ces missionnaires à Cazaguastlan, afin de se pourvoir des objets indispensables pour leur destination ultérieure. Le Père Antoine de Pampelonne, se trouvant malade, dut rester à Cavallos ; mais aussitôt

rétabli, il se transporta à la Ville-royale, que lui assignait l'obéissance, ainsi qu'aux deux Pères Jean Cépède et Pierre de Barrientos. Là, il n'y eut travaux et fatigues qu'il ne s'imposât pour procurer le salut des âmes. Dieu ayant répandu de grandes bénédictions sur ses labeurs, par la conversion de bon nombre d'infidèles, on jugea opportun de le diriger vers d'autres pays, pour y communiquer les lumières de la foi.

Le célèbre Barthélemy de Las Casas, évêque de Chiapa, le prit pour compagnon de ses travaux apostoliques auprès du peuple d'Ossutla. Ils allèrent ensuite à Tehuantepec et Xiquipila, où ils jetèrent les fondements d'une magnifique église. Quand les habitants de ces villes furent suffisamment instruits, le zèle du V. Père augmentant de plus en plus, il apprit la langue de certains peuples nommés Zoques, et leur inculqua les principes de la religion chrétienne. Il leur enseigna même le chant, dans lequel il était très versé, afin qu'ils s'occupassent sans cesse à célébrer les louanges de Dieu. On l'établit quelque temps après premier Vicaire de Tecapatlan, où, ayant également travaillé au salut des âmes, converti beaucoup de Gentils, et servi d'un grand exemple de vertu, il mourut saintement dans un âge fort avancé. — (Remezal.)

1646 — A Cracovie, le V. Père FABIEN BIERCOW. Après avoir reçu avec applaudissement les grades universitaires, s'étant dégoûté des honneurs et des maximes du siècle, désireux en même temps de mener une vie pénitente, il vint demander l'habit de l'Ordre, à l'âge de 28 ans. Sa ferveur le faisant devancer plusieurs de ceux qui l'avaient précédé en Religion, il marcha à pas de géant vers la perfection de son état. Il remplit dignement la fonction de Lecteur, et son amour pour l'observance régulière, joint à l'expérience qu'il avait dans les voies de Dieu, le fit instituer Maître des novices.

Ce fut un prédicateur des plus distingués : aussi le roi de Pologne, Ladislas-Sigismond, voulut qu'il exerçât cet emploi à la cour, pendant plusieurs années. Il conserva toujours, dans cette élévation, une humilité profonde, un grand amour pour la solitude et pour l'étude. Sa profonde science, unie à une grande candeur et simplicité de cœur, le rendit recommandable à tous, et la sainteté de sa vie le fit aimer et vénérer des premières personnes du royaume. Enfin, accablé de travaux et d'années, il fut pris d'une hémorragie qui le réduisit à l'extrémité. Il reçut les Sacrements avec une piété exemplaire, et mourut de la mort des justes, étant actuellement Prieur à Cracovie. — (*Acta Cap. gen.* 1647.)

1650 — En Chine, dans la Province du Fo-Kien, mourut le vertueux et noble seigneur NÉRÉE, du Tiers-Ordre. Cet illustre Chinois embrassa le christianisme et en accomplit les devoirs avec beaucoup de fidélité. Ayant appris de nos missionnaires qu'un des principaux points de la morale de

Jésus-Christ est le respect et l'obéissance inviolable aux Princes légitimes, il s'attacha pour cette raison à l'empereur Lungvu, qui prit le sceptre dans la Province du Fo-Kien pour s'opposer à l'usurpation des Tartares. Il devint même son favori et son premier ministre. C'était en effet un homme très sage et très régulier dans toutes ses démarches. Il avait surtout un grand zèle pour la religion chrétienne. Dès qu'il fut informé par le Père Diaz des outrages, des avanies et des persécutions que les infidèles infligeaient aux chrétiens et aux missionnaires de Fo-gan, il agit avec vigueur et obtint du Souverain un édit dans lequel, après beaucoup de louanges de la loi de Dieu, des mystères de la religion, des ministres qui la prêchaient, il était défendu, sous les peines les plus graves, d'en parler mal ni de molester en aucune façon ceux qui l'annonçaient ou la professaient. Cet édit fut donné en 1645 et apaisa la persécution, au moins durant le règne de cet empereur, qui fut à la vérité assez court, puisqu'il ne dura que deux ans. Son ministre Nérée, non content de ce qu'il avait fait, continua à tenir la main à la propagation de la foi, s'affectionnant de plus en plus à nos Pères. Il voulut participer plus spécialement à leurs bonnes œuvres et à leurs travaux, en professant le Tiers-Ordre, qu'il embrassa avec une sainte ferveur. Il persévéra ainsi jusqu'à la fin et alla recevoir la récompense d'un parfait défenseur de la religion et d'un véritable imitateur des vertus des ouvriers apostoliques. — (*Hist. Philip.*)

1651 — A Teng-teu, le savant et dévot BERNARD, chinois, catéchiste de nos Pères, grand zélateur de la foi, mort martyr sous la main des infidèles, au moment où il s'opposait à leurs déprédations dans la maison de Dieu. Durant vingt années consécutives, il avait été le fidèle disciple d'un ancien missionnaire de la Chine, le V. Père Jules Aleni, jésuite. Fort instruit dans les lettres et les sciences de son pays, doué d'un bel esprit, il eut la meilleure part de travail de ce Religieux dans la publication d'ouvrages en langue chinoise. Puis à sa mort, il se retira auprès de nos Pères de Fo-gan, attiré par le bien qu'il avait entendu dire de leur manière de vivre et de prêcher; il se mit entièrement à leur service.

Nos missionnaires, très édifiés de la vertu, de la droiture et de l'humilité de ce savant chrétien, le prièrent de prendre part à leurs travaux en acceptant l'office de catéchiste. En cette qualité, il eut soin de l'église de Teng-teu, tant pour en conserver les ornements que pour baptiser les enfants, car il était très capable de ces fonctions.

Le Père Jean-Baptiste de Moralès, à son retour de Rome, trouva ce dévot chrétien dans la maison de nos Pères. Il admira ses progrès dans la vertu. Bernard, de son côté, fut ravi de la sagesse du V. Père, et lorsqu'il eut appris le motif de son voyage à Rome, et ce qu'il y avait fait, il ne put se lasser d'en bénir le ciel. Lui aussi, se sentait épris du désir d'exercer son zèle pour la gloire de Dieu et le salut de ses compagnons.

Le Saint-Esprit lui inspira aussitôt un moyen efficace de signaler ce zèle ardent qui le dévorait. Voici comment : Bernard ayant entendu lire le décret apostolique apporté par le Père Jean-Baptiste de Moralès touchant les rites chinois, en crut la publication des plus utiles. C'est pourquoi, de son propre mouvement, en ayant pris un extrait traduit en langue vulgaire, pendant un an, il se mit à parcourir les provinces, allant d'église en église, de chrétienté en chrétienté. Il publia ainsi le document, déclarant hautement aux fidèles des diverses localités que le culte des ancêtres était formellement condamné. Son retour à Teng-teu causa autant de joie à nos Pères que son absence leur avait fait de peine, car aucun d'eux ne savait ce qu'il était devenu, lui-même n'ayant communiqué son dessein à personne. Il raconta ce qu'il avait fait, en vue, dit-il, de rendre service à Dieu et à son prochain, et les fruits qu'il avait eu la consolation de recueillir dans ses courses.

Il se donna de plus en plus à Dieu et à son service, vivant avec nos Pères comme l'un d'entre eux. Il fut chargé, en qualité de sacristain, de la garde de la magnifique église de Teng-teu. Cette charge lui valut la couronne du martyre, car les infidèles s'étant présentés dans cette église pour la piller, comme le pieux Bernard leur représentait l'indignité de cette action, l'un de ces forcenés, se jetant sur lui, lui coupa la tête. Ses restes furent ensevelis avec honneur comme de précieuses reliques par les chrétiens de l'endroit. (*Hist. Philip.*).

1655 — A Toulouse, le V. Père JEAN MASSOULIÉ, mort à l'âge de 24 ans, emporta dans la tombe la fleur de sa virginité. Il était prudent, doux et aimable envers tout le monde. La candeur et la pureté étaient peintes sur son visage. Il n'avait pris l'ordre sacré de la prêtrise que par obéissance. Il n'eut l'honneur d'offrir le sacrifice de l'Agneau immaculé que trois ou quatre fois. Une courte maladie l'enleva de ce monde et le fit entrer dans la joie de son Seigneur l'an 1655.

Il était originaire de la ville de Toulouse. Son père, charmé des heureuses dispositions qu'il accusait, songeait à l'envoyer à Paris pour y cultiver les lettres et y parfaire son éducation. Mais ce vertueux jeune homme postulait en même temps, à l'insu de son père, la grâce d'être admis dans notre Ordre.

Afin que ses pieuses intrigues ne fussent pas découvertes dans la famille, il pria son frère, le célèbre Père Massoulié, d'appuyer sa demande et lui découvrit ingénument la sincérité de ses intentions. Pour l'en convaincre davantage, il lui montra le cilice qu'il portait, en vue de se disposer à cette grâce du côté de Dieu, et de se munir par cette macération contre les attaques de l'ennemi de la pureté. Encore que des infirmités continuelles l'empêchassent de s'appliquer à l'étude avec autant d'énergie qu'il l'eût souhaité, néanmoins il avait une intelligence si subtile que, tout jeune qu'il était, les hommes les plus savants venaient le consulter sur tout ce qui regardait les mathématiques.

On rapporte que le vertueux Père, malgré sa grande pureté de vie, fut quelque temps retenu dans les flammes du Purgatoire pour quelques fautes légères. Une âme extraordinairement favorisée du ciel en aurait eu révélation et l'aurait puissamment aidé à en sortir par ses prières, ses mérites et de longues souffrances. (*Ex Mon. Tolos. R. P. Percin et ex certa relat.*).

1665 — A Manille, la V. Sœur MARIE DE JÉSUS, tertiaire de Saint-Dominique.

Marie de Jésus naquit aux Philippines de parents espagnols que Philippe II avait envoyés dans ces îles, avec mission d'y remplir plusieurs charges importantes. Son père, Alvaro d'Angulo Tobar, et sa mère Elisabeth de Moralès s'étaient d'abord fixés dans le district de Zébu, à Arebalo. Ce fut en ce lieu que l'enfant vint au monde.

Un peu plus tard, la famille se transporta à Manille et prit soin d'élever la petite fille dans la piété chrétienne, pour laquelle elle marqua toujours un grand penchant. Marie passa de la sorte sa première jeunesse dans la crainte de Dieu, puis se maria à un noble gentilhomme qui la laissa veuve à l'âge de 30 ans. En vain essaya-t-on de la faire convoler à de secondes noces : la jeune veuve refusa tous les partis, ne souhaitant d'autre époux que Jésus, l'Epoux des âmes chastes. La continence, la modestie, le mépris du monde, l'humilité, la simplicité dans la mise, l'application aux affaires de sa maison, la solitude, le silence et le respect pour son père et sa mère, furent les vertus sur lesquelles Marie Tobar traça le plan de sa vie.

Elle choisit pour directeur non un homme capable de la flatter en la laissant vivre dans les douceurs d'une vie aisée, et par conséquent dans la mort, selon cette parole de saint Paul ; *Quæ in deliciis est vivens, mortua est;* mais elle s'adressa au V. Père Bernard de Sainte-Catherine, qui fut deux fois Provincial et dont la vie était un prodige de sainteté. Sous un guide si éclairé, elle fit de rapides progrès dans l'amour de Dieu : et pour s'y porter de plus en plus, elle voulut entrer dans la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, établie à Manille.

Ses parents, qui désiraient toujours l'engager de nouveau dans les liens du mariage, mirent tout en œuvre pour la détourner de son dessein. La pieuse veuve surmonta leur résistance, et nos Pères, édifiés de sa vertu, la reçurent au saint habit : elle était dans sa quarantième année. On la laissa quatre ans dans l'épreuve du noviciat, afin de s'assurer si elle persévèrerait à ne vouloir d'autre époux que Jésus-Christ. Son inébranlable constance lui mérita la joie de faire profession dans ce saint état, qu'elle estimait plus que les couronnes et tous les sceptres de la terre. La ferveur qui anima chacune de ses actions, depuis cet heureux moment, parut vraiment extraordinaire. Non seulement elle garda inviolablement les règles du Tiers-Ordre, mais de plus elle entendit s'astreindre à celles du grand Ordre. Outre les jeûnes de règle, elle en prati-

quait bon nombre d'autres par dévotion. Sous sa tunique de laine, elle portait le cilice et la haire. Elle disait son Office comme les Pères de l'Ordre, se levait à minuit, et après la récitation de ses prières et sa méditation, elle prenait trois fois la semaine et chaque jour de Carême une rigoureuse discipline. Son assiduité à l'église était très édifiante. Elle s'y tenait avec tant de modestie, qu'en la regardant l'on était pénétré de respect pour la Majesté divine. Elle s'approchait de la sainte table les dimanches et fêtes, et communiait spirituellement tous les jours. Le fruit qu'elle en retirait, vu ses excellentes dispositions, apparaissait aux yeux de tous ; car elle savait fort bien que cette nourriture céleste devient parfois nuisible à ceux qui ne s'efforcent pas d'augmenter leur ferveur et de purifier leur cœur de plus en plus.

Marie de Jésus pouvait servir d'exemple à toutes les veuves de la ville par le bon ordre qui régnait dans sa maison et par les soins qu'elle prenait de ses domestiques. Elle leur enseignait elle-même la doctrine chrétienne et présidait à leurs prières, soir et matin. Elle les obligeait à réciter chaque jour le chapelet en commun et les conduisait à la messe et au sermon. Cette pieuse dame, médiocrement pourvue des biens de la fortune, distribuait des aumônes qui auraient dû épuiser ses ressources, si sa confiance en Dieu et son admirable économie ne l'avaient guidée. Elle donnait aux pauvres qui mendient comme à ceux que la honte empêche de tendre la main, aux prisonniers, aux captifs de toute catégorie et aux édifices religieux. Elle fit construire une partie de la grande église de Saint-Dominique : elle entretenait la sacristie de linge et d'ornements. Elle était devenue comme l'infirmière de notre couvent par le soin qu'elle prenait de faire porter aux malades la nourriture et les remèdes dont ils avaient besoin. Comme, presque toute sa vie, elle fut l'Intendante de la confrérie du Rosaire, elle fournissait tout le nécessaire pour l'ornementation de la chapelle et l'entretien de la statue miraculeuse qu'on y conserve avec beaucoup de vénération. Elle élevait plusieurs orphelines dans la crainte et l'amour de Dieu et leur procurait ensuite un établissement en rapport avec leur position et leur vocation.

L'intérieur de sa demeure était si bien réglé qu'on s'y serait cru dans un couvent. Son vif attrait pour la vie parfaite lui fit chercher le moyen de fonder à Manille un monastère de Religieuses dominicaines. Elle offrait pour cela sa maison et ses biens : mais l'Etat, qui travaillait alors à son extension coloniale dans ces îles nouvellement conquises, empêcha l'exécution d'un si noble projet. Marie de Jésus fit à Dieu le sacrifice de ses bons désirs et continua d'employer ses biens en aumônes et en œuvres pies.

Personne n'osait ni murmurer, ni médire en sa présence. Dans ses épreuves ou quand quelqu'un se permettait de traverser ses desseins, elle se contentait de penser que Dieu ne l'ignorait pas et qu'il avait soin d'elle. Jamais elle ne se plaignait de ces sortes de contradictions, pas même à ses parents ou aux personnes de sa plus intime confidence. Elle montrait aussi bon visage devant le mépris que devant l'honneur : bref, elle cherchait uniquement sa paix dans

la patience, dont elle s'enveloppait comme un enfant sans malice et sans réplique.

Passionnément attachée à l'obéissance, elle ne sortait jamais de sa maison pour des visites, qu'après s'être munie préalablement de l'autorisation du Père Prieur. Son occupation ordinaire était la prière et la lecture. Elle y puisait son plus doux repos et la joie la moins mélangée d'amertume. Telle fut sa vie jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Sa dernière année se passa tout entière sur un lit de douleurs. Forte et énergique jusqu'au bout, la V. Sœur ne se laissa point abattre par le découragement : l'amour de Dieu, qui possédait son cœur, lui faisait trouver son contentement dans la peine et garder une figure souriante dans l'accablement de ses maux. L'exemple de sa patience tenait lieu des belles exhortations qu'elle adressait en santé. Elle disposait ses comptes pour paraître devant le Juge de nos justices, mais avec un esprit si élevé en Dieu et un cœur si tranquille, qu'on lisait sur son front le caractère d'une âme prédestinée et d'une épouse du Roi du ciel.

Nos Pères lui donnèrent tous les secours de la religion à cette heure décisive, profondément édifiés du calme avec lequel la vénérable malade attendait le coup de la mort. La fin de sa vie mortelle vint s'unir au commencement de la vie éternelle, où elle entra comblée de grâces et de mérites. Et c'est à quoi, selon saint Bernard, nous devons tendre chaque jour : « *Ut præsentis vitæ finis futuræ cohæreat.* »

Cette mort fut un deuil pour toute la ville. La sainte tertiaire fut inhumée dans la chapelle du Rosaire de notre église, avec grande solennité, au milieu d'un prodigieux concours de peuple. — (*Hist. Philipp.*)

XVIII SEPTEMBRE

Le V. P. THOMAS DE SAINTE-MARIE, Profès du Couvent de Valladolid (*).

(1545)

DIEU, qui veille à la conservation des Ordres religieux qu'il a établis dans son Église pour la soutenir et la défendre, exerce aussi une providence spéciale, afin de leur rendre leur première beauté, quand le malheur des temps et la fragilité de l'homme les en ont fait déchoir. L'Ordre de Saint-Dominique a ressenti maintes fois les effets de cette prédilection divine, par les réformes introduites en plusieurs de ses Provinces, grâce aux soins et à la diligence de Religieux zélés, auxquels la vue du relâchement inspira le désir de reprendre une plus exacte observance des règles.

Le V. Père Thomas de Sainte-Marie tient un rang considérable parmi ces généreux réformateurs, et l'Espagne lui fut redevable du retour de ses couvents à la régularité des temps antiques.

Ce serviteur de Dieu naquit en un lieu appellé Sainte-Marie, au royaume d'Aragon, et voulut en garder le titre, après son entrée en Religion, par dévotion pour la Sainte Vierge. Le danger qu'offre à la jeunesse, dans le siècle, la fréquentation des compagnies suspectes, lui fit prendre la résolution de fuir cette Babylone, pour n'être pas corrompu de ses maximes. Il alla demander, en notre

(*) Lopez; Marchese.

couvent de Valladolid, la « miséricorde de Dieu et celle de l'Ordre » : cette double grâce lui fut accordée. Un an plus tard, ayant rempli parfaitement tout ce qu'on est en droit d'exiger d'un novice pour l'admettre à la profession, il prononça ses vœux avec grande joie, et se proposa d'accomplir exactement les obligations qu'il venait de contracter par un acte aussi solennel. Il fut fidèle à ses engagements.

On vit aussitôt dans la conduite de ce jeune Religieux une scrupuleuse observance tant de la règle et des Constitutions que des moindres cérémonies et pratiques de l'Ordre. Très assidu aux exercices de communauté, rigoureux observateur de l'abstinence et des jeûnes, il refusait toute dispense que les supérieurs fussent prêts à lui concéder. Son amour de la solitude et du silence était admirable. Considérant la retraite comme un moyen absolument nécessaire à un Frère Prêcheur pour la préparation de son ministère apostolique, il s'adonna beaucoup à l'oraison ; et s'étant pénétré profondément des grandes vérités du salut, il fut bientôt en état de les annoncer aux peuples.

Comme néanmoins l'étude n'est pas moins nécessaire afin, de travailler utilement à la conversion des pécheurs, et que les fils de saint Dominique y sont plus particulièrement obligés en vertu de leur vocation, Thomas de Sainte-Marie joignit à l'oraison une application sérieuse à l'étude ; et, se servant de ces deux importants exercices comme de deux ailes puissantes pour élever son vol, il ne tarda pas à être regardé dans la Province comme un profond théologien et un homme vraiment apostolique.

Ses talents devinrent grandement utiles aux fidèles. Ne cherchant que la gloire de Dieu, et déplorant aux pieds des autels l'ignorance et la corruption qui régnaient en diverses régions de l'Espagne, le V. Père n'oublia rien pour ramener un grand nombre de pécheurs dans les voies du salut. Lui-même s'offrit à la divine Majesté comme une hostie vivante, et exerça sur son corps des austérités considérables.

Ainsi disposé aux fonctions de l'apostolat par la retraite, l'étude, l'oraison, la pénitence, Thomas de Sainte-Marie commença ses missions à travers l'Espagne. Il y observa deux maximes propres à guider tous ceux qui sont employés aux mêmes fonctions. La première, c'est que nonobstant les fatigues des voyages, il garda exactement la règle et les Constitutions, allant toujours à pied, pratiquant

l'abstinence et les jeûnes de l'Ordre. Il faisait même autant qu'il le pouvait ses mortifications habituelles, et loin de chercher un peu plus de délicatesse dans la nourriture, sous prétexte d'un travail pénible, il se montrait également content de tout ce qu'on lui servait, et ne se plaignait en aucune manière, si les mets n'étaient pas à son goût.

La seconde maxime regardait ses prédications elles-mêmes. Comme il n'ignorait pas que la parole de Dieu exige, par sa seule excellence, que l'orateur prépare ses matières avec soin, pour ne la rendre ni méprisable, ni inutile, il s'appliquait à remplir ses discours d'une éloquence chrétienne et pathétique, afin de toucher les cœurs; il s'efforçait aussi de les appuyer de l'autorité de l'Ecriture et des Pères, afin de convaincre les esprits; mais il évita soigneusement cette rhétorique pompeuse et mondaine qui, mettant un esprit à la torture pour composer un sermon élégant et poli, produit tout le contraire de ce que doit se proposer un prédicateur de l'Evangile.

Fort de ces principes, le Père Thomas remplit dignement les devoirs d'un homme apostolique, et Dieu répandit sur ses travaux une bénédiction si abondante qu'on ne saurait faire le dénombrement des conversions opérées pendant ses missions.

II. — Le désir du salut et de la perfection de ses frères l'obligea aussi à leur procurer le bien qu'ils négligeaient, ou semblaient même mépriser depuis longtemps.

On ressentait encore en Espagne les suites funestes de cette horrible peste qui, un siècle auparavant, avait ravagé toute l'Europe, emportant un si grand nombre de Religieux regardés à juste titre comme des colonnes inébranlables de la vie régulière.

Pour repeupler les couvents, on s'était vu dans la fâcheuse nécessité de recevoir presque tous ceux qui se présentaient, et jusqu'à de jeunes enfants capables à peine de comprendre l'état religieux. De telles réceptions, irrégulières ou trop précipitées, avaient introduit le relâchement dans la plupart des maisons de l'Ordre, et l'on n'y voyait pour ainsi dire aucune marque de régularité.

Dieu, néanmoins, s'était conservé plusieurs saints Religieux qui, n'ayant point fléchi le genou devant Baal, se maintenaient dans l'exacte observance, et usaient de tout leur pouvoir pour soutenir les intérêts de l'état de perfection. Et comme ils étaient persuadés, avec raison, que l'influence du supérieur est d'ordinaire prépondérante

pour amener la ferveur ou la tiédeur dans une communauté, ils résolurent de placer à leur tête un homme dont le zèle, formé de sagesse, de fermeté et de douceur, pût à la fois entraîner les esprits généreux et réprimer la mollesse des moins réguliers.

Le Père Thomas de Sainte-Marie, dont la vertu jetait un vif éclat dans la Province de Castille, et avec lequel le V. Père Jean Hurtado avait conféré souvent sur les moyens de faire revivre l'ancienne discipline de l'Ordre, fut celui sur lequel se fixèrent les regards : les couvents de Madrid, Montbertrand, Ocagna, d'autres encore l'élurent successivement Prieur. Ce saint Religieux, qui, malgré l'estime que lui témoignaient ses frères, se regardait comme le dernier d'entre eux, fut sensiblement affligé de ces élections. Mais les supérieurs l'obligèrent de se soumettre, et se confiant en Celui dont la Providence le chargeait du soin des autres, il obéit, résolu d'ailleurs de seconder les pieux desseins qu'on avait conçus de rétablir la vie régulière.

En ces conjonctures, il fit bien voir que la chair et le sang n'avaient aucune part dans sa conduite. Il s'étudia d'abord à gagner les esprits les plus récalcitrants ; il leur représenta avec douceur que le salut d'un Religieux ne peut être assuré, s'il n'observe ses Constitutions, comme il s'y est engagé au jour de sa profession, sans que la coutume et l'usage puissent prévaloir en sens contraire ; le V. Père eut la consolation de renouveler dans ces couvents un réel esprit de ferveur et de religion.

Ces heureux succès furent précédés, il est vrai, de grandes difficultés, et il fallut essuyer force peines et contradictions : c'est le partage des œuvres vraiment divines. Rien néanmoins ne fut capable de rebuter le saint réformateur ; les oppositions ne faisaient que lui inspirer un plus grand courage. Inflexible d'un côté et inexorable à punir les fautes, il modérait son zèle par une sagesse et une douceur peu communes : aussi finit-il par triompher de tous les obstacles. Sa vie exemplaire contribua beaucoup à ce résultat ; car, étant le premier aux exercices de communauté, ne se dispensant d'aucune observance, malgré ses infirmités, il avait droit d'exiger de ses sujets l'accomplissement de ce qu'il pratiquait lui-même le premier.

La prudence et la sainteté qui paraissaient dans tous ses actes lui acquirent beaucoup de réputation. La cour d'Espagne eut connaissance de son mérite, et la reine Marie, première épouse de Philippe II, l'appela pour être son confesseur. Cette charge fut très sensible à

l'humble Père qui, aimant la solitude, et n'ayant d'autre désir que de garder exactement les obligations de la vie claustrale, était très éloigné de s'engager à la suite des grands. Il fut contraint toutefois d'accepter le fardeau, et malgré sa répugnance, il dut quitter ses frères. Il usa d'une grande sagesse dans la direction de la princesse, et, s'occupant uniquement de conduire sa conscience selon l'esprit de l'Evangile, il la rendit un modèle de vertu. Le séjour du Père Thomas à la cour d'Espagne ne fut pas long. Dieu ayant retiré du monde la reine Marie, le V. Religieux revint dans son couvent, espérant y jouir paisiblement de la solitude.

Son espoir fut déçu. Les Religieux de la Province, inclinés de plus en plus vers la stricte observance, élurent Provincial le serviteur de Dieu. Cette charge, si contraire à ses goûts, l'obligea de raviver sa ferveur et son zèle pour le soutien et l'accroissement de la vie régulière. Il établit des Maîtres des novices à l'esprit éclairé et surnaturel. Bien que, dans ses choix, il eût égard à la science, qui est absolument nécessaire pour éclaircir les difficultés ou dissiper les scrupules dont les jeunes Religieux sont parfois tourmentés, il préférait pourtant les Religieux qui, avec une science ordinaire, étaient vraiment intérieurs, et capables d'inspirer aux novices l'esprit d'oraison et de pénitence. A l'égard des supérieurs conventuels il se montrait ferme, sévère même, lorsqu'il avait lieu de craindre que par mollesse ou intérêt privé, ils ne fermassent les yeux sur certaines infidélités propres à amener le relâchement : c'était à les raffermir dans leurs devoirs qu'il voyait le principal avantage des visites canoniques.

Il visita à pied sa vaste Province, et quoiqu'il lui fallût traverser les montagnes des Asturies et de la Galice, il ne voulut point s'accorder le soulagement de prendre une monture. Cette scrupuleuse observance des Constitutions, qui le rendait un modèle accompli de la régularité, et lui fit décerner dans toute l'Espagne le glorieux titre de *Saint Provincial*, occasionna une maladie, lorsqu'après de grandes fatigues il arriva au couvent de Tordisiglias.

Le Prieur de Valladolid, qui s'y trouvait alors, souhaitait faire conduire le Père Thomas dans son couvent originaire ; mais le malade, craignant qu'on ne le traitât avec trop de soin, pria que ce n'eût pas lieu. On croit même que le principal motif de ce refus vint de la connaissance que Dieu lui avait donnée de sa mort prochaine. En entrant sous le cloître, il avait dit, en effet, aux Religieux venus pour le saluer : « C'est ici le lieu de mon repos. » Le mal augmentait de jour

en jour. Le V. Père, dont la patience ne se démentait aucunement parmi les plus cuisantes douleurs, fit sa confession et reçut la sainte Eucharistie avec grande dévotion. On voulut lui apporter l'Extrême-Onction : il répondit que le temps n'était pas encore venu, et marqua l'heure précise où l'on devait lui administrer ce Sacrement. Le pieux malade s'entretenait sans cesse avec Notre-Seigneur, et se montrait animé des dispositions d'un homme entièrement détaché de la terre, et soupirant après la bienheureuse éternité. La communauté, sensiblement affligée d'une si grande perte pour la Province, s'assembla, selon la coutume, pour faire la recommandation de l'âme. Le moribond répondit aux prières. leva les yeux et les mains au ciel, et, ayant prononcé ces paroles : *In manus tuas Domine commendo spiritum meum*, expira saintement, le 18 septembre 1545.

A cet instant, une lumière extraordinaire éclaira toute la chambre, et confirma les assistants dans l'opinion qu'ils avaient de la sainteté du Père Thomas de Sainte-Marie. Son corps exhala une odeur agréable, qui se conserva assez longtemps dans l'appartement. Plusieurs personnes étant venues invoquer le saint défunt trouvèrent la santé qu'elles souhaitaient. Les obsèques furent célébrées suivant les cérémonies ordinaires, mais avec plus de solennité qu'on ne pensait, à cause de l'affluence des fidèles, affluence telle qu'on eut peine à porter le corps dans l'église. Il fut placé devant l'autel du saint Rosaire ; son visage parut radieux, comme environné d'une auréole céleste, ce qui augmenta beaucoup la dévotion du peuple pour ce grand serviteur de Dieu.

L'an 1584, c'est-à-dire quarante et un ans après sa mort, le sépulcre du Père Thomas de Sainte-Marie fut ouvert, et son corps, exhalant une suave odeur, fut trouvé entier, sans que les habits eux-mêmes eussent subi la moindre altération.

L'éminentissime JEAN ALVAREZ DE TOLÈDE, Archevêque de Compostelle, Cardinal du titre de Saint-Sixte (*).

(1488-1557)

Ce grand Religieux appartenait par sa naissance à l'une des plus illustres familles d'Espagne.

Son aïeul, Garcias Alvarez de Tolède, nommé Gouverneur des royaumes de Castille et de Léon, après avoir rendu de signalés services à la Couronne, mourut en 1488. Son père, Frédéric de Tolède, duc d'Albe, marquis de Coria, chevalier de la Toison d'Or, fut toujours en grand crédit auprès du roi Ferdinand le Catholique.

Dans la guerre contre les Maures, pour la conquête du royaume de Grenade, il était capitaine général de l'armée espagnole, et telle fut sa valeur que, pour la reconnaître, le monarque ajouta aux anciens domaines du noble duc celui de la ville de Huescar, dans les pays conquis. Ce gentilhomme avait épousé Isabelle de Zuniga Pimentelli, fille d'Alvarez, duc de Bajar, dont il eut quatre garçons et une fille. Jean Alvarez, dont nous parlons, naquit le dernier, le 11 juillet 1488, sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle.

On prit le plus grand soin de son éducation. Porté par attrait à la vertu et à l'étude, l'enfant commença dès son jeune âge à mettre tout à profit pour son avancement. On admirait la douceur et l'affabilité de son caractère, son cœur déjà haut placé, sa tendresse compatissante pour les malheureux, son admirable entrain pour la piété, son horreur précoce du vice et un si grand mépris du faste, que l'on conjectura que le monde ne le posséderait pas longtemps. De fait, l'an 1504, il s'engageait au service de Dieu dans l'Ordre de Saint-Dominique, au Couvent de Saint-Etienne de Salamanque.

Garcias de Loaysa, son parent, jetait à cette époque un vif éclat

(*) Lopez ; Fontana ; Touron.

par sa science et sa vertu: Jean Alvarez le prit aussitôt comme modèle, et bientôt, à son exemple, il se signala par l'amour du silence et de la retraite, le support joyeux de l'observance religieuse, le détachement des choses périssables et une intime union à Dieu par l'oraison. La paix dont jouissait son âme, dans cette atmosphère si douce, se réflétait sensiblement sur tout son extérieur ; le duc d'Albe et les autres membres de sa famille en étaient frappés autant qu'édifiés, toutes les fois qu'ils se rendaient auprès de lui.

Après sa profession, le jeune Religieux fut envoyé au Collège de Saint-Grégoire à Valladolid ; il y remporta de brillants succès. Ses cours achevés, il se rendit, sur l'ordre de ses Supérieurs, à Ségovie pour y recevoir la prêtrise. Malgré la délicatesse de son tempérament, il voulut faire ce voyage à pied, mais ses forces trahirent son courage. Arrêté par la fatigue, il tomba d'épuisement sur la route. Une brave paysanne le recueillit sous son toit et le fit conduire commodément jusqu'au premier couvent dominicain. Le jeune Religieux n'oublia jamais ce bienfait. Devenu plus tard évêque de Cordoue, il s'informa avec soin de ce qu'était devenue cette femme charitable, et ayant appris qu'elle était morte, il assura à sa fille une pension considérable pour le reste de ses jours.

De retour à Salamanque, Jean fut chargé de l'enseignement de la philosophie et de la théologie. Il s'en acquitta avec un rare mérite et un très grand fruit pour ses disciples.

Nous ignorons à quel propos le nonce du Pape ou quelque évêque d'Espagne avait mis la ville de Salamanque en interdit, l'an 1514 ; mais nous savons que notre digne Religieux, ayant écrit à ce sujet à Sa Sainteté Léon X, en reçut le Bref suivant :

« Très cher fils, la sincère affection que vous Nous portez et à l'Eglise romaine, votre zèle pour la religion, la noblesse de votre naissance Nous engagent à favoriser vos désirs et à répandre nos grâces sur vous et sur les maisons de votre Ordre. Sachant que vous avez l'avantage, ainsi que vous Nous le mandez, d'être proche parent de notre cher fils, Ferdinand d'Espagne, et que vous faites maintenant profession de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Nous vous permettons de célébrer la Messe et les Offices divins avec solennité, même dans le temps de l'interdit, alors même que l'interdit aurait été jeté sur la ville par l'autorité apostolique. Il vous sera permis dans ce cas de célébrer dans votre église de Saint-Etienne à Salamanque, ce que

Nous vous permettons de faire ou par vous-même ou par quelques-uns de vos Religieux, que vous choisirez alors, et vous pourrez user de ce privilège aux fêtes de la Purification, de l'Annonciation, de la Visitation, de l'Assomption, de la Nativité de la Sainte Vierge, et le jour de saint Etienne, etc. Donné sous l'anneau du Pêcheur, le premier septembre 1514, la seconde année de notre Pontificat. »

II. — Sur ces entrefaites, le roi d'Espagne, offrit un évêché à Jean Alvarez. Le modeste Religieux déclina humblement ces avances, alléguant surtout sa trop grande jeunesse. Mais plus tard on revint à la charge et avec tant d'insistance qu'il lui fallut, bon gré mal gré, se soumettre aux désirs des peuples et aux besoins des Eglises d'Espagne. Il fut donc élevé sur le siège de Cordoue, sous le pontificat d'Adrien VI, en 1523. Jean de Tolède entrait dans sa trente-sixième année. Il n'avait pas désiré l'élévation, il ne se refusa pas au travail. Durant quatorze ans, il gouverna son vaste diocèse avec beaucoup de sagesse et dans une grande paix, se livrant tout entier au salut des fidèles que la Providence avait mis sous sa conduite.

Pendant que les nouvelles hérésies de Luther, de Zwingle et de Calvin, semblables à un mal contagieux qui infecte de proche en proche les villes et les provinces, se répandaient avec une funeste rapidité dans presque tous les royaumes du Nord et commençaient déjà à désoler la France, les évêques d'Espagne, attentifs à la conservation du sacré dépôt, redoublaient de vigilance pour fermer l'entrée de leurs diocèses aux coryphées des sectes nouvelles. L'évêque de Cordoue fut l'un de ces gardiens établis par le Seigneur sur les murs de Jérusalem, et dont il est écrit « qu'ils ne se tairont jamais, ni le jour ni la nuit ». Plus l'erreur faisait de progrès dans les états voisins, plus les prélats espagnols, dont les peuples n'avaient pas encore été entamés, se voyaient dans l'obligation de prendre des précautions inouïes contre les entreprises d'un ennemi audacieux, inquiet et rusé. Instructions, synodes, fréquentes visites des paroisses, examen des livres en circulation, choix des personnes auxquelles on confiait le saint ministère : telle fut la grande occupation de Jean de Tolède jusqu'en 1537, l'année de son transfert sur le siège de Burgos, en Vieille-Castille.

Charles-Quint, qui avait posé les préliminaires de sa nomination à Cordoue, procura lui-même sa translation à Burgos. Pour quel motif ? Nous l'ignorons. La cour y faisait ordinairement son séjour : et il ne

serait pas incroyable que le Prince eût tenu à l'attirer dans cette ville pour profiter de ses conseils, sans l'obliger à sortir de son diocèse. L'évêque fit là ce qu'il avait fait ailleurs : même vigilance, même zèle, même attention à écarter du troupeau tout ce qui aurait pu ouvrir la porte à la séduction et à l'erreur. Parmi de grands exemples de vertu, on admira surtout sa tendre charité et ses abondantes aumônes, qui lui méritèrent le titre glorieux de Père des pauvres : « *Ecclesias, ut apostolicum virum decebat, sanctissime rexit, Patris pauperum communi titulo acclamatus.* »

Le mérite de ce Prélat, dont la réputation devenait tous les jours plus éclatante, le rendait en même temps plus cher au Prince et plus précieux aux Eglises d'Espagne. Pour cette raison, celle de Burgos ne put jouir longtemps des bienfaits de sa présence. L'empereur ayant demandé pour lui le chapeau de cardinal, Paul III accorda à Jean Alvarez cette éminente dignité, dans la promotion du 20 décembre 1538, et l'appela immédiatement à Rome pour se servir de ses conseils, au milieu des graves embarras qui occupaient alors le Saint-Siège. D'un côté Charles-Quint avait pris un grand ascendant dans la cour romaine, et ses prétentions ne laissaient pas d'inquiéter parfois le Souverain Pontife. D'autre part, malgré la vigilance des Pasteurs, l'hérésie commençait à se répandre dans plusieurs diocèses d'Italie, et déjà quelques membres du clergé, tant régulier que séculier, étaient infectés ou suspects de luthéranisme.

En attendant que le Concile général, convoqué à Trente, pût s'assembler pour chercher un remède aux maux qui désolaient l'Eglise, le Pape forma une nouvelle Congrégation de six cardinaux, spécialement chargés de veiller à la conservation de la foi dans tout le monde chrétien. Jean de Tolède, cardinal de Saint-Sixte, et Thomas Badia, autre Dominicain, du titre de Saint-Sylvestre, firent partie de cette Congrégation.

Grâce aux lumières et au zèle de ces illustrissimes Seigneurs, les progrès de l'erreur furent paralysés, du moins en Italie. Bon nombre de ceux qui s'étaient laissé séduire, rentrèrent dans le devoir : les obstinés furent châtiés, et l'exemple des uns servit à la correction des autres.

Tandis que notre éminent Cardinal s'appliquait à éteindre ce premier feu de l'hérésie luthérienne dans un pays d'où il semble qu'elle n'aurait jamais dû approcher, son neveu, Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, faisait triompher les armes de Charles-Quint, et abattait les plus puissants appuis de Luther en Allemagne.

Mais le Cardinal de Saint-Sixte parut moins sensible à la gloire qui de ces hauts faits rejaillissait sur sa famille, qu'aux avantages que la religion en pouvait retirer : c'est dans cet esprit qu'il adressa des lettres de félicitation à son neveu, en joignant à ses compliments de congratulation de sages avis, qui pouvaient lui être plus utiles que les victoires mêmes, car l'esprit altier qui le dominait était comme héréditaire dans sa maison. Toutefois cette fierté native, si opposée à l'humilité chrétienne, ne fut jamais le caractère de notre cardinal.

Ferme et intrépide quand il fallait agir avec vigueur, pour les intérêts de la foi, contre les hérétiques obstinés, il était tout autre avec ses égaux et ses inférieurs. Dans un rang si élevé, on le trouva toujours parmi les princes de l'Eglise tel qu'on l'avait vu parmi ses frères dans le cloître : modeste, doux, prévenant, se faisant un bonheur de pouvoir contenter ceux qui s'adressaient à lui. Par là, il s'était concilié l'affection du Sacré-Collège et du Souverain Pontife. Paul III voulait l'avoir toujours auprès de lui, bien que ce Pape ne se sentît guère d'inclination pour les Espagnols.

A la mort du Souverain Pontife, Jean de Tolède donna de nouvelles preuves de son amour pour l'Eglise et reçut de nouveaux témoignages de l'estime qu'on faisait de son mérite. Uni avec les autres cardinaux de l'Empire, mais dégagé de tout motif d'ambition, il mit en avant le cardinal Polus, aussi distingué par sa naissance que par sa grande probité, sa rare modestie et son vaste savoir. Certains motifs politiques firent écarter un personnage qui paraissait cependant si digne de la suprême autorité. Le Cardinal fut surpris de voir son projet manqué, mais il le fut bien autrement en constatant que les suffrages de plusieurs cardinaux se réunissaient pour l'élever lui-même sur la chaire de saint Pierre. « On proposa, dit un de nos historiens, le cardinal de Tolède, frère du vice-roi de Naples, lequel, outre sa vertu, qui le rendait extrêmement recommandable, était encore fort considéré de l'empereur et du duc de Florence, qui avait épousé sa nièce Eléonore. »

Ce fut cependant le Cardinal *del Monte,* qui après deux mois et dix jours de vacance du Saint-Siège, fut élu Pape, le 8 février 1550, et prit le nom de Jules III. Le nouveau Pontife agit toujours avec le cardinal de Tolède comme l'avait fait son prédécesseur. L'an 1551, à la demande de l'empereur, Sa Sainteté lui donna ses Bulles de nomination à l'archevêché de Compostelle. On ignore si l'archevêque se

rendit alors en Espagne et s'il séjourna quelque temps dans son diocèse ; il est certain qu'il se trouvait à Rome l'an 1553. Jules III l'éleva au rang des cardinaux-évêques et le nomma à l'église d'Albano. La même année, notre Cardinal engagea la Congrégation du Saint-Office à publier un décret, enjoignant de brûler publiquement le Talmud et plusieurs autres mauvais livres. Déjà il avait obtenu une semblable ordonnance pour livrer au feu une quantité prodigieuse d'ouvrages que les hérétiques faisaient circuler à Côme, à Modène et sur le territoire de Brescia.

Pendant tout le pontificat de Jules III, Jean de Tolède, appelé alors le Cardinal de Compostelle ou de Saint-Jacques, continua à servir l'Eglise avec le même zèle. Il agit auprès de l'empereur pour l'entier rétablissement de la religion catholique dans les provinces nouvellement conquises ; et par ses instances réitérées, auprès du Pape pour la reprise du Concile de Trente, interrompu depuis quelque temps. Il vit la continuation tant désirée de ce Concile ; néanmoins on fut obligé de le suspendre une seconde fois, pendant que les princes protestants prenaient leur revanche sur les armées de Charles-Quint.

III. — C'est alors que Jules III mourut à Rome, le 23 mars 1555, après cinq ans de règne. Le Cardinal Alvarez assista à un second conclave, puis bientôt à un troisième. Marcel II, le premier élu, ne siégea que 21 jours, et eut pour successeur Jean-Pierre Caraffa, qui monta sur la chaire de saint Pierre dans la 80e année de son âge et prit le nom de Paul IV.

Ce Pontife, dont la sévérité fit trembler les Romains, était assez mal vu de la maison d'Autriche. Charles-Quint et Philippe II parurent très peu satisfaits de cette élection que les cardinaux impériaux n'avaient pu empêcher. Cependant Sa Sainteté montra toujours une confiance particulière à notre Cardinal : elle le prit pour confesseur, lui donna un appartement dans son palais afin de pouvoir traiter plus souvent et plus commodément avec lui des affaires de la religion, et à la mort du Rme Père Ususmaris, Général des Frères Prêcheurs, elle confia la conduite de l'Ordre de Saint-Dominique à la vigilance du même Cardinal, et lui adjoignit le Père Justiniani, qui fut depuis élu Général et honoré de la pourpre romaine.

Mais ni les conseils toujours modérés du Cardinal de Compostelle, ni la confiance dont le Vicaire de Jésus-Christ continuait à l'honorer, ni les précautions prises au dernier conclave pour éloigner des Etats

de l'Eglise le fléau de la guerre, ne purent empêcher qu'elle ne s'allumât entre le Pape et les Espagnols. Cédant à de malheureuses sollicitations, Paul IV s'engagea dans une ligue contraire aux intérêts de Philippe II. Le duc d'Albe eut ordre de prendre le commandement de l'armée d'Espagne en Italie ; puis, entrant dans la campagne romaine, qu'il se mit à ravager, il assiégea et emporta d'assaut diverses places fortes.

Devant les progrès de plus en plus menaçants du duc, plusieurs cardinaux, sur la proposition de Thomas Manriquez, Procureur général de l'Ordre, parlèrent d'accommodement. Comme ce Religieux était d'origine espagnole, homme de bon conseil et de tête, on prit confiance en lui. Il fut député par Sa Sainteté vers le duc d'Albe, le 16 septembre 1556, pour demander une suspension des hostilités, en attendant qu'on travaillât à la conclusion de la paix. Le Cardinal de Compostelle lui remit en même temps ses instructions et des lettres fort pressantes pour son neveu, qu'il exhortait à se prêter généreusement aux désirs du Souverain Pontife, afin de rétablir la bonne harmonie entre le Saint-Siège et la Cour d'Espagne.

La démarche parut tout d'abord devoir réussir. Le duc consentit à entamer des négociations, à condition que le Pape nommerait quatre cardinaux avec lesquels ses envoyés pourraient traiter. Paul IV s'empressa d'accéder à cette demande. Notre Cardinal fit partie de la commission et sa maison fut choisie pour le lieu de la conférence. Le duc d'Albe y envoya de son côté le Père Thomas Manriquez avec son secrétaire, homme fort modéré et très propre à concilier les esprits. Les conditions proposées revinrent à ceci : que le Pape se réconcilierait avec le roi Philippe et prendrait l'engagement de ne plus l'inquiéter ni de faire aucune alliance contre lui. On exigeait en outre que les sujets du roi d'Espagne, arrêtés et emprisonnés, seraient remis en liberté, et qu'on rétablirait dans leur première condition et dans leurs biens Marc-Antoine Colonna et Ascagne de la Cornia. Ce dernier article, rejeté par le Pape et sur lequel le duc d'Albe insistait davantage, arrêta net le fruit de la conférence. On ne parla plus d'accommodement et la guerre fut reprise avec une nouvelle vigueur de la part des Espagnols. Bientôt ils se rendirent maîtres de villes importantes. Ostie et sa citadelle ne purent tenir devant leur attaque. Tout était en trouble et en confusion à Rome : et on craignait à chaque instant de la voir de nouveau saccagée comme elle l'avait été sous le pontificat de Clément VII. En vain les Vénitiens envoyèrent

des députés au duc d'Albe pour le prier de ne point guerroyer sur le territoire de l'Eglise : le vice-roi répondit froidement qu'il prendrait fait et cause pour les Colonna, injustement proscrits, disait-il, et qu'il défendrait comme vassaux de l'empereur et du roi catholique. Sur ces paroles, il congédia les Vénitiens et reprit les hostilités.

Le Cardinal de Compostelle tenta alors un suprême effort pour procurer à tout prix une entente. Il y réussit en partie. Le 19 novembre 1556, on convint d'une trêve pour dix jours: bientôt après, on la prolongea de plus d'un mois. Mais comme si la paix n'eût été proposée de part et d'autre qu'à dessein de ne la point faire, on profitait de cette trêve pour réparer les échecs, renforcer les cadres, fortifier les places, se préparer en un mot à reprendre la campagne. Ce qui eut lieu le printemps suivant. Le duc d'Albe, enivré par le succès, voulut couronner ses victoires par la prise de Rome. Il en fut détourné par les prières réitérées du Cardinal Alvarez et par les représentations des Vénitiens qui, à la demande de Paul IV, se portèrent pour médiateurs. Malgré son indomptable fierté, le vice-roi consentit à s'entendre avec quelques cardinaux; et la paix fut conclue aux conditions qui avaient été proposées au mois de septembre précédent.

Peu de jours après, le duc d'Albe entra dans Rome pour rendre ses hommages au Souverain Pontife, comme il était convenu. Il y fut précédé par son fils Frédéric, et étant arrivé lui-même sur le soir, il s'acquitta le lendemain des devoirs de respect et d'obéissance, auxquels il s'était obligé tant en son nom qu'en celui de Sa Majesté catholique. Le Pape l'accueillit avec les plus grands égards, rendit à Dieu de solennelles actions de grâces et promit de faire publier un jubilé universel.

Notre grand Cardinal, qui n'avait cessé de prier et d'agir, pour amener les choses à ce point, eut enfin la douce consolation de voir la paix conclue, mais il n'eut point celle d'embrasser son neveu et son petit-neveu. Le traité dont on vient de parler avait été signé le 14 septembre 1557. Le Cardinal Jean Alvarez mourut le lendemain et le duc d'Albe n'entra à Rome que le 19. Beaucoup moins préoccupé des honneurs qu'on lui rendait que de la perte qu'il venait de faire par la mort d'un oncle, si digne de ses respects, le vice-roi honora de sa présence les obsèques du Cardinal, dans l'église de la Minerve, et fit ensuite transporter son corps en Espagne pour être inhumé dans le tombeau de ses ancêtres.

La dévote Sœur
JEANNE-MARGUERITE DE JÉSUS,
du Tiers-Ordre, à Lima(*).

(1676)

Bien que la conversion des personnes du sexe qui se laissent aller à la vanité et aux désordres d'une vie molle et sensuelle soit rare et difficile, on voit parfois de ces prodiges de miséricorde, et on a la consolation de reconnaître avec saint Paul que la grâce surabonde là même où l'iniquité a débordé. Nous en avons un exemple frappant dans la personne de Sœur Jeanne-Marguerite, native de Huarra, dans les plaines du Pérou, à vingt-quatre lieues de Lima. Ses parents étaient foncièrement chrétiens, mais dénués des biens de la fortune. On donna le baptême à Marguerite dès qu'elle fut au monde, et pendant la cérémonie, on remarqua sur son visage et en ses yeux un épanouissement de joie extraordinaire.

Sa conduite durant ses premières années ne trompa point les belles espérances que l'on fondait sur elle : toutefois, on ne peut guère faire fond sur la jeunesse, et il n'est pas inouï de voir ceux qui semblent porter en eux des semences de sainteté ne produire dans la suite que des fruits de malédiction. On eut à constater un pareil changement dans Marguerite ; abusant de toutes les grâces dont Dieu l'avait favorisée, elle se livra au péché, et entraîna dans l'abîme une foule de malheureux.

Elle s'était engagée dans le mariage, à un âge assez tendre; puis, prenant son état en dégoût, elle conçut pour son mari une aversion extrême, l'abandonna et vint se fixer à Lima. Ce premier pas dans la voie de l'iniquité lui fut fatal, et l'expérience allait lui montrer qu'une épouse qui transgresse la loi sainte du mariage s'expose ensuite à violer toutes les lois de la pudeur.

(*) Mélendez.

A Lima, en effet, elle trouva facilement ce qu'elle semblait chercher. Sa rare beauté, son esprit enjoué lui attirèrent de nombreux flatteurs, qui obtinrent sans peine tout ce qu'ils prétendaient, en satisfaisant son luxe et sa vanité par leurs présents.

Elle vécut ainsi dans le désordre, parée de somptueux habits, ornée de perles et de joyaux, mais chargée de crimes et défigurée par le scandale qu'elle donnait. Cependant la miséricordieuse bonté de Notre-Seigneur ne l'abandonna pas, et lorsqu'on y pensait le moins, il voulut faire éclater sur elle les richesses et les ressources infinies de sa grâce.

II. — La récente nouvelle de la Béatification de sainte Rose venait de jeter dans l'allégresse la capitale et tout le royaume du Pérou. On ne parlait que de la sainteté et des prodiges de la servante de Dieu. Les Péruviens semblaient fiers de voir cette première fleur du Nouveau-Monde, sortie de Lima, honorée et respectée par toute l'Eglise. Bientôt, grâce aux mérites de la jeune Sainte, des conversions miraculeuses apportèrent un surcroît à la joie générale.

Plusieurs personnes, séduites par l'exemple des vertus héroïques de leur douce compatriote, embrassèrent à sa suite le Tiers-Ordre, dont elle était la plus pure gloire. La piété des Sœurs, revêtues publiquement des livrées dominicaines, édifiait grandement la ville : Jeanne-Marguerite fut peut-être celle qui en ressentit la plus salutaire influence.

Les plaisirs qu'elle avait si avidement recherchés jusqu'alors, perdaient peu à peu pour elle tous leurs attraits ; le luxe lui devenait comme un poids insupportable, et son cœur, tourmenté par e remords, ne lui laissait aucun repos. Son unique consolation était de se jeter aux pieds d'un Enfant-Jésus, qu'elle conservait dans sa chambre, et de répandre un torrent de larmes, en conjurant le bon Pasteur de la ramener dans son bercail.

Cet état d'affliction altéra son visage ; la vaine joie s'était dissipée, et toujours préoccupée de son inconduite, elle témoignait au dehors l'amertume qu'en ressentait son âme et cherchait le moyen de sortir de sa captivité. L'occasion s'en présenta. Quelques tertiaires de Saint-François s'étaient réunies pour se rendre ensemble à l'église du Bienheureux Patriarche, afin d'y gagner l'indulgence de la Portioncule. Il arriva que l'une d'elles eut un motif d'entrer dans la maison de Jeanne-Marguerite : ses compagnes la suivirent. Marguerite,

heureuse de cette visite inattendue, les reçut avec beaucoup d'honnêteté et leur montra l'Enfant-Jésus devant lequel elle multipliait ses prières. En même temps, se sentant pressée de les entretenir de ses dispositions intérieures, elle les invita à revenir et même à dîner avec elle. Les Sœurs s'excusèrent d'abord, puis vaincues par de nouvelles instances, pensant aussi qu'elles pourraient faire du bien à cette pauvre âme, finirent par accepter.

Un magnifique repas leur fut préparé et servi à leur retour. A table, l'entretien de ces vertueuses filles ne roula que sur les choses de spiritualité. Elles parlèrent de l'ineffable bonté de Dieu, qui pouvant à chaque instant sacrifier les pécheurs à sa justice, les attend au contraire à la pénitence, dans la disposition de pardonner leurs iniquités, si grandes soient-elles, pourvu qu'ils consentent à rentrer en eux-mêmes.

En entendant ces pieux discours, Jeanne-Marguerite éclata en sanglots. Ces pleurs, ces gémissements, si peu de mise dans un festin, surprirent ses invitées; elles lui en demandèrent le motif, et Marguerite, pressée par la grâce, leur découvrit le déplorable état de son âme et leur expliqua les obstacles qui arrêtaient sa conversion.

Le principal était la difficulté de se mettre à couvert des poursuites d'un libertin. L'exécution pratique de ce projet offrait un réel danger; l'infortunée ne savait où se cacher et n'avait point de quoi vivre. Les Sœurs ne perdirent point courage et conférèrent entre elles des moyens à prendre pour la tirer du bourbier.

On convint que la plus ancienne resterait auprès d'elle pour parer à toute éventualité. Avec adresse, sous un prétexte ou un autre, on parvint à éloigner le malheureux qui se présentait souvent; de guerre lasse, ennuyé de ses insuccès réitérés, il finit par lâcher sa proie. Dès lors, il ne fut plus question pour Jeanne-Marguerite que de s'enraciner tout à fait dans la bonne voie. La pécheresse repentante se mit aussitôt à la recherche d'un confesseur capable de l'entretenir dans ses bons sentiments et de lui prescrire une règle de conduite conforme à son état. Dieu la conduisit au Père Jean de los Rios, Religieux de l'Ordre, qui reçut sa confession générale. Nonobstant ses larmes et ses gémissements, ce Père voulut éprouver pendant quelque temps la sincérité de ses dispositions et lui déclara qu'il ne croirait point à un changement véritable, si elle ne renonçait absolument aux parures pour revêtir un habit de pénitence, afin de fléchir par l'humilité de sa mise et de son cœur la juste colère de Dieu. Il ne s'arrêta

pas là. « Ce n'est point encore assez, lui dit-il ; vous n'avez rien, m'affirmez-vous, pour votre entretien, eh bien ! mendiez votre pain de porte en porte et jetez-vous en toute confiance dans les bras de la Providence. » — « Vous me verrez demain, mon Père, tout autre que je suis aujourd'hui, lui répondit sa pénitente, et vous aurez ainsi la preuve de mon ardent désir d'une sincère conversion. »

Effectivement, le saint Religieux eut la consolation de la voir le lendemain dans une situation bien différente. Jeanne-Marguerite, après avoir distribué aux pauvres ses somptueuses parures, vint à lui revêtue d'un sac avec une corde, la tête couverte de quelques vieux chiffons, les pieds chaussés de sandales, les épaules enveloppées dans un manteau tout usé. Elle tenait en main un panier où elle avait déposé ses bijoux, et s'étant présentée dans cet accoutrement devant l'homme de Dieu, elle lui dit : « Voilà, mon Père, l'exécution de ma promesse : suis-je dans l'état qui vous agrée? » Celui-ci, étrangement surpris et non moins édifié du courage de sa pénitente, lui répondit : « Oui, ma fille, je suis satisfait de votre conduite : persévérez dans vos dispositions et vous obtiendrez toutes les grâces qui vous sont nécessaires. »

Elle remit ensuite à son confesseur les instruments de sa vanité. « Ils ont été pour moi une matière d'iniquité, ajouta-t-elle, je ne veux plus les garder ni les voir à l'avenir. » Elle le pria de les vendre et d'employer en aumônes le prix qu'il en retirerait ; puis elle lui avoua que sa résolution était prise de mendier et de se présenter à la porte du couvent, confondue dans la foule des pauvres, pour recevoir chaque jour son morceau de pain.

Un changement si extraordinaire ne fut ni superficiel, ni momentané : à dater de ce jour, la vie de Jeanne-Marguerite devint un miroir de pénitence. La ville entière admirait la force de la grâce qui avait opéré un si grand prodige et la générosité de cette femme à fouler aux pieds le respect humain : celle qui avait été pour beaucoup une pierre d'achoppement et une occasion de chute, passait maintenant pour un modèle de vertu aux yeux de la capitale du Pérou.

III. — La nouvelle convertie songeait cependant à embrasser un état plus parfait. La vie sainte des Sœurs du Tiers Ordre, retirées depuis peu en communauté, l'attirait sensiblement, et bien que ses désordres passés lui fissent redouter un refus, elle eut la confiance qu'on se rendrait à ses désirs. En effet, les pieuses filles, édifiées de

la conduite de cette âme généreuse, qui s'élançait à pas de géant dans la voie de Dieu, la revêtirent volontiers de leur habit et lui donnèrent le nom de Marguerite de Jésus.

Ce nouvel état acheva de perfectionner les heureuses dispositions de la Madeleine rentrée en grâce avec Dieu. Son obéissance prompte et aveugle, son humilité profonde, son amour pour la retraite et l'oraison l'eurent bientôt distinguée dans la Congrégation. On vit dès lors cette véritable pénitente toute remplie du zèle de saint Dominique. Nuit et jour, elle suppliait la divine Bonté de répandre sur les autres les grâces dont il l'avait privilégiée elle-même; de son côté, elle ne négligeait rien pour procurer aux pécheurs les moyens assurés du salut. Elle le fit également à l'égard de quelques-unes de ses Sœurs, les animant sans cesse à la perfection par ses paroles embrasées : elle savait user de tant de discrétion pour ramener au devoir celles qui s'en écartaient qu'elle eut bien vite conquis l'amour et la vénération de toutes.

La dévotion au Saint-Sacrement occupa entièrement son cœur. En présence de l'autel, ses larmes ne tarissaient pas: elle y puisa en même temps un don de force extraordinaire. Le mystère de l'Eucharistie l'avait pénétrée à ce point que, dans ses lectures, au travail, à table et jusque pendant son sommeil, elle ne pouvait en détacher les yeux de son âme. Cette attention lui valut des grâces merveilleuses. Après ses communions, elle se sentait réellement transformée, invincible dans la lutte et capable de jeter dans l'épouvante tous les ennemis de son salut.

Ce même amour pour Notre-Seigneur sacrifié sur les autels lui inspirait un puissant désir de se sacrifier elle-même par l'esprit de pénitence, la seule planche qui lui restât après son naufrage. Elle était industrieuse à réparer chacune des pertes qu'elle avait faites. Dans ce but, elle s'entoura les reins d'une chaîne de fer, se revêtit d'un cilice, s'infligea de rudes disciplines, et pour se punir davantage de tous ses égarements, elle se fabriqua une sorte de cuirasse, dont les pointes aiguës lui causaient d'intolérables souffrances.

Son sommeil se réduisait à peu de chose ; elle le prenait sur des poutres qui avaient plutôt l'aspect d'un chevalet que la forme d'un lit. Si quelquefois, sur l'ordre de son confesseur, elle se voyait obligée d'user de quelque ménagement, elle s'étendait sur des ais, couverte de misérables haillons, même dans la saison la plus rigoureuse. Son abstinence n'était pas moins remarquable. Non contente des

jeûnes de l'Ordre, elle s'en imposa plusieurs autres, au pain et à l'eau, chaque semaine.

Telles furent les pratiques de pénitence de la V. Sœur Jeanne-Marguerite de Jésus. Par sa constance à les garder, elle mérita que Dieu lui-même y mît la main afin de polir son ouvrage et de la mieux purifier. Elle fut atteinte d'un mal intérieur qui nécessita des remèdes énergiques et finalement une opération des plus douloureuses. Sa fermeté fut invincible ; comme les chirurgiens parlaient d'attacher la patiente, pour empêcher ses mouvements, elle répondit, avec une énergie mêlée de douceur, que l'obéissance lui ayant défendu de remuer, il était inutile d'en venir à cette extrémité. Elle montra, en effet, une constance admirable, n'ayant fait d'autre mouvement que celui de frapper légèrement le plancher à trois reprises, en prononçant le nom de Jésus. On lui appliqua ensuite plusieurs pointes de feu : elle resta immobile et ne donna aucun signe d'impatience.

Cependant l'opération n'eut point l'effet désiré : tout espoir de guérison semblait perdu. Le grand désir de souffrir pour expier ses fautes fit regretter à la V. Sœur de quitter si tôt la vie ; mais sa parfaite soumission à la volonté de Dieu lui rendit agréable la nouvelle d'un prochain trépas. Sa maladie dura quatorze jours, durant lesquels elle fut constamment occupée de Dieu. Elle reçut avec autant de foi que d'amour les derniers Sacrements ; puis, fixant ses yeux sur une image de Jésus-Christ attaché à la colonne, et y lisant ces paroles : « Seigneur, attachez-moi et ne permettez pas que je m'éloigne de vous », elle s'entretint longtemps par de pieux colloques avec cet Epoux de sang.

Elle demanda ensuite à son confesseur de lui appliquer plusieurs indulgences, entre autres celles du très saint Rosaire. Ce qui lui ayant été accordé, elle regarda de nouveau son Sauveur flagellé, lui fit une dévote inclination de tête, prit en mains un crucifix, et, levant les yeux au ciel, mourut dans cette posture, l'an 1676, à l'âge de vingt-deux ans.

Sa sépulture se fit avec de grands honneurs, et les personnes les plus considérables de Lima, qui regardaient notre Sœur comme une Bienheureuse, s'empressèrent d'y assister. Un officier, nommé Nicolas de Torres, voulut qu'on la mît dans son tombeau de famille, croyant par là honorer grandement les ancêtres dont il descendait.

LE MÊME JOUR

1273 — Le V. Père ROMAIN, surnommé de Vicence, neveu du pape Nicolas III. Ce fut un Religieux embrasé du zèle du salut des âmes, tel qu'il était dans le cœur de nos premiers Pères. Joignant une exacte observance des Constitutions à ses travaux apostoliques, il convertit un grand nombre de pécheurs, dans la Province de Lombardie, qu'il parcourut presque en entier. Comme il avait un remarquable talent pour la prédication et que la sainteté apparaissait dans ses œuvres, il s'attira la confiance et la vénération de tous ces peuples ; il les instruisait avec beaucoup de soin, se faisant tout à tous, afin de les gagner tous à Jésus-Christ. Grand ami de saint Thomas d'Aquin, il lui apparut après sa mort, comme on l'a raconté au 7 mars (1) ; il rassura le saint Docteur sur le bon état de son âme et lui déclara qu'il expérimentait dans la gloire que l'essence du bonheur céleste consiste dans la vision béatifique, ainsi que lui-même l'avait enseigné à Paris. Romain de Vicence a composé plusieurs sermons dont les auteurs font mention. — (Mich. Pio.)

1275 — A Arezzo, en Toscane, mourut l'Illustrissime Père ROGER CALCAGNI. Il était natif de Ferrare, et de l'illustre famille de ce nom, quoique Fontana et Michel Pio le fassent Florentin. Dès qu'il eut renoncé à toutes les grandeurs du monde pour embrasser l'humilité religieuse, il s'appliqua sans relâche à remplir les devoirs de sa vocation par la pratique de toutes les vertus, principalement celle de l'observance régulière. Il ne fut pas moins exact à vaquer à l'étude, fortement convaincu qu'un Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique ne mérite pas d'en porter le nom s'il n'est attentif à servir l'Eglise selon ses talents. S'étant rendu capable par ses veilles, ses oraisons, ses pénitences, de travailler au salut des âmes, il fut envoyé à Florence par le B. Jean de Salerne, et s'y occupa avec zèle pour prêcher contre les hérétiques. Dieu répandit beaucoup de bénédictions sur son apostolat, et le Pape le nomma bientôt Inquisiteur de Florence. La fidélité qu'il déploya dans cette importante fonction donna un nouveau lustre à sa piété et à sa science ; aussi, l'an 1241, le Souverain Pontife l'éleva à l'évêché de Castro, en Toscane, siège transféré depuis à Acqua-pendente par Innocent X. Roger Calcagni remplit dignement les devoirs d'un saint Pasteur : joignant

(1) *Année Dominicaine*, p. 244.

à un grand esprit de douceur et de charité une fermeté et un courage intrépides, pour soutenir le bien et réprimer les vices, il devint tout ensemble la consolation des gens vertueux et la terreur des méchants. Il assista au premier Concile de Lyon, tenu l'an 1245, sous Innocent IV, et y soutint les intérêts de l'Eglise avec une sainte liberté. Il se trouva encore au Concile célébré dans la même ville, sous le pontificat de Grégoire X, en 1274. Philippe le Hardi, fils de saint Louis, avait pour le saint évêque une estime et une affection particulières ; ce fut à la sollicitation de ce pieux roi que notre Prélat composa un excellent ouvrage ayant pour titre : *Des vices et des vertus*, et dédié au prince lui-même. Enfin, après avoir gouverné son Eglise pendant une trentaine d'années, Roger Calcagni s'endormit dans la paix du Seigneur, vers 1275. — (Léandre Albert ; Fontana.)

1284 — A Barcelone, le V. Père RAYMOND MARTIN, Catalan de nation et natif de Subirratz. Il prit l'habit dans le Couvent de Sainte-Catherine-martyre, à Barcelone. Après un noviciat plein de ferveur, il fut appliqué, selon la coutume de l'Ordre, aux études de Philosophie et de Théologie. Il se rendit célèbre dans l'une et l'autre science, et devint bientôt capable d'enseigner aux autres et de former d'excellents ouvriers pour la vigne du Seigneur. En ce temps-là, le roi d'Aragon, Jacques I^er^, et la reine Blanche, fille de Charles, peu après roi de Sicile, voyant les maux causés par la fréquentation des Juifs et des Maures, en Espagne, voulurent, à la sollicitation de saint Raymond de Pennafort, établir des collèges pour l'enseignement des langues hébraïque et arabe. Comme ils connaissaient le zèle des Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, ils les choisirent à cet effet, afin qu'étant instruits de ces idiomes, ils fussent en état de discuter avec les infidèles et de les convaincre. La reine Blanche donna au couvent de Xativa une somme considérable, dont la rente servait à l'entretien de tous ces Religieux. Le Chapitre de Tolède, célébré l'an 1260, accepta avec empressement et action de grâces cette utile fondation, et destina plusieurs Religieux reconnus capables de se former dans ces langues. Le V. Père Raymond Martin fut l'un des principaux ; il s'y appliqua avec tant d'assiduité et de succès qu'il devint en peu de temps très habile, et capable d'éclairer ces pauvres aveugles. Il était, en effet, suivant les expressions des auteurs, *Philosophicus in Arabico, magnus Rabinus in Hebraïco et in lingua Chaldaïca multum doctus.*

Il ne se contenta pas de prêcher aux infidèles, de les instruire, de les catéchiser sur les Mystères de notre religion ; il composa encore des ouvrages considérables contre le Coran. Voulant combattre en particulier les erreurs et les extravagances des Juifs, il mit au jour un livre intitulé *Capistrum Judæorum*, « La Muselière des Juifs ».

Il composa encore et écrivit de sa main en hébreu le « Glaive de la foi », *Pugio Fidei*, dont le manuscrit original s'est conservé dans le Couvent de

Saint-Dominique de Naples. Ce grand et savant Religieux rendit ainsi de signalés services à l'Eglise et à l'Ordre, et, après avoir, pendant cinquante ans, édifié ses Frères par sa vie exemplaire, mourut de la mort des justes, l'an 1284. — (Diago; Echard.)

1459 — Au Couvent de Saint-Dominique, à Villalon en Portugal, moururent victimes de leur dévouement pour les pestiférés les VV. Pères ANDRÉ DE BARRIENTOS et GASPARD D'OVIÉDO.

Le premier, ayant vécu en Religion avec une parfaite exactitude, s'exposa généreusement, malgré son âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, lorsqu'une cruelle contagion affligea Villalon. Seule une ardente charité pouvait donner à ce vénérable vieillard tant de courage et de forces pour parcourir les rues de la cité, afin de consoler et d'assister les malades. C'était son unique occupation ; il s'en acquittait avec tant de ferveur qu'il semblait avoir renouvelé sa jeunesse, comme l'aigle des Saints Livres. Lui-même fut atteint du fléau, et après avoir travaillé énergiquement pour procurer au prochain la gloire éternelle, il en prit possession, enseveli dans son héroïsme.

Le Père Gaspard d'Oviédo eut un bonheur semblable au cours du même exercice, parce que son cœur était embrasé de la même charité. Il avait pris le saint habit au couvent de Villalon, et avait toujours fait paraître beaucoup de douceur et d'humilité. Le fléau de Dieu qui affligeait le peuple fut pour ce fils de saint Dominique une occasion favorable de travailler utilement au salut des âmes. Il se dévoua sans compter, et ne s'arrêta que le jour où le Seigneur l'appela pour venir recevoir sa récompense. —(Lopez.)

1569 — Au Couvent de Perpignan, autrefois de la Province d'Aragon, le V. Père JACQUES GAVARDA, célèbre docteur en théologie. Il était natif de Orihuela, dans le royaume de Valence, et comme il connut dès sa jeunesse le danger auquel on est exposé de faire un triste naufrage dans le siècle, il voulut se retirer au port assuré de la Religion. Il prit l'habit au Couvent de Saint-Etienne de Salamanque, et y demeura jusque vers l'année 1552. On le nomma dans la suite Maître des étudiants au Collège de sa ville natale, et il exerça cet emploi avec succès pendant dix ans. Sa doctrine fut loin d'être une science sèche et stérile : elle était accompagnée de ces flammes sacrées qui font le bonheur des Séraphins, et il en donna des preuves éclatantes en s'exposant, durant une peste terrible, pour servir ceux qui étaient frappés de la contagion. Il le fit avec une charité et un empressement sans exemple, parcourant tous les quartiers de la ville afin de porter des consolations et d'administrer les Sacrements aux affligés et aux mourants ; il agissait ainsi sans autre secours ou précaution que la protection de Celui qui a bien voulu nous donner son Fils pour nous racheter. Le V. Père ne fut cependant pas victime de son dévouement.

Il avait une très grande dévotion au Rosaire. Il aima toujours aussi la pratique de l'oraison et tâcha d'inspirer à tous ses Religieux l'assiduité à ce saint exercice, disant quelque temps avant sa mort que, suivant lui, un Religieux ne remplirait jamais bien ses devoirs, si, outre ses obligations régulières, il ne consacrait chaque jour au moins une heure à l'oraison. Jacques Gavarda eut le pressentiment de sa fin prochaine ; il s'y disposa par un redoublement de ferveur, et après avoir saintement reçu les Sacrements, il rendit son âme à Dieu, l'an 1569. — (Diago.)

1570 — A Calatayud, au royaume d'Aragon, le V. Père MICHEL DE HERRERA. Ce Religieux se fit remarquer par sa piété et sa doctrine, et remplit, dans la Province d'Aragon, plusieurs charges importantes avec beaucoup de prudence et de zèle. Son mérite et sa régularité furent reconnus. Aussi le Pape saint Pie V, voulant favoriser et étendre la sainte et illustre réforme entreprise, avec autant de courage que de succès, par la Séraphique Mère Thérèse de Jésus, nomma le Père Michel de Herrera pour réformer tous les couvents du Carmel situés dans les royaumes de Valence, d'Aragon et de Navarre. Le serviteur de Dieu s'acquitta de cet emploi, nonobstant les difficultés qui s'y trouvaient annexées, avec succès pour l'avantage de l'Eglise, et l'honneur du Carmel. Il s'occupait à une fonction si sainte, et prêchait à Sanguesa, ville du royaume d'Aragon, quand il fut saisi d'un violent mal de côté qui ne tarda pas à lui ouvrir la porte du ciel, vers l'an 1570. — (Diago.)

1595 — Au Couvent de Puebla, en Amérique, mourut le dévot Père ANTONIN DE SAINTE-MARIE, du Collège de Saint-Thomas de Séville.

Le V. P. Alphonse Delgado assemblant des Religieux d'une vertu éminente et d'une doctrine solide pour aller aux Philippines, suivant les ordres qu'il avait reçus du R^me^ Père Hippolyte-Marie Beccaria, le P. Antonin de Sainte-Marie se joignit à ces illustres missionnaires. Il habitait pour lors le Couvent de Xérès de la Frontera, où il remplissait l'office de chantre, à cause de sa voix remarquable. Il n'était encore que diacre ; mais sa vertu le rendant déjà semblable aux plus vénérables Pères, le Vicaire général l'admit sans difficulté, et le fit ordonner prêtre.

Nos missionnaires s'embarquèrent au mois de juillet 1594. Comme ce voyage, si dangereux et si incommode, ne regardait que la gloire de Dieu et le salut des âmes, ils le firent aussi d'une manière fort édifiante. Outre leur fidélité à observer l'abstinence et les jeûnes, ils étaient exacts encore à garder le silence et les autres prescriptions de nos Constitutions. Le vendredi et le samedi, ils mangeaient un peu de poisson, parce qu'on en servait aux autres passagers ; mais les autres jours, ils se contentaient pour nourriture de quelques biscuits avec des raisins secs. Une vie si sainte, si apostolique, fit concevoir à tous ceux qui étaient sur le vaisseau une haute idée de ces

Religieux. Le Père Antonin se distinguait parmi les plus austères, et songeait continuellement à la mort pour s'y préparer. On peut se demander si Dieu lui en avait révélé quelque chose ; toujours est-il qu'il tomba malade peu après son arrivée à Puebla. Il reçut les Sacrements de l'Eglise avec les sentiments d'une dévotion tendre et affective, et donna, dans ses derniers instants, les marques d'une vertu si solide, que tous ceux qui l'assistèrent lui portaient une sainte envie de le suivre dans la gloire céleste; il y entra l'an 1595. — (*Hist. Philip.*)

1565 — Le même jour, au Couvent de Mexico, mourut saintement un autre Père ANTONIN, frère aîné de celui dont nous venons de parler. Comme il s'était proposé la même fin, il prit aussi les mêmes moyens, en menant une vie très austère. Après sa mort, on découvrit qu'il avait une chaîne de fer fort enfoncée dans la chair, et une sorte de corset de fer blanc en forme de rape. Il ne voulut jamais quitter ces instruments de pénitence, ni pendant sa navigation, ni même pendant sa maladie : heureuses et saintes dispositions pour entreprendre des missions ! mais énergique condamnation des ministres évangéliques dont la mollesse ne veut rien avoir à souffrir, dans la table ou le couvert ! — *(Hist. Philip.)*

1599 — Au Collège de Saint-Thomas d'Avila, le V. Père ANTOINE DE ARCEDIA.

Il était profès du Couvent de Valladolid, et avait acquis, dans cette ville, la réputation d'un saint et savant Religieux. Prédicateur tout apostolique, s'occupant uniquement à représenter la beauté de la vertu et la laideur du vice, il fit rentrer beaucoup de pécheurs dans les voies de Dieu. A diverses reprises il fut nommé Prieur de plusieurs maisons de sa Province, et remplit cette charge avec une prudence, une humilité et une bonté qui le firent respecter et aimer de tous. Il recherchait la solitude et la retraite, évitait les visites et les entretiens inutiles, et s'adonnait grandement à la prière et à l'étude.

Très attaché à la doctrine de saint Thomas, le V. Père enseignait la théologie au célèbre couvent de Saint-Paul de Valladolid, à l'époque où partirent les premiers missionnaires envoyés aux Philippines. Comme la moisson paraissait abondante, et que les ouvriers manquaient, Antoine de Arcedia renonça volontiers à son emploi de Lecteur, et s'embarqua en qualité de supérieur d'une nouvelle colonie d'hommes apostoliques. C'était l'an 1587.

A peine arrivé aux Philippines, il désira pénétrer dans la Chine, et pour mieux échapper à la surveillance des mandarins, côtoya les rivages ; mais une affreuse tempête étant survenue, le vaisseau périt misérablement avec une partie de l'équipage. Le V. Père se sauva à la nage avec son compagnon, et fut jeté sur une île voisine. Un bon Chinois le recueillit, le réconforta, et le garda dans sa maison. Le missionnaire s'efforça de convertir son hôte, célébra le Saint Sacrifice en sa présence, et voyant ses bonnes dispositions,

songea aux moyens de faire de cette demeure le centre d'une petite chrétienté. Mais cet homme, pusillanime et non pleinement convaincu, répondit qu'il fallait auparavant l'autorisation du gouverneur de la province, et s'offrit pour la solliciter en son nom.

La demande fut repoussée : Antoine de Arcedia se vit contraint de quitter l'île et d'aller à Macao, avec ceux des passagers qui avaient échappé au naufrage.

Dès qu'il fut dans cette ville, il commença à prêcher avec beaucoup de fruit. Ses discours, accompagnés d'une vie exemplaire, firent tant d'impression sur les cœurs qu'il se trouva bientôt en état, par le moyen des Portugais, d'établir un couvent à Macao.

Peu à peu, grâce à son ministère apostolique, le troupeau du Seigneur s'augmenta. Un prêtre indigène, attiré par ses manières obligeantes et par l'exemple de ses vertus, se mit sous sa conduite, et devint un Religieux à l'apostolat fécond et à la mémoire bénie.

Cependant le Père Antoine nourrissait toujours l'espoir d'aborder le vaste empire de la Chine, et se préparait à tenter un essai de ce côté, quand le démon vint renverser ses desseins. L'ennemi de tout bien suggéra au vice-roi des Indes la pensée que la présence de prêtres castillans était une menace perpétuelle pour la ville de Macao. En conséquence, le vice-roi envoya incessamment ordre au Père Arcedia et à ses Religieux de céder leur couvent aux Portugais et de se retirer à Goa. Les zélés missionnaires firent d'humbles remontrances : on ne voulut pas les écouter, on leur refusa même d'aller à Manille, capitale des Philippines.

Dieu permit ces contradictions pour l'avantage de la ville de Goa. Le V. Père Antoine, par sa doctrine et sa sainteté, s'y acquit une haute réputation ; ni l'archevêque, ni le vice-roi n'entreprenaient rien de considérable sans le consulter. Il demeura six ans dans cette ville, enseignant la théologie, et travaillant avec succès au salut des âmes. Il fit rebâtir notre couvent dans des conditions d'hygiène meilleures que précédemment, et fit aussi construire un collège pour les étudiants, à l'honneur du Docteur angélique.

Sur les entrefaites, un roi des Indes demanda des prédicateurs pour annoncer l'Evangile dans ses états. Le Père Antoine, qui n'avait quitté l'Espagne que dans ce but, se présenta pour cette mission : douze autres Religieux se joignirent à lui. Un incident survint et fit manquer l'expédition. Ainsi tous les désirs du V. Père de s'avancer de plus en plus dans les terres des infidèles restaient inefficaces : Dieu se contentait de sa bonne volonté. Nos Pères de Salamanque, ayant eu quelque contestation au sujet des chaires qu'ils possédaient à l'Université, voulurent avoir un professeur d'une science éminente, et demandèrent aux Supérieurs le Père Antoine de Arcedia.

L'homme de Dieu reçut l'ordre de repasser en Espagne. Ce lui fut une peine des plus sensibles ; mais, en Religieux parfaitement soumis, il dit adieu à Goa et aux missions lointaines, et vint à Salamanque enseigner la

doctrine de saint Thomas. Il y demeura quelque temps, fut envoyé ensuite au Collège d'Avila, où joignant à ses études l'exercice de l'oraison et la pratique des vertus religieuses, il finit saintement ses jours, l'an 1599. (*Hist. Philipp.*)

1640 — En Irlande, le V. Père ETIENNE PETIT eut le bonheur de donner se vie pour la défense de la religion. Comme les catholiques étaient alors cruellement persécutés par les hérétiques, lesquels n'oubliaient rien pour abolir entièrement dans ces pays la foi de l'Eglise romaine, notre généreux défenseur des intérêts de Jésus-Christ s'étudiait, de son côté, à fortifier les fermes et à rassurer les hésitants. Il était occupé à ce saint exercice et exhortait actuellement les catholiques à verser glorieusement leur sang pour la vraie foi, quand les hérétiques tirèrent sur lui un coup de mousquet, qui lui ôta une vie périssable, pour lui en procurer une autre qui ne finira pas. — (*Acta Cap. gen. Rom.* 1644.)

1649 — Au Couvent de Saint-Jean-Baptiste de Chinchilla, en Portugal, le V. Père THOMAS DE CARMONE. Ce Religieux fut un exemple accompli d'austérité pour lui-même, alors qu'il n'était que douceur et affabilité pour le prochain. Tout le temps qu'il demeura dans son couvent de Chinchilla, il s'exerça à des actions de piété, et s'étudia, entre autres choses, avec un zèle extraordinaire, à promouvoir la dévotion du Rosaire et le culte à l'image de saint Dominique de Soriano. On vit bientôt les fruits admirables de ses soins et de ses travaux. Non content d'avoir ramené plusieurs pécheurs, par la dévotion du Rosaire, le V. Père résolut de passer aux Philippines, afin de porter aux idolâtres les lumières de la foi. Il se disposa, en effet, à entreprendre le voyage : Dieu ne lui en laissa pas le temps. Le Père Thomas de Carmone, déjà mûr pour la récompense, tomba malade, lorsqu'il était en train de prêcher aux fidèles de Chinchilla. Il reçut les secours de l'Eglise avec beaucoup de piété, et mourut de la mort des justes, le 18 septembre 1649. — (*Acta Cap. gen.* 1650.)

1400 — En Allemagne, la dévote Sœur GERTRUDE DE SAINT-DOMINIQUE. Dès sa plus tendre jeunesse, elle fut prévenue des grâces de Celui qui se plaît dans la louange des enfants. Elle entra en religion à l'âge de 13 ans, et mit une exactitude si rigoureuse à observer nos saintes Constitutions que, nonobstant ses indispositions ou infirmités, elle ne voulut jamais ni manger de viande, ni s'abstenir d'assister aux exercices de communauté. Elle était fort assidue à l'oraison, y employait la nuit entière du jeudi au vendredi, accompagnant cette sainte veille de sanglantes disciplines, pour honorer la Passion du Sauveur. Elle vécut ainsi l'espace de trente ans, et lorsqu'elle fut sur le point d'expirer, elle déclara à ses Sœurs, avec autant de consolation que de reconnaissance pour Dieu, qu'elle n'avait jamais res-

senti ni dégoût, ni lassitude dans ses oraisons continuelles et dans l'assistance nuit et jour aux exercices communs. Sa mort arriva au commencement du xv^e^ siècle. — (Pio.)

1555 — A Metz, la vénérable Mère AGNÈS STERMENDE. Elle donna d'excellents exemples de dévotion envers son glorieux Père saint Dominique. Sa confiance aux mérites du grand Patriarche lui obtint la délivrance miraculeuse d'un mal qui lui rongeait la poitrine. Elle passa toute la nuit de la vigile de sa fête, agenouillée devant son autel, et le lendemain elle se trouva parfaitement guérie. Elle persévéra jusqu'à la mort dans la piété et la dévotion. Les Religieuses de son monastère professèrent toujours un culte filial envers le saint fondateur. Chaque année, elles se préparaient à sa fête par une retraite de quinze jours pour mériter sa bénédiction et l'effet de la promesse qu'il fit à sa mort d'être plus utile à ses enfants dans le ciel qu'il ne l'avait été sur la terre. — (*Ex Mss. ant. Monast. Met.*).

1563 — A Prouille, la V. Sœur PÉTRONILLE BRUMET, singulièrement recommandable, comme la précédente, par sa dévotion envers saint Dominique. Un jour qu'elle priait devant le crucifix laissé par le Saint à cette maison, elle mérita d'entendre une voix qui partait du crucifix pour lui dire que sa prière était exaucée. Elle demandait la vie d'un homme de qualité condamné à avoir la tête tranchée, à la suite d'un homicide commis par lui à Fanjeaux. L'effet suivit la promesse, car ce malheureux obtint sa grâce le jour même où il allait être exécuté. Cette bonne Sœur fut longtemps l'infirmière de la V. Mère Marguerite de Gignac, et la parfaite imitatrice de ses vertus. La patience, l'humilité et la simplicité évangélique étaient ses plus familières compagnes; et le jeûne, gardé avec rigueur, sa consolation, car il lui donnait le moyen de prier avec plus de tranquillité. Jamais elle ne s'absenta de l'office du chœur, sinon par obéissance. Elle y fut attaquée de sa dernière maladie, qui, au cinquième jour, la fit entrer en possession d'une meilleure vie. Elle vécut cent ans dans cette vallée de larmes, avec des désirs véhéments de la quitter pour aller habiter à jamais la céleste Jérusalem. — (*Ex Mss. Monast. Prul.*)

XIX SEPTEMBRE

Le V. P. JEAN-BAPTISTE DE MORALÈS, Profès du Couvent de Saint-Paul, à Ecija, en Espagne, et Apôtre de la Chine(*).

(1597-1664)

Cet illustre Religieux, qui mérita par ses immenses travaux le glorieux titre de grand Apôtre de la Chine, naquit à Ecija, en Andalousie, l'an 1597. Élevé avec le plus grand soin dans la pratique de la vie chrétienne, Jean-Baptiste se sentit appelé au saint état religieux. Encore jeune, il songeait à embrasser la règle de Saint-François. Mais Dieu, à qui seul appartient de départir les croix et les places qui nous conviennent, et qui, par une providence particulière sur les Ordres religieux, choisit des sujets capables de remplir les desseins et la fin de chaque institut, voulut qu'il entrât dans celui de Saint-Dominique. Ce qu'il fit à Ecija, sa ville natale.

Admis au noviciat, le pieux jeune homme s'appliqua de tout son cœur à ses devoirs d'état, c'est-à-dire à la pratique de l'obéissance, de l'humilité, du renoncement, en même temps que par sa douceur et sa régularité, il s'attirait l'affection de toute la communauté.

Après sa profession, Jean-Baptiste ne cessa plus de progresser dans la vertu. On le vit plus soumis que jamais, plus soigneux

(*) *Hist. Philip.* — Cette biographie est du P. Charles de Saint-Vincent.

de donner des marques d'humilité. La sage circonspection qui le rendait silencieux et solitaire ne l'empêchait pas d'être affable et gracieux. Plus il était assidu aux Offices du chœur, plus il y apportait de ferveur et de dévotion ; et l'étude, qui, pour l'ordinaire dissipe la jeunesse, ne le détournait point de la présence de Dieu. Sans cesse il soupirait après les missions lointaines : ses désirs, ses prières, ses gémissements furent enfin entendus. Le Père Antoine Gutierrez, sur le point de partir pour les Philippines, le demanda à ses Supérieurs et l'obtint sans peine. Le novice profès n'était que diacre : ce fut en passant par Mexico qu'il reçut la prêtrise.

Obligé de rester au Mexique pour des affaires très importantes, le Père Guttierrez ne put poursuivre sa route. Il s'était embarqué dans un port d'Espagne avec dix-huit Religieux, avancés en âge et en mérite. Ayant à nommer un Supérieur à sa place, au lieu de jeter les yeux sur l'un des plus anciens, il fit choix du Père Jean-Baptiste.

Dès son arrivée à Manille, le Père de Moralès fut appliqué à l'étude de l'idiome chinois, appelé Chin-chea, idiome si difficile qu'on ne peut guère en venir à bout sans un secours particulier du Ciel.

Afin d'obtenir cette assistance, le Père Jean-Baptiste ajouta à l'étude une observance des plus austères de sa règle et s'imposa tant de veilles et de jeûnes que ses Supérieurs durent modérer son zèle devant l'affaiblissement visible de ses forces. Le docile Religieux s'en tint à ce qui lui fut prescrit : Dieu bénit ses efforts et sa soumission. Devenu bientôt en état de prêcher, il eut la joie d'évangéliser avec succès le bourg populeux de Tagala, tout en fixant sa résidence à Binondoc.

En 1629, on l'envoya au Cambodge avec quatre autres missionnaires. Mais la Providence le voulait ailleurs : il revint, à deux reprises différentes, à Manille, rapportant, entre autres fruits de sa mission, d'immenses mérites que lui acquirent ses courses apostoliques et ses travaux sur un sol ingrat.

La Chine allait offrir un plus vaste théâtre au zèle dont il était dévoré. Là, il rencontrerait mille traverses que lui susciteraient les infidèles, les demi-chrétiens et plusieurs de ceux dont il n'aurait dû attendre qu'un fraternel appui.

II — La Province des Philippines avait été spécialement désignée

par Grégoire XIII pour l'évangélisation du Céleste-Empire ; mais, en dépit de leurs efforts, les Dominicains n'avaient pu, pendant près de cinquante ans, avoir en ce pays des établissements et des églises fixes. Après de nombreuses et courageuses tentatives, il leur fallut, bon gré mal gré, renoncer aux positions acquises et céder devant des manœuvres que l'histoire ne saurait qualifier.

Toutefois l'opposition la plus déloyale ne rebuta point les Frères Prêcheurs de Manille. Ils eurent recours aux prières, aux larmes, aux mortifications : et forts de l'appui du Ciel, ils reprirent la route de la Chine, sous la conduite de Diégo Advarte, évêque de la Nouvelle-Ségovie. Quoiqu'ils connussent parfaitement la langue et nonobstant l'excellent accueil qui leur fut fait, ils durent néanmoins revenir sur leurs pas. En 1631, Ange Cocchi fut choisi pour aller, au nom du gouverneur de Formose, en ambassade auprès du roi d'Uchéo. On lui adjoignit le Père Thomas de Lierra. Ce dernier mourut pendant la traversée, victime d'une trahison, et le Père Ange, échappé comme par miracle à la fureur des flots et des pirates, arriva seul en Chine. Il put annoncer la parole de Dieu en public à Fou-tchéou et à Fo-gan. Au mois de juillet 1632, de nombreux Chinois recevaient le baptême. Cette chrétienté devint bientôt très florissante et le Père Ange réclama du renfort. Jean-Baptiste de Moralès et François Diaz partirent immédiatement et vinrent rejoindre le Père Ange, qui les attendait pour mourir entre leurs bras.

Le premier soin du Père de Moralès fut d'entretenir une parfaite intelligence avec les missionnaires des différents Ordres. Il était déjà fraternellement uni avec ceux de Saint-François : de concert avec eux, il écrivit aux Pères Jésuites pour leur demander la même grâce d'union et de concorde.

Assurément ce ne fut point sans s'être fait une extrême violence qu'il se déclara d'un sentiment contraire à celui des membres de la Compagnie de Jésus, faussement persuadés que les nouveaux chrétiens, en dirigeant leur intention, pouvaient se mêler aux idolâtres, dans les sacrifices à l'idole Ching-Hoang. Le prudent missionnaire ne précipita rien dans une affaire si grave ; car il prévoyait la terrible tempête qu'il allait déchaîner contre lui.

Il étudia de nouveau les livres chinois, consulta les lettrés chrétiens et idolâtres, conféra avec les anciens missionnaires, et pour se mieux convaincre, il voulut assister à l'une de ces cérémonies. Après avoir attentivement considéré ce qui se pratiquait, les génuflexions,

les oblations de viandes différentes, de parfums et de vin, distribuées ensuite comme choses saintes, les prières faites devant les tablettes qui portaient les noms des ancêtres, afin d'obtenir de ces défunts une prospérité temporelle, l'assurance donnée à la parenté de cette prospérité, en vertu de ces prières et de ces sacrifices, toutes choses pesées au poids du sanctuaire, le Père Jean-Baptiste conclut que ces rites n'avaient rien que de superstitieux et de diabolique. Il pouvait d'autant moins se tromper qu'il savait parfaitement la langue et que depuis longtemps il étudiait à fond les rituels de la nation. Ce qui le choqua le plus, ce fut de voir un lettré chrétien remplir dans cette circonstance la fonction de prêtre et de sacrificateur. Son étonnement augmentait à mesure qu'il apprenait qu'avant l'arrivée des Dominicains, les néophytes ne se faisaient aucun scrupule de participer à ces rites, pourvu qu'en sacrifiant à Confucius, lorsqu'ils passaient au rang des lettrés, ou en priant devant l'idole Ching-Hoang quand ils devenaient mandarins, juges, gouverneurs, ils dirigeassent leur intention vers une croix cachée entre des fleurs ou secrètement collée sur quelque cierge de l'autel. Le Père Jean-Baptiste s'arma de prudence et de force. Il parla en public et fit comprendre que l'arche sainte ne pourrait jamais souffrir pour compagne l'idole de Dagon; qu'un chrétien n'avait qu'un Maître auquel seul il devait l'adoration et la prière; que les rites chinois n'étaient qu'une idolâtrie déguisée, et qu'une pareille pratique rendait indigne des Sacrements et excluait de la voie du salut. Pour achever sa démonstration, il citait ces paroles que saint Paul adressait aux fidèles de Corinthe dans une conjoncture à peu près semblable : « Ce qu'immolent les Gentils, ils l'immolent aux démons et non à Dieu. Or j'attends que vous n'ayez aucune société avec les démons : vous ne pouvez boire au calice du Seigneur et au calice des démons. Voulons-nous provoquer le Seigneur? »

Le zélé serviteur de Dieu, voyant qu'on s'appuyait sur l'autorité des Pères Jésuites, qui permettaient ou toléraient tacitement ces pratiques, se rendit auprès d'eux. Il apprit de leur bouche qu'ils n'avaient jamais avancé que ces sacrifices fussent licites, mais que pour s'accommoder à la faiblesse des nouveaux convertis, ils avaient cru devoir fermer les yeux sur un usage qu'ils n'auraient pu abolir.

Cette tolérance parut aux Religieux de Saint-Dominique et de Saint-François en opposition avec la doctrine de Jésus-Christ, qui commande à ses apôtres de prêcher sa morale, telle qu'il l'a donnée, sans s'inquiéter ni des faibles qui l'abandonneront, ni des esprits forts qui s'en

scandaliseront : sur ce principe, ils refusèrent les Sacrements à quiconque demeurait obstiné dans la pratique de ces œuvres de ténèbres. Cette ligne de conduite, très droite et très ferme, fut certainement bénie du Ciel. Les différentes chrétientés de nos Pères se firent vite remarquer par leur ferveur, leur piété éclairée, qui plus tard leur valurent les éloges des prélats les plus sérieux et les plus impartiaux.

III. — Le Père Jean-Baptiste et ses compagnons avaient gagné un tel ascendant par leurs vertus, qu'on les appelait de fort loin pour instruire et baptiser. Rien ne frappait tant les esprits que leur désintéressement, leur patience et le grand pouvoir que Dieu leur avait donné sur les démons. La religion s'étendait ainsi de plus en plus ; et l'ennemi vaincu, chassé de ses places fortes, ne savait quel moyen imaginer pour se défaire de ces Religieux, venus dans ces régions pour ruiner son empire. En vain essaya-t-il de ternir la réputation de nos missionnaires ! Sa manœuvre eut un échec complet. Alors il s'arma contre eux de la persécution.

Une idole avait été renversée et mutilée. On se saisit aussitôt d'un chrétien, qui pour ce fait se vit condamné à des traitements cruels et ignominieux. On s'en prit ensuite aux missionnaires : les païens, devenus furieux, pillèrent leur église, et y mirent une telle rage, que trois d'entre eux furent écrasés sous la chute des pierres et des solives qui soutenaient la toiture. Le mandarin de Fo-gan, instruit de ces violences, les trouva si odieuses et si injustes, qu'il n'hésita pas à frapper les coupables. Puis, bientôt circonvenu et cédant à la peur, il finit par dresser un ordre d'exil contre les Pères. C'était bien à ce but que visait le démon depuis longtemps.

Sans attendre l'intimation de l'ordre de bannissement, le Père Jean-Baptiste et le Père Diaz sortirent de la ville. Le premier se rendit à Teng-teu, où la chrétienté fondée par ses soins devenait très florissante : le nombre des femmes qu'il y avait baptisées était beaucoup plus grand qu'ailleurs. Il y passait sa journée,et le soir venu, se rendait à Fo-gan, sans souci des dangers auxquels il s'exposait. La persécution, loin d'abattre les néophytes, les avait au contraire rendus beaucoup plus courageux : témoin cette réponse d'une brave femme, récemment baptisée, à un païen qui la menaçait de son épée si elle ne renonçait à sa foi : « Quand vous me feriez couper en morceaux, vous me verrez toujours la même : le baptême que j'ai reçu ne me causera jamais ni honte, ni repentir. » A ce touchant spectacle, le

missionnaire se trouvait largement récompensé de sa peine. Du reste, dans son genre de vie, les affronts et les persécutions lui étaient un gain. Il est une peine cependant que le V. Père eut plus à cœur : ce fut de voir se tourner contre lui ceux-là mêmes qui auraient dû le soutenir, et qui ne pouvaient lui reprocher autre chose que d'avoir voulu les détromper en montrant ce qu'il y avait d'injurieux à Dieu dans ce mélange de pratiques idolâtriques avec les cérémonies de l'Eglise. « Amour de la vérité, s'écrie ici l'auteur, que tu causas de maux à notre saint Religieux ! Mais aussi comme tu sais bien essuyer les larmes que tu fais répandre ! Supplices, exil, coups, voyages précipités, rien ne put diminuer son zèle pour la maison du Seigneur et pour cette Eglise naissante de la Chine, qu'il voulait sans taches et sans rides. Chassés des villes et des bourgades, le Père Jean-Baptiste et ses compagnons furent contraints de se cacher dans les cavernes, dans les montagnes, d'errer dans les forêts, exposés à la dent des bêtes féroces et à la rigueur des saisons. Trois fois, à cette époque tourmentée, le V. Père fut cruellement fouetté. Comme saint Paul, il souffrit les soufflets, les naufrages et les chaînes. Emprisonné, mis au carcan, condamné à mourir de faim, appliqué à la question, exilé, foulé aux pieds, blessé à mort, quel trait lui manqua-t-il pour être une copie parfaite du grand Apôtre qu'il s'était proposé d'imiter ? Mais tant de souffrances ne diminuaient rien de son zèle pour l'œuvre de Dieu et la saine doctrine. »

Revenons à Fo-gan et à Teng-teu, où nous avons laissé cet homme apostolique, occupé saintement au salut de ces peuples et même à leur santé corporelle ; car il soignait les lépreux, approchait ses lèvres des plaies les plus infectes, et se privait de sa chétive nourriture pour la passer à ceux qu'il jugeait plus malheureux. Une autre industrie de son zèle consistait dans le rachat des petites créatures que des parents barbares abandonnaient à vil prix pour s'épargner la peine de les élever.

En vaquant sans relâche au saint ministère, le Père de Moralès avait la consolation d'affermir les chrétiens chancelants et de constater qu'il n'était point si difficile, comme on se l'imaginait à tort, de prêcher à ces peuples Jésus crucifié. A ses yeux, en effet, l'unique moyen de convertir les infidèles était de leur annoncer l'Evangile à la manière des premiers apôtres, lesquels, exempts d'ambition et d'orgueil, privés du secours des sciences humaines, éloignés de tout esprit de politique et d'intérêt, ne se glorifiaient qu'en la foi de Notre-

Seigneur Jésus-Christ, et ne faisaient point profession de savoir autre chose que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié.

Convaincu de cette vérité, le Père Jean-Baptiste, de retour à Teng-teu, en conféra avec ses compagnons. Tous s'accordèrent à dire qu'à tout prix il importait de prêcher la pure doctrine du Christ sans la mêler avec les eaux bourbeuses des superstitions païennes; que l'Evangile n'ayant point changé, c'était commettre un criant abus que de l'annoncer par des voies nouvelles et de se servir, pour amener les Gentils à l'embrasser, de ménagements entièrement opposés aux moyens employés jadis par les Apôtres du divin Maître.

Pour inaugurer cet ouvrage, le V. Père, suivi du Père François Diaz, prit le chemin de la province de Nankin, laissant à Teng-teu les Pères Jean Garcia, Pierre de Chaves et Antoine de la Tour.

Le jour de la Saint-Barthélemy, ils arrivèrent à Su-tchen-fou, où ils se séparèrent des deux catéchistes qu'ils avaient amenés avec eux. Continuant leur route, ils s'arrêtèrent à Chan-xo-hien, bourg populeux, distant de la capitale de quatre journées de marche. Là, ils commencèrent à annoncer publiquement l'Evangile. On voyait l'infatigable et hardi Supérieur prêcher, le crucifix à la main, et attirer à lui une foule immense, avide de l'entendre et de contempler l'image de Jésus-Christ. Jamais on n'avait assisté à pareil spectacle. Le peuple, les lettrés, subjugués par l'éloquence persuasive du vénéré Religieux, l'accueillirent comme un envoyé du ciel et le conjurèrent de se fixer au milieu d'eux « attendu, disaient-ils, que le missionnaire qui nous administre, ne peut nous visiter commodément. Il vient ici une fois tous les trois ans pour les baptêmes, et le reste du temps, nous n'avons personne pour nous donner les Sacrements et nous assister à la mort. »

Le Père de Moralès répondit qu'il ne pourrait condescendre à leurs désirs qu'autant que le Père chargé de leur district y consentirait. Un exprès fut envoyé auprès de ce dernier : la réponse causa une déception cruelle. Ordre était donné aux deux Frères Prêcheurs de quitter au plus tôt Chan-xo-hien, et de revenir en arrière. Sans scruter les raisons de leur Supérieur, les deux Frères reprirent leur route, suivis jusqu'à l'extrême limite du pays par tous les chrétiens de l'endroit, inconsolables de leur départ. Ils gagnèrent la province de Chequian, qu'ils évangélisèrent, le crucifix à la main, parcoururent ensuite tout le Fo-kien et revinrent, à petites journées, au district de Fo-gan. Il serait impossible de donner une idée de ce qu'ils eurent à

souffrir. Souvent arrêtés au milieu de leurs courses apostoliques, ils se voyaient en butte à la haine des bonzes et de leurs adeptes obstinés. D'autre part, les mandarins, effrayés de leur courageuse entreprise et de la hardiesse avec laquelle ils annonçaient la sainte parole, les citaient devant les tribunaux, les accusant de troubler l'empire et de mépriser les lois. Nos ardents champions du Christ n'eurent pas sitôt fini avec la police chinoise. Traînés aux pieds des juges, ils furent fouettés cruellement, condamnés à la cangue et à plusieurs autres supplices barbares. Le Père Jean-Baptiste écrivait de Macao, le 23 novembre 1638, au Père Jean Garcia : « Depuis notre arrestation à Fo-ning jusqu'à notre arrivée à Macao, nous avons été traduits devant vingt-et-un tribunaux. Huit mandarins nous firent l'aumône d'un taël et demi d'argent : Dieu le leur rende ! J'ai déjà écrit à votre Révérence comment le mandarin du village de Hoey-gan nous fit méchamment fouetter pour la foi. En le quittant, nous rencontrâmes en route un soldat qui nous poussa dans une petite case et se mit à nous frapper à grands coups de bâton, depuis 10 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir, nous donnant en outre de violents soufflets, nous arrachant la barbe, nous foulant aux pieds et nous tourmentant sans relâche. » On le voit, ils pouvaient l'un et l'autre à juste titre s'appliquer ces paroles de saint Paul : « Seigneur, tout le jour nous mourons pour vous, et on nous traite ainsi que des brebis destinées à la boucherie. »

Le mandarin de Hyang-xan, sur les confins de Macao, les retint longtemps prisonniers dans l'espoir de leur extorquer une forte somme d'argent.

Profitant d'un instant de liberté, les deux missionnaires s'enfuirent secrètement et arrivèrent à Macao, où nos Pères Portugais les accueillirent avec la plus grande charité. De là, ils rentrèrent à Manille.

Dès son arrivée, le Père Jean-Baptiste informa le Père Clément Gan, son Provincial, des abus dans lesquels tombaient les chrétiens de la Chine, à propos de la grave question des rites chinois. Nous avons rapporté dans la biographie du V. Père comment il fut amené à envoyer en Europe le Père Moralès, afin de rendre compte au Souverain Pontife et aux membres de la Congrégation de la Propagande de ce qui se passait.

IV. — Le vertueux Religieux s'embarqua le jour de l'Ascension pour retourner à Macao, parce qu'il devait prendre la route des Indes

orientales. Son voyage dura deux ans et demi, et l'on peut dire qu'aucun genre de souffrances ne lui fut épargné. A Goa, à Malacca, il tomba au milieu des Hollandais, maîtres du pays, qui le jetèrent sur un navire, après l'avoir dépouillé de tout, et le laissèrent à la merci de la Providence. Près de cinq cents catholiques se trouvaient à bord, sans provision, entassés les uns sur les autres. Bientôt la peste se déclara au milieu de ces malheureux et plus de soixante périrent pendant la traversée. Le Père Jean-Baptiste se dévoua pour les servir et échappa par miracle aux atteintes du fléau. Le divin Maître avait pour ce grand Religieux les attentions les plus délicates.

Comme il naviguait sur le Tigre, on lui servit un vendredi, ainsi qu'aux autres passagers, des aliments gras. Il en témoigna sa contrariété au Frère convers qui l'accompagnait depuis Goa : « Oh ! si le Seigneur voulait nous donner un poisson de ce fleuve, dit-il, avec quelles actions de grâces ne le recevrions-nous pas ? » A peine achevait-il de parler, qu'un gros poisson sauta dans le navire et vint s'embarrasser dans les vêtements du Frère, qui n'eut qu'à avancer la main pour le saisir. Le même fait se renouvela la semaine suivante, à la grande stupéfaction des Arabes : « Il faut que le Dieu du ciel aime bien ces gens-là, disaient-ils, puisqu'il les nourrit d'une façon si merveilleuse ! » Le prodige était, en effet, d'autant plus frappant, que les mariniers, habitués depuis longtemps à fréquenter cette rivière, avouaient n'avoir jamais vu aucun poisson de cette espèce ; ne sachant quel nom lui donner, ils l'appelèrent le poisson du ciel. Le bon Religieux reçut sur terre bien d'autres marques de la protection divine. Parti sans autre provision que son inaltérable confiance dans l'aimable Providence, il arriva en Italie sain et sauf, au commencement de l'année 1643, après avoir franchi près de cinq mille lieues. Le Père Gravina, Vicaire Général de l'Ordre, le reçut avec bonheur. Urbain VIII, en le voyant à ses pieds, ne cacha pas l'émotion et le plaisir que lui causait sa visite. Dès que le V. Père eut exposé le motif de sa venue et présenté les Lettres de son Provincial et de son Archevêque, on lui répondit que la cause allait être mûrement examinée, et qu'on prendrait une décision qui ferait loi pour tous les missionnaires.

Le secrétaire de la Propagande se permit de lui faire, très aimablement du reste, un reproche du délai apporté par les Dominicains, depuis si longtemps au courant des pratiques chinoises, à informer le Saint-Siège des abus qu'ils signalaient. Leur mémoire, composé de

dix-sept articles, fut soumis aussitôt à une commission de huit théologiens, nommés par Sa Sainteté, et placés sous la présidence du cardinal Gineti. On ne voulut rien précipiter, mais tout examiner sagement dans des réunions tenues tous les quinze jours, depuis le mardi saint 1643 jusqu'au mois de juin de l'année suivante. A cette époque, la résolution des doutes proposés fut arrêtée en séance, et présentée à l'approbation du Saint-Père.

La décision suprême ne put être donnée tout de suite à cause de la maladie d'Urbain VIII : mais le secrétaire de la Propagande promit au Père de Moralès de lui communiquer en Espagne le décret pontifical sur cette parole, le V. Religieux partit pour la cour de Madrid. Là, il obtint du roi le passage gratuit d'une trentaine de missionnaires de son Ordre, en destination de Manille. Ceux-ci ne purent toutefois s'embarquer qu'après deux années entières d'attente; car le Père Jean-Baptiste, chargé de les emmener, ne voulait pas revenir aux Philippines sans avoir reçu la réponse du Saint-Siège. Le décret fut enfin rendu le 12 septembre 1645 par Innocent X. Grande fut la joie du V. Père. Il espérait que ce serait le point de départ d'une heureuse entente entre les missionnaires des différents Ordres; qu'il y aurait pour tous uniformité dans la prédication de l'Evangile et l'admission aux Sacrements; que les nouveaux chrétiens seraient tenus à l'écart de toute participation à des pratiques idolâtriques, et sincèrement désabusés de la fausse sécurité où on les laissait en leur disant que les lois de l'Eglise, telles que celles du jeûne, de l'abstinence, de la communion pascale, ne les atteignaient pas. De fait, le décret papal se prononçait sur ces matières et enjoignait à tout Religieux indistinctement de s'y conformer, sous peine d'excommunication. En outre, le Père de Moralès recevait commission expresse de la Propagande de signifier lui-même le susdit décret aux Supérieurs des missions de la Compagnie de Jésus.

Il s'embarqua le 12 juin 1646. Au Mexique, à Goa, il s'acquitta auprès des Jésuites du mandat dont l'avait investi le Saint-Siège : enfin, le 29 juin 1648, il débarquait à Manille. Il y apprit que le Père Jean Garcia restait le seul missionnaire dominicain en Chine, depuis le martyre récent de ses deux compagnons, les Pères François Diaz et François de Capillas. Le 10 juillet 1649, il put surmonter tous les obstacles qui le retenaient éloigné de sa chère mission, et cingla vers la Chine, emmenant avec lui six Religieux auxquels il avait appris la langue du Céleste-Empire : trois appartenaient à son

Ordre, les autres à celui de Saint-François. Instruit de leur venue, le Père Canavari, Jésuite, s'empressa de les visiter. Le Père de Moralès lui remit une copie authentique du décret du Pape, et en envoya une autre munie du sceau de la Propagande au vice-Provincial des Jésuites de la Chine. Le Père Canavari parut affecté de la teneur du décret. Le vice-Provincial, au contraire, le Père Manuel Diaz, l'accepta de bon cœur, comme le prouve la réponse suivante qu'il adressa au Père Jean-Baptiste : « Mon Révérend Père, nous avons reçu le pli de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Nous l'avons mis sur nos têtes, comme enfants d'obéissance de la sainte Eglise. Que Votre Révérence soit assurée qu'en tout ce que nous pourrons, nous nous soumettrons aux ordonnances du Saint-Siège. »

V. — Les chrétiens, heureux du retour de leur vénéré Père, accouraient de toutes parts pour le voir et pour recevoir sa bénédiction. L'un de ses premiers soins fut de faire publier en Chine, comme il l'avait fait à Goa, à Macao, à Manille, les décisions apostoliques sur la matière en litige. Nous avons dit ailleurs comment il fut heureusement secondé par le zèle et l'industrie d'un excellent tertiaire chinois, nommé Bernard. Ce fervent chrétien traduisit en langue vulgaire le décret pontifical et parcourut les principales chrétientés de la Chine pour en donner connaissance à tous les néophytes.

Durant les fêtes de Pâques 1651, le Père de Moralès eut la joie de bénir un couvent et une spacieuse église, que ses enfants spirituels de Teng-teu avaient construits eux-mêmes. On rapporte que l'un d'eux, n'ayant à sa disposition aucune somme d'argent, n'hésita pas à se vendre comme esclave et à verser pour la construction la somme acquise. Les chrétiens de la primitive Eglise en auraient-ils fait davantage?

Quelques mois plus tard, l'édifice devenait la proie des flammes. Les coupables, car le désastre était dû à la malveillance, ne tardèrent pas à payer à la justice de Dieu leur inique forfait. La Providence avait préparé nos Pères à ce sacrifice, en les avertissant de ce qui les menaçait par la chute miraculeuse d'un grand crucifix : chose extraordinaire, depuis leur installation dans ces contrées, jamais il n'arriva aucun malheur de ce genre, sans qu'il ne fût comme prédit et indiqué d'avance par la chute naturellement inexplicable de tableaux, de statues ou de crucifix. Avertis de la sorte, nos missionnaires se tenaient sur leurs gardes et avisaient au moyen d'échapper à la persécution.

« *Dedisti metuentibus te significationem, ut fugiant a facie arcus :* Vous avez, Seigneur, donné un signal à ceux qui vous craignent, afin qu'ils fuient devant l'arc tendu contre eux. » L'église de Teng-teu fut réédifiée trois ans après. On vit jusqu'aux païens se cotiser et apporter leur obole, tant ils avaient d'estime pour nos Religieux !

Caché dans la montagne pendant la tourmente, le Père Jean-Baptiste y tomba gravement malade. Toujours semblable à lui-même, c'est-à-dire insensible à ses maux dès qu'il s'agissait de soulager ceux du prochain, il se rendait, au premier appel, près de ses chers chrétiens. Nous le voyons ainsi à Moyan assistant une moribonde qu'il trouva sans parole et hors d'état de faire un signe quelconque. Dans sa charité, il lui suggéra la pensée d'invoquer saint Dominique de Soriano et de promettre quelque chose à Dieu en son honneur. La mourante s'engagea en son cœur à donner six taëls pour orner l'autel du Saint et à l'instant même elle recouvra la santé. Un autre jour, à Fogan, le V. Père voit accourir à lui un brave chrétien, qui se jette à ses pieds, pleurant et gémissant sur la mort imminente de son petit garçon, âgé de quatre ans. « Le voici, lui dit-il, en lui présentant son enfant qui ne donnait aucun signe de vie. De grâce, rendez-le moi ! » Le Père Jean-Baptiste, ému jusqu'aux larmes, lui répond de s'adresser à saint Dominique de Soriano et de faire un vœu au Seigneur. « Quel vœu puis-je faire, reprend le père infortuné : la tristesse m'accable ; je ne puis penser qu'à ma douleur. Faites-le pour moi ; je m'y conformerai. » A peine de retour chez lui, cet homme constate que son enfant tout à l'heure mourant se trouve aussi bien portant que si jamais il n'eût été malade. De tels faits n'étaient point rares. L'humble missionnaire attribuait toujours ce qu'il y avait de merveilleux dans ces guérisons aux intercessions de saint Dominique et à son Image de Soriano, fort répandue en Chine : mais rien ne nous empêche d'en donner une bonne part à son zèle, à sa vertu et à ses prières.

Tout en travaillant à la propagation de la foi bien au delà des limites du Fo-kien, car à cette époque, prenant pour compagnon Dominique Coronado, il parcourait en apôtre les vastes provinces du Chequian, l'homme de Dieu veillait aussi à conserver le véritable esprit religieux parmi ses frères. Plusieurs d'entre eux se demandaient s'il ne serait pas préférable d'accepter les biens et les rentes que les fidèles leur offraient, « attendu, disaient-ils, que les guerres et les troubles, depuis longtemps à l'ordre du jour, arrêtaient toute communi-

cation avec Manille. » Le Père de Moralès, dont l'œil intérieur était parfaitement pur, comprit tout de suite le danger de la proposition. Si l'on cède, pensait-il, les infidèles ne manqueront pas de croire que nous sommes venus en Chine pour faire des acquisitions de terres et de maisons, plutôt que pour gagner des âmes: de plus, avec des rentes nous sommes moins libres de courir partout où l'esprit du Seigneur voudra nous conduire. Et sans hésiter, il se rendit à Manille, exposa devant le Chapitre provincial sa manière de voir et la fit triompher.

A son retour, il ramena avec lui quelques nouveaux missionnaires qu'il plaça dans différents districts du Chequian, où ils opérèrent, chacun dans leur sphère respective, de merveilleuses conversions. D'autres les suivirent et comblèrent les vides laissés par les martyrs, de telle sorte qu'en 1659, l'Ordre des Frères Prêcheurs se trouvait dignement représenté dans le vaste Empire de la Chine.

Une pénible circonstance obligea le V. Père à reprendre la mer pour revenir à Manille. On en avait appelé à Rome de la décision donnée sur les rites chinois, et on osait encore prétendre et soutenir que les sacrifices en question, les pratiques du culte aux ancêtres et à Confucius, étaient tout simplement des cérémonies patriotiques, auxquelles chrétiens et infidèles pouvaient indifféremment prendre part. Nous ne saurions dire la peine qu'en éprouva le P. de Moralès. Ce fut ce qui détermina son second voyage à Manille et les beaux traités qu'il publia en 1660 et 1663. Dans son premier ouvrage, il prouve, par les livres classiques, les rituels, les lois impériales, par l'autorité des lettrés, par le témoignage du peuple et la nature même des cérémonies, que tout est superstitieux et idolâtrique dans les rites chinois. Dans son second traité, il montre la divergence de conduite qui a toujours séparé les Frères Prêcheurs des Religieux de la Compagnie de Jésus : les premiers ayant toujours protesté contre ces pratiques sans jamais fléchir sur ce point, tandis que les autres les approuvaient tacitement et les toléraient : « J'ai vu, écrit Charles de Saint-Vincent, l'original du premier traité, signé de la main du Père Jean-Baptiste de Moralès et de sept Religieux de son Ordre. C'est un illustre monument du zèle éclairé de ces vaillants champions de la vérité et de la fermeté inébranlable jusqu'à la mort de celui dont nous écrivons l'histoire. »

VI. — Avant de clore notre récit, jetons un coup d'œil rapide sur

les admirables vertus dont le Seigneur s'était plu à orner l'âme du Père de Moralès. L'humilité qui, d'après saint Augustin, est la mesure de la sainteté de l'homme, avait jeté de profondes racines dans son cœur. Convaincu qu'il n'était qu'un serviteur inutile, il se regardait comme un embarras dans sa Province et déclarait ne savoir faire autre chose que d'offenser Dieu.

Il refusa la dignité de premier évêque de la Chine, à laquelle Urbain VIII, à la sollicitation de la Propagande, voulait l'élever. Jamais non plus il ne fut possible de lui faire prendre le rang et le titre de Maître et de Père de la Province, dont l'avait gratifié le R^me^ Père général Thomas Turco.

D'une fidélité exemplaire à son vœu de pauvreté, il était tellement détaché de tout, qu'il n'avait à son usage qu'une seule tunique, et ne connaissait pas, à la fin de sa vie, la valeur de la monnaie courante. Son unique trésor était de souffrir la faim, la soif, le froid, le chaud, la nudité et mille privations. Doué d'une angélique modestie, il s'était fait une loi de ne jamais regarder en face les personnes du sexe.

Il s'appliquait sans relâche à l'oraison; il puisait là une force incroyable pour porter le poids des tribulations et pour trouver doux et facile ce qui semblait si malaisé aux autres. La Passion et la Croix du Sauveur restèrent toujours l'attrait dominant de sa dévotion. Jésus crucifié était bien à la lettre l'unique objet de son étude et de ses prédications. Son cœur, quoique fort sensible à la douleur, ne se laissait ni dominer ni altérer par aucun trouble. Ni les fatigues, ni les travaux, ni les délaissements, ni les dégoûts ne lui enlevèrent cette sérénité de visage, qui est le vrai caractère des âmes unies à Dieu.

Son amour pour la paix et la concorde ne connaissait point de bornes.

Quand certains missionnaires préférèrent voir des peuplades chrétiennes végéter dans un déplorable abandon, plutôt que de donner l'autorisation au saint Religieux et à ses Frères d'en prendre la conduite, on le vit se retirer sans proférer la moindre plainte, laissant tout à la divine Providence.

En voyage, si long, si pénible que fût le chemin, il marchait à pied, au chant des hymnes, des psaumes et des cantiques. Insensible à tout ici-bas, tant il avait le cœur haut placé, il n'était touché que de la perte des âmes. La grande épreuve de sa vie de missionnaire

fut précisément le spectacle que lui offraient des chrétientés entières, pactisant avec l'erreur, assises le matin à la table du Christ, et le soir venu, prenant place à celle du démon. « Quoi, disait-il, nos distinctions métaphysiques seront-elles reçues devant le tribunal de Jésus-Christ? Marchons donc droit dans le chemin frayé : ne côtoyons pas les précipices, ne suivons pas les pentes glissantes et ne donnons pas à nos néophytes des eaux bourbeuses et contaminées, quand nous avons sous la main des eaux saines et limpides. Craignons de nous perdre avec eux, et persuadons-nous une bonne fois que Dieu nous demandera moins compte du nombre des chrétiens que nous aurons baptisés, que de la doctrine que nous leur aurons enseignée, et si, en les ménageant trop, nous ne les aurons pas rendus deux fois plus malheureux. »

VII. — Trois ans avant sa mort, la vertu du vénérable vieillard fut mise à l'épreuve par une maladie qui le priva presque complètement de l'usage de ses sens. On le transporta du Chequian au Fo-Kien, où, peu à peu, grâce aux soins dont il fut entouré, une amélioration notable se produisit dans son état. Condamné à l'immobilité sur une chaise, il ne laissait pas de se rendre utile, en pratiquant les plus sublimes vertus : le recueillement, l'abnégation, la résignation, le silence, la docilité vis-à-vis de ses infirmiers, le désir de voir Dieu et une douceur toute céleste. On était confondu devant de tels exemples. Sa sérénité de visage, cette parfaite tranquillité de cœur qu'il avait su toujours parfaitement conserver au milieu des événements les plus pénibles, jetaient un éclat bien plus vif encore au soir de sa vie.

Les Pères Jean Garcia et François Varo s'étant approchés de sa couche lui dirent : « Votre Révérence doit avoir une grande confiance au Sang précieux de Notre-Seigneur, pour lequel vous avez tant travaillé : néanmoins s'il arrivait que dans son jugement divin vous fussiez condamné à expier quelque faute, nous voulons entre nous deux partager votre expiation, afin que, s'il plaît à Dieu d'accepter notre offre, tandis que nous satisferons pour vous, ou dans cette vie ou dans l'autre, vous alliez sans délai jouir de sa possession éternelle. » Le saint homme écouta avec admiration ce langage de la charité fraternelle, mais répondit « qu'il était juste qu'ayant commis les fautes, il les payât lui-même en personne. »

Le 16 septembre, veille de sa mort, le vénéré malade redoubla sa

ferveur pour combattre et pour vaincre comme il avait fait durant sa vie. Il reçut les derniers Sacrements dans des sentiments de dévotion qui tiraient les larmes des yeux. Le Père Varo, obligé de le quitter pour son ministère, s'excusa de ne pouvoir rester plus longtemps auprès de lui. « Allez, mon fils, lui dit le bon Religieux, ne différez pas d'un moment : Dieu aura soin de moi; je n'ai besoin que de sa miséricorde. » Alors s'agenouillant et lui prenant la main : « Père, dit le jeune missionnaire, que votre double esprit repose sur moi, c'est la suprême bénédiction que je vous demande! » L'auguste moribond leva les yeux au ciel, et après avoir prié pour son disciple, il se tourna de son côté : « Cher fils, dit-il, voici ce que je vous recommande : donnez-vous la peine de composer un traité sur les matières controversées entre les différents missionnaires de Chine; mettez dans ce traité un bon nombre de textes, extraits des livres chinois, qui prouvent péremptoirement que le culte rendu à Confucius et aux ancêtres est superstitieux et idolâtrique : vous rendrez en cela un immense service à Notre-Seigneur, et il en tirera sa gloire. »

Le Père François Varo promit de se rendre à son désir et tint parole: car il exécuta depuis fidèlement, pour le grand bien de l'Eglise de la Chine, la dernière volonté du V. Père Jean-Baptiste de Moralès.

Le lendemain, le moribond entra en agonie. Sur les quatre heures du soir, il ouvrit les yeux, leva la tête, se mit à sourire et rendit ainsi son âme à son Créateur, le 17 septembre 1664, dans la soixante-septième année de son âge et la trente-et-unième de son apostolat en Chine.

Son visage parut beaucoup plus beau après sa mort que durant sa vie. Il avait un certain air de majesté qui le rendait respectable à tous les visiteurs, et faisait concevoir la persuasion intime que son âme jouissait déjà de la gloire céleste. On ne saurait dire avec quelle douleur les chrétiens de Foning-cheu, où mourut le V. Père, pleurèrent son trépas. De tous les districts mêmes de la Chine, on faisait parvenir des condoléances aux Pères Jean Garcia et François Varo. Les obsèques du saint Religieux furent très solennelles et durèrent une semaine entière : chose qui ne s'était jamais vu, tous les jours on chanta une grand'messe au milieu d'une affluence énorme; Dieu se plaisait ainsi à combler d'honneur son serviteur, là même où, pour la confession de son nom et pour la pureté de sa loi, il avait été flagellé deux fois, outragé dans les rues et chargé de la cangue.

VIII. — Maintes fois, nous avons vu dans le cours de cette *Année Dominicaine*, les admirables fruits de grâce et de vertu que les chrétientés fondées par le Père Jean-Baptiste de Moralès ont donnés à l'Eglise et au Tiers Ordre de Saint-Dominique. Si l'on juge de l'arbre à ses fruits, que devons-nous penser de la foi et de la sainteté de celui qui a été comme la racine et la tige, si fécondes en résultats !

Ce n'a pas été une des moindres gloires de l'Ordre de Saint-Dominique d'avoir été le premier appelé à arborer, au sein de l'empire chinois, l'étendard de Jésus-Christ, d'avoir donné le premier martyr de ce royaume, d'y avoir implanté le lis de la chasteté et mis en honneur la pratique des trois vœux de Religion.

Mais ce qui l'emporte incomparablement, ce fut d'avoir procuré par les soins de notre admirable Religieux la conversion sincère de ces idolâtres, en les détachant d'un culte mélangé de superstition, et cela sans autres armes que celles dont les Apôtres de Notre-Seigneur se sont servis eux-mêmes, c'est-à-dire, la patience et la prédication simple de la vérité.

Dans le mémoire adressé au Saint-Siège, sous forme de requête, le 30 mai 1661, voici dans quels termes modestes il débute :

« A la Sacrée Congrégation de la Propagande.

« Frère Jean-Baptiste de Moralès, des Frères Prêcheurs, Préfet apostolique des Religieux du même Ordre dans l'empire de la Chine.

« Lui-même et ses compagnons missionnaires apostoliques, annonçant le très saint Evangile de paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et jetant avec de grands labeurs la semence de la divine parole dans les cœurs des Gentils ; ayant eu plus d'une fois à supporter pour la foi catholique l'exil hors du royaume de Chine, par ordre du vice-roi et des mandarins ; plusieurs d'entre eux ayant été à maintes reprises publiquement et cruellement frappés jusqu'au sang en présence des tyrans ; sans parler d'autres souffrances et fatigues que les dits Frères ont endurées et endurent encore dans ce même empire ; l'un d'eux, après des tourments de différents genres, l'horreur d'un cachot, la faim, de cruelles flagellations supportées pour le Christ, ayant été sollicité par un juge inique à renier la foi catholique — ce que le V. Frère a rejeté avec horreur, — fut décapité par ordre d'un autre tyran, et a mérité ainsi l'éternelle félicité, etc.. » (1)

(1) Ad Sanctam Sedem Apostolicam, in Sacra Congregatione de Propaganda Fide. Frater Joannes-Baptista de Moralès, O. P., omnium Fratrum ejusdem Ordinis in

Ainsi donc, la gloire du Père Jean-Baptiste et de ses compagnons, c'est d'être pauvres, de souffrir la faim, la soif, d'être bannis, fouettés, enchaînés, mis au cachot pour la religion, de semer la parole de Dieu dans les cœurs des idolâtres à travers les tempêtes, les contradictions, les oppositions du monde et de toutes les furies de l'enfer. Voilà leurs titres d'honneur ; voilà les signes de l'apostolat du V. Père Jean-Baptiste, qui s'efforça jusqu'à son dernier soupir de suivre les traces de saint Paul, disant aux Gentils dont il avait été l'Apôtre : « Le signe de mon apostolat parmi vous a été la patience », et se rendant cet autre témoignagne : « Vous savez comment dès le premier jour où je suis entré en Asie, j'ai agi en tout temps avec vous ; servant le Seigneur en toute humilité, au milieu des larmes et des épreuves qui me sont survenues par les embûches des Juifs. Comment je ne vous ai caché aucune des choses utiles à vos intérêts, et que rien ne m'a empêché de vous les annoncer, et de vous instruire, soit en public, soit en particulier, prêchant aux Juifs et aux Gentils la pénitence envers Dieu et la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ. » (1) Ces paroles, que le Père de Moralès pouvait s'appliquer à la lettre, résument les trente ans de son ministère en Chine.

Outre les ouvrages dont nous avons parlé, le docte Religieux a composé en langue chinoise : 1° Un *Traité pour exciter à la vertu ;* 2° La *Vie de saint Dominique ;* 3° L'*Explication des Litanies de la Sainte Vierge.* De plus, nous savons qu'il écrivit une grammaire et un dictionnaire pour faciliter l'étude du chinois ; une *Histoire religieuse de la Chine ;* plusieurs opuscules sur les matières controversées, et une savante réponse à un traité du Père Diégo Moralès, recteur du collège des Jésuites de Manille, réponse que don Jean de

amplissimo Sinarum regno Præfectus apostolicus, tam ipse quam ejus socii missionarii apostolici, sacrosanctum Christi Domini Evangelium pacis annuntiantes, maximoque cum labore semen divini verbi in gentium cordibus seminantes, exilia non semel extra Sinæ regnum, rectorum et vice-regis imperio, pro catholica fide supportantes, multoties coram tyrannis prætoribus publice et crudeliter usque ad sanguinis effusionem aliqui ex ipsis Missionariis a ministris verberati : denique relictis aliis ærumnis ac laboribus, quæ prædicti Fratres in eodem regno passi sunt, et adhuc patiuntur, unus illorum pro Christi fide, post multa tormentorum genera, carceris squallorem, famem, et crudelissimas vapulationes, inductusque a quodam tyranno judice ut fidem catholicam relinqueret — quod constanti animo venerabilis Frater facere renuit — tandem de mandato alterius Tyranni capite truncatus, ad æternam felicitatem pertingere meruit, etc.

(1) Act. xx.

Palafox mentionne en ces termes dans sa lettre au Pape Innocent X : « J'ai donné, Très Saint Père, une copie du Traité du Père Diégo, Jésuite, au Père Jean-Baptiste de Moralès, Dominicain, homme savant, fort zélé pour l'avancement de la foi dans la Chine, et qui, à l'exemple des premiers martyrs, a été cruellement battu et a souffert plusieurs mauvais traitements pour la religion, afin qu'il y répondît et qu'il y vérifiât les allégations contenues dans cet écrit. C'est ce qu'il a fait doctement, et ce en peu de paroles. »

Messire
JEAN-FRANÇOIS DE GARCEVAL DE LA ROQUE
Seigneur de Roucoules, de Saint-Genié, etc., du Tiers-Ordre séculier (*).

(1692)

L'illustre seigneur dont nous allons retracer brièvement la vie, n'a pas seulement honoré notre Tiers-Ordre et animé plusieurs Religieux par la perfection des vertus qu'il a pratiquées, mais de plus il a embaumé toute la province du Rouergue du doux parfum de sa vie sainte, et opéré un bien qui lui a survécu.

Il était issu de la noble famille de La Roque, l'une des plus honorables et des mieux posées du Languedoc. Ses parents, aussi recommandables par leur zèle contre les hérétiques que par la vaillance dans les services rendus à l'Etat et à la province, lui donnèrent la meilleure éducation, afin qu'il fût l'héritier de leurs vertus comme il le serait de leur fortune. Toutefois, arrivé à l'âge où l'innocence est exposée à tant d'écueils, le gentilhomme céda à l'entraînement des passions et se laissa emporter au torrent des voluptés, comme la plupart des jeunes gens de sa condition. Mais Dieu le regarda dans sa bonté paternelle, le retira du bourbier et en fit tout d'un coup un

(*) *Ex certa Relatione confess. et eorum qui convixerunt.*

modèle de conversion et de pénitence aux yeux de ceux qui avaient partagé ses fautes et ses désordres.

A vingt ans, il épousa une jeune personne dont la vertu était tout aussi connue que son illustre famille. Elle appartenait à la maison de Roquelaure. Sa piété lui fit embrasser notre Tiers-Ordre : son mari l'imita, et l'on peut dire qu'elle n'a pas peu contribué à sa sanctification, selon la parole de l'Apôtre : *Sanctificatus est enim vir infidelis per mulierem fidelem* (I Cor. VII.)

En s'engageant dans le mariage, notre jeune converti fit une confession générale, accompagnée d'une contrition si efficace, qu'il n'eut jamais plus aucune rechute à déplorer. Il s'imposa dès lors de pieuses pratiques, qu'il garda inviolablement sa vie entière. Jeûner tous les mercredis et samedis de l'année, réciter l'Office de la Sainte Vierge chaque jour, ne manquer jamais le matin d'assister à la Messe, régler sa maison avec soin, veiller sur ses fermiers, répandre d'abondantes aumônes, donner la plus sainte éducation à ses enfants, furent les points principaux sur lesquels il traça le plan de sa nouvelle vie. A sa table, comme à celle de ses domestiques, on faisait régulièrement la lecture de quelque livre édifiant. Il ne souffrait pas qu'aucun de ses serviteurs s'absentât de la prière commune et prenait garde à ce que tous fussent honnêtes, chastes et de vie tranquille. Il bannit de ses terres les jeux de hasard, les danses et les plaisirs bouffons du carnaval. On le voyait le dimanche entrer hardiment dans les cabarets pour en faire sortir ceux de ses gens qu'il y trouvait à l'heure des Offices.

Non content de pourvoir de zélés prédicateurs les paroisses situées sur ses domaines, il leur procurait en outre l'avantage de recevoir de temps en temps des missions extraordinaires, comme préparation au devoir pascal. Il protégeait les gens de bien, humiliait les libertins, défendait les innocents et surtout assistait les jeunes personnes dont la vertu courait quelques risques. Sa maison était l'asile des pauvres, la consolation des affligés, la retraite des veuves et des orphelins. Il voulait qu'à toute heure il y eût du potage préparé pour les indigents qui se présenteraient, quel que fût leur âge ou le lieu de leur résidence.

Tels furent les débuts du jeune seigneur, sincèrement revenu à Dieu, débuts bien capables assurément de servir d'exemples aux chrétiens mêmes les plus avancés dans les voies de la perfection.

II. — Mais Dieu attirait le pieux gentilhomme vers de plus hauts sommets. Il lui inspira la pensée de faire une retraite de dix jours, afin de s'embraser davantage des flammes de l'amour divin. Fidèle à l'inspiration d'en haut, M. de Garceval résolut d'aller chercher en Auvergne un lieu retiré, plus propre au recueillement. Parti sans serviteur ni équipage, il arriva à Saint-Flour, et se plaça sous la conduite des directeurs du Séminaire. Il termina ses jours de solitude et de prières, plus consumé que jamais du feu de la charité, et dévoré du désir d'expier par la pénitence ses fautes passées. Il parut, en effet, un homme nouveau, l'esprit sans cesse uni à Dieu par l'oraison et complètement détaché des choses d'ici-bas. Il commença par s'interdire certaines récréations habituelles à son rang, la chasse, les promenades à cheval, les visites des châteaux voisins. Chaque semaine, il s'infligeait une discipline, et portait une chaîne de fer. A ses jeûnes accoutumés il ajouta celui du vendredi au pain et à l'eau, et ne s'en exempta jamais, pas même quand il se trouvait contraint de manger avec ses amis.

Apprenant que plusieurs gentilshommes et des prêtres de sainte vie se faisaient agréger au Tiers-Ordre de Saint-Dominique, il conjura nos Pères de Rodez de l'admettre dans cette pieuse Fraternité, afin, disait-il, de participer à leurs prières, d'imiter leurs exemples, d'avoir une nouvelle obligation de vivre dans le monde comme n'étant pas du monde, et d'unir ainsi, dans l'état laïque, la vie contemplative à la vie active. Grande fut sa joie de voir sa demande agréée. Le Père Escudier le reçut à l'habit et à la profession, et jamais depuis cet heureux moment, le saint homme ne rencontrait aucun Père de l'Ordre sans se mettre à genoux pour recevoir sa bénédiction. Il veillait à observer scrupuleusement jusqu'aux moindres règles du Tiers-Ordre, autant que sa condition le permettait.

Sa ferveur s'accrut d'une manière très visible et lui fit redoubler ses exercices d'oraison et de mortification. Il se levait très souvent à minuit ou au moins de grand matin, et pour le faire à sa guise, sans incommoder personne, il ne voulait le service d'aucun de ses valets de chambre. Il faisait ensuite à genoux deux heures d'oraison mentale, et se rendait à l'église, où il entendait deux ou trois messes. Sa rare modestie, son profond recueillement dans le lieu saint frappaient d'admiration ceux qui en étaient les témoins. Son application à Dieu durant l'auguste Sacrifice revêtait un caractère plus solennel dont rien n'était capable de le détourner. Un jour de fête, tout le

monde sortit précipitamment de l'église avec grand bruit, pour éteindre le feu qui venait de prendre au château : seul, Monsieur de Garceval, intéressé cependant plus que tout autre à l'événement, ne bougea pas, achevant d'entendre la Messe aussi tranquillement que s'il eût eu révélation que l'incendie ne causerait aucun dommage : le feu s'éteignit plutôt par ses prières que par les secours extérieurs qu'on y apporta.

Deux fois le jour, il lisait nu-tête un chapitre de l'Ecriture Sainte et un de l'*Imitation*. Après son déjeûner, il restait seul, appliqué au recueillement une heure environ, et à trois heures de l'après-midi, il se rendait devant le Saint-Sacrement. Là, en présence de Jésus-Hostie, il répandait toute son âme et se fondait comme la cire auprès de ce brasier d'amour. Que de gémissements! que de soupirs, que d'actes d'adoration, de remerciement, d'anéantissement de lui-même! Il se prosternait la face contre terre, les bras en croix, les yeux baignés de larmes. Volontiers il eût passé le jour et la nuit dans ce saint exercice, sans les occupations et les devoirs qui l'appelaient ailleurs.

En voyage, il se maintenait dans son recueillement, élevant son cœur à Dieu par de fréquentes oraisons jaculatoires, évitant même toute compagnie, autant que la bienséance pouvait le permettre.

Il communiait tous les dimanches et jours de fête, et trouvait dans ce saint exercice une consolation sans pareille ; car, détaché de tout, il n'avait d'attrait que pour Jésus-Christ renfermé dans le divin Mystère. Il parlait de l'excès d'amour de Notre-Seigneur avec une onction et dans des termes capables d'attendrir les cœurs les plus endurcis.

Les dispositions qu'il apportait au Sacrement de Pénitence n'étaient pas moins parfaites. Bien que ses aveux n'offrissent qu'à grand'peine matière à absolution, néanmoins il y trouvait tant de sujets de s'affliger, qu'il versait des larmes en abondance, toutes les fois qu'il se présentait aux pieds du prêtre. A le voir, on l'eût pris pour le plus grand pécheur du monde. C'était du reste le sentiment qu'il avait de lui-même, car l'humilité fut toujours sa vertu favorite. Il en pratiquait les actes à l'infini, supportant en paix et en silence les rebuts, les railleries, les affronts et les calomnies. Il prévenait ceux qu'il croyait avoir offensés jusqu'à se mettre à genoux devant des serviteurs pour leur demander pardon. Ceux qui l'outrageaient y trouvaient presque bénéfice, puisqu'il leur témoignait plus de bonté qu'aux autres. Un jeune homme nourrissait depuis assez longtemps

une haine mortelle à son endroit. Pour toute vengeance, l'homme de Dieu le servit dans une maladie contagieuse, au péril de sa propre vie, et mit tant d'assiduité dans ces soins que cet ennemi, vaincu enfin par un si rare dévouement, devint le panégyriste de la vertu de son maître. L'amour de sa propre abjection lui fit souvent entreprendre des œuvres viles et humiliantes, qu'il n'aurait pas osé commander à ses valets, mais qu'il était très heureux d'accomplir sous le seul regard de Dieu.

III. — Sa compassion pour les pauvres était sans bornes. Jamais il ne paraissait si content que lorsqu'il en avait quelques-uns à sa table. Il les entourait de respect et d'égards, et, considérant Jésus-Christ en leur personne, se tenait tête nue devant eux. Il les visitait souvent dans leurs réduits et prenait un soin charitable des pauvres honteux, ou malades, ou abandonnés. Il soigna lui-même assez longtemps un pauvre soldat que personne n'osait approcher, tant son mal inspirait de répulsion! Soir et matin il était à son chevet, et lui apportait sa nourriture. Afin d'entretenir et de loger chez lui plusieurs indigents, il n'hésita pas à se défaire de sa meute de chiens.

Le charitable seigneur avait encore pour pratique de se faire conduire chez les malheureux, quand il arrivait dans quelque centre important. Il aimait à s'asseoir à leur foyer, à soulager leur détresse, à s'édifier des sentiments de résignation, de piété qu'il rencontrait souvent chez ses protégés. Une conversation avec un pauvre d'une bourgade ignorée fit un jour sur lui une telle impression, qu'elle l'aida à progresser dans les voies de la sainteté. « Que de trésors de ce genre, disait-il, les riches pourraient trouver dans les mansardes des pauvres, s'ils se donnaient la peine d'aller les y chercher! »

M. de Garceval avait une tendre et solide dévotion pour la très Sainte Vierge. Il l'honorait par la pratique du Rosaire et s'était dévoué totalement à son service.

Il avait rapporté d'un pèlerinage à la Sainte-Baume une confiance illimitée en sainte Marie-Madeleine, et la choisit pour patronne et modèle de sa pénitence.

Pénétré d'un grand sentiment de foi vis-à-vis de toutes les choses de la religion, il portait toujours sur lui de l'eau bénite et un crucifix. Il avait pour les images des Saints un profond respect : à l'imitation de saint Dominique, son Père par le Tiers-Ordre, il s'était habitué, en voyage, à réserver toujours sa première visite pour le Saint-Sacrement, dès qu'il entrait dans quelque ville.

Pour soutenir avec persévérance et avec fruit des exercices aussi laborieux et aussi contraires à la nature, ce fervent chrétien faisait de temps en temps des retraites en quelque couvent ou monastère. L'extérieur des bons Religieux animait sa vertu et la grâce intérieure lui donnait un ardent désir de les imiter, en renonçant au monde et à tous ses embarras pour ne vaquer qu'à la prière et à l'amour de Dieu. Ces sortes de désirs le pressèrent si vivement que, ne pouvant plus y résister, il s'en ouvrit à son confesseur en le priant de trouver bon qu'il demandât le consentement écrit de son épouse pour se retirer dans un cloître, s'y consacrer à Dieu par les trois vœux solennels et y finir ses jours dans les rigueurs de la plus sévère pénitence. Il jeta les yeux sur la Trappe de Sept-Fonts. Il eut beaucoup à lutter au-dedans de lui-même pour prendre une telle résolution ; mais enfin, resté victorieux des assauts que lui livrait son cœur, déchiré par l'appréhension d'une séparation irrévocable de tout ce qu'il avait de plus cher au monde, sa femme et ses enfants, il arracha des mains de sa vertueuse compagne la permission sollicitée, et disposa de ses biens par un testament sage et judicieux. Puis il écrivit des lettres pleines d'onction à ses amis. Il fit des legs considérables aux paroisses situées sur ses domaines « afin de réparer, disait-il, tous les dommages qu'il pourrait leur avoir causés sans le savoir. » Il destina en outre une somme notable pour faire célébrer des messes après sa mort et ne pensa plus qu'à aller s'ensevelir dans le cloître. Mais, impénétrables secrets de la sagesse divine! au moment où M. de Garceval se disposait au départ, il tomba malade d'une fièvre pernicieuse; et, au lieu d'un voyage terrestre, il dut songer à celui de l'éternité.

Comme il y était tout préparé, il accueillit la maladie avec soumission et sainte joie. Il reçut les derniers Sacrements dans les sentiments d'une merveilleuse ferveur, et, pénétré, d'une part, de componction pour ses péchés, et, de l'autre, du désir de voir Dieu, il disait avec saint Augustin : « Seigneur, ne m'épargnez pas en ce monde, pourvu que vous me pardonniez dans l'autre. » Il rendit son âme à son Créateur, à l'âge de 49 ans.

On ne peut douter qu'il n'ait reçu dans le ciel la couronne des véritables pénitents et aussi celle des plus saints Religieux, car il mena dans le monde une vie monastique et mourut dans l'intention formelle de se consacrer pour jamais au service de Dieu.

Cette mort arriva l'an 1692. Le corps du vénérable Tertiaire fut

d'abord inhumé à La Roque, où il décéda. Huit mois après, on le transféra au lieu définitif de sa sépulture : il était encore parfaitement conservé et flexible comme au jour même du trépas. Son épouse, digne émule de ses vertus, s'en alla à son tour recevoir la récompense de ses mérites. Deux de ses enfants, un garçon et une fille, embrassèrent l'Ordre de Saint-Dominique, qui possédait tout leur cœur. Le Religieux mourut jeune prêtre à notre couvent du Puy; la Religieuse lui survécut au monastère de Rodez.

La dévote Sœur MARIE-MADELEINE DE JÉSUS, de la Congrégation des pauvres Filles de Sainte-Catherine de Sienne, en la ville de Fara (*).

(1625-1662)

Fara était une petite ville, au territoire de Grado, dépendant de la République de Venise. Là naquit, le 12 juin 1625, Sœur Marie-Madeleine de Jésus. Ses parents étaient nobles et des plus qualifiés de Grado. Le père, appelé François Zuppini, était considéré par l'archiduc d'Autriche Ferdinand, comme feudataire du saint Empire romain; la mère se nommait dame Véronique Lucatelli. Quelques revers de fortune les obligèrent à se fixer à Fara, où ils avaient du bien; leur fille fut baptisée sous le nom de Françoise.

Les auteurs ne marquent point quelle éducation le père et la mère donnèrent à leur enfant; mais, ce qui est certain, c'est que la petite Françoise, en avançant en âge, n'avança point en vertu. Elle avait un air fier et hautain, s'étudiait à se procurer tous les divertissements possibles, faisait ses délices des assemblées et des bals. Malgré cette dissipation mondaine, sa conduite ne donna lieu à aucun soupçon, du côté de la chasteté.

Un tel dérèglement, qui dura jusqu'à sa vingt-et-unième année, pouvait provenir de la négligence des parents, mais avait aussi son

(*) *Ex vita ipsius impressa.*

explication dans le désarroi spirituel où se trouvait la ville de Fara. Le curé, infirme, ne faisait jamais entendre à ses ouailles la parole de Dieu. Les fidèles croupissaient dans l'ignorance des vérités chrétiennes et le vice régnait en souverain. Sur huit cents communiants dont se composait la paroisse, il s'en trouva quatre ou cinq à savoir par cœur les commandements de Dieu.

Le Seigneur, riche en miséricorde, voulut retirer Françoise de ses ténèbres et éclairer en même temps tous ses compatriotes, assis dans l'ombre de la mort. Il inspira au comte Ricciardo Strafoldo de fonder dans Fara une maison de Frères Prêcheurs, pour remédier à l'insuffisance des secours religieux. Le noble seigneur fut encouragé dans son dessein par la relation d'un berger qui assura que, se levant la nuit pour surveiller ses brebis, il avait souvent aperçu dans son jardin des flambeaux allumés et deux Religieux dont il ne connaissait pas l'Ordre, habillés de noir et de blanc. C'était d'heureux présage.

Les Frères arrivèrent à Fara, et posèrent la première pierre de leur église le 8 juillet 1646. Eux-mêmes travaillèrent à la construction de l'édifice avec les ouvriers, sans négliger toutefois leurs fonctions essentielles qui étaient d'instruire le peuple, de catéchiser les enfants, d'inculquer à tous l'observation des préceptes divins. Ils inspirèrent la pratique du Rosaire comme moyen efficace de conversion; et bientôt la récitation de cette prière s'introduisit dans chaque famille.

On ne tarda pas à remarquer un changement complet dans les mœurs des habitants. L'ivrognerie et la débauche disparurent de la ville; on renonça aux comédies et aux bals; on abandonna les vaines superstitions et beaucoup se purifièrent dans les eaux de la Pénitence.

Un des premiers fruits des prédications de nos Religieux fut la conversion de Françoise. Touchée de la grâce, elle pleura amèrement ses fautes, et les confessa plusieurs fois à l'un des Pères. Dès lors, rejetant bien loin tout son luxe et sa vanité, elle n'eut plus d'attrait que pour la prière et la mortification. Elle se condamna à ne manger plus de viande, à jeûner les trois quarts de l'année, à porter sur sa chair un cilice, à s'étendre la nuit sur le plancher de l'appartement pour prendre son repos. A l'une de ses sœurs qui se plaignait de la voir se nourrir de simples légumes, presque sans pain, elle répondit agréablement que ces racines avaient une vertu merveilleuse pour la guérir d'une certaine maladie dont elle était attaquée. Son amour ingénieux de pénitences lui fit inventer un nouveau tourment. Afin

d'expier les soins superflus qu'elle avait pris jadis pour sa coiffure, elle s'avisa de s'enfoncer dans la tête le poinçon d'argent dont se servaient les jeunes filles du pays pour retenir leur chevelure, et s'estimait heureuse d'offrir à Jésus-Christ quelques gouttes de sang, en reconnaissance de celui que ce divin Sauveur avait répandu pour ses péchés.

Telle était la vie de Françoise Zuppini au commencement de sa conversion. Le Seigneur l'appelait à une perfection plus haute encore, et la destinait à être la première fleur de sainteté sortie de la Congrégation des pauvres filles de Sainte-Catherine de Sienne à Fara.

Disons en quelques lignes l'origine de cette Congrégation.

II. — Parmi les premières converties de Fara, se distingua une jeune villageoise, qui semblait tout spécialement conduite par l'esprit de Dieu. Le Religieux qu'elle avait choisi pour diriger son âme, voyant son désir extrême de consacrer à Jésus-Christ sa virginité, lui permit d'abord un vœu temporaire de chasteté ; puis, s'étant assuré de sa persévérance, approuva sa résolution d'entrer en Religion. Trop pauvre pour fournir la dot exigée par le seul monastère qui se trouvât dans le voisinage, la pieuse villageoise se consumait en prières et en larmes au pied des autels.

Un homme de Dieu lui procura en un coin de la ville un emplacement où elle put, avec quatre compagnes d'abord, mener une vie solitaire et recueillie. A ces pieuses filles nos Pères donnèrent la règle du Tiers-Ordre et désignèrent une supérieure. Dès lors, vivant d'aumônes et du travail de leurs mains, s'exerçant à l'oraison et aux pratiques de la pénitence, elles augmentèrent leur nombre et s'attirèrent la vénération des habitants.

Françoise, frappée de leurs exemples, sollicita la faveur de se joindre à elles. La supérieure la repoussa d'abord, sous prétexte que la condition de sa naissance et la noblesse de sa famille exigeaient qu'elle choisît mieux.

Une seconde démarche de sa part obtint cette réponse qu'il lui fallait l'autorisation de ses parents. C'était équivalemment lui opposer un refus. Quelle apparence, en effet, qu'un homme des plus qualifiés du pays permît à sa fille de se réduire à une vie pénitente et laborieuse avec une troupe de villageoises ?

La généreuse postulante raisonna autrement : elle sut si bien prendre son père et sa mère qu'elle eut la consolation d'entendre de leur bouche la promesse qu'ils ne s'opposeraient pas à son dessein.

Forte de ce demi-consentement, elle va trouver la supérieure, qui lui dit, cette fois, que, pour être reçue parmi des villageoises, il fallait qu'elle se présentât en habits de villageoise. Une telle condition ne la rebuta point, et le jour suivant, Françoise vint frapper à la porte de la maison, vêtue comme la plus pauvre de toutes.

Tout en admirant tant de ferveur et d'humilité, la supérieure, pour mieux s'assurer de la sincérité de sa postulante, la soumit à de nouvelles épreuves, et lui déclara finalement qu'elle n'avait qu'à se retirer.

Cette dernière parole perça le cœur de Françoise : elle versa un torrent de larmes, demanda avec de si vives instances à être admise parmi les Sœurs, qu'on s'efforça de la consoler, en lui promettant l'habit des pauvres Filles de Sainte-Catherine de Sienne. Elle le reçut le 8 septembre, et le Religieux qui la revêtit des saintes livrées lui ayant dit : « Souvenez-vous, ma fille, que la Sainte Vierge, miroir d'innocence, est née en ce jour, et que vous aussi, vous prenez une naissance spirituelle dans cette maison, pour être un miroir de pénitence », la jeune fille grava fortement ces paroles dans son esprit, et s'appliqua toute sa vie à les vérifier. En même temps qu'elle quitta les habits du siècle, son nom de Françoise fut changé en celui de Marie-Madeleine de Jésus.

Outre une fidélité inviolable pour ses règles, surtout pour celle du silence, la servante de Dieu s'étudia particulièrement à punir les vanités de sa jeunesse. Elle choisit la robe la plus pauvre de la maison, revêtit un cilice plus rigoureux encore que précédemment, et ne le quitta que par obéissance en temps de maladie. Deux ais composaient son lit, et par un sentiment de mortification plus admirable qu'imitable, elle évitait, même en hiver, de fermer la fenêtre de sa cellule. Jamais elle n'approchait du feu, malgré la rigueur de la température. Ses disciplines étaient fréquentes, et si quelque infirmité l'empêchait d'infliger à son corps ce châtiment, elle priait quelques novices de lui frotter les épaules avec des orties. Pour expier son ancienne passion pour la danse, elle se mettait les pieds en sang à coups de verges ou par quelque autre manière. Quant à sa nourriture, elle consistait en un petit plat de légumes ou d'herbes, que notre pénitente assaisonnait de cendre pour leur ôter toute saveur, et elle ne buvait qu'une fois le jour, nonobstant son assiduité au travail.

Tant de rigueurs, exercées sur un corps naturellement délicat, procurèrent à Sœur Marie-Madeleine beaucoup d'infirmités, la rendirent même contrefaite ; mais, comme elle était aussi adroite et ingénieuse

à cacher son mal qu'avide à rechercher la souffrance, elle faisait en sorte qu'il n'en parût rien. Son amour du travail demeura le même toute sa vie. Prévenant les supérieures, n'oubliant rien pour soulager ses compagnes, elle se chargeait des occupations les plus pénibles. Toutefois les actions extérieures n'étaient pas capables de distraire son esprit de la présence de Dieu. Continuellement unie à ce divin objet, à l'imitation de sa sainte patronne, elle ne cessait de s'entretenir avec Celui qu'elle aimait uniquement.

III.— Une âme si préoccupée de la pensée de satisfaire à la justice divine, pour ses égarements passés, devait posséder les plus excellentes vertus.

Son humilité avait pour fondement le souvenir de ses péchés. Sœur Madeleine s'abîmait, se confondait devant Dieu, et pleurait amèrement de voir qu'on lui refusât la permission de s'accuser publiquement, devant ses compagnes. Elle était constamment à la recherche des humiliations et des mépris. Autant elle ressentait de déplaisir, lorsqu'on lui donnait quelque louange, autant elle entrait dans des sentiments de jubilation, si quelqu'un lui faisait un reproche, ou rappelait le scandale de sa vie d'autrefois.

De cette profonde humilité, qui paraissait en toutes ses paroles, ses actions, ses regards, naissait une obéissance prompte et aveugle à l'égard de ses supérieurs. Madeleine de Jésus, pendant les treize années qu'elle vécut dans la Congrégation, s'appliqua constamment à leur témoigner une soumission entière.

Quelque répugnance que lui causât un commandement, tout lui devenait agréable, dès que l'obéissance était en cause. On lui ordonna, un jour, de porter une robe neuve, la meilleure de la maison. Marie-Madeleine, qui ne soupirait qu'après ce qu'il y avait de plus rapiécé, éprouva une contrariété extrême. Elle se soumit sans mot dire et parut ainsi devant son confesseur qui, pour l'humilier davantage, lui demanda si elle voulait, à présent, devenir comtesse. Des larmes furent sa seule réponse : le confesseur la consola en l'engageant à voir toujours la sainte volonté de Dieu dans les ordres de ses supérieures.

L'obéissance de la sainte fille ne s'arrêtait point à réfléchir sur la nature ou la portée du commandement reçu. Elle s'en tenait à la lettre. On lui dit d'aller visiter son père agonisant. Elle demanda combien de temps elle devrait rester. « Jusqu'à sa mort », répondit le confesseur. Comme elle se dirigeait vers la maison, elle apprit

que son père venait d'expirer. Sans aller plus loin, elle rentra au monastère. Cette conduite parut répréhensible à beaucoup de gens. Sœur Madeleine répondit que, l'obéissance lui ayant prescrit seulement d'aller visiter son père jusqu'à la mort, elle n'avait pu, sans violer cette vertu, aller s'entretenir avec sa mère et ses sœurs, bien qu'elle les aimât tendrement.

L'obéissance si prompte et si exacte de la V. Sœur fut pourtant, un jour, sur le point de subir une éclipse.

La sainteté de sa vie jetant beaucoup d'éclat dans la Congrégation, on jugea bon de lui confier la direction des novices. La supérieure lui en fit la proposition. Mais Sœur Madeleine refusa net, disant qu'elle avait besoin, elle-même, qu'on veillât sur ses actes. Cet éloignement pour un emploi si honorable l'en fit juger plus digne encore, et la supérieure, revenant à la charge, voulut l'obliger à se soumettre. La servante du Christ, plus que jamais convaincue de son insuffisance, hésita pour savoir si elle ne se retirerait pas dans la maison paternelle. Se trouvant dans cette disposition, elle entre à l'église, pour demander à Dieu sa bénédiction avant de partir. A peine était-elle en prière qu'une lumière d'en haut lui fit comprendre que l'obéissance n'est ni opiniâtre, ni inflexible. Saisie de douleur pour sa résistance, elle va se jeter aux pieds de sa supérieure, lui demande pardon en fondant en larmes, et se soumet pleinement à sa volonté.

Ayant donc accepté la charge de Maîtresse des novices, elle s'occupa entièrement à cultiver ces jeunes plantes, et à faire fleurir parmi elles les plus belles vertus. Car, bien que ces bonnes Sœurs ne fussent pas liées par des vœux solennels, vivant néanmoins en communauté, et plus ou moins exposées aux regards du monde, elles devaient, dans la pensée de leur sage Maîtresse, refléter, le mieux possible, l'esprit des véritables Filles de Saint-Dominique.

Voici quelles étaient ses principales maximes pour leur formation.

1° Elle ne permit jamais qu'on introduisît dans l'intérieur, même sous un prétexte pieux, quelque personne étrangère à l'institut, disant que par là commencent les entretiens inutiles et médisants : de plus, elle punissait sévèrement les novices qui, en récréation, se laissaient aller à des paroles désordonnées.

2° Elle les exhortait, avec un soin particulier, à ne se mêler jamais des affaires d'autrui, pour juger, approuver ou censurer.

3° Elle leur inspirait l'esprit de reconnaissance pour les bienfaits

reçus du Ciel, non seulement les bienfaits généraux de la création, de la rédemption, de la prédestination à la foi, mais aussi celui de leur vocation au Tiers-Ordre de Saint-Dominique, notamment dans la Congrégation des pauvres Filles de Sainte-Catherine de Sienne, lesquelles, étant dépourvues des biens temporels, se trouvaient dans une occasion constante d'amasser des trésors immortels.

4° Elle obligeait ses novices à rendre compte, chaque soir, de leur oraison et de leur lecture spirituelle, et les punissait si elles manquaient à ces pieux exercices.

5° A leur réveil pour Matines, elles devaient se jeter au pied d'un crucifix, afin de bien commencer la journée, et d'attirer les secours de la grâce.

6° Comme la Sœur Madeleine faisait une de ses principales occupations de la récitation du Rosaire, elle eut soin d'inspirer cette dévotion à ses novices, insistant sur la nécessité de bien méditer les Mystères, pour recueillir des fruits plus abondants de sanctification.

7° Elle ne permettait pas aux novices de s'entretenir avec les personnes séculières la veille ou le jour de leurs communions, afin qu'elles fussent tout entières à une action si sainte.

8° Elle était inexorable pour châtier les infractions au silence, les actes de curiosité, l'immodestie dans les regards. Enfin elle inculquait à ses novices plusieurs autres pratiques ou maximes, pour les faire avancer plus sûrement vers la perfection de leur état.

Quant à elle-même, nous l'avons dit, elle était soigneuse de se rendre agréable à Dieu par l'exercice de toutes les vertus. Sa pauvreté était à l'égal de son humilité et de son obéissance : les objets les plus vils servaient à son usage. Une comtesse lui offrit une dot suffisante pour entrer dans un monastère nouvellement établi, et d'une parfaite observance : notre humble pénitente remercia, en disant qu'ayant choisi un état absolu de pauvreté, elle voulait y persévérer jusqu'à la mort.

IV. — Sa dévotion pour le Sacrement de l'autel était vraiment remarquable. Les douceurs dont Dieu la comblait dans la contemplation de ce mystère d'amour lui faisaient souhaiter de demeurer toujours en présence du divin Soleil de justice. Il était d'usage dans la Congrégation que, chaque jour de l'octave du Saint-Sacrement, chaque Sœur fît une adoration de deux heures consécutives. Ce temps ne suffisait pas à Sœur Madeleine de Jésus, elle savait obtenir

de sa supérieure l'autorisation de rester en présence de la sainte Hostie la journée presque entière. Là elle gémissait devant Dieu, implorait sa miséricorde envers les pauvres pécheurs, priait pour le soulagement des âmes du Purgatoire.

La vertu angélique parut avec éclat dans l'épouse du Christ. Fidèle au vœu perpétuel de chasteté qu'elle avait émis, elle redoutait les moindres occasions de péché, et s'abstenait de regarder aucun homme en face, même dans la conversation. Etant malade, elle ne permit jamais à ses Sœurs qu'on la touchât. L'ennemi impur la molesta par des pensées importunes et des souvenirs fâcheux : mais la prière et la mortification auxquelles recourait la sainte Religieuse la firent triompher de Satan.

Dieu l'avait favorisée de ce don particulier qu'il communique à ses plus grands amis, nous voulons dire un désir sans bornes de souffrir pour ressembler à l'Homme des douleurs. Marie-Madeleine, embrasée de ce désir, et ne pouvant le satisfaire au moyen de ses pénitences, s'adressa à son divin Epoux, par l'intermédiaire de l'apôtre saint André, ce grand amant de la Croix. Elle fut exaucée. Un jour de la fête de cet Apôtre, elle se sentit saisie de peines intérieures qui ne firent qu'augmenter, et lui donnaient l'impression d'une âme rejetée de Dieu. Cet état, qui n'est connu que de ceux qui l'ont éprouvé, dura plusieurs années ; mais, nonobstant les dégoûts, sécheresses, ténèbres, abandons, devenus le partage de la servante de Dieu, elle demeura toujours ferme dans ses pratiques et rien ne put ébranler sa constance.

Si son esprit était affligé cruellement, son corps ne fut pas mieux traité.

Les pénitences et la rigueur du froid, avons-nous dit, l'avaient rendue contrefaite. Cette infirmité augmenta à tel point que le corps se retrécit, le visage s'inclinant vers la poitrine. L'infortunée ne pouvait prendre de nourriture sans d'inexplicables douleurs, et se vit clouée sur un lit avec des souffrances dans tous ses membres. Sa patience fut héroïque, la joie rayonnait sur ses traits, et sa fidélité aux pratiques de la règle ne se démentit pas un instant. On l'obligea à manger un peu de viande et à prendre quelques gouttes de bouillon. Elle obéit en pleurant, disant qu'une pauvre Sœur de Sainte-Catherine ne devait pas être traitée avec tant de délicatesse. Tous les soulagements qu'on lui procurait et les services qu'on lui rendait lui étaient à charge, tant parce qu'elle s'en croyait indigne, que parce

qu'elle voulait mourir en pénitente. Pendant la dernière maladie, le démon redoubla ses attaques contre cette âme innocente qui lui échappait. Il apparut même une fois sous une forme visible, essayant de l'étrangler. Sœur Marie-Madeleine, attachée inviolablement aux pieds de son Jésus, remporta une dernière victoire sur l'esprit infernal.

Quand on vit qu'elle n'avait plus que quelques jours à vivre, on lui apporta le saint Viatique, qu'elle reçut avec des ardeurs de Séraphin ; puis, elle demanda à rester seule, afin de s'entretenir avec son divin Epoux. Quelque temps après, elle reçut très pieusement l'Extrême-Onction. « O mon Père plein d'amour, s'écria-t-elle, voici l'heure d'aller à vous, aidez-moi par votre miséricorde ; venez, Seigneur, venez recevoir votre pauvre servante. » Ce furent ses dernières paroles. Elle rendit son âme à Dieu le 19 septembre 1662, dans la 34e année de son âge.

A peine Sœur Marie-Madeleine de Jésus eut-elle expiré, que son corps, tout courbé et défiguré, reprit sa droiture naturelle : le visage parut radieux et beau. Un changement si soudain, si inattendu, convainquit tous les assistants que l'âme de la défunte jouissait déjà de la gloire réservée par Dieu à ceux qui le servent en esprit et en vérité.

LE MÊME JOUR

1248 — A Louvain, le B. SERVAIS, Allemand de nation. Nous devons regretter le peu de soin que l'on a pris de consigner les actions de ce grand serviteur de Dieu. Tous nos historiens lui donnent le titre de Bienheureux. On sait seulement qu'il reçut l'habit au couvent de Louvain, et qu'il le porta trente-cinq ans, pendant lesquels on ne remarqua jamais en lui le moindre signe d'impatience ou de légèreté, rien qui pût choquer tant soit peu le prochain et ternir l'éclat de sa condition de Religieux. Son amour pour Dieu était si vif que, ne pouvant le resserrer dans son cœur, il le faisait rejaillir sur les fidèles, en s'occupant très utilement de leur salut. Sa confiance en Dieu et son espérance de le posséder dans le ciel l'ont rendu vraiment recommandable, et l'on trouverait peu de Saints qui aient eu cette disposition à un degré si éminent. Jamais il ne ressentit le moindre trouble, la moindre inquiétude au sujet de son salut. Il disait, au contraire, publiquement qu'il

serait sauvé et possèderait la gloire éternelle. Ce langage si affirmatif, et si extraordinaire, jetait ses frères dans l'admiration et la stupéfaction. Cependant ils se rassuraient, en considérant sa vie irréprochable, son humilité profonde et sa fidélité à tous les devoirs de son état. Le V. Père tomba malade, et reçut les Sacrements avec une piété exemplaire, faisant toujours paraître un visage gai et une confiance inaltérable. Un Religieux, surpris de ce qu'en ce dernier moment il ne ressentait aucune crainte, prit la liberté de lui en demander le cause. L'homme de Dieu répondit : « J'ai fait le pacte avec mon Sauveur de ne me séparer jamais de lui, et il m'a tellement affermi dans son amour que je ne puis, ni ne dois craindre de le perdre. J'attends donc la mort avec joie, afin de m'unir à mon Dieu et de le bénir éternellement. » A peine eut-il proféré ces paroles qu'il mourut en prédestiné, le 19 septembre 1248. — (Thom. Cantip. — Pio.)

1297 — A Castro, en Toscane, l'Illustrissime Père RUFIN DE PLAISANCE, évêque de cette ville. Comme la vertu, la science et la prudence qu'il avait fait paraître dans sa Province de Lombardie lui avaient attiré l'estime et la vénération publiques, le pape Boniface VIII le nomma à l'évêché de Monte-Marano, l'an 1291. Son zèle pour la gloire de Dieu et les intérêts de l'Eglise, son amour pour les pauvres, son détachement des honneurs, et sa vigilance à gouverner les brebis que la divine Providence lui avait confiées, augmentèrent grandement sa réputation : cela fit que le même pape le transféra au siège plus important de Castro, où, ayant rempli dignement les fonctions d'un véritable Pasteur, l'espace de deux ans, Rufin de Plaisance alla jouir au ciel de la présence du suprême Pasteur de nos âmes, l'an 1297. — (Ughelli ; Fontana.)

1484 — A Messine, l'Illustrissime P. JEAN GACTUS, évêque de Céphalu, en Sicile. Issu d'une famille distinguée, il prit l'habit au couvent de Messine. Sa science et sa vertu lui acquirent beaucoup de réputation auprès du pape Sixte IV et de Sa Majesté catholique, Ferdinand II. Il remplit la charge d'Inquisiteur avec un grand zèle, en 1462, poursuivant les hérétiques, sans faire acception des personnes. C'est pourquoi le roi d'Espagne, qui savait d'ailleurs que ce grand Religieux était très versé dans les Saintes Lettres, la Théologie, le Droit civil et canonique, et même dans les sciences mathématiques et astronomiques, qu'il avait enseignées dans les villes de Bologne et Ferrare à la prière des habitants, supplia le Souverain Pontife de le nommer à l'évêché de Céphalu, en Sicile.

Le nouveau Prélat prit possession de son Eglise l'an 1472, et la gouverna avec beaucoup de zèle et de piété. Il fut envoyé à Rome par le même Ferdinand II, pour soutenir les intérêts de ce prince auprès de Sixte IV, relativement à l'archevêché de Messine. Le différend ne put se terminer pour lors ;

mais le pape, qui connaissait le mérite de Jean Gactus, voulut le transférer sur le siège de Catane, devenu vacant. Il écrivit en sa faveur, au clergé de cette Eglise, une lettre très élogieuse, qualifiant le vénérable Evêque d'homme profond en doctrine et en vertu, digne de toute considération, *Virum magnæ doctrinæ et probitatis, et omni honore dignum.* Le roi d'Espagne s'opposa à la translation, à cause de ses contestations avec le pape, et le V. Père Jean Gactus retourna à Céphalu, où il remplit à la satisfaction universelle les devoirs d'un charitable et zélé Pasteur. Après avoir utilement travaillé au règlement de son diocèse, il tomba malade, et mourut à notre couvent de Messine, l'an 1484, laissant après lui un délicieux parfum de vertus et les regrets les plus vifs de la perte d'un si éminent Prélat. — (Fontana.)

1531 — A Leuwarden, en Frise, le V. Père CORNEILLE SNECKIO, Religieux d'une éminente piété, de grande doctrine, et parfait zélateur de l'observance régulière. Il suivit les cours de l'Université de Rostock où il obtint tous ses grades. Le 22 juillet 1505, il fut élu à Utrecht Vicaire général de la Congrégation de Hollande, alors très répandue et très florissante. L'élection fut confirmée séance tenante par le Prieur d'Utrecht, d'après un privilège, bénévolement accordé par le Maître général Vincent Bandelli. Après ses trois ans d'administration, le V. Religieux déposa sa charge, mais il dut la reprendre en 1511, au Chapitre de Valenciennes. Il la garda jusqu'en 1514. L'année suivante, les nombreux couvents qui relevaient de la Congrégation de Hollande furent divisés en trois groupes bien distincts. Ceux qui se trouvaient sur le territoire soumis à l'autorité du roi de France, formèrent la Province Gallicane ; les couvents belges, la Province de la Germanie inférieure ; quant aux autres établis en Saxe, en Dacie, en Pologne, ils furent tous placés, par ordre du R^me^ Père Thomas Cajetan, sous la juridiction immédiate du Père Corneille Sneckio. Un peu plus tard, le V. Religieux dut prendre la direction du couvent de Rostock. Là, il s'opposa comme un mur d'airain par la parole et par la plume aux partisans de l'hérésie naissante de Luther. Toutefois ces derniers devenant de plus en plus forts, il se vit contraint de s'enfuir auprès de l'électeur de Brandebourg pour échapper à leurs violences. Après deux ans d'exil, il put regagner son pays natal, où il termina sa sainte carrière dans le courant de septembre 1531.

Le V. Père a laissé des discours et des traités sur la dévotion du Rosaire — (Echard.)

1577 — A Vera-Cruz, au Mexique, le V. P. ANDRÉ MARTINEZ. Il était profès du couvent de Mexico ; mais les supérieurs, connaissant ses riches talents pour la prédication, l'envoyèrent à Puebla de los Angeles, — la Ville des Anges — afin de travailler au salut des âmes. Il s'y disposa par une rigoureuse pénitence et un grand exercice de l'oraison. Etant muni de

ces armes invincibles, il attaqua l'ignorance et les vices, et attira beaucoup de pécheurs dans la voie du bien. De tels succès obligèrent les supérieurs de le transférer à Vera-Cruz, pour y exercer le même emploi. Le serviteur de Dieu prêchait dans cette ville avec grande ferveur, quand il fut saisi d'une violente maladie, qui l'enleva de ce monde pour le mettre en possession de la gloire céleste. Comme il mourut en odeur de sainteté, on vit plusieurs malades aller à son tombeau et implorer son assistance dans leurs nécessités. — (*Histor. Mexic.*)

1597 — En la Nouvelle-Ségovie, moururent dans l'exercice de la plus héroïque charité vingt-quatre Religieux de la Province de Saint-Jacques du Mexique, dont les noms, inconnus à la terre, sont inscrits au livre de vie. Ce fut à l'occasion d'une peste effroyable qui ravagea la Nouvelle-Ségovie, le Mexique et autres pays voisins, et qui enleva les trois quarts des habitants. Par l'effet d'une providence particulière, ce mal contagieux ne se fit pas sentir aux Espagnols, à qui Dieu présentait ainsi l'occasion d'exercer la charité, mais il sévit sur les Indiens d'une manière si terrible qu'on n'avait jamais ouï parler d'un semblable fléau. La seule ville de Tlascala vit périr cent mille de ses habitants, quelques autres soixante mille, d'autres vingt mille, les moindres dix mille.

En face d'une mortalité si effrayante, le vice-roi, Don Martin Henriquez, n'oublia rien pour secourir les Indiens, tant au temporel qu'au spirituel : il insista même sur ce dernier point, et pria les communautés religieuses de donner quelques-uns de leurs membres, prêts à exposer leur vie pour le service des pestiférés. Vingt-quatre des nôtres, parmi lesquels dix-neuf prêtres, deux diacres, un acolyte et deux Frères Convers, se présentèrent résolument ; et, s'étant partagés en divers endroits, selon l'urgence des besoins, travaillèrent avec ardeur pour le salut de tant d'infortunes. Ils parcouraient les villages et les maisons, sans autre prétention que de répondre aux desseins de Celui qui voulait affliger son peuple pour le plus grand bien des âmes, et ils administraient avec zèle les Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Ils coopérèrent ainsi au salut d'un très grand nombre, en les mettant dans les meilleures dispositions pour recevoir la mort.

Ils eurent pourtant une peine extrême à calmer l'irritation des Indiens. Car, comme ces malheureux étaient frappés du fléau, à l'exclusion des Espagnols, le souvenir des cruautés dont ils avaient été l'objet de la part de ces derniers se réveillait, et les rendait furieux de voir leurs ennemis épargnés. Plusieurs même, afin de les envelopper dans le malheur commun, en vinrent à cette extrémité d'infecter du sang des pestiférés le pain qu'ils vendaient aux Espagnols. Nos charitables Religieux arrivèrent, à force de douceur et d'adresse, à réprimer de tels excès de haine et de vengeance, et firent rentrer en eux-mêmes la plupart des Indiens. Mais, épuisés par les fatigues et les privations, ayant contracté le germe du mal au chevet des

moribonds, ils furent tous appelés à recevoir la récompense promise à ceux qui exposent leur vie pour le salut de leurs frères. — *(Histor. Mexic.)*

1602 — Au couvent de Sainte-Christine, en la Baie de France, en Espagne, mourut le V. Père LUC CARCITO. A peine revêtu des habits de l'Ordre, au couvent de Saragosse, il parut rempli de l'esprit de notre glorieux Patriarche saint Dominique, et le conserva toute sa vie. Très assidu à l'oraison, il puisait dans ce saint exercice les excellentes vertus qui le rendirent si recommandable dans la Province d'Aragon. Sa fidélité à observer l'abstinence et les jeûnes de l'Ordre fut inviolable : il se contentait même, plusieurs jours de la semaine, de pain et d'eau. Il portait le cilice, prenait de rudes disciplines, couchait sur de simples ais et n'oubliait rien de ce qui pouvait crucifier sa chair. Comme il était fort intérieur et très éclairé dans les voies spirituelles, on voulut lui confier le soin d'élever les novices. L'éloignement qu'il avait pour les charges et pour tout ce qui pouvait lui attirer de l'estime lui fit refuser cet emploi ; mais les supérieurs n'écoutèrent point ses raisons, et il dut se soumettre. Sa vigilance à inspirer aux jeunes Religieux l'esprit intérieur fut très remarquable. Il les forma à l'oraison, à l'exercice de la pénitence, au mépris de toute chose créée et à l'amour de la pauvreté. Lui-même, par sa vie exemplaire, leur était un puissant motif de pratiquer la vertu.

Son obéissance fut toujours prompte, universelle, aveugle, quelque difficulté qu'il ressentît à exécuter ce qui lui était ordonné. Ayant été assigné au couvent de la Baie de France, dans les montagnes, où le froid est extrême durant l'hiver, il s'y transporta joyeusement, bien que le lieu fût contraire à sa santé.

Dieu bénit cette soumission empressée, en donnant au V. Père un talent merveilleux pour travailler à la conversion des hérétiques et à celle des sorciers, fort nombreux dans le pays. Les fonctions apostoliques du saint missionnaire furent accompagnées de grandes fatigues et incommodités : car ces égarés et ces aveugles l'accablèrent souvent d'injures et d'insultes : on croit même qu'ils l'empoisonnèrent. Les mauvais traitements n'empêchèrent pas le Père Luc Carcito de se montrer toujours à leur égard doux, charitable, honnête et bienfaisant ; il ne laissait passer aucune occasion de les secourir pour le corps ou pour l'âme. Il ne rendit pas de moindres services aux catholiques fidèles, écoutant les confessions, recevant avec bonté toute sorte de personnes, riches et pauvres, malades ou bien portantes, et usant envers chacun d'une sainte liberté.

Le V. Père s'étudiait particulièrement à inspirer à ses frères l'étroite obligation qui leur incombait d'édifier par une vie exemplaire les séculiers, naturellement portés à observer les actes des Religieux par esprit de critique, plutôt que par sentiment d'édification.

Il les assurait que, de même qu'il n'est rien de funeste à l'Eglise comme la vie déréglée des ministres des autels, il n'est aussi rien d'efficace comme

leurs bons exemples pour réformer les gens du siècle. Enfin, ce Religieux vécut d'une telle manière qu'on aimait à le considérer toujours comme un portrait vivant de notre glorieux Père saint Dominique. Il mourut chargé d'ans et de mérites, l'an 1602. On l'ensevelit avec beaucoup d'honneur. Le tombeau qui le renfermait ayant été ouvert treize ans après, son corps fut trouvé tout entier; il n'y manquait qu'un doigt, qu'une dame de qualité, pleine de confiance en ce grand serviteur de Dieu, avait coupé le jour de la sépulture. — (Lopez.)

1610 — A Toulouse, le V. Père GRATIEN SIMÉON. Il prit le saint habit au couvent de Toulouse, avant que l'observance régulière y eût été introduite par le V. Père Sébastien Michaëlis. Mais, comme Dieu le destinait à être un des principaux auxiliaires du saint Réformateur dans toute la Province, il lui donna aussi un désir ardent de voir rétablir l'exacte observance des Constitutions dans cette auguste maison, future pépinière d'hommes si remarquables en science et en piété.

Le Père Gratien contribua donc à cette œuvre avec grande générosité. Il était Lecteur de philosophie, lorsque le Père Sébastien Michaëlis commença sa réforme au couvent de Clermont-Lodève, et, sachant que le Père Provincial, qui était le Père Etienne Le Maire, devait arriver au plus tôt à Toulouse pour y faire la visite, il inspira à tous ses étudiants de solliciter l'introduction de la réforme entreprise à Clermont-Lodève. Ces étudiants, animés par l'exemple de leur Père Lecteur et fortifiés par la grâce divine, adressèrent, en effet, cette demande avec ferveur, protestant à leur Provincial, en cas de refus de sa part, qu'ils l'accuseraient au tribunal de Jésus-Christ de ce que, les laissant croupir dans une observance mitigée qui les exposait au danger de damnation, il n'aurait pas voulu leur procurer cet avantage.

Le sage supérieur, animé lui-même de semblables dispositions, écouta volontiers la prière des étudiants, et députa à Clermont-Lodève le Père Hyacinthe Suarès, pour demander la réforme, qui fut, en effet, solidement établie à Toulouse, l'an 1599. Le Provincial institua Sous-Prieur de ce couvent le Père Gratien Siméon, comme étant le Religieux le plus capable de seconder l'œuvre de la réforme; ce qu'il fit avec un rare bonheur. Il sut faire élire Prieur de Toulouse le V. Père Sébastien Michaëlis, et devint comme le second fondement de l'édifice spirituel, plus tard élevé si haut. A son tour, il fut appelé à Béziers, comme Prieur, afin d'y consolider la réforme. Après ce priorat, il revint à Toulouse, et y mourut saintement, le 19 septembre 1610. — *(Monumenta Conv. Tolos.)*

1612 — A Chiozza, en Vénétie, l'Illustrissime Père ANGE BARON, évêque de cette ville. Il naquit à Venise, et, ayant reçu l'habit de Prêcheur au couvent de Saint-Dominique, se distingua dans sa Province par sa vertu,

sa science et les emplois qu'il eut à remplir. On l'institua Maître des étudiants dans le célèbre couvent de Bologne. S'y étant acquis une haute réputation, il fut appelé à Rome, pour être le compagnon du Maître du Sacré Palais, qui était alors le R^me^ Père Jean-Marie de Brisilla.

Le pape Clément VIII, ayant bientôt reconnu le mérite du Père Ange Baron, le nomma évêque de Cattaro, en Esclavonie, vers 1602.

Le vénérable Prélat remplit les devoirs d'un bon et vigilant Pasteur, tout le temps qu'il gouverna cette Eglise, c'est-à-dire jusqu'en octobre 1611, époque à laquelle le pape Paul V le transféra au siège de Chiozza. Ce diocèse ne jouit pas longtemps des instructions du saint Evêque : l'air contagieux altéra sa santé, et l'enleva de ce monde au mois de septembre suivant. Ange Baron laissa derrière lui des regrets universels et un agréable parfum de vertus. — (Ughelli; Fontana.)

1635 — A Lima, capitale du Pérou, le Docteur JEAN DE CASTILLO, du Tiers-Ordre séculier. Ce fut un des hommes les plus recommandables qu'il y ait eus dans ce pays, pour ses connaissances et sa piété. Il était par profession médecin en l'Université de Lima, et considéré comme un des plus habiles qu'on pût trouver. Mais, ce qui a rendu sa mémoire immortelle, c'est que joignant à cette science une vertu éminente et une intelligence plus qu'ordinaire des voies de Dieu, il était consulté comme un oracle sur les matières de spiritualité. Son zèle pour le salut des âmes, son assiduité à l'oraison, son abstinence rigoureuse, son esprit de mortification parurent avec tant d'éclat qu'il s'attira la vénération de la ville entière, et l'on ne faisait point de difficulté de l'égaler, de le préférer même aux Religieux les plus réguliers et aux anachorètes les plus solitaires.

Il composa un livre admirable sur la Théologie mystique, et l'on connut bien que l'auteur n'était pas moins éclairé dans les principes de la vie spirituelle que dans les aphorismes d'Hippocrate et de Galien. L'ouvrage fut présenté au pape Urbain VIII, lequel, ne pouvant assez louer la divine Bonté de communiquer tant de grâces à ce médecin, conçut pour sa personne beaucoup d'estime et d'affection. L'archevêque de Lima, saint Turribius, voulant faire examiner dans quel esprit était conduite la vierge sainte Rose, dont la vie paraissait si extraordinaire, choisit pour cela Jean de Castillo, qu'il savait être très expérimenté dans le discernement des esprits. Ce pieux et habile Docteur s'acquitta de cette commission honorable avec toute l'exactitude et la prudence qu'on pouvait attendre d'un homme de sa trempe. En présence de plusieurs Pères Dominicains et Jésuites d'un grand savoir, il fit subir à l'humble fille des Florès un très long et minutieux interrogatoire ; et, après avoir entendu ses réponses, il eut le plaisir d'approuver les maximes et l'esprit de cette grande Sainte, ses extases, ses révélations et les autres faveurs dont Dieu l'honorait. Sa déposition, corroborée du témoignage des Religieux

présents à la scène, fut si bien reçue par la Sacrée Congrégation des Rites, qu'elle fut capable de faire conclure, après la mort de Rose, à l'introduction de la cause de canonisation. Jean de Castillo conserva toujours une vénération tendre et une pieuse affection pour la première Sainte du Nouveau-Monde : elle-même l'honora plusieurs fois de ses apparitions.

L'homme de Dieu survécut dix-huit ans à la vierge de Lima. Chargé de travaux et de pénitences, il tomba malade, et ne tarda pas à être abandonné des médecins. L'espérance de posséder bientôt Celui qu'il avait si généreusement servi, consola ses derniers jours, et l'estime qu'il avait toujours eue pour l'Ordre de Saint-Dominique devenant plus grande, il demanda l'habit du Tiers-Ordre, et la grâce de faire profession avant de mourir. On s'empressa d'acquiescer à son désir. Le malade, se voyant revêtu des saintes livrées, se disposa avec plus de ferveur au dernier passage. Chaque jour de sa maladie, il communia de la main d'un Religieux qui, par une permission spéciale de l'archevêque, célébrait la Messe dans sa chambre. Cet homme admirable fit voir, pour lors, combien il était uni à Dieu. Ses discours étaient tout embrasés de l'amour divin, et ceux qui les entendaient se sentaient ranimés par ces flammes sacrées. Il demeura vingt jours sans prendre d'autre aliment que la sainte Eucharistie : ce qu'on attribua, non sans quelque raison, à un miracle. Enfin, s'exhortant lui-même dans les derniers moments et s'exerçant continuellement à produire des actes d'amour, il mourut saintement le 19 septembre 1635. On l'ensevelit dans l'église du couvent, auprès de sainte Rose, avec grande pompe et aux acclamations de tous les habitants de Lima. Don Pierre d'Ortega, premier professeur de l'Université royale de Lima, et ensuite évêque des Eglises de Truxillo, Arequipa et Cuzco, composa la vie du grand serviteur de Dieu. Le Chapitre provincial qui se tint à Lima en 1637, mentionne Jean de Castillo comme un homme d'heureuse mémoire, de grande oraison, et réputé communément un Saint. — (Melendez.)

1300 — A Ottenbach, au diocèse de Constance, la dévote Sœur HEDWIGE. Son exactitude à observer toute sa vie les Constitutions et les moindres cérémonies de la religion a rendu sa mémoire véritablement bénie. Elle était toujours la première aux exercices de communauté, et s'affligeait sensiblement lorsque, par hasard, elle se trouvait devancée au chœur. Malgré des infirmités presque continuelles, elle ne voulut jamais se dispenser des observances communes. S'étant montrée fidèle à son Epoux céleste, jusque dans une extrême vieillesse, elle mérita de recevoir la couronne immortelle, après sa mort arrivée vers l'an 1300. — (Pio.)

1629 — A Metz, en Lorraine, la dévote Sœur ODETTE BEAUFILS. Elle prit l'habit de Converse à l'âge de seize ans, et mit sa principale application à animer de l'esprit intérieur les exercices corporels auxquels elle devait vaquer par devoir d'état. Sa fidélité à observer, durant toute sa vie religieuse,

les saintes maximes qu'on lui avait inspirées au noviciat, fut vraiment inaltérable.

Elle eut un attrait remarquable pour l'oraison, et afin de s'y appliquer plus utilement, elle se levait chaque jour à 3 heures du matin : ce qu'elle a continué jusqu'à sa dernière maladie. Ce fut dans ce saint exercice qu'observant les postures humbles et pénitentes adoptées par notre glorieux Père saint Dominique durant ses prières nocturnes, Sœur Odette contracta au genou un calus fort incommode. Il s'y forma une plaie dangereuse. Une Religieuse s'en étant aperçue, on voulut y appliquer les remèdes convenables. La servante de Dieu, confuse de se voir découverte, pria avec tant de ferveur qu'elle fut complètement guérie, sans recourir aux secours de la médecine. Elle eut toujours un grand zèle pour la sainte loi du silence, ne parlant que par signes en dehors des récréations, prenant même la liberté, malgré sa condition de simple Converse, d'avertir sans respect humain, quoique avec humilité et charité, celles qui violaient cette règle. Ses entretiens roulaient d'ordinaire sur des sujets spirituels, et quand on lui parlait des choses de Dieu, la joie qu'elle en ressentait se montrait sur son visage. Elle fut favorisée de plusieurs grâces particulières; mais la plus importante, au regard de la foi, c'est qu'ayant vécu en Religion avec une très grande ferveur, elle mourut dans le baiser du Seigneur, le 19 septembre 1629. — (*Mémoires de Metz.*)

1630 — Au Monastère royal de Saint-Louis de Poissy, la V. Mère ANTOINETTE PARENS, qui édifia l'Eglise par la perfection de ses vertus. Dans un temps où elle trouvait sous ses yeux bien peu d'exemples de régularité, elle passa quarante années sans transgresser ni les jeûnes, ni l'abstinence de l'Ordre. Elle se privait même de manger des œufs et du poisson, n'usant ordinairement que de légumes. Elle souffrit sans trouble plus d'une persécution. Son lit se composait de planches arrangées en forme de cercueil, et chaque fois qu'elle s'y étendait, elle se représentait la mort, dans le dessein de ne rien faire que de bon durant sa vie. Elle avait l'esprit délicat, un air aisé et une parole très distinguée ; néanmoins, pour mortifier la nature, elle cachait tous ces dons sous les dehors les plus vulgaires, s'estimant heureuse de passer pour une personne de très petit mérite. Les pauvres avaient la meilleure part de sa portion au réfectoire : tout ce qu'elle recevait de ses parents passait en aumônes. Dieu bénit cette largesse chrétienne en multipliant les sommes qu'elle destinait à ses protégés. Ses nuits se consumaient en prières au pied du tabernacle. Si dures que fussent les incommodités de ses fréquentes migraines, elle ne relâchait rien de ses exercices d'oraison et de mortification. Aucun obstacle n'était capable de la détourner du culte de Dieu qu'elle aimait en toutes choses. Exacte jusque dans les moindres cérémonies de l'Eglise, elle se plaisait à les enseigner aux autres. Elle alla recevoir la récompense de sa fidélité dans le courant de septembre de l'année 1630. — (*Ex Mss. Possiaci.*)

1648 — A Lisbonne, au monastère des Religieuses Irlandaises, la très vertueuse ÉLÉONORE DE BURGO, fille de l'illustre Jean de Burgo, qui versa glorieusement son sang pour la foi catholique, dans la ville de Limerick. Ce saint homme, très affectionné à l'Ordre de Saint-Dominique, se voyant privé de ses biens et sur le point d'être mis à mort, fut sensiblement affligé de ne pouvoir donner à nos Pères d'Irlande des marques de sa libéralité. Il crut y suppléer en faisant vœu de consacrer dans l'Ordre du saint Patriarche le fils ou la fille dont son épouse était enceinte.

Peu après, Eléonore vint au monde, et sitôt qu'elle fut en âge de connaître le vœu de son père, elle n'eut rien de plus pressé que d'en hâter l'exécution. Il se présenta pour elle plusieurs partis avantageux : elle les refusa constamment, préférant à toutes les grandeurs du monde l'humble habit du Tiers-Ordre, avec le lis de sa virginité. Revêtue de ces saintes livrées, elle demeura toujours avec sa mère, gardant exactement les règles de son nouvel état. Afin d'arriver à une plus haute perfection, elle jeûnait au pain et à l'eau trois jours de la semaine, et se contentait de pain et de légumes, les autres jours, sans jamais user de vin. Ses austérités et ses pénitences secrètes défigurèrent beaucoup son visage ; mais, si amaigri qu'il fût, Eléonore laissait voir sur ses traits une modestie si angélique, qu'on ne pouvait la regarder sans être édifié. Tandis qu'elle menait dans son pays natal une vie si admirable, la Providence permit qu'on achevât à Lisbonne un monastère destiné aux jeunes Irlandaises. Eléonore s'y transporta avec joie, abandonnant pour Dieu sa chère mère, ses parents, sa patrie. Ayant fait ses vœux solennels dans le nouveau monastère, elle y vécut avec un redoublement de ferveur, et, après avoir passé sa vie dans les jeûnes, les veilles, la pénitence et l'exercice assidu de l'oraison, elle mourut à Lisbonne, en 1648, en odeur de sainteté. On conserva dans le monastère, comme de précieux trésors, ses habits, son rosaire et les petits meubles qui avaient été à son usage. — (*Acta Cap. gener.* 1650.)

XX SEPTEMBRE

Le Bienheureux FRANÇOIS DE POSSADAS, Religieux Espagnol (*).

(1644-1713)

DANS l'histoire déjà longue de l'Eglise, un fait souvent remarqué, c'est que Dieu se plaît généralement à répandre ses plus grandes grâces sur les petits, les humbles, les pauvres. Ils sont ses préférés, ses amis particuliers. « Dieu dit l'Apôtre, a fait élection de ce qui est faible pour confondre ce qui est puissant. » La vie que nous allons raconter vérifiera une fois de plus cet oracle de l'Esprit saint.

I. — Francisco y Posadas, improprement appelé François *de Possedas* ou *Possadas*, devait passer son enfance et sa première jeunesse dans la plus profonde misère. Son père, Etienne Martin Losada, et sa mère, Marie Fernandez y Posadas, dont il retint le nom, descendaient d'une antique et noble famille de Lama de Arcos, au royaume de Castille : mais ils avaient été ruinés pendant la guerre que firent les Portugais pour se séparer de l'Espagne sous Philippe IV, et obligés de s'enfuir de leur pays.

Après avoir erré quelque temps en Andalousie, ils s'étaient fixés à Cordoue : là, à force de patience, ils purent monter un petit magasin de toiles et de mercerie. Ce commerce n'ayant point prospéré et toutes

(*) D'après la *Vie*, publiée en 1734, par Juan del Pozo, Prieur du couvent de Scala-Cœli.

leurs ressources étant épuisées, ils s'étaient mis à vendre des citrons, des fruits, des légumes et autres denrées.

Cet état de pauvreté ne fut point leur plus rude épreuve. Outre les biens matériels, Dieu leur avait repris tous leurs enfants. Ce fut un coup terrible pour eux : néanmoins, le murmure n'effleura point leurs lèvres, et quand Marie de Possadas se vit sur le point de devenir encore mère, elle plaça au ciel toutes ses espérances. Dans sa foi chrétienne, elle offrit à la Sainte Vierge l'enfant qu'elle portait, promit, si c'était un garçon, d'employer ses soins à le faire entrer dans l'Ordre de Saint-Dominique, en ajoutant qu'il viendrait célébrer sa première messe à son autel de la Fontaine-Sainte, puis s'agenouillant au pied de la statue de Notre-Dame du Rosaire : « O bonne Mère, dit-elle, agréez l'offrande et la promesse que je vous fais ; que le fruit de mon sein soit tout à vous ! »

L'enfant naquit le 25 novembre de l'an 1644 et reçut au baptême le nom de François. Au moment de sa naissance, une brillante étoile parut au-dessus de la pauvre maison, tandis qu'une lumière très vive éclairait tout à coup l'humble réduit.

Dès que sa mère put sortir, elle le porta dans la chapelle du Rosaire, au royal couvent de Saint-Paul, et le déposant aux pieds de la Madone : « Sainte Vierge, dit-elle, voilà votre fils ; il n'est plus à moi ! »

L'enfant, comme on le raconte de saint Nicolas et de plusieurs autres Saints, ne prenait le lait maternel qu'une fois, et sur le soir, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine. Quand il put bégayer, son premier mot fut le nom de Marie, et ses premières paroles furent la Salutation Angélique. A cinq ans, il apportait au confessionnal des dispositions de piété et une maturité de jugement qui étonnaient son confesseur ; à sept ans, par une exception toute en sa faveur, on l'admit à la Table sainte. Il mettait son bonheur à servir les messes dans l'église des Dominicains et passait au couvent de Saint-Paul une partie de la matinée. Tout enfant qu'il était, il jeûnait pendant le Carême, et même le vendredi au pain et à l'eau. Sa tendre compassion à l'égard des pauvres le rendait ingénieux à recueillir des aumônes, qu'il se donnait ensuite la jouissance de distribuer. Sa mère, heureuse au sein de son indigence de voir éclater dans son petit François tant de vertus précoces, s'en allait partout répétant : « Mon fils sera Religieux et de plus un grand Saint : il sera même évêque ; mon cœur me le dit. »

Elle lui avait remis deux images : l'une de Notre-Seigneur, l'autre de la Très Sainte Vierge. L'enfant dressa un petit autel et y plaça les images ; chaque soir, à heure fixe, il venait s'agenouiller devant cette chapelle improvisée et récitait pieusement son Rosaire. Souvent encore, il réunissait ses compagnons d'âge et organisait avec eux des processions.

La troupe enfantine parcourait ainsi les principales rues de la ville, chantant des cantiques, édifiant par son maintien modeste et religieux tous ceux qu'elle rencontrait. On raconte qu'un homme très considéré dans Cordoue, nommé Louis de Xérez, se plaisait à prendre la direction du mouvement et disait à qui voulait l'entendre : « Franchement on se sent comme malgré soi porté à la dévotion, en voyant tant de piété chez ces jeunes enfants! »

Après la récitation du Rosaire, François adressait toujours un sermon de circonstance à ses petits camarades ; poussant même plus loin le zèle, il escaladait le perron d'où les missionnaires évangélisaient le peuple à certains jours ; là, avec un entrain et un aplomb merveilleux, il distribuait aux passants de salutaires conseils. Parfois il y avait presse au pied de sa chaire, et beaucoup restaient confondus devant tant de pénétration d'esprit et de fervente piété.

« Quelle conduite est la vôtre ? disait-il à l'un, pourquoi offenser Celui qui vous a donné l'être et vous le conserve? » A d'autres : « Veillez sur vos paroles, sans quoi vous deviendrez tous deux la proie du démon, l'un pour avoir mal parlé, l'autre pour avoir écouté. »

Un jour, une personne du voisinage, ennuyée de ses discours et des chants de la troupe enfantine, se permit d'apostropher vivement l'orateur. François répondit avec douceur : « Laissez-moi m'exercer à la parole pour quand je serai grand : alors, devenu prédicateur, je ferai de cette chaire mon poste préféré. » Ce qui arriva en effet.

Dans ses promenades à la campagne, rencontrait-il une croix près du chemin, il s'agenouillait avec ses compagnons et disait en joignant les mains : « O Croix, sur laquelle mon Dieu est mort, c'est toi qui nous sépares à jamais de la maudite société des démons ! » D'autres fois, tandis qu'il allait jouer au pied de la Sierra-Morena, il quittait brusquement ses camarades et se retirait dans les grottes situées sur le flanc de la montagne, afin de vaquer tranquillement à la prière et à la pénitence.

II. — Dieu montra à cette époque combien cet enfant lui était cher, en l'arrachant aux plus graves périls.

Atteint de la peste, François qui n'avait plus qu'un souffle de vie recouvra subitement la santé.

Un jour, qu'il voulait cueillir une fleur, le pied lui manqua ; il allait tomber dans un puits profond, quand une main invisible le retint suspendu en face de l'orifice, et le ramena en arrière sans qu'il pût savoir comment ce secours lui était venu.

Une autre fois, entraîné par le courant du fleuve, en se baignant, il n'eut que le temps d'appeler à son aide la Mère de miséricorde, et tout à coup se trouva sur la rive opposée. La nuit suivante, la Très Sainte Vierge lui apparut en songe, tenant à la main plusieurs rosaires. Les lui montrant, elle l'invita à en prendre un, sans doute pour lui faire comprendre qu'il avait dû son salut à sa constance à réciter cette prière, et pour l'encourager à y demeurer toujours fidèle. Un peu plus tard, son Ange gardien se fit voir à lui, sous la figure d'un très bel enfant, vêtu de l'habit de Saint-Dominique.

Dans cet âge encore tendre, notre Bienheureux opérait de vrais miracles. L'un de ses jeunes compagnons, en l'écoutant prêcher, tomba d'un lieu élevé et se fit une plaie béante au front. Désolée de l'accident, la mère de l'enfant pria François d'appliquer sa main sur la tête du petit blessé. Il y consentit sans peine et dit gaîment en touchant son ami : « Allons, viens vite jouer avec moi : tu n'as plus de mal. » On regarde la plaie et l'on constate, en effet, que tout est cicatrisé.

Mais voici mieux encore. Un autre de ses camarades, attaqué pendant la nuit d'un mal subit, mourait en quelques heures. Le matin venu, François, ignorant le malheur, se présente chez lui, selon son habitude, pour le prendre et aller ensemble à l'école. Quelle n'est pas sa surprise et sa douleur de trouver sans vie celui que, la veille encore, il avait quitté florissant de santé. « Tenez, dit-il à la pauvre mère tout en larmes, vous allez voir que votre fils ne sera pas mort longtemps. — André, crie-t-il d'une voix forte, lève-toi tout de suite, et ne t'amuse pas à faire le mort pour ne pas aller en classe ! » A ces mots, André ouvre les yeux et se lève plein de vie. — « Vous voyez bien qu'il n'était pas mort, dit le petit thaumaturge en présentant l'enfant à sa mère : enlevez-moi tout cet appareil funèbre, donnez-lui ses habits, et faites vite, car il est temps que nous partions. » Folle de joie, la mère s'empressa d'obéir, et quand les enfants

arrivèrent à l'école : —« Maître, dit François, voici un écolier qui pour ne pas venir étudier s'amusait à faire le mort : il mériterait bien un peu la férule ! » — Mais ces paroles enjouées ne pouvaient donner le change. André le premier, puis sa famille et plusieurs témoins du fait voulurent rendre témoignage à la vérité, et déclarèrent qu'il s'agissait bel et bien d'une résurrection obtenue par les mérites de notre jeune Saint.

III. — Le Bienheureux connaissait le vœu de sa mère et son plus grand désir était d'entrer un jour dans l'Ordre des Frères Prêcheurs : mais son père étant mort, sa mère se remaria avec un homme d'un caractère bourru, qui ne voulut jamais permettre à l'enfant d'apprendre le latin et le plaça chez un ouvrier de petit métier. Ce dernier maltraitait souvent le jeune apprenti. Frappé par son patron, affligé par son beau-père, François mettait toute son affection et ses espérances en Dieu : ce qui redoublait la rage de l'enfer. Voyant que l'habitude de réciter le Rosaire lui avait gagné le cœur de la Très Sainte Vierge et lui attirait beaucoup de grâces, l'ennemi de tout bien lui apparut une fois sous la forme d'un nègre et chercha à lui arracher le chapelet qu'il portait au cou.

Le pieux jeune homme n'eut pas peur : retenant d'une main son chapelet et faisant de l'autre le signe de la croix, il mit aussitôt le démon en fuite. A dater de ce jour, il eut soin de porter sur lui deux chapelets : l'un au cou, l'autre à la main. Cette pratique lui valut bien des persécutions, mais il tint ferme : Dieu le permettant ainsi afin d'exercer sa patience et son humilité, et de lui donner le moyen de suivre sa vocation.

En effet, quelques personnes s'étant aperçues de ses luttes et craignant que François ne fût possédé, conseillèrent de le faire interroger par un prêtre instruit, lequel, après mûr examen, répondit : « Faites savoir à ses parents qu'il faut le mettre à l'étude pour qu'il puisse devenir Religieux, et qu'alors tout cessera. »

La mère y consentit sans peine, mais le beau-père refusa de le recevoir à la maison. Un bon Religieux du couvent de Saint-Paul, touché de sa misère, offrit au jeune homme un asile dans sa cellule. Le Bienheureux avait dix-sept ans. Il apprit la grammaire avec les enfants, bravant les moqueries que lui valurent ses premiers insuccès. Il fuyait les conversations inutiles, travaillait et priait beaucoup. Bientôt on reconnut qu'il était doué d'une fort belle intelligence et

de rares aptitudes pour les lettres. En peu de temps, il laissait loin derrière lui ses jeunes condisciples et parlait parfaitement le latin.

Sa mère étant devenue veuve une seconde fois, François put demeurer avec elle. Il la soignait et la servait avec tant de prévenance et de tendresse, que celle-ci s'en allait répétant : « Mon fils est un Saint, il me lave les pieds et les baise ensuite, il fait mon lit, m'obéit en tout et me donne de très grandes preuves d'amour. » Dans sa vieillesse, le Bienheureux se plaisait à rappeler ces offices de piété filiale, et ajoutait ces paroles remarquables : « Si Dieu a usé de tant de miséricorde à mon égard, j'attribue ces grâces à la bonne volonté avec laquelle j'ai toujours obéi à ma mère. » Quand il eut été proposé à différents évêchés, il avait dit encore : « Je ne dois ces honneurs qu'à Dieu, qui peut-être aura voulu récompenser ainsi l'ardent désir que j'ai toujours eu d'honorer ma mère. »

Cependant, le temps de réaliser son vœu étant venu, la mère lui proposa de faire les démarches nécessaires pour entrer au couvent royal de Saint-Paul ; mais les Religieux de cette maison le refusèrent à cause de l'extrême indigence de sa mère et de l'état qu'elle exerçait. Ce fut un grand chagrin pour la pauvre femme, qui engagea alors son fils à se présenter dans un couvent d'un autre Ordre, où on l'accueillit avec joie. Au jour fixé pour la prise d'habit, François vint faire ses adieux à Notre-Dame du Rosaire. Il avait le cœur gros, car c'était à l'ombre de son manteau, dans le couvent des fils du saint Patriarche, qu'il eût voulu placer sa carrière religieuse. Il pria et pleura beaucoup. Au moment de se retirer, il fixa ses regards sur la Madone, et il allait lui faire ses adieux quand une force surhumaine, s'emparant de lui, le retint cloué à sa place. Comprit-il le sens de cet étrange phénomène? Nous ne savons. Redevenu libre de ses mouvements, il rentra chez lui ; sa mère, le voyant triste, lui demanda le sujet de ses larmes : « Je pleure, répondit François, et je pleurerai toute ma vie, parce que, voulant être enfant de saint Dominique, vous m'obligez à entrer dans une autre Religion. »

A ces paroles, la brave femme courut consulter le Dominicain qui avait autrefois si bien accueilli son fils. Le bon Père, trouvant le jeune homme si ferme dans sa vocation, suggéra un prétexte pour qu'il s'absentât de Cordoue le jour même, afin d'éviter la cérémonie de prise d'habit et de pouvoir dégager sa parole. Il le recommanda ensuite au Prieur de Scala-Cœli, maison située à une lieue de Cordoue, sur les premières pentes de la Sierra-Morena.

Après des informations qui parurent suffisantes, le Conseil l'admit à la vestition et, le jour suivant, on l'assigna au couvent de Sainte-Catherine de Jaën, pour y faire son noviciat.

Quand le Prieur de Saint-Paul apprit que François de Possadas s'était présenté à Scala-Cœli, il écrivit aussitôt pour s'opposer à son admission : mais il était trop tard, et le Provincial, auquel il recourut, mieux informé des faits, n'hésita pas à reconnaître qu'on avait agi précédemment avec trop de rigueur ; il confirma de bonne grâce les dispositions prises en faveur du jeune Religieux.

L'année de probation écoulée, le Bienheureux fut admis à la profession, le 25 novembre 1663, et revint ensuite au couvent de Scala-Cœli, où le Prieur lui enjoignit la défense de paraître à Cordoue, pas même pour visiter sa mère. Cette prohibition pouvait être sage, à raison des circonstances, mais combien dure et humiliante pour le nouveau profès ! Si Dieu l'éprouvait de la sorte, c'était pour l'avantage de son âme : l'appelant à une haute perfection, il voulait l'établir dans une humilité profonde et solide, afin qu'il fût capable de porter toutes les faveurs dont il le devait combler le reste de sa vie.

IV. — François vivait donc isolé au couvent de Scala-Cœli, s'effaçant le plus possible, de crainte d'éveiller dans l'esprit des Religieux ces susceptibilités déplacées, au sujet de sa basse condition, qu'on lui avait fait si vivement sentir. Le temps lui semblait long, car il attendait non sans peine, mais sans murmure, et avec pleine résignation, les ordres du Provincial pour commencer ses études. « Que ces délais me furent à charge, disait-il plus tard, et que de temps perdu pendant lequel j'aurais pu recueillir de si grands fruits ! mais le Seigneur a accepté mes souffrances, sans avoir égard à la manière dont je m'en suis tiré ; je puis même me rendre ce témoignage que, loin de me livrer à l'impatience, je me soumis aveuglément à tout. »

Enfin, les lettres du supérieur arrivèrent : François était assigné à San-Lucar de Barraméda, où il se fit bientôt remarquer par son intelligence et sa solide piété. Un discours d'un Père de la Compagnie de Jésus le frappa vivement et fut le point de départ d'une nouvelle orientation dans sa vie religieuse. A dater de cette époque, le jeune Religieux redoubla ses jeûnes et ses pénitences, s'adonna avec plus d'application à l'oraison, au service des pauvres, chercha, en un mot, à devenir en tout un parfait Frère Prêcheur. Chargé de la distribution des aumônes à la porte du couvent, il sentait ses entrailles s'émouvoir

et ne pouvait retenir ses larmes devant la misère de tant d'infortunés.

Aussitôt après son ordination sacerdotale, il se rendit à Cordoue pour célébrer sa première messe à l'autel de Notre-Dame de la Fontaine-Sainte, en accomplissement du vœu de sa mère, puis revenu à San-Lucar, il dut s'appliquer à la prédication. Ses débuts furent couronnés d'un succès de bon augure. Il eut la joie d'opérer de nombreuses conversions. On cite entre autres une dame fort adonnée à toutes les vanités du siècle, qui y renonça de grand cœur en disant : « On ne peut faire autrement, après avoir entendu ce Saint ! » De fait, lui-même avouait plus tard, dans un profond sentiment d'humilité, « Que le Seigneur s'était plu à combler d'estime et d'honneur celui qui méritait d'être méprisé durant toute une éternité. On venait me consulter de toutes parts, ajoutait-il, et me demander des conseils de spiritualité, à moi qui n'avais ni science ni esprit. »

Rappelé au couvent de Scala-Cœli, le Bienheureux passa par Cordoue. Le Prieur de Saint-Paul, à qui on avait parlé de sa vertu, lui demanda de prêcher dans son église. Le Père François y consentit ; mais les Religieux, trop fidèles à leurs répugnances, se refusèrent à l'entendre. Le pauvre Père souffrit avec patience cet affront, qui devait être le dernier. Ayant eu l'occasion de prêcher dans les autres églises de la ville, il y opéra un tel bien que les Dominicains de Saint-Paul renoncèrent à leurs préjugés et finirent par se faire gloire de cet humble moine qu'ils avaient tant méprisé. L'un d'eux, celui-là même qui lui avait montré le plus d'antipathie, voulut réparer publiquement ses torts. Au sortir d'un de ses sermons, il alla l'embrasser avec une fraternelle tendresse, en présence d'un grand nombre de personnes, et lui prenant la main la lui baisa. Dans la suite, il devint le compagnon de ses missions.

V. — Dieu avait révélé à son serviteur qu'il serait pêcheur d'hommes. Une nuit, il eut par deux fois un songe prophétique. « Je rêvais, dit-il, que j'étais sur le bord d'un fleuve, et avec la bouche, je m'occupais à prendre des poissons. Etonné de cette singulière manière de pêcher, je me réveillai et craignis d'abord qu'il n'y eût quelque illusion : mais après ce songe, je sentis un si grand amour pour Dieu et pour le prochain, que, ne pouvant plus demeurer renfermé dans le cloître, je sortis promptement en pleine campagne ;

n'y trouvant pas d'âmes à sauver, je remplissais de mes gémissements ces solitudes. »

Le couvent de Scala-Cœli à Cordoue avait, tout auprès de l'une des portes de la ville, un hospice où se rendaient quelques Religieux pour prêcher et confesser, et recevoir des aumônes. Notre Bienheureux y fut envoyé et il y demeura jusqu'à sa mort, hormis le temps qu'il consacrait aux missions. Le premier jour qu'il y arriva, il vit un Ange qui lui fit entendre qu'il aurait une lourde croix à porter dans ce lieu. Le soir, il sonna la cloche pour appeler les fidèles à la récitation du Rosaire, et le lendemain, il inaugura sa nouvelle vie par un règlement auquel il s'astreignit avec une fidélité inviolable.

Levé avant l'aube, il commençait sa journée par une longue et fervente méditation, puis se rendait au confessionnal et montait ensuite à l'autel. La messe célébrée, il reprenait sa place au saint tribunal, y passant toute la matinée au service de quiconque se présentait. S'il y avait interruption, il employait son temps à l'étude et à l'oraison. Après un frugal repas pris vers midi, sans s'attarder à aucune conversation, il se retirait silencieusement dans sa cellule pour prendre un peu de repos. Sa courte sieste était suivie de la récitation du bréviaire. Il sortait ensuite pour la visite des malades et le ministère de la prédication. Si la bienséance lui faisait un devoir de s'entretenir avec les personnes qu'il pouvait rencontrer, il trouvait toujours le moyen de donner à la conversation un tour édifiant. Avant de regagner l'hospice, il se confessait, et dès son retour, se remettait au confessionnal, jusqu'à une heure fort avancée dans la nuit.

Au début surtout, il eut à lutter contre de fortes tentations, car Dieu lui amenait de pauvres âmes souillées de péchés immondes; mais bientôt, par une grâce particulière, il devint insensible à ce contact « comme un mort », suivant ses propres expressions. « J'éprouvai, ajoute-t-il, combien Dieu est généreux envers ceux que sa bonté expose au péril. »

Une fois cependant, obsédé de pensées impures et craignant d'y succomber, il quitta brusquement l'hospice avec le dessein de n'y plus revenir. A peine avait-il fait quelques pas que lui revint à l'esprit le souvenir de la croix annoncée par l'Ange. Néanmoins, il continua sa route. Arrivé au couvent, il alla se jeter aux pieds de son Provincial et le supplia de le retirer de ce poste, parce qu'il y éprouvait mille tentations et qu'il ne voulait point perdre son âme. Le Pro-

vincial lui répondit de se tenir en paix, d'obéir au commandement qui lui avait été fait et de reprendre ses exercices avec un meilleur courage.

Une autre épreuve l'attendait. Le Prieur lui avait enjoint de retenir sur les aumônes qu'il recueillait à l'hôpital de quoi subvenir à l'entretien des quelques Religieux employés comme lui au service spirituel de la maison. Cet ordre fut pour le Bienheureux une source de tracas et d'inquiétudes morales. Les dons, en effet, dépendant de la libre générosité des visiteurs, étaient souvent très modiques et ne pouvaient nullement suffire pour le double emploi qu'on prétendait leur assigner. De là des soucis sans cesse renaissants.

Un jour, François de Possadas se prit à dire qu'après tout il ne changerait pas pour une mitre son poste à l'hôpital. Cette parole, recueillie aussitôt et fort mal interprétée, parvint aux oreilles du Supérieur, lequel, s'imaginant que les choses allaient au mieux et qu'il restait un appoint sérieux pour l'entretien des Pères, ordonna sans plus de réflexion au Bienheureux de lui apporter chaque mois une somme fixe, qu'il détermina lui-même.

Ce dernier eut beau déclarer qu'il ne pouvait en conscience souscrire à un pareil engagement, le Prieur ne voulut rien entendre, et, de guerre lasse, le retira brutalement de l'hôpital. Cette disgrâce imméritée atteignait dans son honneur le vénérable Père. N'était-ce pas, en effet, le faire passer, aux yeux du public, pour un économe infidèle? On en jugea ainsi. Pour lui, toujours humble et obéissant, il rentra au couvent et fut aussitôt chargé de la sacristie. A vrai dire, il se montra surpris, après le grave discrédit qu'il venait d'encourir, de se voir honoré d'une telle obédience; il l'accepta, néanmoins, sans opposer la moindre réflexion, jugeant plus sûr de se taire, d'obéir et de se conformer en tout à la volonté de son Prieur.

Pendant qu'il vaquait pieusement à cet office, un Père du couvent désigné pour une mission vint à manquer. François de Possadas, chargé de le remplacer, se mit aussitôt en route, sans autre provision qu'un livre et un bourdon. Guidé par sa charité, il arriva au milieu des forçats employés à extraire l'argent des mines d'Almaden. Sa parole opéra un tel changement dans ce triste milieu, qu'il laissa ces galériens repentants et convertis. Un peu plus loin, la foule avide de l'entendre s'accrut dans de si fortes proportions, qu'il fallut transférer la chaire de l'orateur au milieu de la place publique. Là encore il accomplit des prodiges de conversion et de salut.

VI. — Au retour de cette mission, François reçut l'ordre de reprendre son poste à l'hospice, et dès le premier jour il se remit à ses exercices accoutumés : à l'intérieur, le ministère des confessions; au dehors, celui de la prédication. Parlons du dernier avec quelques détails.

Destiné à convertir d'innombrables pécheurs, François de Possadas, fidèle à l'esprit et au but de son Ordre, s'attacha à la prédication, et, pendant plus de trente années consécutives, on le vit réunir au pied de sa chaire des foules compactes et remuer de fond en comble tout le midi de l'Espagne.

Il parcourait villes et villages, donnant partout des missions, réconciliant les familles, remplissant les pécheurs d'une frayeur salutaire, et faisant rentrer dans les pratiques de la vie chrétienne les rudes habitants de la Sierra-Morena.

A Cordoue, il finit par changer les habitudes de luxe, de mollesse et de plaisir en une vie de prières, de travail et d'austérité. Sur ses instances et par l'ordre du sénat, les théâtres de la ville furent fermés et les comédies interdites. La noblesse se plaignit d'abord; mais, gagnée par la vertu et les miracles du serviteur de Dieu, elle réforma ses mœurs et comprit que son devoir était de donner le bon exemple. Alors on vit les prédications se succéder et passer tour à tour dans les diverses paroisses de la ville. A l'instigation et sous l'élan puissant de notre Bienheureux, d'excellents ecclésiastiques, à la tête desquels se trouvait le pieux cardinal Belluga, alors chancelier de la cathédrale, donnaient des missions urbaines avec les résultats les plus consolants. Souvent dans les rues on rencontrait des processions de pénitents, récitant le Rosaire à haute voix : c'étaient les membres des Congrégations de la Très Sainte Vierge, congrégations tellement multipliées que la ville de Cordoue semblait s'être enrôlée tout entière sous l'étendard de la Mère de Dieu.

L'auteur de ces merveilles n'était autre que François de Possadas, si libéralement gratifié de toutes les grâces intérieures qui constituent le Saint, et dans une étonnante mesure de ce don de la parole qui fit de lui un homme véritablement apostolique.

Quand il devait prêcher, l'église se remplissait dès le matin ; beaucoup d'auditeurs étaient réduits à rester debout sur le parvis extérieur. On voyait assister à ses sermons évêques, inquisiteurs, clergé, noblesse, et chacun de dire : « Voilà un nouveau Vincent Ferrier, un autre Chrysostome. » Si le sermon avait lieu en plein air, sur une

place publique, les habitants des campagnes accouraient en foule. Dès les premiers mots, la voix de l'orateur faisait tressaillir l'immense auditoire ; puis l'amour de Dieu, enflammant l'âme du Saint et rayonnant pour ainsi dire à travers son corps, rendait son visage resplendissant; ses pieds se soulevaient, et plusieurs fois on s'aperçut qu'ils ne touchaient pas le sol. François ne semblait plus un homme mais un Ange. On vit une fois un rayon lumineux sortir de sa bouche et descendre jusque sur sa poitrine ; dans une autre circonstance, plusieurs personnes l'aperçurent entouré de Séraphins et environné d'un éclat extraordinaire. Parlait-il de la miséricorde de Dieu, de sa bonté à nous attendre, de l'amour qu'il a pour nous, aussitôt il s'attendrissait, ses larmes commençaient à couler ; puis les sanglots, étouffant sa voix, l'obligeaient à quitter la chaire sans pouvoir achever son discours. C'est ainsi que prêchant pour la fête de saint Philippe de Néri, ce prodige de l'amour de Dieu, il se mit à pleurer avec tant de force, et ses pleurs excitèrent une telle commotion dans l'auditoire, qu'il lui fallut interrompre la prédication. Le cardinal Salazar, qui présidait l'assemblée, lui dit alors : « Votre Paternité ne nous a donné aujourd'hui qu'une moitié de son sermon, je la prie de nous réserver l'autre pour l'année prochaine. » Il le fit, en effet, et cette fois encore il ne put retenir ses larmes; mais Dieu lui vint en aide et il acheva son discours sans que ses pleurs eussent cessé de couler.

A la manière dont le Bienheureux s'élevait contre les vices, on sentait assez combien il avait le mal en horreur ; mais par ailleurs, quand il exhortait à la vertu, il le faisait d'une manière si pathétique et si persuasive, sa voix, son geste, son maintien s'inspiraient tellement de la beauté du sujet, que l'on comprenait sans peine qu'il était dans son centre.

Le premier à pratiquer ce qu'il enseignait, on le voyait, en descendant de chaire se retirer en silence ; quelquefois, en s'en allant, ramasser le long des routes une certaine herbe qu'il semblait préférer. Et comme on lui demandait ce qu'il voulait en faire : « Ce sera bon, répondait-il, pour mon repas à l'hospice. » Or c'était un herbage des plus amers qu'il fût possible de trouver.

Jamais il ne se rendait dans ses missions autrement qu'à pied, bravant l'intempérie des saisons, le triste état des chemins, ayant parfois à se frayer une issue à travers des rochers qu'il lui fallait escalader en s'aidant plus de ses mains que de ses pieds. Il ne

consentait pas non plus à accepter des provisions de voyage, bien qu'il lui arrivât maintes fois de n'avoir pas même une bouchée de pain après des journées entières de marche, ni de rencontrer le plus vulgaire abri champêtre pour la nuit.

S'arrêtait-il dans quelque pauvre bourgade perdue dans les montagnes, un peu de paille lui servait de couchette, et dans les centres populeux où il aurait trouvé beaucoup mieux, l'austère prédicateur n'en usait pas autrement : il préférait coucher sur la terre nue plutôt que de se servir du lit qu'on lui tenait préparé.

VII. — Que dire maintenant des fruits de conversion et de sanctification opérés par lui au tribunal de la Pénitence? Ce qu'il commençait en plein air, du haut de ses chaires improvisées, il le couronnait dans les confidences intimes du confessionnal. « Quand je viens m'asseoir au saint tribunal, disait-il plus tard, je me demande à moi-même dans quelles dispositions le ferait Notre-Seigneur lui-même, s'il était à ma place. Et dans cette vue je m'applique à me revêtir de la plus pure charité envers les pécheurs; cela, du reste, ne me coûte aucun effort, car je me sens le cœur rempli d'une tendresse de dilection toute débordante à leur égard, si bien qu'en recevant leurs aveux il m'arrive fort souvent de pleurer sur mes propres misères, que j'estime toujours incomparablement plus grandes que celles des autres. Le bruit de l'affabilité cordiale avec laquelle j'accueillais tout venant se répandit avec la rapidité de l'éclair : dès lors ce fut un véritable assaut à mon confessionnal. De tous les quartiers de la ville on accourait avec un empressement que je ne saurais décrire; puis bientôt de la campagne et même de fort loin. Impossible dans de telles conditions de fixer un chiffre approximatif sur le nombre de mes pénitents. » Toujours humble, le Bienheureux ajoutait : « Mais ce que je puis déclarer, c'est que ma pauvre vie fut loin de répondre aux avances amoureuses de Celui qui daigna me choisir pour être l'instrument de ses miséricordes. »

Le saint Religieux se montrait infatigable à ce ministère. En descendant de chaire, sa première et unique station était au confessionnal, dont il trouvait les abords littéralement envahis. Il y passait, comme nous l'avons dit, la plus grande partie du jour et de la nuit. « A voir ce que Dieu opérait là par mon ministère, disait-il un jour, il n'y avait plus à songer au repos. »

Quelquefois le Bienheureux interrompait brusquement ses séances

au confessionnal, sortait de l'église et tombait à l'improviste chez un malade qui ne songeait point à l'appeler. Citons un trait.

Un jour, le V. Père laisse de la sorte les personnes qui attendaient leur tour, il se dirige droit à l'hospice et arrive au chevet d'un pauvre homme qu'on venait d'administrer. « Oh! Père, s'écrie ce dernier en le voyant, quelle grâce du bon Dieu! J'ai reçu les derniers Sacrements, mais hélas! dans de mauvaises dispositions, à cause de plusieurs fautes de jeunesse que je n'ai jamais eu le courage d'avouer! »

Le saint Religieux reçoit sa confession, le réconcilie: peu après, cet homme mourait en grâce avec Dieu. De telles consolations lui étaient familières, car le Seigneur se plaisait à bénir son ministère auprès des mourants. « Je ne puis dire, avouait-il sur la fin de sa vie, combien de fois pareils cas m'arrivèrent, mais j'ai le devoir de publier hautement les ineffables tendresses du Cœur du Sauveur! Oh! qui saurait comprendre tout ce que recèle de bonté ce divin Cœur! Qui saurait répondre aux miséricordes dont il est la source et l'océan infini! »

A cette grande bonté que jamais rien n'altéra, pas plus les injures que les coups, Dieu daigna surajouter une lumière prophétique qui lui faisait lire, de près et de loin, dans les replis des consciences. « Ah! traître, disait-il à l'un de ses pénitents, pourquoi me caches-tu tels et tels péchés ? » Et il lui en indiquait le nombre et l'espèce. — « Il faut encore vous confesser de cette faute, disait-il à un autre, puisque vous l'avez commise et que vous ne vous en êtes pas accusé ! » — A une pauvre femme qui se taisait : « Voilà le péché que vous avez tant de honte à avouer ! » Il rappela un jour à un homme deux fautes qu'il avait commises douze ans auparavant, et qu'il croyait bien cachées. Pendant une mission, il dit à une autre personne : « Comment osez-vous venir vous confesser sans déposer la haine que vous portez à votre fille? »

Quelquefois la Très Sainte Vierge lui envoyait elle-même des pécheurs sur lesquels elle avait des regards particuliers de miséricorde. Cette bonne Mère apparut un jour à une femme qui menait une vie criminelle : « Va te confesser, lui dit-elle, au P. François de Possadas. » Cette femme obéit et devint un modèle de pénitence.

Les saints Anges aidaient aussi le Bienheureux dans l'exercice de son ministère. Un soir que par un temps pluvieux il allait confesser une personne en péril de mort, sa lanterne s'éteignit : mais aussitôt une torche tenue par une main invisible l'éclaira jusqu'à la maison

de la moribonde et l'accompagna tout le trajet du retour. Une autre fois, tandis qu'il était assis à la porte de son confessionnal, il vit entrer dans l'église deux femmes étrangères et dit à l'une : « Venez ici, ma fille ; le Seigneur vous appelle ; confessez-vous ! » Cette personne, levant les yeux sur lui, l'aperçut environné d'une lumière céleste. Fort émue, et bien qu'elle n'eût songé aucunement à se réconcilier avec Dieu, elle se mit à genoux et employa toute la matinée à faire une confession générale. Elle partit sincèrement repentante, répara de nombreux scandales et mena dès lors une vie exemplaire.

Il y avait à Cordoue une vieille Mauresse, âgée de cent quatre ans et qui jamais n'avait voulu renoncer à l'islamisme. En vain le Père de Possadas et beaucoup d'autres s'employaient-ils depuis longtemps à lui parler de son salut : elle résistait à toutes les exhortations. Mais le Bienheureux priait pour elle, et sa prière l'emporta enfin sur l'opiniâtreté de la vieille infidèle. Une nuit, la Très Sainte Vierge apparut à cette malheureuse ; elle était accompagnée du saint Religieux. Que se passa-t-il dans cette vision ? On l'ignore. Mais, dès le matin, la musulmane envoya chercher le vénérable Père, qui montait à l'autel pour commencer sa messe. Aussitôt prévenu, il dépose les ornements sacerdotaux et dit aux assistants : « L'affaire pour laquelle je suis appelé est plus pressante que de dire la messe : recommandez-moi au Seigneur, je vais lui gagner une âme ! » Arrivé auprès de la malade : « Eh bien ! ma fille, Marie *della Bianca*, veux-tu te faire chrétienne ?

— Oui, répondit-elle.

— Je le savais depuis hier au soir, reprit-il : tu as eu cette nuit la visite de Notre-Dame *della Bianca*. »

La moribonde fut très surprise, n'ayant point parlé de sa vision.

Le Bienheureux mit sur elle son Rosaire et la baptisa sous le nom de Marie *della Bianca* par lequel il l'avait saluée en entrant, puis la voyant plus mal il lui fit la recommandation de l'âme. — « Père, je meurs », dit la néophyte ; ce fut sa dernière parole, et aussitôt elle expira.

Le saint homme lui couvrit le visage avec sa chape, et se tournant vers les assistants au nombre desquels se trouvait le curé de la paroisse : « Mes amis, venez voir un prodige. » Ecartant alors sa chape, il leur montra le visage de la défunte rayonnant de blancheur et d'une beauté merveilleuse !

VIII. — Quand, malade lui-même, il ne pouvait se rendre auprès des malades qui le faisaient appeler, il les visitait quelquefois en leur apparaissant à la façon des esprits. Un jour qu'il venait de consoler de la sorte un de ses pénitents, cet homme adressa de graves reproches à ses domestiques pour n'avoir point salué le V. Religieux à son départ. Ceux-ci, très étonnés, lui avouèrent qu'ils ne l'avaient ni vu, ni entendu.

Le Bienheureux avait défendu à un autre de ses pénitents l'usage de la discipline. Celui-ci, s'inquiétant peu de la recommandation, se mit un soir à se frapper selon son habitude précédente. En ce moment il entendit le Père de Possadas l'appeler à haute voix près de la porte et lui renouveler sa défense. Très confus de se voir découvert, il s'arrêta ; mais son étonnement redoubla quand il sut que le Père, alors malade, n'était point sorti de toute la soirée.

En traversant une rue, notre Saint distingue un passant, court après lui et dit : « Mon ami, où allez-vous ?

— Faire une promenade.

— Mauvaise promenade ! Ne savez-vous pas que Dieu est un Père plein de miséricorde ? Tirez cette corde que vous tenez cachée sous votre vêtement. Vous avez, il est vrai, commis un très grand péché; mais souvenez-vous que la miséricorde de Dieu est plus grande encore. » Il l'amena à son confessionnal, l'instruisit solidement et le réconcilia avec Dieu.

Une autre fois, il promit la santé à une Religieuse abandonnée des médecins. Cette Sœur, se voyant en danger de mort, fit demander le Père de Possadas et lui déclara son grand regret de quitter la vie. Le V. Père lui répondit : « Voilà longtemps déjà que le Seigneur vous envoie des avertissements, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, dans l'espoir de vous amener à un sérieux amendement. Aujourd'hui encore il le fait, et le coup est plus fort que jamais.

— C'est vrai, reprit-elle, mais je m'amenderai.

— S'il en est ainsi, je vous offre la vie de la part de Dieu : vous ne mourrez pas de cette maladie, et si vous vivez en bonne Religieuse, vous vivrez longtemps. » L'événement justifia la prédiction.

On comprend combien ces vues surnaturelles apportaient de poids à la parole du Bienheureux et la rendaient puissante et efficace. Mais plus que ces dons gratuits dont il usait journellement pour le bien des âmes; plus que son éloquence entraînante, ses héroïques vertus lui donnaient un ascendant auquel on ne résistait pas.

S'il touchait sans peine les cœurs les plus endurcis, c'est qu'il était pénétré lui-même d'une vive douleur de ses manquements.

« Qu'avez-vous ? » lui demanda un jour une personne qui le voyait pleurer.

« Ce que j'ai? Ma profonde misère. Il n'y a pas au monde d'homme aussi vil, aussi méprisable que moi ! »

Le bruit de ses prodigieux succès comme orateur et comme confesseur s'étant répandu fort loin, dans toute la péninsule hispanique, le roi Charles II songea à le prendre pour confesseur et le fit nommer d'abord au siège d'Alghero, en Sardaigne, puis à l'évêché de Cadix. Mais malgré les prières pressantes du souverain, malgré les instances du cardinal Salazar, l'humble Frère Prêcheur ne voulut jamais accepter. Il en fut de même pour les supériorités dans son Ordre. Quand les Religieux, ses confrères, l'élurent Prieur du couvent des Saints Martyrs de Cordoue, il écrivit au Provincial ces simples mots : « Permettez-moi de vous représenter que ma pauvre âme se perdra dans cet emploi. Que la Très Sainte Vierge me vienne en aide ! J'aimerais mieux être condamné à la prison que d'être Prieur, ou, si l'on veut, cuisinier ; oui, plutôt cuisinier que Prieur. »

Plus tard, ayant eu quelques voix pour la charge de Provincial, il dit en souriant : « Je crois que les bons Pères ont voulu faire un peu de carnaval à mes dépens, en me tirant ces oranges. »

A toutes les raisons du cardinal Salazar, qui désirait vivement le voir évêque, François se contenta de répondre : « Votre Eminence me persuade, mais elle ne m'ébranle pas. » Et en effet, il ne pouvait penser aux honneurs ecclésiastiques sans fondre en larmes. Quand on lui demandait ce qui le désolait de la sorte : « Eh quoi ! n'ai-je pas bien sujet de pleurer, lorsque ne cherchant que le mépris, je ne trouve que des applaudissements? — Mes Frères, disait-il encore à quelques-uns de ses pénitents, recommandez-moi au Seigneur, je ne puis goûter aucune paix tant qu'on viendra me parler d'évêché auquel j'aie été élu. » Le siège de Cordoue étant devenu vacant, le bruit se répandit que le Père François de Possadas y serait appelé. Ce fut pour lui un nouveau sujet d'alarmes. « Ne serait-ce pas monstrueux, disait-il à ceux qui lui en parlaient, de voir la mitre sur la tête d'un homme qui a été élevé au milieu des paniers de cette place? »

Pendant l'un de ses sermons, un auditeur enthousiasmé se lève et l'interpelant lui donne le titre de Saint. — « Ah ! mon ami, repartit l'humble prédicateur, vous oubliez que je suis le fils d'une revendeuse : voilà ce que vous auriez dû me rappeler. »

Comme il se rendait dans une église où il devait prêcher, deux enfants l'aperçurent passer. — « Sais-tu bien, dit l'un, que le Père François de Possadas est un Saint : c'est ce qui se répète partout. — Je ne sais trop, répondit l'autre ; mais j'ai ouï dire que sa mère était une marchande d'œufs et de légumes. » Ce dialogue, saisi sur le vif, ravit le bon Père ; se tournant vers son compagnon : « Eh bien ! mon ami, lui dit-il, aujourd'hui Dieu m'a fait mon sermon ! »

Par une rare malveillance, on s'était permis d'attaquer sa doctrine. On vint même jusqu'à le menacer de le traîner devant le tribunal de l'Inquisition. — « Vraiment ce serait beau, dit-il à son Prieur, de voir le Père de Possadas enfermé dans les cachots du Saint-Office : que votre Paternité se rassure toutefois, qu'elle n'aille point s'imaginer que Dieu daignerait me châtier sans qu'il y eût de ma faute. Ces croix-là ne se mettent que sur les épaules des hommes robustes et non sur celles des lâches de mon espèce. »

Le coup ayant manqué, le démon se ravisa et essaya de perdre le saint Religieux par l'appât de l'orgueil et de la vaine gloire, en lui remettant complaisamment sous les yeux tout le bien qu'il faisait. Le Bienheureux vit le piège. « Ce n'est pas pour toi que j'ai entrepris mes travaux, dit-il au diable ; sois sûr d'une chose, je ne les laisserai pas non plus pour toi. » Et comme contrepoids, il répétait souvent en se frappant la poitrine : « Tant recevoir et ne rien rendre ! Si favorisé et si ingrat ! » Cette vue de sa misère ne le quittait pas. « Mon Père, disait-il à son confesseur, je voudrais avoir le plus grand regret possible de mes fautes : tous les matins, au Saint Sacrifice, je demande à Notre-Seigneur de m'en accorder la contrition dans sa miséricorde infinie. »

IX. — En effet, il pleurait presque continuellement pendant la messe. Il se croyait si indigne de toucher le Corps de son Seigneur, qu'on l'entendait répéter : « Oh ! quelle fatalité, un Dieu descendre dans mes mains ! » A l'Elévation, il devenait tout tremblant, et ne pouvait parvenir à étouffer ses sanglots. Un jour que Notre-Seigneur lui était apparu dans la sainte Hostie, son agitation redoublant, les assistants crurent qu'il n'achèverait pas le saint Sacrifice et craignirent que l'Hostie ne se brisât dans ses mains. D'autres fois, il était ravi en extase ; ses pieds se soulevaient sans qu'il s'en aperçût. « Je ne sais pas si c'est le terrain qui me manque, disait-il, mais je ne comprends pas ce qui m'arrive. Plaise à Dieu

que je lui sois reconnaissant de toutes ses grâces ! » Un jour, tandis qu'il prononçait les paroles de la Consécration, Notre-Seigneur lui dit avec tendresse : « Mon fils, c'est moi Celui qui suis ! » Il resta quelques instants immobile, puis éleva la sainte Hostie, et son corps, suivant son âme, resta suspendu en l'air. Quand il redescendit, un grand nombre de personnes le virent tout environné de lumière. Cet éclat lumineux, au reste, paraissait fréquemment pendant qu'il offrait les saints Mystères : les rides de son visage s'effaçaient ; son front devenait pur et uni comme le cristal ; ses joues ordinairement pâles prenaient une couleur intense. A l'Evangile, on vit sortir de sa bouche un rayon lumineux qui éclairait le missel ; deux fois, à la fête de la Pentecôte, il s'échappa de son corps un éclat si vif que tout l'autel en fut illuminé.

La très Sainte Vierge daignait aussi lui apparaître, lorsqu'il célébrait la messe en son honneur. Le jour de la Nativité, par exemple, elle se montrait à lui comme elle était en son berceau, et à la Compassion, telle qu'elle était au pied de la Croix. Les apôtres Pierre et Paul, la grande martyre sainte Catherine, à laquelle il était très dévot, beaucoup d'autres Saints encore se présentaient à lui durant l'auguste Sacrifice, à l'occasion de leur fête. Les Anges eux-mêmes l'assistaient, soutenant ses bras à l'Elévation ou tenant des cierges allumés à ses côtés. On ne saurait s'en étonner, car les Anges et les Archanges, qui sont nos gardiens sur la terre, se groupent avec un grand respect autour de l'autel, adorant Notre-Seigneur avec une humilité profonde dans le Sacrement de son amour. Nos yeux ne sont pas dignes de les voir, et la plupart du temps nous ne songeons pas même à eux, quoiqu'ils prient constamment pour nous, n'ayant besoin de rien pour eux-mêmes. Mais trouvant dans le Bienheureux une âme pure et un dévoué serviteur de leur Maître, ils aimaient à le rendre témoin des hommages de respect qu'ils donnaient à leur commun Seigneur caché dans l'Hostie.

Beaucoup de personnes recouvrèrent la santé de l'âme, et d'autres celle du corps, en entendant la messe du saint Religieux. Quand il descendait de l'autel, les malades le priaient de leur réciter l'Evangile de saint Jean, *In principio erat Verbum*, de leur imposer les mains ou de faire sur eux le signe de la croix, et ils étaient guéris. Il rendit de la sorte la vue à un aveugle, ce que tout le monde sut parfaitement dans Cordoue. Une femme, désespérée des médecins, lui demanda, après s'être confessée, de se laver les doigts dans un verre qu'elle

lui présenta et de lui permettre de boire de cette eau. « Quelle vertu peut-il y avoir dans mes doigts? » dit le Bienheureux.

— « Mon Père, répondit la malade, Votre Révérence ne vient-elle pas de célébrer la sainte Messe ? Or, quel plus grand honneur pour vos mains que d'avoir porté Dieu !

— Vous avez raison, reprit-il; que votre foi vous soit en aide. »

Il se lava les mains, lui donna de cette eau, et aussitôt qu'elle en eut bu, elle fut guérie.

X. — Rendre à Dieu ce qu'il en recevait, autant du moins qu'une faible créature en est capable, payer l'amour par l'amour : c'est à quoi tendaient tous ses efforts. Comme son humilité lui faisait tenir pour rien les flammes ardentes qui dévoraient son cœur, il eût voulu que tous les pores de sa chair fussent autant de bouches avec lesquelles il eût pu louer son Créateur. Il ne cessait d'y inviter ses amis. « Aimez Dieu, leur disait-il, aimez-le pour moi qui ne sais pas le faire, et Dieu aura ainsi plus d'âmes fidèles à le chérir. » Un jour qu'il se sentait plus abattu que de coutume en se trouvant les mains vides : « Du moins, Seigneur, dit-il, agréez l'offrande de mon cœur. » Une voix intérieure lui répondit : « Je la reçois; ton cœur m'appartient : il me plaît de reprendre de nouveau ce que je t'ai donné. » Une autre fois, la crainte retenait le saint homme au moment de la Communion; le divin Maître se fit alors son consolateur : « Approche-toi, mon ami, et nourris-toi de ma chair; que la crainte soit expulsée par l'amour... Aie confiance, tes péchés te sont pardonnés! » On comprend ce que de telles paroles pouvaient mettre d'assurance et de paix dans l'âme timorée de notre Bienheureux. Cependant, loin de désirer ces faveurs, il visait à une parfaite nudité d'esprit, en détachant autant qu'il le pouvait son propre cœur de tous les dons gratuits. « Quand j'éprouve dans la partie sensible, disait-il, ces mouvements extraordinaires que me communique le Seigneur, mon premier acte est de les rejeter, de m'en dépouiller, car je désire uniquement la gloire et la volonté de Dieu : et après cet acte de renoncement, je me trouve tout à fait calme et rassis. »

Si Dieu daignait parfois retirer à son serviteur les consolations sensibles, c'était pour les lui rendre au centuple dans l'intime de son âme. Là encore il y avait lutte, et l'humble Religieux dut s'avouer vaincu en entendant un jour les paroles suivantes : « Mon amour et la connaissance que tu as de toi-même te rendent digne de ce que tu t'estimes indigne de recevoir. »

Jamais il ne douta de Dieu. Dans ses angoisses intimes, au plus fort des attaques de l'ennemi, sous le coup des plus horribles tentations, il attendait calme, imperturbable, l'aide et la délivrance. Un jour qu'il se rendait en mission, il fut subitement assailli par un accès de noire mélancolie. Elevant alors ses yeux au ciel, il fit une courte et fervente prière; tout d'un coup la tristesse qui l'obsédait disparaît et laisse la place à une allégresse comme jamais il n'en avait éprouvé de pareille.

Sa confiance en Dieu lui obtenait tout ce qu'il voulait. Le Prieur de Cordoue, fort en peine de trouver une somme assez forte dont il avait un extrême besoin, lui parla de son embarras. Tout en l'écoutant, le Bienheureux regardait le ciel. La conversation n'était pas achevée que l'on venait remettre au Prieur la somme désirée, sans qu'aucune démarche n'eût été faite pour l'obtenir.

Le Père François était malade et on lui réservait les meilleures portions recueillies à la quête. Un jour, le Frère Convers chargé de cet office eut grand'peine à lui trouver quelque chose de convenable. — « Mon Père, lui dit-il, c'est probablement la dernière fois que je vous sers de ce mets. — N'importe, reprit le Bienheureux, Dieu saura bien prendre soin de moi, je me tiens parfaitement tranquille. » Sur les entrefaites, une personne qui venait d'apprendre la maladie du saint Religieux, sonnait au couvent et remettait quelques provisions plus délicates à son intention.

Certe confiance surhumaine dont François de Possadas était si miraculeusement récompensé, jusque dans les moindres incidents de la vie, il l'inspirait autour de lui et calmait d'un mot les plus vives inquiétudes. Une pauvre femme endurait d'indicibles douleurs occasionnées par une plaie à l'œil.

— « Mon Père, lui dit-elle, j'en mourrai, je souffre trop.

— Abandonnez-vous donc à la providence de Dieu, répondit-il, laissez-là tout remède : vous guérirez. » La malade crut à la parole du saint homme, suivit son conseil et guérit en peu de jours. Une longue expérience avait appris au Bienheureux combien le Seigneur se plaît à récompenser une espérance qui n'hésite point.

La foi, la délicatesse de conscience, l'esprit profondément religieux que l'on remarquait dans la conduite du serviteur de Dieu, se manifestaient surtout lorsque l'honneur du souverain Maître était plus directement engagé. Sa foi en la présence de Notre-Seigneur au Saint-Sacrement l'animait d'un zèle invincible pour empêcher les

outrages et les irrévérences qui se commettent si facilement dans les églises. On le voyait faire la ronde dans le lieu saint, pour arrêter les bavardages ou reprendre un maintien trop libre.

A l'époque de la peste qui vint ravager une partie de l'Andalousie, des corps de garde avaient été placés aux principales entrées de la ville. Les soldats de l'un de ces postes, fixé près de l'hospice, voulurent profiter du voisinage de l'église pour y prendre leurs repas. Le Bienheureux fit une observation et déclara sur un ton ferme qu'il ne supporterait pas une pareille profanation. « On ne mange pas dans l'église », dit-il. L'un des hommes prit la chose de très haut et se mit à injurier le saint Religieux, en lui rappelant sa basse extraction et les difficultés qu'on avait opposées de ce chef à son admission dans l'Ordre. François de Possadas écouta avec calme ces ineptes reproches. « Tout ce que vous dites est vrai, répondit-il, vous pourriez ajouter bien d'autres choses, car ceci est de notoriété publique : néanmoins, il est certain qu'une église n'est pas une salle à manger. Dites de moi tout ce que vous voudrez, mais je ne tolèrerai pas un abus aussi scandaleux. » Le lendemain on ne recommença plus : l'insulteur de la veille venait avouer ses torts et en demander pardon.

XI. — Avant de terminer ce récit, disons un mot de la dévotion du Bienheureux à la très Sainte Vierge.

Nous avons vu comment, tout jeune enfant, François de Possadas cultivait avec une angélique piété la dévotion au Rosaire. Devenu fils de saint Dominique, il sembla avoir sous ce rapport particulièrement hérité du véritable esprit de son B. Père.

Dans ses prédications, il aimait à revenir souvent sur ce thème et à raconter des traits merveilleux de bonté et de protection de Marie en faveur des clients dévoués de son Rosaire.

Au confessionnal, rien de plus fréquent que ses exhortations à cette incomparable dévotion, qu'il regardait comme le moyen le plus efficace pour retirer le pécheur du bourbier du vice. Il recommandait à ses pénitents de se réunir le soir dans leurs églises paroissiales respectives pour la récitation en commun du Rosaire, et sur ses conseils bon nombre de pieuses personnes le récitaient ostensiblement en marchant dans les rues. Beaucoup de Confréries en Espagne datent de cette époque, grâce à l'impulsion donnée par le Bienheureux, et de nos jours encore, l'usage de la récitation publique du Rosaire est resté en honneur à Cordoue. L'homme de Dieu l'avait

prédit. « Il viendra un temps, disait-il, où ces pieuses associations se verront partout dans la ville. » Il s'était livré de tout son cœur à cette dévotion : non content de distribuer des quantités incroyables de rosaires, il établissait la Confrérie dans toutes ses missions, ou la remettait en honneur s'il l'y trouvait établie.

Pour propager le culte de la très Sainte Vierge, il fit placer dans la chapelle de l'hôpital un tableau qu'il ne se lassait pas d'admirer, tant il le trouvait merveilleusement réussi. « Voyez comme cette peinture est belle, disait-il, comme elle reproduit bien le céleste original qui est là-haut ! » Et ce disant, il ne pouvait retenir ses larmes. On vénère encore à Cordoue cette image, et le peuple la désigne sous le nom de « Madone du Père de Possadas ». C'est à ses pieds qu'il déposait toutes ses suppliques. Chaque année on la portait triomphalement dans les rues de la ville, avec station au couvent de Saint-Paul. La cérémonie se clôturait par un discours de circonstance dont l'honneur revenait toujours au vénérable Père.

L'auguste Mère de Dieu montra combien elle agréait ces témoignages de dévotion par les nombreux miracles qui s'obtenaient devant son tableau. Des guérisons merveilleuses récompensaient la touchante piété des fidèles, et toujours notre Bienheureux en était l'intermédiaire.

Humble et prudent, il s'efforçait de détourner l'attention en rejetant sur l'efficacité de l'huile qui brûlait devant la sainte image, et dont il se servait pour faire des onctions, les grâces que tous attribuaient en majeure partie à ses mérites.

La simple application de son rosaire opérait souvent les mêmes merveilles. Dans une crise de folie furieuse, un pauvre homme s'était donné de si terribles coups à la tête, que les médecins désespéraient de le sauver. François de Possadas, mandé auprès de lui, le trouve sans connaissance et sur le point d'expirer. Aussitôt, il prend son rosaire, l'applique sur la tête de l'infortuné et lui dit : « Michel, levez-vous ! » A cette injonction, le moribond se redresse et se lève parfaitement sain de corps et d'esprit.

XII. — Le Bienheureux savait l'heure où il devait sortir de ce monde et le genre de mort que Dieu lui réservait. « Je mourrai subitement, dit-il plusieurs fois, et ce sera bientôt.

— Mais Dieu peut vous faire vivre encore bien des années, répondaient ses amis.

— C'est vrai, Dieu peut le faire; mais il ne le fera pas, vous verrez que je mourrai bientôt. »

La veille du jour où il fut frappé, il fit venir son barbier :

— « Mon ami, lui dit-il, il faut me raser, car je vais mal. »

Le lendemain, en apprenant sa mort, cet homme se rappela qu'il avait souvent dit au Bienheureux que, pour un empire, il ne raserait pas un cadavre ; à quoi le Père répondait qu'il le servirait pourtant jusqu'à la fin. Et c'était sans doute pour lui éviter la triste besogne, qu'il l'avait demandé, cette fois, dix jours avant l'époque habituelle.

Le 20 septembre de l'an 1713, ayant célébré la Messe avec la plus tendre dévotion, François de Possadas se mit au confessionnal. Il y avait beaucoup de fidèles dans l'église et l'on remarqua sur son visage une allégresse particulière. Il donna à chacun de ses pénitents de salutaires avis, en leur faisant entendre que ce seraient les derniers. — « Il est nécessaire, dit-il à l'un d'eux, que je vous donne une règle de vie, car mes infirmités s'accroissent, et plus tard je ne sais si je le pourrai faire. »

Il prévint une autre personne d'un affront sanglant qu'elle devait recevoir et l'engagea à le supporter avec patience pour l'amour de Dieu : ce qu'elle fit, en effet, quelques mois après, se souvenant que le bienheureux Père lui avait prédit cette humiliation. Avec un troisième, qui le reconduisit jusqu'à la sacristie et qu'il aimait beaucoup, parce que c'était un homme de grande vertu, il garda le silence, sachant que l'Esprit saint lui montrait dans sa divine lumière ce qui allait arriver, comme lui-même voyait et l'affection et la douleur qui étaient dans le cœur de cet ami.

Quand ils furent à la porte de la sacristie, le pénitent ne pouvant parler, salua le Père en inclinant la tête, et François, les larmes aux yeux, lui répondit par ce seul mot : « Adieu » ; mais il resta sur le seuil. Au milieu de l'église, le pénitent se retourna : « Adieu », lui dit le Père; et comme il le saluait une dernière fois avant de sortir, il lui dit encore : « Adieu ». C'est ainsi que l'un et l'autre se quittèrent, comprenant qu'ils ne se verraient plus que dans le ciel.

François rentrait dans l'intérieur de l'hospice, quand un Religieux le pria de le tirer d'une inquiétude qui le désolait. Tous deux s'assirent sur un banc, et le Bienheureux ayant écouté le Frère avec une affectueuse attention, lui rendit la paix. A midi, on l'appela pour dîner. En se plaçant à table, il éprouva un malaise indéfinissable, l'apoplexie

se déclarait. Il perdit connaissance. On le porta sur son lit, où il eut une sueur abondante. Les médecins ayant perdu tout espoir, on donna au moribond l'absolution et l'Extrême-Onction avec l'application des indulgences de son Ordre et de la Confrérie du Rosaire. Les Religieux, voyant le mal empirer, chantèrent le *Credo*, dernier acte de foi d'une âme qui va paraître devant son Créateur, son Rédempteur et son Juge. Comme le malade respirait encore, on lui suggéra de pieuses oraisons jaculatoires qu'il entendait et comprenait. A cinq heures, il s'affaissa sensiblement ; l'on chanta encore le *Credo*, après quoi il parut reposer un peu. A sept heures, ses frères s'apercevant qu'il allait mourir et ayant peine à retenir leurs larmes, recommencèrent pour la troisième fois le chant du *Credo*, pendant lequel l'homme de Dieu expira doucement. Il était dans sa soixante-neuvième année. Alors tous les assistants vinrent lui baiser les pieds. Ils se partagèrent ensuite, comme des reliques, les pauvres objets qui avaient été à son usage, et ses vêtements imprégnés de sang à la suite d'une saignée pratiquée par les médecins.

Le vicomte de Miranda ayant obtenu une fiole pleine du sang qu'on lui avait tiré, l'envoya à sa femme : cette précieuse relique devint l'instrument de plusieurs miracles. En recevant ce don, la vicomtesse se ressouvint d'une parole du Bienheureux qu'elle n'avait pas comprise alors. Pleine de vénération pour le serviteur de Dieu, cette dame s'était permis de lui demander un souvenir. Le saint homme lui avait répondu : « Je vous donnerai le sang de mes veines. »

A l'heure même où mourut François de Possadas, plusieurs personnes aperçurent un globe de feu au-dessus de l'hospice. D'autres, en très grand nombre, voyant apparaître dans la même direction une brillante étoile, se dirent à l'instant : « Quelque chose d'extraordinaire se passe à Cordoue. » Peu après, elles apprirent le trépas du vénérable Religieux. On accourut en foule à l'hospice ; mais le soir même, la pieuse dépouille était portée au grand couvent de Saint-Paul. Le peuple suivait en masse compacte, récitant le Rosaire. Chacun essayait de faire toucher son rosaire à la sainte dépouille, qui exhalait la plus suave odeur. Le visage avait conservé sa beauté : les membres étaient souples et tièdes, et de la veine ouverte il sortait encore un sang liquide, que les Dominicains de Saint-Paul conservèrent religieusement.

Le 21, de très grand matin, le Chapitre de la cathédrale fit sonner les cloches, comme pour le trépas d'un évêque, et, en un moment,

toutes les paroisses, les couvents, les Confréries suivirent cet exemple. Le soleil n'était pas encore levé, que les plus grandes dames de la ville se rendaient au couvent pour voir le Saint et réciter le Rosaire. Le siège de Cordoue était alors vacant. L'évêque de Buenos-Ayres, présent dans la cité, les Inquisiteurs, les chanoines, les principaux Religieux et les premiers seigneurs de la noblesse vinrent baiser les pieds du défunt. La ville demanda au Prieur de Saint-Paul la permission de construire, à l'endroit réservé à la sépulture des Frères, un tombeau particulier pour le Père de Possadas. Le Prieur ne put se refuser à un vœu si honorable pour son Ordre. Chose digne de remarque : on fut obligé d'enlever les ossements des Pères qui s'étaient montrés les plus contraires jadis à l'admission du Bienheureux ; ainsi Dieu repoussait leurs restes comme ils avaient repoussé son serviteur, et il faisait reposer ce dernier à la place où eux-mêmes avaient cru reposer en paix.

Le clergé, les magistrats, la noblesse assistèrent aux funérailles du Saint. Les Supérieurs des communautés portèrent le cercueil découvert, selon la coutume, mais gardé par tous les Religieux de la ville, contre la pression de la foule. Elle était si serrée qu'à peine pouvait-on faire un pas. Malgré les précautions, on ne put empêcher qu'une partie des vêtements ne fussent mis en lambeaux. Il fallut enfermer le corps dans la sacristie et renvoyer à plus tard l'inhumation. Le lendemain, à l'aube, les portes de l'église étant closes, on acheva les funérailles, en présence seulement des personnes les plus notables. Au moment où l'on portait la bière dans le caveau, on entendit un violent coup de tonnerre, ce qui surprit tout le monde, car le temps était calme. La ville voulut avoir l'une des clefs du cercueil ; l'autre resta au couvent de Saint-Paul.

Le B. François de Possadas opéra beaucoup de miracles après sa mort. Nous en citerons trois seulement.

Le premier est tout à l'honneur du saint Rosaire.

Il y avait à Cordoue un homme atteint d'une maladie incurable. Son état empirant, on lui offrit un chapelet qui avait touché au corps du vénérable Religieux. Le malade repoussa l'offre en disant : « C'est une nouveauté de Cordoue ; le Père de Possadas était un bon chrétien, mais non un Saint. » Cependant on lui passa le chapelet au cou, et le malheureux aussitôt de s'écrier : « Otez-le moi, il me brûle. »

— Cela vient, lui dit-on, de ce que vous n'avez pas invoqué avec foi le serviteur de Dieu. Recommandez-vous à lui comme à un vrai Saint.

— Mon Dieu, reprit le malade repentant, pardonnez-moi. O Bienheureux François, je vous crois un Saint et un grand Saint. »

A l'instant, le feu qui le brûlait s'éteignit : peu après, le malade demanda à manger : sa guérison était complète.

Les deux autres miracles ont été approuvés par la Sacrée Congrégation pour la béatification solennelle du serviteur de Dieu.

Voici le premier :

Marie Gonzalez di Campo, dame de Cordoue, souffrait depuis trois ans d'un ulcère cancéreux au côté gauche. Vainement le docteur André de Sainte-Croix avait employé divers remèdes pour la guérir ou la soulager. Le mal empirait toujours, et le chirurgien finit par déclarer qu'elle pouvait mourir d'un moment à l'autre. Sur les entrefaites, le docteur André de Sainte-Croix fut appelé, comme chirurgien, à faire l'inspection du cadavre du Père François de Possadas. Il recueillit quelques fragments et une partie de la doublure intérieure du cercueil dans lequel le saint corps avait été enseveli. Il en remit une portion à Barthélemy Gonzalez, frère de la malade, lequel l'emporta chez lui, et conseilla à sa sœur de se l'appliquer sur la poitrine, et de recourir à l'intercession du serviteur de Dieu pour obtenir sa guérison.

Marie Gonzalez s'y refusa, repoussa même les instances de son frère Barthélemy et de sa sœur Louise, alléguant qu'elle ne voulait pas prier quelqu'un qui ne fût pas sur les autels ; elle ajouta : « Ce Père François a été sans doute un homme juste et vertueux, mais il n'est pas canonisé, puisque sa mort est récente ; s'il opère quelque miracle, dont on ne puisse pas douter, alors je le tiendrai pour un grand Saint du ciel et je recourrai à lui. »

Marie persévéra dans cette disposition. Mais un soir, avant de se mettre au lit, il lui arriva de voir les susdites reliques du vénérable Père, et se sentit pressée tout à coup de les appliquer sur sa plaie. Elle tailla un morceau de la doublure qui était de taffetas violet, se la mit sur la partie malade en disant : « Père François de Possadas, si vous faites pour moi un miracle, en sorte que demain matin je me trouve guérie, je vous tiendrai pour un Saint, je le publierai bien haut et vous adresserai des prières chaque jour. »

Là-dessus elle se couche, s'endort immédiatement et, toute la nuit, ne fait qu'un somme, tandis que précédemment elle dormait très peu, avec un grand malaise, à raison de ses énormes souffrances.

Le lendemain, Barthélemy, fort inquiet de l'état de sa sœur, voyant

qu'elle tardait à se lever et qu'elle ne s'était pas plainte comme les nuits précédentes, craignit qu'elle ne fût morte. En conséquence, il l'appelle à haute voix, la réveille, lui demande la cause d'un repos si anormal. Marie répondit qu'elle avait passé une excellente nuit. Puis, se mettant sur son séant, pour examiner la plaie, elle trouva le double linge qu'elle avait coutume d'y appliquer et le fragment d'étoffe provenant du cercueil du bienheureux Possadas entièrement secs, l'un et l'autre, bien que, les matinées précédentes, le morceau de toile fût imbibé d'humeurs purulentes; elle reconnut, en outre, avec stupéfaction, que la plaie était parfaitement cicatrisée et ne lui faisait plus souffrir aucune douleur. En face d'un si grand prodige, son frère et sa sœur sortirent dans la rue, appelant les voisins à constater le miracle opéré par l'homme de Dieu : tous alors de le proclamer Bienheureux et de louer le Seigneur admirable dans ses Saints.

L'autre miracle eut lieu également à Cordoue sur un enfant de 3 ans, Antoine Lopez, fils de Marcel Lopez et de Lucie Garzia. A la suite de la variole, il s'était formé une tumeur gangreneuse dans la cuisse droite. La mère essaya vainement divers remèdes; voyant le mal empirer, elle se décida à faire venir le docteur André de Sainte-Croix, chirurgien renommé dans la ville, afin qu'il examinât la plaie. Celui-ci enfonça la sonde dans la partie malade à plus de quatre doigts, jugea que l'os était attaqué et déclara qu'une opération était urgente; en conséquence, il préparerait tout ce qui était nécessaire pour pratiquer les incisions le lendemain dans la matinée.

Grande fut l'affliction des parents d'Antoine et de leurs voisins qui apprirent cette nouvelle. Dans une telle angoisse, Marcel Lopez prit une gravure représentant François de Possadas, et recommandant avec instances au Bienheureux le salut de son fils, plaça l'image sur la partie malade par-dessus le bandage, et la laissa ainsi jusqu'à ce que l'enfant fût couché. Immédiatement après l'application de l'image, Antoine éprouva du soulagement, puis il s'endormit et demeura toute la nuit dans un calme profond, bien que les nuits précédentes il n'eût aucun sommeil et ne laissât point les autres dormir, à cause des cris que lui arrachait la douleur.

Quand arriva l'heure fixée pour l'opération, la pauvre mère, n'ayant point le courage d'y assister, sortit de sa maison et se retira dans un jardin voisin.

Pendant ce temps, le chirurgien se mit à l'œuvre et commença par enlever le bandage. Trouvant la plaie parfaitement guérie, sans autre

trace qu'une cicatrice de couleur rose, il s'écria avec admiration : « Qui donc a fait un pareil miracle? L'enfant est guéri ! » Quand il connut l'application faite d'une gravure du Bienheureux Possadas, il n'hésita pas à déclarer publiquement que le serviteur de Dieu avait opéré un prodige des plus merveilleux. On appela immédiatement Lucie, mère de l'enfant, laquelle revint émue jusqu'aux larmes. En voyant son petit Antoine en parfaite santé, elle rendit grâces à Dieu conjointement avec toutes les personnes présentes.

Les démarches pour la canonisation de François de Possadas commencèrent peu après sa mort et furent depuis régulièrement continuées. Le 4 août 1804, le Pape Pie VII déclara qu'il avait possédé les vertus théologales et cardinales au degré héroïque. Le 5 mai 1817, le même Pontife proclama les deux miracles rapportés en dernier lieu et dus à son intercession, et le 8 septembre suivant, annonça que l'on pouvait procéder à la béatification du serviteur de Dieu. Le Saint-Père en promulgua le décret le 20 septembre 1818, et cette fête fut célébrée à Rome avec une grande solennité.

Le Bienheureux François de Possadas trouva le temps de composer divers ouvrages sur des questions de théologie ou de spiritualité. En voici le détail :

Triomphe de la chasteté contre la luxure diabolique de Molinos.

Avertissements à la ville de Cordoue.

Vie de la vénérable Mère Léonarde du Christ, Dominicaine de Jaën.

Vie du P. Christophe de Sainte-Catherine, fondateur de l'hôpital de Jésus-de-Nazareth, à Cordoue.

Vie de saint Dominique, ouvrage dans lequel, suivant l'opinion commune, l'auteur s'est surpassé.

Outre ces ouvrages, qui ont été imprimés, il en a laissé d'autres, au nombre de vingt-et-un, restés manuscrits.

La V. Mère MARIE-BÉNIGNE DE SERVI, Professe du Monastère de Saint-Clément, à Prato.

(1534-1589)

FLORENCE, qui a enfanté un si grand nombre de Saints illustres, fut le berceau de Marie-Bénigne de Servi.

Cette vénérable Mère naquit le 29 septembre 1534, d'une famille considérable dans la ville. Son père, qui, en 1521, possédait une des plus grandes charges de la République, se nommait Jean-Dominique de Constantino de Servi, et sa mère dame Antoinette de Jean-Baptiste Tondini. Epoux vertueux, ils eurent quatre enfants de leur mariage, dont trois garçons : Constantin, l'aîné, qui prit le nom de Cyprien, en revêtant l'habit dominicain au couvent de Saint-Marc; Jean-Baptiste, qui fut trésorier du cardinal Ascagne Colonna, et Jean-Dominique, qui mourut à l'âge de quatorze ans.

Leur fille reçut, au baptême, le nom de Constance et parut, dès l'enfance, prévenue des grâces particulières de Dieu. A six ou sept ans, elle commença déjà la pratique de très grandes mortifications. Elle jeûnait souvent au pain et à l'eau, renonça totalement à l'usage du vin, fuyait la société des créatures, et retirée dans sa chambre, s'occupait au travail ou à la prière. On la voyait à genoux un temps considérable : elle passait même une bonne partie de la nuit à s'entretenir avec le Sauveur Jésus, dont la douloureuse Passion excitait en son âme les sentiments du plus compatissant amour.

De tels débuts, présage de ce qu'elle serait un jour, la firent beaucoup aimer de ses parents : en même temps sa modestie en paroles et en actes, sa prudence et sa gravité dans tout ce qu'elle faisait, lui concilièrent l'affection de tout le monde. Ses père et mère, assez pourvus des biens de la fortune pour lui procurer un établissement des plus avantageux, comptaient aussi que les vertus de leur fille feraient rechercher l'union qu'ils projetaient pour elle. Un noble Génois, Térame Brignola, doué des qualités les plus séduisantes, offrit en effet sa main, et n'oublia rien pour se faire agréer. Mais Constance

montra une fermeté inébranlable, ne voulant d'autre époux que le Roi du ciel. Rien ne put lui faire changer de sentiment. Elle triompha même glorieusement du gentilhomme, puisqu'elle le décida, dans la suite, à devenir enfant de saint Dominique.

Comme elle ne fermait l'oreille aux propositions de mariage que dans le dessein d'embrasser la vie du cloître, la pieuse vierge fit tout ce qu'elle put pour y réussir. Ses parents, qui avaient pour leur fille unique une affection tendre, ne voulaient point se séparer d'elle. Constance redoubla de prières devant Dieu, et d'instances auprès de ses parents, si bien que ceux-ci, vertueux et chrétiens, consentirent à ce qu'elle entrât à Saint-Clément de Prato, où elle avait une tante Religieuse. Elle fut admise, à la satisfaction de toute la communauté, et reçut le saint habit, le 2 juin 1548, avec le nom de Marie-Bénigne, étant âgée de quatorze ans.

Son nouvel état fut pour notre novice un motif de se renouveler dans l'esprit de piété et de pénitence. Considérant l'obligation où elle se trouvait de se rendre parfaite, à l'image du Père céleste, elle s'étudia dès ce moment à devenir un modèle des vertus religieuses. Sa pieuse émulation ne fut pas stérile : Marie-Bénigne parut avec éclat dans le monastère, tant par son exacte observance des constitutions que par son humilité, sa douceur, son amour pour la retraite et son détachement du monde; de sorte que trois ans après sa profession, c'est-à-dire à l'âge de dix-huit ans, on la nomma coadjutrice de la Maîtresse des Novices.

Cet emploi seul, dans un âge si tendre, est le plus bel éloge de sœur Marie-Bénigne, et fait concevoir déjà une haute idée de ses éminentes qualités. En effet, ce qui détermina les Mères du Conseil à lui donner cet office, c'est qu'elles remarquèrent dans sa conduite une sagesse, une prudence consommées, ne pouvant convenir qu'à ceux qui sont nés pour le gouvernement.

Elle remplit les devoirs de sous-maîtresse en perfection, et traita toutes les novices avec tant d'égard et de bonté qu'elle les gagna entièrement pour la gloire de Dieu et leur propre avancement.

Ayant achevé son noviciat dans la pratique de toutes les vertus, et s'étant bien pénétrée de la sublimité de l'état religieux, elle ne songea qu'à remplir dignement les devoirs de sa vocation et à se rendre agréable à l'Epoux céleste. « Je n'ai quitté le monde et ses vanités que pour servir le Seigneur en vérité et en esprit, sans aucune lâcheté », dit-elle un jour au P. Vincent Herculani, Prieur du cou-

vent de Saint-Dominique de Prato, nommé ensuite par saint Pie V à l'évêché de Pérouse ; « mais, comme je suis une ignorante dans les voies de Dieu, pour aller à Lui, je vous conjure de m'en instruire, et de me prescrire les lois et règlements que vous jugerez à propos pour m'avancer dans la perfection. » Elle dit ces paroles avec de tels accents de ferveur et versa tant de larmes que le saint Religieux fut obligé de la consoler ; pour répondre à ses désirs, il lui écrivit ensuite certaines maximes de nature à l'enflammer dans l'oraison. Elle les observa fidèlement le reste de sa vie, et par ce moyen s'éleva à ce degré sublime d'oraison qui lui fit concevoir un éloignement extrême des charges et des dignités créées, pour ne songer qu'à se sanctifier davantage.

II. — Marie-Bénigne éleva l'édifice de sa perfection sur les fondements d'une humilité solide, et l'on peut affirmer sans crainte que cette vertu a brillé dans la V. Mère d'une manière vraiment éclatante. La connaissance de son néant et de ses misères, fortement gravée dans son esprit, ne lui fit souhaiter toute sa vie que mépris et humiliations. Se regardant comme la dernière du monastère, elle s'appliquait à rendre service en balayant les salles, et faisait à elle seule plus de travail que trois Sœurs des plus robustes. En outre, tout ce qui était capable de la faire estimer lui causait une horreur extrême.

Un jour qu'elle se trouvait au parloir avec quelques-uns de ses proches, un seigneur de Gênes qui accompagnait ces derniers prit part à l'entretien, et donna à la Sœur Bénigne, pour lors Maîtresse des novices, le titre de *Madame*. Ce mot fut pour elle un coup de foudre et lui fit jeter les hauts cris, confuse de se voir traitée avec tant de politesse.

Chose semblable lui arriva quelque temps après. Un noble Sicilien, la visitant, voulut lui adresser un compliment à la mode du siècle. Il déclara donc que la réputation de sa vertu était répandue jusque dans le royaume de Sicile, que lui-même qui en venait pouvait en rendre témoignage. Ce discours la plongea dans une tristesse profonde, et durant trois jours elle ne cessa de pleurer et de gémir.

Les bas sentiments qu'elle avait d'elle-même lui rendaient pénibles les marques de déférence de ses Religieuses, et lui servaient encore de prétexte pour couvrir et dissimuler ses pénitences. Si on lui représentait la nécessité d'user d'un peu de vin, ou de quelque autre soulagement, à cause de ses infirmités, elle répondait par exemple qu'ayant

la tête très faible, le vin serait capable de lui renverser totalement le cerveau.

Comme l'humilité est un trésor immense qui enrichit de bénédictions abondantes celui qui la possède, il ne faut pas s'étonner que la servante de Dieu soit devenue un modèle de vertus. Toute sa vie, elle fit paraître un désir insatiable de pénitences et de mortifications. Aux jeûnes ordinaires de l'Ordre elle en ajouta chaque semaine trois au pain et à l'eau. Elle observait la même sévérité la veille des fêtes de la Sainte Vierge, des Apôtres et des Saints pour lesquels elle ressentait une dévotion particulière. Ce même esprit de pénitence lui fit entièrement renoncer au poisson, aux œufs, et à toute sorte d'assaisonnements. Laissant à ses sœurs les portions qu'on lui servait, elle se contentait de légumes et du pain le plus dur qui se trouvât dans la dépense. Elle ne s'écarta point de cette rigueur pendant ses maladies; même dans celle qui l'emporta, elle ne voulut ni manger de viande ni prendre de bouillon gras. La veille de sa mort, il est vrai, la Supérieure l'obligea d'en avaler quelques gouttes. L'austère pénitente obéit sans hésiter, mais non sans verser des larmes : « O bon Jésus, s'écria-t-elle, votre épouse jeûnait, et on l'oblige à prendre des douceurs! »

Sœur Bénigne aimait beaucoup les fruits : ce fut une raison pour qu'elle s'en privât constamment. Une fois seulement elle consentit, par déférence, à manger une prune que lui présenta une Religieuse.

Les autres pénitences dont elle affligea son corps ne méritent pas moins attention. Elle se revêtit d'un cilice de crin de cheval tressé en forme de natte et le serra étroitement à l'aide d'une ceinture. Elle se ceignit aussi d'une grosse chaîne de fer qui, avec le temps, pénétra la chair sans pouvoir être arrachée. Ces deux instruments joints ensemble causèrent à la vénérable Mère de cruelles douleurs, et bien qu'en marchant elle parût courbée par leur poids, elle ne laissa pas de vaquer aux travaux corporels, rompant la glace, en hiver, à force de bras, afin de blanchir le linge et les habits des Sœurs.

Ses disciplines furent aussi rigoureuses que fréquentes : chaque nuit elle s'infligeait ce châtiment, et quelque précaution qu'elle prît de nettoyer le pavé et les parois des lieux où elle se frappait, elle ne put empêcher qu'on ne vît souvent les indices de sa mortification. Très désireuse de dérober aux regards mortels ses pieux excès, elle recherchait, pour s'y livrer, les lieux écartés et les mo-

ments les moins suspects.Elle aimait aussi à prendre la discipline dans les endroits où la règle du silence était plus souvent violée, afin, disait-elle, de purifier la maison de Dieu de tout ce qui pouvait être désagréable à l'Epoux des vierges.

On doit admirer encore le peu de repos que la servante de Dieu donnait à ses membres durant la nuit. Elle demeurait, à la vérité, renfermée dans sa cellule l'espace de trois heures; mais, outre que son lit était si étroit qu'elle ne pouvait s'y remuer, il paraissait toujours au même état. Si donc elle prenait quelque sommeil, c'était en s'appuyant ou sur une table, ou sur une stalle du chœur. Ce temps de la nuit, elle l'employait d'ordinaire à l'oraison, soit dans sa chambre, soit dans l'église, prosternée contre terre en face du Saint-Sacrement. Quand venait minuit, elle allait sonner Matines, allumait les cierges, préparait tout pour l'Office divin, et réveillait les Sœurs invitées à serendre devant le céleste Epoux.

Son amour de l'oraison lui faisait saisir avec joie tous les moments du jour qui lui paraissaient favorables à ce saint exercice; ce qui fait que, cherchant toujours la solitude et la retraite, elle fuyait avec soin la conversation des créatures et ne sortait de sa cellule que par nécessité. Bien des gens cependant, instruits de sa haute vertu, désiraient s'entretenir avec la sainte Religieuse, pour leur utilité particulière. Leurs instances ne pouvaient la fléchir, et si parfois les Supérieures l'obligeaient à donner quelque satisfaction à ces personnes, elle se rendait au parloir, disait en peu de mots ce qui lui paraissait convenable, et rentrait dans sa solitude.

Le noble Génois dont nous avons parlé, et qui l'avait recherchée en mariage, se sentit, dans la suite, pressé intérieurement d'abandonner ses richesses et son commerce pour s'occuper uniquement de son salut dans l'état religieux. Mais il éprouvait la vérité de cette parole de saint Ambroise, *laqueus in auro, fiscus in argento*, « l'or et l'argent sont des liens qui retiennent dans l'esclavage ». Après treize ans de luttes, l'infortuné vint consulter sainte Catherine de Ricci, Prieure du monastère de Prato, puis le Père Supérieur lui-même, qui lui conseilla de parler à la Mère Marie-Bénigne. Celle-ci fit tout son possible pour écarter cette visite : n'ayant pu y réussir, elle vint à la grille du parloir, et d'un ton grave et ferme dit à son interlocuteur : « Monsieur, faites comme saint Mathieu et vous sauverez votre âme. » Puis elle se retira devant le Saint-Sacrement. Le noble Génois, étrangement surpris, mais totalement changé, prit cette réponse pour un

oracle du ciel, et quittant affaires et richesses, entra dans notre couvent de Florence, où il vécut avec beaucoup d'édification.

III. — Une vie si pure et si sainte ne pouvait qu'exciter la fureur de l'enfer. Le démon, comprenant les pertes que lui faisait éprouver cette épouse de Jésus-Christ, rassembla toutes ses ruses afin de la faire succomber. Il lui apparut même sous des formes hideuses ou ridicules, pour la distraire de son oraison et l'obliger à y renoncer. Quelquefois aussi, il l'accabla de coups. Ou bien il excitait des bruits étranges dans le cloître et semblait prêt à renverser la maison. Efforts inutiles ! rien ne troublait la sérénité de la sainte fille : le signe de la croix lui suffisait pour mettre en fuite la troupe infernale.

Vaincu, mais non soumis, le démon suscita un personnage de qualité pour noircir la réputation de la servante de Dieu. Le suppôt de Satan eut quelque succès ; mais bientôt, le Seigneur, prenant en mains la défense de son épouse, frappa le calomniateur d'un mal hideux et contagieux : personne n'osait l'approcher. Seule, Marie-Bénigne, rendant le bien pour le mal, lui donna des soins pleins de charité. Dieu bénit une action si généreuse. Le malade reconnut sa faute, s'en confessa, et étant revenu à la santé, mena une vie vraiment chrétienne.

A une époque où Sœur Marie-Bénigne souffrait de fièvres persistantes, songeant que les soulagements nécessités par son état devenaient un obstacle à ses pratiques de pénitence, elle avait supplié le Seigneur de lui rendre sa santé première, afin qu'elle pût s'immoler de nouveau pour sa gloire. Dieu l'exauça, mais en lui faisant connaître qu'il lui préparait une croix bien plus rude : c'était la charge de Prieure, qui fut, en effet, pour l'épouse du Christ un des plus grands tourments de sa vie.

Quand elle apprit que les Sœurs avaient l'intention de la placer à leur tête, elle fit tous ses efforts pour parer ce coup. Ses discours n'aboutirent qu'à édifier les Religieuses et à les affermir unanimement dans leur intention. L'élection promulguée, elle agit auprès des supérieurs, pour les empêcher de la confirmer. Ses larmes et ses gémissements n'obtenant rien, elle exhala sa douleur en plaintes amoureuses au pied de son divin Maître. « Hélas ! ô bon Jésus, Epoux bien-aimé de mon âme, votre Majesté souffrira-t-elle que vos filles et vos épouses choisissent pour les gouverner une insensée, une étourdie ?... » Elle continua longtemps sa prière, demandant avec

ferveur d'être délivrée du fardeau. Le Seigneur lui révéla que telle était la croix qu'il lui avait promise, mais qu'elle bannît toute crainte : il serait constamment avec elle pour la consoler et la soutenir. Dès lors, remplie de confiance en Celui qui fait la volonté de ceux qui le craignent, Marie-Bénigne accepta la charge de Prieure et toutes les croix qui y seraient annexées.

Cette élévation, qui, la mettant au-dessus de ses Sœurs, la couvrait en même temps de confusion, donna un nouvel éclat à ses vertus. Elle s'étudia particulièrement à maintenir et à développer la vie régulière. Si énergique que fût sa fermeté à cet égard, elle faisait paraître néanmoins tant d'affection et de tendresse pour les Religieuses que ses corrections les plus sévères ne diminuaient rien de l'estime et de la confiance de ses filles. Sa vigilance pour les malades était sans relâche : elle prenait grand soin qu'on leur donnât les remèdes que nécessitaient leurs infirmités.

Elle tenait régulièrement le Chapitre des coulpes et se montrait inexorable pour les violatrices du silence. Un soir, elle surprit quatre jeunes Religieuses menant joyeuse vie en un temps et un lieu défendus. Les coupables se trouvèrent fort déconcertées d'être découvertes par celle même qui avait le droit de les châtier. La sage Supérieure ne leur adressa aucune réprimande, mais se contenta de lever les yeux au ciel avec force soupirs. C'en fut assez pour pénétrer de honte et de repentir les quatre infidèles, qui firent une satisfaction convenable, et ne transgressèrent plus jamais la loi du silence.

La vénérable Prieure ne faisait pas une guerre moins acharnée à ces affections purement naturelles qui dégénèrent en coteries, fomentent les oppositions à l'autorité régulière et sont la ruine de l'esprit religieux. Deux Sœurs s'étaient unies ainsi, sous le spécieux prétexte de se soutenir et de s'encourager dans l'observance des règles, et l'on remarquait qu'elles étaient les plus négligentes et les plus infidèles à leur vocation. La Mère Marie-Bénigne souffrait beaucoup d'une conduite si peu religieuse et n'oublia rien pour dissoudre cette union funeste. Ses soins et ses prières eurent l'effet désiré. Les pauvres égarées reconnurent leur faute, vinrent se jeter à ses pieds, lorsqu'elle était au lit de la mort, et changèrent totalement de manière d'agir.

Pour se venger des défaites que la servante de Dieu lui faisait subir, l'ennemi des âmes essaya de semer la désunion dans la communauté. Quelques Religieuses, à l'esprit étroit et susceptible, s'irritèrent contre leur Prieure et lui manquèrent gravement. La paix

fut sur le point d'être bannie du monastère. La vertueuse Supérieure n'oublia rien pour obvier au mal. Par sa douceur, sa prudence, tempérée néanmoins d'une sage fermeté, elle parvint à rétablir le calme. Les Religieuses mutinées furent châtiées avec rigueur; mais les égards dont usa Marie-Bénigne au fort de la répression ne firent que lui assurer leur respect et leur amour.

Une conduite si sage dans le gouvernement du monastère valut à notre vénérable Mère une haute réputation, jusque dans Florence et les environs. A cette époque se trouvait à Saint-Vincent-de-Prato sainte Catherine de Ricci, qui devait fournir une plus longue carrière religieuse et projeter aussi un plus grand éclat de sainteté sur le monastère. Pendant quelque temps, sainte Catherine de Ricci remplit les fonctions de Sous-Prieure, avec la Mère Marie-Bénigne pour Prieure, et comme les Saints se comprennent dans la charité de Jésus-Christ, entre l'une et l'autre existèrent constamment les relations de la plus profonde estime et de la plus religieuse affection.

Dieu, qui pour ses serviteurs fidèles mêle souvent l'amertume à la douceur, permit que sous le priorat de Mère Marie-Bénigne arrivât un accident fâcheux pour le monastère. Le jour des Saints Innocents 1583, pendant la grand'messe, une grosse chaîne de fer, qui soutenait et traversait la voûte de l'église, se rompit tout à coup et tomba sur le pavé en faisant jaillir des étincelles. En un moment, l'église se remplit de poussière, et bientôt l'on vit la voûte séparée des murailles et comme suspendue en l'air. Les Religieuses, qui étaient au nombre de cent dix et sur le point de communier, furent épouvantées. La Prieure demeura intrépide, fit retirer toutes les Religieuses dans le cloître, et donna ordre d'enlever les livres choraux. Son commandement à peine exécuté, la voûte tomba avec impétuosité, entraînant un dortoir et une partie du cloître. Personne ne fut atteint, sauf une Religieuse qui était allée au dortoir pour remédier à quelque chose, et qui se trouva ensevelie sous les décombres, mais sans aucune lésion. On ne douta point que les prières de la grande servante de Dieu ne l'eussent conservée, aussi bien que toutes les autres Sœurs.

Il n'est pas aisé d'expliquer l'affliction des Religieuses, en voyant leur monastère presque tout ruiné. La douleur ressentie par la Prieure fut plus vive encore, mais incapable d'abattre son courage. Se rappelant alors que Notre-Seigneur avait promis de l'assister en toute occasion, elle conçut un ferme espoir que le désastre serait

bientôt réparé. Elle eut, en effet, cette consolation. Le confesseur du monastère procura huit cents ducats, environ huit mille francs de notre monnaie, une personne affectionnée à la Prieure en donna cinq cents, et le riche Génois, qui n'était pas encore entré en Religion, fournit le reste pour achever la restauration des bâtiments.

Ce ne fut pas la seule circonstance dans laquelle l'épouse du Christ expérimenta combien il est avantageux de servir un si bon maître. Le blé et la farine se multiplièrent plusieurs fois en faveur de la communauté; et, alors qu'on pensait n'avoir plus de provisions que pour deux jours, il s'en trouvait pour des mois entiers. La Réfectorière ayant, un jour, averti la Mère Prieure qu'il n'y avait plus à la cave qu'un muid de vin, reçut cette réponse : « Le vin ne manquera pas. » Et pourtant l'on arriva à la fin du tonneau! La Mère Marie-Bénigne, en ayant été informée, se contenta de donner à la Sœur un grain de son rosaire pour être jeté dans le muid. La Religieuse obéit; à l'instant le muid se trouva plein, et dura plus longtemps qu'à l'ordinaire. Le même remède servit à corriger l'acidité d'un vin en fermentation. Ces prodiges et d'autres semblables portaient à faire croire que la sainte Prieure avait la toute-puissance en main. Pour détromper ses filles, elle en rejetait le mérite sur la vertu candide d'une bonne Sœur converse, nommée Angelina, qui, disait-elle, en récitant par obéissance un *Pater* et un *Ave* dans les nécessités critiques, obtenait tout de Dieu.

IV. — Dieu favorisa sa fidèle servante de plusieurs autres grâces. Il l'éleva à un très haut degré d'union avec lui : souvent ravie en extase, elle paraissait élevée en l'air, le visage environné de lumière. Elle reçut aussi le don de prophétie et de pénétration des cœurs; maintes fois elle avertit ses Sœurs de leurs fautes cachées. Le jour de sa mort lui fut révélé longtemps à l'avance, aussi disait-elle souvent : « Dieu soit béni! nous finirons cet exil de misères à la Saint-Mathieu! » Ce fut, en effet, en la vigile de cette fête qu'elle mourut.

La communauté cependant, satisfaite de son gouvernement, voulut l'élire une seconde fois Prieure. Sœur Marie-Bénigne leur opposa un Bref de Sa Sainteté, l'autorisant à ne plus accepter le priorat. La déception fut grande parmi les Religieuses; mais, comme le Bref ne mentionnait que l'exemption du priorat, elles saisirent une occasion de la remettre dans les emplois, en l'instituant Maîtresse des Novices. L'humble Mère dut se soumettre; elle trouva sa consolation à dire : « Je serai déchargée à la Saint-Mathieu. »

Le jour désiré arriva. Le 12 du mois de septembre, Sœur Marie-Bénigne fut attaquée d'une fièvre violente qui, en affaiblissant extrêmement son corps déjà exténué par les pénitences, lui fit entrevoir que pour elle les noces de l'Agneau approchaient. Au comble de la joie, elle demanda qu'on la transportât à la chambre où les Sœurs rendaient le dernier soupir. On y dressa un autel, proprement orné et garni de plusieurs cierges qui brûlèrent jusqu'à la fin de sa vie.

Quand ses compagnes la visitaient et lui demandaient l'état de sa santé, elle répondait d'un air joyeux et serein qu'il était très bon et avantageux. Les novices, inondées de larmes, se rangèrent autour de son lit. Elle leur adressa une exhortation avec une énergie toute divine, leur recommandant surtout l'observance des règles, l'assiduité à l'oraison, l'amour de la retraite, et une grande vigilance à cueillir la fleur de l'amour de Dieu qui ne se flétrit jamais. Après les avoir bénies, elle s'adressa à la communauté et, les yeux en pleurs, demanda pardon des mauvais exemples qu'elle avait donnés. Les larmes des bonnes Religieuses répondirent seules à l'humilité de la sainte malade. Une d'entre elles paraissait plus inconsolable. « Ne pleurez pas, ma Sœur, dit la vénérable Mère, car le combat de cette vie va finir, et je serai bientôt unie à mon Epoux pour l'aimer parfaitement. » La Prieure, qui était alors la Mère Euphrasie Buonamici de Prato, Religieuse d'une sainteté reconnue, se recommanda à ses prières après sa mort. Sœur Bénigne lui dit avec fermeté de la part de Dieu qu'elle eût espérance de finir heureusement sa vie : ce qui se vérifia en effet.

Les forces diminuaient : la malade reçut les derniers Sacrements avec une ferveur tout angélique. Quand elle connut qu'il ne lui restait plus que deux heures à vivre, elle pria Sœur Anne Léna, qui la veillait, d'aller avertir la communauté, mais en silence, pour ne pas enfreindre la règle. On accourut, on remplit sa chambre. La moribonde se dressa sur son séant, leva les yeux au ciel, et joignant les mains, entra dans une haute contemplation. Elle ne fit plus aucun mouvement, jetant seulement de temps en temps quelques regards vers les Sœurs. Pendant tout cet intervalle, les Religieuses ressentirent au fond du cœur une connaissance plus claire de leurs défauts, une vive contrition de leurs péchés, et résolurent de s'en purifier à nouveau par une confession extraordinaire : sentiments qu'elles attribuèrent à l'oraison de la mourante. Les deux heures écoulées, Marie-Bénigne de Servi rendit son âme à Dieu, le 20 septembre 1589, à 11 heures du matin. Elle avait 55 ans et 1 jour.

Le corps et le visage de la défunte, bien que flétris par les austérités, devinrent d'une blancheur et d'une beauté remarquables : ils exhalèrent même une agréable odeur qui se conserva plusieurs jours dans l'appartement. On descendit avec respect la dépouille mortelle au chœur : en un instant, l'église se remplit de monde; car dans la ville, on disait publiquement : « Allons voir la Sainte! » Plusieurs personnes eurent révélation de sa gloire ; plusieurs aussi affirmèrent avoir été guéries de diverses infirmités par son intercession.

L'an 1623, Sœur Fortezza Sermanni, de Florence, Religieuse à Prato, ne pouvant assister à une procession qui se faisait dans le monastère, le jour de Saint-Mathieu, en souvenir de la Mère Marie-Bénigne, pria l'illustre défunte de la guérir d'une grosse fièvre dont elle souffrait depuis dix-neuf jours : elle avait 66 ans. Sa demande fut exaucée ; la Sœur prit part à la procession et put pratiquer les jeûnes des Quatre-Temps, ce qu'un célèbre médecin de Florence, Bernard de Castiglione, déclara être miraculeux.

Une autre Religieuse, nommée Paola, fille de Bernardin Basti de Porretta, reçut la même faveur, en invoquant la vénérable Mère, pour une infirmité qui l'empêchait de remplir un office important dont elle était chargée.

Nous passons sous silence diverses autres grâces merveilleuses attribuées aux mérites de cette grande servante de Dieu, et à l'invocation de son nom. Sa mémoire demeura en vénération dans le monastère et dans la ville de Prato.

LE MÊME JOUR

1465 — A Cunabul, dans la Grèce, l'Illustrissime MICHEL RUTHELEM, Grec de nation, Religieux d'un mérite distingué. Sa piété exemplaire, sa profonde érudition et sa grande prudence dans le maniement des hommes le firent nommer évêque de Cunabul, vers l'an 1460. Il gouverna cette église l'espace de cinq ans, et, comme un vigilant Pasteur, n'oublia rien pour affermir la foi en un pays où elle était exposée à de grands périls. Son zèle pour le bien de la religion et la sanctification de son peuple lui attira beaucoup de vexations. Il les essuya avec un grand courage, et, après avoir

rempli tous les devoirs d'un saint évêque, il mourut de la mort des justes, l'an 1465. — (Pio; Fontana.)

1577 — A Toantepec, dans la Nouvelle-Ségovie, mourut en exerçant les fonctions apostoliques le V. Père DIÉGO DE CARRAZA.

Il entra en religion au couvent de Saint-Dominique de Mexico, à l'âge de trente ans, et par sa diligence compensa les pertes de son arrivée tardive dans le champ du Père de famille. Les Supérieurs, connaissant la fidélité de ce Religieux à toutes ses obligations, la rigueur de son abstinence, son assiduité à l'oraison, son zèle ardent pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, l'envoyèrent dans la province de Zapoteca. Il reçut cet ordre comme venant de Dieu même, partit avec autant de promptitude que de joie, et ayant appris la langue du pays, se mit à instruire les pauvres infidèles. Le Seigneur bénit ses travaux, et ce véritable missionnaire, sachant qu'il y avait au delà d'autres peuples appelés Choutales, entreprit d'aller les éclairer. Le pays était extrêmement difficile d'accès et montagneux, le langage en était rude, les habitants sauvages. Le zèle du Père Diégo de Carraza ne se laissa point rebuter. Confiant dans la bonté de Celui qui le destinait à être son coadjuteur pour la conversion des âmes, il se mit en marche, et arriva après beaucoup de fatigues, n'ayant à manger pendant plusieurs jours qu'un peu de biscuit et quelques légumes. Il fut le premier missionnaire à aborder ces peuplades, et à y établir une sorte de police et de gouvernement. Il s'appliqua avec tant de soin à connaître leur langue barbare qu'il l'apprit aux autres Religieux venus après lui. Il composa même un catéchisme en cette langue pour la commodité des néophytes. Le bien qu'il fit dans cette mission n'est connu que de Dieu. Il baptisa les habitants, les instruisit parfaitement des mystères de la foi, bâtit les premières églises de ces contrées. Les Indiens, considérant les grands avantages qu'il leur avait procurés, n'avaient pour lui que de l'estime et de la vénération, et le regardaient comme leur père.

Parmi les labeurs de l'apostolat, Diégo de Carraza ne laissait pas de mener en secret la vie la plus austère, offrant à Dieu des veilles et des jeûnes pour le salut de ses chers Indiens. Tout dans sa conduite portait à l'édification, et sa modestie si religieuse le faisait paraître un Ange du ciel. Les grandes fatigues qu'il s'imposa lui procurèrent une mort glorieuse. Comme, pour administrer les Sacrements à ses chrétiens, il allait souvent pieds nus dans les montagnes, par les froids les plus rigoureux, et traversait des rivières avec ses habits, il contracta une sorte de lèpre qui lui rongea le visage et engendra une odeur insupportable. Ce mal fut pour l'enfant de saint Dominique l'occasion d'une patience héroïque. On ne pouvait assez admirer la joie de son cœur et sa parfaite soumission à la Providence. Les médecins lui ordonnèrent de se transporter à Oaxaca, pour s'y faire traiter. L'homme de Dieu obéit, dans le dessein de revenir à sa mission, s'il guérissait; mais à peine fut-il arrivé à Toantepec que son mal augmenta, et l'on fut obligé de lui

administrer les derniers Sacrements. Il les reçut avec la ferveur d'un chrètien heureux de mourir, et quelque temps après expira saintement. Dieu fit connaître aussitôt, ce semble, que le défunt jouissait de la gloire céleste; car son visage, qui était si repoussant et qui répandait une infection intolérable, devint blanc comme l'albâtre et exhala la plus suave odeur. C'est ainsi que le Seigneur honore ses serviteurs fidèles, qui s'oublient eux-mêmes pour ne regarder que sa gloire et le bien du prochain. — (*Hist. Mex.*)

1619 — A Acerenza, dans la Pouille, l'Illustrissime JEAN DE ESPILLA, natif d'Alcantara. Après avoir brillé par sa piété et sa science, et occupé avec succès la chaire de théologie à l'Université de Salamanque, il fut présenté au pape Paul V par Sa Majesté catholique pour être promu à l'archevêché d'Acerenza, et à l'église de Matera qui lui était annexée. Les Bulles ayant été expédiées le 11 janvier 1611, le nouveau Prélat prit possession de son siège, et gouverna le diocèse l'espace de huit ans avec beaucoup de zèle et de charité. Il travailla utilement à l'instruction de son peuple, tant par ses paroles que par ses exemples, et mourut de la mort des justes, le 20 septembre 1619.— (Ughelli ; Fontana.)

1640 — A Venatry, dans les Abruzzes, l'Illustrissime Père VINCENT MARTINELLI.

Son érudition et sa piété lui ayant acquis beaucoup de réputation, non seulement dans son couvent de la Minerve, mais encore dans toute la Province romaine, le R^me^ Père Nicolas Ridolfi, alors Maître du Sacré Palais, voulut l'avoir pour compagnon, dans l'espoir que ce Religieux, d'une doctrine saine et exempt de tout respect humain, lui serait d'un grand secours pour l'examen des livres qui se publiaient. Le Père Martinelli remplit saintement et avec fidélité cet important emploi ; ce qui fit que le pape Urbain VIII le nomma Evêque de Conversano, suffragant de l'archevêché de Bari, le 18 août 1625. Il gouverna cette Eglise l'espace de sept ans, avec la vigilance, le zèle et la charité d'un prélat qui ne cherchait que la gloire de Dieu, l'honneur de la religion, l'utilité et la santification de son peuple. Il fut transféré ensuite au siège de Venatry, l'an 1632. Les soins infatigables qu'il prit pour instruire son troupeau des plus saintes maximes et ses grandes libéralités à l'égard des pauvres le rendirent cher à tous les gens de bien. Les nécessiteux et les affligés le considéraient comme un protecteur et un père; mais son zèle pour réprimer l'audace et la malice des méchants lui attira beaucoup d'ennemis. Quelques-uns même ont attribué à l'effet du poison la mort qui l'enleva de ce monde pour lui donner entrée dans la gloire, vers 1640. — (Ughelli ; Fontana.)

1647 — A Bologne, le V. Père PAUL DE GARESSIO. Son exacte observance le fit élire deux fois Provincial de la Province de Lombardie, et

son ardeur pour les intérêts de la sainte Eglise lui mérita la charge d'Inquisiteur de Bologne. Il remplit dignement cet emploi, et le pape Urbain VIII, informé de sa vigilance et de son zèle, le nomma Evêque de Nocéra.

Le saint Religieux qui, vivement pénétré de son néant, était loin d'ambitionner la dignité épiscopale, pria instamment le Souverain Pontife de faire un autre choix. Ses supplications parurent d'abord inutiles auprès du Pape, qui reconnaissait de plus en plus son mérite ; mais il réitéra sa demande avec tant d'humilité et d'énergie que le Vicaire de Jésus-Christ se crut obligé de l'écouter, et lui permit de finir ses jours dans le cloître. On lui présenta dans la suite diverses autres dignités, qu'il refusa également. Continuant à vivre avec beaucoup de régularité dans le couvent de Bologne, il mourut de la mort des prédestinés, pour aller jouir de la récompense promise à ceux qui sont humbles de cœur. Le Chapitre général de Valence de 1647, d'où est extrait cet éloge, n'indique pas à quelle date mourut le Père Paul de Garessio. — *(Acta Cap. gen. Val.)*

1678 — A Lima, au couvent du Rosaire, le pieux FRANÇOIS DE LA MERE DE DIEU. Il était originaire de Chiclayo, bourg situé dans les vallées du Pérou. Ayant résolu de se consacrer au service de Dieu, il s'adressa au Prieur du couvent du Rosaire, à Lima, pour être reçu en qualité de *donat* ou *oblat*.

Cette grâce lui ayant été accordée, il fut l'un des premiers à faire profession dans cette sainte maison. Dès qu'il fut revêtu de l'habit religieux, ses vertus parurent avec éclat. On remarqua surtout en lui une humilité profonde, une obéissance aveugle, une grande assiduité à l'oraison. L'amour qu'il avait pour le travail fit qu'on ne le vit jamais oisif, et sa vigilance extraordinaire à conserver la pureté de cœur et de corps lui inspira la pratique des plus rigoureuses austérités. A l'imitation de saint Jérôme, il se frappait rudement la poitrine avec un caillou. Son confesseur l'obligea à quitter cette pénitence, à cause des infirmités qu'elle lui avait occasionnées. L'humble Frère se soumit volontiers. Mais il était trop tard. Une fièvre lente le consuma l'espace d'une année, sans que l'art des médecins pût y remédier. La patience du malade fut admirable : la joie remplissait son âme. Jamais on n'entendit sortir de sa bouche la moindre plainte. Lui-même consolait ses frères, affligés de le voir souffrir, et leur disait gaiement que son mal passerait bientôt. Il reçut les Sacrements avec une piété exemplaire et alla jouir de la récompense due aux véritables pénitents. — (Melendez.)

1530 — Au monastère de Jésus, dans la ville d'Aveiro, la V. Mère MARIE MENDEZ, recommandable par sa prompte obéissance son assiduité à l'oraison et son amour de la pénitence. Elle fut d'une fidélité et d'une persévérance inébranlables dans l'observance de la Règle et des Cons-

titutions. Agée de quatre-vingt-dix ans, et trouvant dans les infirmités qui accompagnaient une vieillesse si avancée, un motif suffisant de prend re quelque soulagement, elle ne voulut jamais accepter la moindre dispense. Sa erveur semblait même augmenter à proportion de l'âge, et la vénérable Mère se levait longtemps avant la communauté pour vaquer à l'oraison. Après qu'elle eut si heureusement rempli ses jours, elle entra dans les joies de l'éternité, environ l'an 1530. — (Lopez.)

1585 — A Santarem, la V. Sœur JEROME CARVALLO, du Tiers-Ordre séculier. — Issue d'une illustre famille de Portugal, Jérôme Carvallo fut prévenue des grâces célestes dès son enfance. Au lieu de prendre goût aux plaisirs et divertissements du jeune âge, elle s'occupait uniquement à la lecture des livres spirituels, et se retirait dans sa chambre pour vaquer à la prière et aux exercices de la pénitence.

Dieu lui inspirant de plus en plus le mépris des vanités du siècle, elle renonça, dans son adolescence, à toute parure mondaine et à toute pompe rivole. Vainement ses parents essayèrent de la produire dans les réunions propres aux personnes de sa condition, leurs efforts furent inutiles : ils durent la laisser suivre ses attraits pour la solitude et l'oraison.

Toutefois, par déférence pour leurs volontés, la jeune fille accepta la main de Don François Continno, héritier présomptif du comté de Marialva. En ce nouvel état, elle ne diminua rien de ses pratiques pieuses, et tout en observant les bienséances qui l'obligeaient à paraître avec un certain éclat dans le monde, elle resta fidèle à ses principes de simplicité et de modestie chrétiennes. Elle eut pour son époux un respect et une affection inaltérables, et éleva dans la crainte de Dieu les deux enfants qu'elle obtint de son mariage. Elle leur représentait souvent que la véritable noblesse consiste à ne point s'assujétir au péché, mais à marcher dans les sentiers de la vertu, en suivant les traces du Roi des rois.

La nécessité où la mettait sa position d'accorder au monde plus qu'elle n'eût souhaité lui était fort pénible, et elle gémissait secrètement devant Dieu de sa captivité. Dieu, qui avait sur cette dame des vues particulières, lui rendit sa liberté première par la mort de son mari. Ce seigneur, avec son fils aîné, avait suivi Don Sébastien dans la funeste expédition contre les Maures d'Afrique ; l'un et l'autre périrent en même temps que leur souverain. L'épouse et la mère versa d'abondantes larmes à cette triste nouvelle ; mais, soumise aux desseins de la Providence, elle accepta l'épreuve, comprenant aussi que désormais Dieu la voulait toute à Lui.

Après avoir réglé les plus importantes affaires de sa maison, elle commença une vie nouvelle, vie de prières, d'aumônes et de bonnes œuvres, où la visite des malades et des hôpitaux entrait pour une large part.

Le désir de plaire à Dieu croissant dans son âme, elle cherchait tous les moyens propres à l'élever à une plus haute perfection. Le Tiers-Ordre de

Saint-Dominique lui parut un état convenable pour exécuter son pieux dessein. C'est pourquoi elle se présenta au Prieur de notre couvent de Santarem et sollicita l'honneur de revêtir le saint habit. Elle le reçut avec les sentiments d'une joie ineffable, et, se regardant dès lors comme l'épouse du souverain Roi, se consacra à son service par les trois vœux de chasteté, pauvreté, obéissance.

On ne saurait dire avec quelle ardeur elle courut dans les voies de Dieu. Son soin principal fut d'imiter l'exemple de son glorieux Père, dont elle portait les livrées. Elle s'étudia à garder exactement la Règle et les Constitutions du Tiers-Ordre. Allant même au delà de ce qu'elles prescrivent, Sœur Jérôme jeûnait au pain et à l'eau le Carême et l'Avent, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine et les neuf jours qui précédaient quelque fête de Notre-Seigneur ou de la Sainte Vierge. Les autres jours, elle se contentait d'un potage et de légumes pour assaisonner son pain, et ne mangeait un peu de poisson que trois ou quatre fois l'année, par ordre de son confesseur.

La sainte femme n'était pas moins sévère relativement au sommeil. Son amour de l'oraison lui faisant passer ordinairement toutes les nuits en prières, on lui commanda de reposer au moins deux heures. Elle le fit par obéissance; mais la dureté de sa couche compensa bien ce soulagement donné à la nature. Elle usa d'une sorte de grabat en liège, dont se servaient les pauvres du pays, et contrainte, par l'obéissance encore, d'y ajouter un matelas, elle choisit le plus dur et le plus incommode qu'elle pût trouver. Ses chemises étaient faites de laine grossière, même elle dormait toute vêtue.

En outre, elle couvrit sa chair d'un cilice, et la déchira de cruelles disciplines. Après sa mort, on trouva teintes de sang les parois de l'appartement où elle se retirait pour pratiquer cette pénitence. Enfin, à l'exemple de son patron saint Jérôme, elle prit l'habitude de se frapper la poitrine avec un rude caillou. Il fallut l'intervention du père de son âme pour modérer des austérités qui affaiblissaient sensiblement la vertueuse tertiaire, et menaçaient de la conduire au tombeau.

Il est vrai, le Dieu de bonté, qui console ses serviteurs à mesure qu'ils s'affligent eux-mêmes, en répondant à ses inspirations, l'honora de faveurs signalées. Il lui donna le don des larmes et l'éleva à une oraison sublime.

Souvent, on la vit immobile, absorbée en Dieu, le visage rayonnant, et élevée de terre. Dans cet heureux état, elle puisa un grand zèle pour la gloire de Dieu, les intérêts de l'Eglise et le salut des âmes: ce qui lui fit entreprendre plusieurs choses pour la conversion des pécheurs, et le Seigneur bénit ses œuvres en lui accordant de retirer nombre de personnes des voies de la perdition.

La méditation de la Passion du Sauveur fut pour Sœur Jérôme Carvallo d'un exercice continuel. Les douleurs de l'Homme-Dieu, en excitant dans son âme les sentiments d'une compassion amoureuse, lui faisaient désirer

de souffrir elle-même. Le Seigneur exauça ses vœux en lui envoyant de très vives douleurs.

Sa dévotion pour le Sacrement de l'autel n'était pas moins remarquable. La servante de Dieu soupirait ardemment après cette nourriture céleste; aussi, dans les dernières années de sa vie, lui fut-il permis de la recevoir tous les jours. Elle se préparait avec un soin extraordinaire à une si sainte action, et se conservait toujours en la présence de Celui qui avait daigné la visiter le matin.

Les soins qu'elle prit pour toute sa famille la rendirent recommandable dans le pays. Animée de sentiments affectueux pour ses domestiques, elle les regardait non comme des serviteurs, mais comme ses enfants, et veillait avec une charité tendre à leur nourriture, leur habillement, leurs emplois. Favorisée d'une très grande fortune, elle n'y attacha point son cœur; elle considérait, au contraire, ses richesses comme de lourdes chaînes, et se prenait à envier le sort de ces indigents qui mendient de porte en porte leur pain de chaque jour.

Après avoir vécu cinq ans dans les exercices de la pénitence et de la piété, depuis qu'elle avait reçu l'habit du Tiers-Ordre, Sœur Jérôme tomba malade, et Dieu lui révéla que l'heure de la récompense était proche. Sa joie fut grande, à la pensée de posséder bientôt dans le ciel son Bien-Aimé. Elle eut aussi la consolation de voir le fils qui lui restait, et auquel elle avait écrit de venir à Santarem recevoir sa dernière bénédiction. Sentant ses forces diminuer, elle demanda les Sacrements de l'Eglise et les reçut avec une ferveur admirable. Elle ne songea plus dès lors qu'à s'entretenir avec son Dieu. Comme elle avait eu pendant sa vie une dévotion spéciale pour sainte Marie-Madeleine, sainte Catherine de Sienne et saint Thomas d'Aquin, elle se sentit fortifiée par ces célestes protecteurs. Enfin, après une paisible agonie, elle rendit son âme à Dieu, l'an 1585, âgée d'environ quarante-trois ans.

Sitôt que sa mort fut divulguée dans Santarem, on accourut en foule pour vénérer la sainte dépouille, qui exhala une suave odeur et parut d'une beauté ravissante. Les dames de la ville, vivement touchées de la perte de celle qui était leur modèle à toutes, coupèrent ses cheveux afin de les conserver. Le corps de la défunte fut inhumé dans l'église des Frères Prêcheurs, et beaucoup vinrent implorer le secours de la Servante de Dieu. Les auteurs de sa vie assurent qu'il s'y opéra des miracles; malheureusement, ils n'eurent pas la sanction d'une approbation juridique. — (Lopez; Sousa; Marchese.)

XXI SEPTEMBRE

Le R^me^ P. MARTIAL AURIBELLI, XXIX^e^ Maître Général des Frères Prêcheurs (*).

(1473)

Né d'une illustre famille d'Avignon, Martial Auribelli fut élevé dans de grands sentiments de foi et de piété. Ayant eu occasion d'entendre les prédications de saint Vincent Ferrier, longtemps attaché au Pape d'Avignon Benoît XIII, ou Pierre de Lune, notre pieux jeune homme n'hésita pas à mépriser les honneurs et les richesses du monde pour embrasser l'humilité de Jésus-Christ. C'est pourquoi il s'enrôla sous la bannière de saint Dominique, au couvent de sa ville natale, l'an 1424, lorsque la paix était déjà rendue à l'Eglise par le Concile de Constance. Treize ans plus tard, il recevait le bonnet de docteur. Sa prudence et sa sagesse dans les affaires les plus épineuses, son attachement à la vie régulière, lui valurent l'estime et les suffrages de ses Frères. Il y avait près de trois ans qu'il se trouvait à la tête de la communauté d'Avignon, quand le R^me^ Père Texier convoqua le Chapitre général dans le même couvent, à la Pentecôte de 1442. Peu après, le Prieur d'Avignon était élu Provincial de Provence. Ce fut en cette qualité qu'il assista aux Chapitres de Rome et de Nantes.

Les précieuses qualités dont le ciel et la nature l'avaient enrichi, la fermeté et le courage qu'il avait fait paraître en beaucoup d'occa-

(*) Léandre Albert ; Fontana ; Echard.

sions pour réparer les ravages causés par un étrange relâchement de la discipline, lui attirèrent dans cette dernière assemblée le vote presque unanime des Religieux, trop heureux de pouvoir élever au Généralat un homme d'un mérite si distingué. Cela se passait à Nantes l'an 1453, sous le pontificat de Nicolas V. Martial Auribelli entrait dans sa cinquantième année.

En état d'agir avec plus d'autorité, l'élu se proposa trois choses dans l'unique but de procurer le bien de son Ordre. La première, de donner une nouvelle impulsion aux études et de porter à sa perfection la réforme à laquelle ses prédécesseurs avaient déjà travaillé avec fruit. La seconde regardait la canonisation de saint Vincent Ferrier, et la troisième le recouvrement du corps de cet homme apostolique, enseveli dans le transept de la cathédrale de Vannes. Ce dernier point était tout particulièrement délicat, et le succès ne couronna point les efforts de notre Général ; il put s'en consoler du moins par la bénédiction que Dieu lui accorda dans les deux autres.

La lettre qu'il adressa de Nantes aux Religieux de son Ordre fut une vive exhortation à la perfection de leur état. Plusieurs prélats ou Nonces apostoliques auxquels il s'adressa pour demander leur appui, lui promirent gracieusement leur concours. Enée Silvius, depuis Pape sous le nom de Pie II, alors Légat de Nicolas V auprès de Frédéric III en Allemagne, lui écrivait à cette occasion : « Nous nous sentons pressé de faire l'éloge de vos Religieux. Témoin de leur prompte volonté pour toutes sortes de bonnes œuvres, nous n'ignorons pas les fruits de leurs travaux en Allemagne, en Autriche et notamment à Vienne, où l'odeur de leur excellente doctrine et de leur conversation sainte rappelle celle du champ plein de fleurs que le Seigneur a comblé de ses bénédictions : aussi sont-ils un grand exemple pour tous les peuples des environs. »

Cependant, même dans ces provinces, plusieurs communautés se montraient peu empressées à accepter la réforme. Auribelli chargea de cette œuvre le Père Léonard de Brixen, de l'Université de Vienne, et, à sa mort, le Père Jacques Riech de Bâle, qui continua avec succès ce qui avait été heureusement inauguré.

En même temps, le R^me^ Père prenait toutes ses mesures pour obtenir du Saint-Siège la canonisation de saint Vincent Ferrier. A Nantes, il avait eu avec l'évêque du diocèse et le duc de Bretagne des entretiens sur ce grand objet ; puis, quand par ses Religieux il eut entre les mains tous les aboutissants de l'affaire, il fit dans l'église

du couvent une sorte de réunion préparatoire à laquelle assistèrent le duc, la cour et toute la noblesse.

Plein de son sujet, il parla si éloquemment, qu'on cria d'une seule voix : « Dieu le veult! Dieu le veult! » et on suspendit tout autre intérêt pour s'occuper uniquement de cette croisade pacifique.

L'enquête fut close le 7 avril 1454. Le lendemain du jour où l'on apposait les derniers sceaux aux témoignages recueillis, Alphonse Borgia était élu Pape, sous le nom de Calixte III. C'était l'enfant devant lequel, au cours de ses prédications en Espagne, Vincent Ferrier s'était arrêté par trois fois, en disant : « Voilà celui qui me canonisera. »

Le premier souci du Pontife fut d'accomplir la prophétie de l'illustre thaumaturge. De son magistère infaillible, il déclara que Vincent Ferrier était au nombre des Bienheureux, et fixa la solennité de la canonisation au 29 juin, fête des saints Pierre et Paul.

Martial Auribelli, au comble de la joie, composa lui-même l'Office du nouveau Saint. Il signa son œuvre en y glissant un curieux acrostiche : les premières lettres des strophes de l'hymne des Vêpres et des Antiennes de Matines et de Laudes forment cette phrase : « *Martialis Auribelhi fecit.* » Puis ayant chargé le Père Ranzano d'écrire avec autant d'étendue que d'exactitude l'histoire de cette grande vie, il partit pour aller inaugurer le culte de saint Vincent Ferrier à son glorieux sépulcre.

II. — En 1456, le Maître de l'Ordre présida un Chapitre général â Montpellier : trois ans plus tard il en convoquait un autre en Saxe. Les ordonnances qui y furent portées visaient l'établissement et le maintien de la réforme en Italie, en Allemagne, en Sicile, en Pologne et en Russie. Les couvents de Zurich et de Harlem se distinguèrent entre tous par leur empressement à seconder sous ce rapport les vues du pieux Général.

La joie qu'il éprouva devant l'heureux succès d'une affaire qui lui tenait tant à cœur, fut bien tempérée par les tristes nouvelles qui lui arrivèrent de la Bohême, où tout était livré au pillage par la fureur des Hussites. Dans ces douloureuses circonstances, bon nombre des nôtres remportèrent un glorieux martyre. Le Maître général fit alors appel aux Religieux de bonne volonté des provinces voisines, pour combler les vides laissés par la mort, et assurer la reprise du service divin et de l'instruction des fidèles. En même temps, pour se

conformer aux désirs du Pape, il enjoignait à tous les Frères de prêcher la croisade contre les Turcs. Poursuivant le cours de ses visites, il eut la satisfaction de voir la réforme s'implanter et se développer partout.

De retour en Italie, Martial Auribelli joignit ses instances à celles de plusieurs souverains auprès de Pie II, successeur de Calixte III, en vue d'obtenir la canonisation de sainte Catherine de Sienne. Les démarches furent couronnées d'un plein succès en 1461 ; le Pontife régnant s'y porta d'autant plus volontiers que, citoyen de Sienne par sa naissance, en répondant aux vœux qui lui étaient exprimés de toutes les parties du monde catholique, il relevait pour jamais la gloire de sa patrie.

L'Ordre de Saint-Dominique rendait encore ses actions de grâces à Dieu et à son Vicaire pour cette nouvelle faveur, quand le même Pape, prévenu par les ennemis secrets du Père Général, se servit de la plénitude de sa puissance, pour lui ôter une charge qu'il remplissait depuis neuf ans avec autant de zèle que d'édification. Par ses ordres, le Chapitre était convoqué à Sienne le 15 août 1462, afin d'y faire agréer la déposition de Martial Auribelli et de procéder sans retard à l'élection de son successeur.

Conrad d'Asti eut le triste honneur d'être élu. C'était d'ailleurs un homme distingué et considéré dans son Ordre. On n'a jamais su exactement à quel mobile le Souverain Pontife avait obéi pour agir de la sorte envers un Religieux si méritant.

Mais le coup qui frappait injustement Auribelli n'abattit pas son courage. Redevenu simple Religieux, le V. Père mit à profit sa disgrâce et ne songea plus qu'à s'avancer dans les voies du salut et de la perfection. Il y avait trois ans qu'il vivait dans la retraite, quand un Chapitre réuni à Novare le réintégra dans sa première dignité.

Martial Auribelli reprit aussitôt le cours de ses visites et se rendit directement en Espagne, où les intérêts de son Ordre exigeaient sa présence. Ce fut pour cette raison qu'il ne put se trouver à Rome en 1468 pour ouvrir le Chapitre convoqué dans cette ville. Il put néanmoins présider celui d'Avignon en 1470 et celui de Bâle en 1473. Il revint ensuite à Avignon où il mourut de la mort des Saints le 21 septembre de la même année, après avoir gouverné l'Ordre pendant près de dix-neuf ans.

Le Vénérable Père LOUIS CANCER, et ses Compagnons Martyrs (*).

(1549)

Louis Cancer était né à Saragosse en Aragon, de parents illustres qui prirent le plus grand soin de son éducation dans les lettres et dans la vertu. Il étudia jusqu'à la philosophie, se faisant admirer de ses maîtres et de ses condisciples par la vivacité de son esprit et la solidité de son jugement. A cette époque la voix de Dieu l'appela à l'Ordre des Frères Prêcheurs, afin que la science qui enfle, quand elle n'est pas fondée sur la charité, pût prendre en lui, sous la bénédiction d'en haut, de merveilleux accroissements et devenir utile au salut des âmes. Le jeune homme embrassa donc notre institut et fit de rapides progrès dans la science des Saints et dans la théologie scolastique. Entre temps il sentait naître en son cœur un ardent désir de se consacrer aux missions infidèles. A cet effet, il s'embarqua pour l'Amérique, mais ne put rien faire de sérieux dans la première île qu'il aborda, à cause des cruautés que les Espagnols exerçaient sur les indigènes. Cet essai infructueux l'obligea à passer au Mexique et il se rendit à Guatemala, où quelques-uns de nos Pères avaient pu se fixer. Néanmoins il ne les rejoignit qu'après avoir fondé à Porto-Rico un couvent dont il devint le premier Prieur.

Lorsque le V. Père eut travaillé quelques années dans cette ville à la conquête des âmes, l'obéissance l'assigna dans la province de Guatemala. En très peu de temps, il en apprit les différents idiomes, plus par la ferveur de ses prières que par l'assiduité de son travail, et commença un fécond ministère. Il montra à ces peuples, d'une manière aisée et touchante, avec quelle justice ils devaient donner leurs cœurs à Celui qui avait donné sa vie pour eux en mourant sur la Croix. Mais remarquant que ces Indiens ne recevaient sa doctrine qu'avec défiance, par suite des odieux traitements que leur infligeaient

(*) Remexal ; Davila.

les soldats espagnols, il entreprit de faire tomber leurs préventions, en les assurant que la conduite de ses compatriotes était en opposition formelle avec la loi de Dieu, et qu'un jour ils en seraient terriblement châtiés. De la sorte il ramena ces esprits égarés : peu à peu les indigènes, gagnés par l'aménité de ses procédés, finirent par comprendre que le vol, l'homicide, l'impudicité n'avaient réellement rien de commun avec les pratiques de la nouvelle religion qu'on leur annonçait.

De Guatemala, le V. Père se rendit à Vera-Paz, province très vaste et très fertile, mais qui n'avait pas encore voulu recevoir les prédicateurs évangéliques à cause des cruautés éprouvées de la part des Espagnols. Comme ils remarquèrent dans le P. Louis un esprit de paix, une doctrine toute céleste, des actions héroïques de charité, un grand mépris des biens terrestres et une pénitence continuelle ; comme ils virent qu'il ne mangeait jamais de viande, qu'il jeûnait d'une façon austère, allait pauvrement vêtu et que, dans toutes ses démarches, il témoignait une grande simplicité et beaucoup de tendresse pour eux, ils finirent par l'aborder sans crainte ; puis, s'accoutumant à l'écouter, ils reçurent la vérité chrétienne et devinrent des enfants de lumière et des membres de l'Eglise.

Profitant de ces heureuses dispositions, le saint missionnaire pénétra plus avant dans le pays et prêcha avec tant de bénédictions, que ces pauvres païens embrassèrent le christianisme et le pratiquèrent d'une manière très édifiante. L'empereur Charles-Quint, instruit de ces beaux résultats, voulut que cette province prît à jamais le nom de Vera-Paz, puisque la paix de l'Evangile avait fait sur les cœurs des habitants ce que la force des armes n'avait pu opérer, pour les soumettre à sa couronne.

L'homme apostolique demanda à ses néophytes s'ils trouveraient bon qu'il fît venir d'autres Religieux de son Ordre pour leur administrer les Sacrements et les consoler par la prédication de la parole de Dieu. Ce fut pour tous une véritable joie. Le Père prit soin lui-même des nouveaux arrivés, leur apprit la langue, les forma aux usages du pays et s'éloigna ensuite de ses chers enfants pour chercher dans d'autres provinces des âmes à éclairer et à sauver.

II. — La Floride s'offrit tout de suite à l'exercice de son zèle. Malheureusement les habitants de cette vaste contrée, exaspérés par les procédés des soldats espagnols, n'avaient pas moins d'aversion pour

la religion des Européens que n'en avaient montré d'abord ceux de Vera-Paz : toute tentative d'apostolat semblait devoir échouer, tant qu'on n'arrêterait pas le brigandage et les odieux forfaits des conquérants. Le P. Louis vit du premier coup d'œil que le seul moyen de réussir était de décréter qu'on laisserait les missionnaires entrer dans la Floride sans aucune escorte, afin de ne point épouvanter les Indiens par les armes, ni les désespérer par des violences. Cette raison le décida à reprendre le chemin de l'Espagne pour exposer de vive voix son plan et ses désirs à Sa Majesté catholique.

Il s'embarqua à Vera-Cruz et fit une heureuse traversée jusqu'en vue des côtes de la péninsule. Il touchait au port quand son vaisseau tomba au pouvoir des corsaires turcs, Dieu permettant ce contretemps pour éprouver la fidélité et la soumission de son serviteur. Ainsi que les autres passagers, le V. Père fut emmené en esclavage. Son épreuve, cependant, ne dura pas longtemps; car à peine eut-il mis pied à terre en Afrique, qu'un officier français, frappé par son grand air de modestie et sa tranquillité, le racheta aussitôt.

« A quoi pensez-vous, mon Père ? » lui dit ce bienfaiteur inconnu en l'abordant — « Je pense à faire la volonté de Dieu, et c'est là mon contentement. J'allais en Espagne pour une affaire de très grande importance, puisqu'elle intéresse le salut d'une infinité d'âmes, pour lesquelles, selon ma profession de Religieux de Saint-Dominique, je suis disposé à donner mille vies: et me voici arrêté pour passer le reste de mes jours en captivité. Le Seigneur que j'adore soit béni ! ma vie et tout ce que je suis lui appartiennent : je ne désire que l'accomplissement de son adorable volonté. »

L'officier ne put retenir ses larmes. Il s'en alla rendre visite au capitaine du vaisseau, obtint la délivrance du Religieux et le fit transporter dans un port d'Espagne.

Comme le zélé missionnaire n'avait en vue que la gloire de Dieu et le salut des Indiens, et que ce qu'il proposait n'était pas moins utile à l'Etat qu'à la religion, il vit avec bonheur ses demandes agréées par l'empereur. Il emporta une lettre de Sa Majesté, enjoignant au vice-roi du Mexique de faire immédiatement équiper un vaisseau, lequel serait uniquement destiné à transporter les ouvriers évangéliques qui se dévoueraient à la conversion des peuples de la Floride. Après s'être longuement entretenu avec Barthélemy de Las Casas, alors à la cour d'Espagne pour y défendre, lui aussi, la cause des Indiens, le Père Louis quitta Madrid et revint au Mexique. Il remit

aussitôt au vice-roi les lettres de son souverain, et quand le vaisseau destiné aux missionnaires fut prêt, le saint Religieux s'embarqua avec les Pères Grégoire de Beteta, Jean Garcia, Diégo de Toulouse et un Frère oblat, nommé Fuentès. Ils partirent du port de Saint-Jean de Ulloa vers le milieu de l'année 1549, en ayant soin de recommander au capitaine d'éviter surtout d'aborder les côtes où les Espagnols étaient déjà descendus, parce que les Indiens en avaient été fort mal traités. Malheureusement ce conseil, inspiré par la prudence, ne fut point suivi, et on fit escale dans un port où les conquérants s'étaient livrés sur les indigènes à des excès de cruauté injustifiables. Le Père Louis vit alors le danger, mais ayant consacré sa vie à Jésus-Christ pour prêcher sa gloire aux Gentils, il l'exposa dans cette occasion avec joie. Il pria le Père Diégo de Toulouse et le Frère Fuentès de prendre terre avec lui, laissant sur le navire ses deux autres compagnons, et il s'avança sur cette terre infidèle, se recommandant sans cesse à Dieu et lui offrant sa vie en sacrifice, si sa volonté était qu'il la perdît par les mains des barbares.

C'était, en effet, le sort qui l'attendait. Les infidèles, au premier bruit d'un navire arrivant dans leur port, accoururent en masse, animés par la haine que leur inspirait le démon contre ces Religieux, aussi bien que par celle qu'ils avaient conçue contre les chrétiens, et s'approchèrent des étrangers. Ceux-ci déclarèrent qu'ils venaient pour leur annoncer l'Evangile de paix, leur apprendre à sauver leurs âmes et les servir dans un esprit de charité. Mais l'un des Indiens prenant sa massue, en frappa d'un grand coup le Père Louis Cancer, qui tomba baigné dans son sang, en s'écriant d'une voix forte : « *Adjuva me, Domine Deus meus :* Seigneur, mon Dieu, secourez-moi ! » Et ce disant, il expira. Ses deux compagnons moururent de la même manière et avec la même générosité.

III. — Les deux Pères, restés sur le navire, ignorant ce qui venait de se passer, descendirent à leur tour, mais n'eurent point le bonheur de cueillir la palme du martyre. Les Indiens, voyant que ceux qu'ils avaient immolés ne portaient point d'armes sur eux, étaient autrement habillés que les soldats espagnols et qu'ils avaient souffert la mort avec une grande tranquillité, s'adoucirent et se contentèrent de menacer les deux Religieux. Ceux-ci crurent prudent de rentrer au Mexique et de remettre à plus tard la conquête spirituelle de cette île. Ils reprirent donc le vaisseau, emmenant avec eux un Espagnol,

qui depuis quatorze ans séjournait en Floride, et qui, témoin attristé de la mort du Père Louis, avait entendu très distinctement sa suprême prière : *Adjuva me, Domine Deus meus !*

Les Pères remercièrent Notre-Seigneur de cette glorieuse immolation, dont ils firent une relation fidèle sitôt après leur arrivée au Mexique. Les Prêtres, les Religieux et les Docteurs de la ville se concertèrent entre eux sur la question de savoir si ce trépas pouvait être considéré comme un vrai martyre. La conclusion fut affirmative. On ne rendit aucun suffrage aux saintes victimes, mais on prescrivit des cantiques d'action de grâces pour remercier le Ciel d'avoir récompensé leurs travaux par une mort si précieuse.

Le sang des martyrs fit entendre sa voix devant le trône de Dieu, non pour la vengeance mais pour le salut de ces peuples infortunés. En 1558, les VV. PP. Pierre de Feria, depuis évêque de Chiapa ; Dominique de Salazar, qui fut ensuite le premier archevêque de Manille ; Dominique de l'Annonciation, vrai apôtre des Indiens ; Jean Mançuetas, Diégo de Saint-Dominique et Frère Barthelemy Matthieu, convers, mort en odeur de sainteté, entrèrent dans l'île. Les PP. Jean de Contreras et Matthieu de la Mère de Dieu les suivirent peu de temps après ; et enfin Grégoire de Beteta renonça à son évêché de Carthagène, pour pouvoir prêcher la foi à ces infidèles.

Tous les auteurs qui ont parlé du Père Louis Cancer lui ont donné à l'envi le titre de Saint, de martyr et d'apôtre des peuples de Vera-Paz. On peut en voir la preuve dans les ouvrages de Barthélemy de Las Casas, qui l'avait connu et avait prêché avec lui dans les missions du Nouveau-Monde. Lopez de Comara, excellent critique, vivant à la même époque, le cite avec non moins d'éloge et de respect.

Nous terminerons cette biographie par une lettre adressée à l'évêque de Guatemala par le prince Philippe, qui occupait la régence en Espagne, pendant l'absence de Charles-Quint. Cette lettre relève le grand bien que le Père Louis Cancer et ses compagnons avaient fait dans la province de Ultululan, autrement de Vera-Paz.

« J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 17 août de l'année dernière 1545, par laquelle vous marquez à Sa Majesté que vous vous êtes rendu dans la province de Ultululan, et que vous y avez vu les grands fruits de salut qu'y ont opérés les Religieux de Saint-Dominique. Je reçois agréablement ces nouvelles : et puisque le séjour des Pères de Saint-Dominique est si utile dans cette province, je vous ordonne de les encourager et de les favoriser de tout votre pouvoir, afin qu'ils

puissent continuer ce qu'ils ont si bien commencé, et qu'ils soumettent toute la province par des voies pacifiques en attirant les indigènes à notre sainte foi. Je leur écris dans le même sens en vous priant de leur faire parvenir ma lettre. Donné à Madrid le 26 juin 1546. Moi le Prince. Par ordre de Son Altesse, Pierre de los Cobos. »

L'original de cette pièce se conserve aux archives de Guatemala.

La Vénérable Sœur MARIE DEYMES, Professe de la célèbre Congrégation des Sœurs du Tiers-Ordre à Bordeaux (*)

(1651-1679)

L'ABRÉGÉ des incomparables vertus de cette grande servante de Dieu, que quelques Révérends Pères de la Compagnie de Jésus, qui l'ont confessée sur la fin de sa vie, ont donné à Bordeaux, a fait naître un si vif désir à quantité de bonnes âmes de les voir dans toute leur étendue, que je n'ay pu résister aux instantes prières qu'on m'a faites d'en écrire la vie : ce que je fais d'autant plus volontiers, que j'espère que Dieu, toujours admirable dans ses Saints, en sera glorifié, quand on verra la puissance infinie de la grâce, qui sanctifie ses élus dans toute sorte d'états, et qu'une femme a pratiqué en nos jours dans le mariage les actions héroïques et les mortifications terribles des Catherine de Sienne, des Rose, et de tant d'autres grands Saints, qui s'estoient séparés du monde, pour se donner tout à Dieu, et pour

(*) L'ancienne *Année Dominicaine* ne contient aucune biographie de la vénérable servante de Dieu.

Celle que nous présentons ici fut composée par l'un de ses beaux-frères Jean-Baptiste et Hyacinthe Barreyre, Dominicains bordelais, dont Echard parle avec éloge dans son ouvrage. (T. II, p. 806.) Elle parut en 1682.

Elle a été rééditée en 1879, avec *Introduction*, *Titres* et *Notes* par M. l'abbé J.-H. Castaing, directeur du journal l'*Aquitaine*.

Comme elle n'est pas d'une très grande étendue, nous croyons bon de la donner intégralement; nous respectons même, autant que possible, le style et l'orthographe de l'auteur.

se dévouer aux œuvres de miséricorde, et à tous les exercices d'une vie pénitente.

Elle estoit fille de M. Deymes et de M^me^ Marie Tauzin. Elle naquit à Bordeaux l'an 1651, et fut nommée Marie au saint Baptême, du nom de sa vertueuse mère, laquelle estant demeurée veuve à l'âge de 24 ans, détacha si absolument son cœur des vanitez du monde, qu'elle résolut de consacrer le reste de sa vie au service de Dieu dans une viduité perpétuelle ; et pour augmenter le mérite d'une résolution si chrétienne, elle s'y engagea par un vœu irrévocable, qu'elle signa de son sang, comme un pacte éternel qu'elle faisoit avec Dieu d'estre uniquement à lui, et de n'avoir plus de commerce avec les créatures. Ce sacrifice fut si agréable à Dieu, qu'il la combla d'une infinité de lumières et de grâces par des vues intérieures qu'il lui communiqua, et dont il ne favorise que les grandes âmes qu'il élève au comble de la perfection.

Elle prit un soin extraordinaire de l'éducation de sa petite Marie, laquelle profita si avantageusement des exemples de piété et de vertu qu'elle remarquoit dans toutes les actions de sa bonne mère, qu'on voyoit avec plaisir qu'elle se portoit avec inclination aux mesmes exercices de charité et de dévotion. Soit qu'elle y fût intérieurement appelée de Dieu, ou qu'elle agît par complaisance, elle faisoit tout ce qu'elle lui voyoit faire; et à l'âge de quatre ou cinq ans elle aimoit si fort la solitude et les églises, qu'il sembloit qu'elle goûtât les consolations et les attraits délicieux que les âmes saintes expérimentent dans l'oraison.

Dieu fit bientôt connoistre que la vertu n'est pas héréditaire, et que les pères et les mères ne la communiquent pas à leurs enfants avec le sang, mais qu'elle est un pur effet de sa miséricorde et de sa grâce, qui nous en inspire l'amour et la recherche. Il permit que de si beaux commencements n'eurent pas une suite proportionnée aux grandes espérances qu'on en avoit conçues ; car dès qu'elle commença à se connoître, et qu'elle se vit fille unique, fort riche, très belle, et tendrement aimée de sa mère, Marie se dégoûta des exercices de piété, qui avoient fait jusques alors ses plus chères délices : elle en abandonna si absolument la pratique, qu'elle ne pouvoit dissimuler la violence qu'elle se faisoit de mener un genre de vie dévote, pour lequel elle sentoit une horrible aversion : elle commença à fréquenter le monde, et à se plaire dans les conversations. Cependant elle ne laissoit pas de conserver toujours une extrême horreur du péché : ce

qui fit espérer à sa bonne mère, laquelle comme une autre sainte Monique la recommandoit le jour et la nuit à Dieu dans toutes ses prières, qu'elle reprendroit un jour ses premiers exercices, pour lesquels elle témoignoit un si furieux dégoût. Elle n'en douta plus depuis qu'une Religieuse de Toulouse, d'une éminente vertu, lui eut prédit le changement prodigieux qu'on a vu depuis, et qu'elle lui eut écrit qu'elle ne s'inquiétât point du salut de sa fille, qu'assurément Dieu avoit dessein d'en faire une Sainte, et qu'elle ne craignît point de l'engager dans le monde, et lui procurer un parti sortable à sa condition.

II. — Elle la maria avec M. Barreyre, qu'elle lui choisit plutôt pour sa rare piété que pour ses grandes richesses.

Marie vécut avec lui deux ou trois ans en une parfaite intelligence, mais fort attachée aux vanitez du monde, sans se mettre en peine de travailler à son salut, et de s'avancer à la perfection. Dieu, qui vouloit faire admirer en elle la toute-puissance de sa grâce par une conversion qui tînt du miracle, permit qu'elle se brouilla avec son mari pour quelque bagatelle : ce qu'elle prit tellement à cœur, qu'aveuglée de son ressentiment, elle s'en alla brusquement à sa maison de campagne en résolution d'y demeurer jusqu'à ce que son mari lui eût fait quelque satisfaction du déplaisir qu'elle croyoit en avoir reçu. Pendant qu'elle s'abandonnoit à son chagrin et qu'elle n'avoit l'esprit et le cœur remplis que depensées de haine et de mépris pour son mari, elle prit un livre pour se désennuyer dans sa solitude et pour divertir son esprit de ces sombres pensées; c'estoit une traduction en vers de l'*Imitation de Jésus-Christ* par Pierre Corneille. Elle l'ouvrit, elle le lut, et dans le même temps Dieu lui fit connoître la grandeur de sa faute; il lui toucha le cœur et elle conçut tant de douleur et de confusion de son emportement que ses yeux devinrent deux fontaines de larmes. Vivement pénétrée d'un sensible repentir d'avoir si légèrement suivi son caprice, elle ne songea plus qu'aux moyens de réparer sa faute. Elle écrivit aussitôt la lettre la plus respectueuse et la plus engageante à son mari, elle lui demanda mille pardons de sa légèreté, et lui promit de se comporter à l'avenir d'une manière qu'il seroit très satisfait de sa conduite.

La grâce qui lui avait inspiré ces bons sentiments lui donna la force de les exécuter. Marie renonça d'abord à ses vanitez, elle se retira des compagnies, et reprit avec joye ses premiers exercices de piété. Elle

qui n'avait jamais pu se résoudre à s'attacher à un confesseur particulier, en chercha un à qui elle pût rendre compte de sa conduite et obéir dans tout ce qu'il lui ordonneroit de faire pour s'avancer à la perfection. La divine Providence l'adressa à un de nos Pères du couvent de Bordeaux, très éclairé dans les exercices de la vie intérieure, qui lui prescrivit la manière de servir Dieu dans son état, et d'y pratiquer hautement la vertu. Elle fit en peu de temps des progrez admirables sous la direction de ce sage confesseur, qui la voyant tendre de toutes ses forces à la perfection l'y seconda avec tant de zèle, qu'elle devint bientôt l'admiration de toute la ville. Pour se sanctifier de plus en plus, et pour joindre aux vertus propres à son état les vertus religieuses qui pourraient compatir avec sa condition, elle résolut d'entrer dans la Congrégation des Sœurs du Tiers-Ordre de notre Père saint Dominique.

Elle s'y prépara par de saintes dispositions; et après avoir recommandé cette affaire à Dieu avec beaucoup de prières et de larmes, elle en reçut l'habit, malgré toutes les contradictions qu'on lui suscita pour l'en empescher, desquelles elle triompha par sa fermeté, déclarant qu'elle s'y sentoit invinciblement attirée par l'engagement que les Sœurs y contractent d'aspirer continuellement à la perfection chrétienne, autant que l'état où elles se trouvent le peut permettre.

La première chose qu'elle se proposa dans le Tiers-Ordre fut d'obéir ponctuellement au directeur de sa conscience comme à Jésus-Christ même, et de régler entièrement sa conduite sur les avis qu'il lui donneroit pour la conduire à la perfection, à laquelle elle aspiroit de toute son âme, de ne rien faire que par son ordre, et d'exécuter aveuglément tout ce qu'il lui diroit, quoi qu'il en dût coûter à la nature, qui avoit peine à se soumettre à certaines pratiques d'humilité et de mépris de soy-même, pour lesquelles elle sentoit d'horribles répugnances.

La seconde fut d'imiter les mortifications des Saints et des Saintes de l'Ordre, pour achever, disait-elle à son confesseur, la vengeance qu'elle devoit à Dieu de ses infidélitez passées : pour cet effet, elle fit une riche provision de tous les instruments les plus affreux de pénitence, de disciplines, de bracelets, et de ceintures de fer, et, à l'exemple de sainte Rose, d'une lame d'argent en forme de bandeau, armée de quatre-vingt-dix-neuf pointes, qu'elle enfonçoit bien avant dans sa teste avec des douleurs inconcevables, autant de fois qu'elle en pouvoit obtenir la permission de son Père Directeur, lequel

s'apercevant que cet instrument cruel l'affaiblissoit beaucoup par l'abondance du sang qui couloit de cette multitude de playes qu'il lui faisoit à la teste, et par la douleur excessive qu'il lui causoit, en fit émousser les pointes, et ne lui en permit plus l'usage que deux fois la semaine : ce qui fut une mortification terrible à cette âme insatiable des souffrances, qui ne pouvoit s'empescher de se plaindre amoureusement à son directeur de la traiter trop délicatement, et de lui témoigner la crainte dont elle estoit saisie, que Dieu ne lui reprochât un jour d'avoir manqué de courage et de fidélité, après avoir eu la bonté de lui permettre de suivre l'inspiration que Dieu lui avoit donnée d'imiter en ce genre de supplice l'incomparable sainte Rose, qu'elle appeloit par excellence sa Sainte et sa Mère.

Pour suppléer à ce défaut d'une douleur sensible, qu'elle eût voulu souffrir sans relâche, elle ne laissoit passer aucune occasion de se mortifier qu'elle ne l'embrassât avec joye ; et comme elle estoit ingénieuse à s'en procurer de tout ce qui pouvoit lui causer de la peine, il n'y avoit point de jour qu'elle ne remportât quelque victoire signalée sur elle-même, soit en refusant ce qui pouvoit la satisfaire, soit en surmontant les répugnances de son esprit, en faisant généreusement les choses pour lesquelles elle sentoit avoir de l'aversion. Allant visiter une de ses servantes qui estoit fort malade, pour lui procurer quelque soulagement, elle aperçut à un coin de la chambre une palette de sang qu'on avait oublié de jeter. Comme il estoit tout corrompu, elle en eut une extrême horreur ; mais, se souvenant de l'action héroïque de la séraphique sainte Catherine de Sienne, elle prit cette palette de sang, le porta sur ses lèvres, et malgré les soulèvements de son estomac et les répugnances de la nature, elle but ce sang gâté avec un courage invincible. Elle n'eut pas moins de peine à déclarer cette généreuse action à son confesseur, qu'elle en avoit eu à la faire ; mais l'ordre qu'il lui avoit donné de lui rendre compte exact de toutes les mortifications intérieures ou extérieures qu'elle pratiquoit, l'obligea de vaincre la répugnance qu'elle avoit de lui en parler, de laquelle elle s'accusoit comme d'un orgueil secret, et d'une infidélité à l'obéissance et à la sincérité qu'elle lui devoit.

III. — Lisant un jour la vie de notre B. P. Henry Suso, elle trouva que ce fidèle amant de la Sagesse incarnée s'estoit écrit le sacré nom de Jésus sur la poitrine avec la pointe d'un canif, pour porter imprimez sur sa chair et vis-à-vis de son cœur les caractères glorieux de

son amour et de sa servitude. Sans autre délibération et sans consulter que l'esprit de Dieu, qui l'animoit, elle prit un canif qui estoit sur sa table, et se grava de toute sa force le même sacré nom de Jésus sur le sein avec des douleurs incroyables, qu'elle endura par l'excez de joye qu'elle ressentoit de porter ces illustres marques d'un éternel engagement avec Jésus-Christ, dont le nom sacré seroit jour et nuit sur son cœur, comme le bouquet de myrrhe sur celui de l'Epouse. Elle a avoué qu'elle n'a jamais tant souffert que dans cette cruelle, mais amoureuse opération, et que le cœur lui auroit manqué mille fois, si Dieu ne l'eût fortifiée de sa grâce. Elle couvrit ces caractères sanglants d'un emplâtre ; et, connoissant l'indiscrétion où elle s'estoit emportée, elle alla s'en accuser à son confesseur, qui la reprit avec une aigreur qu'elle ressentit aussi vivement que les playes qu'elle s'estoit faites avec le fer. Cette réprimande fut un frein qui l'empescha de ne plus rien entreprendre d'extraordinaire, quelque inspiration qu'elle en eût, sans le consulter, et sans en avoir obtenu sa permission.

A l'exemple du mesme B. Henry Suso, elle repassoit tous les jours dans son esprit cent circonstances particulières de la Passion de Jésus-Christ, qu'elle honoroit par cent génuflexions ou prostrations de corps, se couchant par terre, pour adorer la miséricorde et l'amour infini que ce divin Sauveur avoit témoigné dans le salut des hommes.

A l'imitation du mesme B. Henry Suso, elle prit résolution de ne plus porter d'autre qualité que celle d'humble esclave de Jésus-Christ, et de s'en faire uniquement honneur. Son directeur approuva ce dessein ; mais lui ayant déclaré quelque temps après qu'il souhaitoit qu'elle unît la qualité d'amante de Jésus à celle de son esclave, elle lui écrivit en ces termes :

« Mon très révérend Père, ne m'ordonnez plus, s'il vous plaist, de prendre la qualité trop relevée d'amante de Jésus ; je ne la suis point, je n'ose mesme plus porter qu'avec confusion celle de son esclave. » Après quoi elle finit son billet par ces paroles : « Commandez toujours, et vous me verrez toujours preste à tout, excepté au titre d'amante de Jésus, que je ne peus consentir de prendre : je le ferai pourtant jusques à ce que vous m'ayez donné un autre ordre : mais comptez celle-là pour une de mes principales mortifications. Adieu, mon très révérend Père, croyez-moy à jamais l'esclave de Jésus et votre très obéissante fille. »

Cette qualité d'esclave de Jésus n'estoit pas une simple idée d'ima-

gination, mais un engagement réel par l'abandon qu'elle avoit fait de sa volonté entre les mains de Dieu, auquel elle avoit fait un sacrifice pour ne plus agir que par une heureuse dépendance. Le bonheur qu'elle trouvoit dans cet engagement lui faisoit déplorer l'aveuglement des hommes engagez dans les maximes et les plaisirs du monde, qui ne sont jamais plus esclaves que lorsqu'ils se croient les plus indépendants et qui ne sont libres, en effet, que pour devenir libertins, c'est-à-dire les esclaves malheureux des passions, qui les entraînent dans le désordre. Elle composa des vers par l'ordre de son directeur, où elle fait un excellent parallèle de la parfaite liberté que les justes possèdent dans la servitude glorieuse qui les attache à Dieu, et de l'insupportable captivité où sont réduits les pécheurs, qui s'abandonnent à leurs passions sous le prétexte spécieux d'une entière liberté. Elle montre que les premiers sont véritablement libres dans leur dépendance, et que les seconds sont esclaves d'autant de maistres et de tyrans qu'ils ont de passions dont ils suivent les fougues impétueuses.

Après avoir fait un recueil des actions les plus héroïques et les plus admirables du B. Henry Suso, elle témoigna à son directeur, qui le lui avoit commandé, qu'elle n'estoit pas surprise que ce grand Saint se fût porté à ces aimables excez de pénitence et de mortification, parce qu'il estoit tout embrasé du feu du divin amour, qui rend toutes choses très faciles à ceux qui aiment, et qui inspire un courage magnanime aux âmes qu'il échauffe de ses saintes ardeurs, qui leur fait braver les dangers et les difficultez; et comme elle estoit fortement pénétrée de cet amour sacré, elle lui écrivit en ces termes: « Voilà, mon révérend Père, ce que j'ai pu trouver de plus imitable dans la vie de notre B. Henry Suso, amant de Jésus : et, en effet, il n'y a rien icy qui ne se puisse faire très facilement, pour peu que l'on soit animé de l'amour de Dieu. Hélas! que ne devroit-on point faire pour acquérir ce divin amour? peut-on trouver quelque chose de difficile dans le monde pour posséder un si grand bien? non, il n'y a que les cœurs lâches comme le mien qui y trouvent de la difficulté. Je suis pourtant vivement pressée de me rendre, et de rompre absolument avec moy-mesme, pour bien posséder cet amour unique de mon divin Jésus. Je voudrois l'aimer d'une façon que je ne puis pas dire : je voudrois avoir les cœurs de toutes les créatures, et je voudrois que ces cœurs se brisassent en mille millions de parties, pour exprimer mon amour. Hélas! je n'en dis pas assez; mais, mon révérend Père, il m'est impossible de vous bien faire connoistre ce que je sens. »

Ce grand amour qui l'embrasait lui fit exécuter la résolution généreuse qu'elle avoit prise de rompre absolument avec soy-même. Elle se faisoit une violence continuelle à ses inclinations les plus innocentes. Ce tour agréable qu'elle donnoit auparavant aux choses dans les conversations lui paroissoit un crime. Elle se priva de toutes les compagnies où elle prenoit autrefois un extrême plaisir. La solitude, qui lui estoit insupportable, lui devint délicieuse : elle ne sortoit plus de sa maison que pour aller à l'église, ou pour quelque action de charité; et lorsqu'elle vouloit se délasser l'esprit, elle montoit à une chambre élevée de la maison, d'où elle pouvoit voir la Garonne, quantité de belles maisons, une vaste campagne terminée par un bois, qui faisoit une charmante perspective et rendoit cette vue extrêmement agréable; mais d'abord qu'elle y estoit montée, elle renonçoit à ce plaisir innocent; et pour se mortifier davantage, elle ouvroit les fenêtres, et elle s'y tenoit les yeux fermez, pour ne point voir ce qui pouvoit la satisfaire.

IV. — Le démon, honteux des signalées victoires que cette Amazone chrétienne remportoit tous les jours sur la chair et le sang, employa toute sorte d'artifices, pour lui donner l'aversion des efforts continuels qu'elle se faisoit à elle-mesme. Il l'affligea, il la tourmenta et il tâcha de lui persuader qu'elle estoit dans l'illusion, et que cette manière de vie qui la distinguoit des autres femmes de la ville qui pratiquent hautement la vertu, estoit un pur effet de son amour-propre, qui lui faisoit trouver de la satisfaction et du plaisir dans la privation mesme des choses les plus capables de lui en procurer. Il eut beau la tenter, elle se moqua de lui, et elle écrivit franchement à son directeur que tous ces artifices n'avoient fait aucune impression sur son esprit, parce qu'elle se trouvoit en un état, qu'elle ne pouvoit vivre contente si elle ne souffroit violence à sa liberté.

« Non, mon révérend Père, je ne sçaurais vivre et faire ma volonté, Dieu m'appelle à la mort de moy-mesme, c'est-à-dire qu'il n'y ait plus de moy dans moy : cela est cruel à la nature, elle se révolte quelquefois contre des loix qu'elle trouve accablantes; mais quel moyen de résister au Seigneur? La peine que je sens lorsqu'on semble me vouloir décharger de ce joug m'est si rude et si sensible, que cette nature mesme, toute révoltée qu'elle est, se voit obligée de céder, trouvant plus douce encore la contrainte qu'on lui fait, que la peine qu'elle souffre. »

Les grâces extraordinaires qu'elle avoit reçues de Dieu depuis qu'elle eut embrassé le Tiers-Ordre lui en donnoient une si grande estime, qu'elle souhaitoit ardemment que le nombre des Sœurs augmentât, afin qu'il y eût une infinité d'âmes qui s'y sanctifiassent. Elle en pratiquait exactement tous les exercices ; et elle y donna tant d'édification que trois ans après sa profession elle en fut élue Supérieure. Elle remplit parfaitement tous les devoirs de cette charge, elle estoit la première à tous les exercices de piété et de miséricorde que la règle prescrit. Elle menoit les novices aux hôpitaux et aux prisons, pour les animer à ces actions de charité. Elle s'étudioit à leur faire connoître l'excellence de leur vocation, pour leur en inspirer de la reconnoissance et de l'estime. Elle avoit un zèle merveilleux pour l'observation de la règle, elle n'en pouvoit voir sans douleur la plus légère transgression, sans reprendre celles qui les commettoient : elle n'avoit point de respect humain, elle corrigeoit les fautes avec une fermeté étonnante, sans épargner personne. Et comme ses grandes et continuelles austéritez l'eurent mise dans l'impuissance de garder tous les points de la règle, elle y suppléoit par d'autres actions de piété. Au lieu de se lever à minuit, elle faisoit une heure d'oraison le soir auparavant, et elle prioit son bon Ange de l'éveiller la nuit, pour joindre ses louanges à celles que les Religieux de l'Ordre rendent à Dieu à Matines. Son saint Ange lui estoit si fidèle, qu'elle a avoué à un de ses directeurs qu'il n'a jamais manqué à lui rendre ce bon office. Au lieu du jeûne du vendredi, qu'on lui avait défendu à cause de ses infirmitez, elle mesloit de l'absynthe dans tout ce qu'elle mangeoit ce jour-là : elle se privoit de manger du fruit et de ce qu'elle aimoit le plus, et elle faisoit des aumônes particulières à cette intention.

Cette manière de vie si opposée aux maximes du siècle ne lui fit rien négliger des choses de bienséance et de devoir attachées à sa condition. Elle avoit toute la complaisance et la tendresse raisonnable pour son mari. Elle élevoit ses enfants avec grand soin à la crainte de Dieu, plutôt pour le ciel que pour la terre. Elle veilloit avec application au salut de ses domestiques, auxquels elle faisoit rendre compte de temps en temps de leurs exercices de dévotion. Elle avoit une force et une étendue d'esprit qui faisoit qu'elle s'acquittoit ponctuellement de toutes ces choses sans s'embarrasser, et sans quitter pour un moment ses exercices d'oraison, de pénitence et de retraite.

Elle avoit un saint zèle, comme celui dont parle saint Bernard,

éclairé par les lumières dont Jésus-Christ remplissoit son esprit, embrasé par la charité qui échauffoit son cœur, et soutenu par une constance qui lui faisoit surmonter toute sorte de peines et difficultez. Comme elle en donnoit d'illustres marques en toutes occasions, ses directeurs ne craignoient point de l'engager dans celles où il y avoit de la peine ou de la confusion à essuyer. Elle estoit une des dames de la charité : quand il falloit aller demander l'aumône pour assister les pauvres, ou exhorter à la patience quelque homme furieux, que le mauvais succez de ses affaires avoit réduit au désespoir, ou disposer à la mort quelque scélérat, toutes les dames qui connoissoient l'ardeur de son zèle la chargeoient ordinairement de ces commissions, desquelles elle s'acquittoit avec une adresse et une charité incroyable. S'il y avait un agonizant dans l'hôpital, elle ne bougeoit de son chevet, pour l'exhorter à produire des actes de contrition, d'espérance et de foy. S'il y avoit quelque grand criminel dans les cachots, elle le visitoit souvent, pour le porter à se servir avantageusement de cette affliction pour son salut, à reconnoître sa faute, et à expier les désordres de sa vie par une pénitence salutaire. S'il y avoit quelques familles dans une extrême nécessité, elle les assistoit de ses moyens, elle leur procuroit d'autres aumônes, et elle les animoit à la pratique des vertus chrétiennes avec une ferveur si pleine de l'esprit de Dieu, que les pauvres recevoient plus de consolation de sa charité spirituelle, que des aumônes qu'elle leur faisoit.

Ce zèle a paru avec éclat en la conversion des Huguenots qu'elle procuroit de toutes ses forces, et qu'elle demandoit tous les jours à Dieu avec beaucoup de larmes. Elle ne craignoit rien en ces occasions ; et sans s'arrester à certaines formalitez, qui retardent souvent une bonne entreprise, elle ne faisoit point de scrupule d'enlever ceux de qui elle voyoit que la conversion n'estoit différée que par la violence qu'on leur faisoit, pour les empescher de retourner au giron de l'Eglise. Ayant connu qu'une pauvre servante ne manquoit que de liberté pour se convertir, elle épia le temps que son maistre et sa maistresse étaient au prêche, elle l'alla quérir, la conduisit secrètement à sa maison, et termina heureusement cette affaire pour la gloire de Dieu par la conversion de cette fille, qui abjura ses erreurs. Cette action fit grand bruit, les Huguenots se plaignirent qu'on violoit les arrêts que le Roy avoit donnez en leur faveur ; les catholiques mesme blâmèrent sa conduite d'imprudence. Elle souffrit les plaintes des uns et le blâme des autres avec un extrême plaisir. « Notre

Huguenot sçait que c'est moy, écrivit-elle à son confesseur, qui lui ay enlevé sa servante, il ne me le pardonnera jamais, non plus que sa femme, comme ils disent : que j'aurois de joye, mon révérend Père, s'ils se pouvoient bien venger sur moy pourvu qu'après cela ils suivissent l'exemple de cette bonne créature, que Dieu a retirée de l'erreur où elle estoit plongée, dans son hérésie. Il y a des catholiques mesme qui désapprouvent mon procédé, et qui disent que je n'ay pas gardé assez de mesure. Qu'il y a de plaisir à passer pour imprudente et pour folle dans le monde, lorsque c'est pour la gloire de Dieu ! Je ne sçaurois vous exprimer la joye que j'ay de n'avoir pas l'approbation du monde; c'est le Seigneur qui me la donne, car naturellement j'aime fort à estre estimée. Je me trouvay hier en un endroit où on me pensa accabler de louanges, desquelles je me défendis très mal, car j'estois fort décontenancée : la consolation qui m'en reste, c'est que sans doute je passeray pour une sotte et une beste dans l'esprit de quelques-uns de ceux qui estoient dans la compagnie. »

V. — A l'imitation de son divin Sauveur, elle se plaisoit si fort dans les humiliations et les mépris que, pour s'en rassasier pleinement, elle y employoit tous ses efforts et son adresse. Elle affectoit une certaine simplicité niaise, qui la faisoit considérer comme une femme stupide et sans esprit, incapable des maximes de spiritualité, et qui avoit plus de bonheur et de hasard dans ses exercices de piété, que de connoissance et de réflexion.

Depuis qu'elle se fut mise du Tiers-Ordre, elle faisoit tous les jours deux heures d'oraison mentale, une le matin et une le soir, qu'elle augmenta de deux autres heures l'année qui précéda sa mort, si nous n'aimons mieux dire que toute sa vie estoit une oraison par l'exercice continuel de la présence de Dieu, avec lequel elle s'entretenoit sans cesse par la pensée et par de saintes affections. Son confesseur, qui connoissoit l'extrême pureté de son âme, lui permettoit de communier plusieurs fois la semaine, et assez souvent, tous les jours. Elle recevoit des faveurs si extraordinaires de Dieu dans l'usage de ce divin Sacrement, que l'excez de tant de caresses, dont elle s'estimoit très indigne, l'obligea un jour de prier son Bien-Aimé de modérer ses consolations. « Pourquoi, Seigneur, s'écria-t-elle, me traitez-vous avec tant de douceur? gardez vos caresses pour de bonnes âmes qui vous servent avec fidélité dans une grande innocence : je ne mérite que désolations, que rebuts, sécheresses et délaissements. »

Un jour de la Conversion de saint Paul, comme elle méditoit le soir devant le Très Saint Sacrement, elle sentit son cœur pressé d'un sentiment d'amour qui la porta à s'écrier : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? » Après quoi elle conçut un désir violent de pratiquer toute sorte de mortifications. Elle se détermina à quelques-unes en particulier, résolut d'en demander la permission à son Père directeur ; mais Dieu lui ayant donné une autre vue, elle changea ce désir, et s'abandonna entièrement entre ses mains, le suppliant de disposer absolument d'elle selon sa sainte volonté.

Les caresses fréquentes qu'elle recevoit de Dieu la rendoient si sensible aux intérêts de sa gloire, qu'elle ne le pouvoit voir offenser sans souffrir des peines incroyables. Un jour de carnaval, elle conçut une douleur si vive de voir Dieu si peu connu et si peu aimé dans un temps employé par la corruption effroyable du siècle aux divertissements et aux débauches, que, n'en pouvant plus, elle pria Dieu de lui accorder de deux choses l'une, ou de l'oster du monde dans ce moment, si son cœur n'estoit point capable de l'aimer uniquement, ou de le remplir incessamment de tout l'amour que tous les pécheurs devoient avoir pour lui, et qu'ils lui refusoient avec tant de malice. Pour réparer en partie l'horreur de leurs excez criminels, elle se priva de tous les plaisirs et de toutes les récréations les plus innocentes de la saison. Le papier où elle marque la disposition où elle estoit pour lors, porte que dans le moment qu'elle écrit, elle sent son cœur si embrasé, que s'il falloit retourner dans son néant pour augmenter la gloire de Dieu, elle y consentiroit avec tout le plaisir possible. Et elle ajoute : « Oui, mon Seigneur, disposez de moy comme il vous plaira : je ne suis plus à moy, je suis toute à vous, je me démets de ma liberté entre vos mains. »

Et après cela elle se fit une coupure au doigt, pour en tirer du sang, duquel elle se servit pour signer cette protestation, et pour marquer qu'elle la garderoit inviolablement jusques à la mort. Dans une autre rencontre estant fortement tentée d'infidélité sur les mystères adorables de la foy, elle se tira assez de sang pour écrire fort au long une profession entière de sa foy. On conserve précieusement ces deux écrits.

Méditant un jour profondément sur le petit nombre des prédestinez, elle fut saisie d'une extrême appréhension d'estre réprouvée, puisqu'elle l'avoit tant de fois mérité, que l'enfer ne devînt son partage, et que Dieu, qui est infiniment juste, ne la damnât pour une éternité.

Quoique cette crainte la fît frémir, elle ne laissa pas de s'écrier : « J'y consens de bon cœur, puisque c'est pour venger et pour glorifier mon Dieu. » Mais venant à faire réflexion qu'on n'aime point Dieu dans les enfers, elle se rétracta. « Quoy ! dit-elle, renoncer pour toujours à l'amour de mon Dieu ! c'est un coup de foudre que je ne suis point capable de supporter. » Et se trouvant entre l'espérance et la crainte, elle se résolut d'aimer Dieu pendant sa vie de tout son cœur et de toutes ses forces.

Faisant une fois sa méditation sur le sujet de l'Evangile qui estoit de la divine semence, après plusieurs considérations, elle pria très instamment Jésus-Christ de préparer son cœur pour se rendre cette bonne terre, qui portât du fruit et qui rendît cent pour un. Dans ce moment il lui sembla que ce semeur adorable lui imprima le saint Nom de Jésus en caractères d'or.

Elle, qui préféroit les croix aux consolations, s'écria intérieurement, qu'elle vouloit bien estre marquée de ce nom divin, pourvu que ce fût par des caractères de feu ou par une impression sanglante ; et aussitôt elle sentit un désir si violent de souffrir qu'elle l'exprime en ces termes à son directeur : « Je souffrois de ne souffrir pas, cela se fit contre mon ordinaire ; car je ne demande jamais rien à Dieu que sa sainte volonté ; je dis avec quelque esprit de transport : « Je « veux souffrir, Seigneur, je veux souffrir ; ou faites-moy souffrir, « ou ostez-moy du monde, puisque je ne veux vivre que pour souf- « frir ; car enfin que faire dans le monde, si on n'y souffre pas? » Cette violence dura peu, dit-elle, je me trouvay toute baignée de larmes, le visage tout en feu, et ma poitrine et mon cœur dans des transports et si hors de moy-mesme, que je ne savois où j'estois. »

VI. — Elle eut un pressentiment que Dieu l'avoit exaucée; car, quelques jours après, estant en oraison, elle vit un chemin pavé de croix, et elle entendit une voix intérieure, qui lui dit qu'on n'allait pas à Dieu par un chemin semé de roses, mais à travers les épines et les souffrances ; à quoy, toute transportée de zèle, elle répondit sans hésiter : « Où voulez-vous, Seigneur, que je trouve des croix, si vous ne m'en fournissez pas? les mortifications que je pratique n'abattent que le corps. » Après s'estre offerte généreusement à Dieu pour souffrir tout ce qu'il jugeroit le plus utile pour son salut, elle sentit un renversement général dans son âme et elle aperçut un démon sous la figure affreuse d'un spectre épouvantable, qui se présenta à

elle comme pour lui annoncer que l'heure des ténèbres estoit arrivée pour son âme. Elle n'en fut point effrayée, elle se prosterna par terre devant Dieu et lui dit avec un courage invincible : « Seigneur, accomplissez en moy votre sainte volonté, faites de moy tout ce qu'il vous plaira, je me consacre à toute sorte de peines et de croix. » Elle se releva avec une faiblesse d'estomac et un épuisement de ses forces qui lui ont duré jusques à la mort.

Elle entra dans cette voye de souffrances par une mortification qui lui fut extrêmement sensible. Monsieur son mari, qui l'aimait infiniment, la voyant si faible et accablée de continuelles infirmitez, qui estoient d'une nature inconnue à tous les médecins, lesquels ont avoué qu'elles surpassoient leur science et leurs lumières, la pria, et mesme se servit de toute l'autorité que Dieu lui avoit donnée sur elle, de ne plus aller au couvent de nos Pères, qui estoit fort éloigné de son logis, si ce n'estoit aux jours qu'elle estoit obligée de se trouver aux assemblées de la Congrégation, mais de choisir une église plus proche pour faire ses dévotions. Elle sentit une répugnance terrible à un ordre si rude, qui la privoit, disoit-elle en pleurant, de la seule satisfaction qu'elle eût au monde, qui estoit d'estre toujours aux pieds de nos autels, pour implorer le secours puissant des Saints et des Saintes de l'Ordre, et de rendre un compte exact à un directeur qui connaissoit jusques au moindre repli de sa conscience. Néanmoins, pour donner à Dieu une marque de sa fidélité, elle renonça à cette seule consolation. Se voyant privée de la conduite de nos Pères, qu'elle honoroit infiniment, et auxquels elle reconnoissoit avoir les dernières obligations des soins qu'ils avoient pris de l'élever à la perfection, elle se mit sous celle des RR. Pères Jésuites, sous lesquels elle a merveilleusement avancé dans le chemin de la vertu, quoique d'une manière bien différente ; car si elle avoit affligé son corps par les cilices, les disciplines, les haires, les chaînes de fer et le bandeau armé de piquantes pointes qui s'enfonçoient dans sa teste sous la conduite des premiers, elle fut sous celle des seconds dans des abandonnements intérieurs et dans des désolations de cœur qu'elle ne pouvoit expliquer sans verser des larmes. Comme son cœur estoit tout à l'Ordre, elle eut la consolation de voir que son Père saint Dominique prenoit dans le ciel le soin de sa conduite, au défaut de ses enfants, qu'elle ne voyoit plus si souvent. Ce grand Saint lui apparut le 15e jour de mars, comme elle faisoit son examen particulier, et lui donna pour protecteur le V. Père Jean de Brébeuf

Religieux de la Compagnie de Jésus, qui avoit souffert un glorieux martyre pour la foy de Jésus-Christ au Canada (1), et le jour anniversaire de la mort de ce saint missionnaire, elle sentit un grand calme après la communion, ce qu'elle n'avoit pas expérimenté depuis longtemps. Mais aussitôt après, elle retourna dans son état de peines : au lieu des douceurs sensibles, des consolations et des communications intérieures de Dieu, elle n'eut plus que des dégoûts, des accablements, des sécheresses, des tentations, des désespoirs mesme, et des découragements effroyables dans le chemin de la vertu.

Le Père Jésuite qui la conduisoit pour lors lui commanda d'écrire l'état de ses peines. Elle s'affligea de cet ordre, non pas qu'elle ne fût très soumise et très disposée à obéir ; mais l'appréhension qu'elle eut qu'on ne vît cet écrit après sa mort, qui pourroit faire connoistre la conduite de Dieu sur elle, lui déchiroit le cœur. Néanmoins elle obéit; et c'est de ces mémoires que nous apprenons qu'elle sentoit dans ce temps d'épreuve un furieux dégoût de la vertu, et un penchant très fort pour ses anciennes vanitez et pour tout ce qu'elle avait quitté de sensuel, avec des imaginations impures, des doutes dans la foy, des pensées de désespoir et de blasphème, un feu dans sa poitrine qui la dévoroit et qui la portoit au murmure contre Dieu, et à une espèce de repentir de s'estre engagée dans la dévotion, que le démon lui persuadoit n'estre qu'une hypocrisie et qu'une bigoterie trompeuse. La plus affligeante de ses peines estoit qu'elle croyoit fermement consentir à ces horribles pensées, qu'elle sentoit bien détester dans le fond de son âme, mais qui occupoient si absolument son esprit, qu'elle s'imaginoit y prendre quelque plaisir. Un jour qu'elle estoit le plus accablée de ces peines, elle se détermina tout d'un coup, pour en divertir son imagination, d'en faire une peinture fidèle à son Bien-Aimé, afin de l'attendrir et d'attirer sur elle ses grâces et son secours. Ayant pris la plume à la main, elle composa des vers qui expriment d'une manière si aisée la disposition où elle estoit, que pour ne leur rien oster de leur beauté, en les mettant en prose, je les donne comme je les ay trouvez dans l'original.

Je ne sens plus, Seigneur, les attraits de la grâce,
Mon cœur à vostre égard est plus froid que la glace :
Mes plus ardents désirs se trouvent abattus,
Et dans certains moments je ne vous connois plus;

(1) L'an 1649.

Mes sens sont assoupis, ma langueur est extrême,
Et je doute souvent, Seigneur, si je vous aime.
Autrefois vous estiez au milieu de mon cœur,
Et vostre amour faisoit mon souverain bonheur ;
Mais, hélas ! par le coup d'un revers qui m'accable,
Vous n'estes plus pour moi cet Epoux délectable :
Je ne sens plus pour vous ces tendres sentiments,
Qui font tout le plaisir et le bien des amants.
Ce qui faisoit ma joye est mon inquiétude :
Je n'ay que de l'ennui dedans la solitude,
Dans ce charmant désert qui me sembloit si doux,
Parce que je pouvois m'y donner toute à vous.
Là, bien loin du tracas et du bruit du grand monde,
Je goûtois les douceurs d'une paix sans seconde.
A présent plus d'amour, de joye et de plaisirs,
Vous n'estes plus pour moy si cher à mes désirs :
Je ne possède plus votre sainte présence,
D'où vient, d'où vient, Seigneur, une si rude absence ?
Je vous cherche partout et ne vous trouve pas,
Pourquoi me privez-vous d'un bien si plein d'appas ?
J'ai sans doute imité cette épouse infidèle,
Qui sommeillant mal à propos,
Pour ne pas troubler son repos,
Néglige de répondre à l'époux qui l'appelle :
Mais cette pauvre amante éprouve à son réveil
Le mal que lui causoit un si profond sommeil ;
Elle écoute pour lors l'amour qui la transporte :
Hélas ! mon Bien-Aimé, dit-elle, est à la porte !
Elle y court, mais en vain, ses soins sont superflus,
Elle va le chercher, et ne le trouve plus.
Elle sort de la ville, elle court les campagnes,
Et parlant aux rochers, aux arbres, aux montagnes,
Elle fait retentir les échos d'alentour
Du beau nom de celui qui fait tout son amour.
Ah ! c'est ainsi, Seigneur, qu'en faisant la justice,
Vous punissez mon cœur par ce cruel supplice.
Vous le privez de vous, et dans ce dur tourment
Mes infidélitez trouvent leur châtiment.
Hé bien ! mon divin Maistre, il faut vous satisfaire,
Mon unique plaisir est celui de vous plaire.
Je ne demande pas un état plus parfait,
Et celui-ci m'agrée à cause qu'il vous plaît :
Vostre bon plaisir seul rend mon âme contente

Et vostre volonté peut remplir mon attente :
Mettez-moy, mon Sauveur, aux pieds de vostre Croix,
Faites que pour jamais j'y reçoive vos loix.
Le Thabor ne me sçauroit plaire,
On y goûte trop de douceur ;
Il faut suivre l'attrait vainqueur
Qui me conduit sur le Calvaire.

VII. — Voilà l'état des peines intérieures qui ont achevé sa perfection, et qui l'ont élevée à une sainteté consommée par le bon usage qu'elle en fit : elle y estoit si contente qu'elle n'eût pas changé ses ariditez et ses ténèbres en consolations et en lumières. Elle avouoit que toute sa satisfaction estoit de n'en point avoir. « Je me plais, disoit-elle à son directeur, dans l'état où Dieu me veut, je n'en souhaite point d'autre que celui où il lui plaira que je sois : quelque croix qu'il m'envoye, elle est encore trop douce, tous ses châtiments ne me sçauroient punir autant que je l'ay mérité.

A ces peines d'esprit, Dieu joignit celles du corps par des maladies presque continuelles, par lesquelles il exerça également sa patience et son amour. Elle les souffrit avec une grande résignation, et mesme avec action de grâces. Comme les médecins ne connoissoient pas la qualité de ses infirmitez, ils usoient de remèdes violents, qui ne servoient qu'à augmenter son mal, et à la faire souffrir davantage. Un jour qu'elle souffroit des douleurs incroyables, elle prit un crucifix ; et jetant un regard pitoyable sur son Bien-Aimé, elle se plaignit amoureusement à lui de la manière sévère dont il la traitoit, et particulièrement de ce qu'elle se trouvoit sans amour pour lui, qu'elle adoroit embrasé des flammes de la charité pour elle sur l'arbre de la croix. Elle entendit au mesme instant dans le fond de son cœur une voix qui lui dit : « Ce n'est pas aux esclaves à goûter les douceurs de l'amour. » Cette réponse la plongea dans son néant, et lui donna une vue si éclairée du bonheur des souffrances, qu'elle pria son divin Jésus d'augmenter celles qu'elle enduroit. On voyoit évidemment par son héroïque patience que Dieu la fortifioit intérieurement par de puissantes grâces : elle a souffert de cruelles opérations avec autant d'indifférence que si on les eût faites sur un corps étranger : elle estoit toujours en la présence de Dieu : elle entretenoit les personnes qui la venoient voir de choses saintes, et malgré les cuisantes douleurs qui exerçoient la dernière violence sur son corps, on remarquoit une joye sur son visage qui témoignoit la satisfaction de son âme.

Elle contracta une si sainte habitude de souffrir, que Dieu ayant changé deux mois avant sa mort ses ténèbres en lumières, ses délaissements en d'excessives caresses, ses dégoûts en plaisirs, et ses désolations en une incroyable ferveur, elle avoue qu'elle en estoit redevable à la Croix, qui l'avoit mise dans un renoncement si entier de soy-mesme, et dans un mépris si parfait du monde, qu'elle déclare à son directeur qu'elle n'eût jamais passé du trouble à la paix, du travail au repos, et de l'amertume à la douceur, si elle n'eût été exercée par ces peines intérieures, qui lui laissèrent une si grande avidité pour les croix, qu'il lui estoit impossible de vivre sans souffrir. « J'avoue, dit-elle, que le calme où je me trouve est aussi grand que j'en aie jamais eu, et que je dois tout à la Croix : Dieu se déclare si visiblement dans l'attrait qu'il m'en donne, que je n'en puis douter : mon amour s'augmente tous les jours pour mon Maistre crucifié, je ne goûte plus rien autre chose, et je goûte tout en le goûtant ; non pas que je ressente des consolations sensibles, mais c'est une certaine paix et une douceur purement intérieure, par laquelle il me semble que Dieu me fait connoistre qu'il veut que je sois tout à fait crucifiée et privée de toute sorte de joyes sensibles. »

Dès ce temps-là elle eut des pressentiments si certains et si visibles de sa mort, que, poussée par l'esprit de Dieu, elle se donna l'Extrême-Oction avec son crucifix sur les endroits où on applique ce dernier Sacrement aux malades, pour reconsacrer, disoit-elle, ce temple de son Dieu qu'elle avoit tant de fois profané pendant sa vie. « J'avois, dit-elle dans un de ses écrits auparavant qu'elle tombât malade, un très grand désir d'être crucifiée avec mon divin Maistre ; qu'il est doux de souffrir, lorsque l'on porte dans son cœur Jésus crucifié ! Je n'aime que le Crucifix ; mais puis-je dire que je l'aime, puisque je lui suis si peu conforme ? Ne seray-je donc jamais semblable à mon Maistre crucifié ? C'est une grâce que je ne mérite pas, je le prie pourtant par son infinie bonté de me l'accorder : que je serois heureuse, si je n'avois dans mon cœur que la Croix ! mais je voudrois qu'elle y fût si profondément enfoncée, que rien ne fût jamais capable de l'arracher ; je voudrois qu'elle y fût incarnée, que mon cœur et la Croix ne fussent qu'une mesme chose, et que l'un ne pût jamais estre sans l'autre, mon cœur sans la Croix, et la Croix sans mon cœur. »

VIII. — Ce désir passionné ne s'est pas éteint avec sa vie, elle l'a

conservé mesme après sa mort ; car dans les ardeurs d'une grosse fièvre dont elle mourut, elle n'eut point recours, comme elle avoit fait autrefois, aux messes pour obtenir sa guérison : au contraire, elle pria les personnes qui estoient auprès d'elle qu'on ne priât point Dieu pour la soulager dans ses souffrances. « Car enfin, disoit-elle du fond de son cœur, quoique je sois aussi lâche qu'on le peut estre, et que je ne fasse un aussi bon usage que je le devrais du peu de mal que mon divin Maistre a eu la bonté de m'envoyer, je veux souffrir pourtant aussi longtemps qu'il me sera possible, estant bien raisonnable que je satisfasse en souffrant aux infidélitez sans nombre que j'ay commises durant ma santé dans le service de mon Dieu. »

Ce désir passa bien plus avant ; car faisant beaucoup de legs pieux dans son testament, elle dit par un mouvement extraordinaire du Saint-Esprit, qu'elle prétendoit n'ordonner que des prières pour les défunts en général, et non pas pour soy en particulier, parce qu'elle ne croyoit devoir prévenir ni détourner l'exécution de la justice vengeresse de Dieu, qui la traiteroit encore trop doucement, si ce n'estoit que dans le Purgatoire il voulût punir tous les péchez énormes desquels elle se croyoit coupable.

Enfin pour consommer son sacrifice dans cet esprit de souffrances et de croix, elle fût morte en se privant de la chose du monde qu'elle souhaitoit le plus, qui estoit de voir son mari et ses enfants, qu'elle aimoit infiniment dans la charité de Jésus-Christ, si son confesseur ne lui eût demandé si elle ne seroit pas bien aise de les voir. « Je le souhaiterois ardemment, reprit-elle, mais je n'osois le témoigner, de peur de donner trop à mon inclination. » Elle dit le dernier adieu à son mari avec une constance surhumaine, et lui parla de la manière du monde la plus généreuse et la plus chrétienne. Sa chère petite Rose et ses autres enfants ayant été conduits à la ruelle de son lit, elle leur commanda de se mettre à genoux devant une petite image en relief de la très sainte Vierge, qu'elle honoroit et baisoit très souvent durant sa vie, et leur fit répéter cette prière après elle : « Sainte Vierge, nous vous prenons pour nostre mère, et nous vous prions de nous prendre sous vostre protection, et de nous obtenir la grâce d'estre saints quelque jour, en n'offensant jamais Dieu par aucun péché volontaire, et en observant toute nostre vie ses saints commandements. » Elle leur fit ensuite baiser la terre et les pieds du crucifix : ce qu'ils firent fort dévotement. Après quoy elle les renvoya.

Elle parla ensuite à plusieurs personnes qui l'estoient venues voir, et les exhorta autant que ses forces lui purent permettre à l'amour de Dieu, à la pratique de la vertu, à la fuite du péché et des maximes du monde. Elle témoigna en cette extrémité l'affection et l'estime qu'elle avoit toujours eues pour le Tiers-Ordre : elle anima les Sœurs qui estoient venues la prier de leur donner sa bénédiction, à demander instamment à Dieu le double esprit de Notre Père saint Dominique, qui est un esprit de pénitence et un esprit de zèle, un grand détachement de toutes les choses du monde, une extrême horreur des maximes du siècle, une humilité profonde, une ferveur constante au service de Dieu, et une grande estime de leur vocation au Tiers-Ordre, qu'elle les exhorta d'étendre de toutes leurs forces, et d'y attirer plusieurs personnes comme à un état saint, qui fournit d'excellents moyens pour conduire les âmes à la perfection. Elle pria ensuite une demoiselle de ses amies, à laquelle elle avait inspiré la pratique d'une partie de ses maximes, de lui faire faire un scapulaire neuf, avec lequel elle voulut estre ensevelie ; de lui mettre la formule de sa profession sur le cœur quand elle seroit morte, et son chapelet à l'entour du bras, afin qu'on la mît dans la terre avec ces livrées glorieuses de son engagement avec Jésus et Marie.

Après avoir donné ces ordres, elle s'appliqua toute à Dieu. Elle reçut les derniers Sacrements de l'Eglise avec une ferveur et une dévotion incroyables. Depuis ce moment elle ne s'entretint plus qu'avec son crucifix par des actes réitérez d'amour, de contrition, d'espérance et de foy. Elle souhaita recevoir l'absolution du saint Rosaire ; et sitôt qu'un de nos Pères la lui eut donnée, elle perdit la parole et l'usage de tous ses sens ; et quelques heures après elle rendit sa sainte âme à son Créateur, le 19 septembre 1679, âgée de 27 ans six mois, après en avoir passé neuf entiers depuis qu'elle eut rompu avec le monde dans la pratique exacte de toutes les vertus.

Note manuscrite qui se trouve à la dernière page d'un exemplaire conservé à Bordeaux.

En 1718 ou 1719, il y eut un enterrement dans l'église Saint-Michel ; quand on eut ouvert la sépulture, (laquelle était placée entre les deux piliers de la grande nef, vis-à-vis la chapelle de Saint-Joseph, qui est la première à main droite en entrant dans ladite église par la porte où est l'escalier du côté de la grave), on trouva un corps tout entier, bien sain, dont la caisse étoit pourrie, et le drap qui envelop-

poit ce corps étoit aussi blanc que s'il venoit d'y être mis. Le corps fut mis sur le monceau de terre que l'on avoit tiré de la sépulture; c'est en cet état que je l'ay vu, n'ayant alors que 13 ou 14 ans. Et comme l'après-dînée il devoit y avoir sermon avant l'enterrement, on renversa un banc sur le corps, qui avoit été trouvé, pour empêcher la populace d'en approcher; et j'entendis quelques personnes qui étoient là présentes avec moy, qui disoient que c'étoit le corps de M^me^ Barreyre, morte en odeur de sainteté, (c'est la même que Marie Deymes épouse de M. Barreyre, décédée alors depuis 40 ans); c'est ce que j'ay vu et entendu. En foy de quoy j'ay signé à Bordeaux le 30 juin 1772.

Fr. Jacques BRUN,
De l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

LE MÊME JOUR

124. — A Santarem, en Espagne, mourut de la mort des Saints le B. Père DOMINIQUE GOMEZ. Ce fut l'un des premiers Religieux de cette maison, établie avant l'an 1230. Sa vertu éminente et son zèle pour l'observance régulière le firent élire Prieur du couvent. Il s'attira par sa conduite l'amour et la vénération de tous : sa prudence, sa sagesse brillèrent d'un vif éclat; et les Frères s'estimaient heureux d'avoir pour Supérieur un homme si éclairé. Lui seul était d'un avis contraire, et c'est dans cette vue qu'il pria les Pères qui se rendaient au Chapitre provincial, d'obtenir qu'il fût relevé de sa charge. Ceux-ci ayant cherché à l'en dissuader : « Je suis certain, répondit-il, que si les Définiteurs refusent de m'absoudre, je le serai avant votre retour par le Seigneur, qui est le Prieur suprême. » C'est ce qui arriva, car il mourut pendant leur voyage.

Peu avant d'expirer, il dit à un Frère assis devant lui : « Où est cette dame, qui était là tout à l'heure? » Celui-ci répondit : « Vous savez bien, Père Prieur, que les femmes n'entrent point dans nos couvents. » — Il reprit : « Je veux parler de cette femme qui portait l'Enfant-Jésus dans ses bras. Comment se fait-il que vous ne l'ayez pas vue? Vous l'aviez sous les yeux. » Cela dit, le V. Père se mit à faire plusieurs signes de croix, puis joignant ses mains et élevant ses regards vers le ciel, il remit son âme à la B^se^ Vierge. Peu après, il apparut à un Frère en prière. Ce dernier très surpris lui demanda : « N'êtes-vous pas mort, Frère Dominique? » — « Je

suis mort au monde, répondit-il; mais je vis en Dieu. Je vous adjure de dire aux Frères qu'ils ne permettent plus aux séculiers de rendre visite aux mourants, car j'ai beaucoup souffert pour avoir reçu la visite de mes connaissances à mon lit de mort, et pour m'être montré trop sensible à leurs larmes. » — (*Vies des Frères.*)

1393 — A Orta, petite ville épiscopale dont l'évêché est uni depuis l'an 1437 à celui de Città-Castellana, l'Illustrissime Père JEAN DE FOLIGNO, placé sur le siège d'Orta par le pape Urbain V, en 1366. Il gouverna son troupeau avec autant de sagesse que de zèle et de charité : ce qui lui valut l'estime des gens vertueux. Il réunit plusieurs Synodes afin de contenir son peuple dans les bornes d'une parfaite modestie chrétienne, et après avoir travaillé utilement à sa sanctification l'espace de vingt-sept ans, il mourut dans le baiser du Seigneur, l'an 1393. — (Fontana.)

1577 — Au couvent de Saint-Dominique de Mexico, le V. Père FRANÇOIS DE BERRIO. L'éducation sainte qu'il reçut au foyer de la famille, son naturel docile et doux le prémunirent contre les dangers du siècle, et la grâce agissant fortement sur son âme, le candide jeune homme vint se consacrer à Dieu dans l'Ordre des Frères Prêcheurs. Sa mère, heureuse de cette détermination, le conduisit elle-même au Prieur du couvent de Mexico.

Le novice se signala, dès sa vêture, par une ferveur peu commune et une exacte observance des moindres points des Constitutions. Il s'adonna dans la suite avec une constance soutenue à l'oraison et à l'étude, et s'acquit ainsi la réputation d'un habile théologien et d'un saint Religieux. La délicatesse de sa complexion portait avec peine la rigueur du jeûne et de l'abstinence; mais le courage dont il était doué et sa fidélité à remplir les devoirs de sa profession, lui firent aisément surmonter toutes les difficultés.

On le chargea de l'instruction de nombreux Indiens, dispersés sur l'étendue d'un grand territoire. Par ses soins et son zèle intrépide il se rendit fort utile dans ces parages désolés, mais la tâche écrasante qui lui était confiée dépassait de beaucoup ses forces.

Epuisé avant le temps, le bon Religieux comprit que sa fin était proche. Dans cette vue il demanda les derniers Sacrements, et bientôt il mourait de la mort des justes, l'an 1577. — (*Hist. Mex.*)

1630 — A Capo d'Istria, l'Illustrissime Père JÉROME DE RUSCHA, originaire de Padoue.

Il prit l'habit au couvent de Bologne, et se rendit très recommandable par sa piété, sa science et son zèle. Paul V, informé de ses qualités, le plaça sur le siège de Cataro, qu'il occupa pendant neuf ans, n'ayant en vue que la gloire de Dieu et le bien de son troupeau. Grégoire XV le transféra à Capo d'Istria, dans la même province. Le vénérable Prélat y fit paraître le

même zèle et la même charité. Son amour pour les pauvres lui acquit une grande réputation. Après neuf ans d'un laborieux et fécond épiscopat, il fut convié au repos éternel l'an 1630. — (Fontana.)

1679 — Au Pérou, le V. Père FRANÇOIS DU ROSAIRE, missionnaire parmi les sauvages.

Ce Religieux éprouva dès son année de noviciat un vif désir de se consacrer à l'évangélisation des infidèles, et en écrivit de Chincha, en Amérique, où il résidait, à son Provincial, le P. François de la Croix. Le Provincial, ne jugeant pas cette vocation suffisamment mûrie, se contenta d'envoyer le novice à Chuquisaca, pour y achever ses études.

Loin de se rebuter, F. François du Rosaire profita du délai pour affermir ses dispositions, et quelque temps après, écrivit de nouveau pour expliquer les motifs qui le poussaient de plus en plus vers l'apostolat parmi les idolâtres. François de la Croix, devenu depuis peu évêque de Sainte-Marthe, dans la Nouvelle-Grenade, fut frappé de ses raisons, et s'employa en sa faveur auprès du nouveau Provincial, le P. Jean Lopez. Ce dernier, homme d'expérience, et d'une prudence consommée, ne voulant pas envoyer un tout jeune prêtre dans des contrées entièrement infidèles, lui assigna les pays de Tarama et Acomboba, où avaient travaillé déjà avec succès plusieurs Religieux. François du Rosaire se rendait au lieu que lui marquait l'obéissance, quand la mort inopinée du Provincial l'obligea d'attendre l'arrivée du P. Visiteur, Pierre Quebedo.

Ce supérieur était retenu à Cochabamba, endroit qui paraissait le plus avantageux pour pénétrer dans le pays des idolâtres. Après avoir conféré avec le capitaine Jean Perez de Sainte-Marie, il manda au Père François du Rosaire de revenir à Chuquisaca, afin de se joindre au Père Paul Vanegas, pour la mission projetée.

La caravane suivit des chaînes de montagnes, pendant trois mois, avec des fatigues inouïes, sans pouvoir atteindre les Andes, but du voyage. Arrivés à la rivière Yungoma, ils aperçurent sur l'autre bord un village d'Indiens de la tribu des Yomos. Le capitaine Jean Muesa, qui dirigeait l'expédition, proposa de s'arrêter parmi ces sauvages, pour essayer de les instruire. Nos missionnaires acceptèrent joyeusement, et quatre voyageurs, n'ayant point de barque, fendirent les flots dans un endroit qui leur parut moins profond, après avoir pris la précaution de se tenir serrés, pour résister au courant.

Les Indiens les accueillirent avec honnêteté et les conduisirent à leur cacique, malade depuis un an.

Cet homme, sur qui Dieu avait des desseins de miséricorde, se montra heureux de l'arrivée des missionnaires, écouta l'enseignement de la vérité, par l'entremise de sa femme qui comprenait le langage du Père François ; puis, sentant sa fin prochaine, sollicita la grâce du baptême, et mourut après avoir été régénéré dans les eaux salutaires.

La femme du cacique tomba malade à son tour, et comme sa maladie se prolongea deux ou trois semaines, elle eut le temps de s'imprégner davantage des mystères de la religion. Aussi, s'adressant aux Indiens venus pour lui témoigner leurs sympathies, elle les engagea vivement à reconnaître le vrai Dieu, et les pria de ne point s'affliger de sa mort, « parce que, dit-elle, je vais prendre possession de biens plus solides que ceux que je quitte. »

C'est ainsi que Dieu consolait les cœurs de nos missionnaires. Le Père François passa dans une terre voisine, infestée de tigres qui dévoraient parfois les habitants. Nonobstant ces dangers, il y demeura l'espace de trois ans, uniquement occupé à catéchiser et à baptiser les pauvres sauvages. Il les enrôla dans la confrérie du saint Rosaire, et en les quittant, leur laissa cette dévotion comme un riche héritage, avec des images de la Sainte Vierge et des chapelets, dont ils se servirent utilement contre les ennemis de leur salut, et même contre la cruauté des tigres.

Cependant le zèle de l'homme apostolique lui faisait toujours regarder comme une moisson abondante les vastes plaines situées au delà des Andes. Ayant tenté vainement d'y pénétrer, pendant les trois années de son séjour chez les sauvages, il revint à Chuquisaca, pour prendre des mesures plus efficaces. Mais il ne put réussir, et se rendit alors à Lima, au couvent de la *Magdalena*.

Comme la santé du V. Père était notablement altérée, les médecins lui conseillèrent de ne point demeurer dans cette ville. François du Rosaire se transporta à Potosi, moins pour prendre du repos, que pour se concerter avec Don Ribero, gouverneur, et Don Lopez de Quiroga, maître de camp, sur les moyens de pénétrer dans les terres des infidèles. Après mûre délibération, le chemin de Cochabamba parut l'unique qui restât. Le pays, en effet, était moins marécageux; mais, comme il n'existait point de routes battues, il fallut absolument ouvrir des sentiers à travers la montagne. Don Lopez s'y employa généreusement avec plusieurs ouvriers; et se joignit ensuite au P. François et à son compagnon pour partager leurs fatigues et encourager leurs efforts.

Après quatre mois de voyage, ils arrivèrent à ces plaines tant désirées. Les habitants étaient en proie à une peste très maligne, qui sévissait de préférence sur les petits enfants. Les Pères François du Rosaire et Joseph Murillo, son compagnon, eurent lieu d'admirer encore les impénétrables jugements de Dieu. Ils furent, en effet, les instruments de sa providence, pour ouvrir le ciel à quantité de ces petites créatures, qu'ils baptisèrent, à la consolation même des parents.

Ce premier succès leur fit concevoir de grandes espérances pour l'évangélisation des idolâtres. Mais Dieu, qui n'a besoin de personne, en disposa autrement. Les gens qui accompagnaient nos missionnaires, mécontents de ne point trouver dans ces pays l'or et l'argent qu'ils convoitaient, se muti-

nèrent et pillèrent les habitations des Indiens. Ceux-ci se réunirent pour venger l'injure et chasser les Espagnols de leur territoire. Peu s'en fallut que les deux missionnaires ne fussent massacrés. Leur aménité, leurs prévenances à l'égard des indigènes les sauvèrent de la mort; ils purent même opérer encore quelque bien, instruire des adultes et leur conférer le baptême. Les nouveaux chrétiens placèrent des croix dans leurs maisons, et les Pères en érigèrent une grande au centre du village.

Ces infidèles n'avaient ni temple, ni idoles matérielles. Ils reconnaissaient un dieu suprême, nommé *Apu*, auquel ils offraient des parfums; ils croyaient aussi à l'existence d'un esprit mauvais, qu'ils appelaient Suy-suy. Ils rendaient également un culte spécial au Soleil, à la Lune et aux étoiles. Les sorciers, en assez grand nombre, étaient méprisés et regardés comme les valets et les esclaves de Suy-suy.

Une nuit, veille de la Nativité de la Sainte Vierge, on entendit un grand bruit du côté où s'élevait la croix du village, et l'on vit, dit le Père François du Rosaire dans la relation adressée à son Provincial, un homme prenant la fuite avec une troupe de gens. Les missionnaires et quelques soldats se précipitèrent après eux, mais ne trouvèrent personne, à leur profond étonnement. Les Indiens avouèrent que c'était le Suy-suy, qui se plaignait d'être contraint de quitter le lieu, à cause de la docilité des habitants à écouter la doctrine nouvelle; mais qui promettait de revenir, s'ils changeaient de dispositions.

Le V. Père François du Rosaire continua ses missions parmi les sauvages, et couronna de si utiles labeurs par une mort précieuse devant Dieu. — (Melendez : *Hist. des Indes.*)

1560 — A Saragosse, au monastère de Sainte-Agnès, la pieuse Sœur ANNE DE SAINT-AUGUSTIN, dont la vie fut un modèle accompli d'obéissance et de régularité. Elle avait totalement enseveli sa volonté dans celle de ses supérieures, et éprouvait une crainte continuelle de suivre ses inclinations propres. Non contente des abstinences, jeûnes, et autres mortifications imposées par la Règle, elle était ingénieuse pour se tourmenter en toute manière. Dieu la favorisa d'un grand don d'oraison : elle passait ordinairement en prières la majeure partie de la nuit, et y recevait des grâces nombreuses. Son Epoux céleste lui ayant fait connaître quelque chose de la gloire qu'il lui réservait, elle remit doucement son âme entre ses mains, le 21 septembre 1560. — (Lopez.)

1611 — Au monastère du Très Saint Sacrement à Lisbonne, la V. Mère MARIE ELISABETH DE JÉSUS. Son assiduité à méditer les douleurs du Sauveur, pratique de son enfance qu'elle garda le reste de sa vie, lui inspira un grand amour pour la pénitence et lui valut en même temps des grâces signalées du Ciel. Elle devint un modèle des vertus religieuses. En

même temps, elle se trouvait favorisée de lumières surnaturelles, qui la fortifièrent dans ses souffrances. Mais quelque violentes et longues que furent ses épreuves, la sainte fille conserva toujours une fidélité et une fermeté inviolables. Après avoir vécu dans une exacte observance et triomphé des ennemis de son salut, Marie-Elisabeth de Jésus échangea les tristesses de cette vie corruptible pour les vraies joies de la Patrie, le 21 septembre 1611. (*Acta Cap. Gen.* 1670.)

1664 — A Toulouse, la V. Mère MARIE DE SAINTE-CÉCILE. Elle était native de Toulouse même, et proche parente de la Mère Marie de Jésus, fondatrice du monastère de cette ville. On connut dès son enfance ce qu'elle serait un jour ; car méprisant tous les amusements de son âge, elle s'adonna dès lors à la piété et à l'oraison.

Les avantages qu'elle trouva dans ce saint exercice et les faveurs que Dieu lui communiqua, lui firent comprendre la vanité et les périls du siècle ; et bientôt elle conçut le dessein de se consacrer au Seigneur dans l'état religieux. Considérant le cloître comme un asile assuré, où l'on se trouve à couvert d'une infinité de pièges, où l'on se relève avec facilité et avantage de ses imperfections, elle n'omettait rien pour inspirer le même désir aux jeunes filles de sa connaissance. Ce zèle à attirer les âmes à l'état de perfection augmentait l'ardeur qu'elle avait ressentie déjà pour la solitude du cloître. Elle vint donc se présenter à la Mère Marie de Jésus, sa marraine, en lui demandant humblement les livrées de son Ordre. La sage Supérieure, tout en félicitant sa chère filleule d'une détermination si sainte, ne lui accorda pas d'abord la grâce désirée. Elle l'éprouva longtemps, se montra même à son égard beaucoup plus rigide qu'elle ne l'aurait été vis-à-vis d'une étrangère.

Cette conduite ne rebuta point notre postulante ; elle persévéra au contraire avec fidélité, et ne voulut jamais se désister de son entreprise, malgré les attaques du démon et les attraits du monde. Devant l'insuccès de ses démarches, elle régla sa vie sur celle d'un vrai monastère. Amie de la retraite, elle redoubla ses pénitences, fréquenta les Sacrements, s'appliqua à l'oraison et n'oublia rien afin de se rendre digne d'être admise au nombre des épouses de Jésus-Christ.

Cependant elle continuait ses instances pour obtenir l'habit de la religion : mais la Supérieure, retenue par une crainte excessive d'accorder quelque chose à la chair et au sang, mue aussi par le désir d'inspirer par son refus une plus haute idée de la grâce sollicitée, ne voulut point encore introduire la jeune fille dans la maison. Cette miséricorde ne devait lui être accordée qu'après la mort de la Mère Marie de Jésus, par la Mère Antoinette de Sainte-Croix, le 28 octobre 1615. Marie avait alors vingt-deux ans.

Une telle faveur, en mettant le comble à ses vœux, lui inspira la généreuse résolution de remplir parfaitement les devoirs de son nouvel état. Elle fut fidèle à ces premiers mouvements de la grâce ; ce qui fit de sa vie un exercice continuel de vertu. L'oraison la rassassiait de délices, la pénitence lui était douce et agréable, et sa charité pour les sœurs lui attirait l'estime et la vénération de toutes.

Enfin, considérant que la sainteté d'une Religieuse consiste principalement dans l'exacte observance de ses règles, elle fut toujours la première aux exercices réguliers et ne voulut jamais user de dispense. Quand, sur la fin de ses jours, l'obéissance la contraignit à prendre un peu de soulagement, elle s'efforça de réparer par d'autres exercices de piété ce qu'elle ne pouvait plus faire avec la communauté.

Animée de pareilles dispositions, Marie de Sainte-Cécile brilla d'un vif éclat dans le monastère et y remplit dignement divers offices. On lui confia d'abord le soin des malades, ce dont elle s'acquitta, pendant quatorze ans, avec une diligence et un dévouement extraordinaires. Elle eut, du reste, une occasion exceptionnelle d'exercer son zèle à l'infirmerie. L'an 1652, la peste fit d'effrayants ravages à Toulouse. Plus de vingt mille personnes moururent dans cette calamité publique. Le fléau n'épargna point le monastère ; notre Sœur Marie exposa joyeusement sa vie pour sauver celle de ses compagnes. A voir son affection, son bonheur, son courage, les Sœurs malades ressentaient une vive consolation, et, partageant elles-mêmes les sentiments de leur vaillante infirmière, à son exemple elles s'offraient en victimes volontaires aux coups de la colère du Ciel. Dieu bénit les soins et la vigilance de l'héroïque fille de saint Dominique, en la préservant des atteintes du terrible mal.

La V. Sœur continua avec un nouvel entrain ses exercices ordinaires de piété. Elle employait à l'oraison une bonne partie du jour et de la nuit ; son âme puisait dans cette pratique soutenue une abondance de grâces et de consolations célestes. Elle connut alors que le Père de miséricorde écoute ceux qui le prient avec ferveur et fait la volonté de ceux qui le craignent. Plusieurs personnes, informées de son mérite, eurent recours à ses prières et obtinrent, par ce moyen, des faveurs inespérées.

La dévotion de la V. Mère à la très Sainte Vierge lui inspirait chaque jour de touchantes pratiques en son honneur, sans parler de la récitation du rosaire et du petit Office.

Dieu lui révéla que sa fin approchait, qu'elle aurait beaucoup à souffrir, mais qu'elle serait soutenue et protégée par la Vierge Marie et par saint Dominique. Grâce à ce double patronage, elle triompha, en effet, de ses maux et des attaques de l'ennemi. Sa bienheureuse mort arriva le 21 septembre 1664. Elle était dans la 73e année de son âge et la 51e de sa profession. — (*Mém. de Toulouse.*)

XXII SEPTEMBRE

Le V. P. ANTOINE DE LA PARRA,
Profès du Couvent du Rosaire, à Lima (*).

(1583-1618)

ANTOINE de la Parra naquit à Loxa, ville du Pérou, l'an 1618. Son père, Michel Sanchez de la Parra, et sa mère, Pétronille Suarez, appartenaient à la haute société. Ils eurent deux enfants, qui se consacrèrent à Dieu l'un et l'autre dans l'Ordre de Saint-Dominique. Le plus jeune, nommé Michel, attiré par son frère, prit l'habit le 19 mars 1610 et mourut à Huamanga, après avoir vécu en grande opinion de sainteté.

Antoine fit conjecturer dès son plus jeune âge qu'il serait un jour grand serviteur de Dieu. Il est raconté qu'au moment de sa naissance on vit briller sur sa poitrine l'image du crucifix : n'était-ce pas l'indice prophétique de sa future dévotion à la Passion de Notre-Seigneur? Quoi qu'il en soit, son naturel, docile à toutes les impressions de la grâce, fut bien vite remarqué.

Eloigné par goût des amusements puérils, Antoine montrait une rare adresse à fuir ce qui pouvait le flatter, et à saisir avec empressement ce qui était capable de le mortifier. Il se disciplinait chaque semaine et jeûnait fréquemment. Ces pratiques dans un âge si tendre firent comprendre ce que deviendrait plus tard cet enfant privilégié. De fait, il ne causait jamais le moindre chagrin à ses parents : humble

(1) Melendez.

et soumis, également appliqué à l'étude et aux exercices de piété, il parut comme un parfait exemplaire d'obéissance, de modestie et de dévotion.

A 14 ans, il vint se présenter au Provincial des Frères Prêcheurs en lui demandant l'habit de son Ordre. Le sage Supérieur comprit que cet adolescent était conduit par l'esprit de Dieu ; toutefois, à raison de son extrême jeunesse et de sa complexion délicate, il jugea bon de l'ajourner à plus tard. Ce délai ne servit qu'à grandir les désirs d'Antoine. A temps et à contretemps, il pressa son entrée, importuna le Provincial, répandit beaucoup de larmes et obtint enfin ce qu'il cherchait avec tant d'ardeur.

Son premier soin fut de bien connaître ses nouvelles obligations afin de les remplir avec toute la perfection désirable. Son assiduité à l'oraison lui donna bientôt le premier rang au noviciat, et comme conséquence toute naturelle, son exactitude à tous les points du règlement le rendit un modèle aux yeux de tous.

Sa ferveur ne se démentit point ; aussi, le 3 novembre 1599, il prononçait ses vœux solennels entre les mains du V. Père Barthélemy Martinez.

Notre jeune profès, très convaincu qu'un Frère Prêcheur est tout aussi tenu de vaquer à l'étude que de tendre à la perfection, s'attacha à remplir de son mieux ce double devoir d'état, si bien qu'il devint en même temps le meilleur écolier et le plus obéissant Religieux de la maison d'études. Ses progrès lui valurent les honneurs du Lectorat. François de Véga, alors Provincial, l'assigna ensuite au couvent de Cuzco, où se trouvait l'Etude générale de la Province de Saint-Jean-Baptiste du Pérou.

L'humble Père, loin de courir après les postes les plus en vue, témoigna dans cette rencontre une peine profonde ; car il eût cent fois préféré une vie cachée et perdue dans la retraite. Cependant le Provincial, persuadé que ce Religieux, rempli d'éminentes qualités, contribuerait beaucoup à faire fleurir les études et l'observance régulière, le pressait d'accepter. Le Père Antoine crut devoir exposer en toute simplicité qu'il ne souhaitait nullement un mandat capable de lui donner la moindre autorité sur ses frères ; que la Province ne manquait point d'hommes mieux doués que lui pour le poste en question ; qu'engagé par sa profession religieuse à tendre à la perfection, son caractère se prêtait davantage à chercher uniquement l'accomplissement des devoirs d'un saint Religieux dans un état plus

modeste : pour ces motifs, il suppliait le V. Père de changer sa disposition première et de l'assigner simplement au couvent de la Madeleine, que l'on achevait de construire à Lima.

Ce discours étonna d'abord le Provincial : mais devant de nouvelles et respectueuses instances, il accorda un plein consentement et permit au jeune Religieux de suivre son attrait.

II. — Antoine n'était que diacre quand il arriva au couvent de la Madeleine, avec la ferme résolution de se renouveler tout entier dans ses exercices, de se remplir de la science des Saints et de s'embraser de l'amour de Dieu.

Son humilité jeta un vif éclat dans cette illustre communauté. On le trouvait toujours employé aux offices les plus bas, tels que balayer la cuisine, laver la vaisselle, porter le bois, cultiver le jardin ; et cela avec tant de simplicité et de contentement, qu'il avouait un jour à son frère qu'il ne changerait pas ce genre de vie pour tous les honneurs de la terre.

Il fut beaucoup plus assidu à l'oraison qu'il ne l'avait été jusqu'alors. Afin de vaquer sans relâche à la méditation de la Passion, il avait composé un cadran mystique sur lequel il marquait les mystères douloureux pour chaque heure du jour et de la nuit. Au son de l'horloge, il se renfermait dans la contemplation de la scène qu'il s'était fixée pour cette heure, et on l'entendait pousser de profonds soupirs. Sa fidélité à observer cette méthode ne devait pas se démentir : elle lui valut la grâce d'une présence de Dieu continuelle et ce don des larmes qui jetait dans l'admiration tous ses confrères. Ses yeux, en effet, ressemblaient à deux fontaines intarissables. La vue d'une image de Notre-Seigneur exposé à quelque tourment le faisait pleurer des journées entières.

Mais ce n'était pas seulement à l'oraison que le V. Père éprouvait cette sensibilité : il en était encore gratifié le jour et la nuit, à toute occasion, en toute rencontre. Pas d'objet qui ne lui fournît abondamment sur quoi pleurer. Ses larmes redoublaient lorsqu'il songeait aux crimes qui se commettent dans le monde : les ingratitudes, les infidélités des hommes ne lui donnaient aucun sursis, et il ne se lassait pas de conjurer la divine Bonté de faire grâce aux pécheurs.

Au saint autel, on l'eût pris pour un Ange, tant il mettait de modestie et de dévotion à s'acquitter de ses sublimes fonctions. Maintes fois il y parut comme hors de lui-même, environné d'une lumière

éclatante. Ces grâces extraordinaires lui étaient surtout familières au moment du *Pater* et de la Communion. Il était pénétré des mêmes sentiments de piété et de dévotion au chant de l'Hymne *Jesu, nostra Redemptio,* dont chacune des paroles exprime si noblement les excès de l'amour du divin Rédempteur.

Les Supérieurs, frappés de la conduite de cet excellent Frère Prêcheur, jugèrent à propos de lui confier l'éducation des novices. Son âge peu avancé semblait y faire obstacle ; cependant sa vertu éminente permit que l'on n'y eût aucun égard. Cette nomination fut accueillie avec un vrai contentement par toute la communauté.

En prenant en main sa nouvelle charge, le V. Père se montra très décidé à élever avant tout les jeunes Religieux dans la vie spirituelle. Il ne se contenta pas de veiller à ce que chacun d'eux, par une assiduité constante à l'étude, se rendît apte à servir utilement l'Eglise et l'Ordre, il s'étudia particulièrement à leur inspirer à tous l'esprit d'oraison. Ce but était le thème ordinaire de ses conférences en public et de ses exhortations privées ; à ses yeux, combattre ou travailler sans ce secours, c'était s'exposer au danger manifeste de se perdre.

Il eut bientôt gagné la confiance de tout le noviciat : encore qu'il se montrât quelque peu rigide à châtier les transgressions du silence et autres manquements semblables, il usait toutefois de son autorité avec tant de charité, que le châtiment même augmentait l'amour et le respect de ses jeunes disciples envers lui.

Il possédait une grâce singulière pour consoler les affligés, pour encourager les timides et réveiller les indolents. L'un de ces derniers, sur le point de céder à la mélancolie, vint un jour frapper à la porte de son Père-Maître. Quel ne fut pas son étonnement de le trouver baigné de larmes, agenouillé devant une image de saint Joseph et environné d'une lumière céleste. Il put à peine dominer son émotion pour lui conter sa tristesse.

Le bon Père l'écouta attentivement, et, après l'avoir affectueusement béni, le renvoya si touché, que ce fut pour le novice le point de départ d'un changement de vie complet.

Ami de l'austérité comme il l'était, le Père Antoine ne pouvait manquer d'inculquer autour de lui son esprit de pénitence. Il aimait à rappeler à ses jeunes Religieux que, destinés à la conversion des pécheurs, c'était pour eux une obligation d'état de s'offrir en victimes pour le salut des âmes, et de s'efforcer de fléchir la rigueur de la justice divine par leurs gémissements et leurs larmes. Ce qu'il enseignait

en paroles, il le confirmait par ses exemples, car il était bien l'homme le plus pénitent de la communauté.

Chargé d'un rude cilice, le corps ceint d'une chaîne de fer, il se disciplinait avec tant de vigueur, qu'il se fit une grave blessure. Sur l'ordre de ses supérieurs, il dut user de plus de ménagement ; mais, toujours affamé de souffrances, il ne laissait échapper aucune occasion de se crucifier.

Il gardait les jeûnes de Constitution avec la même rigueur que les jeûnes de l'Eglise, se contentant d'un seul mets à son unique repas. Tous les vendredis de l'année, il jeûnait au pain et à l'eau. Il passa même un Avent entier en s'abstenant de tout breuvage. Cette privation excessive pouvant à la longue lui occasionner quelque maladie dangereuse, il crut devoir la mitiger un peu en se réservant de boire une fois par semaine, ce que depuis il pratiqua strictement jusqu'à sa mort.

III. — Tant de vertus décidèrent les supérieurs à employer le V. Père au saint ministère. De nombreux centres indiens, en partie idolâtres, existaient dans les pays montagneux, bien au delà de Lima. Ce fut la mission périlleuse que l'obéissance confia au zèle du Père Antoine. Il la reçut avec humilité et confiance, et, grâce à sa charité compatissante, eut la joie d'amener un grand nombre de ces pauvres païens à la connaissance et aux pratiques de la religion chrétienne.

Mais ce succès lui coûta cher. Les contradictions et les obstacles qu'on lui suscita de partout furent considérables. Nous ne saurions redire en détail les assauts que l'enfer livra au saint missionnaire, moins encore les embûches extrêmement délicates tendues sous ses pas pour ternir son angélique pureté.

Les armes dont le serviteur de Dieu se servit dans ces pénibles rencontres, furent celles-là mêmes qui l'avaient toujours rendu victorieux : l'oraison et la pénitence. Néanmoins serré de près, il écrivit à son frère de venir le rejoindre, à cause du péril extrême où il se trouvait engagé. Celui-ci se rendit à son appel, mais fut impuissant lui aussi à chasser la créature qui s'attachait à leurs pas. Ils résolurent alors de porter plainte l'un et l'autre aux officiers de la justice. Leurs dénonciations surprirent beaucoup ; on fit une enquête, qui resta infructueuse ; finalement les deux Religieux comprirent qu'ils étaient le jouet d'une apparition diabolique.

Cependant le Père Antoine, toujours sur ses gardes, pria ses supé-

rieurs de le rappeler à Lima. La réponse fut favorable, et il se mit immédiatement en route ; mais un contre-ordre l'arrêta en chemin. On lui enjoignait de se rendre au district de Tarama, afin de remplacer le missionnaire de l'endroit, parti pour le Chapitre provincial.

Tout en recevant ce mandat avec humble soumission, le Père s'enhardit à représenter au Provincial sa crainte fondée de se voir de nouveau exposé aux dangers qu'il avait courus dans sa première mission. De plus, harassé de fatigues, chargé d'infirmités graves, il lui semblait prudent de ne point séjourner dans un pays fort malsain. Mais toujours déférant, il ajoutait qu'il se soumettrait à sa volonté, et regarderait comme une miséricorde très grande de mourir victime de l'obéissance.

Le Provincial, obligé de passer outre, maintint sa décision, et le Père Antoine prit aussitôt la direction de Tarama. Son voyage ne fut pas de longue durée. A peine avait-il franchi la chaîne des montagnes qui le séparaient du district où il se rendait, que son mal s'aggrava tout à coup. Il continua néanmoins sa route et arriva mourant à Saint-Pierre de Mama. Reçu chez le cacique de l'endroit, il demanda immédiatement un prêtre qui arriva à temps pour le confesser et lui administrer les derniers Sacrements.

Tandis qu'il prolongeait son action de grâces, on l'entendit prononcer distinctement ces mots : « Soyez le bienvenu, mon glorieux patron saint Joseph ; je m'attendais à la consolation de votre visite à mon heure dernière ! » Il accompagna ces paroles de larmes de dévotion ; puis, se croyant seul, il se leva de sa couche pour prendre la discipline avec une vigueur surprenante. Et comme, son hôte se plaignait doucement de cet excès : « Mon ami, répondit le saint homme, il faut tâcher de satisfaire à la justice divine, tandis que l'âme est encore dans le corps, pour tant de fautes que nous avons commises : ne l'ayant pas fait jusqu'à présent, il est bien juste que je profite du peu de temps qui me reste. » Il adressa ensuite quelques paroles de remerciement et d'édification aux personnes présentes, et bientôt, entrant en agonie, il mourut de la mort des justes l'an 1618, à l'âge de trente-cinq ans.

Le curé de Saint-Pierre de Mama, heureux de posséder le corps d'un Religieux dont la sainteté était universellement reconnue, lui donna la sépulture dans son église.

Il ne put cependant garder longtemps ce trésor. Les Dominicains

de la Madeleine, après de vives instances pour recouvrir la pieuse dépouille, eurent enfin la consolation de ramener dans leur couvent le corps de ce grand serviteur de Dieu. On l'honora de nouvelles et splendides obsèques à Lima, mais on ne lui donna que la sépulture commune, sans aucune marque distinctive.

La dévote Sœur ANNE-MARIE GERMAIN, Professe du Monastère d'Abbeville (*).

(1649-1673)

Cette Religieuse naquit à Paris d'une famille honorable, au mois de septembre de l'année 1649. Son père, riche négociant et excellent chrétien, prit grand soin de l'éducation de ses enfants. Il confia sa petite Anne-Marie aux Ursulines, dont le monastère était situé aux environs de Paris, et où il la laissa jusqu'après sa première communion.

Comme les impressions reçues dans le jeune âge, soit pour le bien, soit pour le mal, ne s'effacent pas aisément, l'angélique enfant ayant été solidement instruite des maximes de l'Evangile et des vérités de la religion, ne put jamais goûter le monde ni ses vanités. La simplicité de sa mise, la retenue et la gravité de ses paroles, la prudence de tous ses actes la firent chérir et estimer de ses parents : toujours éloignée des divertissements que les jeunes filles recherchent avec tant d'empressement, elle ne soupirait qu'après la solitude pour s'excercer aux pratiques de la piété. Elle devint ainsi un modèle de vertu.

Le père, bien que craignant Dieu, ne put s'empêcher de concevoir du chagrin de la conduite un peu singulière de sa fille. Il se plaignit de sa trop grande réserve, lui reprocha de vouloir se distinguer pour son habillement de ses autres sœurs et lui déclara enfin qu'il entendait qu'elle fît comme les autres. Cette admonition affligea profon-

(*) *Mém. d'Abbeville.*

dément Anne-Marie, qui ne songeait nullement à s'engager dans le siècle et ne voulait point pour cette raison s'embarrasser des maximes du monde. Toutefois, par respect pour ses parents, elle se soumit à ce qu'on exigeait d'elle. Mais ce fut pour peu de temps, car à peine eut-elle pris les ajustements mondains qu'on lui avait préparés, qu'elle ressentit au fond de son âme une peine étrange : et tout aussitôt, avec une candeur et une simplicité vraiment chrétiennes, elle accourut auprès de son père en le conjurant de lui laisser liberté entière sur la manière de se vêtir.

Celui-ci, fort surpris de cette demande mais très éloigné de vouloir s'opposer à la grâce, permit à sa fille de vivre comme elle le jugerait à propos. Au comble de ses vœux, Anne-Marie se remit à la pratique de la vertu avec une nouvelle ferveur, soutenue et encouragée par son directeur, Dominicain du couvent de Saint-Honoré. L'exemple que lui donnait son frère, Religieux dans la même communauté, lui fut également très salutaire. Son assiduité à l'oraison, les excellentes dispositions qu'elle apportait à la réception des Sacrements produisirent en elle un entier détachement du monde et une résolution ferme de se consacrer au Seigneur dans un monastère de l'Ordre de Saint-Dominique.

Son père, à qui elle s'ouvrit de son pieux dessein, lui accorda volontiers la permission de se donner à Dieu, et sur le rapport très favorable du P. Mousset, alors Provincial de France, nos Sœurs d'Abbeville la reçurent d'un commun consentement. Arrivée le 24 du mois de mars, elle entra au monastère le 26.

II. — La compagnie des épouses de Jésus-Christ remplit Anne-Marie d'une grande jubilation. Son unique désir était de revêtir leurs saintes livrées, mais bien qu'elle les demandât avec autant d'instance que d'humilité, elle n'eut pas encore cette consolation. Les Religieuses sages et prudentes voulurent au préalable s'assurer de l'esprit de sa vocation, et prirent leur temps pour bien connaître si tout ce qu'on avait dit à son avantage reposait sur la vérité. La docile postulante n'eut garde de se décourager ; elle en devint au contraire plus ardente. La grâce de sa prise d'habit, qui marquerait le jour de sa consécration au Seigneur, avait trop de prix à ses yeux : elle s'y disposait dans la retraite et la pénitence, et tout lui paraissait doux et aisé.

Après quatre mois d'épreuve, elle revêtit enfin les blanches livrées de l'Ordre, le 22 juillet 1668. A dater de ce moment, Anne-Marie se

dévoua sans réserve au service de l'Epoux des vierges. Elle inaugura son noviciat avec cette ferveur d'esprit que saint Dominique mourant recommandait à ses Religieux. Sa fidélité à observer les moindres points de nos Constitutions et des cérémonies liturgiques ne se démentit pas.

On la trouvait toujours la première aux exercices de communauté. Sa générosité ne connaissait point de bornes ; mortifiée dans le boire et le manger, non moins que dans le sommeil, elle n'eut rien tant à cœur que de combattre les inclinations mauvaises et de se refuser les satisfactions dont la nature se montre si avide. Elle se revêtit d'un cilice et d'une chaîne de fer. et non contente de ces pénitences ordinaires, elle importunait sans cesse sa Maîtresse pour qu'elle lui permît d'exercer sur son corps de plus grandes austérités.

L'exactitude de Sœur Anne-Marie à l'oraison était fort remarquée. Ce fut dans ce saint exercice qu'elle puisa les flammes sacrées qui embrasaient son cœur. Une vie si exemplaire dans cette jeune novice, toujours pénétrée de bas sentiments d'elle-même mais ayant une haute idée de ses compagnes, lui eut vite gagné l'estime des Religieuses. Elle fut admise à la profession le 23 septembre 1669, à l'âge de vingt ans.

III. — On pouvait conjecturer à de si heureux débuts ce que deviendrait dans la suite cette âme fervente. Dès qu'elle eut prononcé ses engagements solennels, comptant pour rien tout ce qu'elle avait fait jusqu'alors, Anne-Marie ne songea plus qu'à acquérir la perfection de son saint état. Elle devint bientôt un modèle accompli des vertus religieuses. Ses rapides progrès dans les voies spirituelles la rendirent digne de participer aux croix et aux souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les peines intérieures, les ténèbres et les aridités furent le premier présent qu'elle reçut de son Bien-Aimé, sans parler des attaques du démon, qui l'agitaient nuit et jour. Elle se vit donc comme abandonnée du Ciel et livrée à la fureur de l'ennemi du salut. Cet état pénible, qui dura quatre ans, anéantit et humilia profondément la V. Sœur, mais n'abattit point son courage. Il devint au contraire pour elle un véritable sujet de joie, car elle le considéra toujours comme un effet de cette bonté paternelle qui veille constamment sur les âmes fidèles, les polit, les purifie, les travaille avec un soin jaloux, en vue de leur bonheur éternel. Ainsi, entièrement soumise à la volonté de Dieu,

elle se contentait de déclarer ses angoisses avec simplicité et candeur à son Directeur, et n'usait d'autres armes pour combattre l'enfer que le recours à Marie par le Rosaire, et de touchantes invocations à son glorieux Père saint Dominique.

Ces luttes intérieures, supportées avec un calme abandon, font la beauté des âmes d'élite, leur gloire en ce monde et leur couronne en l'autre. Mais d'ordinaire, elles ne vont pas sans les souffrances extérieures; et notre pieuse Anne n'échappa point à cette sorte de rigueur; son amour sut la faire tourner à son avantage personnel ainsi qu'à la grande édification de ses compagnes. Un déluge de maux s'abattit sur son corps frêle et délicat, la dernière année de sa vie. De violentes migraines, une oppression extraordinaire, qui lui ôtait la respiration, furent d'abord son partage. D'autres complications, douloureuses à l'excès, rendirent parfait son sacrifice.

Ces souffrances toutefois, bien que fort vives, n'altérèrent jamais la paix de son cœur : constante et tranquille, sa ferveur devenait plus grande à mesure que ses maux augmentaient. Son zèle pour l'assistance à l'Office divin était tel, qu'elle obtint de sa Maîtresse, nonobstant ses graves infirmités, de suivre le chœur le jour et la nuit, sans aucune dispense.

La V. Sœur ne put jouir longtemps de cette consolation; une hydropisie s'étant déclarée, son état s'aggrava soudain et ne laissa plus d'espoir.

On touchait au Carême : la vertueuse Sœur ne perdit point courage et demanda comme grâce suprême de se remettre, quoiqu'il advînt, au train de la communauté. On ne voulut point d'abord l'écouter; puis vaincues par son importunité, les supérieures se crurent obligées de céder. La malade garda donc exactement l'abstinence et le jeûne; mais à peine la sainte quarantaine était-elle passée que son mal la reprit et redoubla d'intensité. On ne pouvait la considérer sur son lit de douleurs, dans un état si pitoyable, sans se sentir ému jusqu'aux larmes. Elle seule demeurait ferme et inébranlable, toujours embrasée du feu sacré, toujours avide de nouvelles peines, tant était violent son amour envers Notre-Seigneur. Une crainte excessive de la mort saisit son cœur dans les derniers jours de sa maladie : mais rassurée par un de nos Religieux, son effroi eut vite fait place à un abandon filial et amoureux. La communion fréquente couronna ses saintes dispositions, et munie des derniers Sacrements, elle rendit paisiblement son âme à son Créateur en 1673, dans la vingt-quatrième année de son âge et la sixième de sa profession.

La V. Mère CATHERINE DE LA VISITATION,
Du Monastère de Langeac (*).

(1673)

Le monastère de Langeac, depuis sa fondation, a produit tant d'exemples de sainteté et de régularité, que l'on ne peut s'empêcher d'admirer les célestes influences, la protection et la visible bénédiction de la V. Agnès de Jésus sur les Sœurs qui eurent le bonheur de vivre avec elle, et depuis, sur toutes les générations qui leur ont succédé.

La Mère Catherine de la Visitation en est une preuve frappante. Elle vint au monde vers l'an 1590 et passa nombre d'années dans le siècle. La bonne éducation qu'elle avait reçue, jointe à son excellent naturel, lui permit de vivre avec une grande édification au milieu du tumulte et des scandales de Babylone. Mais comme elle expérimentait combien sont fréquents les dangers de s'y perdre, elle résolut de mourir au monde, de renoncer à ses vanités et de se consacrer corps et âme au Seigneur.

Le monastère de Langeac, devenu si célèbre par la sainteté de la Mère Agnès de Jésus, qui y vivait alors, fixa son choix. Elle y reçut l'habit, et s'appliqua, dès ce moment, à remplir ses nouvelles obligations, n'omettant rien pour devancer ou du moins pour égaler en perfection celles de ses compagnes qui portaient le joug de la religion depuis longtemps. Ainsi s'avançant de jour en jour dans la pratique de la vertu, docile à la voix de Celui qui, non content de l'avoir retirée du monde, l'appelait encore afin de lui parler au fond du cœur, elle fit en peu de temps l'édification de la communauté. Son assiduité à l'oraison, sa profonde humilité, son détachement des créatures la distinguaient entre toutes, et on eut la consolation de la voir, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, agir encore avec la même ferveur et la même exactitude qu'à l'époque de sa profession.

(*) *Mém. de Langeac.*

L'amour de Dieu dont son cœur était embrasé, ne parut pas avec moins d'éclat. Ces flammes sacrées la consumaient de plus en plus. Non contente des actes d'amour qu'elle lançait vers son divin Epoux comme autant de flèches pour blesser son Cœur, elle s'étudiait encore dans la mesure du possible à communiquer ces mêmes ardeurs à toutes ses Sœurs. « Aimez Dieu, petites filles, disait-elle aux jeunes Religieuses, aimez Dieu comme les Chérubins l'aiment dans le Ciel ! » Ces saintes saillies de l'amour divin se manifestaient surtout aux grandes solennités, quand la V. Mère, pénétrée de l'esprit et de la joie des mystères de l'Eglise, ne pouvait contenir l'abondance des consolations que Dieu répand sur ceux qui lui demeurent fidèles.

Il en était de même lorsque le cycle liturgique ramenait la fête d'un Saint plus privilégié, et partant plus expansif dans l'expression de sa charité. C'est ainsi que le jour de saint Augustin, en considérant de quelles ardeurs ce Docteur de la grâce de Jésus-Christ était animé, elle ne put s'empêcher d'exhorter à haute voix ses compagnes à s'efforcer de marcher sur ses traces.

Mais cet amour n'était pas vain ni infructueux. Si le propre de la vraie dilection, selon saint Grégoire, est d'opérer de grandes choses, celle qui animait la Mère Catherine atteignait sans aucun doute les plus hauts sommets. C'est de cette divine source, en effet, que sortait le généreux mépris, la haine implacable d'elle-même que l'on remarquait en la servante de Dieu. Les humiliations, les rebuts, la pauvreté faisaient ses délices. Si un mot flatteur à son adresse tombait des lèvres de ses Sœurs, son cœur en restait profondément attristé : se voyait-elle au contraire couverte de confusion, la jubilation qui remplissait son âme se reflétait aussitôt sur ses traits.

Son unique ambition, la seule joie de son cœur était pour le saint Tabernacle. Combien elle eût souhaité, de pouvoir, selon ses désirs, participer tous les jours au banquet des Anges ! Mais en cela comme en tout le reste, l'obéissance restait sa règle et son guide : aussi conservait-elle son esprit dans le calme le plus absolu, soit qu'on lui refusât cette faveur, soit qu'on la lui accordât ! La vue de celles qui jouissaient de ce bonheur la pénétrait de contentement, persuadée que Dieu en était plus glorifié, l'Eglise plus favorisée et les âmes du Purgatoire plus amplement soulagées. Ses jours de communion devenaient des jours solennels. Elle s'y préparait par des oraisons et des pénitences supplémentaires : uniquement à la pensée de Celui qu'elle allait recevoir, elle n'omettait rien de ce qui pouvait embellir le lieu où daignait résider son Bien-Aimé.

Telle fut la vie pure et innocente de la Mère Catherine de la Visitation. Parvenue aux extrêmes limites de la vieillesse, elle se montrait toujours éloignée de ce qui pouvait lui attirer quelque considération, et très intimement satisfaite de se voir hors d'état de commander, vu son grand âge et ses infirmités. Son zèle de la régularité ne se démentit point, jusqu'au jour où, vaincue par la souffrance, elle dut consentir enfin à s'aliter. Son séjour à l'infirmerie fut de courte durée. Le désir de quitter cette terre, la crainte que son exil ne se prolongeât, lui firent envisager son mal comme le commencement du vrai bonheur. Elle reçut les Sacrements avec une grande ferveur d'esprit, et s'endormit du sommeil des justes, le 22 septembre 1673, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

LE MÊME JOUR

1278 — A Jérusalem, l'Illustrissime Père THOMAS AGNI DE LENTINO, Sicilien. Ce Religieux, en tout point digne d'éloges, eut l'honneur d'attirer à l'Ordre notre angélique Docteur saint Thomas et de le recevoir à l'habit, au couvent de Saint-Dominique de Naples, dont il était alors Prieur. Devenu Provincial, il s'acquitta de son office avec une rare supériorité ; aussi le Pape Alexandre IV, informé de ses mérites, s'empressa-t-il de le nommer évêque de Bethléem, avec le titre de Légat du Saint-Siège (1260). Huit ans plus tard, Clément IV l'ayant rappelé en Italie, lui confia l'archevêché de Cosenza dans la Calabre. La vigilance du saint prélat, sa charité sans borne, le zèle qu'il déployait en toute rencontre pour la défense des intérêts de son Eglise, engagèrent les chanoines de la cathédrale de Messine à l'honorer de leurs suffrages dans l'élection de leur archevêque.

Mais Grégoire X avait d'autres desseins et ne voulut pas ratifier leurs votes. Ce Pape, en effet, songeait alors à recouvrer la Terre-Sainte, et ne trouvant personne plus capable que notre saint Religieux de le seconder dans son projet, il n'hésita pas à le créer Patriarche de Jérusalem. En donnant avis de ce choix au roi de France, le Souverain Pontife déclarait l'élu « homme d'un courage intrépide, d'une grande souplesse et d'une rare expérience pour le maniement des affaires, enfin d'une éminente vertu. » Thomas de Lentino se rendit immédiatement à son poste qu'il occupa dignement jusqu'en l'année 1278, qui fut celle de sa bienheureuse mort. Le savant Religieux a

été le premier biographe de saint Pierre Martyr. On lui attribue en outre plusieurs autres ouvrages. — (Fontana ; Ughelli.)

1380 — A Rome, l'Eminentissime PHILIPPE DE RUFIN, cardinal de la sainte Eglise. Entré dans l'Ordre à Rome, sa patrie, il se signala comme un très habile théologien et l'un des orateurs les plus estimés de son temps. Clément VI le nomma Pénitencier de Saint-Pierre-du-Vatican, charge que le V. Père dut bientôt laisser pour monter sur le siège d'Isernia. Il est certain qu'il occupait déjà ce poste l'an 1348 : l'épitaphe gravée sur la tombe de sa mère, décédée en mai de la même année, porte que la vénérable défunte donna le jour à Philippe de Rufin, « par la grâce de Dieu, évêque actuel d'Isernia ». Après vingt ans d'un fécond épiscopat, il fut tranféré de cet évêché à celui de Tivoli (1367). A la mort de Grégoire XI, on l'institua Custode du Conclave, et quand éclata le grand schisme, il demeura inviolablement attaché, comme sainte Catherine de Sienne, à la personne et à la cause d'Urbain VI, qui le créa Cardinal au mois de septembre 1378.

L'intrépide Religieux défendit avec beaucoup de fermeté, tant par ses discours que par sa plume, le véritable Pontife, qui le nomma l'année suivante Legat *a latere* et l'envoya en cette qualité auprès des républiques de Pise, de Florence et de Lucques, afin de les maintenir dans l'obéissance qu'elles devaient au Vicaire de Jésus-Christ.

Le pieux cardinal, de retour à Rome, y finit ses jours vers l'an 1388. — (Echard.)

1527 — A Rome, mourut victime de sa charité, le V. Père COSME TORNABONIS, originaire de Florence. Sa famille, d'un rang distingué, fondait sur lui les plus beaux projets d'avenir, quand le jeune homme, ne se sentant que dégoût pour les choses du monde et ses vains plaisirs, vint demander l'habit au couvent de Saint-Marc. Il y vécut avec beaucoup de perfection. Son assiduité à l'étude ne fut pas moins remarquable : de la sorte, il devint plus célèbre par sa vertu et par sa doctrine, qu'il ne l'était par la noblesse de sa naissance. Clément VII, qui l'honorait d'une affection particulière, connaissant son zèle et la tendresse de son amour pour les pauvres, lui confia l'intendance du vaste hôpital du Saint-Esprit, à Rome. Dans cet emploi, le V. Religieux montra qu'on avait bien présumé de son cœur et de son dévouement : non content de veiller à ce que rien ne manquât à ses chers malades, il les servait lui-même avec une grande effusion de charité, surtout à l'époque de la peste, qui causa à Rome tant de ravages. Mais son principal soin s'exerçait sur les âmes, afin qu'aucun de ceux dont il avait la responsabilité ne demeurât privé de la réception des Sacrements.

Frappé lui-même du mal contagieux, il fit joyeusement son sacrifice et s'en alla recevoir la récompense promise à quiconque s'intéresse, au nom du Seigneur, aux malades et aux pauvres.

Bon nombre de ses frères en religion montrèrent dans les mêmes circonstances, mais en d'autres régions, un zèle non moins héroïque auprès des pestiférés.

En Espagne, nos Religieux de Valladolid payèrent généreusement de leur personne dans les hôpitaux de la ville, où se trouvaient entassées les nombreuses victimes que frappait chaque jour le terrible fléau. Grâce à leurs soins, aucun de ces malheureux ne mourut sans avoir été réconcilié avec Dieu.

Le couvent de Ségovie agit de même, et perdit en cette occurrence quatre de ses meilleurs sujets.

A Nieva, la communauté entière se dévoua au service des pestiférés : presque tous succombèrent à la peine.

Enfin, à Burgos, nos Pères se livrèrent à cet acte de charité suprême avec tant de cœur et d'élan, que les magistrats tinrent à honneur de leur adresser un éclatant témoignage de gratitude, pour leur noble et belle conduite, durant la calamité publique. — (Fontana ; Lopez.)

1621 — A Lavello, l'Illustrissime Père JEAN-BAPTISTE DE LA MER, Napolitain et profès du couvent de Saint-Dominique, où il vécut avec une grande édification. Paul V, informé de son mérite, le plaça sur le siège épiscopal de Lavello, le 22 octobre 1618.

L'éminent Religieux se montra à la hauteur de ses nouvelles fonctions, et ne cessa plus d'instruire son peuple par ses prédications fréquentes et par sa vie exemplaire. Les chanoines de sa cathédrale se mettaient peu en peine, paraît-il, de réciter l'Office divin avec la dignité voulue. Le prélat prit un soin particulier de remédier à cet abus. Assistant lui-même très régulièrement aux Heures canoniales, il se montra inflexible dans la correction des moindres manquements.

Dieu le rappela à Lui le 22 septembre 1621. Il fut inhumé dans notre église de Saint-Dominique. — (Fontana.)

1640 — A Soriano, le V. Père DOMINIQUE. Après avoir vécu dans une étroite observance ; après avoir pratiqué dans toute son étendue l'humilité religieuse et rendu ses vœux au Seigneur avec une inviolable fidélité, il mérita d'être admis au nombre des élus, vers l'an 1640. — (*Act. Cap. Gen.* 1644.)

1300 — En Flandre, la dévote Sœur GERTRUDE DE JÉSUS. La noblesse de sa famille, les grandes richesses qu'elle pouvait espérer et les partis avantageux qui se présentèrent ne firent aucune impression sur son cœur. Mieux avisée, elle laissa le monde et toutes ses pompes pour se consacrer à Dieu dans le cloître. Elle prit fort jeune l'habit de notre Ordre, et uniquement préoccupée de plaire à l'Epoux des vierges, s'adonna surtout à l'oraison. Ses pénitences extraordinaires l'eurent bientôt signalée aussi à l'admiration de ses compagnes. Sa ferveur ne connut aucun déclin pendant les vingt années

qu'elle passa dans l'Ordre. Sa dernière maladie lui fournit ample matière à patience. Comme durant sa vie elle s'était toujours joyeusement soumise au bon vouloir divin, il n'y eut ni maux, ni faiblesses capables d'altérer tant soit peu le calme parfait de son âme. Une mort très sainte, à laquelle elle s'était sans cesse préparée, couronna la pieuse carrière de cette vraie fille de saint Dominique, vers l'an 1300. — (Pio.)

1590 — Au royal monastère de Medina del Campo, la V. Sœur BÉATRIX DE TORO. En s'appliquant à l'oraison avec autant de ferveur que d'assiduité, elle fit de rapides progrès dans la vie spirituelle. Ses prières étaient accompagnées d'une grande pénitence, intérieure et extérieure : ce qui lui attira du Ciel des faveurs insignes. Dès que la communauté se trouvait sous le coup d'une nécessité pressante, Sœur Béatrix avait recours à l'oraison, et souvent Dieu se complut à montrer par des effets extraordinaires combien Il est fidèle envers ceux qui s'adressent à Lui en toute confiance.

Après avoir persévéré dans ces pieuses pratiques et s'être rendue recommandable par une exacte observance de ses règles, la V. Sœur mourut dans le baiser du Seigneur, l'an 1590. — (Lopez.)

XXIII SEPTEMBRE

Le Bienheureux SIMON SALTARELLI, Archevêque de Pise (*).

(1261-1342)

SIMON Saltarelli, l'honneur de sa patrie et de son Ordre, naquit à Florence, l'an 1261, sous le pontificat d'Alexandre IV. Ses parents, distingués par leur antique noblesse et leur solide piété, prirent un soin particulier de son éducation. C'était du reste le premier fruit dont le Ciel avait béni leur union.

L'enfant sut répondre aux attentions de ses parents. Favorisé des dons les plus heureux de la nature, couronné dans une large mesure de ceux de la grâce, il s'attirait l'estime, le respect, l'affection de quiconque l'approchait. D'instinct il se portait aux œuvres de miséricorde ainsi qu'aux exercices de religion. Unique héritier d'une opulente maison, il semblait ne goûter dans la possession de ses grands biens d'autre plaisir que celui de les répandre sur les indigents. Ses progrès dans les lettres furent remarquables : ennemi de l'oisiveté, il ne quittait l'étude que pour vaquer à la prière. Telle fut la vie de cet excellent gentilhomme aux jours périlleux de l'adolescence; par ce moyen il conserva intact le lis précieux de la chasteté et se prépara, sans le savoir, à remplir avec honneur les desseins que le Ciel avait sur lui.

Mais tandis que, dans le silence de l'oraison, Simon Saltarelli prê-

(*) Léandre Albert; Ughelli ; Touron.

tait une oreille attentive à la voix du Seigneur, l'invitant, comme autrefois Abraham, à tout quitter et à le suivre, ses parents, dont les vues étaient bien différentes, songeaient à lui procurer un parti digne de leur rang. Ils l'eurent bientôt trouvé, et son père, Gui Saltarelli, illustre sénateur de Florence, ne céda à aucun autre la satisfaction de lui en faire les premières ouvertures.

L'embarras du jeune homme fut extrême. Contrister par un refus des parents bien-aimés, dont il avait été jusqu'ici les délices et la consolation, lui paraissait bien dur : d'autre part, sentant ce que Dieu attendait de lui, il était formellement résolu, dans l'intime de son âme, de faire céder à tout prix à la voix de la grâce ses sentiments naturels d'amour et de respect. Toutefois, par prudence, il crut devoir user d'un sage tempérament. Sa réponse évasive fut prise pour un acquiescement, et, sans plus de retard, les deux familles se mirent de concert aux préparatifs d'un mariage qu'elles considéraient comme déjà conclu.

Mais, au milieu des réceptions brillantes et des festins, que devenait notre jeune chevalier? Allait-il céder à l'entraînement et dans ces apprêts si peu réfléchis voir un indice de la volonté divine sur son avenir? Il n'en fut rien. A travers le tourbillon des fêtes, il sut conserver son calme; puis, mesurant d'un œil tranquille les écueils inséparables d'un état où il ne se croyait point appelé, il redoubla de prières et de pénitences, et mérita que Dieu lui départît ces grâces décisives qui fixent à jamais dans leur voie les chrétiens fidèles. Sûr de lui, laissant là pour un bien supérieur l'affection de ses parents, n'ayant même aucun égard au mérite reconnu de celle qu'on lui destinait pour épouse, il vint se présenter au couvent de Santa-Maria-Novella. Le Prieur applaudit à sa courageuse initiative et le revêtit lui-même de notre saint habit, l'an 1281.

Ce coup de maître si peu attendu causa une étrange émotion au sein des deux familles. Larmes, supplications, tout fut mis en œuvre pour faire revenir le jeune homme sur sa décision. On pressa, on sollicita, on menaça d'user de violence si le novice restait sourd à la voix des siens. Mais rien n'était capable d'ébranler sa constance. Fidèle à sa vocation, inflexible aux larmes, insensible aux caresses, il triompha glorieusement de la chair et du sang et persévéra dans son pieux dessein.

Dès qu'il eut pris congé de sa famille, Frère Simon courut se prosterner au pied du tabernacle pour bénir Celui qui, par sa grâce,

l'avait soutenu dans ce terrible assaut. Le bon Maître, témoin de ce que son serviteur avait souffert, lui fit immédiatement sentir combien son sacrifice lui avait été agréable. La tranquillité et la paix dont il remplit son cœur, bientôt même l'humble résignation des siens aux dispositions de la Providence, furent les premières bénédictions que le Seigneur se plut à répandre sur lui.

A dater de cette heure, le jeune novice n'eut plus de pensée et d'application que pour ses devoirs d'état. A ses yeux la perfection du cloître n'ayant pas de fondement plus solide que la vie régulière, il s'y attacha de toutes ses forces. C'était un beau spectacle que ce gentilhomme, à la complexion délicate et aux habitudes du monde, menant une vie austère et se montrant d'une ponctualité extrême dans les pratiques les plus pénibles.

L'un des Frères lui en ayant fait la remarque reçut cette belle réponse : « Quand je me fis Religieux, mon cher ami, en déposant les habits du siècle, j'ai renoncé entièrement aux entraînements de la jeunesse, à mes biens, à ma noblesse, à toutes les affections terrestres ; voilà pourquoi, quelque dure que soit la vie régulière, quoi qu'il en coûte pour la garder avec fidélité, j'y trouve toujours de la joie et de la consolation. »

Avec de pareilles dispositions, Simon Saltarelli franchit rapidement les divers degrés des vertus religieuses. En même temps ses progrès dans les sciences sacrées ne tardèrent pas à le rendre excellent philosophe, habile théologien et célèbre prédicateur. Sous l'égide de l'obéissance, il consacra ses talents à l'utilité de ses Frères et à l'avantage de la sainte Eglise. Ses travaux pour la pacification des Républiques italiennes ; sa vigilance dans la conduite du diocèse de Parme ; sa sage fermeté au sein de la tourmente qui bouleversa l'église de Pise, confiée à sa sollicitude ; sa mâle intrépidité devant les menées schismatiques d'un antipape et les violences d'un empereur vendu à sa cause ; enfin l'exil volontaire auquel il se condamna par prudence et d'où il sortit pour remonter triomphant sur le trône archiépiscopal : cet ensemble de grandes choses qui commandent l'admiration met en pleine lumière les qualités exceptionnelles dont le Seigneur l'avait enrichi dans le secret de sa retraite, alors qu'il était uniquement absorbé par le souci de sa propre perfection.

La jeunesse religieuse de Simon Saltarelli se passa tout entière sous le regard de Dieu, dans la pratique soutenue de l'oraison, de la pénitence et de la régularité. Au milieu de l'estime générale, il se consi-

déra toujours comme le dernier de tous. C'est pour ce motif qu'il refusa l'honneur du doctorat et celui de la maîtrise. Toutefois, malgré ses répugnances intimes, il ne put se soustraire au priorat de Sainte-Marie-Nouvelle, où il donna les premières preuves de cette prudence qui relevait tant d'autres vertus. S'il témoignait à ses fils, en toute rencontre, une paternelle bienveillance, il gardait en même temps la sévérité voulue et cette sainte liberté qui est le propre des enfants de Dieu, pour reprendre sans acception de personnes les fautes et les manquements. Tout en ne laissant aucune prise aux murmures, tant il mettait de tact et de mesure dans ses corrections, il se montra l'adversaire déclaré de ces compromis, propres uniquement à énerver la discipline et à discréditer ceux-là mêmes qui les patronnent.

II. — Un gouvernement si désintéressé acquit uue grande réputation au Père Saltarelli. La Province Romaine, désireuse de profiter de ses instructions et de ses exemples, le plaça à sa tête, au Chapitre de Naples, l'an 1311. L'année suivante, le R^me^ Père Bérenger de Landore le mandait à Avignon pour lui confier la charge de Procureur général de l'Ordre.

On put alors mieux admirer l'étendue d'esprit du nouvel élu et son inviolable attachement à la régularité. De toutes les parties du monde, on recourait à ses lumières pour les intérêts de la famille dominicaine. Cardinaux, évêques, prélats de tous ordres le consultaient à l'envi sur les matières les plus opposées. Tant de labeurs affaiblissaient visiblement sa santé, et cependant le saint Religieux se refusa toute dispense et ne sacrifia jamais à ses occupations écrasantes la pratique de l'oraison.

A cette époque, Clément IV le députa, en qualité de Légat, vers les principales Républiques italiennes, que bouleversaient les factions des Guelfes et des Gibelins. Mission particulièrement délicate : si le succès ne répondit pas toujours aux désirs du V. Père, il surpassa parfois son attente. Les plus obstinés respectaient sa vertu ; d'autres semblaient au regret de ne pouvoir consentir à ce qu'il exigeait pour parvenir à une entente générale ; et, chose rare dans une telle confusion d'intérêts et de partis, tous étaient unanimes à le combler de louanges et à lui témoigner leur affection.

La mort de Clément V et la longue vacance du siège apostolique apportèrent de nouveaux obstacles aux négociations du Légat : mais ses services n'en furent pas moins précieux, et Jean XXII s'empressa de les reconnaître en élevant Saltarelli à l'évêché de Parme (1317).

Lorsqu'il prit le bâton pastoral, le vénéré Prélat ne déposa ni l'habit de son Ordre, ni aucune de ses pratiques de règle. Son amour de la pauvreté resta le même. L'emploi de ses revenus selon l'esprit des saints Canons, la frugalité de sa table, le nombre restreint de ses familiers, manifestaient jusqu'à l'évidence qu'il se considérait comme l'économe fidèle et le sage dispensateur des biens de l'Eglise. Disciple de saint Thomas, pouvait-il moins faire que de modeler sa conduite sur les grands principes de l'angélique Docteur?

Son attention se porta tout d'abord sur le clergé. Réformer les mœurs, unir ses diocésains par les liens d'une charité sincère était la première œuvre à accomplir. Pour arriver à cette fin si désirable, il s'imposa d'immenses travaux.

Par malheur, les divisions politiques avaient allumé le feu de la guerre civile parmi les habitants de Parme. Roland Rossi et Jean Quirici, les deux chefs des partis en lutte, étaient devenus la terreur ou le fléau des hommes d'ordre, et signalaient leur détestable ambition par le meurtre, le brigandage et le sacrilège.

Toutefois, l'arrivée de l'évêque, précédé par une juste renommée de haut savoir et de qualités éminentes, calma les hostilités. Ceux qui soupiraient après le retour de la paix le comblaient de bénédictions, confiants que sa médiation, sa prudence et son autorité allaient enfin ramener un bien si désirable. Le Prélat, qui n'avait pas un autre souci, se donna tout entier à son peuple, mais sans vouloir s'immiscer le moins du monde dans les questions politiques. Il visita indifféremment les deux camps et prévint les uns et les autres par des témoignages sincères d'une égale tendresse.

Jamais il ne refusa aux Gibelins ce qu'il avait cru pouvoir accorder aux Guelfes : les partisans de Roland avaient leur entrée libre dans son palais comme ceux de Quirici, et les charitables corrections que lui imposait le devoir pastoral pour condamner les menées odieuses des perturbateurs, portaient également sur l'un et l'autre parti.

On l'écoutait volontiers, car on sentait que l'unique mobile dont s'inspirait sa conduite tendait à la gloire de Dieu et au bien de tous. Cependant, comme si la justice d'en haut eût frappé d'aveuglement les habitants de Parme, les divisions et les animosités ne cédaient devant aucune remontrance : et quand, enfin, le parti de Roland resta victorieux, la tyrannie s'accrut encore et mit le comble à la désolation générale. Les six années que le pieux Prélat passa au sein de la tourmente furent pour lui des années d'amertume et de deuil.

La ville, rebelle à toutes ses avances, ne méritait pas de posséder plus longtemps un Pasteur dont la sainteté et les prédications la condamnaient sans la convertir. Elle le perdit au moment où elle s'y attendait le moins. L'an 1323, Jean XXII transféra l'évêque de Parme sur le siège archiépiscopal de Pise.

Simon Saltarelli fut reçu dans cette ville au milieu des acclamations publiques. Guidé par l'esprit de Dieu, il se présenta comme un homme exclusivement touché des biens et des maux de l'Eglise, préoccupé avant tout des intérêts des citoyens, prêt à sacrifier non seulement son repos, mais sa vie même pour le salut de son peuple. Ces nobles dispositions lui gagnèrent la confiance de tous ; et bien que divisés entre eux, petits et grands s'adressaient à lui dès qu'il s'agissait de juger leurs différends.

Le sage Prélat sut profiter de l'occasion pour éteindre d'anciennes animosités, réconcilier plusieurs familles, ou pour ralentir du moins le feu de la discorde, dont les suites avaient été si funestes aux particuliers et à toute la République. Il employa ces premiers jours de tranquillité à la visite de son diocèse, laissant partout des preuves éclatantes de son grand cœur et de sa charité. Il confia la distribution de ses largesses à quelques nobles de la ville, hommes de probité, de zèle et de désintéressement. C'était par leurs mains qu'il faisait passer la presque totalité de ses revenus. Mais il ne partageait avec personne le soin de connaître les besoins de son clergé, ni celui de le soulager. Il ne se montra pas moins magnifique à l'égard des lieux consacrés à l'exercice du culte chrétien. En cours de visite épiscopale, ayant remarqué avec peine bon nombre d'églises dépourvues des choses les plus nécessaires, il s'empressa de remédier à cette pénurie par l'envoi de vases sacrés et d'ornements précieux.

Cet esprit de religion et de charité qui animait sa sollicitude pastorale pour la pompe ou tout au moins la décence du culte extérieur, le rendait plus vigilant et plus soucieux encore dans tout ce qui pouvait contribuer au règlement des mœurs, à l'instruction des fidèles, au salut des âmes. Malgré la confusion générale, il eut le plaisir de trouver un petit nombre d'excellents prêtres, dévoués à leur ministère et vraiment entendus dans la conduite de leurs églises. Combien d'autres, hélas ! gisaient dans l'indolence ! Sans se départir de sa douceur de caractère, il trouva le secret de rendre ces derniers plus attentifs et plus exacts à leurs devoirs.

III. — Depuis quatre ans, la ville de Pise goûtait ainsi sous la conduite de son Archevêque la joie d'une paix relative, vu les circonstances si critiques de l'époque : le clergé se formait sur son modèle; les fidèles profitaient de ses instructions, et les pauvres bénissaient la main charitable qui allait au devant de leurs désirs, quand un événement inattendu vint arrêter ces heureux progrès. Louis de Bavière, à la tête d'une nombreuse armée, entra dans le Milanais, l'an 1327. C'était pour cette région un véritable désastre : et pour comble à cette calamité, on vit l'année suivante ce prince porter une main téméraire sur la tiare et la poser sur le front d'un antipape, au grand scandale de l'Eglise universelle. La persécution et le schisme étaient à l'ordre du jour. L'archevêque de Pise eut l'honneur d'en subir les premiers coups. Mais, loin d'abattre son courage, l'attaque ne servit qu'à faire éclater la vivacité de son zèle pour la défense des droits sacrés du Saint-Siège. Cette période de la vie de notre Prélat mérite d'être rapportée avec quelques détails.

On sait les longs démêlés de Louis de Bavière, élu empereur des Romains, et du pape Jean XXII, refusant de reconnaître cette élection. Après des avertissements réitérés mais inutiles, le Souverain Pontife frappa d'excommunication le rebelle. Ce dernier, piqué au vif, crut pouvoir se faire justice à lui-même. Tandis que le Pape siégeait à Avignon, il envahit l'Italie, se fit couronner à Milan par trois évêques de la faction des Gibelins, et se mit en tête de déposer les Prélats hostiles à son parti, qu'il remplaça par des hommes de son choix.

Le 6 septembre 1327, son armée se présenta sous les murs de Pise. Au bout d'un mois, les assiégés furent contraints de capituler, et l'empereur, maître de la ville, essaya de gagner à sa cause l'archevêque, dont il connaissait le mérite. Simon Saltarelli méprisa les avances et les menaces du César : il eut même le courage de lui prédire en face que sa victoire d'un jour tournerait bientôt à sa confusion, et fit encore, séance tenante, l'apologie du pape légitime.

Cette fière résistance n'eut point raison de l'obstination du prince allemand. Bien déterminé à pousser les choses à l'extrême, Louis de Bavière partit le 15 décembre pour la Ville éternelle. Son dessein était d'y consommer le mystère d'iniquité et de revenir aussitôt à Pise, pour soumettre de gré ou de force quiconque oserait s'opposer à sa volonté.

Le saint archevêque utilisa ce moment de trêve en affermissant ses diocésains dans l'obéissance due au Saint-Siège. Mais tandis que son

peuple se montrait docile à ses encouragements et à ses instructions, la confusion et le désordre arrivaient à leur comble dans la ville de Rome. Le 17 janvier, deux évêques procédaient au couronnement de l'empereur dans la basilique Vaticane ; trois mois plus tard, Louis déposait Jean XXII qu'il signalait au monde catholique comme un schismatique : par mépris, il ne le désignait plus que sous le nom de Jacques de Cahors, que le Pontife possédait avant de ceindre la tiare.

Après ce premier scandale, Louis de Bavière réunit le peuple sur la vaste place de Saint-Pierre, avec les membres du clergé séculier et régulier qui ne s'étaient point retirés à son approche. Là, environné de tous les seigneurs de sa cour, il fit avancer un Franciscain, nommé Pierre de Corbière, et s'étant levé de son siège, lui donna place sous le dais. Puis, s'adressant au peuple, il demanda par trois fois si on agréait ce Religieux pour Souverain Pontife. Il y eut un instant solennel d'hésitation ; mais la crainte l'emportant bientôt sur la voix de la conscience, la foule répondit par une acclamation favorable. Alors l'évêque de Venise donna lecture du décret de l'élection, pendant que l'empereur passait l'anneau au doigt de l'élu, le revêtait de la chape et le présentait aux Romains sous le nom de Nicolas V.

Quelques jours après, l'antipape créait des cardinaux, envoyait ses Légats aux princes chrétiens, nommait de nouveaux évêques et chassait de leurs sièges ceux qu'il savait irréductibles à son parti.

L'archevêque de Pise était tout naturellement signalé à la haine des schismatiques. On le déclara rebelle et proscrit, et l'on désigna pour occuper son siège un certain Gérard Roland, ancien évêque d'Aléria, dévoué par inclination à l'empereur et par intérêt à l'antipape Nicolas V.

Simon Saltarelli, profondément touché des calamités générales de l'Eglise, parut fort peu sensible à ce qui le regardait personnellement. Assuré de l'affection de son peuple, il ne voulut point le sacrifier pour sa propre défense. Après l'avoir confirmé dans un sincère attachement au siège apostolique et au légitime successeur de saint Pierre ; après avoir prédit que la justice de Dieu ne tarderait pas à briser l'idole que la passion des hommes venait d'élever, il prit le chemin de Florence, sa patrie. Il y était à peine que l'empereur arrivait à Pise, suivi peu après de l'antipape, sa créature, qui se logea au palais archiépiscopal.

Inutile de rapporter ici tout ce que l'un et l'autre entreprirent pour soumettre le clergé et le peuple. Le 18 février 1329, Nicolas, renouvela ses anathèmes et prononça une nouvelle sentence d'excommuni

cation contre Jean XXII. La ville entière avait été convoquée pour la circonstance : mais, à l'heure fixée, une tempête de grêle et de pluie, comme de mémoire d'homme on n'en avait vu dans la région, éclata tout à coup et retint les habitants dans leurs demeures. L'empereur exigea quand même leur présence et lança dans toutes les rues des escortes de gens armés, conduits par son maréchal, pour contraindre par la force les citoyens à se réunir. Malgré cette violence, l'insuccès fut complet. Le maréchal, harassé de fatigue au retour de sa course désordonnée, se fit préparer un bain mêlé d'eau-de-vie. Le feu y prit par suite d'une imprudence, et le malheureux mourut brûlé vif, sans pouvoir être secouru. Le peuple vit dans cet accident une punition divine et dans toute la suite des événements un mauvais présage contre l'empereur et son antipape. Les conjectures ne furent que trop justifiées.

Louis de Bavière quitta brusquement la ville, où il s'était rendu extrêmement odieux ; et Nicolas V, pressentant une révolte, s'esquiva prudemment au moment où on allait l'arrêter. L'évêque intrus les suivit dans leur fuite et regagna son ancien diocèse.

Les citoyens de Pise se hâtèrent de rappeler leur archevêque, heureux lui-même de se rendre aux vœux de ses diocésains.

Sur son conseil, la ville députa une ambassade à Jean XXII pour lui rendre compte de ce qui s'était passé et obtenir, en même temps, l'absolution des censures encourues par les habitants. On n'avait point, en effet, observé l'interdit, et beaucoup s'étaient permis, sous le coup de la menace, de communiquer avec l'antipape.

De son côté, l'archevêque écrivit à Sa Sainteté, pour la prévenir en faveur des envoyés de la République. La démarche eut un plein succès. Le 20 mai 1329, Jean XXII adressait au V. Prélat un premier Bref, suspendant l'interdit, et, au mois de septembre de la même année, il rétablissait les habitants de Pise dans la jouissance de tous leurs droits.

Pour couper court à de nouveaux scandales, il fallait s'assurer de la personne de l'antipape. Cette mission délicate fut confiée le 1^er^ mars 1330 à l'archevêque de Pise, auquel on associa celui de Florence et l'évêque de Lucques. Pierre de Corbière s'était retiré dans l'un des châteaux du comte de Boniface : serré de près et abandonné de ses partisans il prit le parti de la soumission, et adressa à Jean XXII une lettre qui ne laissa pas de doute sur la sincérité de son repentir. Le Pape donna une réponse empreinte d'une

grande bienveillance pour ce malheureux : au lieu de lui reprocher ses crimes, il le félicitait d'être revenu à de meilleurs sentiments. Restait à l'absoudre de l'excommunication. En vertu d'un mandat très spécial, Simon Saltarelli reçut la satisfaction du moine schismatique, en présence du clergé et du peuple, le releva des censures ecclésiastiques, puis le fit conduire à Avignon, où le Vicaire de Jésus-Christ le reçut avec charité. Pierre de Corbière passa le reste de sa vie dans les larmes et la pénitence, habitant une sorte de prison, « traité en ami mais gardé comme ennemi », selon l'expression de Bernard Gui, témoin des faits.

IV. — L'archevêque de Pise se mit ensuite à l'œuvre pour réparer les ruines amoncelées autour de lui par la fureur des schismatiques, la licence des soldats et le parti de l'antipape.

Le Ciel bénit ses efforts. Ses exhortations touchantes ramenèrent l'ordre et la paix. Chacun reprit son poste : et malgré le pillage du palais archiépiscopal et des domaines qui en relevaient, la Providence fournit encore au pieux Prélat des ressources suffisantes pour subvenir aux besoins des familles ruinées. Ses parents extrêmement riches lui ayant laissé toute leur fortune, il en disposa selon les vues de Dieu pour le bien de son peuple. Déjà, pendant son exil à Florence, il avait distribué en aumônes des sommes énormes. Chacun des couvents de son Ordre situés dans la Province romaine reçut un calice d'argent : celui de Santa-Maria-Novella fut le mieux partagé. Non content de faire construire à ses frais le campanile et le cloître qui existent encore, d'orner le chœur et la sacristie de riches décorations, il y adjoignit un hospice pour les Religieux de passage avec des revenus destinés à leur entretien. A Pise, ses libéralités ne furent pas moins magnifiques. Il prit un singulier plaisir à essuyer les larmes du pauvre, à protéger le faible, à faire rentrer chacun dans la possession de ses droits, à détruire enfin, sans jamais compter avec les sacrifices, les anciennes semences de divisions.

Sur ces entrefaites, les habitants de Pise et de Sienne eurent de vives contestations au sujet de la juridiction que chacune des deux cités s'attribuait sur la petite localité de Massa, en Toscane. La querelle s'envenimant, on prit les armes. Massa, soumise malgré elle, tantôt à Sienne, tantôt à Pise, avait également sujet de se plaindre des deux partis. Simon Saltarelli se proposa comme arbitre, en prenant pour assesseur l'archevêque de Florence : grâce à cette

médiation, Massa recouvra son indépendance et servit désormais de borne à la juridiction des deux Républiques.

Toujours en éveil, le saint archevêque, après avoir arrêté ce conflit, tourna ses regards vers l'Orient. Le sort des chrétientés de la Palestine avait ému les entrailles du Père commun des fidèles. Un appel fort pressant, parti de Rome, avait été publié à Pise et dans les îles de Corse et de Sardaigne, qui dépendaient de cette métropole. Notre Prélat prit à cœur cette grande cause et sut montrer par son exemple, aux riches comme aux pauvres, ce que le zèle de la religion peut faire entreprendre dans des circonstances exceptionnelles. La mort de Jean XXII arrêta, il est vrai, le projet de la croisade, mais ce contretemps n'abattit point le courage du vaillant archevêque. Il savait que la petite République de Pise avait plus d'une fois déconcerté les desseins des infidèles, et plein d'espoir dans l'avenir, il leva quelques troupes et recueillit des subsides considérables.

Les choses en étaient là quand un nouveau sujet de division vint le surprendre au cours de ces démarches.

Un certain Mastini, riche citadin de Parme, avait usurpé une injuste domination sur la ville de Lucques et y exerçait d'affreux brigandages. Fatigués d'une si odieuse oppression, les habitants déclarèrent qu'avant peu ils en tireraient une vengeance éclatante. Le tyran résolut alors de vendre les droits qu'il prétendait avoir, et, à cette fin, il entama des négociations secrètes avec Pise d'un côté et Florence de l'autre : puis finalement il conclut avec Florence et lui céda la ville moyennant une forte somme.

Les magistrats de Pise se montrèrent très offensés de la mauvaise foi du tyran et se plaignirent avec hauteur de la conduite des Florentins. Il n'en fallut pas davantage pour mettre en guerre les deux cités rivales. Le saint Prélat tenta toutes les ressources pour calmer les esprits. S'étant rendu à Florence, il y convoqua une assemblée dans laquelle il rappela avec une grande précision les droits de la ville de Pise sur celle de Lucques ; mais devant le fait accompli, il offrait le remboursement de la somme avancée et déclarait que la République de Pise s'engageait bénévolement à payer en outre chaque année une sorte de tribut pour cette place.

Ces conditions honorables ne firent aucune impression sur les Florentins, décidés à vider la querelle par les armes. Ils repoussèrent donc avec mépris les avances qui leur étaient faites et se mirent aussitôt en devoir de prévenir leurs adversaires.

L'affliction de l'archevêque monta à son comble. Il lui était impossible, en effet, de se rassurer sur les suites d'une lutte qui devait être aussi funeste au salut qu'au repos de ceux qui la soulèveraient. Du moins avait-il tout entrepris pour arrêter l'effusion du sang et prévenir les malheurs qui menaçaient et ses compatriotes et ses diocésains. Dans la dure nécessité où il se trouvait réduit, il se vit obligé de se déclarer contre Florence, sa patrie, pour soutenir les intérêts de la justice, et il invita son clergé à suivre son exemple pour le salut de la République.

Les personnes sages, dégagées de toute prévention de parti, louèrent la prudence et l'équité de Saltarelli : les agresseurs, au contraire, ne lui ménagèrent pas leurs reproches et parlèrent de représailles, en menaçant de l'exil les derniers représentants de sa famille à Florence. L'homme de Dieu laissa dire : ses intérêts particuliers n'étaient point capables de lui faire oublier son devoir, et, dans ces tristes circonstances, il continua de le remplir avec une constance magnanime. Dieu ne lui réserva pas la consolation de saluer le terme de tant de maux, qui abreuvèrent de tristesse les deux dernières années de sa vie.

Le saint Prélat, usé par les travaux et par le poids des ans, s'éteignit doucement entre les bras de ses Frères, le 23 ou le 24 septembre 1342, dans la 81ᵉ année de son âge et la 19ᵉ de son épiscopat à Pise. Selon son désir, il fut inhumé dans l'église des Dominicains de cette ville. Tous les historiens citent à l'envi le vénérable archevêque comme l'un des plus intrépides défenseurs du Saint-Siège, et bon nombre d'entre eux lui décernent le titre de Bienheureux.

La Vénérable Sœur GUILLEMETTE MASSOULIÉ du Tiers-Ordre de la Congrégation de Toulouse (*).

(1621-1706)

La vénérable servante de Dieu naquit à Toulouse d'une famille honorable, le 27 mai 1621. Son père se nommait Jean Massoulié et sa mère Cécile de Celles. Ils eurent plusieurs enfants, entre autres Jean et Antonin Massoulié, Religieux de notre Ordre, et la vertueuse fille dont nous écrivons la biographie. Les deux premiers reçurent l'habit le même jour et l'honorèrent par leur mérite. Jean vécut fort peu de temps en religion, et n'eut la consolation de célébrer que deux ou trois messes (1). Son frère, le V. P. Antonin Massoulié, mourut à Rome en odeur de sainteté. Nous avons donné sa biographie au 22 janvier, date de sa mort.

Guillemette, douée d'un naturel docile, d'un excellent esprit et d'une prudence remarquable, faisait la joie et l'orgueil de ses parents. On admirait dans sa conduite une rare modestie et une aversion instinctive pour les amusements ordinaires des jeunes personnes. Amie de la solitude, de la prière, des exercices de dévotion, elle passait parmi ses compagnes pour un modèle accompli.

Ces heureux débuts lui attirèrent des grâces du Ciel, notamment un ardent désir d'embrasser la vie dominicaine au monastère de Sainte-Catherine. Sa place pourtant n'était point là. D'après l'ordre de la Providence, elle devait rester dans le monde pour le bien et l'édification d'un grand nombre d'âmes : voilà pourquoi toutes ses tentatives de vie religieuse demeurèrent sans succès. Dieu permit même que ses parents l'engageassent, malgré ses goûts, dans l'état du mariage.

Il n'est pas aisé de dépeindre la douleur de Guillemette quand on lui en fit la proposition. Cependant, par déférence pour ses parents

(*) *Ex Epist. Encycl. Monast.*

(1) Voir *Année Dominicaine* au 17 septembre, p. 595.

et de l'avis de son confesseur, elle finit par se rendre à leur volonté. Mais toute sa vie elle se reprocha cette condescendance. « Je l'ai souvent surprise pleurant à chaudes larmes, à ce sujet, écrit le Père Lafon, et s'accusant avec de profonds soupirs d'avoir donné aux hommes ce qu'elle aurait voulu consacrer à Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Loin de trouver dans son nouvel état quelque adoucissement à ses regrets intimes, il lui arriva au contraire d'y rencontrer de lourdes croix et de nombreuses contradictions; le divin Maître le permettant ainsi pour éprouver la fidélité de sa servante et la fortifier dans la vertu. Les hommes, son mari le premier, l'exerçaient à l'envi, pendant que le démon usait de toutes ses ruses pour la faire tomber dans ses pièges. Rien ne fut pourtant capable d'abattre son courage. Son amour, sa tendresse pour celui qui lui était un constant sujet d'alarmes par une conduite peu régulière, ne se démentirent jamais, pas plus que son respect et son obéissance à l'égard de ses parents.

Toutefois son cœur demeurait sensiblement affligé de l'impossibilité où elle se voyait réduite, de briser ses liens pour se donner à Dieu sans partage. Le Ciel ne resta point sourd à la voix de ses gémissements. Au bout de dix-huit mois de mariage elle perdit son mari et recouvra son entière liberté. Dès lors elle n'eut plus que des ailes pour s'élever au sommet de la perfection, et sans plus de retard, elle reprit ses premières démarches auprès de nos Sœurs de Sainte-Catherine. Elle se croyait au port, quand une violente tempête la relança en haute mer. La famille de son mari l'attaqua avec une rare méchanceté et en vint à des procédés odieux. On la sollicitait en outre de convoler à de secondes noces, en n'omettant rien de ce que la passion aveugle peut suggérer en pareille rencontre.

La lutte fut longue et des plus pénibles. Victorieuse enfin par sa fidélité, la servante de Dieu sollicita avec une humilité touchante son entrée au monastère de Sainte-Catherine. En vain multiplia-t-elle toutes les instances imaginables auprès de son confesseur : le sage Religieux ne voulut rien entendre et lui déclara avec autorité que Dieu ne la voulait point dans le cloître. Guillemette reçut cette parole comme un oracle sortant de la bouche de Jésus-Christ lui-même; et prenant dès ce jour la mâle résolution de se sacrifier entièrement au Seigneur dans la voie où il la voulait, elle fit vœu de chasteté et demanda l'habit du Tiers-Ordre. Cette grâce lui fut accordée le 1^er^ mai 1642.

II. — La joie que ressentit Guillemette Massoulié, en entrant de plain pied dans la famille d'un Saint auquel elle avait voué toutes ses affections ne saurait s'exprimer. Ce fut du reste la principale et presque unique consolation que le Ciel lui ménagea dans tout le cours de sa vie. Elle ne tarissait pas sur les louanges de son nouvel état, « et je puis déclarer sans crainte, ajoute l'auteur déjà cité, n'avoir connu aucune personne plus attachée à l'Ordre de Saint-Dominique et à sa qualité de Tertiaire que la V. Sœur Guillemette Massoulié. Elle n'en parlait qu'avec une grande effusion de cœur. Les larmes de bonheur qu'elle répandait en baisant son saint habit témoignaient assez de sa profonde reconnaissance. Admirable leçon pour tant de chrétiens, de prêtres et de Religieux, qui ne savent faire aucune réflexion sur les grâces de choix dont ils ont été gratifiés, et laissent passer inaperçu l'anniversaire du jour mille fois béni de leur baptême, de leur sacerdoce ou de leur profession religieuse! »

Notre Sœur, une fois affermie dans sa véritable voie, ne songea plus qu'à remplir ses obligations. Sa solide vertu jeta un vif éclat aux yeux de ses compagnes. Bien que plusieurs d'entre elles se distinguassent de longue date par le sérieux de leur piété, néanmoins la dernière venue, quoique la plus jeune, était loin de tenir sous ce rapport le dernier rang. Inviolable fut sa fidélité à observer les règles et les Constitutions du Tiers-Ordre ; et comme sa vie s'inspira toujours de cet esprit, elle chercha à le faire rayonner autour d'elle. Ceux qui l'ont vue à l'œuvre et ont connu par eux-mêmes l'état si florissant de la Congrégation de Toulouse sont unanimes à déclarer qu'elle en fut l'âme, et que par ses exemples et son zèle, elle l'a soutenue, entretenue, durant plus de cinquante années, dans la ferveur, la charité, l'exactitude et une régularité admirable.

La Prieure du Tiers-Ordre, ravie de tant de qualités dans cette jeune Sœur, voulut que toute sa famille religieuse en profitât. On lui donna plusieurs emplois, et plus tard, l'an 1647, tous les suffrages se réunirent pour l'élever au priorat. Elle n'avait alors que vingt-six ans et quatre ans de profession.

Sa droiture d'âme la rendit insensible aux amorces de l'amour-propre comme aux considérations du respect humain. Les fautes et les transgressions ne passaient jamais impunies. On la voyait reprendre avec une égale aisance les plus nobles dames et les plus humbles servantes. Mais elle le faisait avec un tact qui lui attirait tout de suite l'estime et l'affection ; les délinquantes, quelles qu'elles fus

sent, loin de se montrer piquées de ses observations, se mettaient volontiers à ses pieds pour recevoir ses réprimandes ou ses pénitences. Elle usa de cette même indépendance vis-à-vis de sa propre mère, qui embrassa dans la suite le Tiers-Ordre. Rien ne fut capable de lui inspirer la moindre complaisance humaine, dès qu'il s'agissait des intérêts supérieurs de la Règle ; sans préjudice, bien entendu, de la tendresse et de l'amour filial dont elle l'entourait en toute rencontre.

III. — Constituée en charge — ce qui lui arriva presque toute sa vie — Sœur Guillemette s'appliqua donc principalement à faire fleurir l'esprit de ferveur et de régularité, tel que l'avait établi dans le principe le Père Michaëlis. Tous ses discours aboutissaient là. Elle ne se montra pas moins vigilante à conserver la paix dans la Congrégation. Son attention spéciale fut toujours d'assoupir ces légères contestations, qui négligées au début s'enveniment à la longue et occasionnent bien des maux. Dieu répandit sur son zèle une large bénédiction. C'était merveille de voir ses filles, unies de cœur et de sentiments, chercher à se prévenir l'une l'autre. Les personnes de la haute société se signalaient les premières sur ce point. Loin de regarder avec ombrage cette jeune veuve, de condition inférieure à la leur, placée à la tête du Tiers-Ordre, elles s'estimaient heureuses, au contraire, de vivre sous sa dépendance et d'exécuter les mandats de charité qu'elle leur confiait. On les voyait alors parcourir les rues de la ville, accompagnées de quelques filles pauvres, tertiaires comme elles, et s'en aller ainsi en toute simplicité visiter les hôpitaux et les prisons : les unes et les autres animées d'une sainte émulation et ne cherchant qu'à se surpasser dans l'exercice de la miséricorde.

Mais le zèle de la servante de Dieu ne s'arrêta pas là. Elle recueillit un certain nombre de jeunes personnes, qu'elle réunissait à jours fixes pour leur faire des conférences religieuses et les initier à la dévotion du Rosaire. Son but était de leur inspirer le mépris du monde, l'amour de la retraite et une grande fidélité à remplir dignement les devoirs de l'état qu'elles embrasseraient un jour. Le succès dépassa son attente. Plusieurs d'entre elles, d'une naissance distinguée, retirèrent de ces réunions un véritable attrait pour les choses de Dieu : d'autres y puisèrent le germe de la vocation religieuse, d'autres enfin se servirent très avantageusement dans la suite des pieuses maximes qu'elles y avaient apprises pour le sage gouvernement de leurs familles.

Ce ne fut pas la seule occasion où la V. Sœur fit paraître son ardent désir de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. La vue des crimes commis impunément dans le siècle la perçait de douleur. « Les torrents de larmes que je lui ai vu répandre à l'annonce d'un scandale public ou privé, dit encore Jacques Lafon, montraient combien était véhémente la peine que lui causait l'offense de Dieu. » Elle avait l'œil sur les jeunes filles engagées dans le mal ou exposées au danger d'y tomber. Elle déployait alors un courage surhumain et bravait tout pour arracher à la dent du loup ces brebis égarées. Elle contribua beaucoup à l'établissement d'un refuge, qui fut ouvert à Toulouse dans le courant de l'année 1648. Elle et ses Sœurs se chargèrent du spirituel de la maison avec un dévouement que récompensèrent maintes fois des grâces de conversion bien frappantes.

Guillemette Massoulié s'intéressait en outre aux orphelines. Avec l'appui et les encouragements des Pères François de Lignac, Récollet, et Déliot, Jésuite, la Congrégation du Tiers-Ordre fonda, en 1641, à l'intention de ces jeunes filles, un orphelinat situé dans le voisinage de Sainte-Catherine. La V. Prieure signala bientôt son zèle par un soin constant à veiller sur la conduite de ses protégées. Sa prudence lui eut vite conquis la confiance des bienfaiteurs, et sa douceur, qui n'excluait point une sage fermeté, l'affection de ces pauvres abandonnées. Elle avait pris en mains leurs intérêts, elle sut les défendre.

Sur les dernières années de sa vie, une occasion délicate concernant le spirituel et le temporel de la maison s'étant présentée, on vit la V. Mère s'opposer comme un mur d'airain à ceux qui cherchaient à faire prévaloir leurs vues, alors que personne n'osait ni parler, ni même se montrer : grâce à son inflexible fermeté, elle triompha pour le bien des orphelines des hommes puissants, qui se servaient de leur autorité pour essayer de renverser ses desseins.

IV. — Telles sont les œuvres extérieures auxquelles se livra Guillemette Massoulié pendant les soixante-cinq ans qu'elle passa dans le Tiers-Ordre. Si maintenant nous jetons un regard discret sur sa vie intime, nous nous convaincrons sans peine que l'éclat de sa vertu était bien fait pour ravir le Cœur de Dieu.

Profondément humble, elle souffrait de ce qu'on pouvait trouver à son avantage : elle s'étonnait même de ce que l'on daignât s'intéresser à elle et la visiter dans ses maladies, tout en gardant une sincère reconnaissance pour des prévenances dont elle s'estimait indigne.

Son assiduité à la prière rendait son oraison continuelle. Ses discours allaient à Dieu et n'étaient que de Dieu. Parlait-on en sa présence de choses indifférentes, elle avait toujours le mot pour changer le cours de la conversation. Le souvenir de ses fins dernières ne la quittait guère, et « jamais, dit le P. Lafon, je ne lui ai rendu visite sans l'entendre me dire qu'elle vivait au jour le jour, comme si la mort était à sa porte. De là cette sérénité merveilleuse, cette joie qui se lisait sur ses traits quand elle parlait d'un sujet qui est une cause d'effroi pour tant d'autres. »

Sa piété sérieuse visait à extirper ses inclinations naturelles, à combattre ses mauvais penchants, à entourer ses lèvres d'une rare circonspection pour éviter toute critique, soumettre son jugement et ensevelir sa volonté propre dans celle de ses supérieurs.

Ses admirables dispositions à la sainte Table lui valurent des bénédictions sans nombre. Elle trouvait dans chacune de ses communions un aliment à ce zèle enflammé qui l'excitait à embrasser toute occasion de procurer la gloire de Dieu; à cet esprit compatissant qui lui inspirait de soulager les misères du prochain autant que ses ressources le permettaient, et lui donnait, même parmi ses graves infirmités, de nouvelles forces, dès qu'il s'agissait d'aller consoler les affligés.

Par attrait, la servante de Dieu se sentait très portée à la pénitence : malgré la fréquence de ses maladies, elle se macérait par de sanglantes disciplines. Aux époques du Carnaval et du Carême, elle redoublait ses austérités, s'offrant à Dieu en victime pour apaiser son courroux et convertir les pécheurs. Dieu mit souvent à l'épreuve sa vertu, soit par lui-même, soit par le moyen des créatures. Les tentations provenant du démon furent très violentes et les hommes ne l'épargnèrent point. On peut affirmer que durant l'espace de plus de soixante ans, la sainte femme se vit obligée d'avoir nuit et jour, comme les forts d'Israël, les armes en mains pour combattre les ennemis de son salut. Son cœur, toujours égal et tranquille, même dans le feu de la lutte, lui permettait de s'oublier elle-même pour consoler et fortifier quiconque faisait appel à sa charité.

La dévotion au saint Enfant Jésus fut l'une de celles qu'elle cultiva avec le plus d'amour : elle s'en fit la propagatrice zélée, et l'on ne saurait dire la jubilation qu'elle ressentait si l'on répondait à ses pieuses avances. Elle honorait d'une confiance toute filiale la Reine du Ciel, et trouvait en elle sa consolation dans les peines, son secours dans la tentation et son refuge assuré dans tous les tracas de la vie.

Une mort heureuse allait couronner une carrière si bien remplie. Suivre enfin Celui qu'elle s'était efforcée de servir avec une grande fidélité, c'était depuis longue date l'unique objet de ses désirs. En 1704, la V. Sœur ressentit les premières atteintes de sa dernière maladie et se vit contrainte de garder la chambre. Sa grande privation était de ne plus pouvoir assister régulièrement à la messe. De temps à autre, avec l'aide de quelques compagnes dévouées, elle se rendait encore à Sainte-Catherine, pour recevoir le pain des forts. Cependant son mal s'aggravait et de jour en jour ses douleurs devenaient pour ainsi dire intolérables : mais loin de se plaindre, la courageuse malade les dissimulait de son mieux, disant qu'elle souffrait peu en comparaison de ce que ses péchés méritaient. Au commencement du mois d'août on lui apporta le saint Viatique : dès ce moment elle se renferma dans un silence absolu pour se préparer à aller au-devant de l'Epoux. Le 23 septembre, elle reçut l'Extrême-Onction, et après des actes réitérés d'amour de Dieu et de résignation à sa volonté, elle entra en agonie et remit doucement son âme à son Créateur, le soir du même jour, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

On l'inhuma dans la chapelle de Sainte Catherine. Trois ans plus tard, on retrouva son corps entier et sans aucune trace de corruption.

LE MÊME JOUR

1279 — A Bologne, l'Illustrissime Père MARTIN POLONAIS, que bon nombre d'historiens ont souvent confondu, mais à tort, avec un autre Religieux, archevêque de Cosenza, au royaume de Naples.

D'après l'opinion généralement reçue, Martin Polonais était né à Troppau, ville de Bohême, dans la haute Silésie, alors unie au royaume de Pologne. Il entra dans l'Ordre du vivant de saint Hyacinthe soit à Troppau même, soit à Prague. Envoyé ensuite en Italie, il se rendit à Rome, où ses talents le firent bientôt remarquer. Il fut chapelain et pénitencier des papes Clément IV, Grégoire X, Innocent V, Adrien V, Jean XXI et Nicolas III (1243-1278).

La régularité de sa vie, ses ferventes prédications, ses doctes ouvrages soutenaient l'idée très avantageuse que la cour de Rome avait conçue du V. Père, et en même temps rendaient son nom célèbre à l'étranger. Sa patrie,

à laquelle il faisait tant d'honneur, voulut profiter à son tour de ses grandes lumières.

L'archevêque de Gnesne, primat de Pologne, étant mort en 1272, le siège resta vacant pendant plus de six ans, au détriment des âmes. L'ignorance, les mauvais exemples semblaient autoriser le libertinage du peuple, le relâchement du clergé et les usurpations sacrilèges de ceux qui ne songeaient qu'à s'enrichir des biens de l'Eglise. Les puissants et les ambitieux formaient des cabales pour se faire élire à la dignité primatiale ou pour procurer cette place à quelque membre de leur famille. Les choses en étaient là, quand enfin les chanoines de la métropole parvinrent à s'entendre sur le choix d'un Pasteur capable de remédier à tant de maux. Leur vote se porta sur le Pénitencier du Pape ; et aussitôt une délégation se rendit auprès de Nicolas III, alors retiré à Viterbe, pour obtenir la ratification de l'élection. Le Souverain Pontife s'empressa de donner son *placet* et voulut sacrer lui-même l'élu, le 21 mai 1278. Après la cérémonie, Martin Polonais reçut ses Bulles et se mit immédiatement en route pour aller prendre possession de son siège. Mais à peine arrivait-il à Bologne, qu'il y tomba gravement malade et mourut en peu de jours. Il voulut être inhumé dans l'église de Saint-Dominique, où l'on peut voir son tombeau et son épitaphe.

Le V. Prélat s'est surtout illustré par ses écrits. Il publia d'abord des Sermons, qui furent imprimés à Strasbourg en 1486 et 1488. En second lieu, une Table très ample du décret de Gratien, qu'on appelle quelquefois la *Perle du Décret* ou la *Somme du droit canon*, plus communément la *Somme Martinienne*, où toutes les matières sont rangées par ordre alphabétique. Enfin une Chronique dans laquelle sont cités, d'un côté tous les papes depuis saint Pierre jusqu'à Clément IV ; et de l'autre, les empereurs depuis Auguste jusqu'à Frédéric II, avec les années de leurs règnes en marge.

Après la mort de Clément IV, l'auteur continua sa chronique jusqu'à l'année 1277 : cette continuation, qui ne se trouve pas dans tous les manuscrits, a donné lieu à quelques écrivains de lui attribuer deux chroniques différentes. Nombre d'histoires, qui avaient cours à cette époque, ont été intercalées dans ce travail, après la mort de Martin Polonais, entre autres la fable ridicule de la Papesse Jeanne, dont notre auteur n'est point à coup sûr l'inventeur. Cette adjonction est l'œuvre évidente d'un faussaire ; car on n'en trouve pas la moindre trace dans les plus anciens manuscrits du savant chroniqueur. C'est ce qu'ont fort justement fait remarquer Dupin, Jean Fabricius et le docte P. Pagi. Echard l'a démontré par des preuves irréfutables. Il tire la première de la disposition même du travail et montre clairement qu'on n'a pu introduire dans l'ouvrage ce conte odieux qu'en renversant tout l'ordre suivi par Martin Polonais dans sa chronique. Une lecture attentive fait tout de suite sauter aux yeux cet arrangement après coup.

La seconde preuve est prise de la confrontation des manuscrits, réunis en

grand nombre dans les principales bibliothèques de France, d'Italie et d'Allemagne. En rangeant ces manuscrits en trois classes, selon leur caractère d'antiquité, on arrive à cette conclusion : Les plus corrects et les plus anciens, publiés du vivant de l'auteur, ne mentionnent en aucune façon la fameuse histoire de la Papesse. Ceux qui ne remontent pas si haut, la contiennent en marge, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Enfin ce n'est que dans quelques manuscrits plus récents, qu'elle a été insérée dans le corps de l'ouvrage, entre le pontificat de Léon IV et celui de Benoît III. Or, le premier de ces deux papes mourut le 17 juillet 855, et le second, qui lui succéda immédiatement, mourut le 10 mars 858, après avoir occupé la chaire de saint Pierre deux ans et demi.

A noter, en outre, qu'avant la publication de la *Chronique Martinienne*, on lisait cette fable dans des ouvrages sans nom. Etienne de Bourbon, décédé l'an 1261, dix-sept ans avant Martin Polonais, en avait parlé dans son traité des Sept dons du Saint-Esprit. (Tholom. de Lucques ; Bzovius ; Echard.)

1377 — A Gênes, l'Illustrissime Père ANDRÉ DE LA TOUR ou TURRIANUS. Issu de famille noble, il reçut l'habit de l'Ordre au couvent des Frères Prêcheurs de Milan, sa patrie. Sa piété remarquable, sa belle intelligence développée par une étude solide l'ayant rendu excellent Religieux et célèbre prédicateur, il s'employa très utilement en Italie à la gloire de Dieu et au bien des âmes. Son savoir lui valut une éclatante renommée à Bologne, où il était cité comme le plus intrépide champion de l'école thomiste, car il se fit toujours un devoir et une gloire de réduire au silence les téméraires qui osaient s'élever contre la doctrine du Docteur angélique. Urbain V le nomma son grand Pénitencier, et un peu plus tard, l'an 1368, archevêque de Gênes. Sa vigilance et ses soins à instruire son troupeau le signalèrent bientôt comme l'un des plus saints Prélats de cette époque. Son zèle pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique, misérablement déchue, ne fut pas moins remarquable. Dans cette vue, il assembla son synode métropolitain le 15 mai 1375, et y porta de salutaires ordonnances. Il mourut de la mort des justes deux ans plus tard, après avoir gouverné l'église de Gênes l'espace de neuf ans. — (Fontana ; Ughelli ; *Bibl. Prov. Lombard.*)

1580 — A Xativa ou San-Felice, en Espagne, le V. Père PIERRE-MARTYR ALCANNIZ. Il reçut l'habit au couvent de cette ville et y vécut en grand renom de sainteté. Il eut surtout un profond amour de la pauvreté, n'acceptant à son usage que ce qu'il y avait de plus vil, et veillant avec un soin extrême sur le bien commun jusque dans les moindres choses. Il fut d'une simplicité admirable, rempli de la crainte de Dieu, toujours ennemi de ce qui flatte les sens, entièrement mort au monde. Son zèle pour l'observance, son assiduité aux exercices de règle, sa dextérité dans les affaires le firent élire Prieur. Il remplit prudemment les devoirs de

sa charge et se vit ensuite chargé de la conduite des novices, qu'il forma à la perfection religieuse, à l'esprit d'oraison et de régularité, avec autant de cœur que d'intelligence. Enfin, après avoir rendu de signalés services à sa Province et essuyé bien des travaux, il décéda très pieusement, vers l'an 1580. — (Diago.)

1653 — A Paris, au couvent de Saint-Honoré, le V. Père JACQUES GOAR, né à Paris même en 1601, et entré dans l'Ordre l'an 1619, au couvent de Saint-Honoré, peu d'années après la fondation de cette maison.

Il s'appliqua particulièrement à la lecture des Livres saints et des Pères de l'Eglise, qu'il étudiait dans la langue grecque pour laquelle il avait un goût particulier. Les connaissances qu'il y puisa lui inspirèrent le désir d'approfondir davantage la doctrine des Grecs et de connaître exactement leurs rites, leurs cérémonies, toute leur liturgie, ce qui s'était pratiqué et ce qui se pratiquait encore dans leurs églises, et généralement tout ce qui avait rapport à leur croyance, à leur morale, à leur discipline ou à leurs coutumes, soit dans la célébration des saints Mystères, soit dans l'administration des Sacrements. Il partit en 1631 pour l'île de Chio, avec la qualité de Missionnaire apostolique et de Prieur du couvent de Saint-Sébastien de cette île, où il passa huit ans, toujours occupé à fortifier les fidèles et à examiner les sentiments, les usages des Grecs, et à ramener les schismatiques dans le giron de l'Eglise romaine.

De retour à Rome vers la fin de 1639, il fut institué Prieur du couvent de Saint-Sixte, et se lia particulièrement d'amitié avec Léon Allazi, savant homme, né à Chio de Grecs schismatiques et auteur de plusieurs ouvrages sur les Eglises orientales.

Jacques Goar revint en France, l'an 1642, et exerça quelque temps l'emploi de Maître des novices.

Tout en remplissant ses fonctions avec zèle et diligence, il trouvait le temps de vaquer à ses études favorites et de composer des livres pleins d'érudition. Les affaires de l'Ordre l'obligèrent à retourner en Italie, en novembre 1643. Ses voyages ne lui fournissaient point des sujets de dissipation, car il prenait connaissance de toutes les bibliothèques importantes qui se trouvaient sur sa route, et en retirait habituellement un très grand profit. Rentré à Paris, vers le milieu de l'année 1644, le V. Père se remit à ses travaux avec une application opiniâtre. Quelques années après, il fut élu Vicaire général de la Congrégation de Saint-Louis, et n'accepta qu'à regret. Les fonctions de cette charge, qu'il remplit avec un grand dévouement, jointes à ses occupations savantes et à ses pratiques de pénitence, altérèrent sa santé. Après sept semaines d'une fièvre lente, il mourut, le 23 septembre 1653, âgé de cinquant-deux ans.

Le Père Jacques Goar laissait plusieurs ouvrages, imprimés ou manuscrits. Le plus considérable est l'*Eucologe* ou rituel des Grecs, imprimé à Paris

en 1647, in-folio en grec et en latin, et réimprimé à Venise en 1730. Ce livre contient toute la liturgie sacrée des Orientaux ; tout ce qui appartient aux cérémonies et aux pratiques des anciens et des nouveaux Grecs, dans la célébration des divins Offices et dans l'administration des Sacrements.

Le V. Père traduisit aussi quelques livres grecs de l'histoire byzantine, qui ont été imprimés au Louvre : Echard en donne l'énumération dans le tome second des *Ecrivains de l'Ordre.* — (Echard ; Touron.)

1545 — A Metz, en Lorraine, la V. Mère JACQUELINE DE LA MARCHE. Elle était proche parente de l'empereur ; mais n'éprouvant que du mépris pour les grandeurs et les vanités du siècle, elle se consacra au service de Dieu dans le monastère de nos Sœurs de Metz, où l'on avait introduit depuis quelques années l'étroite observance. Elle prit l'habit le 12 janvier 1513, et en revêtant les saintes livrées de l'Ordre, elle se dépouilla entièrement des inclinations de la nature corrompue. Sa consolation, le reste de sa vie, fut de s'occuper des offices les plus vils et les plus abjects, d'aimer et de rechercher les humiliations, d'étouffer en elle tout ce qui pouvait rappeler la noblesse de son sang. Après avoir ainsi pratiqué avec une rare fidélité l'humilité, sa vertu de prédilection, et conservé une grande estime pour toutes ses Sœurs, la V. Mère mourut saintement le 23 septembre 1545, dans la trente-deuxième année de sa profession religieuse. — *(Mém. de Metz.)*

1603 — A Rome, au monastère de Sainte-Marie-Madeleine, la vertueuse Sœur ANNE. C'était une fille spirituelle du célèbre cardinal Baronius, lequel la conduisit dans les voies de Dieu avec beaucoup de sagesse, et en reçut de grandes consolations. Engagée dans les liens du mariage, elle eut un fils ; mais après la naissance de cet enfant, désireuse de servir le Seigneur avec une plus généreuse fidélité, elle pria son mari de la laisser vivre dans la continence. La proposition agréa à cet homme de bien : et l'un et l'autre, par ce moyen, vécurent l'espace de cinq ans comme dans un monastère, récitant même ensemble l'Office divin.

Devenue veuve et libre désormais de suivre son attrait pour la solitude, la vertueuse dame pourvut à l'éducation de son fils, qui entra plus tard dans la Compagnie de Jésus, et elle se retira au monastère de Sainte-Madeleine. La fondatrice lui donna l'habit religieux et prit soin de la former elle-même à la perfection. Parmi les vertus qui ont rendu recommandable la V. Sœur Anne, l'obéissance tient le premier rang. On peut dire que ce fut l'unique but où tendirent tous ses efforts : cette vertu allait lui ouvrir la porte du ciel. Réduite à l'agonie, et ne pouvant ni vivre ni mourir, la pieuse Mère témoigna qu'elle ne rendrait point le dernier soupir sans le consentement exprès de sa Supérieure. Celle-ci opposa quelque résistance ; mais enfin pressée par les instantes prières de la moribonde, elle lui accorda

l'autorisation demandée, et Sœur Anne alla aussitôt se reposer dans le Seigneur, l'an 1603. — (J. de Réchac.)

1645 — A Valence, en Espagne, la V. Sœur URSULE SEPEN, du Tiers-Ordre.

Sa pénitence rigoureuse la mit en haute réputation dans cette ville. Elle reçut du Ciel un don d'oraison peu commun, qui lui procura des faveurs extraordinaires de la part du divin Maître, de la très sainte Vierge et de saint Dominique. La mort des prédestinés vint couronner sa vie très pure, vers l'an 1645. — (*Acta Cap. Gen. Valent.* 1647.)

1653 — A Palerme, la dévote Sœur VINCENTE FERRERI, du Tiers-Ordre. S'étant consacrée dès son enfance au service de Dieu, elle y fit de tels progrès qu'elle devint bientôt un modèle accompli de pureté, d'humilité et de patience. Sa vie fut une pénitence continuelle. Elle ne mangeait de la viande que lorsque l'obéissance ou les infirmités de la vieillesse l'y contraignirent. Sa condition l'obligeant à travailler afin de se sustenter et d'entretenir un de ses neveux orphelins, recevant en outre quelques aumônes des personnes charitables, elle se contentait de ce qui lui était absolument nécessaire, et distribuait le reste aux pauvres. Dieu l'éleva à un degré sublime d'oraison, et dans cet exercice lui communiqua de grandes grâces. Souvent on la voyait en extase, surtout après la sainte Communion, et quand on sonnait l'*Angelus*. Les principaux citoyens de Palerme l'avaient en vénération. Après avoir souffert, avec une patience héroïque, beaucoup d'afflictions et de peines, tant intérieures qu'extérieures, chargée d'années et de mérites, elle mourut dans le baiser du Seigneur et fut inhumée à part, dans l'église du Mont-Carmel. — (*Acta Cap. gen. 1656*).

XXIV SEPTEMBRE

Le R^me P. FRANÇOIS SILVESTRE DE FERRARE, XL^e Maître Général de l'Ordre (*).

(1474-1528)

Ce pieux et savant homme, sorti de la noble et illustre famille des Silvestre, originaire de Trévise, naquit à Ferrare vers l'an 1474, et retint le nom de son pays natal, sous lequel il est généralement connu dans l'école — *Franciscus Ferrariensis*. — Il reçut l'habit dominicain au couvent de Sainte-Marie des Anges de la même ville, n'étant âgé que de quatorze ans, et fit aussitôt paraître les excellentes qualités dont la nature et la grâce l'avaient enrichi à l'envi. La douceur de son caractère, son aménité, sa prudence lui attiraient déjà l'estime et l'affection de tous ses Frères. Son année de probation se passa dans la ferveur et dans une exacte observance des Constitutions. Dès cette époque, il se sentit une si grande inclination pour la vie régulière, dans laquelle il était élevé, qu'il s'efforça toujours de la soutenir et plus tard de la rétablir, autant que le malheur des temps le pouvait permettre.

Après sa profession, le jeune étudiant brilla, entre ses compagnons, par sa belle intelligence et sa facilité d'élocution. Ses progrès dans la philosophie et la théologie l'ayant rendu très capable d'enseigner ce qu'il avait si bien appris, il remplit la fonction de Lecteur avec succès dans plusieurs maisons de la Congrégation des deux Lombardies.

(*) Léandre Albert; Echard.

Le Chapitre de Pavie de 1507 l'institua Maître des étudiants, pour l'année suivante, au célèbre couvent de Bologne, où le V. Père expliqua les Sentences au milieu d'un concours d'auditeurs toujours croissant. En 1515, il obtenait au Chapitre de Naples le grade de licencié; bientôt l'Académie de Bologne lui faisait l'honneur de l'agréger parmi ses membres.

A cette époque, le couvent de Ferrare le plaçait à sa tête en l'élevant au priorat : mais François de Ferrare n'acheva pas sa deuxième année; il dut laisser sa charge pour prendre la direction de la Congrégation des deux Lombardies. comme Vicaire général (1519). Deux ans après, il revenait à Bologne avec le titre de Régent de l'étude.

Inviolablement attaché à la doctrine de saint Thomas, le docte Religieux sut communiquer à ses disciples son amour et sa science. C'est alors qu'il mit la main à plusieurs ouvrages destinés à immortaliser son nom. Il composa d'abord un commentaire sur la Somme contre les Gentils, travail jugé si parfait, qu'on l'imprima plus tard dans le IX^e^ tome des œuvres du saint Docteur, puis séparément et sans le texte de saint Thomas, à Paris en 1542, à Lyon en 1567 et à Anvers en 1568. On sait que notre glorieux Pontife Léon XIII, dans la réédition des Œuvres de saint Thomas dont son amour pour l'Ange de l'école a pris l'initiative, a voulu qu'à l'enseignement du Maître on ajoutât « les Commentaires de ses plus illustres interprètes, tels que Thomas de Vio, cardinal Cajetan, et François de Ferrare, par lesquels, dit le Pape, comme par des ruisseaux abondants, coule à flots la doctrine d'un si grand homme (1). »

François Silvestre se proposait d'écrire d'autres commentaires, notamment sur la première partie de la Somme théologique, quand le cardinal Cajetan publia les siens. Silvestre de Ferrare les trouva si solides, qu'il renonça à son projet. Cependant il ne déposa point la plume. On lui doit des traités fort dignes d'attention sur plusieurs livres d'Aristote, et un ouvrage non moins remarquable, imprimé à Rome et à Venise en 1525, sous ce titre : « Apologie de la convenance des institutions de l'Eglise romaine avec la liberté évangélique : traité contre Luther, qui pense très mal à ce sujet. » Enfin, la Vie de la B^se^ Osanna de Mantoue, dont il avait été le confesseur pendant quelque temps.

(1) Lettre au cardinal De Luca.

II. — Le V. Père s'occupait à ses leçons et à la composition de ses ouvrages, quand le pape Clément VII le manda à Rome et l'institua Vicaire général de l'Ordre, au moment où il élevait sur le siège d'Osma le R^me Père Garcia de Loaysa, devenu plus tard cardinal. L'année suivante, le Chapitre était convoqué à Rome pour l'élection du Maître général. L'ouverture s'en fit le 3 juillet par la lecture des lettres du Souverain Pontife, lettres dans lesquelles Sa Sainteté représentait les maux horribles causés dans l'Eglise par les hérésies de Luther, et la nécessité de choisir un homme recommandable par sa piété et sa science, dont la conduite et le bon exemple seraient capables de faire surgir dans l'Ordre un nouvel élan pour combattre les erreurs qui s'infiltraient partout, et de procurer grandement le bien de l'Eglise. Les électeurs, profondément émus des avances du Siège apostolique, votèrent d'un consentement unanime pour le Père François Silvestre de Ferrare.

Ce résultat, obtenu devant les cardinaux Laurent Pucci et Thomas de Vio Cajetan, qui assistaient à l'élection, combla les vœux du Saint-Père.

Le nouveau Général prit aussitôt en mains le gouvernement de l'Ordre. Son premier soin fut d'adresser une circulaire à tous les couvents pour exhorter les Religieux à défendre par leurs écrits, leurs prédications, leurs conférences, la sainte Epouse de Jésus-Christ si odieusement persécutée, et à inspirer aux grands, aux princes, aux petits, aux peuples, une absolue soumission aux vérités de la foi et un profond éloignement pour les doctrines impies des novateurs. Il leur rappelait en outre que, conformément à leur nom, ils devaient se montrer comme jamais les fidèles gardiens du troupeau du Seigneur, et ne leur souhaitait de plus belle récompense que celle de sceller de leur sang les vérités qu'ils avaient mission de soutenir et de défendre.

Cette Lettre fut accueillie partout avec une vive explosion de joie et un enthousiasme sincère. Bien que nos Pères ne l'eussent pas attendue pour déclarer une guerre implacable aux hérésies en vogue, on ne peut nier qu'elle ne les enflammât d'un élan encore plus grand pour la lutte. Un certain nombre de luthériens, gagnés par la force de leurs raisons, rentrèrent dans le sein de l'Eglise : mais combien d'autres, hélas! fermant les yeux à la lumière, s'obstinèrent dans le mal, et tournèrent leur fureur contre nos intrépides prédicateurs! Le couvent de Francfort, à cette époque même, était envahi et saccagé par ces forcenés, et tous les Religieux expulsés violemment.

François de Ferrare ne se contenta pas d'encourager ses fils à s'opposer au torrent dévastateur : il prit en outre la sage précaution de créer un plus grand nombre de Docteurs, en établissant des Etudes générales dans les centres où l'hérésie causait plus de ravages, comme en Allemagne et dans les pays du Nord, afin de porter de tous côtés de rudes coups à l'ennemi commun. Il ne proposait d'autres armes que la doctrine de l'Ordre, c'est-à-dire celle de saint Thomas, la seule capable de terrasser les hérésies naissantes : « Sinon, disait-il, vos théories en l'air ne tiendront pas debout et aucun de vos coups ne portera. » C'est aussi ce que recommandait, dans une autre circonstance, le pape Innocent XII en répondant aux Docteurs de l'Université de Louvain, lesquels, pour se disculper du jansénisme, que certains leur attribuaient, alléguaient devant le Saint-Siège qu'ils demeuraient au contraire fermement attachés à la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas. Le pape leur écrivit qu'ils combattraient toujours en assurance contre les ennemis de la foi, et avec un grand avantage pour l'Eglise, s'ils restaient les fidèles disciples de ces grands Docteurs ; et que par là, ils s'attireraient de plus en plus l'estime et la bienveillance du Siège apostolique (1).

III. — Le R^me^ Père ne fut pas moins soucieux d'établir la réforme religieuse par son autorité et ses exemples. Il eut la joie de l'introduire avec succès en Portugal et en Aragon, grâce au zèle des VV. Pères Jean Hurtado de Mendoza et Thomas de Guzman. Il put également, et avec quelle satisfaction ! répondre à la demande de Charles-Quint d'envoyer dans la Nouvelle-Espagne un bon nombre de missionnaires, chargés de prêcher la foi dans ces pays et d'y fonder des couvents.

Lorsque François I^er^ fut fait prisonnier au siège de Pavie, le Père Général, de concert avec son vénéré prédécesseur, Garcia de Loaysa, tenta tous les moyens pour procurer une paix solide entre les deux couronnes de France et d'Espagne. Garcia de Loaysa, confesseur de Charles-Quint, représenta à ce prince, que c'était pour lui un devoir de conscience de conclure au plus tôt la paix avec la France, afin de secourir l'Eglise menacée par les Turcs et attaquée par les héré-

(1) Hos dum Universitas vestra doctrinæ Duces secuta fuerit, securè certabit contra hostes orthodoxæ fidei in Ecclesiæ gloriam et ædificationem, excitabitque in dies hanc Apostolicam Sedem, ut cumulatius ei præstet charitatis officia.

tiques. L'empereur ne se rendit point à un conseil si sage : il eut le temps de s'en repentir. Mais François I^er n'oublia pas le bon vouloir de nos deux Religieux. Quelques années plus tard, se trouvant de passage dans notre couvent de Lyon, il ne fit point difficulté de reconnaître publiquement que l'Ordre de Saint-Dominique était le soutien et l'appui inébranlable de l'Eglise et du Royaume : *Nedum Ecclesiæ catholicæ sed etiam Regni invictum esse propugnaculum.*

Peu après son élection, le R^me Père François de Ferrare s'était mis en route pour la visite de ses couvents, malgré l'état de sa santé alors fort chancelante. Il commença par l'Italie, soutenant partout avec vigueur l'observance, châtiant sans merci les mauvaises volontés et appuyant de tout son pouvoir les âmes bien intentionnées. De là, il gagna la France. Michel Pio prétend qu'il y présida un Chapitre général, à Bourges ; ce qui paraît très vraisemblable. Le 6 juillet 1528 il était à Arras. Après avoir réglé plusieurs affaires importantes pour les couvents de la Germanie inférieure, le V. Père songea à se rendre en Espagne. Chemin faisant, il traversa la Bretagne, s'arrêta à Vannes pour satisfaire sa dévotion au tombeau de saint Vincent Ferrier et prit la direction de Rennes, où l'attendait le B. Yves Mayeuc, évêque de cette ville. Mais à peine arrivé, il tomba gravement malade. Le saint Prélat, son ami, ne céda à personne l'honneur de servir le chef vénéré de son Ordre. Lui-même eut la consolation de lui administrer les derniers Sacrements et de lui fermer les yeux, le 24 septembre, d'après le Martyrologe, ou le 19, d'après Léandre Albert, qui se trouvait à sa mort, ainsi que le Père Nicolas Païen ; l'un et l'autre l'ayant suivi dans son voyage, comme assistants.

François Silvestre de Ferrare emporta dans la tombe les regrets de toute sa famille religieuse. C'était du reste l'un des hommes les plus estimés de son temps. Sa science et sa sainteté le rendaient recommandable à tous. De son vivant, Léandre Albert avait tracé de lui ce portrait, qui fait son plus bel éloge :

« François de Ferrare, délices de notre époque, homme d'excellent esprit, apte à comprendre et à enseigner toute science. Ni les avantages de la taille, ni les grâces du visage ne lui font défaut, ni la douceur et la bonté qui lui attirent l'affection de tous. Il possède à fond le grec, le latin, la logique, la philosophie et la théologie. Que dirai-je de l'éloquence, qui lui est chose familière? de la musique, pour lui remplie de charme? N'en déplaise à l'envie, je renferme tout en un mot : C'est un homme rare, et même des plus rares. Je me plais

à dire que la nature, en le formant, a déployé toutes ses énergies. » (1)

Cet éclatant témoignage, l'auteur précité le renouvela après la mort du grand Religieux, dont la disparition prématurée, ajoute-t-il, fut pour son Ordre un malheur presque irréparable.

Le V. Père ANTOINE GONZALEZ, Martyr au Japon (*).

(1637)

PARMI le grand nombre de Religieux et de pieux fidèles qui montrèrent un courage invincible au milieu des plus cruels tourments, le Père Antoine Gonzalez peut être regardé à bon droit comme l'un des vaillants de l'héroïque phalange.

Il était né à Léon, en Espagne : il y prit l'habit, et à seize ans prononça ses vœux solennels.

Doué de talents supérieurs, le jeune novice fit de rapides progrès dans les sciences théologiques. Bientôt même il quitta le banc de l'écolier pour monter dans la chaire du professeur. Il enseigna la théologie au couvent de Piedrahita dans la même Province. Devenu Maître des étudiants, il se lia d'une étroite amitié avec deux autres Lecteurs, Religieux éminents en piété et en science.

Cette intimité lui fut très avantageuse. Entre eux régnait une sainte émulation, qui les excitait sans cesse à progresser dans la vertu. A la longue cependant, le Père Antoine eut un moment de relâche. Comme il excellait dans la poésie, insensiblement il se laissa entraîner à son

(1) Franciscus Ferrariensis, nostræ ætatis deliciæ, vir optimi ingenii, et ad quæ-t que intelligenda prodendaque accommodati. Non illi corporis optima habitudo au forma deest, non facilitas, non humanitas qua ad se amandum omnes alliciat. Callet enim litteras græcas, latinas, logicam, philosophiam et theologiam. Quid loquar de eloquentia, quæ ei peculiaris est ? Quid de musica, qua apprime delectatur ? Unum, absit invidia verbo, dixerim, rarus est, imo rarissimus homo. Soleo dicere, in ipsum procreando omnes suas vires naturam congessisse.

(*) *Hist. Phil.; Epistol. P. Nicol. Ridolfi, die 1 nov. 1641.*

exubérance, plus soucieux de cultiver les muses que de préparer la leçon de saint Thomas. De la légèreté de l'esprit à la dissipation, le pas fut vite franchi. La vaine complaisance s'en mêla, puis la tiédeur; finalement ce Religieux naguère si fervent en vint à faire une médiocre estime de l'observance exacte des Constitutions.

Ses amis comprirent le danger. L'indifférence et le relâchement du Père Antoine n'étaient point l'effet de la corruption du cœur, ni encore trop invétérés dans sa personne ; aussi accueillit-il humblement la correction fraternelle de ses charitables compagnons, et il eut la grâce d'en profiter.

Vivement pénétré de l'excès d'amour d'un Dieu qui, non content de s'être livré à la mort pour sauver des hommes ingrats, daigne encore chaque jour renouveler son immolation sur les autels, Antoine eut bientôt la vue très claire de ce que ce même Dieu attendait de lui. « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis », a dit le divin Maître. Cette parole lui venait sans cesse à l'esprit. Dès lors sa pensée constante et son vœu le plus fréquent étaient de mourir pour Jésus-Christ.

Le démon comprit tout de suite quel terrible adversaire allait se dresser devant lui, et il s'efforça de l'arrêter dans la voie où il le voyait s'avancer à grands pas. Il l'attaqua avec une rare violence, troubla son imagination et le réduisit à un état si précaire qu'il fut sur le point de le terrasser. Toutefois, le généreux soldat du Christ ne perdit point courage. Il pria, gémit devant Dieu, s'exerça à la pénitence, et secondé à point par les suffrages d'une âme de grand mérite, qui se sentait pressée intérieurement de s'intéresser à lui, il finit par triompher de son ennemi.

Après cet assaut, le Père Antoine Gonzalez parut changé en un homme nouveau. Ami de l'austérité, assidu à l'oraison, il faisait ses délices des exercices conventuels : en un mot, généreux jusqu'à l'héroïsme, il tendait de toutes ses forces à l'acquisition des sublimes vertus de son état.

A cette époque, il convint avec un de ses amis de tirer au sort le nom d'un Saint de l'Ordre, pour leur servir à la fois de modèle et de protecteur. Saint Pierre Martyr échut à Antoine Gonzalez.

Le V. Père vit dans cette coïncidence une attention délicate de la divine Providence à son égard. Il lui sembla qu'un jour nouveau se levait pour lui, qu'une brillante lumière éclairait sa marche et lui montrait de loin sa destinée future. D'instinct et comme d'intuition,

il connut sa voie. Suivre l'illustre Martyr dans sa vie et dans sa mort sera désormais l'unique but de ses aspirations, de ses efforts et de chacun de ses actes.

II. — Sur ces entrefaites arriva en Espagne la nouvelle de la mort glorieuse de nos Religieux au Japon. Il n'y eut dans tous les couvents qu'un cri d'admiration et des élans enthousiastes pour reprendre les travaux des martyrs et se disposer à obtenir la même couronne. Le Père Antoine s'offrit des premiers pour aller aux Philippines. Il pria beaucoup, pratiqua de grandes austérités, intéressa à son dessein les âmes de bonne volonté, en particulier la vertueuse personne qui l'avait si bien soutenu dans ses luttes contre l'enfer, et, chaque jour, en élevant le calice, à la sainte Messe, il demandait, comme autrefois Pierre de Vérone, son patron d'élection, la grâce de mourir pour la foi. Ce fut dans ces dispositions qu'il chercha l'occasion de s'embarquer. En attendant l'heure propice, il se mit à évangéliser plusieurs provinces d'Espagne, comme pour essayer ses forces et ses aptitudes, en vue de la vie de missionnaire qu'il entendait bientôt mener sur le sol ingrat du Japon. Dieu répandit d'abondantes bénédictions sur ses labeurs. Prêtres et fidèles, édifiés de sa charité et de sa douceur, suivirent avec entrain les saints exercices et firent de dignes fruits de pénitence. Là où le vice régnait en maître, on vit bientôt fleurir la vertu; les inimitiés les plus invétérées cédaient devant la parole forte et persuasive du zélé missionnaire. Mais ce qui contribua surtout à procurer le succès, ce fut la sainte rigueur que l'homme de Dieu exerçait contre lui-même. Il faisait pieds nus tous ses voyages, malgré les intempéries des saisons et les aspérités des chemins. Pour nourriture, il acceptait quelques légumes qu'il mendiait lui-même de porte en porte. Il se flagellait cruellement, portait le cilice et n'avait d'autre retraite que l'église, où il passait la nuit en oraison. Ce régime faillit lui être fatal; exténué de fatigues, brisé par la pénitence, il se vit dans l'impossibilité d'entreprendre la moindre route, au moment où lui arrivait la nouvelle du prochain départ pour les Philippines.

Les Pères désignés par l'obéissance pour s'embarquer avec lui le trouvèrent à Truxillo, étendu sur son lit, et trop gravement malade pour se mettre à leur suite. Ils durent donc le laisser, malgré leurs regrets, et reprirent en toute hâte la direction de Séville. On ne saurait imaginer la douleur, les larmes, les gémissements du Père Antoine Gonzalez, en leur disant adieu. La nuit suivante, n'y tenant

plus, il fit un suprême effort en conjurant Notre-Seigneur d'abaisser sur lui un regard de pitié. Sa prière fut entendue : la fièvre le quitta à l'instant. Sans hésiter, le V. Père prit aussitôt son bâton et arriva péniblement à Séville juste à point pour l'heure de l'embarquement.

Après une longue navigation, la petite colonie put entrer dans le port de Manille et se présenta au Provincial des Philippines en sollicitant la faveur d'être au plus tôt assignée au Japon.

Le prudent supérieur encouragea ces bons Religieux et leur fit espérer avant peu une occasion favorable. Pour le moment, il institua le Père Antoine Gonzalez Lecteur de théologie au Collège de Saint-Thomas de Manille et prédicateur général. Cette nomination inattendue eut pour effet de le mettre en rapport direct avec un illustre Père, appelé comme lui à sceller la foi de son sang, et qui devait lui être associé dans le martyre; c'était le vénérable Guillaume Courtet, dont nous parlerons au 29 de ce mois.

Notre obéissant Religieux s'acquitta avec estime du double emploi que l'on venait de lui confier. Son humilité profonde le distinguait entre tous. Autant il avait du mépris pour lui-même, autant il professait de respect pour ses frères. Malgré sa science, qui n'était pas commune, il ne voulait jamais rien entreprendre ni décider que sur l'avis de ses supérieurs.

Dans ses fonctions d'école, il observait à la lettre le conseil de saint Jérôme, de faire succéder l'oraison à l'étude ; car aux deux heures de règle prescrites pour la prière, il surajoutait encore, et largement, le jour et la nuit. Son exactitude à la pratique des pénitences en usage dans la Province des Philippines ne se démentit jamais : l'on peut affirmer qu'il mourait chaque jour par son empressement à combattre tout ce qui pouvait tant soit peu favoriser la chair et le sang.

Le V. Père nourrissait une très tendre dévotion pour la Vierge Marie : la récitation du Rosaire, qu'il appliquait à la conversion du Japon, revenait sans cesse sur ses lèvres. Animé d'une filiale confiance envers saint Joseph, saint Dominique, les autres Saints de l'Ordre et son Ange gardien, il saluait en eux autant de protecteurs bien-aimés, auxquels il recommandait avec une souveraine instance les intérêts de sa grande mission.

III. — Cependant les jours de l'attente semblaient bien longs à l'apôtre de Jésus-Christ. Les nouvelles qui arrivaient du Japon ne

faisaient qu'enflammer l'intensité de ses désirs. Les exécutions nombreuses et successives avaient épuisé presque toutes les ressources spirituelles de cette Eglise persécutée : l'apostasie ou la mort régnait partout, et les chrétiens désolés appelaient à grands cris les Religieux des Philippines, pour relever leur courage. Les Frères Prêcheurs de Manille entendirent ces gémissements : quatre d'entre eux, que le Père Alexandre de Rhodes, Jésuite, appela plus tard « les plus grands martyrs du Japon », s'empressèrent de répondre à l'appel. C'étaient les Pères Guillaume Courtet, surnommé Dominique de Saint-Thomas ; Michel de Ozorata ; Antoine Gonzalez ; enfin Vincent de la Croix, prêtre japonais, depuis peu entré dans l'Ordre. Deux séculiers les accompagnaient.

Restait la grosse difficulté de l'embarquement. Après bien des obstacles et une rude traversée, les généreux missionnaires abordèrent aux îles de Lieou-Kieou (Lou-Tchou), le 10 juillet 1636. Mais à peine avaient-ils travaillé trois mois dans ces îles, qu'ils furent reconnus et arrêtés. On les conduisit dans une prison étroite et incommode, où ils eurent à subir d'odieux traitements. Des satellites grossiers et cruels se convainquirent aisément qu'en exerçant contre ces étrangers toutes les rigueurs connues, ils s'attireraient infailliblement les bonnes grâces des mandarins. L'empereur du Japon, informé de cette capture importante, envoya l'ordre d'amener les Religieux à Nangasaki. En conséquence, Guillaume Courtet, Michel de Ozorata et Vincent de la Croix arrivèrent dans cette ville le 13 septembre 1637, après une année déjà de captivité.

Antoine Gonzalez, retenu par la maladie, n'avait pu partir avec ses bien-aimés compagnons. Grande était son impatience d'aller les rejoindre sur le théâtre de leur glorieux sacrifice. Son attente ne fut pas longue. Au bout de quelques jours, se trouvant un peu mieux, il put monter dans la barque destinée à le recevoir avec ses deux catéchistes, Laurent Luiz, Chinois, et un Japonais de Méaco.

L'angoisse lui serra le cœur lorsqu'il fallut quitter cette prison et cette île de Lou-Tchou, où il avait si vaillamment combattu pour la foi ; mais la perspective d'autres luttes à affronter lui donna confiance, et les fers aux pieds, les mains liées, il entra dans la voie douloureuse qui devait le conduire à Nangasaki « la Sainte », tout empourprée du sang des martyrs.

Il y arriva le 21 septembre, en compagnie des deux laïques.

Au rapport d'un chroniqueur espagnol, « le Père sortit le premier

de la barque, d'un maintien grave et posé, les yeux tournés vers le ciel ; et, levant la main, il se munit plusieurs fois du signe de la croix, imitant en cela les anciens martyrs. »

Conduit au tribunal, où s'étaient rendus aussi l'apostat Christophe Perreyra, et d'autres Japonais renégats, mandés par le juge pour persuader aux prisonniers d'adorer les idoles, le Père Antoine fit entendre d'énergiques protestations. Il prit à partie les apostats présents dans l'assemblée, et avec tant de force, que l'un d'entre eux, dont la chronique ne nous a pas transmis le nom, sortit de la salle, couvert de honte et de dépit. Craignant que les discours du missionnaire ne tournassent à l'avantage de la cause du Christ, le juge coupa court à l'interrogatoire et fit conduire les trois prisonniers sur le lieu du supplice.

On les soumit au tourment de l'eau : exténué et n'ayant plus qu'un souffle de vie, le Père Gonzalez puisait dans sa foi vigueur et constance. Pour l'ébranler, les satellites lui dirent que le Père Courtet et les deux autres Religieux avaient apostasié. Il répliqua hardiment « que cela n'était pas, qu'il était bien assuré de leur courage et qu'il espérait de Dieu la même persévérance. » Après chaque épreuve, le vaillant martyr recommençait à prêcher la religion de Jésus-Christ. On lui montra une image de Notre-Dame du Rosaire et une autre de saint Dominique, et on les foula aux pieds devant lui. A cette vue, Antoine Gonzalez se prosterna à terre, tout garrotté qu'il était, pour honorer ces images et les baiser. Deux soufflets interrompirent son acte de dévotion. Après quoi, affaibli par les tortures et les flots de sang qu'il avait vomis, il fut porté à bras dans la prison.

Combien fut touchante cette entrevue avec ses compagnons ! Ceux-ci baisaient ses plaies avec respect et s'entretenaient avec lui de leurs communes joies et de leur prochain martyre. Ce fraternel accueil fut pour le V. Père un baume adoucissant. Couché à terre, miné par une fièvre dévorante, le saint confesseur se préparait à sortir de ce monde, n'ayant qu'un regret, celui de ne pouvoir souffrir autant que ses frères et d'avoir si peu fait, pensait-il, pour la cause de Jésus-Christ. Dieu devait avoir égard à ses désirs.

Le 23 du même mois, les satellites vinrent reprendre le Père Antoine et les deux catéchistes pour les soumettre une seconde fois au supplice de l'eau. « Courage, Père Vicaire provincial, lui dit le Père Courtet, c'est le chemin du ciel, celui que nous cherchons tant ! » — « Oui, mes Pères, mais aidez-moi par vos prières auprès

de Dieu ; avec sa grâce toutes choses sont faciles. » — La constance du martyr fut invincible. Il rejeta par la bouche des flots de sang et d'eau en telle abondance que les bourreaux eux-mêmes en furent émus et le firent rapporter dans le cachot.

Vers minuit, se sentant défaillir, Antoine demanda au geôlier un peu de vin « afin, dit-il, d'avoir encore assez de forces pour souffrir de nouveaux supplices », mais la couronne était déjà prête. Le 24, après avoir gagné au Seigneur les deux séculiers qui avaient légèrement faibli dans la foi, il dit un adieu suprême aux trois Pères, prosternés auprès de lui « avec des tendresses, dit un historien, qui se peuvent imaginer mais non exprimer. » — « Père saint, s'écriait le V. Guillaume Courtet, comme autrefois le saint diacre Laurent, où allez-vous sans votre fils? » — « Mon fils, mon cher fils, répondait le moribond en abaissant sa main sur son compagnon, je ne vous abandonne pas. De plus grands combats vous attendent encore pour l'honneur de l'Eglise. Bientôt vous me suivrez ! » Puis après une dernière bénédiction, le vénérable missionnaire rendit son âme à Dieu, le 24 septembre 1637.

Son corps, abandonné d'abord à la garde de ses confrères, fut brûlé ensuite et les cendres en furent jetées à la mer.

La Vénérable Sœur
MICHELLE BOURSAUT DE JÉSUS
Professe du Monastère de Sainte-Catherine de Beaune(*).

(1620-1648)

La famille de cette illustre vierge a joui en son temps d'une telle réputation de vertu et de sainteté, que nous ne pouvons moins faire que de répéter ici la parole de saint Cyprien en semblable circonstance : « On ne sait qu'estimer plus heureux, ou les parents d'avoir eu une fille si pieuse, ou l'enfant d'avoir eu des parents si vertueux. »

(*) *Ex relat. authentica Monasterii.*

Michelle Boursaut naquit le jour de sainte Agathe, 5 février 1620. Dieu inspira à son père et à sa mère d'en prendre un soin tout particulier. La petite fille ne répondit pas d'abord à leur zèle et à leurs désirs. Elle accusait une certaine humeur capricieuse, qui faisait craindre peu de disposition à prendre l'esprit de douceur et d'humilité de Notre-Seigneur. Cependant dès qu'elle eut atteint l'âge de raison, elle s'appliqua à réagir avec force contre son penchant; bientôt elle se dévoua au service de Dieu et donna irrévocablement sa volonté au saint Enfant Jésus. Dès lors elle forma le dessein d'embrasser l'état religieux, et, pour en faire l'apprentissage, commença à jeûner le carême entier. Elle passait en secret à un pauvre son petit déjeûner du matin; le soir, elle s'arrangeait de manière à ne prendre que des fruits ou du dessert.

Son confesseur, l'ayant appris, jugea prudent de lui interdire ce jeûne; mais l'enfant allégua tant de raisons à l'encontre, qu'il finit par céder à l'Esprit saint qui semblait inspirer cette conduite. Sur ces entrefaites, la mère tomba gravement malade. Placée à la campagne avec deux jeunes sœurs, Michelle se disposa à la vie religieuse en pratiquant tous les exercices du cloître. Rien n'égalait son empressement à réunir ses compagnes dans une chapelle pour y louer le Seigneur par le chant des psaumes, à garder ses heures de silence, à faire sa coulpe, à vaquer à la lecture et à la méditation, à baiser les images pieuses et à orner l'autel et le sanctuaire.

Son attrait s'accentuant de plus en plus, elle redoubla d'application pour arriver à la réalisation de ses désirs. Dieu allait lui en faciliter le moyen. Les Religieuses dominicaines de Dijon venaient de députer à Beaune une petite colonie, ayant à sa tête la Mère Anne Boursaut, tante de notre petite Michelle, pour inaugurer le monastère fondé par le père même de l'enfant. A peine les Sœurs étaient-elles installées que Michelle se glissa dans la maison sans vouloir en sortir, malgré les efforts de son père et de la Supérieure, qui cherchaient en vain à lui persuader de différer jusqu'à un âge plus mûr l'exécution de son projet. Elle n'avait alors que dix ou onze ans : mais, suivant saint Ambroise, la grâce du Saint-Esprit ne connaît pas les retards : *nescit molimina tarditatis Spiritus sancti gratia.*

La petite postulante se mit généreusement à tous les exercices. On ne pouvait rien refuser à sa ferveur. Elle se montrait ingénieuse à embrasser toutes les pratiques de sa nouvelle vie sans la moindre dispense, comme à solliciter la grâce du saint habit. Elle pensait que,

admise la première dans la maison, elle recevrait infailliblement de son Père saint Dominique la bénédiction des aînées.

C'est bien ce qui arriva, on n'en saurait douter; car depuis sa vêture, qui eut lieu en grande solennité le 22 août 1633, elle pratiqua tous les devoirs de l'état religieux avec un zèle digne d'être proposé comme modèle aux âmes les plus parfaites. Rien de plus modeste, de plus humble, de plus affable, de plus pur, de plus soumis aux supérieures et à la Règle, que cette enfant qui, le jour de sa prise d'habit, vint les larmes aux yeux conjurer sa maîtresse de ne l'épargner nullement dans la mortification intérieure et extérieure.

Les tendances et les imperfections du premier âge avaient disparu comme par enchantement. On ne pouvait connaître ses répugnances naturelles et ses contradictions intimes. Sa tante, toutefois, l'exerçait énergiquement : elle la reprenait sans pitié, ne lui pardonnait rien, ou ne lui parlait que sur un ton rude et pour lui dire des choses peu aimables.

La jeune novice buvait le calice amer avec un visible contentement d'esprit qui faisait l'admiration de la communauté. Rien ne fut capable de la rebuter d'une vocation qu'elle mettait au-dessus de tout; volontiers elle serait restée à l'épreuve des années entières sans perdre courage, pour assurer un si grand bien.

Après sa profession, on la vit croître rapidement en sainteté. Son unique souci était de plaire à l'Epoux céleste et de tenir son cœur dégagé de toute affection aux créatures. Sachant très bien que les trois vœux sont les nœuds sacrés de cette divine union, et que, plus on possède à un degré éminent les trois vertus qui y correspondent, plus ces liens se resserrent, on ne saurait croire avec quelle vigilance Sœur Michelle s'attachait à devenir parfaitement pauvre, parfaitement chaste, parfaitement obéissante.

Elle aimait la pauvreté évangélique, mais d'un amour pratique. Détachée de toutes les commodités de la vie, elle se plaisait dans la privation des choses les plus nécessaires. Les habits les plus vieux, le pain le plus grossier, la chambre la plus étroite, voilà où allaient ses préférences. « C'est en vain, disait-elle, que nous nous glorifions d'être les épouses du plus méprisé et du plus nécessiteux des enfants des hommes, si nous n'avons pas notre part dans sa pauvreté et ses misères. »

II. — Admirable était la pureté de cette vierge! Elle avait fui le

monde avant de le connaître. Le démon ne manqua pas de la tenter: elle eut même une crainte excessive de ne pas bien résister; mais l'attaque la plus dangereuse fut celle qui la porta à ne pas découvrir ses difficultés et ses luttes. Prenant enfin sur elle de manifester son état à sa Mère Maîtresse, elle éprouva incontinent la justesse de cette parole des Pères du désert « que le démon impur prend la fuite, dès qu'il nous voit approcher de la cellule du supérieur pour lui ouvrir notre âme. » On lui conseilla une neuvaine à la Reine des Anges, neuvaine qui valut à la jeune professe plus qu'elle n'espérait, car, depuis ce moment, elle fut sans attaque de la part du démon et sans révolte du côté de la chair. Elle vivait dans un corps comme n'en ayant pas, et commençait dès cette vie de jouir du privilège des Bienheureux dans le ciel, où, selon l'oracle du divin Maître, les élus seront comme les Anges de Dieu : *Erunt sicut Angeli Dei.*

L'obéissance n'avait pas jeté de moins profondes racines dans le cœur de la fervente Religieuse. Cette vertu, unique pivot de l'état monastique, la portait jusqu'à l'anéantissement d'elle-même. Sœur Michelle n'avait ni volonté, ni actions, ni mouvements que sous l'impulsion des supérieurs. Elle accomplissait avec joie tout ce qu'ils témoignaient désirer, prévenait leur intention et jamais ne répliquait à leurs ordres. Elle se soumettait avec la simplicité, la douceur d'un agneau. Elle savait discerner la voix de son Epoux dans celle de sa Prieure : aussi répétait-elle avec dévotion cette parole des Cantiques: « Que votre voix résonne à mes oreilles, car elle a pour moi des charmes ineffables! » — Elle animait toutes ses actions, petites et grandes, de l'esprit et du motif de cette vertu que saint Thomas appelle « la mère et la nourrice de toutes les autres ». Le signal des exercices de communauté avait à ses yeux la même autorité que le commandement formel et le précepte des supérieurs. Si elle écrivait, elle aurait cru désobéir en ne laissant pas, à l'imitation des Pères du désert, une lettre à demi formée, afin de se rendre au premier son de la cloche. On éprouva son obéissance sur un point particulièrement délicat, en la privant de la sainte Communion. Quoique Sœur Michelle n'eût pas au monde de plus grand bonheur que de s'approcher souvent de la Sainte Table, elle souffrait néanmoins dans la paix et dans le silence les privations que les Supérieurs lui imposaient de ce côté. On la laissait quelquefois à dessein se préparer à la Communion; puis, lorsqu'elle se levait pour suivre les autres, on lui enjoignait de rester à sa stalle, ce qu'elle faisait avec une parfaite tranquillité d'âme.

Ses compagnes s'étonnaient de son calme devant une si dure mortification : « Mais non, disait-elle avec humilité ; mes péchés m'ont rendue indigne de participer à votre bonheur : je suis même fort aise qu'aujourd'hui mon Dieu ne soit pas déshonoré en moi. Il me faut obéir en tout et immoler mon amour-propre, pour qu'il ne s'attache à rien. »

Son obéissance n'a pas moins brillé dans l'exactitude qu'elle mettait à toutes les observances régulières. Les jeûnes, les veilles, le silence, le recueillement, les prières de la communauté étaient l'objet de son étude et de son application. Qu'elle était éloignée de chercher des prétextes de dispense dans ses infirmités, ou de s'écarter de l'observance de la Règle entière, comme le font plusieurs, parce que certains points leur deviennent difficiles !

Cette vertueuse Religieuse interprétait toujours en faveur de la régularité les dispenses dont on la contraignait d'user. Si on lui interdisait, par exemple, la récitation du bréviaire, à cause d'une oppression qui lui coupait la parole, elle se rendait alors au chœur pour avoir la consolation de suivre mentalement les prières des Sœurs. Tout lui paraissait d'un grand prix dans les obligations communes. « Tout est saint dans nos règles, disait-elle, il ne faut que les suivre avec un vrai désir de plaire à Dieu pour arriver infailliblement à la perfection. » Voilà pourquoi elle ne passait aucun jour sans lire à genoux un chapitre des Constitutions.

Immanquablement, elle arrivait la première à Matines. Dès son réveil, son cœur allait droit à Dieu. « Seigneur, disait-elle, pour vous marquer combien je vous aime, je me lève. » Et aussitôt, quittant sa couche avec autant de promptitude que si le feu y eût pris, selon le conseil de saint Vincent Ferrier, elle ajoutait : *Media nocte surgebam ad confitendum tibi.*

Arrivée au chœur, elle se prosternait au pied du tabernacle en répétant dans un profond anéantissement ce cantique des Bienheureux : *Benedictio et claritas, gratiarum actio, honor, virtus et fortitudo Deo nostro in sæcula sæculorum. Amen.*

Tels furent les débuts de cette âme d'élite dans la carrière de la perfection. Les gens du dehors et les Religieuses ne cachaient pas leur admiration. Dans le monastère, on n'attendait que de la voir avancer en âge pour la placer à la tête de la maison : on lui confia d'abord la direction des converses, et deux ans plus tard celle des novices de chœur. Sa frayeur devant la responsabilité de cet emploi fut

telle qu'elle fit une maladie longue et douloureuse. Nonobstant ses alarmes, il lui fallut se soumettre dès qu'elle fut rétablie. Elle consentit à tout, en fille d'obéissance, bien décidée à n'agir que sous la dépendance et sous les auspices de Marie, qu'elle entendait établir la Maîtresse du Noviciat. Elle fit en ce sens une protestation, écrite de sa main, et déposée ensuite aux pieds d'une madone. C'était merveille de voir les progrès que ses novices faisaient dans la vertu. Toutes se sentaient attirées au bien par la douceur et les exemples d'une telle mère. A leur vif regret, elles ne purent en jouir que deux années; son oppression de poitrine augmentant, les médecins jugèrent qu'il était urgent de la retirer du Noviciat.

Dès ce moment, la vénérable Sœur, en pleine liberté de ne plus songer qu'à son propre avancement, mit à profit les quelques années qui lui restaient à vivre, et travailla avec une indomptable énergie à l'acquisition et au développement des vertus de son saint état.

Sa foi était pure, simple, pleine d'une saveur toute spirituelle. Heureuse de captiver son entendement sous l'obscurité des mystères sacrés, elle y apportait ce goût, cette vénération qui ne peut être que l'effet de la motion surnaturelle qui accompagne une foi vive. Elle professait un souverain respect pour la majesté de Dieu et tout ce qui regarde son culte. Sacristaine, elle touchait les ornements avec une piété qui tenait plus de l'Ange que de l'homme. Par ce même principe de religion, elle poussait la délicatesse jusqu'à mettre dans un lieu séparé les balayures du chœur, sans les mélanger avec celles des autres officines de la maison. Elle n'entrait à la chapelle que les manches de sa robe abattues, et s'y tenait immobile, durant l'Office, comme si elle n'eût eu ni faculté de voir ni usage d'aucun sens.

Son espérance était à toute épreuve. Le démon eut beau l'attaquer sur ce point, elle le vainquit toujours par l'humilité et par l'espérance même. Cette confiance la rendait toute-puissante sur le cœur de Dieu. Un jour, on vint lui présenter un petit enfant né de parents hérétiques. La V. Sœur, qui n'avait en vue que le salut des âmes, prenant l'enfant, se mit à dire : « Jésus, mon Sauveur, je vous offre cette petite créature; si elle doit plus tard tomber dans l'erreur de ses parents, prenez-la dans votre beau Paradis, avant qu'elle soit parvenue à l'âge de raison. » L'enfant ne survécut que peu de jours à cette sublime prière.

III — Que dire de la charité de Sœur Michelle et de son amour pour Notre-Seigneur? Les fortes impressions que ce feu divin laissait dans son âme la réduisaient souvent à l'extrémité. Elle était alors obligée de se rendre au jardin pour donner de l'air à sa poitrine et calmer ses ardeurs dévorantes. « Ah! mes chères Sœurs, s'écriait-elle, aimons, aimons Jésus, qui nous aime si fort et qui ne demande que notre amour. » Parfois même, elle tombait inanimée : on la relevait toute languissante et l'on comprenait, d'après ce qu'elle disait ensuite, la vraie cause de sa défaillance : « O amour de mon cœur, s'écriait-elle, quand m'unirai-je parfaitement à Vous? Vous ne voulez que moi; je ne veux non plus que Vous! *Cœlum et terra clamant, Domine, ut amem te.* »

Aimer c'était donc sa vie. Elle avait écrit des centaines d'oraisons jaculatoires, tendant toutes à cette fin, et elle ne cessait de les répéter dans la joie de son cœur. Sa vie entière se consuma dans l'exercice de l'amour actuel. Dans la veille et le sommeil, désirs, pensées, desseins, actions, paroles, tout pour elle convergeait à cet unique but : aimer Dieu. La V. Sœur entretenait ce feu sacré par une continuelle présence de son Bien-Aimé et une pureté d'intention qui, l'élevant au-dessus d'elle-même, la faisait entrer dans la société des âmes bienheureuses. Elle poussa l'héroïsme jusqu'à s'engager par vœu à ne jamais s'entretenir volontairemennt dans aucune pensée inutile : elle s'habitua si bien à cette pratique qu'il lui était plus difficile de perdre le souvenir de Dieu qu'il ne l'est aux mondains de penser à lui. L'habitude de la présence réelle du Saint-Esprit dans son âme la possédait à ce point qu'elle répondait toujours au pluriel quand on l'interrogeait : « Nous allons, nous faisons », disait-elle, car Dieu est toujours à ma droite pour me faire marcher et agir : *quoniam a dextris est mihi ne commovear.* »

Quoique cette sainte âme fût en tout temps et en tout lieu attentive à la présence de Dieu, elle l'était incomparablement plus à l'heure de l'oraison. Par une faveur spéciale dont elle reçut les prémices dès sa retraite d'entrée au monastère, l'Esprit saint l'éleva à l'oraison extraordinaire d'union et de contemplation. Elle y puisait des lumières et des grâces surprenantes : de savants théologiens, l'ayant consultée, demeurèrent stupéfaits de l'entendre résoudre avec une aisance merveilleuse les questions les plus épineuses de la science sacrée. Par obéissance à son directeur, elle s'attachait d'abord au sujet de méditation proposé à la communauté; mais presque aussitôt

elle se sentait attirée vers les hauteurs de l'union divine, et il ne lui était plus possible de se fixer sur le thème choisi à l'avance. « Ceux qui ont reçu ce don, écrivait-elle, peuvent bien dire comment ils commencent et finissent leur oraison, mais non pas ce qui s'y passe, lorsque Dieu élève l'âme et lui communique ses impressions. » La douceur des consolations célestes qu'elle y éprouvait, la jetait dans d'ineffables transports : et souvent il lui fallut conjurer son Bien-Aimé de retenir ses grâces, car le cœur de sa servante était trop faible pour porter un pareil poids. Elle avouait n'avoir jamais compris comment on éprouvait de la peine à s'appliquer à l'oraison et moins encore comment on pouvait s'y ennuyer. C'est qu'elle y était gratifiée de faveurs peu communes. Tantôt le divin Maître se présentait à elle chargé de sa croix, l'invitant à la porter avec lui : tantôt il l'instruisait par des paroles intérieures. « Je veux, lui dit-il, un jour qu'elle lui demandait la grâce de mourir sous les doux efforts de l'amour, je veux, ma fille, que ta mort soit conforme à la mienne ; je suis mort non seulement par un effort d'amour, mais encore par un excès de douleur. »

La prophétie devait se réaliser, car cette amante de la Croix s'est consumée dans un amour crucifiant. Pour qu'elle pût travailler efficacement au salut et à la sanctification du prochain, elle recevait des lumières qui lui montraient à découvert l'état des consciences, lui faisaient lire dans l'avenir ou encore lui dévoilaient les desseins miséricordieux de Dieu sur certaines âmes privilégiées. Une Religieuse se trouvait fort troublée, ne sachant comment s'accuser en confession d'une chose qui lui causait un réel tourment. Sœur Michelle, au sortir de l'oraison après Matines, écrivit la faute commise, la manière de s'en confesser et passa le papier à la Religieuse. Grande surprise de la pauvre fille qui n'avait parlé à qui que ce fût de son embarras. A une autre, tentée de désespoir, elle rendit un calme parfait, en l'assurant que ses péchés lui avaient été pardonnés à cause de sa profession dans l'état religieux. Elle le dit avec une autorité qui enlevait toute réplique à sa compagne.

Le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix de l'année 1647, une dame étant venue visiter la Sœur Michelle de Jésus lui exprima, dans l'épanchement de l'intimité, ses appréhensions au sujet des grâces sensibles qu'elle recevait dans l'oraison : elle redoutait l'action de l'esprit de ténèbres, attendu qu'elle se voyait remplie de défauts. La sainte Religieuse eut recours à la prière. Or pendant qu'elle vaquait

à cet exercice, elle vit tout à coup dans une vision intellectuelle Notre-Seigneur entourant d'amoureuses prévenances l'âme qu'elle lui recommandait; et comme elle en paraissait surprise, le divin Maître lui dit : « Je suis un père qui connaît ses enfants ; je les traite selon leur faiblesse et non selon ma justice : je leur cache souvent mon indignation. La personne pour qui tu me pries étant ma fille, je lui fais part de mes faveurs, afin de l'engager à venir à moi avec plus d'ardeur et de confiance. » Michelle connaissait par révélation l'état de certaines âmes éprouvées, auprès desquelles elle s'employait ensuite comme un Ange consolateur. « Il y a trois jours, dit-elle à une Religieuse, que je résiste à l'inspiration de vous parler : il faut pourtant que j'obéisse. Je ne vous demande pas votre peine ; pour y remédier, oubliez le passé, exercez-vous dans de continuels et fervents actes d'amour, et abandonnez-vous sans réserve à la Providence. » A une autre, en proie à de terribles frayeurs d'être dans la disgrâce du bon Dieu : « Ma Sœur, dit-elle, il m'a semblé à l'oraison que nous étions l'une et l'autre aux pieds de Jésus crucifié. Vous passiez la première : consolez-vous et avancez à grands pas dans l'amour de Celui qui vous aime tant ! »

A une novice, tentée de se retirer : « Non, mon enfant, vous serez à Dieu et vous le servirez à jamais. » La suite montra qu'elle avait vraiment prophétisé.

IV. — Mais le divin Maître fit part surtout à cette âme choisie de ce qu'il aima davantage, de ce qu'il chercha tout le cours de sa vie mortelle : la croix et les amertumes de sa Passion. Les dix dernières années de la vie de la V. Sœur ne furent qu'un long martyre. Aux maux physiques vinrent s'ajouter les épreuves intérieures, de beaucoup les plus sensibles. Délaissements, dégoûts, frayeurs de l'âme, accablement moral, elle connut toutes ces angoisses et toutes ces peines. Cependant la servante de Dieu endurait tout avec une constance et une force remarquables. A la voir, on l'eût crue inondée à tout moment des consolations du ciel : elle restait inviolablement fidèle à ses exercices d'oraison, aux jeûnes, aux veilles, comme si elle eût joui d'une santé parfaite et du plus grand calme dans la dévotion. Nonobstant les répugnances et l'affaissement de la nature, elle tenait sa volonté unie à celle de Dieu, et, doucement résignée, acceptait pour le corps et pour l'âme souffrances, humiliations, rebuts, sans se plaindre jamais.

Non contente de ces peines, son désir de souffrir davantage lui en faisait rechercher bien d'autres. Son goût, son odorat, ses yeux étaient sans cesse torturés par la mortification : elle se privait même des consolations les plus innocentes, comme de s'entretenir avec son père ou de témoigner à ses deux sœurs Religieuses plus d'affection qu'à ses autres compagnes.

Amie de la solitude, de la retraite, du silence, elle évitait avec le plus grand soin le parloir et la conversation des personnes séculières. Cela cependant ne l'empêchait nullement d'aimer son prochain d'un amour tendre et fort. Elle sacrifiait volontiers son repos, sa santé, ses intérêts pour le salut des uns et la consolation des autres. Pendant près d'un an, elle endura les plus cruels abandons et des peines intérieures de toute nature au lieu et place d'une Sœur terriblement tentée contre sa vocation : la charitable Religieuse s'était offerte en sacrifice à Dieu pour sa chère compagne. Que de larmes n'a-t-elle pas versées pour la conversion des pécheurs ? Elle prédisait souvent l'heureux changement de ceux que l'on recommandait à ses prières. Le clergé de Beaune vint un jour la consulter sur le cas d'un malheureux prêtre, tombé dans une faute scandaleuse contre la sainteté de son état. Après avoir invoqué les lumières d'en haut, elle répondit qu'il fallait le retirer de l'occasion et lui pardonner son crime, attendu qu'il se convertirait sincèrement et deviendrait un bon serviteur de Dieu ; ce qui arriva.

A l'égard des malades, la V. Sœur était d'un dévouement inaltérable. Elle coupait court à son sommeil pour venir les soulager et leur rendre mille bons offices. Elle avait reçu du ciel un don merveilleux pour réconforter les affligés. On l'a vue passer une nuit entière auprès d'une Sœur pleine d'angoisse, afin de dissiper ses ennuis et de lui rendre la paix intérieure. D'une charité sans bornes pour les pauvres, elle eût souhaité pouvoir se vendre elle-même comme esclave pour subvenir à leurs misères. Dès qu'elle les entendait se présenter à la porte du monastère, elle tombait à genoux et priait Dieu à chaudes larmes de se souvenir qu'il était le père de ces déshérités et leur unique soutien.

Le Saint-Esprit avait doté cette pieuse fille d'un profond esprit de componction. Sa délicatesse de conscience lui montrait des fautes là où des yeux moins clairvoyants n'eussent pas même soupçonné une imperfection. C'était pour elle un bonheur de laver son âme dans le bain sacré du Sang de l'Agneau au saint Tribunal, et de passer tout

son temps disponible au pied de l'autel. Durant ses retraites, elle ne quittait l'église que pour aller prendre sa réfection. La priver de la Communion, c'était la priver de sa vie : les rares jours où il ne lui était pas donné de participer au banquet des Anges, elle les passait dans des langueurs inouïes, accompagnées d'un redoublement sensible d'infirmités corporelles. Sa dévotion à la sainte Messe répondait au grand esprit de foi qu'elle avait sur cet auguste mystère. Malade ou en santé, elle l'entendait toujours à genoux : son respect pour les prêtres lui faisait dire qu'elle s'estimait indigne de baiser la trace de leurs pas.

V. — De si belles vertus ne pouvaient être conservées que par un sincère esprit d'humilité. On observait que Michelle de Jésus évitait les Sœurs qui lui témoignaient de l'estime, pour rechercher la conversation de celles qui ne semblaient faire d'elle aucun cas. Pour gagner ses bonnes grâces, il fallait la mépriser. Jamais elle n'accueillait mieux ses novices que lorsque celles-ci venaient lui avouer qu'elles avaient eu des pensées désavantageuses à son égard ou murmuré de sa conduite. Elle se jugeait indigne de vivre dans la douce société des Sœurs et ne parlait de celles-ci qu'avec respect et honneur. En commençant son oraison, elle disait : « Voici, ô mon Dieu, celle qui ne vaut rien, qui ne peut rien, qui ne sait rien et qui ne mérite rien ; faites pourtant par votre miséricorde qu'elle puisse vous honorer. O mon Jésus, toujours recevoir et ne rien rendre, quelle misère ! » Elle faisait de fréquents actes de contrition, mais sans tomber dans l'inquiétude de l'amour-propre, comme il arrive à ceux qui, par orgueil, voudraient être impeccables. Cette âme, vraiment humble, ne pouvait manquer d'attirer sur elle les grâces et les prévenances de l'humble Jésus, ni d'être dévote aux mystères de son humilité et de sa sainte Enfance.

La fête de Noël avait pour elle des charmes particuliers ; elle s'y préparait par des retraites, des exercices qui rappelaient l'attente des anciens Patriarches, soupirant après le divin Libérateur. Dans ce but elle s'était liée avec la V. Mère Marguerite du Saint-Sacrement, Religieuse gratifiée d'un attrait extraordinaire pour l'Enfance de Notre-Seigneur. Voici l'acte de cette union, retrouvé dans les manuscrits de la V. Sœur : « Moi, Sœur Michelle, suis unie à ma très chère Sœur Marguerite du Saint-Sacrement pour honorer le précieux moment de la naissance du saint Enfant Jésus, le prier de sanctifier par ce moment sacré tous ceux de notre vie et de nous rendre dignes de lui

plaire par une parfaite pureté, simplicité et innocence. Nous devons aussi faire chaque semaine une Communion l'une pour l'autre et adorer en union le Très Saint Sacrement toutes les fois que nous entrons au chœur. » C'est ainsi que ces deux amantes de Jésus n'avaient qu'un cœur pour l'aimer et le glorifier.

Après Notre-Seigneur, c'est à sa sainte Mère que le cœur de Michelle Boursaut s'adressait avec une tendresse et une confiance vraiment filiales. Chaque matin elle se plaçait pieusement sous sa protection, mettait son cœur entre les mains de Marie pour qu'elle-même daignât l'offrir à son divin Fils avec toutes les grâces que recevrait l'humble fille et les actions qu'elle pourrait faire à la gloire de Dieu.

Cette âme angélique honorait les Anges d'une affection peu commune : elle aimait à méditer leur conformité parfaite à la volonté divine et s'efforçait d'entrer dans le même sentiment. Son Ange gardien était pour elle un ami et un confident : elle lui abandonnait toutes les intentions qu'on lui recommandait et le chargeait de différents messages pour le bien des âmes.

Tel est le résumé de la vie de la sainte Religieuse. Sa mort en fut le digne couronnement. Quand on lui apprit le décès de son incomparable amie, la M. Marguerite du Saint-Sacrement, elle répondit : « Dieu soit béni ! l'aînée est partie la première, la cadette la suivra bientôt. » Les épreuves de sa dernière année achevèrent de purifier son âme comme l'or dans le creuset. Au plus fort des abandons, des attaques du démon, de ses maux physiques, de ses angoisses intimes, on l'entendait répéter : « Mon Jésus, vous vous éloignez de moi par la soustraction de vos grâces sensibles ; je ne veux vous chercher que dans les croix et dans les peines. » Douée d'une énergie peu commune, elle s'attacha avec une fidélité inviolable à ses exercices de piété. Ne pouvant plus s'élever comme auparavant à une sublime oraison, elle se faisait lire les points de méditation sur lesquels elle entretenait son esprit. Tant qu'elle eut un reste de forces, elle en usa pour assister à la Messe et au *Salve*. Son désir d'aller jouir de son Bien-Aimé était tel, que l'on dut s'abstenir de sonner la clochette en lui apportant le saint Viatique, dans la crainte que ses transports, à la venue de Celui qu'elle avait aimé et servi uniquement ici-bas, ne la fissent mourir de bonheur. Elle pria une de ses amies, bienfaitrice du monastère, de vouloir bien faire les frais d'une petite réjouissance dans la communauté, le jour de Saint-Michel de l'année courante,

pour mieux fêter son entrée en Paradis. Enfin, le cœur et les yeux sur son crucifix, le Rosaire à la main, ainsi qu'une protestation de foi qu'elle voulut emporter dans la tombe, Sœur Michelle prononça ces mots : « Retirez mon âme de sa prison, ô Dieu de mon cœur et mon partage pour l'éternité : Seigneur, je remets mon esprit entre vos mains. »

Puis, ayant prié sa Supérieure de lui ordonner de mourir par obéissance, elle articula le saint Nom de Jésus et s'endormit du sommeil des justes, le 24 septembre 1648.

Pour accomplir l'une de ses dernières recommandations, on la descendit promptement au chœur. A peine y était-elle déposée, que son visage parut beau, vermeil, éclatant, au point que plusieurs personnes, subissant l'illusion que la défunte allait reprendre vie, se mirent à crier : Miracle ! Miracle ! On se rendit en foule à notre église.

Tous, jusqu'aux enfants, se disaient : « Allons voir la Sainte ! » On faisait toucher à sa dépouille des chapelets et des fleurs, et on ne se lassait pas de bénir Dieu des grandes vertus dont il avait orné cette âme privilégiée. La V. Sœur Michelle Boursaut fut honorablement inhumée dans la chapelle de l'Enfant-Jésus, auprès de la tombe de son père. Le supérieur de l'Oratoire et le confesseur du monastère avaient une telle confiance dans les mérites de la servante de Dieu, qu'ils ne pouvaient se résoudre à dire la messe des morts, mais plutôt celle des Anges. Plusieurs Sœurs qui lui avaient demandé avant sa mort, les unes une parfaite contrition de leurs péchés, les autres, le don d'oraison, et semblables grâces, virent aussitôt l'heureux accomplissement de leurs désirs. Elle avait prédit la conversion d'un pécheur endurci, la guérison de la surdité dont était atteinte la Mère Prieure, et plusieurs autres choses qui arrivèrent de point en point, selon sa parole.

Divers miracles s'opérèrent à son tombeau : elle en avait fait durant sa vie, mais son œuvre la plus excellente fut son humilité et sa persévérance dans la ferveur.

LE MÊME JOUR

1330 — A Pérouse, le dévot Frère JEAN DE VERNE. Après avoir servi, avec le plus grand dévouement, le monastère de nos Sœurs en cette ville, il demanda très humblement l'habit de Frère convers. On le lui accorda. Au comble de ses vœux, Jean de Verne remplit dignement tous les devoirs de son nouvel état ; il aimait le travail, portait un profond respect à ses supérieurs et relevait chacune de ses actions par des vues surnaturelles. Il vécut huit ans seulement en religion, et mourut fort saintement le 24 septembre 1330. — (Razzi.)

1556 — Au couvent de Sainte-Catherine, à Jaën, le Frère GRÉGOIRE DE ARAZZA, convers, natif d'Archidona et profès du couvent de Jaën. Ce Religieux, qui passait aux yeux des hommes pour un ignorant et un petit esprit, fut véritablement rempli de la science des Saints et grand devant Dieu. Sa profonde humilité, qui le couvrait de confusion au premier mot proféré à son avantage, son exactitude à observer les Constitutions et les moindres ordres des supérieurs, sa modestie et sa gravité dans la conversation avec les gens du dehors, son obéissance inviolable en tout ce qui regardait la Règle, lui attirèrent le respect et la considération générale. Il ne sortit jamais de l'enceinte du couvent : occupé à son travail, il y mettait tant de cœur et d'entrain, qu'à lui seul il faisait une besogne qui aurait absorbé trois Frères convers. Ce labeur soutenu, ce zèle pour le service de la maison le fit aimer des Religieux et des laïques. On le visitait souvent, soit pour reconnaître les services qu'il rendait, soit pour jouir de sa conversation. Mais le bon Frère, qui souffrait de telles attentions, était toujours habile à les faire tourner à sa confusion. Sa dépendance vis-à-vis de ses supérieurs fut entière : il se serait fait scrupule d'offrir à ses parents ne fût-ce qu'un verre d'eau froide, sans une permission spéciale. Une mort des plus édifiantes couronna une vie si sainte. Muni de tous les secours de la religion, il s'éteignit dans le baiser du Seigneur, laissant paraître sur son visage comme un reflet de la gloire dont il jouissait, sans doute, au ciel. — (Lopez.)

1606 — Au couvent de Saint-Raymond de Pennafort, en Catalogne, le V. Père LOUIS PEDROS, natif de Valence. A l'âge de 18 ans, il était entré dans la Compagnie de Jésus, où il enseigna la grammaire et la rhétorique au collège de Girone. Mais cinq ans après, pour des raisons qui nous sont inconnues, il résolut de quitter la Compagnie et passa dans l'Ordre de

Saint-Dominique. La vie si parfaite qu'il mena dans la suite montra bien qu'il n'avait agi que par un mouvement du Saint-Esprit : et comme on ne le reçut à l'habit que sur l'attestation d'une excellente conduite dans son premier état, il ne faut pas être surpris outre mesure d'un changement dont on trouve peu d'exemples.

Louis Pedros se rendit recommandable par son exactitude à observer les Constitutions dominicaines. Non content de garder ce dépôt comme un trésor sacré, il avait toujours en main le livre de la Règle pour le lire et le méditer pieusement. Cette fidélité lui attira du Ciel des grâces précieuses, entre autres un grand amour pour Dieu et un zèle embrasé du salut des âmes. Il travailla très utilement à la conversion des pécheurs par la prédication, surtout par les confessions, qu'il n'entendait qu'après s'être beaucoup humilié et confondu aux yeux du Seigneur. Son attrait pour la retraite lui ayant inspiré un vif éloignement du monde et une grande inclination pour la prière, il sollicita la permission de se retirer au couvent de Saint-Raymond de Pennafort, bâti dans un lieu désert, près de l'antique château où était né l'illustre Saint. Là, il s'adonna de tout cœur à l'oraison et à la pénitence, se disposant par ces pieuses pratiques à la mort qui devait trop promptement terminer sa carrière. Huit jours avant son bienheureux trépas, il en eut révélation de son Ange gardien, auquel il avait voué une tendre dévotion. Il se disposa à son heure dernière par un redoublement de ferveur, et après avoir reçu les Sacrements, il mourut en grande opinion de sainteté, dans la 28e année de son âge. Il n'avait porté l'habit de l'Ordre que cinq ans. — (*Acta Cap. Rom.* 1608.)

1640 — A Séville, au couvent de Saint-Paul, le vertueux Frère JEAN GORJON, convers, se signala par son obéissance aveugle, son respect pour les prêtres, la candeur et la simplicité de son âme. Nommé portier du monastère, il remplit cet office avec autant de zèle que de gravité, s'intéressant surtout aux pauvres qu'il s'efforçait de soulager par de charitables aumônes. Dieu communiqua à cet humble Religieux, qui par sa douceur se faisait aimer de tout le monde, de grandes connaissances sur les mystères de la foi : rempli de la science des Saints, il jetait dans l'admiration les plus habiles théologiens, par la force et l'onction de ses raisonnements. Ayant eu révélation de sa fin prochaine, il s'y disposa avec joie, et décéda dans le baiser du Seigneur, l'an 1640.

Ses obsèques furent honorées d'un immense concours de fidèles ; on se disputait les fragments de ses habits comme de pieuses reliques. — (*Acta Cap. Gen.* 1647.)

1656 — A Campagna, dans le royaume de Naples, l'Illustrissime Père MARIE-JOSEPH ATTILA, Romain. Il avait pris le saint habit au couvent de la Minerve : devenu, par une étude assidue, excellent théologien, et très versé dans la langue hébraïque, il fut nommé prédicateur des Juifs, au lieu et

place du Père Joseph Ciantès, promu à l'évêché de Marsico-Nuovo. Il occupa cet emploi avec succès, l'espace de sept ans, et convertit grand nombre de Juifs en leur expliquant le vrai sens de l'Ecriture. On l'élut ensuite Provincial ; mais sa grande réputation de piété et de doctrine lui valut bientôt les honneurs de l'épiscopat. Le 22 avril 1649, Innocent X le plaçait sur le siège de Campagna. Pendant ses sept années de gouvernement, il se montra à la hauteur de sa dignité : et quand la peste vint exercer d'affreux ravages parmi son troupeau, on le vit distribuer tous ses revenus et se mettre à la tête de ses prêtres pour voler au secours de son peuple. Frappé à son tour, au chevet des moribonds, il mourut victime de son dévouement, le 24 septembre 1656. — (Fontana.)

1320 — A Vérone, la mémoire de la dévote Sœur ANGÈLE, de Salerne, modèle accompli de l'exacte observance et des autres vertus religieuses. Envoyée à Vérone pour réformer le monastère de cette ville, elle travailla efficacement à ce grand œuvre par l'humilité qui éclatait dans toute sa conduite, par ses prières et ses vives exhortations. Elle florissait vers l'an 1320. — (Valle, *de Prov. Regni.*)

1500 — Au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, de la ville de Pistoie, la V. Mère ANTOINETTE DES GRAINS, fondatrice de cette maison.

Dame de qualité dans le monde, et devenue veuve, elle s'étudia à vivre selon les maximes que l'Apôtre prescrit aux personnes de cette condition. Très adonnée aux exercices de piété, et voulant même s'y engager par vœu, elle demanda l'habit du Tiers-Ordre au Prieur de notre couvent de Pistoie. Dès les premiers jours de son admission, elle parcourut à pas de géant les sentiers de la perfection, faisant l'édification de la ville entière. Cependant elle aspirait à un état meilleur. Le 21 novembre 1477, tandis qu'elle invoquait la Sainte Vierge et sainte Catherine, afin de connaître le genre de vie qu'elle devait embrasser, une voix intérieure lui ordonna distinctement de commencer un monastère dans sa maison.

Ce fait la surprit : toutefois ne trouvant rien d'extraordinaire dans cet événement, elle ne s'empressa point d'obéir.

Mais l'avertissement se réitéra par deux ou trois fois, ce qui fit tomber toute hésitation de sa part. Elle réunit plusieurs vertueuses jeunes filles, qui prirent l'habit du Tiers-Ordre et vécurent dans sa maison comme dans un monastère. A un an de là, elles se transportèrent dans un plus vaste local, que la Mère Antoinette acheta de ses deniers, et elles l'habitèrent pendant neuf ans.

La vie sainte de ces pieuses filles leur concilia l'estime et l'affection des habitants de Pistoie ; et comme leur nombre augmentait rapidement, la ville mit gracieusement à leur disposition un hôpital, qui avait jadis servi de mo-

nastère. La Mère Antoinette s'y retira avec sa petite colonie, le 27 octobre 1487, et y mourut, chargée de mérites et d'années, vers l'an 1500. — (Fontana.)

1530 — A Xativa, au royaume de Valence, la dévote Sœur VINCENT FERRIER. Elle était native de Valence et avait pris l'habit à Xativa, avant même que les Religieuses fussent renfermées dans la clôture. Elle se trouvait à Barcelone, quand le Père Général l'envoya, sous la conduite de la V. Mère Suzanne Serrano, à Xativa, afin d'organiser la récente fondation de cette ville, où elles arrivèrent l'une et l'autre, le dernier jour de mars 1520.

Sœur Vincent se signala par son esprit de pénitence. Le cilice, les chaînes de fer, les disciplines et autres pratiques d'austérité lui étaient familières.

Dieu l'enrichit d'un grand don d'oraison et d'un attrait particulier à méditer la Passion de Jésus-Christ. C'est dans ce saint exercice qu'elle puisa un amour ardent et une dévotion très affective au Saint-Sacrement.

Le jour de ses communions, elle ne pouvait prendre aucune nourriture. Son désir de souffrir s'augmentant de plus en plus, elle eut la grâce de ressentir en sa chair infirme quelques-uns des tourments de la Passion.

La V. Sœur, toute consumée d'amour, entra dans la joie de son Seigneur vers l'an 1530. — (Diago.)

XXV SEPTEMBRE

Le R^me^ Père SÉRAPHIN SECCHI,
Cinquante-cinquième Maître Général de l'Ordre (*).

(1560-1628)

SÉRAPHIN Secchi, issu d'une antique et très noble famille, qui avait donné à l'Eglise le pape Jean XVIII, naquit à Pavie, l'an 1560. Son excellent naturel, la sage réserve de sa conduite frappèrent ses parents, qui voulurent l'élever avec grand soin et ne reculèrent devant aucun sacrifice, en caressant l'espoir qu'il brillerait un jour avec éclat au milieu du monde. Mais Dieu avait d'autres desseins. Le pieux jeune homme comprit vite les dangers du siècle; docile à la voix de la grâce, il renonça aux flatteuses espérances de la fortune et se hâta de venir abriter son innocence dans le couvent des Frères Prêcheurs de sa ville natale. Après l'année de probation, passée dans la ferveur et l'exacte observance de nos Constitutions, il fut admis d'emblée à la profession solennelle. Sa vertu, les succès qui couronnèrent ses études, son aptitude pour la prédication acquirent au jeune Religieux une telle réputation, que les principales cités italiennes se disputaient l'honneur d'entendre sa parole. Sans aucun doute l'obéissance l'aurait lancé dans la carrière apostolique, si la prudence et l'habileté qu'il accusait pour le maniement des affaires n'eussent comme éclipsé toutes ses autres qualités naturelles. Il n'avait que trente-cinq ans, quand le Père Paul de la Mirandole, Procureur et Vicaire général de l'Ordre, l'appela à Rome

(*) Pio ; Lopez ; Echard ; Touron.

comme assistant et *Socius*, en l'absence du R^mo^ Père Marie-Hippolyte Beccaria, qui venait de partir pour l'Espagne (1595). Le Père Secchi répondit si bien à l'attente du Procureur Général, se montra si parfaitement entendu dans les affaires les plus épineuses de l'administration, que le même Père, désigné pour accompagner à Ferrare le Pape Clément VIII, n'hésita pas, en partant, à lui laisser le gouvernement de l'Ordre entier.

En 1601, Paul de la Mirandole dut renoncer à sa charge pour prendre la direction du diocèse de Squillaci dans la Calabre. Le Père Secchi quitta la sienne également et revint à Pavie, où il venait d'être élu Prieur. Sur ce nouveau théâtre, ses précieuses qualités furent promptement appréciées. Prudent, exact, zélé pour le bon ordre, Séraphin Secchi plaça sa communauté sur un pied qui ne laissait rien à désirer pour le plein épanouissement de la vie régulière et le développement des études. A deux ans de là, la Congrégation du Saint-Office l'institua Inquisiteur d'Ancône. Comme il sut se montrer à l'épreuve de toutes les attaques, comme rien n'était capable d'ébranler tant soit peu son intrépidité, il reçut bientôt le mandat d'exercer le même emploi à Mantoue. Le duc, ravi de l'aménité de ses procédés, l'honora de sa confiance et accorda ce que le Père voulut pour assurer la gloire de Dieu et le triomphe de la religion dans ses états. Une fois sa tâche remplie, le P. Secchi revint à Rome pour rendre compte de sa mission. Son retour coïncidait avec l'élection du R^me^ Père Augustin Galamini, qui, placé à la tête de l'Ordre au mois de mai 1608, s'empressa de récompenser les éminents services du saint Religieux. Obligé de partir immédiatement pour la visite de ses couvents, il l'institua Procureur et Vicaire général, à la satisfaction unanime des Pères du Chapitre.

Pendant son absence qui fut longue, on reconnut mieux encore la haute capacité du P. Secchi; et quand, trois ans plus tard, le Père Galamini fut revêtu de la pourpre, il n'y eut qu'une voix dans la famille dominicaine pour désigner son successeur. Le 12 juin 1611, le Père Secchi était élu Général.

II. — Dès le jour de son élévation à la première dignité de l'Ordre, le grand Religieux embrassa d'un coup d'œil toute l'étendue de ses devoirs. Chef d'une famille illustre dans l'Eglise, il se voyait dans l'obligation très étroite de procurer au corps entier, dont il était la tête, la beauté et la splendeur qui lui convenaient. Et partant, ne devait-il pas se rendre aux yeux de tous ses fils un modèle achevé de

piété et de régularité! Cette fin, il ne la perdit jamais de vue ; et ce qu'il se proposa, il eut la grâce de l'exécuter avec une fidélité parfaite. Très ferme partisan de l'œuvre du Père Sébastien Michaëlis, il la favorisa de tout son pouvoir, observant le premier, avec une scrupuleuse exactitude, les points des Constitutions concernant l'abstinence, les jeûnes et autres austérités. Il fit plus encore : jusqu'à sa mort, il jeûna chaque vendredi au pain et à l'eau.

Il usait d'une si grande circonspection sur lui-même, qu'il se confessait tous les jours avant de monter à l'autel. Ses graves occupations, pas plus que les honneurs qu'on lui rendait, ne lui firent jamais perdre de vue les responsabilités de sa charge. Toujours attentif à rechercher la gloire de Dieu et le bien de ses subordonnés, il n'avait de vie que pour les intérêts de son Ordre. On ne saurait imaginer le soin qu'il prenait de s'instruire des affaires qui lui étaient déférées. Il s'astreignit à lire très attentivement toutes les lettres qui arrivaient à la maison généralice, sans vouloir se reposer de ce labeur sur ses assistants. Par ce moyen, il se mit au courant de tout; et telle était sa prodigieuse mémoire, qu'à plusieurs années de distance, il rappelait encore aux Religieux le contenu des lettres qu'ils lui avaient jadis adressées. Toutefois cette application à un travail soutenu et ingrat n'altérait aucunement son amour de la retraite, ni son assiduité à l'oraison. Sans cesse, en effet, il venait se retremper dans la prière, et sortait de là animé de cette fermeté, de ce courage intrépide qui éclatait dans toute sa conduite, dès qu'il s'agissait de soutenir le bien ou de procurer l'avancement de ses Religieux. Aussi, foulant aux pieds le respect humain, il rappelait au devoir, sans acception des personnes, quiconque s'en écartait : il soutenait de même les âmes de bonne volonté, récompensait le mérite, et usait à l'égard de tous d'une telle délicatesse, que pendant les seize ans de son gouvernement, personne ne se leva pour accuser les procédés du ferme Général.

L'un de ses principaux soucis, en prenant la direction de l'Ordre, fut de promouvoir, nous l'avons vu, l'œuvre déjà entreprise de la réforme. Il désigna dans chaque Province pour la formation des novices des maisons spéciales, établies sur un excellent pied de régularité. En outre, il fit sanctionner dans les différents Chapitres généraux qu'il présida les plus saintes ordonnances, visant toutes au but qu'il avait tant à cœur, et qu'il poursuivit, sous la bénédiction divine, avec un très heureux succès. Tel fut bien l'esprit des Chapi-

tres de Bologne en 1615, de Lisbonne en 1618, de Milan en 1622 et de Toulouse en 1628. Mais le zèle du vertueux Général éclate surtout dans les Lettres de feu qu'il adressait à son Ordre, pour exhorter ses fils à rendre au corps dont ils étaient les membres son lustre antique, par une exacte observance des Constitutions. Il leur rappelle, en termes touchants et paternels, qu'il y va de leur bonheur de garder avec une parfaite constance ce qu'ils ont promis dans de solennels engagements et dans la pleine indépendance de leur liberté; comme aussi l'état lamentable, digne d'être pleuré avec des larmes de sang, où ils tomberaient, si, oubliant ce qu'ils doivent être, ils rendaient méprisable la religion par une vie toute mondaine (1).

En même temps, il s'efforçait d'inspirer à ses Religieux un amour tendre et désintéressé pour l'Ordre qui avait bien voulu les recevoir dans son sein. Il se plaint, à ce propos, de l'indolence que beaucoup témoignaient pour le bien commun de leur famille religieuse, tandis qu'ils se portent avec empressement à tout ce qui favorise leurs inclinations ou leurs intérêts personnels. Conduite très préjudiciable à la Religion, dit-il, réduite ainsi par la faute de ses propres enfants à ne pouvoir entreprendre rien de grand, rien de digne d'elle. Etrange bassesse d'esprit qui arrache les armes aux mains de ceux qui devraient soulager et défendre avec courage leur mère (2) !

III. — Le zèle du R^me^ Père pour le salut des âmes ne parut pas avec moins d'éclat : il ne pouvait assez bénir le ciel, en voyant sortir de la Congrégation d'Occitanie un si grand nombre d'apôtres, que le

(1) O vos in hac vita mortali beatos, in illa vero æterna beatissimos, si, quod semel persancte statuistis, pertinaci studio perfeceritis! Quidni? Annon voto et jurejurando vos ipsos, nullo impellente, sed vestra sponte hujusmodi legibus obstrinxistis? Miseranda sane, sanguineisque lacrymis deploranda vivendi conditio, si religiosam vitam quis ore jactaret, nihil vero minus quam de ea cogitans, imo sæculi mores præ se ferens factis indignis Religionem ipsam ejuraret. Hocne viri esset sapientis suscepta, confirmata, jurata, sancta consilia deserere, ab instituta solemni professione vita tam levi negotio discedere?

(2) Vos ex animo appellamus et deprecamur, ut in hac matre juvanda nobis adjumento esse velitis : velitis, inquam, non vestri, sed communis boni causa... Nulla namque major pernicies Ordini nostro accidere potest, quam si Fratres sua in eam obsequia ad seipsos, nimirum ad suas explendas cupiditates referant. Inde enim fit ut nihil præclarum, nihil arduum, nihil egregium, nisi illud suis metiantur commodis, suscipere velint. Quo quid ineptius, quid demissius, quid vilius excogitari potest? Quis filius matrem videat de vita periclitantem, et confestim omni alia cogitatione abjecta, opem ei laturus non occurrat ?

P. Michaëlis dirigeait dans toutes les directions pour travailler sans relâche à la conversion des pécheurs et à la réduction des hérétiques. Les Lettres d'encouragement et de satisfaction qu'il voulut bien leur adresser montrent à quel degré lui-même possédait l'esprit évangélique du saint Patriarche. Sa sollicitude à promouvoir une œuvre si parfaitement ordonnée au but de son Ordre, permit à nos Pères de fonder de nombreuses et fructueuses missions dans les Indes et jusqu'en Tartarie, sans parler de leurs établissements sur les derniers confins de l'Allemagne, en Danemark et en Suède.

Cette soif du salut des âmes, dont le P. Secchi était si divinement altéré, lui inspirait une vénération profonde pour tous les instituts destinés comme le sien aux fonctions apostoliques. Il accentua ses préférences en se liant d'une étroite amitié avec le Général de la Compagnie de Jésus. Il souhaita l'union la plus grande entre son Ordre et l'illustre Société, afin que ces deux corps, reliés ensemble par les nœuds d'une charité désintéressée, pussent travailler plus utilement à l'avènement du règne de Jésus-Christ. Si les prédicateurs de l'Evangile, pensait-il, ne combattent pas de concert les vices et l'esprit du monde, il leur sera bien difficile de soutenir longtemps les vérités de la foi ; par le fait, leur ministère est d'avance condamné à une impuissance radicale (1).

Le Maître général, pensant que sa présence successive dans les maisons de l'Ordre contribuerait à en relever l'éclat, résolut d'entreprendre la visite de ses couvents d'Italie, de France et d'Espagne.

(1) Le Chapitre de Valence de 1596 avait déjà parlé dans le même sens.

Celui de Rome de 1644 prescrit à tous les Religieux de l'Ordre de porter un sincère amour aux PP. Jésuites et à leur Compagnie, de ne parler qu'avec éloge de leur Institut et de leur manière de vivre.

De leur côté, les Pères de la Compagnie répondirent gracieusement à ces avances et sanctionnèrent dans leur VIII^e^ assemblée générale, qui se tint à Rome deux ans plus tard, le décret suivant : Nous enjoignons à tous les nôtres, en quelque partie du monde qu'ils soient, d'avoir toujours grand respect et beaucoup de vénération pour l'Ordre des Frères Prêcheurs, de ne parler qu'avec estime, en public, ou en particulier, de leur famille religieuse, de leur profonde doctrine et des grandes choses qu'ils ont faites dans l'Eglise, et d'exercer à leur égard l'hospitalité avec tout ce que la charité peut inspirer de plus délicat. *Ut nostri omnes, ubicumque gentium de venerabili Ordine universo (Fratrum Prædicatorum) de sanctis ejus institutis, eximia doctrina, ac præclare gestis cum ea commendatione privatim ac publice, cum eisque peramanter agere et mutuæ hospitalitatis, cæterisque omnibus charitatis officiis certare studeant.* — *(Congr. VIII. Decret. 12.)*

C'était aussi l'avis du Souverain Pontife. Avec une bonté toute paternelle, Paul V, alors régnant, lui augura un heureux et utile voyage ; puis le bénissant avec effusion, il lui promit ses prières pour sa famille religieuse, « afin qu'elle restât à l'avenir ce qu'elle avait toujours été par le passé : le bras droit de l'Eglise et son principal appui. *Sospitet te Deus, et cui præfectus es familiam conservet, ut sit in posterum, sicut hactenus fuit, Ecclesiæ loco dexteræ et validi præsidii.*»

En se rendant à Lisbonne, où il avait convoqué son Chapitre, le P. Secchi traversa Montpellier. Grande fut sa douleur en voyant les ruines des églises et des monastères, détruits par les Huguenots. Il ne restait plus rien de notre beau couvent. Contraint de chercher en ville un abri, le Maître général accepta l'hospitalité qui lui fut gracieusement offerte, ainsi qu'à ses compagnons, chez une dame catholique. Un bienfait rendu à un Saint n'est jamais perdu. Séraphin Secchi n'oublia pas au Chapitre de Lisbonne sa charitable hôtesse de Montpellier, et dans les suffrages prescrits, il imposa à tous les Religieux prêtres de célébrer une messe pour elle et sa famille.

Ce qui occupa le plus la sollicitude du V. Père dans cette assemblée, ce fut l'état des missions orientales. Précédemment déjà, au Chapitre de Bologne, il avait décrété l'érection à Manille d'un collège spécialement destiné à former des missionnaires pour les Philippines, la Chine et le Japon. Il s'enquit avec un soin minutieux de l'exécution de ce décret et prit ses mesures pour que les anciens apôtres du Japon, qui venaient de succomber avec leurs catéchistes sous les coups de la persécution, fussent promptement remplacés.

N'ayant pu faire avant son Chapitre la visite des couvents d'Espagne, il la commença en quittant Lisbonne et y consacra deux années entières, gardant toujours en voyage l'esprit et la lettre de la règle. Un jour qu'il s'embarquait pour se rendre en Galice, l'un de ses compagnons lui fit observer qu'il ne pourrait se dispenser de faire gras, vu les énormes fatigues causées par tant de déplacements. « Je ne mangerai point de viande, répondit-il doucement : la Providence pourvoira à nos besoins : *carnes non comedam ; et si piscis non adsit, aderit Dei providentia.* Dieu agréa cette fidélité et cette confiance. Le Père général avait à peine proféré cette parole, qu'un magnifique poisson sauta dans la barque et vint tomber palpitant à ses pieds.

Ce petit événement égaya la route. Le poisson fut capturé, et il servit de régal dans le premier couvent où les voyageurs s'arrêtèrent.

Malgré son vif désir de visiter l'Ordre tout entier, le P. Secchi dut

se borner nécessairement. Du moins suppléa-t-il à cette impuissance en chargeant des Religieux graves de le remplacer comme Visiteurs dans les maisons où il ne pouvait se rendre.

De retour à Rome, au commencement de l'année 1621, il y fut présent à la mort de Paul V et à l'exaltation de Grégoire XV, qui l'honora des mêmes témoignages de bonté que son prédécesseur. Au Chapitre réuni l'année suivante à Milan, le V. Père donna lecture de la relation qui lui avait été envoyée de Manille sur le glorieux martyre de nos Religieux au Japon. Il serait difficile d'exprimer l'élan produit par cette lecture sur l'assemblée, et sur l'Ordre entier par l'intermédiaire des supérieurs présents. L'esprit apostolique, la soif du martyre firent tressaillir le cœur de tous ceux des nôtres qui se sentaient en état de porter au loin la lumière de la foi. Rentré de nouveau dans la Ville éternelle, Séraphin Secchi obtint successivement des Papes Grégoire XV et Urbain VIII leur solennelle sanction sur toutes les décisions portées dans ses précédents Chapitres. Afin d'assurer le fruit des missions lointaines, il rétablit dans nos maisons de Russie l'étude des langues arménienne et tartare. Dans le même but, il s'intéressa vivement à la fondation récente du couvent de Raguse et de deux autres, placés sur la frontière turque, fondation jugée indispensable pour la conservation de la foi parmi des peuples tributaires des infidèles. A sa requête, le Souverain Pontife, qui appuyait grandement le projet, daigna écrire au roi d'Espagne Philippe IV, pour solliciter des subsides en faveur de ces couvents, qu'il appelait des boulevards, des forteresses de la religion chrétienne.

IV.— Cependant la sollicitude continuelle du Père Général pour l'établissement ou le raffermissement de la régularité n'avait pas encore donné tous les résultats espérés. Différentes Provinces, il est vrai, répondirent avec empressement à son appel ; celles des Calabres et de Sicile se montraient plus lentes à obéir.

Le Père Secchi voulut alors tenter un suprême effort. Par l'autorité et avec l'appui du pape Urbain VIII, il destitua les supérieurs peu favorables à la réforme et établit à leur place des hommes dévoués, qu'il prit dans les Provinces de Lombardie, de Toscane, des Abruzzes et dans la Congrégation dite de la Santé, de Naples, toutes animées d'un excellent esprit. Il employa près de deux années à ce travail, et lorsqu'il eut mis les choses à point, il prit aussitôt la route de France pour présider son cinquième Chapitre général, convoqué à Toulouse, le 10 juin 1628.

La première chose qui le frappa, à son arrivée, fut la régularité parfaite qui régnait dans la communauté. La joie que goûta son cœur, à cette vue, éclate dans la belle Lettre circulaire qu'il adressa à tout l'Ordre, après la tenue du Chapitre, et qui débute ainsi : « *Tolosanum conventum invisimus, in quo cernere jucundissimum fuit Fratres ibi degentes, quidquid Regulâ et Constitutionibus præscribitur vitâ et moribus mirificè exprimentes*... Nous avons visité le couvent de Toulouse, et il nous a été fort agréable de voir les Frères qui y résident : tout ce que prescrivent la Règle et les Constitutions, ils l'expriment merveilleusement dans leur vie... »

A cette époque même, on célébra à Toulouse de grandioses cérémonies pour une translation des Reliques de saint Thomas. Ce fut même cette raison qui engagea le R^me^ Père Secchi à choisir cette ville pour la tenue du Chapitre général. Par cette coïncidence voulue, l'Ordre entier allait s'associer, dans la personne de tous ses supérieurs, au nouveau triomphe de notre angélique Docteur. Ici nous laisserons la parole à un annaliste contemporain, témoin oculaire des faits.

« Les Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, dits communément Frères Prêcheurs, écrit le Père Percin, ont en dépôt dans leur grand et magnifique couvent de Tolose les reliques du grand saint Thomas d'Aquin, depuis que le pape Urbain V, l'an 1367, les remit entre les mains du Père Hélias, Tolosain, Général de cet Ordre, pour les apporter en cette ville de Tolose. Ce précieux gage est demeuré, depuis ce temps-là jusqu'à cette année (1628) en l'église de ce couvent, et y a toujours été fort vénéré des peuples : mais le lieu où il reposait n'étant pas jugé assez magnifique pour contenir un si riche trésor, cela obligea les Religieux de cette communauté d'amasser des charités suffisantes pour faire une châsse proportionnée, en quelque manière, à la grandeur de ce Saint, et ils trouvèrent tant de piété parmi nos habitants, qu'avec une aumône considérable que MM. de Montmorency et de Vantadour leur firent pour ce sujet, ils élevèrent un monument, le plus magnifique du royaume, et firent construire une châsse, en forme de sépulcre, tout d'argent doré, d'une merveilleusement belle structure, pour y transférer les ossements de cette grande lumière de l'Eglise.

« Mais comme une si sainte cérémonie se devait faire avec tout l'éclat possible, le Général de cet Ordre, en étant averti, convoqua son Chapitre général en cette ville, au dixième du mois de juin de cette

même année, afin que, par ce moyen, presque tout l'Ordre pût contribuer à l'honneur qu'on devait rendre à ce grand Saint, qui en est un des plus illustres ornements.

« Il sembla que tout conspirât, à l'envi, à la magnificence de cette action. Les Etats généraux de la Province se trouvèrent assemblés en même temps en cette ville ; ce qui n'arrive que rarement. Elle avait été privée depuis longtemps de la consolation d'un Pasteur, et il y avait vingt-cinq ans qu'elle n'en avait point vu dans ses murailles : et en voilà un qui semble avoir hâté son sacre, pour pouvoir faire la cérémonie de cette translation (1).

« Il fallut encore qu'un prince du plus illustre sang de la chétienté s'y rencontrât, pour faire honneur à un autre Prince, mais grand saint et ferme colonne de l'Eglise (2) ; et le Chapitre général de l'Ordre de Saint-Dominique, qui ne s'était pas tenu dans cette Province depuis cent cinq ans, s'y tient cette année, et dans la ville même de Tolose.

« La dévotion que tout le monde avait à ce grand Saint ne demeurait pas enfermée dans les cœurs et ne se terminait pas à des vœux particuliers : chacun la veut faire paraître au dehors, par des aumônes et des libéralités. Le roi ayant appris que cette cérémonie se préparait, et que le Chapitre général était assemblé, ne pouvant s'y trouver lui-même, voulut y être présent par ses charités, et envoya mille écus pour subvenir aux dépenses de cette grande compagnie. Messieurs les Capitouls aussi, jaloux de conserver la réputation de piété en laquelle cette ville s'est toujours maintenue, donnèrent par délibération de toute la bourgeoisie, autant que le corps des Etats de cette grande Province, savoir, quinze cents livres, pour honorer en toute manière le grand saint Thomas, et faire connaître à toutes les nations du monde, qui avaient envoyé des Religieux à ce Chapitre, que la dévotion des habitants n'est pas indigne du précieux trésor que nous possédons.

« Le dix-huitième du mois de juin, auquel l'Eglise célébrait la fête de la très sainte Trinité, la translation des saintes reliques fut faite avec grande solennité. Monseigneur notre archevêque, pour faire cette action avec plus de célébrité, y invita le peuple et toutes les

(1) Mgr Charles de Montchal, prélat de doctrine profonde et de piété exemplaire.

(2) Ce prince était Henri de Bourbon, prince de Condé, qui commandait les armées du roi dans tout le Midi.

compagnies de la ville ; et afin que l'éclat ajoutât quelque chose à la dévotion, il ordonna une procession générale, tant des paroisses que de toutes les communautés religieuses de la ville, qui toutes se rendirent dans l'église de ces bons Religieux, comme aussi le Parlement vêtu de robes rouges, et Messieurs les Capitouls et bourgeois et les autres compagnies séculières de la ville avec les ornements de leur charge.

« Mgr l'Archevêque, revêtu pontificalement, assisté de son Chapitre et placé sur une estrade faite exprès, devant le grand autel de la même église, fit l'élévation de ces saints ossements qu'il montrait, l'un après l'autre, à une foule de peuple qui s'y était assemblé, et il les changea de l'ancienne châsse dans la nouvelle.

« Après que la translation fut achevée, Monseigneur l'Archevêque, descendant de l'estrade, alla célébrer pontificalement la messe. et ensuite la procession générale se fit.

« Des Frères Prêcheurs marchaient ici les premiers, ajoute Percin ; ils portaient, élevée très haut, la tête de saint Thomas, dans le riche reliquaire où elle était renfermée : cinq évêques formaient le glorieux cortège de cette première relique (1).

« Des Frères Prêcheurs de diverses nations venaient les derniers, portant tour à tour le corps du saint Docteur. Entre les deux trésors de la cité, marchaient les chapitres et défilaient les paroisses et les communautés religieuses.

« Messieurs les Capitouls étaient auprès de la châsse : puis venait l'Archevêque, assisté de ses archidiacres et suivi de ses domestiques ; puis le Parlement en corps, et en robes rouges ; puis les Trésoriers de France, de l'Université, avec leurs robes violettes, et toutes les autres compagnies séculières.

« La procession alla, en cet ordre, à l'église métropolitaine. Sur la place Saint-Etienne l'attendait le prince de Bourbon, entouré d'une nombreuse noblesse, et il vénéra les saintes reliques avec les seigneurs de sa suite.

« Les façades des maisons étaient recouvertes de tapis et de tentures, décorées de guirlandes et de pieuses images entre lesquelles on distinguait de nombreuses images de saint Thomas d'Aquin. Au peuple de Tolose étaient venues se joindre les populations des régions voisines. Aussi, les Frères Prêcheurs, venus de contrées si diverses,

(1) Les évêques de Mirepoix, de Lavaur, d'Alet, de Saint-Pons et de Lodève.

ne se lassaient-ils pas de louer la foi et la dévotion du peuple Tolosain. Les cierges étaient si nombreux, qu'ils eussent illuminé un jour sombre ; mais Dieu voulut encore, pour que rien ne manquât à la fête, donner à son peuple un ciel admirablement serein. »

L'octave de la Pentecôte avait été tout entière consacrée à honorer saint Thomas, et le peuple n'avait cessé de visiter les reliques exposées à la vénération publique. Chacun des jours de cette heureuse semaine fut marqué par des panégyriques, des séances d'Académie, des disputes théologiques.

« Les plus grands prédicateurs de toutes les nations prêchèrent, dit l'annaliste, et divers savants hommes soutinrent des thèses publiquement. Messieurs les Capitouls y étaient soigneusement invités par les Religieux, et ils s'y trouvèrent ordinairement. Le premier qui soutint des thèses causa de l'étonnement à toute la chrétienté qui était là comme assemblée en un. Il était Espagnol de nation et nommé *Joanne Spilla*. Cet esprit prodigieux ne voulut pas faire de thèses particulières et distinctes comme on a accoutumé de faire en ces occasions : mais il se contenta de publier qu'il soutiendrait pour véritable et orthodoxe tout ce qui est contenu dans les œuvres de saint Thomas.

« Tous ceux qui virent cette proposition attribuèrent d'abord une entreprise si hardie à la fierté de sa nation, ne se pouvant persuader qu'il fût possible à un esprit humain d'avoir si présentes toutes les matières que ce grand Docteur a traitées en un si grand nombre de volumes, comme il était nécessaire de les avoir, pour en répondre sur-le-champ. On vit néanmoins depuis que ce grand homme n'avait rien entrepris au-dessus de ses forces ; car il répondit, durant trois jours entiers, aux arguments de tous les plus savants, non seulement de son Ordre, qui étaient présents, mais même de tous les plus habiles hommes de notre ville et de notre province, qui est aussi féconde que toute autre nation du monde, et il le fit avec une subtilité et une solidité incroyables : il n'y eut pas de difficulté qu'il ne réfutât par un grand nombre de passages de toutes les œuvres de celui qu'il avait entrepris de défendre ; ce qui a été jugé digne d'être su de la postérité, comme une chose dont on n'avait point ouï parler dans les siècles passés (1). »

(1) Nous pouvons citer deux Frères Prêcheurs français, les PP. Jean Biarotte et Antonin Massoulié qui, plus tard, soutinrent glorieusement des luttes semblables. Le

V. — En quittant Toulouse, les fêtes et le Chapitre terminés, le P. Secchi se rendit à La Rochelle pour saluer Louis XIII, alors occupé au siège de cette ville. Le souverain l'accueillit avec des marques d'honneur toutes particulières. Le Général, fort touché de tant de bonté, ne prit congé du roi qu'après l'avoir laissé plein de confiance dans les prières que l'on faisait monter vers Notre-Dame du Rosaire, dans toutes les maisons de l'Ordre, pour le plein succès de son entreprise ; prières qu'il avait lui-même sollicitées dans l'élan de sa haute piété. Ce fut, en effet, par le Rosaire que la foi triompha de l'erreur en cette circonstance mémorable, comme nous le raconterons plus en détail, dans le volume d'octobre.

Le R^me^ Père vint à Paris, qu'il ne fit que traverser, et se mit en route au plus vite pour l'Italie. Il passa par Lyon, prit place sur le bateau qui descendait le Rhône, et, le 12 septembre, il se trouvait sous les murs d'Avignon. La peste, qui ravageait le Languedoc et la Provence, l'obligea à subir la quarantaine imposée. Ne pouvant pousser plus loin son voyage, il se retira à Mont-Favet, à une lieue d'Avignon, dans la maison de campagne d'un gentilhomme nommé M. Du Crouzet, Ce devait être sa dernière étape en ce monde.

Brisé par le travail et l'austérité, le V. Père tomba malade et déclara à son entourage qu'il ne se remettrait pas. En effet, le mal empira promptement. Le saint Religieux demanda aussitôt les derniers Sacrements, et après avoir adressé ses suprêmes recommandations, il mourut dans le baiser du Seigneur, le 24 septembre 1628, en prononçant ces paroles : « *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* »

Par ordre des consuls d'Avignon, le corps fut inhumé provisoirement dans la chapelle des Frères Mineurs de Mont-Favet. Mais quatre ans plus tard le R^me^ P. Ridolfi le fit transporter dans notre église conventuelle d'Avignon.

L'archevêque, le clergé régulier et séculier, tous les corps constitués et la noblesse avaient été convoqués à cette cérémonie. Le Père Général chanta la messe et le Père Ramat, jésuite, prononça une magnifique oraison funèbre.

En exécution des volontés du défunt, son cœur, envoyé au couvent

Père Massoulié, dans une dispute solennelle, défendit toutes les œuvres de saint Thomas et, de plus, répondit à toutes les difficultés qu'on lui put faire sur les textes grec et hébraïque des saintes Ecritures.

du faubourg Saint-Honoré à Paris, fut déposé sous un petit mausolée portant une inscription fort élogieuse :

Humani hic Seraphin, Patrisque Sicci
Ardens cor gelidus silex recondit.
Siccorum taceo vetus virensque
Germen, quod celebres togâ vel armis
Heroas tulit, inter host supremum
Orbis præsulem, et Italos proreges.
Vix mortale genus refert, sapitve
Cor nostri Seraphin. Puto dedisse
Illi nomen, originemque Cœlos;
Nam sæcli impatiens, amoris igne
Totum sydereo ut Seraph perustum,
Divinaque perustione Siccum
Arsit; nec proprio sinu teneri
Vitalis potuit calor, sed omnem
Ut Phœbus radiis adivit orbem,
Per mundi quatuor plagas, quaterque
Annorum quatuor vices parentis
Sacrum Dominici Ordinem refovit.
Hoc Sicci modo cor silex recondit.
Tibi cor silicis foret viator,
Si siccis oculis pedem hinc referes,
Nec cordi bona consepulta fleres.
Obiit Avenione A. S. 1628, ætatis suæ 68.

Le V. P. HYACINTHE ESQUIVEL DU ROSAIRE, Missionnaire à Formose et Martyr (*).

(1633)

HYACINTHE Esquivel naquit en Biscaye d'une famille recommandable par sa noblesse et sa vertu. Ni les grandeurs, ni les vanités, ni les plaisirs n'eurent de prise sur son cœur. Concevant au contraire un profond mépris pour les honneurs de la terre, il résolut de se consacrer au service de Dieu dans l'Ordre de Saint-Dominique.

(*) *Hist. Phil.*

Ayant demandé et reçu le saint habit avec autant d'humilité que de ferveur, au couvent de Victoria, il se dépouilla d'une manière si complète de ses inclinations naturelles, qu'il parut véritablement rempli de l'esprit apostolique.

Comme il accusait des dispositions remarquables pour l'étude des sciences sacrées, les supérieurs l'assignèrent au Collège de Saint-Grégoire à Valladolid, où l'attendaient de brillants succès. Ses cours terminés, il fut nommé Lecteur de philosophie et forma d'excellents disciples par la clarté de son enseignement et surtout par la force entraînante de ses exemples. Dans cet emploi, il se lia d'amitié avec un Religieux d'éminente vertu, le Père Jean Lezcano, son collègue dans le professorat. Ensemble ils ne visaient qu'à se rendre agréables au Seigneur, et c'était merveille de voir avec quel accord l'un et l'autre progressaient dans les voies de la perfection. De cette époque de leurs relations intimes datent ces désirs toujours croissants de passer aux Philippines, pour de là gagner la Chine ou le Japon.

Il y avait assez longtemps, du reste, que le Père Esquivel portait un regard d'envie sur les missions lointaines. Tout jeune novice, il avait entendu de la bouche du Père Advarte le récit des fruits admirables que produisaient nos Pères de Manille en pays infidèles, et dans son enthousiasme il avait pris le nom d'Hyacinthe du Rosaire, comme marque de sa profonde estime pour la sainte Province des Philippines, en nourrissant le projet de devenir missionnaire à son tour. Actuellement, il tentait de sérieuses démarches en vue de la réalisation de son dessein.

L'entreprise était de la dernière importance : ce voyage aux Philippines ne devait être pour lui qu'une étape, car il entendait pousser plus loin, pénétrer au Japon et répandre son sang pour la défense de la foi.

Dans ce but, il s'adonna à l'oraison, pratiqua de grandes pénitences et employa tous les moyens convenables pour attirer sur lui la grâce céleste.

Cependant son ami, le Père Lezcano, mis au courant de l'affaire, crut devoir modérer cette ardeur excessive. Après avoir mûri la chose devant Dieu, il conseilla au Père Hyacinthe Esquivel d'ajourner son départ et de poursuivre le cours de son enseignement théologique pendant quatre ans encore. C'était sage, et bien que le délai lui parût long, le vénérable Religieux acquiesça de grand cœur à ce conseil et s'abandonna sans réserve à la divine Providence, qui sait toujours faire réussir en temps et lieu les œuvres les plus difficiles.

Les quatre années écoulées, l'occasion du départ se présenta d'elle-même. Une caravane de missionnaires allait s'embarquer : le Père Esquivel obtint de les suivre.

L'an 1625, il quittait pour toujours sa bien-aimée patrie. Tout le temps que dura la traversée, il observa avec la dernière rigueur nos saintes Constitutions et prit plaisir à se charger des corvées les plus rudes, comme à se signaler par sa charité aimable et empressée.

Arrivé à Manille, où l'avait précédé la renommée de ses rares aptitudes, il reçut aussitôt mandat de remplacer au Collège de Saint-Thomas le premier Lecteur de théologie, qui venait de partir pour le Japon. On ne saurait assez redire avec quelle joie le V. Père accepta cette obédience, la plus enviable à ses yeux pour la prompte réussite de son grand projet, puisqu'il était d'usage aux Philippines de choisir les futurs missionnaires de la Chine et du Japon parmi les professeurs du Collège.

Sa ponctualité à remplir les devoirs de cette charge égala celle qu'il avait montrée en Espagne ; c'est dire qu'en accompagnant son application à l'étude d'une prière soutenue, il devint un ardent défenseur de la doctrine de saint Thomas, en même temps qu'un véritable enfant de saint Dominique. Son zèle pour l'observance ne lui permit point d'user des dispenses accordées de droit aux Lecteurs. Loin donc de se contenter de l'heure d'oraison prescrite par la Règle avec la Communauté, au lieu des deux heures fixées pour les autres Religieux, il se levait de grand matin pour reprendre cet exercice, aux dépens de son sommeil.

En même temps, il se livrait avec entrain à l'étude de la langue japonaise, sous l'habile direction du Père Jacques de Sainte-Marie, auquel il enseignait en retour le traité complexe des cas de conscience. Ses merveilleux progrès le mirent bientôt en état de composer un dictionnaire espagnol-japonais, qui allait rendre d'inappréciables services aux jeunes missionnaires. Sans négliger aucun devoir de ses fonctions d'école, il trouvait le moyen de s'exercer à la prédication. Il était même cité comme l'un des plus habiles à toucher les cœurs, à reprendre le mal et à exciter à la vertu.

Ces belles dispositions ne suffisant pas à son ardeur, il voulut de plus s'accoutumer au genre de vie des populations japonaises, habituées, comme on sait, à se nourrir exclusivement de riz : voilà pourquoi, étant encore à Manille, il renonça à l'usage du pain et de tout autre aliment usité en Europe.

II. — Depuis quatre ans, Hyacinthe du Rosaire vivait de la sorte, tout en poursuivant son enseignement théologique, quand les supérieurs, profondément édifiés de sa conduite, le jugèrent mûr pour le Japon.

La difficulté était de trouver un mode d'embarquement. De Manille, on ne pouvait guère y songer, depuis que l'empereur du Japon avait déclaré au gouverneur de cette ville qu'il n'hésiterait pas à l'attaquer à main armée, si l'on surprenait un missionnaire parti de son port pour le Japon. Il fallait donc recourir à des expédients de toute sorte, afin d'éviter l'attention. Pour ce motif, le Provincial fit prendre au P. Esquivel la voie de Formose.

Après une heureuse traversée, le Père Hyacinthe se présenta au Prieur de notre couvent de la ville de Toussaint pour recevoir sa bénédiction et demeurer sous ses ordres, jusqu'à ce qu'il lui fût loisible de continuer sa route.

La première nuit qu'il passa dans l'île fut signalée par un orage tel qu'il ne s'en était pas vu de mémoire d'homme. Plusieurs soupçonnèrent dans cet événement un effet de la rage du démon, lequel pressentant le bien que devait opérer dans ces parages notre saint Religieux, cherchait à le détourner de son entreprise ou du moins à contrecarrer ses projets. Quoi qu'il en soit, le Père Esquivel garda son sang-froid au milieu de l'épouvante générale, et quand, à l'aube du jour, il aperçut le désastre causé par l'ouragan, les ruines d'une chapelle et de la maisonnette attenante, édifiées à grands frais par nos Pères : « Dieu soit béni ! s'écria-t-il ; nous avons besoin d'une église à Taparri, et l'aimable Providence vient nous fournir à point avec ces matériaux de quoi les construire ! »

Prophétique parole : mais que d'obstacles à surmonter pour la réaliser !

Les indigènes de Taparri passaient pour les plus cruels de toute l'île. Voleurs et pirates de profession, ils massacraient impitoyablement quiconque leur tombait entre les mains : et comme ils n'étaient séparés de la forteresse espagnole que par un petit bras de mer, l'on devait s'entourer de précautions sérieuses pour éviter la rencontre de ces féroces sauvages. Le gouverneur de la citadelle s'était vu dans l'obligation de défendre, sous des peines très sévères, à ses subordonnés de s'aventurer seuls et sans armes sur le territoire ennemi.

Ce fut précisément au milieu de ce peuple irréductible que le Père Esquivel résolut d'aller planter sa tente : et il eut ainsi le pre-

mier la gloire d'aborder cette contrée de pied ferme et d'y demeurer à poste fixe. Le peu de succès de quelques-uns des nôtres, qui avaient, avant lui, tenté un essai d'évangélisation dans cette île, semblait condamner son projet à un échec inévitable. Mais cette âme fortement trempée savait que Dieu répand à son heure ses grâces et ses lumières sur ceux qui sont assis à l'ombre de la mort; trop heureux d'exposer sa vie pour une aussi noble cause, il se mit résolument à l'œuvre.

A cette époque, les sauvages de Taparri avaient à leur tête un chef d'origine basque, nommé Jean de Alcarazo, lequel connaissait fort bien la famille du Père Esquivel, son compatriote. Cette circonstance providentielle allait permettre au missionnaire de se faire accueillir en ami. Après quelques jours d'exploration, voyant que sa présence ne lui attirait aucun désagrément, Hyacinthe du Rosaire demanda les matériaux de la chapelle détruite par l'ouragan, avec une escorte d'ouvriers espagnols pour le transport des pierres. L'église fut bientôt debout et placée sous le vocable de saint Jean-Baptiste. Le travail achevé, le Père Esquivel tenta de faire la connaissance de son troupeau. Tout d'abord, il se heurta à un parti pris qui menaçait de paralyser son zèle : bientôt même il fut l'objet de procédés malveillants et de menaces bien faites pour le décourager. Toutefois, sa charité ne désarma pas. Aux avances les plus désintéressées il joignit la prière: jour et nuit, il répandait devant son Dieu ses gémissements et ses larmes en faveur de ces infortunés.

Cette conduite toujours égale finit peu à peu par impressionner les sauvages, qui abordèrent plus volontiers le saint missionnaire, lièrent conversation avec lui tout en l'observant de très près. Une chose les frappait surtout: la réserve de cet étranger vis-à-vis des femmes. Non seulement il ne leur parlait jamais, mais il leur avait encore formellement interdit l'entrée de sa case. A cette vue, leurs préventions à son endroit tombèrent d'elles-mêmes et firent place à l'estime et à la confiance. Ils en vinrent à ce point que, si le Père Esquivel voulait traverser le bras de mer pour se rendre à la forteresse, ces Indiens, intraitables naguère, déclaraient qu'ils se retireraient dans leurs montagnes si le soir même il n'était revenu au milieu d'eux.

On comprend combien de telles dispositions pouvaient servir utilement à établir la religion chrétienne dans la contrée. Le Père Esquivel s'empressa d'élever une grande croix sur la place publique, en face

de son église ; il en dressa d'autres dans les localités environnantes, notamment au village le plus rapproché de la forteresse ; en outre, par ses exhortations et ses entretiens familiers, il fit cesser les désordres et les rivalités qui jetaient sans cesse la division parmi les sauvages.

Le succès dépassait l'attente : ce fut pour le V. Père l'occasion de son déplacement. Les supérieurs jugèrent à propos d'envoyer dans ces chrétientés naissantes un autre Religieux, très versé dans l'idiome local, et de destiner le Père Hyacinthe à l'évangélisation de Tunchuy, autre port de l'île, où les Espagnols construisaient une forteresse.

III.— Le missionnaire, rendu à sa nouvelle résidence, se prépara à son ministère par une vie de recueillement et de sacrifices. Du riz pour toute nourriture, de l'eau pour breuvage, de rudes disciplines, des veilles prolongées, rien ne fut omis de sa part pour se rendre le Ciel propice. Ce temps de retraite dura quatre mois, quatre mois saintement employés à la prière et à l'étude du dialecte local : dès que le Père Esquivel en fut suffisamment instruit, il traduisit en cette langue la doctrine chrétienne et la distribua sans retard à son nouveau peuple. Ses efforts ne restèrent point infructueux : le nombre de ses auditeurs grandissait tous les jours, de telle sorte que pour répondre au désir des néophytes, il remplaça sa chapelle improvisée par une petite église que le gouverneur de Tunchuy l'autorisa gracieusement à construire.

Mais il était dit que le vaillant missionnaire ne pourrait jouir tranquillement des fruits consolants de ses labeurs. L'œuvre à peine fondée, il fut aussitôt rappelé à Saint-Sauveur pour s'occuper de ses compatriotes. Il quitta Tunchuy à regret, et partit de ce lieu après avoir célébré la Messe, et dans cette action auguste il montra une piété si extraordinaire, qu'à l'autel sa face parut s'illuminer tout à coup et devint brillante comme un soleil.

L'homme de Dieu reprit, en arrivant, ses fonctions apostoliques, répandant partout la bonne odeur de ses vertus et s'attirant par la sainteté de sa vie la vénération des Espagnols. De là, il revint à Taparri, à la grande consolation des indigènes que son départ précipité avait plongés dans la consternation. Il séjourna au milieu d'eux un an environ, uniquement occupé à les catéchiser, à les consoler et à les affermir solidement dans les pratiques religieuses. Cependant, malgré toutes les ressources de son zèle et son dévouement, le

V. Père n'obtint pas ce qu'il aurait souhaité. Le chiffre des conversions parmi les adultes resta stationnaire : il eut plus de prise sur les enfants. Dociles et empressés à venir se ranger autour de lui, au pied de la grande croix, ils recueillaient ses instructions et se préparaient à servir plus tard de fondement à une chrétienté sérieuse dans cette contrée. De temps à autre le Père Esquivel quittait sa résidence et se rendait à la citadelle pour le bien de ses compatriotes. Là encore, il gardait cette réserve qui le rendait si recommandable aux yeux de tous; jamais il ne consentit à accepter quoi que ce fût, pas même un simple verre d'eau à titre de rafraîchissement. On le regardait comme un Saint, ce qui lui attirait la vénération universelle. Lui seul était affligé des démonstrations qu'on lui prodiguait; aussi ne sortait-il que rarement, et quand la nécessité de son ministère l'y obligeait. C'est à cette époque qu'il eut la joie de fonder la Confrérie de la Miséricorde. En voici l'occasion.

Le capitaine basque dont nous avons parlé avait été le premier à profiter des instructions de son vénérable ami. Fort désireux de procurer la gloire de Dieu, le salut de son âme et le soulagement des pauvres, il chercha à créer une œuvre qui répondît à ce triple but.

Il s'ouvrit de son dessein au P. Esquivel et le pria d'y réfléchir en son âme. Le pieux missionnaire acquiesça de grand cœur à ses vues, et après plusieurs jours passés en oraison, indiqua l'œuvre de la Miséricorde, en faveur des jeunes gens pauvres de la contrée, tant Indiens que Chinois et Japonais.Il fut convenu qu'on en recueillerait un certain nombre dans une maison spéciale, sorte de séminaire, où ils recevraient une instruction solide, étudieraient la philosophie et la théologie, seraient appelés aux saints Ordres s'ils s'en montraient dignes, et retourneraient dans leurs pays prêcher la foi chrétienne.

Le capitaine versa une forte somme qui, jointe à celle que le Père Esquivel reçut de Manille, permit d'inaugurer sans retard cette institution magnifique, d'où sortirent d'excellents apôtres, destinés à porter en Chine ou au Japon les bienfaits de leur ministère sacerdotal. Par ce moyen encore, le saint Religieux opposait comme une sorte de mur à la colère divine et arrêtait les coups de sa main vengeresse que méritaient par trop ces populations coupables, livrées à toutes les turpitudes du paganisme.

Non content des moyens de salut qu'il assurait pour l'avenir à la Chine et au Japon, le V. Père pensa, une fois son œuvre assise, que le moment était venu enfin de payer de sa personne, en exécutant le

projet qui lui tenait tant au cœur. Ses travaux immenses n'étaient rien à ses yeux, tant qu'il n'aurait pas mis le pied sur le sol japonais.

Un départ de Formose n'offrait pas les inconvénients qui rendaient presque impossible l'embarquement à Manille. Il pouvait donc sans grands obstacles tenter l'entreprise. Ce qui surtout ravivait ses désirs, c'étaient les nouvelles lamentables qui lui parvenaient sur la situation de cette Eglise, contre laquelle se déchaînait une persécution jusqu'alors inouïe.

Un vaisseau chinois allait précisément quitter Formose et faire voile pour Nangasaki. L'occasion était belle ; le P. Hyacinthe Esquivel n'eut garde de la laisser passer. Accompagné d'un Religieux de l'Ordre de Saint-François, il vint demander au capitaine de les prendre à son bord. La proposition fut acceptée. Cet homme témoigna même une joie extraordinaire de recevoir sur son vaisseau deux personnages de mérite. Il toucha la somme convenue pour la traversée, sans laisser paraître les desseins perfides qu'il nourrissait à l'endroit des missionnaires, car il escomptait une somme plus forte encore de la main des mandarins chinois, s'il parvenait à leur livrer les deux ministres de l'Evangile.

Le vaisseau leva l'ancre et était encore en vue des côtes, quand le capitaine, saisi d'une sorte de rage subite, donna l'ordre d'assommer les deux passagers. L'ordre fut exécuté séance tenante. Cela se passait l'an 1633. Le P. Esquivel et son compagnon, mis à mort en haine de la foi, remportèrent ainsi la palme du martyre, sans avoir pu pénétrer au Japon.

Leur perfide bourreau, dès son arrivée à Nangasaki, se vanta de son forfait auprès des mandarins, pour recevoir la récompense qu'il convoitait. Mais la justice de Dieu allait le frapper au moment où il s'y attendait le moins. Il avait à peine touché l'infâme salaire qu'une mort foudroyante le fit passer de ce monde au tribunal du souverain Juge.

La vertueuse Sœur FRANÇOISE-MARIE FURIA, du Tiers-Ordre, en Sicile(*).

(1639-1670)

Sœur Françoise-Marie naquit le 10 mars 1639 dans une petite localité du val de Mazzara, au diocèse de Girgenti, en Sicile. Son père se nommait Dominique Furia, et sa mère Marguerite de Girlando. On raconte que Dieu répandit sa bénédiction sur tout le pays au moment où la petite Françoise vint au monde, car une pluie qui tombait sans relâche depuis près de deux mois, causant d'immenses ravages dans la contrée, cessa tout à coup pour faire place à la sérénité. D'autres circonstances merveilleuses marquèrent que Dieu avait choisi cette enfant d'une manière toute spéciale. Sa naissance ne coûta aucune douleur à sa mère : chose plus remarquable, déposée à terre, au lieu de pleurer, elle conserva dans cette situation, comme une autre sainte Rose, un visage gracieux, presque souriant.

Elle ne reçut point au baptême le nom de Françoise-Marie, qu'elle devait porter plus tard ; on lui imposa sur les fonts sacrés le nom de Philippe. Une tendance extraordinaire à la mortification se manifesta en elle presque aussitôt. Elle ne prenait le sein maternel qu'une fois par jour et sans témoigner le moindre empressement. Aucune plainte, aucun cri ne sortait de ses lèvres. Aussi tous ceux qui approchaient cette enfant privilégiée en étaient dans l'admiration.

Mais quelle surprise lorsqu'on l'entendit, à peine âgée de trois ans, réciter couramment l'Oraison dominicale et la Salutation angélique ! car personne n'avait songé encore à lui apprendre ces prières. Par quelle voix mystérieuse en avait-elle donc été instruite ? On le connut plus tard, quand Sœur Françoise-Marie avoua à son confesseur qu'une Religieuse de l'Ordre de Saint-Dominique, belle comme un Ange, l'éveillait la nuit et lui apprenait dès lors le *Pater* et l'*Ave*.

Cet enchaînement de faits extraordinaires accrut l'affection des

(*) *Diario.*

parents pour leur fille : ils conçurent à son sujet les plus grandes espérances. Bientôt on vit l'effet de la grâce dans cette âme candide. A six ans, Dieu élevait déjà l'enfant bénie à un degré sublime d'oraison. Elle y restait tout absorbée l'espace de plusieurs heures. Cela lui arrivait ordinairement à l'église, en présence de sa mère, fort alarmée de la voir tomber tout à coup dans un état d'immobilité qu'elle prenait pour un mal étrange.

Notre-Seigneur, qui destinait Françoise-Marie à souffrir beaucoup le reste de sa vie, lui montra en vision ce qu'il exigeait d'elle. Il semblait à notre petite que Jésus-Christ la voulait pour épouse. Mais connaissant sa bassesse et la disproportion infinie entre la créature et le Créateur, l'enfant refusait cet honneur. Une voix lui dit alors que pour concilier toute chose, on n'exigeait d'elle qu'une soumission aveugle et une volonté constante de souffrir grandement pendant sa vie. La condition lui agréa, et elle crut que le mariage spirituel se contractait aussitôt.

L'avenir allait vérifier la réalité de cette vision, car elle eut bientôt l'occasion de présenter à son Epoux la perle précieuse de la croix et des souffrances que l'on exigeait d'elle. Philippe tomba, en effet, dans une maladie qui fit enfler tout le corps, surtout le visage, et lui causa des douleurs inexplicables. On la crut à l'extrémité, et son confesseur lui fit porter le saint viatique, bien qu'elle ne fut âgée que de neuf ans. La crainte de perdre la charmante enfant se dissipa bientôt ; car à peine eut-elle communié que cette étrange hydropisie disparut par un miracle surprenant.

II. — Des grâces si particulières, reçues dans un âge encore tendre, indiquent assez combien grandes furent les faveurs dont le Seigneur la gratifia dans la suite. Et comme ces dons, tout à fait extraordinaires, supposent une âme enrichie d'éminentes vertus, il n'est pas hors de propos de donner ici quelque idée de l'application de la sainte jeune fille à se rendre fidèle et agréable à son Dieu.

L'édifice de perfection de la Sœur Françoise-Marie reposait sur le fondement d'une humilité profonde. Toujours pénétrée de son néant, et en même temps de la grandeur de Dieu, elle n'avait pour elle que de bas sentiments et un sincère mépris. De là sa joie à recevoir outrages, mauvais traitements, maladies, infirmités, tandis qu'elle n'éprouvait que douleur et tristesse lorsqu'on lui témoignait quelque estime ou qu'on s'efforçait de la soulager dans ses maux.

De cette humilité vraie naissait une obéissance aveugle à la volonté de ses parents ou de quiconque avait autorité sur elle. Ses confesseurs, entre autres, ne la trouvèrent jamais en défaut sous ce rapport. Comme elle s'étudiait à ensevelir sa volonté propre dans celle des personnes qui tenaient la place de Jésus-Christ auprès d'elle, rien ne fut capable de la faire dévier tant soit peu de leurs sentiments. Ainsi, quelque violent que fût son désir de s'offrir à Dieu en victime, afin d'apaiser sa juste colère, jamais cependant elle ne se livra aux pratiques de la pénitence que sous l'autorisation et l'absolue dépendance de son directeur. Elle conserva une égale soumission dans ses autres exercices de piété, confessions et communions, préférant de beaucoup se priver des consolations célestes, plutôt que de suivre sa volonté propre ou ses lumières. Les dispositions qu'elle apportait à la réception des Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ont toujours été remarquables. La V. Sœur disait quelquefois à son confesseur qu'elle ressentait d'une manière très sensible les effets de l'absolution ; il lui semblait alors que Notre-Seigneur répandait amoureusement dans son âme un ruisseau de sang, qui la purifiait entièrement de ses taches et de ses imperfections.

Son assiduité à l'oraison ne fut pas moins admirable. Sa prière ne discontinuait pas, grâce au soin qu'elle prenait de conserver la présence de Dieu et de s'entretenir avec lui nuit et jour. Nous avons dit que Françoise fut élevée, dès l'âge de six ans, à une sublime contemplation. Depuis cette époque, elle éprouva un attrait irrésistible pour la prière. Maintes fois on la surprit absorbée en Dieu, ravie en extase soulevée de terre. La vue de Jésus crucifié l'occupait habituellement et toute pénétrée des sentiments conformes à ce divin objet, elle ne soupirait qu'après la croix et la souffrance. L'Epoux de sang, qui avait mis ses complaisances en cette âme si pure, daigna satisfaire en partie ses ardents désirs. A la date du 15 novembre 1669, il lui fit ressentir quelques-unes des douleurs de sa Passion. C'est pour cette raison que la V. Sœur s'imposa de jeûner au pain et à l'eau tous les vendredis du mois de mars.

Elle puisa dans une oraison soutenue ces grandes connaissances des vérités chrétiennes qui jetaient dans l'étonnement les personnages les plus distingués par leur science. Trois Pères Jésuites, venus dans le pays pour y donner les exercices d'une mission, eurent l'avantage de converser avec elle. Après mûr examen, ils avouèrent sincèrement que Sœur Françoise-Marie était bien plus éclairée sur les mystères de notre religion qu'eux-mêmes avec toute leur théologie.

Dieu lui communiqua aussi le don de prophétie. Elle démêlait sans peine l'état des consciences : si quelque pécheur l'abordait, à l'odeur infecte qui l'envahissait aussitôt elle comprenait à qui elle avait affaire. Preuve que si la divine Bonté se communique avec tant de profusion aux simples et aux petits selon le monde, elle ne serait pas moins disposée à favoriser les âmes instruites, si elles prêtaient l'oreille à sa voix.

Les grâces de choix accordées à la V. Sœur furent la récompense de sa fidélité aux inspirations de l'Esprit saint.

Modèle accompli de pénitence, elle devait répondre aux vues du céleste Epoux, lequel attendait d'elle une parfaite conformité à son état souffrant. Dès l'enfance, la servante de Dieu inaugura sa vie crucifiée : elle jeûnait déjà tout l'Avent et le Carême, de plus, trois fois chaque semaine et les quinze jours qui précédaient la fête de l'Assomption. Ses privations augmentèrent à mesure qu'elle avança en âge. L'usage de la discipline et de la chaîne de fer lui devint familier; on peut dire qu'il n'y avait instruments de pénitence dont elle n'éprouvât la rigueur, ni manières de se crucifier dont elle n'usât avec empressement.

III. — Aux souffrances extérieures vinrent s'ajouter d'autres peines, incomparablement plus sensibles. Aridités, sécheresses, abandons, tel fut le partage de cette âme si pure. Pendant plusieurs années, elle se vit comme rejetée de Celui vers lequel tendaient uniquement tous les mouvements de son cœur, et enveloppée dans les plus désolantes obscurités. Cet état, connu à peu près seulement de ceux qui l'expérimentent, ne diminua ni sa fidélité, ni son courage. Son esprit, bien qu'abattu, demeura paisible et inébranlable; quoique sevrée des consolations et privée des lumières que Dieu communique amoureusement à ses serviteurs fidèles, elle ne cessa d'accepter avec joie et parfaite soumission cette rude épreuve.

Dans ce même temps, Sœur Françoise-Marie essuyait les critiques et les censures du monde. Le divin Maître permettait qu'elle fût ainsi agitée et persécutée de tous les côtés à la fois. Ses parents exercèrent les premiers actes d'hostilité en voulant l'engager dans le mariage. Prières, remontrances, menaces, finalement mauvais traitements, tout fut employé pour obtenir son consentement; mais rien ne parvint à ébranler sa ferme opposition. La généreuse fille déclara hardiment qu'elle n'aurait jamais d'autre Epoux que Celui à qui

depuis longtemps elle avait voué pour toujours sa virginité. Sa constance la rendit victorieuse et elle put suivre en toute liberté l'Agneau sans tache. C'est à cette époque qu'elle revêtit l'habit du Tiers-Ordre ; elle le reçut au grand contentement de son âme, sous le nom de Françoise-Marie. Cette faveur lui fut un nouveau motif de se rendre de plus en plus agréable à Dieu. Regardant ce qu'elle avait fait jusqu'alors comme un simple essai, elle se renouvela de tout son cœur dans ses exercices de piété. Son oraison devint plus continue, sa pénitence plus rigoureuse et ses veilles plus prolongées.

Malgré sa vie innocente et pure, notre Sœur n'échappa point aux coups de la médisance et de la calomnie. L'enfer, confus des victoires qu'elle remportait sur lui, soulevait ciel et terre pour tâcher de noircir cette blanche colombe. On dirigea contre elle les diffamations les plus atroces : on critiqua ses actions, on condamna ses procédés, on chercha à lui ravir jusqu'à son honneur. Au milieu de cette tempête, la chaste épouse de Jésus-Christ céda légèrement à la tristesse. Mais bientôt elle reprit courage, accueillit joyeusement l'humiliation et, considérant l'épreuve comme une occasion unique d'embellir sa couronne, triompha par la patience de toutes les attaques.

IV. — Le monde n'avait pu la terrasser ; Satan s'acharna contre elle avec une extrême violence. Il est certain que Dieu, connaissant la faiblesse de l'homme, tempère la rage de l'ennemi de son âme. S'il permet au démon d'attaquer ses serviteurs, ce n'est que pour exercer leur vertu et les mettre à même de centupler leurs mérites. Mais il a soin, en même temps, de prescrire des bornes à la malice du diable.

La Providence agit, ce semble, d'une manière différente et extraordinaire à l'égard de Sœur Françoise-Marie. Le démon, fort d'une liberté analogue en apparence à celle qu'il obtint jadis contre le saint homme Job, ne garda envers elle aucune mesure. Non content de lui apparaître sous des figures hideuses, il la jetait à terre, la piétinait, déchargeait sur son corps une grêle de coups, avec des verges de fer brûlantes.

Le prince des ténèbres ne s'arrêta pas là. Appelant à son aide d'autres démons, il se faisait un jeu, en compagnie de la bande infernale, de lui lancer au visage de la poix et de la résine fondues avec du soufre ardent. Après de telles scènes, la pieuse vierge, déchirée de plaies, couverte de brûlures, excitait la pitié des confidents de ses épreuves ; mais son courage restait invincible et sa paix inaltéé-

rable. Parfois elle ressentait au fond du cœur ces consolations qui défient toute expression, et que Dieu se plaît à répandre sur les âmes pures, en proportion des douleurs qui les accablent. Les Saints du Paradis venaient tour à tour la soutenir dans le combat. Sainte Rose, sa protectrice, la consolait, la défendait et l'instruisait familièrement de ce qu'elle avait à faire dans un martyre si douloureux. Son bon Ange lui apparaissait fréquemment; plus d'une fois aussi elle eut l'inestimable bonheur de jouir de la vision de Jésus et de Marie.

A la suite des secousses inouïes dont nous avons parlé, Sœur Françoise-Marie, réduite à un état lamentable, dut garder le lit pendant sept ans entiers.

Telle fut la vie de notre pieuse tertiaire. Les trente années qu'elle passa sur la terre n'avaient été qu'une succession ininterrompue de douleurs, de tourments, de luttes, commencés pour ainsi dire dès le berceau. Dieu voulut la récompenser de sa fidélité inviolable à l'aimer et à le servir. Au début de l'année 1670, Sœur Françoise-Marie connut par révélation le jour précis de sa mort. Cette nouvelle la combla de joie, dans la douce espérance d'être enfin unie pour toujours au Bien-Aimé de son âme. Ses maux prirent alors une nouvelle recrudescence et se compliquèrent, à la fête de l'Assomption, de crises terribles qui lui causaient d'intolérables douleurs. Sa patience ne se démentit pas un instant. A bout de forces, elle reçut les suprêmes consolations de la religion et, le 25 septembre 1670, remit saintement son âme entre les mains de son Créateur, en prononçant avec amour les noms de Jésus et de Marie.

LE MÊME JOUR

1279 — A Castres, le V. Père PIERRE HISPANI, natif de Limoges, lequel eut à remplir plusieurs charges honorables dans l'Ordre, où sa piété et sa science lui acquirent une juste réputation. Son zèle pour le salut des âmes et le développement de sa famille religieuse le rendirent singulièrement recommandable, et il se servait avec empressement, d'une manière très heureuse, de toutes les occasions qui se présentaient, pour la gloire et la dilatation de son institut. Philippe, comte de Montfort, digne héritier de

la grande affection de ses ancêtres pour l'Ordre des Frères Prêcheurs, ayant dessein de donner à nos Religieux l'église de Saint-Vincent, martyr, où saint Dominique avait souvent prêché, et qui appartenait aux Bénédictins de la ville de Castres, conféra de son projet avec dom Guillaume de Béziers, abbé de Gaillac, et ses moines, leur promettant de gros revenus, en échange de l'église et du monastère en question.

La proposition fut acceptée de part et d'autre. Messire Bernard de Cambet, évêque d'Albi, y consentit pareillement, et les Papes Alexandre IV et Clément IV confirmèrent ensuite de leur autorité apostolique la donation faite.

Le Chapitre provincial de Marseille ayant approuvé et reçu ce nouveau couvent l'an 1260, désigna pour Prieur le Père Pierre Hispani, dont la vertu était reconnue. Le V. Père se transporta sans délai à Castres, emmenant avec lui Elie de Brive, nommé Sous-Prieur, originaire lui aussi de Limoges, et ses autres Religieux. L'évêque d'Albi, l'abbé Guillaume et les moines reçurent nos Pères fort honorablement. Ils allèrent même au-devant d'eux en procession, avec tout le clergé de la ville, le comte de Montfort et les notables du pays. Le Père Hispani prit possession du couvent le lendemain de la fête de saint Augustin, et le gouverna avec autant de zèle que de prudence; car, se regardant comme la pierre fondamentale de cet édifice, il y établit par sa vie exemplaire les règles d'une haute sainteté.

Après son priorat, qui dura les années d'usage, il s'employa à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes par la prédication et un inviolable attachement aux observances religieuses. Il mourut saintement, dans un âge assez avancé, le 25 septembre 1279. Son corps, d'abord inhumé dans le cimetière de notre église de Saint-Vincent, fut transféré ensuite dans la salle du Chapitre. On grava sur sa tombe l'épitaphe suivante :

Petrum petra tegit, sua vox docuit, manus egit :
Hispani dictus, quem laudant Regula, victus.
Patria Lemovica, fuit illi vita pudica,
Iste Prior primus fuit hic; quo pertigit, imus.

Pierre était celui que recouvre cette pierre :
Sa voix enseigna, sa main agit.
Hispani de nom, la Règle le loue, sa conduite le recommande.
Il eut pour patrie Limoges, et mena une vie très pure.
Il fut le premier Prieur de ce couvent :
Là où il est allé, nous allons tous.
(Bern. Guid.)

1452 — Au couvent de Saint-Pierre-martyr, de Calatayud, en Aragon, le V. Père MICHEL FERRIS. Sa vie exemplaire, son exacte observance des moindres points de nos Constitutions le recommandèrent extrêmement. Il

signala également l'ardeur de son zèle pour la gloire de Dieu et les intérêts de l'Eglise dans la charge d'Inquisiteur, qu'il exerça l'espace de onze ans, en Aragon. Après quoi, il s'endormit pieusement du sommeil des justes, au cours de l'année 1452. — (Diago.)

1563 — A Rostrenen, en Bretagne, mourut pour la religion le V. Père RENÉ BESSARD, qui soutint avec une constance intrépide la sainteté de l'Eglise Romaine et combattit avec beaucoup de zèle les erreurs de Calvin. Devenu, pour ce motif, odieux aux apostats, et bravant leurs menaces et leurs promesses, le saint Religieux tomba sous leurs coups l'an 1563. — (J. de Réchac.)

1590 — A Guatémala, la mémoire du V. Père AUGUSTIN SALA-BLANCA, premier profès du couvent de cette ville. Après avoir beaucoup travaillé au salut des âmes dans ces contrées américaines, le digne missionnaire obtint la récompense dont Dieu gratifie ses serviteurs zélés à procurer sa gloire. Son naturel doux et affable lui fut d'un immense secours pour adoucir les sauvages et les gagner à la foi. Son respect profond et son obéissance aveugle pour ses supérieurs l'ont rendu vraiment recommandable ; le V. Père s'étudia toujours à ensevelir ses inclinations dans la volonté de ceux qui avaient autorité sur lui. Sa sainte mort arriva l'an 1590. — (Remezal.)

1616 — Au couvent de l'Assomption de Huanuco, dans la Province de Saint-Jean-Baptiste au Pérou, le V. Père GRÉGOIRE DE SAINT-JACQUES.

Ce grand serviteur de Dieu naquit à Xérez, sur la frontière de l'Andalousie, et prit l'habit dans le couvent de cette ville, où il se signala par une éminente piété et un parfait esprit d'observance. Nous ignorons l'année de son passage au Pérou ; mais nous savons que, s'il était regardé comme un Religieux accompli en Espagne, on ne tarda pas non plus, en le voyant à l'œuvre, à porter sur lui le même jugement au Nouveau-Monde.

En vrai fils de saint Dominique, il avait pour la très sainte Vierge une tendre dévotion. Chacune des solennités de Notre-Dame devenait pour lui des jours de joie et de consolation, qu'il passait dans de pieux exercices et dans un profond recueillement. En chaire, il proposait sans cesse aux fidèles la dévotion à Marie comme un moyen assuré pour vivre en bons chrétiens et pour mourir avec une ferme espérance de leur salut.

La pratique de l'oraison, à laquelle il consacrait immanquablement plusieurs heures du jour et de la nuit, lui attira de très grandes grâces. Jamais il ne consentit à se priver de cette céleste nourriture : même en recevant des visites il n'interrompait point son entretien avec Dieu. Peu lui importait du reste que l'on remarquât cette application soutenue et cette

assiduité à la prière. Les artisans, disait-il à ce propos, ne quittent point leur travail, lorsqu'on vient les voir, et personne ne songe à les en blâmer, parce que telle est leur profession; en vertu du même principe, un Religieux n'a point à s'inquiéter si ses visiteurs trouvent singulier de le voir continuer son oraison en les recevant, parce qu'en réalité c'est là pour lui le principal emploi qui doit toujours l'occuper.

A la prière, le V. Père joignait toutes les pratiques de la pénitence : il châtiait son corps par de rudes disciplines, par le silence et une sévère abstinence, au point qu'il se contentait d'un seul mets à son unique repas de chaque jour. Cette sobriété lui procura l'avantage d'être à tout moment en état de s'occuper des choses de Dieu et de vaquer à l'oraison : ce qui fut pour son âme une source abondante de bénédictions et un moyen de faire de rapides progrès dans les voies de la perfection.

De là, ce recueillement, cette angélique modestie qui l'entouraient comme d'une auréole céleste et commandaient le respect. Sa conversation avec les séculiers n'eut jamais rien de fâcheux. La sainte et pieuse liberté qui fait le caractère des enfants de Dieu reluisait dans toutes ses actions; et il avait la très louable précaution de se mettre à la mesure de ses interlocuteurs, si bien qu'aucune parole tant soit peu opposée à l'esprit religieux, ou capable d'altérer la réputation d'autrui, ne s'échappa jamais de ses lèvres.

Les Supérieurs, sincèrement édifiés de sa sage conduite, lui confièrent la direction du noviciat au couvent de Lima. Le Père Grégoire de Saint-Jacques s'acquitta de cet emploi à la satisfaction générale. Son soin principal fut d'élever les jeunes Religieux dans l'exercice de l'oraison et la pratique de la pénitence.

Voilà pourquoi il aimait à les réunir souvent à l'oratoire, soit pour vaquer à la prière, soit pour prendre des disciplines sanglantes. Il veillait en outre à leur inspirer un très vif amour de l'étude, afin qu'ils se rendissent capables de servir utilement l'Eglise. Sur ce point il se montrait fort sévère, et ne transigeait jamais. Mais avant tout, il s'appliquait à former ces jeunes gens à l'esprit d'oraison, dans la conviction qu'un Religieux bon théologien, mais sans oraison, est peu utile à lui-même et aux autres, tandis que la vertu, accompagnée d'une science ordinaire, ne peut manquer d'être avantageuse à l'Ordre et à ses membres.

Grégoire de Saint-Jacques garda sa fonction de Maître des novices pendant plusieurs années, et fut ensuite assigné au couvent d'Huanuco. Comme il était solidement établi dans la vertu, ce changement de résidence ne diminua en rien sa fidélité à remplir les obligations de son état. Ainsi, toujours profondément humble, grand amateur de la pauvreté, assidu à l'oraison, inviolablement attaché à la vie régulière, il s'acquit dans la ville la réputation d'un Saint. Le V. Père n'allait pas rester longtemps dans ce couvent. Epuisé par la pénitence et atteint d'une grave maladie, il sentit que sa fin était proche. L'espérance de se voir bientôt uni pour toujours à Celui qu'il

avait servi avec fidélité, le remplit d'une douce consolation. Il décéda en odeur de sainteté l'an 1616.

Quelques années plus tard, son corps ayant été levé de terre pour être transféré dans la grande chapelle de la nouvelle église, fut trouvé entier et sans aucune trace de corruption. — (Melendez.)

1480 — Au Monastère royal de Saint-Dominique de Madrid, la V. Mère FRANÇOISE DE GUDEL. Elle appartenait à l'illustre famille Menesès, qui avait fondé cette maison magnifique en 1364, et la noblesse de ses parents ne lui fit jamais perdre les sentiments d'une humilité toute chrétienne. Regardant, au contraire, les grandeurs du monde comme l'occasion d'une chute plus dangereuse, Françoise renonça au brillant avenir qui s'ouvrait devant elle, quitta ses parents, sortit de Talavera, lieu de sa naissance, et se rendit à Madrid pour se consacrer à Dieu dans le monastère. Elle fut l'une des premières qui y prirent l'habit après l'introduction de la réforme en 1397, l'une des pierres mystiques qui allaient servir de fondement à l'exacte observance, pour la sanctification d'un si grand nombre de véritables filles de saint Dominique. L'exercice principal de toute sa vie religieuse consista dans la méditation des bienfaits de notre Rédemption et de la Passion du Sauveur : ce qui lui fit regarder dans la suite les souffrances et les croix, comme l'heureux partage dont Dieu favorise ses enfants. Ces pieuses réflexions lui furent nécessaires, car étant devenue percluse de tous ses membres et contrainte de garder le lit pendant plusieurs années, elle n'oublia rien pour faire valoir le talent que Dieu lui mettait en main. Ses graves maladies ne diminuèrent point son exactitude à garder les Constitutions. Elle voulut même ajouter la pénitence aux maux qui l'accablaient déjà, afin de se rendre plus conforme à Jésus crucifié. Voilà pourquoi, le vendredi, elle se contentait d'un morceau de pain sec, sans aucun breuvage, pour honorer la soif que Notre-Seigneur avait endurée sur la croix. Elle se montra très fidèle également aux exercices de l'oraison : c'était son bonheur de se faire souvent transporter au chœur, pour rendre ses hommages à Celui qu'elle aimait uniquement, et répandre avec effusion son âme et ses prières en sa présence.

La V. Mère vécut de la sorte, toujours avec une nouvelle ferveur, jusqu'à l'âge de cent dix ans ; après quoi, munie de tous les Sacrements, elle s'en alla recevoir la couronne de l'immortalité, vers l'an 1480. — (Lopez.)

XXVI SEPTEMBRE

Le Bienheureux
DALMACE MONER DE SAINTE-COLOMBE
Profès du Couvent de Girone en Catalogne (*).

(1291-1341)

DALMACE MONER, issu d'une honnête famille de Catalogne, naquit près de Girone, dans un petit bourg appelé Sainte-Colombe de Farnez, l'an du Seigneur 1291. Ses parents prirent un soin tout particulier de son éducation et le placèrent de bonne heure à Girone afin de le former aux bonnes mœurs et à l'étude. L'enfant seconda très heureusement leurs pieux desseins, et fit bientôt paraître par sa conduite ce qu'il serait un jour. Son assiduité au travail, son inclination pour la vertu le distinguaient déjà parmi ses condisciples. Il aimait la retraite et la solitude, s'occupait utilement à la lecture, fuyait les divertissements naturels à son âge et n'accusait d'autre émulation que celle de devenir un grand Saint.

Son père, extrêmement consolé de ses progrès dans la piété et dans la science, le retira des écoles de Girone pour l'envoyer continuer ses études dans la ville de Montpellier, qui dépendait alors du royaume d'Aragon, et dont l'Université jouissait d'une juste célébrité.

Les premiers essais du jeune étudiant montrèrent tout ce qu'on

(*) Diago, Lopez, etc.

pouvait espérer de son esprit, et lui valurent l'attachement sincère et les attentions particulières de ses maîtres. Mais le succès ne tenta point d'orgueil le serviteur de Dieu, accoutumé déjà à juger de ses progrès plutôt par la disproportion qui le rendait encore si inférieur aux véritables savants, que par les avantages qu'il remportait sur ses condisciples. Ainsi retira-t-il de la science de ses maîtres le double fruit de s'instruire et de ne sortir jamais des louables sentiments que lui inspirait l'humilité.

Le milieu dans lequel il se trouvait était bien différent de celui qu'il avait quitté à Girone. La plupart des jeunes gens qui suivaient les cours de l'Université s'abandonnaient à une licence effrontée. Ce fut pour le pieux Dalmace un motif nouveau de vigilance. Non content des précautions personnelles dont il s'entourait pour n'être pas entraîné par le torrent de l'iniquité, il évitait comme une peste la conversation des libertins et n'avait de liaison qu'avec un petit nombre d'amis, choisis avec soin, dont il tâchait d'imiter la retenue et les autres vertus.

Sa seule consolation était de fréquenter les sacrements, d'assister à l'Office divin, d'entendre la parole de Dieu, de lire les livres spirituels et de visiter les églises. L'amour et l'inclination qu'il se sentait pour l'Ordre des Frères Prêcheurs lui faisaient préférer, entre toutes, notre église conventuelle. Il y passait de longues heures en adoration, répandant son cœur en présence de Dieu et soupirant après le bonheur de la véritable patrie.

Cependant des moyens si propres à conserver son innocence ne le rassurèrent pas complètement contre les dangers du monde. La chute de tant d'autres l'avertissait de sa faiblesse. Il gémissait pour eux ; il tremblait pour lui-même. A peine eut-il terminé ses études, qu'il songea à chercher un asile, où, loin des scandales du siècle et des occasions du péché, il pût en toute sécurité s'occuper de Dieu seul et du soin de lui plaire. De retour au pays natal, il vint presque aussitôt frapper à la porte du couvent de Girone, et y reçut le saint habit, à l'âge de vingt-trois ans.

En embrassant notre institut, le fervent novice se proposa de ne jamais se relâcher dans la poursuite de la perfection religieuse : ce fut là le travail de toute sa vie. Il s'appliqua à combattre sa volonté propre avec une indomptable énergie : et par ce constant renoncement à lui-même, il parvint en peu de temps à une éminente sainteté. On voyait ce jeune homme, d'un naturel vif et bouillant, devenir

chaque jour, grâce aux victoires qu'il remportait sur lui-même, doux et patient, calme et joyeux dans l'épreuve, plein de charité pour ses frères, et n'exerçant la véhémence de son zèle que contre ses propres défauts.

Tant de vertus, ainsi pratiquées pendant son année de probation, l'avaient admirablement préparé à l'acte solennel de la profession religieuse. Le pieux jeune homme prononça ses vœux avec un parfait dépouillement intérieur : dès lors, il se regarda comme n'appartenant plus qu'à Jésus-Christ, obligé de vivre de son esprit et de viser uniquement à sa gloire par la pratique exacte des conseils évangéliques. Ses études en philosophie et en théologie furent remarquables : bientôt même on le jugea capable d'enseigner aux autres ce qu'il avait appris, et il le fit avec un très grand succès.

Toutefois cette occupation ne fut pour notre Bienheureux ni une occasion de dissipation, ni un moyen pour s'élever dans l'Ordre : ses exercices de piété n'eurent jamais à en souffrir. Assidu à l'oraison, observateur zélé des Constitutions et des cérémonies, on pouvait le citer comme un modèle accompli de régularité. Les supérieurs, profondément édifiés, l'engagèrent à prendre les grades : mais, malgré leurs paternelles instances, l'humble Religieux refusa toujours, bien convaincu que la pauvreté d'esprit ne consiste pas tant à mépriser les biens temporels qu'à éviter ou à fuir tout ce qui paraît honorable.

Toute sa vie du reste n'a été qu'une pratique habituelle d'humilité. Les louanges qu'on lui décernait lui étaient insupportables : si quelqu'un s'avisait, en sa présence, de parler à son avantage, la rougeur lui montait au front, et il s'esquivait brusquement, ne pouvant supporter une pareille confusion.

II. — Cependant la réputation de sainteté de Dalmace Moner rayonnait déjà dans tout le royaume d'Aragon : il n'y avait guère de personnages de mérite qui ne souhaitassent converser avec ce grand serviteur de Dieu. Don Pierre, fils du roi Jacques II, l'évêque de Girone, et combien d'autres ! voulurent se ménager cette bonne fortune. Le Bienheureux, surpris et sensiblement affligé de ce concours, chercha à éviter la rencontre des princes et des prélats : il lui fallut la subir. Ce fut toutefois, de son côté, avec une profonde indifférence et si peu de retour pour l'honneur qui lui était fait, que les nobles visiteurs durent de sa vertu une idée plus haute encore.

Cette humilité profonde, qui rendait Dalmace Moner si grand aux yeux de Dieu et des hommes, opérait en lui des effets admirables et le stimulait sans cesse à la pratique des vertus religieuses. Son esprit de pauvreté le signalait à l'attention de tous. Choisissant toujours pour son usage personnel ce qu'il y avait de plus vil ou ce que les autres rejetaient comme inutile, il s'était fait une loi de ne porter que des habits rapiécés. Son Provincial l'ayant obligé à prendre une chape neuve, l'homme de Dieu en éprouva une confusion telle qu'il n'osait plus paraître devant ses frères : on dut par charité l'autoriser à s'en dessaisir pour un temps, jusqu'à ce qu'elle eût perdu son lustre.

C'était peu pour lui de ne jamais manger de viande, hormis le cas de graves infirmités ; d'observer avec une rigueur exemplaire les jeûnes de l'Eglise et des Constitutions, il s'en imposait d'autres par dévotion. Il se priva en outre toute sa vie de poisson et d'œufs, se contentant de pain d'orge et de quelques légumes cuits à l'eau, sans assaisonnement. Lui arrivait-il d'accepter par obéissance la pitance servie à la communauté, il avait l'adresse d'y mêler de la cendre pour se mortifier davantage. Même en cette circonstance, craignant toujours de trop donner à la sensualité, il disait du fond de son cœur : « Mon Dieu, accordez-moi de pouvoir soutenir ce misérable corps, pour me permettre de remplir les fonctions de mon Ordre ; mais faites aussi que je ne trouve jamais dans la nourriture la pleine satisfaction de mon goût. »

Que dirons-nous devant un pareil exemple, nous si délicats dans le boire et le manger, si ennemis de toute contrainte, si habiles à adoucir les plus légères privations !

Le B. Dalmace fut également très rigide à mortifier la soif. Ce qu'il s'imposa de ce côté dépasse les forces de la nature, et ne peut s'expliquer que par la vertu de Celui qui se plaît à fortifier, comme il l'entend, ceux qui ne songent qu'à lui être agréables. Le serviteur de Dieu n'usa de vin que forcé par son estomac et l'ordre formel de ses supérieurs ; encore était-ce avec la plus grande parcimonie. Chose plus surprenante, malgré un tempérament de feu, il s'abstenait de toute boisson pendant dix, quinze et vingt jours de suite, même à l'époque des plus fortes chaleurs.

Cette privation le réduisit à une faiblesse extrême. On dut lui prescrire certains soulagements dont il se jugeait indigne ; mais fidèle à son attrait pour la pénitence, il évitait avec le plus grand soin tout ce qui pouvait tant soit peu flatter la chair et le sang.

Ce courage intrépide à embrasser la croix de son Sauveur et à s'y tenir attaché fut approuvé du Ciel par de véritables prodiges.

Obligé de se rendre de Barcelone à Tarragone, à l'époque de la canicule, le Bienheureux se mit en route, n'emportant que son bâton et son bréviaire. En vain le pressa-t-on d'accepter quelques conserves rafraîchissantes, qui pouvaient lui devenir un véritable secours, eu égard à la saison, au climat du pays et à sa complexion naturelle ; le saint homme ne voulut rien entendre. « Un vrai pauvre de Jésus-Christ, dit-il, n'a que faire de s'embarrasser de provisions de voyage, encore moins de se munir de choses délicates : les yeux au ciel, il s'abandonne à la Providence, et quoi qu'il arrive, est toujours content. »

Ayant ainsi parlé, il s'achemina tranquillement avec son compagnon. Il venait de traverser la montagne du Garaf, quand, à bout de force, épuisé par la chaleur, il dut s'arrêter. Après un moment de repos, il essaya de reprendre sa marche : malgré son courage, il se sentait dans l'impossibilité d'avancer. Plein de confiance cependant, il jette un regard au ciel, implorant aide et assistance. Voici qu'une personne d'une beauté surhumaine se présente, lui offre un cordial délicieux et disparaît. Quelle était cette inconnue ? Ni lui, ni son compagnon ne songèrent à pénétrer le mystère : remplis de reconnaissance, ils s'agenouillent ensemble et font monter leur action de grâces vers Celui dont la bonté paternelle veille avec tant de sollicitude sur les besoins de ses enfants.

L'austérité de Dalmace relativement au sommeil allait de pair avec celle dont il usait quant à la nourriture. Des ais, la terre nue, quelques sarments, tel était le lit sur lequel il s'étendait, avec une pierre en guise d'oreiller. Parfois il se retirait sous le cloître ou dans l'église et y passait la nuit entière absorbé dans une fervente oraison. En voyage, il acceptait, il est vrai, l'hospitalité telle qu'on la lui offrait ; mais son adresse à déguiser sa pénitence n'en était que plus ingénieuse. Quand tout reposait autour de lui, il se levait doucement et se remettait à la prière. Une fois, dans les ténèbres, il lui arriva de heurter un crampon de fer placé dans la muraille, et de se blesser grièvement. Le saint Religieux perdait tout son sang : qu'allait-il devenir ? Dieu vit sa détresse et vint à point le secourir. On ne connut l'accident qu'à la cicatrice qui lui resta, comme un témoignage palpable de sa guérison miraculeuse.

III. — C'est ainsi que le B. Dalmace s'efforçait chaque jour de s'élever par la pureté du cœur à la plus parfaite union avec Dieu.

Après s'être dévoué pendant un temps assez long au ministère des âmes, il sollicita l'autorisation de mener une vie toute retirée dans l'intérieur du monastère. On acquiesça à ses désirs en le chargeant du soin des novices.

Le célèbre Nicolas Eymeric se glorifiait plus tard de l'avoir eu pour Père Maître, et fut son premier historien.

Ramené par ses fonctions à une vie toute de recueillement et d'obscurité, le V. Père se fit une loi de ne plus sortir du couvent. Son oraison était continuelle, son silence plus encore que sa parole instruisait les jeunes Religieux. Cependant l'importunité des fidèles qui venaient de toutes parts se recommander à ses prières ; les hommages rendus à sa sainteté contrariaient par trop l'attrait puissant qui le poussait avec une force irrésistible à se faire oublier des créatures. Sa modestie s'en alarma.

Il y avait vingt ans qu'il vivait au couvent de Girone, comme autrefois saint Antoine et saint Hilarion au fond de leur solitude, quand l'éclat de ses vertus et de ses miracles accrut dans une mesure qui dépassait tout ce qu'on avait vu jusqu'alors le nombre des visiteurs. C'étaient de véritables foules qui affluaient à Girone, des villes et des campagnes de l'Aragon. Pour se dérober à cet empressement, le serviteur de Dieu s'avisa de changer de résidence. La Sainte-Baume en Provence lui parut le lieu le plus convenable à son esprit de recueillement et de pénitence. Muni de l'autorisation de ses supérieurs, il partit secrètement, emmenant avec lui un seul compagnon.

La vue de cette grotte célèbre, où les plus endurcis ne pénètrent point sans ressentir des mouvements salutaires de componction, remplit tout son être d'une consolation ineffable. Il fut reçu comme un frère par les gardiens du sanctuaire vénéré. Sans songer à se remettre des fatigues de la route, Dalmace inaugura aussitôt la vie plus angélique qu'humaine qu'il devait mener plusieurs années sur cette âpre montagne. Ses veilles furent plus longues; plus fréquentes aussi ses disciplines : tout entier au charme de son aimable solitude, il consumait ses jours et ses nuits dans les délices de la contemplation.

L'éloignement absolu du monde, la liberté assurée de satisfaire sa soif d'immolation, les grâces prodigieuses qu'il recevait du Ciel le confirmèrent dans son dessein de finir là ses jours. Déjà il escomptait

cette faveur quand, après trois ans de séjour, l'obéissance le rappela à Girone. Il partit au premier signal de ses supérieurs : Dieu seul mesura toute l'étendue de son sacrifice. Mais il rapportait un souvenir inoubliable du bonheur qu'il avait goûté à la Sainte-Baume. Son premier soin, de retour à Girone, fut de chercher dans les dépendances du couvent une petite solitude, capable de suppléer en quelque manière à celle qu'il venait de quitter. On lui permit de se faire creuser dans un rocher une grotte assez spacieuse et de s'y retirer à sa guise. Ce lieu, obscur et humide, était par là même fort incommode.

Notre Bienheureux en fit son paradis et obtint même du Maître Général de l'Ordre qu'aucun Prieur ne pourrait l'obliger à le quitter. Il y passa les quatre dernières années de sa vie, n'en sortant que pour célébrer la Messe et assister aux exercices conventuels, et y rentrant aussitôt pour jouir de son Dieu et répandre en toute liberté devant lui son cœur et ses larmes. Très souvent on l'y surprit, ravi en extase, élevé de terre, les mains étendues en croix. Entre autres grâces merveilleuses dont il fut favorisé d'en haut, nous devons signaler le don de prophétie. Maintes fois le Bienheureux découvrit les choses à venir, ou ce qui importait au salut des âmes.

Une dame du pays avait un fils, qui fut frappé subitement d'un mal d'yeux très grave. Devant l'inutilité des remèdes humains, elle s'adressa avec confiance au Ciel pour la guérison de celui dont l'infirmité lui était si sensible. Or, tandis qu'elle épanchait ainsi son âme dans la prière, elle entendit une voix qui lui disait de se rendre au couvent des Frères Prêcheurs et de demander le Père Dalmace. La mère infortunée obéit sans délai ; mais, en dépit de ses instances, le Religieux refusa de quitter sa retraite. Nouvelle démarche le lendemain et même insuccès. Enfin n'y tenant plus, la dame se présente encore et déclare cette fois qu'elle ne sortira pas du couvent avant d'avoir obtenu l'entretien qu'elle sollicite. Le Bienheureux arrive, et, sans lui laisser le temps de s'expliquer, lui indique le motif de sa visite, la console de son mieux et lui montre dans l'accident survenu à son fils un effet des grandes miséricordes de Dieu, attendu que le coup qui venait de le frapper l'avait arrêté à temps au moment où il allait céder à une tentation violente. Au reste, ajouta-t-il, le mal cessera en partie, grâce à vos prières et à vos bonnes œuvres.

Tout se vérifia à la lettre. Le jeune homme avoua lui-même que, sans cette épreuve, il se rendait coupable d'un forfait qui eût perdu de réputation sa famille entière.

Citons un autre trait.

Un novice non profès, pris de chagrin et d'inquiétude, était sur le point de s'en aller, regrettant d'avoir embrassé un Ordre qu'il jugeait trop sévère. Le serviteur de Dieu connut par révélation le trouble de cette âme. Avec une charité empressée, il vint trouver le jeune homme, lui dévoila ses pensées, son dessein, l'agitation de son cœur; puis l'ayant affectueusement béni, il dissipa ses tentations et le raffermit dans sa voie.

La douce et bienfaisante protection du saint Religieux ne couvrait pas seulement quiconque se présentait à lui; elle dépassait encore les bornes étroites de son couvent, et se portait au loin sur les absents qui imploraient à distance son secours. Deux Religieux de l'Ordre, se rendant de Majorque à Tuy, furent poursuivis par des corsaires. En vain le vaisseau qu'ils montaient essaye-t-il d'accélérer sa marche: celui de l'ennemi, mieux outillé et favorisé par un bon vent, les serre de près.

La situation était des plus critiques. En présence du danger, les deux Pères se mettent à invoquer le Saint de la Catalogne. « Frère Dalmace, sauvez-nous! » s'écrient-ils. A cette prière, leur vaisseau prend un nouvel élan; le vent, qui lance les corsaires sur eux, change tout à coup, et tandis que l'ennemi en haute mer se débat à son tour contre la fureur des éléments, le navire espagnol, miraculeusement délivré, arrive tranquillement en vue des côtes.

Les relations du Bienheureux Dalmace avec les Anges, ses frères en pureté, ont été signalées à l'envi par ses historiens.

Il voyageait un jour avec un seul compagnon. Après avoir gravi une montagne, l'un et l'autre, par suite de la lassitude de la marche et de la chaleur de l'atmosphère, furent pris d'une telle soif qu'ils pensèrent mourir. Le Bienheureux, plus occupé de la souffrance de son compagnon que de la sienne propre, leva les yeux au ciel, pour demander l'aide de Dieu. A l'instant parut un Ange, sous forme d'un gracieux enfant, tenant en main un vase rempli d'une eau fraîche et limpide. Les deux voyageurs se désaltérèrent en rendant grâces au Seigneur, et l'Ange disparut à leurs regards.

Les esprits célestes se prêtaient aussi à secourir ceux qui invoquaient notre Bienheureux. Deux Religieux de l'Ordre, allant à Tortone, furent surpris par la nuit close à deux milles de la ville, et assaillis en même temps par une bourrasque soudaine avec tonnerre, pluie et grêle. Les pauvres Frères voulant courir, pour échapper à la

tempête, perdirent leur route dans l'obscurité : inquiets, désespérés, ils implorèrent l'assistance de Frère Dalmace, qui vivait encore dans sa grotte de Girone. Aussitôt ils aperçurent près d'eux un beau jeune homme qui, une lanterne à la main, non seulement leur montra le chemin, mais les conduisit à Tortone par une voie plus courte et plus facile. Comme nos voyageurs reconnaissants voulaient le retenir à souper : « Non, non, répondit leur guide avec un gracieux sourire, je n'ai point besoin de manger »; et, ce disant, il s'évanouit à leurs yeux, laissant aux deux Religieux la ferme assurance qu'ils devaient aux mérites du Bienheureux Dalmace l'envoi d'un messager céleste pour les tirer du péril.

Au reste, le bruit courait à Girone que le serviteur de Dieu était en rapports habituels avec les saints Anges, et, pour le distinguer des autres Religieux du couvent, beaucoup l'appelaient « le Frère qui cause familièrement avec son Ange gardien. »

Quelqu'un s'avisa de lui demander s'il était vrai, comme on le disait en ville, qu'il conversât avec les Anges. Le saint homme, voulant sauvegarder l'humilité sans pourtant mentir, répondit : « Mais oui, c'est vrai; chaque jour je converse avec les Anges, je leur dis, à l'Office des Laudes : « *Benedicite Angeli Domini Domino;* Anges de Dieu, bénissez le Seigneur. »

IV. — Il serait aisé de rapporter nombre d'autres prodiges, où l'intervention de notre Saint ne laisse aucun doute. Mais nous devons nous borner.

Tout en se montrant fort sensible aux besoins des particuliers, qui n'imploraient jamais en vain sa paternelle bonté, le Bienheureux s'intéressait plus vivement encore à la religion et au salut des peuples. Ces causes, si graves et si importantes, animaient sans cesse la ferveur de ses oraisons.

A cette époque toute l'Espagne se trouvait sous le coup de la plus violente agitation et dans de continuelles alarmes. Mahomet, roi de Grenade, affaibli par les avantages que les Espagnols avaient remportés sur lui, s'était adressé au roi de Maroc, Albohacen, pour le prier de venir à son secours et de tourner ses armes victorieuses contre les chrétiens. Albohacen, acquiesçant à la demande du roi de Grenade, leva une armée formidable, et le bruit se répandit dans l'Espagne entière que les Maures d'Afrique se préparaient en masse à une invasion, en vue d'exterminer tous les partisans de la religion chrétienne.

A cette nouvelle, la consternation devint générale. Un traité de paix fut aussitôt conclu entre les divers souverains qui gouvernaient la péninsule ; car on comprenait que la division entraînerait la ruine de leurs états. Mais on ne sentit pas moins la nécessité d'apaiser la colère de Dieu et de mériter le secours du ciel par de dignes fruits de pénitence. Pendant que les princes chrétiens assemblaient des troupes, des provisions d'armes, de vivres et de munitions, les prédicateurs, en soutenant la confiance des peuples, tâchaient de les retirer de leurs désordres. Notre Bienheureux, sans quitter sa solitude, travaillait peut-être plus efficacement que les missionnaires envoyés dans les villes et les bourgades : la sainteté de sa vie animait les gens de bien à l'imiter, et l'éclat de ses vertus réconfortait le peuple, pour lequel il ne cessait de prier et de gémir. On eut bientôt l'occasion de reconnaître ce que peut sur le cœur de Dieu la prière d'un juste, animé par le zèle de la religion et le feu de la charité.

L'orage qui menaçait l'Espagne depuis deux ans éclata au printemps de l'année 1339. Abomélie, fils d'Albohacen, avait été choisi par les infidèles d'Afrique pour amener le premier secours au roi de Grenade. Malgre les efforts de la flotte chrétienne, il parvint à mettre pied à terre en Espagne.

Mais les Castillans, comptant plus sur la protection d'en haut que sur la valeur de leurs soldats, bien inférieurs en nombre à l'armée barbare, ne se laissèrent point prévenir par les Maures. Ils les joignirent près d'Arcos en Andalousie, les attaquèrent vivement et les taillèrent en pièces. Près de dix mille ennemis restèrent sur le champ de bataille : Abomélie et un autre prince, nommé Aliatar, perdirent la vie dans la mêlée.

Albohacen ne songea qu'à venger dans le sang des chrétiens et dans la ruine de toute l'Espagne la mort d'un fils qu'il aimait et qui était adoré de tout son peuple. Sans perdre un instant, le prince Maure se prépare à passer la mer et à exécuter lui-même ses projets de conquête. Sujets et alliés se rangent sous sa bannière. Près de quatre cent mille hommes lui font escorte.

Cependant les princes chrétiens étaient dans de mortelles inquiétudes et ne savaient à quoi se résoudre à l'approche de cette armée formidable. Dans une assemblée générale, convoquée à Séville, les avis restèrent extrêmement partagés. Les plus sages parlaient de propositions de paix : les plus braves voulaient au contraire la guerre à outrance. Malgré l'inégalité des forces à opposer à l'ennemi, l'avis de

ces derniers prévalut. Le 23 septembre 1340, les Maures arrivaient en Andalousie, par la côte de Gibraltar, et mettaient le siège devant Tarifa. Plus le danger était pressant, plus les chrétiens s'efforçaient d'appeler le secours du Dieu des armées. Le B. Dalmace, dont les prières et les pénitences étaient si agréables au Seigneur, continuait à s'offrir, jour et nuit, à la divine Majesté, comme une victime d'expiation pour le salut de la patrie. Ses exemples ranimaient la ferveur de ses frères ; les exhortations de ces derniers entraînaient les peuples aux prières publiques, ordonnées dans l'Espagne entière, et disposaient les cœurs à mériter la miséricordieuse intervention de Celui « qui par un de ses regards dissipe tous les maux. »

Les rois de Castille et de Portugal, ayant levé une armée de vingt-cinq mille hommes, marchèrent à l'ennemi, résolus de commencer l'attaque. Jamais on ne vit ni plus d'ardeur, ni plus d'empressement à en venir aux mains. Les deux princes, pour se rendre le Ciel propice, se confessèrent et communièrent avec une piété édifiante : les troupes chrétiennes suivirent l'exemple de leurs souverains ; et quand chacun eut satisfait sa dévotion, l'armée se rangea en bataille. Sans se laisser effrayer par la multitude de Barbares qui couvraient la campagne, les Espagnols passèrent les premiers la petite rivière de la Salado, et engagèrent le combat avec une valeur qui semblait tenir du prodige. La terreur marchait devant eux, et leur intrépidité jeta le désarroi parmi les Maures. La victoire ne fut pas longtemps disputée. Et fait vraiment inouï dans les annales militaires ! les chrétiens ne perdirent, dit-on, qu'une vingtaine d'hommes, tandis que près de deux cent mille barbares jonchèrent de leurs corps le champ de bataille !

Le fameux combat de la Salado se livra, l'an du Seigneur 1340, le 28 octobre d'après les uns, ou le 30 du même mois, suivant le calendrier de l'église de Tolède, qui célèbre tous les ans la mémoire de cette victoire, une des plus signalées qu'on ait remportées sur les ennemis du nom chrétien.

V. — Tandis qu'on profitait d'un succès sans pareil pour enlever à l'ennemi ses derniers retranchements, notre Bienheureux terminait sa carrière par une mort précieuse devant Dieu.

Depuis longtemps, il soupirait après la dissolution de son corps, afin de s'unir pour toujours à son bien-aimé Sauveur, quand une hémorragie violente vint lui ouvrir les portes de la bienheureuse

éternité. Un vertueux prêtre, l'ayant aperçu gisant dans sa grotte, demanda au Religieux qui l'accompagnait si ce Père avait reçu les Sacrements. Soit que le moribond entendît la parole, chose peu vraisemblable, soit plutôt que Dieu la lui eût fait connaître, il se tourna vers l'étranger, et d'une voix forte répondit : « Mes péchés me sont pardonnés par la miséricorde de Dieu, Monsieur, n'en doutez pas; et Notre-Seigneur accepte pour l'expiation de mes fautes tout ce que j'endure. Je veux toutefois recevoir les Sacrements de l'Eglise. » Il les reçut, en effet, avec grande ferveur, en présence de tous les supérieurs de la Province, assemblés à Girone pour l'élection d'un Provincial; peu après, levant les yeux au ciel, il expira doucement, le 24 septembre 1341, dans la cinquantième année de son âge.

Plusieurs personnes eurent aussitôt révélation de sa gloire et le virent monter triomphalement au ciel.

L'évêque de Girone, entouré de son clergé, présida la cérémonie des obsèques. Le Père Bernard Ceseala, qui venait d'être élu Provincial, prononça l'oraison funèbre du serviteur de Dieu et affirma publiquement qu'il emportait dans la tombe le lis sans tache de son innocence baptismale.

Par l'héroïcité de ses vertus, par l'odeur de sainteté qu'il avait répandue dans toute l'Espagne, notre Bienheureux avait attiré sur les armées chrétiennes les bénédictions du Ciel. Il n'y eut personne qui n'en fût convaincu.

Les nombreux miracles qu'il opéra après sa mort accréditèrent cette opinion. Pendant plus de trois cents ans, les foules se rendirent en pèlerinage sur sa tombe, et des prodiges de premier ordre venaient souvent récompenser la foi des peuples.

Plus tard, un autel fut érigé en l'honneur du Bienheureux dans l'église conventuelle de Girone, avec indulgence plénière pour les fidèles qui la visiteraient pieusement le 24 septembre, jour anniversaire de son précieux trépas. Pour la circonstance, on chantait très solennellement l'antienne et l'oraison suivantes :

Ant. Implorons instamment le suffrage de ce Père,
Afin qu'il prie sans cesse pour nous le Fils de Dieu,
Et nous obtienne après cette vie la possession des joies éternelles.

℣. Priez pour nous, Bienheureux Dalmace, etc.

Prions. — O Dieu qui avez glorifié par de nombreux miracles votre humble serviteur Dalmace, et lui inspirant le mépris des biens temporels,

l'avez merveilleusement enflammé de votre amour, nous vous en conjurons, accordez-nous d'être secourus par ses mérites et ses prières, afin que nous obtenions d'être délivrés toujours de toute adversité. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur (1).

Le 22 septembre 1613 eut lieu la translation des reliques du Bienheureux; on les plaça dans un superbe mausolée, au pied de son autel, avec une inscription des plus élogieuses :

Modèle d'humilité, exempt de toute souillure,
Règle de sainteté, prédicateur de solide doctrine :
Tel fut le Frère appelé Dalmace Moner.
Exalté maintenant avec Dieu, qu'il daigne nous être propice.
Glorifié par les miracles, tout brûlant de charité,
Recommandable par ses abstinences, lumineux de pureté,
Il naquit au ciel le 8 des Calendes d'octobre, et reçut la sépulture en ce lieu.
Sa mort arriva l'an 1341.
Et maintenant il recueille la récompense des mérites acquis ici-bas (2).

Dans le texte latin on a omis *Octavo* pour conserver la cadence. Il est certain, en effet, que le Bienheureux n'est point mort le pre-

(1) Hujus Patris suffragium imploremus suppliciter,
Ut apud Dei Filium pro nobis oret jugiter,
Quod post hanc vitam gaudium acquiramus feliciter.

℣. Ora pro nobis, Beate Dalmaci,
℟. Ut digni, etc.

ORATIO

Deus, qui humilem famulum tuum Dalmacium multis signis et miraculis decorasti, ac mirabiliter in tuo amore, spretis temporalibus, inflammasti, tribue nobis, quæsumus, sic nos meritis ejus et precibus adjuvari, quatenus mereamur semper ab omnibus adversitatibus liberari. Per Christum...

(2) Exemplar humilitatis, et a labe nitidus,
Normam dedit sanctitatis, Prædicator solidus :
Monerii nominatus Frater hic Dalmacius.
Nunc cum Deo exaltatus nobis sit propitius.
Miraculis decoratus, charitate fervidus,
Abstinentiis laudatus, ac puritate lucidus,
Calendis octobris natus in cœlis, hic tumulatus,
Annis trecentis et mille quadraginta uno ille obiit,
Tunc præteritis, nunc præmiatus meritis.

mier octobre, mais bien le 24 septembre, selon tous les auteurs et le martyrologe d'Espagne.

Les instances des évêques de Girone et de l'Ordre des Frères Prêcheurs auprès du Saint-Siège pour la canonisation du serviteur de Dieu, furent renouvelées sous les pontificats de Clément XI et de ses successeurs. Le pape Innocent XIII approuva le culte par un décret du 13 août 1721. Cinq ans plus tard, Benoît XIII permit à l'Ordre de Saint-Dominique et au clergé séculier et régulier du diocèse de Girone, de faire tous les ans l'Office du Bienheureux, le 24 septembre. — Depuis quelques années, la fête, qui tombait le jour de la solennité de Notre-Dame de la Merci, a été renvoyée au 26.

L'Eminentissime JEAN DE TURRECREMATA, Cardinal-Evêque de Sabine(*).

(1388-1468)

Parmi les plus célèbres théologiens que l'Ordre de Saint-Dominique donna au monde catholique, Jean de Torquemada ou Turrecremata occupe un rang distingué. Ni le pape Eugène IV, ni le Concile de Florence ne lui auraient décerné le titre de « Défenseur de la foi », si réellement l'importance de ses services n'eût égalé, surpassé parfois ce qu'avaient fait avant lui, pour le bien et l'honneur de l'Eglise, les Religieux les plus recommandables.

Il naquit à Valladolid, l'an 1388, d'Alvarez Fernandez, alors gouverneur de la ville de Turrecremata, dont il retint le nom. Pierre Ferdinand, son frère aîné, devait seul recueillir l'héritage paternel, Jean ayant renoncé à tous ses droits le jour où il se décida à embrasser l'état religieux.

Le noble gentilhomme a noté dans son Commentaire sur le Décret de Gratien la date de sa prise d'habit au couvent de Valladolid. Ce fut dans la solennité de l'Exaltation de la Sainte-Croix. En reconnais-

(*) S. Antonin; Léandre Albert; Lopez, etc.

sance de cette grâce, il sollicita plus tard du Saint-Siège le bénéfice d'une indulgence plénière en faveur des fidèles qui visiteraient, ce jour-là, notre église conventuelle de Valladolid.

Jean n'avait alors que quinze ans. Son noviciat se passa dans la ferveur et dans l'exacte observance des Constitutions. Dès cette époque il conçut cet amour tendre et fort qui le distingua toujours pour les pratiques de la vie régulière, et nous le verrons dans la suite chercher à faire rayonner autour de lui ce véritable esprit de saint Dominique, là où il le trouvait soit chancelant, soit déchu.

Ses succès dans les diverses branches des sciences sacrées le firent remarquer aux principales Universités d'Espagne, où on le citait comme un Religieux plein d'avenir. C'est qu'en effet il possédait déjà en un rare degré les lumières et les dons réservés aux âmes choisies, destinées à jouer un rôle important dans l'Eglise. Les populations de la Castille et du royaume de Léon reçurent les prémices de son ministère apostolique; et il n'y eut qu'une voix pour publier les fruits admirables que son zèle recueillit dans ces contrées.

Vers ce temps-là, le Père Louis de Valladolid ayant été désigné comme ambassadeur du roi de Castille au Concile de Constance, emmena avec lui Jean de Turrecremata, son compatriote et son ami (1417). Heureux de cette bonne fortune, notre jeune Religieux observa avec une rare sagacité ce qui se passa sous ses yeux, et fit des remarques très judicieuses, dont il devait profiter plus tard, sur les intérêts divers qui semblaient régler les démarches d'une foule de prélats dans ces solennelles assises.

Peu après son retour en Espagne, il lui fallut entreprendre un autre voyage. Ses talents hors pair réclamaient une culture plus sérieuse; dans ce but, on l'assigna à la célèbre Université de Paris, où il prit ses grades en 1423, étant âgé de 35 ans : preuve éclatante et de l'élévation de son esprit et du sage emploi qu'il faisait de ses loisirs. Au dire de Thomas Rocaberti, Jean de Turrecremata regardait comme perdu tout le temps qu'un Religieux n'emploie pas à la prière ou à l'étude : aussi rien ne pouvait le distraire de son labeur assidu et de ses exercices de piété. Homme de devoir et de conscience, il refusa, malgré les graves occupations du professorat, les dispenses les plus légitimes, et montra dans sa conduite une telle prudence, une perfection si consommée que l'on comprit que ce Religieux éminent était marqué pour une haute destinée.

II. — Durant ses priorats de Valladolid et de Tolède, Jean de Turrecremata poursuivit, par ses exemples et son autorité, le rétablissement de la vie régulière, qu'il entendait faire revivre dans toute son austère beauté. Il n'eut que le temps d'ébaucher l'ouvrage, car le pape Eugène IV, à peine monté sur le siège apostolique, le mandait à Rome pour lui conférer la dignité de Maître du Sacré Palais. Ce fut en cette qualité, comme théologien du Pape, qu'il fut député au Concile de Bâle, où il signala son arrivée par un magistral discours prononcé le second dimanche de l'Avent (1432) devant l'auguste assemblée. Nul n'y montra plus d'ardeur à défendre les dogmes catholiques, l'honneur du Saint-Siège et la primauté du Pontife romain.

On le chargea bientôt de composer un Traité sur l'Eucharistie, puis un autre sur la Conception de la Bienheureuse Vierge Marie (1). Ces deux ouvrages furent suivis d'un troisième, ayant pour titre : « Exposé des sentiments de saint Thomas sur l'autorité du Pape. » Entre temps, le V. Père recevait commission d'examiner les Révélations de sainte Brigitte. Cette révision lui demanda beaucoup de soin. L'année suivante, il déclarait au Concile que l'on pouvait en permettre l'impression, en tant qu'elles n'ont rien de contraire ni à l'Ecriture Sainte, ni à la doctrine des Pères : bien plus, il expliquait, dans un commentaire savant, qu'elles portaient visiblement le cachet de l'esprit de

(1) Mgr Malou, évêque de Bruges, s'est étrangement mépris sur le contenu de ce traité, et part de là pour accuser une fois de plus l'Ordre de Saint-Dominique d'avoir combattu la croyance de l'Immaculée-Conception.

La vérité, la voici. Jean de Turrecremata fut chargé par les Pères de Concile d'étudier la question de l'Immaculée-Conception *dans un sens opposé*, tandis que Jean de Ségovie devait développer les raisons favorables. Mais il dut quitter le Concile sans avoir lu son travail, à cause des dissensions qui rendirent les derniers actes de cette assemblée schismatiques.

Peut-on dire que le savant Religieux soutint l'opinion de son Ordre, quand on lit ces paroles en tête de son ouvrage : « *Omnia autem quæ dicturus sum, omnia vestrarum Paternitatum judicio submitto, protestans quod in hâc relatione* NON EXPLICO ADHUC VOTUM MEUM NEC QUOD DE MATERIA PRÆSENTI SENTIAM, *sed tantum vestrarum dominationum mandata suscipiens,* QUOD DOCTORES QUOS LEGERE POTUI SENTIRE COGNOVI. *Quare, quidquid fuerit, quod in aliorum sententiis et dictis retulero, protestor quod nihil intendo asserere, in hac facienda relatione, nisi quod asserendum est, nec negare nisi quod negandum est, secundum judicium universalis Ecclesiæ. — (Tractatus de veritate Conceptionis,* etc. Romæ 1547.)

Par cette simple citation il est aisé de juger combien est peu fondée l'accusation formulée par Mgr Malou.

Dieu. Le Concile entra dans ce même sentiment, et c'est ainsi que les Révélations de la grande Sainte suédoise sont reçues dans l'Eglise.

Le Concile de Bâle avait été assez heureux et tranquille dans ses débuts, quand « l'homme ennemi » vint troubler l'assemblée d'une manière aussi étrange qu'inattendue. Certains prélats, hostiles au pape Eugène IV, s'efforcèrent d'accréditer des théories sur lesquelles ils prétendirent bientôt s'appuyer pour demander sa déposition. Afin de repousser leurs attaques, le Maître du Sacré Palais publia le traité où il explique le sentiment du Docteur angélique sur l'autorité du Saint Siège.

Par malheur, ni ses raisons ni ses écrits réitérés ne purent ramener à des vues plus équitables une fraction de l'assemblée, laquelle ne parlait que de déposer le Pape, alléguant que ce qu'on avait fait précédemment à Constance pouvait servir de règle. Le parti qui tenait ouvertement ce langage ne remarquait point que le Concile de Constance, en déposant trois concurrents à la Papauté, avait mis fin à un funeste schisme, tandis que les menées en vigueur à Bâle allaient fatalement renouveler le schisme, en essayant de déposer un Pape canoniquement élu et révéré de la chrétienté entière.

Jean de Turrecremata vit le danger et signala à l'autorité suprême ce qui se tramait contre elle. Eugène IV transféra aussitôt le Concile à Ferrare, tout en laissant un mois encore à l'assemblée pour la révision définitive des décisions prises contre les Hussites : ce laps de temps écoulé, il déclarait casser et condamner d'avance tout ce qu serait fait par les Pères de Bâle.

L'émoi fut grand à la réception de la Bulle pontificale. Nombre d'évêques blâmèrent la mesure. Le Vicaire de Jésus-Christ passa outre et demeura inflexible dans sa décision. La grande majorité des prélats quitta Bâle et se rendit à Ferrare, tandis que les autres refusèrent nettement d'obéir au Pape, résolus à tout braver et à continuer quand même le Concile.

Nos Religieux du couvent de Bâle, où s'étaient tenues jusqu'alors les sessions conciliaires, avaient à leur tête pour Prieur le Père Jean Nyder, homme d'une remarquable énergie. Quand il comprit que les choses allaient arriver à cette extrémité de faire le procès à un Pape légitime, de le déclarer contumace et de l'excommunier, il sut montrer combien il était loin de se prêter à de pareilles mesures. Il fit fermer les portes du couvent, ne voulant point souffrir qu'aucun évêque opposant y mît désormais les pieds.

Avant qu'on en fût venu à ce que saint Antonin appelle la consommation de l'œuvre d'iniquité, Jean de Turrecremata était de retour en Italie. Il quitta Bâle vers la fin de l'année 1438 ; quelques mois plus tard, les ennemis d'Eugène IV lançaient leurs députés dans toutes les cours de l'Europe pour notifier la sentence de déposition qu'ils venaient de porter contre le Pape, et réclamer l'appui du bras séculier pour son exécution.

De son côté, le Souverain Pontife envoya ses légats auprès des princes allemands réunis à Nuremberg et à Mayence. Le Maître du Sacré Palais faisait partie de l'ambassade. Sa parole autorisée eut un plein succès.

Beaucoup moins heureux, les émissaires de Bâle reçurent un triste accueil en Allemagne. Ils avaient eu l'audace d'afficher le décret de déposition aux portes des églises de Strasbourg, de Spire, de Worms et de Mayence : ces affiches furent lacérées avec défense formelle d'en apposer de nouvelles.

III. — Le Concile de Ferrare fit son ouverture le 8 octobre 1438 : il tint seize sessions ; mais deux mois après sa convocation, il fallut le transférer à Florence pour éviter les atteintes de la peste, qui venait d'éclater dans toute la région.

Ce fut à ce moment que Jean de Turrecremata vint rendre compte au Souverain Pontife de sa mission en Allemagne. Cette coïncidence lui permit de prendre une part très active aux débats qui allaient aboutir à la réunion des Grecs et des Latins. Eugène IV présidait en personne l'assemblée de Florence. Jean Paléologue, empereur des Grecs ; Joseph, patriarche de Constantinople et plusieurs autres prélats et dignitaires de la Grèce s'y trouvaient également. On continua la discussion des articles qui divisaient les deux Eglises, comme on l'avait fait à Ferrare. Nous signalerons trois de ces articles : 1° Les Grecs voulaient que le Saint-Esprit n'eût point d'autre principe de sa procession que le Père, et faisaient un crime aux Latins d'avoir ajouté au symbole le mot *Filioque*. 2° Ils contestaient à l'Eglise romaine sa primauté. 3° Ils lui reprochaient d'offrir le sacrifice de la messe avec du pain azyme, contrairement, prétendaient-ils, à l'institution de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Jean de Turrecremata prit alors la parole. Son premier discours peut être considéré comme un savant traité de la puissance du Pape et de l'autorité du Concile général, C'est une réplique péremptoire à toutes les diatribes débitées au conciliabule de Bâle.

Avant son arrivée, la question de la procession du Saint-Esprit avait été longuement agitée, et l'on pouvait regarder ce point comme décidé par les preuves apportées par les Latins et par le consentement de presque tous les évêques grecs. Le V. Religieux eut l'honneur de mettre la dernière main au décret, qui fut publié le 6 juillet 1439, et dans lequel on reconnaît que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, comme d'un seul principe, et par une seule production appelée *spiration*. Puis on définit que le mot *Filioque* a été légitimement ajouté au symbole pour expliquer la vérité de ce mystère, à cause des hérétiques qui le combattaient. Le docte Père fut de plus chargé de dresser la profession de foi qui devait être commune aux deux Eglises sur cette matière. Enfin, à propos du troisième article, il démontra par l'Evangile que Notre-Seigneur s'était servi du pain azyme dans l'institution de l'Eucharistie ; néanmoins, on établit que le Corps de Jésus-Christ pouvait être consacré aussi bien avec du pain levé qu'avec du pain azyme, mais que chaque prêtre était obligé de suivre l'usage de son Eglise.

Toujours sur la brèche, Jean de Turrecremata soutenait ainsi avec les armes de la doctrine et de la vérité les dogmes catholiques et voyait ses labeurs couronnés d'un légitime succès. Les Pères du Concile voulurent alors reconnaître ses éminents services en lui décernant, par une distinction extraordinaire, comme nous l'avons dit, le beau titre de « Défenseur de la foi ». Cet honneur, il le méritait, non seulement comme vengeur intrépide de la piété et de la religion, mais de plus et surtout, parce que, grâce à ses soins et à sa vigilance, l'union si désirable entre les Grecs et les Latins devint, pour un temps du moins, un fait accompli. (1)

Tandis que les choses se terminaient ainsi à Florence, Bâle consommait son forfait en élisant pape Amédée de Savoie, sous le nom de Félix V. Laissant pour le moment ces odieuses menées, Eugène IV ne songeait qu'à unir les princes chrétiens pour les lancer contre les Turcs, devenus de plus en plus menaçants. Il députa vers les rois de France et d'Angleterre deux prélats et deux docteurs, avec mission de mettre fin par leur sage médiation aux sanglants démêlés de ces

(1) Ideo enim Defensoris Fidei perillustre cognomen tulit, quod in Concilio Florentino non modo contra Græcos pietatem Christianam opportunissimè defensarit, sed quod utramque Ecclesiam, Græcam scilicet et Latinam, icto concordiæ fœdere, communicatisque capitibus Fidei, curarit jungendam. (Ughelli ; *Ital. sac.* t. I, p. 180.)

monarques rivaux. Jean de Turrecremata, l'un des quatre légats apostoliques, se mit aussitôt en route, porteur d'un Bref élogieux, qui devait l'accréditer dans les deux cours de France et d'Angleterre : ce Bref était daté de Florence, le 20 octobre 1439. Deux mois après, l'illustre Religieux se trouvait au couvent d'Angers, quand lui arriva l'annonce officielle de son élévation à la pourpre. En l'honorant de cette dignité, Eugène IV avait un dessein particulier, car il le destinait à lui servir de premier représentant dans une affaire qui intéressait au plus haut point le Saint-Siège.

IV. — En 1438, Charles VII, roi de France, ayant convoqué à Bourges une assemblée, composée des personnages les plus marquants, y fit dresser le 7 juillet la fameuse Pragmatique Sanction qui porte son nom. Elle comprenait vingt-trois articles, tirés pour la plupart des décrets présentés par les Pères de Bâle.

Au début de l'année 1440, le schisme causé par l'élection de l'antipape obligea le roi à convoquer dans la même ville une autre assemblée, précisément dans le but d'arrêter, s'il était possible, la division qui venait d'éclater dans l'Eglise. Les intéressés de Bâle s'y rendirent pour soutenir leurs prétentions. Jean de Ségovie, l'un des plus ardents adversaires d'Eugène IV, accompagné de Thomas Corcelles, s'y trouva en personne. Jean de Turrecremata représentait seul le Pontife régnant.

Les deux députés schismatiques parlèrent les premiers. Notre savant Cardinal n'eut pas de peine à les réfuter et à les confondre; puis, s'adressant au roi, il le supplia : 1° de ne point reconnaître pour légitime le Concile de Bâle depuis le jour où il avait été transféré à Ferrare; 2° de ne point consentir à la déposition d'Eugène IV; 3° de ne tenir aucun compte de l'élection d'Amédée de Savoie, et enfin, d'abolir ou du moins de suspendre la Pragmatique Sanction.

Après six jours de délibération, l'évêque de Clermont, portant la parole au nom du souverain et de l'assemblée, répondit que le roi, toujours plein de déférence pour la dignité des Conciles généraux, s'était acquitté de son devoir envers celui de Bâle, en recevant plusieurs décrets, jugés excellents en matière de foi et de mœurs; mais les contestations survenues l'avaient profondément affligé. Sa douleur avait été plus sensible encore en voyant, qu'au mépris des avertissements donnés en son nom par ses ambassadeurs, on en était venu jusqu'à déposer un Pontife légitime pour mettre à sa place un antipape.

La conduite du roi très chrétien était dès lors toute tracée : n'ayant jamais approuvé ni la déposition d'Eugène IV, ni l'élection de Félix V, il resterait, lui et son royaume, sous l'obédience du premier. L'orateur termina en exprimant le désir de la convocation d'un Concile en France pour remédier aux maux de la situation présente, et en faisant un suprême appel aux Pères de Bâle, qu'il conjurait de cesser désormais leurs intrigues et de songer uniquement à procurer la paix de l'Eglise.

Cette réponse, bien qu'incomplète sur plusieurs points, causa cependant une très grande joie au représentant du Souverain Pontife ; car s'il n'obtenait pas tout ce qu'il souhaitait, il remportait du moins l'essentiel.

La stupeur et l'émoi montèrent à leur comble dans le camp opposé. Quand les Pères de Bâle et Amédée de Savoie eurent connaissance de ce qui s'était passé à Bourges, ils ne purent se faire aucune illusion sur l'effondrement de leur parti. Bientôt l'Italie, l'Espagne, la Hongrie et l'Angleterre suivirent l'exemple de la France. Le cardinal de Turrecremata, heureux d'un pareil succès, revint à Florence, où il devait rester deux ans encore avec Eugène IV.

Sa haute réputation de piété et d'érudition, les honneurs qu'on lui prodiguait, sa dignité cardinalice jointe à celles d'évêque d'Ostie et d'abbé de Valladolid, qui lui furent conférées plus tard, ne lui firent point oublier qu'il était Religieux. Parmi tant d'emplois honorables, il ne négligea aucun de ses devoirs d'état et se montra toujours assidu à l'oraison, à la pratique de la pénitence et à l'observance la plus stricte des règles. Même en voyage, il se fit une loi de ne jamais rompre l'abstinence. Par le même principe il garda constamment l'habit de son Ordre, et partout où il paraissait, il témoignait de son zèle pour la fidélité aux saintes Constitutions.

Pendant son séjour à Florence, il publia différents ouvrages que nous indiquerons dans la nomenclature de ses œuvres. En traversant la ville de Sienne, à l'époque de son retour à Rome, il dut prendre de nouveau la plume pour redresser la proposition suivante que le célèbre Alphonse Tostat avait osé soutenir dans une thèse publique en présence de Sa Sainteté : « Quoiqu'il n'y ait aucun péché qui ne puisse être pardonné, Dieu, néanmoins n'en remet ni la peine ni la coulpe, et aucun prêtre n'en peut absoudre. » Erreur que releva immédiatement le cardinal avec autant d'érudition que de solidité.

Dès son arrivée à Rome, Eugène IV s'empressa de convoquer au

Latran un Concile général, qui n'était du reste que la continuation de celui de Florence. La première session eut lieu le 30 septembre de l'année suivante. Entre temps, Jean de Turrecremata prépara les matières qui devaient être soumises aux délibérations des Pères et poursuivit ses Commentaires sur le droit canon ; mais cet ouvrage de longue haleine, souvent interrompu, ne devait être achevé que douze ans plus tard, sous le pontificat de Calixte III. Il fut chargé également d'examiner l'orthodoxie de quelques prélats orientaux et de les instruire à fond sur les points de doctrine contestés jusqu'alors par leurs chrétientés, afin de les mettre en parfaite communauté de foi avec la sainte Eglise romaine. Il n'eut qu'à se louer de l'extrême courtoisie et de l'absolue soumission des évêques Syriens, Chaldéens et Maronites, qui d'eux-mêmes s'étaient empressés de venir reconnaître l'autorité du Siège Apostolique pour embrasser sans restriction l'intégrité et la pureté de ses dogmes.

V. — Ce zèle pour la vraie doctrine, qui brillait d'un si vif éclat dans notre pieux cardinal, n'avait d'égal que son dévouement à la personne de celui qui en était l'unique dépositaire. Pendant la longue persécution excitée contre lui, Eugène IV ne trouva point de plus ferme défenseur, ni d'ami plus fidèle et plus intrépide que Jean de Turrecremata. Sincèrement attaché par inclination et par devoir à un Pontife dont il connaissait les grandes qualités et vénérait les vertus, il parla, agit, écrivit en sa faveur. Il entreprit de longs voyages pour publier la justice de sa cause, et ne fut jamais ébranlé soit par le nombre, soit par le crédit de ses ennemis.

On peut inférer de là quelle fut sa douleur quand la mort enleva à son affection le Pontife bien-aimé, qui s'était plu à lui rendre, de son côté, une affectueuse confiance.

Neuf jours après le décès d Eugène IV, les cardinaux se réunirent en Conclave, dans notre couvent de la Minerve, comme ils l'avaient fait du reste pour l'élection du Pape défunt. Jean de Turrecremata nomma le premier celui qui allait être choisi d'un consentement unanime. Voici comment les historiens ecclésiastiques racontent le fait.

« Les cardinaux, au nombre de dix-huit, s'étant assemblés le troisième de mars, au couvent de Sainte-Marie-sur-Minerve, après avoir prêté le serment d'usage et chanté le *Veni Creator*, firent la procession autour du cloître et se retirèrent ensuite dans les cellules qui

leur avaient été préparées. Le lendemain on ouvrit le scrutin. Le cardinal Colonna eut dix voix et le cardinal Firmino huit. Le troisième jour, les voix se partagèrent sur l'archevêque de Bénévent et sur celui de Florence, qui n'était autre que saint Antonin.

« Le cardinal Firmino, voyant que le cardinal Colonna recueillait encore le plus grand nombre de suffrages, prit la parole en sa faveur. « Il a dix voix, dit-il, il ne lui en faut plus que deux; qu'un de vous « se lève pour lui donner la sienne; un autre suivra bientôt son « exemple. »

« Comme l'orateur parlait avec beaucoup de feu, le cardinal de Bologne, qui l'écoutait tranquillement, gagné par son éloquence allait se lever pour donner sa voix à Colonna. Le cardinal de Trente, qui présidait, l'arrêta en lui faisant remarquer que les affaires de cette importance demandaient un plus mûr examen. Le 6 mars, quatrième jour du Conclave, les choses parurent dans le même état, et comme le cardinal d'Aquilée exprimait sa crainte de les voir tourner en longueur, son collègue de Bologne lui demanda à qui il entendait donner son suffrage. « Je n'affecte personne, répondit-il; j'aurai pour agréa- « ble celui qui sera nommé. » Le cardinal Marini ayant voté en faveur de Prosper Colonna, fit monter à onze le nombre des voix accordées à ce prélat. Il ne lui en manquait plus qu'une, quand Jean de Turrecremata, cardinal de Saint-Sixte, se leva et se tournant vers le cardinal de Bologne : « Pour moi, seigneur Thomas, lui dit-il, je vous « fais Pape aujourd'hui, puisque c'est demain votre fête. « Tout aussitôt les autres votants applaudissent et se rangent à son avis. Thomas de Sarzano, à qui personne n'avait songé jusque-là, fut élu unanimement le soir même sous le nom de Nicolas V, et porté en grande pompe à notre église de la Minerve et de là à Saint-Pierre. »

Elevé de la sorte à la dignité suprême, Nicolas V en soutint avec honneur l'éclat et la majesté. Il termina heureusement le schisme, obligea Amédée de Savoie à se démettre, ramena l'union parmi les peuples et rendit la paix à l'Eglise. Pendant son pontificat, il déclara une guerre à outrance à la simonie et donna toujours gratuitement les charges ecclésiastiques à ceux qu'il en jugeait dignes : *Avaritiæ ideo expers, ut nullum officium vendiderit unquam* (1).

Le cardinal de Saint-Sixte resta pour ce Pape ce qu'il avait été pour son prédecesseur, c'est-à-dire son homme de confiance, son conseil

(1) Spondan. ad ann. 1455.

et son bras droit. Quand on en vint jusqu'à conspirer contre ses jours, il brava tout danger et faillit même périr victime de son inviolable attachement à la personne sacrée du Pontife.

Au milieu des agitations qui, à cette époque, remplissaient de trouble et de confusion la ville de Rome, Jean de Turrecremata, mettant à profit tous ses moments, composait de nouveaux traités.

Au début de l'année 1450, nous le voyons prendre en main la défense des juifs récemment convertis, contre lesquels on venait de décréter des mesures odieuses dans quelques provinces d'Espagne, pour s'être refusés à pactiser avec l'insurrection, qui avait chassé de Tolède Don Juan II, le légitime souverain. Pour ce fait, on les déclarait déchus de la plupart de leurs droits civils, et on enveloppait dans la même proscription tous leurs descendants. Jamais, écrit un auteur contemporain, on ne se comporta avec moins d'ordre, avec plus d'audace, de confusion et de passion.

Le doyen du Chapitre de Tolède attaqua avec force ces inqualifiables mesures : mais, au lieu d'éteindre l'incendie, ces violentes invectives ne servirent qu'à en activer la flamme. Reconnaissant tout le premier qu'il avait manqué son but, il s'adressa à notre cardinal, laissant à sa sagesse le choix des moyens qu'il convenait de prendre dans la circonstance.

Jean de Turrecremata jugea prudent de ne rien précipiter et opina qu'il fallait donner aux esprits le temps de revenir d'eux-mêmes à de meilleurs sentiments. Voilà pourquoi il attendit quatre ans avant de publier, en faveur des opprimés, une lettre qu'il intitula : « Traité contre les Madianites et les Ismaélites, calomniateurs du peuple de Dieu et ses ennemis irréconciliables. » Dans cette défense, il montre que les chrétiens de Tolède imitaient et semblaient même surpasser la haine invétérée de ces anciens infidèles contre les Israélites : puis faisant l'apologie des persécutés, il rappelle les droits et privilèges qui leur avaient été accordés en différents siècles par les rois de Castille, et prouve que les intéressés n'avaient jamais rien fait qui pût les en rendre indignes. Non content de cet écrit, le zélé cardinal obtint de plus une Bulle pontificale, qui mit les choses à point. Il n'en fallut pas davantage pour faire triompher le droit et la justice. Il est à remarquer que les historiens espagnols ont passé sous silence cet incident de Tolède, sans doute pour en épargner la honte à leurs auteurs. Et c'est aussi pour cela que le traité de Jean de Turrecremata est resté manuscrit dans notre bibliothèque conventuelle de Valladolid.

L'année suivante 1451, le cardinal de Saint-Sixte édita le grand ouvrage qu'il venait de terminer à Rome et qu'il dédia au pape Nicolas V. Il fut imprimé depuis à Lyon sous ce titre : « Nouvelle compilation du décret », partagé en cinq livres selon la division des décrétales.

VI. — Ces labeurs multiples n'empêchaient point le serviteur de Dieu de songer au soin de sa perfection et à celle de ses Frères. Il gémissait dans toute la sincérité de son âme de la cruelle nécessité où il se trouvait de prendre connaissance des démêlés et des intérêts de tant de personnes, qui se réclamaient de son autorité et de sa dignité ; il portait aussi une sainte envie au bonheur de ceux qui coulent tranquillement leurs jours dans le silence et la retraite de la cellule.

Autant il aimait les Religieux fidèles à l'esprit de leur vocation, autant il se montrait intraitable vis-à-vis de ceux qui, de gaieté de cœur, se jettent d'eux-mêmes dans les tracas et les sollicitudes qu'ils auraient dû s'épargner. Un jour il rencontre à la porte d'un des palais de Rome un Religieux qui, sans la moindre nécessité, s'était mêlé de venir y traiter quelque affaire. « Que faites-vous ici ? lui dit-il en l'apostrophant brusquement. Retirez-vous, mon Père, retirez-vous d'ici : laissez la cour à ceux qui veulent plaider. Si vous avez quelque chose à solliciter, adressez-vous au Procureur de l'Ordre, qui vous donnera satisfaction. »

Cet esprit de zèle et de religion éclata dans tout ce qu'il entreprit en faveur de la communauté de la Minerve, après y avoir introduit la vie régulière par les soins des Religieux de la Province de Lombardie. Il fit rebâtir à ses frais le cloître, une partie de l'église et plusieurs chapelles, donna sans compter ornements et vases sacrés, et lui laissa en mourant tous ses biens. Mais le pape Sixte IV crut devoir employer l'héritage à la construction d'un pont qui a gardé son nom.

Durant les assises du Chapitre général, réuni à Rome au mois de juin 1451, notre pieux cardinal prit un très vif intérêt à se renseigner sur l'état de son Ordre et recommanda chaudement au Provincial d'Espagne de redoubler d'efforts pour faire fleurir partout la piété et les études. Lui-même fit alors une apparition dans sa chère patrie afin d'appuyer par sa présence les ordonnances du Provincial. Ferme et énergique, il savait rappeler au devoir les Prieurs eux-mêmes. Remarquant une fois que l'un d'eux se montrait peu soucieux de faire observer les cérémonies liturgiques : « Votre négligence, lui dit-il, est

indigne d'un Religieux de Saint-Dominique, à plus forte raison d'un Supérieur. » Cependant ses travaux et ses grands exemples ne purent tout d'abord avoir raison de certaines opiniâtretés. Arrivé à Villalon, il constata avec chagrin le peu de régularité qui se gardait dans la communauté. En vain, par ses prières et ses remontrances essaya-t-il de ramener les Religieux à une meilleure observance. Ce fut inutile. Le cardinal tenta alors une autre voie. Il promit d'unir au couvent un bénéfice considérable, dont le revenu serait largement suffisant pour assurer l'entretien des Religieux. Rien n'y fit, ces malheureux restèrent sourds à cette proposition.

Jean de Turrecremata reporta ses libéralités sur des cœurs plus fidèles à Dieu. Il fit bâtir une église magnifique, dédiée à saint Michel, pour la paroisse du lieu, y annexa une commanderie et appela plusieurs ecclésiastiques capables de se dévouer à la conversion et à l'instruction des Juifs, nombreux dans la contrée. La fondation subsista quelque temps dans cet état ; mais peu d'années avant la mort du fondateur, les Religieux de Villalon, rentrant en eux-mêmes, embrassèrent la réforme, et Paul II leur passa aussitôt l'église de Saint-Michel avec tous ses revenus.

Le cardinal eut plus de consolation dans son couvent de Valladolid, et, pour ce motif, il le combla de plus grands bienfaits. Les édifices menaçant ruine furent réparés par ses soins ; puis, avec l'autorisation du Pape et du roi de Castille, il rattacha à cette maison une commanderie, et y jeta les fondements du célèbre Collège de Saint-Grégoire.

Tandis qu'il utilisait ainsi son rapide séjour en Espagne, la nouvelle de la grave maladie de Nicolas V le rappela brusquement dans la capitale du monde chrétien.

L'affliction que ressentit le Vicaire de Jésus-Christ de la prise de Constantinople par les Turcs porta le dernier coup à sa santé déjà ébranlée, et le 24 mars 1455, il s'en allait recevoir la récompense de ses mérites, après huit ans de règne.

Les cardinaux, au nombre de quinze, ouvrirent le Conclave, qui se trouva tout aussitôt partagé en deux factions. Le cardinal Bessarion, l'homme le plus en vue, était chaudement appuyé par une partie des électeurs, tandis que les autres s'opposaient avec non moins de vivacité à son élection, parce qu'il avait appartenu à l'Eglise d'Orient. Mais il est écrit : « *Sortes mittuntur in sinum, sed a Domino temperantur* : on met les pierres du sort dans le pan de la robe, mais c'est

le Seigneur qui en dispose. » (Prov. XVI, 36.) Un vieillard, auquel personne ne songeait en entrant au Conclave, fut élu. C'était Alphonse de Borgia, qui prit le nom de Calixte III. Il avait alors 78 ans. Le choix de sa personne surprit tout le monde, excepté le Pontife lui-même auquel, encore enfant, Vincent Ferrier avait prédit qu'il deviendrait Pape et le canoniserait. Une prophétie de saint Vincent Ferrier pouvait-elle ne pas s'accomplir? Alphonse de Borgia en doutait si peu qu'il avait annoncé à qui voulait l'entendre son élévation au rang suprême. D'avance il avait choisi son nom, et fait vœu, non pas s'il devenait Pape, mais *lorsqu'il serait Pape*, de tout tenter pour détruire l'empire ottoman. Encore simple cardinal, il avait écrit ce billet : « Moi, Calixte *Pape*, je fais vœu à la simple et indivisible Trinité d'employer tous les moyens en mon pouvoir, armes, interdits, excommunications et toutes autres voies, à poursuivre les Turcs, ennemis irréconciliables du nom chrétien. »

Aussitôt intronisé, il arma seize galères dont il confia le commandement au patriarche d'Aquilée. Il voulait à tout prix reconquérir Constantinople. Il ordonna l'*Angelus* de midi tout spécialement contre les infidèles.

Calixte III fut grand ami de saint Antonin, qui alla le féliciter après son élection, affirmant, ce qui était vrai, que le monde chrétien était heureux de le voir élevé à la dignité souveraine.

L'un des premiers soins du Pontife fut de s'occuper de la canonisation de Vincent Ferrier. Il savait bien quel protecteur il se donnait au ciel. Tous les travaux préliminaires à cet acte important doivent être attribués en grande partie à notre cardinal Jean de Turrecremata, lequel réunit de tous les royaumes d'Europe les témoignages et les attestations nécessaires. Les dossiers furent soigneusement revus et examinés. La longueur des formalités dura autant que le pontificat de Calixte III, qui n'eut que le temps de rédiger et de signer la Bulle de canonisation, laissant à son successeur le soin de la publier.

VII. — Pour la troisième fois, le cardinal de Saint-Sixte prit part au Conclave. Le nom d'Enée Silvius sortit de l'urne, et en montant sur la chaire de saint Pierre, Pie II convoqua presque aussitôt à Mantoue tous les princes de la chrétienté, dans le but d'une entente générale et décisive contre les Turcs. Lui-même vint présider en personne l'assemblée, amenant avec lui Jean de Turrecremata qu'il regarda toujours comme son ami de prédilection. Notre éminent cardi-

nal, en traversant Florence, put s'arrêter juste à point dans cette ville pour assister saint Antonin à ses derniers moments. Reprenant ensuite sa route, à la suite du Pape, il arriva à Mantoue le 27 du mois de mai. Peu de souverains avaient répondu à l'appel du Pontife. Ce manque de zèle affligea profondément le Vicaire de Jésus-Christ, surtout en face de l'invasion de plus en plus menaçante de la puissance ottomane. Ne sachant à quoi se résoudre, il allait par découragement renoncer à son entreprise, quand le cardinal de Saint-Sixte, appuyé du cardinal Bessarion, le supplia de rester quand même et de ne point quitter la ville avant d'avoir conclu l'importante affaire pour laquelle il avait convoqué l'Assemblée. Ce conseil était sage et fut suivi. Sur un nouvel appel, plus pressant que jamais, les délégués des princes chrétiens arrivèrent enfin. Le Pape prononça un chaleureux discours, rallia à son sentiment les plus timides, si bien que la guerre contre les Turcs fut conclue avec l'assentiment de tous les représentants autorisés et sous les clauses convenues.

Les choses ainsi réglées, Pie II rentra à Rome avec son fidèle compagnon, qui allait utiliser ses dernières années par la composition de nouveaux ouvrages et par la création d'une œuvre, qui lui a survécu et qui seule eût suffi pour immortaliser sa mémoire. Nous voulons parler de la fondation de la célèbre confrérie de l'Annonciade. Ce fut en 1460 qu'il en esquissa le plan et en dressa les statuts.

Son long séjour à Rome lui avait fait maintes fois constater à quels dangers la jeunesse se trouvait exposée. Après mûre réflexion, il trouva un remède à ce mal dans la pieuse Association, désignée depuis dans les Bulles Pontificales sous le nom de *Confraternité conservatrice de la pureté*. Son but, en effet, est de préserver du désordre les jeunes filles pauvres, en leur donnant le moyen de se marier ou d'entrer au couvent. Chaque année, le 25 mars, elle distribue des dots qui s'élevaient, avant l'invasion piémontaise, au chiffre de cent cinquante mille francs.

Les membres des plus nobles familles se font inscrire au nombre des bienfaiteurs associés de la *Santissima Annunziata*, et les princes romains tiennent à honneur de compter parmi ses dignitaires.

A l'époque même où il s'occupait de fonder cette œuvre, l'illustre cardinal travaillait avec une activité non moins grande à la canonisation de sainte Catherine de Sienne. Le 29 juin 1461, il avait enfin l'inestimable bonheur d'assister aux fêtes grandioses qui furent célébrées à Rome à cette occasion.

Pie II, désireux de récompenser une existence si méritante, conféra au V. Père le titre de cardinal-évêque de Sabine, et l'emmena peu après avec lui à Ancône. Malgré son grand âge et ses infirmités, le Souverain Pontife organisait les derniers préparatifs de la guerre sainte contre les Turcs. La mort l'arrêta au moment où il allait s'embarquer pour aller lui-même à la rencontre de l'ennemi. Notre cardinal quitta aussitôt Ancône et revint à Rome prendre part au Conclave. Dix-sept jours après la mort de Pie II, le cardinal de Saint-Marc montait sur la chaire de saint Pierre, sous le nom de Paul II. Jean de Turrecremata entrait alors dans sa soixante-seizième année. Pendant les quatre ans qui lui restaient à vivre, il couronna sa longue carrière par les témoignages les plus empressés de son dévouement à la personne du Vicaire de Jésus-Christ et de son attachement à l'Eglise. La mort fut douce pour lui. Ce fut le 26 septembre 1468 qu'elle le fit passer des tristesses de l'exil aux joies de la patrie. Le saint cardinal était alors âgé de 80 ans. Il y en avait soixante-cinq qu'il portait l'habit de Saint-Dominique et vingt-huit la pourpre romaine.

La mort de Jean de Turrecremata fut un deuil pour la Ville éternelle. Paul II, le Sacré Collège et sa famille religieuse l'honorèrent de leurs sincères regrets.

Sa dépouille fut exposée dans notre église de la Minerve et inhumée dans la chapelle de la Vierge que le cardinal défunt avait élevée lui-même à ses frais. Une pierre de marbre recouvre ses restes et porte cette simple épitaphe :

Hic quiescit D. Joannes de Turrecremata, Natione Hispanus, Episcopus Sabinensis, S. R. E. Cardinalis Sancti Sixti, qui obiit 26 septembris A. D. 1468. Requiescat in pace.

« Ci-git Don Juan de Turrecremata, Espagnol de nation, évêque de Sabine, cardinal de la sainte Eglise romaine, du titre de Saint-Sixte, mort le 26 septembre de l'an du Seigneur 1468. Qu'il repose en paix. »

La confrérie de l'Annunziata a complété depuis cette courte épitaphe par l'inscription suivante :

« A Frère Jean de Valladolid, Espagnol, de l'antique, intègre et noble famille de Turrecremata, Religieux de l'Ordre des Prêcheurs, cardinal de la sainte Eglise romaine, évêque de Sabine, distingué par

la piété et la doctrine, illustre par de nombreuses légations remplies avec succès, la Société de Notre-Dame de l'Annonciation rend hommage comme à son fondateur. Il mourut à Rome le 6 des calendes d'octobre, l'an du Seigneur 1468, le quatre-vingtième de son âge (1). »

Nous ne pouvons citer ici les éloges que les auteurs de tous pays ont décernés à l'illustre cardinal.

Ses œuvres parlent pour lui; les ouvrages qu'il a légués à la postérité le recommandent encore à l'admiration des savants, et rendent sa mémoire à jamais précieuse aux amis des lettres et de la vraie sagesse. Imprimés et réimprimés en Italie, en France, en Allemagne, en Angleterre et dans les Pays-Bas, ils sont une preuve éclatante de sa profonde doctrine, de sa haute piété et de l'élévation de son génie. Nous renvoyons à Echard pour en connaître la nomenclature.

Dans les œuvres de polémique, le style de l'auteur se ressent forcément de la sécheresse qui caractérise la langue des écoles; mais dans les traités de piété ou de morale, il est plus dégagé, et on n'y trouve pas moins d'onction que de solidité et de lumière.

LE MÊME JOUR

135. — En Russie, le glorieux martyre du V. Père JEAN MARC DE BUSKO, Sous-Prieur du couvent de Czarthow. Sa constance à défendre les dogmes de l'Eglise romaine et à combattre par ses discours ceux qui osaient en altérer la pureté le rendit odieux aux schismatiques, qui se saisirent de lui, le coupèrent en morceaux et jetèrent ses restes à la rivière. — (*Russia Florida.*)

1384 — A Cérète, petite localité de Moldavie, l'Illustrissime Père ETIENNE DE RUSSIE, nommé par Urbain VI, vers l'an 1380, évêque de cette ville. Le zélé Religieux remplit les devoirs de sa charge pastorale de la

(1) F. Johanni Hispano Valisoletano, ex veteri, pura, nobilique Familia de Turrecremata, Ordinis Prædicatorum, S. R. E. cardinali episcopo Sabinensi, pietate ac doctrina clarissimo; multis legationibus egregie functo, Beatæ Virginis Annunciatæ Sodalitas auctori suo posuit. Obiit Romæ VI cal. octobris anno Dni 1468, ætatis vero suæ 80.

manière la plus édifiante et la plus fructueuse. Il s'occupa exclusivement à instruire son peuple, à consoler les affligés, à soulager les pauvres, à fortifier tous les fidèles dans la foi, devant les attaques des ennemis qui s'efforçaient de les gagner à leur parti. Sa mort arriva vers l'an 1384. — (*Russia Florida.*)

1414 — A Barcelone, le B. JOFFRE BLAVES, profès du couvent de Sainte-Catherine martyre, et originaire de la province d'Aragon. Il prit l'habit l'an 1403 et passa son noviciat dans une si grande ferveur, que l'on prévit dès lors ce qu'il serait un jour. Après de brillantes études, il se plaça sous la conduite de saint Vincent Ferrier, qui daigna l'honorer toujours de son amitié. L'illustre thaumaturge, connaissant les rares aptitudes de son disciple pour la prédication, prit soin de les seconder en le chargeant de l'évangélisation des provinces d'Aragon et de Catalogne. L'ardent missionnaire s'acquitta de ses fonctions à la satisfaction générale et convertit un très grand nombre de pécheurs. Les prélats, archevêques et évêques, se le disputaient dans leurs diocèses. Ceux de Saragosse et de Tarragone se montrèrent les plus empressés à jouir de sa personne, à ce point, que, pour favoriser l'élan des populations, on les vit publier des indulgences en faveur des fidèles qui assisteraient, soit à la messe, soit aux sermons de l'homme de Dieu.

Le roi d'Aragon, de son côté, très vivement désireux d'entendre un orateur dont la réputation était sur toutes les lèvres, adressa à saint Vincent Ferrier une lettre, dont l'autographe est conservé aux archives de Barcelone, pour le supplier de lui envoyer le P. Joffre. Le V. Religieux se rendit à cet appel et prêcha le carême dans la chapelle royale. Il revint ensuite auprès de saint Vincent Ferrier, sans l'ordre duquel il n'acceptait aucun ministère.

Toute sa vie, il apparut comme un modèle accompli de pénitence, d'oraison, d'humilité, et un miroir vivant des grandes vertus qui font l'homme vraiment apostolique. Sa dévotion à Marie lui attira des grâces très précieuses. Enfin mûr pour le ciel, honoré du don des miracles, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur, l'an 1414. — (Lopez; Ant. de Sienne.)

1570 — A Guatémala, le V. P. THOMAS, originaire de la Biscaye et profès du couvent de Vittoria. Durant le stage qu'il fit, selon l'usage, dans nos collèges de Salamanque et de Valladolid, on découvrit chez lui de si belles qualités pour l'enseignement, qu'on le nomma Lecteur au couvent royal de Saint-Pierre-martyr de Tolède. Tout en vaquant à ses leçons, le V. Père donnait encore du temps à la prédication, et les conversions admirables qu'il opérait furent un indice de la voie que la divine Providence semblait lui tracer. Toutefois, avant de prendre un parti, le Père Thomas consulta des hommes prudents, pria beaucoup, pratiqua de rudes pénitences et vint ensuite communiquer ses vues à son Provincial. Le vénéré Supérieur, qui n'avait pas moins à cœur d'entretenir dans sa Province d'excellents missionnaires que de la doter de savants lecteurs, accueillit avec faveur la proposi-

tion de son Religieux et lui laissa le choix entre la Biscaye, les provinces limitrophes, même les contrées étrangères.

Précisément à cette époque, nos Pères du Mexique avaient député l'un des leurs en Espagne pour recruter de nouveaux apôtres. Le Père Thomas se mit joyeusement à leur suite. Arrivé à son poste, il apprit la langue du pays avec une étonnante facilité et se dévoua incontinent à toutes les œuvres de la mission. Son zèle pour le salut des âmes le mit en haute réputation dans la ville de Guatémala. Après quelques années d'enseignement, il put reprendre le ministère apostolique. Nommé Prédicateur général, Définiteur de deux Chapitres provinciaux et élu Prieur, il remplit ces différents offices avec tant de prudence et de sagesse, d'aménité et de fermeté, qu'il se fit également aimer et respecter de tous. Les habitants de Guatémala, en désaccord depuis longtemps avec nos Pères, se laissèrent fléchir et gagner par les manières conciliantes du charitable Prieur. Il entoura d'une affection toute paternelle les pauvres Indiens, victimes des odieux procédés des gouverneurs espagnols, et bien que ses protégés fussent loin de le payer de retour, néanmoins son amour, plus fort que leur ingratitude, s'employait sans cesse à les arracher aux vexations du pouvoir.

Un jour qu'il prêchait avec un zèle de feu contre certains désordres, un magistrat, dont la vie coupable était un grand scandale pour la région, se crut offensé par les paroles du Prédicateur, auquel il marquait en toute rencontre son aversion et sa haine. Cela n'empêcha point le missionnaire d'élever encore la voix pour stigmatiser le crime et le scandale. N'obtenant rien de ce côté, il vint trouver le coupable, et se jetant à ses genoux, le conjura, les larmes aux yeux, d'avoir pitié de son âme. Mais ce pécheur endurci s'obstina dans son impénitence. A quelques mois de là, le V. Père Thomas tomba gravement malade. Sentant sa fin approcher, il demanda les derniers Sacrements et mourut dans le baiser du Seigneur, à l'âge de cinquante-six ans. En apprenant cette mort si prompte, l'indigne fonctionnaire dont nous venons de parler, eut l'audace de s'en réjouir et de dire publiquement que le nombre de ses ennemis était diminué. La main de Dieu ne tarda pas à s'appesantir sur lui : le lendemain on le trouva mort dans son lit. — (Remezal.)

1645 — En Pologne, le V. Père NICOLAS, profès du couvent de Cracovie. C'était un parfait théologien, placé comme tel, pendant longtemps, en qualité de Régent, à la tête de l'Etude générale de la Province. Durant les cinquante-huit ans qu'il passa en Religion, il se signala par son inviolable attachement aux Constitutions et son amour du silence, soutenant avec un zèle intrépide la régularité partout où il se trouvait. Comme il était très versé dans la casuistique, les évêques de la Pologne s'adressaient fréquemment à lui, pour la solution des cas les plus épineux de la morale.

Toute sa vie, le V. Père eut un culte vraiment extraordinaire au mystère

de l'auguste Trinité : ce fut précisément le jour de cette fête qu'il allait être convié aux récompenses de l'éternité. Sa piété envers le Très Saint Sacrement n'occupait pas moins son cœur. Il célébrait à l'autel avec une angélique ferveur, observant avec une rare exactitude les moindres cérémonies.

Le docte Religieux publia de savants ouvrages sur la logique, les questions de morale et sur une foule de matières de piété. La mort seule lui arracha la plume des mains. Frappé d'apoplexie, en descendant de l'autel, il survécut quelques jours à l'attaque et mourut avec autant de patience que de tranquillité, le jour de la Très Sainte Trinité, l'an 1645 ou 1646. —(*Acta. Cap. Gen.*, 1647.)

1306 — A Viterbe, la B^se^ Sœur ANNE, surnommée de Viterbe. Elle naquit à Carnajole; mais ses parents s'étant depuis fixés à Viterbe, elle y vécut dans une grande sainteté. Le désir de se perfectionner davantage lui fit embrasser le Tiers-Ordre de Saint-Dominique, et dès qu'elle en eut revêtu les livrées, son principal soin fut d'en remplir les obligations par une vie pure et innocente. Rigoureuse dans ses jeûnes, ses veilles, ses abstinences, elle assujettit la chair à l'esprit d'une manière si complète, que sa vie était plus angélique qu'humaine. Dieu la favorisa de grâces sans nombre dans l'oraison, surtout lorsqu'elle méditait sur la Passion du Sauveur. Elle fut même honorée du don de prophétie, et après avoir vécu dans une éminente sainteté, elle entra dans la joie de son Seigneur, l'an 1306. Elle opéra divers miracles après sa mort; et son corps se conserve encore intact dans l'église de Saint-Dominique de Viterbe. — (Fontana.)

1491 — Au monastère de Jésus, à Aveiro, la dévote Sœur GUIOMARE DU ROSAIRE. La Providence l'ayant engagée dans le mariage, à un âge encore tendre, elle y vécut comme une femme vraiment chrétienne, rendant très exactement à son mari le respect et la soumission qui lui étaient dus. Toutefois cet état la faisait souvent gémir devant Dieu ; elle se sentait dans la servitude et n'aspirait qu'à se dégager des embarras du siècle pour se consacrer tout entière au service de Dieu.

La mort de son mari et de son fils lui permit de réaliser ses pieux desseins. Elle entra au monastère d'Aveiro et s'adonna avec beaucoup de fidélité et de ferveur à la pratique des œuvres saintes. Sa dévotion pour le Rosaire, dont elle voulut prendre le nom, la distingua au milieu de ses compagnes. Elle reçut par ce moyen des faveurs de choix, et conservant toujours le feu de sa première charité, elle s'en alla, à l'imitation des vierges sages, au devant de l'Epoux, l'an 1491. — (Lopez.)

1698 — A Mende, la V. Sœur CLAUDE RAYMOND, du Tiers-Ordre. Le Seigneur se complut à la prévenir, encore enfant, de bénédictions particulières, en lui inspirant un grand détachement des choses du monde et un

ardent désir de se perfectionner dans la vertu. Ainsi, dès sa plus tendre jeunesse, occupée à la pratique de l'oraison, attentive à correspondre aux mouvements de la grâce, elle conçut le désir de se consacrer à Dieu et de fouler aux pieds les avantages de la fortune. Elle choisit, dans ce but, le monastère de Sainte-Praxède d'Avignon.

Mais le Ciel qui la destinait à servir d'exemple à ses compatriotes, permit que son dessein échouât, à cause de la délicatesse de sa complexion. Cette déconvenue n'abattit point cependant le courage de la servante de Dieu. Elle prit soin de suppléer, en quelque manière, à ce qu'elle ne pouvait réaliser, en menant la vie religieuse au milieu du siècle. A dix-huit ans, elle fit vœu de virginité, s'adonna à la retraite, au silence, à l'oraison, et finalement demanda l'habit du Tiers-Ordre, qu'elle reçut des mains des Pères Doctrinaires, chargés par les Provinciaux de la Province de Toulouse de la direction des Sœurs du Tiers-Ordre de Mende.

Dès lors son unique souci fut de remplir dignement les obligations qu'elle venait de contracter en revêtant les livrées dominicaines : ce qu'elle fit à l'édification générale des personnes pieuses, et même des libertins que sa vertu impressionnait malgré eux. Elle n'interrompait guère son oraison, tant elle était avide de s'enrichir de mérites, et de se rendre agréable aux yeux du céleste Epoux. Elle se signala principalement par son angélique dévotion au Très Saint Sacrement et par son attrait pour la sainte communion. Mais en cela, elle ne se départit point des règles que lui traça son directeur, et quand, pour l'éprouver, on l'éloignait de la sainte Table, les jours où elle s'y sentait plus puissamment attirée, jamais néanmoins elle ne donna le moindre signe d'humeur ou de mécontentement.

La patience héroïque dont elle avait donné tant de preuves durant sa vie mit le sceau suprême à ses belles vertus. Depuis son enfance, la V. Sœur était sujette à de grandes infirmités, et les remèdes qu'on lui prescrivait lui en attiraient de nouvelles, au lieu de lui procurer quelque soulagement. Sous le coup des plus poignantes douleurs, elle ne témoigna ni impatience, ni inquiétude et ne changea rien à ses exercices de piété.

Au commencement de septembre 1698, son mal prit un caractère alarmant. Elle l'accepta joyeusement, heureuse d'offrir à Dieu ses souffrances. Elle languit de la sorte, s'affaiblissant de plus en plus, et après deux jours d'agonie, durant lesquels elle ne perdit ni sa connaissance, ni sa parfaite soumission aux ordres de Dieu, elle expira le 26 du même mois. — *(Relat. Confess.)*

XXVII SEPTEMBRE

Le Bienheureux YVES MAYEUC,
Evêque de Rennes en Bretagne(*).

(1462-1541)

Si l'Ordre de Saint-Dominique a donné à l'Eglise de Braga en Portugal l'illustre Don Barthélemy des Martyrs, parfait modèle des Pasteurs, il peut aussi se glorifier d'avoir fourni au royaume de France, dans la personne du Bienheureux Yves Mayeuc, un évêque pouvant servir d'exemple à tous les Prélats dans leurs fonctions épiscopales. La Bretagne nous en a fait le présent et la paroisse de Plouvourm, à l'ancien diocèse de Saint-Pol-de-Léon, fut le lieu de sa naissance.

Ses parents, d'une condition honorable, exerçaient le commerce avec grande probité. Pleins de la crainte de Dieu, et considérant l'enfant qu'ils avaient mis au monde comme un dépôt qu'ils devaient un jour remettre fidèlement entre les mains de Celui qui le leur avait confié, ils eurent grand soin de son éducation. L'excellent naturel, et l'inclination du jeune Yves à la vertu secondèrent la vigilance des auteurs de ses jours. On ne vit point dans sa conduite cette légèreté si habituelle au jeune âge. Il fit paraître, au contraire, une modestie, une sagesse non communes : évitant les vains amusements de l'en-

(*) D'Argentré : *Hist. de Bretagne;* Albert de Morlaix, et autres auteurs.

fance, il s'occupait uniquement à la prière, à la visite des églises, à l'audition de la parole de Dieu, à la fréquentation des Sacrements.

Ses études littéraires achevées, notre adolescent se rendit à Saint-Pol-de-Léon afin d'apprendre la philosophie et la théologie. Le séjour près d'une Université, qui est l'écueil de beaucoup de jeunes gens, par suite des mauvais exemples et des conversations licencieuses des étudiants libertins, ne lui fut point funeste. Yves trouva son préservatif dans les exercices de piété, les œuvres charitables et l'application au travail. C'est pourquoi sa vertu le distingua bientôt parmi tous ses condisciples.

Cependant l'âme du jeune homme ressentait des aspirations plus hautes. Dieu répandait abondamment ses divines influences sur une terre si bien cultivée; il lui inspira la pensée d'embrasser l'état religieux. Sur les entrefaites, Yves alla habiter Morlaix, où un honnête bourgeois, connaissant son mérite et sa capacité, le prit chez lui et le chargea de l'éducation de ses enfants. Il remplit si parfaitement cet emploi, formant à la science et à la piété les jeunes gens placés sous sa conduite, que toute la famille lui en conserva une reconnaissance et une mémoire impérissables.

Ce fut dans cette maison que Yves Mayeuc, attendant chaque jour l'occasion d'exécuter son pieux dessein, redoublait de prières et de pénitences, dans le but d'obtenir la lumière au sujet de l'Ordre qu'il devait embrasser. Une demande si sainte ne pouvait manquer d'être écoutée du Ciel.

Or, dans notre couvent de Morlaix se trouvaient un certain nombre de Religieux qui, touchés de l'état de décadence où leur communauté vivait depuis plusieurs années, voulaient revenir sincèrement à l'observance primitive. Pour assurer cette résolution généreuse, ils s'adressèrent à la Congrégation réformée de Hollande. Le Vicaire général de cette Congrégation entra pleinement dans leurs vues, et envoya pour les aider seize Frères des plus observants. La communauté de Morlaix accueillit ces Frères avec acclamation, alla en procession au-devant d'eux et les mit en possession du couvent, le 27 août 1487, veille de la fête de saint Augustin, l'auteur de notre Règle.

L'observance régulière fut mise en vigueur, à la grande édification de la ville entière. On admira dès lors un heureux changement dans la conduite des enfants de saint Dominique; ceux qu'on avait regardés trop longtemps comme des hommes n'ayant de religieux que le nom

et l'habit, furent considérés désormais comme des modèles de vertu et de sainteté.

Dieu répandit d'abondantes bénédictions sur le couvent de Morlaix : l'une des plus grandes fut de lui destiner le Bienheureux Yves Mayeuc.

Ce jeune homme, attentif à tout, remarqua la vie exemplaire de ces Religieux, s'anima par leur exemple à faire, lui aussi, de généreux sacrifices, et se présenta enfin pour être reçu parmi eux. Sa proposition fut acceptée du Prieur ; on examina sa vocation, et comme elle parut venir de Dieu, il fut revêtu du saint habit, l'an 1483, dans sa vingt-et-unième année.

La grâce qui venait de lui être faite le remplit pour toujours de reconnaissance envers Dieu et du désir de correspondre fidèlement à sa vocation. Dès le noviciat, Frère Yves parut comme un Religieux consommé en vertus. Sa modestie et sa simplicité, sa douceur et sa soumission, son obéissance et son humilité, ses saintes importunités auprès de son Père-Maître pour se mortifier en tout, causaient l'admiration générale : il était déjà tellement adonné à l'oraison qu'on l'eût pris plutôt pour un Séraphin que pour un homme mortel. La haute idée qu'il avait conçue de son saint état lui faisait envisager comme d'une importance souveraine les moindres observances : il voyait en elles les moyens d'où dépendait son salut, et il était constamment sur ses gardes pour n'y contrevenir en rien.

Après l'année de probation, Yves fut admis par le suffrage unanime des Pères à la profession solennelle, et lui-même dans toute la joie de son âme se consacra irrévocablement au Seigneur. Puis on l'envoya au couvent de Nantes, pour y reprendre ses études de théologie sous deux habiles professeurs. Une nouvelle application à méditer les Livres Saints et les mystères de la religion, le remplit des plus grandes lumières, et excita dans son cœur de nouveaux sentiments de foi, de ferveur et d'amour. Il développa, éclaircit, pénétra les difficultés les plus épineuses des sciences sacrées, mais n'en devint ni moins assidu à l'oraison, ni moins exact à observer ses Constitutions. Ordonné prêtre, il sembla tout formé pour les fonctions apostoliques et, l'an 1489, l'obéissance l'assigna au couvent de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à Rennes (1).

(1) Ce couvent, fondé l'an 1368 par le duc Jean et son épouse Jeanne de Montfort, en action de grâces de la victoire d'Auray qui leur assurait le duché de Bretagne, dut son nom aux paroles prononcées par le héraut chargé de porter à ses maîtres, en

Yves Mayeuc fut appliqué spécialement au ministère de la confession, et il révéla dans cet emploi sa charité extraordinaire pour les déshérités de la fortune. Quoiqu'il écoutât également tous ceux qui se présentaient à son tribunal, qu'ils fussent riches ou pauvres, puisque Notre-Seigneur a daigné mourir pour le salut de tous, il ressentait néanmoins une inclination particulière vers les derniers, et n'oubliait rien pour les instruire, les encourager, les soutenir. Il les visitait dans leurs maladies, les consolait dans leurs afflictions, compatissait à leurs misères, leur procurait des aumônes et, par l'exercice des plus saintes œuvres, s'attira le glorieux titre de Père des pauvres.

II. — Une vertu si solide et une charité si ardente jetèrent beaucoup d'éclat dans la ville de Rennes. La duchesse Anne de Bretagne en fut informée, et voulut remettre la direction de sa conscience entre les mains du P. Yves Mayeuc. Elle le fit venir à la cour. Fille unique du duc François II et de Marguerite de Foix, dont le tombeau, chef-d'œuvre du sculpteur Michel Columb, se voit dans la cathédrale de Nantes, cette princesse, devenue héritière du duché de Bretagne, avait besoin d'un guide et d'un consolateur, parmi tous les maux dont elle se trouvait accablée. Après les hostilités et les ravages de la guerre, les Bretons pouvaient craindre de nouveaux troubles dans l'Etat, par la jalousie des princes qui se disputaient la main de leur jeune souveraine. L'archiduc Maximilien d'Autriche, le duc d'Orléans, le roi de France Charles VIII songeaient en même temps à l'épouser. Le premier l'aimait, elle aimait le second, ses intérêts et ceux de ses vassaux demandaient qu'elle préférât l'alliance du troisième. Tous lui conseillaient ce dernier parti ; son prudent confesseur le lui ayant

ce moment à Rennes, la « bonne nouvelle » de leur succès. Il posséda presque dès son origine un tableau de la Vierge-Mère, tenu en grande vénération et consacré par de nombreux miracles, en faveur de malades et d'affligés de toute sorte.

Le 8 septembre 1632, à l'occasion d'une peste terrible qui décimait la population, la Ville de Rennes déposa avec grande solennité dans l'église de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle un très riche ex-voto en argent : presque aussitôt le fléau cessa. Cet ex-voto, détruit pendant la Révolution, fut remplacé, le 8 septembre 1861, par un autre également d'argent et d'un travail exquis.

L'ancienne chapelle des Frères est actuellement église paroissiale sous le vocable de Saint-Aubin, et sera remplacée bientôt par un magnifique édifice de style ogival, en voie d'achèvement. Quant à ce qui reste du monastère dominicain, c'est aujourd'hui un magasin central d'équipement militaire.

représenté comme le seul moyen de s'assurer et de procurer à ses peuples une paix solide, le mariage avec le Roi très chrétien fut conclu en 1491.

En quittant sa « bonne ville de Rennes » pour aller habiter la capitale de la France, la nouvelle reine emmena son directeur : elle parla de lui au roi d'une manière si avantageuse que Charles VIII, et plus tard Louis XII, qu'Anne de Bretagne épousa en secondes noces, le choisirent eux aussi pour leur confesseur. Yves Mayeuc fut institué en même temps Aumônier de la reine.

Il n'est pas d'office plus délicat que d'avoir à manier la conscience d'un roi. Si le prêtre légitimement appelé à ce ministère ne regarde dans sa dignité que la gloire de Dieu, le bien de l'Eglise, la sanctification du Prince, la conservation de l'Etat et l'utilité du peuple, sans avoir égard ni à ses intérêts privés, ni à ceux de ses proches, Dieu répandra sur sa conduite des bénédictions abondantes, et ce qu'il proposera, pour l'avantage des uns et des autres, si difficile qu'il paraisse, sera bien accueilli. Mais si, au contraire, ce confesseur, oubliant ses obligations, et négligeant le salut de celui qui lui a confié le soin de son âme, n'use de sa propre élévation que pour se distinguer du reste des mortels, favoriser les siens au mépris de toute justice, enrichir ses parents, accabler ceux qui lui sont contraires, dissimuler en tout la vérité, il est à craindre que cette conduite, étant opposée aux lois divines et humaines, n'attire de grands malheurs sur l'Eglise et sur l'Etat.

Le B. Yves était trop convaincu de ces principes pour tomber dans le piège. Il ne considéra que la sanctification des souverains et le bien des sujets. Il se maintint toujours dans cette humilité et cette simplicité qui lui avaient attiré l'amour et l'estime de tout le monde, et le degré d'honneur où il se voyait élevé ne fut pas capable d'altérer sa vertu. Ni les embarras de la cour, ni la conversation des grands, ni les humbles prévenances de tant de gens qui recherchaient sa protection, ni les égards qu'on lui rendait, ni l'accès qu'il avait toujours auprès de Leurs Majestés, ne purent jamais lui inspirer des sentiments qui ne fussent conformes aux lois de Dieu et aux prescriptions de la justice.

Il se comporta ainsi, les quatorze ans qu'il fut confesseur du roi et de la reine, et toutes ses occupations à la cour ne diminuèrent en rien ses exercices ordinaires d'oraison et de pénitence. Son esprit de détachement parut avec éclat en plus d'une occasion. Fidèle obser-

vateur de la pauvreté religieuse, il remettait au Procureur du couvent de Saint-Jacques la pension que lui faisait le roi, et ne disposait de rien sans la permission expresse du Supérieur de cette maison.

Ce grand serviteur de Dieu, si désintéressé pour lui-même, gardait une conduite bien différente à l'égard des pauvres. Ayant toujours ressenti une tendre effusion de charité pour ces membres souffrants de Jésus-Christ, il sut aussi se servir de son autorité afin de leur procurer toute sorte d'avantages : on peut dire sans crainte que ce sont les pauvres qui faisaient l'occupation principale du saint confesseur. Parmi les pénitences qu'il imposait au roi et à la reine, les plus fréquentes étaient des aumônes, surtout en faveur des pauvres honteux. Toutes les requêtes qu'il leur présentait se rapportaient aux indigents. Dieu bénit ses pieuses intentions. Les souverains admirant le détachement du saint Religieux, voyant qu'il ne les sollicitait jamais pour lui-même ni pour son Ordre, ouvraient entièrement leurs trésors, lui ordonnant d'y puiser à pleines mains pour venir en aide aux nécessiteux.

Une vertu si bien soutenue, ou plutôt la réunion de toutes les vertus chrétiennes et religieuses dans la personne d'Yves Mayeuc, le rendit toujours plus cher à la reine de France et plus respectable à sa cour. Cette princesse, dont tous les historiens louent l'intelligence, la beauté, la grandeur d'âme et la pieté, suivait docilement ses conseils, dans les prospérités et les adversités qu'elle éprouva tour à tour. Quoique fort jeune, elle gouverna très sagement le royaume pendant l'expédition militaire de Charles VIII en Italie. Elle soutint avec beaucoup de fermeté la perte de trois princes et d'une princesse dont le Seigneur avait béni son mariage, et que la mort lui ravit dans leur enfance.

La France pleurait encore la mort du Dauphin, lorsque la pieuse reine eut la douleur de se voir veuve à vingt-deux ans, par la mort de Charles VIII, arrivée le 7 avril 1498.

Le duc d'Orléans, qui avait toujours conservé pour elle beaucoup de respect et d'amour, lui en donna des preuves, lorsqu'il monta sur le trône, sous le nom de Louis XII : car son mariage avec M^me^ Jeanne de France, fille de Louis XI, ayant été déclaré nul par l'Eglise, faute d'un consentement suffisant, il épousa la reine Anne, le 8 janvier 1499, et lui laissa dès lors le revenu de son duché, qu'elle sut employer en œuvres de piété et de générosité. Le peuple et les familles pauvres de

Bretagne en ressentirent les premiers effets, et elle fit plusieurs fondations qui subsistent en partie (1).

III. — Cependant le temps approchait où notre Bienheureux, placé sur le chandelier de la sainte Eglise, brillerait d'une lumière encore plus éclatante.

Mais avant d'arriver à son épiscopat, n'omettons pas de dire que Yves Mayeuc figure dans la rie des Prieurs du couvent royal de Saint-Maximin, en Provence. Le fait, qui a échappé à beaucoup d'historiens, est aujourd'hui hors de doute, et repose sur des documents authentiques, récemment publiés (2).

Le couvent de Saint-Maximin était en pleine décadence, et eu égard aux dispositions des Religieux, il semblait presque impossible d'y introduire le retour aux Constitutions primitives. Louis XII, qui s'intéressait vivement à cette maison, pensa que le mérite et le crédit d'Yves Mayeuc, s'il devenait Prieur du monastère, imposeraient aux esprits les plus récalcitrants. L'élection du vénérable Père fut faite en règle, au commencement de 1504, et ratifiée sans retard par le Maître général Vincent Bandelli.

Le but fut atteint, bien que vraisemblablement Yves Mayeuc n'ait jamais résidé à Saint-Maximin, ses fonctions à la cour ne le lui permettant pas. Il gouverna son prieuré, dit un mémoire conservé aux archives du couvent, par l'entremise d'un Vicaire, et entretint avec ses Religieux de fréquents rapports épistolaires, de nature à encourager l'œuvre de réforme entreprise en son nom.

L'an 1507, l'évêque de Rennes, Robert de Guibé, avait été transféré à l'évêché de Nantes. Il fallait lui donner un successeur sur le siège primatial de la Bretagne.

Les chanoines de Rennes s'assemblèrent, selon l'usage de l'époque, et firent un choix qui ne plut pas à Louis XII. Ils élurent ensuite le chanoine Pierre Lebaud, qui mourut avant d'être sacré. La reine présenta alors au vote du Chapitre son confesseur Frère Yves Mayeuc. Sitôt qu'il en fut instruit, le Bienheureux, qui ne craignait rien tant

(1) Cette reine, dit le Père Touron, avait beaucoup contribué a la fondation des Minimes de la Trinité du Mont, établis à Rome par Charles VIII. Elle fit depuis celle des Minimes près de Chaillot, à un quart de lieue de Paris, et celle de l'Observance de Lyon, au faubourg de Vaise. On lui attribue aussi d'avoir commencé à faire élever à la cour plusieurs filles de qualité, que l'on appela depuis *Filles de la Reine*.

(2) Cf. *Le Couvent royal de Saint-Maximin*, par l'abbé J. H. Albanès, 1880.

que de sortir de son cloître pour être investi des honneurs ecclésiastiques, alla se jeter aux pieds de la souveraine, la conjurant de ne pas lui imposer une telle charge. Ses instances, ses larmes furent inutiles. La reine, convaincue une fois de plus de la sainteté de son confesseur, voulut qu'il acceptât l'épiscopat. L'homme de Dieu alla se présenter aux chanoines eux-mêmes, les suppliant d'avoir égard à son incapacité et d'abandonner leur dessein. Ceux-ci, au contraire, de plus en plus charmés des humbles sentiments du vénérable Religieux, connaissant d'ailleurs ses éminentes qualités, le choisirent d'un consentement unanime pour leur Pasteur.

Restait à l'élu une dernière ressource. Les Constitutions des Frères Prêcheurs ne permettent à aucun Religieux d'accepter une dignité étrangère à l'Ordre sans le consentement formel du Maître général et la volonté expresse du Souverain Pontife. Le B. Yves se persuada que ses supérieurs majeurs, ayant égard à ses pressantes remontrances, n'accorderaient pas ce consentement. Ce sont là les pieuses espérances des humbles, lesquels, abîmés dans la connaissance de leur néant et se réputant incapables d'opérer le moindre bien, se flattent qu'on leur rendra le même témoignage, après qu'on aura écouté avec impartialité l'exposé de leurs raisons. Mais leurs pieuses prétentions s'évanouissent : comment s'opposer aux ordres du Ciel?

Le Maître général, qui était alors le R^me^ Père Jean Clérée, rejeta les observations de l'intéressé, et pour lui ôter tout prétexte, et lui donner en même temps confiance par le mérite d'une obéissance pure et simple, envoya au Bienheureux le précepte formel d'accepter l'épiscopat. La Patente lui en fut intimée par le Prieur de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, en présence de la communauté : l'homme de Dieu en écouta la lecture à genoux, tête nue, versant un torrent de larmes. Peu après, il reçut ses Bulles, datées du 29 janvier 1507.

Il n'est pas aisé d'exprimer la joie ressentie par toute la province de Bretagne, en apprenant l'acceptation de Frère Yves Mayeuc. La reine, d'un côté, louait sans cesse la Bonté divine de lui avoir inspiré la pensée de proposer ce saint homme aux suffrages du Chapitre. Les chanoines ne pouvaient assez se congratuler de leur choix : les pauvres se réjouissaient d'avoir trouvé un véritable père et un défenseur. Tout le diocèse bénissait Dieu de lui avoir donné pour Evêque un homme apostolique. Seul, le saint Prélat, confus de sa dignité, se considérant comme un grand pécheur, dénué des qualités convenables pour gouverner un diocèse, ne trouvait d'autre consolation que dans les gémissements et les pleurs.

La ville de Rennes voulut faire à son Evêque une réception des plus honorables. Mais lui, dédaignant tout appareil fastueux, s'avançait à pied, les mains croisées sur la poitrine, les yeux baissés ou de temps en temps levés au ciel, tandis que retentissaient partout les acclamations de joie. Il se fit sacrer dans sa cathédrale, et, pour toute réjouissance, tint table ouverte non pour les puissants, les riches et les heureux du siècle, mais pour les pauvres, les petits, les membres souffrants de Jésus-Christ, auxquels il lava les mains et qu'il voulut servir lui-même.

Il montra sa piété dans le choix qu'il fit de ses armoiries et de son sceau. Le blason était d'argent, à trois mouchetures d'hermine, par reconnaissance pour la reine, sa bienfaitrice. Il le surmonta d'un chef couronné d'épines et l'entoura d'une grande couronne d'épines, en mémoire de la Passion. Il conserva l'habit blanc de son Ordre, et ne se servit jamais de linge, pas même pour les draps de son lit. Il garda de sa règle tout ce qui n'était point absolument incompatible avec les fonctions épiscopales, et se serait fait scrupule de rompre le jeûne de sept mois, même pendant le cours de ses visites pastorales.

Pour se soutenir dans l'amour de l'observance régulière, il appela près de lui quelques Religieux dominicains, aussi distingués par leur piété que par leur mérite : leur société lui procurait le double avantage de sa propre édification et de la sanctification de son peuple, car il trouvait en eux des collaborateurs zélés pour les travaux du ministère apostolique. Les principaux de ces compagnons furent le Père Guillaume Suprem, qui devint dans la suite Prieur de Bonne-Nouvelle et mourut saintement en 1536; le Père Alain Burquette, Prédicateur général; le Père Guillaume Louescat, Pénitencier; les Pères Raoul de Danno et Gui Chapelaix, confesseurs du pieux Evêque.

En outre, il s'était fait remettre la clef d'une cellule du couvent de Bonne-Nouvelle, et s'y retirait toutes les fois qu'il sentait le besoin de se renouveler dans l'esprit intérieur. Telle fut la conduite privée du B. Yves Mayeuc, les trente-quatre années qu'il gouverna l'Eglise de Rennes.

Voyons-le à l'œuvre comme Evêque.

IV. — Le Bienheureux avait à peine pris possession de son Eglise, et se disposait à en faire la visite, quand Dieu lui présenta une occasion inattendue de faire éclater sa charité. La peste sévit cruellement dans la ville de Rennes, causant les ravages et les désordres qui

suivent ordinairement ce fléau de la justice divine. Le vertueux Prélat ne se contenta pas de gémir en présence de Dieu, et d'essayer de fléchir sa colère par de rigoureuses pénitences : il se considéra aussitôt comme le père et le protecteur de tant d'affligés. Ses attentions s'étendirent aux besoins temporels et spirituels de tous. Il fournit, dans la campagne comme dans la ville, les remèdes nécessaires et un nombre suffisant de médecins. Lui-même stimulait le zèle de ses ministres, allait de maison en maison, exhortait les pestiférés, leur administrait les Sacrements et n'oubliait rien de ce qui pouvait les consoler dans leur détresse.

Le mal contagieux s'arrêta bientôt, grâce aux soins qu'on y apporta ; mais la charité du Bienheureux Yves, au lieu de se ralentir, parut chaque jour plus ardente. Persuadé, à bon droit, que le revenu des biens ecclésiastiques est le patrimoine des pauvres, sur lequel doit seul être prélevé l'honnête entretien dû aux ministres des autels, il s'appliqua constamment à faire une juste répartition de son avoir. Sa dépense personnelle était presque nulle et le train de sa maison épiscopale des plus modestes. Il pouvait donc donner abondamment aux nécessiteux. Il établit même dans sa maison de Bruz, *Le Manoir*, campagne des évêques de Rennes, des gens de divers métiers, tailleurs, cordonniers, bonnetiers, et autres maîtres artisans, occupés, aux frais de l'évêque, soit à confectionner des vêtements pour les pauvres, soit à enseigner à ces derniers un métier capable d'adoucir leur sort, sinon de les mettre absolument à l'abri du besoin. Ce sage économe, ou procureur des malheureux, pourvoyait de la sorte aux nécessités des habitants des campagnes et dotait parfois des filles trop pauvres pour s'établir honnêtement. Lorsque ses revenus ne suffisaient pas à ses grandes libéralités, il trouvait une ressource presque inépuisable dans la charité de la reine.

Les officiers de la demeure épiscopale souffraient avec peine, il est vrai, tant de prodigalité. Bien que, pour se conformer aux inclinations de leur charitable maître, ils eussent de l'amour pour les pauvres, ils témoignaient néanmoins de temps en temps leur chagrin pour une si grande profusion, et s'en prenaient à la fois et aux pauvres et au Prélat lui-même. Ce dernier, qui ne respirait que le soulagement des malheureux, apaisait ses serviteurs par de douces paroles, mais ne diminuait rien de ses aumônes. Il usait seulement de précautions particulières pour donner en leur absence, ou en plus grand secret. Il lui arrivait dans ces conjonctures de distribuer du pain sortant du four,

ou même encore la pâte préparée pour la cuisson. Afin de soulager plus efficacement une pauvre veuve, mère de cinq enfants, il sut, un jour, glisser adroitement quelques pièces de monnaie dans un pain qu'il lui donna. Un soir qu'il faisait un froid rigoureux, le saint Evêque rencontra dans les champs quatre pauvres à demi-nus. N'ayant pas d'autres moyens pour satisfaire à la compassion que ces malheureux lui inspiraient, il ôta sa chape noire et sa grande robe blanche, les coupa en quatre, en donna une portion à chacun d'eux, et rentra à Bruz avec ses vêtements de dessous, redisant gracieusement les paroles de sainte Catherine de Sienne : « J'aime mieux être trouvé sans mon manteau que sans la charité. »

Si le zélé Prélat était vigilant à ce point pour subvenir aux nécessités corporelles de son troupeau, qui pourra exprimer ses saints empressements à lui procurer les biens spirituels? Dans les fréquentes visites qu'il faisait de son diocèse, son principal objectif était l'instruction des peuples et la correction de leurs mœurs. Il ne croyait pas que ce fût avilir sa dignité d'évêque que de catéchiser lui-même les enfants des pauvres, de les baptiser, de les confesser, de les disposer à la première communion.

Souvent on le vit parcourir les paroisses de la campagne, entrer dans les cabanes de chaume, pour entendre la confession des malades, leur administrer le saint Viatique et l'Extrême-Onction, et parfois il présidait la cérémonie de leurs funérailles. Cette même charité le portait à réconcilier les ennemis, à terminer les différends, à réprimer les violences. Afin de mieux gagner les cœurs, il n'hésitait pas à inviter à sa table les intéressés, et lui-même les servait avec autant d'humilité que de joie. La vénération et l'amour respectueux que les peuples portaient à leur saint Prélat le mettaient à même de tout entreprendre. Toutes les fois qu'il revenait de ses visites pastorales, ou même de sa maison de campagne, les fidèles témoignaient une si grande satisfaction de revoir leur Evêque, que l'on sonnait les cloches de paroisse en paroisse et on allait en foule à sa rencontre.

Inutile de faire observer que la résidence si recommandée aux évêques fut pour celui de Rennes un des devoirs dont il ne se dispensa jamais. La pieuse reine Anne de Bretagne l'honorait toujours de sa confiance, mais ne put obtenir de lui que de rares visites. Elle n'eut même pas cette consolation dans sa dernière maladie. Cependant le Bienheureux se trouva dans la capitale du royaume à la mort de Louis XII, et, selon Fontana, prononça l'oraison funèbre

du monarque à Notre-Dame. Après avoir présenté ses hommages au nouveau souverain, François Ier, il se hâta de regagner son diocèse, et, pendant les vingt-six années qu'il continua à le gouverner, il fut constamment occupé du soin de son salut et de celui des fidèles confiés à sa sollicitude pastorale.

Sans se laisser décourager par les difficultés inhérentes à de telles entreprises, Yves Mayeuc travailla avec zèle et succès à la réforme du clergé diocésain, tant régulier que séculier. Toutefois, pour réussir dans cette œuvre, il eut besoin de l'appui du roi François Ier et de la reine Claude, son épouse, fille d'Anne de Bretagne. Il parvint à rétablir la régularité dans l'abbaye de Saint-Georges, de Rennes, dont les Religieuses avaient trop laissé l'esprit du monde remplacer parmi elles celui de saint Benoît; mais l'évêque dut fournir en cette occasion des secours temporels d'une certaine importance.

En ce temps-là, les erreurs luthériennes avaient passé de l'Allemagne aux diverses nations de l'Europe : elles commençaient à pousser des racines en France et gagnaient l'Armorique. Un des suppôts du novateur s'efforçait d'infiltrer son poison parmi les populations bretonnes; il dogmatisait déjà dans le diocèse de Rennes, et y aurait causé de grands ravages, sans la vigilance attentive du Pasteur. Yves Mayeuc agit énergiquement contre cet hérétique, en s'appuyant de l'autorité du Père Guillaume Suprem, Docteur du couvent de Bonne-Nouvelle et Inquisiteur de la foi. Le luthérien s'estima trop heureux de se dérober, par une fuite précipitée, au châtiment qui le menaçait.

C'est dans ces saintes inquiétudes, causées par la plus ardente charité, que le Père François-Silvestre de Ferrare, Général des Frères Prêcheurs, trouva notre Prélat, lorsqu'après avoir visité à Vannes le tombeau de saint Vincent Ferrier, il arriva dans la ville de Rennes, en septembre 1528, pour y mourir. Le pieux Evêque lui administra les Sacrements, reçut son dernier soupir, et fit inhumer son corps dans notre église conventuelle, ainsi que nous l'apprenons de Léandre Albert, qui se trouvait à la suite du Père Général.

Quelques années après, l'an 1532, Yves Mayeuc eut l'honneur de couronner duc de Bretagne le dauphin François, fils de François Ier et de la reine Claude, jeune prince de quinze ans, qui mourut depuis à Tournon, l'an 1536, par la fourberie de Sébastien, comte de Montecuculli. L'acte religieux du couronnement, accompli dans la cathédrale de Rennes, en présence des autres évêques de la province, de

la noblesse et du peuple, consacra la réunion définitive de la Bretagne à la France.

Le vertueux Prélat poursuivit plusieurs années encore l'œuvre de sa sanctification personnelle et de l'amélioration de son diocèse. Le 15 septembre 1541, il posa la première pierre du portail de la cathédrale, à la restauration de laquelle il avait généreusement contribué. Le lendemain s'étant rendu à Bruz, pour s'y reposer dans le recueillement et la prière, il tomba malade, et comprit que sa fin était proche. Vainement on employa tous les remèdes imaginables pour conserver à son Eglise un si digne Pasteur. Les forces s'affaiblissant, on fut contraint de lui administrer les derniers Sacrements. Il les reçut avec une piété admirable et s'entretint ensuite avec Dieu par d'amoureux colloques. Enfin, après avoir invoqué le secours de la très Sainte Vierge, du glorieux Patriarche Dominique, et aussi de sainte Agnès martyre, à laquelle il portait une dévotion particulière, Yves Mayeuc rendit son âme à Dieu, le 20 septembre 1541, dans la soixante dix-neuvième année de son âge, la cinquante-huitième de son entrée en religion, et la trente-sixième de son épiscopat (1).

V. — Sitôt que la nouvelle de sa mort se fut répandue, on accourut de Rennes et du diocèse entier pour rendre hommage à la dépouille mortelle du saint Prélat. Les larmes et les gémissements du peuple, et surtout des pauvres, étaient le plus bel éloge du défunt.

Les Religieux de l'Ordre, qui l'avaient assisté pendant sa maladie, voulurent laver son corps, et trouvèrent imprimée sur sa poitrine une large croix de Jérusalem projetant des rayons lumineux. Grande fut l'admiration des assistants, et plus haute l'opinion qu'ils conçurent de sa sainteté. Un des chirurgiens qui devaient procéder à l'embaumement, frappé de ce prodige, tomba à genoux, pour recommander à cet ami de Dieu son fils, paralysé depuis dix mois. Comme il retournait à Rennes, il vit venir à sa rencontre un domestique lui annonçant que son fils était complètement guéri, depuis telle heure, qui était celle où l'infortuné père avait invoqué l'intervention du saint Evêque.

Au bruit de ce miracle, nombre de malades et d'affligés vinrent solliciter la protection céleste de leur charitable Pasteur ; les uns et

(1) L'usage prévalut à Rennes de célébrer la mémoire du B. Yves Mayeuc le 27 septembre, et non le 20, jour de sa mort. Ce qui nous a décidés à placer cette biographie à la date du 27.

les autres ressentirent les effets de son pouvoir auprès de Dieu. Dès lors on s'empara de ce que l'on put trouver, pour en faire des reliques. Une pieuse femme sut se procurer les draps dans lesquels était mort le Bienheureux : elle s'en servit depuis, avec un succès qui tenait du miracle, pour assurer la guérison de personnes malades, en étendant ces draps sur leurs lits. L'on ajoute même que, malgré le fréquent usage qu'elle en faisait, ils restèrent parfaitement blancs pendant plus de trente ans.

Quand il s'agit de régler l'ordre des funérailles, une contestation s'éleva entre les chanoines de la cathédrale et les Religieux de Bonne-Nouvelle, au sujet de l'endroit où serait inhumé le serviteur de Dieu. Les Frères ne voulaient point renoncer à posséder ce trésor, et s'appuyaient sur la dernière volonté du défunt, qui avait laissé le choix de sa sépulture au Prieur des Dominicains; les chanoines de Saint-Pierre ne mettaient pas moins d'empressement à vouloir posséder les restes de leur vénéré Evêque et Père. Le convoi était déjà arrivé au carrefour Jouaust, bifurcation de deux chemins conduisant l'un à l'église cathédrale, l'autre à l'église des Dominicains, que la contestation n'était pas encore terminée. En cet endroit, le char funèbre, traîné par quatre chevaux, resta immobile, sans qu'il fût possible de le faire avancer ou reculer. Le Prieur de Bonne-Nouvelle pratiqua alors un acte de grand renoncement et de générosité envers l'Eglise de Rennes, en lui cédant la possession d'une relique qu'elle disputait avec tant d'ardeur.

Après avoir pris sur place l'avis de ses Religieux, il abandonna le saint corps aux chanoines. Le char mortuaire reprit de lui-même sa marche vers la cathédrale, et le corps du B. Yves fut placé dans le tombeau élevé qui lui avait été préparé sous le vitrail de la grande croisée du midi, et non sous les pieds de ses frères, dans le Chapitre de Bonne-Nouvelle, comme l'humble Prélat en avait tant de fois témoigné le désir.

Dans les mois qui suivirent la mort d'Yves Mayeuc, arrivèrent à Rennes diverses personnes du diocèse et des diocèses voisins, qui, par des déclarations signées de leurs mains et de gens dignes de foi, rendaient témoignage des guérisons miraculeuses opérées en leur faveur par l'intercession du vénérable défunt.

Un prêtre du diocèse de Saint-Malo, guéri d'une fièvre quarte qui durait depuis quinze mois, donna sa déclaration le 29 novembre 1541.

Une femme de la paroisse de Vigneu, dévorée par la fièvre depuis

treize mois, reçut la même faveur et en donna l'attestation le 5 décembre de la même année.

Une déclaration du 6 décembre atteste une guérison signalée, due à l'intercession du B. Yves dans la paroisse de Vanrouet ; le 30 décembre 1541, pareil témoignage assure la vérité d'une autre grâce obtenue dans les mêmes conditions. Il y eut encore, les années suivantes, un grand nombre de déclarations analogues. Le bruit de ces miracles attira pendant longtemps un concours prodigieux de fidèles au tombeau d'Yves Mayeuc, que le peuple continuait à appeler le Bienheureux.

Au côté oriental de la croisée où il avait été inhumé, se trouvait, au delà du tombeau de Raoul de Tréal, autre évêque de Rennes, une chapelle sur l'autel de laquelle on exposa une image en relief du B. Yves : il était représenté à genoux, en habits pontificaux, tendant les mains pour recevoir l'Enfant Jésus que lui présentait la très sainte Vierge. On voyait fréquemment des fidèles agenouillés devant cette image et présentant leurs requêtes au saint Evêque dominicain.

Un fait arrivé à la mort d'Aymar Hennequin, troisième successeur de notre Bienheureux, augmenta de beaucoup la dévotion et la confiance universelles envers le serviteur de Dieu. Aymar, qui avait en profonde estime et affection la mémoire de son saint prédécesseur, ordonna que son corps fût déposé dans la tombe d'Yves Mayeuc.

En conséquence, Pierre Oger, archidiacre de Rennes et exécuteur testamentaire, fit ouvrir le sépulcre du Bienheureux, le 15 janvier 1596. On trouva le corps entier, sans la moindre altération, ainsi que les habits confiés à la terre cinquante-cinq ans plus tôt. En présence d'un tel prodige, l'archidiacre fit refermer et sceller le sépulcre, et l'on déposa le corps de l'évêque Aymar dans un autre tombeau, à côté du premier.

On gardait autrefois, avec un religieux respect, le portrait du Prélat dominicain dans les églises de Saint-Georges, de Bonne-Nouvelle et plusieurs autres de Rennes.

Lorsqu'on démolit, en 1775, la cathédrale de Rennes, on ne prit pas sans doute les précautions suffisantes pour conserver au moins l'emplacement du tombeau du saint Evêque, et toutes traces de son corps ont disparu. On le croit resté enfoui et inconnu sous quelque partie de la nouvelle construction.

Rapportons ici une délibération des Etats de Bretagne, à la date de 1638, dans laquelle Mgr Pierre de Cornulier, évêque de Rennes, représenta à l'Assemblée : « Que depuis quelques années, il avait plu à Dieu de mettre en évidence combien la bonne vie et mémoire du feu révérend Père en Dieu Yves Mayeuc, de son vivant évêque de Rennes et confesseur de Charles VIII, de Louis XII et de la reine Anne, duchesse de Bretagne, lui étaient recommandables par les miracles qui se faisaient journellement à son tombeau dans l'église cathédrale de Rennes, en si grand nombre que, pour faire voir combien Dieu se plaisait à opérer des merveilles dans ses Saints, on avait été obligé d'en faire des informations qui avaient été envoyées à Sa Sainteté Urbain VIII, afin qu'à l'avenir le peuple l'invoquât, comme il recevait journellement les effets de son assistance et intercession près de Dieu, entre autres pour la guérison de diverses maladies ; ce qu'étant venu à la connaissance de Sa Majesté Louis XIII, le roi, suivant sa piété et sa dévotion ordinaire, avait recommandé cette affaire à Sa Sainteté et à Mgr le maréchal d'Estrées, son ambassadeur à Rome ; et d'autant que ledit feu Yves Mayeuc est originaire et évêque de cette province, il n'était pas raisonnable que cette affaire, si célèbre et si sainte, se passât sans les vœux et les prières de Messieurs des Etats.

« Sur ce, ouï noble homme Vincent de Brenugat, sire du Moustier, procureur syndic des Etats, l'Assemblée ordonna qu'il serait écrit en son nom à Sa Sainteté, pour la supplier très humblement, en considération des informations qui avaient été faites, et autres qui se feraient ci-après, des miracles de feu Yves Mayeuc, d'heureuse mémoire, en son vivant évêque de Rennes, de permettre au peuple de l'invoquer publiquement ; et qu'il serait pareillement écrit à Mgr le maréchal d'Estrées, pour le prier de s'employer à ladite permission, enfin de quoi l'Assemblée pria Mgr l'Evêque de Rennes de vouloir se charger de dresser lesdites lettres (1). »

L'affaire ne fut pas poussée jusqu'à une heureuse conclusion. Vers ce même temps avaient paru les décrets d'Urbain VIII, réglant sur des bases nouvelles la législation relative à la béatification et à la canonisation des serviteurs de Dieu. Pour se conformer à ces décrets, on s'empressa, bien trop vite sans doute, de faire disparaître de la tombe du saint Prélat les *ex-voto* et autres objets pouvant faire

(1) *Année Dominicaine* (Revue), 1868.

établir qu'Yves Mayeuc jouissait équivalemment du culte religieux depuis près d'un siècle.

A l'heure actuelle, l'Ordre de Saint-Dominique songe à présenter au Saint-Siège la cause de l'évêque de Rennes, le vénérable Yves Mayeuc.

Un catalogue des évêques de Rennes, conservé en manuscrit dans les Archives du Chapitre, porte que notre illustre Prélat, confesseur de la reine Anne, épouse des rois Charles VIII et Louis XII, avait distribué de son vivant tous ses biens aux pauvres; qu'on trouva après sa mort des croix gravées sur sa poitrine, et que sa tombe attirait le concours des peuples qui y venaient en dévotion (1).

Le V. P. ALPHONSE LOPEZ,
Profès du Couvent de Saint-Dominique de Oaxaca, au Mexique (*).

(1558)

L'ÉTAT religieux étant un état de perfection, il importe de n'y admettre que ceux qui ont les qualités convenables et donnent lieu d'espérer qu'ils pourront en remplir dignement les obligations et les devoirs.

On ne doit point, à la vérité, exiger que les aspirants à ce saint état soient exempts de défauts, puisqu'ils ne s'y engagent que pour travailler à s'en corriger : mais il est indispensable qu'ils n'aient aucune incapacité pour les fonctions de la religion.

(1) Yvo Mayeuc, ex familia Dominicanorum, per annos amplius triginta sex episcopatum Redonensem administravit cum summa pietate et fide. Fuit Reginæ Annæ, uxoris Caroli VIII et Ludovici XII, a sacris confessionibus. Habitum monachalem nunquam deposuit. Omnia sua bona vivens pauperibus distribuit. Decessit septuagenario major; inventæque sunt cruces impressæ in ejus pectore post mortem; frequentatumque ejus sepulchrum in ecclesia cathedrali ad latus dextrum, cum summa populi veneratione. Vixit sub Ludovico XII et Francisco I. (*Ex Archiv. Cap. Redon.*)

(*) *Hist. Prov. Mexic.; Diario.*

Toutefois, à l'encontre de ces maximes incontestables, il peut arriver — chose d'ailleurs fort rare — que des personnes qui paraissent ineptes à l'état religieux y soient réellement appelées, soit pour mieux montrer que les talents viennent de Dieu seul, soit pour confondre la sagesse du monde, qui se dirige uniquement d'après ce qu'elle voit et peut toucher du doigt.

Nous en avons un exemple dans la personne du P. Alphonse Lopez; mais on ne saurait disconvenir, avec l'historien de la Province du Mexique, que ce cas extraordinaire ne doit être regardé ni comme un principe, ni comme une règle.

Espagnol d'origine, fils d'un modeste laboureur de la vallée de *Fuense de Campos*, Alphonse Lopez ne s'occupa lui-même jusqu'à l'âge de trente ans qu'aux travaux agricoles. Etranger à toute culture intellectuelle, il ne savait ni lire, ni écrire. A cette époque, il passa au Mexique où il conçut l'ardent désir de se faire Religieux.

L'esprit du Seigneur qui conduisait ce bon paysan dans toutes ses démarches lui donna en même temps une ferme confiance en sa providence, et une extrême défiance de soi-même. Ce fut dans ces dispositions qu'il se présenta au P. Jean Olmedo, Prieur du couvent de Saint-Dominique d'Oaxaca, pour lui demander l'habit des Religieux de chœur.

Le prudent Supérieur, voyant que ce postulant était doué d'une complexion robuste, et partant très bien outillé pour les emplois pénibles des Frères Convers, et en même temps totalement dépourvu de beaucoup de qualités indispensables à un clerc, lui représenta qu'on ne pouvait le recevoir qu'au rang des Convers, mais que cet état ne lui serait pas moins avantageux pour le ciel, s'il en remplissait fidèlement les devoirs.

Cette réponse très juste n'agréa point à Alphonse. Il insista donc et n'hésita point à dire au Prieur que cette grâce ne devait pas lui être refusée sous prétexte qu'il ignorait les éléments de la grammaire, car il espérait bien obtenir de la miséricorde divine la science nécessaire pour l'époque de sa profession.

Ces paroles ne firent d'abord aucune impression sur le Prieur, qui déclara ne vouloir admettre le jeune homme qu'au rang des Convers. Mais le Saint-Esprit, qui rend éloquentes les lèvres des enfants, suggéra au postulant une réplique victorieuse : « Je m'engage, dit-il, à ce que je viens d'avancer, c'est-à-dire à être suffisamment instruit au moment de ma profession ; sinon, vous serez parfaitement libre de me renvoyer. »

La proposition, faite avec une admirable candeur, rassura un peu le Prieur d'Oaxaca, en lui laissant soupçonner quelque chose d'extraordinaire dans cette vocation tardive. Aussi résolut-il de présenter quand même ce postulant aux suffrages de la communauté. Plusieurs Religieux, refusant de s'appuyer sur une belle promesse, dont l'exécution leur paraissait impossible, ne voulaient point l'admettre. Cependant on alla aux voix, et le résultat des suffrages lui fut favorable. Quelques jours après, Alphonse reçut le saint habit.

II. — Il n'est pas facile de dire l'allégresse du pieux jeune homme, lorsqu'il se vit revêtu du blanc scapulaire de saint Dominique. Constamment occupé à rendre grâces à Dieu pour ce bienfait signalé, et n'ayant en vue que sa profession, il travailla efficacement à acquérir une profonde humilité et à devenir un modèle accompli des vertus religieuses.

En même temps, le divin Maître, qui l'avait appelé d'une manière si singulière dans sa maison, pour en être un illustre ornement, montra bientôt que le Frère Alphonse n'avait agi que par le mouvement de l'Esprit saint. On put dès lors admirer les effets de la grâce et constater avec quelle facilité le Dieu des sciences rend savants les plus ignorants. Trois mois ne s'étaient pas écoulés que le novice savait parfaitement lire et écrire : puis, s'instruisant à fond des principes de la grammaire, il était apte, au moment de sa profession, à tenir tête aux plus habiles. Pendant cette même année de probation, il parvint encore à posséder imperturbablement le Psautier, les Epîtres de saint Paul et tout l'Office divin.

Ce succès, qui assurément tenait du prodige, fut accompagné d'une ferveur et d'une fermeté dans le bien peu communes. Frère Alphonse s'étudiait à faire en perfection tous les actes de la Religion. Sa modestie, son recueillement, sa soumission, le mépris de soi-même et le respect qu'il portait à ses frères lui attirèrent l'estime et l'affection de tous : la communauté, ne doutant plus de sa vocation, ni des grâces dont Dieu voulait l'enrichir, le reçut à la profession d'une voix unanime.

Appliqué aussitôt aux études, Alphonse Lopez s'y livra avec tout le soin qu'exige le caractère d'un Religieux de Saint-Dominique, obligé, selon la fin de son institut, à travailler au salut des âmes et à communiquer aux autres le fruit de ses labeurs. Toutefois ce ne fut aucunement au préjudice de la piété. Les subtilités de

l'école ne desséchèrent point l'ardeur de son âme ni son zèle pour l'observance régulière ; pas plus que son assiduité à l'oraison ne lui déroba le temps prescrit pour ses devoirs d'étudiant: selon la remarque de son historien, il vaquait à la prière avec autant de soin que s'il n'eût point été obligé d'étudier, et il se montrait assidu à l'étude comme s'il n'eût eu rien autre chose à faire.

Tant de progrès dans la piété et l'étude firent concevoir les plus belles espérances : ses frères en Religion ne tardèrent pas à se convaincre que le Père Alphonse Lopez serait un jour bien plus apte à cultiver la vigne du Seigneur, qu'il ne l'avait été à labourer la terre. Dans cette vue, les supérieurs, désireux de seconder les desseins de Dieu sur ce fervent Religieux, l'envoyèrent au collège de Mexico. Il était prêtre, lorsqu'il partit d'Oaxaca, en compagnie d'un Frère Convers.

La distance à franchir comprenait plus de soixante lieues. Nos deux voyageurs se mirent en route dans un grand esprit de pauvreté, marchant toujours à pied, nonobstant la difficulté des chemins, et dépourvus de tout secours. Le vénérable Père qui s'étudiait particulièrement à pratiquer en tout et partout l'humilité, comme la plus belle perle de sa future couronne, n'eut garde de négliger l'exercice de cette vertu, à l'égard de son compagnon.

Se regardant devant Dieu comme bien au-dessous de ce bon Frère, il ne voulut se servir de l'autorité que lui conférait son sacerdoce, que pour se réserver les fonctions qui relevaient surtout de la condition d'un Convers. Ainsi, il mettait son habileté à le prévenir en tout et ne souffrait pas qu'il lui rendît le moindre service.

Assurément, pareille conduite couvrait de confusion l'humble Convers, qui se sentait honteux de voir un prêtre s'abaisser de la sorte devant lui : mais quelque plainte qu'il fît entendre, au sujet de ces déférences insolites, il ne recevait d'autre réponse que celle-ci : « Mon Frère, je suis votre supérieur, demeurez en repos. C'est ma volonté ; je veux vous rendre ces petits services et me livrer à ces actions. »

III. — Le zèle de l'homme de Dieu pour l'observance régulière ne fut pas moins grand que son humilité. Il représenta à son compagnon que l'un et l'autre, ayant fait profession, en qualité de Frères Prêcheurs, de ne manger jamais de viande, devaient être soigneux de ne point violer cette sainte règle pendant leur voyage. Il lui proposa en outre de ne point demander de poisson dans les couvents qu'ils ren-

contreraient sur la route, afin d'éviter tout embarras à ceux qui auraient la charité de les recevoir, et aussi pour éviter une certaine complaisance qui se glisse souvent dans l'exactitude à garder une règle qui n'oblige pas sous peine de péché : mais qu'ils se contenteraient de légumes, de fruits et autres menues pitances. Le Frère goûta la proposition, et tous deux résolurent de n'accepter qu'un peu de pain, plutôt que demander d'eux-mêmes du poisson ou quelque autre aliment. Ils firent le voyage jusqu'à Mexico dans cet esprit de pénitence, malgré plus d'une occasion de se procurer du soulagement, au milieu de leurs fatigues. Arrivés un soir à Tapeaca, ils allèrent frapper à la porte du couvent de Saint-François, pour y demander l'hospitalité. Le Gardien les accueillit avec bonheur ; mais, à raison de l'heure tardive, il n'eut à leur offrir qu'un peu de viande froide. Grand fut l'embarras de ses nouveaux hôtes, d'autant plus que par politesse il voulut, avec quelques Religieux, les accompagner au réfectoire. Alphonse et son compagnon, n'osant rien dire, découpèrent la viande, en prirent une tranche presque imperceptible, et la laissèrent intacte dans leur assiette, se contentant de pain sec. Le Père Gardien finit par s'en apercevoir et les pressa d'accepter simplement ce qu'il leur servait, vu leur lassitude après toute une journée de marche. Ce fut inutile. Nos voyageurs s'excusèrent du mieux possible, en le priant de ne pas insister. Le vénérable Supérieur, grandement édifié, loua publiquement leur conduite, et les proposa à ses Religieux comme des modèles de régularité.

Dès que le Père Alphonse eut atteint le terme de sa route, il se remit incontinent aux études. Le Seigneur ne lui refusa aucune de ses meilleures bénédictions. Devenu sans peine un des plus habiles de son cours, il étonnait par ses questions subtiles les Lecteurs et les Maîtres e théologie. Cependant, au milieu du concert de louanges qu'on ne cessait de lui adresser, le savant disciple ne perdait pas de vue les bas sentiments qu'il entretenait sans cesse au-dedans de lui-même : bien que ses Frères eussent pour lui autant de vénération que d'amour, eu égard à son esprit distingué et à sa rare vertu, il se considéra pourtant toujours comme le dernier d'entre eux, comme un être inutile dans la communauté, indigne de vivre en si sainte compagnie. Estimant les autres ses supérieurs à tous égards, il s'étudia soigneusement à les imiter du côté où ils lui paraissaient exceller davantage. C'est ainsi que, se proposant l'humilité et l'obéissance des uns, la ferveur et la pénitence des autres, il devint en peu de temps un miroir de sainteté.

La Province concevait de grandes espérances du Père Alphonse Lopez, car tout promettait qu'il deviendrait un jour un Religieux éminent en science et en sainteté ; mais Dieu, dont les desseins sont bien différents des nôtres, le jugea mûr pour le ciel et ne voulut pas différer davantage sa récompense. Saisi par une fièvre violente, le saint Religieux ne se fit aucune illusion sur la gravité de son état, malgré les assurances contraires des médecins, qui se méprirent sur le caractère de son mal. Lui-même déclara à ses confrères qu'il arrivait au terme de son exil, avec l'extrême regret d'avoir si peu fait pour le service du divin Maître, et néanmoins dans une entière soumission à ses adorables volontés. Il reçut les derniers Sacrements dans des sentiments admirables de foi et de piété, au milieu d'une allégresse qui contrastait étrangement avec les larmes de la communauté, rangée autour de sa couche.

Un des Pères, surpris de la joie du moribond à cette heure suprême, que tant de grands Saints avaient redoutée, lui en fit la remarque. « Je sais, mon Père, répondit le mourant, que je n'ai rien en moi de bon qui puisse me consoler d'une manière sensible dans ce passage redoutable : mais ce qui me cause tant d'allégresse, c'est que par la grâce de Dieu, dès le moment que j'ai reçu le saint habit de la Religion, j'ai travaillé de toutes mes forces à acquérir l'humilité et à observer exactement ma Règle et mes Constitutions. » Ce furent ses dernières paroles ; le 27 septembre de l'année 1558, le Père Alphonse Lopez entrait dans le repos de l'éternité.

La V. Mère JEANNE DE LA CROIX,
Professe du Monastère de Langeac (*).

(1648)

Ce fruit de sainteté, cultivé par les soins de la vénérable Agnès de Jésus, mérite une place spéciale dans notre ouvrage.

Jeanne de la Croix naquit à Langeac même d'une honorable famille, nommée Clergue. Dès sa plus tendre enfance, elle se sentit un attrait

(*) *Mém. de Langeac.*

très prononcé pour le cloître. Elle communiqua ses aspirations à la Mère Agnès, alors Supérieure du monastère de Langeac, laquelle, toute remplie des lumières du ciel, la fortifia dans sa résolution, et conçut en même temps de belles espérances de la future postulante.

L'ardent désir de se consacrer à Dieu, dont était animée la vertueuse jeune fille, lui fit recevoir avec joie les avis de la sainte Prieure. Elle persévéra dans sa détermination, s'exerçant dans le siècle, autant qu'il était en son pouvoir, aux pratiques de la piété, et travaillant à inspirer à ses compagnes une exacte fidélité à remplir tous les devoirs chrétiens.

Le père de Jeanne, ayant eu connaissance du projet, crut devoir s'y opposer, convaincu qu'avec l'ensemble de ses qualités, sa chère enfant trouverait dans le monde un parti avantageux. Cet obstacle inattendu ne fut cependant pas de longue durée. Ainsi que l'avait prédit la vénérable Agnès, M. Clergue mourut peu après, et la jeune fille eut pleine liberté de réaliser son dessein. Elle reçut l'habit le 12 décembre 1627, dans la quinzième année de son âge.

Ce fut pour elle un puissant motif de marcher résolument dans les voies de la perfection. Elle y mit un entrain qui n'allait plus se ralentir, et il est hors de doute que si sa vénérée Prieure ne l'eût modérée, elle aurait entrepris bien des choses au-dessus de ses forces. Sa fidélité à correspondre aux mouvements de la grâce, sa docilité à en recevoir les divines impressions, donnèrent champ libre à la Mère Agnès pour la former et l'élever à une sainteté peu commune. Dans cette vue, elle s'étudiait à l'humilier et à la mortifier en toutes choses, lors même qu'elle paraissait absolument irréprochable.

Jeanne ne se rebuta point d'un procédé que plusieurs trouvaient étrange ; elle conçut, au contraire, une estime et une tendresse plus grandes encore pour son excellente Supérieure. Elle regardait les humiliations comme un acheminement à la perfection ; puis, se jugeant coupable de toutes les fautes qu'on lui imputait, elle venait se prosterner aux pieds de la V. Mère, fondait en larmes et acceptait avec une tranquillité inaltérable la pénitence que celle-ci lui imposait.

II. — Appelée Jeanne de la Croix à sa profession, la vénérable Sœur devait justifier ce beau nom. Toute sa vie, elle se signala par une intime union à Jésus crucifié, par une adresse merveilleuse à refouler les moindres saillies de la nature et à ne laisser passer aucun moment sans pratiquer quelque acte de mortification.

De fait, de quelque côté qu'on la considère, on la trouve toujours attachée à la croix: ce qui paraît lui devoir être un soulagement devient pour elle une occasion de douleur; le lieu, le temps de la réfection lui sont la source de réelles privations. Bref, il n'est pas possible d'expliquer quels soins elle mit à contrarier la nature en toute chose.

Au temps des plus fortes chaleurs, Sœur Jeanne passait des jours entiers sans prendre une goutte d'eau pour se rafraîchir ; si on l'obligeait à modérer cette austérité, elle mêlait à son breuvage du fiel ou de l'absinthe.

Cette attention continuelle à se crucifier lui suggéra la pratique d'une mortification, qui, légère en soi, ne laissait pas d'être à la longue très rude et très méritoire : au réfectoire, au lieu de s'asseoir commodément, elle se tenait pour ainsi dire soulevée sans appui, bien qu'elle parût reposer sur le banc scellé au mur, selon l'usage. Longtemps, elle en usa de la sorte, à l'insu de ses voisines; mais l'une d'elles, s'en étant aperçue, raconta le fait à la Prieure, qui arrêta la pratique de cette pénitence. L'humble Religieuse obéit; puis, toujours ingénieuse à se tourmenter, elle remplaça cette mortification par une autre, en gardant, pendant tout le repas, un pied élevé au-dessus du sol sans aucun soutien.

La récréation lui fournissait mille moyens de satisfaire son attrait pour la souffrance. Ce délassement salutaire, où cependant les personnes pieuses elles-mêmes sont exposées à perdre en peu d'instants ce qu'elles ont acquis après beaucoup de peine, devenait pour Jeanne de la Croix une mine de nombreux mérites. Elle ne s'en dispensait que pour des motifs sérieux. Son maintien modeste et recueilli portait naturellement à la dévotion. Jamais elle ne se permettait de regarder les fleurs ou les fruits, moins encore d'y porter la main. Une parole de sa part tant soit peu railleuse lui eût paru une faute considérable, et le rire immodéré indigne de sa profession. Ses entretiens, d'ailleurs assez rares, roulaient presque uniquement sur les choses célestes : et tandis que ses compagnes prenaient un honnête divertissement, Sœur Jeanne, habituellement silencieuse, occupait une place très basse et s'y tenait dans une posture gênante.

Il en était de même au travail commun. Elle considérait cet exercice comme l'un des plus utiles à sa sanctification, et s'y rendait l'une des premières, non seulement pour ne pas se laisser vaincre en matière d'obéissance, mais encore afin de choisir les instruments les

moins aisés à manier. Très souvent au jardin elle s'exposait aux ardeurs du soleil, et pour mieux ressembler à Celui qui, selon la parole du Prophète, fut dans les labeurs dès sa jeunesse, elle s'adonnait aux travaux manuels avec une activité que n'y eût pas mise un artisan, dans l'espoir d'un gain temporel.

Par humilité, elle se chargea de raccommoder les souliers de la communauté : en dépit du manque d'expérience dans cette sorte d'ouvrage, sa charité suppléant à l'habileté, elle savait donner à son travail un certain cachet de convenance, voire même un lustre particulier, qui le faisait accepter avec une franche et reconnaissante cordialité.

Ces pénitences volontaires, que Sœur Jeanne s'efforçait de voiler aux regards du prochain, nous font soupçonner ce qu'elle pratiquait en secret. Ses veilles se prolongeaient outre mesure. Les jours de communion, c'est-à-dire quatre fois la semaine, elle ne se recouchait pas après Matines, afin de rester en oraison. Son lit se composait d'une mince paillasse posée sur une planche : plus souvent elle s'étendait simplement sur le plancher. Ses disciplines étaient rudes et fréquentes, et pour joindre l'humilité à la souffrance, elle avait recours maintes fois à un bras étranger. Elle se revêtit en outre d'un cilice, tout lui étant bon pour affliger sa chair.

III. — Néanmoins ces pratiques extérieures ne furent pas celles qui agréèrent le plus au divin Maître. L'attention soutenue de la vénérable Sœur à mortifier ses inclinations lui attira du côté du ciel des grâces plus considérables : ce fut vraiment par ce moyen qu'elle enrichit sa couronne. Les désirs les plus justes lui paraissaient suspects; dès qu'elle y remarquait le moindre empressement, elle les réprimait sur-le-champ, en suspendait l'exécution ou y renonçait entièrement. Ainsi, morte à elle-même et aux créatures, elle ne songeait qu'à Dieu et ne permettait à personne de l'entretenir des nouvelles du monde, ni de choses indifférentes et inutiles.

Son grand sens religieux la tenait dans une dépendance aveugle vis-à-vis de ses supérieures, pleinement convaincue que l'obéissance donne la beauté et le mérite à tout ce qui se pratique dans le cloître, que c'est là, à proprement parler, la moelle du sacrifice que le Seigneur attend des âmes qui lui sont consacrées. Dans cette vue, elle n'agissait que par le mouvement de sa Prieure. Les moindres signes de sa volonté devenaient pour la servante de Dieu des ordres irrévo-

cables : aucune force humaine n'eût été capable de lui en faire retarder l'exécution. Ses pratiques de pénitence ou de dévotion n'ont eu d'autre règle que l'obéissance : bien que son désir de souffrir fût insatiable, et que le seul nom de la croix remplît son être d'un tressaillement indicible, néanmoins Sœur Jeanne n'a jamais entrepris ni continué aucune mortification que sous le couvert de l'obéissance.

Rapporter ce que cette totale dépendance lui valut de grâces et de mérites, nous ne pouvons y songer ; car ses supérieures très éclairées, connaissant la trempe de cette âme d'élite, lui fournissaient à chaque instant l'occasion d'avancer à pas de géant dans la vertu. Les emplois humiliants étaient devenus le partage exclusif de la sainte fille : les corvées pénibles semblaient ne convenir qu'à elle. Parfois on lui enjoignait brusquement de défaire un travail qui lui avait été imposé, ou bien l'on trouvait à blâmer une œuvre exécutée avec une réelle perfection.

Dans ces rencontres fréquemment renouvelées, la Mère Jeanne de la Croix conservait sa tranquillité d'esprit habituelle et une joie qui éclatait dans tout son maintien. Elle porta même, ce semble, cet esprit de dépendance jusqu'à l'excès. Un jour qu'elle gardait l'infirmerie, la Supérieure, étant venue la visiter, l'engagea à demander en toute simplicité à l'infirmière ce qu'elle jugerait lui être utile. La malade reçut avec action de grâces cette faveur. Mais la crainte de suivre ses propres inclinations lui fit redouter dans cette liberté une sorte de piège ; aussi s'empressa-t-elle de prier la Supérieure de remettre tout ce qui la concernait aux soins charitables de l'infirmière, ne voulant rien prendre, ni rien demander que par ses ordres.

Le fait suivant est plus extraordinaire. Les austérités excessives de la servante de Dieu l'avaient tellement affaiblie que ses jours furent mis en danger. Le médecin la jugea perdue et la mort parut imminente. On administra à la malade les derniers Sacrements ; on lut ensuite les prières de la recommandation de l'âme et on alluma le cierge bénit du Rosaire. Cependant la moribonde, toujours occupée de la pensée de Dieu et souhaitant finir sa vie comme son Sauveur, c'est-à-dire par obéissance, demanda à la Supérieure sa bénédiction en signe d'acquiescement. Mais la Mère Prieure refusa catégoriquement. Un peu surprise, l'agonisante réitéra sa demande jusqu'à trois fois sans plus de succès. « Eh ! bien, puisqu'il en est ainsi, reprit-elle doucement, on peut éteindre le cierge : je ne mourrai pas. » Il en fut ainsi, au grand étonnement comme à la vive satisfaction de la communauté entière.

A une obéissance si solidement enracinée Jeanne de la Croix unissait une profonde humilité. Pénétrée de son néant et remplie en même temps d'une haute estime à l'égard de son prochain, elle prévenait ses compagnes en toute rencontre, ayant soin de se réserver ce qu'il y avait de plus pénible. A l'exemple de saint Dominique, elle se délectait dans le mépris. Un jour, la Supérieure, voulant mettre sa vertu à l'épreuve, lui dit en public qu'elle était indigne de garder plus longtemps les livrées de l'Ordre, et, séance tenante, elle commanda à une Sœur de lui ôter son voile. Grande confusion que l'humble Religieuse savourait déjà : mais, à la joie qu'elle fit paraître, la Prieure se ravisa et changea la pénitence en une autre plus douce.

Malgré sa vigilance à observer tous les mouvements de son cœur, la vénérable Mère n'arrivait pas à découvrir les fautes dont elle se croyait coupable. Elle en gémissait sincèrement et disait à ce propos « que l'amour-propre est à notre âme comme un bandeau sur les yeux du corps, qui lui empêche de connaître les choses telles qu'elles sont. »

IV. — Une vie si pure, une obéissance si parfaite, une humilité si vraie, lui attiraient naturellement la vénération de toute la communauté : on songea à l'élire Prieure. Jeanne de la Croix occupait alors le sous-priorat. Dès qu'elle eut connaissance du projet, elle s'entoura de précautions sûres pour l'éviter. Elle affecta d'abord un esprit de rigueur qu'on ne lui avait jamais connu, comme pour donner à entendre la sévérité avec laquelle elle gouvernerait la maison, si l'on s'avisait de l'élever à la supériorité. Le moyen ne réussissant pas au gré de ses désirs, elle en employa un autre : elle se priva de la sainte Communion, sous prétexte que son office de Sous-Prieure lui causait trop de distractions et d'embarras. Cette conduite, que l'on ne peut conseiller, attendu qu'en pareilles occurrences il est plus parfait de laisser agir la Providence et d'accepter à l'aveugle le résultat, quel qu'il puisse être, cette conduite, disons-nous, eut cependant le succès désiré, et dans la suite la V. Mère avoua qu'elle avait alors jugé plus salutaire à son âme de se priver de la sainte Communion que de se voir exposée au danger de commander aux autres.

Un peu plus tard, une nouvelle élection devant avoir lieu, les Sœurs se concertèrent sur son nom. Cette fois le coup paraissait inévitable. Mais qui ne sait le pouvoir d'une prière humble et confiante ! Jeanne passa dans les larmes et les gémissements les jours

qui précédèrent l'élection et Dieu daigna encore prendre en pitié sa servante : une autre Sœur fut élue. En cette circonstance, Jeanne de la Croix fit vœu, sous la dépendance de sa Prieure, de ne manger, le reste de sa vie, que du pain grossier et de ne boire que de l'eau. Quand elle fit connaître son vœu à sa nouvelle Supérieure, en lui demandant la permission de l'accomplir, celle-ci, qui tenait pour suspecte toute conduite opposée aux règles communes, refusa. Mais à quelque temps de là, Dieu lui ayant donné d'autres lumières, la Mère Prieure revint sur sa décision et laissa la pieuse fille suivre en paix l'attrait de la grâce.

V. — Autant Jeanne de la Croix était humble, autant elle était saintement passionnée pour la pauvreté. Elle ne voulait à son usage que les vêtements mis au rebut. Ses livres, ses instruments de travail, l'ameublement de sa cellule, tout portait le cachet de la plus stricte pauvreté.

Son exactitude à garder les Constitutions ne la rendait pas moins recommandable. C'était là sa vie ; elle s'y tenait attachée de tout cœur, préférant invariablement à ses pratiques particulières les devoirs et les obligations d'état. Aussi, lorsqu'elle n'avait plus la permission de continuer l'une de ses œuvres de surérogation, aimait-elle mieux s'en priver que de demander cette faveur durant le temps du silence. Rien ne pouvait la dispenser de l'assistance aux exercices communs. Accablée d'offices et d'emplois, surchargée de labeurs, elle faisait face à tout et arrivait ponctuellement aux réunions de communauté.

Ce zèle de l'observance, que traduisaient si éloquemment ses paroles et ses exemples, lui inspirait une fermeté dont on ne l'eût pas crue capable, tant elle était humble et réservée. Mais, si peu qu'on se ralentît devant elle dans la discipline régulière, elle savait parler d'autorité. « Puisque Dieu est toujours le même, disait-elle, pourquoi n'aurions-nous pas pour lui une égale fidélité ? »

Le salut des âmes lui tenant fort à cœur, elle faisait converger vers ce but ses prières, ses jeûnes et autres austérités. La réputation du prochain avait le plus grand prix à ses yeux. Elle n'eût pas souffert qu'on y portât atteinte en sa présence. « C'est l'arbre de vie du Paradis terrestre, répétait-elle agréablement, or Dieu a défendu d'y toucher. » Quand un scandale éclatait, loin de piétiner sur ceux qui en étaient les auteurs, elle imposait le silence à leur endroit et

disait que les coupables d'hier étaient peut-être les meilleurs chrétiens d'aujourd'hui. Elle fut longtemps portière du monastère, et sut ainsi s'intéresser aux pauvres auxquels sa charge lui confiait le soin de distribuer les aumônes. De ce côté, elle opéra de vrais prodiges de conversion en ramenant aux pratiques de la vie chrétienne bon nombre de ses protégés, qui croupissaient dans le vice et l'ignorance.

Telle fut la vie de la servante de Dieu. Sous le poids des infirmités et des maladies, non moins qu'au temps de la parfaite santé, elle n'avait jamais cessé de soupirer après la dissolution de son corps, afin d'être unie à Jésus-Christ. Ces ardents désirs se ravivaient chaque fois qu'elle apprenait la mort de personnes vertueuses ou d'enfants moissonnés dans l'innocence de leur baptême. Son tour allait venir : la couronne était prête. Usée avant l'âge par le régime auquel elle s'était astreinte, la Mère Jeanne de la Croix ressentit tout à coup une prostration générale de ses forces. Le médecin, mandé en toute hâte, comprit la gravité de son état et fut le premier à lui reprocher ses excessives privations, « car il était, dit la chronique, plus versé dans les maximes de Galien et d'Hippocrate que dans les leçons du Calvaire. » A chacune de ses visites, il adressait d'amers reproches à la pauvre malade, sans épargner la Supérieure, non moins coupable à ses yeux pour lui avoir permis de se livrer à de si grandes pénitences. Les remontrances du médecin circulèrent dans la maison ; comme il fallait s'y attendre, plusieurs Sœurs en furent émues et partirent de là pour jeter le blâme sur leur Prieure. Jeanne de la Croix y fut fort sensible ; tout en gardant sa tranquillité d'âme et son union à Dieu, elle fit un suprême effort pour se lever, afin de justifier pleinement sa vénérée Supérieure : elle accomplit cet acte avec autant de délicatesse que de fermeté. La sainte Religieuse vécut un mois encore, et le 27 septembre 1648 entra dans le séjour de l'éternelle félicité.

LE MÊME JOUR

1317 — A Avignon, l'Illustrissime Père JEAN DU PUY. Il était profès au couvent de Condom, où il vécut avec beaucoup de piété et de régularité. Le pape Clément V le nomma à l'archevêché d'Embrun le 1er juin de l'année 1311, pour remplacer Guillaume VI, de l'Ordre de Saint-Augustin, qui venait d'être transféré à Aix. Le saint Religieux accepta avec beaucoup d'humilité et de frayeur ce lourd fardeau et remplit dignement ses fonctions pastorales. Il mourut à Avignon après six ans d'un fructueux épiscopat. — (Bern. Guid.)

1387 — Dans l'île de Candie, l'Illustrissime Père JEAN DE FLORENCE. Il prit l'habit de convers dans sa ville natale, n'ayant pas alors les talents qu'on exigeait pour l'admission au rang des novices de chœur. Dans son humble position, le bon Frère se signala par son exactitude à en remplir les obligations avec une rare perfection. Mais Dieu, qui le destinait à de plus hauts emplois, l'enrichit de tant de grâces, que l'on jugea à propos de le faire étudier. Il s'y appliqua avec un grand soin dans l'esprit du Seigneur et mérita d'être élevé au sacerdoce.

La grâce achevant ce qu'elle avait si merveilleusement commencé, Jean de Florence devint en peu de temps savant théologien, excellent Prédicateur, si bien que sa réputation parvint jusqu'à Rome, et que le Saint-Père n'hésita pas à le placer sur le siège épiscopal de Candie, l'an 1380. L'illustre Prélat mourut de la mort des justes l'an 1387, et alla recevoir la récompense de ses nombreux travaux et des mérites acquis pendant les sept années qu'il gouverna son Eglise. — (Fontana.)

1557 — A Tortose, le V. Père BALTHASAR SORIO. Ce grand homme naquit à Valence, en Espagne, et reçut l'habit religieux au couvent de Saint-Onuphre, vers l'an 1474. Dès qu'il eut achevé ses études, il vint à Paris pour se perfectionner dans les sciences sacrées et prendre les grades. Il brilla dans ce nouveau centre avec l'éclat que relevait encore une prodigieuse mémoire jointe à un esprit vraiment supérieur. Devenu Docteur, il retourna dans sa Province, où il enseigna la théologie à Lérida. Sa profonde érudition, son grand zèle pour l'observance régulière le firent élire Vicaire Général des couvents réformés de l'Aragon, qui venaient d'être érigés en Congrégation distincte. On n'eut qu'à s'applaudir d'un tel choix.

Foulant aux pieds toute considération humaine, n'ayant en vue que la gloire de Dieu et le bien de la religion, le V. Père s'attira par sa charité et par sa sage conduite l'amour et la vénération de ses Frères.

A cette époque, il publia un savant ouvrage, qui fut imprimé à Valence en 1511 et à Barcelone en 1522; il l'intitula : *Tractatus contra septem blasphemias ex sanctorum Patrum auctoritate dictisque confectus.*

Cet écrit était une réponse à certains novateurs qui affirmaient que saint Joseph était véritablement le père de Jésus-Christ ; qu'il avait été conçu sans le péché originel, etc. Il y avait sept propositions de ce genre, qu'on avait qualifiées du titre des Sept Blasphèmes, et que le Père Balthasar combattit vigoureusement, en s'appuyant sur l'Ecriture et sur la doctrine des Pères. Le travail fut dédié à l'évêque de Lérida, Religieux de l'Ordre, Inquisiteur Général dans le royaume d'Aragon, qui, lui aussi, apporta prompt remède au scandale que soulevaient de telles erreurs.

La Province d'Aragon ne possédant pas encore d'Etude formelle, le Père Balthasar, aussi zélé pour la doctrine de saint Thomas que pour l'observance régulière, établit un collège à Tortose.

Lui-même y enseigna la théologie avec un grand succès : le Chapitre provincial, assemblé à Calatayud en 1539, désireux de le voir poursuivre son enseignement, tout en vaquant à diverses autres occupations où sa piété et sa science l'engageaient, eut cette déférence pour lui de relever des fonctions priorales à Barcelone le Père Jean Hizquierdo, afin de le lui donner comme collègue. Ce fut encore par les soins du V. Religieux que se fonda, dans la même ville, à côté de notre collège de Saint-Thomas, une autre école pour l'instruction des nouveaux convertis de la Catalogne, dont la plupart étaient des Turcs. Au milieu de tant de soucis, le docte Père occupait en outre la chaire du théologal à la cathédrale de Tortose, chaire qui, depuis lui, resta toujours réservée à un Religieux de notre Ordre.

Le Père Balthasar Sorio mourut centenaire, conservant jusqu'au bout la fraîcheur et la vivacité de ses facultés intellectuelles. Il comptait quatre-vingt-deux ans et quelques mois de profession religieuse.

Jean Hizquierdo, son intime ami, évêque de Tortose à cette époque, fit inhumer le corps du vénéré défunt dans une chapelle élevée à ses frais, et graver sur la tombe cette épitaphe : *Hic est magister Balthazar Sorio, omnigenæ doctrinæ monarcha : Sedis almæ Lector, collegii hujus fundator, acerrimus fidei propugnator. Obiit centenarius 27 Septembris 1557.*

Le V. Père a laissé une foule d'ouvrages, tant imprimés que manuscrits. A signaler :

1° Un traité sur la généalogie de la Sainte Vierge, sur les trois jours du Christ au tombeau et sur les trois Marie.

2° Dix homélies touchant la B^se^ Vierge, d'après le psaume *Eructavit.*

3° Sermons sur la Sainte Vierge, ou *Mariale.*

4° Sermons pour les têtes des Saints. — (Echard.)

1470 — A Naples, la mémoire de deux vénérables Sœurs, de l'illustre famille des Gaëtani, qui méprisèrent les honneurs du siècle et vinrent demander l'habit du Tiers-Ordre. Saint Antonin, pour lors Prieur du couvent de Saint-Pierre martyr, à Naples, leur accorda volontiers cette faveur. Sous les livrées dominicaines, nos deux Sœurs s'élevèrent en peu de temps à une haute perfection. Elles étaient regardées universellement comme deux grandes Saintes: *Sanctæ ab omnibus putabantur*, est-il dit dans l'une des pièces du procès de la canonisation du saint archevêque, *et in sanctitate vitæ perseverantes vixerunt.* Si bien, que saint Antonin opéra plusieurs miracles en leur faveur. L'une vécut plus de cent ans, l'autre un peu moins: nous ignorons les dates précises de leurs morts, qui arrivèrent vraisemblablement vers 1470.— (Valle, *De Vir., illustr.)*

1550 — Au monastère de Santarem, en Portugal, la V. Mère BÉATRIX SALENA. Parmi les vertus qui ont rendu la servante de Dieu un modèle accompli des vertus religieuses, on remarque principalement son humilité. Profondément pénétrée de la connaissance de son néant et non moins prévenue en faveur de ses compagnes, elle était ingénieuse à se réserver les emplois et les services les plus bas de la maison. Elle y mettait tout son cœur, et si parfois l'une de ses compagnes lui enlevait le balai des mains, elle avait peine à dominer le chagrin qu'elle éprouvait de se voir privée ce jour-là de sa plus chère occupation. Sa charité envers les malades lui inspirait tous les moyens imaginables pour les bien servir et les récréer. Autant elle se montrait douce, bonne et prévenante à leur endroit, autant elle était rigide et mortifiée dans sa conduite personnelle. Elle dormait peu afin de vaquer à l'oraison et d'être toujours rendue la première à Matines. C'est elle qui sonnait la cloche, allumait les cierges et disposait les choses pour que tout fût en ordre au moment de l'Office. Elle se privait encore de la meilleure part de sa nourriture, et la mettait en réserve pour les pauvres ; souvent aussi elle sacrifiait les récréations les plus légitimes afin de converser avec Dieu. Son angélique modestie frappait tous les regards et édifiait grandement les Sœurs. Enfin, chargée d'ans et de mérites, la V. Mère mourut saintement, en témoignant à cette heure suprême cette joie si pure que l'Esprit saint a promise aux âmes justes : *Et ridebit in die novissimo.* — (Sousa.)

XXVIII SEPTEMBRE

Le V. Père DIÉGO COLLADO,
Missionnaire au Japon (*).

(1638)

Diégo Collado, d'origine espagnole, naquit à Miajadas, en Estramadure, et prit l'habit de notre Ordre vers l'an 1600, au couvent royal de Saint-Etienne de Salamanque. Après sa profession, il s'appliqua aux études avec un très heureux succès et fut ensuite, sur sa demande, envoyé dans la Province du Saint-Rosaire, aux Philippines.

Dès le premier jour de son arrivée, il se signala par une grande fidélité à ses devoirs d'état, par son obéissance aveugle aux supérieurs, par sa sagesse et sa prudence dans les affaires les plus délicates, enfin par son ardeur à travailler à la conversion des Chinois et des Japonais. Telle fut sa vie aux Philippines durant plusieurs années. Mais, tout en se consacrant à l'évangélisation de ces provinces, ce véritable enfant de saint Dominique ne soupirait qu'après l'heureux moment où il lui serait donné de verser son sang pour Notre-Seigneur.

Une occasion se présenta bientôt pour lui de pénétrer au Japon. A cette époque, une persécution terrible vint décimer fidèles et missionnaires dans ce vaste empire. Les chrétiens, traqués de tous côtés, errant dans les cavernes et les forêts, sans secours ni consolation,

(*) *Hist. des Philip.*; Echard.

étaient souvent exposés au danger de renier leur foi sous la violence des tourments.

Cette situation lamentable engagea les Supérieurs des Philippines à envoyer dans ce royaume un homme de caractère, capable de soutenir, au milieu de tant de périls, les néophytes chancelants, et de fortifier les fidèles si odieusement persécutés. Le Provincial jeta les yeux sur le Père Diégo Collado. Le zélé Religieux accepta d'emblée la noble mission qui lui était confiée, et sur la fin de juillet 1619, il débarquait au Japon. Possédant en perfection la langue du pays, comme le prouve le dictionnaire qu'il composa et que la Propagande voulut éditer à ses frais, il se mit joyeusement à l'œuvre, parcourant villes et bourgades, afin d'instruire, de baptiser, de confesser, et de rendre aux fidèles détenus dans les prisons tous les services de charité dont il était capable.

Dans le principe, il put sans trop de difficulté vaquer à ces diverses fonctions apostoliques ; mais bientôt le bruit de son arrivée s'étant répandu, ordre fut donné par l'empereur de se saisir de sa personne. Les mandarins subalternes se mirent alors en campagne, organisant les perquisitions les plus minutieuses et promettant même de grandes récompenses à quiconque découvrirait la retraite du missionnaire européen. Par une protection spéciale de la divine Providence, Diégo Collado déjoua les menées de ses ennemis. L'empereur du Japon, furieux de son insuccès, condamna plusieurs fois le Père à mourir. La sentence fut placardée partout, si bien que celui qu'elle visait eut souvent l'occasion de la lire de ses yeux. Pendant l'espace de trois ans et demi, toujours sur le qui-vive, il s'intéressait à ses chers fidèles par l'administration des Sacrements, assistait les martyrs qui étaient conduits au supplice, enlevait leurs précieux restes et les ensevelissait avec honneur. C'est le témoignage solennel qui lui est rendu dans le Procès de béatification du V. Orphanel, où le Père Collado est cité comme le prêtre le plus intrépide à animer, à fortifier, au péril même de sa vie, les généreux confesseurs de la foi : *Inter illos, sicut inter sidera sol, emicabat P. Didacus Collado, qui temporalia cuncta contemnens*, etc. — Se serait-il exposé à des dangers pareils, s'il avait eu en vue d'autres motifs que la gloire de Dieu et le salut des âmes?

Mais, tout en poursuivant son œuvre avec un courage dont on trouve peu d'exemples, l'ardent missionnaire comprit qu'il lui devenait impossible de jour en jour de faire face à tant de calamités, s'il

n'avait avec lui quelques compagnons, décidés à partager ses travaux. Les hérétiques hollandais avaient emprisonné, à Firando, Louis Florès, Dominicain espagnol, et Pierre de Zuniga, Religieux Augustin. Le Père Collado, vu la disette d'ouvriers évangéliques, tenta tous les moyens imaginables pour la délivrance des deux captifs, jusqu'à leur fournir quelques instruments pour rompre leurs chaînes et forcer la porte de la prison. De fait, l'un et l'autre laissèrent agir leur confrère ainsi que les fidèles dévoués et sûrs qui voulaient à tout prix les sauver. Hélas ! ce fut en vain : les malheureux prisonniers, après avoir souffert les plus indignes traitements, se virent soumis à une surveillance plus active que jamais.

Cependant Diégo Collado ne se désista pas de son dessein. Le premier essai n'ayant pas réussi, il eut recours à un autre et chargea de l'entreprise Louis Yaquiki, fervent chrétien, qui s'était toujours montré fort empressé au service des Religieux de Saint-Dominique. L'expédient demandait de l'audace jointe à une grande rapidité d'exécution. Louis n'hésita pas. Il équipe une petite barque, va tranquillement à Firando, accompagné du P. Collado et de deux ou trois chrétiens de Nangasaki, et pénètre, au milieu du jour, dans la prison placée sur le rivage de la mer, et que les gardiens ne surveillaient pas à cette heure. Tout semblait marcher à souhait. Déjà le Père Florès était sur la barque et l'on s'éloignait du rivage à force de rames, quand tout à coup on vit poindre à l'horizon une embarcation que le gouverneur de Firando lançait à leur poursuite, et dont la marche l'emportait de beaucoup sur celle de leur navire. Les fugitifs n'avaient qu'un parti à prendre : aborder le rivage et se cacher dans les broussailles. Diégo Collado parvint à s'échapper, mais Louis Florès et ses libérateurs, tombés aux mains de leurs ennemis, furent chargés de chaînes et retenus prisonniers.

Ce fait a été amèrement reproché au Père Collado. Or à quoi se réduit-il? A une imprudence ; y a-t-il même imprudence, lorsqu'on s'entoure des précautions dont est capable une homme sage et éclairé? Le V. Père a tenté de tirer un Religieux de la prison, afin qu'il fût en état de consoler les chrétiens persécutés et de fortifier ceux qui, dénués de tout secours, se trouvaient en danger de renier leur foi. Où est le mal? Il ne se présente pas à mains armées pour l'enlever, il n'use point de menaces, ne soulève personne contre les geôliers, ce qui serait une témérité condamnable ; mais il se sert d'adresse, prépare secrètement un bateau, offre de l'argent à un Hollandais pour

faciliter la fuite du prisonnier dans les montagnes. En tout cela, on ne voit rien d'illicite dans le but et dans l'emploi des moyens. Aussi Echard, bien loin de jeter le blâme au Père Collado, relève-t-il au contraire son zèle et son intrépidité, puisque tout le premier il s'exposait au plus grave danger : *Quo certe tempore (persecutionis) se fidei pugilem intrepidum exhibuit Collado noster et strenuissimum, ut et christianis occurreret laborantibus, et pro fide vinctos e vinculis eriperet, certam inde sibi pa atamque mortem veritus nihil. Nam semel iterumque Fr. Ludovicum Flores ejusdem Ordinis sui, virum pro fide detentum in vinculis Christi, postea egregium martyrem, liberare magno capitis sui periculo tentavit.*

Quand le P. Diégo eut perdu tout espoir d'avoir Louis Florès pour compagnon de ses travaux apostoliques, il s'ingénia par une diligence incessante à réparer cette perte. Alors parcourant les provinces de l'empire, s'arrêtant autant que possible dans les centres populeux, il soutenait par ses paroles, il fortifiait par les Sacrements, les fidèles en proie à tant d'afflictions. Dieu l'entoura toujours d'une visible protection, car quelque soin que l'on prît pour le découvrir, jamais on ne parvint à se saisir de sa personne.

II. — Tandis que le Ciel répandait abondamment ses bénédictions sur les travaux de cet apôtre infatigable, voici qu'un obstacle inattendu se dressa devant lui.

Nous avons eu occasion de le dire ailleurs, Grégoire XIII avait confié la mission du Japon aux Pères de la Compagnie de Jésus, à l'exclusion de tout autre institut religieux. Mais le Bref qui les mettait en possession de ce droit fut plus tard abrogé par Sixte V, en faveur des Religieux de Saint-François : de fait, il semblait l'être aussi pour les enfants de Saint-Dominique. Ainsi le crut-on aux Philippines, et l'on pensa, eu égard à la cruelle persécution qui sévisssait, qu'il y allait de l'intérêt des âmes et du devoir de l'Ordre de voler au secours des chrétiens du Japon.

A l'époque dont nous parlons, cette Eglise était extrêmement dépourvue de ministres sacrés. Pouvait-il en être autrement, quand on songe que ce vaste empire renfermait soixante-six royaumes, deux cents provinces, comprenant chacune plus de quatre cents lieues d'étendue, et que pour administrer un pareil territoire, il y avait seulement une trentaine de Pères Jésuites ! Et l'on comptait presque un million de chrétiens répandus dans tout le Japon ! Le plus grand nom-

bre, faute des secours nécessaires, se trouvaient dans l'impossibilité de recevoir les Sacrements.

Telle était la situation quand Diégo Collado et quelques Religieux de Saint-François et de Saint-Augustin entrèrent au Japon. Notre zélé missionnaire, en présence d'une telle pénurie de prêtres, se multiplia de toute façon pour voler au secours des infortunés chrétiens. Ceux-ci eurent vite apprécié sa charité; le sachant dévoré de la soif du salut de leurs âmes, ils se réunissaient la nuit, et le faisaient venir en secret au milieu d'eux pour qu'il les instruisît et les confessât. Le bien opéré de la sorte ne saurait s'exprimer. Enflammés par ses discours et ses exemples, fortifiés par la grâce des Sacrements, les fidèles affrontaient ensuite sans crainte les supplices et la mort.

Si noble que fût la conduite du vénérable Père, sa présence au Japon déplut à d'autres missionnaires depuis longtemps dans le pays. On lui fit savoir qu'il n'avait pas le droit de s'ingérer dans le ministère des âmes sur un territoire qui ne relevait point de son Ordre, et on lui intima le commandement formel de se retirer.

Fort surpris et non moins peiné, le Père Collado insista en relevant une à une les allégations mises en avant pour forcer son départ; puis, il déclara net qu'il continuerait sa mission, ayant reçu préalablement du Souverain Pontife ample autorisation d'exercer les fonctions apostoliques au Japon, en Chine et ailleurs. Puis, tenant parole, il se rendit à Omura. A son arrivée dans cette ville, il rencontre un chrétien, nommé Barthélemy, que l'on conduisait pour être brûlé vif. Le généreux martyr demanda aux soldats la grâce de se confesser, avant d'être attaché au poteau. Ceux-ci hésitent, et finissent par permettre, convaincus qu'aucun missionnaire n'osera se présenter. Mais Dieu, qui veille sur les siens, fournit au chrétien fidèle, sur le point de mourir, la satisfaction de ses vœux. A peine, en effet, les soldats eurent-ils consenti à sa demande, que le Père Collado s'avance d'un pas hardi pour l'entendre. Son intrépidité en imposa aux témoins de cette scène touchante, et il put se retirer sans qu'aucun satellite osât l'arrêter.

Par prudence toutefois, le saint Religieux quitta bientôt Omura pour aller dans une autre province. Un chrétien japonais lui offrit l'hospitalité. Après quelques jours de repos, le zélé missionnaire, ayant conféré tous les secours religieux à son hôte et à la famille de son hôte, reprit ses courses apostoliques vers d'autres contrées du Japon.

Ce fut à cette époque que le Saint-Siège le chargea d'une commission très honorable ; preuve évidente que l'on avait à Rome, sur son compte, des sentiments bien différents de ceux dont on le gratifiait si misérablement au Japon.

L'Ordre de Saint-François poursuivait activement la cause de ses Martyrs, crucifiés l'an 1597. Dans une affaire de cette importance, il est de rigueur de prendre des informations juridiques sur le vrai motif de la mort des serviteurs de Dieu, et l'Ordinaire du lieu est habituellement désigné pour ces sortes de procédures. Le Père Jésuite chargé alors de l'administration épiscopale du Japon devait, ce semble, être choisi de plein droit pour cet office, d'autant plus qu'outre les vingt-trois Franciscains en cause, se trouvaient trois membres de sa Compagnie. Il n'en fut rien. Le Saint-Siège désigna, à l'exclusion de tout autre, le Père Collado pour l'information et l'enquête ; nous verrons plus loin que tout fut mené à bien, à la satisfaction des intéressés et de la Sacrée Congrégation des Rites.

Au milieu de ses immenses travaux, l'homme de Dieu se voyait donc en butte à de dures contradictions. Lui, qui avait eu assez d'adresse pour éviter les embûches des puissances japonaises, était présentement le point de mire de mesquines passions d'amour-propre, qui paralysaient les élans de son zèle et arrêtaient ses efforts.

Vainement essaya-t-il toutes les voies imaginables pour conserver la paix et l'union avec les autres missionnaires, sachant très bien que rien n'est plus utile au succès que l'unité des cœurs et des sentiments dans le ministère sacerdotal : ses tentatives échouèrent devant un parti pris obstiné. Pour mettre un terme à ces intrigues, le vénérable Père crut de la gloire de Dieu et du salut des âmes d'en appeler au Pape et au roi d'Espagne. Il sortit donc du Japon vers la fin de l'année 1622 pour se rendre aux Philippines et de là en Europe.

Après une périlleuse traversée, il arrivait à Rome l'an 1625. Ce voyage assurément n'était point fait pour plaire à ses adversaires. Aussi l'un d'eux s'est-il donné le triste courage d'écrire ces lignes : « Peu de jours après la mort du Père Navarrete, le Père Collado, de l'Ordre de Saint-Dominique, s'embarqua secrètement sur un vaisseau qui faisait voile pour les Philippines, laissant un funeste souvenir de son séjour au Japon. » Voilà comment on altérait la vérité et l'on appréciait des services rendus au prix de fatigues inouïes.

Du moins, le Souverain Pontife allait se charger de faire lui-même

l'apologie du vénérable Religieux, en lui donnant gain de cause sur toute la ligne.

Mais ce qui lui valut le plus d'animosités, c'est qu'on le savait porteur d'une lettre du P. Louis Sotello, Religieux de Saint-François, lettre écrite par le glorieux martyr, quelques jours avant son trépas, pour être présentée au Vicaire de Jésus-Christ. « Ce Père, dit Wadding, écrivit de sa prison une lettre grave, chrétienne et docte au Pape Paul V, sur l'état des Eglises du Japon ; il représentait la nécessité urgente d'envoyer des ouvriers dans une si vaste vigne, et de corriger les excès de quelques missionnaires qui lui paraissaient être un obstacle à la conversion de ces peuples. » La lettre était forte, on ne saurait le nier. Ce fut précisément pour cette raison que l'on chercha à en atténuer l'effet, jusqu'à prétendre qu'elle était l'œuvre d'un imposteur. « Collado, a-t-on osé dire, emporta un écrit odieux pour le présenter au Pape, écrit qu'il fit imprimer sous le nom du P. Sotello, et qu'il donna comme composé par ce Religieux dans la prison d'Omura, lorsqu'il se préparait à la mort. »

Or, à Rome, on reconnut parfaitement que la lettre était de la main du P. Sotello, et, chose digne d'être notée, en la faisant imprimer, le P. Collado avait eu la délicatesse d'adoucir certaines expressions trop vives que portait l'original. En même temps qu'il présentait cet écrit, le P. Diégo remit au Pape les informations juridiques qu'il avait consciencieusement recueillies sur la mort des premiers martyrs du Japon. Son travail, mûrement étudié, satisfit pleinement les membres de la Congrégation des Rites, et le procès de béatification était signé deux ans après. N'y eût-il que ce fait, à lui seul il suffit, et au delà, pour venger le vénérable Père des attaques passionnées dont il était l'objet. Car si le Saint-Siège avait accepté les accusations colportées contre lui ; s'il n'avait pas méprisé les dires de ceux qui le représentaient comme un faussaire, assez osé pour forger une lettre et la présenter au Pape lui-même, sous le faux nom d'un martyr, n'eût-il pas par là même rejeté tout son dossier pour ne point s'exposer à la risée, non seulement des hérétiques, mais des bons catholiques eux-mêmes.

III. — Diégo Collado dut prolonger son séjour à Rome pendant quelques années. Aux yeux de toute la Cour pontificale, écrit Fontana, témoin oculaire des faits, il était regardé comme un homme vraiment apostolique, dévoré de zèle pour la conversion des Japonais.

En remettant la lettre du P. Sotello, il déclara qu'elle ne contenait absolument rien d'exagéré, et il rapporta au Saint-Père, de vive voix, tout ce qu'il avait vu. Ses remarques coïncidaient de tout point avec l'exposé du bienheureux martyr. Le Vicaire de Jésus-Christ en fut impressionné : il écouta avec intérêt tout ce que le missionnaire lui apprit, et sans se prononcer encore, il l'assura cependant qu'avant peu on remédierait aux inconvénients qui lui étaient signalés. Le Saint-Siège tenait à prendre l'avis préalable de la cour d'Espagne. Philippe IV, en effet, cédant à des remontrances intéressées, avait porté un décret, daté du 6 juin 1628, en vertu duquel défense était faite, pour quinze années, à tous Religieux autres que les Jésuites de passer au Japon.

Ce décret déplut à Rome, car il allait à l'encontre des desseins de Clément VIII et de Paul V, qui, mieux informés, avaient révoqué la Bulle de Grégoire XIII, faite dans le même sens. Le P. Collado n'hésita pas à se rendre en Espagne pour représenter au roi les graves inconvénients qui résulteraient de l'exécution de son décret. Il composa dans ce but un Mémoire détaillé, et, par de puissantes raisons, il exhorta vivement le Souverain à ne point exclure de la Mission susdite les Franciscains, Augustins, Dominicains, qui depuis plusieurs années la fécondaient de leurs sueurs et de leur sang.

Philippe IV, surpris des révélations renfermées dans le Mémoire, réforma son jugement personnel sur la situation faite à l'Eglise du Japon. Cependant, vu l'importance des décisions à prendre, il ne voulut rien conclure sans l'assentiment de son Conseil. L'examen du Mémorial fut renvoyé à la Junte, composée des Présidents du Portugal et des Indes, et d'autres personnages de distinction, qui se réunirent chez le Président de Castille, le 17 décembre 1631.

Tout fut étudié et pesé avec beaucoup de soin, mémorial et écrits contradictoires; puis le 23 mars de l'année suivante, la Junte signa la conclusion suivante : « La prédication de l'Evangile étant un bien commun pour tous les fidèles, et principalement recommandée aux Religieux, il n'y a point lieu de restreindre la mission du Japon aux Pères Jésuites pour en exclure les autres missionnaires; au contraire, il est expédient d'accorder indistinctement à tous les Ordres ample licence de se rendre dans cette mission par toutes les routes à leur gré. »

Cette décision était une déroute pour les adversaires du P. Collado :

au lieu de l'accepter, on préféra blâmer le vénérable Religieux pour sa conduite aussi généreuse que désintéressée. Son Mémoire, répéta-t-on, a été rejeté par la cour d'Espagne, et l'auteur ne fut pas mieux accueilli. Ecoutons maintenant l'un des membres de l'Assemblée, qui assista très fidèlement à toutes les séances. C'est un témoin oculaire qui parle, Solergano, lequel avait pris une part très active et un intérêt tout particulier à cette grave affaire. Or, il déclare que tous les membres furent unanimes sur ce point, savoir, que l'on supplierait le Pape d'ordonner aux Religieux de tous Ordres indistinctement de se rendre en Chine et au Japon, s'ils s'y sentaient appelés, à la seule condition d'avoir l'agrément de leurs supérieurs respectifs : *Omnes in ea sententia fuerunt, ut summo Pontifici proponeretur et supplicaretur, ut rem hanc ad pristinam Evangelii normam reduceret, juberetque ut omnes undique Religiosi, prout melius et commodius possent, sedulam operam huic Japoniorum et Sinarum piæ et christianæ conversioni atque expeditioni navarent.*

En effet, le Roi catholique, non content de révoquer son décret de 1628, sollicita du Saint-Siège une Bulle pour confirmer ce qui avait été conclu dans la Junte en faveur des missions de la Chine et du Japon. C'est ce que fit le pape Urbain VIII à la date du 22 février, par la célèbre Constitution *Ex debito Pastoralis*, qui depuis a fait loi pour ces missions lointaines.

Diégo Collado se trouvait à Rome au moment où la Constitution fut publiée. On comprend avec quelle joie il l'accueillit : tous ses désirs étaient satisfaits. Il songea immédiatement à se remettre en route. Pendant son précédent séjour dans la capitale du monde chrétien, le zélé missionnaire avait soumis au R^me^ Père Séraphin Secchi un projet d'érection d'une nouvelle Congrégation aux Philippines, dont les couvents seraient exclusivement destinés à la formation des Religieux qui se voueraient aux missions de la Chine et du Japon. C'est en 1627 qu'il avait sollicité ce démembrement. Le Général de l'Ordre, éclairé par une longue expérience, avait reconnu les périls de la division : aussi s'opposa-t-il à un tel dessein. Le Père Collado n'insista pas. Mais à l'époque du second voyage à Rome, il crut bon de soumettre au nouveau Général, Nicolas Ridolfi, son premier projet.

Il plaida sa cause avec tant de chaleur, qu'il obtint l'érection d'une Congrégation distincte, placée sous le vocable de Saint-Paul, et en fut nommé supérieur. Certains auteurs ont prétendu qu'il s'était proposé

lui-même pour remplir ce poste. Rien de plus faux. Le texte de sa requête est conservé à Rome et contient les paroles suivantes : « Si on érige, comme je l'espère, cette Congrégation, on pourra établir Vicaire Général, ou le Père Dominique Gonzalez, ou le Père Barthélemy Martinez, ou le Père Dominique de Erquicia, qui se trouvent dans cette région, tous trois très capables de cet emploi. »

Les mesures furent prises à l'insu de la Province des Philippines et sans le consentement du roi d'Espagne, consentement nécessaire, en raison de son protectorat religieux sur les Indes. Le Père Collado avait reçu l'ordre du Père Général de le solliciter. Il essaya indirectement d'atteindre ce but ; puis, craignant un échec, il passa outre. Ce fut une faute. Arrivé à Manille et s'appuyant sur les Patentes du R^me^ Père Ridolfi, il se mit à l'œuvre, fit entrer le vice-roi dans ses vues, et érigea la Congrégation en question.

Bien que ce grand Religieux eût la réputation d'un homme vraiment apostolique, visant uniquement aux intérêts de Jésus-Christ et des âmes, on ne put cependant que blâmer sa conduite en cette circonstance, et regretter l'érection de la Congrégation nouvelle.

N'y avait-il pas lieu de craindre qu'en détachant les Religieux de la Province du Saint-Rosaire vers laquelle ils avaient été envoyés, on ne suscitât des divisions fâcheuses, dont le résultat serait de ralentir le zèle des jeunes missionnaires, au lieu de favoriser l'élan vers l'apostolat lointain ? Cela devait arriver fatalement.

Tout le temps que le Père Collado eut en main la direction de la Congrégation de Saint-Paul, il travailla avec un rare dévouement à la conversion des infidèles. Mais, après qu'il fut sorti d echarge, les Dominicains des Philippines et le vice-roi lui-même, qui tout d'abord s'était montré favorable, représentèrent à la cour d'Espagne que l'œuvre récemment inaugurée entraînait plus d'inconvénients que d'avantages, et semait le trouble parmi les Religieux aussi bien que parmi les laïques. En 1638 parvint à Manille la cédule royale, qui ordonnait de ne pas mettre à exécution les Patentes du Maître Général, non souscrites par le grand Conseil d'Espagne, de rendre à la Province les couvents distraits par le Père Collado et de renvoyer en Europe ce Religieux.

La soumission du P. Diégo devança la destruction de son œuvre. Il accepta humblement l'arrêt porté contre lui et quitta Cagayan, où il s'était retiré, pour revenir à Manille. Mais s'étant embarqué sur une jonque délabrée, il fut surpris après quelques heures d'assez

bonne traversée, par un vent violent contre lequel il devint impossible de lutter. Un Frère Convers, nommé François Luc, et un Indien se mirent à la nage, engageant le Père Collado à les suivre. Excellent nageur, il pouvait les imiter et avait chance de se sauver, car le rivage n'était pas loin; mais il préféra sacrifier sa vie pour exhorter et absoudre les quelques personnes qui restaient sur le navire. Il s'acquitta de ce ministère avec une tranquillité parfaite ; quand tout fut terminé, un coup de mer engloutit la barque et en même temps le saint Religieux. Telle fut la fin de Diégo Collado. Dieu permit que son erreur fût rachetée par une soumission profondément humble et par une mort héroïque (1638).

Le V. Père a laissé plusieurs ouvrages. On a de lui : 1° des sermons en espagnol, imprimés à Alcala; 2° un petit traité sur les effets de l'aumône ; 3° une histoire d'Espagne ; 4° le Mémorial présenté au Roi catholique l'an 1631 ; 5° une Histoire du Japon de 1601 à 1622; 6° Grammaire et Dictionnaire japonais à l'usage des missionnaires, et Méthode pour confesser en japonais, ces trois derniers ouvrages imprimés à Rome en 1632.

La V. M. JULIENNE DE SAINT-PAUL, l'une des Fondatrices du Monastère du Tiers-Ordre à Toul(*).

(1585-1655)

JULIENNE DE SAINT-PAUL, nommée Perrone dans le siècle, naquit l'an 1585 à Pagny, village situé sur la Meuse, de parents peu avantagés du côté de la fortune mais remplis de la crainte de Dieu. Le soin qu'ils prenaient de vivre selon les maximes de l'Evangile leur inspira aussi celui de donner à leur fille une bonne éducation, soit en veillant avec assiduité sur sa conduite, soit en l'exhortant à fuir ce qui pouvait la porter au mal. Dieu, qui avait sur cette enfant des

(*) *Mém. de Toul.*

desseins particuliers, permit qu'elle fût envoyée, vers l'âge de 15 ans, à Toul en Lorraine et mise en service chez l'une de ses parentes.

Cette dernière était une femme de vertu solide. Elle s'étudia à former Perrone à une piété véritable; et comme la jeune fille était douée d'un naturel simple et docile, elle profita des avis salutaires qui lui furent donnés. Ses entretiens avec nos Religieux du couvent de Toul contribuèrent également beaucoup à sa perfection : elle visitait souvent leur église et s'adressait à l'un d'eux pour la direction de sa conscience.

Cet homme éclairé, qui savait très bien, selon l'oracle de l'Esprit saint, que la fraternelle union est un puissant secours pour le progrès de la vie spirituelle, — *Frater qui adjuvatur a fratre quasi civitas firma*, — mit sa pénitente en rapport avec une sainte fille, nommée Claude Mengeot, qui devint plus tard, sous le nom de Mère Etienne de l'Incarnation, l'une des fondatrices du monastère de Toul. Comme ces deux âmes avaient la même volonté de servir Dieu dans l'état où il daignerait les appeler, elles se comprirent bien vite et s'unirent par les liens d'une étroite charité. Dans ces dispositions, elles louèrent une petite maison : et là, entièrement retirées de l'embarras du siècle et de la conversation des créatures, elles s'étudiaient à plaire à Dieu par la pratique solide de toutes les vertus. L'oraison était la nourriture ordinaire de leur âme et leur force dans les combats contre l'ennemi du salut; elles s'imposaient de rigoureuses pénitences, et vivement pénétrées de leur misère et de leur incapacité à opérer le bien, l'une et l'autre s'exerçaient à l'envi aux humiliations volontaires.

Perrone, dont nous nous occupons, donnait plus de marques extérieures du feu sacré qui la consumait au dedans. Son travail de couture servait au modeste entretien de la maison ainsi qu'au soulagement des pauvres. Elle trouvait en outre le temps voulu pour visiter chaque jour les hôpitaux, et ne laissait échapper aucune occasion d'exercer la charité. Elle s'intéressait surtout aux soldats de l'hôpital militaire, et l'on rapporte qu'un certain nombre d'entre eux, touchés par son dévouement et ses pieuses exhortations, renoncèrent à leur vie dissolue et devinrent dans la suite d'excellents chrétiens.

Toutefois ce genre de vie, quoique très saint en lui-même, ne satisfaisait point les aspirations de la vertueuse jeune fille. Elle rêvait quelque chose de plus parfait et souhaitait de se consacrer entièrement à Dieu dans un cloître. A cette époque, le Tiers-Ordre régulier n'existait point en France avec la clôture : dans l'impossibilité où se

trouvait présentement Perrone de donner suite à ses désirs les plus chers, elle dut se contenter de demander, avec sa compagne, les livrées du Tiers-Ordre séculier : on le leur accorda. Une fois revêtues de l'habit de Saint-Dominique, nos deux Sœurs se remirent à leurs bonnes œuvres, tout en ne cessant de supplier la divine Bonté de leur faire bientôt la grâce d'entrer dans un monastère cloîtré : elles devaient attendre longtemps encore la réalisation de leurs vœux. L'an 1621, elles firent l'acquisition d'un local plus convenable, où deux autres jeunes filles ne tardèrent pas à les rejoindre. La petite colonie préparait, à son insu, la fondation d'un monastère du Tiers-Ordre régulier dans la ville même de Toul.

Edifiés de leur manière de vivre, les habitants les prièrent de se charger de l'éducation de leurs enfants. Elles acceptèrent avec joie et reprirent en même temps la visite quotidienne des hôpitaux et des prisons, bravant tout respect humain dès qu'il s'agissait d'une misère à soulager ou d'une âme à sauver. Les filles de mauvaise vie devinrent également l'objet particulier de leur zèle : ce qui, pour le dire en passant, leur attira des critiques amères et d'odieuses persécutions.

Mais, dominant injures et violences, elles tinrent ferme dans la poursuite du bien, bénissant Dieu qui les trouvait dignes de souffrir quelque chose pour la gloire de son Nom. Ainsi attendaient-elles le moment si désiré où il leur serait permis de garder leur règle en clôture perpétuelle. Ce moment allait venir enfin.

Il y avait vingt années qu'elles se préparaient à cette grâce par les pratiques de la charité chrétienne, savoir l'instruction de la jeunesse, la visite des malades et des prisonniers, l'assistance des moribonds, et autres encore, quand le Seigneur, touché de leur vie héroïque, exauça leurs larmes et leurs prières. A l'instant où les pieuses filles jugeaient leur cause perdue, la ville reconnaissait leur établissement, le roi délivrait des Lettres patentes, et ceux-là mêmes qui s'étaient le plus opposés au projet, y acquiesçaient de bon gré, à la condition que les Sœurs s'occuperaient toujours du soin des enfants. Le 8 décembre 1635, elles prirent la clôture et deux ans plus tard, le 5 avril 1637, prononçaient la formule de leur profession.

II. — Perrone, devenue Sœur Julienne de Saint-Paul, entendit témoigner au Seigneur sa vive reconnaissance par un renouvellement complet d'elle-même. A dater de ce jour béni, sa ferveur jeta un

plus vif éclat. L'attachement à la vie régulière était si profondément enraciné dans son cœur, qu'elle n'eut jamais à se reprocher la moindre infraction aux Constitutions de l'Ordre. L'ardente charité dont elle avait donné tant de preuves, elle l'exerçait présentement à l'égard de ses chères compagnes, qui, toutes indistinctement, en éprouvèrent les bienfaits signalés. Docile comme un enfant à la voix de l'obéissance, Sœur Julienne acceptait de grand cœur tout ce que ses supérieures jugeaient à propos de lui ordonner. Son respect pour les choses de Dieu n'avait d'égal que sa profonde humilité. Elle entendait que le service de l'autel fût digne de Celui auquel il s'adressait. Et quand la Prieure lui représentait que les ressources de la maison ne permettaient pas la magnificence des ornementations, la pieuse fille répondait avec confiance : « Ma Mère, ne vous mettez en peine de rien. Dieu y pourvoira : la bourse de sa providence n'est jamais vide pour ceux qui mettent en lui leur confiance. »

Le zèle que fit paraître la servante de Dieu pour les observances régulières, dont elle ne se dispensait jamais, malgré ses souffrances, la rendirent tout particulièrement recommandable. Sa facilité à élever son cœur à Dieu par la considération des choses visibles la plaçait dans une oraison pour ainsi dire continuelle. Sa tendre dévotion à Marie et au saint Rosaire, son ardeur pour s'unir à Notre-Seigneur par la communion fréquente, sa fidélité aux engagements de sa profession ; en un mot, la pratique soutenue de toutes les vertus religieuses la firent passer aux yeux de ses compagnes pour un modèle achevé et un miroir éclatant de vraie et solide perfection.

Tandis que la Mère Julienne de Saint-Paul ne songeait qu'à se rendre digne des miséricordes divines et à se renfermer plus que jamais dans une vie de silence et d'oraison, elle fut envoyée à Paris, avec la Mère Etienne de l'Incarnation, pour y établir un monastère. La marquise d'Amanti, qui pressait cette fondation, se servit de l'intermédiaire de la duchesse de Lorraine pour solliciter le placet du roi.

Nos deux Sœurs demeurèrent deux ans dans la capitale, vivant dans la retraite et la pratique exacte de leurs Constitutions. Malgré l'autorité de ceux qui appuyaient le projet, les démarches restèrent infructueuses : le roi n'ayant point accordé les Patentes, la M. Julienne s'en alla aussitôt fonder le monastère de Rosay-en-Brie.

Pendant son séjour à Paris, elle eut l'occasion de signaler son zèle par un acte que l'on ne saurait passer sous silence.

Il y avait au faubourg Saint-Germain un vieux marquis, vivant dans le concubinage, au grand scandale des habitants du quartier. La piété de la M. Julienne attirant l'attention, on sollicita ses prières en faveur de ce pécheur public. Vivement touchée de l'état misérable où croupissait l'infortuné marquis, Julienne de Saint-Paul pria instamment pour sa conversion ; puis, sous une inspiration d'en haut, elle résolut d'aller le trouver. Le dessein paraissait également hardi et inutile, car personne jusqu'alors n'avait pu fléchir le cœur de cet endurci. N'importe, la sainte Religieuse, n'écoutant que son zèle, se présenta, et en peu de paroles représenta au malheureux le scandale de sa conduite et les rigueurs de la justice divine qui souvent frappe le pécheur dans l'acte même du crime. Ce discours, cette apparition d'une Religieuse inconnue surprirent tout d'abord le vieux gentilhomme. Malgré lui, il sentait son cœur s'amollir : finalement il reconnut sa faute, et touché d'un sincère repentir, résolut d'éloigner à jamais l'occasion du péché.

La joie qu'éprouva la V. Mère d'un changement si subit ne saurait s'exprimer : elle en bénit le Seigneur de toute l'ardeur de son âme, fortifia le marquis dans sa bonne résolution, et pour en assurer le succès, elle le confia à la sollicitude d'un de nos Pères du Noviciat Saint-Honoré. Les suites furent très heureuses. Sous la conduite éclairée de ce Religieux, le marquis, non content de quitter le péché, s'efforça de réparer ses anciens scandales par une vie de prières et de bonnes œuvres. La complice de ses désordres se convertit elle aussi et se renferma dans un monastère pour le reste de ses jours. La Mère Julienne de Saint-Paul avait donc, du même coup, gagné deux âmes à Dieu.

En quittant la capitale, elle se retira à Rosay-en-Brie, suivant les ordres de ses supérieurs. C'est là qu'elle termina sa sainte carrière, le 28 septembre 1655, âgée de soixante-dix ans.

LE MÊME JOUR

1343 — A Avignon, le Révérendissime et Illustrissime Père GÉRARD DE DAUMAR, XVII[e] Maître Général de l'Ordre et cardinal de la sainte Egilse Romaine.

Limousin d'origine, il était né à La Garde, non loin de Tulle. Son père, propriétaire des domaines de Daumaire ou Daumar, est appelé indifféremment dans les chartes de l'époque Seigneur de Daumar ou de La Garde. Il avait épousé la sœur de Pierre Roger, lequel devint cardinal et ensuite fut élu Pape sous le nom de Clément VI.

Gérard renonça de bonne heure à tous les avantages que lui assurait la noblesse de sa naissance et vint, tout jeune homme, demander l'humble habit de saint Dominique aux Frères Prêcheurs de Brive. L'année suivante il était admis à la profession solennelle. Comme il accusait des aptitudes remarquables pour l'étude, en même temps qu'une inclination non moins signalée pour la pratique des vertus religieuses, le Chapitre d'Orthez, l'an 1316, l'assigna, après son cours de philosophie, Lecteur des arts, comme on disait alors, au couvent de Limoges (1): deux ans plus tard, on l'envoya comme étudiant en théologie à Toulouse.

Il fit, dans ce couvent, son stage ordinaire, après quoi il fut dirigé sur Paris pour compléter ses cours au couvent de Saint-Jacques. Il se trouvait dans la capitale en 1326, comme le prouve une pièce sur laquelle figure son nom, à la date du 1[er] juillet de la même année, à titre de témoin du testament d'un sieur Haudry, dont il est fait mention dans un ancien cartulaire de l'Eglise de Paris.

Cinq ans plus tard, c'est-à-dire en 1331, le Chapitre provincial de Lectoure le nomma premier lecteur de théologie à Limoges. Le même mandat lui fut ensuite confié pour Toulouse au Chapitre de Clermont l'an 1339. Enfin l'année suivante, le Chapitre général de Milan le députait à Paris pour y lire les Sentences. Voici le texte de cette assignation : « *Assignamus quantum nostra interest pro anno sequenti ad legendum Sententias Parisiis Fr. Gerardum de Domaro de Provincia Tolosana lectorem Tolosanum.* » Ce que le Chapitre d'Avignon confirma l'année suivante : « *Assignamus ad legendum Sententias Parisiis isto anno Fr. Gerardum de Domaro de Provincia Tolosana.* »

(1) *Pro conventibus Lemovicenci, Sancti Juniani, ponimus studium in Lemovica; lectorem fr. Ger. de Daumario.* — (Douais, *Essai sur l'organisation des Etudes chez les Frères Prêcheurs.)*

Le V. Père s'empressa d'obéir, mais tandis qu'il poursuivait son cours, la divine Providence lui préparait, à son insu, des honneurs et des dignités qui vinrent le surprendre au moment où il s'y attendait le moins.

Au dire de ses contemporains, Gérard de Daumar possédait tout un ensemble de qualités, qui commandaient le respect et lui attiraient l'estime et la vénération de tous ses Frères. Il était surtout doué d'une grande dévotion : « *Iste fuit vir magnæ devotionis* », écrit le continuateur de l'ancien manuscrit de Bernard Gui, conservé au couvent de Carcassonne. Possédant cet esprit en un rare degré, l'éminent Religieux ne pouvait manquer de cultiver avec un soin jaloux les précieuses prérogatives qui distinguent entre tous le Prêcheur, fidèle à sa vocation : l'innocence de vie, l'affabilité, l'humilité, la mortification, toutes vertus qui brillaient chez lui d'un très vif éclat, comme l'a noté, du reste, un autre manuscrit de l'époque : « *Vir innocens, gratus et humilis, pallidus facie et totus mortificatus in membris.* »

L'an 1342, le Chapitre réuni à Carcassonne l'élut Maître Général. Ce Chapitre était présidé par Pierre de Palma, Provincial de France, établi Vicaire de l'Ordre depuis la mort du R^me^ Père Hugues de Vaucemain, selon la teneur des Constitutions. L'élection eut lieu le 18 mai, vigile de la Pentecôte 1342.

C'est ce que confirme en termes exprès la chronique des Maîtres Généraux :

« Le XVII^e^ Maître Général, y lisons-nous, fut Frère Gérard de Daumar, maître en théologie, de la Province de Toulouse. Il était originaire du Limousin et du couvent de Brive. Il lisait alors les Sentences à Paris, quand il fut élu la veille de la Pentecôte, au premier scrutin, par tous les électeurs, réunis à Carcassonne, l'an 1342. Clément VI, dont Gérard de Daumar était le neveu, recueillit avec une vive satisfaction le résultat de l'élection, et enjoignit immédiatement par Bulle au chancelier de Paris de licencier pour la Maîtrise en théologie ledit Frère Gérard, créé Maître Général de l'Ordre, bien qu'il n'eût pas encore terminé le cycle de son enseignement théologique, et ainsi, avant la fête de Saint-Jean-Baptiste, il fut nommé Maître en théologie. Immédiatement après cette fête, il se rendit à Avignon, où le Pape résidait. »

Comme l'élu ne se trouvait point présent dans l'assemblée capitulaire, il n'y eut pour ce motif aucune circulaire adressée à l'Ordre. Néanmoins le Chapitre fit d'importantes ordonnances, entre autres la suivante, qui mérite d'être mentionnée : « La doctrine du vénérable Docteur saint Thomas d'Aquin brillant d'un incomparable éclat dans tout l'univers et ayant été solennellement déclarée la plus saine et la plus ferme, après celle des principaux Docteurs de l'Eglise catholique, de l'aveu et au témoignage des Maîtres de Paris, nous enjoignons à tous les lecteurs et étudiants, de s'adonner sans relâche à l'étude de cette doctrine de saint Thomas, de la soutenir, de

l'expliquer, de s'en pénétrer et de s'en instruire à fond, eux et leurs disciples. *Cum doctrina Venerabilis Doctoris sancti Thomæ de Aquino per totum orbem resplendeat, et tanquam sana et solida inter doctrinas omnes post principales Ecclesiæ catholicæ Doctores, cum testimonio magistrorum Parisiensium fuerit solemniter commendata, imponimus Lectoribus et studentibus universis, ut in dicta doctrina sancti Thomæ studeant, eamque sustineant et explanent, et se suosque auditores in illa instruant et informent.* »

Dès son arrivée à Avignon, où il avait été mandé, Gérard de Daumar se présenta devant le Souverain Pontife, lequel, à sa prière, s'empressa de révoquer tout ce que Benoît XII, son prédécesseur, avait fait ou préparé contre l'Ordre de Saint-Dominique. C'est ainsi qu'à peine installé, le pieux Général rendait à sa famille religieuse le plus signalé service qui fût en son pouvoir. Mais il ne devait pas rester longtemps à la tête de l'Ordre. Quelques mois après, aux Quatre-Temps de septembre 1342, il fut créé cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine.

Son séjour au sein du Sacré Collège devait être de courte durée. L'Ordre, qui fondait sur lui de si belles espérances et l'Eglise, qui escomptait d'avance d'éminents services de sa part, n'eurent point la satisfaction de voir réaliser leurs vues et leurs désirs.

Un an après sa promotion, Gérard de Daumar échangeait les honneurs et les dignités de ce monde pour les joies durables de la Patrie.

Son corps reçut une sépulture provisoire dans notre couvent d'Avignon ; il fut transporté ensuite au couvent de Brive, et déposé dans un tombeau très simple, suivant les désirs exprimés par le pieux Cardinal.

Il est difficile de fixer exactement le jour de sa mort. Le Nécrologe actuel des Maîtres Généraux mentionne Gérard de Daumar au 27 juillet. Suivant Echard, il mourut le 28 septembre 1343. C'est ce qu'on lisait dans l'ancien calendrier conservé, à Paris, au couvent de Saint-Jacques, et Baluze, l'historien des Papes d'Avignon, se range à cet avis.

Ce même auteur affirme que l'illustre Père fut pendant trois mois Prieur de Brive, en 1323.

Nombre d'écrivains, tant de l'Ordre qu'étrangers à l'Ordre, citent avec éloge Gérard de Daumar. On lui attribue aussi plusieurs ouvrages : *Quædam theologica erudita : Sermones docti et elegantes.*

(Echard et *alii*.)

1373 — Egalement à Avignon, l'Eminentissime GUILLAUME SUDRE, natif de Laguenne, près Tulle, et profès du couvent de Brive.

Après de brillantes études, il se fit un nom dans les chaires et dans les écoles, prêchant avec un succès peu ordinaire et enseignant avec éclat, notamment à Carcassonne, à Avignon et à Paris, En 1348, il était élu Provincial de la Province de Toulouse, et l'année suivante, Jean Du Moulin, son compatriote, ayant été placé à la tête de l'Ordre, Guillaume Sudre dut,

sur l'ordre du Pape Clément VI, prendre ses derniers grades et se rendre immédiatement à Rome pour occuper la charge vacante de Maître du Sacré-Palais. Pendant les douze années qu'il resta en fonction, il fit paraître tant de capacité que, sans le vouloir, il se fraya le chemin à de plus hautes dignités.

En 1361, Innocent VI le désignait comme successeur de Pierre Fabri sur le siège de Marseille. Le V. Père fit son entrée solennelle dans cette ville le 2 septembre de la même année, accompagné du Dominicain Guillaume de Roquevaire, son Vicaire général, et de Jean Oleri, son Official. L'année d'après, il donna la bénédiction abbatiale à la Supérieure du monastère de Saint-Sauveur, et fit, dans le même temps, hommage, pour les biens de son évêché, à la reine de Naples, en présence de Roger de Saint-Séverin, grand sénéchal de Provence.

Dans le court espace de trois ans, il visita trois fois tout son diocèse, et le 12 avril 1363, il réunissait son Synode. Depuis longtemps déjà, par la négligence des premiers Pasteurs et par la suspension des Conciles régionaux, on voyait les vices pulluler et l'indifférence des peuples pour les choses de la religion s'accentuer de plus en plus. La liberté de l'Eglise se trouvait même atteinte ; le clergé, souvent dominé et maltraité par les laïques, souffrait violence et perte notable dans ses revenus. Pour remédier à ces désordres, Urbain V adressa aux Métropolitains une circulaire datée d'Avignon, le 25 novembre 1364, afin d'engager les prélats à reprendre la tenue des Conciles. Les archevêques et évêques des trois Provinces d'Arles, Aix et Embrun s'assemblèrent à Apt, dans le courant de mai. L'évêque de Marseille s'y rendit l'un des premiers et signala son zèle et sa prudence pour obtenir le rétablissement de la discipline et la correction des mœurs. Après le Concile, il assista au couronnement de Charles IV, qui eut lieu à Arles, au milieu des démonstrations enthousiastes d'une foule immense, accourue de toutes les parties de la Provence.

Dès son retour à Marseille, le V. Prélat reprenait les labeurs inhérents à ses fonctions pastorales, quand le Souverain Pontife l'éleva à la dignité cardinalice, dans une promotion du 18 septembre 1366, persuadé qu'un homme de sa valeur rendrait encore de meilleurs services à l'Eglise dans un poste plus éminent. Cette nomination inattendue força Guillaume Sudre à se démettre de son évêché. Il partit aussitôt pour Avignon, où il reçut la pourpre sous le titre des Saints Jean et Paul.

Depuis quelque temps déjà, Urbain V songeait à reprendre la résidence de Rome. Il s'en était expliqué d'une manière très précise dans une de ses Lettres, le 23 mai 1363 ; mais ce ne fut qu'en 1366 qu'il s'en ouvrit officiellement devant le Sacré Collège. Enfin, le 30 avril de l'année suivante, il quitta Avignon, où il laissait cinq cardinaux, et emmena avec lui Guillaume Sudre. Le 19 mai, ils s'embarquèrent ensemble à Marseille, escortés d'une flotte de vingt-trois galères, que la reine de Naples, les Vénitiens et les

Génois avaient fait équiper pour la circonstance. Le 23, les augustes voyageurs étaient à Gênes et le 9 juin, ils arrivaient à Viterbe, où le Saint-Père devait séjourner quatre mois.

Sur ces entrefaites, Elie de Saint-Itier, doyen des cardinaux, étant mort, Guillaume Sudre eut l'honneur de le remplacer, non par rang d'ancienneté,— il y avait à peine un an qu'il était revêtu de la pourpre, — mais par la seule volonté du Pape, qui aimait à lui donner en toute occasion des marques de la plus parfaite confiance. Notre cardinal la méritait, du reste, par sa droiture et sa probité, autant que par l'étendue de ses lumières. Aussi déférait-on avec empressement à ses conseils dans les affaires qui demandaient de la décision. La première qui se présenta fut une question de vie ou de mort pour l'Ordre des Jésuates.

Saint Jean Colombini en était le fondateur. Ce noble gentilhomme, après avoir occupé les premières charges à Sienne, sa ville natale, s'était laissé entraîner aux fougues de la jeunesse. Converti en lisant la vie de sainte Marie l'Egyptienne, il renonça à ses dignités et à son immense fortune pour embrasser la pauvreté du Christ. Vers l'an 1365, il jeta les premiers fondements de son institut et réunit, en peu de temps, un grand nombre de disciples que le peuple appela du nom de Jésuates, parce que ces Religieux avaient sans cesse sur les lèvres le nom de Jésus. Après deux ans d'essai, Colombini crut le moment venu de solliciter l'approbation apostolique. Suivi d'une soixantaine de Frères, il arriva à Viterbe et se présenta devant le Pape. Bien que sa vie, depuis sa conversion, fût de tout point irréprochable, beaucoup cependant attribuaient à l'esprit de fanatisme sa manière de vivre, et l'accusaient d'appartenir, lui et les siens, à la secte des Fraticelles. Les uns le condamnaient sans merci, tandis que les autres lui décernaient à l'envi les plus beaux éloges. Urbain V ne voulut se prononcer qu'en parfaite connaissance de cause. En conséquence, il chargea de l'examen de l'affaire notre Cardinal, déjà évêque d'Ostie et de Velletri. Sur son rapport avantageux, il accueillit paternellement Colombini et ses disciples, approuva leur institut et les revêtit de l'habit blanc qu'ils portèrent dans la suite. Le bienheureux fondateur mourut quelques semaines après : mais son Ordre lui survécut; pendant trois siècles il eut sa place marquée dans les milices de l'Eglise, jusqu'à l'an 1668, où la République de Venise obtint de Clément IX sa suppression, pour employer ses biens aux frais de la guerre de Candie. Ayant séjourné quatre mois à Viterbe, le Pape et sa cour partirent pour Rome. Au mois de novembre 1368 eut lieu à Saint-Pierre la réception solennelle de Charles IV. L'impératrice, qui l'accompagnait, reçut elle aussi la couronne des mains du Pape, après que le cardinal-doyen lui eut imposé, suivant l'usage, l'onction sacrée.

L'année suivante, Jean Paléologue, empereur de Constantinople, effrayé des progrès des Turcs, se rendit en Italie, dans l'espoir que les princes d'Occident lui prêteraient main forte. A cet effet, il chercha à se réconcilier

avec le Saint-Siège. Guillaume Sudre fut du nombre des cardinaux chargés de recevoir, au nom du Pape, sa profession de foi et de l'admettre dans le giron de l'Eglise.

Nous ne devons point passer sous silence un service non moins signalé que l'éminent prince de l'Eglise rendit à cette époque à son Ordre. On connaît les graves démêlés des Cisterciens d'Italie et des membres de l'Ordre de Saint-Dominique, à propos des reliques de saint Thomas d'Aquin, que les premiers gardaient comme un dépôt sacré, tandis que les autres ne cessaient de les réclamer. Le comte de Fondi parvint enfin à mettre les Frères Prêcheurs en possession du corps de leur angélique Docteur. De là de très vives contestations. Les moines de Fossa-Nuova aussi décidés à reconquérir leur trésor que les fils de saint Dominique à le retenir, employèrent tous les moyens imaginables pour prévenir en leur faveur le Pape régnant. Urbain V était un ancien moine cistercien. La manière dont on lui représenta l'enlèvement des reliques dut naturellement l'indisposer contre ceux qu'on accusait devant lui de violence et de sacrilège. Il prescrivit diverses procédures, employa la menace des censures et voulut forcer notre Général à restituer le saint corps. Puis, par une volte-face inexplicable, il révoqua tout à coup ses premières mesures, laissa les Frères Prêcheurs dans leur légitime possession, ordonna même que le chef de saint Thomas leur fût encore rendu. On sut plus tard que ce changement inattendu avait été l'œuvre de Guillaume Sudre, lequel, sans empressement, profita adroitement de son ascendant sur l'esprit du Saint-Père, pour l'amener à ses vues. L'Ordre de Saint-Dominique ne saurait trop lui en garder sa reconnaissance.

Lorsque Urbain V revint en France, dans le dessein de résider de nouveau à Avignon, le doyen du Sacré Collège s'embarqua avec lui; c'était au commencement de septembre 1370. Le 16, ils entraient dans le port de Marseille et, huit jours après, Avignon les recevait dans ses murs. Le Pape n'y arriva guère que pour mourir (19 décembre 1370). La vacance du Siège apostolique ne fut pas longue. Onze jours après le décès d'Urbain V, Pierre Roger, cardinal de Beaufort, était élu sous le nom de Grégoire XI.

Guillaume Sudre, qui n'avait plus que trois ans à vivre, se renferma dans la retraite et la prière, sans toutefois se désintéresser des causes importantes de l'Eglise. Nous le trouvons dans ces derniers temps mêlé à une affaire qui agitait grandement les écoles de l'Aragon. Raymond Lulle avait des disciples très empressés à faire prévaloir ses doctrines, que bon nombre d'esprits sérieux jugeaient suspectes. Grégoire XI, désireux de mettre un terme à de regrettables discussions, chargea notre cardinal d'examiner par lui-même et de faire examiner par des personnes compétentes toute une série de propositions extraites des œuvres de Lulle. Guillaume Sudre s'acquitta consciencieusement de son mandat. Plus de vingt Docteurs se mirent à l'œuvre sous ses ordres, et après une étude approfondie, de l'avis du cardinal et de ses théologiens, le Pape prononça une sentence de condamnation, qu'il dut

renouveler trois ans plus tard d'une façon plus solennelle, pour réprimer la témérité des partisans de Raymond Lulle, plus irrités qu'humiliés.

Mais à cette époque, Guillaume Sudre était entré dans son éternité. Le 20 septembre 1373, sentant ses forces fléchir, il fit son testament et choisit pour le lieu de sa sépulture la chapelle de la Vierge de notre église conventuelle, ou tout autre endroit, au choix des Religieux, pourvu qu'il eût assez d'espace pour recouvrir son corps d'une simple pierre, au niveau du pavé. Il interdit expressément la pompe à ses obsèques et réserva pour les pauvres toute la dépense qu'elles auraient exigée à Notre-Dame-des-Dons. On ne devait sonner les cloches que chez les Frères Prêcheurs, où la cérémonie aurait lieu dans la plus grande simplicité. Une partie de ses revenus devait être distribuée aux maisons religieuses de la ville, notamment au monastère de Sainte-Praxède. Trois cents florins d'or étaient assignés au Chapitre de Marseille; deux cents autres pour la fabrique d'un reliquaire destiné à recevoir le chef de saint Lazare, premier évêque de Marseille, et cent pour la célébration d'une messe à perpétuité, au jour anniversaire de sa mort. Le reste de ses biens s'en alla aux différentes maisons de son Ordre. Toulouse, Paris, Cahors, Limoges, Bergerac, Bordeaux, Carcassonne, et surtout le couvent de Brive, où il avait reçu l'habit, devaient avoir une large part aux libéralités du pieux cardinal.

Toutes ses dispositions prises, Guillaume Sudre se prépara à paraître devant Dieu. Le 28 septembre 1373, il alla se reposer dans le Seigneur. La pierre qui recouvre ses cendres porte ces simples mots : *Requiescat in pace*.

Le docte cardinal a laissé quelques ouvrages philosophiques, un Traité des mystères de la Croix et des Lettres sur les affaires ecclésiastiques, dont il eut à s'occuper. — (Fontana ; Touron.)

1590 — A Modène, l'Illustrissime Père SIXTE DE COME, de la noble famille des Vizdomini. Sa haute naissance lui assurait une belle fortune et l'avenir le plus séduisant selon le monde ; mais le pieux jeune homme méprisa ces avantages et se consacra au service de Dieu en revêtant notre habit, au couvent de Côme, sa patrie. Sa vie pure et innocente montra jusqu'à l'évidence que le Seigneur l'appelait à l'état religieux ; la fidélité avec laquelle il correspondit à sa vocation le rendit très agréable aux yeux de Dieu, des anges et des hommes.

On eut bientôt l'occasion d'admirer ses rares talents ; car ayant été désigné, malgré sa jeunesse, pour soutenir de savantes thèses devant le Chapitre général, réuni à Bologne l'an 1554, il s'acquitta de sa mission de façon à s'attirer les applaudissements unanimes de l'assemblée. Non moins grands furent les succès qu'il remporta par ses prédications dans les principales villes d'Italie. Choisi comme théologal par le Chapitre de la cathédrale de Modène, il remplit très honorablement cette nouvelle fonction.

Sur ces entrefaites, le siège de Modène étant devenu vacant par la seconde démission du cardinal Morone, S. Pie V s'empressa de confier ce poste au Père Sixte de Côme, dont il appréciait le mérite (1571). Pendant dix-neuf années d'épiscopat, le saint Religieux ne faillit à aucun des devoirs de sa charge pastorale. S'il se montra toujours soucieux de distribuer à son peuple le pain de la divine parole, il n'eut garde de négliger par ailleurs la formation de son clergé. Il convoqua dans ce but plusieurs synodes, et publia de très sages ordonnances.

Bien que très ferme pour la résidence et grand ami de la solitude, il dut cependant quitter son diocèse, afin d'obtempérer aux désirs d'Alphonse, duc de Ferrare, qui l'envoya, en qualité d'ambassadeur, à la cour d'Espagne, l'an 1581. Le vénérable prélat resta dans ce royaume pendant plus d'une année, et quand, par sa sage négociation, les affaires dont il était chargé eurent été conclues, à la satisfaction des intéressés, il reprit la route d'Italie.

En son absence, l'homme ennemi avait semé l'ivraie dans un monastère de pécheresses converties. Le pieux prélat porta prompt remède à cet état de choses et étouffa les germes de division par l'éloignement des personnes turbulentes. Ce monastère devint bientôt l'un des mieux posés de la ville : plus tard, en 1697, il passa sous la juridiction de l'Ordre, et fut officiellement reconnu par le Maître général, quand les Sœurs eurent trouvé des revenus suffisants pour s'assurer une existence honnête.

Sixte de Côme érigea dans son diocèse deux autres maisons de son Ordre et les plaça sous les vocables de Saint-Dominique et de Sainte-Catherine. Par ses soins encore, les Pères Minimes, appelés à Modène l'an 1588, furent chargés de desservir l'église de Saint-Barnabé et la paroisse qui en dépendait.

Ce fut au milieu de ces labeurs que la mort trouva le vénéré Religieux, qui termina sa carrière le 27 septembre 1590. Il fut inhumé dans notre église conventuelle de Saint-Dominique. — (Ughelli.)

1585 — A Lisbonne, la V. Sœur Marie de Jésus, professe du monastère de l'Annonciation.

Elle naquit le 16 avril 1554, de Fernandez-Alvarez d'Andrada et d'Elisabeth de Paiva, tous deux de noble race.

Ses précoces vertus, jointes à d'heureuses qualités naturelles, la rendirent dès le bas âge fort aimable à tout le monde, et ses parents se flattaient de lui procurer un parti avantageux dans le siècle ; mais la jeune fille laissait voir par sa piété et son mépris des frivolités mondaines que l'Epoux des vierges était seul digne de posséder son cœur.

A quinze ans, elle crut le moment venu d'exécuter son dessein, en revêtant l'habit de Saint-Dominique au monastère de l'Assomption, à Lisbonne. Ses parents ne pouvaient se résoudre à se séparer d'une enfant tendrement chérie, sur laquelle ils fondaient les meilleures espérances. Vaincus bientôt par ses larmes et ses prières, ils donnèrent leur consentement.

Marie reçut les livrées de l'Ordre le 23 juin 1570, sous les auspices de saint Jean-Baptiste : ce jour béni fut toujours très cher à sa dévotion. A l'imitation du divin Précurseur, elle considéra qu'elle entrait en religion comme dans un désert, afin d'y contempler les choses célestes et d'y mener une vie pénitente.

Dès qu'elle eut embrassé l'état de perfection, son soin principal fut d'en remplir les devoirs avec la dernière exactitude. Rien ne lui parut petit, parce que tout est ordonné en vue de conduire à la sainteté. La pauvreté surtout faisait les délices de cette vénérable épouse de Jésus-Christ. Sa cellule avait pour tout ameublement une méchante chaise, une planche en guise de lit, quelques livres de piété sur une modeste table, une ou deux images de papier appendues à la muraille. Même pauvreté dans le vêtement : la chronique nous dit qu'elle ne portait que des tuniques mises au rebut par les autres Sœurs. Sous ces dehors humbles et religieux, Marie de Jésus ensevelit le souvenir de sa noblesse selon le monde, et l'on remarqua que jamais elle ne fit la moindre allusion à la situation de ses parents.

Elle pratiqua la vertu d'obéissance avec non moins de perfection. Le désir de retirer tout l'avantage possible d'une vertu si essentielle lui donnait plus de promptitude à exécuter ce qui était opposé à son naturel qu'à ce qui lui agréait.

Si grande était son assiduité à l'oraison qu'elle conservait sans cesse la sainte présence de Dieu : elle y consacrait une partie de ses nuits. C'est dans cette pratique soutenue que Marie de Jésus puisa l'ardent amour dont son cœur était embrasé et une angélique dévotion pour le Sacrement de l'autel.

Le pain eucharistique faisait son unique bonheur. Les Supérieurs, qui connaissaient la pureté de sa vie, ses pénitences rigoureuses, les saintes dispositions de son âme, lui permettaient l'usage très fréquent de la sainte Communion.

Il eût manqué quelque chose à sa couronne, si cette âme d'élite n'eût participé aux douleurs de l'Homme-Dieu. Notre-Seigneur lui fit comprendre qu'il ne suffisait pas qu'elle goûtât les suavités de son amour, même au prix des plus rudes austérités de son choix, si lui-même ne mettait la main à l'œuvre en lui présentant le calice de sa Passion. Bientôt, en effet, Sœur Marie de Jésus passa par des maladies et des douleurs étranges. Elle en fut comme rassasiée, suivant l'expression du Prophète. Accablée de maux très violents dans toutes les parties de son corps, sans qu'on en connût ni la nature ni la source, elle se trouvait dénuée de tout soulagement humain, et n'avait d'autre appui qu'en Celui qui fait paraître la force dans la faiblesse même.

L'excès de telles douleurs n'altéra ni la constance ni la fidélité de cette grande servante de Dieu. Elle conserva son esprit dans la même paix et la même tranquillité, et montra une si parfaite conformité à la volonté de Dieu, qu'étouffant les moindres plaintes, elle soupirait après de plus rudes souf-

frances. Son confesseur, ému de tant de maux, lui déclara un jour qu'elle pouvait en sûreté de conscience demander un peu de soulagement. Elle répondit avec humilité que, n'ayant rien tant à cœur que d'exécuter la volonté de Dieu, elle ne souhaitait ni la santé, ni la vie, ni la mort, ni la moindre consolation.

Le Seigneur, qui se plaît à sanctifier abondamment ceux qui lui sont agréables, envoya à Sœur Marie de Jésus un surcroît de douleurs pour augmenter ses mérites. Il y avait treize mois qu'elle était ainsi clouée sur son lit, sans amélioration d'aucune sorte, lorsqu'une plaie profonde se déclara au côté. On eut recours à tous les remèdes imaginables : ce fut en vain. L'état de la malade s'aggravant, on lui administra les Sacrements de l'Eglise. Elle vécut encore une dizaine de jours, ne recevant d'autre nourriture que la sainte Communion, et expira saintement le 28 septembre 1585, à l'âge de trente-et-un ans. — (Sousa.)

1616 — Au monastère de Notre-Dame des Grâces, à Abrantès, la dévote Sœur MARGUERITE DE SAINT-MICHEL, converse. Sa vie ne fut, pour ainsi dire, qu'un acte ininterrompu de pénitence. Veilles prolongées, abstinences rigoureuses, silence presque perpétuel : elle se servait de tout pour combattre ses inclinations naturelles et faire de son corps une hostie sainte et agréable à Dieu. A sa mort, on lui trouva sur les reins une grosse chaîne de fer, armée de pointes aiguës. Sa charité pour les malades était renommée. Trente ans durant, elle s'employa à leur rendre les services les plus délicats : ce qui lui attira du Ciel des bénédictions extraordinaires. Son ardent désir d'être unie pour toujours au Bien-Aimé de son âme s'accentua avec les années ; et dans les derniers temps de sa vie, la pieuse Sœur avait sans cesse sur les lèvres les soupirs amoureux de l'Apôtre : « Je souhaite la dissolution de mon corps, pour m'unir à Jésus-Christ dans l'éternité. » Elle mourut de la mort des prédestinés vers l'an 1616. — (Lopez.)

1624 — A Toul, la dévote Sœur MARGUERITE MORGUIN. Elle était regardée en ville comme un modèle des vertus de son état ; ceux-là mêmes qui l'observaient de plus près avaient peine à découvrir dans sa conduite la plus légère imperfection. C'est qu'en effet, elle veillait avec un soin jaloux sur ses actions, tout en nourrissant pour le salut des âmes des sentiments d'un zèle très éclairé, accompagné de rigoureuses pénitences. Elle était la providence des pauvres, des malades et des affligés. Constamment à leur chevet, elle bravait les plus grandes fatigues pour assister ses chers protégés. Souvent même, elle se faisait mendiante pour eux, sans se laisser rebuter par la malveillance ou les injures. Un jour un homme fort mal disposé à son égard, après l'avoir brutalement éconduite, lança son chien sur elle. La compagne de Sœur Marguerite, très effrayée, la supplia d'éviter désormais à

tout prix cette maison. Mais la servante de Dieu répondit : « Vous vous trompez, chère Sœur, vous vous trompez : nous y reviendrons ; il y a plus à gagner ici qu'ailleurs, puisque nous avons l'occasion de souffrir quelque chose. » Cet esprit de charité brilla surtout d'un vif éclat à l'époque de la peste qui désola la ville de Toul, car la sainte fille servit avec un parfait désintéressement les victimes du mal contagieux. Enfin, après avoir montré un grand zèle à procurer la gloire de Dieu, autant que son état le permettait, après avoir donné des marques d'une entière soumission à ceux qui avaient autorité sur elle et avoir embelli son âme par la pratique de toutes les vertus religieuses, elle décéda très saintement, l'an du Seigneur 1624. — (*Mém. de Toul.*)

XXIX SEPTEMBRE

Le V. GUILLAUME COURTET, premier Martyr français au Japon, et ses Compagnons les VV. PP. MICHEL DU SAINT-ROSAIRE & VINCENT DE LA CROIX, & deux Catéchistes indigènes (*).

(1637)

GUILLAUME Courtet a été « le plus valeureux martyr qui se soit signalé jusqu'à cette heure au Japon. »

Ainsi parle le Père Alexandre de Rhodes, célèbre missionnaire jésuite en Chine, dans une lettre, datée de Macao, le 1er janvier 1638, et adressée à son frère, le Père Georges de Rhodes, de la même Compagnie, en résidence à Lyon. Les faits que nous allons rapporter confirmeront de tous points cet éclatant témoignage.

I. — A neuf kilomètres de Béziers, au milieu de vignobles que

(*) Nous suivons la Notice sur le V. Guillaume Courtet, publiée en 1868 par M. Jules Courtet, ancien sous-préfet. C'est une œuvre de piété délicate et consciencieuse, élevée à la mémoire de l'illustre martyr par un descendant de sa famille. « Plusieurs hagiographes français et étrangers, écrit l'auteur, se sont occupés de notre V. Père Guillaume Courtet. Nous avons largement mis leurs travaux à contribution, et quelquefois même nous n'avons fait que les copier, afin de conserver au récit sa simplicité primitive. Notre intention n'a pas été de faire une œuvre originale ou littéraire; nous avons voulu seulement raviver le souvenir d'un martyr, à la famille duquel nous nous faisons honneur d'appartenir, et aider, s'il est possible, à la canoni-

traverse l'Orbe, avant de se perdre dans la mer, s'élève le gracieux village de Sérignan. C'est là que naquit Guillaume Courtet vers 1590. On croit connaître la maison qui abrita son berceau. Tout près de là, au bord d'une vigne, se dresse une croix de pierre, qu'on a toujours appelée la *Croix du Père Courtet,* et l'on assure dans le pays que cette vigne n'a jamais été atteinte par la grêle ou la gelée, même quand les vignes voisines souffraient de l'un de ces fléaux.

Ses parents « étaient de qualité », dit le Père Lafon : ils étaient « nobles et riches », écrit de son côté l'historien Advarte. La mère se nommait « de Jammes »; sa descendance, qui existe encore, est qualifiée de la sorte dans plusieurs anciens titres. Les détails manquent sur la première enfance du jeune Guillaume; tout ce que nous pouvons déduire des informations recueillies, c'est que dès son bas âge il s'était conquis les sympathies universelles : déjà l'on se plaisait à le désigner sous le nom de « petit saint ». Ses biographes assurent que, dès ses plus tendres années, il se sentit enflammé du désir de la vie religieuse et du martyre. Le R^me^ Père Nicolas Ridolfi le déclare très expressément : *Quum teneræ adhuc esset ætatis, Religionis et martyrii incensus* ». Ces germes précieux se développèrent, nous n'en saurions douter, sous l'influence bénie de ses parents et, plus encore, sous le regard maternel de la Madone des Grâces, dont la douce image attirait à l'église de Sérignan, placée sous son vocable, non seulement les habitants de la paroisse, mais des foules de pèlerins, accourus de tous les pays du Languedoc pour la vénérer. Une Collégiale, composée d'un Doyen et de cinq chanoines, s'était fondée pour desservir le pèlerinage, avec charge de l'administration de la paroisse et de l'éducation des enfants. Ce fut dans ce pieux asile que Guillaume Courtet fit son instruction primaire. Quand il eut atteint sa douzième année, les bons chanoines songèrent à l'envoyer à l'Université de Toulouse; puis, changeant d'avis, ils préférèrent le confier pendant quelque temps aux Religieux de Saint-Dominique qui dirigeaient avec éclat un collège à Béziers.

sation dont il est grandement question. » Suit la liste des auteurs consultés : Advarte, Jean de Sainte-Marie, Mahuet, Percin, Jacques Lafon (*Année Dominicaine*), etc.

Jacques Lafon est peut-être l'auteur que M. Jules Courtet a suivi de préférence, dont il ne fait en maints endroits que rajeunir le texte. Cela nous autorise d'autant plus à nous servir icidu travail de M. Courtet.

M. l'abbé Tarniquet, curé de Sérignan, a édité, en 1891, une plus grande Vie du Vénérable. Nous avons emprunté quelques citations à son ouvrage.

Le séjour du jeune enfant dans cette maison fut d'assez courte durée. Cependant sa piété et sa belle intelligence ne passèrent point inaperçues. Maîtres et écoliers l'admiraient à l'envi. A plus de trente ans de là, son souvenir était toujours vivant, et quand arriva la nouvelle de son martyre, de grandes fêtes furent célébrées et l'on glorifia son nom par des poésies et des épîtres latines dont nous donnerons un extrait en appendice. Guillaume Courtet quitta le collège de Béziers après deux ans d'études et se rendit à Toulouse pour suivre les cours de l'Université.

La première année s'écoula sans que rien ne vînt modifier ses dispositions intérieures. Mais bientôt il se sentit profondément remué au spectacle de la vie sainte que menaient les Dominicains, ses maîtres bien-aimés.

Le Père Sébastien Michaëlis avait introduit la réforme au couvent de Toulouse, depuis peu d'années, et les Religieux, par l'éclat de leur savoir et de leur étroite observance, s'attiraient l'estime et la vénération de la ville entière. Guillaume Courtet, dont le cœur palpitait du désir de travailler à l'extension du règne de Jésus-Christ, de la soif du salut des âmes et du besoin de se sacrifier, comprit que sa place était au milieu de ces Prêcheurs zélés, qui traduisaient si bien par leurs vertus les nobles aspirations de son âme. Il résolut donc d'entrer dans leur Ordre, et, sans plus tarder, s'ouvrit de son dessein au Père Michaëlis lui-même. Sa candeur et sa piété lui eurent vite conquis les suffrages de l'illustre Religieux. Toutefois, ce ne fut pas lui qui le revêtit de nos saintes livrées. Il dirigea sa vocation, lui ouvrit les portes du cloître, mais rappelé ailleurs par les intérêts de son œuvre, il l'envoya au couvent d'Albi, où le pieux jeune homme reçut l'habit de Saint-Dominique des mains du Père Georges Laugier, le 15 août 1607 : l'année suivante, à la même date, il fit sa profession solennelle sous le même Prieur (1).

(1) C'est donc par erreur que les Pères Advarte, Réchac, Percin, et le R^me^ Père Ridolfi lui-même, avancent que Guillaume Courtet fut vêtu par le Père Michaëlis. Jacques Lafon, dans l'*Année Dominicaine*, prouve péremptoirement le contraire. A l'appui de ses affirmations, il donne un extrait du Livre prioral du couvent d'Albi, qui lui fut envoyé sur sa demande. On y lit ces paroles :

Reverendus Pater Guillelmus Courtet fuit receptus a R. P. Georgio Laugerio, Priore huius conventus de consensu omnium Vocalium, anno Domini 1607, et die 15 Augusti, sub R P. Hyacintho Marez, Magistro Novitiorum.

Anno vero 1608, et die 15 Augusti, de consensu omnium Vocalium fecit prædictus Fr. Bitterensis professionem suam sub eodem Priore et Magistro Novitiorum.

Son nouvel état fut pour notre jeune Frère une occasion d'avancer dans le chemin de la perfection. Une fois consacré au Seigneur, il s'adonna comme jamais à l'exercice de l'oraison, aux pratiques de la pénitence et à une exacte observance des Constitutions. Sa piété, jointe à une remarquable intelligence, attira les regards : ses succès y contribuèrent encore. On le reconnut si rempli de l'esprit de Dieu, si éclairé dans la vie intérieure, si zélé pour la vie régulière, qu'après son ordination sacerdotale, on le chargea de la direction des Novices, à Toulouse, d'où on l'envoya au Couvent royal de Saint-Maximin comme Lecteur de Philosophie et de Théologie. De 1620 à 1624 nous le retrouvons à Toulouse avec les mêmes attributions, du moins pour les deux dernières années.

II. — L'an 1624 touchait à son terme, quand un jour le Père Courtet, en descendant de chaire, jeta les yeux sur le courrier des missions qui venait d'arriver. La note suivante fixa son attention :

« Manille, 24 septembre 1623. — Une mission importante vient de partir pour le Japon : elle se compose de dix Religieux, parmi lesquels quatre Dominicains distingués de la Province, à savoir : le R. Père Diégo de Ribeira, lecteur en théologie au Collège de Saint-Thomas à Manille; le Père Dominique de Esquiera, éminent professeur et prédicateur; le Père Luc du Saint-Esprit, lecteur ès-arts; le Père Louis-Bertrand Exarch, apôtre des Chinois et des Indiens. La mission, après avoir éprouvé de grandes difficultés, a pris terre le 19 juin à Cochi, en Sat-souma. »

A cette lecture, le saint Religieux se sentit bouleversé jusqu'au fond de l'âme. Pressé par le désir de suivre ses frères dans la carrière apostolique, après laquelle il soupirait toujours, il résolut de tenter un suprême effort, et séance tenante, demanda à partir pour le Japon.

Le Général ajourna son placet. Ce fut une rude épreuve pour Guillaume Courtet, mais il était de trempe à la porter. Humble et docile, il reprit ses fonctions d'école, quand, sur les entrefaites, nos Pères d'Avignon l'élurent Prieur. Le couvent d'Avignon avait depuis 1615 embrassé la réforme religieuse. Le nouveau Supérieur la soutint avec autant de prudence que de fermeté. Dieu bénit visiblement ses efforts et lui ménagea la joie de donner l'habit à un bon nombre de jeunes gens, qui tous, à des degrés divers, servirent très utilement

l'Ordre et l'Eglise. Le plus célèbre fut le Père Antonin Réginald, devenu plus tard, par sa science et son ardeur à soutenir les grandes thèses de la grâce, selon la pure doctrine de saint Augustin et de saint Thomas, l'un des plus fameux théologiens de son temps.

Guillaume Courtet séjourna deux ans à peine au couvent d'Avignon. Le Père Mahuet, Religieux de cette maison, dont il a écrit l'histoire, le déclare en termes très nets : *fere annis duobus sui prioratus emensis*. En effet, dès le 1er mars 1627, son successeur au priorat, le Père Jean Carquet, était installé.

III. — Quelles raisons obligèrent Guillaume Courtet à se retirer avant l'expiration de son mandat? Il n'est pas très facile de les préciser. Toutefois on peut les soupçonner et les expliquer d'une façon très plausible.

Le Père Lafon parle d'une sorte de léthargie spirituelle dans laquelle serait tombé le vénéré Religieux. A l'en croire, ses fonctions priorales l'absorbaient tellement, qu'il finit par renoncer à ses vues sur les missions, et il n'aurait fallu rien moins qu'une « humiliation fâcheuse », cause de son départ subit, pour le ramener à ses sentiments d'autrefois.

Que l'auteur de l'ancienne *Année Dominicaine* nous le pardonne : mais il nous faut avouer que ses allégations contredisent formellement le récit autorisé de l'historien Advarte, auquel nous devons le plus de détails sur le serviteur de Dieu.

Cet écrivain, en effet, déclare que, durant son priorat d'Avignon, Guillaume Courtet ne tarda pas « à donner les preuves d'un grand homme dans la religion, dans la vertu, dans la culture des lettres et des sciences sacrées ». Comment ce langage d'un contemporain peut-il se concilier avec l'état d'un Religieux se traînant péniblement dans l'esprit de sa vocation, puisqu'on nous parle de léthargie spirituelle? Et le continuateur d'Advarte ajoute que le vénérable Père ne cessa depuis sa jeunesse de soupirer après le martyre. — Quant à « l'humiliation fâcheuse » qui lui aurait fait connaître le péril de son âme, on n'en trouve trace nulle part chez les biographes de notre cher martyr.

Ce qu'on pourrait avancer sans invraisemblance, c'est qu'une fois installé Prieur, Guillaume Courtet crut mieux faire de ne plus parler de ses projets de missions lointaines, remettant à Dieu le soin de les réaliser quand il le jugerait bon.

Arrivé à la fin de sa seconde année, aurait-il jugé alors le moment venu, et muni de l'autorisation du Père Général, se serait-il démis de sa charge pour aller chercher en Espagne la flotte des Indes? Plusieurs l'ont conjecturé. Mais, dans cette hypothèse, le chemin n'était-il pas plus direct par Béziers et Perpignan que par Lille, Abbeville, Paris, où nous allons le rencontrer? Comment expliquer un pareil détour? Que fit-il donc depuis les derniers mois de 1626 jusqu'à la fin de l'année 1628, où il quitta la France pour se rendre en Espagne?

Le Père Courtet, nous le savons, était un des soutiens les plus fervents de l'observance régulière. A ce point de vue, il est très naturel de penser que le R^me^ Père Général l'ait chargé d'aller porter ou surveiller la réforme dans les maisons conventuelles établies au nord de la France. Eut-il en même temps une autre mission politique ou religieuse à remplir? Un passage d'Advarte semble autoriser cette conjecture.

Après avoir dit que Guillaume Courtet ne tarda pas à se révéler au couvent d'Avignon comme un Religieux éminent dans la vertu, dans la culture des lettres et des sciences sacrées, l'historien espagnol ajoute que, « durant son priorat, il acquit la réputation d'un homme capable de grandes entreprises et qu'il fut chargé, tant en France qu'à l'étranger, de négociations d'une extrême importance, qui eurent l'issue la plus heureuse ».

Cette donnée une fois admise, venant d'un auteur trop bien renseigné pour être révoquée en doute, explique tout naturellement le départ du Père Courtet avant le terme de son priorat, sa présence dans les Flandres et à Paris, et surtout son long séjour à Madrid.

Donc, d'après ce texte d'un chroniqueur contemporain, lequel a fort bien pu connaître des faits échappés à la sagacité d'hagiographes plus récents, nous déduisons que Guillaume Courtet eut l'honneur de fixer l'attention du Général de son Ordre, et du gouvernement français pour des missions diplomatiques, et nous pensons qu'il fut associé au célèbre Père Joseph, de l'Ordre de Saint-François, par Richelieu lui-même, lequel s'accommodait très bien, pour sa politique, de pareils plénipotentiaires.

Tout en prêtant l'appui de son zèle au cardinal-ministre dans les affaires civiles et religieuses, qui touchaient aux intérêts patriotiques, le vénérable Père ne perdit point de vue la mission spirituelle dont l'avait investi le R^me^ Père Secchi, Maître de l'Ordre. Dès qu'il en eut

le loisir, il partit « à l'apostolique », c'est-à-dire à pied, supportant avec autant de patience que de joie les fatigues d'un long voyage et mesurant déjà ses forces aux difficultés de toute nature qu'il devrait un jour affronter sur la terre étrangère.

IV. — Les détails nous manquent sur l'itinéraire que suivit le Père Courtet à travers les maisons de son Ordre après le départ d'Avignon. A l'automne de 1628, nous le trouvons au couvent des Frères Prêcheurs de Lille, où il ne fit du reste qu'un rapide séjour. Il en était déjà sorti, lorsqu'il fut obligé d'y rentrer par suite des rigueurs de la saison.

Décidé à prendre un autre chemin, il se rendit à Abbeville. Entré dans une église, il s'aperçoit qu'il est, à son insu, dans un monastère de Sœurs dominicaines. Après avoir célébré la messe, il fait appeler la Supérieure, et celle-ci, ravie de la rencontre d'un Religieux appartenant à la célèbre Congrégation de Saint-Louis, le prie de prêcher à ses filles. Ce qu'il fit le jour de la Toussaint. La fervente communauté, vivement touchée de son discours, profita du passage de l'homme de Dieu pour inaugurer, sous sa direction, une sorte de retraite, qui se termina par une confession générale que voulurent faire toutes les Sœurs. Et quand le vénérable Père songea à partir, les pieuses filles lui demandèrent en grâce quelques nouvelles instructions. Guillaume Courtet, que ses devoirs appelaient ailleurs, s'y refusa. Les Religieuses insistèrent ; puis, voyant qu'elles perdaient leur cause auprès de lui, elles se tournèrent vers Dieu et obtinrent le miracle que le Ciel avait jadis accordé à sainte Scholastique, désireuse d'entendre Benoît, son frère, lui parler encore des choses du salut. Une pluie extraordinaire et inattendue, qui dura huit jours consécutifs, contraignit le saint homme à rester dans ce monastère.

Plus pressé que jamais de répondre à l'appel de la grâce, qui résonnait sans cesse à l'oreille de son cœur, Guillaume Courtet se rendit à Paris, où se trouvait alors le R^me^ Père Secchi. Après l'avoir instruit de la manière dont il s'était acquitté de ses ordres, il lui demanda humblement l'autorisation de réaliser enfin son projet et de partir pour les missions. Le vénéré Supérieur crut ne pas devoir prolonger plus longtemps l'impatience du saint Religieux ; il lui permit de se rendre en Espagne au plus tôt et d'y attendre le départ de la flotte des Indes.

Dans l'impossibilité de revenir vers le midi pour prendre la route

d'Espagne, attendu que les armées de Condé et de Montmorency commettaient dans le Languedoc d'affreux ravages, Guillaume Courtet s'embarqua à Nantes : le 8 décembre 1628, il arrivait en Espagne.

Son premier soin fut de gagner Madrid, pour attendre l'occasion favorable de passer aux Philippines.

Or, comme son séjour dans la capitale fut de six années, et qu'il n'est pas croyable que pendant ce laps de temps considérable, il n'y eut aucun départ de missionnaires pour les Indes, nous pouvons supposer que là encore le vénérable Père fut chargé de négociations diplomatiques. Du moins est-il certain que sa vie exemplaire, sa grande modestie, son étroite observance lui attirèrent l'estime et la vénération des Religieux espagnols. Tant de vertus ne devaient pas tarder à franchir les bornes du cloître : la réputation du serviteur de Dieu s'étendit jusqu'à la cour. L'ambassadeur de France, M. de Baraut, le prit pour confesseur. La reine, qui professait une estime particulière pour ses vertus, lui accordait de fréquentes audiences. Les Grands d'Espagne entrèrent, à leur tour, dans les mêmes sentiments, si bien que l'on fut sur le point de faire révoquer l'autorisation qu'avait le vénérable Père de passer au Japon.

Toutefois ces tentatives n'eurent pas de résultat. Guillaume Courtet, sachant qu'il est fort difficile de se maintenir dans l'état de sainteté parmi les grandeurs du siècle, et que la cour est bien plus dangereuse à l'innocence que n'est la mer la plus agitée à la vie de l'homme, quitta Madrid et s'en alla rejoindre Diégo Collado, qui emmenait aux Philippines une caravane de vingt-deux Frères Prêcheurs. Ils partirent tous l'an 1634, et, après beaucoup de fatigues et de traverses, arrivèrent l'année suivante à Manille.

V. — L'intention de ces Religieux était d'aller prêcher « la folie de la Croix » en Chine, au Japon, au Cambodge, chez les peuples de l'Extrême-Orient encore assis à l'ombre de la mort. Le Provincial, Père Dominique Gonzalez, jugeant à propos de les préparer d'abord à ces missions, les répartit dans diverses localités, tant pour apprendre la langue que pour s'exercer aux fonctions apostoliques (1). Le mérite bientôt reconnu du Père Courtet le fit instituer peu de temps après premier lecteur au Collège de Saint-Thomas de Manille.

(1) C'est ce même Père Gonzalez, continuateur d'Advarte, qui le premier écrivit la relation du martyre du Père Courtet. On comprend combien sa position a dû le rendre le mieux informé des biographes du serviteur de Dieu.

Là, comme en Europe, le parfum de ses vertus ne tarda pas à lui concilier l'admiration de tous les fervents Religieux de cette Province. Il était universellement considéré comme un Saint. Les habitants de la ville avaient pour lui une vénération profonde et s'efforçaient d'assister à sa messe, voyant avec quelle modestie angélique il la célébrait. Cette déférence et ce respect rendus à son mérite lui étaient un vrai supplice, car, toujours pénétré du sentiment de ses misères et de ses imperfections, il se mettait en esprit sous les pieds de tous ses frères, s'estimant le dernier et le plus indigne des Religieux.

Un jour qu'il soutenait une thèse, il arriva que le Père Antoine Gonzalez argumenta avec force contre lui. La réponse du Père Courtet fut un peu vive et hautaine ; mais aussitôt il en demeura si confus, qu'il ne fit point difficulté de se prosterner aux pieds de son collègue en présence de la communauté.

Cependant, par une vie toute d'austérité et de recueillement, Guillaume Courtet se préparait à ce qui avait été le mobile de son long voyage, le rêve de toute sa vie. Son oraison était presque continuelle : non content des deux heures de jour que la communauté employait à ce saint exercice, il y consacrait une partie notable de la nuit et ne prenait qu'un peu de sommeil, assis sur une chaise ou étendu à terre. Tout l'Avent et le Carême, et trois jours chaque semaine, il jeûnait au pain et à l'eau : il mangeait si peu les autres jours, qu'on était surpris qu'un homme adonné à l'étude, dormant peu, s'infligeant de très rudes disciplines, pût résister à un tel genre de vie. L'usage de la Province autorisait les Religieux à se servir de rideaux, la nuit, contre certains moustiques fort incommodes. Notre grand pénitent ne voulut jamais user de cette précaution. Il restait à découvert, exposé à la fureur des insectes, qui mettaient en sang son visage, sans qu'il fît le moindre mouvement pour les chasser. Très souvent il portait une ceinture de fer, où il avait enchâssé, en l'honneur des quinze Mystères du Rosaire, quinze rosettes garnies de pointes très aiguës, qui pénétraient ses chairs et en faisaient ruisseler le sang. Il se revêtit encore d'un cilice qui parut si effroyable aux Religieux, ses frères, que ceux-ci avouèrent n'avoir jamais rien vu de semblable.

C'est par ce rigide noviciat, qui dura près d'une année, que Guillaume Courtet se préparait à la sublime mission qu'il ne cessait de solliciter. « Il hâletait sans cesse au martyre », écrit Jean de Sainte-Marie. Cette fin lui avait été, dit-on, prédite par une personne de sainte vie, lorsqu'il était en Espagne. Ses vœux allaient s'accomplir. L'heure

désirée sonna, et l'ordre qui l'envoyait au Japon, ou plutôt au supplice et à la mort, fut accueilli par lui comme une heureuse nouvelle.

VI. — Le 10 septembre 1622 avait eu lieu le « Grand Martyre », où cinquante-huit héros chrétiens furent exécutés à Nangasaki. A dater de ce moment, l'entrée du Japon fut rigoureusement interdite à tout prêtre étranger ; mais le sang des martyrs ne pouvait pas y avoir coulé en vain. La foi se maintenait, malgré la crainte des supplices, dans le cœur de nombreux fidèles : c'était pour les encourager, pour les confirmer dans leur invincible croyance, c'était pour ramener encore dans le bercail de l'Eglise quelques brebis égarées, que les Pères de Manille sollicitaient la grâce d'aller aborder ces côtes inhospitalières. Grand nombre de Religieux, en effet, se présentaient, brûlant de marcher sur les traces de leurs devanciers, tombés pour la plupart sous le tranchant du glaive ou immolés sur les bûchers. Les supérieurs ne jugèrent pas à propos d'exposer tout d'abord tant de vies si précieuses : ils désignèrent quatre Pères seulement d'un mérite reconnu.

C'étaient Guillaume Courtet, lequel avait pris, en arrivant aux Philippines, le nom de Frère Thomas de Saint-Dominique ; Antoine Gonzalez, dont nous avons relaté le martyre au 24 de ce mois ; Michel Ozarazza ou du Saint-Rosaire, originaire de Biscaye. Il avait séjourné plusieurs années au couvent de Madrid ; autorisé ensuite à partir pour le Japon, il fut chargé de conduire une expédition de missionnaires. Arrivé aux Philippines, il s'incorpora à cette Province, et en attendant l'heure de Dieu, il s'occupa de l'administration de certains districts des Indiens, ce qui lui permit d'apprendre leur langue, en même temps que la langue japonaise.

Enfin, le dernier désigné était Vincent de la Croix, Japonais d'origine, connu auparavant sous le nom de Xivozzouca. Il était fils d'anciens chrétiens et le dernier né de sept frères. Ses parents l'avaient consacré à Dieu, comme un autre Samuel, bien avant sa naissance. Elevé dans le collège de la Compagnie de Jésus à Nangasaki, il devint ensuite catéchiste des Pères Jésuites. En 1614, il suivit à Manille les Religieux exilés, et retourna peu après au Japon ; mais, ainsi que la colombe sortie de l'arche, ne trouvant pas où poser le pied, il revint aux Philippines. Le Père Collado se disposant à aller comme missionnaire au Japon, Vincent s'offrit à l'y accompagner : une maladie l'empêcha de réaliser ce dessein. Il se consacra dès lors à

enseigner le japonais aux Religieux destinés pour sa patrie, reçut la prêtrise et obtint enfin d'être associé au Père Gonzalez. Il était tertiaire de Saint-François, et, avant le départ, il revêtit l'habit de Frère Prêcheur. Les Augustins le revendiquent également pour l'un des leurs. On trouve souvent, à cette époque, de ces affiliations successives d'un même individu à différents Ordres. Quoi qu'il en soit, il ne devait avoir pour noviciat dominicain qu'une noire prison. Un autre Japonais, et un Chinois, nommé Laurent Ruiz, demandèrent à faire partie de l'expédition. C'étaient des chrétiens très sûrs que l'on accepta volontiers à cause des services réels que leur connaissance des côtes et des passages de l'archipel pouvait rendre à la petite caravane, dont le Père Antoine Gonzalez fut établi le Supérieur.

Alléché par l'appât d'une forte somme, un pilote consentit à transporter nos Religieux. Malheureusement le gouverneur des Philippines eut vent de ce qui se préparait, et sans être personnellement hostile à la religion, il croyait de son devoir de faire droit à l'injonction de l'empereur du Japon, de s'opposer au départ de tout missionnaire, sous peine de voir ses ports bloqués et envahis par des hommes armés. C'est pourquoi il fit brûler l'embarcation et arrêter le pilote, qui ne dut la vie qu'aux pressantes sollicitations faites en sa faveur. On recourut donc à un autre moyen : « moyen si secret, dit naïvement Jean de Sainte-Marie, qu'il ne le faut pas dire, pour faire qu'il serve toujours à nos Pères, jusqu'à ce que la persécution cesse. Si on le publiait maintenant, quelque renégat ne manquerait pas d'en donner avis aux gouverneurs de Manille et aux autorités du Japon, comme leur rage a déjà fait en diverses rencontres. » Le moyen « si secret » du Père Jean de Sainte-Marie fut révélé par le Père Courtet à ses juges : le bateau avait été fourni par le Provincial et le pilote était un Dominicain.

A l'insu du gouverneur, navire, pilote, matelots, tout finit par se trouver prêt. Les gardes-côtes espagnols n'y virent rien ou voulurent bien fermer les yeux, et le 10 juin 1636, nos Religieux, revêtus d'habits séculiers, purent s'éloigner de Manille par un vent favorable. Avant de mettre à la voile le Père Courtet écrivit la lettre suivante au R^me^ Père Général.

« La main de Dieu n'est pas encore raccourcie, puisqu'aujourd'hui même et très secrètement, après avoir trouvé une autre embarcation, nous partons avec joie pour le Japon. Nous sommes quatre

Religieux de cette Province, dont le premier est Recteur du collège de Saint-Thomas, aussi recommandable par sa piété que par son instruction, et moi-même qui vous écris ceci, quoique indigne, j'ai le même bonheur par une bonté spéciale de Dieu, avec deux autres prêtres et deux laïques. Donnez donc, vénérable Père, donnez à vos fils votre sainte bénédiction ; nous prierons Dieu assidûment pour la conservation de Votre Révérendissime Paternité, que j'ose supplier de subvenir à la multitude de mes misères avec sa bonté accoutumée.

A Manille, le jour même de notre départ, le 10 juin 1636. »

« Fr. Guillaume COURTET. » (1)

Mais pilote et matelots n'étaient pas fort habiles. « Ils ne savaient guère leur métier, ne l'ayant peut-être jamais fait », dit l'historien Advarte. Un vent contraire, qui amena une grande pluie, s'étant levé, il fallut bientôt, sous le déluge des eaux de la mer et des eaux du ciel, relâcher dans l'île de Macinglo et attendre un vent plus propice. Ce n'est que le 10 juillet suivant, trentième jour du départ de Manille, après mille périls qui les avaient tenus suspendus entre la vie et la mort, que nos missionnaires entrevirent à l'horizon les terres japonaises, et mouillèrent bientôt dans un petit golfe de l'île de Liou-Kiou.

VII. — Le premier soin des vaillants Religieux fut de consacrer au Seigneur la mission qu'ils allaient commencer. Oubliant fatigues, insomnies et autres souffrances d'un pénible voyage, ils ne cherchèrent du repos qu'en Dieu, et, pour la première fois en cet endroit, offrirent le Sacrifice de l'autel.

Ensuite ils cachèrent par prudence dans des broussailles leurs

(1) Voici le texte de cette lettre :

« Non tamen est abreviata manus Domini, siquidem hodie, occultissime, præparato alio navigio, Japoniam læti digredimur quatuor Religiosi hujus provinciæ ; de quorum numero est hujus collegii divi Thomæ Rector, homo plane doctissimus et religione non minor ; et ego ipse qui hæc scribo, licet immeritus et indignus, sortem, quæ mihi venerat, sola Domini bonitate complexus, una cum illo proficiscor et ex sacerdotibus alii duo et duo laici. Emitte ergo, venerande Pater, his filiis benedictionem tuam sanctam ; nos enim assidue Dominum pro vestræ reverendissimæ Paternitatis salute jure debito deprecabimur, et tantæ malorum meorum inundationi, solita paternaque benignitate subvenias, obsecro.

Datum Manillæ, in ipso profectionis nostræ die 10 Junii 1636.

Fr. Guillelmus COURTETUS.

vêtements sacerdotaux et les objets sacrés du culte; puis, suivis de leurs pieux catéchistes, s'enfoncèrent dans l'intérieur de l'île.

La Providence permit qu'ils rencontrassent tout d'abord des indigènes chrétiens. Ces derniers reconnurent des Européens, à l'air de bonté que reflétait leur physionomie et, en les fixant davantage, comprirent qu'ils avaient devant eux des prêtres de Jésus-Christ. Une vive sympathie ne tarda pas à s'établir de part et d'autre. Les missionnaires s'informèrent de l'état actuel de la religion dans l'île. Depuis de longues années aucun homme apostolique n'y avait paru. Les édits impériaux, au contraire, arrivaient nombreux, plus violents que jamais, et les satellites du pays apportaient dans l'exécution de ces décrets une ponctualité, voire même une sorte de frénésie qui les faisait sévir avec la dernière rigueur contre les chrétiens encore assez courageux pour manifester leur foi. Les bonzes parcouraient l'île en tous sens, cherchant à étouffer jusqu'au souvenir de la véritable religion.

Le Père Courtet et ses compagnons bénirent Dieu de la protection qu'il avait accordée à quelques bonnes familles restées fidèles au christianisme, et pleins d'espoir, ils se mirent à l'œuvre résolument, mais avec sagesse, afin de ne rien compromettre.

Avertis en secret de leur arrivée, les chrétiens accouraient tantôt séparément, tantôt par petits groupes; ils se confessaient et recevaient la sainte Communion. Les Pères, édifiés de cet empressement, se donnaient sans relâche à ces âmes naïves et franches; les jours se succédaient rapidement, sans leur laisser ni trêve ni repos.

La mission portait ainsi des fruits et prospérait à vue d'œil : la chrétienté de l'île renaissait à la vie et les conversions devenaient de plus en plus nombreuses. Avec une énergie indomptable, tempérée toutefois par la prudence, les prêtres du vrai Dieu se livraient corps et âme à leur ministère, relevant les ruines amoncelées sous le coup de la persécution, s'efforçant de disputer au paganisme le terrain si péniblement conquis par leurs vaillants et pieux prédécesseurs. Dieu, dont les desseins impénétrables échappent à nos timides prévoyances, jugea suffisants ces heureux débuts : il se contenta de la bonne volonté de nos missionnaires. Quand ceux-ci eurent raffermi les bons, remis sur pied les chancelants et converti ceux que la grâce avait touchés, leur mesure se trouva comble.

Déjà, des bruits sinistres commençaient à se répandre. La venue des Européens était signalée. L'horizon se chargeait de nuages : l'heure de l'épreuve avait sonné.

Un soir que les Religieux priaient en commun, leur retraite est assaillie tout à coup par des satellites armés, qui s'emparent de leurs personnes, les garrottent étroitement et les entraînent vers la ville. C'était dans les premiers jours de septembre, deux mois à peine après l'arrivée des hommes apostoliques.

Désormais, nous allons les voir couronner leur œuvre sur un autre théâtre. Par d'atroces souffrances, des privations inouïes et finalement un glorieux martyre, ils gagneront au Christ infiniment plus d'âmes qu'ils n'en auraient jamais conquis, s'il leur eût été loisible de poursuivre tranquillement leur ministère dans l'île japonaise. Car la parole de Tertullien est éternellement vraie : *le sang des martyrs est une semence de chrétiens.*

Arrêtés avec une violence extrême, Guillaume Courtet et ses compagnons avaient été jetés dans les prisons de Liou-Kiou. Ils y demeurèrent toute une année, exposés aux vexations et aux cruautés de geôliers inhumains. Pendant ce temps, le gouverneur du district informait la cour de Yeddo d'avoir à prononcer sur le sort des criminels. L'ordre arriva enfin de les tranférer à Nangasaki, pour qu'ils y subissent la peine de leur témérité et de leur désobéissance.

Deux barques furent aussitôt préparées. Dans la première montèrent les Pères Courtet, Michel Ozarazza et Vincent de la Croix ; quelques jours après, la seconde barque recevait les deux séculiers et le Père Antoine Gonzalez, dont la maladie avait retardé le départ.

Nul d'entre eux n'ignorait la mort cruelle qui les attendait tous ; mais le ciel était au bout, ils le savaient aussi.

VIII. — « Les prisons impériales de Nangasaki, dit M. Tarniquet, sont étroites et basses, ceintes non de murailles, mais de barrières en bois comme des loges d'animaux. Un second enclos, antérieur au premier, empêche que l'on s'en approche. Les patients s'y voient exposés aux injures du temps et aux outrages du peuple qui passe à une faible distance, et bien souvent le grand nombre de prisonniers qui encombrent chaque loge ne permet pas de demeurer couché pour dormir. »

Les trois Pères arrivés les premiers furent incarcérés dans l'après-midi du 13 septembre 1637, et le lendemain, fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, le Chéico, ou grand juge, les cita devant lui. Les vénérables Religieux sortirent de leur geôle, dit la relation castillane, escortés par des archers et des soldats en grand nombre, comme

des prisonniers de marque et des coupables chargés des plus grands crimes ; ils avaient les mains liées derrière le dos et la tête rasée. Une foule énorme, ivre de sang, s'échelonnait à droite et à gauche sur la longue rue qui conduisait de la prison au tribunal. C'est au milieu d'imprécations et de moqueries que les athlètes du Christ s'avancèrent lentement, mais rayonnants de joie, contents d'avoir été jugés dignes de souffrir pour le nom de Jésus.

Arrivés devant le mandarin, ils eurent d'abord à répondre sur leur condition. Ils le firent avec pleine liberté, déclarant qu'ils étaient prêtres et Religieux de Saint-Dominique. Le Père Vincent de la Croix ajouta qu'il était Japonais de nation.

Il leur fut demandé ensuite s'ils connaissaient les rigoureuses défenses portées par l'empereur pour empêcher tout missionnaire d'entrer dans son royaume, et les peines édictées contre toute infraction à sa loi. « Nous étions parfaitement instruits de l'un et de l'autre, répondirent-ils, nous n'ignorions pas les supplices dont on nous menaçait, et qu'on a fait subir à plusieurs de nos frères ; néanmoins nous sommes venus par amour pour Jésus-Christ, notre Dieu, et dans le désir de secourir les chrétiens affligés, d'enseigner aux infidèles les voies du salut, et de baptiser les petits enfants en danger de mort.

— Voilà, s'écria le juge, une bien grande imprudence ! S'exposer à perdre la vie, sachant bien la vigilance que nous déployons pour découvrir ceux qui pénètrent dans l'empire.

— S'il nous avait paru tout à fait impossible, répliquèrent les généreux confesseurs, d'éluder les précautions de vos agents, nous serions répréhensibles ; mais l'expérience ayant démontré qu'on trouve souvent moyen d'entrer au Japon, en dépit de votre surveillance, et que des missionnaires y ont subsisté en secret, remplissant les fonctions apostoliques, nous avons cru que nous pourrions être assez heureux pour n'être pas pris. Puisque le Dieu du ciel et de la terre a permis le contraire, nous voulons, par l'effusion de notre sang, glorifier son saint Nom, animer par notre constance les chrétiens chancelants, édifier enfin par notre fidélité à Jésus-Christ, notre Rédempteur, tous les habitants du Japon. »

Le Chéico demanda ensuite si l'on avait établi à Manille un séminaire pour les Japonais, et si c'était par ordre du gouverneur ou avec un de ses vaisseaux qu'ils étaient venus dans l'île.

Le Père Courtet répondit : « On avait bien commencé un bâtiment

pour y élever et y instruire les Japonais dans la religion chrétienne, mais il n'a pas été achevé. Quant au gouverneur de Manille, il n'a contribué en rien à notre départ : au contraire, il veille sans cesse à ce que les prêtres et les Religieux ne prennent point cette route, et nous savions que notre embarquement était entièrement opposé à ses intentions. Nous sommes redevables à notre Provincial seul du vaisseau qui nous a conduits : c'est lui qui nous l'a procuré, et le pilote était un autre Religieux de notre Ordre, qui en avait fait autrefois le métier. »

A l'accent du Père Guillaume Courtet, le juge reconnut qu'il n'était pas Espagnol. Le supposant Hollandais, il s'avisa de lui dire : « Jamais au Japon n'a paru aucun missionnaire de votre nation : vous deviez rejoindre vos compatriotes.

— Je suis fort éloigné d'être Hollandais, reprit fièrement le saint Religieux; ces gens-là sont hérétiques, ennemis de Dieu et de son Eglise. Pour moi, je suis catholique romain, venu au Japon uniquement pour enseigner à ses malheureux habitants le vrai chemin du salut.

— Quelle est donc votre patrie ?

— Ma patrie, c'est la France. »

Le Chéico n'avait jamais entendu parler que vaguement de la France; il crut l'occasion belle de s'assurer si les Français avaient quelques visées sur le Japon et ses dépendances.

« Votre nation, dit-il, est sans doute l'alliée de l'Espagne, pour conquérir nos îles et subjuguer notre empire?

— Le roi d'Espagne, répondit le Père Courtet, ne veut pas subjuguer le Japon, mais seulement le gagner à la religion du Christ. Quant à la France, ma patrie, elle est assez grande et assez belle pour ne rien envier à votre pays. La France ! elle fait l'œuvre de Dieu, et tous ses enfants aiment et servent la foi du Christ, notre Maître. »

L'assistance frémissait, tant ces paroles sortaient vibrantes de la poitrine du Religieux français.

Le Chéico déconcerté demanda au Père Courtet s'il était théologien. Le Père répondit qu'il était Lecteur ou professeur en sacrée théologie, et que le Père Michel était, lui aussi, excellent théologien.

— « Vous ne savez pas à fond votre science, repartit le juge; nous avons ici un Japonais qui a étudié votre théologie et n'y a reconnu que des erreurs : il va vous confondre. »

Le Chéico fit un signe et aussitôt fut introduit un Japonais, nommé

Thomas Arachi, ancien ecclésiastique, envoyé à Rome par les soins des Pères Jésuites, et tombé depuis dans l'apostasie par la crainte des tourments. Le misérable essaya d'ébranler les généreux confesseurs, et dans un beau latin les pressa d'abjurer. — « Voici une image du Christ, conclut-il, foulez-la aux pieds. Qu'avez-vous à craindre? C'est l'intention qui fait la valeur de l'acte; en foulant matériellement un symbole, sans que votre cœur y adhère, vous ne péchez pas, et vous sauvez votre vie. »

Les vaillants missionnaires regardent cet homme avec indignation et lui jettent cette réponse foudroyante : — « Puisque tu parles si bien la langue de l'Eglise latine, il faut que tu sois un renégat de notre sainte religion. Tes discours s'accordent fort bien avec les règles de la grammaire, mais nullement avec les vérités que tu as dû apprendre. » L'apostat, tout couvert de confusion, disparut sans bruit.

IX. — Le juge, convaincu désormais que ni les prières, ni les raisonnements n'obtiendraient rien des rebelles cités à son tribunal, les fit reconduire en prison. Le jour suivant, les satellites reparurent, pour mener les trois Religieux au lieu du supplice et leur faire subir un premier tourment, celui de *l'eau*. A l'aide d'un entonnoir, on leur fit avaler autant d'eau que leur estomac en pouvait contenir, comme si on eût voulu remplir un tonneau, dit l'historien Advarte. Ensuite on les renversa par terre, on posa des planches sur leurs corps, et les bourreaux sautaient dessus, les pressant avec violence, pour leur faire rendre par la bouche, les narines, les oreilles, les yeux, cette eau rougie de sang. Chacun des patients dut ainsi absorber et regorger environ trente hectolitres de liquide. Ce supplice, un des plus atroces que pût inventer la rage des tyrans, devait leur être renouvelé trois fois.

Les BB. Pères Guillaume Courtet et Michel du Rosaire, loin de perdre courage, faisaient retentir l'air d'hymnes et de cantiques. Ils prêchaient aux païens la foi en Jésus-Christ, et édifiaient les chrétiens cachés dans l'assistance.

Mais tout autre fut l'attitude de Vincent de la Croix. Ce pauvre Japonais, vaincu par les tourments subis déjà et par la perspective de nouvelles tortures, apostasia misérablement. Impénétrable jugement de Dieu ! Après l'exil enduré pour la religion, après mille dangers affrontés pour secourir les chrétiens du Japon, après une conduite fort édifiante à Manille, le malheureux prêtre succombait au moment de

cueillir la palme. Sa chute fut plus sensible à ses deux compagnons que leurs propres souffrances.

Cependant tous les trois furent renvoyés en prison. Les Pères Guillaume et Michel passèrent la nuit en prières, tant pour se fortifier en vue de nouveaux combats, que pour obtenir le retour de leur infortuné frère.

Le lendemain, même supplice que la veille, dont ne fut pas exempté le Père Vincent lui-même. On le punissait, non plus comme chrétien, mais comme Japonais, rebelle aux lois de son pays, ayant favorisé l'entrée au Japon de personnages étrangers. Son infidélité, cependant, commençait à lui déchirer le cœur et le jetait dans une morne tristesse, tandis qu'il ne voyait en ses deux compagnons que joie et allégresse.

Au tourment de l'eau fut ajouté celui des *alènes*. Les bourreaux, ayant fait asseoir sur un banc les trois Religieux, les lièrent à un poteau, les bras croisés sur la poitrine ; puis, entre l'ongle et la chair de chaque doigt, ils enfoncèrent de longues alènes ou aiguilles, jusqu'à la seconde phalange.

Comme les Pères Guillaume et Michel redoublaient leurs cantiques et ne cessaient d'invoquer la Reine du Rosaire, les bourreaux, sur l'ordre du juge, frappaient à l'aide d'un bâton sur les aiguilles, pour les faire pénétrer davantage, en les faisant s'entrechoquer avec bruit.

« Oh ! quelle douce harmonie pour le Paradis ! » s'écriaient les deux martyrs, et à la vue du sang coulant par gouttes continues de leurs mains : « Jésus ! Jésus ! disait le Père Courtet, quels beaux œillets sont sortis de mes doigts ! Oh ! les belles roses ! Qu'elles sont vermeilles ! Je les ai teintes de mon sang ! mais ce sang lui-même que je verse pour vous, ô Jésus, qu'est-il en comparaison de celui que vous avez répandu de tout votre corps pour mon amour ! »

On les contraignit à gratter la terre avec les alènes implantées dans leurs doigts, et eux de dire avec un nouveau transport de joie : « Oh ! quel beau chemin pour aller en Paradis ! »

Vincent de la Croix subissait les mêmes supplices ; mais, abandonné de la grâce, livré à la faiblesse de la nature, il ressentait toute la douleur sans aucune consolation. Aussi devint-il le jouet de la multitude. Tandis qu'on le torturait, il était agité de convulsions si étranges qu'il fallait trente hommes, dit le chroniqueur, pour le contenir. Ses compagnons, au contraire, présentaient d'eux-mêmes leurs doigts, et leur patience remplissait de stupeur jusqu'aux bourreaux. Plusieurs

de ces derniers ne pouvaient retenir des larmes, et comme pour s'excuser de la cruauté qu'ils exerçaient sur les innocentes victimes, leur disaient : « Mais aussi, pourquoi venez-vous chercher de si rigoureux supplices? » A quoi le Père Courtet répondit : « Ecoutez-moi bien ; nous ne venons point au Japon par désir d'une mort cruelle, mais pour faire connaître le vrai Dieu, pour montrer aux Japonais la vanité de leurs idoles et leur annoncer la seule voie du salut. »

Les martyrs, réduits à l'extrémité, semblaient sur le point de rendre l'âme. On choisit ce moment pour dire que s'ils voulaient renoncer à leur foi, ils garderaient la vie. Mais, ô merveille de la grâce, ces généreux champions du Christ, étendus à terre, la face tournée vers le ciel, les mains criblées des terribles aiguilles, en entendant ces « langues de vipères », suivant l'expression d'un historien, parurent ressusciter, et répondirent avec force : « En vérité, voilà une proposition bien agréable ! comme si nous étions venus d'Europe pour commettre une si grande lâcheté ! »

Le juge, voyant l'impossibilité de faire fléchir leur courage, commanda de les porter en prison sur des brancards.

Pour les empêcher de se fortifier mutuellement, on les mit dans des cellules distinctes bien que contiguës : ils pouvaient donc ainsi se parler et s'entendre. Les Pères Guillaume et Michel oubliaient leurs souffrances pour songer au salut de leur malheureux frère, Vincent de la Croix. Ils lui représentèrent avec force l'énormité de sa faute, le scandale donné à l'Eglise du Japon, enfin l'inutilité pour son salut des tourments qu'il endurait. La voix des deux martyrs ne monta pas en vain vers le trône de Dieu : le bon Pasteur abaissa un œil de pitié sur la brebis égarée. Vincent de la Croix reconnut son crime, le pleura amèrement, se purifia dans la piscine de la Pénitence, et, le lendemain, rétracta devant le juge son apostasie, en demandant pardon à Dieu et aux hommes, et confessa qu'il était prêt à endurer tous les supplices pour le nom de Jésus-Christ.

Le Chéico, étrangement surpris d'un changement si soudain, entre en fureur et ordonne de le soumettre avec la dernière rigueur au tourment de l'eau. Le nouvel athlète de la foi souffre avec une invincible patience.

On invente alors un nouveau supplice. Tous les trois sont pendus par les pieds, et on leur plonge la tête dans une cuve pleine d'eau, jusqu'à ce qu'ils soient près d'étouffer. On les retire encore pour les

replonger derechef. Les menaces ou les promesses ne réussissant pas à leur faire renier le Christ, ils sont reconduits, ou plutôt portés à la prison. Les généreux confesseurs n'avaient point mangé depuis trois jours : le geôlier leur demanda s'ils désiraient prendre quelque aliment. Leur réponse fut qu'ils ne souhaitaient qu'une chose, mourir pour Jésus-Christ, leur Sauveur. Néanmoins, ils acceptèrent un peu de nourriture, afin de puiser de la force pour de nouveaux combats.

C'est alors qu'ils eurent la consolation de rencontrer, dans l'obscur cachot, le Père Gonzalez et les deux catéchistes embarqués avec lui. Arrivé le 21 septembre à Nangasaki, le vénérable missionnaire fut soumis deux fois au supplice de l'eau ; mais affaibli déjà par la fièvre, il rendit l'âme le 24, au milieu de ses compagnons, ainsi qu'il a été dit dans sa notice, et alla se joindre au ciel à l'armée triomphante des martyrs.

X. — Le 27 septembre, Guillaume Courtet, Michel du Rosaire, Vincent de la Croix et les deux laïques, ayant la moitié de la tête rasée et la partie gauche du visage souillée d'ocre rouge, pour provoquer la dérision de la populace, furent placés sur des chevaux, à cause de leur faiblesse, et promenés à travers la ville, au son lugubre du tam-tam et au milieu des vociférations d'une tourbe en délire. On arriva ainsi à la colline tant de fois arrosée du sang chrétien, la colline sainte, le Montmartre du Japon.

Là tout était préparé pour faire périr le Père Courtet et ses compagnons par le *supplice de la fosse*.

Ce supplice passe, parmi les Japonais, pour le plus cruel et le plus terrible. Ils suspendent à des potences fourchues les victimes, les mains liées derrière le dos, et les font descendre, la tête en bas, jusqu'aux genoux, dans des fosses remplies d'immondices. De peur que le sang, en se portant à la tête, ne les étouffe, ils leur serrent fortement le corps avec des bandes ; puis ils ferment l'orifice au moyen de deux planches échancrées qui, en se rejoignant, empêchent le jour de pénétrer dans la fosse. D'énormes pierres recouvrent enfin ces planches, pour qu'on ne puisse pas entendre les gémissements des suppliciés.

Soutenus par la grâce d'en haut, nos cinq martyrs ne cessaient de chanter les louanges de Dieu et de s'encourager à souffrir jusqu'à la mort. Leurs voix étaient si fortes qu'elles arrivèrent aux oreilles des bourreaux. Ceux-ci, ne saisissant pas le sens de leurs paroles,

en informèrent le juge, qui envoya leur offrir de nouveau la vie, s'ils voulaient renoncer à leur foi. « Obéissez au Chéico, consentez à fouler la croix et vous serez délivrés. — Non jamais, répondirent les confesseurs; la mort mille fois, et non l'apostasie! » Les satellites eux-mêmes, surpris d'une force si invincible, ne pouvaient assez admirer la constance de ces chrétiens.

Toute la nuit et toute la journée du lendemain se passèrent dans ces affreuses tortures. Le troisième jour, le mandarin chargé de présider à l'exécution, impatient d'en finir, ordonna de découvrir les fosses et de retirer les condamnés. Les deux catéchistes furent trouvés morts, les trois Pères encore vivants. On prit le parti de les décapiter. Vincent de la Croix était si affaibli qu'il ne pouvait se tenir debout : on l'étendit à terre pour lui trancher la tête. Les BB. Guillaume Courtet et Michel du Rosaire, puisant de la force dans leur faiblesse même, s'embrassèrent tendrement, puis, s'étant mis à genoux, reçurent le coup qui, en leur ôtant la vie terrestre, leur ouvrit la porte du ciel, le 29 septembre 1637, fête de l'archange saint Michel.

Les corps des martyrs furent ensuite brûlés, et leurs cendres jetées en mer, à trois lieues du port.

Tous ces détails, immédiatement consignés par les chrétiens portugais et japonais témoins du supplice, furent transmis sans délai aux Pères de la Province des Philippines. Ceux-ci, à leur tour, écrivirent une Relation, qui, sous la sanction du Provincial de Manille, fut envoyée à Rome au R^me^ Père Nicolas Ridolfi. Le Maître général s'empressa lui-même d'en donner un abrégé dans une Circulaire du 18 novembre 1641, adressée à toutes les maisons de l'Ordre, et très élogieuse pour la mémoire du V. Guillaume Courtet. On la trouvera *in extenso* à la fin du volume. Cette relation officielle servit de base à l'introduction de la cause du serviteur de Dieu, faite en cour de Rome quelques années plus tard.

XI. — Mais déjà sa glorieuse mort était connue en France, et le 1^er^ septembre 1641, les élèves en théologie du Collège de Béziers dédiaient à leur illustre compatriote leurs thèses de fin d'année. En avant de l'Epître dédicatoire, qu'on pourra lire également à l'Appendice, une gravure représentait le martyr à genoux, étendant ses

mains hérissées des cruelles alènes, et adressant au Seigneur le quatrain suivant :

Christe, manus roseas stillantes aspice guttas
Quasque tibi gemmas ex Oriente fero ;
Da mihi pro gemmis animas, populique rebellis
Saxea corda mei sanguinis imbre doma !

Vers que le Père Jean de Sainte-Marie traduit ainsi :

Seigneur, voyez le sang qui coule de mes doigts,
Et ces perles d'éclat à l'Orient ravies ;
Du sang, amollissez tous ces cœurs durs et froids,
Des perles, faites-en autant d'âmes choisies.

Les écoliers de Béziers avaient donné l'élan : maints collèges et couvents dominicains suivirent leur exemple et célébrèrent à l'envi la mémoire du glorieux martyr. Son culte se répandit ainsi en tous lieux, mais principalement en France, où l'on saluait avec fierté ce vaillant apôtre qui, le premier, était allé porter au Japon le nom de la nation française, avec la foi du Christ.

A l'heure actuelle, ce culte, contenu dans les limites prescrites par le Siège apostolique pour les serviteurs de Dieu non inscrits formellement au catalogue des Bienheureux, trouve surtout de fidèles adeptes au pays natal de Guillaume Courtet. Depuis plus de deux siècles, Sérignan se glorifie d'avoir donné le jour à un Saint, à un Martyr. Les Sérignanais le prient et l'invoquent avec dévotion ; ils aiment à rappeler tout ce qui se rattache à sa mémoire. Ils sont heureux de saluer la croix qui porte son nom et la maison qui l'a vu grandir. Les glorieuses souffrances qui terminèrent sa vie excitent leur piété et leur confiance à ce point qu'une tradition respectable leur fait vénérer et invoquer le « supplicié des alènes » pour la guérison des maux de doigt. Ils ont adopté, dans leur langage, une formule naïve pour implorer le vénérable martyr : « Benhérous Courtet, guérissé-mé del maou dé det. »

A ces derniers détails, empruntés à l'ouvrage de M. l'abbé Tarniquet, joignons, comme épilogue, la page suivante du même auteur.

L'illustre Père Lacordaire, fidèle admirateur de toutes les gloires de son Ordre, avait une prédilection spéciale pour le culte du vénérable Guillaume Courtet. Jusqu'à sa mort, une photographie du martyr, reproduction d'une gravure en taille-douce insérée au tome

troisième de l'ouvrage du Père Jean de Sainte-Marie, est restée continuellement au-dessus de son prie-Dieu. Dans une de ses lettres, il disait à celui de qui il tenait cette pieuse photographie : « Adieu, monsieur et cher ami, j'ai placé dans ma chambre, sous la Sainte Vierge, votre cher martyr... Je le prie pour *lui* et pour tous les autres. »

La pensée du Père Lacordaire, priant pour le Père Courtet, était de demander à Dieu que ce grand homme fût bientôt placé sur les autels.

En proie aux souffrances qui devaient le conduire au tombeau, le savant Dominicain ne cessait d'invoquer le Vénérable Guillaume. Sur sa demande, le 11 novembre 1861, fut commencée à Sorèze et dans les couvents dominicains de France, une neuvaine pour demander au martyr la grâce de sa guérison. Le Père Lacordaire expira le 21 novembre, fête de la Présentation, à neuf heures du soir, le jour même de la clôture de la neuvaine.

Le matin de ce jour, le T. R. P. Saudreau, Provincial nouvellement élu, devait se rendre à Sérignan, pour y célébrer le Saint Sacrifice. Mais le Père Lacordaire, dont l'état s'était amélioré pendant les premiers jours de la neuvaine, était retombé gravement, à partir du 18 novembre, et le Père Saudreau, retenu auprès de lui, ne put exécuter son dessein. La messe fut célébrée dans le sanctuaire de Notre-Dame-de-Grâce, en présence de plusieurs amis de l'auguste malade. C'était le ciel, et non la santé, que notre Saint avait obtenu à l'illustre restaurateur de l'Ordre en France.

Il est à croire que le Père Lacordaire, s'il eût survécu, aurait écrit la biographie du Père Courtet, avec cette onction chrétienne et cette chaleureuse éloquence, qui caractérisent si bien les œuvres de son génie. Mieux que tout autre, il nous eût dit que là où coule le sang d'un martyr, l'arbre de la croix jette des racines profondes : puis, comparant l'état de l'Eglise du Japon, au moment de la mort de notre héros, avec celui qu'elle offre présentement à tous les regards, il nous aurait montré combien vraie a été, est encore et sera toujours cette grande parole du docteur saint Hilaire : « L'Eglise a cela de particulier que, lorsqu'elle est persécutée, elle fleurit; lorsqu'elle est opprimée, elle grandit; lorsqu'elle est méprisée, elle est invincible; lorsqu'elle est blessée, elle conserve toute sa vie; lorsqu'elle est attaquée par la calomnie, elle resplendit d'un plus pur éclat. Elle n'est jamais plus forte que lorsqu'elle semble terrassée et vaincue. »

Le V. P. PIERRE D'ALCALA,
Missionnaire et Vicaire apostolique en Chine (*).

(1641-1706)

Pierre d'Alcala naquit à Grenade, l'an 1641, d'une famille très distinguée, dont les ancêtres étaient inviolablement demeurés fidèles à leur Dieu, à l'époque tourmentée de l'invasion des Maures en Espagne. Il eut plusieurs frères : l'un fut élevé à l'épiscopat, et un autre le précéda dans l'Ordre de Saint-Dominique, où il se rendit recommandable par l'éclat de son savoir et sa haute piété.

L'éducation que reçut le jeune Pierre sous le toit paternel et son inclination précoce à la vertu lui inspirèrent une profonde aversion pour les vanités du siècle : poussé intérieurement par le mouvement de la grâce, il entra encore adolescent chez les Frères Prêcheurs de Grenade. Malgré sa complexion délicate, on lui accorda le saint habit; et l'année suivante, la communauté, édifiée de la manière dont il s'acquittait de ses devoirs de novice, l'admit unanimement à la profession.

Une fois honoré du sacerdoce, se sentant particulièrement appelé aux fonctions de l'apostolat dans les missions lointaines, Frère Pierre demanda avec humilité de se joindre aux trente-huit Religieux sur le point de quitter l'Espagne pour se rendre aux Philippines. Ses vœux ayant été exaucés, il arriva à Manille dans le mois d'août 1666.

Son intention était de passer au plus tôt en Chine ; mais les supérieurs, ravis de posséder un sujet aussi remarquable, voulurent le retenir près d'eux. Après deux années employées aux fonctions apostoliques, à Manille même, il fut chargé d'une mission beaucoup plus difficile dans une contrée voisine. Le zèle et la charité qu'il y fit paraître pendant douze ans sont bien dignes d'admiration. La face du district fut entièrement renouvelée : bientôt les habitants de ces îles, païens pour la plupart, embrassèrent les vérités de la religion et se

(*) *Hist. Philip.*

mirent à les pratiquer avec une merveilleuse ferveur. Dieu ne se contenta pas de répandre sur la parole de son serviteur l'onction et la grâce qui convertissent, ni de soutenir sa santé débile : il l'arracha maintes fois encore aux plus grands dangers. C'est ainsi qu'un jour, poursuivi par un reptile monstrueux, notre missionnaire n'évita la mort que par un miracle d'en haut. D'immenses labeurs à affronter, des courses longues et pénibles à recommencer sans relâche ne ralentissaient point la vivacité de son zèle ; le péril même auquel il avait échappé ne servit qu'à exciter sa reconnaissance envers Dieu et à affermir sa résolution de travailler au salut des âmes jusqu'à la mort.

Cependant le désir du Père Alcala de pénétrer en Chine le pressait de plus en plus. Devant la volonté divine manifestée si clairement, les supérieurs lui permirent enfin de s'engager dans cette mission.

Le Père Jean Polanco, le même qui, quatorze ans auparavant avait conduit à Manille les trente-neuf missionnaires dont faisait partie Pierre d'Alcala, était, après un assez long séjour en Chine, retourné en Espagne et y avait été chargé d'amener aux Philippines une autre colonie de Frères Prêcheurs. Parmi les nouveaux venus se trouvaient les Pères Arcade du Rosaire, Pierre d'Alarcon et Alphonse de Cordoue. Ce fut avec ces trois Religieux que Pierre d'Alcala s'embarqua pour le Céleste-Empire, en passant par l'île de Formose, située à trente-quatre lieues du Fo-Kien. La traversée fut pénible et demanda vingt-quatre jours de mer.

Le gouverneur de Formose accueillit nos missionnaires avec assez d'urbanité. Bien qu'il parût fort peu disposé à ouvrir son cœur aux vérités de l'Evangile, il ne laissait pas d'admirer la vie pénitente et le désintéressement de ces étrangers, venus de si loin et au prix de tant de fatigues, par le seul mobile de faire connaître le vrai Dieu et les voies du salut. La curiosité attira bientôt les insulaires auprès des ministres de Jésus-Christ, et ceux-ci commençaient déjà un ministère fructueux, quand les bonzes alarmés excitèrent le gouverneur contre eux. Dès lors on leur laissa moins de liberté et on leur donna des gardes, dont aucun ne les perdait de vue, sans toutefois empêcher les indigènes de venir les voir et de les entendre.

Dans le même temps, la Providence ménagea un événement qui allait contribuer à l'instruction et au salut de plusieurs païens. Le vice-roi du Fo-Kien ordonna au gouverneur de Formose de se rendre dans sa province avec de bonnes troupes, pour l'aider à secouer le joug des Tartares : les soldats assignés pour gardes à nos Pères

durent partir. De là un accroissement de liberté dont les Religieux profitèrent pour augmenter le nombre de leurs néophytes. Pierre d'Alcala se montrait intrépide, allant de village en village annoncer la parole de Dieu. Chemin faisant, il rencontra trois criminels chinois, attachés avec des clous par les pieds et les mains, et poussant des cris horribles sous l'effort de la douleur. Ils étaient ainsi exposés à la vue des passants, hostiles ou très indifférents au supplice de ces malheureux. Le zélé missionnaire, ému de leur sort, monte hardiment sur l'échafaud, mêle ses larmes à celles des suppliciés, puis il leur parle de Dieu, de son Fils Jésus-Christ, et leur promet le pardon céleste s'ils se repentent de leurs fautes. Touchés par la grâce, ces infortunés accueillirent la bonne parole et reçurent le baptême avant d'expirer.

Le retour du gouverneur ne permit plus à nos Pères de continuer leur mission avec la même tranquillité. Après six mois d'essai, ils quittèrent ce poste et s'embarquèrent pour la Chine. Pierre d'Alcala se retira tout d'abord auprès des Religieux de son Ordre dans la province du Fo-Kien. Il eut la joie de constater les grands fruits que produisaient le zèle et les travaux de ses frères. Son intention n'étant pas de se fixer dans ces parages, après un rapide séjour, il s'avança plus avant dans l'Empire chinois et passa seul dans la province de Che-Kiang, où pendant les vingt-six années qu'il vécut encore, il ne cessa d'exercer les fonctions apostoliques sur cet immense territoire.

II. — La vie exemplaire de Pierre d'Alcala, ses prédications, sa douceur, sa patience, sa charité lui eurent bientôt gagné les infidèles : en peu de temps il avait engendré un nouveau peuple à Jésus-Christ. A Lanki, lieu de sa résidence, on le vénérait comme un Saint : cette estime augmenta encore après un trait de protection, qui frappa d'étonnement tous ceux qui en furent témoins.

Une trombe épouvantable s'étant abattue sur la ville y causa d'affreux ravages. Grand nombre de maisons furent emportées sous la violence des pluies et des vents. Celle où se trouvait le Père d'Alcala était exposée au même danger. Plusieurs chrétiens cependant s'empressèrent de s'y réfugier, pensant trouver leur sûreté auprès du vénérable missionnaire. Le sol s'étant rempli d'eau, le Père et ses néophytes montèrent sur le toit : leur perte paraissait toutefois inévitable, car la maison n'était ni plus élevée, ni plus solide que les cases voisines, emportées comme une paille par les courants impé-

tueux. Devant l'imminence du danger, le serviteur de Dieu eut recours à la prière; et ce fut à la puissance de sa prière que l'on attribua la conservation de sa maison et de tous ceux qui s'y étaient retirés.

A cette époque, le vénérable Père fut institué supérieur de tous les missionnaires dominicains qui se trouvaient en Chine. Son humilité s'alarma du choix fait de sa personne; mais, contraint par l'obéissance, il se soumit, et quittant sa chère mission, se rendit à Fo-Kien, pour y résider. Là il continua ses œuvres apostoliques avec même ardeur, même vigilance, mêmes succès; et quand, après le terme de sa supériorité, il put regagner son poste précédent, les chrétiens de Che-Kiang le reçurent avec des transports d'allégresse qu'on ne saurait exprimer.

L'épreuve pourtant n'était pas loin. Cette joie si pure fut, en effet, troublée par la persécution qui éclata l'an 1687. Le prétexte en fut le suivant, d'après un certain nombre d'historiens.

L'empereur de Chine avait proposé tout un programme d'instruction pour ses sujets. L'un des articles défendait de donner dans les fausses religions et de se laisser séduire par leurs pernicieuses maximes. Or il arriva que, dans un discours officiel, le mandarin de Lingan, faisant le dénombrement de ces fausses religions, crut très spirituel d'y intercaler la religion chrétienne, ajoutant « qu'elle n'était qu'une secte poussant à la révolte, autant et plus que la secte la plus décriée de la Chine ». Un Jésuite, accrédité à la cour, le Père Verbiest, obtint que ces paroles seraient retirées. Par malheur on ne s'en tint pas là, et un autre missionnaire, d'un zèle trop ardent, intenta un procès au mandarin de Lingan. Le gouverneur de Haut-Keout, chargé de l'affaire, pria le missionnaire de la lui abandonner, sans la poursuivre par les voies de la justice. Le refus opposé à sa demande le blessa. Il écrivit au mandarin pour le prévenir du chef d'accusation porté contre lui. Cet homme, piqué au vif d'un pareil procédé, résolut de s'en venger. Il porta ses plaintes au vice-roi de Che-Kiang, qui prit ses intérêts avec feu et se déclara contre les chrétiens dont il jura la perte. Telle fut l'occasion de la persécution dans cette province.

Pierre d'Alcala n'avait eu aucune part au procès intenté contre le mandarin; mais comme par son exemple et ses prédications il soutenait la chrétienté du district, il attira sur lui les premiers coups des persécuteurs. Le vice-roi fit informer sur sa conduite, à Lanki, lieu

de sa résidence, et voulant à tout prix le rendre coupable, entendit ne se servir que de la déposition des infidèles contre le missionnaire européen.

Sa perte semblait certaine, vu la facilité des Chinois à tourner du côté de la force, surtout si leurs intérêts privés sont en jeu : partant c'était la ruine entière de la mission de Che-Kiang. Mais l'iniquité se mentit à elle-même. Les témoins invoqués déclarèrent hautement que depuis plusieurs années ils connaissaient ce Religieux, et n'avaient jamais remarqué en lui qu'une vie exemplaire avec un désir ardent de servir tout le monde; ils ajoutèrent même que pour rien au monde ils ne pourraient dire le contraire.

Un témoignage si éclatant n'empêcha point que l'illustre Confesseur n'eût beaucoup à souffrir : il fut même exilé à Canton, et pendant son absence, on essaya de détruire tout le bien qu'il avait fait dans le pays.

L'empereur de la Chine arrêta lui-même une persécution qu'il n'avait point sanctionnée. Pierre d'Alcala, revenu de son exil, rassembla aussitôt son troupeau dispersé. La persévérance des uns le consola de la défection des autres : par ses vives exhortations, il raffermit les chancelants, rappela les égarés et réussit à rendre à sa chrétienté sa première ferveur et un lustre de prospérité.

III. — Depuis son arrivée en Chine, le vertueux missionnaire avait toujours eu soin de conserver dans ses relations la charité et la paix, d'honorer sincèrement les membres des différents Ordres religieux, de cultiver leur amitié et de vivre enfin avec tous dans une parfaite intelligence. Ennemi des discussions par caractère et par devoir, il pouvait s'approprier ces paroles de saint Paul : « Si quelqu'un aime à contester, il nous suffit de répondre que ce n'est point là notre coutume, ni celle de l'Eglise. » Toutefois cette sage conduite n'excluait point la fermeté, et fidèle à la pratique de sa famille religieuse, il ne transigea jamais sur les principes qu'il avait toujours suivis et qui maintenaient le culte catholique dans sa véritable pureté.

Pendant quinze ans encore, il continua de remplir les fonctions de l'apostolat avec la même ferveur et le même succès, sans que les fatigues du travail ou les infirmités fussent capables de ralentir son entrain. Assidu jusqu'à l'héroïsme aux observances de l'Ordre, il se levait à minuit, lors même qu'il se trouvait seul, pour vaquer à la prière. C'était du reste sa préparation principale à la prédication. Aussi

sa parole fructifiait-elle au centuple, et les fidèles croissaient en nombre et en qualité. On s'explique difficilement comment le vénérable Père parvenait à fournir une tâche en réalité supérieure à ses forces, car il faisait face à tout, au milieu d'un peuple avide de l'entendre et répandu sur un vaste territoire.

Sa réputation s'étendant jusqu'à Rome, Innocent XII, informé de son mérite, le nomma Vicaire apostolique dans la Province de Che-Kiang. Cette dignité, qui conférait à Pierre d'Alcala une juridiction spirituelle sur tous les missionnaires et toutes les églises de la province, lui créa de nouveaux devoirs. Dans des circonstances critiques, la charge était lourde pour un homme aussi modeste que désireux d'entretenir la concorde même avec ceux qui suivaient des pratiques qu'il ne pouvait personnellement approuver. Sans se prévaloir de son autorité, il sut se mettre au-dessus du respect humain pour n'envisager que la gloire de Dieu, l'honneur de l'Eglise et le salut des âmes. Jamais il n'entreprit rien d'important sans avoir consulté les autres missionnaires, ses inférieurs pourtant en dignité et en expérience. Par là, s'il ne fit pas tout le bien qu'il souhaitait, il sut du moins ménager les esprits et concilier l'estime de tous.

Tandis qu'il travaillait ainsi dans le champ du Seigneur, le cardinal de Tournon arrivait en Chine avec le titre de Légat apostolique, pour régler les démêlés survenus à cette époque entre missionnaires touchant les rites chinois, et en informer ensuite le Saint-Siège. L'illustre envoyé, très favorablement prévenu en faveur de Pierre d'Alcala, pensait rendre un important service aux Eglises de Chine en le leur donnant pour évêque. Lui-même se proposait de lui conférer l'onction épiscopale dès qu'il serait au Che-Kiang. En attendant, il fit prévenir de son intention le saint missionnaire par un prêtre de sa suite. L'humble Religieux remercia profondément le Cardinal Légat, mais avec la ferme résolution de ne point accepter les honneurs ecclésiastiques : il songeait plutôt à se démettre du titre de Vicaire apostolique, dans le seul but de se livrer, comme simple Religieux, à l'œuvre de l'évangélisation des peuples, dont le tiraient forcément les graves soucis de sa charge.

L'homme de Dieu était déjà mûr pour la récompense céleste et le Seigneur lui envoya une grave maladie au cours de ses visites. Comprenant les desseins de la Providence, le vénérable Père reprit aussitôt le chemin de Lanki, afin d'avoir la consolation de mourir au milieu de son cher troupeau, dans la chrétienté arrosée de ses sueurs

et entretenue par lui avec tant de soin. Arrivé dans cette ville, il demanda les derniers Sacrements, et les reçut avec une foi vive, une sincère contrition et une pleine confiance en la miséricorde du Seigneur. Après quoi, il ne voulut point s'occuper que de Dieu et du désir de lui être uni pour jamais.

Un vénérable prêtre de la Congrégation des Missions Etrangères, lequel, de retour à Paris, ne tarissait pas sur les éloges du saint Religieux, eut la grâce de l'assister à ses derniers moments.

Quatre ans plus tôt, Pierre d'Alcala, abordant ce missionnaire pour la première fois, lui avait dit cette parole prophétique : « Dieu vous amène ici pour m'assister à mon heure suprême. » Le pieux ecclésiastique ne le quitta plus, dès qu'il le vit souffrant. Un jour qu'il lui demandait si rien ne lui faisait de la peine, le malade répondit : « Une seule chose m'en donne beaucoup : c'est que je n'ai rien fait pour Dieu. » Belle parole qui remplit d'édification tous ceux qui l'entendirent. Consacré à Dieu dès sa plus tendre jeunesse, le vénérable Père avait porté constamment sur son corps la mortification de Jésus-Christ : en temps de persécution, comme en temps de tranquillité, il n'avait pas cessé de lui gagner des âmes. Des milliers d'hommes, arrachés aux ténèbres de l'infidélité, tirés du bourbier du vice, lui devaient la connaissance de l'Evangile et la grâce du baptême. L'humble disciple du Sauveur, comptant pour rien toutes ces œuvres, songeait en mourant à cette maxime de nos Saints Livres, qu'il n'avait du reste jamais perdue de vue : « Lorsque vous aurez accompli tout ce qui vous est commandé, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles; nous avons fait ce que nous étions obligés de faire. »

Ce fut dans ces admirables sentiments d'humilité que Pierre d'Alcala remit son âme aux mains de son Créateur, dans le courant de septembre de l'année 1706. Il comptait 65 ans d'âge, dont quarante avaient été consacrés aux labeurs de l'apostolat dans les missions.

Sa mort fut un deuil public. Les infidèles même associèrent leurs regrets à ceux des chrétiens : mais nul, peut-être, ne le pleura plus sincèrement que le célèbre cardinal de Tournon, qui perdait en lui son plus sûr conseil.

LE MÊME JOUR

124. — Au couvent d'Avignon, la sainte mort du B. Père NICOLAS, prédicateur remarquable et Prieur de cette maison. Etendu sur son lit de douleur, il dit aux Religieux présents : « Demain, fête de saint Michel, il y aura quatorze ans que je suis entré dans l'Ordre des Prêcheurs, j'ai confiance que demain j'entrerai dans celui des Anges. » Il mourut en effet ce jour-là, et fut honoré à ses funérailles de la présence d'un cardinal et de plusieurs évêques. — (*Vit. Fratr.*)

1311 — Au couvent de Saint-Junien, en Limousin, la mémoire du V. Père PIERRE DAVID.

En 1290, Pierre Virole et Jourdain Paute, Religieux dominicains, tous deux de Rochechouart, entreprirent de fonder à Saint-Junien un couvent de leur Ordre. Leur projet fut désapprouvé par quelques Religieux du couvent de Limoges, qui craignaient de voir diminuer la renommée de leur maison, déjà célèbre par les illustres personnages qui s'y étaient formés. Cependant quelques-uns se désistèrent de leur opposition et se repentirent bientôt d'avoir mis des entraves à ce dessein.

Pierre Virole et Jourdain Paute engagèrent les chanoines et les bourgeois de Saint-Junien à écrire au futur Chapitre provincial, convoqué à Béziers pour le jour de l'Assomption 1291.

Les chanoines adressèrent leur demande ; le clergé et les bourgeois de Saint-Junien en firent autant.

Ces diverses lettres furent portées par Raymond l'Etranger (*Extranei*), et présentées par lui au Provincial Bernard de Trille et aux définiteurs du Chapitre de Béziers.

Le Provincial et les définiteurs tombèrent d'accord sur la mesure à prendre : Il fut conclu entre eux qu'ils accepteraient une résidence dans la ville de Saint-Junien. Toutefois, après plus mûr examen, ils renvoyèrent l'acceptation au prochain Chapitre provincial, que devait se tenir à Brive.

Cependant Pierre Virole et Jourdain Paute logeaient à Saint-Junien, dans la maison d'Aimeric Rodier, notaire public, qui appuyait leur établissement de tout son pouvoir. Bientôt ils n'eurent plus besoin de recevoir chez lui l'hospitalité. Par acte du 25 octobre 1291, Jean Comtareau, diacre, et Itier, son frère, donnèrent à l'Ordre de Saint-Dominique leurs maisons, situées dans le faubourg Salet, avec les vergers et autres dépendances, en se réservant tou-

tefois, pour eux et pour leurs parents, la sépulture dans un lieu convenable du couvent.

L'année suivante, le 15 août 1293, le Chapitre des Frères, tenu à Brive, ayant accepté une résidence dans la ville de Saint-Junien, Jourdain Paute envoyé dans cette ville par Raymond l'Etranger, Prieur de Brive, célébra la messe de la Sainte Vierge, le 3 novembre 1293, dans les maisons données, qui furent assignées à la « Prédication de Saint-Junien ». On en dressa ce jour même un acte, signé par Aimeric Rodier, notaire public ; Aimeric Estanhac, clerc ; Arnaud le Gasco ; Blancha Flors, son épouse ; Jean Comtareau et Béatrix Pozeta.

Quelques Religieux, à qui ce nouvel établissement ne plaisait pas, le laissèrent languir pendant plusieurs années. De plus, une émeute fut excitée par la jalousie et la malveillance contre cette maison. On abattit la toiture de l'église ; on en brisa les vitraux. En présence d'un pareil scandale, Raymond de la Porte, évêque de Limoges, et conservateur des privilèges accordés par le pape à l'Ordre de Saint-Dominique, fut obligé de lancer une sentence d'excommunication contre les fauteurs de ces désordres, en 1305.

Trois ans après (1308), Bernard Gui, à qui nous devons tous ces détails, fut désigné, dans le Chapitre provincial, tenu à Rieux, pour placer dans la résidence de Saint-Junien le nombre de Religieux qu'il jugerait convenable. Le temps lui manqua pour s'acquitter de cette mission : il fut retenu à Toulouse par les nombreuses occupations de sa charge.

Enfin en 1309, le Chapitre de Périgueux ordonna à Guy Elie et à Hugues de Montceran de se rendre sans délai à Saint-Junien. L'année suivante, le Chapitre provincial de Pamiers, tenu le 22 juillet, nomma Hugues de Montceran, natif de Brillac, premier Prieur du couvent de Saint-Junien, et Jean du Verger, d'Aix, premier Sous-Prieur.

Cette même année, 15 novembre 1310, Raymond de la Porte installa solennellement les Dominicains dans ce nouveau couvent. Les chanoines de la Collégiale, les Frères Mineurs, le clergé et le peuple formaient un brillant cortège et augmentaient la pompe de cette auguste cérémonie. L'évêque célébra pontificalement, fit prêcher en sa présence et donna aux Dominicains 50 livres tournois.

On vit, dès la première année de cette maison naissante, un Religieux, nommé Pierre David, briller comme un astre de sainteté, comme un modèle achevé des vertus chrétiennes et apostoliques. Il mourut à Saint-Junien, en odeur de sainteté, le 29 septembre 1311. — (Bern. Gui.)

1325 — A Culm, en Pologne, l'Illustrissime Père NICOLAS, promu à l'évêché de cette ville, après avoir gouverné la Province de Pologne avec autant de zèle que d'édification. La haute dignité à laquelle il était appelé ne changea nullement la simplicité de ses mœurs, et ne fit que donner un nouveau

lustre à la vie innocente et religieuse qu'il avait menée jusqu'alors. Bien plus, sa vertu, renfermée et comme cachée dans l'obscurité du cloître, jeta un très vif éclat au dehors, tant il mit d'application à s'acquitter saintement de ses fonctions pastorales.

Il obligea certains seigneurs à restituer à son Eglise les biens dont ils s'étaient injustement emparés. Il mourut de la mort des justes, le 29 septembre 1325, après avoir donné, toute sa vie, les marques de la plus grande piété. — (Fontana.)

1569 — A Girgenti, en Sicile, l'Illustrissime Père ALOYS SUPPA, natif de Catane et profès du couvent de Céfalu.

Après de brillantes études à Palerme, il se rendit à Paris pour y prendre le bonnet de Docteur. De retour dans sa patrie, et chargé d'enseigner la philosophie et la théologie, il parut avec éclat dans plusieurs joutes scolastiques, et s'acquit, par sa profonde érudition, la réputation d'un excellent thomiste et du plus savant homme qui fût en Sicile de son temps. Ses talents oratoires ne le rendirent pas moins célèbre ; voilà pourquoi Léon X lui enjoignit de prêcher la croisade en Sicile.

Tant d'éminentes qualités étaient relevées par un profond esprit religieux. Non content de s'étudier à une exacte observance des Constitutions, le V. Père cherchait à inspirer aux autres ses sentiments et ses pratiques. C'est ainsi qu'il introduisit la réforme au couvent de Palerme.

Le premier à tous les exercices de communauté, très pauvrement vêtu, ami du silence et de la retraite, toujours présent à l'Office de nuit, Aloys Suppa semblait une prédication vivante, imposant bon gré mal gré la conviction. Sa fermeté et son zèle le firent élire trois fois Provincial. Sa parfaite connaissance du droit canon et de la morale lui valut le surnom de « Père des conseils ». On le consultait de toutes parts et les personnages les plus en vue se plaçaient sous sa conduite. Citons, entre autres, les différents gouverneurs de Palerme et de Sicile, et les ducs de Calabre et de Medina-Cœli. Le pieux cardinal Tagliavia le prit pour son théologien au Concile de Trente ; puis, à son retour, le nomma Vicaire général de son diocèse. Ce fut en cette qualité qu'Aloys Suppa put s'employer à réformer le clergé de Palerme, sans négliger les séculiers dont il sut améliorer les mœurs.

Sur ces entrefaites, Pie IV, très favorablement prévenu en sa faveur, le plaça sur le siège de Girgenti. Cette dignité ne changea en rien la manière de vivre du grand Religieux, et ne diminua nullement l'affection qu'il portait à son Ordre.

Autant qu'il le pouvait, il se retirait au milieu de ses frères avec une simplicité très édifiante, et suivait les exercices conventuels comme un simple novice. Sa compassion pour les pauvres était proverbiale, et l'on peut affirmer qu'aucun de ses prédécesseurs ne se montra aussi libéral à leur égard.

Il augmenta de six le nombre des chanoines de sa cathédrale, réforma son chapitre et insista auprès des dignitaires de son Eglise pour leur faire prendre un genre de vie plus conforme à la sainteté de leur état.

Saisi d'une grave et douloureuse maladie, le saint Prélat mourut plein de jours et de mérites, le 29 septembre 1569, dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge.

Son corps fut inhumé dans notre Eglise conventuelle de Palerme.

On lit sur son tombeau cette épitaphe :

D. O. M

Frater Aloysius Catanensis, Prædicatorum Ordinis,
In re theologicâ Siculorum decus,
Et Episcopus Agrigentinus, hoc tumulo conditur :
Cujus vitæ candorem miratur mundus ac desiderat.
Vixit an. 84, sed an. 4 sui Præsulatus,
Obiit Agrigenti 3 Kal. octob. an. 1569.

(Pio ; Fontana.)

1627 — A Motula, au royaume de Naples, l'Illustrissime Père SÉRAPHIN RINALDI, évêque de cette ville. Il était originaire de Nocera, d'une noble famille, et il reçut l'habit au couvent de Saint-Pierre Martyr des mains du R^me^ Père Séraphin Cavalli, de passage à Naples, vers l'an 1576. Il donna aussitôt des preuves remarquables de sa piété et de son érudition, ce qui lui valut plus tard les emplois les plus honorables. Docteur agrégé de l'Université de Naples, Séraphin Rinaldi occupa pendant plusieurs années la chaire de Saint-Thomas. Il fut ensuite Prieur du couvent de Saint-Dominique, deux fois Vicaire de sa Province et finalement Provincial. C'est en cette qualité qu'il assista au Chapitre général de Rome l'an 1612, et trois ans plus tard à celui de Bologne, comme définiteur. Sa haute réputation de savoir et sa dextérité dans le maniement des affaires l'avaient si bien posé à Naples et dans tout le royaume, que les principaux personnages ecclésiastiques et les hommes politiques n'agissaient que d'après ses conseils. Ce fut par ses soins que fut reconstruit notre couvent de *Torre dei Greci*. Certains critiques s'étant permis d'attaquer la mémoire et les miracles de saint Antoine, de l'Ordre de Saint-Benoît, patron de la ville de Sorrento, le vénérable Père composa un docte ouvrage pour venger le Saint des attaques dont il était l'objet.

Le pape Urbain VIII, informé du mérite de ce grand Religieux, l'éleva sur le siège de Motula. Mais le Père Rinaldi ne fit qu'y passer : une mort prématurée le ravit inopinément aux espérances et à l'affection de son peuple. De splendides funérailles lui furent faites dans notre église de Saint-Dominique le Majeur à Naples, où il fut inhumé. Un Père de la Compagnie de Jésus paya à sa mémoire un juste tribut de vénération et de regrets, dans une magni-

fique oraison funèbre, prononcée à la cérémonie des obsèques (29 septembre 1627). — (Ughelli ; Valle.)

13.. — Au monastère de Prouille, la mémoire des Vénérables Mères RAYMONDE HUGONNE, Prieure, et JORDANE DE NOGARET, Sous-Prieure.

Le trait qui signale la vie de ces Religieuses, appartient au 8 mai, jour où l'Eglise célèbre l'Apparition de saint Michel sur le Mont-Gargan. Omis par mégarde à cette date, nous le plaçons au 29 septembre, fête principale du puissant Archange.

L'an 1309, dans la nuit du 8 mai, le feu prit au dortoir des Sœurs. N'ayant aucun moyen de l'éteindre, les pieuses filles se mirent en oraison, implorant silencieusement le secours du Ciel ; car, chose admirable, malgré le trouble causé par ce sinistre, et, en présence des flammes dévastatrices qui menaçaient de tout consumer, pas un mot ne fut prononcé, pas un cri ne fut poussé, par respect pour le grand silence. En revanche, toutes les Religieuses priaient avec larmes. Le secours d'en haut ne se fit pas attendre ; bientôt l'on aperçut une multitude de petits Anges, vêtus de blanc, qui promptement éteignirent l'incendie.

Le récit de ce miracle se lisait dans un vieil *Ordinaire* en parchemin, de cette époque, avec l'indication que la Sœur Raymonde Hugonne était pour lors Prieure, et la Sœur Jordane de Nogaret, Sous-Prieure.

« Sœur Raymonde Hugonne, de très sainte vie, est-il rapporté dans les Mémoires de Prouille, obtint par ses oraisons et ses mérites, que le dévot monastère de la B^se^ Marie de Prouille fût délivré d'un embrasement général. »

Le Père Adalbert exerçait en ce temps-là la charge de Provincial de la Province de Toulouse. Il fit diligemment vérifier le miracle, et ordonna que l'on réciterait, à l'avenir, la mémoire des Saints Anges à Laudes et à Vêpres du Petit Office de Notre-Dame : ce qui s'est toujours observé exactement.

De nos jours, le 8 mai de chaque année, les Religieuses de Prouille, en mémoire de cet insigne miracle, renouvellent solennellement la consécration du monastère au glorieux saint Michel Archange et aux Saints Anges. — (*Mém. de Prouille.*)

1616 — A Poissy, la vertueuse Sœur LOUISE DE BALZAC, fille de messire François de Balzac, seigneur d'Entragues, chevalier des Ordres du roi et gouverneur du Duché d'Orléans.

Elle entra au couvent le 6 juillet 1604 et y prit l'habit, l'année suivante, le 14 septembre. Lorsqu'elle se fut consacrée à Dieu par les vœux solennels, elle mit son unique soin à remplir dignement ses devoirs d'état. Sa vigilance empressée, sa fidélité au divin Maître, qui se plaisait à la prévenir de grâces précieuses, la rendirent beaucoup plus illustre qu'elle ne l'était par la noblesse et le rang distingué de sa naissance.

Elle ne vécut en Religion que douze ans, mais d'une manière si édifiante, qu'elle mérita, on peut en avoir la pieuse croyance, d'entrer immédiatement dans la joie du Seigneur, quand elle rendit son dernier soupir (29 septembre 1616) — *(Mém. de Poissy.)*

1622 — Au monastère d'Abbeville, en Picardie, la V. Mère MARIE DE FONTINE.

Comme elle était issue d'une famille distinguée, ses parents, qui prétendaient lui assurer un brillant avenir dans le siècle, voulurent l'engager dans les frivolités et les plaisirs. La jeune Marie, prévenue de la grâce divine, se sentit appelée à une tout autre condition. Eprouvant au fond de son cœur un extrême mépris pour les grandeurs d'ici-bas et une profonde aversion des jouissances mondaines, elle prit la résolution d'entrer dans le monastère de nos Religieuses d'Abbeville, qui vivaient dans une parfaite régularité. M. de Ramburelles, son père, ressentit vivement la crainte de se séparer de sa fille; mû par la tendre affection qu'il lui portait, il ne voulut point y consentir. Toutefois, la fidélité de Marie à écouter la voix du Seigneur et ses prières réitérées pour l'exécution de son dessein triomphèrent des sentiments de la nature : ses parents, très bons d'ailleurs, donnèrent enfin leur entier acquiescement.

Revêtue du saint habit, la jeune novice n'eut qu'un but : s'étudier à une pratique exacte de toutes les vertus religieuses et à l'observance de tous les points de la Règle. Elle demeura fidèle à cette résolution tout le temps de sa vie. Les ordres de ses Supérieures, les moindres signes de leur volonté la trouvaient toujours prête : sans cesse appliquée à l'oraison, elle faisait ses délices de converser avec Dieu et de chanter ses louanges. D'une charité toute particulière pour les malades, attentive à les consoler et à les servir, elle récitait même avec elles l'office divin, bien qu'elle eût déjà satisfait à cette obligation. Son humilité ne parut pas avec moins d'éclat : bien loin de s'enorgueillir de la noblesse de sa naissance, elle y trouvait, au contraire, un sujet d'humiliation, en mettant sa joie à remplir les offices les plus bas et les plus vulgaires. Enfin, après avoir rempli dignement les devoirs de sa vocation, pratiqué de rigoureuses pénitences et édifié ses Sœurs par une patience invincible au milieu des plus vives douleurs, elle mourut de la mort des justes, le 29 septembre de l'an 1622. — *(Mém. d'Abbeville.)*

XXX SEPTEMBRE

L'Illustrissime Père MELCHIOR CANO, Evêque des Canaries (*).

(1505-1560)

Ce grand savant, que ses écrits ont immortalisé, naquit à Tarancon, petite ville de la Nouvelle-Castille, au diocèse de Tolède, vers l'an 1505. Ses premières études à Salamanque révélèrent les prodigieuses ressources de son génie naissant et les aptitudes hors ligne qui allaient bientôt le poser comme l'un des plus intrépides défenseurs de l'Eglise et le champion autorisé de la saine théologie,

Entré dans l'Ordre des Frères Prêcheurs au couvent de Saint-Etienne de Salamanque en 1523, il y fit profession le 19 août de l'année suivante.

Sa haute intelligence, sa mémoire sûre, son jugement très droit l'élevèrent tout de suite au premier rang. Chose remarquable, cet adolescent, qui venait de quitter le banc de l'écolier, s'exprimait déjà avec une aisance parfaite et une rare élégance en latin, en grec et en hébreu. Son père, esprit très vaste, l'avait lui-même formé, comme Cano nous l'apprend dans son grand ouvrage des *Lieux théologiques ;* mais le service le plus signalé qu'il rendit à son fils, fut de lui inspirer, dès ses tendres années, l'amour du travail, la passion, le culte de la vérité, avec la volonté bien arrêtée de faire converger vers ce but

(*) Echard; Touron.

unique toutes les connaissances qu'il pourrait acquérir dans l'étude de l'histoire, des belles-lettres et des langues.

Ainsi préparé, Melchior Cano, ayant achevé son stage philosophique, vint s'asseoir au pied de la chaire de la divine Sagesse.

Cette chaire était alors occupée par François de Victoria, le célèbre Religieux qui sut donner une impulsion vigoureuse à la culture des principales branches scientifiques, et prépara ainsi les grands hommes qui ont depuis illustré l'Espagne par leur savoir. Notre jeune profès eut la bonne fortune de suivre ses cours de 1526 à 1530. Le maître éminent eut bien vite deviné les aptitudes extraordinaires de son élève : et malgré la différence d'âge et de fonction, ces deux génies se comprirent et contractèrent dès lors entre eux l'une de ces amitiés qui survivent à tout.

Cano a noté dans ses écrits que sa tendance personnelle, fortement accentuée à vouloir trouver le dernier mot des choses, à ne se rendre qu'à l'évidence, avait jeté quelque inquiétude dans l'esprit de Victoria, lequel craignait de le voir abuser un jour de ses talents en s'abandonnant trop vivement à l'ardeur et au feu de son génie. « Mais, ajoute-t-il, dès que je connus cette préoccupation, je pris le parti d'éviter tout ce qui pourrait de ce côté contrister mon vénérable maître ; » l'on peut affirmer qu'il tint parole.

Après quatre années d'études théologiques à Salamanque, les Supérieurs l'envoyèrent au Collège de Saint-Grégoire de Valladolid pour lui faire prendre les leçons de Diégo d'Astudillo. C'était un homme fort remarquable, profond théologien, bien que moins éloquent que Victoria. Celui-ci était le premier à louer sa vaste érudition, tout en faisant certaines réserves sur sa méthode d'enseignement : *Doctrinam celebrans, artem docendi arguens.* Diégo d'Astudillo était Régent du collège, quand Melchior Cano y arriva. Bientôt les compagnons d'étude de ces derniers, voyant qu'il les surpassait tous, le demandèrent pour professeur en second et ils l'obtinrent.

A la mort de Diégo, le célèbre Barthélemy de Carranza, désigné pour lui succéder, occupa la première chaire de théologie, en même temps que Cano gardait la seconde. Les deux professeurs, également recommandables par leur érudition, avaient des qualités différentes. L'un était plus doux, plus serviable, plus engageant ; l'autre, plus vif, plus éloquent et d'un génie plus élevé. Les auteurs conviennent qu'il y eut entre ces deux théologiens une certaine pointe de rivalité. Soit que l'envie s'en mêlât, soit que les disciples voulus-

sent décider du mérite de leurs maîtres, les uns se disaient *Carranzistes*, les autres *Canistes*, et l'on prétend que les deux professeurs, malgré leur prudence et toute leur vertu, ne parurent pas tout à fait dégagés de l'attache à leurs intérêts réciproques. C'est, sans doute, ce qui a donné lieu plus tard à certains bruits malveillants répandus dans le public contre Melchior Cano, à propos d'une pénible affaire suscitée à son rival, et que des historiens ont accueillie beaucoup trop légèrement.

La première chaire de l'Université d'Alcala étant devenue vacante à la mort d'André de Tudèle, l'an 1542, Cano l'emporta au concours et l'occupa avec le plus grand succès. Mais ce ne fut pas pour longtemps. Son mérite le désignait tout naturellement pour un poste plus éclatant encore. François de Victoria cessa d'enseigner et de vivre en 1546. Pour obtempérer aux désirs de ses supérieurs, Cano se présenta au concours, sans craindre le nombre ni le crédit des aspirants à la même place. Parmi les savants avec lesquels il entra en lice, on cite le docteur Jean Gilles, Régent de l'Université de Salamanque, qui briguait la chaire vacante, comme beaucoup plus importante que celle qu'il avait dignement occupée pendant plusieurs années. Mais, si grand que fût le savoir de cet homme, regardé dans tout le pays comme un érudit de premier ordre, Cano l'éclipsa et obtint les suffrages du jury. A peine installé, il porta à son plus haut prestige la renommée de l'Université de Salamanque.

II. — Charles-Quint, au bruit de la réputation de ce savant, n'hésita pas à l'envoyer au Concile de Trente en compagnie de Barthélemy de Carranza. Sur ce nouveau théâtre, Melchior Cano fit briller d'un éclat incomparable, avec l'étendue de son savoir, sa sagesse, son zèle et son éloquence. Il n'y eut qu'une voix parmi les Pères pour lui décerner les éloges les plus flatteurs et pour déférer à son sentiment. On traitait alors de la matière des Sacrements, surtout de ceux de l'Eucharistie et de la Pénitence, et ce fut à cette occasion qu'il écrivit les traités que nous avons de lui sur ce sujet. Pallavicini le cite comme l'un des théologiens qui ont le plus illustré le Concile.

Les sessions ayant été de nouveau interrompues, Cano retourna en Espagne et reprit ses cours jusqu'en 1552, époque à laquelle on le proposa pour l'évêché des Canaries, îles d'Afrique dans l'Océan Atlantique, et que l'on appelait alors les « Iles fortunées ». Le pape

Jules III déclara en plein Consistoire qu'aucun choix ne pouvait lui agréer davantage, attendu qu'à sa connaissance il n'y avait pas dans l'Eglise de théologien plus remarquable que Melchior Cano : *præstantissimum theologum :* ce sont ses propres expressions, rapportées dans le Registre du Vatican. L'élu se laissa sacrer dans les derniers mois de 1552. Alla-t-il ensuite occuper son poste ? C'est un point que l'histoire n'a pas encore éclairci. Quoi qu'il en soit, l'amour de l'étude l'emporta sur le désir d'une dignité toujours dangereuse à qui la possède. Bientôt, en effet, Cano renonça à son évêché et se retira au couvent de Piedrayta, où florissait l'étroite observance. De là, sur le désir de ses supérieurs, il se rendit à Valladolid, où on le pria d'expliquer l'Epître de saint Paul à Timothée. Une foule compacte de Religieux, de prêtres et de séculiers assistait à ses cours, ne sachant qu'admirer le plus, de la profondeur de son exposition ou de la clarté de son savant commentaire (1).

En 1554, Melchior Cano fut élu Provincial et s'acquitta de son mandat au très vif contentement de ses subordonnés, qui voulurent, pour ce motif, le maintenir en charge, en le réélisant une seconde fois. Mais le Révérendissime Père Vincent Justiniani ne jugea pas à propos de confirmer cette nouvelle élection ; il exigea que la règle des interstices fût observée. On a dit que Barthélemy de Carranza, qui occupait alors le siège archiépiscopal de Tolède, s'était fortement opposé à cette réélection. Il n'y a de cela aucune preuve positive. Tout ce que l'on sait, c'est que Cano était lié d'une étroite amitié avec Ferdinand de Valdez, grand inquisiteur d'Espagne, lequel s'intéressa très activement à la publication de ses ouvrages. Lorsque cet inquisiteur eut de graves démêlés avec l'archevêque de Tolède, au point de le faire arrêter, quelques-uns osèrent soupçonner Cano d'avoir

(1) Nous n'ignorons pas qu'à cette occasion, plusieurs auteurs ont accusé Melchior Cano d'avoir lancé certaines allusions malveillantes à l'adresse de la Compagnie de Jésus, alors à ses débuts. Nous n'entrerons pas dans le débat, d'autant plus que des hommes graves l'ont vengé de ce reproche. Pour le bien de la charité, disons simplement, que s'il parla comme le prétendent ses adversaires, il agit en cela de bonne foi, sans haine, sans aversion, uniquement préoccupé des maux dont l'Eglise de Dieu se trouvait accablée. Car c'est le sort des plus beaux génies d'en redouter de plus grands encore, dès qu'une innovation se fait jour. Et volontiers nous plaçons sur ses lèvres les paroles que Pie II disait autrefois d'Æneas Sylvius, c'est-à-dire de lui-même, lorsqu'il parlait si désobligeamment d'Eugène IV : ***Nihil ad gratiam, nihil ad odium retulimus : existimavimus bene agere et recta incedere via : nec mentis nostræ aliud erat objectum, quam publica authoritas et amor veri.***

poussé les choses à cette extrémité. Mais ce soupçon était par trop injurieux à son caractère et à sa probité. Aussi le vénérable Père s'empressa-t-il de couper court à des bruits qui portaient une si grave atteinte à son honneur de prêtre, de religieux et d'évêque. Il déclara publiquement et écrivit au Maître Général qu'il était absolument étranger aux affaires de l'inquisiteur et de l'archevêque de Tolède, et que, bien loin de s'être ingéré dans ce qui ne le concernait pas, il n'avait appris qu'avec une profonde douleur par la rumeur publique ce qui s'était passé. « L'émulation passagère, qui jadis a pu mettre du froid entre nous, ajoutait-il, n'a point pour cela affaibli les sentiments d'estime et de respect que j'ai toujours conservés au vénérable Prélat. » Cette franche déclaration arrêta net la calomnie.

L'illustre théologien s'était montré fort sensible à ce coup tout à fait inattendu. Une autre douleur vint le frapper dans le même temps ; ce fut la mort de son père, décédé à Vienne, en Autriche. Cette triste nouvelle lui arriva au moment où il mettait la main à son 10e livre des Lieux théologiques, et il avoue qu'il en fut si affecté que le chagrin l'obligea de suspendre pour un temps ce grand ouvrage, dont l'ordonnance et le dessein lui avaient été tracés d'avance par celui dont il pleurait la perte et auquel il se proposait de le dédier. Il ne fallut rien moins pour lui faire reprendre la plume que les pieuses importunités de ses disciples et les sages remontrances de ses amis. Sa profonde affliction fut toutefois adoucie par l'entrée en Religion de l'un de ses neveux, appelé comme lui Melchior Cano, qui lui survécut et mourut en odeur de sainteté.

A l'expiration de son Provincialat, le vénérable Religieux s'était retiré au couvent de Saint-Pierre Martyr de Tolède, poursuivant ses travaux et vaquant tranquillement à ses devoirs de règle. Obligé de se rendre à Rome, très probablement pour amener une entente entre l'archevêque de Tolède et le tribunal de l'Inquisition, il partit aussitôt et s'acquitta de son message avec une rare droiture, sans pourtant réussir à remettre les choses en état. Il revint ensuite à son poste, avec le seul désir de reprendre ses exercices réguliers comme un simple Religieux et de terminer sa carrière au milieu de ses Frères. Cette grâce lui fut accordée. Usé avant l'âge, dès qu'il se sentit atteint, il demanda les derniers Sacrements et les reçut avec une piété édifiante. Le 30 septembre 1560, Melchior Cano entrait dans son éternité.

III.— Le traité des Lieux théologiques, qui attache au nom de Melchior Cano une gloire impérissable, est trop important pour que nous n'en donnions pas ici un compte rendu sommaire.

Cano compte dix *Lieux théologiques* ou sources, d'où le théologien peut tirer des arguments, soit pour prouver ses conclusions, soit pour réfuter les conclusions contraires. Ce sont les autorités suivantes :

1° L'Ecriture Sainte; 2° les Traditions divines et apostoliques; 3° l'Eglise universelle; 4° les Conciles, principalement les Conciles généraux; 5° l'Eglise romaine ou le Saint-Siège; 6° les Saints Pères et les Docteurs; 7° les Théologiens scolastiques et les canonistes; 8° la Raison naturelle; 9° les Philosophes et les Juristes; 10° l'Histoire humaine.

Tel est le résumé de son chef-d'œuvre et comme le catalogue de ses Lieux théologiques, qui peuvent se réduire à deux : l'autorité et la raison.

La première autorité ou premier Lieu théologique, c'est l'Ecriture que Dieu a inspirée et que l'Eglise reçoit, approuve et interprète. Dans ce qui regarde la foi et les mœurs, la version latine suffit; mais il est fort utile d'étudier les originaux.

Cano parle des Livres canoniques, dont il fixe le nombre, puis il éclaircit les difficultés concernant les livres qui n'étaient pas reçus jadis comme canoniques dans certaines Eglises. Il se déclare pour la Vulgate, blâme toutes les nouvelles versions, tout en recommandant de consulter les textes grec et hébraïque, afin de mieux convaincre les hérétiques et de tirer d'un même passage divers sens catholiques, soit pour bien entendre la véritable signification d'un très grand nombre de mots, grecs ou hébreux, laissés dans la Vulgate, soit pour corriger dans la version les fautes des copistes. Enfin, il soutient que les auteurs ont écrit sous l'assistance de l'Esprit saint, quoiqu'ils n'aient pas toujours eu besoin d'une révélation particulière et immédiate pour écrire ce qu'ils savaient d'ailleurs.

Le second Lieu théologique est la tradition. Cano en fonde l'autorité sur quatre raisons : 1° Parce que la religion a subsisté sans que la parole de Dieu ait été écrite ; 2° Parce que tout ce qui concerne la doctrine chrétienne n'a pas été écrit expressément; 3° Parce qu'il y a plusieurs choses concernant la foi et la doctrine qui ne se trouvent ni clairement, ni obscurément dans l'Ecriture sainte; 4° Parce que les apôtres ont eu leurs motifs d'écrire certaines choses et de ne donner les autres que de vive voix.

Voici comment le savant théologien développe la première raison. « L'Eglise, dit-il, est plus ancienne que l'Ecriture; la foi et la religion subsistent sans l'Ecriture, car les anciens patriarches, antérieurs à Moïse, conservèrent le vrai culte de Dieu sans lois écrites, mais par la coutume de leurs ancêtres. Abraham reçut d'abord de Dieu la Circoncision et la transmit à sa famille. Les anciens Hébreux gardèrent la religion véritable dans le pays de Chanaan et en Egypte, sans aucune loi écrite, par la seule tradition. Notre-Seigneur n'a pas dit à ses Apôtres : « Allez et écrivez », mais « Allez et prêchez à toute créature. »

L'auteur donne ensuite des règles pour distinguer les traditions. « Il y en a, dit-il, que les Apôtres ont reçues de Jésus-Christ; d'autres qu'ils ont établies sous l'inspiration du Saint-Esprit pour le bien de l'Eglise. Les usages fondés sur les premières ne peuvent être abolis par une coutume contraire, et l'Eglise même ne peut pas en dispenser les fidèles. Il n'en va pas de même des autres : et parmi les usages établis par les Apôtres, les uns ne l'ont été que pour un temps, les autres pour toujours. » A l'appui de ses affirmations, Cano apporte des exemples et réfute toutes les objections des hérétiques contre les traditions.

Le troisième Lieu théologique est l'autorité de l'Eglise. Le docte théologien traite avec méthode les principales questions de son sujet et démontre par des arguments péremptoires l'indéfectibilité et l'infaillibilité de l'Eglise dans les dogmes de foi, puis il s'étend sur ses autres caractères.

L'autorité des Conciles forme le quatrième Lieu théologique, que l'auteur résume en huit conclusions : 1° Un Concile général, qui n'a été ni assemblé, ni confirmé par l'autorité du Pontife romain, peut errer dans la foi : tel le Concile de Rimini; 2° Un Concile général, même assemblé par le Pontife romain, mais non confirmé par lui, peut errer dans la foi : tel le brigandage d'Ephèse; 3° Un Concile général, confirmé par l'autorité du Pontife romain, fait foi certaine des dogmes catholiques. Cette conclusion est tellement indubitable pour l'auteur, que le contraire lui paraît hérétique; 4° Un Concile provincial, non confirmé par le Pontife romain, peut errer dans la foi. 5° Un Concile provincial, confirmé par l'autorité du Souverain Pontife, ne peut errer dans la foi. 6° Des Conciles provinciaux, quoiqu'il leur manque l'autorité du Pontife romain, on peut tirer un argument probable pour persuader les dogmes de la foi. 7° Les Conciles épisco-

paux, s'ils sont confirmés par le Pontife romain dans les décrets de la foi, présentent un argument certain de la vérité. 8° Un Synode épiscopal, peut par lui-même faire foi probable, mais non certaine dans un jugement d'hérésie.

En résumé, Melchior Cano prouve que l'autorité du Pape est nécessaire pour la convocation des Conciles généraux, et que sa confirmation est indispensable pour que les définitions des Conciles généraux, nationaux et provinciaux, puissent être alléguées comme une preuve certaine d'un dogme catholique.

Le cinquième Lieu théologique a pour objet l'autorité de l'Eglise romaine. L'auteur soutient fortement l'infaillibilité accordée à saint Pierre et à ses successeurs lorsqu'ils parlent *ex cathedra* pour proclamer des définitions de foi. A ce propos il note qu'il ne serait peut-être pas impossible qu'un Pape fût personnellement hérétique, mais il ne pense pas qu'un Pape puisse jamais définir un dogme contre la foi.

Quant à l'autorité des Saints Pères dont il parle dans le sixième Lieu théologique, Cano la résume en six conclusions : 1° L'autorité des Saints Pères, en petit ou en grand nombre, lorsqu'il s'agit de faits qui ne dépassent pas les facultés naturelles, ne fournit point d'arguments certains : elle ne vaut qu'autant que le persuade la raison conforme à la nature. 2° L'autorité d'un ou de deux Saints Pères, même dans ce qui appartient à l'Ecriture et à la doctrine de la Foi, peut présenter un argument probable, mais ne saurait en présenter de péremptoire. Ainsi, le mépriser ou le compter pour rien, c'est imprudence ; mais le recevoir et le tenir pour certain, c'est imprudence également. 3° L'autorité de plusieurs Saints Pères, lorsque les autres, quoiqu'en moindre nombre, réclament, ne saurait fournir au théologien des arguments solides. 4° L'autorité même de tous les Saints Pères dans les questions qui n'appartiennent nullement à la foi, fait une probabilité mais non pas une certitude. 5° Dans l'exposition des Saintes Lettres, la commune interprétation de tous les anciens Peres fournit au théologien un argument très certain pour corroborer les assertions théologiques ; car le sens de tous les Saints Pères est le sens même du Saint-Esprit. 6° Tous les Saints Pères ensemble ne sauraient errer dans un dogme de foi.

En développant le septième Lieu théologique, c'est-à-dire l'autorité des théologiens et des canonistes, Cano enseigne que ce serait une témérité grave de ne pas se rendre au consentement unanime des théologiens scolastiques sur des matières importantes.

Dans son huitième Lieu théologique, il traite de la raison et montre que les Saints Pères et les Apôtres se sont très utilement servis de ses lumières. Mais il veut que les théologiens évitent deux écueils : le premier, de donner pour des vérités certaines des opinions douteuses; le second, de s'occuper de questions obscures et difficiles qui ne sont d'aucune utilité.

Dans le sujet suivant, les Philosophes et les canonistes, l'auteur marque l'usage qu'un théologien peut faire de la philosophie et l'abus qu'il doit éviter. Et en passant, il se plaint de voir certains théologiens consacrer plus de temps à l'étude d'Averroës et d'Aristote qu'à la lecture approfondie de l'Ecriture sainte.

Enfin dans le dixième Lieu théologique sur l'histoire, Cano démontre tous les avantages que donne à un auteur la connaissance de l'Histoire, et il remarque à ce propos que bon nombre de théologiens, pour avoir négligé cette étude, sont tombés dans de regrettables méprises.

Trois autres Livres devaient faire suite à ses Lieux théologiques. Nous n'avons que le premier qui traite de la nature de la théologie. Il en donne la définition, parle de ses attributs et de son rôle, examine ce qui est de foi ou ne l'est pas; puis, distinguant les différents degrés d'erreur, il donne une idée fort exacte de ce que l'on doit appeler une proposition hérétique ou sentant l'hérésie, une proposition erronée, mal sonnante, offensante des oreilles pieuses, scandaleuse, téméraire, etc.

Ce grand traité des Lieux théologiques, qui fait autorité dans l'Ecole, a assuré à Melchior Cano une réputation immortelle.

Nicolas Antoine déclare que Cano a eu autant d'admirateurs et de panégyristes que de lecteurs.

Echard affirme que toutes les louanges que les savants lui ont décernées à l'envi sont encore au-dessous de son mérite. Et Noël Alexandre assure que de tous les théologiens les plus célèbres de son Ordre, il n'en est aucun, — saint Thomas excepté, — dont il admire davantage l'érudition et le génie. « Lisez, dit de son côté le cardinal Pallavicini, dans sa *Défense de la Société de Jésus*, imprimée à Rome l'an 1649, lisez Melchior Cano qui, dans un Livre tout d'or, a traité avant tous les autres et mieux que tous les autres, des Lieux théologiques. C'est, selon moi, le premier qui ait enseigné aux théologiens non seulement à être éloquents et fleuris, en traitant les matières théologiques, mais, ce qui est plus important, à combattre les novateurs et à les vaincre. »

De fait, l'excellence du fond l'emporte encore sur la beauté de la forme. C'est le bon sens même, mais élevé à sa plus haute puissance par la science chrétienne, qui concilie dans un harmonieux ensemble la nature et la grâce, l'humanité et l'Eglise, la raison et la foi, la philosophie et la théologie. Cano assigne à chaque chose les limites que Dieu lui a données; sur chaque chose il dissipe les ténèbres et les erreurs que les hérétiques et Luther notamment y ont accumulées. Désormais avec lui et par lui, les défenseurs de la vérité s'entendront sans peine entre eux pour combattre efficacement l'hérésie luthérienne et toutes les erreurs qui s'en suivent. « Et si jamais, ajoute Rohrbacher, que nous citons en terminant, Dieu suscite une congrégation religieuse qui, partant des principes de Melchior Cano, cultive toutes les sciences divines et humaines pour la plus grande gloire de Dieu et de son Eglise, elle surpassera peut-être toutes les autres en vertus et en succès. »

La V. M. MARIE DE VIENNE DE S. HYACINTHE, Professe du Monastère de la Mère de Dieu, à Rozoy-en-Brie (*).

(1642-1713)

Saint Athanase, écrivant contre l'empereur Constance, fauteur insigne de l'arianisme, assure qu'entre les marques de la véritable Eglise, la virginité occupe un des premiers rangs; et c'est à juste raison que la même Eglise catholique donne aux chrétiennes vouées à la profession de cette vertu angélique le beau nom d'épouses de Jésus-Christ.

La V. Mère Marie de Vienne, appelée en Religion Marie de Saint-Hyacinthe, fut du nombre de ces âmes choisies qui vont chercher dans le ciel, où habite leur saint Epoux, une manière de vivre toute pure et divine.

(*) *Mémoires contemporains; Journal de la vénérable Mère.*

Elle naquit à Fontenay-en-Brie, le 19 avril 1642, veille de Sainte Agnès de Montepulciano, vierge de notre Ordre. Ses parents étaient de très vertueux chrétiens. Son père, François de Vienne de la Brossette, sortait d'une ancienne famille de Bourgogne, et fut quelques années gouverneur de la ville et du château de Lesparre en Gascogne. Il se recommandait par une grande dévotion à la Sainte Vierge et quoiqu'il fût homme de compagnie, il trouvait toujours du temps pour dire le Petit-Office de Notre-Dame, et la troisième partie du Rosaire; ce qu'il continuait même étant jeune officier et capitaine dans les armées. Il épousa à Fontenay M^lle^ Bonne Phelipeau, laquelle, devenue veuve, entra dans le Tiers-Ordre, et, sous le nom de sœur Bonne de Saint-Bernard, répandit autour d'elle un délicieux parfum de sainteté (1).

Il y eut de leur mariage plusieurs fils qui moururent jeunes, à l'exception de deux : l'aîné, François de Vienne, chanoine de la Sainte Chapelle royale de Vivier en Brie, lequel traduisit en français le *Dialogue de la Sagesse éternelle* du B. Henri Suso, et le plus jeune, Bernard de Vienne, prêtre du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, auteur de plusieurs ouvrages mystiques, et notamment d'une petite *Année Dominicaine* avec des méditations. Des cinq filles qui naquirent des deux époux, les trois premières moururent en bas âge, et les deux dernières, imitatrices fidèles des vertus de leur mère, se donnèrent joyeusement à saint Dominique, et embaumèrent de leurs vertus le monastère de Rozoy. L'une est sœur Elisabeth de Saint-Bernard, dont l'*Année dominicaine* a donné la biographie le 11 février; l'autre sœur Marie de Saint-Hyacinthe qui nous occupe présentement.

Sa vertueuse mère, remarquant en cette enfant une candeur et une simplicité admirables, s'appliqua spécialement à la diriger vers la vie intérieure par une mort continuelle à elle-même. En toute occasion, elle l'exerçait à la mortification, l'obligeant à rompre sa propre volonté jusque dans les moindres choses, et le faisait d'autant plus volontiers qu'elle voyait sa petite Marie se porter d'elle-même à l'oraison, à la lecture des livres de piété et se montrer parfaitement obéissante.

Notre-Seigneur, qui avait choisi Mère Marie de Saint-Hyacinthe pour en faire une de ses plus fidèles épouses, voulut lui faire part

(1) Voir sa biographie, *Année Dominicaine*, au 2 janvier.

dès l'enfance de ses trésors, je veux dire de sa croix et de ses clous. Il permit qu'à l'âge de quatre ans elle tombât dans une cave et se fît une telle blessure à la tête qu'il fallut y pratiquer plusieurs incisions dont l'une en forme de croix, pour voir si l'on ne devrait pas en arriver au trépan. Sa mère qui, durant l'opération, la tenait sur ses genoux, voyant le sang couler en abondance, s'écria : « Hé! ma pauvre enfant, que vous portez de bonne heure la croix de Jésus-Christ! » Elle devait la porter, en effet jusqu'à sa mort.

Un an après, Marie fut attaquée de fièvres continues, mais si violentes qu'on perdait tout espoir de la sauver. M^me^ de Vienne, qui ne souhaitait élever ses filles que pour les consacrer à Dieu, pria avec larmes, et le Seigneur rendit la santé à la petite malade, laquelle, prévenue des bénédictions divines, croissait chaque jour de vertu en vertu.

M. de Vienne, retournant de Lesparre à Fontenay en Brie avec toute sa famille, demeura trois jours à Poitiers, au lieu d'un jour qu'il y croyait passer : la petite Marie en fut la cause. Le matin du départ, étant allée à la Messe, avec une servante, elle resta si longtemps en prières après la messe que la servante, pressée par ses occupations, la laissa dans l'église, avec l'intention de revenir la chercher. Quand la pauvre enfant, sortie de sa contemplation, se vit toute seule, la frayeur s'empara d'elle : quittant l'église, elle erra à l'aventure et finalement se perdit dans la ville. Grande fut l'inquiétude de la famille, en ne la retrouvant plus. On se mit partout à sa recherche, et à quatre heures du soir seulement, son jeune frère la rencontra dans une rue du haut de la ville, entourée de plusieurs petits pauvres. « Bon Jésus! s'écria-t-il, pourquoi êtes-vous ici, ma sœur! Nos parents sont dans de mortelles angoisses à votre sujet : que faisiez-vous avec ces pauvres? — Je les instruisais, répondit l'enfant, ils m'interrogaient et moi aussi : j'ai eu l'occasion de leur apprendre *Notre Père qui êtes aux cieux...* » Son frère lui demanda si elle était toujours restée dans la rue : « Oui, dit-elle, une dame, en m'entendant parler à des pauvres, voulait me faire entrer chez elle; mais je n'ai pas voulu. » Il la ramena au logis : la mère eut grande joie de revoir sa fille; mais le père se montra fort courroucé toute la soirée. Dans cet accident permis de Dieu, n'y a-t-il pas un trait de ressemblance entre la petite épouse du Christ et le divin Jésus, à l'âge de douze ans?

Retournée à Fontenay avec ses parents, elle leur était fort soumise,

et avançait en grâce non moins qu'en âge devant Dieu et devant les hommes. Marie aimait tellement le silence et la solitude qu'à l'exemple de sainte Thérèse encore enfant elle s'occupait à faire de petits ermitages dans le jardin paternel, et s'y retirait pour prier loin du bruit, avec ses cousines, dont l'une devint Religieuse Clarisse au Monastère de l'*Ave Maria*, à Auxonne.

II. — Vers ce temps-là, la dévotion de Marie de Vienne envers la Sainte Vierge, dévotion qu'elle tenait de sa pieuse mère, prit un accroissement considérable. Poussée par l'esprit de Dieu, la fervente enfant, non satisfaite de se placer sous la protection spéciale de la Reine des Anges, voulut à son exemple faire le vœu de virginité. Agenouillée dans l'oratoire de son jeune frère, elle prononça son engagement sacré ; cet engagement elle l'a gardé toute sa vie avec tant de perfection, au témoignage de ce même frère, qui dirigea sa conscience pendant plusieurs années, que jamais elle n'éprouva ni une pensée, ni une impression contraire à l'aimable vertu. Son cœur fut donc, jusqu'au terme de son existence, un jardin fermé à tout autre qu'à l'Epoux céleste, une fontaine scellée d'où le serpent infernal n'osa point approcher pour en infecter les eaux. Quand le témoignage de son frère, tertiaire de Saint-Dominique pourrait être taxé de partialité, celui d'un Père du grand Ordre, homme très sérieux, est à l'abri de tout soupçon. L'ayant entretenue sur ses dispositions intérieures quelque temps avant sa mort, ce religieux dit à l'abbé de Vienne : « Ah ! la belle âme que celle de madame votre sœur ! Que je suis heureux d'avoir conféré avec elle ! »

Etant encore chez ses parents, la jeune Marie se plaisait à donner l'aumône. Un jour qu'à la porte du logis parternel, elle servait du potage à un pauvre qui avait le visage défiguré par la petite vérole et un cancer à la bouche, son cœur se souleva. Désireuse de se vaincre et se rappelant un trait de sainte Catherine de Sienne, elle pria le pauvre de laisser une cuillerée de cette soupe qu'il avait déjà sur les lèvres. Il le fit et lui rendit l'écuelle. Aussitôt l'héroïque enfant se retire à l'écart et avale ce reste de potage. Un de ses frères l'ayant appris lui dit : « Ma sœur, soyez fidèle à Dieu, continuez de la sorte, et Notre-Seigneur fera en vous de grandes choses. »

Dès son bas âge, voyant sa mère prendre souvent la discipline, porter la haire, se servir d'une ceinture de fer, Marie de Vienne l'importuna pour qu'elle lui permît de l'imiter. La mère toutefois n'y

consentit qu'en partie et dans une mesure restreinte, voulant bien que sa fille s'offrît au Seigneur comme une hostie vivante, sainte et agréable aux yeux de l'Eternel, mais surtout par un hommage raisonnable et spirituel. A cette époque, la jeune adolescente assemblait parfois ses compagnes pour leur parler du bon Dieu. Le vendredi particulièrement, elle les entretenait de la Passion de leur Rédempteur, et quand elle les voyait émues de ses discours, elle leur demandait si elles ne seraient pas bien aises de faire quelque petite mortification pour son amour. Elle détrempait alors de la suie dans de l'eau, en buvait la première, et en faisait boire aux autres, leur donnant à entendre qu'elles devaient agir ainsi en mémoire du fiel présenté à Jésus-Christ sur la croix.

Le zèle admirable qu'elle montrait déjà pour le bien spirituel de ses compagnes fit dire à un Religieux dominicain : « Cette jeune demoiselle entrera un jour dans l'Ordre de Saint-Dominique, puisqu'elle imite de si bonne heure l'ardeur enflammée du saint Patriarche pour le salut des âmes. » Marie, âgée de douze ans, fit de grandes instances auprès de sa mère pour obtenir d'entrer en religion. Madame de Vienne ne voulut pas s'opposer à ses pieux désirs et la conduisit elle-même aux Filles de l'*Ave Maria*, à Paris, pour lesquelles l'enfant avait témoigné avoir de l'inclination. Mais à peine la postulante se trouva-t-elle dans le monastère que la crainte la saisit et elle eût voulu être dehors. Aussi ce ne fut pas sans une joie secrète qu'elle entendit l'abbesse lui déclarer, après quelques jours d'épreuve, qu'elle était trop délicate et trop jeune pour rester parmi les Sœurs.

A quatorze ans, la servante de Dieu entra au monastère de Rozoy, de l'Ordre de Saint-Dominique comme on le lui avait annoncé par une certaine inspiration d'en haut. Elle y prit le saint habit avec une dévotion qui fut remarquée de toute l'assistance.

III. — Notre jeune Religieuse fit sa profession avec la ferveur qu'elle avait montrée durant tout son noviciat, et commença dès lors à marcher à pas de géant dans la carrière de toutes les vertus. Elle était exacte aux moindres observances, mortifiée dans ses sens, appliquée à l'oraison et à la présence de Dieu, avide de méditer jour et nuit la loi du Seigneur. La retraite faisait ses délices ; et bien qu'elle eût une dévotion tendre pour tous les mystères du Verbe incarné, Jésus-Christ seul au désert l'attirait particulièrement.

Son âme se trouvait ordinairement à ses pieds : le Sauveur réalisait en elle ces paroles du prophète Osée : *Je la mènerai dans la solitude, et là je parlerai à son cœur.* Sœur Marie, rendant compte de son intérieur à son directeur, lui disait un jour : « Je n'ai plus besoin de livres, je trouve tout en Dieu ; et il opère de si grandes choses en moi que je n'ai point de terme pour l'exprimer. Je ne m'étonne plus que saint François passât les nuits à dire et redire encore : « Mon Dieu et mon tout : *Deus meus et omnia.* »

Le silence est le gardien de la pureté du cœur et il alimente le recueillement ; Marie de Saint-Hyacinthe l'observait avec une rigoureuse fidélité. « Notre Père saint Dominique, disait-elle, a établi un si grand silence dans son Ordre qu'il ne laisse pas la liberté de parler autrement que par nécessité. Et sainte Scolastique enseignait qu'il faut ou parler de Dieu ou se taire. Ecoutons donc notre divin Maître, qui parle au cœur de ceux qu'il conduit dans la solitude ; si nous ne ressemblons pas, en souffrant et en agissant, à cet Homme de douleurs, qui s'est vu accablé de travaux dès sa jeunesse, soyons-lui semblables du moins par la retraite, le recueillement et le silence intérieur. »

Elle se disait encore, pour s'encourager à la pratique de l'esprit intérieur : « Notre-Seigneur t'a amenée dans ce monastère, afin qu'ayant le cœur moins partagé tu sois plus véritablement avec lui, et tu vives en anachorète. Ce lieu-ci est ton désert : contente-toi des satisfactions qui s'y trouvent, sans désirer ni rechercher autre chose. »

Quand on lui demandait pourquoi d'ordinaire elle parlait si peu, elle répondait : « Lorsque je garde le silence, Jésus-Christ parle en moi, car il est la Parole de Dieu et aussi la nôtre : rien ne m'oblige à me taire, sinon cette sentence sortie des lèvres de Notre-Seigneur : *Comment pourriez-vous dire de bonnes choses, mauvais comme vous êtes!* »

Cet amour de la retraite intérieure faisait éviter, autant que possible, à notre pieuse solitaire la vue et la conversation des hommes ; cependant il ne la rendait point oisive ou égoïste dans sa contemplation. Sans rien perdre de son recueillement, Marie de Saint-Hyacinthe ne manquait aucun exercice de communauté ; elle ne voyait aucun besoin qu'elle ne s'efforçât de soulager selon son pouvoir. Non contente d'exercer sa charité envers ses Sœurs, elle étendait son zèle on peut dire à l'univers entier ; car elle avait partagé le monde en diverses régions, chrétiennes ou infidèles, pour

lesquelles elle priait sans cesse. Un jour, elle offrait ses prières, ses veilles et ses pénitences pour la conversion du Japon, de la Chine et des Indes orientales; un autre jour, pour le Mexique, le Pérou et toute l'Amérique; souvent c'était pour l'Europe entière; elle suppliait le Seigneur que, par le ministère des Religieux de Saint-Dominique et des autres Ordres, il daignât éclairer les peuples des lumières de l'Evangile et les mettre dans la voie du salut. Elle n'était pas moins zélée pour les âmes du Purgatoire, afin qu'en considération de ses satisfactions et de ses suffrages, il plût à la divine Miséricorde de les soulager.

IV. — Dieu, qui avait choisi la vénérable Mère pour l'associer à la Croix du Sauveur, permit qu'à l'âge de trente ans environ elle perdît un œil et que l'autre se couvrît peu à peu. En même temps, elle commença de devenir sourde, et sur la fin de sa vie, Dieu la voulant encore plus séparée des créatures, cette surdité prit un accroissement considérable. Toutefois, le voile qui lui couvrait la prunelle se dissipa suffisamment pour que la servante de Dieu pût voir à se conduire et un peu à lire. Elle eut encore les douleurs de la goutte, de grandes fluxions et de fréquentes maladies. Loin de se relâcher dans ses exercices ou de s'attrister de ses infirmités, elle en prit occasion pour être plus fidèle au service du divin Maître.

Afin de raviver sa ferveur, elle avait, à l'exemple de sainte Catherine de Sienne, des pratiques spirituelles pour l'année, le mois, le jour.

Ainsi, en se levant à minuit pour Matines, elle disait: *Media nocte surgebam ad confitendum tibi*, ou encore: « Mon Dieu, c'est Vous seul que je veux; *Benedicat nos Deus, Deus noster, benedicat nos Deus.* »

En prenant de la lumière: *Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo.*

En s'habillant: « Je suis comme l'enfant prodigue aux yeux de mon Père céleste; j'ai péché contre lui et contre le ciel! mais, Seigneur, enlevez mes haillons, et revêtez-moi de la tunique du salut. »

Avant de commencer l'Office divin: « Hélas! il y a longtemps que je suis une terre sèche et aride, allons donc louer le Seigneur avec les Anges; écoutons ce que le Saint-Esprit nous dira dans les Psaumes inspirés. »

Allant à l'oraison: « O mon âme, Dieu veut te faire du bien en tout temps, mais plus abondamment au temps de la prière; vas-y

donc comme le petit enfant désire le lait maternel; ne te prive pas de cette délicieuse nourriture, prends-en à satiété, tu te ferais un grand tort de te retirer sans avoir assouvi ta faim. »

En songeant à la messe du lendemain, elle se disait: *Crastina die delebitur iniquitas terræ.* « Demain, c'est-à-dire tous les jours, puisque la messe se célèbre chaque matin, on immolera la céleste Victime, on apaisera par cet holocauste la Majesté divine; les iniquités de la terre seront effacées. Laissons-nous arroser du Sang de l'Agneau: il se répand sur nos âmes spécialement par la communion. O mon âme, quand tu l'auras reçu, garde-le précieusement. »

Assistant au sermon, elle écoutait la parole sainte comme une révélation céleste, disant que par ce moyen nous apprenons les secrets de Dieu et les voies de la perfection, selon cet oracle de la Vérité incarnée: *Je ne vous appellerai plus mes serviteurs, mais mes amis, parce que je vous ai manifesté mes secrets.*

Quand elle se rendait à quelque exercice de communauté: « Je veux aller à cet exercice, disait-elle, comme la Samaritaine au puits de Jacob; sans doute, je trouverai Jésus-Christ qui m'y attend pour me donner cette eau vive qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle. »

Se préparant à communier: « La Communion, disait-elle, représente l'arrivée d'une âme en Paradis: en un instant, cette âme jouit de toute sa félicité. Pour moi, quand je recevrai la sainte hostie, je recevrai en un instant tout ce qu'il y a de riche au ciel et sur la terre, toutes les grâces que le Seigneur a déposées dans son Sacrement. »

En entrant au chœur, elle se rappelait ce verset du Psalmiste: *Introibo in domum tuum.* « J'entrerai dans votre maison, j'irai adorer dans votre saint temple avec une crainte respectueuse et pleine d'amour. »

En sortant de sa cellule: *Perfice gressus meos in semitis tuis, ut non moveantur vestigia mea.* « Affermissez mes pas dans vos sentiers afin que je ne chancelle pas en marchant. »

Lorsqu'elle se mettait à table: « Mon âme, bénis le Seigneur qui donne à toute chair sa nourriture »; et quand elle buvait: « Seigneur, mon âme a soif de vous, fontaine d'eau vive. »

Avant le repos de la nuit: « C'est sur votre Cœur que je m'endormirai et me reposerai dans la paix. »

Arrivait-il quelque accident heureux à son monastère ou à son Ordre, elle s'en réjouissait en Dieu et disait: *Gloriabuntur in te omnes*

qui diligunt nomen tuum, quoniam tu benedices justo. « En Vous se glorifieront tous ceux qui chérissent votre Nom, car votre bénédiction sera sur le juste. »

S'il lui survenait quelque affliction : *Bonum mihi quia humiliasti me :* « L'humiliation m'est un bien, c'est par de nombreuses tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume des cieux. »

L'heure de la récréation lui suggérait la réflexion suivante : « Ah ! si Dieu nous accorde tant de choses pour les besoins de notre corps, quels trésors ne donnera-t-il pas à nos âmes, pourvu qu'elles lui soient fidèles ! »

V. — La vénérable Mère avait bien d'autres pratiques pour se tenir sous l'impression actuelle de la présence de Dieu.

Grande aussi était sa dévotion à la très sainte humanité de Jésus-Christ, qui est la porte par laquelle il faut entrer nécessairement pour arriver au Père. Toutefois, élevée à un état d'oraison plus sublime que n'est la simple méditation, Marie de Saint-Hyacinthe envisageait la vie et la passion de son divin Epoux moins par des représentations imaginaires que par une vue fort simple de la foi. C'était au fond de son cœur que Notre-Seigneur se plaisait à se montrer à elle et à lui faire entendre sa voix. Elle-même s'en explique ainsi :

« Je fus un jour avertie que les vues, les touches intérieures et les connaissances que je recevais étaient un signe de la venue de Dieu et de la nouvelle possession qu'il prenait de mon cœur. Dans ces lumières divines, il me fait voir sa sainte volonté, et me conduit à la perfection d'une manière très élevée, pour me faire entrer dans l'oubli de toute chose. Sa divine Bonté m'a depuis plusieurs années attirée fortement et m'a fait voir qu'il voulait que je dépendisse entièrement de lui, et que j'eusse à l'écouter. Cet adorable Maître m'entretient donc dans ma solitude ; il me dirige d'une telle manière que tout cela est véritablement admirable. Lui seul veut avoir soin de moi ; d'où vient que les créatures m'oublient et ceux à qui je parle de mon intérieur ne tardent pas à m'abandonner. »

C'est ainsi que ce divin Directeur conduisait sa bien-aimée, suavement et saintement. En tout temps, en tout lieu, il se manifestait à elle par un mystérieux langage qui retentissait au fond de son cœur. Tantôt il lui disait : « Habituez-vous à entendre la voix de Dieu, afin d'accomplir sa volonté. » D'autres fois, et presque toujours, il l'avertissait de fuir les créatures, de se tenir cachée dans la retraite et de ne converser qu'avec lui.

« Notre-Seigneur m'a plusieurs fois montré, disait-elle, qu'il me rendait participante de sa très sainte innocence. Aussi depuis cette connaissance, tout me porte à Dieu d'une manière qui ne peut s'exprimer. Tout m'est un Paradis, son règne étant en moi, selon sa parole : *Regnum Dei intra vos est.* Sa divine sainteté me presse continuellement de me priver de l'entretien des créatures, pour converser beaucoup avec les habitants des cieux. J'expérimente aussi tous les jours une vue intérieure qui m'est donnée de Dieu, pour me conduire par lui-même jusque dans les moindres choses. C'est ce qui m'a été dit un jour de Noël à la messe de minuit. Comme je demandais au Père éternel de grandes grâces, il me fut répondu à la sainte Communion : « Je vous donne mon Fils pour travailler en « vous et avec vous à votre salut. » Un jour de Pâques, je le pressais de délivrer mon âme de ses défauts, puisque c'était la coutume de délivrer un captif à pareil jour. Le lendemain il me fit voir son pouvoir par ces paroles : *Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra.* Il me montra qu'il était mon époux et un époux tout-puissant, qu'en cette qualité il me présenterait à son Père à l'heure de ma mort. Qu'il était mon chef et mon pasteur, qu'il voulait me communiquer ses lumières, ses bons sentiments et m'inspirer de saintes pratiques.

« Toutes ces paroles me sont dites sans que j'y contribue aucunement, et ne laissent pas de produire en moi des impressions de paix, de certitude et de consolation admirables.

« La Semaine Sainte, je fus pénétrée de la vue des mérites infinis que Jésus-Christ a attachés à tout ce qu'il a dit, fait et souffert pour nous. Il me semblait voir une salle pleine d'immenses trésors, que l'on désirait ardemment distribuer ; et l'on m'apprit que les actes d'obéissance, d'humilité, de patience, d'abandon, de douceur, d'anéantissement de soi-même étaient les moyens assurés de les obtenir. Une autre fois, je vis Notre-Seigneur sous la forme d'un riche marchand, chargé de biens très précieux et m'invitant à en acheter, spécialement son pur amour. J'entrais en compte avec lui, et il me disait : « *Date et dabitur vobis.* Donnez-moi des actes d'humilité, de patience, « d'amour, et je vous donnerai les biens de ma grâce, la rémission « de vos fautes, la victoire sur vos ennemis, la paix intérieure et tous « les trésors du Paradis. » L'année 1690 et les suivantes, j'ai souvent entendu une voix douce qui me porte grandement à Dieu, et j'ai longtemps senti l'impression très vive que j'étais une des fontaines

où Notre-Seigneur voulait déposer les eaux de sa grâce, tandis qu'il laisse à sec les âmes dissipées et volages. Aussi dans le temps qu'on m'oublie le plus, qu'on me délaisse et qu'on m'afflige, je nage dans un océan de faveurs spirituelles et de biens inexprimables. »

Dieu, en effet, la détachait de plus en plus des créatures, pour remplir à lui seul son cœur.

« J'étais fort affligée, écrit-elle dans son *Journal*, de la mort d'une personne chérie ; il me fut dit deux jours après : « C'est assez pleu-« rer, revenez à moi dans votre intérieur. » Je rentrai aussitôt dans le calme et ma douleur cessa. Etant fort peinée du décès de la Mère Augustine de la Passion, j'entendis clairement ces paroles : « Je suis « plus qu'elle, Moi, le meilleur de vos amis. » Le 7 mars, après la sainte Communion, Jésus-Christ me déclara qu'à l'avenir les créatures ne pourraient plus me nuire, que je ne dépendais que de lui, que son Cœur, sa très sainte âme et sa précieuse vie étaient à moi, que je prisse de ses paroles sacrées et de ses mérites ce que je voudrais. Etonnée de tant de magnifiques promesses, et, à cause de mon indignité, doutant de la vérité de ces faveurs, j'entendis ce verset du Psalmiste prononcé distinctement en moi : *Tu es Domine spes mea, non accedet ad te malum ;* « Seigneur, vous êtes mon espérance.... le malheur n'approchera pas de toi. » J'eus alors une grande connaissance du précieux bien que je trouve en mon Sauveur ; je veux dire son Sacré-Cœur, d'où je puis tirer la grâce des bons désirs et des saintes affections. J'en ai fait l'expérience : nos richesses sont dans ce Cœur divin ; c'est là qu'il les faut puiser, et Jésus-Christ éprouve un désir infini de se communiquer à nous. »

VI. — On ne saurait rapporter toutes les divines leçons que le Maître par excellence enseignait à sa fidèle disciple. Un jour que la vénérable Mère souhaitait de lire quelques livres spirituels, il lui fut dit intérieurement : « Pourquoi tant de livres et de directeurs différents ? Vous n'avez qu'un maître et qu'un guide, Jésus-Christ : écoutez-le. » Ce n'est pas que Marie de Saint-Hyacinthe prétendît s'affranchir de la voie régulière établie par le Saint-Esprit dans l'Eglise : plus que toute autre, elle soumettait ses doutes, ses difficultés intérieures à la sage conduite de ses confesseurs et au jugement des grands serviteurs de Dieu ; mais elle comprenait que, par une faveur très spéciale, Notre-Seigneur voulait être son unique maître, et le guide souverain de tous ses pas. C'est en ce sens qu'elle écrivait à

l'abbé de Vienne, qui fut presque toujours son directeur spirituel : « Mon très cher frère et excellent Père, la bonté de Dieu m'a fortement attirée à lui, et m'a fait connaître que pour mon intérieur je devais dépendre uniquement de mon Seigneur Jésus-Christ, que je devais m'adresser à lui entièrement, l'écouter, lui exposer mes besoins, et ne pas aller chercher ailleurs du soulagement.

« C'est enfin ce que j'ai fait après bien de la résistance ; car, voulant m'épancher au dehors pour la tranquillité de mon âme, je me suis vue mortifiée et ramenée vers lui, jusqu'à ce que je me sois privée de tout autre entretien. Ce divin Maître prend si grand soin de moi en toute chose et me dirige de telle sorte qu'il est superflu que d'autres s'en mêlent. Aussi les éloigne-t-il de moi par ses procédés saintement jaloux, et permet-il qu'ils me délaissent après m'avoir parlé, comme je l'ai déclaré aux RR. PP. Louis Le Breton et Alexandre Piny, et particulièrement à M. Boudon, archidiacre d'Evreux, lequel m'a conseillé de quitter toute autre direction pour suivre l'attrait de Dieu et m'abandonner à sa conduite. »

On le voit, c'était donc sur l'avis de prêtres sages et instruits, qui lui commandèrent d'écrire ce qui se passait en elle, que la Mère Marie de Saint-Hyacinthe se mit entièrement à l'école de Notre-Seigneur. Ecoutant avec respect les leçons du divin Maître, elle les consignait ensuite sur son *Journal* avec autant de fidélité que le lui permettait sa mémoire. Nous avons déjà fait plusieurs emprunts à ce pieux recueil. Comme les personnes appelées à la pratique de la vie intérieure peuvent profiter des lumières plus pures versées d'en haut sur les âmes privilégiées, donnons, pour l'édification des lecteurs, quelques nouveaux extraits de ces communications divines.

VII. — Très sainte Communion. — « La sainte Communion, disait la servante de Dieu, produit en moi une multitude de saints désirs, de divins attraits, de pieux sentiments, de célestes vues, de tendres affections. Par cet auguste Sacrement, Jésus-Christ greffe, pour ainsi dire, son esprit de douceur et d'humilité sur mon impatience et mon orgueil, son recueillement sur ma dissipation extérieure, son amour sur ma tiédeur, afin que le cœur de sa pauvre servante, enté de la sorte, porte le fruit de toutes les vertus. »

Un jour, en allant communier, elle disait avec une simplicité d'enfant : « Mon Dieu et mon Père, que m'apporterez-vous aujourd'hui du Paradis, votre royaume ? » Elle entendit cette réponse : « Je vous donne

mon Fils. » — « Oh ! le riche présent ! » s'écria-t-elle, et quand elle eut communié : « Je n'ai plus rien à souhaiter maintenant, car j'ai Celui qui est tout ! »

« Pensant, un jour, avoir perdu par mes épanchements au dehors le don que le Père éternel m'avait fait de son Fils, je communiai pour le recouvrer. Quand j'eus reçu la sainte Hostie, ce Dieu de bonté me dit qu'il ne s'était pas retiré de moi, mais qu'il s'y était caché, ne se manifestant point à cause de mes égarements. Je lui demandai avec ardeur de me montrer quelle disposition pouvait l'honorer davantage et réparer mes infidélités : il me fut répondu que c'était la remise entière de moi-même entre les bras de sa miséricorde.

« Le 6 janvier 1680, ayant communié, je désirais beaucoup m'entretenir avec Jésus-Christ que je venais de recevoir ; mais je fus obligée de le quitter pour un exercice de communauté, et je laissai ce saint commerce pour accomplir l'obéissance. Quand je revins ensuite, Notre-Seigneur se présenta à moi de nouveau, disant que l'obéissance et la régularité l'avaient fait demeurer avec moi, et que je pouvais l'entretenir à mon aise. Un autre jour, je me trouvai si pénétrée de l'amour de Dieu après la Communion que j'en étais surprise. Une voix me dit alors ces paroles de Notre-Seigneur en saint Jean : *Venio ad vos... et gaudebit cor vestrum, et gaudium vestrum nemo tollet a vobis :* « Je viens à vous, c'est pourquoi votre cœur nagera dans la joie et personne ne vous ravira votre joie. »

« Une autre fois, j'entendais la sainte Messe, où je devais communier. Jésus-Christ, mon Sauveur, me fit connaître avec grande suavité que la Messe était notre trésor, où se trouvent toutes les richesses de Celui qui s'immole chaque jour, comme un divin Phénix, dans les brasiers de l'amour, pour communiquer aux fidèles une nouvelle vie. J'entendis Notre-Seigneur m'inviter à venir à lui comme à un puissant roi, qui épouse une humble fille pour la proclamer reine. Dans mon action de grâces, m'appliquant à offrir au Père éternel les mérites de mon Sauveur, pour suppléer à mon indigence, j'entendis une voix intérieure me dire que je devais m'offrir moi-même avec ce divin Fils, puisqu'il venait de s'incorporer à moi par la sainte Communion. Et, comme il m'arriva, ce jour-là, plusieurs disgrâces, de nature à me troubler, il me fut déclaré encore que c'était vanité de s'inquiéter pour les choses de cette vie, surtout pour les rebuts et les mépris, qui passent en un instant et ne laissent aucune trace. Pour remédier à mon agitation, je devais m'ensevelir avec Jésus-Christ, recevoir les

croix destinées à la purification de mon âme et les porter joyeusement, à la vue des plaies de mon Sauveur. »

VIII. — Croix et afflictions. — Saint François de Sales a dit que l'amour donne le prix à nos actions : Marie de Saint-Hyacinthe faisait toutes ses actions par amour. Aux austérités de la règle dominicaine elle ajoutait d'autres mortifications, afin de plaire davantage à Dieu, et le Seigneur lui-même surajoutait nombre d'afflictions, tant pour séparer sa servante des créatures que pour contenter l'ardeur qu'elle avait de souffrir pour son amour. Car c'est en vue d'augmenter ce zèle qu'il lui découvrit en tant de manières, comme on va le voir, le trésor caché dans la Croix. Sœur Marie était tellement avide de boire au calice d'amertume qu'elle disait : « Mon âme, ne te considère plus de la terre, mais comme appartenant à Dieu ; et, pour être toute à lui, imite cet Epoux crucifié. Sa douloureuse mort t'apprendra à bien accepter tout ce qui est pénible, et sa sépulture à pratiquer la vie silencieuse et cachée. Achetons donc les abjections, les larmes et les souffrances du Sauveur par les nôtres propres, les embrassant et les lui offrant à cette fin. Oui, tout est bon pour s'élever à Dieu. Maladies, affronts, fatigues, tout sert à nous sanctifier. C'est pourquoi, mon âme, quand on te procure des afflictions et des croix, sois heureuse, car en cela tu as quelque rapport avec Jésus, cet Epoux de sang. »

Cette grande âme ne s'arrêtait pas aux spéculations; elle en venait à la pratique, suivant le témoignage qu'en rend un de ses directeurs. « La Mère Marie de Saint-Hyacinthe, dit-il, aimait les croix. Etant jeune Religieuse, elle me disait, je m'en souviens, qu'elle avait un grand désir de souffrir, qu'il lui semblait qu'il n'y aurait pas assez de souffrances pour elle sur la terre. Dieu lui en a envoyé d'innombrables, les créatures lui en ont aussi causé beaucoup. »

Mais entendons-la parler elle-même.

« Faisant réflexion, écrit-elle dans son *Journal*, que pendant cet Avent, les mortifications ne m'étaient pas si fréquentes que les autres années, j'en éprouvai une impression fort pénible ; alors il me fut dit : « Quand les créatures vous manqueraient pour vous tourmenter, « moi je ne vous ferai pas défaut. » Ainsi, je dois m'y attendre et m'abandonner entre les mains de Dieu : *fiat, fiat.* Dans mes ennuis et mes peines, j'irai me reposer sur la poitrine de mon Sauveur ; là j'apprendrai que c'est uniquement pour mon bien qu'il m'envoie

toutes ces croix, et je dirai avec allégresse : « O bienheureuses adver-« sités, qui me procurez des consolations ineffables ! »

A l'exemple du séraphique François d'Assise, la sainte Religieuse avait un grand sentiment des peines et des tourments que le Sauveur Jésus a endurés pour notre salut. « Ce nous est de bon augure, disait-elle, lorsque le Saint-Esprit nous favorise d'une tendre compassion envers les souffrances de notre divin Rédempteur. C'est une marque qu'il nous dispose à entrer dans la voie d'une piété solide. C'est pourquoi je m'applique à me tenir fidèlement sous sa main, comme les âmes du Purgatoire, par les grands désirs que j'ai des mortifications et des mépris, afin d'être bientôt purifiée et trouvée digne de mon Sauveur Jésus-Christ. »

IX. — Silence et recueillement. — « Un jour, écrit la vénérable Mère, je me sentis toute pénétrée de l'amour de mon Dieu : le Saint-Esprit formait dans mon cœur un gémissement qui me faisait crier incessamment vers mon Père céleste avec une amoureuse confiance. Je connus alors que quand Dieu veut élever une âme de préférence à d'autres, si cette âme ne se rend par humilité la dernière de toutes, Jésus-Christ accomplira cette œuvre en elle, afin qu'elle ne perde pas les biens qu'il lui destine. Je fus vivement pressée à quitter le monde entièrement, et toutes les conversations des créatures, leur disant un éternel adieu, afin de vivre dans une profonde retraite, et n'ayant la liberté de les voir le reste de ma vie que pour les choses absolument nécessaires. La visite d'une personne de connaissance m'ayant, sur les entrefaites, causé quelque inquiétude, j'entendis ces paroles : « Il n'y a plus pour vous de consolation humaine qui ne doive être « mêlée d'amertume : honorez les délaissements du Fils de Dieu. » Aussi ai-je expérimenté en plusieurs manières que mon Seigneur Jésus-Christ veut être mon seul consolateur ici-bas.

« Je me trouvais inclinée à prier plutôt pour les personnes rebutées du monde que pour celles qui sont partout les bien accueillies, et je me demandais si la volonté de Dieu était que je continuasse à prier pour ces âmes : une vue rapide comme l'éclair me montra que Jésus-Christ avait fait ainsi. Il ne priait point pour le monde, c'est-à-dire pour ceux qui veulent vivre dans les plaisirs des sens, mais pour ceux que son Père céleste lui a donnés en leur inspirant de suivre les maximes de l'Evangile.

« Un jour, continue-t-elle, je fus attirée à une retraite de sept ans,

pour honorer Jésus, Marie et Joseph, dans leur séjour en Egypte. Cette retraite consistait, selon que ce me fut montré, à me priver de toute superfluité, satisfaction naturelle, conversation inutile avec les créatures. J'ai eu, durant plusieurs jours, de grandes lumières sur l'estime que nous devons faire des moments dans lesquels Notre-Seigneur nous accorde des grâces spéciales ; j'ai connu aussi que quand Dieu veut nous favoriser ainsi, il permet que les personnes les plus avancées dans la spiritualité et les livres les plus pieux donnent peu de lumières, causent peu de dévotion, en comparaison de ce qu'on gagne à converser avec Notre-Seigneur.

X. — Abandon de soi-même a Dieu. — « On m'a fait voir, avec une douce consolation pour mon âme, que j'étais comme une colombe dans l'arche de notre monastère, et que Notre-Seigneur ne voulait pas que j'eusse où poser mes désirs, ni à trouver de satisfaction en dehors de lui. C'est pourquoi je me suis remise totalement entre les mains de mon Sauveur, pour tout ce qui me concerne, souhaitant de l'aimer uniquement et de le glorifier, afin qu'à l'heure de la mort il me présente à son Père exempte de toute souillure. Je me sens dans la disposition de ne rien vouloir que d'adhérer à lui, de l'écouter, d'exécuter ce qu'il demande de moi, que la nature gronde tant qu'elle voudra. »

Cet abandon total de soi-même valut à la Mère Marie de Saint-Hyacinthe des grâces signalées. En voici quelques-unes.

« Le 24 octobre 1679, dit-elle, Notre-Seigneur me parut à l'aurore comme un radieux soleil éclairant tout mon intérieur, et me montrant qu'il voulait être tout mon bien et un bien infini. Il m'accorda de puiser en lui des bénédictions et des faveurs, pour moi et pour d'autres personnes.

« Le 22 et le 23 décembre, Notre-Seigneur me fit comprendre par une lumière intérieure qu'il voulait que j'eusse part à la joie que sa Nativité a apportée au monde, et cette joie serait que sa très sainte enfance réparerait les défauts de la mienne et la sanctifierait.

« J'ai coutume, chaque neuvième et dix-neuvième jours du mois, de faire mémoire de ma prise d'habit, qui eut lieu le 9 octobre, et de ma profession, que je fis le 19 du même mois. Je priai mon Directeur divin de me donner un nom nouveau pour ranimer ma ferveur. Le matin, je fus éveillée par ces paroles : « Fille de Jérusalem, prenez « part à la joie de la cité sainte. » Je conclus de là que tel était le

nom qui m'était destiné, et que je pourrais jouir de la grâce des Bienheureux dans l'éternité, conformément à ces paroles d'Isaïe : *Réjouis-toi, fille de Jérusalem : voici venir le grand Prophète, celui qui renouvellera Jérusalem.*

« Un jour, je fus pénétrée de ces paroles : *Ne craignez pas, c'est Moi!* La divine Majesté me présenta tous mes pieux exercices, messes, communions, mortifications, oraisons, bonnes œuvres de ma vie entière, et me dit : « Vous m'avez offensé, c'est vrai; mais voilà de « quoi réparer vos pertes et me satisfaire. Ayez confiance : je vous « ai créée, je vous soutiendrai et vous sauverai. »

La grande dévotion de Marie de Saint-Hyacinthe pour la très sainte Vierge lui valut souvent la vision de la Mère de Dieu. Voici ce qu'on trouve à ce sujet dans son *Journal :*

« Le 17 juin, la très sainte Vierge se présenta à moi et s'offrit pour subvenir à mes besoins. J'appris de cette Mère de la belle dilection, en voyant la bonté peinte sur son visage, combien elle souhaite de nous servir auprès de son Fils.

« Un autre jour, je vis cette divine Mère venir à moi pour me secourir dans une nécessité pressante, et elle m'assista avec une bonté sans pareille. Je fus remplie ensuite d'une jubilation inénarrable. Tout le temps je disais et redisais ces paroles qui m'avaient été rappelées : *Fiat pax in virtute tua ;* « que la paix se fasse par votre puissance ! »

Voilà une faible partie des faveurs accordées par Notre-Seigneur à sa fidèle servante, la Mère Marie de Saint-Hyacinthe. Il nous est bien permis de conclure par ces paroles de saint Augustin : « Les ignorants s'élèvent et ravissent le ciel, tandis que nous, avec nos sciences froides et mortes, nous roulons vers l'abîme. »

La vertueuse fille de saint Dominique s'unissait volontiers avec les saintes âmes de son temps.

Le 8 mai 1677, elle s'était associée, ainsi que sa sœur, la Mère Elisabeth de Saint-Bernard, aux prières des Pères Chartreux. Elle aimait tous les Ordres religieux, et consacrait un jour spécial du mois à prier pour chacun d'eux en particulier, et pour les missionnaires qui travaillent à l'extension du royaume de Dieu. Elle disait agréablement à l'abbé de Vienne, son frère : « Je suis, par élection, de l'Ordre de Saint-Dominique, et par affection de tous les Ordres de l'Eglise. »

Le temps arriva enfin où cette vertueuse Mère devait consommer son sacrifice. Après une année d'infirmités habituelles et de cécité à peu près complète, Dieu, pour achever de la purifier, lui envoya, au

mois de septembre, une fièvre tierce, qui parut d'abord peu dangereuse. Mais, le troisième jour, l'accès prit une telle intensité que la malade perdit entièrement la parole, l'ouïe et la vue. Ensuite elle fut saisie de convulsions si violentes qu'il fallait quatre Religieuses pour la retenir. Elle demeura quatre jours dans cette agonie, arrachant de tous les yeux des larmes de compassion. Enfin, elle expira au milieu des prières de ses compagnes, le jour de saint Jérôme, 30 septembre 1713, et comme une vierge sage, portant sa lampe allumée, alla au-devant de l'Epoux, pour entrer avec lui dans la salle des noces éternelles.

LE MÊME JOUR

1227 — A Rome, au couvent de Sainte-Sabine, la mémoire du vertueux Frère JEAN DE CALABRE, convers. Quelques auteurs assurent qu'il reçut l'habit des mains du saint Patriarche. Quoi qu'il en soit, la fidélité de ce bon Religieux à correspondre à sa vocation, son ardente charité et sa profonde humilité le rendirent très cher à saint Dominique, qui l'avait chargé de la quête dans la ville de Rome. Il fut l'un des héros du fait si connu dans l'histoire de Sainte-Sabine, et que nous avons rapporté à sa place, savoir : l'unique pain ramassé à la quête de toute une matinée, ce pain donné à un mendiant d'une figure angélique, l'accueil joyeux fait aux deux infortunés quêteurs par le Bienheureux Père instruit de tout par révélation, enfin l'apparition des deux Anges posant devant chaque Frère, au réfectoire, un pain d'une blancheur merveilleuse et d'un goût délicieux.

Frère Jean de Calabre fut peut-être plus vivement frappé que les autres de ce grand prodige. Aussi s'étudia-t-il à vivre désormais dans un détachement de plus en plus complet des choses d'ici-bas et à mettre uniquement en Dieu son cœur et sa confiance. Il passa le reste de sa vie dans une pureté et une innocence angéliques et s'éteignit saintement au couvent de Sainte-Sabine, l'an 1227. Les auteurs primitifs lui décernent le titre de Bienheureux, et il est représenté comme tel, c'est-à-dire avec l'auréole, sous les cloîtres du couvent de Saint-Pierre-Martyr de Naples, où on le reconnaît à ce signe qu'il donne un pain à un Ange. — (Thierry d'Apolda *et alii.*)

1450 — A Naples, au couvent de Saint-Pierre-Martyr, le V. Frère JEAN DE NAPLES, convers. La piété, la pénitence, l'humilité et la soumission de ce Religieux le rendirent très recommandable dans la ville : pour ce motif,

saint Antonin, alors Prieur du couvent, le prenait pour compagnon ordinaire de ses courses. Jean de Naples eut une particulière dévotion au mystère de l'Incarnation, et comme il était peintre habile, il aimait surtout à utiliser son talent dans la reproduction des différentes scènes de la Rédemption. Toutefois la culture de la peinture ne l'empêcha jamais de vaquer à ses devoirs d'état. Bien loin donc de se prévaloir de cet avantage pour s'exempter des occupations plus humbles, réservées aux Frères de sa condition, il était, au contraire, le premier à se présenter pour balayer les dortoirs, laver la vaisselle, travailler au jardin, dans la profonde conviction qu'il eut toujours qu'un Religieux, fût-il doué d'aptitudes hors ligne pour les arts et les sciences, sera grand devant Dieu, non par les succès qu'il remportera dans ces différentes branches, mais uniquement par l'humilité avec laquelle il recevra ces dons gratuits, et la perfection qu'il apportera à s'acquitter de ses obligations. Le vertueux Frère sut habilement tirer parti de l'ascendant que ses qualités lui donnaient sur les gens du monde pour leur inspirer des sentiments vraiment chrétiens et leur rappeler les mille bienfaits de la miséricorde divine. Il couronna sa vie sainte par une mort précieuse, vers l'an 1450. Il est fait mention du vénérable Frère au procès de canonisation de saint Antonin. On peut voir encore de nos jours son portrait entouré de l'auréole des Bienheureux sous les cloîtres du couvent de Saint-Pierre-Martyr de Naples. — (Valle.)

1567 — A Gênes, l'Illustrissime Père Augustin Salvago, originaire de cette ville, dont il devint archevêque. Il y prit l'habit de notre sainte Religion, au couvent de Saint-Dominique, et remplit dignement les obligations de son état. Son assiduité et son application à l'étude l'ont rendu recommandable dans toute la Province de Lombardie, où il enseigna la théologie avec un grand succès. Sa piété allait de pair avec sa science. Le pape Jules III, informé de son mérite, le nomma évêque d'Accia, dans l'île de Corse, le 18 août 1553. Mais six ans plus tard, Paul IV le transféra sur le siège archiépiscopal de Gênes. Ce fut en cette qualité qu'il assista au Concile de Trente. Il mourut dans la paix du Seigneur, après huit ans d'un fructueux épiscopat, l'an 1567.

Son corps fut inhumé dans l'église Métropolitaine de Gênes.

Sur la pierre qui recouvre ses cendres, on a gravé cette inscription :

D. O. M.

Augustinus ex nobili atque priscâ
Salvagorum familiâ ortus,
Genuensium Antistes,
Sacræ Paginæ Professor,
Pietate ac moribus clarus
Obiit anno a Partu Virginis 1567.
Pridie Kalend. octob.

Au Dieu très bon et très grand.
Augustin, issu de la noble et antique famille
de Salvago, archevêque de Gênes,
Professeur dans les saintes Lettres, illustre par sa
piété et ses mœurs :
Mourut l'an de l'Incarnation 1567, le 30 septembre.

Echard mentionne deux opuscules manuscrits du savant Prélat : *L'instruction des clercs*, et *Sermons au clergé de Gênes*. — (Ugheli ; Pio ; Fontana).

1585 — A Tortose, l'Illustrissime Père JEAN HIZQUIERDO. Il avait pris l'habit au couvent de Calatayud ; puis assigné à Barcelone, il vécut dans cette célèbre maison avec la réputation d'un savant et saint Religieux. On l'élut plusieurs fois Prieur de ce même couvent. L'an 1545, le Chapitre, réuni à Tarragone, le nomma Provincial. Ces différents emplois servirent à relever l'éclat de ses vertus, notamment son zèle pour l'observanee régulière. Les Frères, profondément édifiés de la manière si religieuse dont il s'était acquitté de sa charge, le replacèrent à la tête de la Province.

A l'expiration de son office, on lui confia un cours de théologie, à la cathédrale de Tortose, sur la demande des chanoines qui se firent un honneur de suivre ses leçons. Martin de Cordoue, docte Dominicain qui occupait alors le siège épiscopal de cette ville, donna toute sa confiance au V. Père, et à, sa mort, il n'y eut qu'une voix dans le Chapitre pour réclamer Jean Hizquierdo comme son successeur. Philippe III, roi d'Espagne, appuya ces vœux de son autorité souveraine et le désigna lui-même au choix du Saint-Père.

La douceur des procédés du nouveau Prélat, sa charité empressée à soulager toutes les misères, lui gagnèrent aussitôt le cœur de ses diocésains. Sa réputation s'étendit même au delà des limites de son diocèse, car on le citait déjà dans toute l'Espagne comme un évêque de grand mérite et d'admirable bonté. La famine, qui désola une partie de la péninsule, lui fournit l'occasion de répandre sur son troupeau les trésors de sa charité inépuisable, à ce point qu'il n'y eut pas une famille qui ne reçût de sa main aumônes et soulagements.

Son ardent désir de ramener dans la bonne voie les libertins et les pécheurs publics, le rendait presque à l'excès compatissant envers eux. Si parfois, pour vaincre l'obstination et arrêter le scandale, il devait user de la verge de la correction, il n'y recourait qu'à la dernière extrémité et en versant beaucoup de larmes. Simple et familier avec les Religieux de l'Ordre, il les traitait en amis et en frères. Après douze ans passés dans la charge épiscopale, Jean Hizquierdo fut attaqué d'une grave maladie, qui, en peu de temps, le conduisit au tombeau. Il voulut, malgré sa faiblesse, recevoir à genoux les Sacrements, et mourut peu après, dans de grands sentiments

de piété. Son corps fut inhumé dans la chapelle de notre couvent de Tortose, où on a gravé cette épitaphe :

Qui summa cum laude sui bis rexit habenas
Ordinis Antistesque fuit Dertosæ, et egenis
Perfugium, Fratris recubant hic ossa Joannis
Hizquierdi, felix animus migravit Olympum.
Obiit 30 septemb. 1585.

Ici reposent les ossements de F. Jean Hizquierdo,
deux fois Provincial de son Ordre, avec très grande louange,
Evêque de Tortose et refuge des indigents.
Son âme bienheureuse s'envola au ciel
Le 30 septembre 1585.

1625 — Au monastère de Vic en Lorraine, la dévote Sœur ANNE DE LA TRINITÉ. Dès sa jeunesse, elle se sentit fortement inspirée de se consacrer au Seigneur, et aussitôt qu'elle le put, elle s'unit à une excellente personne, nommée Anne Bleyer de Bariscord, qui nourrissait les mêmes dispositions. Cette dernière, trouvée trop pauvre pour faire profession, comme elle l'eût désiré, chez les Carmélites de Nancy, était venue s'installer à Vic, où elle avait groupé autour d'elle quelques compagnes, comme elle pauvres et animées du désir d'embrasser la vie religieuse. Ce fut de ce côté que la Providence dirigea les pas de Sœur Anne de la Trinité. La communauté en formation n'avait aucune vue bien déterminée sur l'Ordre qui fixerait son choix. Après avoir beaucoup prié, les pieuses filles consultèrent le célèbre Dominicain Nicolas Coeffeteau, alors évêque titulaire de Dardanie, et administrateur du diocèse de Metz. Ce grand homme prit intérêt à leur cause. Sur son conseil, elles s'affilièrent à l'Ordre de Saint-Dominique, et fondèrent à Vic même un couvent, qui fut désigné sous le nom de Notre-Dame de Bethléem. L'illustre Prélat reçut leurs vœux le 24 février 1622, en présence des notabilités de la ville.

Anne de la Trinité ne fit que passer dans ce monastère, car sa vie fut de très courte durée. Son admirable perfection édifia les Sœurs, qui la regardaient comme un modèle d'humilité, de douceur, d'obéissance et de pénitence. Son assiduité à l'oraison et aux exercices de charité ne la rendirent pas moins recommandable. Et fidèle à la grâce jusqu'à sa mort, elle mérita d'entrer dans la gloire, l'an 1625. — (*Mém. de Vic.*)

APPENDICE

PRIÈRE A SAINT DOMINIQUE

Acrostiche.

Datum mundo pro mundi gloria mira Christi præsignat gratia : cujus ortum præcurrunt nuntia veri præsagia.

Domine Dominus noster... Ps. 8.

O lumen Ecclesiæ, Doctor veritatis, rosa patientiae, ebur castitatis, aquam sapientiæ propinasti gratis : Prædicator gratiæ, nos junge Beatis.

Omnes gentes, plaudite... Ps. 46.

Magne Pater, sancte Dominice, mortis hora nos tecum suscipe, et hic semper nos pie respice.

Magnus Dominus... Ps. 47.

Iesu bone, prece Dominici, tibi præsta nos gratos effici.

In te, Domine, speravi... Ps. 70.

Nocte cœli perlustrans limina, die terris dat verbis semina : nulla Sanctum frangunt discrimina.

Notus in Judæa Deus... Ps. 45.

Imple, Pater, quod dixisti, nos tuis juvans precibus.

Judica me, Deus... Ps. 42.

Carnis vigor, mentis martyrium, mundum replens linguæ præconium, pauper Christi, post cursus stadium, vitæ tibi mercantur præmium.

Cum invocarem, exaudivit me... Ps. 4.

Verbum vitæ dum palam promitur, surgunt hostes; liber conscribitur, favent omnes : sic error vincitur, fides extollitur.

Verba mea auribus percipe, Domine... Ps. 5.

Sitiebat servus Christi martyrium, sicut sitit cervus ad aquæ fluvium.

Sæpe expugnaverunt me... Ps. 128.

Ora pro nobis, beate Pater Dominice,
Ut digni efficiamur...
Oremus : Deus qui Ecclesiam tuam...

I

Lettre circulaire du R^me^ Père Jean-Baptiste de Marinis, écrite du Chapitre général de Valence, l'an 1650.

Obaudite vocem meam quotquot in hac vinea mystica Ordinis Prædicatorum constituti estis Præpositis et Pastores, quosque vos in quocumque gradu authoritatis et dignitatis reliquis præeminetis, attendite et auscultate eo majorem gloriam vos expectare in cœlis quo forma subditorum effecti per exempla virtutum et sanctitatis, in observantia Regulæ et SS. Constitutionum ascendistis. Tunc enim virga directionis recta est et decora, quando Prælati prius in se cavent quod in subditis corrigunt, et prius faciunt quam alios doceant. Oportet irreprehensibilem esse hominem qui præest.

Ad vos etiam dirigo sermonem, Fratres charissimi quos matura ætas et veneranda canities, ac experientia, rerum magistra, docuit, et admonet vanum esse quod transivit, parum esse quod deest, æternum esse quod superest, solidum et stabile quod vos expectat. Jam tempus est ab omni somno teporis et oscitantiæ vos surgere : maturate gradum, ne inimicus inveniat vos otiosos, et adveniens Sponsus inveniat lampades vestras extinctas, et vacuas oleo devotionis, ne post tot labores exantlatos pro Christo, velitis arma deponere, et jugum observantiæ suavissimum quasi grave abjiciatis.

Exhortor vos, juvenes et adolescentes, ut ea discatis in terris, quorum scientia manet in cœlis, non quæ inflant ad vanitatem, sed quæ ædificant ad salutem, non quæ rapiunt intellectum, sed quæ inflammant affectum. Hæc sit continua vestra meditatio, hoc studium indefessum, ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis, cum omni humilitate, sicut estis in una spe vocationis vestrae.

Attendite quibus gressibus et mediis Patres et Fratres nostri ad tantam gloriam et splendorem omnium virtutum ac scientiarum pervenerunt, quibus per universam faciem terræ dilatatus fuit sonus eorum, quibus tot mirificos fructus et immarcescibiles flores honoris et honestatis collegerunt. Hic scopus vester sit, hæc totius instituti ratio. Apprehendite disciplinam, ne quando irascatur Dominus et pereatis de via justa. Ecce viam regiam, tot sanctorum gressibus tritam et calcatam, nempe leges sanctissimas, quas ipsi stabiliverunt, et fideliter observaverunt, quibus itur ad Christum. Quid fingitis laborem in præcepto, in observantia Regulæ et Constitutionum ? Ecce eamdem vitæ formam, ecce homines coagulatos ex eadem carne et sanguine quod vos, ecce eamdem gratiam Spiritus sancti nobis oblatam, quæ fuit illis collata.

Erigite Fratres charissimi, et levate oculos vestros in montes, intuemini tot Religiosos Ordinis sanguine nobilissimos, simplicitate admirabiles, doctrina præstantes, qui sine murmure, aut contractione vultus, parentes, patriam, divitias, dignitates, delitias hujus mundi, et voluptates universas

contemnentes, per orbem terrarum dispersi, Christi fidem prædicaverunt, qui auditu auris obediverunt Prælatis, in strictissima paupertate, non curantes de crastino, innocentissimam vitam duxerunt per jejunia multa, vigilias, labores corporis, meditationes et lectiones, per austeritates quas susceperunt, ut sic ab universis cogitationibus noxiis illæsum præparare cor et conservare possent, atque ad perfectionem charitatis his gradibus innitendo conscenderent

Considerate, viri, tot in sexu fragili et delicato virgines ac puellas ex sanguine Regum ac Principum, ex omni statu, ac in omni ætate, quæ in sinceritate obedientiæ sine velle aut nolle, ad unguem observantes rigorem Constitutionum nostrarum, et plurima alia opera supererogationis exercentes, angelicam vitam duxerunt in terra, ideoque hodie triumphant in cælis.

Nolite jugum hoc quasi grave ab humeris vestris abjicere, et excutere quod tanta alacritate tot sancti et sanctæ, tot venerandi senes et graves anus, tot juvenes ac virgines in ipso æstu et fervore florescentis ætatis susceperunt, in odorem unguentorum Salvatoris fortiter et velociter currentes.

Cur tempus accusatis, et naturae fragilitatem, seu inveteratam consuetudinem laxorioris vitæ, cum nunquam sit sera ad pœnitentiam et virtutem via in stricta observantia Regulæ et Constitutionum, sicut in Professione vovistis, quam per Dei gratiam plures Fratres ac Sorores per totum Ordinem fidelissime observant, et totis medullis amplectuntur et colunt, nosque pro viribus intendimus, divino opitulante auxilio, promovere ?

Invitat vos dignitas et majestas obedientiæ, quam Christus suo sanguine consecravit, propter quod exaltavit eum Deus et dedit illi nomen quod est super omne nomen, sine qua frustra quis sibi blanditur de nomine Religiosi. Arridet nobis læta facies paupertatis, digito nobis demonstrans innumeros thesauros in cœlis, immarcescibile præmium æternitatis, his qui omnia relinquunt propter Christum, qui nihil habent, et omnia possident. Invitat vos casta dignitas serenæ continentiæ, honeste blandiens ut accedatis, et ostendens nobis tot victorias et triumphos, quos de carne et sanguine reportaverunt tot sancti et sanctæ Ordinis nostri, qui modo amicti stolis albis, et palmas liliaque castitatis suaveolentissima gestantes manibus, sequuntur Christum quocumque vadit. Adhærete igitur sociis tantae mercedis tantæque militiæ : quos si piget imitari, nolite adversari.

II

Lettre du R^me^ P. Général Bérenger de Landore, écrite du Chapitre général de Londres, en l'année 1314.

In Dei Filio sibi carissimis Prioribus, supprioribus, et Fratribus universis Ord. Præd. Fr. Berengarius, eorum servus inutilis, zelo Dei ac Religionis accendi, et ad sanctitatis propositum supra consilii et fortitudinis animari.

In verba labiorum meorum inclinate, præcordiales Filii, aures vestras,

eaque pleno suscipite intellectu, ut ad vos quos gero in animo benigna notificatione perveniat, vosque mentem meam contemplantes meditatione devota, vos sibi operum exhibitione placida conformetis. O quam vobis proponerem voce viva quæ præsentibus explicantur, si longa et varia terrarum spatia nos dividentia paterentur! Absens igitur corpore, sed præsens spiritu, obsecro vos per Dei misericordiam, in charitate non ficta, quod vestræ vocationis initia sollicite attendatis, ut sciatis quæ a Deo donata sunt vobis ; donum quippe Dei est gloriosum paupertatis onus et jugum servitutis terrenæ voluntarie subiisse, recubuisse in loco novissimo, et asperitates regularis observantiæ elegisse, ex quibus promerentur æternæ deliciæ gaudia, gloriæ solium, et habitaculum in excelsis, libertatis supernæ ac perennis eminentia facultatum. Hic est revera, Fratres charissimi, status noster, in quo sumus divina providente clementia deputati et obligati ad ipsum per censuram Ordinis stabilitatis promissionem spontaneam et obedientiæ ligaturam. Revoltat itaque unusquisque vestrum in suo animo quantum in emissa promissione profecerit, et ex quotidiana collatione spirituales virtutum metiat profectus, ex quadam enim obligatione nostro annexa statui exigitur a nobis spiritualium frugum mensura propensior, ut quantum fragilitati nostræ permittitur, adhæreamus bono incommutabili, spreta rerum mutabilium vanitate, ac nobis quæ deorsum desipiant, et sapiant quæ sursum sunt, alioqui desideria carnis et terreni affectus, qui in corde nostro debent penitus aruisse, quodam recidivo venenosæ propaginis revirescent : necesse est enim animam ad carnalia et terrena dejici, quæ a spirituali vita degenerans, ad cœlestia non aspirat.

Sint igitur in vobis probatissimæ Religionis scola, summus modestiæ usus, morum regularitas, Fraternitatis affectio, quæ alimento veræ pacis et inviolabilis concordiæ faventur. Sint etiam vobis dulcor animi, omnium communicatio, mutua obsequia, et carnis servitus afflictiva; sæpe enim inconsulta carnis affectio sub quadam ætatis indulgentia proditore blanditur, et amicabiliter fallens, militat in dispendium honestatis ; licet enim sit vexata doloribus, repleta illusionibus, obnoxia passionibus, flagellis trita, sauciata plagis, morti denique condamnata, tamen adhuc aculeis contradictionum hispida, superba, quærula, inquieta, in suum et animæ conjurat exitium, nec posse putat satis fieri, donec se et animam præcipitat in æternæ damnationis abyssum. Adsint vobis insuper vigiliarum excubiæ, quies meditationis, diligentia studii, orationum instantia, et devotio psalmodiæ; hoc est enim sacrificium laudis, quo Deus postulat honorari. Si quis tamen psallendo in choro murmuret, aut serpentina consilia sibilet, vel cogitet, minus digna est, jucunda, decoraque laudatio. Nullum etiam ex vobis a spirituali studio carnis delitiæ retrahant, nullumque terreant rigor Ordinis, lex obedientiæ et tenor silentii ordinatus. Nulli insuper molestus sit pœnitentiæ labor, abstinentia onerosa, importabilis disciplinæ authoritas, quæ sola est clavis innocentiæ, religionis anchora, custodia carnis, et peremptoria prorsus omnis

illiciti appetitus, etsi quidem omnis disciplina in præsenti videatur non esse gaudii, sed mæroris, postea tamen fructum pacatissimum exercitatis per eam reddet justitiæ. Propterea qui per inanem lætitiam immoderatius frequenter excedit, injuriosum non reputet, si quandoque aspero verbo, aut verbere contristetur, quin potius cum æquanimitate suscipiat corripientem magistrum. Et si dura sint ei quæ audit, vel recipit, reputet se durioribus esse dignum. Proinde castificate animas vestras in obedientia charitatis, ne quisque subjectus alacri voto obediat, et affectio filialis paternam reverentiam semper habens præ oculis, nullis arctata limitibus se currenti desiderio in latitudinem charitatis infundat ac prompte faciat quod sibi a Prælato jubetur. Ad hæc, quia posuit nos Dominus, ad dandam scientiam salutis plebi ejus, reddere Domino populum acceptabilem, et cum omni diligentia parare Domino plebem perfectam, oportet nos vacare continue et attente exercitio scripturarum, et de malitiâ temporis in usum animarum aliquid sequestrare; otiositas enim inimica est animæ : unde si non legeritis, si non studueritis, dormitabit anima vestra præ tadio, et hostes vestri animarum vestrarum sabbata deridebunt, et reprobrabunt vos merito, ac repellent, ne fungamini officio ad quod estis, quia scientiam repulistis, ad quam vacatio a sollicitudinibus, sæculi vos disponet; ideoque discipuli in sabbato, die scilicet otii, transeuntes per sata, et vescebantur eis, quia cessationis tempore de occultis educuntur subtiliores sententiæ, quibus anima saginatur : porta, quæ respiciebat ad orientem, non aperiebatur, nisi in sabbato; anima enim sabbatisante a concupiscentiis sæculi, sapientia Dei liberius se inquirenti se aperit : Paulus etiam cadens in terra, apertis oculis nihil videns, arcanis cœlestibus est imbutus. Oportet ergo ut ad spiritualem intelligentiam assurgatis, non satagere cum Martha circa frequens ministerium, sed sedere ad pedes Domini cum Maria, et audire assidue verba ejus, et in corde tenaciter conservare. Qui vero, Dei gratia magistrante, exercitatum habent in sacro eloquio intellectum, et, Deo inspirante, cognoscunt quod in eis requiratur ab ipso, quid bene placitum ejus exposcat quidve professioni suæ conveniat, ac saluti expediat animarum, id digerere et suggerere aliis studeant et dignis implere operibus per seipsos, ne vita discrepet a doctrina; sic enim dicto et facto se utiles, amabiles, et imitabiles exhibentes, agent quod non solum eis expediet, sed quod multis. Demum precibus devotis adjicio, ut pro personis vobis in Actis Cap. Gen. commendatis, ut citius subveniatis eisdem, quod vobis est impositum solvere festinetis. Pro statu etiam Ordinis ferventes spiritu, et orationi instantes, effundatis preces devotas et intimas apud Deum, quarum, si placet, me participem faciatis, ut divinæ manus præsidio sustentetur mea imbecillitas ac defectus, ad portanda pro vestris et meo commodo, ac salute incumbentis onera servitutis. Pax Dei, quæ exuperat, omnem sensum, custodiat corda vestra, ut sit in animabus vestris forma pulchritudinis, et signaculum sanctitatis.

Datum Londini in nostro Capitulo Generali anno Domini M. CCC. XIV.

III

Lettre du R^me^ P. Antonin Cloche, Maître général des Frères Prêcheurs, pour exhorter les Religieux français à aller en mission daus les terres d'Amérique soumises au roi très chrétien.

In Dei Filio sibi dilectis Reverendis admodum Patribus, ac Fratribus, Provincialibus, Vicariis Congregationum, et Prioribus Conventuum, ac cæteris Superioribus, ac Fratribus Provinciarum et Congregationum Galliarum Ordinis FF. Prædicatorum, Fr. Antoninus Cloche, S.Th. professor, ac totius ejusdem Ordinis humilis Magister Generalis et servus : Salutem et promissam operariis æternam mercedem.

Paternæ sollicitudinis memores qua nos regere Ordinem convenit in eo gradu ad quem nos divina Providentia, meritis licet imparibus, evexit, non ultimam in promovendis Missionibus Ordini nostro concreditis curam esse collocandam existimavimus. Quare ut vos, Fratres dilectissimi ad apostolicum hoc munus capessendum accendamus, has nostras Encyclicas Litteras in universas Galliarum Regni Provincias mittere voluimus, quibus vos admoneamus, in Americanis Insulis, Christianissimi Regis ditioni suppositis, copiosam esse et uberrimam messem, sed deesse operarios, qui eam colligant. Movet nos quod sæpius epistolis scriptis didicimus, ac sæpius in mentem revocamus, utique parvulos esse qui fidei postulant panem, neque adesse qui frangat eis; plurimas erigi posse Ecclesias, aut Parochias, in locis ubi magno numero populi, pro sua salute anxii, opem sibi impendi postulant, nec esse qui eorum vota implere possit; et a nostris potissimum Missionariis ea sibi charitatis officia exhiberi postulant : cum jam variis in Insulis, ex nostris plurimi zelo apostolico magnis et diuturnis laboribus propagationi Evangelii, et promovendæ animarum saluti incumbant, quorum fama ad alias Insulas delata est, efficitque ut ex nostris alios ad se transire eadem charitatis officia præstituros exoptent : sed ut tantam operam in sese suscipiant, exiguus eorum numerus non permittit, cum Parochiis sibi demandatis administrandis vix pares esse possint. Quare vos omnes Provinciarum totius regni Galliarum, Fratres dilectissimi, vehementer hortamur, ut aliorum, qui jam in ea vinea Domini excolenda laborant, vestigia ac exempla sequamini. Attendite ad petram ex qua excisi estis, sanctissimum scilicet Patriarcham nostrum sanctum Dominicum, salutis animarum sitientissimum, virum apostolici pectoris, fidei columen ac Evangelii tubam, a quo vos advocari ut existimetis vehementer optamus; et ex alto virtute induti, accincti lumbos vestros in præparationem et prædicationem Evangelii pacis, vos germanos esse ejus Filios probetis, et eos sequamini qui vobis exempla demonstrant. Nullus vos, Fratres charissimi aut patriæ, aut parentum, aut propinquorum amor detineat, nulla vos longitudo itineris, aut peregrini et alieni climatis diversitas

deterreat. Superet hæc aut incommoda, aut pericula, salutis animarum zelus : vires dabit qui spiritum tribuit : et vos jamdudum præcessere plurimi, qui his omnibus spretis et posthabitis, quibus terreri potuissent, maximo nunc et solatio fruuntur et perfruuntur gaudio, quod eorum opera, jacta ab ipsis fidei semina in tantam adoleverint messem, ut nonnisi messores expectent. Videte igitur, Fratres dilectissimi, regiones illas, quæ jam albæ sunt ad messem, et quæ summa Christianissimi Regis pietate, potestate ac clementia foventur ac excoluntur.

Quare, ne quod hactenus doluimus, ac etiam nunc dolemus, desint ultra peragendis missionibus operarii zelo, doctrina, cæterisque dotibus necessariis præditi, cogimur quod jamdudum pro aliorum regnorum provinciis a nostris etiam decessoribus constitutum est, pro Galliarum provinciis statuere. Ideo harum serie, nostrique Officii authoritate, facultatem et potestatem facimus Reverendo admodum Patri Vicario Generali Congregationis sanctissimi Nominis Jesu in Insulis Americanis, sub Regis Christianissimi imperio existentibus, quatenus possit ex Provinciis et Congregationibus Galliarum quoscumque Fratres Sacerdotes et Laicos, qui ad eas missiones sponte, libere ac voluntarie transire voluerint, ac postulaverint, nullo prærequisito Superiorum consensu advocare et recipere, iis licentiam eundi ad missiones concedere, eosque in his Insulis, sive in Conventibus assignare, vel deputare, imo et affiliare, juxta Ordinationes à nobis factas : et cum Reverendus admodum Pater Vicarius Generalis eas in Insulas se conferet, poterit aut secum ducere, aut ante se præmittere Fratres Sacerdotes aut laïcos, qui sese ad hoc peragendum, et sua Religioni, Ordini, Regnoque obsequia exhibenda sponte obtulerint. Quorum omnium missionariorum Superiorem ex nunc præfatum modernum Reverendum admodum Patrem Vicarium Generalem dicimus et declaramus : ita ut si ipse præsens non fuerit, alterum in sui locum designare possit, qui eadem authoritate Superioris gaudeat et potiatur, donec tum ipse, tum missionarii in Insulas pervenerint.

Præterea, ut nunquam futuris temporibus operarii his in missionibus desint, authoritatem facimus Reverendo admodum Patri Vicario moderno præfatæ Congregationis, ac illius pro tempore successoribus, ut cum missionarios advocare necesse fuerit, possit Commissarium in Gallias deputare, ac mittere, qui, ut jam supra explicatum est, Religiosos Ordinis nostri, tum sacerdotes, tum laïcos, qui se sponte obtulerint, attenta missionum exigentia nullo Superiorum requisito consensu recipere, advocare, et ad missiones secum ducere possit, eadem authoritate et potestate, quæ a nobis jam Reverendo admodum Patri Vicario Generali collata est, et quæ etiam a nobis pro recipiendis, advocandis, et ducendis missionariis confertur.

Porro, ne tam sancto propagandi, et promovendi missiones consilio impedimentum injiciatur, universis Prælatis omnium Provinciarum, Congregationum et Conventuum totius Regni Galliæ, ac aliis Fratribus ejusdem Nationis, quocumque titulo, gradu, ac nomine gaudeant, Officii nostri autho-

ritate prohibemus in virtute Spiritus sancti et sanctæ obedientiæ, ac sub formali præcepto, necnon sub pœna excommunicationis latæ sententiæ ipso facto incurrendæ, ac nobis et Magistro Ordinis pro tempore reservatæ, ne ullum ex Patribus, qui suum missionibus peragendis nomen dare vellent, ad easque Insulas se conferre, a tam sancto proposito avocare seu impedire, consilio, promissione, metu, aut alio quocumque modo, directe vel indirecte, per se vel per alios, etiam prætextu melioris boni, præsumant. Imo, si quispiam simile contra præceptum a nobis factum quidquam attentare præsumpserit, cujuscumque dignitatis gradus, aut prærogativæ existat, facultatem Præsentium serie moderno Vicario Generali, vel ejus pro tempore successoribus, aut Commissariis ad hunc effectum deputatis impertimur eumdem excommunicatum esse, et pœnas rebellibus debitas incurrisse declarandi,

Denique, committimus moderno Reverendo admodum Patri Vicario Generali prænominatae Congregationis, ut has nostras Patentes Litteras ad omnes Superiores Provinciarum, Congregationum et Conventuum Galliæ, ut opportunum existimaverit, transmittat. Quibus injungimus, ut post earum receptionem eas in communi Refectorio significari faciant, eam in Domino spem reponentes, quod Fratres nostri, sui instituti et vocationis memores, uti milites Christi, et satores fidei zelo accensi, ad eas missiones properabunt, uti nos in visceribus Christi eos plurimum adhortamur, ipsis interae peramanter cœlestem benedictionem apprecantes, ut aliquando tam boni operis fructus ac mercedem percipere mereantur. In Nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti : amen. In quorum fidem his, sigillo Offici nostri munitis, manus propria subscripsimus.

Datum Romæ, in Conventu nostro S. Mariæ super Minervam, die nona Decembris anni millesimi septingentesimi primi, assumptionis nostræ anno sextodecimo.

Fr. Antoninus Cloche,
Magister Ordinis.

IV

Lettre du R^me^ P. Nicolas Ridolfi à toutes les Maisons de l'Ordre de Saint-Dominique, sur le martyre du V. Père Guillaume Courtet.

Fr. Guillelmus Courtet natus Bitteris in Occitania, cum adhuc teneræ esset ætatis, audito martyrio FF. nostrorum in Japonia, velut alter Antonius Patavinus, Religionis et Martyrii desiderio incensus, sacrum Ordinis habitum suscepit e manibus venerabilis P. Fratris Sebastiani Michaelis (cujus memoria semper in benedictione erit, qui tunc temporis congregationis S. Ludovici fundamenta jaciebat ; ex qua tot tantosque fructus Religio hactenus reportavit, et regularis observantiæ splendorem, quo Gallia fulget, ortum habuisse dignoscimus), et transactis in eadem congregatione pluribus annis, quibus

officio lectoris, aliisque pluribus perfunctus, exacta nostrarum Legum et Constitutionum observantia, cæteris non inferior, in Hispaniam profectus : inde, prima data opportunitate, cum nostra benedictione, una cum aliis pluribus ad Provinciam Philippinarum perrexit. Nec annum integrum in ea commoratus, nobis in sua ultima Epistola hæc subjungit :

« Non tamen est abbreviata manus Domini : siquidem hodie occultissime præparato navigio Japoniam læti digredimur quatuor Religiosi, etc.. »

« Datum Manilæ, 10 juin 1636 ».

Die 11 septembris 1637, civitatem de Nangasacho cum sociis ingressus ante præsidem cum pluribus aliis sistitur a quo interrogatus ipse cum aliis, libere professi Christianos esse et Ordinis Sancti Dominici alumnos, qui desiderio salutis proximorum, eo venerunt. Et subjungentibus judicibus temerariam cogitationem fuisse, responderunt Fratres se suo desiderio omnino frustratos non esse cum hoc exemplo fideles, qui in Japonia essent, in Fide confirmarentur cernentes Christianorum charitatem, quæ non obstante periculo mortis, proximorum saluti consuleret.

His plurimisque aliis peractis ad locum tormentorum ducuntur Venerabiles illi confessores, ubi primum tormentum subiere hac inaudita carnificum arte. Instrumento quodam non dissimili illi quo solent dolia repleri, in os Martyrum immisso, tantum aquæ eos deglutire cogebant, donec repleti vix non suffocarentur : quo facto tumentes et semimortuos humi jacentes superimpositis asseribus, carnifices, paribusque conatibus ac calcantium in torculari, Martyrum corpora premebant, nescientes miseri quid facerent, sic enim Fratres nostri similes Christo qui torcular calcavit solus adimplebant, ex apostolo, quæ deerant Passionni ejus.

Sequenti die eidem tormento traduntur Martyres toto die non sine miraculo, Deo illis vitam et vires ministrante. Postea sedere jubentur : manibus in modum crucis aptatis, tenui ferro acuto et oblongo, instar acus, qua mulieres uti solent ad ornandos discernendosque capillos, singulos digitos, inter unguem et carnem, adeo acriter perforabant, ut ferrum usque ad articulos digitorum perveniret, ibique fixum hæreret : et pro numero digitorum totidem multiplicatis et defixis acubus, manus Martyrum a carnificibus vehementioribus ictibus collidebantur, ut ad augendum supplicium carnifices adhibito ligno sursum, deorsum, variis et multiplicatis ictibus, quasi cithara luderent acubus Fratrum digitis defixis ut nervis et chordis utebantur. Sed cantabant sancti canticum novum, et resonabant voces eorum, quasi citharædorum citharizantium in citharis suis : cantusque eorum judicum et carnificum licet atrocissimorum pectora emollivit.

Postera die, pari aquæ tormento cruciati sunt : et pedibus in aera suspensis, immersis capitibus in piscinam, quæ subtus erat, tandiu sic relicti sunt, donec submersi essent et suffocati. Sed aquæ multæ non poterant extinguere charitatem, et aqua divina, quæ in ipsis erat, satiebat in vitam æternam.

Tandem post aliquot dies ducti sunt ad ultimum supplicium, et quia Fr. Guillelmus Courtet adeo corpore debilis erat, ut vix equo insedere posset, luminibus tamen in cœlo defixis, quo properabat ultimus omnium, ducebatur usque ad montem tot Christianorum sanguine consecratum. Ibi pro numero Martyrum totidem foveæ et unicuique furca supererecta cernebatur, non alta pro more, sed submissa, ita ut Martyris pedibus revinctis, caput et medium corpus in fovea lateret. Binis deinde os obstruunt asseribus quæ ad invicem compactæ corpus validissime comprimerent imponentesque asseribus lapides, quibus naturale pondus capitis cæterorumque membrorum augeretur : disruptis visceribus, sanguis atque humores in caput impulsi ex ore et naribus Martyris inexplicabili dolore erumpebant. Infixi sane in limo profundi, sed descendebat spiritus Christi in foveam et in vinculis non derelinquebat eos, in quo supplicio horrendissimo tota hac et sequenti die manserunt. Et cum eorum confusæ voces audirentur, interrogati per interpretem, responderunt nihil illis optandum ultra remanere, qui omne quod desiderari potest brevi essent assecuturi.

Extracti tamdem, et mortuis aliis, Fr. Guillelmus Courtet, et duo alii Fratres nostri adhuc vivi reperti, gladio sunt animadversi, eorumque corpora cremata, cineresque et terra illorum sanguine conspersa, tribus leucis e portu fuerunt in mare projecta, eadem die 29 septembris 1637.

V

Les élèves en théologie du Collège dominicain de Béziers au Vénérable Guillaume Courtet.

(1er SEPTEMBRE 1641)

Invictissimo fidei propagatori R. P. Fr. Guilhelmo Courtet, Bitterensi, Ordinis Prædicatorum, Theologiæ prælectori, nuper apud Japonios felicissime laureato, suas istas disputationes commendant theologiæ candidati.

Au très invincible propagateur de la foi, le R. P. Fr. Guillaume Courtet, du diocèse de Béziers, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, célèbre lecteur en théologie, qui a eu l'insigne honneur de cueillir la palme du martyre dans le Japon, les élèves en théologie dédient leurs thèses.

Sapientissime Magister, qui tuo pro fide certamine fidem nobis fecisti, quam verum sit magni Augustini effatum: « Pulchrior est veritas christianorum, quam Helena Græcorum; pro ista enim fortius nostri martyres adversus hanc Sodomam, quam pro illa mille heroes adversus Troiam dimicarunt. »

Très sage et digne maître, en combattant vaillamment pour la foi, vous avez mis en relief cette parole du grand Augustin : « Plus belle est la vérité des chrétiens que l'Hélène des Grecs : pour elle, en effet, nos martyrs ont lutté contre la Sodome du monde avec plus de courage que mille héros ne luttèrent pour la belle Grecque, sous les murs de Troie. »

Ecce nos, concives tui, ejusdem veritatis equidem amatores, sed militiæ rudes et tyrones, te ὑπερασπιστὴν vehementer optamus.

C'est pourquoi nous, vos concitoyens, défenseurs jurés de cette même vérité, mais peu habiles dans les luttes littéraires, nous désirons ardemment vous adopter pour chef.

Quis enim non libenter militet veritati, sub ejus auspiciis, qui pro veritate et naufragia, et suspendia, et incendia, et omnes carnificinas tulit, maluitque desertor vitæ esse quam veritatis?

Quel est l'homme qui volontiers ne s'engagerait dans ce combat, sous les auspices de celui, qui pour faire triompher la Religion, souffrit les naufrages, les gibets, le bûcher et les tourments les plus affreux, et préféra déserter la vie plutôt que la vérité?

Quis non illam dextram sibi adjutricem lætus aspiciat, quæ quam atramento declinaverat doctrinam, suo ipsius sanguine denique miniavit? O beatos digitos, qui, longis aciculis per longum adactis cruentati, et rorantes Evangelium purpuraverunt! Beatas, inquam, illas manus, quæ, in scribenda theologia, non solum tribus digitis, sed totis decem, nec solum calamo atramentum, sed etiam venulis reddiderunt!

Qui ne verra avec bonheur et ne voudra avoir pour protection cette main, qui, après avoir écrit sa foi sur le papier, a voulu la sceller de son sang? O doigts sacrés, cruellement tourmentés par de longues alènes, vous avez distillé une rosée vermeille et empourpré l'Evangile! Oui, bienheureuses ces mains! Non seulement de trois doigts elles ont écrit la théologie sacrée avec le noir de l'encre, mais encore l'ont scellée par le sang qui a jailli de leurs dix doigts et de toutes leurs veines?

O ter quaterque fortunatum os illud, ex quo barbari bis mille aquæ amphoris infundibulo in stomachum ingestis, sanguinem quidem et viscera expresserunt, nullam autem pro mendacio voculam extorserunt!

O bouche trois et quatre fois heureuse! Par elle, les barbares ont introduit jusque dans la poitrine deux mille amphores d'eau, et ont fait sortir le sang et les viscères, sans pouvoir lui arracher la moindre parole de mensonge!

Sic nempe aquila generosa unguibus et rostro prædam dilacerasti! sic heros invicte et hostili sarcasmo in paganismum expuisti! et illa clava tua, illa, inquam, clavata manu, et aculenta, idola percussisti!

Comme l'aigle courageux déchire sa proie de ses serres et de son bec, ainsi, héros invaincu, vous avez voué le paganisme au sarcasme et au mépris; et de ces alènes, oui de ces alènes qui clouaient vos mains, vous avez frappé les idoles!

Sic te et verum Alcidem, et verum Bitterensem qui, ut binis terris Κλειζιχαλος *fieres, post lustratas Gallias, Germanias, Hispanias, alium orbem,*

Véritable Hercule et vrai Bitterois, lequel, pour mériter son nom, doit être issu de deux terres, après avoir parcouru les Gaules, les Flandres et l'Es-

monstra mendaciorum debellaturus, quæsivisti, et meritis implevisti solam veramque domum.

Favebis igitur, et μακροδακτυλος *effectus, hucusque porriges opem tuam pugilibus, nimirum tuis, adversus errorum monstra, maxime vero Pelagianam Hydram — heu toties succerescentem — decertaturis.*

Faxit Deus in laudem gloriæ gratiæ suæ!

pagne, vous êtes allé chercher un autre monde pour y combattre les monstres du mensonge et remplir en même temps de vos mérites votre seule véritable patrie.

Daignez donc nous protéger, et puisque les alènes ont allongé vos doigts, étendez jusqu'à nous des mains secourables ; nous sommes fiers de nous dire vos disciples, nous combattrons plus sûrement les monstrueuses erreurs, surtout l'hydre pélagienne, hélas ! sans cesse renaissante.

Dieu le veuille pour la glorification des œuvres de sa grâce !

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS

Noms des Religieux	Décès		Pages
Adrien	1250	Russie	129
Alain de la Roche	1475	Zwoll	265
Aloys Suppa	1569	Girgenti	973
Alphonse Lopez	1558	Mexico	899
Alphonse de Mena (B.)	1622	Nangasaki	337
Ambroise O'Cahil	1651	Cork	522
André	164.	Chine	418
André d'Ayest	1286	Metz	328
André de Barrientos	1459	Villalon	621
André Martinez	1577	Vera-Cruz	661
André de la Tour	1377	Gênes	787
Ange de Bari	1407	Bitetto,	64
Ange Baron	1612	Chiozza	664
Ange Casarini	1600	Caorle	446
Ange Orsucci (B.)	1622	Nangasaki	337
Anonymes	1597	Nouvelle-Ségovie	662
Anonyme martyr	1280	Allemagne	590
Anonyme martyr	12..	Parme	476
Anonymes martyrs	12..	Tartarie	88
Antoine de Arcedia	1599	Avila	623
Antoine Cussac	1655	Toulouse	33
Antoine Gonzalez	1637	Japon	796
Antoine de Pampelonne	1607	Tecapatlan	592
Antoine de la Parra	1618	Lima	751
Antonin	1565	Mexico	623
Antonin de Sainte-Marie	1595	Puebla	622

Arnanin Ghislieri	131.	Bologne	416
Arnaud Dupré	1306	Cadillac	563
Augustin Chin	1648	Fo-Kien	130
Augustin Galamini	1639	Osimo	192
Augustin Salablanca	1590	Guatemala	846
Augustin Salvago	1567	Gênes	1004
Balthasar Sorio	1557	Tortose	912
Barthélemy d'Agen	1269	Limoges	165
Barthélemy Caccia	1412	Plaisance	89
Bérenger de Landore	1330	Séville	1
Bernard	1317	Halicz	166
Bernard	1651	Teng-teu	594
Bernard de Juzic	1303	Trèves	571
Bernard O'Kelly	1653	Irlande	568
Bertrand de Garrigue (B.)	1230	Le Bouchet	171
Charles Clément Gan	1655	Philippines	393
Christophe de Valbonne	1546	Aveiro	129
Claude Borrey	166.	Toulouse	66
Claude de Rota	1535	Lyon	417
Conrad	1259	Constance	280
Corneille Sneckio	1531	Leuwarden	661
Cosme de Spatola	165.	Soriano	520
Cosme Tornabonis	1527	Rome	764
Dalmace Moner (B.)	1341	Girone	849
Denis Martini de Lucques	1608	Ascoli	582
Denis de la Placanica	1610	Soriano	518
Déodat Gentili	1616	Naples	90
Diégo de Carraza	1577	Nouvelle-Ségovie	709
Diégo Collado	1638	Japon	915
Dominique (saint)	1530	Soriano	481
Dominique	1640	Soriano	765
Dominique de Betanzas	1549	Valladolid	451
Dominique Castellet (B.)	1628	Japon	257
Dominique Dalmas	1630	Indes	565
Dominique de Fiunga (B.)	1622	Omura	407
Dominique Gomez	124	Santarem	744
Dominique Xobioye (B.)	1628	Nangasaki	546
Durand de Saint-Pourçain	1334	Meaux	441

Elie Navarre	1270	Brive	30
Etienne Petit	1640	Irlande	625
Etienne de Russie	1384	Moldavie	878
Eustache Locatelli	1575	Reggio	213
Fabien Biercow	1646	Cracovie	593
Félix Franchiote	1484	Galicie	518
François d'Aragon	159.	Mexico	418
François de Berrio	1577	Mexico	745
François Chevalier	1662	Toul	167
François de Lungro	1650	Soriano	519
François de la Mère de Dieu	1678	Lima	711
François Moralès (B.)	1622	Nangasaki	337
François de Possadas (B.)	1713	Cordoue	669
François Retza	14..	Vienne	282
François du Rosaire	1679	Pérou	746
François de Saint-Augustin	1650	Philippines	419
François Silvestre de Ferrare	1528	Rennes	791
François Taquéa (B.)	1622	Nangasaki	391
Garcias Arnaud	1278	Bayonne	166
Garcias de Guerra	1612	Mexico	130
Gaspard Cotenda (B.)	1622	Nangasaki	391
Gaspard d'Oviédo	1459	Villalon	621
Gérard	12..	Terrasson	383
Gérard de Daumar	1343	Avignon	930
Gervais Thonat	1632	Avignon	566
Gonzalez François	1688	Guinée	461
Gratien Siméon	1610	Toulouse	664
Grégoire de Arazza	1556	Jaën	815
Grégoire de Gemilliano	1660	Soriano	520
Grégoire de Saint-Jacques	1616	Pérou	846
Grégoire Trébine	1640	Posnac	419
Guala de Bergame (B.)	1244	Brescia	67
Guillaume Courtet	1637	Nangasaki	941
Guillaume Sudre	1373	Avignon	932
Guy Penfornou	1350	Morlaix	64
Henri	....	Alberstadt	476
Hyacinthe Esquivel	1633	Japon	831
Hyacinthe Orfanel (B)	1622	Nangasaki	337
Hyacinthe Petroni	1647	Melfi	166
Hyacinthe Vallé	1639	Urgel	566

Jacques de Ballardis	1455	Trieste	417
Jacques Caïaza	13..	Naples	328
Jacques Gavarda	1569	Perpignan	621
Jacques Goar	1653	Paris	788
Jacques de la Palu	1607	Toulouse	383
Jacques Sprenger	1494	Cologne	283
Jean	....	Allemagne	476
Jean Alvarez de Tolède	1557	Rome	605
Jean Arrias	1646	Lima	16
Jean-Baptiste Benet	1647	Espagne	337
Jean-Baptiste du Breuil	1696	Alais	91
Jean-Baptiste Guzzari	163.	Soriano	518
Jean-Baptiste de la Mer	1621	Lavello	765
Jean-Baptiste de Moralès	1664	Manille	627
Jean de Bénévent	1260	Limoges	165
Jean de Calabre	1227	Rome	1003
Jean de Castillo	1635	Lima	665
Jean de la Croix	1605	Batan	65
Jean de Espilla	1619	Acerenza	710
Jean de Florence	1387	Candie	912
Jean de Foligno	1393	Orta	745
Jean-François de Garceval	1692	Rouergue	645
Jean Gactus	1484	Messine	660
Jean de Gaëte	165.	Soriano	519
Jean Garcia	1665	Chine	95
Jean Gorjon	1640	Séville	816
Jean Hizquierdo	1585	Tortose	1005
Jean-Marc de Busko	135.	Russie	878
Jean Massouliè	1655	Toulouse	595
Jean Micon	1555	Valence	37
Jean de Moral	1642	Manille	566
Jean de Naples	1450	Naples	1003
Jean Nisy	1622	Allemagne	65
Jean de Petrazza	1530	Canaries	402
Jean du Puy	1317	Avignon	912
Jean Raymond	166.	Toulouse	66
Jean de Riparia	1538	Saint-Gaudens	518
Jean de Saint-André	1638	Paris	403
Jean de Saint-Denis	1638	Philippines	163
Jean de Salamanque	1534	Canaries	402
Jean Tetzel	1519	Leipzig	328
Jean de Thiel	1552	Beauvais	383
Jean de Toribio	1312	Xérez	253

Jean de Turrecremata	1468	Rome	862
Jean d'Upsal	1291	Provins	281
Jean de Verne	1330	Pérouse	815
Jérôme Ciran	15..	Hongrie	445
Jérôme de Fisicis	1329	Rimini	30
Jérôme de Ruscha	1630	Capo d'Istria	745
Jérôme Xavierre	1608	Valladolid	410
Joachim Kho	1649	Chine	421
Joffre Blaves	1414	Barcelone	879
Joseph de Saint-Hyacinthe (B.)	1622	Nangasaki	337
Joseph Talier	1696	Amiens	525
Julien Roig	1613	Majorque	320
Laurent Zembrow	1571	Cracovie	591
Louis Cancer	1549	Floride	719
Louis Le Breton	1687	Paris	524
Louis Pedros	1606	Pennafort	815
Louis Ystella	1614	Rome	166
Luc de la Croix	1663	Goa	33
Luc Garcito	1602	Espagne	663
Mancio de Saint-Thomas (B.)	1622	Omura	403
Marc Ardingelli	1372	Camerino	383
Marc de Tropea	1571	Campagna	403
Marie-Joseph Attila	1656	Campagna	816
Martial Auribelli	1473	Avignon	715
Martin	....	Alberstadt	476
Martin Faber	1578	Maubeuge	64
Martin Polonais	1279	Bologne	785
Martin Porée	1426	Arras	208
Melchior Cano	1560	Tolède	977
Michel Ferris	1452	Calatayud	845
Michel Fimonoya (B.)	1628	Nangasaki	546
Michel de Herrera	1570	Calatayud	622
Michel Mazarin	1648	Rome	30
Michel Ruthelem	1465	Cunabul	708
Michel de Saint-Dominique	1642	Lima	254
Michel du Saint-Rosaire	1637	Nangasaki	941
Nérée	1650	Chine	593
Nicolas	124.	Avignon	971
Nicolas, évêque	1325	Culm	972

Nicolas	16..	Saint-Jean-d'Acre	479
Nicolas	1645	Pologne	880
Nicolas Aguero	1617	Lima	476
Nicolas Boutisseau	1596	Chateaudun	403
Nicolas Schomberg	1537	Rome	332
Odon	1239	Gand	590
Paschase Maupajets	1550	Saint-Omer	213
Paul Constable	1582	Venise	575
Paul Fimonoya (B.)	1628	Nangasaki	546
Paul de Garessio	1647	Bologne	710
Paul Oberti	1567	Venosa	446
Peregrini	12..	Prague	442
Philippe de Rufin	1380	Rome	764
Pierre d'Alcala	1706	Chine	964
Pierre Bonvart	1605	Chartres	90
Pierre Caltagirone	1640	Sicile	403
Pierre Candelari	1323	Lyon	89
Pierre David	1311	Saint-Junien	971
Pierre Forcada	1678	Toulouse	523
Pierre Hispani	1279	Castres	844
Pierre Malviat	1310	Vence	402
Pierre-Martyr Alcanniz	1580	Xativa	787
Pierre-Paul Giannerini	1564	Rome	254
Pierre de Quiroga	1649	Lucente	132
Pierre de Saint-Dominique	1548	Portugal	90
Pierre Specchi	1558	France	565
Pierre de Viterbe	1452	Cali	283
Pierre Xikiemon (B.)	1622	Nangasaki	391
Raymond Bérenger	13..	Barcelone	591
Raymond Martin	1284	Barcelone	620
René Bessard	1563	Rostrenen	846
René Le Moine	1546	Paris	403
Richard Barry	1647	Cashel	520
Richard de Thebaldis	1363	Cerignola	476
Roger Calcagni	1275	Arezzo	619
Roldan	1550	Aragon	166
Romain de Vicence	1273	Paris	619
Rufin de Plaisance	1297	Castro	660

Salvi Casseta	1483	Rome	515
Sanctès de Montano	165.	Soriano	520
Sanctès Tosini	1608	Rome	385
Séraphin Rinaldi	1627	Naples	974
Séraphin Secchi	1628	Avignon	819
Servais	1248	Louvain	659
Simon Garcia	1652	Lima	567
Simon Saltarelli	1342	Pise	767
Sixte de Côme	1590	Modène	936
Steno	1482	Danemark	564
Thomas	1570	Guatemala	879
Thomas Agni de Lentino	1278	Jérusalem	763
Thomas Badia	1547	Rome	210
Thomas de Carmone	1649	Chincilla	625
Thomas de Chades	1657	La Paz	505
Thomas Pinto	1590	Goa	446
Thomas du Saint-Esprit (B.)	1622	Omura	407
Thomas de Sainte-Marie	1545	Valladolid	599
Thomas de Turrecremata	1498	Avila	547
Thomas de Valgornera	1665	Saragosse	523
Thomas de Vio Cajetan	1534	Rome	287
Valentin	1430	Russie	416
Vincent de la Croix	1637	Nangasaki	941
Vincent-Marie de Scurano	1656	Cersa	77
Vincent Martinelli	1640	Abruzzes	710
Vincent de Valverde	1543	Pérou	158
Wolsangs	1544	Neumünster	446
Yves Mayeuc	1541	Rennes	883

Noms des Sœurs	Décès		Pages
Agnès Stermende	1555	Metz	626
Angèle	1320	Vérone	817
Anne	1603	Rome	789
Anne	1648	Fo-Kien	130
Anne	1676	Dijon	36
Anne de Barbier	1700	Agen	569

Anne Benoîte	1560	Valence	35
Anne Blédier	1615	Avignon	132
Anne Boursaut	1638	Beaune	379
Anne-Marie Germain	1673	Abbeville	757
Anne de Saint-Augustin	1560	Saragosse	748
Anne de Saint-Bernard	1615	Aumale	389
Anne de Sainte-Madeleine	1607	Toulouse	398
Anne Sanz	1580	Saragosse	168
Anne de la Trinité	1625	Vic	1006
Anne de Viterbe	1306	Viterbe	881
Anonyme, tertiaire	1598	Leyra	286
Antoinette des Anges	15..	Horo	214
Antoinette des Grains	1500	Pistoie	817
Antoinette Mailly	1624	Abbeville	479
Antoinette de Nazareth	1598	Moura	286
Antoinette Parens	1630	Poissy	667
Béatrix d'Avesnes	1321	Valenciennes	24
Béatrix Salena	1550	Santarem	914
Béatrix de Toro	1590	Medina del Campo	766
Catherine des Martyrs	1620	Lisbonne	478
Catherine de Mattei (B^{se})	1547	Racconigi	135
Catherine de Mayras	1653	Le Puy	420
Catherine de la Mère de Dieu	15..	Valladolid	404
Catherine Sanzo	1655	Chine	115
Catherine de la Visitation	1673	Langeac	761
Christine de Bournonville	1678	Temsche	390
Claire du Saint-Sacrement	1659	Lisbonne	169
Claude Raymond	1698	Mende	881
Claudine des Ursins	14..	Poissy	93
Clémence de Hongrie	1323	Avignon	478
Colombe du Saint-Esprit	1688	Dinan	80
Constance de Bellère	1375	Barcelone	255
Eléonore Arnaud	1667	Avignon	448
Eléonore de Burgo	1648	Lisbonne	668
Elisabeth	1650	Chine	479
Elisabeth du Bois	1341	Poissy	66
Elisabeth du Saint-Esprit	1585	Ségovie	93
Elvire de Mendoza	1570	Portugal	35
Emmanuelle Marot	1642	Dinan	133

Espérance Bornegala	15..	Espagne	336
Esprite de Jésus	1658	Carpentras	215
Françoise Douai	1676	Lille	169
Françoise de Gudel	1480	Madrid	848
Françoise de Herrera	1574	Salamanque	168
Françoise-Marie de Furia	1670	Sicile	839
Françoise de Ravaille	1669	Albi	386
Françoise de la Sainte-Trinité	1500	Séville	568
Françoise Suidelly	1511	Brescia	93
Gabrielle de Spolète	1580	Rome	286
Gabrielle du Vivier	1699	Prouille	203
Gaëtani (Les deux sœurs)	1470	Naples	914
Geneviève Brengnière	1698	Provence	449
Gertrude de Jésus	1300	Flandre	765
Gertrude de Saint-Dominique	1400	Allemagne	625
Guillemette Massoulié	1706	Toulouse	779
Guiomare du Rosaire	1491	Aveiro	881
Hedwige	1300	Ottembach	666
Hélène d'Auriol	15..	Prouille	35
Hiéronyme Scalzo	1632	Polzuolo	247
Imelda (B^{sse})	1333	Bologne	527
Isabeau de Roquetaillade	1632	Prouille	256
Isabeau de Valois	1315	Poissy	35
Jacqueline de la Marche	1545	Metz	789
Jeanne de la Croix	1648	Langeac	904
Jeanne de l'Enfant-Jésus	1686	Bordeaux	406
Jeanne Gallois	164.	Beaune	406
Jeanne-Marguerite de Jésus	1676	Lima	613
Jeanne de Saint-Joseph	1676	Lima	569
Jeanne de Sévérac	1570	Prouille	167
Jérôme Carvallo	1585	Santarem	712
Jordane de Nogaret	13..	Prouille	975
Julienne de Saint-Paul	1655	Toul	925
Louise de Balzac	1616	Poissy	975
Louise Barbe	1620	Lima	66
Louise Fava	1596	Bologne	285
Lucrèce de Cademusta	1545	Lodi	404

Madeleine Constant	1573	France	389
Marguerite	1647	Cashel	526
Marguerite Fontaine	1513	Modène	447
Marguerite Morguin	1624	Toul	939
Marguerite de Saint-Michel	1616	Abrantès	939
Marie de Andrian	1648	Steinach	526
Marie-Baptiste	1581	Lisbonne	285
Marie-Bénigne de Servi	1589	Prato	698
Marie de Castille	1300	Zamora	34
Marie de Costa	1633	Toulouse	405
Marie Deymes	1679	Bordeaux	724
Marie-Elisabeth de Jésus	1611	Lisbonne	748
Marie de Fontine	1622	Abbeville	976
Marie de France	141.	Poissy	167
Marie de Jésus	1585	Lisbonne	937
Marie de Jésus	1616	Toulouse	52
Marie de Jésus	1665	Manille	596
Marie Languet	1651	Chalon-sur-Saône	169
Marie de Lumague	1657	Paris	119
Marie de Luxembourg	1407	Poissy	132
Marie-Madeleine de Jésus	1662	Fara	651
Marie Mendez	1530	Aveiro	711
Marie de Muting	164.	Chine	568
Marie de la Passion	14..	Séville	285
Marie de la Purification	1656	Paris	420
Marie de Sainte-Cécile	1664	Toulouse	749
Marie de Saint-Hyacinthe	1713	Rozoy-en-Brie	986
Marie Sotello	1620	Tolède	448
Marine-Alphonse	1350	Porto	285
Michelle Boursaut	1648	Beaune	802
Odette Beaufils	1629	Metz	666
Paule d'Agard	1686	Avignon	449
Pétronille	1657	Chine	431
Pétronille Brunet	1563	Prouille	626
Raymonde Hugonne	13..	Prouille	975
Sanche Ponce	14..	Espagne	335
Ursule d'Aguir	1608	Valence	277
Ursule Luzan,	1572	Faënza	214
Ursule Sepen,	1645	Valence	790
Vincent Ferrier	1530	Xativa	818
Vincente Ferreri	1653	Palerme	790

TABLE DES MATIÈRES

Approbations v
Lettre de S. E. Mgr le Cardinal Coullié, archevêque de Lyon et de Vienne, Primat des Gaules vii
Biographie du Père Charles de Saint-Vincent, un des continuateurs de *l'Année Dominicaine* viii

1er Septembre.

L'Illustrissime et Révérendissime Père Bérenger de Landore, archevêque de Compostelle, XIIIe Maître Général de l'Ordre 1
Le V. Père Jean Arrias, Profès du Couvent de Sainte-Madeleine de Lima, au Pérou 16
La pieuse Princesse Béatrix d'Avesnes, fondatrice et Religieuse professe du Monastère des Dominicaines, dites vulgairement Dames de Beaumont, à Valenciennes 24
Notices 30

2 Septembre.

Le Bienheureux Jean Micon, ancien Provincial de la Province d'Aragon 37
La V. Mère Marie de Jésus, fondatrice du Monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Toulouse 52
Notices 64

3 Septembre.

Le Bienheureux Guala de Bergame, évêque de Brescia 67
Le V. Père Vincent-Marie de Scurano 77

La V. Mère Colombe du Saint-Esprit, Professe du Monastère de Dinan. 80
Notices 88

4 Septembre.

Le V. Père Jean Garcia, missionnaire en Chine..... 95
La V. Sœur Catherine Sanzo, Chinoise, du Tiers-Ordre séculier 115
L'illustre Dame Marie de Lumague, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, fondatrice de l'Institut des Filles de la Providence, à Paris..... 119
Notices..... 129

5 Septembre.

La Bse Catherine de Mattei de Racconigi, du Tiers-Ordre séculier..... 135
L'Illustrissime Père Vincent de Valverde, premier évêque et premier martyr du Pérou..... 158
Le vertueux Frère Jean de Saint-Denis, Religieux convers de la Province des Philippines..... 163
Notices..... 165

6 Septembre.

Le B. Bertrand de Garrigue, l'un des premiers compagnons de saint Dominique et premier Provincial de Provence..... 171
L'Illustrissime Père Augustin Galamini, LIIIe Général de l'Ordre, Cardinal et Evêque d'Osimo 192
La vertueuse Sœur Gabrielle du Vivier de Montfort, Professe du Monastère de Prouille..... 203
Notices 208

7 Septembre.

La Bse Esprite de Jésus, du Tiers-Ordre séculier..... 215
La dévote Sœur Hiéronyme Scalzo, tertiaire de Saint-Dominique à Polzuolo 247
Notices 253

8 Septembre.

Le B. Dominique Castellet et ses compagnons, martyrisés au Japon... 257
Le B. Alain de la Roche, Restaurateur de la dévotion du Rosaire..... 265
La V. Sœur Ursule de Valence, du Tiers-Ordre séculier..... 277
Notices..... 280

9 Septembre.

L'Eminentissime Thomas de Vio, surnommé Cajetan, XXXVIII[e] Général de l'Ordre, premier Commentateur de la Somme de saint Thomas, Evêque, Archevêque, Cardinal et Légat apostolique..... 287
Le V. Père Julien Roig, Profès du Couvent de Saint-Dominique de l'île Majorque..... 320
Notices..... 328

10 Septembre.

Le grand martyre de 1622 au Japon, ou les BB. François Moralès, Ange Orsucci, Alphonse de Mena, Joseph de Saint-Hyacinthe, Hyacinthe Orfanel, prêtres de l'Ordre de Saint-Dominique, et leurs quarante-sept compagnons..... 337
La V. Mère Anne Boursaut, Professe du Monastère de Sainte-Catherine de Dijon, et fondatrice de celui de Beaune..... 379
Notices..... 383

11 Septembre.

Martyre du B. Gaspard Cotenda, tertiaire de Saint-Dominique, et de deux enfants, membres de la Confrérie du Saint-Rosaire..... 391
Le V. Père Charles-Clément Gan, Missionnaire apostolique aux Philippines, et Provincial de la même Province..... 393
La V. Mère Anne de Sainte-Madeleine, Religieuse du Monastère de Sainte-Catherine de Toulouse..... 398
Notices..... 402

12 Septembre.

Le B. Thomas Zumarraga du Saint-Esprit, et ses deux compagnons Mancio de Saint-Thomas et Dominique de Fuinga, Martyrs..... 407
L'Eminentissime Père Jérôme Xavierre, LII[e] Maître général de l'Ordre et Cardinal du titre de Saint-Sixte..... 410
Notices..... 416

13 Septembre.

L'illustre Seigneur et Mandarin Joachim Kho, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, martyr en Chine..... 421

L'admirable vierge chinoise Pétronille, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique 431
Notices 442

14 Septembre.

Le V. Père Dominique de Betanzas, Fondateur de la Province du Mexique, Evêque nommé de Guatemala 451
La Mission du V. Père Gonzalez François, en Guinée, sur les côtes d'Afrique 461
Notices 476

15 Septembre.

Commémoraison de notre B. Père Saint-Dominique, à Soriano 481
Le V. Père Thomas de Chaves, l'apôtre des sauvages du pays des Andes, dans l'Amérique 505
Notices 515

16 Septembre.

La B. Imelda Lambertini 527
Les BB. Michel Fimonoya, Paul Fimonoya et Dominique Xobioye, martyrs japonais 546
Le V. Père Thomas de Turrecremata, Confesseur du roi et de la reine d'Espagne et premier Inquisiteur général 547
Notices 563

17 Septembre.

Le R^me^ Père Bernard de Juzic, XI^e^ Maître Général des Frères Prêcheurs. 571
Le R^me^ Père Paul Constable XLIX^e^ Maître Général des Frères Prêcheurs. 575
Le V. P. Denis Martini de Lucques 582
Notices 590

18 Septembre.

Le V. Père Thomas de Sainte-Marie, Profès du Couvent de Valladolid. 599
L'Eminentissime Jean-Alvarez de Tolède, Archevêque de Compostelle, cardinal du titre de Saint-Sixte 605
La dévote Sœur Jeanne-Marguerite de Jésus, du Tiers-Ordre à Lima 613
Notices 619

19 Septembre.

Le V. P. Jean-Baptiste de Moralès, Profès du Couvent de Saint-Paul à Ecija, en Espagne, et Apôtre de la Chine..... 627
Messire Jean-François de Garceval de La Roque, seigneur de Roucoucoules, de Saint-Genié, etc., du Tiers-Ordre séculier..... 645
La dévote Sœur Marie-Madeleine de Jésus, de la Congrégation des pauvres filles de Sainte-Catherine de Sienne, en la ville de Fara..... 651
Notices..... 659

20 Septembre.

Le Bienheureux François de Possadas, Religieux espagnol..... 669
La V. Mère Marie-Bénigne de Servi, Professe du Monastère de Saint-Clément, à Prato..... 698
Notices..... 708

21 Septembre.

Le R^me^ P. Martial Auribelli, XXIX^e^ Maître Général des Frères Prêcheurs. 715
Le V. Père Louis Cancer, et ses compagnons, martyrs..... 719
La V. Sœur Marie Deymes, Professe de la célèbre Congrégation des Sœurs du Tiers-Ordre à Bordeaux..... 724
Notices..... 744

22 Septembre.

Le V. Père Antoine de la Parra, Profès du Couvent du Rosaire, à Lima..... 751
La dévote Sœur Anne-Marie Germain, Professe du Monastère d'Abbeville..... 757
La V. Mère Catherine de la Visitation, du Monastère de Langeac..... 761
Notices..... 763

23 Septembre.

Le Bienheureux Simon Saltarelli, Archevêque de Pise..... 767
La V. Sœur Guillemette Massoulié, du Tiers-Ordre de la Congrégation de Toulouse..... 779
Notices..... 785

24 Septembre.

Le R^me Père François Silvestre de Ferrare, XL^e Maître Général de l'Ordre 791
Le V. Père Antoine Gonzalez, martyr au Japon 796
La V. Sœur Michelle Boursaut de Jésus, Professe du Monastère de Sainte-Catherine de Beaune 802
Notices 815

25 Septembre.

Le R^me Père Séraphin Secchi, LV^e Maître Général de l'Ordre 819
Le R. Père Hyacinthe Esquivel du Rosaire, missionnaire à Formose et martyr 831
La vertueuse Sœur Françoise-Marie Furia, du Tiers-Ordre en Sicile ... 839
Notices 844

26 Septembre.

Le B. Dalmace Moner de Sainte-Colombe, Profès du Couvent de Girone en Catalogne 849
L'E^me Jean de Turrecremata, cardinal-évêque de Sabine 862
Notices 878

27 Septembre.

Le B. Yves Mayeuc, évêque de Rennes en Bretagne 883
Le V. Père Alphonse Lopez, Profès du Couvent de Saint-Dominique de Oaxaca, au Mexique 899
La V. Mère Jeanne de la Croix, Professe du Monastère de Langeac 904
Notices 912

28 Septembre.

Le V. Père Diégo Collado, missionnaire au Japon 915
La V. Mère Julienne de Saint-Paul, l'une des fondatrices du Monastère du Tiers-Ordre à Toulouse 925
Notices 930

29 Septembre.

Le V. Guillaume Courtet, premier martyr français au Japon, et ses compagnons, les VV. Pères Michel du Saint-Rosaire et Vincent de la Croix, et deux catéchistes indigènes 941

Le V. Père Pierre d'Alcala, missionnaire et vicaire apostolique en Chine 964
Notices 971

30 Septembre.

L'Illustrissime Père Melchior Cano, évêque des Canaries 977
La V. Mère Marie de Vienne de Saint-Hyacinthe, Professe du Monastère de la Mère de Dieu, à Rozoy-en-Brie 986
Notices 1003
Appendice 1007
Table alphabétique des noms 1019

LYON, IMPRIMERIE X. JEVAIN, RUE FRANÇOIS-DAUPHIN, 18

4382

271.2
AN 74
Annee Dominicaine (septembre)

AUTHOR

TITLE